This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

NYPL RESEARCH LIBRARIES
3 3433 06827114 1

VOT ANAL Htm 27/8/28

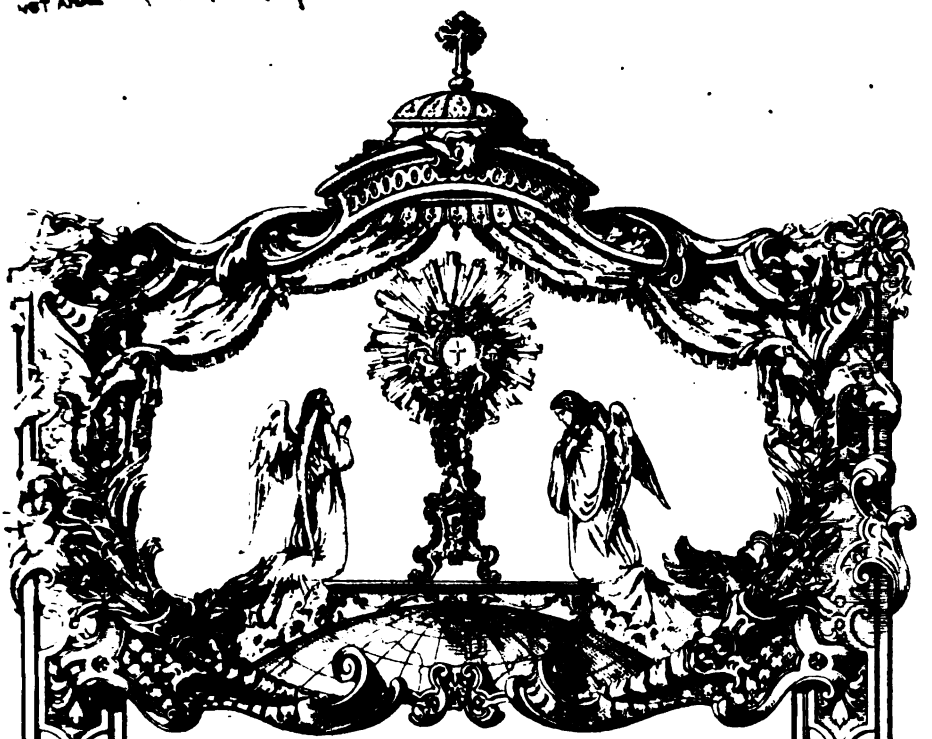

CONGRÈS EUCHARISTIQUE DE NAMUR

3 AU 7 SEPTEMBRE 1902

NAMUR
AD. WESMAEL-CHARLIER
ÉDITEUR DE L'ÉVÊCHÉ

CH. FALIZE . NAMUR .

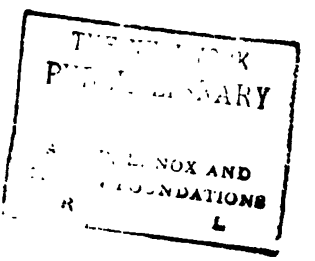
ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS

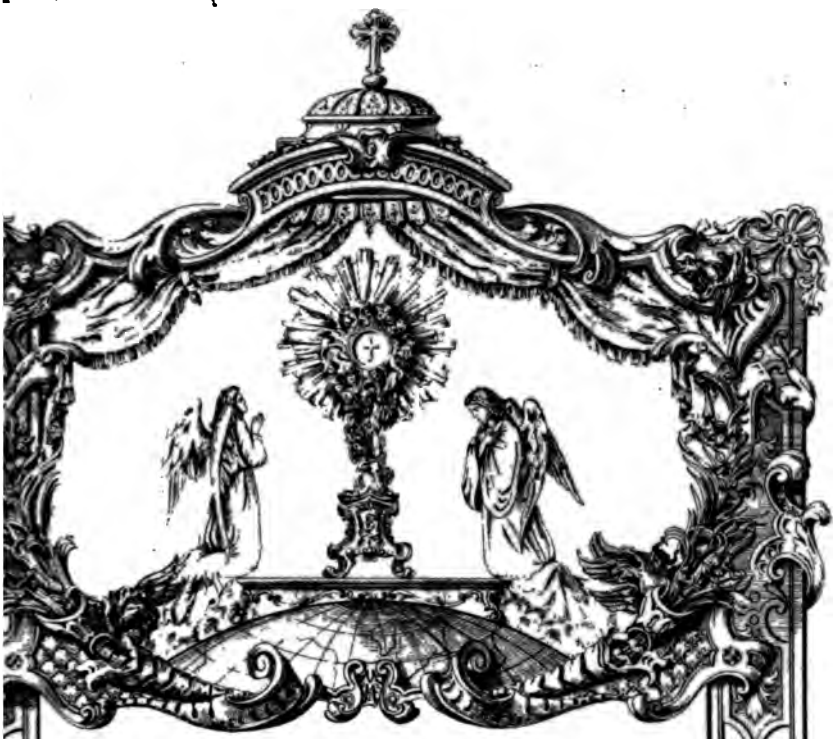

CONGRÈS EUCHARISTIQUE DE NAMUR

5 AU 7 SEPTEMBRE 1902

NAMUR
AD. WESMAEL-CHARLIER
ÉDITEUR DE L'ÉVÊCHÉ

CH. FALIZE . NAM

L. S. J.-C.

International Eucharistic Congress

CONGRÈS EUCHARISTIQUE

DE NAMUR

3-7 SEPTEMBRE 1902

[no. 14]

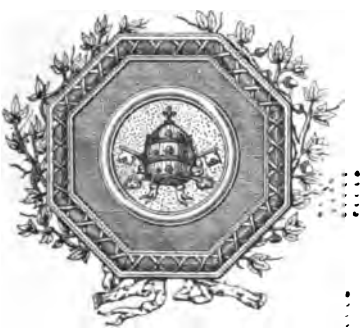

NEW YORK PUBLIC LIBRARY

NAMUR

IMPRIMERIE DE AD. WESMAEL-CHARLIER

ÉDITEUR DE L'ÉVÊCHÉ

—

1903

O.H.

NOTRE SAINT-PÈRE LE PAPE
LÉON XIII

CONGRÈS

EUCHARISTIQUE

1902

A

Notre Seigneur Jésus-Christ

Vrai Dieu et Vrai Homme
Roi Immortel des Siècles
Réellement Présent
et Vivant dans la Sainte Eucharistie.

Le Congrès Eucharistique de Namur
offre cet hommage
de Foi, d'Adoration, d'Amour
et de Reconnaissance.

L. S. J.-C.

International Eucharistic Congress

CONGRÈS EUCHARISTIQUE

DE NAMUR

3-7 SEPTEMBRE 1902

[no. 14]

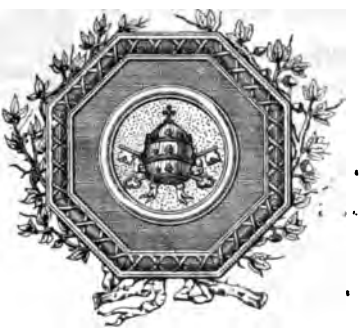

NAMUR
IMPRIMERIE DE AD. WESMAEL-CHARLIER
ÉDITEUR DE L'ÉVÊCHÉ

1903

C.H.

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY
391559A
ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS
R 1929 L

AVANT-PROPOS.

C'est avec une pieuse émotion et une réelle joie, et non sans quelque crainte, que nous entreprenons l'important et difficile travail du compte-rendu détaillé du XIVe Congrès Eucharistique international, tenu à Namur du 3 au 7 septembre en l'an de grâce 1902.

Tous ceux qui ont eu le bonheur de participer à ces grandes assises religieuses l'ont proclamé : le Congrès de Namur a obtenu un plein succès; il a dépassé les espérances qu'on avait pu concevoir. Superbe d'entrain, de travail, d'ordre, de piété, d'harmonie, de charité, depuis l'ouverture jusqu'à la dernière bénédiction qui a terminé l'incomparable Procession du dimanche 7 septembre, il n'a guère laissé rien à désirer, — Congrès presque idéal, suivant l'expression d'un des

membres les plus anciens et les plus autorisés du Comité permanent des Congrès Eucharistiques.

Gloire à Dieu au plus haut des cieux!

Louange et gloire, actions de grâces à N. S. J.-C. dans le T. S. Sacrement!

Louange à Marie Immaculée!

Louange aux célestes Patrons du Congrès, saint Paschal Baylon, saint Norbert, sainte Julienne et sainte Ève!

Louange aussi et félicitations à Mgr Heylen, l'illustre Évêque de Namur! Dès l'annonce du Congrès, depuis la première heure jusqu'à la dernière, il a été l'âme de tous les travaux, et il a communiqué à tous ses collaborateurs, à sa ville épiscopale, au diocèse tout entier, un zèle, un enthousiasme sans cesse croissant, une ardeur circulant comme une flamme ardente dans toutes les classes, excitant toutes les générosités et même les sacrifices, et inspirant à tous un désir soutenu de travailler à la gloire du Divin Maître et de faire de ce Congrès de Namur un monument grandiose de foi, de piété, d'amour, une affirmation puissante et vivante de religion, une couronne d'honneur pour le Diocèse, pour la Belgique et pour l'Église entière.

Ceux qui ont assisté au Congrès ou à la Procession triomphale diront que les pages qui vont suivre ne sont qu'un faible écho de ce qu'ils ont vu et entendu, de ce qu'ils ont ressenti; les absents, en les parcourant, s'écrieront, peut-être avec un accent de regret : « Qu'il eût été bon pour nous d'avoir été là! [1] »

[1] St Matth., XVII, 4.

Le Compte-rendu ne pourra jamais rendre parfaitement la physionomie et la vie du Congrès. Il sera cependant aussi complet que possible, embrassant dans son cadre les travaux de la préparation et ceux des Assises eucharistiques.

Pour plus de clarté, nous divisons ce Compte-rendu en cinq parties bien distinctes :

1° La préparation ou les prodromes du Congrès;

2° Les différentes cérémonies religieuses du Congrès;

3° Les Assemblées générales;

4° Les travaux des Sections;

5° La Procession et la clôture du Congrès.

Que ces pages, comme le Congrès lui-même dont elles racontent l'histoire, soient exclusivement et à jamais à la gloire du

TRÈS SAINT-SACREMENT !

LISTE

DES SOUSCRIPTEURS.

LISTE DES SOUSCRIPTEURS.

MM.

Abbé primat (R^me^ Père) de l'abbaye de Maredsous.
Abbaye de Maredsous.
Abbeloos (Mgr), recteur honoraire de l'université de Louvain.
ABBET, Jules-Maurice (Mgr), R^me^ Évêque de Sion (Suisse).
Absil, E., curé, à Cens (Champlon).
Adam, A., professeur au petit séminaire de Bastogne.
Adam, aumônier, à Champion (Namur).
Adam, Gabrielle, à Givet.
Adam (Mme), à Flawinnes.
Adam, curé, à Straimont (Neufchâteau).
Adams, curé-doyen, à Turnhout.
Adnet, curé, à Paliseul.
Adolphe (Rév. Père), gardien des Capucins, rue des Capucins, à Enghien.
Adriaenssen, M.-L., aumônier de la garnison, rue Blondeau, 10, à Namur.
Adriansen (l'abbé), directeur du collège de Gheel.
Aengeneynd, Hélène, à Geldern.
Aerts (Mgr), prélat domestique, doyen émérite du Chapitre métropolitain, rue des Vaches, 54, à Malines.
Aerts-Vrancken, J.-B., Vieux Marché au blé, 42, à Anvers.
Aigret, Joseph, à Liège.
Aigret (Mme), à
Alaime, J.-B., instituteur, à Pondrôme.
Alardo, J.-B. (l'abbé), inspecteur diocésain, rue Grande, 139, à Dinant.
Albéric (Rév. Père), couvent des Pères Cisterciens, à Marteau-Feuillen (Yvoir).
Albériens, A., à Westvleteren (Courtrai).
Alexandre, Louis, curé, à Mesnil-Saint-Blaise.
Alexandre, curé, à Robelmont (Virton).
Allard, Gustave, juge de paix, à Florennes.
Allard-Fallon (Mme), à Florennes.
Allard (Mme), au château de Colouster (Tilff).
Allard, Maria, à Baileux (Bourlers).
Alphonse (Frère), directeur des Frères, rue de Bruxelles, 49, à Namur.
Amand, Ludovic, échevin, château de Bouvignes.

MM.

AMBROISE, A., curé, à Rivière.
AMAURY, Aug., à Lamouline (Libramont).
AMAURY, Victor, à Lamouline (Libramont).
ANCEAU, Paul-Pierre, étudiant en philosophie, à Cerfontaine.
ANCIAUX, Aline, Grand'rue, à Jambe.
ANCIAUX, G., bourgmestre, à Assesse.
ANCION (le Baron), sénateur à Liège.
ANDERNACH (Mlle), rue Mazy, à Jambe.
ANDHUY, J., curé à Villereal (Lot-et-Garonne).
ANDRÉ, J.-B., curé en retraite, à Sombreffe.
ANDRÉ, Amand, curé, à Bouvignes (Dinant).
ANDRÉ, Georges, curé, à Cambron-Casteau (Brugelette).
ANDRÉ Ernest (Mme), rue Bas de la Place, à Namur.
ANDRÉ, Jules, rue de Gravière, à Namur.
ANDRÉ Jules (Mme), rue de Gravière, à Namur.
ANDRÉ, Paul, lieutenant d'artillerie, à Namur.
ANDRÉ Paul (Mme), boulevard d'Omalius, à Namur.
ANDRIANNE, Alphonsine, à Dorinnes.
ANDRIANNE, Marie, à Dorinnes.
ANDRIANNE, Isidore, propriétaire à Hastière-Lavaux.
ANDRIES-RICHARD (Mme), boulevard d'Omalius, à Namur.
ANDRIN, curé, à Sainte-Cécile.
ANTOINE, Albert, professeur au séminaire de Floreffe.
ANTOINE, Ernest, concierge de l'Évêché de Namur.
ANTOINE, M., à Aische-en-Refail.
ANTONIUS (Rév. Père), prieur des Carmes déchaussés, rue de Bruges, 52, à Gand.
APOLLINAIRE (Rév. Père), gardien du couvent des Capucins, à Bruges.
AREND, curé, à Hachy (Habay).
ARNOULD, A., curé, à Herbeumont.
ARNOULD, G.-F., curé, à Franc-Waret (Vezin).
ARNOULD, H., curé, à Hachy (Habay).
ARNOULD, Théophile-Joseph, curé, à Ebly (Neufchâteau).
ARNOULD, L., vicaire à Natoye.
ARNOULD, aumônier au sanatorium, à Mont-de-Godinne.
ARNOULD, Antoine, entrepreneur, rue de Bruxelles, 92, à Namur.
ARNOULD, Léon, agronome, rue du Belvédère, 21, à Salzinnes.
ARNOULD, Fernand, étudiant, rue du Belvédère, 21, Salzinnes.
ARNOULD, Lucie, à Salzinnes.
ARNOULD, Eugène, à Flohimont (Libramont).
AREND, A., professeur au séminaire de Bastogne.
AROUX, rue Saint-André, 13, à Rouen.

MM.

ARTOISENET (Mme), à Meux.
ARTOYSENET (Mlle), rue Godefroid, à Namur.
ARQUIM, à Namur.
ASTROOM, curé-doyen, à Thourout.
ATHANASE (Rév. P.), couvent des Cisterciens, à Marteau-Feuillen (Yvoir).
ATTOUT, Alexandre, négociant, à Andenne.
ATTOUT, Eugène, à Florennes.
ATTOUT, Mélanie, à Florennes.
ATTOUT, Lucien, négociant, à Mettet.
ATTOUT-VAN CUTSEM, rue de Fer, 64, à Namur.
ATTOUT (Mme), rue de Fer, à Namur.
ATTOUT (Mlle), à Namur.
ATTOUT (Mlle), à Namur.
ABINET, Henri, curé-doyen, à Nassogne.
AUGENOT, Félix, juge, rue de Namur, 4, à Huy.
AUGER, président au Séminaire de Bonne-Espérance.
AUSSEMS, Isidore, à Gembloux.

BABUSIAUX, Victor, à Binche.
BACLIN, Arthur, notaire, à Laroche.
BAER, à Sapbaet lez-Karlsruhe (Grand-Duché de Luxembourg)
BAERT, curé à Becelaere (Gheluwelt) Flandre Occidentale.
BAILIR (Mlle), à Franchimont.
BAILLOUX, Fernand, curé à Sart-Custinne (Gedinne).
BAILLY, de Saint-Vincent-de-Paul, assomptioniste, à Paris.
BAILLY, curé, à Bertogne (Bastogne).
BAILLY, instituteur, à Faulx (Mozet).
BAISIR, Auguste, curé, à Olloy.
BAISIR, Albert, curé, à Vitrival (Fosses).
BAISIR, Auguste-L., curé, à Franchimont (Villers-le-Gambon).
BAISIR, Louis, à Franchimont (Villers-le-Gambon).
BAIVY, docteur en médecine, à Namur.
BAIWIR, Joséphine.
BALDAUF (Mlle), rue Sainte-Gudule, 25, à Bruxelles.
BALESSON (Mme), à Mortain (Manche).
BALON-PERIN, brasseur, avenue de La Plante, 35, à Namur.
BALTER, curé, à Tintange (Martelange).
BALTHASAR, Joseph, vicaire, à Blaimont (Hastière).
BAONVILLE, Théophile, curé, à Hives (Laroche).
BAQUET, Nestor, curé, à Champion.
BAQUET (Mlle), rue de l'Ange, à Namur.

MM.

BARBAZON-COGNIAUX, négociant, à Florenville.
BARBAZON, J., boulanger, à Offagne (Paliseul).
BARBAZON, J., à Offagne (Paliseul).
BARBEDETTE, Joseph, directeur de l'Orphelinat Sainte-Anne à Le Bestin (Grupont).
BARBIER, Victor, chanoine honoraire, rue Pepin, 42, à Namur.
BARBIER, Léon, curé, à Celles-sur-Lesse.
BARBIER, Auguste, boulevard de la Fleur de Lys, 18, à Nivelles.
BARBIER, Joseph, boulevard de la Fleur de Lys, à Nivelles.
BARBIER, Hélène, boulevard de la Fleur de Lys, à Nivelles.
BARBIER, Victor, à Chaumont (Florennes).
BARBIER, Blanche, rue Dodane, 9, à Namur.
BARBIEUX, curé, à Lodelinsart.
BARÉ, Joseph, curé-doyen, à Walcourt.
BARÉ, Ferdinand, vicaire à Vodecée (Villers-le-Gambon).
BARÉ, Jonas, greffier, à Wellin.
BARÉ, Jos., à Balâtre.
BARON, P.-J.-G., curé, à Epieds, par Château-Thierry (Aisne-France).
BARTHÉLEMY, P., curé-doyen émérite, rue du Jardin Botanique, 6, à Liège.
BARTHÉLEMY, E., instituteur, à Gérin (Dinant).
BARTIAUX, Alphonse, receveur communal, à Poupehan (Bouillon).
BARVAUX, Joseph, négociant, à Jemeppe (Marche).
BASEIGNE, Edg., à Gembloux.
BASEIL (Mme veuve), à Virton.
BASEIL, Victor-Joseph, étudiant à l'Université de Louvain, rue Notre-Dame, à Gembloux.
BASIAUX, curé, à Porcheresse (Haut-Fays).
BASQUÉ, P., rue Bois l'Évêque, 31, à Liège.
BASTEYNS, M., à Loyers.
BASTIN-LEFEBVRE, notaire, échevin, place du Trieu des Bois, à Fontaine-l'Évêque.
BASTIN, Marie, à Salzinnes.
BASTIN, Léonie, rentière, rue Courte joie, 36, à Ciney.
BASTIN, instituteur, à Jemelle.
BASTIN, à Houffalize.
BASTIN, Pierre, industriel, à Roubaix (France).
BATAILLE, directeur, à Jolimont (Haine-Saint-Pierre).
BAUCHAU, Armand, boulevard du Nord, 1, à Namur.
BAUCHAU (Mlle), boulevard du Nord, 1, à Namur.
BAUCHAU, Madeleine, à Anhée.
BAUCHAU, J., rue Saint-Joseph, 7, à Anvers.
BAUDEL, Marie, rue du Tir, 6, à Béthune (Pas-de-Calais), France.

MM.

Baudes, vicaire de Saint-Jacques et de Saint-Christophe, à Paris.
Baudhuin, aumônier, à Champion.
Baudhuin, aumônier, rue Fumal, à Namur.
Baudhuin, docteur en médecine, rue Godefroid, à Namur.
Baudhuin, Edmond, docteur, rue Borgniet, 7, à Namur.
Baudhuin, conseiller provincial, à Jennevaux.
Baudine, J.-B., curé, à Romedenne (Surice).
Baudoin, fermier, à Haversin.
Baudouin, curé, à Petigny (Couvin).
Baudouin, professeur à l'Athénée royal de Chimay.
Baudouin (Mme), à Suarlée.
Baudouin, Adèle, à Chimay.
Bauduin, curé, à Haute-Rivière (Ardennes) France.
Bauduin (Mme), à Couvin.
Baugnée, A., curé, à Saint-Gérard.
Baugniet (Mme), à Perwez (Brabant).
Baulard, J.-B., curé, à Fratin (Etalle).
Bauloye, avocat, rue du Collège, Namur.
Baune, J., instituteur, à Neufchâteau (Luxembourg).
Baus, Marie, rue de Lille, 76, à Ypres.
Baussart, L., curé, à Chavanne-Harsin (Marche).
Bauthier, Adèle, à Braine-le-Château.
Bautus, chanoine, rue Simonis, 17, à Bruxelles.
Bauwens, Franz, curé, à Petit-Sinay (Stekene).
Bayenet, clerc-chantre, à Villers-le-Gambon.
Bayonnet, C., curé, à Ave (Wellin).
Bayonnez, Marie, à Mazée (Vierves).
Bayot (l'abbé), à Crécy-sur-Serre (France).
Bayot, Séraphin, curé, à Haversin.
Bayot, Joseph, avocat, à Senzeilles.
Bazin, M. (Mme), à Mesnil-Saint-Firmin (Oise) France.
Beauduin, aumônier du travail, à Seraing.
Beaulieu, Marie-Louise, boulevard de Diest, 16, à Louvain.
Beauloye, Albert, curé, à Purnode, par Yvoir.
Beauloye, Em. (l'abbé), professeur, à Aisemont (Fosses).
Beauloye (Mlle), à Velaine-sur-Sambre.
Beauraing, Joséphine, au château de Weillen (Falaën).
Beauthier (Mme), rue de la Concorde, à Bruxelles.
Beauthier, Julia, rue de la Concorde, à Bruxelles.
Beauthier, Mathilde, rue de la Concorde, à Bruxelles.
Beauvais, chanoine, rue du Navet, 27, à Anvers.
Bechet, Louis, négociant, à Vielsalm.

MM.

BECHET, Ernestine, négociante, à Vielsalm.
BECHET, Alphonse, négociant, à Laroche.
BECK, Jules, rue Alexandre III, à Dunkerque.
BECKER, L., professeur au collège du Saint-Esprit, rue de Namur, à Louvain.
BECKER, Jules, professeur, rue Vilquin, 26, Schaerbeek.
BECKER (l'abbé), professeur au collège Saint-Joseph, à Virton.
BECKERS, L., notaire, conseiller provincial, place Saint-Jacques, 10, à Louvain.
BECKERS, curé, à Zorle-Parwijs (Westerloo).
BECKX, F., vicaire de Saint-Servais, rue Otto-Vénius, 9, à Schaerbeek.
BECQUAERT, Marie, rue du Collège, à Châtelet.
BECQUEVORT, A., curé, à Lonzée.
BECQUEVORT, Gustave, curé, à Spontin.
BEDORET, Georges, à Gembloux (Pinteville).
BEELTS, Marché au Blé, 21, à Anvers.
BEEVIS (R^me^ Père Abbé Dom André), abbaye de Val-Dieu (Aubel).
BEGUIN, Eugène, curé retraité, à Sovimont (Floreffe).
BEGUIN, curé, à Houdremont.
BEGUIN, vicaire, à Saint-Hubert.
BEGUIN, M., vicaire, à Cortil-Wodon.
BEHR (Mlle la baronne), rue de la Charité, 18, à Bruxelles.
BELDE, préfet des études, au collège Saint-Joseph, à Virton.
BELIÈVRE, Ch.-F., curé, à Flamierge (Bastogne).
BELLEFROID, ingénieur, Grand'Rue, à Jambe.
BELLEFROID (Mme), à Jambe.
BELLEMANS, rue du Palais, 24, à Anvers.
BELLEMANS, L., Marché aux Œufs, 12, à Anvers.
BELLOT, J.-J.-B., curé, à Biesme (Namur).
BELNI (Rév. Père), missionnaire, Notre-Dame du Chêne, Le Mans.
BELPAIRE, F., avenue du Margrave, 48, à Anvers.
BELPAIRE, Marie, Markgravelei, 131, à Anvers.
BENAR, cour Vitton, Lyon.
BÉNÉDICTINS (Rév. Pères), à Wal ay-Ohey.
BÉNÉDIX, Joseph, commissaire-voyer, à Florennes.
BENNON, à Bruxelles.
BENTEIN, Émile, professeur au petit séminaire de Saint-Trond.
BENZLER, Willibrord (Mgr), évêque de Metz.
BERCE-HETTICH, à Gembloux.
BERENS, doyen retraité, hôpital Saint-Joseph, à Arlon.
BERENS, J.-B., curé, à Tontelange (Attert).
BERGER, abbé retraité, à Ciney.

MM.

BERQUET, Julie, à Hamipré (Neufchâteau).
BERLIARD (Rév. Père), supérieur de l'école apostolique des Pères Maristes, à Differt (Messancy).
BERLEMONT, Alex., greffier à la Cour d'appel, rue Bosquet, 12, à Saint-Gilles-Bruxelles.
BERLIÈRE (Mme), à Gosselies.
BERLINCHAMPS, meunier, à Falisolle.
BERNARD, Walter (l'abbé), surveillant à l'institut Saint-Louis, rue Pepin, à Namur.
BERNET, J.-B., à Villers-le-Gambon.
BERNHARD, assomptionniste, à Rome.
BERTRAND, curé, à Baronville.
BERTRAND, curé, à Ernage.
BERTRAND, Al., curé, à Dhuy (Leuze-Longchamps).
BERTRAND, Arthur, curé à Bande (Nassogne).
BERTRAND, Fortunat, professeur au collège de Bellevue, à Villers-sur-Semois (Marbehan).
BERTRAND, vicaire, à Andenne.
BERTRAND, directeur de la prison de Namur.
BERTRAND, A., fils, chaussée d'Alsemberg, 251, à Forest (Bruxelles).
BERTRAND, L., rue Crespel, 9, à Bruxelles.
BERTRAND, Fernand, à Montigny-sur-Sambre.
BERTRAND, Hortense, à Gérin.
BERTRAND, Nathalie, à Gérin.
BETEILLE, aumônier, à Neuilly.
BETEN, Fr.-X., curé-doyen, à Boom.
BETHUNE, archidiacre, rue d'Argent, 40, à Bruges.
BETHUNE, Louis (le baron), membre de la Chambre des Représentants, à Alost.
BEUVENS, curé de Saint-Pierre, à Huy.
BEUZARD, curé, à Grupont.
BEUZARD, Édouard, instituteur, à Purnode.
BEYENS-GERLAC, Norbert, bourgmestre, Meerhout.
BIADELOO, Émilie, à Gheel.
BIEBUYCK, Alb., avocat, à Bruxelles.
BIES, D., curé, à Habergy (Messancy).
BIESWEL, Léopold, à Furnes.
BIET, Ch., curé, à Guirsch (Arlon).
BILANDE, H., curé, aux Boscailles.
BILLAUX, Edmond, employé, rue Saint-Gabriel, 53, Saint-Maurice (Lille).
BILLAUX-GROSSÉ, fabricant, place Sainte-Gudule, 23, à Bruxelles.
BILLE, A., professeur à l'Institut Saint-Louis, rue Pepin, à Namur.

MM.

Bilocq, professeur au collège Saint-Joseph, à Virton.
Bilquin, Charles, curé, à Hemptinne (Philippeville).
Binamé, Aline, rentière, rue de l'Évêché, 8, Namur.
Binet, aumônier de l'hôpital, rue de l'Hôpital, à Châtelet.
Bister, Jules (Mme), rue Godefroid, à Namur.
Bister (Mlle), à Namur.
Bistrop, Édouard (Mgr The lord), Oscot collège, à Birmingham (Angleterre).
Bival, Irma, rue du Spinoy, à Gosselies.
Biver, curé, à Luxembourg.
Biver, Hector, à Saint-Gobain (Aisne).
Bivort, C., curé, à Vieux-Campinaire (Fleurus).
Bivort, de Le Sandée, au Château de Roisin.
Bivort, Léon, au château de Walgraffe (Profondeville).
Blaimont, Victor, banquier, à Fosses.
Blancquart (l'abbé), à Lokeren.
Blanke, Joseph, avocat, rue Godefroid, à Namur.
Blanjean, à Petit-Rechain.
Bleenet, Émile, fermier, à Hargimont (Marloie).
Bleret, Léopold, curé, à Hatrival (Saint-Hubert).
Blerot, Adrien e, négociante, à Bastogne.
Blochoux-Delcour, fabricant d'huiles, rue Beaudouin Pierre, à Huy.
Blondiau, Louis, chanoine honoraire, professeur au Grand Séminaire de Namur.
Blouard, instituteur communal, à Samson (Namèche).
Bobon, au Collège Saint-Joseph, à Virton.
Boccart, Em. (Mme), à Mettet.
Bodart, E.-J., curé-doyen, à Havelange.
Bodart, aumônier, rue de Gembloux, 172, à Saint-Servais.
Bodart, Ch., curé, à Matagne-la-Grande.
Bodart, Gustave, secrétaire communal, à Namèche.
Bodart, fermier, à Hemptinne (Philippeville).
Bodart, Ch., employé, rue Boulette, 48, à Beuzet.
Bodart, Joseph, étudiant, à Oret (Mettet).
Bodart (le chanoine), à Rome.
Bodson (l'abbé), à Spa.
Bodson, Alphonse, curé, à Bourcy.
Bodson, Constant, curé, à Meix-devant-Virton.
Bodson, J.-B., cirier, rue de Fer, 15, à Namur.
Bodson-Lhermite, place d'Armes, à Namur.
Bodson, Octave, négociant, rue Fouarge, 7, Huy.
Bodson, Victoire, à Hotton-Melreux (Luxembourg).

MM.

Bodson, Armand, instituteur, à Izier (Bomal-sur-Ourthe).
Boet, Aug., curé, à Poupehan (Corbion).
Boet, Camille, cultivateur, à Acremont (Jéhonville).
Boever, curé, à Devantave (Marcour).
Boever, docteur à Laroche (Luxembourg).
Boever, Victor, à Bastogne.
Boex, Jean, négociant, à Eindhoven (Hollande).
Boigelot, professeur, à La Plante (Namur).
Boissonnet, directeur spirituel du Collège Sainte-Marie, à (France).
Boldrini, H., banquier, à Florennes.
Boldrini (Mme), à Florennes.
Bollen, curé, à Velm-lez Saint-Trond.
Bollens (l'abbé), chaussée de Gand, 61, à Molenbeek (Bruxelles).
Boly, Joseph, à Les Tombes (Faulx).
Bonamis, conducteur principal des ponts et chaussées, Grand'rue, à Jambe.
Bonaventure (Rév. Père), à Moustier-sur-Sambre.
Bonhomme (l'abbé), à Herve (Province de Liège).
Bouqué, Fél. (l'Abbé), professeur au collège de Grammont.
Bouqué (Mme), rue Jean Breydel, 15, à Gand.
Bouny, P., professeur à l'école moyenne, à Fagnolles (Mariembourg).
Bouquerel (l'abbé), à Épinay-sur-Seine (France).
Bourdeau, Henri, pharmacien, rue de la Régence, 21, à Soignies.
Bourdillon, Édouard, horloger-bijoutier, rue de l'Ang·, 57, à Namur.
Bourdillon, Marie, négociante, rue de l'Ange, 99, à Namur.
Bourgaux, Sylvain, curé de Saint-Lambert, à Libersart (Grand-Leez).
Bourgeois, vicaire, rue de Waumen, à Diximude.
Bourgeois, Anna, à Montmedy.
Bourguignon, François (l'abbé), à Seron-Forville.
Bourguignon, vicaire de Notre-Dame, à Huy.
Bourguignon, notaire, à Marche.
Bourgois-De Meunijken, Valère, quai Saint-Brice, 15, à Tournai.
Bournonville, Joseph, curé, à Franière.
Bournonville, propriétaire, rue de Virton, 111, à Arlon.
Boursoit, H., curé, à Gerin (Dinant).
Boutens, apotheker, Zuidstraat, 7, à Roulers.
Bouters, Jean-Marie, vicaire, place de la Commune, à Hemixem.
Bouttiau, curé, à Marchienne-au-Pont.
Bouvez, inspecteur des postes, rue de Longlier, à Neufchâteau (Lux.).
Bouvier-Anciaux (Mme), à Jambes.
Bouvier, Georges, à Boneffe.
Bouvier (Mme), à Boneffe

MM.

Boverouelle, architecte provincial, rue Grandgagnage, à Namur.
Bovo, curé de Saint-Jean, à Luxembourg.
Brabant. Jules, membre de la Chambre des représentants, à Perwez-le-Marché.
Brabant, Jeanne, à Namur.
Brabant (l'abbé), à Liège.
Brabant, Louise, Grand'rue, à Jambe.
Braffart, Ernest, cultivateur, à Montquintin.
Braffort, B., curé, à Suxy (Jamoigne).
Braibant, Marie, rue de la Prévoyance, 9, à Salzinnes.
Braillard, G. (abbé). supérieur de la Madeleine, rue Canihac, 5, à Bordeaux (France).
Bonjean, curé, à Hastière.
Bounameaux, Léon, industriel, conseiller provincial, à Forrières.
Bounameaux, Gustave, à Jemelle.
Bonnet, A.-J., curé, à Trazegnies.
Bonnet, J.-B., vicaire, rue Caliseaux, 13, à Lodelinsart.
Bonneville, Jules, curé, à Pottes (Celles).
Boon, L., chanoine-visiteur des communautés religieuses, rue de la Blanchisserie, 4, à Malines.
Boone, Léonce, curé-doyen, à Uccle.
Boonen, Marie, château de Bierbais (Mont-Saint-Guibert).
Boquet, commandant au 1er lanciers, à Namur.
Boquet (Mme), à Namur.
Bordoux, représentant, à Verviers.
Borgnet, Modeste, curé, à Lesve (Fosses).
Borgniet, P., curé, à Tongrinne (Sombreffe).
Borgniet, Victor, curé, à Chenogne-lez-Sibret.
Borlée, Émile, avocat, Boulevard Cauchy, 7, Namur.
Borlée-Gerard (Mme), Boulevard Léopold, Namur.
Borreman, Alb., rue du Progrès, 13, à Alost.
Bosquet, Georges, à Rhisnes.
Bosquet (Mme), à Rhisnes.
Bosquet, Marie, à Rhisnes.
Botin, Octave, curé, à Romerée (Surice).
Botton, Th., cure de Sart-en-Fagne (Villers-le-Gambon).
Botton, Florent, fermier, à Loyers.
Botton, Xavier, à Corbion (Leignon).
Bouchat, prosecrétaire de l'Évêché, Avenue de Salzinnes, à Namur.
Bouchat, Laurent-Jules, curé, à Villers-le-Gambon.
Bouchat, à Villers-le-Gambon.
Bouchat, Hyacinthe, géomètre du cadastre, à Bouvignes (Dinant).

MM.

Bouchat, Georges (l'abbé), étudiant en philosophie et lettres, à Bouvignes (Dinant).
Bouchat (Mlle), à Assesse.
Bouchat (Mlle), à Maizeret.
Bouchequet, L. (l'abbé), à Meux (Saint-Denis-Bovesse).
Boucher, Désirée, à Morville.
Bouffioulx (Mme), à Sart-en-Fagne.
Boulaert, vicaire, à Boussalle (Andenne).
Boulanger, H. (Mme veuve), rue Saint-Jacques, 27, Namur.
Boulat, vicaire, à Tarascon.
Boulers, vicaire, à
Boulvain, vicaire, à Aiseau (Sainte-Marie-d'Oignies).
Braine, instituteur, à Cetturu (Houffalize).
Brasselet, à Namur.
Brasseur, F., aumônier des Frères de Carlsbourg.
Brasseur (Mme), à Marche.
Brasseur, Antoinette, rue du Collège, à Namur.
Brasseur, Paul, à Merelbeke.
Braun, Alexandre, sénateur, rue du Prince royal, 102, à Bruxelles.
Braun (Mme), rue du Prince royal, 102, Bruxelles.
Braun (Mlle), rue du Prince royal, 102, Bruxelles.
Braun (Mlle), rue du Prince royal, 102, Bruxelles.
Bravais (Rév. Père).
Bray, curé, à Bourseigne-Neuve (Gedinne).
Bray, N.-J., curé, à Corbion (Bouillon).
Brech, Anna, à Namur.
Bremen (l'abbé), à Solre-Saint-Géry.
Breuls, Célina, rue Hors-Château, 31, Liège.
Bribosia (Mme), rue Blondeau, à Namur.
Bribosia, Julie, rue Blondeau, à Namur.
Bribosia, Georgina, rue Blondeau, à Namur.
Bribosia, Henri, avocat, échevin, rue Godefroid, à Namur.
Bribosia, Ferdinand, docteur en droit, secrétaire particulier de M. le Gouverneur du Luxembourg, à Arlon.
Bribosia, Alfred, étudiant, boulevard Cauchy, à Namur.
Bribosia, Xavier, docteur en droit, rue Blondeau, à Namur.
Bribosia, Félix, docteur en droit, rue Blondeau, à Namur.
Bribosia, Joseph, avocat, à Dinant.
Brichard, G., curé, à Le Mazy.
Briers, Amédée, propriétaire, rue de Maestricht, Hasselt.
Brifaut-Valentin, rue de Stassart, 131, à Bruxelles.
Brifaut-Valentin (Mme), rue de Stassart, 131, à Bruxelles.

MM.

BRINKMANN (l'abbé), à Liège.
BRINTET, chanoine-aumônier au collège d'Autun (Seine-et-Oise).
BRIQUET, X., inspecteur de l'enseignement primaire, rue Ernotte, à Saint-Servais.
BRIQUET, docteur en médecine, à Gonrieux.
BRISBOIS (Mme veuve), à Izier (Bomal).
BRIVES, Clément, prêtre retraité, à Mirepoix (Ariège) France.
BROHÉE, (l'abbé), chaussée de Waterloo, Namur.
BROHÉE, Hilaire, inspecteur principal de l'enseignement primaire, chaussée de Waterloo, 90, à Saint-Servais (Namur).
BROLET, Désiré, cultivateur, à Sainte-Marie (Wideumont).
BROLET (Mme veuve), à Sainte-Marie (Neufchâteau).
BRONSGEEST (l'abbé), professeur à l'école normale de Huy.
BROSENS (Mlle), rue de la Loutre, 22, à Turnhout.
BROSENS, Louise, rue de la Loutre, 22, à Turnhout.
BROSTEAUX, curé, à Orchimont.
BROSTEAUX, industriel, à Onoz-lez-Mazy.
BRUGGEMANS, Joseph, instituteur, à Achêne (Ciney).
BRUNEEL-DE MONTPELLIER, au château de Kemmel (Ypres).
BRUNEEL-DE MONTPELLIER (Mme), au château de Kemmel (Ypres).
BRUNEEL, Hubert, écuyer, au château de Vedrin.
BRUNET (Mlle), rue Nicolo, 10, Passy-Paris.
BRUYER, curé, à Dave.
BRUYR, Jean, curé, à Buzet (Floreffe).
BRUZETTO, Aloïs, chaussée d'Alsemberg, 357, à Uccle.
BUCHET, Al., bourgmestre, à Romerée (Surice).
BUELENS, F., curé du Sacré-Cœur, rue du Noyer, 14, à Bruxelles.
BUREAU (Mme), à Viesville.
BURNAY (Mme), à Liège.
BURNET (Mme veuve), à Bertrix.
BURNIAUX, Henri, industriel, à Surice.
BURNIAUX, Stanislas, industriel, à Surice.
BURTON, Louis, curé, à Ortho.
BURTON, Édouard, quai de la Meuse, à Dinant.
BURTON, Amélie, promenade de Meuse, à Dinant.
BURY, H., curé doyen, à Ellezelles (Hainaut).
BUTAYE, Achille, capitaine au 1er lanciers, rue de Bruxelles, 9, à Namur.
BUYDENS-COLLIGNON (Mme veuve), rue Grandgagnage, à Namur.
BUYLE, Gustave, hôtelier, place Saint-Aubain, à Namur.
BUZIN, curé, à Somain (Nord).
BYL, Oscar, secrétaire de Mgr l'Évêque de Gand, petite rue de l'Hôpital, 4, à Gand.

MM.

Cabareau, Louis, rue de Bruxelles, 54, à Namur.
Cabeau, J., curé, à Chaumont (Florennes).
Cabeau-Cador, F., négociant, à Saint-Servais (Namur).
Cabissol (Mme), rue Fontange, 25, à Marseille.
Cabu, curé, à Dorinne.
Cabuy, F., vicaire, à Sainte-Croix, Ixelles.
Cade, Louis, prêtre, rue Sainte-Catherine, 19, à Avignon (Vaucluse).
Cadoux (l'abbé), à Beugnon (Yonne).
Caers, Eug., curé, Woortkapel, Westerloo.
Cacymaex, F., curé, à Vosselaer (Turnhout).
Caffrey (l'abbé), à , Angleterre.
Caganus, rue Émile Cuvelier, 11, à Namur.
Cahay, A.-J., curé, à Bœur (Bourcy).
Calewaert, G., industriel, rue de Bréda, 15, Courtrai.
Calippe, Ch. (l'abbé), représentant Mgr l'Évêque d'Amiens, rue Boucher de Perthes, 21bis, à Amiens.
Callewaert, C., directeur du Grand Séminaire, à Bruges.
Calon, P., rue d'Hauteville, 53, à Paris.
Cambier, curé-doyen, à Gosselies.
Cambier, Ch., curé de Saint-Éloy, rue du Presbytère, à Charleroi.
Cambier, Maurice, étudiant, à Binche.
Cambier, Maurice, rue de l'Hôpital, 15, à Charleroi.
Cambier, Georges, étudiant, à Binche.
Cambier, Fernand, étudiant, à Binche.
Cameron, Andrew, Barsi Road-Sangola, Sholapur district, South Maharroto Country India.
Cammaert, J. (Mlle), Kasteelstraat, 77, à Bornhem.
Canal, Marie,
Canivet, notaire, à Fauvillers.
Cantineau Valère (Chanoine), rue des Choraux, 5, Tournai.
Capelle-Bouché (Mme), rue Saint-Aubain, Namur.
Capelle, Léon, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire, rue Juste Lipse, 60, à Bruxelles.
Capelle, Henri, ingénieur, inspecteur du travail, boulevard Cauchy, à Namur.
Capelle, Henri (Mme), boulevard Cauchy, à Namur.
Capelle (l'abbé), à Durnal (Dinant).
Capelle, Joseph, étudiant, à Floreffe.
Capelle (Mme), boulevard d'Omalius, à Namur.
Capelle (Mlle), boulevard d'Omalius, à Namur.
Capelle, Jean, boulevard d'Omalius, à Namur.
Capelle, Paul (l'abbé), Collège belge, Via del Quirinale, 26, Rome.

MM.

CAPELLE, Auguste, Houte Gesves, Assesse.
CAPELLE, L., curé à Serinchamps (Haversin).
CAPELLE, Laure, rue de Dave, 14, à Jambe.
CAPELLE, à Charleroi.
CAPELLE, Marie, à Marche.
CAPPAERT, F., aumônier, rue des Cendres, 5, à Bruxelles.
CAPPELLEN-SMOLDERS, commissaire d'arrondissement, à Louvain.
CAPPELLEN, Léon, à Louvain.
CAPRASSE, Edm., commissaire d'arrondissement, à Bastogne.
CAPRONNIER, Alb., architecte, rue de Laeken, à Bruxelles.
CARBONNELLE, Antoine, curé-doyen, à Fontaine-l'Évêque.
CARBONELLE, G. (Mme veuve), Chaussée de Lille, 2, à Tournai.
CARDIAUX (Mme veuve), à Andenne.
CARLY, Jules, juge de paix, à Florenville.
CARLIER, Jules, notaire, conseiller provincial, à Wellin.
CARPENTIER, A., vicaire, à Walhain.
CARTIAUX, L., curé-doyen, à Andenne.
CARTIAUX, Louis, à Jemelle.
CARTON DE WIART, secrétaire de l'Évêché de Northampton, curé, à Olmy-Bucks (Angleterre).
CARTON DE WIART, H., avocat, représentant, à Bruxelles.
CARTUYVELS DE COLLAERT, Paul, château de La Plante.
CARTUYVELS DE COLLAERT, née baronne VAN DER STRAETEN-WAILLET, au château de Blehen (Hannut).
CARTUYVELS DE COLLAERT, Paul (Mme), au château de La Plante (Namur).
CARTUYVELS DE COLLAERT, Ch., officier au 1er lanciers, au château de Bonneville (Sclayn).
CARTUYVELS, Alfred, notaire, à Braives.
CASIER (la baronne), rue Saint-Sauveur, à Gand.
CASIN, Louis, à Grand-Leez.
CASIN, J.-B., secrétaire communal, à Grand-Leez.
CASSART, curé, à Forrières.
CASSART DE FERNELMONT, Max, industriel, à Gembloux.
CASSART, Max, étudiant, à Gembloux.
CASSART, conseiller provincial, rue Grande, 34, à Dinant.
CASTAGNE, Étienne, juge, à Marche.
CASTELLOTE, Salvador (Mgr), évêque de Jaen (Espagne).
CASTIN, curé, à Forges (Chimay).
CAUFRIEZ, Henri, ingénieur des chemins de fer de l'État, rue Léon Castillon, 21, à Arlon.
CAUTERMAN, étudiant, à Gand.
CAWET, P.-J., curé de Saint-Loup, à Namur.

MM.

Cazeaux, Moulin-la-Marche, Orne.
Celis, Gab., boulevard d'Hernesse, 5, à Gand.
Cercelet, curé, à Vencimont (Vonêche).
Ceressia, Jules, pharmacien, rue de l'Ange, 35, à Namur.
Cerfontaine, V., curé, à Rondu (Freux).
Ceulemans, J.-B., vicaire, à Schelle (Saint-Bernard).
Ceulemans (Mlle), à Gosselies.
Chalon, curé, à Évigny (Mézière), France.
Champion, Nicolas, cultivateur, Grand'rue, à Libin.
Chandelon, José (l'abbé), villa Marie-Jeanne, avenue de Tervueren, 347, à Woluwe-Saint-Pierre.
Chansay, Arthur, avocat, rue de Ligne, 3, à Bruxelles.
Chanteloup (Mme), à Cholet (Maine-et-Loire) France.
Chapot, chanoine, Nîmes.
Chappon (l'abbé), à Saint-Symphorien (sur-Oise-Rhône) France.
Chargebœuf, directeur au Séminaire des Missions étrangères, à Bièvres (Seine-et-Oise).
Charlier, vicaire général, rue Fumal, 14, à Namur.
Charlier, J.-J., curé, à Willerzie.
Charlier, M., vicaire, à Gesves (Assesse).
Charlier, Arthur, industriel, rue Mathieu, à Namur.
Charlier (Mlle), rue Mathieu, à Namur.
Charlier (Mme), rue Pepin, 22, à Namur.
Charlotaux (Mme), rue de Bruxelles, 48, à Namur.
Charlotaux, Louise, rue de Bruxelles, 48, à Namur.
Charneux, Alph., au château de Beauraing.
Charneux (Mme), au château de Beauraing.
Charpentier, Ad., curé-doyen, à Virton.
Chartou, vicaire, à Paris.
Chasseur, X., curé, à Natoye.
Chaudérat, Albertine, boulevard Gambetta, 13, à Nismes.
Chavée, J., curé, à Hanret.
Chazel (chanoine), curé de Saint-Léon, à Nancy.
Chéruwier, A., curé, à Gimnée (Doische).
Cheza, M., vicaire, à Virton.
Chleide, H., employé, à Morialmé.
Chobert, J., secrétaire général de l'Université catholique, rue Jacob, 46, à Paris.
Choffray, à Houffalize.
Chomé, Louis, juge de paix, à Seneffe (Hainaut).
Chomé (Mlle), à Charleroi.
Choque, curé, à Dinez (Houffalize).

MM.

Choque, François, instituteur pensionné, à Nassogne.
Christiany (l'abbé), à Salzburg (Lorraine).
Christophe, curé, à Honnay.
Ciriadès, Joseph, professeur de musique, rue Blondeau, à Namur.
Ciselet, curé, à Haut-Fays.
Ciselet, E., employé, rue Saint-Roch, 42, à Marcinelle.
Claes, D., membre de l'Académie royale flamande, rue Henri Blès, à Salzinnes.
Claes, Adrien, avocat, à Salzinnes-Namur.
Claeys, curé de Saint-Nicolas, rue de la Catalogne, 16, Gand.
Claeys, Georges, avocat, rue Léopold, 20, à Courtrai.
Claise, curé, à Bihain.
Claren, L., chaussée de Dinant, à La Plante-Namur.
Classen, vicaire, à Drauffelt (Clervaux).
Claude (l'abbé), à Bastogne.
Claude, Dieudonné, à Rossignol (Marbehan).
Clavier, Hub., curé, à Naomé (Carlsbourg).
Cleda, Florent, comptable à la Royale, rue du Collège, 31, à Châtelet.
Clément, curé-doyen, à Fauvillers.
Clément, H., professeur au séminaire de Bonne-Espérance.
Clément, Marie du Mont-Carmel, aumônier des Carmélites, rue Moncheur, à Andenne.
Clement, A., industriel, à Braine-l'Alleud.
Clerbois, G., curé, à Fagnolles (Mariembourg).
Clère (l'abbé), à Gorcy (France).
Clesse, Joseph (l'abbé), professeur, à Dolhain (Limbourg).
Clesse, Philomène, fermière, à Wembay.
Cleynhens, François, curé de Saint-Joseph, avenue Moretus, 2, à Anvers.
Clobert, L., vicaire, à Grand-Leez.
Close, A.-J., curé, à Andenelle.
Closse (l'abbé), à Vahlen (Lorraine).
Closset, Edm., curé, à Magnée-lez-Fléron.
Closset, Ed. (l'abbé), à Auvelais.
Cluyten, L.-H., curé, à Remersdael (Aubel).
Cnapelquek, Jules (Rév. Père), directeur des Bénédictins, à Poperinghe.
Coeckx, J.-L., curé de Saint-Amand, rue Saint-Norbert, 1, à Anvers.
Coemans, A., rue Laoureux, 50, à Verviers.
Coenraets (le chanoine), prélat de la maison de Sa Sainteté, vice-recteur de l'Université catholique de Louvain.
Colard, H., vicaire, à Walcourt.
Colard, étudiant en théologie, à Meix-devant-Virton.
Colaux, curé, à Grand'Han (Durbuy).

MM.

COLAUX, J., curé retraité, à Jéhonville.
COLBACK, médecin vétérinaire agréé, rue Saint-Gilles, à Saint-Hubert.
COLEAUX, à Floriveaux (Philippeville).
COLIGE, Joseph, étudiant en philosophie, à Courrière.
COLINGE (Mlle), à Péruwelz.
COLLARD, curé, à Martilly (Neufchâteau).
COLLARD, curé, à Winenne.
COLLARD, Adrien, propriétaire, à Bourseigne-Vieille (Gedinne).
COLLARD, Élisa, à Bourseigne-Vieille (Gedinne).
COLLARD-VERHEYDEN, à Paliseul.
COLLARD, Joseph, propriétaire, à Mozet.
COLLARD, L., fabricant d'ornements d'église, à Tintigny.
COLLARD-BELOT, à Jemelle.
COLLART, A., prêtre, rue des Dames-Blanches, 42, à Namur.
COLLE, Joseph, à Jemeppe (Marloie).
COLLE-DELCHAMBRE (Mme), au château de Scry (Mettet).
COLLET, Florent, instituteur, à Gelbressée.
COLLET, Sidonie, à
COLLET, bourgmestre, à Beausaint (Mierchamp).
COLLETTE, Alphonse, rentier, à Grumelange (Martelange).
COLLETTE, Émile, vicaire, à Courtil (Bovigny).
COLLETTE, Robert (Frère), à Val-Dieu (Aubel).
COLLIGNON, Alex., curé, à Hompré (Sibret).
COLLIGNON, Angèle, à Bastogne.
COLLIGNON, Catherine, à Suxy (Neufchâteau).
COLLIGNON, Rosalie, à Suxy (Neufchâteau).
COLLIN, Louis, curé, à Merlemont (Villers-le-Gambon).
COLLIN, L., curé, à Petithan.
COLLIN, Ant., professeur au collège Saint-Joseph, à Virton.
COLLIN-JADOT, greffier, à Marche.
COLLIN-BOULANGER, négociant, à Marche.
COLLIN, Marie, à Bourseigne-Vieille (Gedinne).
COLLINET, Arthur, professeur, à Feluy.
COLLINET, instituteur, à Dave (Jambe).
COLLINET-BOUCHER, à Villers-le-Gambon.
COLLOT, docteur, à Assesse.
COLLOT, Ferdinand, fermier, à Lustin.
COLLOT (Mme), rue de Fer, à Namur.
COLLOT (Mlle), rue de Fer, à Namur.
COLLOT, Ida, à Chaumont (Florennes).
COLLOT (Mlle), Grand'Rue, à Jambe.
COLSON, Max., agent d'assurances, à Sauvenière.

MM.

COMBLIN, G. (Mme veuve), à Tellin.
CÔME, Alb., curé, à Opont.
COMOUTH, Joseph, chaussée de Jette, 544, à Jette.
COMPAYRE, Henri, professeur à Sainte-Barbe, rue des Fossés Saint-Jacques, 23, à Paris.
COMPDTAER, A., professeur au séminaire de Bonne-Espérance.
CONROTTE (le chanoine), avenue de Salzinnes, 7, à Namur.
CONROTTE, Camille, professeur à l'institut Saint-Louis, à Namur.
CONROTTE, V., chapelain, à Glaireuse.
CONROTTE, Edmond, professeur au séminaire de Bastogne.
CONROTTE, à Bellefontaine (Tintigny).
COOREMAN, J., curé de Saint-Jean-Baptiste, à Molenbeek-Saint-Jean.
COPP, Paul, étudiant, à Perwez (Brabant).
COPPÉE, G., curé-doyen, à Boussu-lez-Mons.
COPPÉE, Emma, rue du Collège, à Namur.
COPPENS, Emm. (le baron), à Humain (Aye).
COPPIETERS, Estelle (la douairière), chaussée de Charleroi, 191, Bruxelles.
COPPIN (le chanoine), à Tournai.
COPPIN, U.-J., Directeur de la Charité, rue Defacqz, à Ath.
COPPIN, Joseph, curé, à Gergnon (Villers-sur-Lesse).
COPPIN, curé, à Spy.
COPPIN, curé de Saint-Servais (Namur).
COPPIN, Léon, rue de la Croix, 22, à Namur.
CORBESIER, Adrien, fermier, à Frocour (Éghezée).
CORBIAU, P., curé, à Houyet.
CORCUFF, H., curé, à Chalette-Montargis.
CORDIER, Joseph, curé, à Cortil-Noirmont (Brabant).
COREMANS, J.-C., curé de Saint-Jacques, à Louvain.
CORMAN, curé-doyen, à Seraing-sur-Meuse.
CORNAILLE-RAISON, rue Brûle-Maison, 105, Lille.
CORNEILLE, curé de Saint-Joseph, rue de Fer, à Namur.
CORNEILLE, Victor, rue de Fer, à Namur.
CORNELIUS (Mme), à Virton.
CORNELIS, Guil., curé de Saint-Pierre, à Tirlemont.
CORNET D'ELZIUS DE PEISSANT (le comte), au château du Pont-Brûlé (Vilvorde).
CORNET DE PEISSANT, Charles (le comte), à Blehen (Hannut).
CORNET, Adolphe, curé, à Musson.
CORNEY (Mlle), à Saint-Servais.
CORNIL (Mme), à Gilly (Sart-Hallet).
CORNILLE, Jules, curé, à Jeumont (Nord) France.
CORTHALS, C., curé, à Thielen (Hérenthals).

MM.

Corthals, curé, à Beverst (Bilsen).
Cottin, Émilie, rue de Varennes, 12, à Paris.
Coumans, Guillaume, négociant, rue des Rewes, 2, à Liège.
Coune, curé, à Corswaren.
Coupery de Saint-Georges, P., à Thon (Namèche).
Coupery de Saint-Georges, F. (Mme), à Thon (Namèche).
Coupery de Saint-Georges, Arthur, rue Dewez, 11, à Namur.
Coupery de Saint-Georges (Mme), rue Dewez, 11, à Namur.
Courtois (abbé), au collège Saint-Joseph, à Virton.
Courtois, curé, à Saint-Géry (Chastre).
Courtois, Charles, à Nivelles.
Courtoy, Ernest, docteur, place de la Monnaie, Namur.
Courtoy, E. (Mme), place de la Monnaie, à Namur.
Courtoy, Fernand, place de la Monnaie, à Namur.
Courtoy, Isabelle, place de la Monnaie, à Namur.
Courtoy, Marthe, place de la Monnaie, à Namur.
Courtoy, Marie, place de la Monnaie, à Namur.
Courtoy, Jules, docteur, boulevard Frère-Orban, à Namur.
Courtoy, Jules (Mme), boulevard Frère-Orban, à Namur.
Courtoy, Ferdinand, place Lilon, 29, à Namur.
Courtoy, Juliette, rue de l'Église, à Branchon (Boneffe).
Courtoy, à Vinalmont.
Cousot, Aug., aumônier à l'école des cadets, à Namur.
Cousot, curé, à Cul-des-Sarts (Bruly).
Cousot, G., membre de la Chambre des représentants, à Dinant.
Cousot, L., curé, à Ligny.
Couturiaux, Alph., inspecteur diocésain des œuvres sociales, à Marche.
Couvet, Joseph, secrétaire communal, à Sainte-Marie-Wideumont.
Couvreur, Paul, avenue de Salzinnes, 47, à Namur.
Couvreur, Albert, à Ciney.
Coyet, Valérie, villa de Lilas, Destelbergen (Gand).
Crahay, Marie, rue Léopold, à Louvain.
Craninx (le baron), au château de Volduc (Hamme-Mille).
Craninx (la baronne), au château de Volduc (Hamme-Mille).
Crepin, curé, à Evelette (Ohey).
Crépin, J., vicaire, à Andenne.
Crepin, Louise, rue Jacquet, à Rochefort.
Crets, J.-C. (Mgr), Rme abbé de l'Abbaye d'Averbode.
Crèvecœur, Jules, négociant, chaussée d'Ixelles, 94, Bruxelles.
Crevits, A., bourgmestre, à Woumen (Dixmude).
Crockaert, Henri, étudiant, rue des Deux-Églises, à Bruxelles.
Croix, Auguste, cultivateur, à Sart-Jéhonville.

MM.

Crombé, curé, à Lebbeke.
Crombé, aumônier à la maison flamande, à Paris.
Crooy, Amédée (abbé), institut Saint-Louis, rue des Marais, à Bruxelles.
Crousse, Directeur du collège de Saint-Joseph, à Virton.
Crousse, L., pharmacien, à Tamines.
Crucifix, à Han-sur-Lesse.
Culot, Martin, curé, à Heer.
Cumont (Mme), à Wanlin.
Cupper, J., architecte provincial, à Bastogne.
Cuvelier (le chanoine), chaussée de Tervueren, 8, à Malines.
Cuvelier, J.-B., rue Gerard, Cinquantenaire, 43, à Etterbeek (Bruxelles).
Cuvelier, Pierre, à Jemelle.
Cuvelier, Clara, à Florenville.
Cuvelier, Marie, à Florenville.
Cuypers-Storm (Mme), château d'Annexeville, Ginneken, par Breda.
Cyrille, Prieur des Carmes déchaussés, avenue de la Toison d'Or, 46, à Bruxelles.

Daamen, Louis, à Tilbourg (Hollande).
Dachet, à Andenne.
Dachet (Mme), à Andenne.
Dachelet, curé, à Mortehan.
Dacosse, Eugène, vicaire de Saint-Joseph, rue de l'Ange, 65, à Namur.
Dacosse, professeur au Collège Saint-Joseph, à Virton.
Dacosse, Dieudonné, industriel, à Leuze-Longchamps.
Dagonnier, A., aumônier, à Grand-Halleux.
d'Ahérée (le baron), au château de Wagnée (Assesse).
Daiche, Joseph, professeur, rue de Gembloux, à Saint-Servais.
Daine, J., curé, à Saint-Médard.
Daix, Émile, à Sclayn.
d'Alcantara, Adhemar (le comte), à Lembecq.
Dalle, Ferdinand, vicaire, rue Mazy, 12, à Jambes.
Dalle, Marie, rue Mazy, à Jambes.
Dalle, Anna, rue Mazy, à Jambes.
Dalle, Nicolas, curé, à Tenneville (Baconfoy).
Dallemagne, Jules, député, à Angleur.
Dallemagne, Guillaume, rue d'Archis, 35, à Liège.
Dallemagne (Mlle), rue du Séminaire, à Namur.
Dallemagne (Mlle), rue du Séminaire, à Namur.
Damien, L., curé, à Ucimont (Noirefontaine).
Damiens, étudiant en théologie, rue Vautier, 55, à Ixelles.

MM.

Damoiseaux, F., curé, à Amberloup.
Daniels (l'abbé), au château de Vogelsank.
d'Anly (Mme), à Paris.
Dantinne, avocat, rue Notre-Dame, à Namur.
Daoust (Mme), avenue de la Toison d'or, 111, à Bruxelles.
Daras, Ant., curé, à Marloie.
Daras, F., curé, à Erpion par Silenrieux.
Darche, Th., curé, à Namèche.
d'Aremberg, Antoine (Mgr le prince), à Marche-les-Dames.
d'Aremberg, Philippe (Mgr le prince), chanoine de la Cathédrale d'Eichstadt en Bavière, chanoine honoraire de la Cathédrale de Namur, à Marche-les-Dames.
d'Aremberg, Pauline (S. A. S. Mme la princesse), à Marche-les-Dames.
Daris, Joseph (le chanoine), rue des Prémontrés, 40, à Liège.
Daron, Paul, rentier, avenue de Salzinnes, 22, Namur.
Daron, Paul (Mme), avenue de Salzinnes, à Namur.
Darrigade (la comtesse), au château de Boneffe.
Dartevelle, Alf., vicaire, à Gosselies.
Dasnois, Daniel, cultivateur, à Bertrix.
Dassonville (Mlle), à La Plante.
Dassy, Émile, secrétaire de l'œuvre de Saint-Paul, avenue d'Auderghem, 190, à Bruxelles.
d'Astorg (le comte), au château de Moulins-Neufs-Lavau (Yonne) France.
Daube, curé, à Hanzinelle (Hanzinnes).
Daube-Demine (Mme), à Ligny.
d'Aubergeon (la marquise), à Saint-Romain (Loth-et-Garonne).
Daubioul (Mme), à Marche-les-Dames.
Daublain, Achille, brasseur, à Sivry (Hainaut).
Daublain, Joseph, curé, à Senzeilles (Cerfontaine).
Daublain, Marie, à Senzeilles (Cerfontaine).
Daubresse, Eugène, rue Émile Cuvelier, à Namur.
Daubresse, Léonie, rue Émile Cuvelier, à Namur.
Daury (Mlle), à Ciney.
Dausogne, H., menuisier, à Bierwart.
Dautrebande, Fernand, à Biesmes (Namur).
Dautrebande, A., curé, à Montplainchamp.
Dauvin, C., aumônier des Carmélites, à Mont-sur-Marchienne.
Dave, Alphonse, rue des Stations, 1, à Ciney.
David de Lossy (la douairière), au château de Flawinne.
David, Edmond (le chevalier), au château de Flawinne.
David, Edmond, au château de Flawinne.
Davreux-Collard, Em., à Saint-Servais.

MM.

Davignon, Julien, membre de la Chambre des représentants, à Les Mazures (Pepinster).

de Backer, J., curé de l'Institut Saint-Camille, rue Lockaert, 14, à Anvers.

Baré de Comogne (la vicomtesse) au château de Jennevaux (Saint-Denis-Bovesse).

de Barquin, Émile, receveur communal, à Sart-Custinne (Gedinne).

de Barsy, greffier de la Justice de Paix, rue des Briquetteries, à Salzinnes.

Debarsy, étudiant de Cureghem, à Gesves.

Debatty, proviseur au petit séminaire de Floreffe.

Debatty, curé, à Remoiville (Sibret).

de Beaufort (le marquis), sénateur, au château de Mielmont (Le Mazy).

De Becker, curé, à Montigny-sur-Sambre.

De Becker, Léon, professeur à l'Université catholique, collège du Saint-Esprit, rue de Namur, à Louvain.

De Beer, Elisa, à Leeuwergem (Sottegem).

de Bergeyck (le comte), sénateur, à Anvers.

de Bergeyck, Joseph (le comte), au château de Tergaver (Beveren) Waes.

de Bethune (le comte), au château d'Ohey.

Debrhandt, curé de Saint-Bavon, rue Bas Polder, 16, à Gand.

de Bien, Raymond, rentier, rue de Lille, à Courtrai.

De Bien, Louise, Vieux quai au bois, 56, à Gand.

Debieuvre, V., curé, à Suarlée (Rhisnes).

Debin-Guillain, à Romedenne.

Debin, L.-J., curé de Berzée (Thy-le-Château).

de Bissy, Stéphanie (la baronne), rue Hors-Château, 31, Liège.

de Blauwe (Mlle), à Ronchinnes.

De Boeck, J.-B., chapelain, à Bois-Seigneur-Isaac (Lillois).

Debois, Max., curé, à Malonne.

Debois, Joseph, étudiant, à Sorée (Ohey).

Debondridder, Edmond (Mme veuve), rue Gaucheret, 7, à Schaerbeek-lez-Bruxelles-Nord.

de Bonhomme (le baron), à Ronchinne.

de Bonhomme (la baronne), à Ronchinne.

de Bonhomme, Alex. (le baron), au château d'Hordenne (Dinant).

De Boninge, Alph., trésorier de l'université catholique, rue Colbert, à Lille.

de Borchgrave d'Altena, Charles (le comte), à Seilles.

Debouche, J., juge de paix, à Éghezée.

Debouche, notaire, à Gembloux.

De Bougne, directeur des Sœurs grises, à Tirlemont.

de Bourcet (le comte), au château de Tailfer (Profondeville).

MM.

DE BOURCET (la comtesse), au château de Tailfer (Profondeville).
DEBRA, J.-L , curé-doyen, à Bouillon.
DE BRABANDÈRE, Victor, avocat, square Marie-Louise, 20, Bruxelles.
DE BRÉON, H., curé de Saint-Germain-l'Auxerrois, place du Louvre, 21, à Paris.
DE BREYNE, Édouard (l'abbé), à Heikon (Turnhout).
DE BREYNE. E., rue Montoyer, 38, à Bruxelles.
DE BRIEY (le comte), gouverneur du Luxembourg, à Arlon.
DE BRIEY, Renaud (le comte), château de Saint-Michel (Bruges).
DE BROQUEVILLE, Charles (le baron), représentant, à Postel (Rethy).
DE BROUV, Marie, à Walhain-Saint-Paul.
DEBROUWE, curé-doyen, à Ypres.
DE BRUGES DE GERPINNES (la douairière), au château de Weillen (Falaën).
DE BRUGES DE GERPINNES, Cecilia, au château de Weillen (Falaën).
DE BRUGES DE GERPINNES, Julia, au château de Sart-Saint-Eustache (Fosses).
DEBRUYNE, Céline, à Senzeilles (Cerfontaine).
DE BRUYN, P.-J., à Bruxelles.
DE BRY, chapelain, à Bruly-de-Pesche.
DEBRY, Alexandre, vicaire, à Malonne.
DE BUCK, Victor, rue Potagère, 77, à Saint-Josse-ten-Noode.
DE BURBURE, Marguerite, rue de Livourne, à Bruxelles.
DE BURLET, Constantin, au château de Baulers.
DE BUTTET DE BOIGNE (la comtesse), à La Motte-Servolex (Savoie) France.
DE BYLANDT, Alex. (la comtesse), rue d'Arlon, 104, à Bruxelles.
DE CAFFARELLI (Mlle), à Leschelle (Aisne).
DECAMPS, Eug., curé de Saint-Quentin, à Tournai.
DE CAMPS, A. (l'abbé), à Hérent (Louvain).
DECANNIÈRE, Jules, Proostdiestraat, 23, à Courtrai.
DE CARTIER D'YVES (la baronne douairière), au château d'Yves-Gomezée.
DE CARTIER D'YVES, Alfred (le baron), au château de la Plante (Namur).
DE CARTIER D'YVES, Alfred (la baronne), au château de la Plante.
DE CARTIER D'YVES (la baronne), au château d'Yves-Gomezée.
DE CAULAINCOURT (la marquise), rue Saint-Aubain, 7, à Namur.
DE CERF DE FIZE-FONTAINE, Charles, rentier, château de Biron (Ciney).
DE CERF DE FIZE-FONTAINE, Charles (Mme), à Biron (Ciney).
DE CESVE (le baron), bourgmestre de Rosée, au château de Rosée.
DECHAMPS (Mlle), à Noville-sur-Mehaigne.
DE CHEREL, F. (Mme), au château de Longuetoise, par Chalo-Saint-Mars (Seine-et-Oise) France.
DECKERS, A. (Mgr), prélat de la maison de Sa Sainteté, abbaye de Tongerloo (Westerloo).

MM.

DE CISNEROS, Ximenes, curé, de Molembais-Saint-Pierre (Huppaye).
DECLAYE, Félicien, vicaire, à Malonne.
DE CLERCK, Fr., vicaire, rue de la Cure, à Tirlemont.
DE CLERCK, H.-J. (Mgr), vicaire général, rue de Stassart, à Malines.
DE CLERMANAIS, Édouard (Rév. Père), assomptionniste, à Arras.
DE CLERMONT, Adolphine, rue des Palais, 51, à Bruxelles.
DE CLERMONT (Mlle), rue des Palais, 51, à Bruxelles.
DE CLIPPELE, Benoît, curé, à Meldert-Moorsel.
DE COCK, Catherine, directrice honoraire d'école primaire, rue d'Amontville, 45, Spa.
DECŒUR, curé, à Morialmé.
DECOKER (Mme), à Namur.
DE COLLOMBS, Léon, au château de Serinchamp (Haversin).
DE COLLOMBS, Léon (Mme), au château de Serinchamp.
DE COLLOMBS, Franz, ingénieur, au château de Serinchamp (Haversin).
DE CONINCK, Louis, rue de la Braie, 14, à Bruxelles.
DE CONINCK, aumônier au Sacré-Cœur, rue de la Station, 302, à Jette-Saint-Pierre.
DE CONINCK, docteur, à Grimberghen (Vilvorde).
DE COPPIN DE FALAEN (le baron), bourgmestre, à Jambe.
DE COPPIN DE FALAEN, Raphael (le baron), au château de Falaën.
DE COPPIN, Aimable (la baronne), à Floriffoux (Floreffe).
DECORBIE, Eugène, rue Madame, 23, à Paris.
DE CORDES, H.-J.-M., juge de paix, rue d'Horves, 16, à Enghien (Hainaut).
DE CORDES, Jean, à Enghien.
DE COSTER, Théod., curé, à Humbeck (Malines).
DE COUNE, rentier, à Assenois (Sibret).
DECOUX, Fernand, vinaigrier, à Cortil-Wodon.
DE CRAECKER, capitaine-commandant d'artillerie en retraite, chaussée de Vleurgat, 258, à Ixelles.
DE CRAENE, professeur à l'université de Liége, rue d'Édimbourg, 16, Bruxelles.
DE CRAWLEZ (la baronne), à Gosselies.
DECRET, Alexandre-Joseph, cultivateur-cirier, à Petit-Thier (Vielsalm).
DE CUNCHY (le comte), député permanent, à Villers-sur-Lesse.
DE CUNCHY, Alph., (le comte), à Villers-sur-Lesse.
DE CURREL (le vicomte), à Habay.
DE CZARNECKI, Antoine, à Namur.
DE DIESBACH (le comte), au château de Mianoye (Assesse).
DE DIESBACH, Charles (Mme la comtesse), château de Mianoye (Assesse).
DE DIESBACH (le comte), au château de Melroy (Vezin).
DE DIESBACH (la comtesse), au château de Melroy (Vezin).

MM.

DE DIEUDONNÉ (le baron), au château de Corbeck-Over-Loo.
DE DOBBELAER, curé, à Hekelgem (Erembodegem).
DE DŒTINGHEM, Louis, (le baron), à Louvain.
DE DŒTINGHEM (la baronne), à Louvain.
DE DŒTINGHEM, Zoé (la baronne), à Namur.
DE DONNEA, Alice, au château de Pitet (Fallais).
DE DORLODOT, Henri (le chanoine), professeur à l'université catholique, rue de Bériot, 44, à Louvain.
DE DORLODOT, Sylvain, conseiller provincial, au château de Floriffoux.
DE DORLODOT (Mme), au château de Floriffoux.
DE DORLODOT, Jean, au château de Floriffoux.
DE DORLODOT, Madeleine, au château de Floriffoux.
DE DORLODOT, Marie-Thérèse, au château de Floriffoux.
DE DORLODOT, Maria, au château de Suarlée.
DE DORLODOT, Joseph, au château de Floreffe.
DE DORLODOT (Mme), au château de Floreffe.
DE FAVEREAU (le baron), sénateur, ministre des affaires étrangères, à Bruxelles.
DE FAVEREAU, Alfred, conseiller provincial du Luxembourg, au château de Grand-Han.
DE FAVEREAU (la baronne), au château de Jenneret (Ocquier).
DEFAYS, Achille, docteur, à Leuze-Longchamps.
DEFAYS, cultivateur, à Suxy (Neufchâteau).
DEFENFE, Emma, rue des Minimes, 51, à Bruxelles.
DEFER (Mlle), à Couillet.
DE FISENNE, C., bourgmestre, à Fisenne-Soy (Durbuy).
DEFNET, Joseph, curé, à Godinne-sur-Meuse.
DE FŒSTRÆTS, J., Bonne-Espérance, Tihange (Huy).
DE FONVENT, rue des Récollets, à Tirlemont.
DEFOSSE, J., curé, à Les Boscailles.
DEFOY, Florent, à Morville (Anthée).
DEFOY, L., conservateur des hypothèques, à Turnhout.
DEFRANCE, Virginie, à Chimay.
DEFRENE, H., curé-doyen, à Beauvechain.
DEFRESNE, curé, à Halma (Wellin).
DE GAIFFIER D'HESTROY (la baronne douairière), au château de Marchovelette (Cognelée).
DE GAIFFIER (la vicomtesse), à Surice.
DE GAIFFIER (le vicomte), rue du Chêne, 22, à Bruxelles.
DE GAIFFIER D'ENNEVILLE, directeur au gouvernement provincial du Brabant, à Dilbeek.
DE GARCIA DE LA VEGA, Désiré (le baron), à Flostroy (Havelange).

MM.

DE GARCIA DE LA VEGA, Vr (le baron), rue de Luxembourg, 87, Bruxelles.
DE GARCIA DE LA VEGA, Alph., au château d'Homezée (Havelange).
DE GARGAN (le baron), à Luxembourg (Grand-Duché).
DE GAUGNIER, L., notaire, à Forrière.
DEGEMBE, curé, à Steimbach.
DE GERADON, à Namoussart.
DE GERLACHE (la baronne), au château de Fontaine (Emptinne) Ciney.
DE GERLACHE, Léon, juge de paix, à Durbuy.
DE GERLACHE (Mme), à Durbuy.
DE GERLACHE, curé, à Falmignoul.
DE GERLACHE, Stéphanie, rue de la Prévoyance, 16, Salzinnes.
DE GERLACHE, Pauline, rue la Prévoyance, 16, Salzinnes.
DE GERLACHE, Raphaelle, au château de Gomery (Ethe).
DE GHELLINCK D'ELSEGHEM (le chevalier), représentant, bourgmestre, à Wannegem-Lede.
DE GHELKE (Mlle), place Van den Peereboom, à Ypres.
DE GIEY, Guillaume (le baron), conseiller provincial, au château de Sart-Saint-Eustache (Fosses).
DEGIVE, Oscar, juge de paix, rue des Pierrevennes, à Ciney.
DEGIVES, Hubert, à Hemptinne (Éghezée).
DEGIVE, Joseph, étudiant en philosophie, à Hemptinne (Éghezée).
DE GOURCY-SERAINCHAMPS (la comtesse), au château de Melroy (Vezin).
DE GOURCY-SERAINCHAMPS, Charles (le comte), château de Melroy (Vezin).
DE GOURCY-SERAINCHAMPS, M. (la comtesse).
DE GOURCY-SERAINCHAMPS, Maria, à Namur.
DE GOURCY-SERAINCHAMPS, Adolphe (le comte), au château de Saint-Marc (Vedrin).
DE GOURCY-SERAINCHAMPS (la Comtesse), au Château de Saint-Marc (Vedrin).
DE GRAEVE (Mme), à Meux.
DE GRAND-RY, E., chaussée de Wavre, 199, à Bruxelles.
DEGRANGE (Mlle), rue du Pont, 6, à Namur.
DEGRAUX, A., docteur, à Barvaux-sur-Ourthe.
DEGRAUX (Mme), à Dinant.
DE GRAVE, Cyr., vicaire, à Rousselare op Saint-Amand.
DE GREEF, Jules, conseiller des mines, rue Breydel, 26, à Bruxelles.
DEGREZ, Fr., docteur en médecine, à Gentinnes.
DEGREZ, Louise, à Gentinnes.
DEGREZ, Luc, à Gentinnes.
DEGREZ, curé, à Laneuville.
DEGREZ, Isidore, à On (Jemelle).
DEGREZ, H.-J., curé, à Vaux-lez-Rosières (Morhet).

MM.

De Groot (l'abbé), à Rosendael (Hollande).
Deguelle, Émile, rentier, à Loyers.
Dehard, C., propriétaire, à Tresfontaine.
de Harlez de Deulin (le chevalier), au château de Deulin, par Melreux.
de Harlez de Deulin (Mme), au château de Deulin.
de Harlez de Deulin (la douairière), au château de Deulin.
Dehant, curé, à Courrière.
Dehant, curé, à Monceau (Petit-Fays).
de Harven (Mlle).
Dehaye, curé, à Pessoux (Ciney).
Dehaye, Valentine, rue du Progrès, à Gosselies.
Dehaye, Idalie, rue du Progrès, à Gosselies.
Dehaye (Mme), à Salzinnes.
de Hemptinne, Joseph (le comte), rue Charles-Quint, 29, à Gand.
Deheneffe, Émile, curé, à Flawinne.
Deheneffe, Maurice, à Salzinnes (Namur).
de Hennin de Boussu-Walcourt, conseiller à la Cour des Comptes, rue d'Arlon, 44, à Bruxelles.
de Hennin de Boussu-Walcourt, Ernest, au château de Bothey (Mazy).
de Hennin de Boussu-Walcourt, Jeanne, au château de Bothey.
de Hennin de Boussu-Walcourt, Gabrielle, au château de Bothey.
de Hert, Félix, avocat, rue de Bruxelles, à Alost.
de Jaer, Teresa, rentière, rue Louvrex, 87, à Liège.
Dejardin (Mme), à Dinant.
Dejardin (Mlle), à Mons.
Dejean, curé, rue de Loverval, à Châtelet.
De Jong, Fr., curé, à Gilly.
de Keguelin de Rozières, propriétaire, à Baronville (Beauraing).
de Kerchove d'Exaerde, au château d'Hermoir (Mazy).
de Kerchove (Rme abbé), abbaye du Mont-César, à Louvain.
de Kerchove d'Exaerde, Ernest, au château de Taravisée (Franière).
de Kerchove d'Exaerde (Mme), au château de Taravisée.
de Kerchove d'Exaerde, Alf., rue de la Vallée, 48, à Gand.
de Kerguelin de Rossières, à Baronville (Beauraing).
de Kersaint (la comtesse), faubourg Saint-Honoré, 106, à Paris.
de Kessel, Charles, à Salzinnes.
De Keyzer, P., professeur, rue du Séminaire, 1, à Gand.
Dekkers (l'abbé), à Leeds (Angleterre).
de la Butte (Mme), à Yvoir.
De Laere, principal du Collège, à Hoogstraeten.
De Laet (Mlle), Markgravelei, 131, à Anvers.
de Lafontaine, chanoine, curé-doyen, à Spa.

MM.

De la Fontaine, Émile, vicaire, à Thourout.
de la Handussais (Mme), au château de la Chanclandière, à Pontchâteau (Loire inférieure).
de la Handussais (Mlle), à Nantes.
Delahaut, vicaire, à Malvoisin (Gedinne).
Delahaut, C., institutrice, à Heuvy (Namur).
de la Haye (Mme), boulevard de la Meuse, 19, à Jambe.
de la Haye (Mlle), boulevard de Diest, 29, à Louvain.
Delaine, à Frignicourt (Marne).
Delaitte-Duvivier, industriel, avenue de Belgrade, à Namur.
de Lambertz (la baronne), à Erpent-Val.
de la Mina (la marquise), à Madrid.
de Laminne, A. (le chevalier), rue Saint-Christophe, 8, Liège.
de Laminne, Frédéric (le chevalier), au château de Lamalle (Bas-Oha).
Delannoy, Henri, curé en retraite, à Crupet.
Delannoy, curé-doyen, à Lessines.
de la Rousselière (le baron), au château des Bruyères (Grivegnée).
de Lathuy, L., rue Eudore Pirmez, à Châtelineau.
de la Vallée-Poussin, Ch., à Louvain.
de la Villemarqué, P.-N., au Poulguin, Pont-Avere (Finistère).
de la Vingue, Alin, rue Saint-Jacques, 8, à Tournai.
Delaviolette, Julien, curé retraité, à Cielle (Laroche).
Delbaere-Laigneil, conseiller communal, rue de la Lys, 13, à Courtrai.
Delbeke, docteur, Rousselare (Courtrai).
Delbrouck, Édouard, vicaire, à Ciney.
Delbrouck (Mlle), à Ciney.
Delchambre, P., receveur du grand Séminaire, rue de l'Arsenal, 11, à Namur.
Delchambre, P. (Mme), rue de l'Arsenal, 11, à Namur.
Delchambre, Eugène, rue Saint-Aubain, à Namur.
Delchambre, Éloïse, rue Saint-Aubain, 4, à Namur.
Delchambre, Alph., rue de Bruxelles, 53, à Namur.
Delchambre, L., instituteur, à Aublain (Couvin).
Delchevalerie, à Isnes-les-Dames.
Delcorde, à Velaine-sur-Sambre.
Delcourt, Ferdinand, clerc-chantre, à Tillier.
Delcourt, Charles, imprimeur, à Andenne.
Delcourt, Joseph, imprimeur, à Andenne.
Delcourt, étudiant, à Andenne.
Delcroix, César, curé, à Saint-Martin-Havré, par Havré-Ville.
Deleau, P.-J., député permanent du Conseil provincial du Luxembourg, à Martilly (Saint-Médard).

MM.

DELDEF, curé, à Tohogne (Bomal).
DE LE COURT (Mme), à Bruxelles.
DE LERINS (Mgr), à Lerins-Cannes (Alpes maritimes) France.
DELERS, Fr.-J., curé-doyen, à Le Rœulx.
DE LEUZE, Armand, curé, à Graux.
DE LE VINGNE, Alix, rue Saint-Jacques, 8, à Tournai.
DE LÉVIGNEN (la comtesse), au château de Houx (Anhée).
DELEYNE, Alph. (le chanoine), rue du Marécage, 52, à Bruges.
DELFORGE, Julienne, pensionnat des Ursulines, à Vilvorde.
DELHAISE, Alfred, juge d'instruction, rue de l'Indépendance, à Salzinnes.
DELHAISE-BRIBOSIA (Mme), rue de l'Indépendance, à Salzinnes.
DELHALLE, Marie, rue de l'Église, à Stavelot.
DELHAY (Mlle), à Genappe.
DELHAYE, Christine, à Verviers.
DE LHONEUX (Mme), au château de Velaine (Jambe).
DE LHONEUX, Léon, conseiller provincial, rue Léanne, à Namur.
DE LHONEUX, Paul, étudiant, rue Saint-Loup, à Namur.
DELHOUGNE, avenue de Belgrade, à Namur.
DE LICHTERVELDE (la comtesse), au château de Gages (Brugelette).
DE LIEDEKERKE-BEAUFORT (la comtesse), au château de Noisy (Gendron-Celles).
DE LIEDEKERKE, Émile (le comte), au château d'Arville (Faulx).
DE LIEDEKERKE, Gaston (le comte), au château d'Arville (Faulx).
DE LIEDEKERKE (la comtesse), au château d'Arville (Faulx).
DE LIEDEKERKE, Marguerite (la comtesse), au château de Saint-Fontaine (Havelange).
DE LIEDEKERKE, Henry (le comte), au château de Libois (Ohey).
DELILLE, curé, à Villers-sur-Semois.
DE LIMBOURG-STIRUM, Ad., représentant à Manhay (Luxembourg).
DE LIVOIS, Ludovic (le baron), rue d'Aumale, 5, à Paris.
DE LIVOIS (le baron), propriétaire, à Osny (Seine-et-Oise).
DELMARCELLE, Élisa, à Nov lle-Taviers.
DEL MARMOL, Tony (le baron), chambellan de chambre de Sa Sainteté, à Salzinnes.
DEL MARMOL Tony (la baronne), à Salzinnes.
DEL MARMOL, William (le baron), au château de Tancremont (Pepinster).
DEL MARMOL William (la baronne), au château de Tancremont (Pepinster).
DEL MARMOL, Ferdinand (le baron), au château de Bon Secours (Dinant).
DEL MARMOL Ferd. (la baronne), au château de Bon Secours (Dinant).
DEL MARMOL, Marguerite, rue Godefroid, à Namur.
DEL MARMOL, Eugène, étudiant, à Namur.
DEL MARMOL, Lorand, étudiant, à Namur.

MM.

DEL MARMOL, Louise, au château de Bon Secours (Dinant).
DELMER, Alexandre, Thier de la Fontaine, à Liège.
DELMER, Frédéric, rue de l'Église, à Watermael (Boitsfort).
DELMOTTE-FALLON (Mme), rue Basse-Marcelle, 14, Namur.
DELMOTTE, Fern., étudiant, Chaussée de Lille, 26, Tournai.
DE LOEWENSTEIN, Charles (le prince), à Kleinhenbach (Bavière).
DELOGNE (Mgr), place du Palais de Justice, à Namur.
DELOGNE, bourgmestre, conseiller provincial, à Oisy (Petit-Fays).
DELOGNE, Léon (l'abbé), directeur de l'institut Saint-Remacle, à Marche (Luxembourg).
DELOGNE, L., notaire, à Bertrix.
DELOGNE, Louise-Colette, à Bertrix.
DE LONEUX, notaire, à Rochefort.
DELOOZ, Léon, étudiant, rue du Centre, 18, à Ciney.
DELPY, Adrien, rue Belliard, 63, à Bruxelles.
DELRIVIÈRE, V., curé, à Monceau-sur-Sambre.
DELSAUVENIÈRE, Michel, curé, Les Isnes (Saint-Denis).
DELSAUVENIÈRE, curé, à Sart-d'Avril.
DELSAUX, Joseph, propriétaire, à Lonzée (Gembloux).
DELSAUX, Louise, rue d'Amontville, à Spa.
DELTOMBE, vicaire, à Jannée (Pessoux).
DELVAUX, H., membre de la Chambre des représentants, à Cierreux (par Bovigny).
DELVAUX, Dr, bourgmestre, à Rochefort.
DELVAUX Ch. (Mme), au château de Fays-Bois (Chevetogne).
DELVAUX, V., éditeur, rue de la Croix, à Namur.
DELVAUX, J., rue de la Croix, à Namur.
DELVAUX, à Saint-Servais.
DELVAUX, Henriette, à Dinant.
DELVAUX, Dieudonné, à Paliseul.
DELVAUX, Benjamin, receveur des contributions, à Étalle.
DELVAUX, Guillaume, avenue de Salzinnes, à Namur.
DELVAUX, Fernand, avenue de Salzinnes, à Namur.
DELVAUX, Joseph, curé, à Bioul (Annevoie).
DELVAUX, curé, à Gochenée.
DELVAUX, Louis, bourgmestre, à Oret (Mettet).
DELVIGNE, Ad., curé, rue de la Pacification, 18, à Bruxelles
DELVIGNE, J., notaire, rue Godefroid, à Namur.
DELVIGNE, Georges, étudiant, à Namur.
DELVIGNE, Jeanne, à Namur.
DELVIGNE, Pauline, rue de l'Ange, à Namur.
DELVIGNE, à Malonne.

MM.

DELVIGNE, à Maldonne.
DELVIGNE, curé, à Arbre.
DELVOIE, Ém. (l'abbé), au collège du Saint-Esprit, à Louvain.
DELVOIE, E. (l'abbé), rue de Hasselt, 37, à Tongres.
DELWICHE, avenue de Hannut, à Namur.
DELWICHE (Mlle), à Namur.
DE LYONNE (le comte), rue de Varennes, 88, à Paris, VIIe.
DE MAERE, R. (Mme), née comtesse Van der Stegen de Schrieck, rue Quellen, 37, à Anvers.
DEMAL, P., curé de Saint-Jean, à Tongres.
DEMAN (l'abbé), à Dunkerque.
DEMANET, chanoine honoraire de la Cathédrale de Namur, professeur à l'Université catholique de Louvain, collège du Saint-Esprit, à Louvain.
DEMANET, Max, professeur à l'institut Saint-Louis, à Namur.
DEMANET, bourgmestre, à Villers-le-Gambon.
DE MARBAIS (Mme), à Frasne (Mariembourg).
DEMARET, H., curé-doyen, à Huy.
DEMARET, Joseph, instituteur, à Miécret (Havelange).
DE MAJLATH, G.-Ch. (Msgr), évêque de Transylvanie, à Gynlapehèrvar (Hongrie).
DEMBOURG, Émilie, à Dinant.
Dom Basile DE MEESTER, prieur de l'abbaye de Maredsous.
DE MEEUS, Henriette (la comtesse), château d'Argenteuil (Waterloo).
DE MEEUS, J. (le comte), à Notre-Dame-au-Bois (par Overyssche).
DE MEEUS, Henri (le comte), rue du Vertbois, 25, à Liége.
DE MEEUS, Anna, orphelinat de Watermael-Boitsfort.
DE MEEUS, Raphaël (le comte), au château de Boneffe.
DE MEEUS, Gabrielle (la comtesse), au château de Boneffe.
DEMELENNE (Mme veuve), à Ligny.
DE MELOTTE, Humbert (Mme), au château de Blehen (Hannut).
DE MERKX, Henri, directeur des Chemins de fer régionaux, rue de la Prévoyance, à Salzinnes.
DE MÉRODE-WESTERLOO (le comte), ancien ministre, sénateur, rue aux Laines, 23, à Bruxelles.
DE MÉRODE, Ch.-W., sénateur, au château de Loverval (Couillet).
DE MÉVIUS (la baronne), au château d'Arthey (Rhisnes).
DE MÉVIUS (le baron), sénateur suppléant, vice-président du Conseil provincial de Namur, au château de Suarlée (Rhisnes).
DE MEYER, curé, Markgravelei, 131, à Anvers.
DE MODAVE DE MASSOGNE, Arthur, au château de la Neuve-Cour (Assesse).
DE MODAVE DE MASSOGNE (Mme), château de la Neuve-Cour (Assesse).

MM.

DE MODAVE DE MASSOGNE (Mlle), château de la Neuve-Cour (Assesse).
DE MOFFARTS, Paul (le baron), conseiller provincial, au château de Botassart (Noirefontaine).
DE MOFFARTS (la baronne), au château de Strée (Huy).
DE MOLDER, L., avocat, rue de la Source, 14, à Saint-Gilles (Bruxelles).
DE MONIN (la baronne), à Courrière.
DE MONTKYNARE (la comtesse), villa de la Chapelle, rue de Dave (Jambes).
DE MONTORTAL (le marquis), sénateur, place de Santo Domingo, à Valencia (Espagne).
DE MONTPELLIER, Ch. (le baron), gouverneur, à Namur.
DE MONTPELLIER, Alphonse, chevalier intime de cape et d'épée de S. S. Léon XIII, à Namur.
DE MONTPELLIER DE VEDRIN, Adrien (le baron), hôtel du Gouvernement provincial, à Namur.
DE MONTPELLIER DE VEDRIN, Joséphine, hôtel du Gouvernement provincial, à Namur.
DE MONTPELLIER D'ANNEVOIE, au château d'Annevoie.
DE MONTPELLIER D'ANNEVOIE, Jeanne, à Annevoie.
DE MONTPELLIER D'ANNEVOIE, Marie, à Annevoie.
DE MONTPELLIER D'ANNEVOIE, Joseph, à Annevoie.
DE MONTPELLIER D'ANNEVOIE (Mme), à Annevoie.
DE MONTPELLIER D'ANNEVOIE, Gustave, au château de Rouillon.
DE MONTPELLIER D'ANNEVOIE, Louis, au château d'Arbre.
DE MONTPELLIER D'ANNEVOIE Félicie, au château de Rouillon.
DE MONTPELLIER D'ANNEVOIE, Laure, au château de Rouillon.
DE MONTPELLIER D'ANNEVOIE, Jules, au château de Denée (Maredret).
DE MONTPELLIER D'ANNEVOIE (Mlle), au château de Denée (Maredret).
DE MONTPELLIER, Frédéric, docteur en droit, au château de Denée (Maredret).
DE MORAND (Mme), au château de Tremblay (p. La Motte Sirvolex, Savoie).
DE MOREAU D'ANDOY (le baron), ancien ministre, Directeur de la Banque nationale, rue Archimède, 11, à Bruxelles.
DE MORIALMÉ-SERVAIS (Mme), à Bauce (Flawinne).
DE MORTIER, curé, à Plancenoit (Braine-l'Alleud).
DEMOULIN (Mlle), à Tamines.
DE MUNCK (l'abbé), rue Neuve, 29, à Saint-Nicolas (Waes).
DE MUNTER, curé, à Tamise.
DE MUNTER, curé, à Molhem.
DE MURAT, Marie (la comtesse), rue des Annonciades, 29, à Gand.
DE NAMUR D'ELZÉE (la vicomtesse), à Dhuy (Leuze-Longchamps).
DENI (Mme), à Lunéville (Meurthe-et-Moselle).
DE NICOLAY (Mlle), à Veyrier (Haute-Savoie).

MM.

DE NICOLAY, rue Saint-Dominique, 32, à Paris.
DENIL, A., cultivateur, à Grand-Leez.
DENIS, Bernard, conseiller provincial, à Vielsalm.
DENIS, Agnès, à Vielsalm.
DENIS, Nestor, négociant, à Sauvenière (Gembloux).
DENIS, Jules, missionnaire, à Scheut.
DENIS, L., curé, à Sovet (Ciney).
DENIS, chef de station, à Laneuville (Wideumont).
DENIS, Octave, à Pessoux.
DENIS, professeur, à Neufchâteau.
DENIS, Eugénie, à Namèche.
DEOME, Mathilde, à Bellefontaine (Tintigny).
DE PAEPE, Jules, officier retraité, rue de Loverval, 84, à Châtelet.
DE PAEPE, étudiant, à Louvain.
DEPAIVE, Th., curé, à Somzée (Laneffe).
DE PÉLERIN, Paul, ancien magistrat, boulevard Gambetta, 13, à Nîmes (Gard).
DE PÉLERIN, L. (Mme), boulevard Gambetta, 13, à Nîmes (Gard).
GILLÈS DE PELICHY, Raphael (le baron), au château d'Iseghem.
DE PIERPONT, Albéric, représentant suppléant, au château de Namèche.
DE PIERPONT, Albéric (Mme), au château de Namèche.
DE PIERPONT, A., château Saint-Jean (Mettet).
DE PIERPONT, Xavier, à Rivière (Lustin).
DE PIERPONT, Xavier (Mme), à Rivière (Lustin).
DE PIERPONT, Édouard, au château de Rivière (Profondeville).
DE PIERPONT, Charles, au château de Rivière (Lustin).
DE PIERPONT, René, au château de Rivière (Lustin).
DE PIERPONT, Marie, au château de Rivière (Lustin).
DE PIERPONT, Élisa, rue du Collège, 21, Namur.
DE PIERPONT, Oscar, à Rochefort.
DE PIERPONT, Alix, au château de Flémalle-Haute.
DE PIERPONT, Hugues, à Andoy (Naninnes).
DEPIEREUX, curé-doyen, à Neufchâteau.
DE PITTEURS, Hiegaerts (le baron), sénateur, château de Pont-d'Oye (Habay-la-Neuve).
DE PRETER (Mlle), à Rillaer (Aerschot).
DEPREZ, Joseph, rue Saint-Nicolas, 2, à Namur.
DE QUEBEDO, Henri, capitaine commandant au 1er lanciers, rue Émile Cuvelier, 59, Namur.
DEUQUET (Mlle), à Moustier-sur-Sambre.
DERACHE (Mlle), à Namur.
DE RAKDT, Louise, à Wavre.

MM.

DE RAYMOND (Mlle), boulevard d'Omalius, à Namur.
DERBAIX, Eugène, bourgmestre et représentant, à Binche.
DEREMIENS, Pierre, curé, à Saint-Pierre (Libramont).
DERENNE, Alex., curé-doyen, à Florennes.
DERENNE, Augustin, aumônier, rue d'Harscamp, Namur.
DERENNE, docteur en médecine, à Couvin.
DERENNE-DELDIME (Mme), à Namur.
DERENNE, Mélanie, à Namur.
DERENNE-MEYERS, Franz, industriel, rue Pepin, 46, à Namur.
DE RESIMONT, Victor, curé, à Goé (Dolhain).
DE REUL (Mlle), rue Van Lint, 11, à Bruxelles.
DE RIBAUCOURT, R. (le comte), officier, rue du Trône, 42, à Ixelles.
DE RIBAUCOURT, R. (la comtesse), rue du Trône, 42, à Ixelles.
DE RIBAUCOURT, Philippe (le comte), professeur au petit séminaire de Malines.
DE RIBAUCOURT, Xavier (l'abbé, comte), au château de Perck (Vilvorde).
DE RIBAUCOURT, Adrien (le comte), étudiant, au château de Perck (Vilvorde).
DE RIDDER, P., rentier, rue Joseph II, 96, à Bruxelles.
DERKENNE, Louis-Joseph, curé-doyen, à Couthuin.
DERLET, Aug., curé, à Dampicourt (Virton).
DERMIENCE, Em., à Herchamps (Libramont).
DERMINE, H., supérieur des Frères-Mineurs, à Montigny-sur-Sambre.
DERMINE, libraire, Grand'rue, à Jambes.
DERMINE, J., curé, à Sorée (Ohey).
DERMINE (Mme veuve), à Charleroi (La Vilette).
DERNIVOY, Gustave, vicaire-chapelain, à Champlon-Famenne (Marche) Luxembourg.
DE ROBIANO, A. (le comte), à Ramillies (Tournai).
DE ROBIANO (le comte), à Maubeuge.
DE ROBIANO, Gaetan (la comtesse), au château de Marchin.
DE ROBIANO, Madeleine, (la comtesse), au château de Marchin-lez-Huy.
DE RODORITZ (Mme), à Gilly.
DE RODORITZ (Mlle), à Gilly.
DE ROEST D'ALKEMADE DE COURRIÈRE (le baron), Drève de la Forêt, 12, Boitsfort.
DE ROEST D'ALKEMADE DE COURRIÈRE (la baronne), Drève de la Forêt, 12, Boitsfort.
DEROITTE, aumônier, à Marche-en-Famenne.
DEROITTE, H., docteur en droit, négociant, à Barvaux-sur-Ourthe.
DE ROMRÉE DE VICHENET (le comte), au château de Vichenet (Bossières).
DE ROMRÉE (la comtesse), au château de Vichenet (Mazy).

MM.

DE ROMRÉE, Charles (le comte), au château de Vichenet (Mazy).
DE ROMRÉE DE JAIFFE (la comtesse), à Mazy.
DE RONGÉ (le comte), rue Barbet de Jouy, 30, à Paris.
DE ROSÉE (le baron), à Anthée.
DE ROSÉE (la baronne), à Anthée.
DE ROSÉE (la baronne douairière), à Anthée.
DE ROSÉE, Cl., à Moulins (Yvoir).
DE ROSÉE (la baronne), au château de Hermaumont (Vielsalm).
DE ROUCY, Francis, avocat, place du Palais, à Compiègne (France).
DE ROYE DE WICHEN (le baron), bourgmestre, à Eppeghem (Vilvorde).
DE RUDDER, au château de Vignée (Ciergnon).
DERUELLE, Marthe, Neffe (Dinant).
DE RUYSSCHER (Mme), à Dave.
DE RUYVER, René (l'abbé), professeur au séminaire de Gand.
DESAEGHER, à Velaine-sur-Sambre.
DE SAINTE-VALIÈRE, Maurice, ancien capitaine du génie, à Remilly et Aillicourt (Ardenne).
DE SAINT-HUBERT, Léontine, à Berzée (Walcourt).
DE SAINT-LÉGER (Mlle), rue de l'Évêché, 8, à Saintes (Charente Inférieure).
DE SAINT-OMER, J., étudiant en droit, à Beauraing.
DE SAUVAGE-VERCOUR (Mme), au château de Jemeppe (Marloie).
DE SAUVAGE (le chevalier), à Erpent.
DE SAUVAGE (Mme), à Erpent.
DE SAUVAGE, Guy, à Erpent.
DE SAUVAGE, Marcel, à Erpent.
DE SAVOYE, Élise, avenue de la Toison d'Or, 47, Bruxelles.
DESCAMPE, Jean, ingénieur, à Gembloux.
DESCAMPE, Camille, conseiller provincial, à Gembloux.
DESCAMPE (Mme), à Gembloux.
DESCAMPE, Claire, à Gembloux.
DESCAMPE, Marguerite, à Gembloux.
DESCAMPS (Rév. Père), assomptionniste, à Bure (Grupont).
DESCAMPS, rue du Village, 18, à Couillet.
DESCHAMPS, Jules-Aloïs, curé, à Felenne (Winenne).
DE SCHREVEL (l'abbé), secrétaire de l'évêché, rue des Annonciades, 35, à Bruges.
DE SCHRYVER, Yvonne, Grand'rue, 138, à Jambes.
DE SCHYVER (Mlle), à Rèmes (Valencienne).
DESCLÉE, H., industriel, à Denée (Maredret).
DESCLÉE (Mme), à Denée (Maredret).
DESCLÉE (Mlle), à Denée (Maredret).
DESCLÉE, Étienne, à Denée (Maredret).

MM.

DESCLÉE, Joseph, à Denée (Maredret).
DESCY-DUBOIS (Mme), rue de la Prévoyance, à Salzinnes.
DESCY, Félicien (le chanoine), professeur au Grand Séminaire, à Namur.
DESCY, receveur de l'enregistrement, à Namur.
DESCY, Benoît, tanneur, à Ciney.
DESEILLE, Léop. (l'abbé), directeur du collège Saint-Quirin, à Huy.
DE SEVERIN, Valérie (la douairière), à Mozet.
DE SEVERIN (Mlle), place du Palais de Justice, à Namur.
DE SEVERIN, Marthe, place du Palais de Justice, à Namur.
DESGAIN-LIGNY, rue des Coutures, à Lodelinsart.
DE SIGALAS, Louis (le baron), à Marmande.
DESJARDIN, A., institutrice des sourds-muets, à Bouge.
DE SMEDT, S.-J., curé, à Wildert-Esschen.
DE SMEDT, Aug., supérieur du petit Séminaire, à Hoogstraeten.
DESMET, professeur de musique, rue Blondeau, à Namur.
DESMET, A., professeur au Séminaire de Bruges.
DESMETH, Suzanne, à Bruxelles.
DESMETH, Albert, à Bruxelles.
DESMETH (Mme), à Bruxelles.
DESNEUT, J. (Mme), rue du Président, à Namur.
DE SPANDL DE L'HERZE (le baron), au château de Vivier-l'Agneau (Courrière).
DE SPANDL DE L'HERZE (la baronne), au château de Vivier-l'Agneau.
DESPAT, curé-doyen retraité, à Rochehaut (Alle).
DE SPOT, René.
DESSEILLE, Henri, étudiant, à Onhaye (Dinant).
DESSEILLE, Marie, fermière, à Ave (Wellin).
DESSY, Louis, conducteur des ponts et chaussées, à Florenville.
DESSY, Clotilde (Mme veuve), à Pry (Walcourt).
DESSY (Mlle), à Genval.
DE STAINLEIN SAXLENSTEIN (la Comtesse), à Comblain-au-Pont.
DESTRÉE, Louis, avoué, rue du Séminaire, à Namur.
DESTRÉE (Mme), rue du Séminaire, à Namur.
DESTRÉE (Mme), à Hotton.
DESTRÉE, Armand, curé, à Moignelée.
DE SWAEF, Arthur, curé de l'hôpital Saint-Blaise, rue de l'Église, à Termonde.
DETAL, curé, à Emptinne (Ciney).
DETHIER, sous-lieutenant au 1er lanciers, à Namur.
DETHIER (Mlle), à Gembloux.
DETHIER, Émile, étudiant, rue d'Arquet, à Namur.
DETHIER, Auguste, directeur de brasserie, rue de Brasseurs, à Namur.

MM.

Dethier, Julien, docteur, rue du Collège, Namur.
Dethise (l'abbé), à Falmagne.
de Thomaz de Bossières, Fernand, chambellan intime de Sa Sainteté, au château de Bossières.
de Thomaz de Bossières (Mme), au château de Bossières.
de Thomaz de Bossières, G., au château d'Ottignies.
de Thomaz de Bossières, R., au château d'Ottignies.
Dethy, Angélique, rue Pepin, 40, à Namur.
Dethy, Joseph, chanoine.
Dethy, E., curé-doyen, à Leuze-Longchamps.
Dethy, Justin, échevin, à Champion (Namur).
Dethy (Mlle), à Malines.
de Thysebaert (le baron), au château de Géronsart (Jambe).
de Thysebaert, Ferd. (le baron), au château de Géronsart.
Detienne, P.-J., curé, à Nil-Saint-Martin (Mont-Saint-Guibert).
Detienne, fermier, à Tillier.
Detourbe, Pierre, curé à Jenneret (Ocquier).
Detourpe, Alfred, Grand'place, à Marcinelle.
de Trannoy (le baron), rue de Toulouse, 20, à Bruxelles.
de Trannoy, séminariste, à Tongerloo (Westerloo).
Detraux, curé retraité, à Ciney.
de Traux, étudiant.
de Trazegnies (la marquise), au château de Corroy (Mazy).
Derooz, Édouard, à Marloie.
Detroux, curé de Sainte-Marguerite, rue de l'Ouest, à Liège.
Detroux, Th., propriétaire, à Bomal-sur-Ourthe.
de T'Serclaes, C. (Mgr), président du Collège belge, à Rome.
de T'Serclaes, E. (le comte), conseiller provincial, au château de Lubbeck (Louvain).
Deulin, N., ingénieur, Vieille place, 12, à Marcinelle.
Deuquet, G., fermier, à Moustier-sur-Sambre.
Deuquet (Mlle), à Moustier.
Devahive, L., bourgmestre, à Grandmenil (Manhay).
Deval (l'abbé), à Delaroche-sur-Yon.
Devaux-Javaux, avenue de Salzinnes (Namur).
Devaux, vicaire, à Houffalize.
Devaux, juge honoraire, à Marche.
Devaux, Victor, à Marche.
Devaux, Joseph, négociant, rue Grandgagnage, à Namur.
Devaux (Mme), rue Grandgagnage, à Namur.
Devaux (Mlle), rue Grandgagnage, à Namur.
Devet, Jules, curé de Sainte-Dymphne, à Gheel.

MM.

DEVELETTE, Anne, à Bouvigne.
DEVELETTE, Marie, à Bouvigne.
DE VIGNERON, chef de bureau au ministère des Affaires étrangères, à Bruxelles.
DE VIGNERON, Eugène (Mme), rue Montoyer, 50, à Bruxelles.
DEVILLE, bourgmestre, à Dave.
DE VILLENFAGNE, Léonide (la baronne).
DE VILLERMONT (le comte), président de la Ligue agricole de la province de Namur, au château d'Ermeton-sur-Biert.
DE VILLERMONT, Honoré (le comte), au château de Monin (Hamois-en-Condroz).
DE VILLERMONT, Henriette, à Saint-Roch (Couvin).
DE VILLERMONT, Charles (le comte), au château de Boussu-en-Fagne.
DE VILLERS DU FOURNEAU, Fernand (le chevalier), juge de paix, rue de l'Indépendance, à Salzinnes.
DE VILLERS DU FOURNEAU, Charles, avenue Marie-Thérèse, 9, à Anvers.
DEVILLERS, L., curé, à Ossogne (Havelange).
DE VINCK (le baron), au château de Golzinnes (Bossières).
DE VIVARIO DE RAMEZÉE, Marguerite (la baronne), au château de Ramezée (Havelange).
DEVIVIER, Gabrielle, à Namur.
DEVOGHEL, François, juge de paix, à Lennick-Saint-Quentin.
DEVOS, Joseph, aumônier de l'Institut des sourds-muets, à Bouge.
DEVOS, curé, à Bouge.
DE VOS, S. J. (Rév. Père), recteur au noviciat de la Compagnie de Jésus, ancienne Abbaye, à Tronchienne.
DE VOS, curé de Worteghem (Anseghem).
DEVRAINNE (Mme), à Athies (Somme).
DE VRESSE, P., chef de bureau aux Chemins de fer vicinaux, rue des Métaux, 13, à Etterbeek (Bruxelles).
DE VRIÈRE (la baronne), née comtesse Van der Stegen de Schrick, à Tailfer.
DEVROYE, Élisa, à Noville-sur-Mehagne.
DEVROYE, L., fermier, à Liroux (Sauvenière).
DE WAHA (la baronne), rue Henri Blès, 50, à Salzinnes.
DEWALQUE, Marie, modiste, à Laroche.
DEWEZ, Joseph, professeur, à Sart-Saint-Laurent.
DE WILDE, J., vicaire, 104, Bruxelles.
DE WINDE, Delphine, au château de Boneffe.
DE WINDE, Honoré, rue des Tanneurs, 57, Bruxelles.
DE WŒLMONT, Arnold (le baron), conseiller provincial, au château de Brumagne (Lives).

MM.

DE WŒLMONT, Arnold (la baronne), à Brumagne (Lives).
DE WŒLMONT, Valentine (la baronne), à Brumagne (Lives).
DE WOOT DE JANNÉE (le baron), à Jannée (Pessoux).
DE WOOT DE JANNÉE (la baronne), à Jannée (Pessoux).
DE WOUTERS, A. (Rév. Père), recteur du noviciat de la Compagnie de Jésus, rue du Luxembourg, 108, à Arlon.
D'HAESE (Rév. Père), rédemptoriste, rue de la Madeleine, à Bruxelles.
D'HALLUIN, Edouard, à Roubaix.
D'HANE DE STEENHUYSE, rue Jonniaux, 6, à Bruxelles.
D'HARVENG, Céline, rue d'Ellezelles, à Flobecq.
D'HENDECOURT (la vicomtesse douairière), au château d'Arthey, à Rhisnes.
D'HENDECOURT, Roger (le vicomte), au château d'Arthey, à Rhisnes.
D'HENDECOURT, Germaine (la vicomtesse), au château d'Arthey, à Rhisnes.
D'HENDECOURT, Georgine (la vicomtesse), au château d'Arthey, à Rhisnes.
D'HOFFSCHMIDT, Marie, à Recogne (Noville-lez-Bastogne).
D'HUART (la baronne), née de Montpellier d'Annevoie, au château d'Onthaine (Ciney).
D'HUART, Ida (la baronne), au château d'Onthaine (Ciney).
D'HUART, Édouard (le baron), au château de Mouffrin (par Natoye).
D'HUART, Gaston (le baron), conseiller provincial, bourgmestre, au château de Mouffrin (Natoye).
D'HUART, Jean (le baron), au château de Mouffrin, par Natoye.
D'HUART, Mariette (la baronne), au château de Mouffrin, par Natoye.
D'HUART (le baron), sénateur, au château de Taviet (Ciney).
D'HUART (la baronne), au château de Taviet (Ciney).
D'HUART (le baron), représentant, à Sovet (Ciney).
D'HUART, Ida (la baronne), au château de Dampicourt (Virton).
D'HUART, F. (la baronne), au château de Sainte-Marie-sur-Semois.
D'HUART, curé, à Wedmerskorch (Donmeldange).
DHUART (l'abbé), préfet de discipline, au collège Saint-Joseph, Virton.
DHUY, C., clerc-organiste, à Aisemont (Fosses).
DIAMARE (Mgr), évêque de Serra Auvunca (Italie).
DIDIER, curé, à Bleid (Signeulx).
DIDIER, S.-J., curé, à Habay-la-Neuve.
DIDION, Alexandre, tonnelier, à Villers-le-Gambon.
DIERCKX, Jean-Aug., à Casterlé (Thielen).
DIERCKX, Pierre, ancien représentant, à Turnhout.
DIERCKX, Anna, à Casterlé (Thielen).
DIERICK, Albert, professeur au collège épiscpal, à Menin.
DIERICKX J.-B. (le chevalier), à Surice.
DIERICKX, Aline, à Surice.
DIEUDONNÉ, surveillant, institut de Gembloux.

MM.

Dieudonné (Mlle), à Louvain.
Dieudonné, Claude, à Rossignol.
Diez, Séraphin, curé, à Honnay (Pondrôme).
Diez, Victor, cultivateur, à Acrémont (Jéhonville).
Differdange, curé, à Wolkrange (Arlon).
Dijon, étudiant.
Dimbley (Mme), cité de Courlancy (Reims).
Dispaux, H., curé, à Laloux (Rochefort).
Disy, L.-C.-A., à Beuzet (Saint-Denis-Bovesse).
Divoy, professeur, à Namur.
Difry, Armand, curé, à Étreillers, par Cloupy (Aisne).
Doal, à Péronne.
Doal (Mme), à Péronne.
Doat, H., Directeur de la Compagnie des conduites d'eau de Vennes, 428, rue des Vennes (Liège).
Dobbetstein, curé de Saint-Denis, à Liège.
Dochain-Bounet, Arnold, à Couillet.
Dochain-Defer, Félix, industriel, rue de Gilly, 225, à Couillet.
Docq (l'abbé), au collège Saint-Joseph, à Virton.
Docq, curé, à Sosoye-Maredret.
Docquier, Louise, rue d'Angleterre, 11, à Chimay.
Docquier, Joseph, boucher, à Laroche.
Dogné, curé, à Wanne (Stavelot)
Dohet-Delrue, représentant, rue du Chenil, à Namur.
Dohet-Delrue (Mme), rue du Chenil, à Namur.
Dohet, Jean, avocat, rue du Chenil, à Namur.
Dohet, Marie, rue du Chenil, à Namur.
Dohet, Joseph, rue du Chenil, à Namur.
Dohet-Jeanmart, Hubert, agent de change, rue Godefroid, à Namur.
Dohet-Jeanmart (Mme), rue Godefroid, à Namur.
Dolhen, Gustave, à Freux.
Dom, curé, à Lambermont (Sainte-Cécile).
Dom Maur Lebeau (Mgr), prélat des Bénédictins, à Termonde.
Dom André Beevis, (Rme abbé), au Val-Dieu (Aubel).
Dom l'Othier Joseph (Rme abbé), couvent de Saint-Waudulle, à Vonêche.
Dom Marc (Rév. Père), à l'abbaye de Maredsous.
Dominicy, vicaire, à Saint-Hubert.
Donckier de Donceel, vicaire, à Ste-Véronique, rue Louvrex, à Liège.
Doneux, curé, à Scy (Ciney).
Doneux, Ernest, curé, à Hour (Houyet).
Doneux, L.-A., curé, à Resteigne (Tellin).
Donis, Camille, vicaire, rue En Rhée (Dinant).

MM.

Donner, L., propriétaire, à Martelange.
Donnet, Fernand, administrateur de l'Académie royale des Beaux-Arts, rue du Transvaal, 53, Anvers.
Donnet, contremaître, à Hemptinne (Philippeville).
Doreye, Max, sénateur, à Liège.
Dorigneau (l'abbé), à Ham-sur-Sambre.
Dormal, Laurence, rue Bois-l'Évêque, 33, à Liège.
Dormal, curé, à Méan (Havelange).
Dorvaux, curé, à Faulquemont (Lorraine).
Doucet de Tillier, juge au Tribunal de première instance, au château de Cobegge (par Andenne).
Doucet de Tillier (Mme), au château de Cobegge (par Andenne).
Doucet de Tillier (Mlle), au château de Cobegge (par Andenne).
Doucet de Tillier, H., au château de Tillier (Leuze-Longchamps).
Doucet, Théophile, curé, à Ottré (Houffalize).
Doucet, vicaire, à Ottré.
Douny, J., conseiller à la Cour d'appel, rue Simonon, 19, à Liège.
Dourche, J.-O.-S.-M., rue de Washington, 29, Bruxelles.
Douterlougne, Aloys (le chanoine), rue de l'Athénée, 24, à Tournai.
Douvain, vicaire général honoraire de Bordeaux, rue Reynouard, 40, à Bordeaux.
Douxchamps, Paul, rue Saint-Nicolas, 58, Namur.
Douxchamps, Alfred, directeur des Hospices, à Namur.
Douxchamps, M. (Mlle), rue Saint-Nicolas, 4, Namur.
Douxchamps, Fanny, à Namur.
Douxchamps-Huart, Félix, conseiller communal, rue Pepin, à Namur.
Douxchamps, Félix (Mme), à Namur.
Douxchamps, Léon (Mme), rue Lucien Namêche, à Namur.
Douxchamps, Jeanne, rue Lucien Namêche, à Namur.
Douxchamps, Léon, étudiant, à Namur.
Douxchamps, André, étudiant, à Namur.
Douxchamps, Georges, étudiant, à Namur.
Douxchamps-Fossion (Mme), boulevard d'Omalius, à Namur.
Douxchamps, Léonie, boulevard d'Omalius, à Namur.
Doyen, F.-F. (le chanoine), curé-doyen, à Wellin.
Dozin-Nalinne, négociant, à Andenne.
Dresse, Jules, instituteur, à Liernu.
Dricot, curé, à Villers-sur-Lesse.
Drion, Oscar (Mme), au château de Marlagne.
Drion, Édouard, au château de Marlagne (Wépion).
Drion, Henri, au château de Marlagne (Wépion).
Drion du Chapois, E., conseiller provincial et bourgmestre de Gosselies.

MM.

Drion du Chapois, Émilie, faubourg de Charleroi, au château du Chapois, à Gosselies.
Dropsy-Attout (Mme), à Walcourt.
Dropsy (Mlle), à Walcourt.
Dropsy (Mlle), à Walcourt.
Dropsy-Attout, Lucien, à Walcourt.
Druart, Émile, curé, à Nouvelle-par-Hyon (Ciply).
Druet, Juliette, à Gérin.
Druez, Em. (l'abbé), au Collège de Kain.
Druez, Eugène, chef de bureau, rue des Écoles, à Saint-Servais (Namur).
Drykoningen, A., curé-doyen, à Maeseyck.
Dublet, négociant, à Laneuville (Wideumont).
Dubois, professeur au Collège Saint-Joseph, à Virton.
Dubois, professeur d'Athénée, rue Mazy, 85, à Jambes.
Dubois, pharmacien, à Habay-la-Neuve.
Dubois, curé, à Mozet.
Dubois, Alexis, notaire, à Étalle.
Dubois, boulevard d'Omalius, à Namur.
Dubois, Ém., étudiant, à Bruxelles.
Dubois, Louis, à Mozet.
Dubois, Octave, candidat huissier, rue Godin, à Andenne.
Dubois, docteur en médecine, à Libin.
Dubois, O.-H., institutrice, à Torgny (Lamorteau).
Dubru, à Houffalize.
Dubrunfaut (l'abbé), à Bouffioulx.
Dubuc, Élise, à Couvin.
Dubuisson, fermier, à Niverlée (Vierves).
du Bus de Warnaffe, Alix, à Beauplateau (Tillet).
du Chambge de Noyelle (Mlle), rue Pepin, 17, à Namur.
Duchateau (Mlle), à Jambes.
Duchêne, curé, à Orbais (Perwez).
Duchêne, curé, à Burdinne.
Duchêne, H., vicaire, à Châtelet.
Duchêne, Ferdinande, à Mornimont.
Duchêne, G., curé, à Petit-Waret (Andenne).
Abbé Dom Édouard du Cloëtlosquet (Rme Père), couvent des Bénédictins, au château de Baronville, Beauraing.
Ducoffre, Ch., negociant, place du Théâtre, à Namur.
Ducoffre, Céline, rue Saint-Jacques, 25, à Namur.
Ducorron-Willems, rue du Démer, à Hasselt.
Duculot-Roulin, libraire, à Tamines.
Duerinck-Heyvaert, brasseur, à Saint-Gilles (Termonde).

MM.

DU FONTBARÉ (le baron), au château de Fumal (Huccorgne).
DUFORT, Jules-Auguste, sous-intendant de 1re classe retraité, rue Ke reyns, 8, à Malines.
DUFRASNE, Ch., vicaire, à Jodoigne.
DÜHR, Mathias, vicaire, à Michelbuck (Ettelbrück-Grand-Duché).
DÜHR, Pierre, propriétaire, à Obendouven (Grevenmacher), Luxembourg.
DÜHR, J., propriétaire, à Ahn (Grevenmacher), Luxembourg.
DUJARDIN, Guillaume, avocat, à Louvain.
DUJARDIN-DENIS, Louise, à Namèche.
DUJARDIN, curé, à Ochamps (Libramont).
DUJARDIN, Arsène, négociant, à Bastogne.
DUJARDIN, G., gérant de la société Saint-Pierre, rue de la Montagne, 52, à Bruxelles.
DULIÈRE, Rachel, à Saint-Servais.
DUMAY, curé, à Bièvre.
DUMAY, E., professeur, à Sart-Saint-Laurent.
DUMONCEAU, Eugénie, à Ligny.
DUMONCEAUX, Aline, institutrice, à Winenne.
DUMONT, Léopold, industriel, à Chassart.
DUMONT, Désiré, place Chanoine Descamps, 3, à Namur.
DUMONT, G., vicaire de Saint-Jean-Baptiste, à Namur.
DUMONT-GYS, orfèvre, rue Montagne de l'Oratoire, 3, à Bruxelles.
DUMONT, Caroline, à Villers-Perwin (Frasnes-lez-Gosselies).
DUMONT, L., à Stavelot.
DUMONT (Mlle), à Saint-Servais.
DUMONT, Joseph, fermier, à Laneuville (Wideumont).
DU MORTIER (le comte), à Tournai.
DU MORTIER (la comtesse), au château de Monceau-sur-S. (Marchienne).
DU MORTIER, Jeanne, au château de Monceau-sur-Sambre.
DUPAGNE, J., prof., rue de Bruxelles, 25, à Namur.
DUPAGNE, Émile, rue de Bruxelles, à Namur.
DU PARC, Joseph (le vicomte), au château de Hamal (Tongres).
DU PARC, Joseph (la vicomtesse), au château de Hamal (Tongres).
DU PARC (la vicomtesse), au château de Vlamertinghe.
DUPAS, professeur, au séminaire de Saint-Trond.
DU PIERREUX (Mme), rue Lucien Namêche, à Namur.
DU PIERREUX, Achille, industriel, rue Lucien Namêche, à Namur.
DUPIERREUX, Émile, lieutenant-colonel commandant la garde civique de Namur, à la Sainte-Croix, Namur.
DUPIERREUX, Émile (Mme), à Namur:
DUPIERREUX, Charles, rentier, avenue de Salzinnes, 16, à Namur.
DUPIERREUX, François, aumônier, rue des Brasseurs, 53, à Namur.

MM.

DUPIEREUX-ATTOUT, à Florennes.
DU PON (Mme), chaussée de Gand, 67, à Bruxelles.
DUPONCHEEL, curé de Saint-Basile, à Couillet.
DUPONT, Joseph, chanoine titulaire, rue d'Archis, 48, à Liège.
DUPONT-DOHET, Jules, greffier de la justice de paix du 2e canton, avenue de Salzinnes, 14, à Namur.
DUPONT, H. (l'abbé), professeur au séminaire de Bonne-Espérance.
DUPONT, curé, à Vodelée.
DUPONT (Mme), rue Bas de la Place, 10, à Namur.
DUPONT, Adèle, rue Dupont, 36, à Marche.
DUPONT, Émile, rue Saint-Jean, 21, à Namur.
DUPUIS, Eug. cultivateur, à Acremont (Jéhonville).
DUPUIS (Mlle), négociante, à Ham-sur-Sambre.
DUPUIS, Georges, curé, à Conjoux (Ciney).
DUPUIS, curé, à Bure.
DUPUY, étudiant, à Rognies.
DURAND (Rév. Père), du St-Sacrement, chaussée de Wavre, à Bruxelles.
DURAY, Aline, à Marcinelle.
DURDU, Jacques, à Harsin (Marche).
DURDU (Mme), à Harsin.
DURDU (Mlle), à Harsin.
DUREZ, Victor, vicaire général, rue des Choraux, 35, à Tournai.
DURIAU, Ernest (l'abbé), directeur des Sœurs Augustines, à Le Rœulx.
DURIEUX-SERVAIS, géomètre du cadastre, à Namur.
DURIEUX, Guillaume, chaussée de Waterloo, à Saint-Servais.
DU ROY DE BLICQUY, lieutenant au 1er lanciers, à Namur.
DU ROY DE BLICQUY, Robert, rue de l'Indépendance, à Salzinnes.
D'URSEL, Aymard (le comte), rue de la Science, 25, à Bruxelles.
D'URSEL, Hippolyte (le comte), à Boitsfort.
D'URSEL, Auguste (la comtesse), à Durbuy (Luxembourg).
DURVAUX, Joseph (l'abbé), professeur au séminaire de Floreffe.
DURY (Mme), rue de l'Arsenal, à Namur.
DURY, Pierre, à Godinne.
DUSÉPULCRE, professeur, à Nivelles.
DUTHEIL DE LA CLOCHÈRE, Édouard, propriétaire, à Ollioules (département du Var).
DUTOY-WOITRIN (Mme), à Namur.
DUTRIEUX, curé, à Mont-sur-Marchienne.
DUTRIEUX, docteur, à Montigny-sur-Sambre.
DUTRY, Léon, curé, à Villers-Potterie, par Gougnies.
DUTRY, Léon, rentier, à Beuzet (Saint-Denis-Bovesse).
DUTYRE, Nery (Rév.), Oscot collège, à Birmingham (Angleterre).

MM.

DUVIVIER, Édouard, receveur de l'Enregistrement, rue Bruno, 10, Namur.
DUVIVIER, Marie, rue Bruno, 10, à Namur.
DUVIVIER, Eugénie, rue Bruno, 10, à Namur.
DUWEZ (le chanoine), président des anciens prêtres, à Tournai.
DUYDL (l'abbé), à Dunkerque.
D'YANVILLE, Henri (le comte), à Cires-les-Mello (Oise).
DYCKMANS, M., curé-doyen, à Westerloo.
DYCKMANS, Joseph, docteur, à Moll.
DE ZUALART (Mme), à Namur.
DE ZUALART (Mlle), à Namur.

EGGER, Augustin (Mgr), Évêque de Saint-Gall (Suisse).
EGGERMONT, conseiller de légation de S. M. le Roi des Belges, au château de Leignon (Ciney).
EGLI, Alexandre, à Paliseul.
EHR (Mlle), à Senzeilles.
EICHER, curé-doyen pensionné, à Athus.
EICHER, curé, à Athus.
ELEWANT, L., curé, à Neuve-Église (Flandre occidentale).
ELLER, curé, à Menufontaine (Fauvillers).
EMMANUEL, rue Chomel, 6, à Paris.
EMMANUEL (le frère), couvent des Cisterciens, à Marteau-Fouillen (Yvoir).
EMOND, G., curé, à Nollevaux (Paliseul).
ENCLIN, professeur au Séminaire de Bastogne.
ENGELS, Mathilde, à Leuze-Longchamps.
ENGLEBERT, curé, à Jéhonville (Paliseul).
ENGLEBERT, curé, à Meux.
ENGLEBERT (Mlle), à Meux.
ENGLEBIENNE (l'abbé), à Tournai.
ENGLEBIENNE (Mme), à Meux.
ENSCH, vicaire, à Arlon.
ERNOUX, curé, à Barvaux-sur-Ourthe.
ERNOUX, Nicolas, à Vodecée.
ERNST, à Liège.
ESCHWEILER, curé, à Bercheux (Wideumont).
ESCHWEILER, curé, à Bovigny (Marche).
ESTERS, B., à Cortessem (Limbourg).
ÉTIENNE (l'abbé), inspecteur principal, rue Patenier, 34, Salzinnes.
ÉTIENNE, J., curé, à Bovesse.
ÉTIENNE, provincial des Pères Carmes, à Jambe.
ÉTIENNE, curé émérite, à Florenville.

MM.

Étienne, curé, à Lomprez (Wellin).
Étienne, curé, à Louette-Saint-Pierre (Gedinne).
Étienne, Marie, à Bovesse.
Étienne, Éloïse, à Bovesse.
Étienne (Mlle), à Massul.
Éven-Galet, Adolphe, rue du Centre, Ciney.
Évêque (Mgr l'), Oscot Collège, à Birmingham (Angleterre).
Éveraerts (Mme), rue de l'Ouvrage, à Namur.
Éveraerts (Mlle), rue de l'Ouvrage, à Namur.
Évrard, Ed., chanoine, curé-doyen de Sainte-Gudule, à Bruxelles.
Évrard-Wauvermans (Mme), au château de Jemelle.
Évrard, Georges, ingénieur, au château de Jemelle.
Évrard, Maurice, avocat, secrétaire du Congrès Eucharistique, au château de Jemelle.
Évrard, Francis, commissaire du Congrès Eucharistique, au château de Jemelle.
Évrard-Fosseur, Joseph, industriel, à Denée (Maredret).
Évrard, Hector, étudiant, rue d'Aendoren, 121, à Tirlemont.
Évrard (Mlle), à Longlier.
Évrard, Marie, à Graide.
Évrard (Mlle), à Dinant.
Évrard (Mlle), à Mont-Saint-André (Petit-Rosières).
Évrard, Esther, à Annevoie.
Évrard, Irma, à Denée (Maredret).

Fabri, Alphonse, à Rochefort.
Fabri, Joseph, à Eneilles (Durbuy).
Fabri, Augusta, à Huy.
Fabri, Marie, à Huy.
Fabri, curé, à Val-Saint-Lambert.
Fabri, Ernest, banquier, à Biesmes.
Fabry, commissaire d'arrondissement, à Neufchâteau.
Fabry, Maria, à Longchamps (Leuze).
Fabry (Mlle), rue Godefroid, à Namur.
Fagès, Ernest, boulevard Victor Hugo, à Montpellier.
Faignot (Mme veuve), à Beez.
Failon, Alphonse, ingénieur agricole, à Sanzinne.
Faisant, F.-J., curé, à Noville-Bourcy.
Fallaise, Joseph, étudiant, rue Charles Morren, à Liège.
Fallon, Anatole (le baron), à Beez.
Fallon, Anatole (la baronne), à Beez.

MM.

FALLON, Édouard (le baron), substitut du procureur du roi, à Namur.
FALLON, Frédéric (le baron), à Beez.
FALLON (le baron), commissaire d'arrondissement, à Namur.
FALLON, Madeleine (la baronne), à Namur.
FALLON, Maurice (le baron), avocat, boulevard de la Sambre, à Namur.
FALLON, Maurice (la baronne), boulevard de la Sambre, à Namur.
FALLON, Félicien (la baronne douairière), à Arbre (Annevoie).
FALLON, Félicien (le baron), à Arbre (Annevoie).
FALLON, Félicie (la baronne), à Arbre (Annevoie).
FALLON, François, inspecteur honoraire de l'enregistrement, avenue de Salzinnes, à Namur.
FALLON, François (Mme), avenue de Salzinnes, à Namur.
FALLON, Georges, avocat, avenue de Salzinnes, à Namur.
FALLON, Félix, orfèvre, rue de l'Ange, à Namur.
FALLON, Paul, orfèvre, rue de l'Ange, à Namur.
FALLON, Henri, rue de l'Ouvrage, à Namur.
FALLON, Joséphine, rue de l'Ouvrage, à Namur.
FALLON-FOURNIER (Mme), rue Basse-Marcelle, à Namur.
FALLON, Thérèse, rue Basse-Marcelle, à Namur.
FALLON, Joseph, avocat, juge de paix suppléant, rue Basse-Marcelle, à Namur.
FALLON-THIRY (Mme), aux Grands-Malades, à Namur.
FALLON, Jeanne, aux Grands-Malades, à Namur.
FALLON, Jean, place Léopold, à Namur.
FALLON, Jean (Mme), industriel, place Léopold, à Namur.
FALMAGNE, Gustave, docteur, rue du Chenil, à Namur.
FALOSA, curé, à Saintes (Hal).
FAMENNE, curé-doyen, à Gembloux.
FASTRÉ, Justin, curé, à Leignon.
FAUCOMONT, curé, à Castillon.
FAUCON (Mlle), à La Louvière.
FAUCONNIER (Mme), à Verviers.
FAVIER, curé, à Choloz (Meurthe-et-Moselle).
FAY, vicaire, à Velaine-sur-Sambre.
FAY, Jules, curé, à Journal (Champlon).
FAYEN, à Namur.
FAYON, curé, à Rulles (Marbehan).
FECHEROLLE, Jules, négociant, rue du Sablon, à Bastogne.
FEELEN, curé, à Oteppe.
FELDERS, curé-doyen, à Visé.
FELIX (l'abbé).
FELSENHART, Nicolas, curé, à Wardin-Benonchamps.

MM.

FELTESSE, Adolphe, curé, à Marvie.
FERAILLE, hôtel Saint-Loup, à Namur.
FERAUGE, curé, à Boninnes.
FERAUGE (l'abbé), à Boninnes.
FERAUGE, Victor, entrepreneur, à Vodecée.
FERAUGE, Louis, cultivateur, à Vodecée.
FERDINANDUS (Frère), mariste, à Arlon.
FERMINE, docteur en médecine, à Wellin.
FERON-VRAN, C., industriel, rue du Pont-Neuf, à Lille.
FERON, Ch., avocat, rue Keyenveld, 30, à Ixelles.
FERON, Denis, rue de l'Indépendance, à Salzinnes.
FEUILLEN, Nicolas, rentier, à Hanret.
FICHEFET, curé, à Melreux.
FICHEFET, Jean-Baptiste, ingénieur agricole, à Jambes.
FICHEFET (Mme), à Jambes.
FICHEFET, à Salzinnes.
FICHY, Ferdinand (le comte), à Budapest, viii heitooskriter (Hongrie).
FIERENS (le chanoine), à l'abbaye de Tongerloo (Westerloo).
FIEVET, Octave, à Rivière (Dinant).
FIEVET, Louis, bourgmestre, à Rivière.
FIEVEZ (Mlle), à Rivière.
FIEVEZ (Mlle), à Rivière.
FISETTE, Victor, Grand'Rue, à Jambes.
FISETTE, Victor (Mme), Grand'Rue, à Jambes.
FISETTE, à Namur.
FISETTE (Mme), à Namur.
FISETTE (Mlle), à Namur.
FISETTE (Mlle), à Namur.
FISETTE (Mlle), à Namur.
FISSE, Grand'rue, à Marche.
FIVÉ, Édouard, rue Dekens, 5, à Etterbeek.
FIZARRO (Mme), en Espagne.
FLAHAUT, Joseph, à Namêche.
FLAHAUT (Mme), à Namêche.
FLAHAUX, Isidore, à Trieux-Courrière.
FLAHAUX, Arthur, à Namêche.
FLAMANT, curé, à Lagny (Oise).
FLAMENT, G.-H., pastor van O. L. V. van Meetkerke (Bruges-Nord).
FLAMION, Joseph, professeur au Séminaire de Bastogne.
FLAMMENG, membre du Gesellenverein (Luxembourg).
FLEURBAY, Édouard (l'abbé), directeur du collège Saint-Pierre, à Louvain.
FLEURY (Mme), à Florennes.

MM.

FLICK, Édouard, curé, à Chantemelle (Etalle).
FLORENT, curé, à Bonsin (Ocquier).
FOELSCHEILD, membre du Gesellenverein (Luxembourg).
FONDER-REMY, horloger, rue de Fer, à Namur.
FONTAINAS, Catherine, rue Caroly, à Bruxelles.
FONTAINE, Hubert, curé, à Jemelle.
FONTAINE, pharmacien, à Jemelle.
FONTAINE, Léon, vicaire, à Gomery (Ethe).
FONTAINE (Mlle), rue du Collège, 28, à Châtelet.
FONTANA (Mgr), évêque de Crema (Italie).
FONTENELLE, curé, à Saint-Aubin.
FORGET, Jacques (M. le chanoine), professeur à l'Université, à Louvain.
FORTHOMME, curé, à Ethe.
FORTHOMME, Eudore, étudiant.
FORTHOMME, Adolphe, étudiant.
FORTUNAT (l'abbé), professeur au collège N.-D. de Bellevue (Dinant).
FOSSÉ, Hilaire, curé, à Wanfercée-Baulet.
FOSSÉPREZ, Auguste, à Bois-de-Villers.
FOSTY, L.-B., menuisier, à Saint-Vincent (Tintigny).
FOUARGE, Frantz, à Sombreffe.
FOUCART, curé, à Cosé (lez-Thuin).
FOUREZ, Paul, curé-doyen, à Châtelet.
FOURNAISE, curé-doyen, à Mouzon (Ardennes).
FOURNAISE (Mlle), à Reims.
FOURNEAUX, Adelin, curé, à Ambly (Forrières).
FRANCART, à Paliseul.
FRANCART, à Turnhout.
FRANCHIMONT, J., étudiant, à Barvaux.
FRANCHIMONT, Adolphe, député permanent, à Barvaux-sur-Ourthe.
FRANCKEN, Ed., étudiant, à Bertrix.
FRANCKEN, Fernand, étudiant à Bertrix.
FRANÇOIS (Rév. Père), missions d'Orient, chaussée de Wavre, à Ixelles.
FRANÇOIS, J., curé, à Namoussart (Neufchâteau).
FRANÇOIS, curé, à Cugnon (Paliseul).
FRANÇOIS, A., curé, à Bellefontaine.
FRANÇOIS, Alfred, à Cerfontaine.
FRANÇOIS Alfred (Mme), à Cerfontaine.
FRANÇOIS, instituteur, à Villers-sur-Semois.
FRANÇOIS, Adolphe, à Lodelinsart.
FRANÇOIS, Victor, pharmacien, à Lodelinsart.
FRANÇOIS, B.-V., à Strainchamps (Fauvillers).
FRANÇOIS, Thérèse, à Temploux.

MM.

François (Mlle), à Grand-Leez.
François, Marie, à Silenrieux.
Francotte (l'abbé), à Mettet.
Francotte, curé de Saint-Maur, à Lunéville.
Francotte, Xavier, professeur, quai de l'Industrie, à Liège.
Frapier, François, avocat, rue du Chenil, à Namur.
Frapier Franç. (Mme), rue du Chenil, à Namur.
Frapier, Paul, avocat, rue Grandgagnage, à Namur.
Fraters, au château de Remaux (Laneuville-Wideumont).
Frederick-Sevrin, Hubert, négociant, à Jemelle.
Frères Alexiens, à Tirlemont.
Frères-Mineurs (le Rév. Père Provincial des), rue des Carmes, à Malines.
Frères-Mineurs (le Rév. Père Gardien des), à Salzinnes (Namur).
Frères-Mineurs du couvent de Salzinnes.
Ferdinand, R^me Abbé des Cisterciens, abbaye de Westmalle (Anvers).
Frère Florent, directeur des Écoles chrétiennes, à Florennes.
Frère Directeur des Écoles chrétiennes, à Rochefort.
Frère Victor, à Tamines.
Frère Maurice, à Tamines.
Frère Marie de la Croix, aumônier du Carmel Saint-Joseph, à Natoye.
Frère Robert Collette, abbaye du Val-Dieu (Aubel).
Fréson, à Florennes.
Frey, curé, à Warnach (Martelange).
Frey-Vanderborght, entrepreneur, rue de Livourne, 27, à Bruxelles.
Freye-Leroy, rentière, à Dave.
Friand, curé du Sacré-Cœur, à Tournai.
Friart, N., chapelain de N.-D. du Bon Vouloir, à Havré.
Frieden, vicaire, à Luxembourg.
Fries, Félix, curé, à Foy-Notre-Dame (Dinant).
Frochisse, Joseph, instituteur, rue Haute, à Spy.
Frogneux, Alphonse, curé, à Roy (Marche).
Froidebise, pharmacien, à Ohey.
Froidmont (l'abbé), à Amay.
Fromès, curé, à Bivec (Grand-Duché).
Frommier, vicaire (Grand-Duché).
Fronville, docteur, à Namur.
Fumal, François, brasseur, à Cras-Avernas.

Gabriel-Marie, de la Société du Divin Sauveur, à Athus.
Gabriel, L., curé, à Rosières.
Gabriel, chapelain, à Mesnil-Église.

MM.

GABRIEL, Jean-Pierre, bottier, à Vielsalm.
GAFFET, Alphonse, rue d'Islande, à Saint-Gilles-Bruxelles.
GAILLIAERT, C., vicaire, à Beerst-lez-Dixmude.
GAILLY, Paul, négociant, rue des Brasseurs, 9, à Namur.
GALET, Édouard, industriel, à Dave (Jambes).
GALLAND (Mme), rue Mademoiselle, 9, à Versaille (Seine-et-Oise).
GALLAY, vicaire de Notre-Dame de Plaisance, à Paris
GALLE (l'abbé), rue des Sœurs Noirs, à Gand.
GALOPIN, Léonard, chanoine, rue d'Amercœur, 59, à Liége.
GARANCHER, D. (l'abbé), prof. au grand séminaire de Chartres (France).
GARDIN, curé, à Montcy, Ardennes (France).
GARITTE, curé, à Hampteau (Marche).
GASPARD, J., chanoine, à Bœgen-Clervaux (Grand-Duché).
GASPARD, J.-B., vicaire, à Palange.
GASPARD, curé, à Eneilles-au-Bois (Grand-Han).
GASPARD, Ém., étudiant, à Thon.
GASPARD, Marie, gouvernante, à Tamines.
GATHRY, docteur en médecine, à Ciney.
GATIN, Octavie, à Haut-Fays (Wellin).
GATIN, Irma, à Haut-Fays (Wellin).
GATOT (l'abbé), rue Patenier, 30, à Salzinnes.
GAULTIER DE CLAUBRY, curé de Saint-Eustache, à Paris.
GAUSSIN, curé, à Houdemont (Marbehan).
GAUSSIN, docteur, à Ciney.
GAUTHEY, vicaire général de l'évêché d'Autun (Saône-et-Loire).
GAUTHIER, Gustave, curé, à Hodister (Laroche).
GAUTHIER, A., curé, à Auby-s/Semois (Cugnon).
GAUTHIER, Th., propriétaire, à Tresfontaine.
GAVACHE, curé, à Odeigne,
GAVROY, Eugène, à Nantimont (Habay-la-Vieille).
GOBOERS, A., curé-doyen, à Puers (Malines).
GELISSE, commissaire-voyer, à Hergny-Carlsbourg.
GENARD, Joseph, curé, à Masbourg (Forrières).
GENARD, Célina, à Roctiau (Montigny-sur-Sambre).
GENARD, Jean-Baptiste, brigadier forestier, à Bioul.
GENART, A., notaire, à Éghezée.
GENART (Mme).
GENART, Ch., juge, à Namur.
GENDEBIEN, Léon, à Thuin.
GENDEBIEN, Charles, à Mons.
GENDEBIEN, Albert (Mme veuve), à Namur.
GENDENS (Rme Père Abbé), à Manchester.

MM.

GENETTE, E., instituteur, à Hargimont (Marloie).
GENGOUX, Éd., curé, à Marenne-Marche.
GENIN, C., curé, à Pry (Walcourt).
GENIN, J., vicaire, à Malonne.
GENIN, Désiré, à Temploux.
GENKENS, curé-doyen, à Herck-la-Ville.
GENNOTTE, curé, à Andoy (Naninne).
GENONCEAUX, Laure, à Saint-Servais.
GENONCEAUX. Louise, à Saint-Servais.
GEORGE, J., propriétaire, à Tintigny.
GEORGES, chanoine, secrétaire de l'Évêché, rue de la Croix, 20, à Namur.
GEORGES, Émile, curé, à Tintiguy (Étalle).
GEORGES, Nicolas-Joseph, curé, à Léglise (Lavaux).
GEORGES, Henri, à Tigeonville (Grand-Halleux).
GEORGES, Doué, rentier, rue de Namur, 10, à Charleroi.
GERADEN, Paul, professeur, à Ampsin.
GERARD, curé, à Rossart (Neufchâteau).
GERARD, curé, àWitry (Martelange).
GERARD, J., curé, à Crupet (Assesse).
GERARD, V., professeur au collège N.-D. de Belle-Vue, à Dinant.
GERARD, Jules (l'abbé), à Champion (Namur).
GERARD, Gustave, préfet des études, à l'Athénée de Namur.
GERARD, avocat, rue de l'Indépendance, 20, à Salzinnes.
GERARD (Mlle), rue des Brasseurs, à Namur.
GERARD, N., bord de la Meuse, à Jambes.
GERARD, Louisa, bord de la Meuse, à Jambes.
GERARD, Eugène, notaire, à Philippeville.
GERARD (Mme), à Philippeville.
GERARD-CASSART (Mme veuve), à Gembloux.
GERARD, Franz, notaire, à Gembloux.
GERARD, Pierre, à Gembloux.
GERARD, Joseph, à Gembloux.
GERARD, Édouard, à Gembloux.
GERARD, Louise, à Gembloux.
GERARD, Marie, à Gembloux.
GERARD-DESTRÉE, à Couvin.
GERARD, L., conseiller provincial, à Sart-Lavaux (Neufchâteau).
GERARD DE FLINES (Mme), à Sart-Lavaux (Neufchâteau).
GERARD, Alphonse, instituteur à Bourseigne-Vieille (Gedinne).
GERARD, Célestine, rentière, à Bertrix.
GERARD-WENKIN (Mme), à Hollange.
GERARD, Joséphine, à Moustier-sur-Sambre.

MM.

GERARDY, curé, à Montgauthier.
GERARDY, H. (l'abbé), professeur, à Andrimont (Dison).
GERARDY, directeur de l'Institut Saint-Remacle, à Stavelót.
GERMAIN (Rév. Père), à Steenbrugge.
GERNIERS, L.-V., directeur des Sœurs de Charité, à Neufvilles-lez-Soignies.
GESNOT, Émile, Avenue du Parc, à La Plante.
GESNOT, Émile (Mme), Avenue du Parc, à La Plante.
GEUBEL, curé-doyen, Laroche (Luxembourg).
GEUBELLE, Albert, greffier, représentant la société Saint-François Régis, à Châtelet.
GEUDEVERT, J.-J., curé, à Membre (Vresse).
GEUDEVERT, à Namèche.
GEURTS, W., armateur, rue du Péage, 26, Anvers.
GEVELERS, chanoine, à Soleilmont (Gilly).
GEVELINGER, curé, à Warmifontaine.
GHEQUIÈRE, docteur, rue de l'Arsenal, à Namur.
GHEUDE, François, inspecteur, à Dinant.
GHEUDE, Edmond, régent, rue des Pierrevennes, 24, à Ciney.
GHIGNY, curé-doyen, à Ath.
GHINEAU, E., avocat, à Tongres.
GHISLAIN, au Collège épiscopal, à Chimay.
GHISLAIN, curé, à Thirimont (Beaumont).
GHISLAIN (Mme), rue du Séminaire, à Namur.
GIELEN (l'abbé), à Roermonde.
GIGANLT, rue des Passages, 11, à Mons.
GILAIN, Th., curé, à Thon.
GILBERT, A., curé, à Rixensart.
GILBIN, curé, à Deux-Villes (Ardennes).
GILIS, Émile, curé, à Waret-la-Chaussée.
GILIS, Isidore, rue Fumal, à Namur
GILIS, Antoine, boulevard d'Omalius, à Namur.
GILIS, V., professeur, rue Lucien Namèche, 20, Namur.
GILISQUET, H., curé, à Sart-Walhain (Grand-Leez).
GILLAIN, curé, à Velaine-sur-Sambre.
GILLAIN, Henri, curé, à Jemeppe-sur-Sambre.
GILLARD, curé, à Ham-sur-Sambre.
GILLARD, Art., vicaire, rue Basse-Marcelle, 24, Namur.
GILLARD (Mlle), rue du Palais de Justice, 9, à Huy.
GILLE, vicaire de Saint-Nicolas, à Namur.
GILLE-WILMET, rue de Couillet, 52, à Châtelet.
GILLE-HARDY, rue du Calvaire, 31, à Châtelet...
GILLE-HARDY (Mme), rue du Calvaire, 31, à Châtelet.

MM.

GILLES, directeur du grand Séminaire, à Namur.
GILLES, J., vicaire, à Biesmes.
GILLES, Paul (l'abbé), rue de la Croix, 4, Namur.
GILLES-LONCHAY, négociant, à Hampteau (Marche).
GILLES (Mme veuve), à Marche-les-Dames.
GILLÈS DE PELICHY, H. (le baron), docteur en droit, au château de s'Gravenwezel.
GILLÈS DE PELICHY (le baron), agronome, à Hoogstraeten.
GILLET, N.-J., curé, à Orsinfaing (Marbehan).
GILLET (l'abbé), retraité à Paliseul.
GILLET (l'abbé), directeur du couvent de Pesches (Couvin).
GILLET, Ed., chef de station pensionné, à Habay-la-Vieille.
GILLET, H. (Mme veuve), négociante, à Habay-la-Neuve.
GILLET, Joseph, docteur, à Saint-Hubert.
GILLET, Albert, cultivateur, à Bertrix.
GILLET, Clara, rue de Bruxelles, à Namur.
GILLET, à Dorinnes.
GILLET, Damien, étudiant, à Purnode.
GILLIARD, E.-J., curé, à Mazée (Vierves).
GILLIEAUX, F., ingénieur, à Jumet.
GILLIEAUX (Mme veuve), rue Waudrée, 15, Angleur.
GILLIEAUX, Berthe, à Angleur.
GILLIEAUX, Léonie, à Angleur.
GILLIEAUX, Eugénie, à Angleur.
GILLES, P.-T., directeur du couvent, à Oosterloo (Westerloo).
GILLOT, L., supérieur des Chapelains, à Paray-le-Monial (Saône-et-Loire).
GILLOT, J.-B., vicaire, à Tamines.
GILON, Xavier, à Rochefort.
GILS, Jean, curé, à Ten-Aert (Gheel).
GILSON, Victor, curé, à Fraire.
GILSON, curé, à Neffe (Dinant).
GILSON, Lucien, à Rochefort.
GILSOUL, F., curé, à Denée (Maredret).
GILSOUL, J., régent, rue des Travaux, 12, Jambes.
GINGUEBAULT (l'abbé), villa Jeanne d'Arc, à Chinon (Indre-et-Loire) France.
GIOT-VOLVERT, cultivateur, à Hollange (Martelange).
GIRON, curé, à Ecurey (Meuse).
GHISLAIN DE VERTRON, Lucy (la douairière), villa Vertron, Blankenberghe.
GHISLAIN DE VERTRON, Blanche, née GUBBIUS DE KILFRUSH, rue d'Arlon, 36, à Bruxelles.
GHISLAIN DE VERTRON, A., propriétaire, au château d'Ellezelles (Hainaut).
GITS (veuve), Béguinage, à Alost.

MM.

GLATIGNY, à Tarciennes.
GLAVANY, Mathilde, à Tummen (Limbourg).
GLENISSON, directeur du Saint-Sépulcre, à Turnhout.
GLENISSON, Ed. (le comte), propriétaire, rue Neuve, 10, à Turnhout.
GLENISSON, Ed. (la comtesse), rue Neuve, 10, à Turnhout.
GLENISSON, Em., propriétaire, Grand'place, à Turnhout.
GLIBERT, Alexandre, boulevard Léopold, à Namur.
GLIBERT, Joseph, à Braine-l'Alleud.
GLIBERT, Paul, étudiant, à Braine-l'Alleud.
GLOUDEN, curé-doyen, à Florenville.
GLOUDEN, J.-B., curé, à Massul (Longlier).
GOBERT, Alfred, étudiant, à Mornimont.
GOBLET (l'abbé), professeur à l'Athénée, place Léopold, à Arlon.
GOBLET, Nicolas, avocat, boulevard de la Sauvenière, 110, à Liège.
GOCHET, Louis, brasseur, à Tamines.
GOCHET, Alexis (Frère), géographe, à Tamines.
GOCHET, à Bertrix.
GODART (Mme), rue de la Pépinière, à Namur.
GODART (Mlle), rue de la Pépinière, à Namur.
GODAUX, curé, à Baileux (Bourlers).
GODEFROID, L., curé, à Soye (Franières).
GODEFROID, instituteur, à Suxy (Neufchâteau).
GODENIR, curé, à Sorinne-la-Longue.
GODENNE, Charles, rue de Bruxelles, 68, à Namur.
GODENNE, Charles (Mme), rue de Bruxelles, 68, à Namur.
GODENNE, Auguste, rue de l'Ange, 69, à Namur.
GODENNE, Auguste (Mme), rue de l'Ange, 69, à Namur.
GODENNE, Paul, rue de Bruxelles, 18, à Namur.
GODEFRIN, curé, à Fooz-Wépion.
GODFRIN, Ed., médecin-vétérinaire, à Spy.
GODIN, rentier, boulevard d'Omalius, 14, à Namur.
GODIN (Mme), boulevard d'Omalius, 14, à Namur.
GŒDERT, curé, à Fouches (Habay).
GŒDSEELS, Édouard, professeur à l'Université de Louvain.
GŒDEN, Fr., curé, à Berlaer (Lierre).
GŒMANS (l'abbé), à Wertmeerbeek.
GOFFART, curé, à Chevetogne.
GOFFART, professeur au collège Saint-Quirin, Huy.
GOFFART, conseiller communal, à Devant-les-Bois (Mettet).
GOFFAUX, à Saint-Germain.
GOFFETTE, professeur au Séminaire de Bastogne.
GOFFIN, curé, à Bothey (Mazy).

MM.

GOFFIN, rue Otto-Vénius, 10, à Schaerbeek.
GOFFIN, Isidore, à Franc-Waret (Vezin).
GOFFINET, J.-B., propriétaire, à Bellefontaine (Tintigny).
GOFFINET, J. (Mme), boulevard du Régent, 28, à Bruxelles.
GOIYOU (l'abbé), à Ben-Ahin.
GOLARD-LUCAS, Ferd., industriel, à Francquenies s/Ottignies.
GOLENVAUX, Adélaïde, villa Saint-Pierre, à La Plante.
GOLENVAUX, Fernand, avocat, rue du Président, à Namur.
GOLENVAUX (Mme), rue du Président, à Namur.
GOLENVEAUX, Domitille, instituteur, à Pondrôme.
GOLINVAUX, directeur de laiterie, à Redu (Wellin).
GOOSSE, François, propriétaire, à Tintange (Martelange).
GOOSSENS (S. E. le Cardinal), archevêque de Malines.
GOOSSENS, Alphonse, industriel, boulevard de Waterloo, 124, à Bruxelles.
GOOSSENS, Émérance, rentière, à Laer (Landen).
GOREL, curé, à Musset (Meuse).
GOREUX, curé, à Taviers (Noville).
GORIS, docteur, rue Royale, 181, à Bruxelles.
GOSSERIES, lieutenant, à Namur.
GOSSERIES (Mme), à Namur.
GOSSET, curé-doyen, à Philippeville.
GOSSET, Léopold, curé, à Auvelais.
GOSSET, Léon, chaussée d'Ixelles, 112, à Bruxelles.
GOSSEAUX, Léonard, rue Jacquet, à Rochefort.
GOTALE, Alphonse, curé, à Lierneux.
GOTALE, Joseph, curé, à Amay.
GOTEMANS (veuve), Grand'place, 18, à Vilvorde.
GOUGNARD, Désiré, notaire, à Couvin.
GOUGNARD, notaire, à Couvin.
GOURDET, Henri, président du Tribunal de 1re instance, à Neufchâteau.
GOURDET (Mme), à Neufchâteau (Luxembourg).
GOURDET, Paul, à Neufchâteau (Luxembourg).
GOURDIN-CORNÉLIS (Mme veuve), à Gembloux.
GOUVERNEUR, Ad., à Hérenthals.
GRAFÉ, Alfred, professeur, rue de Fragnée, 24, à Liège.
GRAFÉ, H., président du tribunal de commerce, à Namur.
GRAFÉ, H., étudiant, place Saint-Aubain, à Namur.
GRAINDOR, J., avocat, rue de l'Athénée, 26, à Bruxelles.
GRANDCHAMPS, Mathias, rue des Chapelains, Liège.
GRANDMOULIN, notaire, à Fosses.
GRANDRY, curé de Sainte-Julienne, à Verviers.
GRANGE, Henriette, rue de la Drève, 8, à Péruwelz.

MM.

GRANGIER, Joan, à La Brosse, par Saint-Julien-en-Jurez (Loire).
GRANITO DI BELMONTE (Mgr), nonce Apostolique, à Bruxelles.
GRASSELLI, Fr.-Ant. (Mgr), archevêque de Viterbe et de Toscantella.
GRATIEN (Rév. Père), prieur des Carmes, à Vaux-sous-Chèvremont.
GRAVEZ, P., changeur, rue Émile Cuvelier, à Namur.
GRAVIS (Mgr), principal du collège Saint-Joseph, à Chimay.
GREBAN DE SAINT-GERMAIN, chanoine, boulevard d'Avroy, à Liège.
GREBAN DE SAINT-GERMAIN (Mlle), au château de Mozet (Faulx).
GREBAN DE SAINT-GERMAIN (Mme), à Branchon (Boneffe).
GRECK, A., organiste, à Neufchâteau (Luxembourg).
GRÉGOIRE, V. (l'abbé), professeur, rue de Bériot, 44, Louvain.
GRÉGOIRE, A., curé, à Hamois (Condroz).
GRÉGOIRE, curé, à Yvoir.
GRÉGOIRE, H., curé, à Haut-Ittre.
GRÉGOIRE, Louis (l'abbé), à Baronville.
GRÉGOIRE (l'abbé), professeur, à Bonne-Espérance.
GRÉGOIRE, avocat, à Sombreffe.
GRÉGOIRE, C., instituteur, à Natoye.
GRÉGOIRE, Catherine, sacristine, à Auvelais.
GRÉGOIRE, V., à Lamouline (Libramont).
GRÉGOIRE, étudiant, à Falisolle.
GRENIER, Jules, aumônier, à Yvoir.
GRENIER, G., place de l'Industrie, 25, Bruxelles.
GRENSON, Louis, curé, à Heyd (Barvaux-sur-Ourthe).
GRESLOT, Gaspard, rue du Chêne vert, 1, à Vitry-le-François (Marne).
GREUSE, vétérinaire, rue Godefroid, à Namur.
GREUSE, Edouard, rue de Fer, à Namur.
GREUSE, Marie, rue de Fer, à Namur.
GREVELART (l'abbé), à Assesse.
GREVISSE, à Habay-la-Neuve.
GREVISSE-GILET (Mme), à Habay-la-Neuve.
GREVISSE, X., fabricant de pointes, à Habay-la-Neuve.
GREVISSE, Joseph, à Habay-la-Neuve.
GRISAR (Mme), au château de la Rochette (Chaudfontaine).
GRISON, Adrien (Mme) rue de l'Écu, 10, à Romorantin (Loir-et-Cher).
GROGNARD, J., curé, à Dochamps (Manhay).
GROSFILS, Félix, curé, à Leffe (Dinant).
GROSSÉ, Joseph, rue des Tonneliers, 14, Bruges.
GROSSRAU, curé, à Morville (Anthée).
GROSSELIN, Camille, propriétaire, rue Voltaire, 31, à St-Germain-en-Laye.
GRUSLIN, Arthur, curé, à Nismes (Mariembourg).
GUEBELS, curé, à Bomal-sur-Ourthe.

MM.

Guelette (Rév. Père), prieur des Pères Dominicains, à La Sarte (Huy).
Guerard, curé, à Borny (Metz) Lorraine.
Guerard, Joseph, à Acrémont (Jéhonville).
Guerbe, Raoul (l'abbé), à Voyenne (Aisne) France.
Guerin, C., vicaire, à Lobbes.
Guidos, Nicolas, à Omezée.
Guillaume, L., chanoine, à Virton.
Guillaume, aumônier de Saint-Gilles, à Namur.
Guillaume, curé, à Noerhange (Grand-duché de Luxembourg).
Guillaume, vicaire, à Neufchâteau.
Guillaume, Alphonse, à Wardin.
Guillaume, Ferdinand, à Libramont.
Guilmin, curé de Saint-Nicolas, à Namur.
Guilmin, Ém., curé, à Tarcienne-Ahérée, par Hanzinne.
Guilmin, curé, à Hemptinne (Éghezée).
Guilmin, N., curé, à Vezin.
Guilmin, étudiant, à Soye.
Guilmot, Léopold, curé, à Floreffe.
Guilmot, Victor, curé, à Beez.
Guilmot (Mlle), à Beez.
Guilmot (Mlle), à Dinant.
Guiot (l'abbé), rue de Bruxelles, à Namur.
Guislain, Stanislas, secrétaire communal, rue Grande, 63, Gimnée.
Guissard, Léon, curé-doyen, à Beauraing.
Guissard, curé, Éprave.
Gulikers, à Liège.
Gusbin, Alfred, négociant, Villers-sur-Lesse.
Guyaux, J., vicaire, à Rochefort.
Guyaux, C.-J., propriétaire, à Scry (Mettet).
Guyaux, Léon, rue des Juifs, à Bouffioulx.
Gyselinx, Jules, à Tellin.
Gyselinx, Marie, à Sart-Custinne.
Gyselinx, Marie-Louise, à Sart-Custinne.

Haal, Bern (Mgr), camérier secret de S. S. Léon XIII, prévôt du chapitre de Luxembourg.
Habran, curé, à Baconfoy (Tenneville).
Habran, Joseph, vicaire, place Léopld II, Ciney.
Habran, Louis, étudiant, à Villers-sur-Semois.
Habran, Paul, étudiant, à Villers-sur-Semois.
Hachebelle, curé, à Morhet (Sibret).

MM.

HACK, Émile (l'abbé), professeur, à Clervaux.
HAELTERMAN, B., professeur au grand Séminaire, à Gand.
HAIBE, A., docteur, directeur de l'institut bactériologique provincial, à Meux.
HAIBE, instituteur, à Meux.
HAINAUT, L., à Barvaux-sur-Ourthe.
HAINAUT, Claire, à Waulsort.
HAINAUT, Reine, institutrice, à Waulsort.
HALIN (Mme), rentière, à Goronne (Vielsalm).
HALING (Mlles), à Redu (Poix).
HALKIN, L., chargé de cours à l'Université, rue Fétinne, 107, à Liège.
HALKIN, Joseph, chargé de cours à l'Université, rue des Houblonnières, 36, à Liège.
HALLET, curé, à Villers-devant-Orval.
HALLET, François, aumônier, ancienne Drève des Ormes, 16, à Watermael.
HALLET, D., rue de Luxembourg, 38, Arlon.
HALLET, Adèle, à Ottignies.
HALLOY-FICART, rue Borgnet, 1, à Namur.
HAMES, Jean (l'abbé), au collège de Belle-Vue, à Dinant.
HAMOIR, curé, à Avenne (Liège).
HAMOIR, Jules, notaire, rue Saint-Aubain, à Namur.
HAMOIR (Mme), rue Saint-Aubain, à Namur.
HAMOIR, Henri, avocat, rue Fumal, à Namur.
HAMOIR (Mme), rue Fumal, à Namur.
HAMOIR, Gabrielle, chaussée d'Ixelles, 79, à Bruxelles.
HAMOIR, Hippolyte, greffier, à Héron.
HANIN, professeur à l'école Saint-Louis, rue Pepin, à Namur.
HANIN, au grand Séminaire, à Namur.
HANIN (Mlle), rue Saint-Laurent, à Marche (Luxembourg).
HANIN, Aloïs, avenue de Salzinnes, 2, à Namur.
HANKENNE, Joseph, professeur, rue des Prémontrés, à Liège.
HANOTIAU (Mlle), à Saint-Germain.
HANOZIN, J., huissier, place Saint-Aubain, à Namur.
HANQUET (Mlle), rue Charles Morren, à Liège.
HANSOTTE, Léonie, à Andenne.
HARDY, P.-J., curé en retraite, à Mierchamps (Laroche).
HARDY (Mme), à Salzinnes.
HARMIGNIES (l'abbé), étudiant, à Salle-lez-Chimay.
HARTMAN, J., curé, à Woluwe-Saint-Lambert.
HAULOT, Camille, curé, à Haillot (Ohey).
HAULOT, vicaire, à Étalle.
HAULOT, E., régisseur, à Resteigne (Tellin).

MM.

HAUPTMANN, à Franc-Waret.
HAUPTMANN, M., à Boninnes.
HAUSSE, Lucien, curé, à Mellier.
HAUZEUR, curé, à Bellemaison (Marchin).
HAVERHALS, L., curé, rue du Bon-Secours, 5, à Bruxelles.
HAVERLAND, Eugène, à Vieux-Virton (Virton).
HAVERSIN, curé, à Wanlin.
HAVERSIN, Alphonse, industriel, à Wanlin.
HAVET, J., docteur en médecine, à Gheel.
HAYEN, à Ulbeck (Hasselt).
HAYOT, Évariste, étudiant, à Hamois (Condroz).
HEBBELYNCK (Mgr), recteur magnifique de l'Université catholique, à Louvain.
HÉBETTE, vicaire, à Èthe (Virton).
HECHTERMANS, Marie, rue Marie-Thérèse, 69, à Saint-Josse-ten-Noode.
HECK (Mme).
HECK, J. (Mlle).
HECK, G. (Mlle).
HECLIR, Victor, à Gueflenière (Libramont).
HEEREN (Mme), rue Pepin, 17, à Namur.
HEINEN, curé, à Stockem (Arlon).
HEINTZ, Théodule, recteur des Rédemptoristes, Quai Notre-Dame, 6, à Tournai.
HEINTZ, pharmacien, à Bastogne.
HELLIN, Henri, étudiant, à Mons.
HELSEN, curé-doyen, à Anvers.
HEMERYCK, Isidore, professeur, place Saint-Jacques, 6, à Louvain.
HENAUX, Julie, à Waulsort.
HENDERICKX, Constant, vicaire, rue du Presbytère, 108, à Uccle.
HENDRICKX, Émérance, Grand'Place, 1, à Turnhout.
HENDRIX, curé-doyen, à Brée.
HENRY, Frédéric, chanoine, curé, à Saint-Denis (Seine).
HENIN, E., vicaire, à Corroy-le-Château (Mazy).
HENIN, Oscar, pharmacien, à Malonne (Flawinne).
HENNAU-DE BROUX (Mme), à Wavre (Brabant).
HENNET DE BERNOVILLE, rue Royale, 95, à Versailles (Seine-et-Oise).
HENNUS, curé, à Nieuwstadt (Hollande).
HENNUY (l'abbé), professeur au collège Saint-Joseph, à Virton.
HENNUY, curé, à Ville-du-Bois (Vielsalm).
HENQUINET (l'abbé), professeur au collège Saint-Quirin, à Huy.
HENRARD, Louis, curé, à Opprebais.
HENRI, Léopold, Kraekenstraat, 3, à Louvain.

MM.

Henri, Léopold, distillateur, à Floreffe.
Henrion, rue Mathieu, à Namur.
Henrot, curé, à Gourieux.
Henrot, Marie, à Beauraing.
Henrotin, F., fermière, à Hairenne (Humain).
Henroz, Camille, à Jambes.
Henroz, Delina, rue de Dave, à Jambes.
Henroz, Nelly, rue de Dave, à Jambes.
Henroz-Casaquy (Mme), rue Blondeau, à Namur.
Henroz (Mlle), rue Blondeau, 9, à Namur.
Henroz, Camille, propriétaire, à Villers-les-Heest.
Henry, chanoine, doyen du chapitre, rue de l'Ouvrage, à Namur.
Henry, curé, à Silenrieux.
Henry, Th., curé, à Lacuisine (Florenville).
Henry, Firmin, vicaire, à Florenville.
Henry, Eugène, banquier, à Dinant.
Henry, Georges, conseiller provincial, à Dinant.
Henry, Ernestine, à Dinant.
Henry, Gabrielle, à Dinant.
Henry, étudiant, à Dinant.
Henry, Victor, étudiant, Grand'rue, à Dinant.
Henry, L., commissaire d'arrondissement, à Dinant.
Henry, Léon (Mme), à Dinant.
Henry, Hector (Mme), à Blanmont (Chastres).
Henry (Mme), à Floreffe.
Henry, directeur des contributions, à Namur.
Heptia, Joseph, industriel, rue Fabry, 15, à Liège.
Hequet (l'abbé).
Hérault (Rév. Père).
Herbeck, Eugène, juge au Tribunal, à Dinant.
Herl, professeur, au collège Saint-Joseph, à Virton.
Herman (Rév. Père), prieur des Prémontrés, au prieuré N.-D. de Lourdes, à Waudignies-Chièvres (Hainaut).
Herman, professeur au Séminaire, rue des Prémontrés, à Liège.
Herman, proviseur au collège Notre-Dame de Belle-Vue, à Dinant.
Herman, Marie, rue Saint-Nicolas, 2, à Namur.
Herman, Octavie, rentière, à Harnoncourt (Lamorteau).
Hermans, F., à Hersselt (Westerloo).
Hermant (l'abbé), à Dinant.
Hers, Jules, rue Saint-Jacques, à Namur.
Hers, Joseph, rue Saint-Jacques, à Namur.
Herssens-Vandenstein (Mme veuve), rue de l'Église, 52, Termonde.

MM.

HERVE, Paul, étudiant, rue Beckmans, 53, Liège.
HERZET, J.-M. curé-doyen, rue des Rames, 6, Verviers.
HESS-DECHAMPS, rue de la Source, 97, à Saint-Gilles.
HEUSCHEN, Denis, chanoine, à Liège.
HEYLEN (Mgr), révérendissime Évêque de Namur, Président permanent des Congrès Eucharistiques.
HEYNEN, Michel, doyen, à Perwez (Brabant).
HEYNEN-WINAND, docteur en médecine, vice-président de la Chambre des représentants, à Bertrix.
HEYNEN-PIERLOT (Mme), à Bertrix.
HICGUET, Léon, au grand Séminaire, à Namur.
HIGNOT, curé de Notre-Dame, à Givet.
HINCK, curé, à Laneuville-au-Bois (Baconfoy).
HINNEKINT, J., vicaire, à Assesse.
HIZETTE, chanoine, professeur au grand Séminaire, à Namur.
HOCK, Maurice, avocat, rue Grandgagnage, 15, à Namur.
HOCK (Mme), rue Grandgagnage, 15, à Namur.
HŒTLGEN, curé, à Sterpigny.
HOFFMANN, P., curé, à Wormeldange.
HOFFNER, Octave, rue Marcadet, 161, à Paris.
HOLLEVILLE, curé-doyen, à Fruges (Pas-de-Calais) France.
HONHON, L. (Rév. Père), prieur des Pères Croisiers, à Diest.
HONINCKS, E.-V., curé, à La Plante.
HONNAY, curé, à Bruly-de-Couvin.
HONNAY, aumônier, rue du Sablon, à Bastogne.
HOORNAERT, Maurice, à Bruges.
HOPPENBROUWERS (Rév. Père), prieur de l'abbaye de Grimberghen.
HORION, à Namur.
HOTELET, chantre-organiste, à Évrehailles (Yvoir).
HOTELET, A., curé, à Schaltin (Hamois).
HOTTELET, curé, à Verlaine (Hamois).
HOTTLET, curé, à Tamines.
HOUBA, chanoine-archiprêtre, à Namur.
HOUBA (le chanoine), curé-doyen de Dinant.
HOUBA, Élisée, curé, à Houmont (Sibret).
HOUBA, Paul, curé, à Berismenil (Laroche).
HOUBEN, A., docteur, à Marienthal (Henri-Chapelle) Welkenraedt.
HOUBEN, curé, à Caulille (par Lille-Saint-Hubert).
HOURBLIN, L.-L., curé, à Sivry-sur-Ante, par Givry-en-Argonne (Marne).
HOURLIER (Mme), à Reims.
HOUSIAUX, Charles, vicaire, à Lesves (Bois-de-Villers).
HOUTART (la baronne), au château de Monceau-sur-Sambre.

MM.

Hottoux, Joseph, instituteur, à Weillen.
Houze (Rév. Père), au collège de la Paix, à Namur.
Houze, Joseph, curé, à Grand-Rieu (Beaumont).
Huart, Louis, rue du Chenil, 14, à Namur.
Huart, Louis (Mme), rue du Chenil, 14, à Namur.
Huart de Sebille, rue Lucien-Namèche, à Namur.
Hubeau, Joseph, ingénieur, rue Mont-Saint-Martin, 11, à Liège.
Hubert, Joseph, curé, à Thibessart (Mellier).
Hubert, Edmond, curé, à Maubray (Antoing).
Hubert, Jules, curé, à Rouvroy (Lamorteau).
Hubert, Charles, curé, à Rossignol (Marbehan).
Hubert, curé, à Le Mesnil (Vierves).
Hubert, E., administrateur des biens de S. A. S. Mgr le prince d'Aremberg, à Marche-les-Dames.
Hubert, Franz, séminaire d'Eichstätt, à Marche-les-Dames.
Hubert, Alfred, étudiant, à Gembloux.
Hubert, à Salzinnes.
Hubert (Mme), à Salzinnes.
Hubert, Marie (veuve Léon Gosse), place du Couvent, à Florenville.
Hubert, Ph., instituteur, rue de Charleville, 57, à Gedinne.
Hubot, Eugène, clerc-chantre, à Vodecée.
Hubot, Cyrille, négociant, à Vodecée.
Hugo, curé, à Les Tailles.
Hurley, Thimothy, à Saint-Marys, Sligo (Irlande).
Hurt, curé, à Rachecourt (Halanzy).
Hurt, François, aumônier du couvent des Abys (Paliseul).
Hurt, L., curé, à Weiler (Arlon).
Huskin, Aug. (l'abbé), à Valenciennes.
Huskin, Florence, à Ossogne (Havelange).
Huss, Nicolas, curé, à Alzingen (Luxembourg).
Huybrechs, Alp., Moystraat, 13, à Anvers.

Incoul, J., juge de paix, rue Grande, 70, à Dinant.
Incoul, Émilie, à Dinant.
Inghels, Maurice, étudiant, à Malines.
Inghels, étudiant, à Hougaerde.
Iockmans, F., supérieur des Alexiens, boulevard Remy, à Louvain.
Isaac, Charles.
Istace, Eugène, à Paliseul.
Istace, Ph., propriétaire, à Paliseul.
Istasse, curé, à Corennes (Rosée).

MM.

ISTASSE, Léonie, à Alle-sur-Semois.
ISTASSE, François, entrepreneur, à Bois-de-Villers.
ITENCY, Frédéric, chanoine, curé de Saint-Denis, à Saint-Denis (Seine).
ITLET, curé, à Saint-Germain (Liernu).
ITLET (Mlle), à Saint-Germain (Liernu).
ITLET, P., curé-doyen, à Jambes.
IUNGERS, Jean-Pierre, rue Léon-Castillon, 18, à Arlon.
IWEINS (Rév. Père), des Frères-Prêcheurs, à Louvain.
IZARD, Ferd., chanoine honoraire, chancelier de l'évêché de Perpignan.

JACOB, L.-Jos., curé, à Ruette (Signeulx).
JACOB, curé, à Vesqueville (Saint-Hubert).
JACOB, curé retraité, à Chenois (Virton).
JACOB, Modeste, curé, à Hargimont (Marloie).
JACOB, Marie, à Bertrix.
JACOBS (Mgr), curé-doyen émérite, avenue de la Couronne, à Ixelles.
JACOBS (Mgr), rue des Vaches, à Malines.
JACOBS (Rév. Père), recteur du collège Notre-Dame de la Paix, à Namur.
JACOBS, Pierre, à Osweiler.
JACOBS, J. (Mlle), à Turnhout.
JACOBS, B. (Mlle), à Turnhout.
JACOBY, Gustave, conducteur principal des ponts et chaussées, rue Pierrevennes, à Ciney.
JACQMIN, curé, à Sommerain (Houffalize).
JACQUART, A., professeur, à Neufchâteau.
JACQUELART, à Longlier.
JACQUELART (Mme), à Luxembourg.
JACQUELART (Mlle), à Luxembourg.
JACQUEMART (l'abbé), à Champion.
JACQUEMIN, A., imprimeur, à Bastogne.
JACQUEMIN, négociant, à Couvin.
JACQUEMIN, Adolphe, à Rosée.
JACQUEMIN, Jean-Baptiste, curé-doyen, à Bastogne.
JACQUEMIN, curé, à Ampsin.
JACQUEMIN, curé, à Steinbach.
JACQUEMIN, E., instituteur, à Bastogne.
JACQUES, supérieur du Séminaire de Bastogne.
JACQUES, chanoine, à Champion.
JACQUES, curé, à Devant-les-Bois (Mettet).
JACQUES, A., curé, à Filée (Ohey).
JACQUES (Frère), à Carlsbourg.

MM.

JACQUES, Joseph, propriétaire, à Bourseigne-Vieille.
JACQUES, Eug., bourgmestre, à Florenville.
JACQUES, Théophile, cultivateur. Couvreux (Virton).
JACQUET, L.-J., curé, à Gouy-lez-Piéton.
JACQUET, Joseph, rentier, à Charneux (Harsin-Marche).
JACQUET, C., instituteur, à Pontillas (Leuze).
JACQUET, Louise, rentière, Grand'Place, 10, Vilvorde.
JADIN, curé, à Liernu.
JADIN-DUMOULIN, fermier, à Liernu.
JADOT, curé-doyen, à Stavelot.
JADOT, P., curé, à Saint-Mard (Virton).
JADOT, Joseph, curé, à Martouzin (Beauraing).
JADOT, H. (l'abbé), rue de Fleurus, 12, Bruxelles.
JADOT, vicaire de Notre-Dame, à Namur.
JADOT, docteur, à Haversin.
JADOT, Alice, à Namur.
JADOT, Chaussée de Waterloo, à Namur.
JALHAY, curé, à Balâtre.
JALLET, Gustave, à Petigny (Couvin).
JAMAR (l'abbé), à Huy.
JAMIN, Eugénie, propriétaire, à Torgny (Lamorteau).
JAMOTTE, Arm., bourgmestre, à Navaugle (Haversin).
JANNE, Désiré, Marché au Foin, à Namur.
JANSSEN, Désiré, notaire, à Lichtaert.
JANSENS, étudiant, à Louvain.
JANTBOUTENS, Zuidstraat, 7, à Roulers.
JARLAN (Rév. Père), du Très Saint-Sacrement, à Bassenge (Liège).
JASSOGNE, Éphrem, à Sombreffe.
JASSOGNE, Ferdinand, instituteur, à Auvelais.
JAUMAIN, curé, à Serville (Anthée).
JAUME, L., négociant, à Grand-Leez.
JAUMAIN, Alphonse, à Namur.
JAUMOTTE, Ferdinand, professeur, à Émines (Rhisnes).
JAVAUX, Léon, curé, à Sart-Bernard.
JAVAUX-FRAIKIN, rue Henri Blès, 18, Salzinnes.
JAVAUX, J.-B., fils, rue Henri-Blès, à Salzinnes.
JAVAUX (Mlle), rue Émile Cuvelier, à Namur.
JEANTY, V., notaire, à Strainchamps (Martelange).
JEANTY, Marie, rentière, à Tintigny.
JEANMART (l'abbé), à Baulers.
JEANMART, A., notaire, à Morialmé.
JEANMART, Ernest, instituteur, à Ham-sur-Sambre.

MM.

JEANMART (Mme), à Ham-sur-Sambre.
JEANMART, Antoine, à Salzinnes.
JEANMART, Émilie, Avenue de Salzinnes, à Namur.
JEANMART, Adèle, rue Émile Cuvelier, 21, à Namur.
JEANMART (Mme), rue Pepin, à Namur.
JEANMART (l'abbé), rue Pepin, à Namur.
JEANMART (Mlle), rue Pepin, à Namur.
JEANMART, Paul, notaire, rue Pepin, à Namur.
JEANMART, Léon, avocat, rue Pepin, 3, à Namur.
JEANMART, Fernand, à Namur.
JENDRAIN, Joseph, curé, à Longueville (Nivelles).
JERÔME (Rév. Père Carme), à Jambes.
JEUNIAUX, curé, à Vonêche.
JOACHIM (l'abbé), rue Blondeau, à Namur.
JOB, curé, à Hannesche.
JOHANNES, curé, à Sept-Fontaines (Luxembourg).
JOIRE, Alexandre, industriel, à Bondues (Nord).
JOMOUTON, Ad., peintre, rue de l'Arsenal, à Namur.
JONAS, Alph. négociant, rue Laizette, 73, à Eugies (Frameries).
JONET-FRANEAUX, négociante, à Seron (Forville).
JOSEFF, Doyen de la Basilique de Saint-Martin, Mont-Saint-Martin, 76, à Liège.
JOSEPH, Ad., curé, à Sélange (Messancy).
JOSEPH, directeur des Frères des Écoles chrétiennes, à Tournai.
JOSSART, à Gembloux.
JOSSIER, O., curé de l'Urbain, à Troyes (Aube) France.
JOURET, J.-B., curé retraité, à Ny (Melreux).
JOUVE, Joseph, vicaire, à Walcourt.
JUDONG (Rév. Père Anselme), prieur des Cisterciens réformés, à Rochefort.

KAISIN, docteur, à Floreffe.
KAISIN, professeur à l'Université catholique, à Floreffe.
KAISIN, avocat, rue du Chenil, à Namur.
KAISIN, Jean, pharmacien, Grand'rue, à Virton.
KALLEN, Hub., curé de s'Graven-Vœren (Visé).
KARLS, L., curé, à Chassepierre (Florenville).
KATTÉ, curé, à Meix-le-Tige (Saint-Léger).
KATTÉ, Léonie, à Neufchâteau (Luxembourg).
KAUTEN, Marguerite, à Radelange.
KAYSER, séminariste, à Rumelange (Luxembourg).
KEGELJAN-GODIN, L. (Mme), rue de Fer, 38, à Namur.

MM.

KELLER, chanoine, à Strasbourg.
KELLER, Marie, négociante, rue des Joyeuses entrées, 30, à Louvain.
KELMER, Marie, à Marche (Luxembourg).
KELNER, Joseph, ancien instituteur, à Hamipré (Neufchâteau).
KELNER, Élie, cultivateur, à Mariemont (Lavaux).
KERGEN, J.-P., curé, à Bohan (Vresse).
KERGER, à Jambes.
KERKHOF, Jean, vicaire, rue Xhrouet, 6, Spa.
KERREMANS, curé, à Saint-Antoine (Werbomont).
KERVYN DE MEERENDRÉ (Mme), au château de Meerendré.
KERVYN DE MEERENDRÉ (Mlle), au château de Meerendré.
KERVYN DE MEERENDRÉ (Mlle), à Sommerghem (Gand).
KETTENHOVEN, curé retraité, à Vaulx-lez-Noville (Bourcy).
KÉZER, curé, à C mpogne (Bastogne).
KIEFER, professeur au Séminaire, à Luxembourg.
KIEFER, curé, à Luxembourg.
KIMUS, Joseph, au Séminaire de Bastogne.
KINDT, G., curé, à Aublain.
KINET, Clément, curé, à Bras (Saint-Hubert).
KINIQUE, Florent, curé, à Buissonville (Haversin).
KINTSSCHOTS, curé de Saint-Michel et Saint-Pierre, à Anvers.
KIPGEN, curé, à Aubange.
KIRSCH, curé, à Ticherange, par Wollmerange (Lorraine).
KIRSCH, Hippolyte, aumônier, rue Blondeau, 8, à Namur.
KIRSCH, Félix, professeur, rue Blondeau, à Namur.
KLAURENS, curé, à Ollomont (Houffalize).
KNEPPER, curé-doyen de Saint-Donat, à Arlon.
KNEPPER, curé-doyen retraité, à Arlon.
KNIPPING, G., vicaire, à Moustier-sur-Sambre.
KNOPKS, Jean, curé, à Udange (Arlon).
KŒNIG, curé, à Zimmingen (Lorraine).
KOLMAN, conseiller municipal, à Dordrecht (Hollande).
KOLKMAN-VAN GOUDERAK, Frits, 15, Spilslenzen, à Groningen (Hollande).
KREUYPHOOFT, recteur du collège Sainte-Barbe, rue Savaen, 41, à Gand.
KURTH, professeur à l'Université de Liège.

LABENNE, Édouard, avenue du Progrès, 17, Gosselies.
LABORDE, Paul, rue du Théâtre, 15, à Moulins (Allier).
LACOSLE, Maria, rue Dartois, 19, à Liège.
LACROIX, curé, à Lubeln (Lorraine).
LADEUZE, chanoine, rue de la Planche, 1, Tournai.

MM.

LADURON, Maximilien, curé, à Ville-en-Waret.
LADURON, rue Mathieu, 7, à Namur.
LADURON, Sophie, à Leuze-Longchamps.
LAENEN, curé, à Tongerloo (Westerloo).
LAFFUT (Mme), à Maffe.
LAFORÊT, Joseph, curé, à Waha (Marche).
LAFROGNE, directeur, institut Polyglotte, à Hingeon (Vezin).
LAGAE, E. (Mlle), rue aux Chats, à Roulers.
LAGAISSE, C., surveillant aux chemins de fer de l'État, Villers-le-Gambon.
LAGASSE, Henri, juge, avenue Brugmann, 211, à Ixelles.
LAGNEAU, directeur à Couvin.
LAGRANGE (Mlle), rue Bondeau, à Namur.
LAHAISE (Mgr), prélat, à l'abbaye de Grimberghem.
LAHAYE, curé, à Éghezée.
LAHAYE, archiviste, rue Bas de la Place, 3, Namur.
LAHAYE, Jacques, à Lambermont (Ensival).
LAHAYE (Mme), à Bierwart.
LAHUR-LEFORT, rentier, à Saint-Léger (Arlon).
LAHY, Édouard, curé, à Warisoulx (Cognelée).
LAHY, J., conducteur principal des ponts et chaussées, à Marche.
LAISSE, J.-J., curé, à Coutisse (Andenne).
LAISSE, bourgmestre, à Isnes-les-Dames.
LALIEU, Louis, curé-doyen, à Charleroi.
LALIEU (veuve), rentière, rue de la Source, à Saint-Gilles, Bruxelles.
LALIEU (Mme), à Dinant.
LALLEMAND, instituteur, à Fosses.
LALOI, Caroline, rue de l'Ange, 8, à Namur.
LALOI, Maria, rue de l'Ange, 8, à Namur.
LALOU, curé, à Agimont.
LALOU, Joseph, vicaire, à Neuville (Vielsalm).
LALOUX, Léon, à Gerin (Dinant).
LALOUX, François, à Denée (Maredret).
LALOUX, Caroline, à Durnal (Assesse).
LALOYAUX (veuve), à Dave.
LAMAL, chanoine, chaussée de Charleroi, 245, à Bruxelles.
LAMAL-TILMAN, architecte, rue du Champ de Mars, 29, à Ixelles.
LAMARCHE, étudiant, au château de Fauson (Comblain-la-Tour).
LAMARCHE, Émile, industriel, rue Louvrex, 92, à Liège.
LAMARCHE, Richard, avenue Blonden, à Liège.
LAMBERMONT (le baron), ministre d'État, à Bruxelles.
LAMBERT, chanoine, curé-doyen, à Couvin.
LAMBERT, curé, à Oignies.

MM.

LAMBERT, Adrien, curé, à Clermont-Strée.
LAMBERT, Jules, curé, à Cetturu (Houffalize).
LAMBERT, François (l'abbé), à Salles lez-Chimay.
LAMBERT, vicaire, à Bouillon.
LAMBERT, docteur, rue Pepin, 6, à Namur.
LAMBERT (Mme), rue Pepin, 6, à Namur.
LAMBERT, G., instituteur, à Assesse.
LAMBERT-LAUVAUX, à Jamagne (Philippeville).
LAMBERT, rue des Travaux, à Jambes.
LAMBERT (Mlle), rue des Travaux, à Jambes.
LAMBERT, Alex., propriétaire, à Bourseigne-Vieille.
LAMBERT, N., instituteur, à Sovet (Ciney).
LAMBERT, instituteur, à Natoye.
LAMBERT (Mme), à Jambes.
LAMBERT (Mlle), rue de Bruxelles, à Namur.
LAMBERT (Mlle), rue de l'Ange, à Namur.
LAMBERT (Mlle), rue de l'Ange, à Namur.
LAMBERT, Alice, à Salzinnes.
LAMBERT, Marie, institutrice, à Tenneville (Baconfoy).
LAMBERT, Eugénie, à Falmignoul.
LAMBERT, Philomène, rentière, à Montigny-sur-Sambre.
LAMBERT, Julie, à Florennes.
LAMBERT, Valentine, à Florennes.
LAMBIN, à Florennes.
LAMBINET, F., receveur communal, à Habay-la-Vieille.
LAMBION, Louis, curé, à Thy-le-Château.
LAMBIOTTE, V., ingénieur, à Tamines.
LAMBLOT, J., curé, à Le Roux (Fosses).
LAMBORAY, Hippolyte, propriétaire, à Bœur (Bourcy).
LAMBOT, curé, à Doische.
LAMBOT, curé, à Anthée.
LAMBOTTE, curé-doyen, à Tubize.
LAMBOTTE-DEBRA, chaussée de Waterloo, à Namur.
LAMBOTTE, L., notaire, à Bastogne.
LAMBRECHTS, curé, à Roux (Hainaut).
LAMBRAND, aumônier des Dames de la Ste-Union, rue sans Peur, à Cambrai.
LAMMERS, P., à Parck (Héverlé) Louvain.
LAMORT, Léon, industriel, à Vielsalm.
LAMOTTE, Hadelin, aumônier, à Tertibut.
LAMOTTE, Léon, curé, à Tellin.
LAMOTTE, G., juge, à Dinant.
LAMOTTE, A., secrétaire communal, à Tintigny.

MM.

LAMPACH, curé, à Thy-le-Baudhuin.
LAMY (Mgr), professeur émérite de l'Université, à Louvain.
LAMY, vicaire, à Saint-Honoré d'Eylau (Paris).
LAMY, Alex., cultivateur, à Durnal (Assesse).
LAMY (Mlle), négociante, à Ham-sur-Sambre.
LAMY (Mlle), à Namur.
LANDEN, Charles, à Profondeville.
LANDEN (Mme), à Profondeville.
LANDEN (Mlle), à Profondeville.
LANDRIEU, Justin, notaire, boulevard Lousberg, à Gand.
LANENS (Rév. Père), prieur des Dominicains, à Tirlemont.
LANGE, notaire, à Havelange.
LANGE, Louis, ingénieur, rue Fumal, à Namur.
LANGE Louis (Mme), rue Fumal, 6, à Namur.
LANNOY, Zénobe, étudiant, à Han-sur-Lesse (Éprave).
LAPEYRE, directeur du Bazar de la Station, à Namur.
LAPIERRE, Charles, président du Conseil provincial, à Namur.
LARDINOIS, V., secrétaire communal, à Daverdisse (Redu).
LARDINOIS, Marie, à Remouchamps (Aywaille).
LARDOT, Octave, curé, à Sauvenière (Gembloux).
LARDOT, Eus., curé, à Lisogne.
LARDOT, E., curé, à Louette-Saint-Denis (Gedinne).
LARREDE (l'abbé), à Gramardo p. Montfort-en-Chalosse (Landes).
LARROZE (le chevalier), à Nérac (Lot-et-Garonne) France.
LARSIMONT, docteur, à Andenne.
LATHUY, à Beez.
LATOUR, curé, à Sart-Saint-Laurent (Floreffe).
LATOUR, à Velaine-sur-Sambre.
LATOUR, Louisa, à Leuze-Longchamps.
LAUB, curé, à Strainchamps (Martelange).
LAURENT, curé, à Baclain.
LAURENT (l'abbé), à Couvin.
LAURENT, E., vicaire, à Oster (Manhay).
LAURENT, Victor, négociant, rue Mazy, à Jambes.
LAURENT, Marie, à Salzinnes.
LAURENT (Mlle), à Beauraing.
LAUWERYNS (Mgr), vicaire général, rue de Stassart, à Malines.
LAVAL, Théophile, aumônier, rue de l'Arsenal, 5, à Namur.
LAVAL, curé, à Fraiture.
LAVIS, curé, à Beausaint (Laroche).
LAVIS, vicaire, à Auvelais.
LEBAILLY, Gustave, rue André Masquelier, Mons.

MM.

Lebay, P., curé, à Annevoie.
Lebeau (Mgr Dom Maurice), prélat des Bénédictins, à Termonde.
Lebeau, vicaire de Notre-Dame, à Namur.
Leblanc, François, rue des Augustins, à Tournai.
Le Borgne, aumônier de Sainte-Marie, à Quimper.
Leboulengé, avocat et bourgmestre, à Dinant.
Lebrun, Léopold, curé-doyen de Sainte-Brice, à Tournai.
Lebrun, O., curé, à Lamorteau.
Lebrun, L., curé, à Freyeneux (Manhay).
Lebrun, X., curé, à Florée (Assesse).
Lebrun, E., curé, à Mornimont (Moustier).
Lebrun, E. (Mme), rue de Bruxelles, à Namur.
Lebrun, Georges, étudiant, rue de Bruxelles, à Namur.
Lebrun, Gustave, avoué, rue Basse-Marcelle, à Namur.
Lebrun, Gustave (Mme), à Namur.
Lebrun, Léopold, fermier, à Pondrôme.
Lebrun, à Bastogne.
Lebrun (Mlle), à Bastogne.
Lebrun, Ida, à Ligny.
Lebecq (Mlle), à Thy-le-Château.
Lecaille, curé-doyen, à Bertrix.
Lecaille, curé, à Falaen.
Lecaille, Ed., comptable à Tamines.
Lecaille, Maria, rue de l'Ange, 37, à Namur.
Lecaille, Lucie, rue de l'Ange, 37, Namur.
Lecaille, Octavie, rue de l'Ange, 37, à Namur.
Lecaille, (Mme), rue Saint-Jacques, 27, Namur.
Lecalier, Louis, à Aye.
Lecalier, Joseph, à Humain.
Lech, chanoine, curé de la Cathédrale de Luxembourg.
Lechien (Rév. Père), de la Compagnie de Jésus, à Fayt-lez-Manage.
Lechien, V. fermier, à Baulers-lez-Nivelles.
Lecler, Nicolas, chanoine, inspecteur diocésain, Arlon.
Lecler, chanoine, professeur au grand Séminaire de Namur.
Leclerc, curé, à Tœrnich (Arlon).
Leclerc, curé, à Buisson (Laroche).
Leclerc, J.-B., curé, à Givry (Bastogne).
Leclercq, V., curé, à Soumoy (Cerfontaine).
Leclercq, curé, à Ghoy (Lessines).
Leclercq, Auguste, curé de Statte (Huy).
Leclercq, Jules, vice-président du Tribunal de 1re instance, rue de la Loi, Bruxelles.

MM.

Lekeu (Mlle), station, Naninnes.
Lelong (l'abbé), à Paris.
Leloux, Théophile, curé, à Berloz (Waremme).
Lemaire, J.-B., curé-doyen, à Gedinne.
Lemaire, curé de Saint-Jean-Baptiste, à Namur.
Lemaire, curé, à Feschaux.
Lemaire, curé, à Gouvy.
Lemaire, curé, à Oisy (Petit-Fays).
Lemaire, curé, à Yves.
Lemaire, curé, à Jamagne.
Lemaire, Jules, rue de Bruxelles, à Namur.
Lemaire, boulevard Cauchy, Namur.
Lemaire.
Lemaire-Herman, rue Xhrouet, 33, Spa.
Lemaître, curé-doyen de Sainte-Waudru, à Mons.
Lemaître, A., pharmacien, rue de Courtrai, à Tournai.
Lemaître (Mlle), maison Saint-Joseph, à Chalons-sur-Marne.
Lemarchal, curé, à Thonne-la-Longue.
Le Marquière (Mme), rue du Cerf-volant, 34, à Moulins (Allier) France.
Leminne, Pauline, à Leuze-Longchamps.
Lemmens, C., directeur du collège Notre-Dame, à Tongres.
Lemoine, Adèle, rentière, à Vielsalm.
Lemoult-Cailliau (Mme veuve), à Romeries (Solesmes) Nord.
Lempereur, J.-B., conseiller provincial, à Chantemelle (Étalle).
Lempereur, Léonie, à Chantemelle.
Lenaerts, curé, à Worst-Sainte-Gertrude (Campine).
Lenoir, Nicolas, curé, à Habay-la-Neuve.
Lenoir (l'abbé), à Dinant.
Lenoir, vicaire, à Jamoigne.
Lenoir-Gilson, tailleur, à Habay-la-Neuve.
Léonard, Catherine, à Graide.
Lepage, curé, à Falmagne.
Le Paige, représentant, à Hérenthals.
Le Paige, Hubert, avocat, à Hérenthals.
Leprince, L., vicaire, à Fontenelle-lez-Walcourt.
Lequeux, curé, à Anloy (Libin).
Lerat, curé-doyen, à Beaumont.
Lerat, E., curé, à Reulier (Solre-Saint-Géry).
Lermite, Adrien, rue Delfosse, à Manage.
Le Roux, à Brezal (Plounevenster) (Finistère) France
Leroy, curé, à Termes (Jamoigne).
Leroy, curé, à Yevre, par Dommartin (Marne).

MM.

LEROY, Jules, curé de Sainte-Marie-des-Anges, à Liège.
LEROY, H., curé, à Termes (Jamoigne).
LEROY (l'abbé), professeur, à Chimay.
LEROY, ingénieur, rue des Bas-Prés, 2, Salzinnes.
LEROY, sous-percepteur des postes, à Fauvillers.
LEROY, Albert, négociant en vins au Balcon (Binche).
LEROY, Louise (Mlle), rentière, Avenue Louise, 325, à Bruxelles.
LEROY-RENARD, à Namur.
LEROY, Marthe (Mlle), à Jumet.
LEROY (Mlle), rue Neuve, 13, à Spa.
LEROY (Mlle), rue Neuve, 13, à Spa.
LERUTH, Édouard (l'abbé), séminariste, à Namur.
LESAGE (l'abbé), vicaire de Saint-Christophe, à Tourcoing (France).
LESAGE, Léopold, rue Rogier, à Namur.
LESCABANES, E., curé, à Ternath (Marne-France).
LESQUOY, chanoine, curé-doyen, à Marche.
LESQUOY, Alice (Mlle), faubourg de Virton.
LESQUOY, Maria (Mlle), faubourg de Virton.
LESUISSE, curé émérite, à Salzinnes.
LESUISSE, curé, à Focant (Beauraing).
LESUR, Émile (Mgr), protonotaire apostolique, maire de Mortiers-Dercy (Aisne) France.
LETAIN, Em., curé, à Buzenol (Étalle).
LETAIN (l'abbé), chapelain, à Honville (Martelange).
LETELLIER, Max (l'abbé), avenue Wanderpepen, à Binche.
LEVAUX, curé, à Sommethone (Virton).
LHOEST (Mme), à Waha.
LIAGRE, Jules, chanoine, rue Fauquet, 8, à Tournai.
LIAGRE, chanoine, professeur au Séminaire de Tournai.
LIARD, chef de gare, à Haversin.
LIARD, Philomène, à Tenneville (Baconfoy).
LIBENS, Armand, curé, à Ottignies.
LIBERT (R. P.), des Frères Prêcheurs, à Louvain.
LIBERT, L., curé, à Vellereux (Houffalize).
LIBERT (Mlle), Villa des Rosiers, à Longueville (Brabant).
LIBOUTON, François, à Balâtre.
LICOT DE NISME, à Nisme.
LICOT DE NISME, à Ciney.
LIEBAERT, Paul, rue du Chemin de fer, à Courtrai.
LIÉBRECHTS, Auguste, à Tournhout.
LIÉGEOIS, J.-B., curé, à Offagne.
LIÉGEOIS, Camille, vicaire, à Tintigny.

MM.

Liégeois, Thérèse (Mlle), à Treignes (Namur).
Liénard, Paul, curé, à Thonne-le-Thil, par Montmédy (Meuse) France.
Liesens, Mathieu, ingénieur, à Tamines.
Lifrange, proviseur au Séminaire de Bastogne.
Lifrange, docteur, à Bertrix.
Ligvoet, Fr., instituteur, à Massenhoven.
Linçé, curé, à Beffe (Marcour).
Linden, M., curé, à Rettigny, par Gouvy.
Lion (Mme veuve), rue de la Prévoyance, 8, Salzinnes.
Lippert, A., vicaire de Saint-Donat, à Arlon.
Lissoir, Joseph, vicaire, à Bastogne.
Loes, François, curé à Hondelange (Arlon).
Logé, G. (Mme), rue du Collège, 37, à Namur.
Logé, G. (Mlle), rue du Collège, 37, à Namur.
Logé, Joseph, notaire, rue du Collège, 37, à Namur.
Lohest, étudiant, à Liège.
Lohest de Waha, à Himbe (Ouffet).
Loise, F., littérateur, rue Louise, 4, à Saint-Servais.
Loiseau, Georges, avocat, à Fosses.
L'Olivier, C., vicaire de Notre-Dame, à Tournai.
Loly, Victor, curé à Humain (Aye).
Lonay, Fr., inspecteur principal honoraire, à Salzinnes.
Lonchay, curé, à Waulsort.
Longueville, Alph., curé, à Leeuwergem (Sottegem).
Longueville, Hortense (Mlle), à Leeuwergem (Sottegem).
Lorand (Mme), à Jambes.
Lorch (Mme), à Spy.
Lorche.
Loreau (l'abbé), étudiant au collège romain, à Meix-devant-Virton.
Loriers (l'abbé), chapelain, à Chapois (Leignon).
Lorrain, Stanislas (R. P.), supérieur des Rédemptoristes, à Attert (Arlon).
Lorsignol, curé, à Moustier-sur-Sambre.
Loslever fils, à Verviers.
Loterman, H., curé, à Ombret-Rausa (Amay).
Lotin, Léopold, fermier, à Rendpeine (Pondrôme).
Louette (Mlle), rue Émile Cuvelier, à Namur.
Louis, Émile-Pierre, curé, à Lavacherie (Baconfoy).
Louis, D., vicaire, à Auvelais.
Louis, directeur du Petit Noviciat, à Chaumont (Florennes).
Louis, O., étudiant, à Namur.
Loupe, Joseph, bourgmestre, à Marbehan.
Loupe, François, négociant, à Marbehan.

MM.

LOUPPE, Angélique, à Orsinfaing (Marbehan).
LOUVET, Eugène, organiste, à Rochehaut (Alle).
LOUVET (Mme), au château d'Ancemont, par Diène (Meuse) France.
LOUYEST, E., professeur au séminaire de Floreffe.
LOUYEST (Mlle), à Daussois (Walcourt).
LOZE, rue de Bruxelles, 51, à Namur.
LUCAS, chanoine, secrétaire de l'Évêché, rue des Prémontrés, à Liège.
LUCAS, Léon, étudiant, à Tournai.
LUDOT (Mme), rue de la Poste, 202, à Schaerbeek.
LUMAY (Mme), à Namur.
LUPUS, Isid., avoué, à Namur.
LUPUS (Mme), rue Basse-Marcelle, à Namur.
LURQUIN, médecin de la Maison du Roi, à Houyet.
LUYSTERHORGE, Louis, docteur, à Lichtaert (prov. d'Anvers).

MABILLE, L., professeur à l'Université de Louvain, à Le Rœulx.
MABILLE, Ernest, à Binche.
MABILLE, Célestin, à Omezée.
MACAU (Mme), rue des Jésuites, 36, à Tournai.
MACCARONE, Pietro (l'abbé), Séminaire Léon XIII, à Louvain.
MACÉDOINE (Frère), directeur de l'établissement de Carlsbourg.
MACHER, à Remich (Grand-Duché de Luxembourg).
MAC INTYRE, chanoine, Oscott Collège, à Birmingham.
MAES, Camille (Mgr), évêque de Covington (États-Unis).
MAGEROTTE, Saturnin, huissier, à Fauvillers.
MAGERY, Jules, villa Saint-Pierre, à La Plante (Namur).
MAGERY, Georges, villa Saint-Pierre, à La Plante (Namur).
MAGIS, instituteur, à Saint-Hubert.
MAGNIETTE, curé émérite, à Sautour.
MAGONETTE, curé, à Goronne (Vielsalm).
MAGOTTEAU (Mlle), institutrice, à Romedenne.
MAHAUX, Julie, institutrice, à Ligny.
MAHIAT, curé, à Bossières (Mazy).
MAHIEU, Jérôme, professeur au grand Séminaire, à Bruges.
MAHOUX, curé, à Patignies (Gedinne).
MAHOUX, François, curé, à Durnal (Assesse).
MAHOUX, Narcisse, à Jet (Ciney).
MAHY-BODART, Cléonice, instituteur, à Beuzet (Saint-Denis-Bovesse).
MAILIER, Félicien, à Renaumont (Wideumont).
MAILLEUX, L., fermier, à Humain-Aye.

MM.

MAILLEUX, Joseph, vicaire, à Auvelais.
MAILLEUX, L., fermier, au Try (Marchovelette).
MAILLON, rue de Kenelles, à Fécamp (Seine Inférieure).
MAINGUET (l'abbé), professeur au Séminaire de Bastogne.
MAITREJEAN-MARTILLY, propriétaire, à Saint-Vincent (Tintigny).
MAJERUS, curé-doyen, à Betzdorf (Grand-Duché de Luxembourg).
MAJERUS, curé, à Syr (Wiltz, Grand-Duché de Luxembourg).
MAJOR (Frère), à Carlsbourg.
MALAISE, Nicolas, à Ciney.
MALAISSE, A., place du Progrès, à Ciney.
MALBECQ, curé de Saint-Libert, à Neckerspoel (Malines).
MALCHAIRE, Henry, curé, à Fronville (Melreux).
MALCHAIRE, Théophile, curé, à Transinne.
MALDAGUE, Joseph, chanoine, à Namur.
MALDAGUE, curé-doyen, à Laroche (Luxembourg).
MALÈGUE, Vincent, à Perilla de la Rivière (Pyrénées orientales).
MALENGREAU, villa Marie-Thérèse, rue de Dave, à Jambes.
MALENGREAU (Mme), villa Marie-Thérèse, rue de Dave, à Jambes.
MALEVÉ, Victor, à Rhisnes.
MALHERBE, curé, à Presles (Châtelineau).
MALHERBE, rue Pepin, à Namur.
MALISOUX, Henri, rue Dewez, à Namur.
MALISOUX, Gustave, à Beez (Namur).
MALLAR, curé-doyen, à Fosses.
MALLIARD, à Ciney.
MALLUE, Jules, juge de paix, à Andenne.
MALLUE (Mme), à Andenne.
MALLUE, Jules, à Andenne.
MALOTEAUX, curé, à Tillier (Leuze-Longchamps).
MALOTEAUX (Mme), à Meux.
MALRÉCHAUFFÉ, curé, à Vezin.
MALRÉCHAUFFÉ, Berthe, à Chaumont (Florennes).
MANBILLE, à Baulers (Nivelles).
MANGELSCHOTS, C., vicaire général, à Malines.
MANGIN, chanoine, doyen de Stenay (Meuse).
MANISE (Rév. Père), recteur des Pères Rédemptoristes, rue Hors-Château, à Liège.
MANSION, P., professeur à l'Université de Gand.
MANSIM (Mme), à Bruxelles.
MAQUINAY (l'abbé), rue des Hospices, 51, à Verviers.
MARAUT, docteur, à La Louvière.
MARBAIS (Mme veuve), à Fairoul (Fraire).

MM.

MARCEL (Frère), directeur des Frères, à Malonne.
MARCHAL, curé de Saint-Jean, à Liège.
MARCHAL (l'abbé), professeur au collège Saint-Joseph, à Virton.
MARCHAL, Jules, professeur au collège Saint-Louis, à Waremme.
MARCHAL, Ernest, docteur en médecine, à Lustin.
MARCHAL, Ghislain-Joseph, receveur communal, à Bois-de-Villers.
MARCHAL, Louis, étudiant, à Godinne, par Yvoir.
MARCHAL, Joseph, régisseur, à Golzinnes-Bossières (Mazy).
MARCHAL, Marie, tailleuse, à Mazée (Vierves).
MARCHAL, Mathilde, institutrice, à Loyers (Lisogne).
MARCHAND (Mme), rue Pepin, à Namur.
MARCOUX, Émile, régisseur, à Perwez (Brabant).
MARCQ (Mme), à Namur.
MARCQ, étudiant, à Gesves.
MARÉCHAL, Victor, curé-doyen, à Érezée (Barvaux-sur-Ourthe).
MARÉCHAL, à Villers-deux-Églises.
MARÉCHAL, Alexis, à Renaumont (Sainte-Marie-Wideumont).
MARETTE, Victor, rue de l'Ange, 61, à Namur.
MARIE-BERNARD (Rme Père), prélat des Cisterciens, à Marteau-Feuillen.
MARIN (l'abbé), précepteur, rue de la Science, 25, à Bruxelles.
MARIN, Horace, juge au tribunal civil, à Lyon (Rhône).
MARIN, Charles, hospice Saint-Gilles, à Namur.
MARIS, J.-B., curé-doyen, à Landen.
MARLIÈRE (l'abbé), rue Savanne, à Charleroi.
MARLOYE, chanoine, directeur de l'institut Saint-Louis, à Namur.
MARON, E.-J., bourgmestre, à Rossignol (Marbehan).
MARQUET, H.-J., secrétaire communal, à Trèsfontaine.
MARQUILLY, à Louvignies-Quesnoy (Nord).
MARQUILLY (Mme), à Louvignies-Quesnoy (Nord).
MARSIGNY (Mme), à Dinant.
MARSIGNY, Lucien, banquier, à Ciney.
MARSIGNY, Gustave, étudiant, à Ciney.
MARSIGNY, Louis, étudiant, à Ciney.
MARSIGNY, Paul, étudiant, à Ciney.
MARTILLY, curé-doyen, à Vielsalm.
MARTILLY (Mme veuve), rentière, à Bellefontaine (Tintigny).
MARTIN, Joseph, curé, à Redu.
MARTIN, E., curé, à Les Bulles (Jamoigne).
MARTIN, Jules, curé, à Rienne (Gedinne).
MARTIN (l'abbé), au château d'Arthey (Rhisnes).
MARTIN, Prime, conseiller provincial, bourgmestre, à Saint-Gérard.
MARTIN, A., notaire, à Saint-Gérard.

MM.

MARTIN, François, à Sombreffe.
MARTIN, Alph., à Presseux (Libramont).
MARTIN, Is., docteur en médecine, boulevard Ad Aquam, 9, Namur.
MASOIN, professeur à l'Athénée, à Verviers.
MASSANGE, Marie, à Baillonville (Heure).
MASSART (Mlle), à Salzinnes.
MASSART, Georges, rue Pepin, à Namur.
MASSART, Albert, rue Pepin, à Namur.
MASSART, Léon, à Namur.
MASSART, chaussée de Liège, à Huy.
MASSART, N., receveur communal, à Heyd (Barvaux).
MASSART, Léonie, négociante, à Beuzet (Saint-Denis-Bovesse).
MASSAUX, Joseph, curé, à Émine (Rhisne).
MASSAUX, Alb., maison Saint-Joseph, à Ciney.
MASSAUX, J.-B., maître-plafonneur, avenue de Salzinnes, à Namur.
MASSELIS, A., recteur du couvent des Rédemptoristes, rue Belliard, 26, à Bruxelles.
MASSEZ, Ch., professeur, rue du Séminaire, à Gand.
MASSON, J.-B., curé, à Vierves.
MASSON, curé, à Alle-sur-Semois.
MASSON, curé, à Temploux.
MASSON, Aug., vicaire, à Froidfontaine (Vonêche).
MASSON, R., chef de fabrique, à Morialmé.
MASSON, Ida, à Mazée (Vierves).
MASUREL (Mlle), boulevard Baudhuin, à Bruxelles.
MATAGNE, cirier, rue des Fossés, 7, à Namur.
MATAGNE, secrétaire communal, à Vedrin.
MATAIGNE, Jules, à Bourseigne-Vieille (Gedinne).
MATERNE, vicaire, à Marche-en-Famenne.
MATERNE, organiste, à Spy.
MATERNE (Mme), à Spy.
MATEUSEN, J.-C., aumônier, à Hoogstraeten.
MATHELIN, Emma, rentière, au château de Briquemont (Bastogne).
MATHIEU, curé, à Sibret.
MATHIEU, Théodore, curé, à Branchon (Boneffe).
MATHIEU, Émile, avocat, rue Marché aux Bêtes, 69, à Huy.
MATHIEU, Léon, instituteur, à Villance (Libin).
MATHIEU, J.-B., bourgmestre, à Floreffe.
MATHIEU, Jacques, rue de la Colline, 4, à Salzinnes.
MATHIEU (Mlle), à Laneuville (Wideumont).
MATHIEU, Alex., à Bastogne.
MATHIEU, François, rue des Vennes, 128, à Liège.

MM.

MATHIEU, Angèle, rue des Vennes, 128, Liège.
MATHON, Marie, à Gentinnes.
MATHY, B., à Omezée.
MATHY, Joseph, chaussée de Fleurus, 17, à Gilly.
MATHYS, négociant, à Villers-le-Gambon.
MATTHIEU, Fanny, chez M. Preudhomme-Mathieu, rue des Augustins à Huy.
MATTHYS, V.-P., directeur des Sœurs de Saint-Vincent-de-Paul, à Melle-lez-Gand.
MAUCLET, vicaire, à Florennes.
MAUER, Jean-Pierre, aspirant-professeur, à Habergy-Messancy.
MAUFROY, Henri (Frère), directeur de l'Institut Saint-Ferdinand, à Jemappes (Mons).
MAUPAS, curé, à Pissy-Droille (Barentin) Seine-Inférieure.
MAURY, vicaire, à Bertrix.
MAUS, L., curé, à Hermalle-sous-Huy.
MAUS DE HEUSCH, au château de Rollé (Bastogne).
MAZAY, curé, à Rochehaut (Alle).
MAZAY-MAURY, cultivateur, à Offagne (Paliseul).
MAZY, conseiller à la Cour d'Appel de Liège, à Namur.
MAZY, J.-B., professeur, à Offagne.
MAZY, chef-garde, à Ronet (Flawinne).
MEERSSEMAN, N., Rijselstraat, 89, à Ypres.
MEEUS, Joseph, curé-doyen, à Aerschot.
MEEUS, Joseph, au collège N.-D. de la Paix, à Namur.
MEEUS, L., vicaire, à Arlon.
MEEUS, M., à Schooten (Anvers).
MEEUS, Émile, raffineur, rempart des Tailleurs de Pierres, à Anvers.
MELCHIOR, J.-J., curé, à Grand-Halleux.
MELIN, Auguste, curé, à Mettet.
MELIN, Léopold, négociant, rue de l'Ange, 79, à Namur.
MELIN (Mlle), rue de l'Ange, à Namur.
MELON, curé, à Mehagne (Éghezée).
MÉLOT, Ernest, sénateur, bourgmestre de Namur.
MÉLOT Ernest (Mme), boulevard Léopold, à Namur.
MÉLOT, Marie, boulevard Léopold, à Namur.
MÉLOT, Aug., représentant, au château de Lonzée (Gembloux).
MÉLOT, Joseph, curé, à Vaucelle (Doische).
MÉLOT (Mlle), à Florennes.
MÉLOTTE (l'abbé), professeur au collège Saint-Joseph, à Hasselt.
MÉLOTTE, Joseph, instituteur, à Champion (Namur).
MÉMOIRE (Frère), directeur de l'école Saint-Luc, rue des Palais, à Bruxelles.

MM.

Mémoire (Frère), à Carlsbourg.
Menard, rentier, rue Bonaparte, 53, à Paris
Menclet, F., organiste, à Jemeppe-sur-Sambre.
Menclet, Charlotte, à Jemeppe-sur-Sambre.
Menclet, Clotilde, rue Saint-Jacques, 27, à Namur.
Menesson, L., avocat, à Reims (Marne).
Menestret, G.-J., curé, à Roumont (Baconfoy).
Mengal, curé, à Boneffe.
Mennesson, curé, à Saint-Martin-Rivière (Aisne) France.
Mercier (Mgr), président de l'Institut de Philosophie, à Louvain.
Mercier, Ad., curé de Saint-Sulpice, à Jumet.
Mercier, agent du Trésor, rue Bruno, à Namur.
Mergeay, curé, à Finnevaux (Mesnil-Saint-Blaise).
Mernier, à Léglise (Lavaux).
Mernier, Henri, à Martilly.
Mernier, Jean, notaire, à Neufchâteau.
Mernier-Daine, à Saint-Médard (Neufchâteau).
Mersch (Mme), rue de l'Indépendance, 49, à Namur.
Mertens-Meeus, Quai de Fragnée, 9, à Liège.
Mertens, Amand (Mgr Dom), prélat de l'abbaye de Steenbrugge (Bruges).
Mertens, M., architecte, rue aux Laines, 18, à Bruxelles.
Merveille, J.-B., rue Saint-Jacques, 28, à Namur.
Mesens, Édouard, rue des Rentiers, 79, à Etterbeek.
Mesks, J., curé, à Quaedmechelen, Vostham (Limbourg).
Mesks, Joseph, curé des Riches-Claires, à Bruxelles.
Messels, Suzanne, à Namur.
Meunier (Rév. Père), recteur des Rédemptoristes, rue Leen, à Roulers.
Meunier, curé, à Noville-sur-Mehaigne.
Meunier, curé, à Limes (Virton).
Meunier, à Binche.
Meunier, Rachel, à Binche.
Meunier, Élise, à Binche.
Meunier, Victor, à Mettet.
Meunier, Joséphine, à Mettet.
Meurs, curé-doyen, à Wavre.
Mevis, professeur au petit Séminaire, à Malines.
Meyers, curé, à Lahage (Étalle).
Meyers, sénateur, à Tongres.
Meyers, Armand, substitut du procureur général près la Cour d'Appel, à Liège.
Meyers (Mme), à Liège.
Michaëlis, Jacques, avocat, président de l'Association catholique, à Arlon.

MM.

Michaëlis, Jean, étudiant, à Arlon.
Michaëlis, Xavier, étudiant, à Arlon.
Michaux, curé, à Perwez (Ohey).
Michaux, H., curé, à Braine-le-Comte.
Michaux, G., chapelain, à Biourge (Bertrix).
Michaux, Gustave, chapelain, à Corbion (Leignon).
Michaux, notaire, à Andenne.
Michaux, fils, étudiant, à Andenne.
Michaux, père, à Bruxelles.
Michaux, Omer, étudiant, à Perwez (Brabant).
Michaux (Mlle), à Assesse.
Michaux-Dupont, notaire, à Lincent.
Michaux-Dupont (Mme), à Tarcienne (Hanzinne).
Michaux, Geneviève, professeur, à Lincent.
Michaux, Aimé, chez M. le Curé, à Braine-le-Comte.
Michel de Montpellier, chanoine, directeur de l'œuvre de Notre-Dame d'Esparron, à Notre-Dame d'Esparron (Celles-Isère) France.
Michel, Émile (l'abbé), inspecteur diocésain, à Marche (Luxembourg).
Michel (l'abbé), professeur au collège Saint-Joseph, à Virton.
Michel, curé, à Cherain (Houffalize).
Michel, curé, à Vaux-Chavanne (Manhay).
Michel, curé, à Rustroff (Lorraine).
Michel, A., rue de Fer, 73, à Namur.
Michel (Mme), à Fooz.
Michelet, Augustine, à Treignes.
Michiels (l'abbé), professeur au grand Séminaire, à Malines.
Michiels, Agnès, rue de la Station, à Walcourt.
Michiels, Maria, rue de la Station, à Walcourt.
Michoel, Gustave (l'abbé), à Sart-lez-Spa.
Michotte (l'abbé), au Séminaire des Missions étrangères, à Paris.
Michotte (l'abbé), au Séminaire du Saint-Esprit, à Louvain.
Mierts, président du Séminaire, à Malines.
Miest, J.-H., vicaire général, rue de l'Arsenal, 25, à Namur.
Miest, docteur en médecine, à Neufchâteau.
Mignon, curé, à Disy (Aisne).
Mignon (l'abbé), professeur, à Salzinnes.
Mille (l'abbé), directeur du pensionnat, à Luxembourg.
Mille, curé, à Longwilly (Bourcy).
Miller, curé, à Radelange.
Milquet, J., commissaire-voyer, à Silenrieux.
Min, docteur en médecine, à Bolinne (Harlue).
Minet (l'abbé), à l'hospice de Ciney.

MM.

MINEUR, curé, à Wierde (Naninne).
MINEUR, A., notaire, à Bomal (Durbuy).
MINIAMY, Joseph, curé, à Sainte-Marie (Wideumont).
MINIAMY, Marie, à Sainte-Marie (Neufchâteau).
MINNE, Thomas, à Genappe.
MINNE, J., brasseur, à Grand-Leez.
MINSIER, Ernest, curé-doyen, à Walhain (Chastre).
MISONNE (l'abbé), rue Neuve, 8, à Charleroi.
MISSON, F., juge, rue Beckman, 39, à Liège.
MOELS, notaire, à Tongerloo.
MOENS, Louis, à Alost.
MOHIMONT, Isidore, curé, à Porcheresse (Havelange).
MOHIMONT, P., curé, à Forville.
MOLL, Léon (Mme), à Gosselies.
MOLS, Walter, vicaire, à La Louvière.
MOLTZ-BERGER, major, à Namur.
MOMMAERT, Anna, rue de la Commune, 56, à Saint-Josse-ten-Noode.
MONCHAMPS (Mgr), vicaire général, rue de l'Évêché, 12, à Liège.
MONCHET, Omer, à Omezée.
MONCHEUR, Camille, ancien sénateur, à Rieudotte (Andenne).
MONDLOCH, Joseph.
MONFILS, Joseph, curé, à Incourt (Jodoigne).
MONJOIE, Maurice, avocat, place du Chapitre, à Andenne.
MONNOYER (Mlle), rue Bas de la Place, à Namur.
MONSEU, Louise, à Saint-Médard (Dinant).
MONSEUR-LAGRANGE, rue de la Prévoyance, à Salzinnes.
MONSEUR, Raymond, directeur de l'École moyenne, à Andenne.
MONSNY (l'abbé), chez Mr le curé de Sainte-Marguerite, à Liège.
MONSNY, A.-L., à Éprave.
MONTENS, Al., bourgmestre, à Massenhoven (Brœckem).
MONTJOIE, J., curé, à Arville (Poix).
MONTJOIE (Mme), rue du Président, 16, Namur.
MONTMORENCY, J., directeur de l'asile Saint-Martin, à Dave.
MONTANDON, directeur du Crédit Lyonnais, à Bruxelles.
MONVILLE, curé, à Vinalmont.
MOORE, Arthur, ancien député catholique d'Irlande, à Morresfort-Tysperary (Ireland).
MOOREN, Théodore, maire, député, à Eupen (Aix-la-Chapelle).
MOORTGAT-JANSSENS, J., à Westerloo.
MOORTGAT, Élisa, rue Neuve, 3, à Gheel.
MOQUEUR, curé, à Mont.
MORAY, Martin-J., curé à Fize-Fontaine.

MM.

MORCIAUX, docteur en médecine, à Gembloux.
MOREAU, curé, à Remagne (Freux).
MOREAU (Mlle), rue de la Station, 42, à Tirlemont.
MOREAU, Rosa, à Mazée (Philippeville).
MOREAU, Auguste, curé, à Montquintin (Virton).
MORELLE, Nicolas, curé, à Mohiville (Hamois).
MORELLE, curé, à Treignes (Vierves).
MORELLE, Raymond, vicaire, rue de l'Église, à Gosselies.
MORIMONT, notaire, à Saint-Gérard.
MORIMONT (Mme), à Saint-Gérard.
MORIMONT, bourgmestre, à Miécret (Havelange).
MORIN, curé, à Cussy-les-Forges (Lense).
MORMONT, curé, à Chairière.
MORON, supérieur des Pères de la Compagnie de Marie, à Gembloux.
MOTET, curé-doyen, à Ciney.
MOTET, Léon (Rév. Père), recteur du collège Saint-François-Xavier, rue de Rome, 16, à Verviers.
MOTET, Paul, professeur au petit Séminaire, à Floreffe.
MOTTE, Adèle, à Bastogne.
MOTTET, curé, à Bombaye (Visé).
MOTTIAUX, A., rue de Dave, à Jambes.
MOTUS, L. (l'abbé), professeur au Séminaire, à Floreffe.
MOULART (Mgr), professeur à l'Université, à Louvain.
MOULART, Ed., ingénieur, rue de Choppach, 7, à Arlon.
MOUSSOUX, Octavie, à Falmignoul.
MOUSSOUX, Élise, à Falmignoul.
MOUTON, Adolphe, curé, à Chapelle-Saint-Laurent (Grez-Doiceau).
MOUTON, Joseph, propriétaire, à Bellefontaine (Tintigny).
MOUZELARD, Théophile, rue de Bruxelles, à Namur.
MOUZON, vicaire, à Gembloux.
MOXHON, Jules, receveur des contributions, rue Pepin, 81, à Namur.
MOXHON (Mme), rue Pepin, à Namur.
MOYERSON, avocat, conseiller provincial, à Alost.
MULLE DE TER SCHUEREN, propriétaire, rue d'Ypres, à Thielt.
MULLER, curé, à Ettelbruck.
MULLER, Camille, curé, à Saint-Remy (Signeulx).
MULLER, curé, à Sampont (Habay-la-Neuve).
MULLET, membre du Gesellenveren, à Luxembourg.
MUNSSEN, vicaire, à Aerschot.
MUSCHANG, curé, à Hollange (Martelange).
MUSSCHE, Ed., avocat, rue Mercelis, 29, à Bruxelles.
MUTIS-AURELIO, rue Patenier, 19, à Salzinnes.

MM.

NAEGHELS, P., rue Maggaert, 17, à Bruges.
NAGANT, E., notaire, Éprave.
NAMÊCHE-SERESIA, X., à Profondeville.
NAMÈCHE (Mme), à Gembloux.
NANIOT (l'abbé), retraité, à Ciney.
NANIOT, à Flawinne.
NANIOT, industriel, rue Masy, 14, à Jambes.
NANIOT, L., industriel, à Jambes.
NANIOT, Laure (Mlle), à Jambes.
NEFONTAINE, Émile, curé, à Villance (Libin).
NELIS, curé-doyen, à Jodoigne.
NELISSE, curé, à Taverneux (Houffalize).
NENNEN, Fernand, vicaire, à Flawinne.
NÈVE, Joseph, avocat, rue de Bruges, 92, à Gand.
NEYRON DES GRANGAS (Mme), rue de Peyrat, 7, Lyon (Rhône) (France).
NICAISE, Paul, brasseur, à Beauraing.
NICKERS, Joseph, curé de Notre-Dame, à Namur.
NICLOT, Joseph, chanoine, président du grand Séminaire de Namur.
NICOLAS, principal du collège Notre-Dame, à Bellevue (Dinant).
NICOLAS, curé, à Tournay (Neufchâteau).
NICOLAS, A., curé, à Framont (Paliseul).
NICOLAS, curé, à Volaiville (Martelange).
NICOLAS, Thomas, curé, à Jupille (Laroche).
NICOLAS, Benjamin, vicaire, route de Gembloux, à Saint-Servais.
NICOLAS, P., vicaire, à Ozo-Izier (Bomal).
NICOLAY, curé, à Martelange.
NICOLAY-COLLIN, à Sainte-Marie (Neufchâteau).
NICOLAY (Mme veuve), à Jusseret (Wideumont).
NICOLET, Joseph, curé, à Hermeton-sur-Meuse.
NIEMANN, Henri, rue de Cologne, 49, Bruxelles.
NIEUWENHUYS (Mme), à la Croix de Lorraine, à La Hulpe.
NIFFLE-ANCIAUX, vice-consul de Portugal, rue de l'Indépendance, à Namur.
NIFFLE (Mme), à Namur.
NIFFLE-PATIGNY (Mme), à Thuin.
NIFFLET, Alex., marchand de bois, à Doische.
NIHOUL, vicaire, rue de l'Écluse, 51, à Louvain.
NIMAL, Aug., curé, à Fourbechies (Froidchapelle).
NIMAL (Rév. Père), maison des Pères Rédemptoristes, à Saint-Trond.
NOEL, Fr., chanoine, inspecteur diocesain principal, à Piéton.
NOEL, G., curé, à Marbehan.
NOËL, Gustave, curé, à Sautour (Philippeville).
NOËL, curé, à Assenois (Lavaux).

MM.

Noël, curé, à Lustin (Profondeville).
Noël, L., curé, à Salmchâteau (Vielsalm).
Noël, chapelain des Carmélites, rue de Potay, 21, à Liège.
Noël (l'abbé), au grand Séminaire de Namur.
Noël, V., vicaire, à Dinant.
Noël, adjoint du génie, à Andoy (Naninnes).
Noël-Duvieusart, propriétaire, à Grand-Leez.
Noël, L., cultivateur, à Awenne (Grupont).
Noguès, Charlotte (Mme), rue du Méridien, 21, à Saint-Josse-ten-Noode.
Nollée de Noduwez, Jules, rue Lucien Namèche, à Namur.
Nollée de Noduwez (Mme), rue Lucien Namèche, à Namur.
Nollevaux, curé, à Mont-de-Godinne (Yvoir).
Nols Quirin (Mgr), prélat de l'Abbaye, à Parck (Louvain).
Nols, Jos., notaire, bourgmestre à Aubel.
Nopener, Valentine, rue Bosquet, 18, à Bruxelles.
Norbert (Rme Dom), abbé des Cisterciens réformés, à Forges lez-Chimay.
Nossent, J , professeur, Grand'place, à Tongres.
Noterman, curé-doyen, à Wetteren.
Noyart, E., vicaire, à Dampremy (Charleroi).
Nulens, François, curé, à Millen (Tongres).
Nulens, Ed., directeur, à Beeringen.
Nyssen, Jos., curé, à Ans lez-Liège.
Nyssen, J., fabricant, rue des Vieillards, 58, à Verviers.
Nysten, aumônier, rue des Champs, 15, à Liège.

Oblats de Marie (Rév. Pères), rue Basse-Wez, à Liège.
Oblen de Graty, René, étudiant.
Ohresset, Ernestine, à Walcourt.
Oldenhone, Lucie, à Florival (Weert-Saint-Georges).
Olivier, François, curé, à Villers-la-Loue.
Olivier, C., curé, à Corroy-le-Château.
Orban de Xivry (le baron), sénateur, à Laroche.
Orban de Xivry, H., conseiller provincial, à Laroche.
Orban de Xivry (Mme), à Laroche.
Orban de Xivry, Marie (Mme), à La Panne-bains.
Orban de Xivry Édouard (la baronne), rue de Bruxelles, 57, à Namur.
Ortegat, docteur, rue des Vaches, 78, à Malines.
Ortmans (l'abbé), à Paris.
Osselet, Isidore, typographe, place Saint-Aubain, à Namur.
Otlet (l'abbé), à Carnières.
Otte (Mlle), à Habay-la-Neuve.

391559A

MM.

Ottem, Élisa.
Ottlet, docteur, à Mont-sur-Meuse.
Ottini (Rév. Père).
Otto (l'abbé), professeur au Séminaire d'Hoogstraeten.
Otto, A., architecte, rue de Louvain, 56, à Bruxelles.
Otto, J., curé, à Hévillers (Mont-Saint-Guibert).
Otto, Étienne, négociant, marché aux Herbes, 36, à Bruxelles.

Pagès, A., présid. du Conseil central des Confér. de S. V. de P., à Paris.
Palange, Em., vicaire, à Jemelle.
Paligot, à Tillier.
Palmers, Albert, conseiller provincial, à Stevoort (Hasselt).
Panis, Alphonse, propriétaire, à Chimay.
Paquay, Joseph, à Bastogne.
Paquet, curé, à Omezée.
Paquet, J., curé, à Villers-les-Heest (Rhisnes).
Paquet, Désiré, curé, à Surice.
Paquet, L., curé, à Izier (Bomal).
Paquet, vicaire, à Beauraing.
Paquet, Léonie, rue de l'Ange, 3, à Namur.
Paquot, B.-J., curé, à Libin.
Paquot-Remy, à Bleyberg.
Paradis, Louis, curé, à Ronquière.
Paridaens, Ch., curé, à Le Bourgeois (Rixensart).
Parillkux, R., étudiant, à Neuville lez-Philippeville.
Paris, François, à Mellier.
Parisel, à Bertrix.
Parmentier, Marie, à Cetturu (Houffalize).
Parsoens (Mme), à Profondeville.
Pasleau, aumônier de l'asile Saint-Martin, à Dave.
Pasquier, E., professeur à l'Université, rue Marie-Thérèse, à Louvain.
Passau, curé, à Halanzy (Messancy).
Paternostre, Luc, vicaire, à Frasnes-lez-Buissenal.
Paternotte, secrétaire communal, à Cambron-Casteau.
Patron, F., curé, à Flavion (Anthée).
Pauchet, Laure, rentière, à Mettet.
Pauchet, Marie, négociante, à Florennes.
Paul (l'abbé), professeur au collège de Belle-Vue (Dinant).
Paulussen (l'abbé), à Roermonde.
Pautard, vicaire, à Tonnerre (Lyonnais).
Pauwels, directeur des relig. du S.-Cœur de Marie, à Berlaer (Lierre).

MM.

PÈCHE, Aug., aumônier de l'hôpital de Namur.
PECHENARD (Mgr), recteur de l'institut catholique de Paris, rue Vaugirard.
PECHENARD, Eugène à Reims.
PECHENARD (l'abbé), Reims.
PECHER, Alfred, étudiant, à Bruxelles.
PECKELS, curé, à Bebange (Messancy).
PEERS, Georges (le baron), au château de Melroy (Vezin).
PEERS, Georges (la baronne), au château de Melroy (Vezin).
PEETERS, chanoine, doyen du chapitre, à Malines.
PEETERS, Ph., curé-doyen, à Tongres.
PEETERS, curé de S.-Willibrood, Pastorijstraat, 39, Anvers.
PEETERS (Mme), boulevard de la Sauvenière, à Liège.
PEIFFER, vicaire général, rue du Séminaire, à Luxembourg.
PEIFFER, aumônier, rue de Bastogne, 34, à Arlon.
PEPIN, curé, à Jauche.
PEPIN, L., substitut du procureur du roi, rue de l'Indépendance, Salzinnes.
PEPIN (Mlle), rue de l'Indépendance, à Salzinnes.
PEPIN, Edgard, rue de Stassart, 47, à Ixelles.
PEPIN, Isabelle, rue de Stassart, 47, à Ixelles.
PERAUX, Henri, vicaire, à Vielsalm.
PERIN, Victor, rue Émile Cuvelier, à Namur.
PEROT, A., cultivateur, à Lecheret (Wideumont).
PEROT, Clarisse, rentière, à Paliseul.
PERRAZO PAOLO, via S. Secondo, 9, Turin.
PESCHEUR, curé, à Oppagne (Barvaux-sur-O.).
PESCHEUR, vicaire, à Saint-Médard (Virton).
PESESSE, imprimeur, rue du Centre, 12, à Ciney.
PETERS, L., vicaire, à Bioul (Annevoie).
PETIT (Rév. Père), provincial de la Cie de Jésus, Bruxelles.
PETIT, curé, à Maffe.
PETIT, Jacques, curé, à Jeneffe (Havelange).
PETIT, vicaire, à Morialmé.
PETIT, Louis, représentant, à Auvelais.
PETIT, Joseph, avocat, à Auvelais.
PETIT (Mlle), à Auvelais.
PETIT, Charles, à Auvelais.
PETIT, J., industriel, rue de Dison, 44, à Verviers.
PETIT, Léon, Grand'rue, à Neufchâteau (Luxembourg).
PETIT, Amand, à Sainte-Marie (Neufchâteau).
PETIT-VINKENBOSCH (Mme), rue des Tanneurs, à Tirlemont.
PETIT, Félix, rue des Anglaises, 21, à Cambrai (Nord) France.
PETITJEAN, vicaire, rue de l'Ange, 65, à Namur.

MM.

Petitjean, Ernest, régent à l'École moyenne, à Huy.
Petitjean, L., receveur communal, à Petigny (Couvin).
Petitjean-Collin, Alfred, au château de Sery (Mettet).
Pêtre-Devosbel, Joseph, brasseur, Hal.
Petry, curé, à Longchamps (Bastogne).
Petry Mme, à Flyeannes.
Petteus Mme, à Court-Saint-Etienne.
Philibert, Charles, à Grand-Leez.
Philibert Mme, rue de la Montagne, à Châtelet.
Philippart Mme, rentière, à Habay-la-Neuve.
Philippart Mlle, rue du Collége, à Namur.
Philippart Mme, rue du Collége, à Namur.
Philippe, inspecteur forestier, à Walcourt.
Philippe, Auguste, à Arrembecq (Jehonville).
Picard de Beauvoisaz, à Issy-l'Evêque (Saône-et-Loire) (France).
Picard-Balon, imprimeur, rue de Fer, 12, à Namur.
Picard, Victor, à Ville-en-Waret.
Picard, Arnold, à Ville-en-Waret.
Picard, Pierre, boulevard du Nord, 5, à Namur.
Picaul, à Saint-Georges de Reintembault (Ille-et-Vilaine) (France).
Pierrard, Fernand, rue du Couvent, à Jambes.
Pierron, professeur au Séminaire de Floreffe.
Pierron, François, à Bourseigne-Neuve (Gedinne).
Pierron, curé, à Vaucelles.
Pierron, Joseph, à Couvin.
Pierron, [illegible], à Corbion-aux-Bois (Thy-le-Château).
Pierron, [illegible], à Clairefontaine (arrondissement Luxembourg).
Pierron-Lacroix, [illegible], aux Champs-Elysées, à Gembloux.
Pierron, Louis, à Beauraing.
Pierron, [illegible], à Pesche-Nys.
Pierron, [illegible], professeur à l'École normale de Couvin.
Pierron-Dupont, Auguste, à Walcourt.
Pierron-Dupont, Auguste, Mme, place de l'Hôtel de Ville, à Walcourt.
Pierron, [illegible], aux Charbonnages de Farciennes.
Pierron, [illegible], à Wavreille.
Pierron, [illegible], à Wavreille.
Pierron, [illegible], rue Mary, à Jambes.
Pierron, [illegible], à Wavreille.
Pierron, [illegible], à Mont-Saint-Denis-Bovesse.
Pierron, [illegible], rue du Marais, à Bruxelles.
Pierron, [illegible], à Grand-Manil (Manhay).
Pierron, [illegible], rue Neuve, 21, à Namur.

MM.

PIERLOT, Jean, étudiant, avenue Louise, 153, à Bruxelles.
PIERLOT, à Cugnon (Luxembourg).
PIERLOT, secrétaire communal, à Rossignol (Marbehan).
PIERLOT, Aug., rentier, à Paliseul.
PIERLOT, Marie, rentière, à Paliseul.
PIERLOT (Mme), rentière, à Dave.
PIERLOT, Léontine, à Bertrix.
PIERLOT, Laure, rue Grande, 73, à Dinant.
PIERRARD-AUGE (Mme veuve), à Flohimont (Libramont).
PIERRE (abbé), professeur au collège N.-D. de Bellevue, à Dinant.
PIERRE, F., directeur de la laiterie Saint-Éloy, à Rosière (Morhet).
PIERRE-JACMIN, à Virton.
PIERRET, curé, à Marche-les-Dames.
PIERRET, Joseph, instituteur pensionné, à Alle-sur-Semois.
PIERRET, Virginie (Mlle), institutrice à l'École moyenne, à Salzinnes.
PIERSON, Léon (abbé), inspecteur diocésain, à Neufchâteau.
PIETERS (Mme veuve), rue de Stassart, 47, à Ixelles.
PIETQUIN (abbé), professeur à l'Institut Saint-Louis, à Bruxelles.
PIETTE, curé, à Sorinnes (Dinant).
PIETTE, curé, à Cerfontaine.
PIETTE, L., prof. à l'Athénée royal de Namur, à Sauvenière (Gembloux).
PIETTE, Max, négociant en vins, rue Potagère, Bruxelles.
PIETTE, Adolphe, instituteur, à Bois-de-Villers.
PIETTE, Justine, négociante, à Villers-sur-Lesse.
PIGNEUR, Constant, receveur des contributions, à Jambes.
PIGNOLET, E., comptable, à Grapfontaine (Neufchâteau).
PIGNOLET, L., négociant, à Libramont.
PIHET (Mme), rue de Berry, à Beauraing.
PINARD, docteur, à Saint-Gérard.
PINARD (Mme), à Saint-Gérard.
PINARD, pharmacien, à Havelange.
PIRARD, curé retraité, à La Plante.
PIRE (l'abbé), supérieur de l'école des Arts et Métiers, à Pierrard (Virton).
PIRE-DECROLIÈRE, rue de la Providence, à Marchienne-au-Pont.
PIRE-BARBIER, agent commercial, à Trazegnies.
PIRET, vicaire de Saint-Loup, à Namur.
PIRET, O., vicaire, rue de Dave, à Jambes.
PIRET, Jules, docteur, rue de Dave, à Jambes.
PIRET-PIRET, Maximilien, rentier, à Tarciennes.
PIRET (Mme), à Tarciennes.
PIRLOT, curé, à Biesmerée (Mettet).
PIRMEZ, vicaire, à Namêche.

MM.

PIRMEZ, J.-B., employé, à Velaine-sur-Sambre.
PIRMEZ, Émile (Mme), au château d'Hanzinelle.
PIRMEZ, Maurice, au château d'Acoz.
PIRMEZ (Mme), à Acoz.
PIRNAY, Henri, à Liège.
PIRON-ATTOUT, à Andenne.
PIRON-ATTOUT (Mme), à Andenne.
PIRON, Joseph, rue de Bruxelles, à Namur.
PIRON (Mme), rue de Bruxelles, 20, à Namur.
PIRON-FICHEFET, Charles, à Sombreffe.
PIRON-FICHEFET (Mme), à Sombreffe.
PIRON, Martin, curé retraité, à Wavreille (Rochefort).
PIROT, E., receveur particulier, à Flavion (Anthée).
PIROT (Mlle), à Flavion (Anthée).
PIRSON, Émile, rue du Bailly, à Namur.
PIRSON, Georges, avocat, rue du Bailly, à Namur.
PIRSON, Joseph, à Andenne.
PIVOUT (Mlle), rue de Marcinelle, à Charleroi.
PLACHOT (l'abbé), à Dunkerque.
PLAETEVOET, J., curé, à Heyst-sur-Mer.
PLATEAU, Léon, étudiant.
PLATEAU, Alfred, étudiant.
PLISSART (Mme), Avenue d'Anderghem, 70, à Etterbeck.
PLOMTEUX, curé à Belgrade (Namur).
POCHET, Léon, étudiant en philosophie, à Sovet (Ciney).
POITOUX, aumônier, à Cortil-Noirmont (Chastres).
POLET, Auguste, curé, à Ohey.
POLET, François, curé, à Noiseux.
POLLET, Arthur, à Courtrai.
POLLET, Céline, à Courtrai.
POLO, Jules, rue Belair, à Nantes (Loire Inférieure).
POLOMÉ, Henri, vicaire, à Jemeppe-sur-Sambre.
PONCELET, curé-doyen émérite, à Offagne.
PONCELET-DUPUIS, cultivateur, à Offagne.
PONCELET, A., cultivateur, à Offagne.
PONCELET, V., cultivateur, à Offagne.
PONCELET, aumônier du travail, à Marchienne.
PONCELET, curé retraité, à Gedinne.
PONCELET, P., notaire, à Gedinne.
PONCELET, notaire, à Saint-Hubert.
PONCELET, Jules, avocat, à Neufchâteau (Luxembourg).
PONCELET, Émile, avocat, rue Grandgagnage, à Liège.

MM.

Poncelet, Th., docteur en droit, sénateur, à Dinant.
Poncelet, Marie, Grand'rue, à Bouillon.
Poncelet, Elvire, Grand'rue, à Bouillon.
Poncet, M.-L., rue Henri IV, 10, à Lyon (France).
Poncet, marchand de meubles, à Virton.
Poncin (l'abbé), professeur au collège Saint-Louis, à Namur.
Poncin, Joseph, secrétaire communal, à Hargimont (Marloie).
Ponsard, Camille, instituteur, à Mergny (Carlsbourg).
Porte (l'abbé), du diocèse de Metz.
Poskin, Gustave, curé, à Miécret.
Poskin, Marcellin, curé, à Wéris.
Postrau, curé-doyen, à Binche.
Postrau, curé, à Gilly (Saint-Remy).
Pottier, Louis, étudiant, rue des Capucins, à Spa.
Poty (l'abbé), à Montgauthier.
Poty, Albert, trésorier de Fabrique, à Haversin.
Poullet, Albert, juge au Tribunal de 1re instance, à Bruxelles.
Poullet, A., substitut du procureur du Roi, à Liège.
Pousseur (Mme), à Ciney.
Pousseur, Ferdinande, à Ciney.
Pousseur, Thérèse, à Ciney.
Praet, Séraphine, Évêché de Namur.
Prélat, curé, à Mirwart.
Prémont, Louis, à Malonne.
Presaux (Mme veuve), rue de la Réunion, à Mons.
Preudhomme, Al., à Fallais (Warnant-Dreye).
Preudhomme, à Dailly.
Prignon, Marie, à Liège.
Prignon, Maurice, à Velaine (Jambes).
Procès, Louis, place du Pont, à Jambes.
Provis, curé, à Saint-Denis-Bovesse.
Provis, curé, à Rosée.
Provis, F., employé, rue du Séminaire, 1, Namur.
Prud'homme, E., curé, à Laneffe.
Prüm, Émile, Industriel, bourgmestre, à Clervaux (Grand-Duché).
Prüm, Emmanuel, à Clervaux.
Prüm, Émile, étudiant, à Clervaux.
Prumont, Hortense, à Flavion (Anthée).
Puffet, Anna, rue de la Colline, 8, à Salzinnes.
Puille, curé, à Voyennes (Aisne) France.
Pünnel, curé, à Remich (Grand-Duché).
Puret, curé, à Villeneuve (Seine-et-Marne).

MM.

LENSON, curé, à Neuville (Philippeville).
LENSON, vicaire de Saint-Nicolas, à Namur.
LENSON, Armand, notaire, à Dinant.
LENSON, Julien, propriétaire, à Matagne-la-Petite.
LESIBOIS, curé, à Harre (Werbomont).
LÉSIMONT (Mme), à l'hospice d'Harscamp, à Namur.
LEULER (Mlle), à Longlier.
LEUMONT, rue de Gravière, 4, à Namur.
LEUTER, curé, à Beho (Vielsalm).
LEUTER, professeur honoraire, à Luxembourg.
LEVOL, chanoine, curé à Bonlieu, par Marsanne (Drôme).
LEYCHLER-VAN EYCK, rue de la Régence, à Saint-Nicolas (Waes).
LEYPENS Maria, à Putte (Malines).
LEZETTE, Édouard, curé, à Tillet (Bastogne).
LHODIUS, Omer, boulevard d'Omalius, à Namur.
LHODIUS, Louis, boulevard d'Omalius, à Namur.
LIAUBERT, professeur, à Angers.
LICAILLE, A., curé, à Mont-le-Ban (Gouvy).
LICHALD-PIRSON (Mme), à Namur.
LICHALD, Pauline, rue des Dames-Blanches, à Namur.
LICHARD (l'abbé), professeur de religion, à Andenne.
LICHARD, vicaire, rue Basse-Marcelle, à Namur.
LICHARD, Lucien (Mme), rue Verte, à Namur.
LICHARD, Joseph, avocat, rue Godefroid, à Namur.
LICHARD, Joseph (Mme), rue Godefroid, à Namur.
LICHARD, Aline, à Namur.
LICHEBÉ, Laure, rue Royale, à Givet.
LICHIR, Georges, négociant, à Ciney.
LIFLET, vicaire, à Saint-Servais (Namur).
LIGAUX, F., à Flohimont (Libramont).
LIGAUX, Augustine, à Lamouline (Libramont).
LIGAUX, curé-doyen, à Nives (Morhet).
LIHOUX, curé, à Pesches (Couvin).
LIHOUX, Gaston, à Rosée.
LINGLET, S. (Mlle), à Boninnes.
LINGLET, R. (Mlle), à Boninnes.
LINK, secrétaire de l'Évêché, à Luxembourg.
LIVER, Hector, à Saint-Gobain (Aisne) France.
LIVERT, curé, à Luxembourg.
LOBAYE, secrétaire communal, à Branchon.
LOBEAUX, supérieur du Séminaire de Floreffe.
LOBERT, archiprêtre, à Montmédy.

MM.

ROBERT, André, curé-doyen, à Houffalize.
ROBERT, curé, à Matagne-la-Petite.
ROBERT, Siméon, supérieur des Dominicains, à Nimes (Gard).
ROBERT-BURNOTTE (Mme veuve), à Tintigny.
ROBERT, Georges (Mme veuve), à Gembloux.
ROBERTI, J., sénateur, rue de Namur, à Louvain.
ROBERTI, Ch., avocat, à Bergilers (Oreye).
ROBERTI, fermier, à Streel (Fexhe-le-haut-Clocher).
ROBYNS DE SCHNEIDAUER, camérier secret de Sa Sainteté, à Bruxelles.
ROBYNS DE SCHNEIDAUER, Victor, à Bruxelles.
ROCHET, Lazare, monastère de Saint-Remy, à Rochefort.
ROCHET, A., curé, à Oret (Mettet).
RODANGE, Joseph, curé, à Vecmont (Laroche).
RODRIGUEZ DE CEPEDA (Dom Raphael), prof. à l'Univ., Valencia (Espagne).
RODY, G., aumônier, rue Pletinckx, 19, à Bruxelles.
ROGISTER-EYBEN (Mme veuve), rue Vivegnies, 25, à Liège.
ROLAND, Nicolas, curé, rue de la Régence, à Jemappes.
ROLAND (Mme veuve), à Villers-la-Tour (Chimay).
ROLAND, Adolphe, à Bioulx.
ROLAND-CLOSE, Jules, rue Rogier, 32, à Namur.
ROLEN, Jules, comptable, à Warnant (Yvoir).
ROLIN, J., curé, à Grandmenil (Manhay).
ROLIN (Rév. Père), maître du noviciat des Dominicains, à Louvain.
ROLIN, Léopold, bourgmestre, à Falmignoul.
ROLIN, Jules, propriétaire, à Denée (Maredret).
ROLIN, Élise, à Florennes.
ROLAND, chanoine, rue de la Prévoyance, 21, à Salzinnes.
ROME-NIEUS, Alphonse, négociant, place de l'Ange, à Namur.
ROMEDENNE, L., curé, à Laforêt (Vresse).
ROMEDENNE, Florent, curé, à Evrehailles (Yvoir).
ROMEDENNE, docteur, à Auvelais.
ROMME, curé, à Schockville (Attert).
ROMMEL, Théophile, Dr du couvent de Cortemarck.
ROMMIÉE, Adolphine, rue Basse-Marcelle, à Namur.
ROMPFF (l'abbé), professeur au collège Saint-Quirin, à Huy.
RONCOURT, curé-doyen, à Berchem (Anvers).
RONVEAU (Mlle), à Salzinnes.
RONVEAUX, rentier, à Dave.
ROOMAN D'ERTBNER, Germaine, rue de Bruges, 100, à Gand.
ROOSENS, curé, à
ROOSENS, Auguste, à Omezée.
ROPS, Paul, docteur en droit, au château de Thozée (Mettet).

MM.

PURNODE, curé retraité, à Évrehailles (Yvoir).
PUTZEYS (Mlle), rue du Président, à Namur.

QUAKKELAAR, Alph., à Zonhoven.
QUERTINIER, Denis, curé, à Wartet (Naméche).
QUESTIAUX-DEBATTY (Mme), à Beauraing.
QUEVIT, maître de carrières, à Andenne.
QUINET, curé, à Daussois (Walcourt).
QUINET, G., rue de Villers, 1, à Couillet.
QUINET, A., avocat, à Couillet.
QUINET, J., étudiant, à Couillet.
QUINET, M., étudiant, à Couillet.
QUINET, curé, à Maison (Saint-Gérard).
QUINET (Mme veuve), à Andenne.
QUINOT, Z., curé, à Courrière.
QUIRINI, Max., curé, rue Brederode, 28, à Bruxelles.

RACHELT, curé-doyen, à Hasselt.
RACOT (Mme), rue de Bruxelles, Namur.
RACOT, Fern., étudiant, à Namur.
RACOT (Mlle), à Namur.
RADELET (l'abbé), professeur au collège Saint-Joseph, à Virton.
RADELET, Alphonse, à Thorembais-Saint-Trond (Perwez).
RADOME, curé, à Loyers.
RADOME, professeur au Séminaire de Floreffe.
RADOME, Octavie, institutrice, à Liernu (Éghezée).
RAEDTS, Th., étudiant en théologie, à Hérenthals.
RAEPSAET, supérieur des Pères Picpus, à Louvain.
RAICK, Désiré, curé, à Dampremy (Charleroi).
RAIKEM, Florent, avocat, quai de la Dérivation, 37, à Liège.
RANWEZ, E., rue du Quirinal, à Rome.
RANCELOT, Fr., curé, à Biercée-lez-Thuin.
RANWEZ, Alfred, docteur, rue Rogier, à Namur.
RANWEZ, Louis, étudiant, à Namur.
RANWEZ, Paul, étudiant, à Namur.
RANWEZ, Léon, pharmacien, à Andenne.
RANWEZ, Maurice, étudiant, à Andenne.
RASE, vicaire, à Saint-Servais (Namur).
RASKIN, L., curé, à Mormont (Érezée).
RATY, Camille, curé, à Mariembourg.

MM.

Rausch, vicaire, à Clervaux (Grand-Duché).
Rausy, à Dampremy.
Ravelli (Mme), place de l'Industrie, 31, à Bruxelles.
Raymond, rue Simonon, à Liège.
Receveur (l'abbé), à Maestricht.
Reginald (Rév. Père), Picpus.
Reginster, curé, à Longchamps (Leuze).
Regnault (Mlle), à Conliège (Jura) France.
Regout, Henri, rue de l'Indépendance, à Namur.
Regout (Mme), rue de l'Indépendance, à Namur.
Reichel, curé, à Aix-sur-Cloix (Halanzy).
Reiners, curé, à Oberwampach-Wiltz (Grand-Duché).
Reisch.
Reisen, vicaire, à Luxembourg.
Remacle, chanoine, rue Basse-Marcelle, Namur.
Remacle, Alfred, à Pondrôme.
Remacle, Catherine, à Pondrôme.
Rembry, vicaire général, rue du Marécage, à Bruges.
Remes, curé de Saint-Nicolas, à Bruxelles.
Remy (Mgr), vicaire général, Namur.
Remy, Em., curé-doyen, à Thuin.
Remy, curé retraité, à Villers-le-Gambon.
Remy, curé, à Achêne (Ciney).
Remy, Alf., rue de l'Ange, 87, à Namur.
Remy-Dutoy (Mme), à Namur.
Remy, marchand de draps, rue du Commerce, à Dison.
Remy, Joseph, menuisier, à Heyd (Barvaux-sur-Ourthe).
Remy, Catherine, institutrice, à Froidthier-Clermont.
Renard, curé, à Villers-en-Fagne (Philippeville).
Renard (l'abbé), professeur au collège de Bellevue, à Dinant.
Renard, Jean, dentiste, à Namur.
Renard (Mme), rue du Collège, à Namur.
Renard, Alexandre, docteur, à Champion (Namur).
Renard (Mme veuve), rentière, rue du Chenil, à Namur.
Renard, à Jamagne (Philippeville).
Renard (Mlle), à Tirlemont.
Renard, Prosper, propriétaire, à Hanret.
Renault, prêtre de Saint-Sulpice, France.
Rendolet (Mlle), rue de la Monnaie, à Namur.
René (Rév. Père), couvent des Pères Capucins, rue des Tanneurs, Bruxelles.
Renquin (Mme veuve), rue du Sablon, à Bastogne.
Renson, Adelin, curé, à Profondeville.

MM.

Schutte (Mlle), à Salzinnes.
Schweich, curé, à Halleux (Laroche).
Scoyer (Mme), rue du Pont, à Namur.
Sebille, Anna, à Binche.
Sebire, A. (Rév. Père), à Lierre (Anvers).
Segers, curé de Saint-Jean-Baptiste, à Gand.
Seiber, vicaire, à Bocholtz (Clairveaux) Grand-duché de Luxembourg.
Semoult-Cailliau (Mme veuve), à Romeries (par Solesmes) Nord.
Sencie, chanoine, professeur à l'Université de Louvain.
Senée (Mlle), rue Félicien, 78, à Nantes (Loire Inférieure).
Senocq, Ém., curé, à Pont-de-Loup (Châtelineau).
Sentroul (l'abbé), rue de l'Église Sainte-Anne, à Bruges.
Sepulchre, Marie, à Havelange.
Servel, Cyprien, curé, à Aiseau (Tamines).
Seron, Jean-Baptiste, vicaire, à Dinant.
Servais (Rév. Père), carme, à Jambes.
Servais, Joseph, curé, à Maillen (Courrière).
Servais, Jean-Baptiste, curé, à Haltinnes (Faulx).
Servais, P., curé, à Sart-Saint-Eustache (Fosses).
Servais, Jules (l'abbé), rue du Séminaire, à Namur.
Servais (l'abbé), professeur, rue de la Prévoyance, 14, à Salzinnes.
Servais, clerc de notaire, place Saint-Aubain, à Namur.
Servais (Mme), place Saint-Aubain, à Namur.
Servais, Maurice, place Saint-Aubain, 13, à Namur.
Servais, Rose, à Namur.
Servais (Mme), à Beauce (Flawinne).
Serville, Eugène, aumônier, Malonne.
Sevenig, Joseph (l'abbé), à Luxembourg.
Sevenig (l'abbé), président du Gesellenverein, à Luxembourg.
Severin (Rév. Père), supérieur de la maison N.-D. du Travail, à Fayt.
Severin, curé, à Rhisnes.
Severin, vicaire, à s'Gravenwezle.
Severin, Arthur, place Bayard, à Braine-l'Alleud.
Séverin, pharmacien, à La Louvière.
Sevrin, curé, à Sombreffe.
Sevrin, Louis, fermier, à Roselies (Farciennes).
Seyve, J. (l'abbé), au château d'Aix, par St-Germain Laval (Loire) France.
Simeon, Louis, ingénieur, rue Henri-Blès, 10, Salzinnes.
Simeon-Huguet, Eugénie, négociante, à Saint-Mard.
Simeon, Marie, à Bourseigne-Vieille (Gedinne).
Simon (Mgr), aumônier à la Cour, rue de Wauthier, 83, Laeken.
Simon, H., curé à Barnich (Arlon).

MM.

Simon (l'abbé), directeur du collège de Herve.
Simon, Th., curé, à Grand-Leez.
Simon, N., curé, à Malempré (Manhay).
Simon, curé, à Mont-Réal (Lense) par Guillon-Yonne (France).
Simon, Jules, curé, à Jenneville (Freux).
Simon, Adrien, aumônier, rue des Carmes, Aurillac (Cantal) France.
Simon, vicaire, à Saint-Jean-Baptiste, à Namur.
Simon, H., vicaire, à Barsy.
Simon, Léon, à Ciney.
Simon, Marie, à Ensival.
Simon, Victor, à Furnaux.
Simon, Anna, à Furnaux.
Simonet, E.-N., négociant, à Virton.
Simonis (Mme), à Namur.
Simonis, Armand, sénateur, rue de Limbourg, Verviers.
Simonis, Alfred, rue du Collège, à Verviers.
Simonis (Mme), rue du Collège, à Verviers.
Simonis (Mlle), rue du Collège, à Verviers.
Simonis (Mlle), inspectrice des écoles normales, à Hérenthals.
Sindic, curé, à Orgeo (Neufchâteau).
Sindic, ingénieur, à Salzinnes.
Sion, vicaire, à Havrenne (Rochefort).
Siot, curé, à Roselies (Farciennes).
Siot (l'abbé), à Roselies.
Six, vicaire, à Lichtervelde (Flandre occidentale).
Slaes, Jean, rue de l'Étoile, 2, à Namur.
Slégers-Causard, fondeur de cloches, à Tellin.
Slosse, curé, à Vichte, près de Courtrai.
Smal, curé, à Saint-Martin (Tamines).
Smal, curé, à Chenois lez-Virton.
Smets, Jean, professeur, rue des Prémontrés, 40, à Liège.
Sodar, Franz, étudiant, à Dinant.
Sœur, Camille, à On.
Sœur, vicaire, à Vedrin.
Sohet, vicaire, à Yves-Gomezée.
Sohet, docteur en médecine, à Romedenne.
Sohier, curé, à Bonneville.
Sohier, Marie, Grand'rue, 109, à Jambes.
Sommervogel, capitaine en retraite, à Autun (Saône-et-Loire).
Sonvaux, Ernest, négociant, rue Godefroid, 10, à Namur.
Sorée, curé, à Soy (Luxembourg).
Sorée, Joseph, vicaire, à Mettet.

MM.

Soréé, Camille, professeur au Séminaire de Floreffe.
Soret, Louis, château de la Buchère (Vireux), Ardennes (France).
Sosset, P., chef de station, à Sainte-Marie-sur-Semois.
Sosson, chanoine, rue de l'Arsenal, à Namur.
Sosson, curé-doyen, à Saint-Hubert.
Sosson, curé-doyen retraité, à Châtillon.
Sottiaux-Oversacq, Louis, rue du Calvaire, 37, à Châtelet.
Souflet (Mme), à Namur.
Soumois (Mme), à Jambes.
Soumois (Mlle), à Jambes.
Soyer, Albert, curé de Notre-Dame d'Avioth, à Montmédy.
Speder, Jos., curé-doyen, à Horion-Hozémont (Fexhe-le-Haut-Clocher).
Speckaert, Ed., au château de Mussain (Saintes, Brabant).
Spreux, Céline, quai des Salines, à Tournai.
Stainier, Alexis, négociant, à Auvelais.
Stamper, à Swevezeele.
Stamper, vicaire, à Swevezeele.
Stanislas (R. P.), couvent des Pères Cisterciens, à Marteau-Feuillen.
Staquet, J.-B., curé, à Sclayn.
Staquet (Mme), à Meux.
Stas (Mlle), à Anvers.
Staumont (l'abbé), à Somme-Leuze (Durbuy).
Stavart, curé, à Han-sur-Lesse.
Stenier, chanoine, président du Séminaire, à Tournai.
Sterckx, à Couvin.
Sternotte, substitut, à Marche (Luxembourg).
Sterpin, chanoine, rue de l'Arsenal, à Namur.
Sterpin, Joseph, huissier, rue Basse Marcelle, 5, à Namur.
Stevenart, François, curé, à Cortil-Wodon (Leuze-Longchamps).
Stevenart, bourgmestre, à Branchon.
Stevenart-Leurquin, à Branchon (Noville-Taviers).
Stevenart-Suars, rue des Brasseurs, à Namur.
Stevenart, à Tamines.
Stevens, chanoine, rue d'Hanswyck, 84, à Malines.
Stevens (l'abbé), directeur du couvent de la Visitation, à Mariakerke.
Stevens (Mme), rue Verte, à Schaerbeek.
Steyaert (R. P.), supérieur des Pères Jésuites, rue d'Assaut, à Gand.
Stienon, curé.
Stienon (l'abbé), professeur à l'institut Saint-Louis, à Namur.
Stienon (l'abbé), à Landen-sur-Meuse.
Stienon, instituteur, à Vodecée.
Stiernon (Mme), négociante, rue Marcq, 15, à Bruxelles.

MM.

Stiernotte, cultivateur, à Venatte (Yvoir).
Stiévenard, aumônier, à Ellezelles (Hainaut).
Stinghlamber, conseiller à la Cour d'appel, rue des Minimes, Bruxelles.
Stinghlamber, Em., consul impérial de Turquie, Bruxelles.
Stockart (Mme), rue de l'Ange, à Namur.
Stockart, employé, rue de l'Ange, à Namur.
Stockmans, Émile, étudiant, à Hougaerde.
Stolte, curé, à Fagnon (Mézières), France.
Storme, bourgmestre, à Waereghem (Flandre occidentale).
Streber, Lucien, tailleur, à Laneuville (Wideumont).
Streel, J., curé, à Borlon (Ocquier).
Streeye, Eugène, rue Saint-Jacques, 20, à Ypres.
Strengnart, curé, à Cras-Avernas.
Strens (Mme), à Ruremonde (Hollande).
Stroobant, curé, à Hulshout (Heyst-op-den-Berg).
Strozzi (Mgr), procureur général des Chanoines de Latran, à Rome.
Strubbe, Alphonse, rue de l'Église, à Saint-Gilles (Bruxelles).
Struyven, A., architecte, rue Van de Weyer, 57, à Bruxelles.
Strybol, provincial des Pères Rédemptoristes, rue Belliard, Bruxelles.
Stückens, Alexandre, au château de Ter-Linden (Ternath).
Styven, G., curé, Legistraat, 6, à Brecht.
Suars, pharmacien, rue de la Croix, à Namur.
Suray, au Gouvernement provincial, à Namur.
Surmont de Volsberghe (le baron), ministre, à Bruxelles.
Surmont de Volsberghe (Mlle), à Ypres.

Taburiaux, instituteur, à Lodelinsart.
Tack, A., ingénieur, à Neufchâteau.
Tack, Georges, rue d'Elverdinghe, à Ypres.
Tagnon, curé, à Braibant (Ciney).
Tagnon, Th., professeur au Séminaire de Bastogne.
Tagnon, Arthur, vicaire, à Marche (Luxembourg).
Tagnon, Arthur, professeur, à Barzin (Wellin).
Tagnon, Jacques, étudiant, à Sainte-Marie (Beauraing).
Tanghe, Émilia, à Issoudun (Indre).
Tasiaux, E., gérant du Bon Marché, Grand'rue, 3, à Mons.
Tasseroul, Alfred, géomètre du cadastre, à Dave.
Tassoul, chanoine, rue Juppin, à Salzinnes.
Taurer, Ferd., étudiant, à Marchienne-au-Pont.
Tavard, vicaire de Saint-Léon, à Nancy (France).
Tayart, Odée, faubourg Sainte-Thérèse, à Charleroi.

MM.

TAYMANS, à Tubize.
TERFVE, O., préfet de l'Athénée royal, à Arlon.
TERWAGNE (l'abbé), à Liège.
TERWAGNE, rue Mi-Mars, 21, à Louvain.
THÉATE, Marie, institutrice communale, à Vielsalm.
THEIS (l'abbé), à Binsfeld (Clervaux) Grand-Duché.
THEISSEN, curé, à Wisenbach (Fauvillers).
THEISSEN, Joseph, curé, à Limerlé (Houffalize).
THEMON, Marie-Anne, rue Pepin, à Namur.
THEUNISSEN, Ch., peintre, rue Agimont, 25, à Liège.
THEWIS, aumônier, à Saint-Germain (Pepinster).
THEYS-REUL (Mme veuve), à Gilly.
THIBAUT (Mme veuve), rue Verte, 4, à Namur.
THIBAUT, Laure, rue Verte, à Namur.
THIBAUT, Cécile, rue Verte, à Namur.
THIBAUT, Charles, président du Tribunal, rue Grandgagnage, à Namur.
THIBAUT-HAMOIR (Mme), rue Grandgagnage, à Namur.
THIBAUT, Élisabeth, rue Grandgagnage, à Namur.
THIBAUT, Marthe, rue Grandgagnage, à Namur.
THIBAUT, Xavier, député permanent, à Jambes.
THIBAUT, Louise, à Jambes.
THIBAUT, Paul, au château de Lesves (Bois-de-Villers).
THIBAUT (Mme), au château de Lesves.
THIBAUT, Henri, banquier, rue du Collège, à Namur.
THIBAUT (Mme), rue du Collège, à Namur.
THIBAUT, Joséphine, rue Verte, à Namur.
THIBAUT, Eugène, avocat, rue Verte, à Namur.
THIBAUT, Victor, rur du Chenil, 10, à Namur.
THIBAUT, Charles, étudiant, à Namur.
THIBAUT-BARTENS, rue de la Limite, 18, à Saint-Josse-ten-Noode.
THILMONT, Pierre, à Sombreffe.
THINNES, membre de la Chambre des Députés, à Binsfeld (Grand-Duché).
THIOUX, V., propriétaire, à Mohiville (Hamois) Condroz.
THIRIAUX, Ludovic, avocat, rue de l'Enseignement, 60, à Bruxelles.
THIRIFAY, curé, à Erpent (Jambes).
THIRION (Rév. Père), chanoine de Latran.
THIRION, curé, à Aisemont (Fosses).
THIRION, curé, à Velessart (Fauvillers).
THIRION, Augustin, à Ourthe (Sainte-Marie) Wideumont.
THIRION (Mme), rue du Collège, à Namur.
THIRIONET, Jules, rue des Brasseurs, 108, à Namur.
THIRIONET (Mme), rue des Brasseurs, à Namur.

MM.

THIRY, curé, à Noville-les-Bois (Leuze-Longchamps).
THIRY, curé, à Bolinnes (Éghezée).
THIRY, curé, à Chanly (Wellin).
THIRY, curé, à Anlier (Habay).
THIRY, à Omezée.
THIRY, Arthur, négociant, à Jemelle.
THIRY, Alice, à Sainte-Marie (Neufchâteau).
THOMAS (Rév. Père), provincial des Carmes déchaussés, à Courtrai.
THOMAS, Alexandre, aumônier, à Jausse (Faulx).
THOMAS-SERVAIS, organiste, à Halleux (Laroche).
THONET, Jules, vicaire, à Bellefontaine (Petit-Fays).
THONUS, Céline, au Moulin-à-Vent (Namur).
THOYER-KORAT, directeur à la banque de France, à Roubaix.
THURIAUX, vicaire, à Spy.
THYRION, curé, à Gelbressée.
THYS, Alph., à Sorée.
TIBESAR, curé, à Regné (Liernu).
TICHON, Alex., curé-doyen, à Florennes.
TICHON (l'abbé), professeur de religion à l'Athénée royal de Dinant.
TICHON, Élise, rue de France, à Mariembourg.
TICHON, Rosine, rue de France, à Mariembourg.
TIELEMANS, bourgmestre, à Tongerloo (Westerloo).
TIELEMANS, J., industriel, à Aerschot.
TIELEMANS, Émile, industriel, à Aerschot.
TILLIÈRE, L., curé, à Jamoigne.
TILLIÈRE, Nicolas, aumônier, à Malonne.
TILLIEUX-DOCQ (Mme), rue de Bruxelles, à Namur.
TILLIEUX, Berthe, rue de Bruxelles, à Namur.
TILLIEUX, Marie, rue de Bruxelles, à Namur.
TILLIEUX, Adrien, à Ciney.
TILLIEUX, Désiré, huissier, à Ciney.
TILLIEUX, J., instituteur, à Tillier (Leuze-Longchamps).
TILMAN (Mlle), Grand'rue, à Virton.
TILQUIN, curé, à Bourseigne-Vieille (Gedinne).
TIMMERMAN (l'abbé), directeur de l'institut du Sacré-Cœur, à Héverlé.
TINEL (l'abbé), boulevard Sainte-Catherine, à Malines.
TIQUE, François, négociant, à Paliseul.
TIXHON, Jules, rue de l'Église, à Saint-Gilles (Bruxelles).
TOCK, Nicolas, curé, à Champlon (Ardenne).
TOCK, Alfred (l'abbé), à Marche-les-Dames.
TOISOUL, Michel, rentier, à Bois-de-Villers.
TOMBELLE, Emma, rue Bruno, à Namur.

MM.

TONGLET, rue de l'Hôpital, à Bruxelles.
TONGLET, Joseph, géomètre, a Haillot, par Ohey.
TONGLET-ROUARD, fermier, à Naméche.
TONGLET-ROUARD (Mme), à Namèche.
TONGLET-RACOT (Mme), à Maredret-Sosoye.
TONNEAU, Joséphine, à Salzinnes.
TONNEAU, Célina, à Salzinnes.
TONNEL, curé, à Fromelenne.
TOSSENS, curé, à Lize-Notre-Dame (Seraing).
TOTOT, Gustave, à Oisy (Petit-Fays).
TOUSSAINT, curé-doyen, à Durbuy.
TOUSSAINT, curé, à Pontillas (Leuze).
TOUSSAINT, curé, à Stave (Florennes).
TOUSSAINT, Augustin, à Romedenne.
TOUSSAINT (Mme), à Samson (Namêche).
TRAUSCH, Nicolas, curé, à Villers-la-Bonne-Eau (Bastogne).
TRAUSCH, Dominique (l'abbé), à Villers-la-Bonne-Eau.
TRAUSCH, Jean (l'abbé), à Villers-la-Bonne-Eau.
TRAUSCH, vicaire, à Eisch-sur-Alzette.
TRAUSSART, E., à Tillier (Leuze-Longchamps).
TREMBLOY, Ant., régisseur, à Sainte-Ode (Baconfoy).
TREMBLOY, secrétaire communal, à Floreffe.
TRÉMOUROUX, Ernest, à Villers-sur-Lesse.
TRICOT, aumônier, rue Cafenière, à Soignies.
TRIEBELS, supérieur du scolasticat des prêtres du Cœur de Jésus, à Louvain.
TROMPETTE, curé, à Villers (Soye).
TROUET (Mlle), à Namur.
TRUSSART, huissier, rue du Séminaire, à Namur.
TRUYENS, vicaire, rue Saint-Christophe, 34, à Bruxelles.
t'SCHARNER D'HONGERSEVAL (Mme), old House, à Furnes.
t'SERSTEVENS-NICOLAY, rentière, rue Haute, à Stavelot.
Mlle TUMMERS, Fanny.
TYCK, Clément, chanoine prémontré.
TYCK, Clément, rue des Moutons, 34, Louvain.
TYSMANS, Catherine, Béguinage, à Hérenthals.

UDRON, prêtre retraité, à Sainte-Cécile (Florenville).
UITTERHOEVE (Rév. Père), ministre provincial des Frères Mineurs, à Hal.
ULENS (le chevalier), chanoine, rue Vivegnis, à Liège.
ULENS, Robert, avocat, à Grand-Jamine (Saint-Trond).
URBANY, membre de Gesellenverein, Luxembourg.

MM.

URBIN-CHOFFRAY, notaire, à Houffalize.
UREE (Mlle), à Senzeilles.

VAESSENS, rentière, à Nijlen (Anvers).
VALENTIN, Em., préfet de l'Athénée royal, à Ixelles.
VALENTIN, Clément, curé, à Barvaux-Condroz.
VALET, curé, à Rogery (Bovigny).
VALET, Th., vicaire, à Izel (Florenville).
VALET, Gustave, instituteur émérite, à Saint-Vincent (Tintigny).
VAN ASBROEK, séminariste, à Malines.
VAN ASBROEK, fermier, à Hulshout (Heyst-op-den-Berg).
VAN ASSCHE (Mme), Grand'rue, à Jambes.
VAN BELLINGEN, Isidore, curé, à Meerbeke (Ninove).
VAN BERGEN, E. (Mlle), à Aerschot.
VAN BEVER, curé, à Châtillon (Saint-Léger).
VAN BEVEREN, curé-doyen, Vilvorde.
VAN CAENEGHEM, directeur de l'école supérieure commerciale, à Mons.
VAN CAILLIE, Euphémie, rue du Saint-Esprit, à Bruges.
VAN CALOEN, Léon (le baron), à Bruges.
VAN CALOEN, Jean (le baron), à Bruges.
VAN CLEEMPUTTE, curé, à Herzele.
VAN DAM (Mlle), chaussée de Wavre, 193, à Ixelles.
VAN DAMME, E., curé, à Aelbeke (Courtrai).
VAN DAMME, au grand Séminaire de Gand.
VAN DAMME (le colonel), boulevard d'Omalius, 34, à Namur.
VAN DAMME (Mme), à Namur.
VAN DE CAUTER, supérieur des Frères de la Charité, à Anvers.
VAN DE GHINSTE, curé, à Ressaix (Binche).
VAN DELFT (Mme), à Oret-Mont (Mettet).
VAN DELFT, Édouard, à Oret.
VAN DEN ABEELE, bourgmestre, à Eeghem (Pitthem).
VAN DEN BEMDEN, Joseph, rue Belliard, 85, à Bruxelles.
VAN DEN BERGHE, président du grand Séminaire, à Bruges.
VAN DEN BORRE, Georgine, Grand'place, 14, à Enghien.
VAN DEN BORRE, curé de St-Antoine, rue de Marchienne, 16, à Charleroi.
VAN DEN BRANDEN DE RETH (Mgr), archevêque de Tyr, à Malines.
VAN DEN BROECK, aumônier, rue des Béguines, à Malines.
VAN DEN EYNDE, curé-doyen, à Deurne (Anvers).
VAN DEN GHEYN, supérieur de l'institut Saint-Liévin, à Gand.
VAN DEN HEUVEL, professeur de théologie, à Heeswyck (Hollande).
VAN DEN HOVE, curé de Saint-Pierre, à Saint-Trond.
VAN DEN PEEREBOON-FRESART, ingénieur, rue Dartois, à Liège.

MM.

VANDEN STEEN DE JEHAY (le comte), au château de Chevetogne (Leignon).
VANDEN STEEN DE JEHAY (le comte), au château de Bassines (Havelange).
VANDEN STEEN DE JEHAY (la comtesse).
VANDEN WILDENBERGH (Rév. Père), des Frères Prêcheurs, à Louvain.
VANDEN WOUVER, rue de Paris, 102, à Louvain.
VANDE PUTTE, Willem, curé, à Denderhautem.
VANDER AUWERA, Virginie, Hôpital, à Aerschot.
VANDERCAM, pharmacien, à Braine-l'Alleud.
VANDER DILFT DE BORCHALIET, à Leeuw-Saint-Pierre (Loth).
VANDER DUSSEN DE KESTERGAT, avenue Brugmann, à Saint-Gilles.
VANDER ELST, Georges, au château d'Ostin (Cognelée).
VANDER ELST (Mme), au château d'Ostin (Cognelée).
VANDERHAEGHE, curé, à Bois-de-Villers.
VANDER HEYDEN, curé, à s'Gravenwezel (Wyneghem).
VANDER MAELEN (l'abbé), à Basse-Wavre.
VANDERMEERSCH, Henri, curé, à Ypres.
VANDERMEERSCH (l'abbé), au grand Séminaire, à Bruges.
VANDERMEERSCH (Mme), rue des Pierres, à Bruges.
VANDERMEERSCH, Marie, rue des Pierres, à Bruges.
VANDERMEULEN, docteur en médecine, à Ortheuville (Baconfoy).
VANDER REST, Gustave, rue Crespel, 49, à Bruxelles.
VANDER REST, avocat, rue Saint-Bernard, 25, à Bruxelles.
VANDERSCHUEREN, aumônier, château de Bassines.
VANDER SMISSEN, Louis (l'abbé), rue de la Station, à Alost.
VANDER STEGEN DE SCHRIECK, Al. (le comte), au château de Rosée.
VANDERSTICHELEN, Marché-aux-Veaux, 5, à Gand.
VANDER STRATEN (la comtesse), au château de Rossignol (Marbehan).
VANDER STRATEN-PONTHOZ (le comte), rue de la Loi, à Bruxelles.
VANDER STRATEN-PONTHOZ (la comtesse), château de Rossignol (Marbehan).
VANDER STRATEN-WAILLET, Marie (le baron), à Waillet.
VANDER STRATEN-WAILLET, Carlos (le baron), à Waillet.
VANDER STRATEN-WAILLET, Werner (le baron), à Waillet.
VANDER STRATEN-WAILLET, Alphonse (le baron), à Waillet.
VANDERVAEL, docteur en médecine, à Jemelle.
VANDER VELDEN (l'abbé), boulevard de l'Athénée, à Hasselt.
VANDER VLOET-PINNOY, Alph., rue Courte des Pierres, 9, à Gand.
VANDER VLOET-PINNOY (Mme), rue Courte des Pierres, 9, à Gand.
VANDER VOORT, ingénieur, à Vilvorde.
VANDERVOORT, Alph., rue des Champs, à Couillet.
VANDERSCHOOR, curé, à Gelrode (Aerschot).
VANDE STEEN (Rév. Père), rédemptoriste, à Beauplateau.
VAN DEUN, H., curé, à Casterlé (Anvers).

MM.

VANDEUN, Joseph, rue Émile Cuvelier, à Namur.
VAN DE VIVER, curé, à Berlaere lez-Termonde.
VAN DE VIVÈRE (l'abbé), rue des Douze-Apôtres, à Bruxelles.
VAN DE VYVERE-DE MEULENAERE, rue d'Hulst, à Thielt.
VAN DE VYVERE, E., fabricant, à Thielt.
VAN DE WALLE, rue Saint-Jean, à Bruges.
VAN DE WERVE, Ludovic, à Pulle, par Bouwel.
VAN DE WOESTYNE, chanoine, séminaire épiscopal, à Bruges.
VAN DOREN, Joseph, chanoine, curé-doyen d'Alost.
VANDRÈCHE (Mme), rue du Village, à Belgrade (Namur).
VANDRÈCHE (Mlle), rue du Village, à Belgrade (Namur).
VANDRÈCHE (Mlle), rue du Village, à Belgrade (Namur).
VANDRÈCHE, rue du Village, à Belgrade (Namur).
VANDRISE, curé, à Loupoigne (Genappe).
VAN DURME (Rév. Père), de la congrég. du T. S. Sacrement, à Bassenge.
VAN ESCHAUTE, A., rue de Courtrai, à Deynze.
VAN ESCKOUT, plaine Saint-Pierre, 6, à Gand.
VAN ESCKE, Félix, curé, à Torgny (Lamorteau).
VAN ELDER, Gustave, avenue Brugmann, 377, à Uccle.
VAN ELST (Rév. Père), recteur des Rédemptoristes, à Beauplateau.
VAN EYLL DE BARCHALLE (Mme la baronne), à Ciney.
VAN EYLL DE BARCHALLE (Mlle la baronne), à Ciney.
VAN GANSEWINKEL-MERKS, Jeanne, à Rethy.
VAN GEELRUYEN, Alph., Rivage, 11, à Anvers.
VAN GEEL, Joseph, curé, à Vlesenbeke (Brabant).
VAN GEERSDAELE, docteur, à Dampremy (Charleroi).
VAN GHELUWE, architecte, à Namur.
VAN GENECHTEN, curé, à Graesen (Geet-Betz) Léau.
VAN GENECHTEN, Clémence, rue d'Hérenthals, 22, Turnhout.
VAN GENECHTEN, Fride, rue Blondeau, 10, à Namur.
VAN GENECHTEN-BEGYNTJE, Octavie, à Turnhout.
VAN GODTSENHOVEN, négociant, Avenue de Besmes, à Forest.
VAN GOUBERGEN, curé-doyen, rue Teniers, à Schaerbeek.
VAN GRAVE, Albert, à Rochefort.
VAN HALLE, Dr de l'École moyenne, à Namur.
VAN HAM, Ed., filateur, à Buysingen.
VAN HAM, Jean, étudiant, à Braine-l'Alleud.
VAN HEMELRYCK, V., curé, à Rognée-Berzée.
VAN HEMELRYCK, inspecteur honoraire, à Zele (Fl. orient.).
VAN HISSENHOVEN, Elvire.
VAN HOONACKER, chanoine, professeur à l'Université, Louvain.
VAN HUFFLEN, fleuriste, place de l'Ange, à Namur.

MM.

Van Keerbergen, Léon, à Hal.
Van Keerbergen, Paul, à Hal.
Van Kerkhove, Victor, vicaire, à Cerfontaine.
Van Landegem, curé, à Appelterre (Eichem).
Van Lamdenbergh, représentant, bourgmestre, à Lierre.
Van Langenhove, A., à Roly (Mariembourg).
Van Lierde, curé, à Ogy.
Van Linden, professeur à l'Institut Sainte-Marie, à Schaerbeek.
Van Londerzele, curé, à Vlierzele (Oordegem).
Van Loy, étudiant, à Gand.
Van Luyten (l'abbé), professeur au collège Saint-Joseph, à Virton.
Van Male de Ghorain (chevalier), château de Boschdam (Beveren).
Van Male de Ghorain, L. (chevalier), château de Boschdam (Beveren).
Van Meensel, école apostolique, à Turnhout.
Van Mierde, curé, à Oolen (Herenthals).
Van Mol, curé-doyen de Notre-Dame, à Tirlemont.
Van Mons, Michels, avocat, rue des Draperies, à Bruxelles.
Van Mons, Émile, à Bruxelles.
Van Noppen, curé, à Grimbergen (Vilvorde).
Van Ockerhout, L., à Sophem (Bruges).
Van Olmen, chanoine, rue de Stassart, 2, à Malines.
Van Oost, Paul, rue du Saint-Esprit, 1, à Bruges.
Van Orshoven, rue Blondeau, à Namur.
Van Orshoven (Mme), rue Blondeau, à Namur.
Van Overbeke, Marguerite, à Nethen (Hamme-Mille).
Vanpée-Hennan, rue de la Gendarmerie, à Wavre.
Van Poucke, économe au petit Séminaire de Saint-Nicolas (Waes).
Van Riel, Charles, curé, à Eppeghem (Weerde).
Van Roost, Michel, curé, rue Seutin, à Schaerbeek.
Van Roost, curé, Marché aux Chevaux, à Anvers.
Van Schingen, curé, à Wavreille (Rochefort).
Van Schingen, H., greffier, à Beauraing.
Van Serberghe, curé, à Wevelghem.
Van Severen, négociant, à Tragel (Alost).
Van Snick, curé retraité, rue du Gouvernement, à Ath.
Van Stapper (l'abbé), directeur des religieuses d'Hougaerde.
Van Steenberghe, Paul, rue du Taciturne, à Bruxelles.
Van Tichelen, C.-A., curé, à Schoonderbueken (Montaigu).
Van Vaykenberghe (l'abbé), à Saint-Denis-Vlestrem (Gand).
Vassal, banquier, rue Saint-Jean, à Perpignan.
Vassal, pharmacien, rue Notre-Dame, à Namur.
Venquier, curé, à Warcoing.

MM.

VENQUIER, Ghislain, inspecteur, à Flobecq (Hainaut).
VERACHLERT, Joseph, avocat, à Gheel.
VERAMME, rédemptoriste, rue Belliard, 28, à Bruxelles.
VERBEEK, J., curé, à Kessel (Lierre).
VERBEEK, aumônier, rue en Rée, 116, à Dinant.
VERBELEN, Ad., notaire, bourgmestre, à Puers (Anvers).
VERBRUGGEN, Constant, chanoine, président du Séminaire, à Gand.
VERCAUTEREN, Louise, rue des Apôtres, Saint-Nicolas (Waes).
VERCKEN, Fanny, rue Sainte-Marie, à Liège.
VERHAEGEN, curé, Chiny (Florenville).
VERHAEGEN, Paul, vice-président du tribunal, à Bruxelles.
VERHAEGEN (Mme), à Bruxelles.
VERHAEGERS, P., conseiller provincial, à Meirelbeke (Gand).
VERHAEREN (Mme veuve), rentière, place Stéphanie, 14, Ixelles.
VERHULST (Mlle), rue du Vieux Loup, 24, à Bruges.
VERLAINE, E., percepteur des postes, à Havelange.
VERLAINE, Jules, négociant, à Groynne (Andenne).
VERLAINE, Stéphanie, institutrice, à Alle-sur-Semois (Bièvre).
VERMER, Albert, étudiant, à Louvain.
VERMER (Mme), à Martouzin (Beauraing).
VERMEULEN DE MIANOYE, château de Mianoye, Assesse.
VERMEULEN DE MIANOYE, château de Mianoye, Assesse.
VERMEYLEN, Franz, rue des Récollets, 49, à Louvain.
VERNIORY, boulevard Ad Aquam, à Namur.
VERNIORY, L., à Namur.
VERO, curé, à Saint-Leu (Seine-et-Oise) France.
VERSCHUEREN, Jules, chanoine, rue Savaen, 45, à Gand.
VERSCHUEREN, Théophile, curé, à Deinze.
VERSCHUEREN, R., docteur, rue Joseph-Plateau, à Gand.
VERSTEYLEN, Alph., représentant, à Turnhout.
VERSTRAETE, Constantin, curé, IJperstraat, à Menin.
VERSTRAETEN (Mme), rue de la Blanchisserie, 16, Bruxelles.
VERTBOIS (Mme), à Wasseige.
VEYS, curé, rue de Bruges, 8, à Staden (Roulers).
VEYS, C., à Laeken.
VEYS-MOORSLENZ, négociant, rue de Tournai, à Courtrai.
VIAENE, négociant, rue Haut-Port, à Gand.
VICTOR (Rév. Père), au couvent de Montigny-sur-Sambre.
VIÉ, curé, à Montesqueu-Laurangais (Haute-Garonne) France.
VIGOUREUX, E., industriel, à Bièvre.
VILLAYS, curé, à Beveren-Waes.
VINCENT, Th. (l'abbé), professeur, à Lunéville.

MM.

VINCENT, E., vicaire, à Fisenne (Soy) Luxembourg.
VINCENT, Fernand, secrétaire communal, à Dinant.
VINCENT (Mme veuve), villa Saint-Étienne, à Brunoy (Seine-et-Oise).
VINCENT (Mlle), rue Nicolo, 12, à Paris (Passy) France.
VINÇOTTE (Mme veuve), rentière, rue du Bailly, 2, à Namur.
VINEX, L., rue du Berger, 15, à Ixelles.
VIREZ, président du tribunal, à Dinant.
VIROUX, Hubert, à On (Jemelle).
VISART DE BOCARMÉ (le comte), à Temploux.
VISART DE BOCARMÉ, E., à Temploux.
VISART DE BOCARMÉ, Ferdinand, avocat, bourgmestre, à Émines.
VISEUR, G., propriétaire, rue Lesbroussart, 19, à Ixelles.
VIVIER, pharmacien, à la Sainte-Croix (Namur).
VIVIER (Mme), à la Sainte-Croix (Namur).
VIVINUS, curé retraité, à Habay-la-Vieille.
VLOEBERGH, industriel, rue Vandermersch, 45, à Bruxelles.
VOLVERT-CORBUSIER, à Mousny (Laroche).
VOLVERT (Mme veuve), à Hollange (Martelange).
VOSGIEN (l'abbé), à Joigny (Sens).
VOSTERS (l'abbé), professeur à l'institut St-Louis, rue du Marais, à Bruxelles.
VOSTERS, aumônier, à l'école de bienfaisance de Saint-Hubert.
VOTION, curé, à Awenne (Grupont).
VOTION, Mélanie, à Bourseigne-Vieille (Gedinne).
VOTION, Catherine, à Bourseigne-Vieille (Gedinne).
VRAU, Ph., rue du Pont-Neuf, 11, à Lille.
VRITHOF, curé, à Custinne (Houyet).
VRITHOF, Servais, rue de l'Ange, à Namur.
VRITHOF, fils, rue de l'Ange, à Namur.
VRITHOF, Antoine, rue Lelièvre, 38, à Salzinnes.
VRITHOF, cirier, rue du Collège, 5, à Namur.
VROONEN, Émile, au château Kiewit, à Hasselt.
VUYLSTEKE, Henri, chanoine, rue du Vieux Sac, 38, à Bruges.

WAERTS, Rosalie, rentière, à Loyers.
WAFFELAERT (Mme), à Andenne.
WAFFELAERT (Mlle), à Andenne.
WAFFLARD, curé, à Bierwart.
WAGEMAN, chanoine, boulevard d'Avroy, 68, à Liège.
WAGNER (l'abbé), à Bastogne.
WAILLIEZ, Alfred, étudiant, rue du Sars, 28, à Mons.

MM.

WALA, Adelina, à Wellin.
WALGRAFFE, vicaire, à Fairoul (Fraire).
WALLEMACQ (l'abbé), inspecteur diocésain, à Châtelet.
WALLEMACQ, vicaire, à Châtelet.
WALRAVENS (Mgr), Évêque de Tournai.
WALSER, curé, à Pontpierre (Steinbiedersdorf) Lorraine.
WALSH, rentier, boulevard d'Omalius, à Namur.
WALTIN, professeur à l'école moyenne, à Andenne.
WALTZING, J.-B., vicaire, à Turpange (Messancy).
WARINGOT, curé, à Harlue (Éghezée).
WARLOMONT, René, avenue de Cortenberg, 66, à Bruxelles.
WARLAND, Antoine, à Steinbach.
WARNANT, L., rentier, à Achêne (Ciney).
WARNANT, Anatole, à Ciney.
WARNANT, Arthur, à Gembloux.
WARNANT, L., à Finnevaux (Mesnil-Sainte-Blaise).
WARNIMONT, instituteur, à Namêche.
WARNIMONT (Mme), à Namêche.
WARNIMONT, Félicien, instituteur, à Anlier (Habay).
WARNON, vicaire, à Saint-Servais (Namur).
WARTIQUE, rue Blondeau, à Namur.
WARY, Jeannette, rentière, à Paliseul.
WARZÉE, curé-doyen, à Rochefort.
WARZÉE, à Andenne.
WARZÉE, Marie, à Rochefort.
WASSEIGE, A., banquier, rue Godefroid, 4, à Namur.
WASSEIGE (Mme), rue Godefroid, à Namur.
WASSEIGE, Gabrielle, rue Godefroid, à Namur.
WASSEIGE, Marie, rue Godefroid, à Namur.
WASSEIGE, Magdeleine, rue Godefroid, à Namur.
WASSEIGE, Robert, rue Godefroid, à Namur.
WASSEIGE, Jean, chaussée de Louvain, à Namur.
WASSEIGE (Mme), chaussée de Louvain, à Namur.
WASSEIGE, Max, avocat, rue de Bruxelles, 76, à Namur.
WASSEIGE, X., rue Léopold, à Dinant.
WASSEIGE, F., à Potisseau (Fooz-Wépion).
WASSEIGE-THIBAUT (Mme), à Potisseau (Fooz-Wépion).
WASSEIGE, Hélène, rue Nicolo, 10, à Passy (Paris).
WASSEIGE, Édouard (Mme), rue de Bruxelles, à Namur.
WASSEIGE, Ernest, rue de Bruxelles, 89, à Namur.
WASSEIGE, Édouard, rue de Bruxelles, à Namur.
WASSEIGE, Paul, rue de Bruxelles, à Namur.

MM.

WATELET, Isidore, notaire, à Laneuville (Condroz).
WATELET (Mlle), rue de l'Ange, à Namur.
WATELET, Rosalie, à Vielsalm.
WATHY, curé, à Commanster (Bovigny).
WAUTELET, curé, à Fleurus.
WAUTELET, Pauline, rue de l'Ange, à Namur.
WAUTERS, B., curé de Saint-Vincent, à Liège.
WAUTHIER, E., curé, à Brandville, Meux (France).
WAUTHY, J.-B. (l'abbé), à Wagnelée-Chassart.
WAUTHY, vicaire de Saint-Loup, à Namur.
WAUTHY, Al., chaussée de Lodelinsart, 123, à Gilly-Haies.
WAUTIER, abbé retraité, à Taviers (Noville).
WAUTIER, F., rentier, à Taviers (Noville).
WAUTIER, Joseph, fermier, à Frangnée (Noville-Taviers).
WAVREIL, curé, à Mussy-la-Ville (Saint-Léger).
WAVREIL, Adrien, curé, à Saint-Léger (Arlon).
WEERTS (Mlle), rue Émile Cuvelier, à Namur.
WEGIMONT, Joseph, négociant, rue Kipdorp, 19, à Anvers.
WEILER, membre du Gesellenvereiu, Luxembourg.
WEINANDY, député, à Lellange (Wilwerwiltz).
WEISLINGER, J., Congréga ion des missionnaires, à Le Bestin (Grupont).
WEISLINGER, É., id. id. id.
WEISLINGER, L., id. id. id.
WELLENS, Maria, rue Van Schoonbeke, 44, à Anvers.
WELLENS, Maria, Markgravelie, 131, à Anvers.
WÉROTTE, François, ingénieur, à Dave.
WÉRY, Georges, ingénieur, à Fosses.
WÉRY, P., ingénieur agricole, au château de Burnot (Profondeville).
WÉRY (Mme, née baronne FALLON), au chât. de Burnot (Profondeville).
WÉRY, chef de bureau, à Namur.
WÉRY, docteur, conseiller provincial, à Sclayn.
WESMAEL-CHARLIER, Ad., éditeur, rue de Fer, 53, à Namur.
WESMAEL-CHARLIER (Mme), rue de Fer, 53, à Namur.
WEYLAND, Louise, à Salzinnes (Namur).
WEYNS, C.-M., Nan 't Begijnhof, 12, Apostelenstraat, 9, à Malines.
WEYRICH, curé, à Thiaumont.
WEYRICH, curé, à Dohan (Bouillon).
WIAME, Joseph, rue de Géronsart, à Jambes.
WIBIN, Pl., curé, à Achet (Hamois-Condroz).
WIDART, curé, à Amonines (Érezée).
WIDART, Désiré, fermier, à Laneuville (Wideumont).
WILLEKENS (Mgr), prélat de Mondaye, à l'abbaye de Grimbergen.

MM.

WILLEKENS, vicaire, à Casterlé (Thielen).
WILLEMS, Angèle.
WILLIÈME, Auguste-Joseph, à Pondrôme (Beauraing).
WILLOT, A.-J., curé, à Houmoir (Hamoir).
WILLOT (l'abbé), professeur au Collège Saint-Joseph, à Virton.
WILLOT, J.-F. propriétaire, à Mont (Bastogne).
WILMART, Charles, conseiller provincial, à Blier (Érezée).
WILMOTTE, chanoine, rue de l'Arsenal, 8, à Namur.
WILMOTTE, professeur au Séminaire de Floreffe.
WILMOTTE, vicaire, à Awagne (Dinant).
WILMOTTE, Em., pharmacien, à Samson.
WILMOTTE (Mme), à Samson.
WILVERTZ, Pierre, régent à l'école moyenne de l'État, à La Plante.
WINAND, A., avenue de Salzinnes, 46, à Namur.
WINAND (Mme), rue Saint-Aubain, à Namur.
WINAND, Euphémie, à Andenne.
WINANDY, curé, à Carlsbourg.
WINKIN, bourgmestre, à Saint-Léger (Arlon).
WINS, juge, rue Derrière la Halle, à Mons.
WIOT, Léon, gérant à la fonderie de cloches, à Tellin.
WIRKAY, Émilie, quai des Tanneurs, à Dinant.
WISSKIRCHEN (l'abbé), professeur au Séminaire de Bastogne.
WITRY, curé-doyen, à Messancy.
WODON-DUPRET, rue de Bruxelles, à Namur.
WODON-DUPRET (Mme), rue de Bruxelles, à Namur.
WODON, Alex., propriétaire, à Auvelais.
WODON, Léon, ingénieur, à Auvelais.
WOESTE, Ch., ministre d'État, à Bruxelles.
WOILLARD-PECHON, institutrice, à Saint-Léger (Arlon).
WOITRIN, Aloys, imprimeur, à Namur.
WOITRIN (Mme), à Namur.
WOITRIN, fils, à Namur.
WOITRIN, J., étudiant, à Namur.
WOITRIN, Thérèse, boulevard d'Omalius, à Namur.
WOLF, membre du Gesellenverein, à Luxembourg.
WOOT DE TRIXHE, Joseph, boulevard d'Omalius, à Namur.
WOOT DE TRIXHE (Mme), boulevard d'Omalius, à Namur.
WORMS, Fr., vicaire, à Failon (par Havelange).
WOUTERS, curé du Béguinage, à Hérenthals.
WOUTERS, curé, à Lichtaert (Thielen).
WOUTERS (Mme), à Hondelange (Arlon).
WOYARD, D., rue Lelièvre, 19, à Salzinnes.

MM.

Wurth, architecte, à Neufchâteau (Luxembourg).
Wuyts, curé-doyen, à Hoogstraeten.
Wuyts, curé, à Merxem (Anvers).
Wyns, avocat, à Mons.

Ypperstel, aumônier, à Tertibut.
Ysebrant de Difque, château d'Houdoumont (Ohey).

Zacharie (Rév. Père), supérieur des Carmes déchaussés, à Marche.
Zech-Du Biez, éditeur, Grand'place, 8, à Braine-le-Comte.
Zech, Marthe, à Braine-le-Comte.
Zender, E., aumônier à l'hospice Saint-Joseph, à Ciney.
Zieser (l'abbé), journaliste, à Luxembourg.
ZIMARINO (Mgr), Nicolas, Évêque de Lacedonia.
Zonain, Louis, prêtre, supérieur du collège du Saint-Esprit, à Ghaza (Beyrouth), Syrie.
Zoude-Godin, rue du Lombard, 53, à Namur.
Zoude, Irma, rue Pepin, 8, à Namur.
Zoude, Ernest, à Saint-Hubert.
Zoude, Jules, propriétaire, à Grand-Leez.

S. Gr. Mgr HEYLEN
ÉVÊQUE DE NAMUR

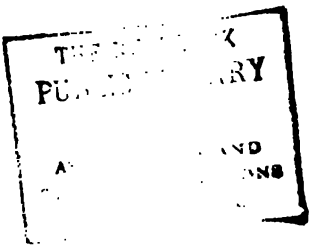

PREMIÈRE PARTIE

PRÉLIMINAIRES DU CONGRÈS

CHAPITRE I

FORMATION DES COMITÉS

Vers la fin de 1901, le diocèse de Namur apprenait avec joie et légitime fierté que Mgr Heylen succédait à Mgr Doutreloux, de sainte et regrettée mémoire, dans l'organisation des Congrès Eucharistiques, et devenait Président effectif du Comité permanent. S. Ém. le Cardinal Langénieux, Archevêque de Reims, avait accepté la présidence d'honneur, se rendant aux respectueuses instances du Comité permanent.

Les amis de l'Eucharistie ont partout accueilli cette double nomination avec bonheur. Les catholiques du monde entier connaissent et vénèrent le digne successeur de saint Remi sur le siège archiépiscopal de Reims. Il n'en est aucun qui ne sache la haute autorité dont jouit en France et à l'étranger S. Ém. le Cardinal Langénieux, la confiance

particulière que Léon XIII a en lui et le titre de Légat du Saint-Siège dont il a été honoré aux Congrès Eucharistiques de Jérusalem et de Londres.

Originaire de ce pays de Flandre où la constance et l'intrépidité dans la foi sont héréditaires, religieux Prémontré, d'abord à Tongerloo, puis visiteur et supérieur général de son Ordre, Mgr Heylen, objet d'une estime et d'une affection particulières de la part de Léon XIII, apporte, à la grande et belle œuvre qu'il est appelé à présider, l'appui d'une science théologique profonde et le concours d'un zèle et d'un dévouement qu'égalent seuls son amour et sa piété pour l'adorable Eucharistie.

La Providence disposait les événements pour accorder à la Belgique catholique la grande grâce d'un quatrième Congrès Eucharistique international, et le nom de Namur devait désormais s'inscrire en lettres d'or, dans les fastes eucharistiques, à côté des noms de Liège, d'Anvers et de Bruxelles.

Le 23 janvier 1902, Mgr Heylen présidait, à Paris, la réunion générale annuelle du Comité permanent de l'œuvre des Congrès Eucharistiques internationaux. Après un touchant et juste hommage rendu à la mémoire du vénéré Mgr Doutreloux, évêque de Liège, prédécesseur de Mgr Heylen dans la présidence du Comité permanent, on y a entendu un rapport des plus intéressants, fait par M. de Pélerin, secrétaire général, sur la situation actuelle de l'Œuvre.

Sur la proposition de Mgr Heylen, le Comité permanent a ensuite voté, à l'unanimité, la tenue du Congrès Eucharistique de 1902 à Namur, du 3 au 7 septembre.

La ville de Namur, on ne saurait l'oublier, connut, au XIe siècle, saint Norbert, fondateur de l'Ordre des Prémontrés et défenseur intrépide de la foi eucharistique. C'est à Namur aussi que, plus tard, sainte Julienne, l'apôtre de la Fête-Dieu, fuyant la persécution, vint chercher un asile.

Le jeudi, 30 janvier, Mgr Heylen réunit, au Palais épiscopal, les Vicaires généraux, les membres du Chapitre, le

Clergé et plusieurs Messieurs de la ville. M. de Pélerin, secrétaire-général du Comité permanent, était venu de Paris pour assister à cette réunion.

Voici la lettre d'invitation de S. G. Mgr Heylen :

M.

Vous avez appris sans doute que le XIVe Congrès Eucharistique tiendra ses sessions, en notre ville, au mois de septembre prochain (du 3 au soir au dimanche 7).

Nous nous proposons d'installer, jeudi, 30 courant, le Comité local chargé de l'organisation générale du Congrès, et nous comptons, à cet effet, sur la présence de MM. de Pélerin et Delcourt, secrétaires généraux du Comité permanent.

Nourrissant l'espoir que votre piété et votre zèle vous engageront à prendre une part active à cette grande manifestation, j'ai l'honneur de vous inviter à assister à la séance d'installation, qui aura lieu ledit jour, au Palais épiscopal, à dix heures du matin.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments bien dévoués en Notre Seigneur.

† THOMAS-LOUIS,
Évêque de Namur.

Dans cette réunion, Mgr le Rme Évêque exposa le programme du prochain Congrès, communiquant avec une pieuse émotion à l'assemblée sa joie, ses désirs, ses espérances, et fit connaître l'organisation des différents comités de préparation du Congrès. Puis, M. de Pélerin, en un langage charmant et pénétré d'une foi ardente, s'étendit sur la grande œuvre des Congrès Eucharistiques, leur but, qui est de ranimer partout la ferveur et la vie eucharistique et de réparer, par de solennelles manifestations publiques, les

oublis et les crimes des nations envers le Saint-Sacrement; — il rappela la beauté et les succès des treize Congrès précédents, surtout de ceux tenus en Belgique; — il indiqua les nombreuses et importantes questions à traiter durant le Congrès, et termina en exprimant non seulement l'espoir fondé, mais déjà la certitude de la réussite parfaite du prochain Congrès de Namur.

Mgr Heylen remercia M. de Pélerin, ajouta quelques mots d'encouragement pour les différents Comités, et l'on se sépara avec la résolution de se mettre à l'œuvre de suite et de ne rien épargner pour le succès du Congrès. — L'avenir montra que cette résolution fut fidèlement tenue.

Voici comment, dès cette première réunion, furent composés le Comité local et les Sous-Comités.

COMITÉ LOCAL

Sa Grandeur Mgr Heylen, révérendissime évêque de Namur, *Président;* M. le sénateur Mélot, bourgmestre de la ville de Namur; Mgr Delogne, vicaire général, prélat de la Maison de S. S.; Mgr Remy, vicaire général, prélat de la Maison de S. S., *Vice-Présidents;* M. Lahaye, archiviste provincial, *Secrétaire général;* MM. Cartuyvels de Collaert, conseiller communal de Namur; Max Wasseige, avocat; Maurice Everard, avocat, *Secrétaires adjoints.*

SOUS-COMITÉS

I. — COMITÉ DE PROPAGANDE

MM. Georges Legrand, professeur à l'Institut agricole, président du Conseil particulier de Saint-Vincent-de-Paul, *Président;* l'abbé Baré, curé de Notre-Dame, *Secrétaire;* le R. P. Jacobs, de la Compagnie de Jésus, recteur du Collège N.-D. de la Paix; le chanoine Wilmotte, directeur de la *Semaine Religieuse;* le chanoine Blondiaux, professeur au Grand Séminaire; l'abbé Adriaenssens, aumônier militaire, à Namur; l'abbé Baudhuin, aumônier des Sœurs de Sainte-Marie; l'abbé Servais, professeur à l'Athénée royal de Namur; l'abbé Schmitz, prosecrétaire de l'Évêché de Namur; Golenvaux, avocat, conseiller communal de Namur; Victor Delvaux, rédacteur de l'*Ami de l'Ordre;* Paul Frapier, avocat; Blanke, avocat; E. Attout, président du Syndicat des Voyageurs; Auguste Godenne, imprimeur, *membres.*

II. — COMITÉ DES TRAVAUX

MM. le chanoine Houba, archiprêtre, *Président;* l'abbé Bouchat, prosecrétaire de l'Évêché, *Secrétaire;* le R. P. B. de Meester, prieur de l'abbaye de Maredsous; le R. P. Gardien des Frères Mineurs de Salzinnes; le R. P. Houze, de la Compagnie de Jésus; le chanoine Hizette, professeur au Grand Séminaire; le chanoine Leclerc, professeur au Grand Séminaire; l'abbé Coppin, curé de Saint-Servais; l'abbé Cawet, curé de Saint-Loup; Delhaise-Bribosia, juge au tribunal de 1re instance; Henri Hamoir, avocat; Charles Godenne, avocat; Auguste Mélot, avocat, *membres.*

III. — COMITÉ DES FINANCES

MM. Eug. Thibaut, avocat, *Président;* le chanoine Henry, *Secrétaire;* le chanoine Georges, secrétaire de l'Évêché de Namur; l'abbé Marloye, directeur de l'Institut Saint-Louis, à Namur; l'abbé Guilmin, curé de Saint-Nicolas; l'abbé Gilles, directeur du Grand Séminaire; le notaire Hamoir, conseiller communal de Namur; H. Bribosia, avocat, échevin de Namur; F. Douxchamps, conseiller communal de Namur; E. Borlée, avocat; L. Lange, architecte, *membres.*

IV. — COMITÉ DES CÉRÉMONIES RELIGIEUSES

MM. le chanoine Sosson, *Président;* Niffle-Anciaux, docteur en droit, *Secrétaire;* le chanoine Rousseau, aumônier des Sœurs Notre-Dame; le chanoine Descy, professeur au Grand Séminaire; l'abbé Lemaire, curé de Saint-Jean-Baptiste; l'abbé Corneille, curé de Saint-Joseph; l'abbé le Grand; le Cher Frère Directeur des Écoles chrétiennes; Eugène Delchambre, président de la Société de Saint-François Régis; Jean Wasseige-de Lhonneux; Al.. Gerard, avocat; Joseph Fallon, avocat; Ed. Van Gheluwe, architecte; Ernest Sonvaux, industriel; Aloys Woitrin, imprimeur; Ad. Jomouton, industriel; A. Hanin, industriel, *membres.*

Quelques jours après cette réunion, Mgr Heylen constitua le Comité d'honneur, où figurent les plus beaux noms des deux provinces de Namur et du Luxembourg.

COMITÉ D'HONNEUR

Son Altesse Sérénissime Mgr le prince d'Aremberg, à Marche-les-Dames; MM. le baron de Favereau, ministre des Affaires étrangères, sénateur; le baron de Montpellier, gouverneur de la province de Namur; Devolder, ministre d'État, sénateur; le marquis de Beaufort, sénateur; le baron d'Huart, sénateur; le baron Orban de Xivry, sénateur; le baron de Pitteurs-Hiegaerts, sénateur; l'avocat Poncelet, sénateur; le docteur Heynen, vice-président de la Chambre des représentants; le docteur Cousot, député; l'avocat Delvaux, député; l'avocat Dohet, député; Hubert, député; le comte de Limburg-Stirum, député; l'avocat Petit, député; le baron de Moreau d'Andoy, ancien ministre, etc.; l'avocat Frapier, membre de la Députation permanente, président de l'Association constitutionnelle et conservatrice; Léon Delogne, bourgmestre et conseiller provincial; S. de Dorlodot, conseiller provincial; le baron de Giey, conseiller provincial; Gochet, conseiller provincial; le docteur Jacques, conseiller provincial; le baron de Moffarts, conseiller provincial; le comte de Villermont, conseiller provincial; le baron de Wœlmont, conseiller provincial; le baron Fallon, commissaire d'arrondissement; Ch. Thibaut, président du tribunal de 1re instance, à Namur; N. Lefèvre, président du tribunal de 1re instance, à Arlon; Capelle, procureur du Roi, à Namur; Henri Desclée, à Maredsous; le comte de Briey, à Laclaireau; Burton, président du Conseil particulier de Saint-Vincent-de-Paul, à Dinant; le baron de Cesves, à Rosée: Al. Charneux, à Namur; le baron Coppens, à Humain; le vicomte de Curel, à Habay-la-Vieille; l'avocat Huart, président du Cercle Catholique, à Namur; Isebrand de Difque, à Filée; le notaire Lambotte, bourgmestre de la ville de Bastogne; le comte de Liedekerke, à Arville (Faulx); le baron Del Marmol, membre du Conseil supérieur des Conférences Saint-Vincent-de-Paul, à Salzinnes; l'avocat Michaëlis, président de l'Association catholique, à Arlon; A. de Pierpont, président du Conseil particulier de Saint-Vincent-de-Paul, à Namèche; Éd. de Pierpont, à Rivière; le baron de Thysebaert, à Jambes; le comte Van der Stegen de Schrieck, à Rosée; Wesmael-Charlier, imprimeur de l'Évêché, à Namur; J. Woot de Trixhe, à Namur.

Bientôt fut formée la phalange des Commissaires. Nous aurons l'occasion de redire le travail et le dévouement de ces jeunes gens actifs et généreux qui furent, durant tout le Congrès, des auxiliaires si précieux, et se montrèrent constamment à la hauteur de leur mission délicate, laborieuse,

souvent difficile et fatigante. Voici la lettre par laquelle Mgr Heylen constituait ce groupe et les noms de ces vaillants Commissaires.

MONSIEUR,

Le XIVe CONGRÈS EUCHARISTIQUE tiendra ses sessions en notre ville, du 3 au 7 septembre prochain.

A l'instar de ce qui s'est fait pour les Congrès antérieurs, notamment pour celui de Bruxelles, j'ai résolu de former une Commission de jeunes gens actifs et dévoués en vue d'organiser les séances et les cérémonies religieuses et d'assurer le service de l'ordre.

J'ai l'honneur de vous prier, Monsieur, de bien vouloir faire partie de cette Commission. Votre piété et votre zèle vous décideront à accepter, je n'en doute pas, heureux que vous serez de pouvoir prendre, en qualité de Commissaire, une part personnelle à cette grande manifestation religieuse.

Agréez, Monsieur, l'assurance de mes sentiments dévoués en Notre Seigneur.

† THOMAS-LOUIS,
ÉVÊQUE DE NAMUR.

COMMISSAIRES DU CONGRÈS

MM. Léon Lahaye; Léon Bonamy; Félix Bribosia; Xavier Bribosia, avocat; Jean Charlier; Albert Ghequière; Franz de Collombs; Maurice Delvigne; Henri de Meeren; Jean Dohet, avocat; Léon Douxchamps; Charles Ducoffre; Franz Éloin; Francis Everard; Félicien Fallon; Georges Fallon, avocat; Charles Henroz; Albert Huart; Louis Huart; Léon Jeanmart, avocat; Charles Lebrun, avocat; Pierre Douxchamps; Charles de Romerée; Jean Michotte; Georges Pirson, avocat; André Thibaut, avocat; Charles Thibaut; Robert Wasseige; Raphaël de Meeus; Maurice Everard, avocat; Joseph Fallon, avocat; Albert Fallon; François Fallon; André Douxchamps; Arthur Regoût; Paul de Lhoneux; Léon Lamy; Jules Dupont; Paul Thibaut; Henri Thibaut; Georges Everard; Max Wasseige, avocat; Armand Wasseige; Ernest Zoude; Joseph Meeus; Fernand Jeanmart; Raymond Jeanmart; Paul Cartuyvels de Coll ert.

Aux Comités déjà constitués et aux Sections ordinaires des Congrès furent bientôt adjointes une Section spéciale pour les *jeunes gens* et une autre Section pour *Dames*.

En avril, Mgr Heylen convoquait à Namur les délégués de la jeunesse catholique des différentes Universités. A cette réunion furent discutés et décidés l'organisation et le travail de cette cinquième section qui fut si animée durant tout le Congrès.

Monsieur,

Vous aurez appris que le XIVe CONGRÈS INTERNATIONAL DES ŒUVRES EUCHARISTIQUES se tiendra à Namur, du 3 au 7 septembre prochain.

A l'instar de ce qui s'est fait lors du dernier Congrès, tenu à Angers, j'ai résolu d'établir, outre les Sections générale et sacerdotale, une Section spéciale pour les jeunes gens.

J'ai l'honneur de vous convoquer, Monsieur, à une réunion préparatoire qui aura lieu à Namur, au Palais épiscopal, vendredi 11 avril prochain, à deux heures, à l'effet de constituer la Section et de discuter le Programme.

J'en ai la confiance, votre piété et votre zèle vous décideront à prendre part à cette réunion, et je vous prie d'agréer, Monsieur, l'assurance de mes sentiments bien dévoués en N. S.

† THOMAS-LOUIS,
ÉVÊQUE DE NAMUR.

P. S. — Je joins à la présente une invitation que je vous prie, Monsieur, de vouloir bien adresser au membre de votre Société qui vous accompagnera à la réunion.

V. — COMITÉ DE LA JEUNESSE CATHOLIQUE

Mgr Ch. Cartuyvels, doyen du chapitre de Liège, ancien vice-recteur de l'Université de Louvain, *Président d'honneur;* MM. le baron Henry Dard, député du Pas-de-Calais, président du Cercle des Facultés catholiques de Lille, *Vice-Président d'honneur;* Édouard Gérard, président de la Générale des Étudiants de Louvain, *Président;* Charles Sacré, président de la Générale bruxelloise des Étudiants catholiques; Charles Wauters, président de l'Union liégeoise des Étudiants catholiques, *Vice-Présidents;* Émile Cautermans, président de la Générale gantoise des Étudiants catholiques; Georges Cousot, délégué des Facultés du Collège de la Paix, Namur, *Secrétaires;* Joseph Vermylen, président de l'Anversoise, Louvain; Max Cassart, président de la Société des Étudiants catholiques, Gembloux; Robert Chaidron, président de la Générale des Étudiants catholiques, Mons; Oscar Louis, secrétaire du Cercle des Étudiants catholiques, Anvers, *Commissaires.*

Enfin fut aussi arrêtée la sixième section pour Dames, dont voici le Comité.

VI. — COMITÉ DES DAMES

S. A. princesse Pauline d'Arenberg; *Présidente d'honneur;* Mme la comtesse de Liminghe, Mme Pauline Wasseige, présidente de l'Association des Églises pauvres, à Namur, *Vice-Présidentes;* Mlles Pauline Wautelet; Émilie Jeanmart, *Secrétaires.*

Dom M. Godefroid, prémontré, abbé de Frigolet, *Président;* Rév. Père Houze, S. J., *Vice-Président.*

Ainsi, de bonne heure, les différents rouages du Congrès furent nettement dessinés. Cette division intelligente du travail, bien marquée dès les premiers mois de l'année, facilitait la préparation et assurait la réalisation de l'œuvre; chaque Comité allait remplir sa tâche avec ardeur, et les diverses parties ainsi étudiées et bien élaborées devaient, quelques mois plus tard, se réunir et former ce tout harmonieux et magnifique qui fut le Congrès de Namur.

Eucharistique se tiendra dans notre ville épiscopale, du 3 au 7 septembre prochain. Impossible de vous exprimer le bonheur dont notre cœur est rempli en vous faisant part de cette grâce du Seigneur qui est tout à la fois un honneur insigne et un inestimable bienfait non seulement pour la ville, mais pour tout le diocèse de Namur.

Il est loin de notre pensée de prétendre que cette faveur Nous était rigoureusement due, mais serions-nous taxés de témérité si nous affirmions que notre religieux diocèse possède plus d'un titre à une désignation si flatteuse pour notre piété?

En effet, l'Église de Namur ne peut-elle pas se glorifier d'une dévotion toute particulière et plusieurs fois séculaire au Dieu de nos autels, héritage de nos pieux ancêtres conservé toujours avec un soin jaloux? Ne peut-elle pas citer, parmi les illustrations de son histoire, les noms de deux apôtres et promoteurs ardents du Culte eucharistique, saint Norbert et sainte Julienne? C'est à l'ombre de l'antique cité namuroise et grâce à la générosité de ses comtes que saint Norbert a fondé l'abbaye de Floreffe, la première de ses créations sur le sol de notre Belgique. C'est de là qu'il a rayonné dans nos contrées, prêchant la parole divine à Fosses, à Moustier, à Corroy, propageant partout le culte de l'Eucharistie, son amour, sa vie, son tout. — Quant à sainte Julienne, cette autre gloire de notre patrie, dont le Seigneur s'est servi pour doter l'Église universelle de la solennité de la Fête-Dieu, dont la vie tout entière n'a été qu'une sorte d'hommage ardent et continu au Dieu de l'Eucharistie, Nous la revendiquons non sans droit pour un enfant de notre diocèse. Si elle est liégeoise par sa naissance et la première partie de sa vie religieuse, elle est namuroise par les longues années qu'elle a passées à Salzinnes, fuyant la persécution, et par sa précieuse mort arrivée à Fosses, en l'an 1258.

Il Nous est doux de rappeler ces souvenirs et de penser que ces deux saints personnages, attentifs à veiller sur les lieux qu'ils ont sanctifiés par leurs vertus, Nous ont obtenu l'honneur et le bienfait du Congrès Eucharistique.

C'est, en effet, un honneur et un honneur insigne qui Nous est préparé.

Pendant plusieurs jours, notre ville possédera l'élite des catholiques et de notre patrie et des nations étrangères; elle sera honorée de la présence de plusieurs Princes de l'Église, autour desquels se grouperont les hommes les plus éminents par leur science, leur vertu et leur piété; elle sera le siège de ces assises solennelles, qui feront mieux connaître, aimer et servir le Dieu de l'Eucharistie; elle sera le théâtre de ces démonstrations grandioses qu'on peut ranger au nombre des plus beaux triomphes du Sacrement des Autels.

C'est aussi une faveur inestimable! L'histoire de tous les Congrès Eucharistiques est là pour prouver que toujours ils ont produit un renouvellement de vie chrétienne et surtout de piété eucharistique. Tous en conviennent : c'est en grande partie à ces solennelles réunions qu'on doit rapporter ces œuvres d'adoration, de réparation, de gratitude, d'amour envers le Très Saint-Sacrement, œuvres qui se propagent partout et fleurissent de plus en plus. Ce sont les Congrès encore qui ont donné naissance non seulement aux actes les plus fervents de la piété individuelle, mais encore aux manifestations les plus éclatantes du culte public et social que le peuple chrétien ne peut, sans manquer à ses devoirs, refuser au divin Sacrement.

Ces fruits admirables que les Congrès précédents ont toujours produits, le Congrès de Namur les produira à son tour. Aussi est-ce avec confiance que Nous en attendons les bénédictions les plus abondantes pour tout

notre diocèse. Avec la grâce de Dieu, il enflammera davantage l'ardeur des fervents, il dissipera la torpeur des tièdes et des indifférents, il rendra la vie aux malheureux qui ont méconnu et abandonné la pratique des devoirs chrétiens. Il remuera, Nous l'espérons, toutes les classes de notre peuple bien-aimé ; il les ramènera à la Sainte Eucharistie, il fera refleurir son culte, d'abord par l'observance des devoirs essentiels, la communion pascale et l'assistance à la sainte messe du dimanche, ensuite par les œuvres libres d'une dévotion plus parfaite, telles que les adorations privées et publiques, les communions et les messes réparatrices, les associations, les confréries et bien d'autres que Nous ne saurions ici énumérer.

Il y a plus encore. Nous espérons que le Congrès contribuera puissamment à rattacher à la Sainte Eucharistie les œuvres sociales que nous voyons surgir de tous côtés. Inspirées et soutenues par l'esprit chrétien, ces œuvres puiseront une nouvelle vigueur dans leur contact avec le Dieu de l'Eucharistie : car en Lui elles s'alimentent à la source de la vie, elles s'échauffent à un foyer divin, elles se pénètrent d'une sève inépuisablement féconde.

Un dernier résultat du Congrès sera d'établir et de consolider le règne de Jésus-Christ, Dieu et Roi, sur toute la société. Qu'on ne l'oublie pas : la société, comme telle, est soumise, ainsi que les particuliers, au souverain domaine de Notre Seigneur. Il est écrit que Dieu Lui a donné les nations pour héritage et que son empire s'étend jusqu'aux derniers confins de la terre.

Au surplus, le Congrès constituera, par lui-même, un triomphe éclatant pour Jésus-Christ au Très Saint-Sacrement, un triomphe aussi pour la Sainte Église et pour le glorieux Pontife qui la gouverne.

Nous bénissons la Providence, Nos Très Chers Frères, qui, par une heureuse coïncidence, Nous accorde de

réunir le Congrès en notre ville épiscopale, durant l'année jubilaire de Sa Sainteté LÉON XIII. De toutes les joies qui sont réservées au Chef de l'Église, en cette année mémorable, Notre solennité eucharistique sera, sans contredit, une des plus douces et des plus chères à sa piété. Et, Nous sommes en droit de l'espérer, le Seigneur bénira abondamment le père et les enfants de la grande famille chrétienne : son Cœur, en effet, sera ému par les hommages solennels, les supplications ardentes du peuple fidèle assemblé autour du trône sur lequel son Fils bien-aimé intercède sans cesse, et s'immole pour le salut du monde.

En présence des intérêts supérieurs de la Religion et des âmes engagés dans nos prochaines solennités, Nous Nous sentons pressé de vous dire avec une insistance toute pastorale : « Préparez-vous à ces jours de grâce, et obtenez de Dieu que nos espérances se réalisent. »

Que cette préparation consiste d'abord dans la prière, ce grand moyen de nous rendre Dieu favorable et d'obtenir de Lui tout ce que nous désirons. Dès à présent donc, nous prierons, et nous prierons tous les jours pour l'entière réussite du Congrès Eucharistique. Nous prierons surtout devant le Saint-Sacrement, dans les visites, les adorations, les saluts et autres fêtes religieuses. Plus que jamais, nous serons fidèles à assister à tous les offices de l'Église qui se célèbrent en l'honneur de la Sainte Eucharistie.

A la pratique de la prière, ajoutons le fidèle accomplissement du devoir pascal, la digne réception du Sacrement de Pénitence et de la Sainte Communion. — Le temps pascal est proche, et Nous demandons à Dieu qu'aucun de nos chers diocésains ne manque à la grave obligation qui lui est imposée à cette époque. — Oui, Nous voulons l'espérer : il n'est personne, parmi ceux qui s'honorent encore du nom de chrétien, qui ne s'empresse de se rendre à l'invitation touchante du Sauveur :

Venez, mes amis, venez vous asseoir à la table que je vous ai préparée et dans laquelle vous est servie l'abondance de tous les biens véritables : ***Esurientes reples bonis.*** — Que tous nos prêtres, que tous ceux qui peuvent exercer sur leurs frères quelque influence salutaire s'emploient, avec ardeur, à ramener les pauvres pécheurs au Banquet salutaire de notre Dieu.

Nous nous préparerons encore par une exacte observance de cet autre précepte, si fréquemment transgressé de nos jours, l'assistance à la Sainte Messe du dimanche et des fêtes d'obligation. Nous n'insisterons pas longtemps : qu'il Nous suffise de vous rappeler combien fréquemment Nous vous avons déjà exhortés à l'accomplissement de ce devoir rigoureux et à l'éloignement des obstacles qui vous empêchent de le remplir. Songez qu'il ne peut vous suffire de satisfaire vous-mêmes à ce précepte : c'est un devoir pour vous de veiller à ce que vos enfants et tous ceux qui dépendent de vous suivent le bon exemple que vous leur donnerez.

Enfin, pour couronner notre préparation, efforçons-nous d'être généreux et ne nous contentons pas de ces pratiques obligatoires. Sachons accorder dès maintenant, et d'un élan spontané, une plus large part aux pratiques facultatives de la dévotion. Multiplions nos visites au Saint-Sacrement; s'il est possible, assistons à la Sainte Messe, même pendant la semaine; approchons-nous fréquemment de la Sainte Table; et pénétrons-nous ainsi de cet amour de la Sainte Eucharistie, que le Congrès fortifiera encore davantage.

Que saint Norbert et sainte Julienne, dont Nous vous avons évoqué plus haut la sainte mémoire, soient nos patrons et nos modèles dans cette préparation au Congrès. Qu'ils prient pour nous, et nous obtiennent la grâce de suivre leurs exemples.

A ces causes, afin d'attirer la bénédiction de Dieu sur le Congrès Eucharistique et sur notre Diocèse, Nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

I. A partir du dimanche de la Passion jusqu'au 7 septembre inclusivement, les prêtres réciteront à la Sainte Messe, *salvis rubricis*, la Collecte du Saint-Esprit à la place de celle *pro Papa*. Elle sera récitée à l'intention du Souverain Pontife, et particulièrement pour le succès du Congrès Eucharistique.

II. Nous autorisons une fois par mois, dans toutes les églises et chapelles publiques où le Saint-Sacrement est conservé, et dans les oratoires des communautés religieuses, l'exposition du Saint-Sacrement depuis la première messe jusqu'à la fin de la Messe solennelle. Dans les communautés religieuses, l'exposition pourra se prolonger jusqu'à midi. Elle se terminera toujours par le chant du *Tantum ergo* et par la Bénédiction du Saint-Sacrement. Les prêtres choisiront le dimanche ou la fête qui semblera le mieux convenir pour cette exposition.

III. Nous accordons aux communautés religieuses une communion extraordinaire par semaine, jusqu'à la clôture du Congrès.

Sera notre présent Mandement lu, le dimanche de la Passion, dans toutes les églises, chapelles publiques, communautés religieuses et collèges de notre diocèse.

Donné à Namur, sous notre seing, notre sceau et le contre-seing de notre Secrétaire, le 10 mars 1902.

† THOMAS-LOUIS,
ÉVÊQUE DE NAMUR.

Par Mandement :
J.-H. GEORGES, Ch. Secrét.

Bref de Sa Sainteté Léon XIII

Le Souverain Pontife Léon XIII envoya à Mgr l'Évêque de Namur, le Bref dont nous donnons la traduction et le texte, Bref élogieux pour l'Évêque et consolant pour la Belgique entière.

LÉON XIII, PAPE

VÉNÉRABLE FRÈRE
SALUT ET BÉNÉDICTION APOSTOLIQUE

Vous Nous avez communiqué deux nouvelles qui Nous ont également réjoui.

Vous avez été choisi pour présider le Comité des Congrès Eucharistiques, et c'est dans votre ville de Namur que va se réunir en septembre prochain le XIVe de ces Congrès. Ces pensées Nous excitent à adresser de magnifiques actions de grâces à ce Dieu Tout-Puissant qui a fait naître et s'épanouir au sein du peuple belge, comme dans son foyer principal, le culte de l'Eucharistie. C'est une gloire, en effet, que l'on se plaît à reconnaître à votre nation : elle brille entre toutes les autres par l'amour et par le culte qu'elle a voués au Saint-Sacrement; et ses admirables exemples les excitent à développer constamment leur piété envers le divin Mystère.

Aussi, c'est de tout cœur que Nous approuvons ce pieux dessein que vous avez formé de faire tout ce qu'il vous est possible pour procurer à l'Eucharistie

un nouveau triomphe et pour développer dans les âmes des habitants du diocèse de Namur les sentiments de piété qui lui sont dus.

Et c'est pour Nous une circonstance très heureuse que les hommages que vous offrez au Souverain Pontife en cette année de son jubilé se trouvent associés au respect dont vous entourez le Dieu caché sous les voiles de l'hostie. De cette sorte, c'est une ferme confiance que Nous en avons, la vénération que vous portez au Christ augmentant dans vos âmes y fera grandir aussi dans une certaine mesure les sentiments de respect qui sont dus à notre dignité de Vicaire du Christ.

Allez donc à ce Congrès avec bon courage, avec une très grande confiance. Nous souhaitons ardemment que Dieu verse sur vous ses grâces les plus abondantes, et, afin que ce Congrès puisse, dans la plus grande mesure, disposer des trésors célestes, Nous accordons de grand cœur toutes les indulgences que Nous avons l'habitude d'accorder aux autres Congrès.

Comme gage de Notre particulière bienveillance, Nous accordons à vous, à vos fidèles et à tous ceux qui prendront part à ce Congrès, la bénédiction apostolique.

Donné à Rome, près de Saint-Pierre, le 14 juillet 1902, en la 25e année de notre Pontificat.

LÉON XIII, PAPE.

TEXTE LATIN DU BREF DU SAINT-PÈRE A Mgr HEYLEN

LEO PP. XIII

VENERABILIS FRATER, SALUTEM ET APOSTOLICAM BENEDICTIONEM

Duplicem abs te nuntium non dissimili lætitiæ sensu accepimus, et magisterium tibi esse demandatum supremi Congressuum Eucharisticorum Concilii, et decimum quartum Sanctissimæ Eucharistiæ Conventum, qui proximo Septembri mense advocabitur, jam apud Namurcensem urbem apparari. Hæc dum animo reputamus, gratiam eamque peramplam habemus omnipotenti Deo, qui excitatum Eucharistiæ cultum voluit e medio Belgarum populo, e sua veluti præcipua sede, eminere. Genti enim vestræ illud singulari laude vertitur quod amore et cultu Sacramenti Augusti splendide præluceat, exemploque mirabili pertrahat ceteros ad majorem habendam divino huic mysterio religionem. Quapropter consilium tuum vehementer adprobamus enitendi pro viribus ad novum Eucharisticæ triumphum comparandum, atque ad celsa huius pietatis præcellentissimæ in Namurcensium animis fovenda. Id autem opportune admodum accedit ut obsequia vestra, quæ per hunc Jubilæi pontificalis annum Romanum Pontificem spectant, conjungantur eadem cum veneratione Christi sacris speciebus induti; ex quo sine dubitatione efficietur ut de adhibito in Christum impensiore cultu, nonnihil etiam incrementi capiat vicariæ Nostræ dignitatis observantia. Volumus igitur magno te animo, grandique cum fiducia, ad Conventum accedere. Deique benignissimi gratiam uberrimam tibi adprecamur. Quo autem ditiores Conventui referantur cœlestes thesauri, indulgentias omnes quas eucharisticis Cœtibus impertire consuevimus, nunc etiam libentissime largimur. Testem benevolentiæ apostolicam benedictionem tibi et cœteris qui in conventu aderunt peramanter in Domino impertimur.

Datum Romæ apud S. Petrum, die XIV Julii MCMII, Pontificatûs Nostri anno vicesimo quinto.

LEO PP. XIII.

Adhésions des Évêques

Le Congrès Eucharistique de Namur fut encouragé et béni par un grand nombre de Prélats qui écrivirent à Mgr Heylen les lettres les plus significatives de complète adhésion et de regrets de ne pouvoir assister personnellement au Congrès. Nous ne pouvons reproduire ces lettres, trop nombreuses, et nous devons nous contenter de transcrire les noms :

1° Des Évêques qui ont adhéré au Congrès;

2° Des Évêques qui ont assisté au Congrès.

ONT DONNE LEUR ADHÉSION AU CONGRÈS EUCHARISTIQUE DE NAMUR

I. — En France

LL. Ém. les Cardinaux-Archevêques de Paris; d'Autun; de Bordeaux; de Lyon; de Reims; de Rennes, Dol et Saint-Malo.

LL. GG. les Archevêques d'Aix; d'Albi; d'Alger; d'Avignon; de Besançon; de Cambrai; de Toulouse.

LL. GG. les Évêques d'Aire; d'Amiens; d'Angoulême; de Bayonne; de Beauvais; de Besançon; de Blois; de Clermont-Ferrand; de Constantine (Algérie); de Digne; d'Évreux; de Gap; de Grenoble; de La Rochelle; de Laval; de Limoges; de Luçon; du Mans; de Meaux; de Mende; de Montauban; de Nancy et Toul; de Nantes; de Nice; d'Oran (Algérie); d'Orléans; de Pamiers; de Périgueux et Sarlat; de Poitiers; de Quimper et Léon; de Saint-Dié; de Saint-Flour; de Tarentaise; de Tarbes; de Troyes.

II. — En Angleterre

Son Ém. le Cardinal-Archevêque de Westminster.

LL. GG. les Évêques de Liverpool; de Middlesbreugh; de Newport; de Northampton *(en Angleterre)*; de Galloway; de Glascow (le vicaire capitulaire) *(en Écosse)*; d'Ardagh; de Limerick *(en Irlande)*.

III. — En Autriche-Hongrie

Son Ém. le Cardinal-Archevêque d'Esztergon, prince-primat de Hongrie; Son Ém. le Cardinal-Archevêque de Goritz.

S. G. Mgr le Prince-Évêque de Cracovie; LL. GG. les Archevêques de Coloczae; d'Olmütz.

LL. GG. les Évêques de Laibach; de Leitmeritz; de Linz; de Munkacs; de Rosenau; de Szathmar; de Transylvanie; de Vacz.

IV. — En Allemagne

LL. GG. les Évêques de Metz; de Münster; d'Osnabrück; de Posen (Pologne allemande); de Strasbourg; de Trèves; de Mgr FISCHER, Évêque titulaire de Juliapolis, coadj. de Cologne *(en Allemagne)*.

LL. GG. les Archevêques de Bamberg; de Munich.

LL. GG. les Évêques d'Eichstädt; de Ratisbonne; de Rottembourg; de Würzbourg *(en Bavière)*.

V. — En Suisse

S. G. l'Archevêque de Fribourg.

LL. GG. les Évêques de Bâle et Lugano; de Saint-Gall; l'Administrateur apostolique du Tessin.

VI. — En Italie

LL. GG. les Archevêques de Scutari; de Tarente.

LL. GG. les Évêques d'Aoste; de Cagli et Pergola; de Nicosie.

VII. — En Hollande

S. G. Mgr l'Archevêque d'Utrecht.

LL. GG. les Évêques de Bréda; de Haarlem; de Ruremonde.

VIII. — En Arménie

S. G. Mgr l'Évêque d'Adana et Tarse.

Révmes Abbés de Manchester; de Postel; de Parc; de Bornhem; de Tongerloo; d'Averbode; de Frigolet; — de Maredsous; de Mont-César; de Vonèche; de Ligugé; de Termonde; de Val-Dieu; de Steenbrugge; de Marteau-Feuillen (Yvoir); de Beau-Chêne (Chan. de Latran); Mgr le Procureur des Chan. de Latran.

ARCHEVÊQUES ET ÉVÊQUES PRÉSENTS AU CONGRÈS

Son Éminence le Cardinal GOOSSENS, archevêque de Malines, légat du Saint-Siège.

Son Excellence Mgr GRANITO DI BELMONTE, archevêque d'Edesse, nonce apostolique.

Sa Grandeur Mgr VAN DEN BRANDEN DE REETH, archevêque de Tyr (12 novembre 1879, év. d'Érythrée).

Sa Grandeur Mgr RIORDAN, archevêque de San Francisco (États-Unis).

Sa Grandeur Mgr VAN DEN BOSCH, archevêque de Pario (21 novembre 1890).

Sa Grandeur Mgr Isaac HADJIAN, archevêque de Sébaste (8 avril 1892).

Sa Grandeur Mgr Édouard ILSLEY, évêque de Birmingham (év. de Fessa, 19 novembre 1879), 17 février 1888.

Sa Grandeur Mgr Jean-Joseph KOPPÈS, évêque de Luxembourg (28 septembre 1883).

Sa Grandeur Mgr Camille-Paul MAES, évêque de Covington (1er octobre 1884).

Sa Grandeur Mgr Antoine STILLEMANS, évêque de Gand (30 décembre 1889).

Sa Grandeur Mgr Alfred WILLIEZ, évêque d'Arras (11 juillet 1892).

Sa Grandeur Mgr Joseph VAN DER STAPPEN, évêque de Jaffa (15 juin 1893).

Sa Grandeur Mgr Hugues MAC SHERRY, évêque titulaire de Justinianopolis, vicaire apostolique de Port-Élisabeth (2 juin 1896).

Sa Grandeur Mgr Charles-Gustave WALRAVENS, évêque de Tournai (26 décembre 1896).

Sa Grandeur Mgr François-J. RUMEAU, évêque d'Angers (28 septembre 1898).

Sa Grandeur Mgr Charles-Marie-Alfred DE CORMONT, évêque de la Martinique (14 décembre 1899).

Sa Grandeur Mgr Louis-Ernest DUBOIS, évêque de Verdun.

Sa Grandeur Mgr RUTTEN, évêque de Liège.

Sa Grandeur Mgr l'Évêque du Haut-Nil.

Le Souverain Pontife voulut accorder une faveur toute spéciale au Congrès Eucharistique de Namur, en confiant à Son Éminence le Cardinal Goossens, Archevêque de Malines, avec le titre de *Légat a latere* de Sa Sainteté la mission de présider en son nom le XIVe Congrès des Œuvres Eucharistiques qui s'ouvrira à Namur, au mois de septembre. Cette distinction honore tout spécialement l'éminent Prélat qui en est l'objet ; elle en est en même temps une nouvelle marque de l'affection particulière que Léon XIII porte à la Belgique et un gage de succès pour le prochain Congrès.

Voici la lettre du Saint-Père à Son Éminence le Cardinal Goossens :

LÉON XIII, PAPE

NOTRE CHER FILS

SALUT ET BÉNÉDICTION APOSTOLIQUE

Nous avons eu vivement à cœur, en publiant tout récemment Notre Lettre *(sur la Sainte Eucharistie)*, de nourrir et de promouvoir grandement le culte et la dévotion de l'Auguste Sacrement, et Nous n'avons pas voulu que Notre appui et Nos sympathies fissent défaut au XIVe Congrès Eucharistique, qui se tiendra dans la ville de Namur au mois de septembre prochain. Aussi, désirant beaucoup que cette solennité produise les plus heureux résultats, Nous avons bien volontiers pris la résolution de vous choisir comme *Légat a latere* pour présider ce Congrès en Notre nom, en Notre lieu et place, et de Notre autorité.

En relevant par cet honneur le XIVe Congrès Eucharistique, Nous nourrissons le grand espoir

qu'il recueillera une moisson de fruits plus abondante et contribuera à augmenter le culte de l'auguste Mystère de nos autels; Nous en avons pour garants, et votre vertu, et la piété de tous ceux qui sont préposés à l'organisation du Congrès. Dans l'entretemps, nous prions Dieu qu'il vous comble de ses bienfaits; et comme gage des faveurs célestes, Nous accordons très affectueusement dans le Seigneur, à vous et à ceux qui se rendront au Congrès, la Bénédiction Apostolique.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 14 juillet 1902, de Notre Pontificat la vingt-cinquième année.

LÉON XIII, PAPE.

CHAPITRE III

TRAVAUX DES COMITÉS

Nous avons indiqué la formation des différents Comités, chargés de la préparation du Congrès. Ces Comités, composés de prêtres, de religieux et de laïques, se mirent résolument à la besogne dès la première heure, chacun dans sa sphère. Car chaque Comité avait ses attributions bien définies, sa part de travail bien marquée, ses réunions particulières et intimes. Il avait sa vie à lui, sa liberté d'action, et faisait converger tous ses efforts vers le but qui lui était assigné.

§ 1.

Le *Comité de Propagande* se montra d'une très grande activité. Dès le mois de février, il adresse à Messieurs les Doyens et Curés de la Belgique une circulaire — en français et en flamand — annonçant le Congrès, avec prière d'envoyer au plus tôt les listes des paroissiens qui pourraient

adhérer au Congrès. Beaucoup de listes parvinrent au Comité qui saisit avec joie l'occasion qui lui est donnée ici de remercier Messieurs les Doyens et Curés de leur précieux concours.

Le Comité s'assura ensuite, dans toute la Belgique, l'aide de nombreux correspondants locaux. A eux aussi le Comité garde une profonde reconnaissance du grand zèle qu'ils ont mis au service du Congrès. — Chacun de ces correspondants était prié d'envoyer la liste des personnes capables d'adhérer au Congrès dans telle ou telle région désignée.

Ces deux séries de listes reçues, la circulaire annonçant le Congrès, avec le programme des sections et un bulletin d'adhésion, rédigée en français et en flamand, fut envoyée dans toute la Belgique.

En juillet, le Comité de Propagande reçut du Secrétariat général la liste, par diocèses, et par doyennés pour le diocèse de Namur, des adhérents déjà acquis au Congrès. Les correspondants diocésains en eurent connaissance suivant leur circonscription respective, et purent ainsi développer d'une façon sûre leur travail de propagande.

Au mois d'août, une dernière circulaire, donnant les noms des orateurs du Congrès, l'horaire et différentes communications, fut lancée dans tout le pays.

La presse catholique belge ouvrit généreusement ses colonnes aux communiqués qui lui furent fréquemment adressés par l'intermédiaire de Mr V. Delvaux, le dévoué directeur de l'*Ami de l'Ordre,* de Namur.

Nous sommes heureux de témoigner ici, à l'*Ami de l'Ordre,* aux *Journaux* catholiques et aux *Revues* qui ont encouragé le Congrès, notre profonde reconnaissance.

Entretemps, le Comité s'était occupé d'organiser le concours pour l'*affiche* et la *carte* du Congrès.

Les conditions de ce concours furent indiquées aux artistes belges par une circulaire publiée dans les journaux et dans les Revues d'art.

Voici cette circulaire :

Concours pour le dessin d'une affiche

APPEL AUX ARTISTES BELGES

XIVe CONGRÈS EUCHARISTIQUE INTERNATIONAL

Namur, mars 1902.

Le sujet rappellera le culte de la Sainte Eucharistie.

L'affiche sera conçue, de préférence, en style Louis XIV, qui sera le style de la décoration de la ville.

Elle aura 2 mètres de hauteur sur 1 mètre 30 de largeur à 1/10 près. La moitié environ sera réservée au texte.

Le projet comprendra le titre de l'affiche qui sera : « XIVe Congrès Eucharistique international. Namur 1902. »

Il comprendra, en outre, quelques lignes comme type du caractère à employer pour le texte.

Les concurrents devront envoyer leur projet, ***grandeur d'exécution et en couleur,*** s'il est destiné à être exécuté en couleur. En ce cas, il ne pourra comporter plus de quatre couleurs.

Un artiste peut présenter plusieurs projets.

Les projets seront envoyés, *avant le 1er mai*, au président du Comité de propagande, M. GEORGES LEGRAND, boulevard Ad Aquam, 21, Namur.

Un pli cacheté, portant la suscription « Affiche du Congrès Eucharistique. Namur 1902 » et renfermant l'indication des nom et prénoms ou un signe qui sera répété sur le projet, devra accompagner l'envoi.

Le concours sera jugé par un jury composé de sept membres.

Le projet classé premier aura droit à une prime de 150 fr. et servira pour l'affiche. Le projet classé second aura droit à une prime de 75 fr. et servira, en réduction, à orner la carte de membre.

Les deux projets primés resteront la propriété exclusive du Comité organisateur du Congrès.

Le nom des artistes vainqueurs sera publié par les journaux et mentionné en toutes lettres sur leur œuvre.

Onze projets furent présentés.

Le projet portant comme devise *une étoile bleue* fut classé premier et en conséquence adopté pour l'affiche. Il était dû

à Mr Charles Falize, de Namur. Le projet portant comme devise *Adoremus* fut classé second et adopté pour la carte. Il était de Mr Joseph Claes, de Namur.

L'affiche, tirée à 2,000 exemplaires, fut envoyée aux principales églises de Belgique et aussi aux églises de l'étranger auxquelles le Comité international estima utile d'en adresser.

Ce travail incessant du *Comité de propagande* fut couronné du plus envié des résultats, celui d'avoir amené près de *cinq mille* souscripteurs au Congrès Eucharistique.

A ce vaillant Comité tous les remerciements et toutes les félicitations du Congrès!

***

Le travail de propagande s'était étendu en dehors de la Belgique. Des amis de l'Eucharistie, en différents pays catholiques, s'intéressaient vivement au succès du Congrès.

Nous mentionnons ici avec une vive reconnaissance M. le comte de Nicolay, à Paris, M. de Pélerin, secrétaire général du Comité permanent des Congrès Eucharistiques, à Paris, et surtout M. Delcourt-Haillot, de Valenciennes, vice-secrétaire de ce même Comité, ainsi que M. Prüm, bourgmestre de Clervaux.

Circulaire à Messieurs les Curés de la Belgique pour avoir des adresses

XIVe CONGRÈS EUCHARISTIQUE INTERNATIONAL

Namur, février 1902.

Monsieur le Doyen,

Vous avez appris sans doute que le XIVe Congrès Eucharistique international siégera à Namur, du 3 au 7 septembre de cette année.

Le choix du Comité permanent des Œuvres Eucharistiques s'est donc encore une fois porté sur une ville de notre pays.

Tous les membres du clergé, tous les catholiques belges ne peuvent que s'en réjouir.

Ils savent, en effet, par les résultats des Congrès antérieurs, l'influence considérable que cette nouvelle manifestation religieuse est appelée à exercer, — dans toute la Belgique, — sur la foi et sur la piété des fidèles envers la Sainte Eucharistie.

Il importe donc que tous aient à cœur de contribuer, par les moyens dont ils disposent, à faire produire au Congrès tous les fruits possibles.

C'est cette pensée, Monsieur le Doyen, qui a engagé le Comité spécial de propagande du Congrès de Namur à solliciter votre concours.

Nous vous prions instamment, Monsieur le Doyen, de vouloir bien inscrire au tableau ci-joint les noms des notables de votre paroisse dont on pourrait utilement solliciter l'adhésion, en leur adressant les diverses circulaires relatives au Congrès, y compris celle dont le texte se trouve ci-contre.

Votre zèle sacerdotal ne nous laisse aucun doute sur le succès de notre démarche : quel prêtre ne saisirait avec joie toutes les occasions de se dévouer pour le Saint-Sacrement?

Inutile d'ajouter que nous remercions spécialement les membres du clergé de tout ce qu'ils voudront bien faire pour assurer le succès du Congrès.

Agréez, Monsieur le Doyen, l'expression de nos sentiments bien dévoués en N. S.

Circulaire générale du Comité de Propagande

XIVe CONGRÈS EUCHARISTIQUE INTERNATIONAL

Namur, février 1902.

M.,

Du 3 au 7 septembre prochain se tiendra à Namur le XIVe Congrès International des Œuvres Eucharistiques sous la présidence d'honneur de S. Ém. le Cardinal Langénieux, archevêque de Reims, et la présidence effective de S. G. Mgr Heylen, évêque de Namur.

Cet événement sera pour Namur, pour notre diocèse, pour la Belgique entière, un grand honneur et une source de précieuses bénédictions.

Pendant plusieurs années, S. G. Mgr Doutreloux, de sainte et douce mémoire, avait présidé les Congrès Eucharistiques avec un zèle et un dévouement admirables. Pour le remplacer, le Comité permanent a choisi un illustre fils de saint Norbert, récemment élevé sur le siège épiscopal de Namur.

Mgr Heylen ne pouvait qu'accepter avec un pieux empressement de continuer au XXe siècle l'œuvre entreprise au XIe siècle, par le saint Fondateur de son ordre : l'exaltation de la Sainte Eucharistie.

Et Mgr Heylen pouvait-il ne pas revendiquer pour sa ville épiscopale l'honneur d'y réunir tous ceux qui sont dévoués au Saint-Sacrement? Est-ce que Namur ne partage pas avec Liège la gloire d'avoir possédé sainte Julienne? Si Liège fut le berceau, Namur fut le tombeau glorieux de celle que Dieu suscita pour développer dans l'Église et dans le monde le culte public du Saint-Sacrement.

C'est donc sous le patronage de saint Norbert et de sainte Julienne que vont se tenir à Namur les pieuses et grandes assises que nous vous annonçons et auxquelles nous vous invitons.

Et ne vous semble-t-il pas, — en face des prétentions d'une raison orgueilleuse qui veut s'affranchir de plus en plus de toute lumière révélée et détacher complètement les hommes de N. S. J.-C., — ne vous semble-t-il pas, disons-nous, qu'il est nécessaire d'affirmer au grand jour nos croyances religieuses, de montrer l'Église catholique toujours vivante et toujours agissante, de nous grouper avec foi et amour autour de Celui qui est la vie et le salut des individus, des familles, en redisant avec l'Apôtre : « A qui donc irions-nous, Seigneur? C'est vous qui avez les paroles de la vie éternelle. »

Or, ce Sauveur, cette source et ce Maître de la vérité et de la vie, c'est Notre Seigneur Jésus-Christ, et Il est présent et vivant dans l'adorable Eucharistie.

Eh bien, le Congrès Eucharistique a pour but, et il aura, nous l'espérons, pour résultat, de manifester notre foi envers le Saint-Sacrement, de rendre à Notre Seigneur, présent dans la Sainte Hostie, les hommages, non seulement individuels, mais aussi collectifs, d'adoration et de réparation qui lui sont dus, et enfin de chercher et d'étudier les moyens les plus pratiques pour développer, rehausser et propager dans les paroisses et les différentes classes de la société les œuvres eucharistiques.

Au commencement du XXe siècle, les catholiques belges saisiront avec empressement, comme ils l'ont fait lors de l'inoubliable Congrès de Bruxelles à la fin du siècle passé, l'occasion du Congrès de Namur pour témoigner envers le Saint-Sacrement cette foi et cet amour qui sont une des glorieuses prérogatives de notre chère patrie.

Nous adressons donc avec confiance un chaleureux appel à votre piété. Nous espérons que vous adhérerez au Congrès, que vous y viendrez et que vous lui donnerez tout votre concours.

Les cartes d'adhésion peuvent être demandées au Président et aux Vice-Présidents du Comité local établi à Namur, au Secrétaire général, aux Présidents des Sections et à leurs Secrétaires.

Veuillez agréer, M., l'expression de nos sentiments dévoués en N. S.

§ 2.

Le *Comité des Finances* avait une partie bien difficile et bien délicate : chercher de l'argent. Chercher de l'argent! Phrase vulgaire que celle-là! — Mais enfin il faut de l'argent partout et pour toutes les bonnes œuvres. Un Congrès Eucharistique, quand on veut lui donner tout l'éclat dû au Roi des rois, exige des frais considérables. Et, d'autre part, il importe autant que possible de ne pas clôturer par un déficit.

Le Comité des Finances a compris sa mission, et il l'a remplie avec le zèle et le dévouement qu'inspire l'amour de N. S. J.-C. Il a agi personnellement par des visites à domicile, il a envoyé des listes de souscription. Et disons-le de suite avec fierté : on a répondu généreusement à son appel. Le diocèse tout entier, sur l'invitation de Monseigneur Heylen, a contribué largement au Congrès, malgré la multiplicité des œuvres répandues dans toutes les paroisses et malgré la fortune généralement restreinte des deux provinces de Namur et de Luxembourg. Quel élan dans les différentes paroisses du diocèse! Quelle générosité, et souvent quels sacrifices! L'esprit de foi les a inspirés, et le Dieu de l'Eucharistie, qui seul les a connus tous, sera lui-même leur infinie et éternelle récompense!

Grâce à ces libéralités et à ces sommes recueillies, où l'obole du pauvre venait se joindre à l'or du riche, on a pu faire grandement les choses et donner au Congrès de Namur une splendeur jusqu'aujourd'hui presque sans égale.

§ 3.

Le *Comité des Travaux* avait aussi une rude tâche à remplir. Établir les sections, dresser leur programme, définir leurs matières, provoquer des études et des rapports, alimenter les assemblées générales, les cérémonies religieuses, assurer à tout le Congrès une nourriture intellectuelle et spirituelle exquise et abondante : voilà, à grands

traits, quelle fut la mission du Comité des Travaux, qui, à cette fin, n'a épargné ni les lettres, ni les démarches, ni les fatigues. A-t-il réussi? Le Congrès lui-même, ce *Compte-rendu* qu'on voudra souvent feuilleter et relire, sont une réponse suffisante à cette question.

On a reproché la surabondance des matières. Nous avons entendu et lu dans une revue cette objection ou plutôt cette amicale critique. Peut-être est-elle fondée. Ne serait-il pas plus utile d'étudier à fond certaines questions, et partant de restreindre le programme? Les Congrès futurs pourront réaliser ce désir. Mais quand on prépare une telle œuvre, on craint tout d'abord de n'avoir pas assez de munitions; ce n'est qu'à la fin que les bonnes volontés éclatent de toutes parts et qu'on se trouve presque accablé sous l'abondance des matériaux. Le résultat final — un monument eucharistique — ne semble-t-il pas excuser cette surabondance, et ne pourrait-on pas, en guise de justification, rappeler ici le mot liturgique si connu : *felix culpa?*

§ 4.

Le *Comité des Cérémonies religieuses* se préparait de son côté avec une grande et intelligente activité. Sous sa direction s'organisaient tous les exercices religieux des différentes journées du Congrès, les adorations diurnes et nocturnes du Très Saint-Sacrement, l'ornementation si riche, si variée, si artistique et si complète des églises, des rues et des maisons de toute la ville, et enfin cette incomparable procession de clôture, une des plus belles qu'on ait vues en l'honneur de Jésus-Hostie. Nous reviendrons avec de plus amples détails sur ces manifestations de piété et de foi, qui montrent comment le Comité des Cérémonies religieuses a supérieurement rempli la tâche qui lui était dévolue.

*
* *

Chaque Comité, — nous l'avons déjà remarqué — avait

sa vie propre, sa liberté d'action, se fractionnant en Sous-Comités pour mieux diviser et activer le travail. Et tous les Comités s'harmonisaient parfaitement dans le désir intense de procurer la gloire du grand Dieu de l'Eucharistie et d'assurer au Congrès la réussite la plus éclatante. Et tous les efforts venaient en un faisceau puissant converger dans la main de celui qui était la pensée directrice et comme l'âme de tous les travaux, de Mgr Heylen, l'Évêque distingué et bien-aimé de Namur, le Président du Congrès.

Dans la quatrième partie, nous accorderons une mention particulière aux deux sections de « la Jeunesse » et des « Dames » qui avaient leur Comité spécial.

Nous transcrivons ici le Programme et l'Horaire du Congrès.

PROGRAMME DU CONGRÈS

I. — ENSEIGNEMENT EUCHARISTIQUE

1. Nécessité de le développer et d'en pénétrer toutes les classes de la société, afin de faire mieux connaître, aimer et servir Notre Seigneur Jésus-Christ.

2. Moyens les plus pratiques de propager cet enseignement — soit *oral*, soit *écrit* — suivant le milieu auquel il s'adresse :

a) Pour l'enfance et la jeunesse (principalement par les catéchismes avant et après la première communion);

b) Pour l'âge mûr (dans les campagnes, dans les villes et dans les centres industriels).

II. — PIÉTÉ ET CULTE EUCHARISTIQUE

Moyens de former à la piété et d'attirer au culte du Très Saint-Sacrement :

1. L'enfance et la jeunesse;

2. L'âge mûr;

a) Par la fidélité aux devoirs essentiels de la vie chrétienne envers Notre Seigneur dans la Sainte Eucharistie, c'est-à-dire :

Par l'assistance à la messe d'obligation,

Par l'accomplissement du devoir pascal.

b) Par les actes d'une piété plus parfaite :
L'assistance aux offices du dimanche,
La messe quotidienne — la messe réparatrice,
La communion fréquente,
La visite au Très Saint-Sacrement (Adoration, XL Heures, Heure Sainte),
La fête de l'adoration perpétuelle,
La participation à toutes les fêtes et cérémonies eucharistiques.
Montrer comment tous les arts peuvent et doivent embellir le culte eucharistique.

III. — ASSOCIATIONS ET ŒUVRES

Moyens de multiplier les associations et les œuvres eucharistiques, et de faire participer les différentes œuvres paroissiales et sociales au culte du Très Saint-Sacrement.

1. ŒUVRES EUCHARISTIQUES.

Confréries et associations du Très Saint-Sacrement, dans les villes et dans les campagnes.

Confréries du Sacré-Cœur et de l'Apostolat de la prière. ŒUvre des églises pauvres.

2. ŒUVRES PAROISSIALES ET SOCIALES.

Tiers Ordre; Conférences de Saint-Vincent-de-Paul; Retraites ouvrières; Patronages; Différents cercles; Diverses œuvres sociales, économiques, ouvrières, dans les campagnes, dans les villes et dans les centres industriels.

IV. — SECTION SACERDOTALE

1. Le Prêtre et la *science* eucharistique. — Nécessité de cette science, programme, méthode. — Union de la science et de la piété. — Application dans les catéchismes, la prédication et la direction. — Nécessité de faire *prédominer* la dévotion essentielle de la Sainte Eucharistie (Messe et Communion) et d'y ramener toutes les autres dévotions.

2. De Prêtre, *ministre* et *dispensateur* de l'Eucharistie. — La Sainte Messe. — Messe du dimanche — de la semaine — des écoles — des confréries. — Zèle et moyens pour amener les fidèles à la Messe. — Première communion : préparation *éloignée, prochaine.* — Persévérance après la première communion. — Communion *pascale :* préparation et moyens de la faciliter. — Communion des *malades* et des *infirmes.* — Communion mensuelle, hebdomadaire, *fréquente :* doctrine et pratique.

3. Le Prêtre, *gardien* de l'Eucharistie. — Visite au Saint-Sacrement. — L'adoration ou la visite du soir par les fidèles. — Ouverture ou fermeture des églises. — Propreté du tabernacle, de l'autel, de l'église. —

Jeudi, 4 septembre

A 7 1/4 heures, à la Cathédrale, messe *capitulaire*, célébrée par un de NN. SS. les Évêques présents au Congrès.

A 7 heures, dans chacune des églises paroissiales de la ville, messe célébrée par un Évêque.

A 9 heures, assemblée générale. Allocution des Présidents du Congrès. Communications diverses.

A 10 1/2 heures, réunion de la *première* section et de la section de la *jeunesse*.

A 2 heures, réunion *sacerdotale*.

A 3 heures, réunion de la section des *Dames*.

A 3 1/2 heures, réunion de la *deuxième* et de la *troisième* section.

A 5 heures, assemblée générale.

A 8 heures, à la Cathédrale, salut pontifical. Sermon par Sa Grandeur Mgr **Rumeau**, évêque d'Angers.

N. B. — Adoration nocturne solennelle en l'église paroissiale de Saint-Jean-Baptiste. Allocutions sur la Très Sainte Eucharistie.

Vendredi, 5 septembre

Les messes seront célébrées comme le jeudi.

A 9 heures, réunion de la *première* section.

A 10 1/2 heures, réunion de la *deuxième* section et de la section de la *jeunesse*.

A 2 heures, réunion *sacerdotale*.

A 3 heures, réunion de la *troisième* section et de la section des *Dames*.

A la même heure, réunion des enfants de la ville à la Cathédrale. Allocution par le R. P. **Durand**, de la Congrégation des Pères du Très Saint-Sacrement.

A 5 heures, assemblée générale.

A 8 heures, à la Cathédrale, salut pontifical. Sermon par le R. P. **Étourneau**, des Frères Prêcheurs de Paris.

Samedi, 6 septembre

Les messes seront célébrées comme les deux jours précédents.

A 9 heures, réunion de la *première* et de la *deuxième* section.

A 10 heures, réunion de la *troisième* section.

A 11 heures, réunion *sacerdotale* et de la section de la *jeunesse*.

A 5 heures, assemblée générale.

A 8 heures, à la Cathédrale, salut pontifical. Sermon par le R. P. **Léon**, Capucin de Paris.

Dimanche, 7 septembre

A 7 heures, à la Cathédrale, messe par un Évêque, *avec Communion générale.*

A 10 heures, en la même église, messe pontificale, immédiatement suivie de la procession solennelle de clôture. Les Cardinaux, les Évêques de Belgique, un grand nombre d'Évêques et de Prélats étrangers y prendront part.

N. B. — Pendant toute la durée du Congrès, le Très Saint-Sacrement sera exposé toute la journée à l'église paroissiale de Saint-Jean-Baptiste.

LIEU DES SÉANCES

Toutes les séances du Congrès se tiendront au Collège Notre-Dame de la Paix, rue de Bruxelles, à Namur.

AVIS

Logement, Repas. — Sainte Messe

Nous prions les Congressistes de songer dès maintenant à retenir leur logement.

Le Comité des finances se met *au besoin,* pour cet objet, à la disposition des Congressistes, comme aussi pour les repas en commun.

Prière de s'adresser à M. Eugène THIBAUT, président du Comité des finances, rue Verte, 3, à Namur.

Nous engageons MM. les Ecclésiastiques qui doivent célébrer la Sainte Messe à Namur, à en écrire à l'avance à M. le chanoine ROUSSEAU, rue Pepin, chargé de l'organisation de la célébration des messes dans les différentes églises de la ville et de la banlieue; ils voudront bien lui faire connaître le lieu où ils ont retenu leur logement et préciser les jours qu'ils comptent passer à Namur.

Prière d'adresser toutes autres communications à M. LAHAYE, secrétaire général, rue Bas de la Place, 3, à Namur.

CHAPITRE IV

LA PRIÈRE ET LE CONGRÈS

Les Congrès Eucharistiques sont une œuvre éminemment surnaturelle ; ils exigent donc une préparation surnaturelle. Celle-ci vient s'ajouter à tous les efforts de l'activité humaine et leur donner leur véritable couronnement.

La prière est indispensable aux Congrès Eucharistiques, elle est la clef d'or qui ouvre le trésor des bénédictions du Ciel. On l'a remarqué : les Congrès les plus beaux et les plus fructueux ont été aussi les mieux préparés par la prière. Cette loi se vérifia de nouveau et avec évidence pour le Congrès de Namur.

Mgr Heylen avait demandé partout des prières, et de partout l'encens de la prière montait constamment vers le Ciel. Dans toutes les paroisses, les prêtres rappelaient souvent aux fidèles l'importance, l'honneur, l'immense bénédiction et les fruits précieux du Congrès Eucharistique pour la Religion et la Patrie. Les paroissiens rivalisaient avec les

communautés religieuses, la prière publique s'adjoignait à la prière privée, les supplications des pèlerinages étaient pour le Congrès; bref, les vœux les plus ardents, les manifestations pieuses les plus touchantes, tout convergeait vers ce but unique qui passionnait saintement les âmes : obtenir de Dieu les bénédictions les plus abondantes pour ce grand événement religieux qui empruntait aux circonstances sociales actuelles une portée plus grande encore.

Il y eut, dans cette préparation pieuse et cette attente surnaturalisée du Congrès, de magnifiques épisodes, vraies perles qui s'enchâsseront très bien dans ce *Compte-rendu*.

Le premier est la manifestation du 16 juillet. Il montre comment, dans notre petite Belgique, nous tenons à éveiller de bonne heure et maintenir toujours le feu sacré de l'enthousiasme, sans lequel il n'y a pas de victoire durable possible.

Par une inspiration digne de sa clairvoyante piété, Mgr Heylen résolut d'associer la jeunesse estudiantine de son diocèse à ce mouvement qui, de jour en jour, s'accentuait en faveur du Congrès. Le 16 juillet 1902, Namur vit une manifestation inoubliable. Des différents collèges catholiques du diocèse, même du fond du Luxembourg — nommons le Séminaire de Bastogne, le Séminaire de Floreffe, le Collège de Belle-Vue à Dinant, le Collège de Saint-Joseph à Virton, le Pensionnat et l'École Normale de Carlsbourg, le Pensionnat et l'École Normale de Malonne, le Collège de la Paix à Namur, le Pensionnat « Johanninum » de Grand-Halleux, l'École Abbatiale des Bénédictins de Maredsous, l'Institut Saint-Louis à Namur, l'Institut Saint-Aubain à Namur — de ces établissements près de quatre mille jeunes gens se réunissaient à Namur. Quelle réunion! quel spectacle! Disposés par rangs de six, le drapeau national se déployant en première ligne, aux accents entraînants de plusieurs harmonies, cette phalange vraiment superbe de jeunesse, d'enthousiasme et d'espérance, déroulait en ordre ses magnifiques anneaux depuis la gare, par les rues de Fer,

Saint-Jacques, de Bruxelles, du Chenil, jusqu'à la Cathédrale. Ces jeunes gens venaient prier pour le Congrès. Mgr Heylen, entouré de son Chapitre, chanta pontificalement la messe. La Schola du Grand Séminaire, sous l'habile direction de M. l'abbé Gilles, formait le premier chœur au jubé; le second était un chœur puissant, doux et harmonieux, de 4000 voix. Voix d'hommes et voix d'enfants se fondant dans un parfait unisson, montant avec les âmes vers le Ciel!

Ah! quand de ces milliers de poitrines s'échappaient avec une force irrésistible le triomphal *Gloria* et l'invincible *Credo;* quand surtout, à la fin de l'office, par la Cathédrale tout entière, fut lancé vers les cieux notre sublime *Te Deum,* dont les strophes se prolongeaient dans les rues comme des flots sonores, les cœurs étaient gonflés d'émotion, les yeux remplis de larmes; et nous, les vieux combattants, nous chantions notre reconnaissance à Dieu, le remerciant de nous donner ces jeunes soldats qui sauraient, pour l'Église et la Patrie, continuer nos luttes, nos sacrifices et nos victoires!

Après l'Évangile, notre vaillant Évêque adressa quelques paroles brûlantes de piété, de sainte joie, de félicitation et d'encouragement, à sa chère jeunesse catholique; il lui parla du Congrès Eucharistique, l'invitant à prier pour le succès de cette grande manifestation de foi, à y participer dans la mesure de leur âge, et à comprendre ainsi, dès le printemps de la vie, le devoir et le bonheur de travailler et de se dévouer pour Notre Seigneur Jésus-Christ.

Après l'office, les jeunes gens se réunissent sur la place, en face de la Cathédrale, entourés d'une foule de spectateurs. Mgr Heylen, avec son Chapitre et un nombreux clergé de la ville et des environs, était sur le perron.

Un élève de philosophie du Séminaire de Floreffe s'avance vers Monseigneur, et, d'une voix vibrante, lui adresse le discours suivant :

Monseigneur,

C'est aujourd'hui un honneur et un devoir bien doux à nos cœurs de vous exprimer toute notre reconnaissance. Votre Grandeur n'hésite pas quand il s'agit de rehausser par sa présence et sa parole les cérémonies auxquelles Elle nous convie. Elle préside une fête qui est peut-être unique dans les annales du diocèse : la présence simultanée en cette ville épiscopale, de tous les établissements religieux de Namur et du Luxembourg est un grand événement, et tous ici nous constatons que la grande et salutaire pensée de notre Évêque est magnifiquement réalisée.

Notre joie est d'autant plus vive que nous voyons Votre Grandeur compter sur nous, pour l'aider à faire régner Jésus-Christ et à propager sa gloire dans le monde entier. Malgré notre jeune âge, nous comprenons le sens de cette magnifique démonstration religieuse et nous comprenons que le véritable et unique but de notre réunion est de travailler à la gloire de Notre Seigneur Jésus-Christ et à son triomphe dans le Très Saint-Sacrement de l'Eucharistie.

Nous prions, Monseigneur, et nous prierons pour que vos désirs soient réalisés. Déjà, à votre appel, les supplications de nos cœurs sont montées ardentes vers le Cœur Immaculé de Marie qui les exaucera, nous en avons le ferme espoir. Chacun de nous, Monseigneur, redoublera d'empressement, de zèle et de ferveur, afin d'attirer les bénédictions les plus abondantes sur le prochain Congrès Eucharistique de Namur qui ne le cédera pas en solennité à ceux de Liège, d'Anvers et de Bruxelles. Nous consolerons par l'hommage extérieur de nos pieux sentiments le Cœur offensé du Sauveur; nous répondrons avec ardeur aux manifestations solennelles de foi et d'amour envers la Sainte Eucharistie; nous vengerons sa gloire outragée par les blasphèmes et les négations des incrédules modernes.

Les âmes timides et chancelantes seront rassurées, en voyant que Jésus-Christ est encore aimé et adoré. Les

ennemis de Dieu seront moins fiers et moins audacieux devant notre nombre et notre force. Ah! ils voudraient anéantir nos fêtes, nous disperser pour nous affaiblir!... Mais, non; elle se vérifiera toujours, cette fière devise qui résume toutes les gloires du Christ : « Il vainc, Il triomphe, Il règne à jamais! »

C'est ce que Votre Grandeur vient de nous redire aujourd'hui, et jamais nous ne l'oublierons!

***

D'une voix puissante, perçue distinctement jusqu'aux derniers rangs de l'immense assistance, Monseigneur remercie les maîtres et les élèves :

Il m'est impossible, dit-il, d'exprimer la joie, la reconnaissance, la confiance qui remplissent mon cœur. Jamais je ne perdrai le souvenir de ce jour béni où je vous vois tous réunis autour du moi; ce sera l'un des plus beaux de ma vie. Non, je ne l'oublierai jamais!

Vous allez retourner dans vos collèges avec une nouvelle ferveur; vous avez puisé un nouveau courage dans les grâces que Dieu vous a accordées aujourd'hui, dans la bénédiction de votre Évêque, et dans la pensée que partout, dans notre diocèse, les fidèles sont animés envers Notre Seigneur Jésus-Christ dans l'Eucharistie des sentiments qui sont les vôtres.

Bientôt, à la fin de l'année scolaire, vous retournerez dans vos familles. Reportez-y le souvenir de cette belle fête. Redites-leur ce que vous avez vu, ce que vous avez éprouvé ici. Allez porter partout votre enthousiasme, votre ardeur, votre désir sincère et efficace de glorifier Jésus-Christ et sa divine Mère.

Le bon Dieu sera avec vous et vous bénira ainsi que vos parents et tous ceux que vous aimez. Il vous accordera la grâce de rester de fermes chrétiens comme vous l'êtes maintenant, d'être toujours des adorateurs fidèles de l'Eucharistie,

de vrais enfants de Marie. — Ce sera l'objet de mes prières de tous les jours.

Et maintenant, comme gage de notre foi et de notre fidélité, redisons tous d'un cœur et d'une voix :

Vive Jésus-Christ!
Vive Marie Immaculée!

La foule électrisée s'écrie :

Vive Jésus-Christ!
Vive Marie Immaculée!

Puis, dans un superbe élan, elle entonne, soutenue par les harmonies réunies, le beau et fier cantique :

Nous voulons Dieu!

Le firmament était sans nuage, le soleil dardait ses plus brillants rayons; comme des vagues mélodieuses et puissantes les chants s'en allaient dans les rues de la ville, les vallées et sur les collines, les anges les accompagnant aux cieux et déposant sur le trône de l'Éternel les affirmations et les serments de cette jeunesse enthousiaste et de cette foule frémissante. C'était un merveilleux prologue faisant prévoir ce que serait, quelques semaines plus tard, le Congrès Eucharistique.

Le cantique est fini.

Reprenant la parole : « Nous sommes chrétiens, s'écrie Monseigneur, et nous venons d'acclamer notre Dieu. Mais nous sommes aussi des patriotes, précisément parce que nous sommes chrétiens. Affirmons, en cette solennelle circonstance, nos sentiments d'attachement inébranlable à notre chère Patrie, au Roi et à la Famille royale. »

Une formidable acclamation s'élève, tous les chapeaux s'agitent, pendant que les trois harmonies, électrisées, enlèvent, en un merveilleux brio, une vibrante Brabançonne, saluée par de nouvelles et interminables acclamations.

[illegible] Marie [illegible] C'est l'objet de nos [illegible] tous les [illegible]

Et [illegible] de notre foi et de [illegible] redisons [illegible] du cœur et d'une voix :

[illegible]

Marie [illegible] !

[illegible]

[illegible] !

[illegible] !

Puis, [illegible], soutenue par les [illegible] cantique :

[illegible]

Le [illegible] soleil dardant ses [illegible] mélodieuses et puissantes [illegible] les rues de la ville, les [illegible] les accompagnant aux [illegible] les affirmations [illegible] les [illegible] et de cette [illegible] prolonge faisant [illegible] plus tard, le [illegible]

[illegible]

[illegible] Mars [illegible] que [illegible]

Cliché Gilles-Ledoux.

LES ÉTUDIANTS A LA CATHÉDRALE

(16 juillet 1902).

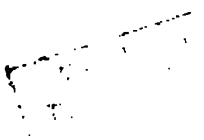

Puis soudain, tout se tait. La foule tombe à genoux, pendant que l'Évêque chante les paroles de la bénédiction.

Ah! c'était une scène grandiose et impressionnante, un spectacle fait pour ravir la terre et les cieux, pour édifier les hommes et réjouir les anges.

La foule se relève et, dans une magnifique ovation, acclame le Prélat aux cris répétés de : Vive Monseigneur!

Cette fête du 16 juillet restera inoubliable à Namur; prélude émouvant, elle annonçait les journées solennelles et les manifestations consolantes du Congrès.

***

Le dimanche, 27 juillet, un autre pieux pèlerinage avait lieu à Namur pour le succès du Congrès Eucharistique. Bruxelles envoyait les associés de l'*Adoration nocturne* et de l'*Heure sainte*, sous la direction du R. P. Durand, du couvent des Pères du Saint-Sacrement. La circulaire annonçant ce pèlerinage disait : .... « Enfin, c'est à Namur que » doit avoir lieu prochainement le XIVe Congrès Eucharis- » tique international. Le but principal de notre pèlerinage » sera de solliciter ardemment les plus abondantes bénédic- » tions du Ciel sur cette grande manifestation de foi et de » piété envers l'adorable Sacrement de nos autels.

» Ainsi, nous répondrons aux désirs ardents du Cœur de » Jésus qui a dit : « J'ai une soif ardente d'être honoré des » hommes dans le Très Saint-Sacrement. » Ainsi nous réali- » serons les vœux de N. S. Père le Pape Léon XIII qui, dans » une récente et merveilleuse Encyclique sur la Divine » Eucharistie, presse tous les individus et les peuples catho- » liques d'accourir au Sacrement de vie et d'amour, lequel » seul peut rendre la vie à notre pauvre société si malade. » Ainsi, nous réjouirons le cœur du pieux et savant Évêque » de Namur, Mgr Heylen, le nouveau Président du Comité » permanent de l'Œuvre des Congrès Eucharistiques, qui » entend donner un éclat tout particulier et faire produire » de grands fruits au prochain Congrès. »

La circulaire indiquait le programme du pèlerinage :

5 1/4 h. Messe de communion à la chapelle de l'Adoration nocturne, à Bruxelles.

7 h. 57. Arrivée à Namur.

9 h. Grand'messe à la paroisse de Saint-Jean-Baptiste avec assistance et sermon de S. G. Mgr Heylen, Évêque de Namur.

3 h. Visite à Notre-Dame du Rempart, allocution par le R. P. Durand, directeur.

4 h. Vêpres à Saint-Joseph, suivies de la Procession et bénédiction du Saint-Sacrement.

Ce beau programme fut parfaitement rempli, comme le prouve la relation suivante, que nous empruntons à l'excellent *Petit Messager du Saint-Sacrement.*

Le pèlerinage de l'Adoration nocturne à Namur

Le dimanche 27 juillet, une centaine de Messieurs de Bruxelles, appartenant aux Œuvres de l'Adoration nocturne et de l'Heure Sainte, se rendaient à Namur, sous la conduite de leur sympathique Directeur, le R. P. Durand. Ce dernier avait eu l'heureuse idée de faire en cette ville le pèlerinage annuel de l'Adoration nocturne, en vue de préparer par la prière le Congrès Eucharistique international, qui y tiendra prochainement ses solennelles assises.

Le Révérendissime Évêque de Namur, Mgr Heylen, très heureux de favoriser une telle démonstration de foi et de dévouement envers le Très Saint-Sacrement, voulut bien présider les deux principales cérémonies dudit pèlerinage, la grand'messe à neuf heures en l'église Saint-Jean-Baptiste, et la procession de Notre-Dame du Mont-Carmel, l'après-midi, à la paroisse de Saint-Joseph.

Des places avaient été réservées pour les pèlerins de Bruxelles dans la grande nef de l'église Saint-Jean-Baptiste. Elle fut bientôt remplie par l'accession des nombreux

membres de la célèbre confrérie du Très Saint-Sacrement qui fleurit toujours en cette paroisse, bien que datant de plusieurs siècles.

La grand'messe fut chantée, devant le Très Saint-Sacrement exposé, par M. le chanoine Houba, archiprêtre de la Cathédrale, en présence de Mgr Heylen, accompagné de plusieurs religieux de l'Ordre de Prémontré. Parmi eux, nous remarquons le R. P. Abbé de l'abbaye de Frigolet et le R. P. Abbé de Mondaye en Normandie.

A l'évangile, Sa Grandeur monta en chaire; et, après avoir salué et félicité les Bruxellois de leur zèle et du bon exemple qu'ils apportaient aux Namurois, Elle traita devant eux le sujet de la Communion et de la Communion fréquente, question vitale pour tous les chrétiens, surtout pour les amis du Très Saint-Sacrement. Pour exposer ses idées, le pieux et savant Prélat prend pour texte l'antienne des Vêpres de la Fête-Dieu : *O sacrum convivium*, etc.; ô banquet sacré, dans lequel nous recevons le Christ; nous rappelons la Passion du Sauveur; nous sommes remplis de la grâce; et recevons le gage de la gloire future. Mgr Heylen développe en une homélie substantielle et lumineuse chacun de ces points, en ayant soin d'illustrer ses démonstrations par des citations on ne peut plus heureuses de la lettre admirable que Notre Saint Père le Pape Léon XIII vient de publier sur la Sainte Eucharistie. Sa Grandeur termine son discours en exhortant vivement tous les fidèles qui l'entendent, surtout les hommes, à communier de plus en plus souvent et pieusement.

A midi eurent lieu, au local du Cercle catholique, de fraternelles agapes auxquelles Mgr l'Évêque regretta vivement de ne pouvoir assister. A la table d'honneur on distinguait : M. l'Archiprêtre de la Cathédrale, M. le Curé de Saint-Jean-Baptiste, plusieurs Pères du Très Saint-Sacrement de la Maison de Bruxelles, M. le comte de Gaiffier, M. Albéric de Pierpont, M. Malou et plusieurs présidents des sections de l'Adoration nocturne. M. Gustave Stinglhamber, Prési-

dent de l'Œuvre, s'était fait excuser, devant assister, en ce jour, à une importante assemblée des Conférences de Saint-Vincent de Paul; M. Félix Beckers, secrétaire, avait fait preuve d'une grande bonne volonté en venant assister à la Grand'Messe, alors qu'il devait reprendre le train pour Bruxelles, vers midi.

Au dessert, M. le chanoine Houba porta un toast aux membres de l'Adoration et de l'Heure sainte, les félicitant de leur foi et de leur piété, les encourageant à persévérer et les remerciant de la bonne édification qu'ils apportaient à Namur. Sachant qu'il y avait quelques Français autour de lui, M. l'Archiprêtre n'oublia pas la pauvre France, si malade aujourd'hui, et lui souhaita de se relever bientôt, en imitant d'un peu plus près la petite Belgique qui sait si bien résister à la tyrannie et défendre victorieusement ses libertés.

Le R. P. Directeur répondit en formant plusieurs vœux qui peuvent se résumer en seul : c'est que le prochain Congrès Eucharistique de Namur ait un plein succès. Que cela soit, et une sainte joie inondera le cœur de Mgr Heylen, le Président du Comité permanent des Congrès Eucharistiques, le digne fils de saint Norbert, l'apôtre infatigable de l'assistance à la messe et de la réception fréquente du Pain des forts. — Que cela soit, et le révérend M. Lemaire, curé de Saint-Jean-Baptiste sera heureux, car, durant le temps du Congrès, sa paroisse jouira de l'exposition solennelle du Très Saint-Sacrement, et il aura plus que jamais la mission du Saint Précurseur, qui était de montrer, de révéler au monde l'Agneau de Dieu, celui qui efface les péchés du monde.

L'après-midi à trois heures, suivant le programme du pèlerinage, les adorateurs nocturnes se réunirent au délicieux petit sanctuaire de Notre-Dame du Rempart, et, après le chant de l'*Ave maris Stella*, le R. P. Durand, dans une courte allocution, montra en Marie le rempart le plus efficace contre les attaques du démon, les dangers du monde

et la justice de Dieu ; puis on pria pour les absents, pour les associés défunts et pour les bienfaiteurs.

A quatre heures, la troupe pieuse se reformait en rangs pressés, à l'église de Saint-Joseph. Après le chant des Vêpres, Mgr Heylen, décidé à nous gâter jusqu'au bout, remonte en chaire et, en quelques paroles éloquentes, nous explique qu'une procession du Très Saint-Sacrement bien comprise, c'est un triomphe pour notre divin Roi, une bénédiction pour le peuple chrétien, un exemple pour tous. La procession se forma aussitôt après. Plus de deux cents hommes y assistaient, portant des flambeaux. Malheureusement, deux averses successives contrarièrent cette cérémonie et forcèrent le cortège à diminuer le parcours projeté.

Vers sept heures et demie, les Bruxellois prenaient le train de retour pour la capitale ; tous étaient enchantés et édifiés du grand honneur que leur avait fait le Révérendissime Évêque et le clergé de Namur ; tous avaient goûté les saintes joies de la fraternité chrétienne que le Sacrement de la paix et de l'union peut seul donner aux âmes ; et les voilà décidés à servir avec plus de fidélité et une ferveur nouvelle le Dieu très fidèle et très bon qui daigne habiter nos tabernacles.

***

La prière se répandait partout plus fervente à l'approche du Congrès ; de tout âge et de toute classe, dans les villes et dans les campagnes, du sein des fidèles comme du fond des cloîtres, en Belgique et ailleurs, les supplications montaient sans cesse vers le ciel pour attirer les bénédictions divines sur les prochaines assises eucharistiques.

Les enfants étaient invités à cette pieuse croisade, et ils y répondirent avec un charmant et naïf enthousiasme aussi bien avant que pendant le Congrès. On lira sans doute avec édification la lettre suivante du R. P. Durand, qui a été si bien surnommé le Père des enfants dans les Congrès du Très Saint-Sacrement.

Lettre ouverte aux jeunes enfants de Namur, des environs et de plus loin ; à lire au foyer domestique, dans les écoles et les pensionnats.

MES CHERS ENFANTS,

Vous voilà tout étonnés et contents aussi, je suppose, de recevoir une lettre écrite exprès pour vous. Qu'est-ce que cela signifie? Votre étonnement cessera et votre joie grandira lorsque vous saurez de quoi il s'agit.

Il s'agit de vous intéresser plus que jamais à l'une des plus belles œuvres catholiques des temps modernes, à l'œuvre des Congrès Eucharistiques. Il y a plusieurs années que je travaille à faire donner une place de choix, même aux plus jeunes enfants, dans les grandes manifestations de piété envers le Dieu de la première communion. Notre Seigneur a béni mes efforts d'année en année, et je suis heureux de vous annoncer aujourd'hui que, grâce à la bienveillance de votre pieux et savant Évêque qui, lui aussi, comme le divin Sauveur, aime tant les petits enfants, vous aurez une part très active à la glorification du Très Saint-Sacrement projetée pour Namur au commencement du mois de septembre prochain.

C'est à cette époque en effet que se tiendra le XIVe Congrès Eucharistique international.

Mais qu'est-ce qu'un Congrès Eucharistique, et qu'avez-vous à voir en cette affaire? Quel rôle surtout pouvez-vous y jouer, et que peut-on bien attendre de vous en cette occasion?

Je vais répondre à ces questions aussi clairement que possible, écoutez bien, chers petits amis.

I. D'abord, qu'est-ce qu'un Congrès Eucharistique? Voici une définition enfantine qui pourrait vous suffire à la rigueur : c'est un mot charmant de petites filles d'une école de Liège. Mgr Doutreloux, vénéré et tant regretté Évêque de cette ville [1], leur avait demandé des prières pour un de nos derniers Congrès. Ces enfants eurent la simplicité de lui répondre : « Monseigneur, nous ne savons pas bien ce que c'est qu'un Congrès Eucharistique, mais nous croyons que c'est *quelque chose* pour faire aimer de plus en plus le Saint-Sacrement. Alors, nous prierons bien volontiers à cette intention. »

Ce n'était vraiment pas mal dit; mais je sens que vous désirez quelques explications de plus. Les voici : pour avoir une idée vraie de

1 Mgr Doutreloux était président du Comité permanent de l'œuvre des Congrès Eucharistiques. C'est Mgr Heylen, Évêque de Namur, qui lui a succédé dans cette charge importante.

l'importance d'un Congrès Eucharistique, il faudrait d'abord connaître le prix de l'Eucharistie. Or, mes chers enfants, cela est impossible, parce que l'Eucharistie est absolument inestimable, c'est-à-dire supérieure à toute valeur appréciable; l'Eucharistie, c'est tout bien, c'est le souverain bien, car c'est Jésus présent parmi nous, s'immolant pour nous, se donnant à nous. Or, on ne peut rien imaginer de plus grand, de plus beau, de meilleur que cette petite Hostie blanche que vous recevrez bientôt, si ce n'est déjà fait, au beau jour de votre première communion. Il s'ensuit que, plus une œuvre travaille et s'occupe efficacement à faire connaître et aimer davantage le Très Saint-Sacrement, plus elle est admirable et précieuse devant Dieu et devant les hommes : voilà précisément ce que font les Congrès Eucharistiques, au cours desquels des réunions considérables de braves et généreux chrétiens, de prêtres et de religieux, sous la présidence de Nosseigneurs les Évêques, ne pensent qu'au Très Saint-Sacrement, ne vivent que du Très Saint-Sacrement.

Avez-vous compris? — Oui, j'en suis sûr, chers enfants, et je crois que vous devez être saintement fiers en pensant que le prochain Congrès Eucharistique international se tiendra à Namur. C'est pour la quatrième fois que la Belgique aura l'honneur d'être choisie pour être le théâtre de ces touchantes manifestations de la foi des peuples envers le Sauveur du monde. Liège eut la gloire et le bonheur d'avoir le *troisième* Congrès, en 1883; Anvers le *septième* en 1890; Bruxelles, le *onzième* en 1898; Namur va bientôt jouir du *quatorzième*.

II. Maintenant que vous avez une idée des Congrès Eucharistiques, vous allez comprendre pourquoi vous devez vous y intéresser, et quelle part vous pourrez prendre à celui de Namur.

Vous devez vous intéresser au Congrès Eucharistique parce que, dans ces réunions, on s'intéresse grandement à vous, on s'occupe beaucoup des enfants et des moyens de les attirer toujours davantage à Celui qui a dit : *Laissez venir à moi les petits enfants*.

Si vous saviez comme les membres de ces Congrès, surtout les plus éminents par leur autorité, leur science et leur piété, sont enchantés d'apprendre ou de faire connaître eux-mêmes quelques traits édifiants de votre piété naissante!

Je me souviens particulièrement qu'au Congrès de Paris, le vénéré Cardinal Richard; à ceux d'Anvers et de Bruxelles, notre si bon Cardinal de Malines, Mgr Goossens; à Reims, le cardinal Langénieux, que vous verrez aussi à Namur; à Paray-le-Monial, le savant cardinal Perraud; partout et toujours l'excellent évêque de Liège, Mgr Doutreloux, étaient les premiers à se réjouir et à applaudir lorsqu'on citait quelques actes de votre dévouement envers le Dieu de la première communion.

Voilà pourquoi, chers enfants, vous devez vous intéresser au Congrès de Namur. Et maintenant, vous prouverez que vous vous y intéressez

en travaillant dès aujourd'hui à sa bonne préparation, et, lorsqu'il aura lieu, en y prenant part dans une certaine mesure que je vous indiquerai tout à l'heure.

Comment donc pouvez-vous travailler à assurer le succès des prochaines fêtes eucharistiques de Namur? Voici : il faut vous rappeler que vos prières sont on ne peut plus agréables au Cœur de Jésus, que votre innocence et votre simplicité les rendent toutes puissantes. Donc, en bons petits logiciens que vous êtes, vous devez conclure :

« Si tous les petits Namurois, si tous les petits enfants du diocèse de Namur et de la Belgique entière, sans compter beaucoup d'autres, prient pour obtenir que le Congrès de Namur réussisse magnifiquement, il réussira magnifiquement. »

Oui, chers petits amis, grâce à vos bonnes prières, il en sera ainsi, et les travaux du Congrès seront bénis et les cérémonies extérieures seront splendides et nous aurons du beau temps, ce qui est une condition de succès pour de telles solennités.

Mais, quelles prières allez-vous dire? Je vous conseille de réciter chaque jour, d'ici à l'ouverture du Congrès (et surtout pendant sa durée), une fois *Notre Père* et *Je vous salue Marie*, en ajoutant les invocations : *Saint Pascal Baylon, patron des Congrès Eucharistiques, priez pour nous. — Saint Norbert, illustre défenseur du dogme de la présence réelle, priez pour nous! — Sainte Julienne du Mont-Cornillon, promotrice de l'institution de la Fête-Dieu, priez pour nous!* — Autant que possible allez prier ainsi à l'église, devant le tabernacle où réside notre bon Sauveur Jésus, le céleste Ami des petits enfants. Et là, lorsque vous arrivez ou lorsque vous partez, faites pieusement la génuflexion, en disant : *Loué soit Jésus-Christ* ou *Loué et remercié soit à tout instant le très saint et très divin Sacrement!* Et pendant que vous êtes à l'église, soyez très sages, gardez bien le silence et la modestie, autrement vous mériteriez d'être châtiés plutôt qu'exaucés.

Voulez-vous maintenant que vos prières touchent plus sûrement le Cœur de Notre Seigneur? assaisonnez-les de quelques petits sacrifices. Quelques-uns parmi vous me demanderont peut-être qu'est-ce qu'un sacrifice! — Un petit trait d'histoire d'enfants, et d'enfants de Namur, va vous édifier à ce sujet.

Il y a quatorze ans (dans ce temps-là on ne pensait pas beaucoup à vous n'est-ce pas, chers enfants), j'avais sollicité, un peu partout, des prières et des sacrifices d'enfants pour le Congrès Eucharistique de Paris [1], comme je le fais aujourd'hui pour celui de Namur, et j'avais

[1] 2 juillet 1888.

obtenu de la part de la gent enfantine des actes ravissants de dévouement et de piété. Eh bien! savez-vous d'où me vinrent les plus douces consolations? — Ce fut de Belgique et surtout de Namur.

Voici, en effet, ce que je pus citer à l'honneur des enfants de Namur devant une assemblée d'élite, présidée par l'incomparable Évêque de Genève et Lausanne, Mgr Mermillod :

Un pensionnat de Namur a envoyé 22 fr. 45 pour le Congrès et une corbeille de fleurs *(applaudissements)*. C'est un bouquet spirituel, Messieurs, et c'est tout embaumé du parfum de Jésus. Voyez et sentez vous-mêmes : *Les roses blanches*, écrit naïvement l'une de ces enfants, *ce sont nos sorties de classe faites dans le plus grand silence; les roses rouges, des actes de patience et de charité envers des compagnes ennuyeuses; les autres fleurs signifient que nous avons reçu les observations des maîtresses sans pleurer ni faire la mine, que nous avons mangé de tout sans grimace, que nous avons prié les mains jointes et les yeux baissés (vifs applaudissements)* [1].

Cette citation, mes chers enfants, me dispense de vous donner d'autres explications, vous savez maintenant ce que c'est que de faire des sacrifices. Mais je dois ajouter ici une réflexion importante, c'est que si autrefois les enfants de Namur furent si ardents à prier pour un Congrès qui se tenait hors de la Belgique, ils devront être bien plus dévoués pour un Congrès qui va se tenir en Belgique et à Namur même.

Allons, chers petits amis, vite à l'œuvre! et que je puisse bientôt vous mettre à l'ordre du jour, en tête de toutes les troupes enfantines qui auront prié et travaillé pour la gloire du Très Saint-Sacrement!

III. Voilà une lettre bien longue. J'espère pourtant qu'elle ne vous aura pas trop ennuyés. Encore un peu de patience, et ce sera fini. Il me reste à vous dire, mes chers enfants, ce que vous aurez à faire durant le Congrès, du 3 au 7 septembre. Que ferez-vous donc alors? Eh bien! vous prierez avec plus de ferveur que jamais, vous multiplierez vos petits sacrifices pour le triomphe du Très Saint-Sacrement. Mais, heureux les enfants de Namur et des environs! ils auront pour eux, exprès pour eux, une splendide manifestation religieuse, à la Cathédrale, le vendredi 5 septembre, à 3 heures de l'après-midi; je les invite d'avance à cette grande réunion et les prie de prendre note de la date indiquée plus haut. Il faudra qu'à cette heure et en ce jour-là, la Cathédrale de Saint-Aubain regorge d'enfants et que l'on ne sache plus où les mettre.

Mais j'entends d'ici des petits curieux, des petites curieuses, qui me demandent ce qu'ils viendront faire là? Je leur réponds simplement : « Venez, venez, et vous verrez, et vous serez contents et moi aussi. »

[1] Voir le *Compte-Rendu* du Congrès Eucharistique de Paris, p. 481.

Quant aux enfants qui ne pourront venir à cause de la distance, qu'ils offrent ce sacrifice à Notre Seigneur pour le bien du Congrès; qu'ils obtiennent, s'ils le peuvent, une petite cérémonie pieuse à la paroisse, en ce jour et à cette heure, ou qu'ils viennent isolément prier en union avec les enfants de Namur.

Et ainsi, tous mériteront les meilleures bénédictions de Jésus, qu'on honore spécialement le premier vendredi du mois.

Adieu, mes chers enfants, je vous salue et bénis de tout cœur.

Votre ami tout dévoué,

Henri DURAND,

de la Congrégation du Très Saint-Sacrement.

***

Ainsi préparé par une ligue universelle de prières, par de pieux pèlerinages, par de ferventes communions, par les dons généreux de la charité, le Congrès de Namur s'annonçait sous les plus consolants auspices, comme devant être un vrai triomphe pour le Dieu du Tabernacle, une affirmation éclatante de la vie de l'Église et une splendide manifestation de la foi et du dévouement catholique.

DEUXIÈME PARTIE

CÉRÉMONIES RELIGIEUSES

Le temps est menaçant, du moins très incertain. Allons-nous essuyer une de ces ondées dont cette année a été si prodigue?

Peu importe! Il s'agit du Congrès, de recevoir le Légat du Saint-Siège, l'Envoyé spécial du Pape, il s'agit du Saint-Sacrement! Pluie ou rayons de soleil! A la garde de Dieu; mais nous marchons.

Donc de différents côtés on se groupe sur la place Saint-Aubain, on s'amasse à la Cathédrale. Vers cinq heures sort le cortège, précédé de la croix, et formé par l'*Émulation* et la *Concordia* avec leurs drapeaux, la Fanfare du Cercle ouvrier, le groupe des Commissaires en habit, les Frères des Écoles Chrétiennes, les Frères-Mineurs de Salzinnes, les élèves du Grand Séminaire, le Clergé de la ville auquel s'adjoignent, très nombreux, des prêtres de différents diocèses et des religieux, M. le chanoine Henry, doyen du Chapitre et tous les Chanoines, Mgr Nols, Abbé de Parck, le R^me^ Abbé des Chanoines de Latran de Rome... Mgr Heylen, Évêque de Namur, ferme cet imposant cortège qui se dirige vers le couvent des Sœurs de Charité, dans la rue de Fer, pour y recevoir solennellement, avec le cérémonial liturgique, S. Em. le Cardinal Goossens, Archevêque de Malines, Légat de S. S. Léon XIII pour le Congrès Eucharistique.

Sur tout le parcours, double haie de curieux recueillis et sympathiques. Les nuages sont plus noirs et plus menaçants, et l'averse redoutée tombe avec des flots d'eau sur le cortège et la foule massée devant le couvent. Mais on ne bronche pas pour si peu, la pluie cesse bientôt et reparaissent les rayons d'un joyeux soleil.

A la station, attendant Son Éminence, se trouvaient Mgr Delogne, Vicaire général, Prélat domestique de Sa Sainteté, M. le chanoine Charlier, Vicaire général, M. l'abbé le Grand, MM. Niffle-Anciaux, Wasseige, Hanin, membres du Comité organisateur.

A l'arrivée au couvent du Cardinal Légat, accompagné de M. le chanoine Van Olmen, son secrétaire particulier, dans

le parloir sobrement décoré, Mgr Heylen reçoit Son Éminence et lui présente les notabilités ecclésiastiques et civiles, parmi lesquelles nous remarquons :

Mgr Rutten, Évêque de Liège; Mgr Mac Sherry, Évêque du Cap; Mgr Isaac Hadjian, Évêque de Sébaste; Dom Hildebrand, Révérendissime Abbé de Maredsous et Primat des Bénédictins, Mgr Monchamp, Vicaire général de Liège; Mgr Van den Bossche, Évêque missionnaire capucin; Dom Basile de Meester, Prieur de Maredsous; Mgr Nols, Révérendissime Abbé de Parck; le Supérieur général des chanoines de Latran; les RR. PP. Étourneau et Lémius; M. le Baron del Marmol et le Chevalier Robyns de Schwedauer, Camériers de cape et d'épée de S. S. Léon XIII; M. Ernest Mélot, sénateur, bourgmestre de Namur; M. Aug. Mélot, représentant; M. Cartuyvels de Collaert, conseiller communal; M. le chanoine Grebant de Saint-Germain, etc.

Le Cardinal adresse à chacun un mot aimable, et le cortège se reforme pour le retour à la Cathédrale. Son Éminence, revêtue du grand costume cardinalice, s'agenouille sur un prie-Dieu à la porte du couvent, baise le Christ que lui présente M. le chanoine Descy, maître des cérémonies.

Sous le dais, porté par de jeunes prêtres, précédé de Mgr Heylen, s'avance le Cardinal Légat, par les rues de Fer, de Saint-Jacques, de Bruxelles, du Chenil, entre deux haies compactes, bénissant la foule qui s'agenouille avec joie et respect sur tout le parcours.

A six heures, aux envolées de toutes les cloches, aux flots puissants d'harmonie s'échappant du grand orgue tenu par M. Desmet, le cortège entre à la Cathédrale remplie de fidèles. Le Cardinal et tout le clergé se prosternent devant l'autel du Saint-Sacrement, adorent l'Hôte divin du Tabernacle et Le supplient de bénir le Congrès qui s'ouvre avec tant de magnificence.

Son Éminence, suivie des dignitaires ecclésiastiques, se dirige vers le chœur et s'agenouille au pied du maître-autel,

pendant le chant des prières liturgiques, puis va prendre place au trône pontifical :

M. le chanoine Henry, doyen du Chapitre, lit du haut de la chaire, les lettres apostoliques par lesquelles le Pape institue le Cardinal Goossens *Légat a latere* pour le Congrès.

Mgr Heylen, debout, au pied de l'autel, d'une voix vibrante, adresse à Son Éminence les souhaits de bienvenue par la belle allocution suivante :

Discours de S. G. Mgr Heylen, Évêque de Namur, Président du Congrès.

Benedictus qui venit in nomine Domini!

ÉMINENCE,

C'est au nom du Seigneur, et au nom de son Représentant sur la terre, que vous venez à Namur présider le XIVe Congrès Eucharistique. Tout [illegible] population de notre ville et de notre diocèse [illegible] l'accueillir Votre Éminence [illegible] peuple d'Israël, elle s'écrie dans les transports d'une [illegible] allégresse : *Beni celui qui vient au nom du Seigneur!*

[illegible] soixante ans, le Souverain Pontife, que Vous représentez aujourd'hui, s'arrêta dans notre ville, lorsqu'il allait [illegible] de Bruxelles, Namur et la Belgique [illegible] dans la future [illegible] de cet hôte [illegible] la mission sublime à laquelle [illegible] s'établit entre [illegible] cette affection sainte qui [illegible] qui se manifesta surtout

[illegible]

Son Eminence
le Cardinal Goossens
Archevêque de Malines

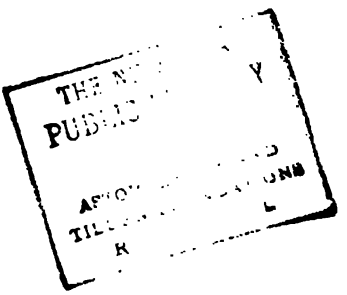
THE N
Y
PUBLIC

depuis le jour béni où Léon XIII devint le Père commun des fidèles, et que nous devînmes ses enfants de prédilection.

Que de preuves de cette affection je pourrais citer! Qu'il me suffise d'indiquer le bienfait d'aujourd'hui, l'envoi de Votre Éminence pour tenir sa place au milieu de nous, pour nous bénir, nous parler, nous encourager en son nom. Il ne lui suffit plus de nous parler de loin, par écrit; il veut être avec nous, *os ad os loqui*.

Dans son Encyclique admirable sur la Sainte Eucharistie, il nous a montré le sacrement de l'amour divin comme source de la vie, l'espoir et l'assurance du salut et de la paix pour les individus et pour la société. Aujourd'hui, en vous envoyant parmi nous, il nous veut redire de vive voix ses enseignements féconds; il veut nous communiquer par votre organe cette foi, cette confiance, cet amour envers la Sainte Eucharistie dont il est animé lui-même.

Aussi nos cœurs débordent de reconnaissance et d'affection filiale, et en accueillant Votre Éminence, nous voulons dire au Souverain Pontife : Père Saint, nous vous aimions beaucoup déjà; si possible, nous vous aimerons encore davantage, nous écouterons votre Légat comme vous-même, et, selon votre désir, nous nous efforcerons de croître en amour et dévotion envers la Très Sainte Eucharistie.

ÉMINENCE,

Nous sommes heureux d'accueillir le Légat du Saint-Siège; nous sommes doublement heureux de l'accueillir, parce que c'est Votre Éminence que le Saint-Père a daigné nous envoyer.

Ne voyons-nous pas en vous l'Élu du Seigneur, qui, pendant quelques mois, trop courts, hélas! avez occupé le siège de Saint-Aubain, qui, dans cette cathédrale, avez prié pour notre peuple, l'avez béni, instruit, guidé? Le souvenir de votre épiscopat n'est pas perdu, et ce souvenir nous inspire aussi, quand, Namurois reconnaissants, nous disons : Béni celui qui vient au nom du Seigneur!

Ne voyons-nous pas en vous le Primat vénéré de la Belgique, notre Cardinal bien-aimé, la gloire, le chef, le modèle de l'épiscopat belge? C'est avec une sainte fierté que nous voyons notre Cardinal belge, revêtu de la haute dignité de *Legatus a latere*, et, comme Belges encore, nous répétons de tout cœur : Béni celui qui vient au nom du Seigneur!

Que Dieu daigne bénir votre mission; qu'il vous accorde le bonheur de constater que le Congrès Eucharistique est un triomphe éclatant du Dieu de l'Eucharistie, et qu'il contribue puissamment à répandre la connaissance, l'amour, le culte de ce Sacrement adorable. Ce succès de votre mission réjouira et votre cœur et le cœur du Saint-Père, à qui, ainsi qu'à vous, nous adressons le vœu de la Sainte Liturgie : *Dominus conservet eum et vivificet eum, et beatum faciat eum in terra, et non tradat eum in animam inimicorum ejus. Amen.*

***

A ce discours si élevé, prononcé d'une voix forte et émue qui résonnait dans toute la Cathédrale, Son Éminence répond aussitôt avec le tact, la bonté et la cordialité qui le distinguent.

Réponse de S. Ém. le Cardinal-Archevêque.

RÉVÉRENDISSIME SEIGNEUR,

L'affectueux souhait que vous avez bien voulu m'adresser au début de votre discours me rassure et m'encourage.

J'avais applaudi au projet que vous aviez conçu d'inaugurer dans votre ville épiscopale la direction de l'œuvre des Congrès Eucharistiques, désormais confiée à vos soins. Je comptais y aller m'édifier de votre exemple, profiter de vos lumières, m'animer aux ardeurs de votre zèle et goûter pendant quelques heures le charme réconfortant de l'union

des esprits et des cœurs entre frères de l'épiscopat : *Quam bonum et quam jucundum habitare fratres in unum!* C'était assez pour mon bonheur.

Mais il semble que le vôtre n'eût pas été complet. Vous aspiriez plus haut, et le Saint-Père, ne voulant rien refuser à un fils qu'il porte dans son cœur, aimant d'ailleurs à voir son importante Encyclique sur la Sainte Eucharistie rapporter presque aussitôt des fruits dans le pays qui a vu naître les solennités de la Fête-Dieu, s'est plu à rehausser la splendeur de ce Congrès par la rare faveur d'y députer un *légat a latere* pour le représenter. Je ne pouvais que m'incliner avec un humble respect devant son auguste volonté.

Comme vous le faites remarquer, Monseigneur, c'était une preuve nouvelle de sa prédilection pour les Belges, un précieux témoignage de sympathie pour Namur, qui fut, il y a soixante ans, la première étape de son arrivée parmi nous comme Nonce apostolique, et — laissez-moi le dire — c'était aussi une marque de particulière estime pour l'Évêque dont il avait pu, en personne, apprécier la haute valeur scientifique, les éminentes qualités et les vertus.

Espérons, Monseigneur, que la bénédiction du Vicaire de Jésus-Christ, et ses enseignements sur la divine Eucharistie, si riches en doctrine et si pratiques, dont je ne pourrai faire entendre à l'ouverture du Congrès qu'un faible écho, donneront de la lumière aux délibérations, et aux œuvres une nouvelle fécondité. Je ne puis ni ne veux quitter cette vénérable Cathédrale de Saint-Aubain, que je revois avec émotion, sans en déposer le vœu aux pieds du Saint Tabernacle, avec une fervente prière en faveur de ce beau diocèse qu'il ne m'a pas fallu connaître longtemps pour l'aimer toujours, en faveur de son admirable clergé, de ses populations si profondément chrétiennes et de son cher et vénéré Pasteur.

*
* *

Mgr Goossens remonte à l'autel, et M. le Chanoine Henry

annonce cent jours d'indulgence accordés, aux conditions ordinaires, aux fidèles présents dans la Cathédrale.

Le Cardinal bénit solennellement toute l'assistance prosternée. La foule, vivement impressionnée, s'écoule lentement et se masse sur la place Saint-Aubain. Elle acclame longuement et avec un véritable enthousiasme l'Archevêque, apparaissant sous le portique du temple, accompagné de Mgr Heylen et du cortège des Prélats. C'est une ovation toute de foi, de respect, de joyeuse et affectueuse reconnaissance.

De la Cathédrale, Mgr Goossens et Mgr Heylen se rendent à pied au couvent des Sœurs de Notre-Dame. Une foule nombreuse les suit, renouvelant ses acclamations, et s'inclinant avec respect pour recevoir, à la porte du couvent, une dernière et paternelle bénédiction.

L'excellent *Ami de l'Ordre* résumait, en quelques lignes émues, cette belle réception du Cardinal : « Malgré l'épreuve » de la pluie, la cérémonie a été imposante, la foule joyeuse, » sympathique, enthousiaste, était arrivée en nombre extra» ordinaire pour un jour de semaine; les rues que le cortège » a traversées étaient abondamment pavoisées et décorées, » et, malgré l'averse, la procession a effectué son parcours » dans un ordre parfait, au milieu des témoignages de la » plus respectueuse sympathie.

» Le peuple namurois aime les cérémonies religieuses. Il » l'a montré une fois de plus, et sa bonne tenue, son empres» sement, son dévouement pour l'ornementation des rues, » les vivats qu'il a spontanément poussés en l'honneur du » Cardinal Légat et devant le couvent des Sœurs de Notre» Dame, prouvent que c'est de tout cœur que la brave popu» lation de notre vieille et chrétienne cité s'associe aux » grandes fêtes eucharistiques. »

CHAPITRE II

LES SALUTS DU CONGRÈS

—

I. — Le Salut d'ouverture

Ce Salut était annoncé pour huit heures, et dès sept heures et demie, la Cathédrale est déjà remplie. Les deux nefs, tenues pour les congressistes, et l'autre nef latérale réservée au public, sont, malgré leurs dimensions, trop petites pour contenir la foule qui grossit sans cesse. Le chœur du chapitre est occupé par les Prélats, les chanoines et les autres membres du clergé qui trouvent à peine une place convenable. Grande est donc l'affluence du jour d'ouverture; qu'adviendra-t-il aux jours mêmes du Congrès?

La Cathédrale est bien décorée, dans une ornementation de bon goût, sobre, s'harmonisant avec ses lignes architecturales. Sur tout le pourtour de la grande frise supérieure

sont dessinées et se lisent parfaitement de belles strophes du *Lauda Sion* et les ardentes invocations de l'*O Sacrum convivium*. Les armoiries de S. Exc. le Nonce Apostolique et de NN. SS. les Évêques de Belgique ressortent très bien sur de larges étoffes chatoyantes descendant le long des colonnes. On salue avec bonheur les trophées de drapeaux du Pape, de la Belgique et du Congo. « En voyant, » dit l'*Ami de l'Ordre*, le drapeau pontifical penché sur les » deux autres, nous avons songé à la Religion qui bénit la » Patrie et sème la Civilisation. »

A huit heures précises, Mgr l'Évêque de Namur, entouré de son Chapitre, entre au sanctuaire. L'orgue répand dans l'édifice ses flots harmonieux ; la Schola du Grand Séminaire est au jubé. C'est elle qui exécute les chants durant tout le Congrès, et elle s'acquitte parfaitement de cette tâche sous l'habile direction de M. l'abbé Gilles, directeur du Grand Séminaire. Le Saint-Sacrement est exposé; devant Jésus-Hostie l'immense assistance prie, adore, remercie; clergé et fidèles sont saisis d'une émotion douce et forte, remuant jusqu'aux dernières fibres de l'âme et la transportant pleine d'amour et de reconnaissance près de son Dieu-Sauveur, visible pour ainsi dire à travers les voiles eucharistiques....

Le sermon d'ouverture avait été confié au R. P. De Vos, jésuite de la maison de Tronchiennes. Naguère recteur du Collège de N.-D. de la Paix, il a laissé à Namur de nombreuses et profondes sympathies. Orateur pieux, savant, éloquent, il s'est fait entendre dans maintes grandes chaires de la Belgique.

Son discours répondit à l'attente de tous et nous sommes heureux de pouvoir le reproduire en entier. On le lira avec un vrai charme pour l'intelligence et pour le cœur.

Sermon du R. P. De Vos.

Ecce ego vobiscum sum omnibus diebus usque ad consummationem sæculi.
Voici que je suis avec vous tous les jours jusqu'à la consommation des siècles.
MATTH., c. 28, v. 20.

MESSEIGNEURS,

RÉVÉRENDISSIMES PÈRES,

MES FRÈRES,

Cette Cathédrale revêtue de sa parure de fête, ces autels qui appellent le sacrifice et que domine la croix, cette hostie trois fois sainte, ces ministres du Seigneur accourus de tant de paroisses et de tant de diocèses, cette foule immense qu'anime un même souffle de foi et de piété, le chœur glorieux de tant d'augustes pontifes et de saints prélats, offrent aux regards ravis du croyant une double vision :

La vision de la Sainte Église Romaine ;

La vision de Jésus-Christ dans le mystère de sa croix perpétué par le vivant mémorial de l'Eucharistie.

I.

La vision de l'Église catholique! de cette société dans laquelle, entrés par le saint baptême, nous professons la vraie doctrine de Jésus-Christ sous l'obéissance due à nos pasteurs légitimes, les évêques et le Pape. A la tête de son bercail Jésus-Christ a placé Simon Pierre. Il l'a établi le suprême pasteur des agneaux et des brebis, l'infaillible gardien de sa doctrine, le vicaire de son amour : Il l'a chargé des intérêts de sa gloire. Pierre est immortel. Il vit aujourd'hui dans la personne de son successeur, Sa Sainteté le Pape Léon XIII.

Le Pontife Romain ne reste pas étranger aux honneurs que nous

voulons rendre à la divine Eucharistie. Il a béni, il encourage de sa haute approbation le Congrès de Namur. Il voudrait recueillir dans ses mains, faire passer dans son cœur de Pontife les hommages que va recevoir ici le Dieu dont il est le Vicaire. Il choisit comme son représentant, son ambassadeur, son légat, l'éminent Primat de Belgique, si justement orné du pallium et de la pourpre romaine. C'est qu'aux yeux du Pontife, les intérêts religieux de la société et du monde sont engagés dans nos solennités eucharistiques. Ces fêtes grandioses attestent la vitalité de l'Église et offrent le concours le plus efficace et le plus précieux au réveil de la foi et de l'esprit chrétien dans notre génération contemporaine.

Léon XIII rappelait naguère au monde, dans un majestueux appel aux princes et aux peuples, les droits imprescriptibles et la royauté de Jésus-Christ sur la société et sur les nations. Il décrétait qu'en un même jour, par la voix des évêques et des prêtres de toute tribu, de toute langue, de toute nation, le monde serait consacré au Cœur divin de Notre Seigneur Jésus-Christ, et cette Cathédrale garde le souvenir de l'élan qui marqua cet acte demandé par Léon XIII.

Bientôt après, le Pape s'adressait à nouveau à cette société si inquiète de ses voies, si agitée par le trouble et les incertitudes de l'erreur, aux prises avec des convulsions qui présagent la mort, et il l'adjurait de revenir au Christ, qui seul est le chemin, la vérité et la vie.

Et voici que dans une nouvelle Encyclique, la voix du Vatican s'élève une troisième fois à la gloire du Christ-Roi : elle célèbre les grandeurs, les merveilles, les bienfaits de sa présence au milieu de nous dans la Sainte Eucharistie. Léon XIII tend sa loyale et paternelle main à notre siècle, si justement fier de ses conquêtes dans le domaine du savoir, et cependant chancelant et égaré. Il voudrait le conduire à l'autel, le prosterner devant le tabernacle et lui faire reconnaître dans l'hostie et le calice, adorer, aimer, servir ce Cœur divin auquel il a consacré le monde, ce Christ immortel qui s'offre à être notre guide, notre lumière, notre salut.

D'aucuns s'étonneront que le Pape dont l'œil sagace a sondé avec tant de justesse les maux qui nous affligent, leur oppose un remède si étranger aux intérêts matériels qui seuls absorbent l'attention de tant d'hommes, et fasse entendre dans la tourmente cette note surnaturelle et mystique. Mais Léon XIII le déclare, ceux-là ont vacillé dans la foi

et ont leurs yeux malades, qui ne voient pas qu'en dehors du retour au vrai Rédempteur vivant au milieu de nous, la société est vouée aux bouleversements et à la ruine.

Le Congrès de Namur sera la réponse aux appels multipliés du Saint-Siège, il sera le commentaire pratique de l'encyclique sur l'Eucharistie.

Grâces soient donc rendues au Pontife dont nous saluons le digne représentant parmi nous, à l'infaillible Docteur, au Père de nos âmes! *Oremus pro Pontifice nostro Leone.* Prions Dieu pour notre Pontife Léon. Que le Dieu de l'Eucharistie conserve de longs jours le Pape jubilaire. *Dominus conservet eum.* Qu'il renouvelle sa jeunesse comme celle de l'aigle! *et vivificet eum.* Qu'il le rende heureux sur la terre! *et beatum faciat eum in terra.* Qu'il ne le livre jamais aux mains de ses ennemis! *et non tradat eum in animam inimicorum ejus!*

***

La hiérarchie catholique comprend non seulement le Pontife romain, mais aussi les évêques en communion avec le Saint-Siège. L'Esprit-Saint les a établis pour régir l'Église de Dieu. Il nous est donné de voir nos vénérés évêques présider les hommages que nous rendons à l'Hostie. La présence de tant d'augustes prélats rend plus saisissante dans cette assemblée la vision de la Sainte Église.

Nous vénérons en eux les successeurs des Apôtres et les héritiers de leur foi au Dieu de l'Eucharistie.

Ce sont les Apôtres qui, les premiers, recueillirent d'un cœur docile la révélation du grand mystère d'amour. En entendant Jésus, au jour de la multiplication des pains, prédire à la foule qu'Il donnerait sa chair à manger et son sang à boire, plus d'un disciple fut ébranlé dans sa foi et quitta le Sauveur. *Durus est hic sermo et quis poterit eum audire?* Cette parole est dure. Qui pourrait l'entendre? Notre Seigneur, se tournant alors vers les Douze, leur demanda avec tristesse : « Et vous aussi, voulez-vous me quitter? » Pierre, au nom de ses frères dans l'apostolat, répondit à cette plainte : « Seigneur, à qui irions-nous? Vous avez les paroles de la vie éternelle. »

Un an plus tard, les Apôtres, toujours fidèles, étaient rangés dans le Cénacle autour de leur Maître. Ils le virent lever les yeux au ciel, rendre grâces à son Père, bénir le pain et le vin; ils entendirent les

paroles sacramentelles : « Prenez et mangez, ceci est mon corps. Buvez et mangez, ceci est mon corps. Buvez tous à ce calice. C'est mon sang, le sang de la nouvelle alliance. » Les premiers, ils se nourrirent de la chair et du sang de l'Agneau divin. Jésus leur transmit, à eux personnellement et à leurs successeurs, le pouvoir mystérieux qu'Il venait d'exercer sous leurs yeux. Sacrés par Jésus-Christ Lui-même évêques de la loi nouvelle, les Apôtres iront, au sortir du Cénacle, à l'heure marquée par l'Esprit-Saint, redire partout le grand mystère et offrir à Dieu sur toute plage cette oblation pure, entrevue par le prophète Malachie et qu'attendait le Seigneur pour glorifier son nom aux yeux des nations jusque-là païennes.

C'est dans les évêques que réside la plénitude des pouvoirs conférés par le Christ aux premiers apôtres. Lorsque, entourés de leurs frères dans le sacerdoce, ils célèbrent les saints mystères dans nos cathédrales avec toutes les pompes de la liturgie, les rites sacrés qui se déroulent dans le lointain du sanctuaire embaumé des vapeurs de l'encens, semblent réaliser les grandes images par lesquelles l'Esprit-Saint décrit au livre de l'Ecclésiastique les magnificences du sacrifice offert autrefois par le grand-prêtre Aaron dans le temple de Jérusalem. L'étoile du matin au sein des nuées, la reposante clarté de l'astre des nuits, l'éclat du soleil, l'arc aux mille feux dans une nuée de gloire, les lys, les vases d'or aux pierres précieuses, le Liban couronné de plants de cèdres et d'oliviers, phénomènes de la nature, merveilles de l'art, rien ne semble à la poésie biblique trop beau pour décrire la majesté et la grâce des fonctions pontificales.

Ce sont encore les évêques qui veillent à la dignité du culte dû à la Sainte Eucharistie. Ils consacrent les temples, les soustraient aux usages profanes pour en faire une demeure moins indigne d'abriter le Dieu trois fois saint.

Ce sont les évêques qui suscitent par toute la terre des légions de prêtres et qui, par l'imposition des mains, l'onction sainte, l'invocation de l'Esprit d'en haut, transmettent à ces ministres inférieurs le pouvoir de célébrer les saints mystères qu'eux-mêmes tiennent des Apôtres et du Christ.

Aux heures où se déchaînent les hérésies menteuses, les évêques descendent dans l'arène pour repousser leurs assauts et défendre l'intégrité de la doctrine de la présence réelle de Jésus-Christ dans son divin

Sacrement. Comment ne pas invoquer ici le nom du glorieux saint Norbert, dont la blanche robe orne de tant d'éclat le siège épiscopal de Namur? Il arrêta dans notre patrie les ravages et confondit les blasphèmes de l'hérésie de Tanchelin, et le plus illustre des peintres de l'école flamande fut bien inspiré lorsque, dans un chef-d'œuvre, il représente saint Norbert, la main gauche appuyée sur la croix archiépiscopale, soutenant de sa droite l'ostensoir sur lequel il tient fixés des yeux pleins d'amour, tandis qu'il écrase d'un pied vainqueur l'hérésiarque qui se tord de désespoir. Noble image des triomphes remportés par l'épiscopat, au cours des âges, dans ses luttes pour la défense et la gloire de la divine Eucharistie. Au seizième siècle, Luther et ses adeptes s'acharnent contre l'hôte divin de nos tabernacles. Trois cents évêques se rassemblent à Trente en concile œcuménique et, sous la conduite de l'Esprit-Saint, ils dressent à la gloire de l'Hostie un impérissable monument de doctrine, où l'on ne sait ce qu'il faut admirer davantage de la profondeur théologique ou de l'onction de la piété.

Tel est le passé glorieux de l'Église enseignante. Elle s'offre à nous, personnifiée dans nos vénérés pasteurs, avec l'indéfectible unité de sa doctrine et l'inébranlable fidélité aux traditions reçues des saints apôtres.

*
* *

Et nous, humbles et fidèles disciples, serrés autour de nos évêques devant les saints autels, nous sentons que nous ne sommes pas des croyants isolés ; nous formons une famille privilégiée de Dieu, un bercail sous la houlette du tout-puissant et divin Pasteur, une nation choisie marchant vers de sublimes et immortelles destinées sous la conduite du Roi des rois que nous nous glorifions de posséder au milieu de nous. Nous sommes fiers d'affirmer au grand jour notre foi au Christ présent, et en face d'un monde indifférent ou railleur, en face de la science qui blasphème ce qu'elle ignore, nous ne rougissons ni de l'Évangile, ni de l'humble soumission que demande l'adhésion à un mystère dépassant les vues bornées de la raison humaine.

II.

« Seigneur, le ciel et la terre ne peuvent contenir votre immensité. Serait-il donc vrai que vous daigniez habiter parmi nous? » Oui, la foi nous donne la vision de Jésus-Christ caché sous ces voiles. Il est présent ici, Celui qu'adorent les anges et devant qui tremblent les Puissances. Saisis d'effroi et transportés d'allégresse, nous redisons la parole de Jacob et celle du Psalmiste : « Ce lieu est terrible, c'est ici la maison de Dieu et la porte du ciel. — Qu'ils sont aimés vos tabernacles, Seigneur, Dieu des armées! Mon cœur et ma chair ont tressailli à l'aspect du Dieu vivant. »

Les yeux ne découvrent sur l'autel qu'un peu de froment et du vin dans nos calices d'or. Mais c'est le triomphe de la foi de suppléer au témoignage trompeur des sens, et d'adhérer à la parole simple et claire de l'Infinie Sagesse avec une fermeté que n'atteignent jamais les constatations de la raison humaine laissée à ses propres lumières.

Que la raison se trouble affolée devant ce mystère qui la dépasse, devant les multiples miracles que suppose l'Eucharistie! Jésus-Christ a parlé. Il suffit. *Credo.* Je crois. Ceux-là seuls peuvent douter qui assignent des limites à la puissance ou à l'amour du Fils de Dieu. Mais nous, les yeux fixés sur le radieux ostensoir, comme autrefois saint Jean, dans la barque de Tibériade, apercevait dans les brumes du matin l'étranger mystérieux dont la parole venait de remplir le filet d'une pêche miraculeuse, reconnaissait son Maître et jetait à l'équipage le joyeux cri : *Dominus est!* c'est le Seigneur; ainsi dans le tressaillement de la rencontre de Jésus, que nos âmes cherchent, vers lequel elles aspirent, nous jetons à nos frères l'appel de la foi : *Dominus est!* Frères, l'hostie, c'est le Seigneur! *Venite, adoremus,* venez, adorons-la!

Dominus est! Oui, c'est le Seigneur, non dans l'éclat fulgurant de sa gloire, mais dans l'humilité de la victime qui s'offre à Dieu chaque jour et renouvelle l'immolation du Calvaire.

*
* *

Les relations entre l'Eucharistie et le Calvaire sont étroites; et vous avez été bien inspirés lorsque partout et dans la salle de vos assemblées générales, et dans les bulletins d'adhésion au Congrès, vous unissez dans les mêmes honneurs la croix et l'hostie.

Jésus perpétue dans l'Eucharistie le souvenir de la croix, les hommages qu'il y offrit à son Père, les fruits que nos âmes en recueillirent.

C'est à la veille de mourir, la nuit même où Il fut trahi, que Jésus légua à son Église le testament de son cœur. « Ceci est mon corps, disait-il, qui demain sera livré pour vous. Ceci est le calice de mon sang qui sera répandu pour vous. Faites ceci en mémoire de moi, et chaque fois que vous le ferez, vous annoncerez la mort du Fils de l'homme. »

Le Calvaire est le centre, le sommet, le couronnement de la vie de Jésus-Christ, il n'y a pas d'heure plus tragique dans l'histoire, d'heure plus décisive pour le sort de l'humanité. C'est sur la croix que le Christ, Pontife agréé de Dieu, s'est offert en victime pour le salut du monde. C'est sur la croix qu'il a immolé à la gloire de son Père la seule hostie qui fût digne de son infinie Majesté, hostie de louange, hostie d'action de grâces, hostie d'expiation, hostie de suppliante prière. C'est sur la croix qu'Il a triomphé des puissances infernales et conquis la royauté des âmes. C'est de ses mains trouées et teintes de sang qu'Il a forcé pour Lui et pour nous les portes du ciel.

Jésus n'a pas voulu exposer ce grand œuvre aux hasards de l'oubli, aux défaillances de la mémoire et du cœur ingrat de l'homme. Il ne Lui a pas suffi d'en perpétuer le souvenir dans les pages immortelles de son Évangile, dans la parole vivante de ses ministres, dans l'image devenue populaire de son gibet. Jésus sera là Lui-même pour perpétuer son souvenir ; et, afin de pouvoir demeurer au milieu de nous, Il réclame une place à notre foyer, une humble place, la place que prennent un morceau de pain et quelques gouttes de vin. A cet effet, il arme la parole du prêtre de puissance, d'une puissance plus grande que celle qui, sûre d'être obéie, dirait à la montagne : Va ; à la mer en furie : Apaise-toi ; à l'aveugle : Regarde ; au mort de quatre jours : Sors du tombeau. La parole du prêtre monte jusqu'au ciel. Elle somme le Fils de Dieu de venir ensevelir sa gloire sous le linceul des espèces sacramentelles. Elle pénètre dans l'intimité de la matière et change la substance du pain en la substance du corps de Jesus-Christ, la substance du vin en la substance du sang de Jésus-Christ. La voilà, cette chair meurtrie qui garde les stigmates du Golgotha ! Le voilà, ce sang qui a jailli sous les verges du prétoire, les épines de la couronne, les clous et la lance du gibet !

***

Il y a une voix dans cette chair et dans ce sang. Voix du divin Crucifié qui, comme il y a dix-huit cents ans, chante chaque jour la gloire et la sainteté de Dieu. Voix qui plaide la rémission des péchés, voix qui négocie les intérêts du monde, *pro nostra et totius mundi salute;* voix qui appelle sur les justes et les pécheurs, sur les vivants et les morts, les bénédictions d'en haut.

Des hommes impies ont rêvé de renverser nos autels et de fermer nos temples. Les malheureux! Que gagneraient-ils à réaliser leur sacrilège dessein? La clameur des crimes monterait vers le ciel provoquant la vengeance, et la voix suppliante de l'Agneau divin ne dominerait plus les cris de blasphème. Le glaive de la divine justice se lèverait sur les pécheurs, et personne ne se jetterait plus entre Dieu et nous pour détourner ses coups de nos têtes.

Mais non, Seigneur, vous l'avez promis, vous ne quitterez pas cette terre, même lorsque dans la vie morale il se fait tard et que le jour s'incline. Vous laisserez ouvertes dans le Sacrement de vos autels des sources auxquelles l'Église et les âmes puiseront une vie, une force, des joies chaque jour renouvelées.

***

L'humanité a reçu au Calvaire une vie nouvelle, une vie supérieure qui l'affranchit de l'esclavage du péché et de la mort, la rend digne d'entrer dans la famille de Dieu et lui donne des droits et des aptitudes à la vision intuitive de l'auguste Trinité. L'eau du baptême a coulé sur nos fronts, toute rouge du sang divin. *Sacramenta rubent sanguine Christi.* Elle nous a purifiés, régénérés, associés à la vie du Christ Lui-même. Cette vie divine requiert une nourriture. Le chrétien baptisé la trouve dans l'Eucharistie.

Sous l'action vivifiante de l'aliment et du breuvage divins, l'Église, qui est le corps mystique de Jésus-Christ, garde après dix-huit siècles toute la vitalité de son origine, la fraîcheur d'une virginale jeunesse et cette inépuisable fécondité qui force l'admiration de ses ennemis eux-mêmes. Ni son Credo, ni son Évangile, ni sa doctrine, ni ses lois ne portent trace de vieillesse ou de décrépitude. Depuis tant de siècles

que le Christ lui a confié la semence de sa parole, elle la jette, infatigable semeuse, dans les âmes, les familles, les sociétés; et si des graines demeurent infécondes, il n'est pas un enseignement du Christ qui ne garde son opportunité, son actualité, et qui, dans quelque champ, ne germe en riches moissons.

La vie se traduit par l'activité et le mouvement.

Qui donne à nos saints ces ardeurs, ces élans vers l'idéal proposé par Jésus, la sublime perfection de son Père qui est au ciel? Comme des coureurs pressés, selon l'expression de l'Apôtre, ils oublient le chemin parcouru, ils marchent, ils volent toujours plus loin, toujours plus haut vers les sommets de la vertu. Ah! c'est que l'hostie et le calice sont leur nourriture et leur breuvage de chaque jour; et dans ce contact avec le divin, leur intelligence s'illumine de célestes clartés et baigne dans la lumière d'en haut, leur volonté se soude à la volonté de Dieu, leur cœur s'échauffe, se dilate, avide de donner au Christ vie pour vie, sang pour sang.

L'Église est une religion essentiellement conquérante. Il ne lui suffit pas de s'établir, de se développer dans un pays, entourée de l'universel respect et d'une atmosphère de paix. Elle aspire à gagner au Christ toutes les nations. Qui lui met au cœur ces flammes de l'apostolat, auxquelles ne se dérobent ni les peuples barbares, ni les peuples civilisés? Ah! le Cœur de Jésus-Christ vient de battre dans la poitrine du prêtre. Sous les glaces du pôle comme sous les feux des tropiques, le missionnaire dresse le saint autel, il y fait descendre le divin Crucifié; et comment reculerait-il devant les travaux et les fatigues, lorsque la charité du Christ le presse et que la pitié du divin Pasteur pour les brebis égarées passe dans son âme avec le sang rédempteur?

*
* *

C'est encore dans l'Eucharistie que l'Église puise sa force.

L'Église peut être fière en regardant son passé. Que de glaives émoussés, que de pitoyables débris d'armes réputées invincibles jalonnent les routes qu'elle a parcourues, les champs où elle a livré bataille! Que de fois elle vit se dresser contre elle la conjuration des lois, des pouvoirs, de la science, des passions, des puissances infernales! Mais Dieu déploie en sa faveur la force de son bras. Elle apparaît

comme la divine guerrière, revêtue de cette panoplie forgée par le Christ, que l'Apôtre dit être l'armure du soldat chrétien. Elle est ceinte de la ceinture de la vérité, revêtue de la cuirasse de la justice, elle porte au front le casque de l'espérance et du salut, sa chaussure rend son pas allègre et ferme pour propager partout l'Évangile de la paix. Elle oppose aux traits de feu lancés par l'ennemi l'impénétrable bouclier de la foi, et tient à la main le glaive invincible de la parole de Dieu. Ces armes reçoivent chaque jour à l'autel comme une nouvelle trempe, et chaque jour aussi dans le sang du Christ l'Église rajeunit sa bravoure. *Calicem salutaris accipiam,* je prendrai le calice du Seigneur. *Et nomen Domini invocabo,* et j'invoquerai son saint Nom. *Laudans invocabo Dominum.* Oui, je chanterai suppliante le nom du Seigneur; *et ab inimicis meis salvus ero,* et Il me délivrera de mes ennemis.

Toute pénétrée de la chair et du sang de son Dieu, l'Église jette à ses ennemis de superbes défis : Qui me séparera de la charité de mon Dieu? Sera-ce la tribulation, la détresse, la faim, le dépouillement, le péril, la persécution, le glaive? Non, quand bien même je serais vouée tout le jour à la mort, faible comme la brebis qu'on mène à la boucherie, jamais aucune puissance créée ne me détachera du Christ mon Seigneur. Marie Stuart, aux prises avec de cruels ennemis, leur adressait ces fiers accents : « Vous pouvez me dépouiller de tout, mais il y a deux choses que vous ne m'enlèverez jamais : c'est ma foi et le sang royal qui coule dans mes veines. » Parole digne de la Sainte Église! Souvent elle est honnie, persécutée, chassée. Il y a deux choses qu'on ne lui enlèvera jamais : c'est la foi, c'est l'amour de son Dieu, c'est le sang royal, le sang divin qui coule dans ses veines.

Les plus frêles natures puisent d'admirables énergies dans l'hostie et le saint calice. « Le sang du Christ fait les mâles courages et les grandes audaces » (TERTULLIEN). Quelle vie plus tourmentée que celle de cette Sainte que nous choisissons comme l'une des patronnes de ce Congrès, sainte Julienne, que tant de souvenirs rattachent à la province de Namur! Elle a rêvé le calme et la paix du cloître. Elle est en butte aux vexations, errante par les chemins, chassée de sa pieuse solitude. L'impiété détruit, saccage les monastères où elle s'est réfugiée. Mais l'Eucharistie est sa force. Dieu choisit sa servante pour donner à la liturgie de l'Église l'un de ses plus beaux joyaux dans l'institution de la Fête-Dieu.

N'irons-nous pas à notre tour, mes frères, puiser à la table du Seigneur

les saintes énergies du devoir, la vaillance qui secoue toute pusillanimité, la joie céleste que n'altèrent ni les épreuves ni les persécutions? *Introibo ad altare Dei, ad Deum qui lætificat juventutem meam.* Oui, je m'approcherai de l'autel du Seigneur, du Dieu qui réjouit ma jeunesse.

*
* *

Jésus, dans le discours de la Cène, dans l'action de grâces de la première communion, laissait à ses apôtres, comme un héritage et un don, la paix et la joie. Comme, au témoignage de l'Écriture, Dieu a déposé la force dans le pain, *robur panis*, et qu'Il a mis la joie dans le fruit de la vigne, ainsi Il a donné à son Église le divin réconfort d'un pain céleste qui renferme toute suavité. Il lui a ouvert dans le vin de son sang une source d'allégresse.

Quel intime bonheur que la croyance à l'Eucharistie! Savoir, en être sûr, que Dieu a établi parmi nous sa demeure, que nous ne sommes pas orphelins, que Jésus-Christ n'a pas quitté la terre, quelle douce certitude! Ah! que la religion catholique se révèle joyeuse dans le rayonnement de la divine Eucharistie! Elle ne connaît pas les sombres désespoirs, les tristesses des cultes séparés.

Prodigues, nous avons suivi le chemin de l'iniquité, mais nous sommes revenus dans la maison paternelle; une table de fête s'est aussitôt dressée, un banquet divin scelle la réconciliation et l'entier pardon.

La terre peut rester une vallée de larmes. Le joug de la vie est devenu suave, le fardeau léger. Les béatitudes prêchées sur la montagne ne sont pas une illusoire rêverie. Jésus vient les murmurer à l'oreille du cœur, Il veut être de moitié dans nos charges. Il met ses délices à être avec les enfants des hommes, et Il fait passer ces délices dans notre âme. Qu'est-ce que la joie, sinon la jouissance des biens possédés? Nous possédons sa doctrine, sa grâce, son Évangile, ses droits à l'éternel héritage. Nous le possédons Lui-même. Ah! je ne m'étonne pas que l'Église ait traversé sereine tant de tempêtes qui l'ont assaillie au cours des âges, et qu'elle redise chaque jour le Magnificat de l'exultation. Je ne m'étonne pas de la joie des Apôtres, quand ils souffraient l'opprobre pour le nom de Jésus : *Ibant gaudentes.* Ils retrouvaient leur Maître dans la fraction du pain.

La mort, l'inévitable destruction de notre être, n'altère pas la joie du chrétien. L'Eucharistie en adoucit les amertumes. Comme à l'aube de la jeunesse, Jésus descend jusqu'à nous dans l'extase de la première communion, ainsi, lorsque s'abaisseront les ombres du trépas, Il viendra sous les voiles du Viatique nous redire la parole qu'Il disait à son compagnon de supplice : *Hodie mecum eris in paradiso.* Aujourd'hui vous serez avec moi dans le paradis. Et tandis que l'Église, debout à notre chevet d'agonie, agitera devant nos yeux qui vont s'éteindre le flambeau de la divine espérance, tandis qu'elle nous dira le suprême adieu : « *Proficiscere, anima christiana,* Partez, âme chrétienne, au nom de Dieu qui vous attend, » Jésus se fera le compagnon du suprême voyage, et, dans cette chair qui aura été le tabernacle de la Sainte Eucharistie, Il déposera le germe de l'Immortalité et de la Résurrection glorieuse. O la sereine et fortifiante assurance! Nous possédons, dès cette vie, la charte, le testament qui nous donne droit à la fête éternelle. Nous contemplerons, de nos yeux à nous, Celui que nous aurons adoré sous ces voiles. Nous l'aimerons de ce cœur qui bat dans nos poitrines. Nous irons prendre place dans ce cortège que les anges acclament, en disant : « Qui sont ceux-ci qui s'avancent d'un pas si » assuré vers le trône de l'Éternel? Ils sont vêtus de blanches tuniques » et portent des palmes à la main. Ils viennent de la grande tribulation. » Ils ont blanchi leurs robes dans le sang de l'Agneau. »

*
* *

Que les solennités eucharistiques soient le prélude de la fête éternelle! Célébrons-les dans la plénitude de la joie, de la force, de la vie qui débordent de l'hostie dans nos âmes! Que ces jours soient des jours de prière, d'adoration, de communion sainte! Que les honneurs à rendre à Jésus-Christ soient la constante préoccupation de nos cœurs! Que la louange ne soit interrompue ni la nuit ni le jour! Que l'ange, que la Liturgie nous montre debout à la droite des autels, recueille dans son encensoir d'or les parfums de nos hommages, et qu'il les fasse monter vers le ciel!

O Jésus, reconnaissez dans cette enceinte votre bercail tant aimé, votre Église, les pasteurs et les ouailles! Elle vous découvre et vous

loue caché dans l'hostie : *Laudamus te.* Elle vous bénit : *Benedicimus te.* Elle vous adore : *Adoramus te.* Elle vous glorifie : *Glorificamus te.* Elle vous rend grâces pour votre grande gloire. Car vous seul, vous êtes le Dieu saint, le Souverain Seigneur, le Très-Haut. Hosanna au Fils de Dieu!

Régnez, Seigneur, sur vos enfants fidèles! Ressuscitez les âmes mortes! Stimulez la foi des languissants!

Nous unissons nos faibles voix à celles des Séraphins, des Apôtres, des Vierges et des Martyrs, pour vous chanter et redire à jamais : Loué et béni soit Jésus-Christ au Très Saint-Sacrement de l'Autel!

Après le sermon, la foule recueillie se prosterne, reçoit la bénédiction du Dieu-Eucharistique, dont le P. De Vos vient de célébrer la sainteté et l'amour.

Le Congrès est donc commencé. La réception du Cardinal Légat et le salut d'ouverture font prévoir ou plutôt donnent pleine assurance que ce XIVe Congrès sera une grande et consolante affirmation de foi et de piété catholique.

II. — Salut du Jeudi 4 septembre

C'est l'affluence de la veille, plus considérable encore. Longtemps avant l'ouverture, on se masse devant les portes de la Cathédrale : on est impatient d'assister au bel office du soir et d'entendre l'éloquent Évêque d'Angers.

Les commissaires sont partout à leur poste, vraiment infatigables. A la fois dévoués, énergiques, vigilants, attentifs et empressés, ils se multiplient à l'extérieur et à l'intérieur de la Cathédrale, pour assurer le bon ordre, et ils remplissent au parfait leur tâche toujours fatigante, souvent délicate et difficile.

Le vaste édifice est bondé. Son Éminence le Cardinal Légat est au trône pontifical; dans le chœur se trouve une majestueuse phalange d'Évêques, de Prélats et de dignitaires ecclésiastiques de différents rites et aux costumes variés.

L'orateur de ce soir est Mgr Rumeau, évêque d'Angers. Son éloge n'est plus à faire, et il est cité comme un des Prélats les plus éloquents de la France. Doué d'un très bel organe, sonore et puissant, il a le geste sobre et bien mesuré. Sa phrase est limpide et exprime avec une noble simplicité des idées très élevées, très claires et très suivies. Dans son action oratoire, il rappelle souvent son immortel prédécesseur, l'illustre Mgr Freppel. Son discours, où abondaient des rapprochements magnifiques entre l'Eucharistie et la Papauté, a produit une profonde impression, et il restera parmi les plus belles pages du Congrès.

Sermon de Mgr Rumeau, Évêque d'Angers

Ecce ego vobiscum sum omnibus diebus usque ad consummationem saeculi.

Voici que je suis avec vous tous les jours jusqu'à la consommation des siècles.

(Matth., c. 28, v. 20).

Éminence,

Messeigneurs,

Mes Révérendissimes Pères,

Mes Frères,

En saluant, au nom de l'Église de France, dans le sentiment d'une admiration profonde, l'Église de Belgique, notre sœur, je ne puis retenir captive sur mes lèvres la reconnaissance qui déborde de mon âme. Oui. Messeigneurs, reconnaissance la plus vive à votre corps épiscopal,

si hospitalier pour nos chères Congrégations, qui vont chercher le salut sur la terre étrangère; reconnaissance à votre clergé et à vos fidèles, dont l'accueil fraternel les a consolées des angoisses de l'exil.

Qu'il reçoive aussi l'expression émue de ma gratitude, ce Comité central des Congrès Eucharistiques. En choisissant, il y a un an, la ville d'Angers, pour tenir ses solennelles assises, il y provoqua un de ces enthousiasmes religieux qui sont un grand bienfait et qui demeurent un inépuisable souvenir pour un diocèse.

La pensée d'acquitter une semblable dette m'a fait accepter l'honneur très apprécié d'occuper cette chaire. Mais je dois l'avouer, je suis venu vers vous pour apprendre encore plus que pour instruire : oui, je veux apprendre sur ce sol si croyant comment un peuple sait garder sa foi, comment ses prêtres savent la propager, comment ses évêques surtout savent s'unir pour la défendre, pour gagner des batailles et faire triompher la liberté religieuse.

Avant d'aborder le sujet de mon discours, souffrez que j'évoque un souvenir personnel qui m'en a dicté le choix et fourni l'inspiration.

Il y a trois mois à peine, j'étais aux pieds du Souverain Pontife. Pasteur d'un diocèse inviolablement attaché au Saint-Siège, j'apportais mes humbles félicitations et mes vœux ardents, avec ceux de mon peuple au magnanime Vieillard qui étonne le monde par le triple prodige de sa science, de sa sagesse et de sa longévité, à l'auguste Jubilaire qui, nous l'espérons, verra les années de Pierre. En lui parlant de ma gestion épiscopale, au nombre des actes les plus consolants, je fis mention du dernier Congrès Eucharistique; alors, relevant majestueusement sa tête et abandonnant sur moi son regard, ce regard si profond, si pénétrant et à la fois si paternel : « J'aime les Congrès » Eucharistiques, me dit-il, je leur ai souvent témoigné ma prédilection; » j'ai voulu leur en donner une preuve nouvelle en les approuvant et en » les louant dans ma récente Encyclique sur l'Eucharistie, cette Ency- » clique que j'ai écrite au soir de ma vie, comme le testament de mon » pontificat. »

Un tel témoignage, tombé de la bouche la plus auguste qu'il y ait ici-bas, de cette bouche que saint Jean Chrysostome appelle « la bouche du Christ, *os Christi*, » n'est-il pas la plus haute récompense que puisse ambitionner le zèle dévorant du vénérable Président et des membres du

Comité? Ce témoignage, d'ailleurs, s'est renouvelé naguère en des termes qui sont un suprême honneur, et pour les organisateurs du Congrès, et pour la Belgique qui en recueille le bienfait.

Ce rapprochement de l'Eucharistie et de la Papauté, entrevu dans un entretien ineffable, je le retrouve sous mes yeux : l'Eucharistie, je l'adore à cet autel; la Papauté, je la vénère à ce trône en la personne de l'Éminentissime Primat, dont la pourpre, embellie par tant de mérites, est aujourd'hui singulièrement rehaussée par son titre de Légat.

J'unirai donc dans un même sujet et l'Eucharistie et la Papauté. Toute mon ambition sera, dans une rapide esquisse, de présenter à vos regards les points de ressemblance qui existent entre ces deux créations, nées du génie et du cœur de Dieu.

I.

Prosternons-nous d'abord devant l'Eucharistie, et, sans être les scrutateurs téméraires d'un mystère insondable, résignés par avance, avec notre intelligence si étroite et si bornée, à ne pas comprendre l'incompréhensible, essayons d'en saisir quelques aperçus, ceux qui demeurent accessibles à notre faiblesse; ils seront suffisants pour satisfaire les légitimes exigences de notre raison et les nobles aspirations de notre cœur.

« C'est une banalité de dire que le cœur est fait pour aimer, s'écrie un apologiste contemporain, et c'est une autre banalité plus grande encore d'ajouter que l'ardent besoin du cœur, c'est la présence réelle de l'objet qu'il aime. Toute séparation est insupportable à l'amour. De là, ces larmes des adieux, ce deuil des longues absences, ces tristesses inconsolables de la mort, toutes ces émotions douloureuses qui disent assez haut que quand on s'aime, il faut se voir, et, s'il se peut, ne se quitter jamais.

» Si donc Dieu aime l'homme, comme la religion l'enseigne et comme la raison même ne saurait en douter, et, d'autre part, si de tous les amours le plus profondément enraciné dans le cœur de l'homme et le plus indestructible c'est l'amour de Dieu, quelle devra être la grande loi de la religion, son premier principe, et pour ainsi dire son fait initial?

N'est-ce pas la présence réelle de Dieu à l'homme et de l'homme à Dieu [1]? »

L'histoire, je ne dis pas de la religion mosaïque et de la religion qui lui a succédé, mais l'histoire de toutes les religions, même fausses, et de tous les peuples, même idolâtres, n'est que l'explication constante de cette loi qui répond aux aspirations si impérieuses de l'humanité, et dont le génie de Châteaubriand traduisait l'expression dans ce cri sublime : « O Dieu, montre-toi; le ciel te voile, la terre te cache, montre-toi, j'ai besoin de te voir! »

Dieu s'entretenant familièrement avec Adam au paradis terrestre; Dieu faisant entendre aux patriarches la voix de ses anges; Dieu parlant à Moïse à travers les foudres du Sinaï; Dieu se révélant aux prophètes, et ceux-ci appelant par des soupirs enflammés la venue du Messie promis à la terre, c'était une réalisation partielle de cette loi en attendant l'heure marquée par la sagesse divine pour sa réalisation totale.

Dieu descend parmi nous; Dieu converse avec les hommes; Dieu souffre et meurt sur une croix; cette fois, c'est bien la présence réelle, impérieusement réclamée par son amour comme par l'amour de sa créature.

Mais cette présence réelle, attendue et désirée pendant quarante siècles, elle garde encore, si j'ose ainsi parler, une double imperfection. Elle est trop limitée et dans le domaine de l'espace et dans celui du temps. Quoi! ce sera une apparition de trente-trois années! ce sera une visite faite à un coin de terre! Puis tout sera fini, à jamais fini! Non, mes Frères, cela n'est pas possible. Le cœur de Dieu, pas plus que le cœur de l'homme, ne peut s'en contenter. Il faut que l'un prononce, il faut que l'autre entende cette promesse : « Je serai avec vous jusqu'à la consommation des siècles. »

Et Dieu est avec nous jusqu'à la consommation des siècles! Il y est, non pas en un coin du monde, mais sur toute la surface du globe. Il y est, non pas en figure, mais véritablement; non pas en souvenir, mais réellement; non pas en puissance, mais substantiellement : c'est le mystère eucharistique.

Un peu de pain, un peu de vin, sur lesquels tombent les paroles sacra-

[1] Mgr Bougaud, *Le Christianisme et les temps présents*, tome IV.

mentelles, et la substance du pain et la substance du vin de faire place à la substance même du Christ : c'est la *présence réelle*.

L'effet des paroles sacramentelles n'est pas simplement de cacher sa substance divine et humaine sous le pain et le vin, de l'unir au pain et au vin, non, il y a quelque chose de plus que l'impanation, quelque chose de plus que la consubstantiation, il y a la destruction, l'anéantissement total de la substance du pain et du vin que remplace la substance du Christ, il y a la transsubstantiation.

Et ce prodige — sujet d'extase pour le ciel et pour la terre — n'a pas un caractère fugitif, transitoire, momentané, comme les autres sacrements; il ne dure pas seulement pendant les rapides instants où le prêtre, penché sur l'hostie et le calice, prononce le verbe consécrateur. Si Jésus-Christ apparaît, au commandement de son ministre, ce n'est point pour disparaître; son auguste présence devient permanente et, par là même, universelle.

L'orgueilleuse raison se trouble, elle recule d'effroi devant l'abîme d'un si insondable mystère; mais comment, sous peine de manquer de logique, le révoquer en doute? De ce qu'un mystère est incompréhensible, s'ensuit-il que nous ayons le droit de refuser créance à la parole de Dieu?

Or la parole divine est ici d'une précision, d'une netteté, d'une évidence telle que toute objection s'évanouit devant l'impérieuse clarté de l'enseignement évangélique.

Je ne m'attarderai pas à cette démonstration, tout au moins inutile pour un auditoire aussi croyant. Qui de nous n'a lu, relu, médité dans le texte sacré, les pages où Jésus-Christ annonçait par avance l'Eucharistie, celles où il la promettait et où il usait d'un langage si formel, si accentué, malgré la contestation des Juifs, malgré l'étonnement de ses disciples, qu'on est bien obligé de prendre à la lettre toutes ses expressions? Qui de nous n'a savouré, dans l'extase de l'adoration et de la reconnaissance, les paroles de la divine institution : « Ceci est mon corps, ceci est mon sang! » Y a-t-il rien de plus positif, rien de plus affirmatif! Comment y voir autre chose que ce qui est sous l'écorce de ces mots si impératifs et si brefs, surtout quand on réfléchit que Celui qui parle de la sorte, c'est un Dieu, à qui tout est possible, c'est un mourant qui définit dans une formule sacrée, dépourvue de

toute ambiguïté, ce qu'il donne en testament aux siens; — testament dont le prix, au besoin, nous serait surabondamment révélé par les émouvants préparatifs et le grandiose appareil dont il l'entoure, s'il ne devait l'être mille fois mieux par l'intention dominante qu'il a de mettre fin aux figures de l'ancienne loi, en y substituant l'auguste réalité de la loi nouvelle?

Cette intention sublime est tout l'objet de sa mission, et comment peut-il la couronner, sinon par cet excès d'amour qui lui permettra de se donner lui-même? Que signifierait un don qui serait limité à un souvenir ou à un symbole? Ne faudrait-il pas dire alors que la loi nouvelle est une déchéance et non un perfectionnement? Tout ce qui se passait chez le peuple juif était en figure seulement; mais combien vénérables et déjà sacrés, ces personnages, ces symboles, ces sacrifices, qui annonçaient, représentaient le Messie à venir, et appliquaient par avance quelques-uns des mérites de sa Rédemption! Et, pour remplacer ces rites figuratifs, nous n'aurions au tabernacle qu'un simple mémorial, sans objet, sans grandeur! Nous adorerions de vulgaires substances inférieures à la manne du désert! C'est pour cela que tous les arts réunis, mis au service de la foi, auraient multiplié les créations de leur génie! Non, mes Frères, cela n'est pas possible. Non, le Christ ne nous a pas trompés. C'est bien Lui qui s'est donné à nous, sans limite comme sans fin, sans préférence comme sans choix. Il est là, dans l'hostie! La tradition catholique n'a qu'une voix pour le proclamer. L'hérésie elle-même, vaincue par l'évidence, a laissé échapper, par la voix de ses coryphées, des aveux comme celui-ci : « Les paroles du Christ ont l'éclair de la foudre, et l'esprit terrifié n'a rien à leur objecter [1]. »

Oui, j'en crois les oracles sacrés, j'en crois ma raison, j'en crois surtout mon cœur : Dieu est avec nous jusqu'à la consommation des siècles!

L'Eucharistie, c'est la présence réelle, universelle et permanente de Jésus-Christ dans le monde. *Ecce vobiscum sum, omnibus diebus, usque ad consummationem saeculi.*

Mais cette divine présence affecte des caractères qu'il ne sera pas sans

[1] Mélanchthon.

à-propos de définir, les mêmes qui nous avaient frappés durant sa vie mortelle.

Quand Jésus vivait sur la terre, en toutes circonstances il faisait paraître sa divinité et son humanité par un admirable mélange de gloire et d'infirmité, qui s'attachait à sa personne comme à ses œuvres. Suivez-le de la Crèche au Calvaire : Il naît dans une étable, s'écrie Bossuet, et voilà l'homme; mais les anges chantent sur son berceau, et voilà le Dieu. Il travaille à Nazareth comme le fils de l'ouvrier, mais à douze ans il étonne les docteurs par sa science. Il éprouve la faim, mais il multiplie à son gré les pains pour nourrir les foules. Il marche, mais il rend, quand il lui plaît, les eaux fermes sous ses pas. Il souffre, il meurt, mais son dernier soupir bouleverse l'univers.

Ce mélange constant d'humiliation et de grandeur sera aussi les conditions de sa vie eucharistique : il faut qu'il s'y cache, c'est la loi du mystère; il faut qu'il s'y révèle, c'est l'exigence de sa gloire.

Les abaissements de mon Dieu y sont si incompréhensibles que l'orgueil et l'incrédulité en demeurent scandalisés. Sous les traits du Crucifié, il y avait encore la figure de l'homme. S'il ressemblait à un lépreux, il avait au moins le privilège d'émouvoir. Sous les frêles accidents de l'hostie, plus rien ne paraît, ni de l'homme, ni de Dieu. Où est la grandeur? Je ne vois que chétive apparence. Où est l'indépendance? Je ne vois que soumission, immobilité. Où est la puissance? L'Eucharistie ne se défend ni contre l'insulte, ni contre la profanation. Où est la sagesse? Ne semble-t-elle pas, elle aussi, en défaut, quand Celui qui prévoit et règle tout n'a su pourvoir ni à la sûreté ni à la dignité du sacrement? Où est le génie? Je ne vois que silence. Où est le prestige, enfin? Je me heurte au néant.

Mais sous ces excès d'abaissement, quel rayonnement de gloire! Quelle force sous cette apparente infirmité?

Je pourrais, mes Frères, vous faire le tableau des gloires eucharistiques dans les hommages que lui décerne la foi des peuples, dans les triomphes périodiques qui proclament sa royauté à la face de l'univers. Je pourrais invoquer les imposantes assises de ces Congrès, nouvelle invention d'amour, jaloux de compenser par tous les honneurs réunis les anéantissements volontaires de Jésus-Hostie.

Je pourrais emprunter un argument plus irrésistible aux effets pro-

digieux que l'Eucharistie produit dans les âmes et dans les peuples. Quelles merveilles de transformation individuelle et sociale, partout où se dressent l'autel du sacrifice, le tabernacle de la présence réelle et la table de la communion sacramentelle. Courage indomptable des martyrs, pureté inviolable des vierges, zèle dévorant des apôtres, héroïsme de tous les saints, n'êtes-vous pas à tous les âges, sous tous les cieux, le panégyrique le plus émouvant de l'Eucharistie? Si vous dominez l'humanité par la splendeur de vos exemples, où donc vos admirables vertus vont-elles plonger leurs racines, sinon dans le champ de l'Eucharistie? Où donc viennent-elles s'épanouir, sinon aux rayons du soleil eucharistique? Où donc puisent-elles la substance qui les fait grandir et se fortifier, sinon dans la manducation eucharistique?

Ce n'est encore qu'une ébauche de la gloire qui rayonne à travers les obscurités du mystère. Pénétrons plus avant.

Où donc réside essentiellement la gloire de Dieu? Quels en sont les éléments? Quelle en est la mesure? N'est-ce pas à la manifestation de ses attributs qu'il faut le demander? Oui, mes Frères, plus une chose ici-bas reflète les perfections divines, plus elle fait éclater sa gloire. Or, ce rayonnement, Dieu l'oppose, dans le mystère eucharistique, à chacun de ses anéantissements volontaires.

Ici, c'est la puissance qui agit : pour rendre Jésus simultanément présent au ciel et sur la terre et en autant de lieux qu'il y a d'hosties consacrées; pour anéantir la substance du pain et du vin; pour en laisser subsister quand même les qualités extérieures; pour renfermer sous de si frêles apparences le corps et le sang du Sauveur, ne faut-il pas accumuler miracles sur miracles?

Ici, c'est la sagesse qui dirige. Pour le comprendre, il faut se rappeler la grande loi posée par Dieu, à savoir que tout être vivant a besoin de se nourrir, pour conserver, augmenter ou restaurer sa vie et que l'aliment qui lui convient est toujours en rapport avec sa nature. Quand il s'agit de l'homme, son corps venu de la terre demande à la terre l'aliment qui le soutient; mais son âme, fille du ciel, c'est au ciel qu'elle doit demander le pain spirituel. — Jésus-Hostie est ce pain, le pain des anges, devenu le pain de l'homme, voyageur sur la terre.

Ici, c'est la justice qui éclate; c'est un Dieu victime, s'offrant perpétuellement en sacrifice, pour apaiser un Dieu outragé, par une réparation infinie comme l'infinie majesté qui en est l'objet.

Ici, c'est l'amour qui triomphe; c'est lui qui met en mouvement les autres attributs, qui arme la justice, qui inspire la sagesse, qui provoque la puissance, qui fait tout céder à ses insatiables inspirations, à ses adorables desseins de s'incliner jusqu'à l'homme, de descendre, de descendre encore pour se communiquer à lui sans limites, pour se donner à lui sans réserve et sans fin.

Nous pouvons approprier au mystère eucharistique le mot prodigieux que l'Évangéliste avait dit du mystère de l'Incarnation : « Le Verbe s'est fait hostie et nous avons vu sa gloire! »

II.

Jésus-Christ est réellement présent dans l'Eucharistie; il y est tout entier. Cependant — pardonnez, ô mon Sauveur, à ma hardiesse, — votre présence ne m'y paraît pas complète; je n'y retrouve point tout ce que vous avez apporté sur la terre aux jours de votre vie mortelle!

Quand Jésus se montra aux foules, il leur fit entendre sa voix; il les électrisa, il les subjugua par la surhumaine sagesse de sa parole. Sous les voiles de l'hostie, il est muet : c'est un silence absolu, impénétrable.

Quand Jésus exerça la divine mission que lui avait confiée son Père, il fit paraître sa souveraine autorité. Au tabernacle, il ne gouverne pas plus qu'il ne parle. Au contraire, il obéit. Il s'est enchaîné dans les liens du sacrement, il a pris la forme de l'esclave.

O Jésus, dans votre adorable mystère, je retrouve vos abaissements de la Crèche et votre soumission de Nazareth; je retrouve votre immolation du Calvaire et je bénis votre amour d'avoir créé une semblable merveille. Mais, ô incomparable Docteur, où est votre verbe sublime! ô bon Pasteur, où est votre houlette de commandement? C'est donc, si j'ose le dire, une partie de vous-même que je mangerai dans votre Eucharistie!

Ah! mes Frères, cette portion du Christ que nous chercherions en vain sous les saintes Espèces, cette portion qui est, sans conteste, la plus nécessaire pour la conduite de l'Église, nous la retrouvons sous la figure de la Papauté. La Papauté c'est comme une seconde présence réelle de Jésus-Christ dans l'Église.

Le corps et le sang de Jésus-Christ sont à l'autel. Sa parole infaillible et sa divine autorité résident au Vatican.

Oui, la Papauté, c'est Jésus-Christ qui enseigne toute vérité, sans jamais craindre de se tromper; c'est Jésus-Christ qui dénonce l'erreur, la condamne, la pulvérise, qui démasque les sophismes, les négations hypocrites, qui empêche les âmes et les peuples de sombrer dans l'ignorance ou le mensonge.

La Papauté, c'est Jésus-Christ qui gouverne, Jésus-Christ qui, ayant reçu toute puissance au ciel et sur la terre, exerce son empire sur l'universalité des temps et des espèces, lie et délie les consciences, perpétue au sein du monde catholique la mission des Pontifes et des Prêtres, en leur disant : « Allez et enseignez; comme mon Père m'a envoyé, je vous envoie. »

La Papauté, c'est Jésus-Christ, la pierre angulaire et fondamentale qui porte tout l'édifice de l'Église; Jésus-Christ, la force de Dieu, *Christum Dei virtutem*, cette force suprême sur laquelle tout repose, cette force qui fait les chrétiens courageux, les sacerdoces et les épiscopats invincibles, qui fixe toutes les chrétientés dans l'indéfectible unité d'une même foi et d'une même discipline.

Voilà, mes Frères, les mystères du Christianisme : c'est le miracle de la présence réelle de Jésus-Christ étendue à tous les âges et à toutes les nations, sous deux voiles : l'Eucharistie et la Papauté. Ces deux mystères « s'entrelacent, pour ainsi dire, l'un dans l'autre, » a dit le P. Faber [1]; ils s'appellent et se complètent mutuellement. Vouloir les séparer, admettre le premier, rejeter le second, ce serait amoindrir, ce serait diviser Jésus-Christ.

Poursuivons la comparaison.

Comme l'Eucharistie, la Papauté est faite de gloire et d'infirmité; des obscurités impénétrables et des clartés sublimes s'y rencontrent jusqu'à y paraître inséparables.

Nous avons supputé les miracles que la puissance de Dieu accumule dans l'Eucharistie. Ne pourrions-nous pas les compter en égal nombre dans la création de la Papauté?

[1] De la Dévotion au Pape.

L'homme est menteur, dit le Psalmiste; trop souvent, l'erreur est son lot, la duplicité est son vice; et ce même homme, Dieu le prend pour en faire l'organe infaillible de la vérité : il ne pourra ni se tromper ni tromper; quel prodige!

L'homme est inconstant, la mobilité est la loi de sa nature; ce même homme, Dieu le prend et, sous son action, il le rend immuable comme le Christ; nouveau prodige!

L'homme est corrompu, disons-le en rougissant; le mal l'attire, la passion l'entraîne, et quand il a trahi la vertu, sa tentation est de faire fléchir la vigueur des principes pour se justifier à lui-même ses propres désordres. Ce même homme, Dieu le prend; il n'en fait pas un impeccable; non, il n'a pas voulu aller jusque-là, alors cependant que l'histoire nous montre la Papauté et la Sainteté presque toujours unies; mais s'il n'en fait pas un impeccable, il en fait le gardien incorruptible, le promulgateur intègre, le défenseur inviolable de la plus haute perfection; troisième prodige!

L'homme est mortel; sa vie est courte; ses jours s'écoulent comme les eaux d'un fleuve qui vont à l'océan. Ce même homme, Dieu le prend et il le fait durer toujours, oui toujours, car, si Pierre meurt, le Pape ne meurt pas; miracle des miracles! Toutes choses ici-bas naissent et meurent. Les dynasties s'élèvent et s'écroulent, les institutions se succèdent et s'en vont. Seule la Papauté reste debout : toujours jeune et toujours forte, elle a les promesses de l'immortalité!

L'homme enfin est un point imperceptible, perdu dans le domaine de l'espace comme dans celui du temps. Il occupe un coin de terre plus ou moins ignoré. Cet homme, Dieu le prend pour en faire un homme universel, un homme dont la voix, dont l'action atteindront simultanément toutes les extrémités du globe, et notre grand de Maistre pourra dire « qu'on sent, dans toute l'histoire ecclésiastique, je ne sais quelle présence réelle du Souverain Pontife sur tous les points du monde chrétien, qu'il est partout, qu'il se mêle de tout, qu'il regarde tout, comme de tout côté on le regarde [1]. »

Vous voyez, mes Frères, comme la puissance de Dieu s'applique a bouleverser toutes les lois de l'ordre moral pour faire du Pape un

[1] *Du Pape*, liv. I, chap. VIII.

homme infaillible, un homme universel, un homme supérieur à toutes les faiblesses, un homme qui n'est plus un homme, un Christ resté visible, un Christ continué. O grandeur de la Papauté, quelle majesté ici-bas pourrait vous être comparée!

Mais, parallèlement à cette gloire, quels contrastes, quelles ombres, quelle infirmité! En communiquant au Pape de si augustes privilèges, Dieu le laisse, comme homme, tributaire de toutes les faiblesses et de toutes les misères. Infaillible comme Pape, il demeure, comme homme, sujet à l'erreur. Incapable comme Pape de trahir la sainteté, il demeure, en tant qu'homme, exposé à la tentation et incliné au mal. Invincible et immortel comme Pape, il demeure en tant qu'homme, soumis à la peur, à la souffrance, à la mort.

Que dis-je? fidèle continuateur des destinées de son Maître, il réalise à son tour la douloureuse prophétie de l'Évangile : *Positus est hic in signum cui contradicetur* [1]. N'est-il pas, lui aussi, le long des siècles, un signe de contradiction? Si les plus étonnants amours s'attachent à ses pas, il se voit poursuivi d'âge en âge par des haines qui ne sont pas moins inextinguibles.

Parcourez la longue chronologie des Papes, ce qu'un apologiste a pu appeler « la dynastie sanglante [2]. » A peine en trouverez-vous, çà et là, quelques-uns qui n'aient pas été, selon l'annonce du Christ, criblés comme le froment.

De saint Pierre à Constantin, trente-deux papes se succédèrent; trente meurent martyrs, les deux autres sont exilés pour la foi. De Constantin à Charlemagne, dix-huit souffrent également l'exil ou la prison et d'autres mauvais traitements. De Charlemagne à saint Louis, on en compte trente-deux qui subissent le même sort. De saint Louis à Louis XIV, dix-sept sont condamnés à toutes sortes d'épreuves. Puis, c'est Clément XI, c'est Clément XII aux prises avec une insurrection générale contre Dieu et son Église; puis, c'est la captivité et la mort de Pie VI à Valence; puis, ce sont les larmes de Pie VII à Fontainebleau; puis, c'est Pie IX, dont le pontificat commence par l'exil de Gaëte et finit par le dépouillement de son pouvoir temporel, par la

[1] Luc, II, 34.

[2] Mgr Bougaud, *Le Christianisme et les temps présents*, tome IV.

prison dans son propre palais; puis, c'est Léon XIII, qui, depuis un quart de siècle, subit la même infortune!... Ah! si le palais du Vatican est un tabernacle, la montagne du Vatican est un nouveau calvaire!

Pour que rien ne manque à la comparaison, oserai-je ajouter que ce palais, cette montagne m'apparaissent comme une Table Sainte où la chrétienté est conviée à une communion mystique et permanente : « Dieu, dit saint Vincent-de-Paul, est une communion perpétuelle à l'âme qui fait sa volonté. » Cette divine volonté, où donc trouvera-t-elle la plénitude de sa réalisation aussi parfaitement que dans la soumission à la Papauté! O la touchante, ô l'ineffable, ô l'universelle communion des âmes que celle-là! Oui, j'aimerai Jésus-Christ et Jésus-Christ m'aimera; je serai un avec Jésus-Christ et Jésus-Christ sera un avec moi; je le reconnaîtrai pour mon Maître et il me reconnaîtra pour son disciple, si la règle invariable de ma vie est de penser ce que pense la Papauté, de vouloir ce qu'elle veut, de fuir ce qu'elle réprouve, de condamner ce qu'elle condamne, de désirer ce qu'elle désire, d'incliner où elle incline; car, au même titre que le Christ, elle a le droit de dire : *Je suis la vérité, la voie et la vie.*

Ainsi donc, mes frères, entre le Tabernacle et le Vatican règnent des harmonies toutes divines. D'un côté comme de l'autre, c'est, dans un mélange identique de grandeur et d'abaissement, la présence de Dieu dans le monde; d'un côté comme de l'autre, c'est le voile du mystère où l'on retrouve Jésus-Christ qui se cache, Jésus-Christ qui s'immole, Jésus-Christ qui se donne.

Aussi la dévotion au Très Saint-Sacrement et la piété envers le Pape devront-elles rester inséparables dans toute âme qui a le sens chrétien. Tel fut le jugement, telle fut la conduite des saints, et c'est chose remarquable dans l'histoire de l'Église que ces deux cultes eurent les mêmes destinées. On ne vit jamais l'un progresser ou s'affaiblir sans que l'autre suivit les mêmes ascensions ou les mêmes déchéances. On pourrait établir pareillement que l'hérésie et l'impiété les confondirent toujours dans une même haine. Cette loi des faits n'est-elle pas la loi de la logique, puisque, sous deux aspects différents, c'est le même Christ?

Ayons donc le même saisissement de respect, les mêmes élans de la reconnaissance, les mêmes enthousiasmes de l'amour et pour Jésus-

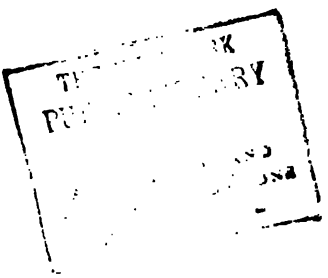

Christ caché sous l'Hostie sainte et pour Jésus-Christ voilé sous la Papauté. Oui, que ce soit un des fruits de ces magnifiques assises marquées par une de ces coïncidences providentielles où les gloires jubilaires d'un grand Pape semblent inséparables des triomphes de l'Eucharistie.

Seigneur, nous le jurons, le regard fixé sur cet autel, où vous résidez et sur ce trône où votre vicaire est représenté : nous serons jusqu'au terme de notre vie les disciples de votre Eucharistie et de la Papauté, les apôtres de votre Eucharistie et de la Papauté, les défenseurs de votre Eucharistie et de la Papauté; nous serions, s'il le fallait un jour, s'il le fallait demain, les martyrs de votre Eucharistie et de la Papauté. Amen.

III. — Salut du vendredi 8 septembre

Au sortir du vaste hall des RR. PP. Jésuites, où l'assemblée s'était prolongée jusqu'au-delà de sept heures du soir, une véritable mer humaine s'écoule rapidement vers la Cathédrale. Les portes sont assiégées, on s'écrase littéralement. Des milliers de fidèles veulent à la fois pénétrer dans l'édifice. Les anges gardiens du Congrès ont vraiment veillé sur cette entrée périlleuse, où la poussée était telle que des accidents sérieux devaient à chaque moment se produire. En quelques minutes, la Cathédrale est archi-comble; et sur le perron et sur la place des flots d'auditeurs tentent encore de s'introduire.... C'est l'enthousiasme du Congrès qui grandit sans cesse, c'est la foi ardente qui soulève des montagnes, c'est l'amour du Saint-Sacrement qui éclate en démonstrations irrésistibles, c'est aussi le désir d'entendre un des maîtres réputés de la chaire catholique....

L'orgue prélude longuement : il chante l'hymne de la

reconnaissance et la prière du soir.... L'immense auditoire, entassé jusque dans les moindres recoins de l'édifice, se recueille, adorant le Dieu du Tabernacle. A huit heures précises, commence le salut, chanté par Mgr Koppès, évêque de Luxembourg. Les chants liturgiques sont alternés par la Schola et la foule des fidèles.

Le R. P. Etourneau, de l'ordre des Dominicains, de Paris, paraît en chaire. Il est trop connu pour que nous fassions son éloge. Dieu l'a richement doué et il développe par un travail persévérant les rares talents qui lui ont été départis. Les plus grandes chaires catholiques, et notamment la chaire de Notre-Dame à Paris, ont retenti de son éloquence à la fois sobre et large, simple et profonde, élevée et émue, où les questions et les problèmes les plus difficiles de la métaphysique chrétienne sont exposés avec une aisance merveilleuse dans une langue claire et impeccable, pleine de chaleur et de vie.

Nous ne voulons point, par une sèche analyse, déflorer son discours que nous aimons à reproduire en entier pour la joie et l'édification de nos lecteurs.

Ajoutons ce détail tout intime. Bien qu'habitué aux plus vastes basiliques et aux plus grandes assistances, le R. P. Etourneau avait été vivement impressionné de la foule qui se pressait devant lui : « Jamais, disait-il après le salut, je n'ai prêché à un auditoire plus compact, aussi recueilli et aussi sympathique. »

Sermon du R. P. Étourneau, des Frères Prêcheurs

Accipite et comedite : Hoc est corpus meum....
Bibite ex hoc omnes : hic est sanguis meus.
Hoc facite in meam commemorationem.
Prenez et mangez : ceci est mon corps....
Prenez et buvez : ceci est sang.
(MATTH., XXVI.)
Faites cela en mémoire de moi.
(LUC, XXII.)

ÉMINENCE,

MESSEIGNEURS,

MES RÉVÉRENDISSIMES PÈRES,

MES FRÈRES,

Vivre, c'est conserver. Tout être vivant qui ne conserve plus son organisme, décline et meurt.

Vivre, c'est reproduire. Toute espèce vivante qui ne se reproduit plus, décline et meurt.

Vivre enfin, — et j'entends, d'une façon consciente, — c'est reconnaître qu'on vit. Tout vivant, individuel ou collectif, qui perd conscience de sa vie, décline et meurt.

Or, à en croire la science contemporaine qui pousse si loin en tout ses investigations, ces trois propriétés de la vie sont aussi celles de la mémoire, car se souvenir, c'est conserver, c'est reproduire, c'est reconnaître.

Mais si les propriétés de la vie et celles de la mémoire paraissent identiques, cette dernière, à laquelle il faut donner une plus grande extension que celle que nous avons l'habitude de lui attribuer dans une psychologie un peu superficielle et simpliste, ne devient-elle pas un véritable « fait biologique, » « une condition de vie? » Et, en effet, les savants n'hésitent pas à nous assurer que la vie et la mémoire ne font qu'une seule et même chose » et qu' « il n'y a pas de vie où il n'y a pas de mémoire. »

Ainsi, l'être vivant ne se conserve que parce qu'il est doué « d'une mémoire organique, » il ne se reproduit que parce qu'il est doué « d'une mémoire héréditaire ou spécifique, » et s'il s'élève jusqu'à prendre conscience de lui-même, il ne se reconnaît vivant que parce qu'il est doué « d'une mémoire psychologique. »

Vivre, Messieurs, c'est donc se souvenir et partout où nous voyons de la mémoire en activité, nous devons pouvoir retrouver de la vie en mouvement.

Je ne sais si je me trompe, mais il me semble que toute cette doctrine contemporaine projette, à son insu sans doute et qu'importe! quelques clartés nouvelles sur la Divine Réalité, objet de votre Congrès. Est-ce que l'Évangile, en effet, — monument historique d'une valeur incontestable, — ne nous révèle pas de la façon la plus explicite la double et identique intention du Christ dans l'institution de l'Eucharistie? Jésus n'a-t-il pas établi ce sacrement comme un principe de vie? « Celui qui mange ma chair et boit mon sang a la vie [1]. » Ne nous l'a-t-il pas laissé comme un mémorial? « Faites cela en mémoire de moi [2]. »

S'il est vrai de dire que la mémoire et la vie, jouissant des mêmes propriétés, forment un tout tellement indissoluble qu'on ne saurait trouver ni vie sans mémoire, ni mémoire sans vie, l'Eucharistie doit donc être, à travers les siècles, non l'image mortuaire d'une grande scène historique, autrefois vécue et dont les acteurs ont disparu, mais quelque chose de vivant qui « se conserve, » quelque chose de vivant qui « se renouvelle, » quelque chose de vivant qui « se reconnaît aux effets qu'il produit. »

Ce quelque chose de vivant qui se conserve, se renouvelle et se reconnaît, qu'est-ce donc et de quelle vie est-ce le principe? Serait-ce quelque chose de divin et, par conséquent, un principe de vie divine? Pourquoi pas? « Le Père qui m'a envoyé, nous dit le Christ, est le Dieu vivant [3]. » Et Dieu ne peut être mieux nommé, car de toute éternité il « conserve » en lui la vie, de toute éternité il « reproduit » en lui la vie, de toute éternité

[1] Jean, VI.
[2] Luc, XXII.
[3] *Misit me Pater meus.* — Jean, VI.

dans la pleine conscience qu'il possède de ses opérations immanentes et de ses relations intimes il « reconnaît » en lui la vie. Or, ce même Christ qui appelle son Père, le Dieu vivant, ne nous assure-t-il pas que celui qui mange sa chair et boit son sang a la vie éternelle, c'est-à-dire la vie même de Dieu? Et l'apôtre Pierre, qui, comme pasteur et docteur de l'Église universelle, fut le principal témoin de l'institution eucharistique, ne nous parle-t-il pas, dans une de ses épîtres, de je ne sais quelle participation de la nature divine, d'un « consortium » mystérieux avec la Divinité [1]?

Ce quelque chose de vivant qui se conserve, se reproduit, se reconnaît, qu'est-ce encore et de quelle vie est-ce le principe? Serait-ce quelque chose d'humain et, par conséquent, un principe de vie humaine? Pourquoi pas? Ne sommes-nous pas, nous, les hommes, — créatures du Dieu vivant, — des êtres vivants comme lui? Ce qui l'occupe dans l'éternité, nous occupe dans le temps. Des profondeurs de notre personnalité à la surface de notre activité sociale rien ne nous intéresse, rien ne nous émeut tant que tout ce qui a trait à la « conservation » de la vie en nous, à la « reproduction » de la vie dans notre espèce, et quand nous prenons conscience de ce qui fait notre unité individuelle ou collective, à la « reconnaissance » de la vie en nous et dans nos semblables. Avec tous les philosophes sensés, Bossuet a raison de prétendre qu'avant tout et par-dessus tout « nous voulons vivre : vivre dans notre corps, vivre dans notre âme, et même vivre indéfiniment, » si c'est possible, dans notre âme et dans notre corps. Or, lorsque le Christ affirme que celui qui mange sa chair et boit son sang a la vie, n'est-ce pas à nous, les hommes, qu'il s'adresse? Et la chair qu'il nous offre, n'est-ce pas de la chair humaine? Et le sang qu'il nous verse, n'est-ce pas du sang humain? Et la vie qu'il promet à nos âmes et à nos corps, n'est-ce pas une vie sans fin? « Celui qui mange ma chair et boit mon sang a la vie éternelle et je le ressusciterai au dernier jour. »

Mais quoi! si ce quelque chose de vivant qui se conserve, se reproduit, se reconnaît dans l'Eucharistie, est à la fois quelque chose de divin et

[1] *Divinae consortes naturae.*

d'humain et, par conséquent, une source de vie humaine sans fin, comment ces deux éléments divers s'unissent-ils dans une même cause vivificatrice?

Ne savons-nous pas qu'entre Dieu et l'humanité, si distincts de nature et, qui pis est, si séparés par le péché, il existe un être unique au monde, un médiateur, qui, en expiant le péché, a rapproché l'humanité de Dieu? Et le désignant d'un nom qui ne convient qu'à lui seul, nous l'appelons « l'Homme-Dieu, » parce que nous croyons qu'il possède en sa personne, sous le voile nuptial de la plus féconde et de la plus mystérieuse de toutes les unions vitales, la nature de son Père qui demeure au ciel et celle de ses frères d'adoption qui habitent la terre. De l'union hypostatique de ces deux natures jaillit une vie nouvelle, une vie humano-divine, qui est à proprement parler celle du Verbe incarné et présent dans l'Eucharistie. Or, si le Christ est Dieu, ne peut-il nous donner quelque chose de divin! Écoutez-le lui-même : « Je suis le pain vivant descendu du ciel. » Et s'il est homme, ne peut-il nous donner quelque chose d'humain? Écoutons-le encore : « Le pain que j'offre au monde pour le faire vivre, c'est ma chair. » Ou plutôt, s'il est l'Homme-Dieu, séparera-t-il dans sa vie eucharistique ce qu'il a si intimement uni dans sa vie incarnée? Nous retrouverons la dualité de ses natures jusque dans la complexité de ses dons. L'Eucharistie sera principalement le sacrement de son humanité, et par concomitance, de sa divinité. Elle nous assurera une participation de la vie divine et une prolongation sans terme de notre vie humaine, gage pour nos âmes de leur gloire future, germe pour nos corps de leur lointaine résurrection. Et puisque pour Dieu dans le ciel aussi bien que pour l'homme sur la terre vivre c'est « conserver, reproduire, reconnaître, » n'en conclurons-nous pas que l'Homme-Dieu, qui vit là-haut et ici-bas, ne doit avoir rien tant à cœur que de « conserver » sa vie humano-divine dans le temps et pour l'éternité, de la « reproduire » à sa façon et par la conscience qu'il a de toutes les merveilles qu'elle lui permet d'accomplir, de la « reconnaître » avec joie et fierté dans ceux dont il ne s'est fait le semblable que pour les rendre semblables à lui.

Je dis bien, Messieurs, que le Verbe éternel ne s'est incarné que pour nous diviniser. Sa vie visible dans la réalité de notre chair a été l'apprentissage de sa vie cachée dans l'Eucharistie. Comment, en effet,

a-t-il pris, conservé, renouvelé, reconnu, la vie humaine en lui? Comme nous la prenons, la conservons, la renouvelons, la reconnaissons en nous-mêmes. N'a-t-il pas été porté, lui aussi, dans les entrailles d'une femme? N'a-t-il pas été suspendu aux mamelles d'une mère? Au sortir de la période obscure de la première enfance, ne s'est-il pas nourri de tout ce dont se nourrissent les hommes? Lorsqu'il s'asseyait à nos tables, n'y mangeait-il pas le bon pain blanc qui nous conserve la vie, n'y buvait-il pas le vin généreux que Dieu nous a donné pour réjouir et fortifier nos cœurs? Dans leur pharisaïsme, ses ennemis osaient le lui reprocher, et leurs reproches attestent au moins la réalité vivante de son humanité. Et lorsqu'en plein été, sous les splendeurs du soleil d'Orient, il marchait à travers les campagnes palestiniennes, ne saluait-il pas avec émotion le renouvellement des moissons qui poussaient de la vieille terre toujours féconde et qui, en ondulant au loin sous le souffle de la brise, blanchissaient l'immensité des plaines jusqu'à l'horizon? Et quand il passait dans ces champs de blé mûr, au milieu de toutes ces hautes tiges dorées qui portaient la vie de l'humanité, n'en reconnaissait-il pas la puissance vivifiante, en approuvant ses disciples d'en froisser entre leurs doigts, même un jour de sabbat, les épis pleins, afin d'apaiser leur besoin de nourriture? Et si, dans un suprême banquet, il a accompli son dernier miracle pour convertir le vin de nos vignes en son sang, ne fit-il pas son premier dans un repas de noces pour changer l'eau en vin? La veille, au soir de sa mort, ne disait-il pas enfin à ses apôtres, avec la mélancolie qui s'attache aux paroles d'adieu : « Désormais, je ne mangerai plus la Pâque avec vous et je ne goûterai plus du fruit de la vigne jusqu'à ce que soit arrivé le règne de Dieu? »

Eh! quoi, Messieurs, si dans les ténèbres mystérieuses où s'élabore notre vie mortelle, le Christ s'est assimilé, pour prendre un corps semblable au nôtre, le plus pur sang de la femme bénie entre les femmes, pourquoi, dans les ténèbres eucharistiques, où s'élabore notre immortalité glorieuse, ne nous enfanterait-il pas à la vie divine par la fécondité de son propre sang? Si, pour devenir un homme parfait, en passant d'abord par les étapes progressives de l'enfance, il s'est abreuvé à longs traits du lait virginal de sa Mère, *et Virgo lactabat ubere de cœlo pleno*, pourquoi ne nous nourrirait-il pas, afin de nous faire atteindre toute notre taille surnaturelle, de sa propre chair unie hypos-

tatiquement à sa divinité? Ne nous a-t-il pas juré que quand même une mère oublierait ses enfants, il ne nous oublierait pas? Et s'il s'est assis tant de fois et si volontiers à notre table, y mangeant notre pain, y buvant notre vin, pourquoi ne dresserait-il pas à son tour devant nous une table où il nous distribuerait largement et incessamment « le pain vivant du ciel et le vin qui fait germer les vierges? »

Or, n'est-ce pas là, je vous le demande, ce qu'il a réalisé? Quelques heures avant de mourir, alors qu'il est dans toute la plénitude de la vie, de cette vie dont il parle en maître absolu comme d'une chose qu'il peut quitter et reprendre à sa guise, le voilà qui, de convive de l'Humanité, devient notre hôte. Ce soir-là, c'est lui qui donne ses ordres pour préparer son banquet, c'est lui qui nous invite à sa table, c'est lui qui, nous montrant le pain que nous mangeons et le vin que nous buvons, nous dit : « Prenez et mangez : ceci est mon corps; prenez et buvez : ceci est mon sang. » Et dans cette grande salle de festin, tout illuminée du rayonnement de sa présence, c'est la vie qu'il nous verse à flots, la vie comme aucun homme avant lui ne l'avait jamais goûtée, comme aucun homme sans lui ne la goûterait jamais, la vie pleine et surabondante, *ut vitam habeant et abundantius habeant*, la vie à conserver, à reproduire, à reconnaître, la vie de l'âme et la vie du corps, la vie de la grâce et la vie de la gloire, la vie des anges et des élus, la vie de Dieu, la vie dans le temps et la vie pour l'éternité.

Pain de pur froment, vin naturel préservé de toute falsification, nourriture saine et réconfortante destinée à être changée en une nourriture meilleure encore, banquet sacré qui exige la robe nuptiale, la vie de la grâce, parole vivante féconde en miracles, vertu moralisatrice et sanctifiante, gage d'immortalité bienheureuse, germe de résurrection, c'est-à-dire : matière employée, forme adoptée, réalité cachée sous les apparences, résultats obtenus, promesses exprimées, tout dans l'Eucharistie affirme, proclame, chante la vie, tout y est fait pour nous donner la joie de vivre. Des éléments les plus nutritifs de la matière organique aux éléments les plus nutritifs de l'esprit, le Christ y a condensé toute la synthèse de la vie. Il veut que nous en ayons plein la bouche et plein le cœur. Il veut que, dans l'ivresse qu'elle nous cause, nous ne sachions plus qu'en penser et en dire ou, si nous nous hasardons à balbutier quelque chose de ce qui se passe sur nos autels et s'opère dans nos âmes, qu'elle nous oblige à parler une langue nouvelle, inaccessible

aux profanes, une langue composée de mots étranges, d'une longueur démesurée, d'une plénitude débordante, comme le mot de « transsubstantiation » par exemple, ou de phrases non moins extraordinaires comme celle-ci de saint-Paul : « Ce n'est pas moi qui vis, c'est Jésus-Christ qui vit en moi. »

Mais puisqu'au témoignage de la science, « vivre » c'est « se souvenir » et que le propre de la vie aussi bien que de la mémoire consiste à conserver, à reproduire et à reconnaître, du moment que le Christ voulait faire de l'Eucharistie un foyer tout-puissant de vie, il en faisait du même coup un mémorial indestructible. Voilà pourquoi, après nous avoir familiarisés peu à peu avec l'idée singulière d'une nourriture et d'un breuvage célestes destinés à donner la vie au monde, après nous avoir déclaré de la façon la plus claire et la plus précise, en dépit de l'indignation des Juifs et de la défection de quelques-uns de ses disciples, que cette nourriture sera sa propre chair et ce breuvage son propre sang, après avoir enfin, au Cénacle, prononcé sur un peu de pain et un peu de vin ces paroles sacramentelles : « Ceci est mon corps, ceci est mon sang, » il s'empressa d'ajouter en matière de conclusion : « Faites cela en mémoire de moi. »

Remarquons ici, Messieurs, que lorsque le Christ nous parle de l'Eucharistie comme principe de vie, il en attribue toute la puissance vitale à son Père et à lui-même : « C'est mon Père qui vous donne le vrai pain du ciel. » — « Le pain que je donne, c'est ma chair pour la vie du monde. » — « Celui qui mange ma chair et boit mon sang a la vie eternelle, et moi, je le ressusciterai au dernier jour. » Il est évident que les hommes ne sont pour rien dans de pareils prodiges. Mais quand Jésus nous parle de l'Eucharistie comme mémorial, c'est à nous qu'il s'adresse, c'est de nous qu'il en attend, en collaboration au moins avec lui et son Père, la pérennité commémorative.

« Faites cela en mémoire de moi, » c'est-à-dire : Regardez bien comment j'opère pour confectionner ce sacrement. Je prends simplement du pain et du vin : la nourriture et le breuvage les plus substantiels, les plus répandus à la surface de la terre et donc les plus faciles à se procurer. Comme moi, vous prendrez du pain et du vin. Il est vrai qu'au moment

de la consécration, ils se convertiront en mon corps et en mon sang, mais après la consécration leurs apparences resteront, et tant qu'en les examinant vos sens pourront dire : « Il y a là, semble-t-il, du pain et du vin, nous en palpons la quantité, nous en percevons la couleur, le goût, l'odeur, » votre foi aura le droit d'ajouter : « sous toutes ces qualités matérielles, Jésus-Christ est réellement et substantiellement présent. » Ainsi, dans l'Eucharistie, de la conservation du pain et du vin dépendra la conservation de ma présence. Je ne demande qu'à vivre parmi vous et donc à m'y conserver, puisque « vivre, c'est se conserver. » Mais si vous voulez que je m'y conserve, souvenez-vous des saintes espèces, veillez soigneusement sur elles, car aussi bien que vivre, « se souvenir, c'est conserver. » Gardez, en un mot, la mémoire matérielle de l'Eucharistie.

« Faites cela en mémoire de moi, » c'est-à-dire encore : Retenez bien les paroles sacramentelles que je viens de prononcer. Les apparences de l'Eucharistie resteront soumises aux lois de la matière ; ainsi que celle-ci, elles pourront à la longue s'altérer, se corrompre. Ne comptez donc pas qu'elles se conservent indéfiniment. De plus, sous ces apparences j'entends non seulement séjourner parmi vous, mais vous nourrir, nourrir l'Humanité à travers les siècles. Or si, apparences matérielles, elles peuvent se corrompre comme toute matière, si, apparences alimentaires, elles sont destinées à être absorbées comme tout aliment, pour attester ma présence réelle et symboliser ma puissance nutritive, il faut qu'elles se renouvellent. Comment se renouvelleront-elles? Comme elles se produisent. Et comment se produisent-elles? Écoutez-moi. Est-ce que « vivre ce n'est pas produire? » Eh bien! moi, le Dieu vivant et le Verbe de vie, je dis d'une voix grave, lente, articulée, solennelle, avec l'intention et le pouvoir de réaliser ce que je dis, sur un peu de pain : « Ceci est mon corps » et sur un peu de vin : « Ceci est mon sang. » Et le pain est changé en mon corps et le vin est changé en mon sang. Souvenez-vous de ces paroles, et parce que « se souvenir, c'est reproduire, » vous les répéterez à votre tour, avec l'intention et le pouvoir de les réaliser, gravement, distinctement, solennellement, vous vous les transmettrez de génération en génération et chaque fois que vous les prononcerez sur du pain et sur du vin, le miracle de la transsubstantiation s'opérera. Ainsi, sous les saintes espèces sans cesse renouvelées par vous, moi, je demeurerai dans le monde et je le nourrirai. Gardez donc de l'Eucharistie,

outre « la mémoire matérielle » qui la conserve « la mémoire héréditaire » qui la reproduit.

« Faites cela en mémoire de moi, » c'est-à-dire enfin : Prenez et mangez, prenez et buvez, car ce pain changé en mon corps et ce vin changé en mon sang, c'est votre vie, la vie du monde. Vos pères ont mangé la manne et ils sont morts. Mais quiconque mangera de ce pain et boira de ce vin vivra éternellement. Et comme il n'y a point de vie sans nourriture et que je vous transmets le pouvoir de conserver et de renouveler la nourriture que je vous offre, mangez à votre faim; buvez à votre soif, aujourd'hui, demain, après-demain, chaque jour si vous en êtes dignes. De même donc que je vous la distribue, prêtres, ne vous lassez pas de la distribuer aux fidèles; fidèles, ne vous lassez pas de la recevoir, d'année en année, de mois en mois, de semaine en semaine, de jour en jour, jusqu'à la consommation des siècles. Ses effets merveilleux dans vos âmes, dans l'Église, dans l'univers entier vous permettront de constater sa vitalité divine, sa puissance moralisatrice et sanctifiante, et comme la grâce qu'elle contient est le germe vivace de la gloire qui vous attend, vous pourrez même soupçonner déjà sa sève d'immortalité et sa force de résurrection. Ainsi nourris sans cesse de ma chair et de mon sang, vous vivrez de ma vie et vous aurez le droit de répéter en toute vérité : « Ce n'est plus moi qui vis, c'est Jésus-Christ qui vit en moi. » Mais si « vivre, c'est reconnaître, » vivant en vous, je mettrai mes délices à me reconnaître en vous. De votre côté, plus vous montrerez, en communiant dignement et fréquemment, que vous ne m'oubliez pas, plus aux résultats que vous obtiendrez de vos communions, vous me reconnaîtrez en vous. « Se souvenir, n'est-ce pas reconnaître? » Gardez donc de l'Eucharistie, outre la « mémoire matérielle qui la conserve » et la « mémoire héréditaire qui la reproduit, » la « mémoire psychologique, » intelligente, consciente, expérimentale, qui la reconnaît et la manifeste d'après ses fruits.

L'humanité chrétienne, Messieurs, a-t-elle observé fidèlement, partout et toujours, ces recommandations du Christ relatives à l'Eucharistie? A-t-elle cru partout et toujours, d'une foi profonde et ardente, que ce sacrement renferme réellement la vie du monde? Et puisque la conservation, la reproduction, la constatation effective de cette vie dépend,

en partie du moins, du souvenir vivant, agissant, incessant, que nous devons en garder, qu'avons-nous fait, que faisons-nous encore, à travers la succession des temps et les champs de l'espace, pour la conserver, pour la reproduire, pour en manifester à nous-mêmes et aux autres les bienfaisants résultats?

Ah! certes, nous pouvons en toute justice nous rendre le témoignage qu'en dépit de l'instabilité humaine qui, sous l'influence de tant de causes différentes, oscille trop souvent de la ferveur au relâchement, nous n'avons jamais oublié d'une façon générale et définitive le don béni du Cénacle? Car enfin, — et n'est-ce pas là un fait indéniable? — malgré les révolutions de toutes sortes qui ont bouleversé la surface de notre globe, l'Eucharistie, dix-neuf siècles après son institution, subsiste au milieu de nous, nous offrant aujourd'hui comme hier, comme à l'époque de la Réforme, comme au moyen-âge, comme parmi les invasions des barbares, comme au fond des catacombes, comme au soir de son établissement, sous les mêmes apparences, la même Réalité. Assurément, tout ce qu'il y a de vie en elle, — et après dix-neuf cents ans elle en a autant qu'à son premier jour, — ne saurait être attribué qu'au Christ et à son Père. Mais du moment qu'il a plu au Christ et à son Père de confier à la fidélité de notre mémoire la conservation, le renouvellement et la manifestation de cette vie, si d'âge en âge elle se conserve, se renouvelle et se reconnaît dans le monde, disons à notre honneur que nous y sommes bien pour quelque chose.

Et, en effet, Messieurs, nous avons gardé, nous gardons encore la mémoire matérielle de l'Eucharistie. A l'exemple du Maître, nous tirons de la terre qui porte le froment et la vigne, le pain et le vin dont nous avons besoin pour confectionner l'auguste Sacrement. Plus le lucre falsifie ces produits naturels du sol, plus nous exigeons de garanties de la part de ceux qui nous les proposent — et c'est en général aux mains des vierges chrétiennes qui vivent dans le cloître que nous concédons le privilège de pétrir nos hosties.

Le plus pauvre des missionnaires, en partance pour les pays lointains qui ne se couvrent ni de moissons ni de vendanges, se préoccupe moins de savoir s'il y trouvera à manger à sa faim et à boire à sa soif que de s'y assurer le matériel eucharistique indispensable.

Et lorsqu'après la consécration du pain et du vin nous n'en avons plus

sous les yeux que les apparences, lorsque nous sommes certains que sous ces apparences le Dieu vivant et auteur de toute vie est réellement et substantiellement présent, que ne faisons-nous pas pour conserver parmi nous sa présence? Dès qu'il s'agit d'honorer notre Hôte divin, rien, n'est-il pas vrai? ne nous semble trop riche, trop grand, trop beau.

Pour instituer l'Eucharistie, le Christ a voulu une salle vaste et ornée; et nous, pour la conserver, nous avons construit partout des églises, des basiliques, des cathédrales; partout, au-dessus des maisons et des ateliers, des palais et des monuments qui abritent vos joies et vos deuils domestiques, vos travaux quotidiens, vos pouvoirs et vos libertés publics, nous avons élevé des nefs, des tours, des coupoles, des campaniles, des flèches, et toutes ces masses de pierres qui attirent l'œil de loin, si imposantes dans leur majesté séculaire, arrondies en pleins cintres, élancées en ogives, sculptées de la base au sommet, ajourées comme des dentelles, peuplées de toute une flore et de toute une faune symboliques en granit, nous disent : « Le Christ, le Dieu vivant qui donne la vie au monde, est là; nous le conservons. »

Et quand le soleil, illuminant nos sanctuaires, dardant ses rayons, multicolores comme les vitraux qu'ils traversent, sur nos mystérieux tabernacles, ceux-ci, en nous apparaissant façonnés des marbres les plus rares, des métaux les plus chers, des bois les plus précieux, nous disent, sous les voiles de pourpre et de soie qui les drapent : « Nous le conservons, il est là. » Et quand la nuit tombe au fond de nos temples muets et solitaires, la lampe qui brûle dans l'ombre et ne doit jamais s'éteindre nous dit encore : « Il est là. »

Et quand, sous les arceaux pavoisés de nos églises, les foules en liesse viennent célébrer nos grandes solennités, les cloches qui sonnent, les orgues qui vibrent, les cierges qui scintillent, les encensoirs qui fument, les chants liturgiques qui retentissent nous disent : « Il est là. » Et lorsque sur des trônes de lumières et de fleurs sont exposés les ciboires et les ostensoirs d'or, ruisselants de pierreries, ostensoirs et ciboires nous répètent à l'envi : « Nous le conservons, il est là. »

Et lorsqu'enfin, faisant abstraction de toutes ces parures qui l'entourent, nous regardons la blanche Hostie dont la simplicité contraste avec nos pauvres splendeurs, l'Hostie surtout nous dit : « Je le conserve, il est là. »

Dans la vaste étendue du territoire catholique nous veillons sur lui le jour, nous veillons sur lui la nuit, nous veillons sur lui du commencement à la fin de chaque année que Dieu nous octroie.

Que si, trompant notre vigilance, des malfaiteurs, poussés, aimons à le croire, plutôt par la misère et la cupidité que par l'infernal désir d'outrager Jésus-Christ, pénètrent à la dérobée dans nos sanctuaires, volent nos vases sacrés et profanent nos hosties, dans la stupeur et l'indignation que nous cause un pareil sacrilège, pour le réparer, nous n'avons ni assez de sanglots dans la voix, ni assez de larmes dans les yeux, ni assez d'amour dans le cœur.

C'est le trésor, la joie, la gloire, la vie du monde que nous conservons ainsi.

Mais puisque l'Eucharistie est la vie du monde, pourquoi ne la sortirions-nous pas, à certains jours, de nos églises, ne serait-ce que pour montrer au monde que nous ne cessons de la lui conserver et de la tenir à sa disposition? Et la voilà, en effet, qui s'avance, entre les rangs pressés de la multitude, à travers vos places et vos rues fleuries et décorées, portée solennellement sous un dais d'honneur, escortée par toutes les forces et toutes les faiblesses sociales qu'elle fait vivre. La vie du monde, n'est-ce pas le pouvoir honoré et obéi, la liberté respectée et aimée, le droit reconnu, le devoir accompli, la force au service du droit, la justice observée, la charité répandue à profusion? Eh bien! rois et princes de la terre, chefs du peuple, magistrats et soldats, fiers citoyens d'un peuple libre, riches et pauvres, inclinez-vous : c'est le Roi des rois, le Libérateur de l'humanité, le Défenseur du droit, l'Esclave du devoir, le Seigneur des armées, le Soleil de justice, le Dieu d'amour, en un mot c'est la Vie du monde qui passe.

Oui, Messieurs, nous avons la « mémoire qui conserve » l'Eucharistie, et, dimanche prochain, dans une manifestation grandiose, la Belgique catholique et libre saura affirmer une fois de plus sa fidélité à cette mémoire-là.

Toutefois, si les apparences matérielles du sacrement peuvent à la longue s'altérer et se corrompre, si les lèvres vivantes qui prononcent les paroles de la consécration sont destinées, elles-mêmes, à s'immobiliser tôt ou tard dans la mort et à tomber en poussière, pour que l'Eucharistie se perpétue parmi nous, il ne nous suffit pas d'en garder la « mémoire qui conserve, » il faut que nous en ayons la « mémoire qui reproduit. »

Certes, nous ne saurions trop admirer la fécondité inépuisable de notre vieille terre en la voyant, d'année en année, renouveler ses richesses, et nous ne saurions trop encourager l'agriculture qui, par ses travaux répétés, facilite cette incessante rénovation et, puisque la question sociale, objet actuel de nos préoccupations les plus vives, est avant tout, ainsi que l'a dit un grand évêque d'Allemagne, Mgr de Ketteler, une « question d'estomac, » nous avons lieu soit de nous attrister quand des fléaux ravagent nos champs de blé ou nos vignes, soit de nous réjouir lorsque les fatigues du laboureur et du vigneron sont récompensées par des moissons et des vendanges abondantes, parce qu'alors nous sommes assurés que le pain et le vin ne manqueront pas à l'Humanité. Cependant, tout en nous inquiétant plus que personne de l'alimentation corporelle de l'Humanité, nous avons, nous, catholiques, le droit et le devoir d'entretenir dans nos esprits des pensées plus hautes. Nous ne nous lassons pas d'admirer la terre et d'honorer l'agriculture, de favoriser tout ce qui leur sert et de combattre tout ce qui leur nuit, afin qu'elles nous fournissent sans interruption la matière du plus substantiel de nos sacrements, de celui qui nous donne la vie divine et prolonge le plus notre vie humaine.

Puis, comme le pain et le vin, une fois consacrés, ne gardent plus que leurs apparences et que la parole qui opère ce prodige a été confiée à des lèvres mortelles, de même que, pour assurer le renouvellement de la matière sacramentelle, nous nous intéressons à la culture de la terre, pour assurer le renouvellement perpétuel de la parole eucharistique, nous nous intéressons à la propagation de la noble vie humaine. Parmi nous sont en honneur les familles nombreuses et choisies qui offrent des enfants au service de l'autel. Ces enfants nous paraissent-ils marqués des signes d'une véritable vocation, nous veillons sur eux avec plus de sollicitude encore que sur les épis jaunissants et les grappes vermeilles, nous les instruisons dans les sciences divines et humaines, nous les élevons dans la discipline de toutes les vertus, nous leur faisons gravir progressivement tous les degrés de la hiérarchie cléricale, jusqu'au jour où nous leur transmettons la parole immortelle qui change le pain de nos hosties et le vin de nos calices au corps et au sang de Jésus-Christ.

Ainsi, d'âge en âge, à travers les siècles, du sein toujours fécond, lui aussi, de l'Humanité chrétienne, poussent des moissons sacerdotales destinées à « reproduire » l'Eucharistie. Et autant pour la reproduire

que pour la conserver, rien ne nous semble trop grand, trop beau et surtout trop pur. Les autels où naît le Christ le disputent en richesses et en décorations avec les tabernacles où il réside. C'est du lin le plus fin que sont tissés tous nos linges sacrés, soigneusement entretenus dans une blancheur immaculée. Le prêtre lui-même revêt les ornements les plus précieux, et quoique la validité du sacrement ne dépende pas de notre sainteté intime, ces ornements ne sont que les symboles des vertus dont toute âme sacerdotale doit se parer, comme une épouse met sur elle ses bijoux pour plaire à son époux.

Quand, en effet, nous montons, ainsi parés intérieurement et extérieurement, à l'autel du Dieu qui réjouit notre jeunesse, ce sont des noces joyeuses que nous célébrons, des noces qui commencent au jour inoubliable de la première messe, se renouvellent à chaque aurore, se continuent pendant toute la vie, deviennent même parfois, dans la prolongation d'une vieillesse honorée, des noces d'or et de diamant, des noces qui n'atteindront leur plénitude que dans la demeure céleste de l'Époux, lorsque des vieilles cryptes funéraires où nous nous couchons, les reins ceints dans nos aubes blanches, le manipule au bras, l'étole au cou, la chasuble sur les épaules, comme si nous devrions dire encore la messe par delà la tombe, nous surgirons au matin de la résurrection dernière, marqués toujours du caractère ineffaçable de notre ordination, prêtres pour l'éternité.

Mais à mesure que nous nous acheminons vers notre destinée suprême, des générations nouvelles se lèvent derrière nous. Confiantes en la fécondité de la terre, elles demanderont, comme nous, un peu de pain et un peu de vin aux futures moissons et aux futures vendanges. Confiantes en la fécondité de la parole divine, elles ne se lasseront pas plus que nous de redire sur ce pain et sur ce vin : « Ceci est mon corps, ceci est mon sang. » Confiantes en la fécondité de la vie humaine, elles se transmettront le pouvoir de consacrer, après l'avoir reçu de nous. Et il en sera ainsi jusqu'à la consommation des siècles. Nous gardons donc de l'Eucharistie non seulement, la « mémoire matérielle qui la conserve » mais la « mémoire héréditaire qui la reproduit. »

Enfin, Messieurs, puisque l'Eucharistie ne se conserve et ne se reproduit que pour donner au monde une vie humano-divine, la vie même de Jésus-Christ, comme la nutrition est la loi de tout ce qui vit, si la meil-

leure nourriture est de nature à nous infuser la meilleure vie, — et nous avons vu que c'est là la vertu du sacrement de l'autel, — la vie que nous menons doit pouvoir manifester à son tour l'excellence de l'alimentation qui nous nourrit. Aussi, ne croyons pas que, pour accomplir la suprême recommandation du Maître, il nous suffit d'avoir de l'Eucharistie la « mémoire matérielle qui la conserve au fond de nos tabernacles » et la « mémoire héréditaire qui la reproduit sur nos autels », il importe également que nous en ayons la « mémoire intelligente et consciente » qui, après nos communions, la reconnaît à ses fruits dans les âmes et dans la société.

Comprenons bien toute cette grande doctrine. Si l'Eucharistie a été instituée pour devenir l'antidote du péché, pour apaiser la pétulance de la chair et les ardeurs sans cesse renaissantes de la concupiscence, pour nous aider à triompher des séductions du monde et des embûches du démon, pour régler nos imaginations et nos passions, pour nous préserver des fautes mortelles et nous délivrer des fautes quotidiennes, pour conserver et augmenter en nous la vie surnaturelle, pour donner à nos âmes un accroissement rapide, une santé florissante, des vertus robustes et, si j'ose m'exprimer ainsi, après d'ailleurs nos écrivains sacrés, comme une sorte d'embonpoint spirituel, *sicut adipe et pingue-dine repleatur anima mea*, il faut, entendez-vous, oui, il faut qu'après nos communions, nous puissions reconnaître en nous-mêmes et faire reconnaître, bon gré mal gré, aux autres, même aux indifférents et aux incrédules, tous ces merveilleux résultats. Voilà, en faveur de la divinité de l'Eucharistie, la grande démonstration apologétique que le Christ attend de nous. Cette démonstration pratique, efficace, vivante, perpétuelle, les Pères de l'Église ne cessaient de la demander aux fidèles de leur temps et les vrais fidèles se sont toujours appliqués de leur mieux à la fournir.

Pour nous approcher de la Table Sainte dont nous faisons, aussi bien que de l'autel et du tabernacle, un monument artistique qui sollicite le regard et sur laquelle, comme sur une table de banquet, nous jetons une nappe blanche, nous prenons nos habits de fête, au moins une mise convenable et modeste, et cette tenue extérieure est l'image de l'ordre que rétablit en nos âmes pécheresses et repentantes le pardon de Dieu reçu au tribunal de la pénitence. Nous communions pieusement, puis nous rendons grâces au Christ de ce qu'il a daigné venir en nous. Pénétrés de la

foi et même du sentiment de sa présence intime, nous l'emportons, trésor confié à un vase fragile, dans le monde où nous tâchons de le conserver le plus longtemps possible au fond de nos cœurs en évitant tout ce qui pourrait diminuer, à plus forte raison détruire le respect et l'amour que nous devons à un pareil Hôte. Et les hommes qui se savent si naturellement enclins à l'orgueil, à la vanité, à l'ambition, à l'envie, au mensonge, à l'avarice, à la colère, à l'impureté, disent, en nous écoutant parler et en nous voyant agir : « Comme ces prêtres et ces chrétiens sont humbles, mortifiés, désintéressés, loyaux, justes, chastes, charitables et dévoués! Qu'ont-ils donc que les autres n'ont pas? Pour produire en eux des vertus si divines, il leur faut quelque chose de divin. »

Après tout, ce langage est l'expression exacte de la vérité, car je n'hésite pas à affirmer, sans craindre de tomber dans l'exagération, que, depuis le soir de la première Cène jusqu'à notre époque, rien de grand, rien de beau, rien de saint, rien d'héroïque ne s'est accompli dans la société catholique sans l'Eucharistie. C'est elle qui enflamme le zèle des apôtres, exalte le courage des martyrs, soutient la fidélité des confesseurs, conserve la pureté des vierges et anime le dévouement des saintes femmes. Elle crée la vraie égalité et la vraie fraternité entre les riches et les pauvres; elle transforme les loups de la barbarie en agneaux; elle est l'âme de la chevalerie médiévale et aujourd'hui encore de toutes nos grandes œuvres catholiques.

Communier, communier souvent, fréquemment, tous les jours : voilà le secret désir, la joie et l'honneur de toute âme religieuse qui prie dans le cloître, de toute âme fervente qui agit dans le monde. Et nos communions annuelles, mensuelles, hebdomadaires, quotidiennes ne sont pas de simples manifestations cultuelles, auxquelles nous nous livrons par routine, par entraînement, par vanité, pour nous compter, pour paraître, sur un mot d'ordre, en esclaves d'une discipline extérieure qui laisse subsister tous nos défauts, en entretenant notre animosité et notre aigreur contre ceux des autres. Sans doute, nous communions dans le but de protester contre l'incrédulité et l'indifférence, de réparer les dédains, les blasphèmes, les sacrilèges auxquels le Christ est exposé. Mais nous communions surtout afin de nous vaincre nous-mêmes, de réparer nos propres fautes, nos sacrilèges peut-être, de devenir bons, meilleurs, parfaits, pour arriver à dire en toute sincérité : « Ce n'est plus moi qui vis, c'est Jésus-Christ qui vit en moi. » Et bien que toutes nos communions

doivent laisser leur empreinte dans notre cœur et dans notre vie, nous gardons particulièrement le souvenir de notre première, et nous nous préparons à chacune des suivantes comme si elle devait être notre dernière, celle que nous ferons à notre lit de mort, quand nous demanderons au divin Viatique son dernier fruit d'ici-bas, qui nous aidera à passer pieusement du temps dans l'éternité.

Grâce à l'Eucharistie, ne vivons-nous pas déjà, quelque peu du reste, dans l'éternité. Assis, sur la terre, à la même table que les élus, nous n'y sommes séparés d'eux que par un voile. La mort nous fera simplement changer de place à table en nous mettant de l'autre côté du voile, où nous retrouverons, dans une communion sans fin, non plus sous des apparences matérielles, mais sous le plein rayonnement de la vision béatifique, la même nourriture essentielle, c'est-à-dire Dieu.

Nous avons donc toujours de l'Eucharistie, outre la « mémoire matérielle qui la conserve » et la « mémoire héréditaire qui la reproduit, » la « mémoire intelligente et — consciente — qui la reconnaît à ses résultats. »

Encore un mot, Messieurs, et je termine. Trois monuments attestent dans nos églises l'inépuisable fécondité de la vie eucharistique et la fidélité indestructible de notre mémoire : le « Tabernacle » où nous conservons l'Eucharistie, l' « Autel » où nous la reproduisons, la « Table sainte » où la communion nous permet de la reconnaître à ses fruits.

Les jours que nous traversons sont bien tristes et bien sombres, et l'avenir prochain nous paraît chargé de tempêtes et d'orages. Ah! quoi qu'il nous arrive, que ces trois monuments restent debout au milieu de l'humanité! Prenez nos biens matériels, prenez nos libertés publiques, si le Tout-puissant le permet pour notre épuration surnaturelle. Mais, ô mon Dieu, ô notre Force, qu'on nous laisse au moins vos tables saintes, vos tabernacles et vos autels! *Altaria tua! Domine virtutum!*

Tant que, devant nos yeux inquiets et mouillés de larmes, nous verrons des tabernacles, nous trouverons à nous rassurer et à nous consoler; tant que sur nos autels nous tiendrons dans nos mains des hosties consacrées; tant que nous nous en nourrirons et que nous les distribuerons aux fidèles, nous ne désespérerons pas du salut du monde, parce que l'Eucharistie conservée et reproduite, distribuée et reçue, c'est la vie du monde. Ainsi soit-il.

Après le sermon et avant la bénédiction du Très Saint-Sacrement, Mgr l'Évêque de Namur, du haut de la chaire, devant la foule religieusement prosternée, prononce l'*Acte de Consécration au Sacré-Cœur de Jésus*.... Les fidèles redisent à haute voix les principales invocations. C'était émouvant, sublime! On s'élevait de la terre, sur les ailes de la foi et de l'amour, jusqu'à l'Hostie-Sainte, jusqu'aux parvis éternels.... Oui, ô Jésus, ô Dieu-Sauveur! nous nous consacrons à Vous sans réserve, et nos personnes et nos familles, et notre chère Patrie!...

IV. — Salut du samedi, 6 septembre.

Nous sommes au soir du Triduum eucharistique. L'enthousiasme semble s'accroître encore. Les étrangers n'ont cessé d'arriver des différents points de la Belgique et des pays voisins.

C'est le samedi. Nombreux sont les prêtres qui ont dû regagner leurs paroisses. Dans les églises de la ville, on se presse autour des confessionnaux pour se préparer à la communion générale du lendemain. Et cependant la Cathédrale se trouve encore remplie au salut. Même piété, même ferveur, reconnaissance toujours plus grande pour les grâces reçues durant ces trois jours inoubliables.

C'est le R. P. Léon, capucin de Paris, précédé d'une belle réputation, qu'on est avide d'entendre. Jeune encore, et d'un port distingué, il prêche ou plutôt il chante les gloires de l'Eucharistie. Son éloquence est d'un caractère tout spécial, d'une méridionale exubérance, presque une nouveauté pour nous Belges, plus froids et plus positifs.

Le R. P. Léon s'écarte des chemins ordinaires, et il ne redoute pas de s'engager dans ce qu'on pourrait appeler le genre moderne, parfois un peu théâtral et même tourmenté.

Nous reproduisons son discours en entier : on y trouvera de beaux accents.

Sermon du R. P. Léon, capucin de Paris

Sedebit populus meus in pulchritudine pacis, et in tabernaculis fiduciæ, et in requie opulenta.

« Mon peuple viendra s'asseoir dans la beauté de la Paix, à l'ombre des tabernacles de la confiance, pour goûter un opulent repos. »

(Is., XXXII, 18).

SEIGNEURS ÉMINENTISSIMES,

MESSEIGNEURS,

MES FRÈRES,

En présence de cette brillante assemblée de Pontifes, plus majestueuse, autour de l'illustre Légat du Pape, qu'un sénat de rois; devant cette foule immense où se presse, à la gloire de l'Eucharistie, ce que l'armée catholique compte dans ses rangs de plus savant, de plus courageux, de plus dévoué; au spectacle enfin de tant d'activités militantes, de tant de fécondes initiatives, de tant d'industrieuses tendresses, tout le jour en travail et réunies chaque soir, joyeuses, reconnaissantes, sous les voûtes de cette Cathédrale où tout respire la paix et le triomphe, comment ne pas évoquer cette pensée profonde d'un Breton de génie :

« Un des caractères de l'Église catholique, c'est son invincible calme. Ce calme n'est pas la froideur. Elle aime les hommes, mais elle ne se laisse pas séduire par leurs faiblesses. Au milieu des tonnerres et des canons, elle célèbre l'invincible gloire des pacifiques, et elle la célèbre en chantant. Les montagnes du monde peuvent s'écrouler les unes sur les autres, si c'est ce jour-là la fête d'une petite bergère, elle célébrera la petite bergère avec le calme qui lui vient de l'éternité.

» Quelque bruit que fassent autour d'elle les peuples et les rois, elle n'oubliera pas un de ses pauvres, un de ses mendiants, un de ses martyrs. Les siècles n'y font rien, pas plus que les tonnerres. C'est en vain que le monde s'écoule, l'Église compte ses jours par ces fêtes. Vous la maudissez : elle chante. Rien n'endormira ni n'épouvantera son invincible mémoire. »

Ernest Hello [1] avait raison.

Oui, l'Église est fidèle au souvenir des saints qu'elle a mis sur les autels; mais combien plus vivante dans le culte du Dieu des autels! Au grand soleil de ses Fête-Dieu ou dans la nuit amoureuse des catacombes, c'est à Jésus-Hostie que vont ses fiertés d'épouse, ses tendresses de vierge. A Lui ses hymnes, à Lui ses soupirs! A Lui tous les battements de son cœur : *Ego dormio et cor meum vigilat.*

Pas un jour, pas une heure même, dans la durée des siècles, qui la trouve en défaillance par l'entretien du feu sacré.

Aux fêtes régulières dont se constelle le firmament de sa liturgie, l'Église ajoute des solennités qui se propagent comme de vastes embrasements.

Toujours en souci du salut des âmes et de l'amélioration des sociétés; les yeux en larmes au spectacle des misères humaines; le front fumant des sueurs d'un perpétuel combat; les lèvres irradiées de l'impérissable parole qu'elle doit dire aux persécutés comme aux persécuteurs, elle ne cesse de rêver, en ses amours d'adoratrice et de victime, au Bien-Aimé de ses tabernacles.

Luttes, souffrances, défaites même (car l'Église a, comme l'océan, ses heures de flux et de reflux) : rien ne peut lui faire oublier la joie de posséder son Dieu. Ce quatorzième Congrès international des Œuvres Eucharistiques en rend éloquemment témoignage.

O Belgique, si française par le cœur, sois heureuse (je ne le dis pas sans un sentiment de patriotique tristesse, ni de sainte envie), oui, sois heureuse d'être encore aujourd'hui la terre assez libre et assez généreuse, assez combattive, assez catholique enfin pour offrir au Dieu de l'Eucharistie le luxe d'une aussi magnifique hospitalité!

Sois fière de donner aux splendeurs épiscopales et aux vaillances chrétiennes du monde entier l'opulence d'une aussi large sécurité.

Sedebit populus meus in pulchritudine pacis, et in tabernaculis fiduciae et in requie opulenta.

Aussi, malgré les angoisses de l'heure présente, je parlerai de triomphe. Toute la matière de ce discours sur *les gloires du Dieu caché*, sur les *gloires de l'Église militante*, est ramassée dans cette

[1] *Physiologie des Saints.*

feconde trilogie de saint Augustin : *O Eucharistia! sacramentum pietatis, centrum unitatis, vinculum caritatis* : O Eucharistie, vous êtes le *signe auguste d'une adorable bonté,* le *centre générateur d'une somptueuse unité,* le *ciment divin d'une parfaite fraternité.*

ÉMINENTISSIME SEIGNEUR,

Le Souverain Pontife, dans sa juste appréciation des hommes, a conféré à vos mérites et à vos vertus, aux applaudissements de la Belgique entière, l'honneur de la pourpre cardinalice.

Vous êtes au milieu de nous le légat très noble et très digne de Sa Sainteté Léon XIII.

En acceptant la présidence de ce Congrès, vous nous donnez donc la joie de vénérer, en votre auguste personne, la bonté du Père universel, dont la rayonnante et juvénile vieillesse rappelle celle de saint Jean; l'autorité de l'indéfectible Docteur, veilleur immense, *vigil immensus,* bouche qui suffit au monde, *os orbi sufficiens,* sublime témoin des souffrances du Christ, *testis Christi passionum,* qui, par ses Encycliques sur les *Ouvriers,* sur le *Tiers-Ordre,* sur le *Rosaire* et sur l'*Eucharistie,* demeure, en nos temps assombris, le Pape de la lumière et de la paix, le Pape de l'espérance et de l'amour.

I. — L'Eucharistie, signe auguste d'une adorable Bonté, est la gloire du Dieu caché.

O Eucharistia, sacramentum pietatis.

De toutes les voix de la nature, de la conscience et de l'histoire, aucune ne chante la gloire de le divine bonté comme l'Eucharistie.

La création, sans doute, est une perpétuelle louange. Le silence éternel des espaces infinis proclame la grandeur de Dieu, autant que les mugissements prolongés de « la mer aux bras spacieux [1], » autant que les éclats effrayants de la foudre dont l'énormité remplit le ciel et la terre.

Pythagore, Newton, Humboldt ont reconnu Dieu dans ses œuvres.

[1] Ps. CIII, *Hoc mare magnum et spatiosum manibus.*

D'autre part, aux avenues mystérieuses de la conscience, comme autrefois sous les feuillages sacrés du paradis terrestre, on entend, à la vesprée des saintes nostalgies ou des intimes attendrissements, les pas amis du divin Promeneur :

Ambulabat Deus in horto ad auram.

Car « Dieu, dit l'*Imitation*, est un soupir indicible caché au fond des âmes. » — « Le Verbe, suivant le mot de saint Jean, parle au dedans de nous. »

« Dieu, ajoute saint Thomas, étant le principe et la fin de toutes choses, mais par-dessus tout, de l'homme, ne nous est pas relatif. Il nous est absolu et essentiel. Nous avons, d'instinct, besoin de lui. Nous le cherchons jusque dans l'erreur qui nous avilit ou dans la passion qui nous dégrade. »

En définitive, que voulons-nous, sinon l'aimable, le beau, le parfait, l'immense, l'éternel?

Qu'est cela, sinon la recherche implicite et incoërcible de Dieu : *Deum cognoscunt in omni cognito et adamant in omni amato?*

Qu'est-ce que la psychologie, sinon l'auscultation du divin qui est dans l'homme?

L'histoire, à son tour, déroule, à travers les siècles, dans le mouvement des idées et des mœurs, parmi les révolutions des hommes et des choses, les merveilles de l'action de Dieu sur les sociétés.

Cicéron et Plutarque, saint Augustin, Bossuet et de Maistre nous ont enseigné ces leçons grandioses du gouvernement divin.

La nature, la conscience, l'histoire : trinité universelle et constante de la louange divine.

Mais pourquoi, hélas! tant d'hommes ont-ils fermé l'oreille à ces voix glorieuses de l'adorable Bonté?

L'homme a faussé l'histoire, il a perverti sa conscience, il a déifié la nature.

Dieu élèvera donc jusque sur les cimes du monde surnaturel la gloire de sa bonté, afin que l'homme, l'apercevant de plus loin, soit inexcusable de ne pas lui rendre hommage. Dieu se fait connaître. Il nous parle par les prophètes. La révélation se répand de génération en génération. Quelle race n'a entendu les rumeurs de ce fleuve de lumière? Quel peuple n'en a suivi les traces profondes?

En vain, Israël, mis en réserve, tue les « Voyants. » Le flambeau court

de main en main, et, lorsque les temps sont révolus, tandis que la nuit s'arrête au milieu de sa course, loin des demeures éternelles, le Verbe de Dieu se fait chair.

Vous cherchez la gloire de la bonté divine?

Mieux que la nature, la conscience et l'histoire, la chanteront désormais les anges et les bergers de Bethléem, les mages de l'Orient et les foules de la Palestine.

Mieux que la profusion des étoiles et des fleurs, la révèlent les sourires, les bénédictions, les miracles de Notre Seigneur Jésus-Christ.

Là, au langage de la Bible, Dieu remuait le doigt.

Ici, Dieu ouvre la main, Dieu étend le bras.

Là, Dieu se jouait dans l'orbe des mondes.

Ici, Dieu prend ses délices parmi les enfants des hommes.

Là, Dieu se nommait l'Ancien des jours, le Jéhovah des nuées en colère, le Sabaoth des armées terribles, le Justicier d'épouvante.

Ici, Dieu est l'Emmanuel, le Sauveur, le Bon Pasteur, l'ami de Lazare, le transfiguré du Thabor, le Maître des béatitudes.

L'Incarnation donne de la bonté divine une idée plus glorieuse que la création.

Elle fait l'étonnement des anges; elle les plonge dans une extase de stupéfaction.

O Dieu, comment vous abaissez-vous jusqu'à revêtir personnellement la faiblesse de l'homme?

« Mes pensées ne sont point vos pensées, dit le Seigneur : *Cogitationes meae non sunt cogitationes vestrae.*

» Écoutez, ô séraphins! voici le plan de mon amour.

» Je veux régner au sein de ma création, je veux marcher en tête des êtres intelligents, libres, aimants, immortels, que ma droite a créés.

» Je veux battre moi-même, au centre de l'immense orchestre, la mesure de la louange universelle.

» Je m'incarnerai donc! Jeunesse et beauté, amour et félicité! Mon passage au milieu des créatures sera une fête et un triomphe.

— Mais, Seigneur, les hommes ont péché. Vous les rejetterez.

— Non. Je les sauverai quand même. Je voilerai l'éclat de ma beauté. Je viendrai dans les larmes, les travaux, les souffrances, la mort même.

— Ils réclameront votre mort.

— A l'heure où ils trameront mon supplice, j'assurerai, à travers la

vallée des pleurs, les relais de leur bonheur éternel! Je leur laisserai mon sacerdoce, mon sacrifice, mon banquet.

— Ils vous repousseront.

— Je demeurerai avec eux, au tabernacle, jusqu'à la consommation des siècles.

— Ils vous cloueront sur une croix, ils répandront votre sang.

— Ma mort leur donnera tous les jours la vie sur l'autel. Ils ont soif de mon sang. Pour répondre à leur cri de rage, cri inconscient et terrible de leur détresse, je leur verserai tout mon sang dans la communion. »

Voilà donc réalisé le rêve de l'infinie Bonté.

Voilà finalement atteint le dernier abîme d'humiliation où puisse descendre Dieu.

Là, presque aux confins du néant : *exinanivit semetipsum,* le Verbe de Dieu moissonne une gloire que ne sauraient lui procurer les millions de séraphins et d'élus du paradis.

La gloire de sa bonté n'est pas de rayonner dans la création. Elle consiste à descendre de la création à l'Incarnation, de l'Incarnation à la Rédemption, de la Rédemption à l'Eucharistie.

« Sacrement des sacrements, s'écrie saint Bernard, et amour des amours! »

Nec plus ultra! Arrêtons-nous ici : Dieu lui-même ne peut se dépasser.

C'est ici le mémorial de ses merveilles, le monument suprême de son amour infini.

« Saint, saint, saint, » répètent les anges. Avec Isaïe, nous répondrons, nous : « Vous êtes le Dieu caché! *Verè tu es Deus absconditus,* » et avec le doux saint Bernard : « O Dieu des aurores et des foudres, Dieu des océans et des plaines, Dieu des âmes, Dieu des peuples, Dieu des siècles : *Tanto mihi carior quanto pro me vilior* [1]. »

Votre bonté m'est d'autant plus chère qu'elle vous condamne pour moi à de plus profondes humiliations.

— L'Eucharistie est par excellence l'œuvre du roi des sentiments : l'amour.

Magna res est amor. L'amour est une grande chose, mais jamais l'amour plénier, vivant, infini, n'a donné plus large mesure de lui-même que dans le Saint-Sacrement.

1 *Serm. in Vig. Nativ.*

Où trouver, en effet, un plus lumineux épanouissement du mystère de la dilection humano-divine?

Abîme d'insondable perfection : *Deus summè perficiens;* abîme d'inénarrable disette : *Homo summe deficiens.* Dieu et l'homme se rencontrent dans l'Eucharistie pour s'y fondre, sans confusion de nature, en une adorable et substantielle unité.

Par la création, Dieu se révèle au monde;

Par l'Incarnation, Dieu se donne à l'humanité;

Par l'Eucharistie, Dieu se livre à chaque homme en particulier; et c'est là le suprême degré ici-bas de la progression descendante dans l'amour.

La grande puissance : où est-elle?

Dans le glaive? Non : *Pierre,* a dit Jésus-Christ, *remets ton épée au fourreau. Qui se sert de l'épée, par l'épée doit périr.*

Dans l'argent? Non : Jésus-Christ est né pauvre; il a aimé et béatifié les pauvres.

Il a fondé l'Église sur la pauvreté, et les riches n'entrent au ciel que par les pauvres.

Dans la science? Non : Jésus-Christ réprouve la science des sages, elle enfle, elle tue, elle ne sait rien des questions de nos origines et de nos destinées, elle ne sera jamais populaire, encore que obligatoire.

Dans la politique ou l'habileté des partis? Non : Jésus-Christ a préféré les agneaux aux renards, les colombes aux serpents.

Dans la popularité? Non enfin : Jésus-Christ est le perpétuel bafoué, l'Église est toujours attachée au pilori ou traînée sur la claie. Sa foi, ses prêtres, ses œuvres, son nom sont impopulaires.

Toutes ces prétendues forces ne bâtissent que pour le temps. Toutes peuvent être mises au service du mal. L'amour, lui, capable d'aller jusqu'au martyre, ne sert qu'au bien.

Pourquoi? Parce que Dieu est amour : *Deus charitas est.*

Bien par essence, il ne s'épanche qu'en bienfaits : *Ens a se, Bonum sui diffusivum.*

Donc, la grande puissance en l'homme comme en Dieu, c'est l'amour, l'amour oublieux de sa propre dignité : *Amor dignitatis nescius;* l'amour assez fort pour tout entreprendre, même l'impossible; assez indulgent et désintéressé pour tout pardonner, même les pires ingratitudes; assez généreux et sûr de lui pour sourire au sein des plus effroyables supplices et pour verser jusqu'à la dernière goutte de son

sang, dans l'âpre volupté de se voir alors insulté, méconnu, trahi par un « peuple de contradictions. »

Du haut du ciel, Dieu a été jaloux de l'homme, lequel est capable de travailler, de pleurer, de pâtir et de mourir par amour.

Les anges, miroirs de perfections, vivantes harmonies, incendies de charité, cataractes de lumière, n'avaient point d'entrailles pour s'attendrir, ni de cœurs capables de s'apitoyer.

Aussi Dieu s'est incarné, il ne s'est pas angélifié. ***Assumpsit semen Abrahæ, non autem angelorum.***

Et, pour vaincre l'homme dans les folies de l'amour, il est allé jusqu'aux extrémités de nos désirs, devenus, par hypostase, les désirs inapaisés de son Sacré-Cœur.

Eh bien! quels sont les besoins du cœur humain, et par conséquent ceux du plus parfait des cœurs, le cœur de l'Homme-Dieu?

Il y en a trois : la *présence*, l'*union*, le *sacrifice!* Et d'abord, l'amour cherche à multiplier sa ***présence***. Il lui doit son plus puissant magnétisme. Rien n'attriste, comme l'absence, ceux qui s'aiment. O l'amertume des adieux! O le déchirement des séparations! O la mélancolie des longs exils!

Sous tous les cieux, orphelins, captifs et proscrits portent, dans le pli douloureux de leur front, le navrant témoignage d'un amour qui demeure inconsolé.

O se multiplier assez, si c'était possible, pour supprimer l'espace et la distance, n'est-ce pas le cri de l'amour ***aux heures de la passion***, cette fièvre, ce renversement violent de vrai amour? ***Aux heures de la douleur et de l'inquiétude?*** Quelle mère n'a soif d'être au lit de ses enfants malades? Quelle femme de marin ne rêve, en veillant dans sa cabane, sur le berceau de son enfant, d'être là-bas sur la barque où son homme lutte, qui sait? contre la vague de mort?

Aux heures du zèle? Ah! pourquoi l'apôtre n'a-t-il pas, au gré de sa flamme dévorante, le privilège de la bilocation? Mais non! l'amour a beau faire, la *présence* trouve éternellement deux obstacles qui l'arrêtent : le temps et l'espace.

Seul, l'Homme-Dieu les a vaincus.

« Notre Seigneur Jésus-Christ, dit Mgr Bougaud, a voulu la ***présence réelle***, parce qu'il est l'amour infini, et il l'a faite parce qu'il est la puissance infinie.

» Que peut-on répondre à cela? Rien [1]. »

Pourquoi Dieu est-il avec nous au tabernacle? *Dilexit.*

Pourquoi sur tous les autels? *Dilexit.*

Pourquoi dans toutes les hosties? *Dilexit.*

Pourquoi reste-t-il ici-bas, malgré les défaillances de ses ministres, malgré les iniquités des communiants, malgré les crimes de l'hérésie et de l'apostasie? *Dilexit.*

L'amour veut la présence, Dieu est amour. *O Eucharistia sacramentum pietatis!*

— En second lieu, l'amour cherche l'*union*. A-t-il constaté des affinités et des harmonies : A-t-il ambitionné une béatifiante égalité : *Amicitia pares invenit aut facit.*

Il se fait des réserves, des assimilations, des transsubstantiations. Voilà les étapes de son ascension jubilante. La Mystique n'est-elle pas la science des tragédies de Dieu et des abandons courageux de l'âme pour arriver à cette transfusion d'amour? De David aux disciples d'Emmaüs, de saint Augustin à saint François d'Assise, de saint Alphonse de Liguori au curé d'Ars : n'est-ce pas la même soif ardente, la même séraphique folie de notre humanité! « Qui ne sait, a dit Bossuet, que dans les transports de l'amour humain, qu'on se mange, qu'on se dévore, qu'on voudrait s'incorporer en toute manière, jusqu'avec les dents, ce qu'on aime, pour le posséder, pour s'en nourrir, pour en vivre? »

Dans toutes les religions, chez tous les peuples, dans tous les siècles, la manducation des hosties et des victimes offertes à la Divinité est un acte cultuaire.

Or les lois universelles et perpétuelles sont, d'après l'axiome, des lois de nature : *Quod semper, quod ubique, quod ab omnibus.* La communion eucharistique, inventée par Jésus-Christ, est donc la satisfaction divine d'un des plus puissants, d'un des plus mystérieux besoins du cœur de l'homme.

Et de même que, dans le monde des substances matérielles, le pain et le vin expliquent toutes les activités de la nature et aiguillonnent tous les efforts du génie humain; de même l'Eucharistie, en donnant

[1] *Le Christianisme et les temps présents*, Vᵉ volume.

la raison dernière du pain et du vin, explique, dans l'ordre de l'union des âmes, la coalition de la sagesse, de la puissance, de l'amour de Dieu et l'emploi de toutes les forces vives de l'Église.

Pourquoi les averses de pluie et de soleil?

Pourquoi les grasses couches de la glèbe aux sucs nourriciers?

Pourquoi les travaux de l'industrie et de l'agriculture?

Pourquoi les opulences laborieuses de la paix, pourquoi les sanglantes fauchaisons de la guerre?

Pour le pain et pour le vin.

Les peuples, comme les individus, ne font rien que pour aboutir au jour où regorgent les greniers et les celliers. Par mille moyens, la civilisation tend à dresser, au foyer familial ou social, la table d'abondance et de fraternité.

Mais, en prodiguant tant de merveilles, le Créateur se serait-il proposé de n'aboutir qu'à la vulgaire question du boire et du manger?

L'engrais des cimetières serait-il la cause finale de la production universelle?

Non, non : l'amour a eu de plus sublimes visées. Dieu, dans le monde physique, a travaillé pour le Très Saint-Sacrement. Tous les éléments ordonnés à la matière eucharistique.

Le monde moral concourt au même but. Pourquoi, en effet, les chevauchées de l'apostolat?

Pourquoi le rude labour de la pénitence?

Pourquoi la culture intensive et extensive de la virginité et de la charité? sinon pour l'heure ineffable et sainte qu'il désire, qu'il appelle entre toutes : « Mon heure, *Hora mea,* » où, par-dessus toutes les barrières, à travers tous les abîmes, Dieu s'unit intimement à l'homme au banquet eucharistique.

Heure de silence et d'extase, de paix et de joie, qui achève la longue et douloureuse attente des âmes affamées de Dieu et conscientes de leur bonheur!

Vivo, jam non ego, vivit vero in me Christus. Après la présence et l'union, l'amour veut le *sacrifice.*

— Dans les délices du rassasiement divin, en effet, où l'homme trouvera-t-il l'accent d'une action de grâce digne de Dieu? Un saint moine se l'est demandé :

Ah! qui me donnera des paroles ardentes,
Des paroles du ciel, une langue de feu,
Une angélique voix et des lèvres brûlantes
Pour te bénir mon Dieu?

Mais de quoi serviraient toutes les ardeurs séraphiques pour louanger l'Infini?

C'est le triomphe d'une condescendance éternelle d'avoir remis dans les mains de notre faiblesse et de notre culpabilité une Victime adorable, seule capable d'épuiser toute puissance d'intercession, de pardon, d'adoration : *Omnia dedit Pater in manus.*

Oui, nous avons « un Pontife saint, innocent, en réserve pour les pécheurs. »

Notre Seigneur Jésus-Christ nous a laissé un sacrifice. C'est là, sachez-le, l'apaisement universel et perpétuel de ce cri de l'humanité déchue : du sang, du sang, du sang!

Aussi le sacrifice est-il l'acte essentiel et suprême de toutes les religions.

Partout, dans les jungles de l'Inde comme dans les forêts de la Germanie, dans les déserts du continent noir, sur les bords des fleuves d'Amérique, chez les Druides, chez les Grecs, chez les Juifs : la pierre se dresse, le glaive brille, le sang coule.

Loi terrible qui jette l'humanité à genoux, devant les autels, impuissants à proclamer adéquatement la grandeur suprême du Créateur et le pur néant de la créature, dans un désespoir inguérissable d'apaiser Dieu irrité contre les crimes toujours renaissants de la race viciée dès l'origine.

Loi d'indestructible instinct qui courbe les siècles épouvantés en attente d'une victime parfaite, seule capable de pacifier dans son sang les créations : *Sive quæ in cœlis sunt, sive quæ in terris.*

Aux hécatombes figuratives de l'ancienne Loi, opposez le sacrifice de la croix, réellement reproduit sur nos autels, l'Agneau de Dieu toujours adoré, toujours immolé, toujours sauveur!

C'est l'unique oblation désormais agréable au Seigneur; c'est l'unique holocauste où se consument les iniquités de la terre.

La création de mille autres univers n'offrirait point à Dieu la louange parfaite, la gloire infinie d'une seule messe. Aucun soleil n'éclairera

jamais d'œuvre plus sainte que ce redoutable sacrifice : *Nullum aliud opus adeo sanctum a Christifidelibus tractari potest, quam hoc tremendum sacrificium* [1].

O précieux sang, jaillissez donc, du sein de l'éternité et répandez-vous, de monde en monde, sur les créations.

Circulez, beau fleuve, chargé de richesses infinies, ciculez à travers les âmes, à travers les siècles.

Purifiez, embellissez, fertilisez les sociétés que traversent vos ondes salutaires.

L'Esprit de Dieu plane sur vos eaux : *Spiritus Domini ferebatur super aquas* [2].

Les peuples attendent votre passage! une immense clameur s'élève de la terre et des cieux! du sang, du sang, du sang!

Du sang au département du combat et du zèle! Du sang aux aigles et aux lions, du sang aux agneaux et aux colombes!

Du sang au département de la souffrance d'outre-tombe! rosée de lumière, de rafraîchissement et de paix!

Du sang au département de la gloire céleste! Il est un des condiments les plus délectables de la vision béatifique. Oui, du sang, du sang, du sang! Car sans vous, ô Jésus! la terre serait vide et nue; l'Église serait veuve, les âmes seraient désolées et les nations tombées sur la route des abîmes, seraient à jamais condamnées et perdues!

Demeurer, se donner, s'immoler, voilà, mes frères, les trois besoins du cœur de l'homme.

Par la *présence réelle*, par la *communion*, par la *sainte messe*, resplendit, comme un triangle de feu, l'adorable bonté du cœur de notre Dieu.

O Eucharistia, sacramentum pietatis!

[1] *Concil. Trid.*
[2] *Gen.*, cap. I.

II. — L'Eucharistie, centre générateur d'une somptueuse unité, ciment divin d'une parfaite fraternité, est la gloire de l'Église militante.

O Eucharistia, centrum unitatis.

I. — Sacrements, arts, dévotions, vertus, tout part d'elle, à elle tout revient.

Fere omnia sacramenta, dit saint Thomas, *in Eucharistia consummantur.*

Que deviendraient les réservoirs de la grâce, si tout à coup tarissait la source qui les alimente?

A quoi serviraient les véhicules de la vie surnaturelle, si disparaissait le plus auguste d'entre eux?

Baptême, confirmation, pénitence, extrême-onction, ordre et mariage ne convergent-ils point vers l'Eucharistie, comme les colonnes, les voûtes, les triforiums et les chapelles rayonnantes du temple processionnent lapidairement autour de l'autel majeur?

Ceux-là nous confèrent la grâce.

Celui-ci contient, montre et donne l'Auteur même de la grâce.

Les autres sacrements ou nous *séparent* du monde de la nature, ou nous *réparent* dans l'ordre de la grâce, ou nous *préparent* au royaume de la gloire.

Mais l'Eucharistie, en consacrant en nous leurs opérations merveilleuses, nous livre, avec « le Dieu caché, » la substance même de la vie et de la béatitude éternelle.

Entre les *voyageurs,* pour employer le langage de la théologie, intimement possédés par l'Eucharistie, et les *compréhenseurs* absorbés dans la vision béatifique, nulle différence, quant à l'objet de leur possession fruitive, que la frêle épaisseur d'une apparence.

Ne tenons-nous pas entre nos mains le Dieu qu'ils contemplent au paradis? Notre cœur à cœur n'est-il pas le frère de leur face à face? Encore voilé à nos regards, le Très Saint-Sacrement n'est-il pas pour eux triomphalement découvert!

Les autres sacrements nous rapprochent de Dieu : l'Eucharistie seule abaisse Dieu jusqu'à nous et dépose Dieu en nous.

L'Eucharistie est le sacrement des sacrements, comme il est l'amour des amours.

O Eucharistia, centrum unitatis!

— Aucun n'a eu sur les arts une aussi puissante irradiation d'unité.

Quel soleil d'amour a fait germer, monter, s'épanouir la flore architecturale, si riche en ses variétés de styles, de nos grandes cathédrales? L'Eucharistie.

Quelle magie créatrice a semé d'angéliques et virginales théories les portiques et les verrières de nos vieilles basiliques? L'Eucharistie.

Quel génie inspirateur a donné pour interprète au frisson enthousiaste de l'âme populaire le duo formidable des cloches et des orgues? L'Eucharistie.

D'où viennent à la musique cette manière large, profonde et suave, cette pureté d'accords, cette éclatante sérénité d'inspiration que Mozart, Palestrina, Haydn et Gounod semblent avoir empruntées aux concerts des anges? De l'Autel.

D'où vient, sinon de l'Autel, cette profusion d'hymnes, de motets et d'antiennes dont la liturgie rehausse chaque jour ses inimitables offices : ruissellement de pierreries enchâssées dans l'or pur d'une idéale dilection?

Toute cette somptuosité de lignes, de couleurs, d'harmonie, rayonne de l'Autel.

Éteignez, par la pensée, dans les arts, la lumière que projette, depuis vingt siècles, le Très Saint-Sacrement, et vous serez épouvantés du vide, du désert, des ténèbres affreuses que laisserait partout, en se retirant de notre civilisation, le divin soleil de l'Eucharistie.

O Eucharistia, centrum unitatis!

— Comme les arts chrétiens, les dévotions catholiques reçoivent d'elle le meilleur de leur sève et le plus doux éclat de leur progrès.

Qui voudrait raconter la genèse des manifestations du culte, les accroissements de la piété, au cours des siècles chrétiens, sans tenir compte de l'influence, cachée ou publique, mais toujours active, de l'Eucharistie, verrait tôt se dessécher et mourir, séparées de leur tige, ces fleurs opulentes et gracieuses de la dévotion catholique.

L'histoire en serait inexplicable.

Mais rattachez chacune de ces révélations dans l'amour des âmes à la lumière, à la rosée, aux sucs nourriciers de l'Eucharistie, vous découvrirez immédiatement la loi de leur naissance et de leur développement.

Que signifient aux catacombes ces palmes, ces colombes, cet Orphée, ce jeune berger, si naïvement tracés dans le tuf des galeries souterraines?

Que nous disent ces épitaphes grossièrement gravées sur la brique des *loculi*?

Sinon les espérances, les joies que présage aux chrétiens, dès la première persécution, la divine Eucharistie!

Sinon les convictions et les énergies qu'elle a injectées aux veines de nos pères les martyrs!

Quelle bonté, quelle beauté rayonne si divinement parmi les chaînes et les chevalets, dans la sérénité de ses victimes, si ce n'est le froment des élus et le vin d'où germent les vierges?

Quid bonum Domini aut quid pulchrum Ejus, nisi frumentum electorum et vinum germinans Virgines [1].

Plus tard, que racontent à l'Europe toutes ces reliques augustes : les clous, le suaire, la couronne d'épines, le bois de la croix, ramenés successivement par Constantin et sa mère, par Charlemagne, par saint Louis?

L'heure des persécutions est passée : l'Église vit au grand soleil des protections impériales et royales.

Les instruments de la Passion se lèvent sur les âmes comme les rayons de pourpre sur l'Eucharistе dont l'apothéose est proche.

O larmes, ô sueur, ô sang du Seigneur Jésus-Christ, vous rendez un touchant témoignage au sacrifice de la croix, toujours offert sur nos autels.

Vous êtes le cœur de la chevalerie en veillée d'armes et des croisades à l'irrésistible essor!

Que chantent, au midi glorieux de la catholicité, les hymnes de Thomas d'Aquin et de Bonaventure?

Que soupire le quatrième chant du livre de l'*Imitation*?

Que prouvent les joûtes théologiques et le mouvement pieux des Universités du moyen âge?

Que proclament enfin les éclatantes processions de la Fête-Dieu, où votre sainte Julienne, ô Belgique! déploie sa blanche bannière, où vos cathédrales s'agenouillent, en leur robe de somptuosité flamande, avec, autour d'elles, une couronne splendide de chapelles et de monastères?

[1] Zach., IX, 16-19.

N'est-ce pas là, mes Frères, la vie surgie des enthousiasmes, l'envolée pure et ardente des prières à Jésus-Hostie, au Dieu caché?

Voici le Jansénisme, la Révolution, le Naturalisme; la série des siècles où sévit le froid glacial des sociétés déjà penchées vers leur soir : *Jam senescente, jam frigescente mundo.*

Pourquoi, dès lors, les révélations embrasées de Paray-le-Monial?

Pourquoi Lourdes avec sa rafale de miracles, sa marée montante de communions et ces interminables « lacets » de cierges, d'*Ave Maria*, d'hosanna délirants?

Pourquoi Montmartre aux veilles expiatrices, en son pénitentiel isolement de mondial ex-voto?

Pourquoi le flamboiement doctrinal du Vatican?

Parce que, au faîte des siècles, au faîte de la vie sociale et catholique des nations, il faut, comme au sommet des monuments, le bouquet final des activités heureuses et des aspirations apaisées.

Fleur rouge, fleur blanche, fleur d'or, la dévotion au Sacré-Cœur de Jésus, la dévotion à Marie Immaculée, la dévotion au Pape sont les trois fleurs royales du bouquet eucharistique.

Elles résument, à elles seules, la beauté, la douceur, la richesse de toutes les dévotions. En elles s'épanouit toute l'Eucharistie.

O Eucharistia, centrum unitatis!

— L'Eucharistie n'est pas seulement le foyer des dévotions, elle est la source des vertus.

O Eucharistia, centrum unitatis.

Tout ce qui monte, tout ce qui prie, tout ce qui travaille, tout ce qui combat, tout ce qui se dévoue, tout ce qui expie reçoit d'elle son mot d'ordre, son élan, son endurance.

Le Tabernacle est le quartier-général des anges du ciel. Il est aussi le rendez-vous des anges de la terre : là viennent, de là partent toutes les virginités, toutes les ardeurs saintes dont se glorifie la pauvre humanité.

Où que s'envolent les ailes blanches des messagers de la charité : au grabat du malade, au foyer glacé du pauvre, dans la mansarde de la veuve et des orphelins; soit qu'ils distribuent avec un sourire d'espérance ou des larmes de pitié, le pain, les vêtements, les bonnes paroles; le Tabernacle les envoie, le Tabernacle les soutient.

« Ce garde-manger du chrétien, comme l'appelait le curé d'Ars, remplit la huche des misérables. »

Cette prison d'amour du « Dieu caché » fait moins dolents les lits d'hôpital, plus résignés les ateliers où tant d'ouvrières s'étiolent à tirer l'aiguille, moins pénibles les usines et les mines où le pain du jour coûte aux hommes du peuple de si rudes efforts, de si monotones combats.

Ce Gethsémani solitaire et silencieux, nocturne et sanglant, a créé l'Heure sainte et la communion réparatrice.

Pour expier ces nuits profanes où passe le tourbillon des vils plaisirs et des pâles voluptés, le crime masqué de noir égorgeant sa victime; le jeu, aux yeux fous, battant la carte; le vice achetant la pudeur affamée, il a suscité ces nuits austères aux longues méditations, aux flagellations sanglantes, aux liturgiques psalmodies, où Carmélites et Clarisses, Chartreux, Franciscains et Trappistes montent fidèlement leur garde d'honneur, plus résistants en leur veillée d'amour que les endormis du Jardin des Oliviers : *Non potuistis unâ horâ vigilare mecum*?

Oui, l'Eucharistie embrase les âmes. De la table sainte partent perpétuellement, comme d'une officine de miracles, les colonies de la vie surnaturelle qui s'échelonnent partout, aux étapes du travail et de la souffrance, en marche courageuse vers l'éternité.

O sainte Eucharistie, soyez mille fois bénie, mille fois adorée! Grâce à vous, la terre, embaumée de vertus, plaît au ciel; grâce à vous, une seule larme du repentir, un seul sourire de l'innocence, un seul cri de l'amour, glorifient plus le « Dieu caché » que mille péchés ne peuvent lui causer de douleur!

O Eucharistia, centrum unitatis!

II. — L'Eucharistie est la gloire de l'Église militante, car elle est le ciment divin d'une parfaite fraternité.

O Eucharistia, vinculum caritatis!

Elle est la patrie commune et sacrée des âmes et des nations; la terre d'amour où toutes les libertés se dilatent et se fréquentent dans l'honneur et l'allégresse.

Ne représentez-vous pas, mes Frères, au XIVe Congrès international des Œuvres Eucharistiques, la synthèse vivante de toutes les activités du zèle catholique, la coalition admirable de toutes les initiatives du bien, de toutes les spontanéités de la charité, de toutes les vaillances du devoir, de toutes les protestations de la justice et de la liberté, dont l'autel entretient dans vos cœurs le feu magnanime?

N'êtes-vous pas ici la réunion de toutes les forces conservatrices et sociales de l'autorité? O pontifes, ô prêtres de Dieu! du dévouement, ô femmes chrétiennes! du courage, ô jeunesse catholique!

Vous offrez au monde un beau témoignage de solidarité.

Un sectaire écrivait récemment, en parlant des œuvres congréganistes : « Protégées naguère par la complicité indolente ou raffinée d'un faux libéralisme, elles sont maintenant à découvert. L'arbre est mordu à la racine, et il dépend de nous de l'arracher [1]. »

Eh bien, oui : ce Congrès le prouve avec éloquence, nos œuvres sont à découvert.

Elles ont toujours aimé le grand jour.

Elles n'ont besoin ni de l'appui des Juiveries errantes, ni de la connivence des antres ténébreux.

Elles ne demandent, comme l'Église, qu'une seule chose : la liberté, sans protection; la liberté, à ciel ouvert, d'étendre leurs rameaux et leurs racines dans les âmes. Car si le Très Saint-Sacrement, autour duquel se déploient nos activités, est immuable, comme Dieu, pas plus que Dieu, il n'est immobile.

Arbre de vie, arbre paradisiaque de l'humanité chrétienne, il se couvre du perpétuel renouveau de ses fleurs et de ses fruits.

Non : l'arbre n'est pas « mordu à la racine. » Car jamais les Œuvres Eucharistiques n'ont révélé plus de beauté ni de saveur.

Non : il ne dépend pas de vous « de l'arracher, » car l'Eucharistie repose sur la promesse indestructible de Jésus-Christ : *Je serai avec vous jusqu'à la consommation des siècles.... Faites ceci en mémoire de Moi.* La terre et le ciel passeront. La parole du Maître demeure éternellement. Or, dût l'Eucharistie n'avoir plus d'autre abri sous le soleil, que l'ombre minuscule faite sur la terre par un brin d'herbe, c'en serait assez pour, de là, se répandre et embaumer encore les cinq parties du monde.

L'Infini s'est ramassé dans un germe. Et, pour « caché » qu'il soit sur nos autels, Dieu n'a reconnu à personne la puissance de lui enlever sa gloire!

Dût l'enfer, pour désagréger et pour détruire, enfler sa fureur et

[1] Jaurès, *Petite République.*

multiplier les assauts de sa haine, aucune force créée n'empêchera l'Église militante de conserver, de défendre, de propager l'Eucharistie aux amoureuses et indisjonctives ténacités !

O Eucharistia, vinculum caritatis !

Elle en a reçu la garde : *Depositum custodi.*

N'êtes-vous pas ici la phalange invincible du Dieu de l'Eucharistie?

Une même foi vous anime; une même charité vous presse; un même air de triomphe vous fait rayonner :

La foi, la charité, le triomphe eucharistique !

O Eucharistia, vinculum caritatis !

Demain, vous clôturerez cet incomparable Congrès par une solennelle procession. Les fêtes eucharistiques ne sont-elles pas toujours la Fête-Dieu? O quelle vision symbolique de l'union des âmes et de la marche glorieuse de l'Église!

Laissez, en effet, s'avancer, magnifique, cette femme qui est une Vierge, cette guerrière qui est une Reine, cette Mère qui est une triomphatrice.

Laissez défiler ces croix et ces bannières, ces flambeaux, ces pavois et ces fleurs.

Au grènelis joyeux des rosaires, dans la buée odorante des encens et l'envol ardent des hymnes, tandis que les cierges coulent comme les yeux et flambent comme les âmes, laissez se dérouler ces théories, adorantes et chantantes, de laïques et de moines, de prêtres et d'évêques, de cardinaux enfin, fiers et heureux de se serrer autour du Pape, dans la personne de son auguste représentant.

Toute cette pompe triomphale sous les voûtes de cette métropole n'est-elle pas l'explosion liturgique de l'immense, de la profonde, de la substantielle joie de l'Église portant son Dieu?

Est-ce tout? Non !

Reliez maintenant cette procession du Congrès de Namur au cortège sans fin des âmes, des peuples, des siècles qui ont acclamé avant vous le Très Saint-Sacrement : thaumaturges et pénitents, vierges, apôtres et martyrs, docteurs et pontifes, empereurs et papes : saints et saintes de tous les pays et de tous les temps. C'étaient nos pères dans la foi eucharistique. Ils chantaient comme nous, comme nous ils aimaient et adoraient l'ineffable mystère d'universelle fraternité.

O Eucharistia, vinculum caritatis!

Vêtues de blanc, les trois sœurs, enchaînées sur la fatale charrette, apparaissaient éblouissantes de jeunesse, de beauté, d'innocence.

Or, tandis qu'elles gravissaient les marches de l'échafaud, le soleil les enveloppa comme d'une gloire : « Grâce, grâce, cria la foule, grâce! elles sont trop belles! »

La plus jeune se retourna : *Rien n'est trop beau pour Dieu!*

Entendez-vous ce cri de sublime fierté? ô jeunesse catholique, ô femmes chrétiennes!

Rien n'est trop beau pour Dieu!

Amour à la Sainte Eucharistie : le temps, l'argent, la parole, l'action, la vie même!

Rien n'est trop beau pour Dieu!

Priez et travaillez, combattez et souffrez : *Rien n'est trop beau pour Dieu!*

L'Église est militante, elle est souffrante, elle est aussi triomphante.

Avec son calice et son hostie, l'Église tiendra campagne dix mille ans et plus, s'il le faut, assurée que les siècles passent autour d'Elle avec beaucoup de bruit, pour finir lamentablement parmi les ruines et les poussières des tombeaux. Oui, tout passe.

Seule, l'Église demeure forte, sereine et joyeuse, tenant dans ses mains et pressant sur son cœur le Pain de Vie qui la nourrira toujours; le gage d'immortalité, qui la rajeunira toujours; son héritage, sa réserve, sa gloire : le Très Saint-Sacrement!

Gloire au Dieu caché! Gloire à l'Église militante! Gloire à vous aussi, Messeigneurs!

« Viens, » disait à un jeune diacre de la primitive Église, un vieil évêque encore paré des cicatrices de la persécution, « on m'a brûlé les lèvres, on m'a coupé les mains, viens près de moi, et parle en mon nom, toi, mon fils. »

Devant vous, Messeigneurs, les moines ont rempli depuis trois jours ce mandat de filiale obéissance. Mais si demain ils étaient condamnés au silence, sans eux parlerait encore l'épiscopat. L'un des vôtres l'a magnifiquement prouvé dans cette chaire, avant moi.

Aussi bien, l'Épiscopat uni au Souverain Pontife, c'est l'Église : or, l'Église, même mutilée, ne se taira jamais. On peut lui brûler les lèvres, on peut lui couper les mains.

On ne l'empêchera ni de parler, ni d'aimer, ni de bénir!... *Amen.*

*
* *

Les quatre saluts du Congrès ont été de splendides et consolantes manifestations de foi, de piété, de réparation, de reconnaissance et de prière. Ceux qui y ont assisté ne les oublieront jamais.

Avant de clore ce chapitre, nous aimons à reproduire une appréciation générale de la *Métropole*, d'Anvers, sur les trois grands prédicateurs étrangers que nous avons entendus pendant le Congrès.

« Tous trois possèdent le don de l'éloquence, et ce fut un » charme chaque soir nouveau d'entendre leur parole chaude » et convaincante.

» Mgr Rumeau, évêque d'Angers, une des cités les plus » chrétiennes de la France, où se tint le XIIIe Congrès » Eucharistique, porte sur ses traits énergiques comme un » reflet de son âme ardente d'apôtre. Dans un lumineux » rapprochement, il met en parallèle l'adorable mystère de » l'Eucharistie où la Majesté divine se voile, où l'infinie » Bonté condescend à l'humaine souffrance, le Très Saint- » Sacrement de l'Amour divin, avec la Papauté, gardienne » infaillible, immortelle du Verbe et de la loi de Dieu. » L'histoire du Pontificat suprême n'est-elle pas un long » calvaire, et, comme le Christ, le Vatican n'a-t-il pas son » Golgotha?

» L'éminent orateur, dans une dialectique serrée, parle » à la raison, à l'esprit de son auditoire, il le conquiert, » s'empare de son âme, l'émeut, la captive. Sa parole enflam- » mée, que souligne un geste large et puissant, s'élève jus- » qu'aux cimes de l'éloquence. La pensée se fleurit d'images, » mais, sous une forme simple et virile, s'attache avant tout » à faire naître et grandir la conviction, enfin à provoquer » l'amour pour Jésus, le respect et la soumission pour son » Vicaire.

» Le R. P. Étourneau, un fils de saint Dominique. Comme

Outre les quatre grands saluts du Congrès, il y eut chaque jour, à sept heures, une messe basse pontificale avec assistance du chapitre et de très nombreux fidèles.

Le jeudi, 4 septembre, la sainte messe fut célébrée par Sa Grandeur Mgr Ilsley, Évêque de Birmingham; le vendredi, 5, par Sa Grandeur Mgr Rumeau, Évêque d'Angers; le samedi, 6, par Sa Grandeur Mgr de Cormont, Évêque de la Martinique.

Pendant ces trois jours, et surtout le vendredi, qui était le 1er vendredi du mois, jour de la dévotion au Sacré-Cœur, les communions furent très nombreuses.

La réunion des enfants

Elle eut lieu le vendredi, à trois heures. Longtemps avant l'heure fixée, c'est une interminable procession d'enfants et de mères conduisant ou portant leurs chers petits trésors. La vaste église est bientôt remplie, et beaucoup sont privés du bonheur de pouvoir y entrer. Il y a là des milliers d'enfants qui vont avoir leur bonne et douce part dans la grande fête eucharistique.

La cérémonie est présidée par Sa Grandeur Mgr Heylen, accompagné de Mgr t'Serclaes, Président du Collège belge à Rome, apôtre de l'Adoration perpétuelle par les enfants. Vraiment le pieux Évêque de Namur est infatigable : il se prodigue à toutes les cérémonies du Congrès, il se donne à tout et à tous sans restriction.

Le R. P. Durand est là. Quoi d'étonnant? A différents Congrès, il est l'apôtre des enfants, ou plutôt chaque année, et en toute circonstance, il s'occupe des enfants pour diriger dès le premier éveil leur intelligence et leur cœur vers Jésus-Hostie, vers leur Dieu-Sauveur qui se plaisait à bénir les enfants....

Il est donc là le P. Durand, au milieu de ses petits amis. Rayonnant de joie, il monte en chaire. Tous les aimables minois se tournent vers lui. Il parle, et ces enfants l'écoutent

et le comprennent. Il parle, et son langage imagé, simple, spirituel, plein de foi et d'amour, va tout droit au cœur des enfants — et aussi des grandes personnes. Il fait comprendre la grandeur de l'Eucharistie, la sainteté des églises et dit aux enfants qu'il faut aimer, prier, acclamer Jésus au Saint-Sacrement. Puis il chante, et ces milliers de voix pures et cristallines entraînant avec elles les voix des grandes personnes, remplissent l'édifice et font monter jusqu'aux cieux le beau cantique : *Loué soit à tout instant Jésus au Saint-Sacrement!* — C'est émouvant de simplicité et de surnaturelle grandeur; et que de douces larmes accompagnent les chants! Dix fois peut-être les paroles du prédicateur et le cantique se succèdent, et toujours avec un nouvel enthousiasme.

Une heure s'est déjà envolée! Le *Tantum ergo* chanté par toute l'assistance termine la cérémonie, et Monseigneur donne la bénédiction du Saint-Sacrement.

Oh! oui, elle fut belle, cette réunion des enfants! Elle faisait revivre une page de l'Évangile : les petits enfants, appelés par le Dieu d'amour, étaient accourus près de Lui; le Dieu d'amour, et par Lui-même et par son Pontife, les avait bénis!

II. — L'église Saint-Jean-Baptiste

C'est la vieille église chère aux Namurois. C'est l'église *Saint-Jean*, presque légendaire dans les fastes de la cité. Elle est à Namur le centre de la dévotion à l'Eucharistie, où se maintient, ininterrompue depuis plus de trois siècles, une très belle et très florissante confrérie du Très Saint-Sacrement. Le choix de l'église Saint-Jean s'imposait donc pour les exercices de l'adoration durant le Congrès, et rien ne fut épargné pour rendre ces exercices aussi parfaits que possible.

Une section spéciale, sous la direction de M. le chanoine Rousseau, avait longuement et jusque dans les moindres détails organisé cette partie si importante et si surnaturelle du Congrès Eucharistique. Ses efforts furent magnifiquement récompensés, et l'adoration dépassa de loin toutes les prévisions et toutes les espérances.

Adoration diurne. — Le Saint-Sacrement fut exposé les 4, 5 et 6 septembre, — jeudi, vendredi et samedi — depuis 5 1/2 heures du matin jusque 4 heures du soir, heure du salut. — Le jeudi, l'exposition dura toute la journée et toute la nuit; le dimanche 7, jusqu'à l'issue de la messe, c'est-à-dire jusqu'à 11 heures.

Chaque jour, depuis le grand matin, les messes se succédaient sans interruption aux six autels avec assistance très nombreuse. La messe de 7 heures fut célébrée par Sa Grandeur Mgr de Cormont, évêque de la Martinique, et le dimanche par Sa Grandeur Mgr Walravens, évêque de Tournai. — A 9 heures, la messe habituelle avec exposition et bénédiction du Très Saint-Sacrement.

Un spectacle ravissant fut l'adoration des enfants. Ah! ces chers petits enfants, pendant les trois jours du Congrès, apportèrent bien des consolations au Cœur de Jésus! Ils viennent en rangs serrés et joyeux de toutes les paroisses de la ville et des faubourgs, dans l'ordre suivant :

De 10 heures à 10 1/2 heures, les enfants des faubourgs et du Refuge des petites filles.

De 10 1/2 heures à 11 heures, les enfants des paroisses de Notre-Dame et de Saint-Nicolas.

De 11 heures à 11 1/2 heures, les enfants des paroisses de Saint-Jean-Baptiste, de Saint-Joseph et de l'Orphelinat de Saint-Jacques.

De 11 1/2 heures à 12 heures, les enfants des paroisses de Saint-Jean-Évangéliste, de Saint-Loup, de l'Orphelinat de Saint-Jean de Dieu et de l'Institut Saint-Louis.

Les exercices sont dirigés par le Rév. Père Durand, de Bruxelles, si aimé des enfants, et qui sait si bien les porter

vers le Saint-Sacrement, et par le Rév. Dom Grégoire, de l'abbaye de Maredsous, dont la parole éloquente se fit si suave et bien à la portée de son jeune auditoire. Ils se succèdent auprès des enfants, leur révèlent la doctrine et les beautés du mystère eucharistique, apprennent, à ces jeunes intelligences et à ces cœurs naïfs, comment il faut adorer, aimer, remercier, invoquer Jésus au Tabernacle, comment une prière ardente et confiante obtient tout du Dieu puissant de l'Eucharistie, comment il faut assister à la sainte messe.... Les instructions étaient entrecoupées de prières à haute voix, de cantiques, de chants liturgiques. Oh! c'était de toute beauté! Les anges du paradis venaient s'unir à leurs petits protégés de la terre pour adorer et louer Celui qui avait dit ici-bas et qui redit chaque jour du fond du Tabernacle : *Laisses venir à moi les petits enfants.*

De 1 heure à 2 heures, l'heure la plus difficile, choisie avec une généreuse piété, l'adoration était faite par les élèves de l'école de coupe des Sœurs de Notre-Dame. Et les autres heures étaient occupées par les membres de la confrérie des Adorateurs, par les élèves du grand Séminaire, par les congressistes et par beaucoup de pieux paroissiens, surtout de Saint-Jean-Baptiste. Non seulement Notre Seigneur ne se vit jamais délaissé, mais on peut affirmer que l'église fut constamment remplie de fidèles.

Adoration nocturne. — Elle fut réellement émouvante et une des manifestations les plus belles et les plus pieuses du Congrès.

Le soir, de 9 à 10 h., les familles ouvrières, les familles visitées par les différentes sociétés de Saint-Vincent de Paul se trouvaient réunies devant le Saint-Sacrement. Ils étaient là, ces braves ouvriers, débordant de la grande nef trop étroite pour les contenir tous, ils étaient là, après les travaux et les fatigues d'une longue journée, ils étaient là, adorant, bénissant, priant le Dieu de l'Eucharistie, qui avait été sur terre l'Ouvrier divin! Ils écoutent les chaudes exhortations du R. Dom Grégoire, ils chantent, récitent le chapelet à haute

voix, font l'amende honorable. L'heure s'écoule trop rapide, et la plupart de ces vaillants veulent consacrer une seconde heure à Notre Seigneur Jésus-Christ. — L'église est comble, et le P. Durand dirige les exercices de dix à onze heures. — De onze heures à minuit, il est remplacé en chaire par M. le doyen de Walcourt, M. l'abbé Baré, si connu par son ardeur infatigable, et dont il est inutile de rappeler le zèle et le talent.

Cependant, dans l'église archibondée, Mgr Heylen est entré. Devant cette foule pieuse et recueillie il laisse parler son cœur d'Évêque et entraîne les cœurs vers Jésus vivant dans l'Eucharistie. Il bénit ensuite une superbe bannière, la nouvelle bannière des Adorateurs qui restera comme un beau souvenir du Congrès, et, entouré de son chapitre, commence la sainte messe qu'il chante pontificalement avec la pompe des plus grands jours de la Cathédrale. Monseigneur distribue lui-même la sainte communion à plus de 500 fidèles, qui, sous la direction des zélés commissaires, s'approchent de la Sainte Table avec un profond recueillement et un ordre parfait. — Il était près de trois heures quand fut terminée la messe pontificale.

Les messes se succédèrent ensuite sans interruption jusque dans la matinée, et l'église ne cessa pas d'être remplie de fervents adorateurs.

Nuit sainte! nuit bénie! nuit féconde d'expiation, de réparation, d'amour et de bénédiction! O Jésus! ô Dieu infiniment bon de l'Eucharistie! combien votre Cœur fut consolé en voyant prosternés devant Vous et confondus dans une même foi et une même prière votre Pontife, vos prêtres et vos fidèles de tout âge et de toute condition, réalisant votre prière suprême : *Ut sint unum!*

Nous ne pouvons pas, en terminant cette page, ne pas adresser, au nom de tout le Congrès, un mot bien mérité de remerciement et d'éloge au clergé de Saint-Jean, à la pieuse confrérie des Adorateurs et surtout à leur modeste et très digne président, M. l'abbé Lemaire, curé de Saint-Jean-Baptiste, à la phalange des commissaires, toujours au poste,

la nuit et le jour, avec un empressement qui n'a jamais subi la moindre défaillance.

III. — L'église Saint-Loup

C'est une des plus belles, d'aucuns disent la plus belle des églises de Namur.

Elle avait revêtu — pour sa façade seulement — une décoration sobre mais élégante, de goût artistique. Il eût été difficile de mieux faire ressortir les lignes et les détails de l'architecture ainsi que les imposantes colonnes de granit qui font de cette église le vrai monument de la ville de Namur : *Namurci decus ac gloria resurgo.*

La messe de sept heures fut solennisée par un Évêque chaque jour du Congrès. Le jeudi, ce fut Mgr Maes, évêque de Covington (Amérique), qui célébra le Saint Sacrifice. Après l'évangile, il fit une allocution pleine de verve, impressionnant vivement ses nombreux auditeurs et les pénétrant de foi et d'amour envers Jésus-Hostie.

Le lendemain et les deux jours suivants, la sainte messe fut dite et le sermon prêché par Mgr Dubois, évêque de Verdun. Il parla du sacrifice de l'autel et de la fervente communion. Chaque jour son auditoire nombreux était plus avide de l'entendre et il eut la joie de communier plusieurs centaines de personnes.

Le dimanche fut particulièrement le jour des grandes démonstrations à Saint-Loup. Les messes furent célébrées sans interruption depuis quatre heures et demie, et le vaste temple était trop étroit pour contenir la foule qui voulait s'y presser à neuf heures.

A côté des paroissiens, et confondus dans un même élan de piété, nous avons particulièrement remarqué les membres de la Société philharmonique de Bouillon et de l'Association de la Sainte Famille de Tournai. M. le Curé de Saint-Loup se fit un devoir de leur adresser quelques mots de bienvenue et de félicitation.

IV. — L'église Saint-Joseph

Elle s'était aussi richement parée pour les jours du Congrès, l'église de Saint-Joseph. Intérieurement et extérieurement, draperies, banderolles, guirlandes et bannières avec une abondance de piété et de bon goût.

Elle se remplit de fidèles dès le grand matin du jeudi. C'est Mgr Rutten, évêque de Liège, qui célèbre la sainte messe à sept heures ; à l'évangile, il adresse à son nombreux auditoire une touchante allocution.

Le vendredi et jours suivants, Mgr Koppès, évêque de Luxembourg, est à l'autel. Le vendredi, plus de cinq cents personnes étaient réunies pour les exercices de la dévotion au Sacré-Cœur. Le pieux évêque leur dit toute sa joie d'être à Namur pendant ces belles journées du Congrès, et les encourage à persévérer dans cette salutaire dévotion au Sacré-Cœur, qui est la vraie pratique du culte eucharistique. — La communion générale fut très nombreuse, et le dimanche suivant, Mgr Koppès distribua encore la sainte communion à plus de quatre cents fidèles, parmi lesquels se distinguaient les deux cents jeunes gens du patronage de Saint-Louis. Sa Grandeur, vivement impressionnée devant cette belle manifestation de piété, redit à tous en termes émus sa joie et son bonheur.

A Saint-Joseph, comme dans les autres églises de la ville, pendant les jours du Congrès, à toute heure de pieux fidèles, paroissiens et étrangers, venaient adorer le Saint-Sacrement et supplier Notre Seigneur de bénir les assises eucharistiques.

***

Rattachons à l'église Saint-Joseph une cérémonie toute spéciale qui eut lieu le samedi du Congrès : c'est-à-dire la bénédiction solennelle de la première pierre de la future église de Bomel. — Nous résumons le récit de l'*Ami de l'Ordre*.

Bomel est un populeux quartier au-delà de la station de Namur. Toutes les maisons sont décorées ou pavoisées. La foule se porte vers l'usine de M. Richald-Legros, où va s'élever l'église du Saint-Sacrement, monument commémoratif du Congrès Eucharistique.

A deux heures arrivent S. E. le Cardinal de Malines, Mgr Heylen, plusieurs Évêques et Abbés mitrés, salués par les applaudissements de la foule et les accents de la *Brabançonne* jouée par la fanfare du Moulin-à-Vent. Ils sont reçus par M. l'abbé Corneille, curé de Saint-Joseph, qui remercie avec émotion les illustres Prélats.

Le Cardinal Légat répond dans les termes les plus bienveillants et bénit la foule agenouillée : « J'appelle, dit-il, de tous mes vœux les bénédictions du Ciel sur le pasteur et sur les paroissiens de Bomel. »

A ce moment une petite fille habillée de blanc offre à Son Eminence un bouquet de fleurs. Le Cardinal l'accueille avec une bonté paternelle et lui donne sa bénédiction, et se tournant vers la mère qui pleurait de joie : « Cette bénédiction, ajoute-t-il, lui portera bonheur. »

Immédiatement un long cortège d'ecclésiastiques et de religieux, précédant les Évêques, s'avance au chant du *Magnificat* à l'intérieur de l'usine.

Celle-ci est entièrement décorée et pavoisée. Sur un portique se lit l'inscription : *Hic habitabo, quoniam elegi eam*. M. Richald-Legros a voulu faire grandement les choses et il a réussi.

La foule se masse dans un petit jardin où va s'accomplir la cérémonie liturgique. Un grand Christ est dressé là où sera fixée la première pierre. Mgr Heylen commence les prières, il entonne les litanies de Saints, clergé et fidèles lui répondent. M. le chanoine Descy remplit les fonctions de maître des cérémonies. M. le curé de Saint-Joseph dépose la première pierre à sa place, Monseigneur la bénit et la scelle d'une pelletée de mortier. Après la récitation du *Miserere*, le cortège se reforme jusqu'à l'entrée de l'usine.

Malgré une pluie d'orage, la foule demeure et notre

vaillant Évêque la remercie de son empressement et de sa générosité ; il dit son bonheur de voir s'élever bientôt dans le faubourg une église dédiée au Saint-Sacrement et destinée à conserver à jamais le souvenir du Congrès Eucharistique. Il félicite avec émotion la population namuroise qui donne depuis trois jours de si grands exemples de foi, d'enthousiasme, de piété et d'amour pour Notre Seigneur Jésus-Christ.

A cette belle cérémonie nous avons remarqué Messieurs les curés de la ville, de très nombreux prêtres et religieux ; M. H. Bribosia, échevin de Namur, MM. le baron de Waha, Cartuyvels de Collaert, F. Douxchamps, Charlier, conseillers communaux, le conseil de fabrique de Saint-Joseph avec son président, M. Wesmael-Charlier, les principaux habitants du faubourg, plusieurs commissaires du Congrès en habit, de nombreuses dames, parmi lesquelles Madame Kegeljan qui a généreusement contribué à l'érection de la nouvelle église.

V. — L'église Notre-Dame

Grande et très belle église, très richement meublée, d'un intérieur imposant et magnifique. La décoration extérieure est sobre, de bon goût et fait valoir les lignes architectoniques de l'édifice. De longues oriflammes blanches et bleues couvrent les pilastres des bas-côtés et les murs plats de la façade. Sous les fenêtres, des cartouches Louis XV, portant des devises eucharistiques, se détachent à merveille sur des trophées de drapeaux aux couleurs pontificales et nationales.

Mgr Mac Sherry, vicaire apostolique de Port-Elisabeth, célèbre la sainte messe à Notre-Dame chacun des jours du Congrès, excepté le vendredi, où Mgr Hadjian, archevêque de Sébaste, officie dans le symbolique rite arménien.

A Notre-Dame aussi, durant ces jours bénits, l'assistance aux offices du matin fut bien plus grande, la piété plus expressive et surtout les communions beaucoup plus nombreuses. Gloire à Jésus dans le Saint-Sacrement !

VI. — L'église Saint-Nicolas

Récemment restaurée et agrandie, ou plutôt de la base au faîte toute renouvelée, elle est, en ces jours du Congrès, bien belle, l'église de Saint-Nicolas, avec ses colonnes élancées invitant l'âme à s'élever vers le Ciel, avec ses draperies bleues ressortant sur la blancheur des murs, avec surtout son peuple fidèle, paroissiens pauvres se serrant autour du tabernacle où réside le Grand Dieu de la pauvreté.

Mgr Van den Bosch, archevêque de Pario, y officia les trois premiers jours du Congrès. Il développa, en termes simples et pleins d'onction, le beau texte *Si scires donum Dei*. Ah! le don de Dieu, c'est bien le Jésus du tabernacle!

Le dimanche, Sa Grandeur Mgr Williez, évêque d'Arras, célébra la sainte messe, et, par des paroles de feu, engagea le peuple à manifester vivement sa foi et son amour au passage de l'Eucharistie. *Vive Jésus!* Ces mots, disait l'orateur, je les ai vus partout inscrits sur vos magnifiques bannières; qu'ils soient surtout gravés dans vos cœurs! qu'ils soient le cri de ce jour et de chacun des jours de votre vie!

Sa Grandeur, puis son Vicaire général, distribuèrent la Sainte Communion à un nombre extraordinaire de fidèles. Ce jour-là, comme les jours précédents, les mères chrétiennes avaient apporté à l'église leurs petits enfants, et sur leur front innocent nos Évêques traçaient avec amour le signe sacré de la Rédemption.

TROISIÈME PARTIE

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

Il est difficile, même impossible, de retracer ce que furent les Assemblées générales du Congrès Eucharistique de Namur. Comment redire leur splendeur, leur enthousiasme, leur élévation, leur atmosphère toute surnaturalisée, leur parfum eucharistique pénétrant toutes les puissances de l'être et imprégnant jusqu'aux dernières fibres de l'âme? Comment redire ces douces et fortes émotions parcourant, comme des frissons électriques, l'immense auditoire, rayons de clarté pour l'intelligence, rayons de joie pour le cœur, rayons d'énergie pour la volonté? Comment dépeindre la majesté de ces réunions où des milliers de fidèles de toutes les classes, accourus de partout, se pressent fraternellement dans une immense salle, superbement décorée, en face d'illustres Pontifes et de nombreux Prélats siégeant sur une longue et vaste estrade que

dominent d'une part une belle statue de Notre-Dame de la Paix, couronnée d'or, d'autre part un grand Christ se détachant sur une croix d'ébène, et où les bustes de Sa Sainteté Léon XIII et du Roi Léopold rappellent ce qui fait toujours tressaillir tout cœur vraiment chrétien, l'Église et la Patrie!

Le célèbre Collège de la Paix, tenu par les Pères Jésuites, a grandement fait les choses. C'est là que devaient se tenir les Assemblées générales et les Sections du Congrès Eucharistique. Aussi les Pères n'ont-ils rien épargné pour que les locaux soient à la hauteur de ces solennelles Assises. La décoration du Collège est parfaite : partout des draperies, des guirlandes, des drapeaux aux couleurs harmonieusement mêlées.

La cour intérieure est transformée en un immense hall, dont les murs sont tapissés de tentures pourpres et écarlates, frangées d'or. La lumière est tamisée par de vastes velums qui étendent partout le reflet de leurs couleurs reposantes.

Impossible de trouver une salle plus belle, et je dirai plus digne des grands spectacles qui vont s'y dérouler! Révérends Pères, vous vous êtes dévoués, comme toujours, pour Notre Seigneur Jésus-Christ! Vous vous êtes dévoués pour le Congrès Eucharistique! Laissez-nous vous adresser un simple, mais bien cordial merci!

Première Assemblée générale

Elle eut lieu jeudi, 4 septembre, à neuf heures du matin. De différents côtés, on s'empresse vers le Collège de la Paix, et à neuf heures, la vaste salle est remplie. Un grand nombre de hautes personnalités ecclésiastiques et civiles. Beaucoup de dames. Prêtres, religieux et laïques belges et étrangers. Les Commissaires se multiplient, et les congressistes s'in-

stallent avec un ordre parfait. Partout la joie, joie mêlée de ravissement, de constater une telle foule et si distinguée dès la première réunion du Congrès.

Soudain les applaudissements éclatent. Tous les congressistes debout acclament longuement S. Éminence le Cardinal de Malines, accompagné d'un majestueux cortège.

Sur l'estrade prennent place S. Ém. le Cardinal Légat, S. Exc. Mgr Granito di Belmonte, Nonce apostolique à Bruxelles, Mgr Heylen, Évêque de Namur, président du Congrès, Mgr Rutten, Évêque de Liège, Mgr Rumeau, Évêque d'Angers, Mgr Mac Sherry, Vicaire apostolique de Port-Élisabeth, Mgr Van den Bosch, archevêque de Pario, Mgr Van der Stappen, Évêque de Jaffa, Mgr Christiaens, Évêque de Colofone; Mgr Cartuyvels, Vice-Recteur de l'Université catholique, Mgr Delogne, Vicaire général de Namur, Mgr Monchamp, Vicaire général de Liège, les RRmes Abbés de Maredsous, de Frigolet, de Parc, d'Averbode.

M. de Pèlerin, de Nîmes, secrétaire général des Congrès Eucharistiques, M. Ernest Mélot, sénateur, bourgmestre de Namur, M. le marquis de Beauffort, sénateur, M. Stoormes, député anglais, M. Dohet, représentant, etc.

Mgr Heylen ouvre la séance par le signe de la croix. Toute l'assistance s'agenouille et répond à haute voix au *Veni Sancte Spiritus* et à l'invocation : *Loué soit à tout instant Notre Seigneur Jésus-Christ au Saint-Sacrement!*

Cette prière et cette invocation, répétées avec ferveur par des milliers de voix, ces princes de l'Église et tous ces fidèles à genoux : oh! comme dès le premier moment on se sent emporté vers les sereines hauteurs!

Mgr Heylen déclare ouvert le XIVe Congrès Eucharistique international et prie Son Éminence le Cardinal Archevêque de Malines d'adresser la parole à l'assistance.

Son Éminence s'est exprimée en ces termes :

Discours de Son Éminence le Cardinal Goossens

EXCELLENCE,

MESSEIGNEURS,

TRÈS CHERS FRÈRES DANS LE SACERDOCE,

MESDAMES,

MESSIEURS,

Loué soit Jésus-Christ !

Loué et remercié à chaque instant le très saint et divin Sacrement !

C'est le cri de vos âmes, c'est l'écho de la grande âme de Notre Saint Père le Pape.

En apprenant du pieux et savant Évêque de Namur la réunion prochaine dans cette ville du XIVe Congrès Eucharistique, Léon XIII ressentit une joie vive. Grâces magnifiques au Dieu Tout-Puissant, s'écria-t-il, qui a fait naître et se développer au sein du peuple belge, comme en son foyer principal, le culte de l'Eucharistie. C'est une gloire qu'on se plaît à reconnaître à votre nation, ajouta-t-il; elle brille entre toutes par le religieux amour qu'elle a voué au Très Saint-Sacrement, et elle donne à l'univers catholique des exemples dignes d'admiration. Aussi, non content d'approuver de tout cœur ce nouveau triomphe de la Sainte Eucharistie dans ce diocèse de Namur et d'encourager le zèle de son premier Pasteur, le Souverain Pontife a daigné relever l'éclat du Congrès, en s'y faisant représenter par un membre du Sacré Collège, pour y occuper la présidence d'honneur en son nom, à sa place et en vertu de son autorité. C'est le Vicaire de Jésus-Christ, Messieurs, que vous venez d'acclamer dans mon humble personne, c'est à lui que remontent vos hommages, ce sont ses enseignements que je vous apporte avec ses bénédictions, trop honoré et trop heureux d'en être auprès de vous le messager et l'organe.

A l'aurore de ce siècle, le Père commun des fidèles avait glorifié à la

face du monde le Christ Rédempteur, comme la vérité, la voie et la vie, pour l'homme et pour la société; il offrait tout récemment au peuple chrétien l'aliment de cette vie, dans le Christ présent au Très Saint-Sacrement de l'Eucharistie. — « Je suis le pain de vie [1], a dit le Sauveur, et le pain que je donnerai est ma chair pour la vie du monde. Si vous ne mangez la chair du Fils de l'homme et si vous ne buvez son sang, vous n'aurez point la vie en vous, » c'est-à-dire la vie surnaturelle de la grâce, destinée à s'épanouir un jour dans la vie de la gloire, en Dieu notre fin dernière. La Sainte Eucharistie nous fait participer dès ici-bas à la nature divine. Elle nourrit dans nos âmes toutes les vertus surnaturelles qu'y a semées le baptême, celles surtout qui nous mettent en communication directe avec Dieu, la foi, l'espérance et la charité.

La foi nous éclaire, plus et mieux qu'aucune philosophie ne le saurait faire, sur nos origines et nos destinées; mais parce qu'elle est enveloppée de mystères et nous impose des devoirs, elle se heurte à deux ennemis redoutables, l'orgueil de l'esprit et les passions de la chair. Attaquée dans les temps passés, tantôt sur un point, tantôt sur un autre, elle est aujourd'hui aux prises avec la science moderne, éblouie de ses succès dans l'ordre de la nature jusqu'à l'oubli, le mépris, voire même la négation du surnaturel. Or, pour inculquer aux esprits sincères la foi au surnaturel, rien n'est plus efficace que le saint Sacrement de l'Eucharistie, nommé avec raison dans la langue liturgique, « le mystère de la foi. » Déjà le Psalmiste l'avait appelé « le mémorial des merveilles de Dieu [2]. » De même que dans l'Incarnation, dont il est l'extension et la continuation, disent les Saints Pères, le Fils de Dieu s'y fait homme, le Verbe s'y fait chair; il vient habiter parmi nous, se sacrifier pour nous, se donner à nous. Toutes les lois de la nature y sont suspendues : la substance tout entière du pain et du vin y est changée au corps et au sang de Jésus-Christ; les espèces du pain et du vin continuent d'y subsister, par la vertu divine, sans la réalité de leur substance; Jésus-Christ y est présent en même temps, partout, sur tous les autels et dans tous les tabernacles, invisible à nos yeux, mais glorieux comme au ciel. Et pour qui en douterait, que de

[1] Joan., VI.
[2] Ps. CX, 4.

faits prodigieux sont venus, dans le cours de l'histoire, notamment au sein de la Capitale et sur plusieurs points de notre pays, rendre un témoignage irrécusable à la présence réelle de son corps et de son sang sous les espèces sacramentelles!

Aux passions qui trop souvent aussi obscurcissent la foi, l'Eucharistie apporte un remède non moins puissant. Selon saint Cyrille, elle y substitue le chaste amour de Dieu. « Augmenter la charité, » disait saint Augustin « c'est diminuer la convoitise. Perfectionner l'une, c'est détruire l'autre. » Longtemps avant eux, le prophète Zacharie entrevoyait dans le mystère de nos autels « le froment des élus et le vin qui fait germer les vierges [1]. »

Le Saint-Sacrement, qui affermit la foi, est aussi la source et le gage de l'espérance. Mieux que tous les biens de la terre, il apaise la soif naturelle du bonheur dans l'âme et dans le corps, avec l'abondance des biens célestes, une paix que le monde ne peut donner. Il est son soutien dans l'adversité, sa force dans la lutte, la sauvegarde du salut, le viatique du passage de cette terre d'exil à la céleste patrie. Au corps même, sujet à la mort, il garantit la résurrection, car il est un germe d'immortalité. « Celui qui mange ma chair et boit mon sang, a la vie éternelle et je le ressusciterai au dernier jour [2]. »

Il a cet autre avantage encore que, institué la veille et en souvenir de la passion et de la mort de Jésus-Christ, il apprend aux chrétiens à sanctionner les souffrances et la mort, à l'exemple du divin Maître : « Faites ceci en mémoire de moi [3]. » « Chaque fois que vous mangerez ce pain et que vous boirez ce calice, vous annoncerez la mort du Seigneur, en attendant qu'il vienne [4]. »

La Sainte Eucharistie, enfin, est le foyer permanent de la charité. Si l'on remonte à la source des maux qui affligent aujourd'hui la société, on reconnaîtra, dit le Saint-Père, qu'ils proviennent de ce que la charité des hommes entre eux s'est affaiblie, à mesure que se refroidissait leur

1 Zach., IX, 17.
2 Joan., VI.
3 Luc, XXII, 19.
4 I Cor., XI, 26.

D'après Cliché Gilles-Ledoux.

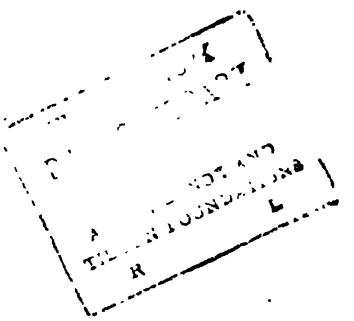

amour envers Dieu. Oubliant qu'ils sont tous enfants de Dieu et frères en Jésus-Christ, un grand nombre ne se préoccupent que de leurs intérêts personnels, sans souci et même au préjudice de ceux des autres. De là, des troubles fréquents et des luttes entre les diverses classes de la société. Il faut s'efforcer de les rapprocher dans un mutuel échange de bons offices, inspirés par le sentiment de la fraternité chrétienne. Le Christ, qui a apporté la charité sur la terre, ne désire rien tant que de l'y voir se développer, parce qu'elle est seule capable de procurer, même en ce monde, quelque bonheur à l'âme et au corps. Elle réprime en effet, dans l'homme, l'amour immodéré de lui-même et tempère celui des richesses qui, selon saint Paul, est « la racine de tous les maux [1]. » La justice, il est vrai, doit régler les rapports entre les hommes, mais elle ne suffit pas à y établir l'égalité recommandée par l'Apôtre; il lui faut le secours de la charité [2]. Or, Jésus-Christ a institué l'Eucharistie pour allumer au cœur des hommes, non seulement la charité ou l'amour de Dieu, mais encore la charité du prochain qui en découle, pour ainsi dire, spontanément. Pourrait-on n'aimer pas ses frères en Dieu, ne les aimer pas cordialement, généreusement, lorsqu'on voit le Fils de Dieu, sur les saints autels, faire des prodiges de puissance et de sagesse pour s'immoler et se donner entièrement à nous!

Les espèces sacramentelles mêmes insinuent l'union qui doit régner entre les hommes. Comme le remarque saint Thomas, Notre Seigneur nous a donné son corps et son sang sous les dehors de deux substances, le pain et le vin, dont les multiples éléments ne constituent respectivement qu'un corps. « O Sacrement de piété, s'écriait saint Augustin, ô signe d'unité, ô lien de charité [3]! » Le saint Concile de Trente a confirmé cette doctrine. Le Christ, dit-il, a laissé l'Eucharistie à son Église, comme un symbole d'unité et de charité, comme un symbole du corps mystique dont il est le chef et dont les fidèles sont les membres, unis entre eux par le lien de la foi, de l'espérance et de la charité [4]. Tels furent les premiers chrétiens. Les Actes des Apôtres rapportent « qu'ils n'avaient qu'un cœur et qu'une âme [5]. » Et d'où leur venait cette

1 I Tim., VI, 10.
2 II Cor., VIII, 14.
3 P. III, Q. LXXIX, 1.
4 Sess. XIII, *Exod.*
5 IV, 32.

heureuse union? « Ils persévéraient en la doctrine des Apôtres et dans la communion de la fraction du pain [1]. »

De nos jours, beaucoup n'apprécient pas, négligent, méprisent, repoussent les bienfaits de la Rédemption et de la Sainte Eucharistie. On en voit même disputer à Dieu son règne sur les âmes et sur la société, se coaliser contre le Christ et contre son Église, dans le but avoué d'élever, sur les ruines du christianisme, des générations nouvelles sans foi, sans religion, sans Dieu. Il faut les plaindre et déplorer leur aveuglement; mais nous avons mieux à faire qu'à gémir sur les maux de notre temps. Le salut est près de nous; Pierre, sous le nom de Léon XIII, assis au timon de la barque dont nous sommes l'équipage, ne désespère point. Il constate avec bonheur que ses enseignements n'ont pas été perdus, que l'Année Sainte a porté ses fruits, que le respect et l'amour du Dieu de l'Eucharistie se sont accrus, que la piété plus active des fidèles a fait naître des institutions nombreuses ayant pour but de relever la splendeur du culte, d'adorer le Saint-Sacrement jour et nuit, de réparer l'oubli, les outrages et les sacrilèges dont il est l'objet, — et le Saint-Père y puise l'espérance de voir naître des temps meilleurs. Toutefois, en sage et prévoyant pilote, il demande que les œuvres déjà existantes grandissent et se multiplient : telles les confréries du Saint-Sacrement, les processions solennelles, l'assistance au saint sacrifice de la Messe, la réception fréquente de la Sainte Eucharistie.

Messieurs, le programme de ce Congrès répond pleinement à ces augustes désirs. Il embrasse, dans une large synthèse, l'enseignement eucharistique, le culte eucharistique, les associations eucharistiques, les œuvres eucharistiques et jusqu'aux œuvres paroissiales et sociales qui s'y rattachent. Avec l'aide de Dieu et sous le doux regard de Notre-Dame de la Paix, patronne de ce grand et beau Collège qui nous abrite, sous la garde de vos célestes patrons saint Hubert, sainte Julienne et le grand saint Norbert, vous en discuterez les divers articles, en esprit de foi, de charité et d'espérance. Nul doute que n'en résulte la ferme résolution de répandre de plus en plus, en ce cher diocèse qui

[1] II, 42.

m'a laissé de si doux souvenirs, dans tout le pays et au loin, la connaissance et l'amour pratique de Notre Seigneur Jésus-Christ au Très Saint-Sacrement. Ce sera pour Sa Sainteté Léon XIII, en cette vingt-cinquième année de son Pontificat, un beau fleuron, entre tant d'autres, à sa Couronne jubilaire.

Cette allocution, toute vibrante de foi et d'amour envers la sainte Eucharistie, est accueillie par de longs applaudissements. Sa Grandeur Mgr Heylen se lève aussitôt et adresse aux Congressistes le discours suivant, interrompu par d'enthousiastes acclamations.

Allocution de Mgr Heylen, Évêque de Namur, Président du Congrès

ÉMINENCE,

EXCELLENCE,

MESSEIGNEURS,

MESDAMES,

MESSIEURS,

Ce n'est pas sans émotion que je prends la parole pour remplir le devoir qui m'incombe. Un des plus jeunes, des derniers venus parmi les membres de l'Épiscopat, je dois néanmoins, comme président du Comité permanent et comme Évêque de Namur, vous souhaiter la bienvenue en ce XIVe Congrès international des Œuvres Eucharistiques.

Au moment de le faire, je sens le besoin de m'abriter sous un puissant patronage, et ce patronage, je le cherche auprès de saint Norbert, le serviteur fidèle, le défenseur ardent de la sainte Eucharistie.

C'est à cause de saint Norbert, dont je suis fier d'avoir été et de rester le fils, que le Comité permanent a voulu me choisir, malgré ma faiblesse et mon indignité, pour remplacer Mgr Doutreloux, l'inoubliable président des Congrès Eucharistiques. C'est à cause de saint Norbert que le Congrès actuel se célèbre à Namur, qui fut, avec les contrées environnantes, Floreffe, Fosses, Moustier, Corroy, le théâtre de ses prédications et des triomphes de la sainte Eucharistie.

C'est donc à bon droit que je me place sous le patronage du glorieux saint Norbert, pour vous dire combien la ville et le diocèse de Namur sont heureux et fiers de vous accueillir, d'être le siège de vos délibérations et des manifestations de votre piété.

Namur, évangélisé par saint Materne, ranimé par saint Norbert, illustré par sainte Julienne, a conservé à travers les âges la dévotion à Jésus-Hostie, qui lui fut communiquée par ses apôtres et entretenue par ses Saints. Témoin son église de Saint-Jean-Baptiste, ses confréries antiques, ses adorations nombreuses, ses communions fréquentes, ses processions splendides. Témoin aujourd'hui l'enthousiasme avec lequel toute la ville s'est préparée à recevoir le Congrès et à escorter la marche triomphale du Très Saint-Sacrement. C'est ce Namur au nom de qui je vous souhaite la bienvenue.

Je vous la souhaite aussi au nom des RR. PP. de ce Collège de la Paix qui veulent bien nous abriter, et qui, avec un zèle admirable, ont décoré cette salle avec une splendeur digne du Dieu de l'Eucharistie.

ÉMINENCE,

Déjà hier je vous disais, et je vous redis aujourd'hui, les transports de joie et d'amour avec lesquels nous vous accueillons et vous possédons au milieu de nous.

Vous nous avez bénis, vous nous avez parlé au nom du Souverain Pontife; et quand vous nous parliez, c'était Pierre, c'était Jésus-Christ lui-même, que nous entendions dans un saint ravissement.

EXCELLENCE,
MESSEIGNEURS,

De tout cœur, je vous remercie d'avoir répondu à mon appel, en venant ici prendre part à nos travaux, et rehausser nos solennités par

l'éclat de votre présence. C'est une douce récompense pour les efforts faits jusqu'ici, et un précieux encouragement pour les travaux futurs.

RÉVÉRENDISSIMES PÈRES,

Vous avez bien voulu quitter la solitude de vos cloîtres, où fleurit la dévotion à la Sainte Eucharistie, et vous êtes venus nous apporter le parfum céleste de vos prières et de vos vertus. Recevez l'expression de notre reconnaissance et de notre dévouement fraternel.

MESDAMES ET MESSIEURS,

A vous tous un cordial merci, un sincère souhait de bienvenue au milieu de nous. Tous ensemble nous n'aurons ici qu'un cœur et qu'une âme pour glorifier la divine Eucharistie.

En jetant mes regards sur cette belle assemblée, je me reporte en esprit vers une autre réunion, que j'appellerai le premier Congrès Eucharistique, et dont saint Jean nous a laissé le compte-rendu au sixième chapitre de son Évangile. Dans cette réunion, je vois notre divin Sauveur, entouré de ses Apôtres, de ses disciples et fidèles amis, de la foule du peuple juif. Je l'entends exposer avec une clarté, une bonté divine, toute la doctrine de l'Eucharistie, sa nature et ses propriétés, les dispositions qu'elle exige, les devoirs qu'elle nous impose, les admirables effets qu'elle produit. N'est-ce pas ce que nous voyons, ce que nous entendrons dans notre Congrès Eucharistique?

Voici le Cardinal Légat, représentant de Notre Seigneur sur la terre, entouré des évêques successeurs des apôtres, des prêtres et des pieux laïques qui, non seulement veulent être les amis du divin Sauveur, mais qui, eux aussi, aspirent à en être les apôtres par leur zèle et leur dévouement généreux. Voici encore le peuple qui vient nous entourer : ce sont tous ceux qui, au dehors, s'occupent du Congrès Eucharistique, les uns avec intérêt et admiration, les autres avec dédain et hostilité.

La matière que nous traiterons est celle que traita notre divin Maître dans son beau discours et dont l'éminent Légat, à la suite du Très Saint Père, vient de nous donner un résumé admirable.

Ce discours, en effet, contient en germe la solution de toutes les questions que le programme du Congrès soumet à vos délibérations.

Il me serait doux de m'arrêter longuement sur ce beau sujet; mais le temps ne le permet pas. Du reste, toutes vos études seront comme le commentaire de ce compte-rendu admirable que vous connaissez et que vous aimez.

Je n'ajoute plus qu'un mot : Quelles seront les conséquences de notre Congrès Eucharistique?

Elles seront multiples, comme l'étaient celles qui suivirent l'assemblée de Capharnaüm.

Le peuple juif se mit à murmurer et ne put suivre ni comprendre le langage divin, élevé au-dessus des choses matérielles et sensibles.

Tels aujourd'hui les hommes dont parle le Souverain Pontife dans son Encyclique sur l'Eucharistie, hommes qui ne savent s'élever au dessus des choses terrestres, hommes qui s'étonnent de nous voir chercher les remèdes et les appuis pour soulager un siècle troublé de fond en comble, dans cette Eucharistie qu'ils ignorent et qu'ils blasphèment sans la connaître. Ils regardent le Congrès et ses travaux avec un orgueilleux dédain, au moins ils trouvent que nous perdons notre temps et nos peines. Pauvres malheureux, qui ignorent le don de Dieu, le pain de vie pour le salut du monde! Prions que Notre Seigneur leur pardonne et leur accorde la grâce de le connaître et de l'aimer.

Des disciples mêmes du Christ furent effrayés par le langage du Maître, ils dirent entre eux : « Cette parole est dure, et qui peut l'écouter? » Ne sont-ce pas ces chrétiens qui se contentent du nom qu'ils portent, ou qui font consister leur religion en belles paroles, en quelques pratiques sans âme et sans vie? Ne sont-ce pas encore ces chrétiens qui (selon les paroles de Léon XIII) pensent que l'usage de l'Eucharistie doit être presque laissé à ceux qui, exempts de souci et ayant le cœur étroit, décident de chercher le repos dans la vie religieuse? Ne sont-ce pas ceux qui regardent comme chose superflue, inutile et nuisible, toute piété plus fervente, toute pratique surérogatoire, toute manifestation publique et solennelle? Ah! puisse notre Congrès leur obtenir de Dieu des sentiments plus chrétiens, plus eucharistiques?

Les Apôtres, au contraire, et les amis fidèles de Jésus se sont serrés

autour de Lui, et quand Il leur demanda : « Voulez-vous donc, vous aussi, vous en aller? » ils répondirent : « Seigneur, à qui irions-nous? Vous avez les paroles de la vie éternelle. Et nous avons vu, et nous avons connu que vous êtes le Christ, le Fils de Dieu. »

Ces Apôtres, c'est vous, chers congressistes, ce langage c'est le vôtre. Pendant tout le Congrès, vous le tiendrez, non en paroles seulement, mais en œuvres et en vérité. Vous le tiendrez en étudiant, en trouvant les moyens de le réaliser toujours dans votre vie entière, afin que l'Eucharistie règne sur vous et sur le monde entier.

Pour arriver à ce saint et noble but, vous ferez ce qu'ont fait les Apôtres du Seigneur : vous remplirez vous-mêmes vos devoirs envers la Sainte Eucharistie, vous travaillerez à faire remplir leurs devoirs par les autres. C'est là le but principal de notre Congrès; et le Dieu de l'Eucharistie sera consolé et glorifié d'une manière admirable, si nous parvenons à trouver les moyens d'amener plus d'hommes à la messe du dimanche et à la communion pascale de chaque année. Ce même Dieu sera doublement consolé et glorifié, s'il nous est donné de rendre plus fréquente l'assistance à tous les offices du dimanche et à la messe pendant la semaine, la réception des saints sacrements pendant l'année, la visite au Saint-Sacrement pendant la journée. Tel est votre désir, parce que tel est le désir du Cœur de Jésus.

Que ce Cœur présent dans l'Eucharistie vous bénisse; que nos saints Patrons, saint Pascal, saint Norbert, sainte Julienne, vous assistent par leur puissante protection! *(Longues acclamations.)*

M. le Chanoine Houba, Archiprêtre de Namur, donne lecture des télégrammes envoyés au Saint Père et au Roi.

Télégramme à Sa Sainteté le Pape Léon XIII

CARDINAL RAMPOLLA,

Rome.

Son Ém. le Cardinal Goossens, Archevêque de Malines, Légat de Votre Sainteté; Mgr Heylen, Évêque de Namur, Président permanent des Congrès Eucharistiques; les Évêques et Prélats présents, quatre mille prêtres et fidèles adhérant au Congrès, acclament toutes les admirables Encycliques de Votre Sainteté et en particulier la récente Encyclique « De la Très Sainte Eucharistie. » Prosternés aux pieds du Vicaire de J.-C., Pontife-Roi, ils Lui offrent leurs sentiments de profonde vénération, de filiale piété et d'absolue obéissance; ils implorent très humblement la bénédiction apostolique pour leurs personnes et pour les travaux du Congrès Eucharistique de Namur.

Cardinal GOOSSENS.

(Longs applaudissements.)

Mgr Heylen. — Vos applaudissements disent assez combien vous approuvez l'envoi de ce télégramme à l'immortel Léon XIII. — Permettez-moi d'exprimer aussi nos sentiments envers Sa Majesté Léopold II, notre Roi. Parce que nous sommes chrétiens, nous sommes aussi patriotes et fidèles au Roi. — Les délégués étrangers acclameront également notre Roi, puisque c'est grâce à lui que nous jouissons de cette liberté qui nous permet de nous réunir aujourd'hui.

(Applaudissements.)

M. le chanoine Houba donne lecture du télégramme à Sa Majesté le Roi.

La troisième lettre a pour auteur un éminent écrivain qui, sans jeu de mots, est connu des deux mondes. C'est le Directeur lui-même de la *Revue des Deux-Mondes*, M. F. Brunetière, de l'Académie française.

« Dinard, le 30 août 1902.

» MONSEIGNEUR,

» En remerciant Votre Grandeur de l'invitation qu'elle veut bien m'adresser pour le Congrès Eucharistique de Namur, je suis confus et surtout chagrin de n'y pouvoir autrement répondre qu'en Lui envoyant ma pleine et entière adhésion. Je ne saurais, en effet, Monseigneur, entreprendre pour le moment, si court et si rapide qu'il fût, le voyage de Belgique; et, dans l'état de nos affaires de France, après une année laborieuse, j'ai absolument besoin de réparer un peu mes forces. Aussi bien, si Votre Grandeur ne doute pas de l'usage que j'en ferai, me pardonnera-t-elle de ne pouvoir présentement les mettre à son entière disposition, et plutôt me plaindra-t-elle de me voir dans l'obligation de faire défaut à l'occasion qu'elle m'offrait.

» Veuillez agréer, Monseigneur, avec la nouvelle expression de ma reconnaissance, celle des sentiments de respect et de vénération avec lesquels je suis, de Votre Grandeur, le très humble et très obéissant

» F. BRUNETIÈRE. »

Chaque lettre est accueillie par d'enthousiastes applaudissements.

M. l'Archiprêtre annonce que Mgr Heylen accorde le pouvoir de juridiction à tous les prêtres étrangers présents au Congrès. Il donne quelques indications relatives aux travaux des sections. Il rappelle que le Saint-Sacrement restera exposé à l'église de Saint-Jean-Baptiste pendant toute la durée du Congrès, et la grande manifestation de l'adoration nocturne qui commencera ce soir.

Mgr Heylen propose, aux applaudissements de tous, d'envoyer, au nom de l'Assemblée, à Son Éminence le Cardinal Langénieux un télégramme de remerciements et des vœux

de longue vie pour le bien de la France et des Congrès eucharistiques.

Puis Sa Grandeur donne la parole à M. Ernest **Mélot**, Sénateur, Bourgmestre de Namur.

(Longs applaudissements.)

Discours de M. le Sénateur Mélot, Bourgmestre de Namur

ÉMINENCE,

EXCELLENCE,

MESSEIGNEURS,

MESDAMES ET MESSIEURS,

Il y a, dans la vie des cités comme dans la vie des hommes, à côté des jours de tristesse et de deuil, des jours de joie et de triomphe, de pompe et de magnificence; telles nous apparaissent les heureuses journées que le Congrès Eucharistique promet à la ville de Namur. L'Europe catholique s'est jointe à la Belgique pour les préparer. Le Pontife romain les a bénies; il a voulu que son autorité y fût présente et il a délégué pour les présider un prélat vénéré; les nations voisines, comme la Belgique, nous envoient leurs évêques, précédés du renom de science, d'éloquence et de sainteté; nos rues sont envahies par des foules de chrétiens pieux et de prêtres, qui se pressent vers le Congrès pour y chercher l'édification, ou se retrouvent nombreux dans nos églises pour demander au Grand Dieu, de qui tout dépend, de couronner cette œuvre de fruits abondants; et cependant notre éminent Évêque, aidé de tout son clergé, multiplie ses efforts pour assurer le succès de ces pieuses assises. *(Applaudissements.)*

Déjà, les rues de la ville préparent leur parure pour recevoir dignement le cortège eucharistique, elles attendent la pompe triomphale qui entourera le Fils de Dieu présent dans le Sacrement. Ce spectacle fait

naître à Namur une émotion profonde, la ville catholique tressaille d'allégresse, la ville indifférente elle-même s'étonne et se sent remuée. Et voici que le souvenir de l'universelle foi des siècles passés se réveille dans les âmes et domine pour un temps les préoccupations du gain, du plaisir et des affaires. Puisse cette impression rester durable pour beaucoup et marquer, chez nous, par la recrudescence de la foi et de la pratique religieuse, la profonde influence du Congrès. *(Bravos.)*

Dans les siècles précédents, une semblable assemblée aurait trouvé devant elle, pour la recevoir dans la ville, pour la remercier du bienfait de sa réunion, tout le magistrat namurois solennellement réuni. Aujourd'hui nos remerciements et nos vœux, pour n'être présentés que par une minorité du conseil namurois, n'en sont ni moins sincères, ni moins inspirés par un vif sentiment de foi catholique et de dévotion envers la Sainte Eucharistie; ils n'en sont pas moins l'expression de la volonté de la majorité de la population namuroise. Elle se souvient des anciens jours.

Namur fut toujours une ville insigne par la pureté de sa foi et sa dévotion à l'Eucharistie; jamais elle ne faillit, jamais l'hérésie n'obscurcit la pureté de sa doctrine. Quand les assauts du protestantisme naissant arrachèrent à la religion, dans les Pays-Bas, les provinces du Nord et enlevèrent aux Flandres mêmes tant de citoyens égarés, le diocèse nouvellement formé de Namur demeurait intangible. Battu par les flots de la religion nouvelle, furieusement attaqué par les soldats hérétiques qui, sous les murs de la ville, livraient aux flammes l'abbaye de Salzinnes, refuge autrefois assuré de sainte Julienne, et réduisaient en cendres la célèbre abbaye de Brogne, le pays de Namur, ferme dans sa fidélité religieuse, fortifié par le zèle de ses évêques, se préserva pleinement du venin de la Réforme. C'est ainsi qu'il mérita un glorieux témoignage que nous rappelons avec une patriotique fierté devant cette illustre assemblée. A la fin de ce terrible XVIe siècle, qui promena ses ravages sur la Belgique, à la fin de ces guerres sanglantes, dont l'enjeu redoutable fut la ruine ou le salut de l'Église de Belgique, le pape Clément VIII, répondant à notre évêque Jacques Blaise, lui écrit cette phrase mémorable : « Mais nous rendons surtout nos actions de grâces à Dieu qui est » riche en miséricordes, de ce que vous nous faites connaître que dans » cette église de Namur et dans tout votre diocèse, composé d'un si

» grand nombre de paroisses, il n'y a que des catholiques et pas un » seul hérétique. » *(Longs applaudissements.)*

Ce fut là peut-être une récompense de la généreuse piété de nos ancêtres, du culte ardent qu'ils rendaient à la Sainte Eucharistie et à la Vierge Mère de Jésus-Christ. Que de confréries, vivants témoignages de cette piété, prospéraient à Namur dans les siècles précédents! Les unes arboraient sur leurs bannières l'image d'un saint patron; les plus nombreuses se refugiaient sous la protection de la Vierge : confrérie du Saint-Rosaire, confrérie de l'Immaculée Conception, confrérie de Notre-Dame des Sept-Douleurs, confrérie de la Sainte Vierge, toutes quatre à Saint Aubain — confrérie de Notre-Dame de Hal, aux Cordeliers, confrérie du Scapulaire, à Saint-Jacques. Que d'enthousiasme excitait à Namur le culte public de la Vierge Immaculée! A la suite d'un insigne bienfait, une octave solennelle, couronnée par une procession aujourd'hui trois fois séculaire, fut instituée à la Cathédrale. Un trait charmant s'y rattache, rapporté par l'histoire, connu des Namurois, que je veux redire à nos hôtes étrangers, à l'honneur des filles de Namur.

Il montre Namur, comme au temps de la Réforme, se redressant sous l'outrage, quand la persécution mesquine et tracassière de Joseph II vint atteindre nos provinces. Un édit du prince défendit de porter aux processions publiques la statue des saints, et cependant, de temps immémorial, la statue de la Vierge aimée des Namurois était portée, entourée de respect, à la fameuse Procession de l'Immaculée, le 20 juillet. Le 20 juillet 1786, une foule immense, les yeux fixés sur l'entrée de l'église Saint-Aubain, remplissait la vaste place : d'un côté, les flots tumultueux du peuple namurois, agité par l'anxiété, l'espérance et la crainte; de l'autre, les régiments de la garnison autrichienne rangée en bataille, chargée d'assurer le respect de l'édit, qu'on devait appliquer pour la première fois. Les portes du temple s'ouvrirent et la croix apparut; le cortège des fidèles suivait, la procession se déroulait lentement; bientôt apparurent les jeunes gens à qui appartenait de tradition l'honneur de porter la statue vénérée; privés de leur glorieux fardeau, ils montraient sur les marches de l'église leur groupe découragé. Une secousse parcourut le peuple; de toutes parts, les jeunes filles s'élancent, pénètrent dans l'église, s'emparent de la statue de la Vierge, et la portant triomphalement sur leurs épaules, elles rejoignent lentement, dédaigneuses des

baïonnettes, la procession qui s'avançait entourée du peuple namurois transporté. *(Longues acclamations.)* On était à la veille de la révolution brabançonne; l'exaltation et l'exaspération du peuple étaient si grandes que les soldats se reconnurent impuissants.

Tel fut alors l'héroïsme des femmes de Namur : l'esprit ne peut s'abstenir d'un rapprochement; cette histoire est d'hier, et aujourd'hui, dans un pays voisin, ce sont encore des femmes chrétiennes qui sont appelées à personnifier, parfois avec une ténacité sublime, la liberté religieuse et la résistance à l'oppression. *(Bravos prolongés.)*

A cette dévotion envers la Sainte Vierge, qu'il convient de rappeler ici, nos pères joignaient un culte profond et éclairé pour le Dieu caché dans l'Eucharistie. Nous aimons à rappeler ces souvenirs des temps anciens. Si nous vous avons dès l'abord remerciés du choix que vous avez fait de Namur pour ce grand Congrès, nous aimons à montrer que, sans parler du présent, le passé religieux de notre chère ville appelait et justifiait ce choix.

A l'époque des guerres de religion que j'ai rappelées, la confusion était partout, le désordre régnait dans les esprits, les réformés couvraient d'un torrent d'insultes et d'outrages les dogmes catholiques; aucune vérité religieuse n'était l'objet d'autant d'attaques que la présence réelle de Dieu dans l'Eucharistie. Il n'est rien de plus sensible au cœur de l'homme que les injures qui l'atteignent dans ses croyances religieuses; c'est dans la partie la plus élevée et la plus délicate de son âme qu'il ressent cette blessure; les Namurois l'éprouvèrent; fidèles au dogme, leur foi avivée par ces attaques les rapprochait du ciel, par l'adoration, l'espoir, la reconnaissance que leur inspirait le Dieu caché dans le Sacrement, et voilà que les sarcasmes hérétiques les rejetaient brutalement sur la terre; l'idée d'une expiation, d'une réparation, jaillit de leur souffrance.

Les magistrats, ceux qu'ils avaient élus pour la direction de la cité, les représentants choisis de ses aspirations, de ses désirs et de ses volontés, demandèrent et obtinrent du Pape Pie IV, le 16 juillet 1560, l'établissement de la première confrérie du Saint-Sacrement, affiliée, en Belgique à la confrérie de Sainte-Marie de la Minerve; elle eut son siège en l'église Saint-Jean-Baptiste; elle a traversé les âges; les registres de la confrérie, où se confondent les noms des magistrats de la commune, des nobles

chevaliers, des bourgeois et du peuple, forment le véritable livre d'or de la piété namuroise; le présent continue les traditions du passé, cette institution vit, et les siècles n'ont pas affaibli la dévotion qui conduit ses membres devant les autels où le Saint-Sacrement est exposé, et leur inspire ces sentiments d'adoration, de réparation et de respect qui sont dans les statuts de la confrérie.

Le souvenir existe encore, dans la mémoire d'un grand nombre, des solennités splendides, qui, il y a 42 ans, en 1860, célébrèrent le troisième centenaire de cette fondation; splendides par l'éclat des fêtes, par l'élan des cœurs, par l'unanimité de l'ardeur religieuse avec laquelle, dans les rues de la ville devenues trop étroites, le peuple namurois tout entier fit cortège au Saint-Sacrement avec sa foi et son amour. *(Bravos! Bravos!)*

Je devrais m'arrêter ici; j'avais quelque titre à vous offrir, au nom de la ville de Namur, les souhaits de bienvenue; je n'ai plus de titre, je n'ai plus de droit, humble et faible chrétien, usant le meilleur de ma vie dans le détail des affaires publiques et privées, à élever la voix au milieu de ces prélats, de ces religieux, de ces prêtres, dont la bouche éloquente se prépare à redire les gloires de la Sainte Eucharistie; elles doivent être purifiées par le charbon ardent, les lèvres par lesquelles passe la louange de Notre Seigneur Jésus-Christ au Très Saint-Sacrement de l'autel, et cette louange doit sortir d'un cœur dont l'amour de Dieu règle seul tous les battements. Je le croyais ainsi. On m'a dit que, paraissant à cette tribune, il convenait au moins de professer ma foi. Foi adorable! Tous ici, prêtres et laïques, nous en sommes pénétrés et nous ne comprenons la vie qu'imprégnée de ce sentiment qui tend sans cesse à nous arracher à la matière pour élever nos regards vers le ciel. Nous ne concevons pas le monde et la société sans l'Eucharistie; sans la présence réelle de Notre Seigneur Jésus-Christ au Très Saint-Sacrement de l'autel, la religion n'est qu'un rêve et ne se soutient plus.

Nous aussi, laïques, nous le sentons profondément. Il n'appartient pas aux religieux et aux prêtres seulement, de nos jours surtout, de méditer sur les grands problèmes au milieu desquels l'homme vit, se développe et accomplit sa destinee. Au milieu de la tourmente qui sévit autour de nous et cherche à déraciner la foi — ce n'est pas d'ailleurs un phénomène propre à notre siècle — tout chrétien instruit affermit sa volonté

chevaliers, des bourgeois et du peuple, forment le véritable livre d
la piété namuroise : le présent continue les traditions du passé, l
institution vit, et les siècles n'ont pas affaibli la dévotion qui cond
membres devant les autels où le Saint-Sacrement est exposé, et
inspire ces sentiments d'adoration, de réparation et de respect q
dans les statuts de la confrérie.

Le souvenir existe encore, dans la mémoire d'un grand nom
solennités splendides, qui, il y a 42 ans, en 1860, célébrèrent le
centenaire de cette fondation ; splendides par l'éclat des fêtes,
des cœurs, par l'unanimité de l'ardeur religieuse avec laquelle
rues de la ville devenues trop étroites, le peuple namurois tout
cortège au Saint-Sacrement avec sa foi et son amour. *(Bravos*

Je devrais m'arrêter ici ; j'avais quelque titre à vous offrir, a
la ville de Namur, les souhaits de bienvenue ; je n'ai plus de ti
plus de droit, humble et faible chrétien, usant le meilleur de m
le détail des affaires publiques et privées, à élever la voix au
ces prélats, de ces religieux, de ces prêtres, dont la bouche élo
prépare à redire les gloires de la Sainte Eucharistie ; elles do
purifiées par le charbon ardent, les lèvres par lesquelles passe l
de Notre Seigneur Jésus-Christ au Très Saint-Sacrement de l'autel,
louange doit sortir d'un cœur dont l'amour de Dieu règle sou
battements. Je le croyais ainsi. On m'a dit que, paraissant à cet
il convenait au moins de professer ma foi. Foi adorable ! Tous
et laïques, nous en sommes pénétrés et nous ne comprenons la
prégnée de ce sentiment qui tend sans cesse à nous arracher à
pour élever nos regards vers le ciel. Nous ne concevons pas
et la société sans l'Eucharistie ; sans la présence réelle de Notre
Jésus-Christ au Très Saint-Sacrement de l'autel, la religion n
rêve et ne se soutient plus.

Nous aussi, laïques, nous le sentons profondément. Il n'app
aux religieux et aux prêtres seulement, de nos jours surtout, de
sur les grands problèmes au milieu desquels l'homme vit, se d
et accomplit sa destinée. Au milieu de la tourmente qui sévit
nous et cherche à déraciner la foi — ce n'est pas d'ailleurs un
tâche propre à notre siècle — tout chrétien instruit affermit sa

Son Excellence Monseigneur Giranito di Belmonte
NONCE APOSTOLIQUE

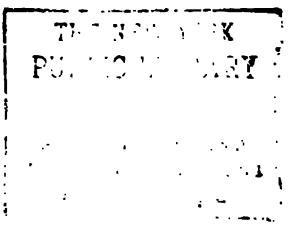

de croire par la méditation, l'étude et la réflexion; c'est à tous qu'il a été dit : « L'homme se tiendra assis dans la solitude, il demeurera » silencieux et tranquille; méditant son devoir. » Jamais la solitude et le silence ne sont aussi présents à l'homme que dans les heures de la nuit, quand, prolongeant sa veille, la nature et les hommes reposant autour de lui, il semble qu'il se trouve seul dans l'immensité de l'univers, face à face avec le grand Dieu qui l'a créé. Combien ce Dieu est grand, immense, sans borne dans l'espace et dans le temps! comme on est écrasé par cette Majesté infinie, et comme, en sa présence, on est faible, désarmé, terrifié! Combien ce Dieu est pur, éclatant, et comme le resplendissement éblouissant de sa gloire fait honte à l'âme des taches dont elle se sent couverte; comme on est anéanti dans la confusion de sa misère et de son indignité! Combien ce Dieu est juste et avec quelle rigueur il repousse le péché et le punit pendant l'éternité! On est tenté de s'écrier : O Dieu, vous êtes trop grand, trop pur, trop juste pour que la créature puisse élever les yeux vers vous; il faut qu'elle désespère de s'unir jamais à vous dans la gloire.

Mais que, dans ce moment et dans ce désespoir naissant, la pensée éperdue se réfugie et s'arrête devant le tabernacle de l'église voisine, quel soulagement, quelle espérance se glisse dans le cœur! là, veille aussi, dans la nuit, n'abandonnant jamais sa créature, le Dieu Tout-Puissant, aussi grand, aussi pur, aussi juste que son Père, mais vivant dans l'abaissement et sous les voiles du Sacrement, montrant ainsi combien il est bon, combien il est accessible, combien disposé à pardonner des péchés pour le pardon desquels il a donné sa vie. Alors, un hymne d'adoration et d'action de grâces monte du cœur de l'homme vers Notre Seigneur Jésus-Christ présent au Très Saint-Sacrement, attestant par sa présence réelle et constante que la miséricorde et la bonté sont les perfections par lesquelles Dieu se manifeste surtout aux hommes. Alors la frayeur se dissipe et la foi s'épanouit à l'aise, avec l'espérance, dans l'âme du chrétien rassuré. *(Longues acclamations.)*

Que si la méditation s'élève de l'homme à l'humanité et au règne de la Religion sur le monde, une vérité apparaît d'abord éclatante : c'est que l'Eucharistie est le couronnement et la continuation nécessaire de l'Incarnation de Jésus-Christ, et que, sans la permanence de la présence de Dieu parmi nous, sous les voiles du mystère, la terre redeviendrait

pour l'homme un désert désolé et qu'une longue et triste nuit pèserait de nouveau sur l'Univers. Non, après que Dieu, dans ses desseins impénétrables, avait fait attendre au monde pendant des milliers d'années, la venue de son Fils, il n'était pas possible que ce divin messager se fût prêté à la terre, pendant trente-trois ans, pour remonter au Ciel, après cette fugitive apparition : peu à peu, l'impression de cette lumineuse vision se serait affaiblie, puis perdue, et les ténèbres d'autrefois auraient pour jamais laissé retomber les plis de leur voile épais sur l'humanité.

Mais la Sainte Eucharistie, continuant l'incarnation du Verbe, a conquis peu à peu le monde à la foi chrétienne, et c'est ainsi que par degrés elle en a transformé l'aspect même social. Quel abîme entre les doctrines d'autrefois, les mœurs d'autrefois, les sentiments, les institutions et les lois d'autrefois et la civilisation chrétienne; tout s'est imprégné du sentiment chrétien, il se développe magnifiquement d'âge en âge, et pénètre de plus en plus les hommes, ceux-là mêmes qui se croient le plus dégagés de toute idée religieuse.

La liberté humaine, l'égalité entre les enfants de Dieu, la charité et la fraternité sont nées des enseignements de l'Église. Où donc celle-ci puisait-elle cet enseignement? Voyez à la Table Sainte ces hommes agenouillés dans l'attente de la communion. L'opulence et la pauvreté, les plus hautes situations sociales et les plus infimes s'y trouvent confondues : ces hommes ne se livrent pas à un acte de dévotion superficielle, ils accomplissent sérieusement un acte sérieux et grand; ils sont du monde et non du cloître; et ils ont entendu cette parole : « Si » tu entres dans le temple pour offrir le sacrifice et que tu te rappelles » que tu as quelque chose contre un de tes frères, laisse ton offrande et, » avant ton sacrifice, va te réconcilier avec ton frère. » Ils ont accompli dans leur âme cette prescription. Quelle leçon de fraternité! quelle manifestation de cette paix qui doit régner entre les hommes! Quelle condamnation des querelles, des rancunes et des haines, sources des guerres publiques et privées! *(Triple salve d'acclamations.)*

Un autre sentiment anime aussi tous ces hommes assis au même banquet eucharistique : celui de l'égalité. Tous également vont recevoir le même Dieu, le créateur de toute chose, le juge souverain des vivants et des morts. Entre eux et le Dieu qu'ils vont recevoir, la distance est

infinie, ils n'oseraient tenter de la mesurer : leurs yeux étonnés par la vue de l'espace qui sépare le ciel de la terre ne sauraient plus apercevoir les distinctions infimes que la vie met entre eux. Ils sont frères, ils sont égaux. Inspirée par cette vérité qui trouve dans l'Eucharistie sa plus éclatante démonstration, l'Église a poursuivi à travers les siècles la réalisation de cette fraternelle égalité; elle a employé des siècles à abolir l'esclavage d'abord, puis le servage, et à mettre un terme aux guerres privées; aujourd'hui, elle enseigne par la voix du grand Pape Léon XIII que l'effusion plus abondante de la charité doit guérir les maux résultant encore parfois de l'excessive inégalité des conditions; et sous l'impression de cette parole de Léon XIII, les chrétiens rivalisent de zèle et d'efforts pour rapprocher encore dans la société ceux que rapproche devant Dieu la même nature et amener ainsi la paix sociale. *(Bravos répétés.)*

Enfin, dans le banquet eucharistique, bien des cœurs seront touchés d'une impulsion plus ardente et plus généreuse. Beaucoup seront enflammés par la charité chrétienne, par l'amour, par la soif du sacrifice; et l'on verra se multiplier alors, dans un splendide épanouissement, ces œuvres admirables qui ne laissent sans secours et sans soulagement aucune misère matérielle et morale, et qui sont la plus brillante couronne de l'Église catholique.

Tels sont les bienfaits de l'Eucharistie. Elle est aussi, suivant la parole de Pie IX, le réconfort de l'Église dans ces temps malheureux.

On se rappelle le fait évangélique : les apôtres dans la barque avec Jésus endormi, la tempête survenue, l'effroi des apôtres, le réveil de Jésus qui calme d'un mot les flots soulevés. De nos jours, comme à bien des époques, la tempête siffle, aussi menaçante qu'aux plus mauvais jours, autour de la barque de Pierre; l'Église voit s'accumuler les périls. Le Pape reste privé de sa souveraineté temporelle et sa liberté est entravée; une grande nation, qui aimait à se parer du titre de fille aînée de l'Église, subit, sans révolte vengeresse, une persécution odieuse; ailleurs retentit le cri de : séparons-nous de Rome; des peuples qui semblaient le plus dévoués à l'Église, comme l'Espagne, semblent se soulever contre Elle; le fanatisme musulman reveillé paraît poursuivre en Asie Mineure l'extermination des populations catholiques; le sang

Le premier magistrat de cette belle ville de Namur a très éloquemment dit, avec cœur, tout ce qu'il y avait eu, tout ce qu'il y a de foi chrétienne, vivace et persévérante, dans l'âme de la population namuroise. Il a noblement parlé.

J'arrive donc un peu tard, mais je voudrais vous dire quelques mots pourtant pour témoigner toute la joie que ressent mon âme, en constatant combien ce pays reste attaché à ses antiques sentiments religieux, et combien il est toujours dévoué au Saint Siège et au Souverain Pontife Léon XIII. *(Acclamations :* Vive Léon XIII!)

L'Assemblée fait une magnifique ovation à Mgr Granito di Belmonte, qui continue :

Lorsque je songe avec bonheur au motif qui nous réunit en ce jour, une parole de nos cantiques sacrés, souvent d'ailleurs appliquée à la Sainte Eucharistie, me revient comme naturellement à l'esprit : *Ego autem constitutus sum Rex ab eo super Sion montem sanctum ejus;* j'ai été proclamé leur Roi sur la sainte montagne de Sion.

En effet, quel est le but de cette manifestation religieuse? Préparer un triomphe à Jésus-Christ dans le Saint-Sacrement, proclamer dans un ravissement de foi qu'il est notre Dieu, le Roi du ciel et de la terre, et Lui rendre à ce titre tout honneur et toute gloire : *Ego autem constitutus sum Rex ....*

Dans cet hommage que nous rendons au Roi Jésus, notre charité, non moins que notre foi, trouve un élément nouveau et un puissant réconfort. Tandis que l'intelligence s'incline devant le grand et touchant mystère eucharistique, le cœur y apprend les secrets de la vraie charité. Nous voici tous égaux, dans notre misère humaine, devant le Dieu qui se fait notre hôte et notre commensal, avides du même bien en allant à Lui, riches du même trésor quand Il s'est donné à nous.

Admirable donc, si on la considère par rapport à Dieu, l'œuvre du Congrès Eucharistique est bien aussi l'œuvre spécialement appropriée à notre époque.

Plus que jamais l'impiété, chez tous les peuples, s'en prend à la Sainte Eucharistie pour la ridiculiser; et voilà qu'à cette odieuse et perfide émulation dans le mal, les nations catholiques répondent par une sainte émulation de louanges.

La foi de beaucoup de chrétiens est languissante. la foi de beaucoup d'entre eux, hélas! est morte! Aussi comme il est beau d'entendre des milliers de chrétiens, de catholiques, s'écrier dans toute la sincérité de leur cœur, comme jadis saint Pierre : *Seigneur, nous croyons que vous êtes le Fils du Dieu vivant.*

Contraste consolant! Tandis que nos yeux rencontrent si souvent chez les nations européennes, soit la révolte contre Dieu, soit l'oubli de son souverain domaine, voici qu'un pays catholique tient à proclamer qu'il garde fidèlement l'héritage de ses croyances religieuses. Une fois de plus la Belgique remplit ce rôle édifiant; et cette fois l'unanimité de la nation est plus complète que jamais, puisque l'autorité civile elle-même mêle sa voix à ce concert d'hommages qui s'élève vers Dieu.

Docile aux enseignements de Léon XIII, glorieusement régnant, elle n'hésite pas à reconnaître dans ce Sacrement d'une infinie charité à l'égard du genre humain, le remède le plus sûr aux maux dont souffrent les âmes et la société.

Nous vivons à une époque critique : la question sociale se dresse inévitable devant les esprits éclairés de ce siècle.

Quelle en sera la solution?

Sa Sainteté Léon XIII, récemment encore, avec toute l'autorité de sa parole apostolique, nous la montrait dans la Sainte Eucharistie, gage du plus grand amour d'un Dieu pour les hommes, gage aussi de l'union la plus étroite entre tous les chrétiens.

C'est assez dire l'intérêt que le Souverain Pontife porte à cette œuvre des Congrès Eucharistiques.

Plusieurs fois déjà il l'a encouragée, plusieurs fois déjà il l'a bénie. Et dans les circonstances particulières où cette œuvre se réalise aujourd'hui, elle semble plus chère encore à Sa Sainteté. Les plus augustes souvenirs revivent ici : ce Congrès se tient en Belgique où Léon XIII a séjourné en qualité de Nonce apostolique, il se tient à Namur qu'il a souvent visitée.

Aussi, au nom de Sa Sainteté, je souhaite le meilleur succès au Congrès qui vient de s'ouvrir. Puisse-t-il être fécond en fruits de louanges pour l'Hôte divin de nos tabernacles, en fruits d'union et d'apaisement social pour les peuples chrétiens et pour la catholique Belgique en particulier! *(Longs applaudissements.)*

défaillances; mais là-bas, comme ici, il y a d'héroïques chrétiens qui n'abjureraient pas pour tout l'or du monde. *(Applaudissements.)*

Sans doute, on parle beaucoup de la liberté du peuple américain, surtout de la liberté religieuse. Mais la liberté religieuse n'est souvent, en Europe, qu'un grossier mépris de la religion catholique qu'on ignore et de laquelle on veut s'affranchir. Les Américains l'entendent autrement, et ils confondent si complètement dans leur esprit le christianisme et la liberté qu'il est presque impossible de leur faire concevoir l'un sans l'autre; une autre conception d'ailleurs n'est que le résultat d'une grande ignorance, et il n'est que trop prouvé que les soi-disant catholiques qui viennent d'Europe, hébétés par l'esprit philosophique, ne comprennent pas ce que c'est que la liberté.

Mais c'est assez sur ce sujet. Je vous disais en commençant que Jésus, dans l'Eucharistie, était connu, aimé et adoré en Amérique. Le culte du Saint-Sacrement y fleurit et donne des résultats pratiques et patents; et il n'y a pas en Amérique un gouvernement qui mette obstacle au règne du Christ. — Chacun « rend à César ce qui est à César, mais surtout à Dieu ce qui est à Dieu. » On parle beaucoup de l'Église d'Amérique. Et bien, cette église appartient à l'Église romaine catholique, sainte et une, à l'Église fondée par Jésus-Christ lui-même. Elle pratique la foi catholique. — Si vous en demandez les manifestations, je les résumerai en trois mots :

I. Amour profond pour l'Église de Jésus-Christ. — Affection pour ses prêtres.

II. Dévotion pratique envers le Saint-Sacrement de l'autel.

III. Dévouement sans bornes au siége de Pierre et à Léon XIII.

Messieurs, en Europe on fait souvent de grands discours. En Amérique, on parle moins et on agit mieux, mais on aime et on estime sincèrement le prêtre et en lui, l'Église de Jésus-Christ. Jugez-en.

Aucun gouvernement ne dit en parlant de l'Église ce que vos gouvernements d'Europe ont sans cesse à la bouche : Nos évêques, notre épiscopat, notre église. En Amérique, les catholiques bâtissent leurs églises comme ils l'entendent. Pour les établir, ils ne vont pas au gouvernement faire la courbette : l'indépendance du ministère religieux et des propriétés de l'Église est complétement assurée. Je suis évêque. Toutes les propriétés de l'Église, des couvents et des confraternités de mon diocèse

(des congrégations religieuses comme on dit en Europe) m'appartiennent à moi. J'en suis le maître reconnu par la loi, en qualité de ministre de l'Église de Jésus-Christ, et ces biens sont aussi respectés que ceux des autres religions ou des particuliers de notre province. *(Bravos.)* L'amour du prêtre est incomparable en Amérique, du prêtre catholique surtout, et le premier prêtre est encore à trouver qui soit venu en Amérique, le cœur déchiré par l'ingratitude de ceux qui en Europe se disent très catholiques, qui n'ait pas trouvé aux États-Unis un baume réconfortant dans l'affection de son peuple. *(Bravos.)* Les populations de ce pays ont mille façons de faire plaisir à leurs prêtres; et, il n'est pas rare de recevoir, chez soi, sans qu'on s'y attende, quelque bonne âme, chargée de présents et disant simplement : « Aujourd'hui, c'est » l'anniversaire de votre naissance, de votre promotion au sacerdoce, » de votre première messe, voici quelques cadeaux de circonstance; » agréez-les comme venant d'un cœur sincère et reconnaissant. »

En Amérique, nous aimons les écoles catholiques; on en établit chaque jour; on y enseigne franchement le catéchisme; le dévouement à les soutenir n'a d'égal que le zèle à les construire; les catholiques y « perdent leurs poches » mais après tout ils y sont maîtres et ils n'ont pas à subir ces petites tracasseries par lesquelles le Gouvernement fait quelquefois payer ses avances de fonds. *(Rires et bravos.)*

Que dirai-je de la dévotion des Américains pour la Sainte Eucharistie? Chez nous, nous croyons comme vous que Jésus-Christ est réellement présent au Très Saint-Sacrement de l'autel; mais ce n'est pas seulement une théorie chez nous, comme il arrive souvent en Europe; théorie inappliquée, toujours belle et respectable sans doute; mais enfin simple théorie qui laisse regretter sa mise en pratique. Assurément, il y a en Amérique beaucoup d'hommes qui restent étrangers à nos sublimes mystères, parmi lesquels beaucoup d'européens; mais, en général, comme ceux qui, je l'espère, m'écoutent en ce moment, beaucoup d'hommes savent vaincre le respect humain; beaucoup d'hommes sont à la messe tous les jours, et, ici je puis l'assurer : dans mon diocèse, il n'y a pas cent hommes qui ne remplissent pas le devoir pascal. *(Applaud.)*. Remarquez le caractère pratique de notre dévotion envers le Très Saint-Sacrement de l'autel. Aux premiers vendredis du mois, des centaines de

entend çà et là les trompettes de la Révolution qui semblent sonner l'hallali de la vieille société.

Quelle est la cause de cette situation?

Je la trouve exprimée dans ces vers d'un grand poète, profondément gravés dans ma mémoire :

> Dans tout ce grand éclat d'un siècle éblouissant,
> Une chose, ô Jésus, en secret m'épouvante,
> C'est l'écho de ta voix qui va s'affaiblissant.

Sans doute, je ne nie pas les effets persistants du christianisme sur la civilisation.

Durant des siècles, il a pénétré l'humanité de part en part. Les idées morales et sociales de l'Évangile ont passé dans la conscience publique et jusque dans les lois. Elles ont adouci les mœurs; assuré la protection des faibles; suscité de toutes parts des œuvres et des institutions de charité admirables.

Et c'est ce qui fait que notre civilisation est supérieure à toutes les autres : à la civilisation païenne de l'antiquité, reposant sur l'esclavage, le mépris des humbles et l'amour effréné des jouissances; à la civilisation musulmane, dont les assises sont le fatalisme et la polygamie; à la civilisation hindoue, partageant la société en castes; à la civilisation nègre — si l'on peut parler ici de civilisation — qui a recours à des procédés d'une férocité révoltante et au fétichisme.

Et pourtant, l'influence du christianisme est de plus en plus attaquée. Si le christianisme continue à produire sur les mœurs un effet d'adoucissement; si on s'empare de son précepte de l'égalité de tous devant Dieu, pour conclure à l'égalité politique et même parfois à l'égalité sociale la plus complète, on cherche à mettre de côté tout ce qu'il y a en lui de grand, de réconfortant, et à apprendre à l'homme à se passer de lui!

L'Église avait très bien compris que, pour que la doctrine chrétienne eût l'empire des âmes, elle devait s'imprégner dans la vie publique comme dans la vie privée.

Ç'a été là son constant effort. Elle y avait réussi. Dieu et les saints étaient associés à l'existence quotidienne de chacun; la religion était le tout de l'homme; le surnaturel planait sur la vie.

Non pas que les passions fussent éteintes. Elles se révélaient par des forfaits abominables, à côté d'élans sublimes, d'initiatives généreuses et de conceptions artistiques admirables.

Mais ces forfaits avaient un lendemain; ils suscitaient des repentirs éclatants et des expiations salutaires. Le fond de la société était religieux et s'imposait tôt ou tard à tous, même aux coupables.

Le foyer domestique était chrétien. Le travail s'exerçait sous les auspices de la religion, et les fêtes des corporations étaient autant des fêtes religieuses que des fêtes civiles. L'art évoquait sans cesse le monde surnaturel. Les écoles étaient confessionnelles. Dans les asiles de charité, les secours spirituels étaient mêlés aux secours matériels. Dans les rues et les places publiques, comme dans les campagnes, des madones, de grandes croix et des calvaires rappelaient à tout instant au passant que la vie conduit à la mort; et des fondations pieuses en grand nombre attestaient que la pensée de l'au delà était présente à l'esprit de chacun.

Un premier assaut a été livré à la société chrétienne au XVIe siècle.

Au XVIIe siècle, il y eut une réaction.

Au XVIIIe et au XIXe siècle, le mouvement d'hostilité a repris : au XVIIIe siècle, le siècle des plaisirs et du philosophisme; au XIXe, le siècle de l'indifférence dans sa première moitié, le siècle de la prédominance des intérêts matériels dans sa seconde moitié.

Et tout ce mouvement a abouti à une doctrine, et cette doctrine s'exprime par un mot : la *laïcisation!*

On ne veut plus coudoyer la religion dans les rues et dans les cérémonies publiques; elle doit être bannie des écoles et des asiles de charité!

Certes, on ne va pas jusqu'à contester à l'homme le droit d'aller à la messe et de faire ses pâques. Certains admettent, même parmi les incrédules, qu'on peut conduire l'enfant à l'église pour le catéchisme de première communion; mais cette étape franchie, l'enfant sait tout ce qu'il doit savoir en fait de religion; l'enseignement de la doctrine chrétienne doit lui demeurer étranger; il peut voguer sans boussole sur la mer des incertitudes humaines.

Les signes religieux sont de trop : ils pourraient offusquer les regards des incroyants; il convient donc de les écarter des écoles, des hôpitaux, de l'enceinte des tribunaux, de la voie publique. En un mot, la vie doit être organisée comme si la religion n'existait pas!

Ceux qui ont préconisé, ceux qui préconisent encore la doctrine de la laïcisation savent bien ce qu'ils font.

Ils savent à quel point l'homme est aisément atteint du mal de l'oubli ; ils savent que si la religion est éloignée de ses yeux, sa pensée s'en détachera facilement et que, trop souvent, il deviendra la proie des ennemis du christianisme.

Et déjà cette doctrine funeste a produit ses effets malfaisants.

Allez dans nos centres industriels ; pénétrez dans les couches profondes des populations de nos villes, n'y éprouverez-vous pas cette sensation que certaines portions de la société chrétienne ressemblent à des contrées infidèles, d'où la vie spirituelle est absente?

Et si, de ces régions particulièrement infestées par l'incrédulité, vous portez vos regards sur l'ensemble de la société, n'y serez-vous pas frappés de ce fait, que l'esprit chrétien s'y est affaibli?

On citera les vertus qui brillent dans le clergé, chez les ordres religieux, au sein des missions, dans le monde laïque. Je ne conteste aucune de ces vertus. Mais, à côté d'elles, que d'erreurs et que de vices! Ici, les intérêts matériels dominent, là, les plaisirs; ici, la probité ne préside plus à l'exécution des conventions; là, des fraudes se commettent dans le mariage. N'est-il pas vrai, d'ailleurs, que les suicides se multiplient, que les divorces abondent, que les concubinages et les naissances naturelles croissent en nombre? N'est-il pas vrai qu'il y a une grande entreprise de déchristianisation des femmes, des enfants et du peuple, et que, sous l'empire de tous ces maux, il se produit dans les mœurs, dans la conduite d'une foule de personnes, dans nombre d'écrits, une licence d'appréciation absolument incompatible avec la rigueur des préceptes religieux. Certes, il existe encore une morale, fruit du christianisme, supérieure à toutes les autres, malgré les concessions et les compromissions qui souvent la déparent; mais on ne s'achemine plus guère vers la perfection !

D'où vient tout cela, Messieurs? C'est qu'on a oublié que la religion doit être la règle de la vie. Oui, elle est la règle de la pensée, du cœur, de la volonté de l'homme; c'est une loi du devoir, imposant des obligations strictes à chaque instant de la vie envers Dieu, soi-même et autrui; c'est une loi d'amour du travail, de résignation à la volonté divine, de fidélité dans le mariage, de probité dans les conventions, de

charité envers les pauvres : c'est assez dire qu'elle doit être toujours présente à la pensée de l'homme.

Un poète anglais raconte qu'ayant rencontré un jour une brave femme, il lui avait demandé quelles étaient les nouvelles du jour. Elle répondit : « En vérité, je ne connais qu'une nouvelle, c'est que le Christ est mort pour tous les hommes. » Parole admirable, renfermant cette vérité fondamentale, que la foi chrétienne doit être le guide de tous nos actes!

Qu'y a-t-il donc à faire?

Il faut chercher à restaurer partout l'esprit chrétien.

Oui, il faut le restaurer dans la vie privée, dans la vie de famille et dans la vie publique. C'est le seul moyen de lutter avec efficacité contre les entreprises des démolisseurs de la société chrétienne. *(Applaud.)*

Comment y parvenir?

Ah! Messieurs, je ne veux donner de leçon à personne. Mais permettez-moi de vous exprimer mon sentiment.

Je voudrais que les catholiques fussent des chrétiens plus instruits et plus pieux.

Des chrétiens plus instruits : qu'ils se mettent mieux à même de défendre les dogmes de l'histoire de l'Église; aussi, est-ce de tout cœur que je m'associe aux vœux qu'a adoptés à cet égard la section de la jeunesse et qui viennent d'être résumés.

Des chrétiens plus pieux : qu'ils se pénètrent davantage des textes de l'Évangile; qu'ils se nourrissent de cette Imitation de Jésus-Christ, à laquelle un abbé novateur voulait naguère substituer un autre idéal de vie; qu'ils n'envisagent plus la réception de l'Eucharistie comme l'accomplissement d'un devoir annuel, mais comme une lumière, un réconfort et un soulagement constants! *(Vifs applaudissements.)*

Et alors, les catholiques, ainsi armés pour la lutte, seront forts de la force de la vérité.

Certains s'imaginent aujourd'hui qu'on sauvera le monde par des phrases humanitaires et par des lois plus ou moins bien faites. Les paroles humanitaires sont emportées par le vent. Et quant aux lois, il en est qui ont été faites, il doit en être fait encore; parmi elles, il en est certes qui sont bonnes; mais c'est une erreur de croire qu'on guérira les âmes par des lois. Pour les guérir, il faut les œuvres et l'esprit de propagande. Rappelez-vous les apôtres. Ils ont agi plus que parlé. Ils guérissaient les malades, remettaient les péchés, ouvraient les portes du ciel;

ils semaient partout la foi et la charité. Et nous, Messieurs, à leur exemple, élevons la Croix sur le monde : là est le salut; on le chercherait en vain ailleurs! *(Longs applaudissements.)*

Une interminable ovation est faite au grand orateur.

Mgr Heylen. — Je remercie vivement l'orateur que vous venez d'entendre et d'applaudir, et l'homme d'État éminent et le grand chrétien qui a rendu tant de services à la cause catholique et à notre chère Belgique. *(Applaudissements.)*

Il vient de nous révéler le secret de cette force d'âme qui lui a fait accomplir tant et de si grandes choses : c'est dans son esprit de piété et dans son vif amour de la Sainte Eucharistie qu'il l'a puisée. *(Applaudissements.)*

Que le Dieu du Tabernacle le protège comme par le passé, et qu'Il daigne le conserver longtemps encore à la cause de la Religion et de la Patrie. *(Acclamations prolongées.)*

La parole est à Sa Grandeur Mgr Rutten, Évêque de Liège. *(Applaudissements.)*

Discours de Mgr Rutten, Évêque de Liège

ÉMINENCE,

MESSEIGNEURS,

MESDAMES, MESSIEURS,

L'illustre orateur (M. Woeste) qui vient de se rasseoir nous a dit qu'on avait eu la bonté de l'inviter à vous adresser quelques paroles. On a bien voulu m'adresser la même invitation. Comme M. le Ministre, j'ai eu un premier mouvement pour décliner un honneur qui est au-dessus de mes

lumières, de mes talents et qui certainement dépasse mes mérites. Mais je me suis dit qu'en invitant l'Évêque de Liège à prendre la parole dans votre assemblée, on a principalement eu en vue de rendre hommage à feu Mgr Doutreloux, mon très vénéré prédécesseur, qui a été pendant de nombreuses années le président éclairé, dévoué et actif des Congrès Eucharistiques. *(Bravos, longs applaudissements.)* Dès lors, j'ai cru devoir accepter, ne fût-ce que pour évoquer une fois de plus devant vous le souvenir plein de douceur et d'édification de votre ancien et bien-aimé président. J'ai la conviction que, du haut du ciel, Mgr Doutreloux préside encore à notre réunion et prie pour cette œuvre des Congrès dont il était l'âme depuis tant d'années.

J'aime aussi à saluer en Mgr l'Évêque de Namur, président actuel des Congrès Eucharistiques, le digne, dévoué et savant successeur de Mgr Doutreloux. Confiée à ses vaillantes mains, l'œuvre ne cessera de grandir et de prospérer. Mgr Heylen mettra à son service cette intelligence supérieure qui le distingue, ce dévouement inlassable auquel il a habitué ses diocésains, tout ce que son âme épiscopale a de noble et de généreux. L'éclatant succès du Congrès actuel nous garantit ceux de l'avenir.

MESSIEURS,

Ma première pensée, quand j'acceptai de vous adresser quelques mots, fut de vous entretenir de sainte Julienne et de sainte Ève. — Sainte Julienne appartient aux deux diocèses de Liège et de Namur. Si elle a vu le jour dans le premier et y a reçu la grâce de sa vocation religieuse, c'est au pays de Namur (en ce temps-là diocèse de Liège) qu'elle a cherché un refuge contre la persécution et qu'elle est allée mourir. Sainte Ève fut son amie dévouée et continua, après elle, les laborieuses et incessantes démarches qui devaient aboutir à l'établissement de la Fête-Dieu. L'une eut la gloire d'en recevoir par révélation la première pensée, l'autre eut le mérite d'en poursuivre la réalisation avec une rare persévérance.

Je n'en dirai pas davantage, puisqu'un rapport vous sera lu sur cet important événement religieux du XIIIe siècle. Mais il ne sera pas inutile de vous parler d'une solennité qui est devenue comme le couronnement de la Fête-Dieu ; je veux dire la procession solennelle du Saint-Sacrement.

Cette solennité n'est pas l'œuvre des deux saintes Ève et Julienne ; elle est plutôt celle de la piété et de la foi populaire. D'après un rapport présenté, il y a vingt ans, au Congrès de Liège, la première procession du Saint-Sacrement, dont l'histoire fasse mention, eut lieu en 1330, donc plus d'un demi-siècle après l'établissement de la Fête-Dieu. Aucun document officiel, ni mandement d'évêque, ni décret du Saint Siège n'est cité comme ayant introduit l'usage de la procession. Cette dévotion a commencé et s'est spontanément étendue au monde catholique comme toute œuvre populaire ; elle est à la Fête-Dieu comme le fruit est à sa fleur.

Inspirée par le même sentiment de foi et d'amour envers la Sainte Eucharistie, la pensée d'une grande manifestation extérieure a longtemps germé dans les âmes si chrétiennes de l'époque et est peu à peu arrivée à se traduire en fait. On doit s'être dit que rien ne pouvait être trop beau pour solenniser dignement la Fête-Dieu et témoigner notre amour envers la Sainte Eucharistie. On se demandait, sans doute, pourquoi le culte public rendu à Jésus, présent dans l'hostie, se renfermerait dans les limites étroites du temple?

Autrefois, quand notre divin Sauveur vivait parmi les hommes, Il passait par les bourgades de la Judée, se montrait dans les rues et sur les places publiques. La foule pouvait le voir, l'aborder, lui adresser ses prières, recueillir les bénédictions de sa main divine. Pourquoi n'en serait-il pas de même aujourd'hui, puisque le même Jésus, notre Sauveur et notre Dieu, est réellement présent dans la Sainte Eucharistie? Pourquoi ne se montrerait-il pas comme autrefois dans nos rues et sur nos places publiques?

Certes, il sort de son tabernacle pour se donner en communion aux fidèles, il sort même du temple pour aller consoler les moribonds et fortifier leur âme au moment du redoutable passage du temps à l'éternité, mais est-ce assez, et ne faut-il pas que la foule puisse le voir, l'adorer, lui adresser ses prières et recevoir ses bénédictions comme jadis? — Or, un jour, quelque prêtre, répondant à ces désirs latents de la piété populaire et ne voyant rien qui dût l'empêcher d'y donner satisfaction, a pris sur lui d'organiser un cortège triomphal et de franchir le seuil de l'église, portant entre ses mains sacerdotales le Dieu eucharistique. La procession du Saint-Sacrement était créée ; l'usage s'en répandit et, en peu de temps, devint universel.

L'Église qui est une mère, laissa faire ses enfants. Elle n'approuva pas directement, mais sourit avec tendresse à ces hommages rendus à son divin Fondateur. Elle s'applaudissait des grâces de paix et de fraternité qui en seraient le fruit pour ses pieux enfants.

Le jour vint, cependant, où les ennemis de la religion s'attaquèrent aux démonstrations publiques de la foi et voulurent jeter le ridicule sur les processions du Saint-Sacrement. Aussitôt, l'Église sortit de sa réserve et, par l'organe du Concile de Trente, proclama hautement que *c'est une pieuse et très sainte coutume de célébrer chaque année la fête du Corps et du Sang de Notre Seigneur Jésus-Christ et de les porter solennellement dans les rues et sur les places publiques.* Elle lança l'anathème contre ceux qui oseraient attaquer cette salutaire dévotion.

Populaire dans son origine, la procession est encore aujourd'hui l'expression populaire par excellence de la foi des fidèles en la présence réelle de Jésus-Christ au Saint-Sacrement; elle reste la manifestation la plus apte, par sa nature même, à entretenir et à développer la piété envers le plus auguste comme le plus impénétrable de nos Mystères.

Qui d'entre nous, Messieurs, ne se souvient pas des impressions qu'il a éprouvées lorsque, encore enfant, mais arrivé à l'âge où la raison s'éveille, il a vu pour la première fois se dérouler devant ses regards ravis, les splendeurs d'une procession du Saint-Sacrement! La décoration des rues et des maisons, les fleurs semées sur le passage du pieux cortège, les groupes nombreux de jeunes filles en blanc, des enfants en robes d'acolytes, de femmes et d'hommes en habits de fête et marchant avec recueillement; le murmure continu des prières et l'harmonie des chants sacrés; les fumées de l'encens qui montaient vers le ciel, et puis, sous un dais magnifique le couvrant d'une ombre protectrice, le vénérable prêtre portant l'ostensoir d'or au centre duquel se détachait la blancheur lumineuse de la Sainte Hostie : tous ces détails ne sont-ils pas gravés indélébiles au fond de nos âmes?

Dans ce cortège incomparable, vous voyiez figurer toutes les personnes que vous aimiez et respectiez le plus. Les magistrats, les autorités civiles, les hommes d'âge, vos chers parents dont tous les actes étaient pour vous un exemple éloquent et une leçon indiscutée, — vous les voyiez s'humilier, s'anéantir en quelque sorte devant la Sainte

Eucharistie et vous sentiez comme un frémissement mystérieux secouer tout votre être, lorsque soudain, la voix émue de votre mère murmura à votre oreille : « Regarde mon enfant, voilà Jésus qui passe! ce Jésus qui t'a tant aimé et qui est mort sur une croix pour te donner une place dans le Paradis! » Ah! ces souvenirs, n'est-il pas vrai, sont restes vivants dans nos âmes et aujourd'hui encore nous émeuvent profondément. *(Applaudissements.)*

Or, Messieurs, les impressions salutaires que vous avez ressenties à l'aurore de votre vie, d'autres continuent à les éprouver dans les mêmes circonstances et il n'est personne qui assiste impassible à une procession du Saint-Sacrement. Elle fait naître la foi dans le cœur des enfants, elle l'affermit dans celle des jeunes gens, elle l'entretient et la développe chez tous les fidèles. L'incrédule lui-même, s'il veut regarder sans prévention l'imposante manifestation de foi et réfléchir à la haute valeur du témoignage séculaire rendu par la société chrétienne à la présence réelle, se sent ébranlé dans son impiété et n'oserait plus affirmer l'inanité d'un culte si admirable de beauté et de sincérité.

Voilà l'un des grands effets des processions du Saint-Sacrement, l'impression salutaire qu'elles produisent sur tous.

Une autre considération, qui fait ressortir leur haute utilité, est celle-ci : quand Jésus se montrait en Judée, et passait au milieu des foules, ce n'était pas seulement pour se laisser voir, mais surtout pour répandre ses grâces et ses faveurs. L'Évangile est plein des merveilles qu'il opérait dans ses courses à travers bourgades et campagnes. Tantôt, c'est une pauvre femme, souffrant depuis des années d'un flux de sang, qui parvient à toucher le bord de la robe de Notre Seigneur et qui soudain est guérie de son mal. Tantôt, c'est une veuve désolée qui accompagne en pleurant les funérailles de son fils unique : Jésus arrête les porteurs du cercueil, rappelle l'enfant à la vie et le rend à sa mère, ivre de joie. Tantôt, c'est un centenier qui demande la guérison de son serviteur et l'obtient à l'instant comme récompense de sa foi. Tantôt, c'est la femme Chananéenne qui conjure le Seigneur de guérir sa fille; repoussée d'abord, cette mère fait jaillir de son cœur un de ces cris de foi qui sont toujours exaucés : sa fille est guérie. Bref, Jésus passa en faisant le bien, rendant la vue aux aveugles, l'usage de leurs membres aux paralytiques, l'ouïe aux sourds, la santé aux lépreux, la vie aux

morts. Aussi les foules émerveillées se pressaient autour de Jésus, qui se laissait approcher de tous et ne se montrait tout puissant que pour être tout bon.

Or, Messieurs, le même Jésus est présent dans la Sainte Eucharistie et croyez-vous que, pendant qu'on le porte triomphalement à travers nos rues et places publiques, Il ne distribue pas, comme autrefois, ses plus précieuses faveurs? N'y a-t-il plus, dans l'ordre moral, des lépreux, des sourds, des paralytiques, des aveugles à guérir, des morts même à ressusciter? Croyez-vous que son cœur miséricordieux reste insensible aux protestations d'amour, aux prières ferventes qui lui sont adressées?

Non, non. Là où Jésus passe, passe en même temps son infinie miséricorde.

Voici une maison de riche, magnifiquement ornée en l'honneur du Dieu eucharistique : Jésus la voit et la bénit avec tous ceux qui l'habitent comme il bénissait autrefois la maison de Lazare à Béthanie. Plus loin, l'humble maison d'un ouvrier étale une décoration bien modeste, quelques fleurs et quelques cierges : Jésus la voit également et la bénit avec le même amour. Comment ne le ferait-il pas, lui qui a voulu être artisan à Nazareth et s'est laissé appeler le Fils du Charpentier? Un curieux est là, hissé sur une borne comme Zachée dans son arbre, Notre Seigneur l'a distingué, un rayon de grâce va de son cœur à celui du curieux et lui fait entendre au fond de sa conscience la parole de vie : « Descendez vite, car aujourd'hui je dois habiter dans votre âme. » Jésus passe et, d'après les dispositions des assistants, il accorde aux uns le repentir, aux autres la persévérance, aux incrédules la lumière de la foi, aux lâches le courage de remplir leur devoir, aux esclaves des passions l'énergie nécessaire pour briser leurs chaînes, et à quantité d'infirmes corporels ou spirituels la guérison de leurs maladies.

Ah! qu'il est touchant ce vieillard qui s'agenouille sur le seuil de sa porte pour saluer une dernière fois avant de mourir Celui qui bientôt sera son Juge et son Rémunérateur! Qu'il est attendrissant le spectacle de ces mères chrétiennes qui présentent leurs petits enfants au Sauveur et, à son passage, tracent pieusement le signe de la Croix sur ces chers trésors de leur cœur! *(Applaudissements.)*

Laissez-moi vous rapporter un fait bien naïf et qui montre à quel

point les mères sont désireuses d'obtenir pour leurs enfants la bénédiction du Saint-Sacrement. A la procession solennelle de la Fête-Dieu, dans une grande paroisse de Liège, la bénédiction venait d'être donnée du haut d'un reposoir et le cortège du Saint-Sacrement avait repris sa marche, lorsqu'une pauvre femme, portant un enfant malade dans ses bras, gravit fiévreusement les marches de l'autel et s'en vint déposer son enfant à l'endroit où l'ostensoir avec la sainte Hostie avait un instant reposé. Foi sublime de simplicité, foi de la Chananéenne, ... comme elle a dû plaire au cœur de Notre Divin Sauveur!

Sur son passage, Jésus rencontre aussi l'une ou l'autre maison ne présentant aucun signe de la foi de ses habitants. Ceux-ci restent indifférents et froids, et affectent de ne pas s'associer aux hommages d'adoration et de prière de la population chrétienne au milieu de laquelle ils vivent. Les malheureux! ne craignent-ils pas d'entendre éclater sur leur tête la terrible parole du Sauveur : « Je rougirai devant mon Père de ceux qui auront rougi de moi devant les hommes. » — Comme nous, ils ont reçu le baptême et ont été élevés dans un milieu chrétien; comme nous, ils ont eu le bonheur de faire leur première communion, et, aujourd'hui, quand Jésus passe devant leur porte, ils font semblant de ne pas le connaître, ils le renient comme leur Dieu, quelques-uns vont même, peut-être, jusqu'à le haïr et à le blasphémer! Ah! Les malheureux, ils m'inspirent plus de pitié que de colère, quelque monstrueuse que soit leur conduite, et il me semble entendre Jésus qui redit la prière de son agonie sur la croix : « Mon Père, pardonnez-leur, ils ne savent ce qu'ils font. » *(Applaudissements.)*

Monsieur le Ministre d'État vous parlait tout à l'heure de la guerre faite à l'Église et nous indiquait, entre autres moyens de défense, celui de manifester publiquement et courageusement notre foi. Quelle plus belle manifestation, Messieurs, pouvons-nous imaginer que celle d'une procession solennelle du Saint-Sacrement! Rien de plus efficace pour montrer au peuple que la vie présente n'est qu'un voyage vers l'éternité, que nous ne devons pas uniquement considérer les intérêts du temps, mais que notre vie doit, avant tout, s'orienter vers notre suprême destinée, le Ciel; et que, pour conquérir le Ciel, nous devons marcher à la suite de Jésus-Christ.

Eh bien! Messieurs, dimanche prochain aura lieu la solennelle proces-

sion de clôture du Congrès Eucharistique. A en juger d'après les dispositions que vous apportez au Congrès, la démonstration de foi et de piété sera grandiose. La décoration de la ville s'annonce splendide; tous les cœurs se dilatent sous l'empire d'un puissant sentiment d'allégresse. Dimanche prochain, Namur resplendira de beauté et montrera aux milliers d'étrangers accourus de toutes parts qu'elle est une ville foncièrement chrétienne, pleine de foi et jalouse de fêter comme pas une le Dieu de l'Eucharistie. Messieurs les Congressistes, soyez tous à votre poste pour prendre part à cette magnifique manifestation, et que les hommes y soient au moins aussi nombreux que les femmes.

Permettez-moi de le dire : trop souvent les hommes manquent aux processions du Saint-Sacrement; la plus grande partie du cortège se compose de femmes et d'enfants. D'où vient cela? Est-ce respect humain, est-ce indifférence, est-ce orgueil? Je ne sais qui a prononcé cette parole : « L'homme est trop petit pour s'agenouiller. » Sous son apparence modeste, elle trahit un orgueil insolent, l'orgueil de la créature qui refuse de reconnaître son Créateur. Non, l'homme n'est pas trop petit pour s'agenouiller, mais il doit s'agenouiller parce qu'il est petit et j'ajoute que l'homme ne devient réellement grand que lorsque, prosterné à terre, il s'élève par la prière jusqu'à Dieu. *(Applaudissements.)*

L'abstention relative des hommes s'explique-t-elle, peut-être, par un manque de courage? Je ne veux rien dire de désagréable pour personne, mais on me pardonnera si les faits m'obligent à constater que généralement les femmes ont plus de courage que les hommes lorsqu'il s'agit de professer publiquement la foi. Ce phénomène n'est pas nouveau dans l'Église. Nous le remarquons déjà pendant la passion de Notre Seigneur Jésus-Christ. Nous y voyons une sainte femme essuyer le visage du Sauveur; nous entendons les femmes de Jérusalem gémir sur l'innocente Victime que l'on conduit au calvaire; nous trouvons la Sainte Vierge Marie, debout au pied de la croix avec Madeleine et quelques autres femmes. La présence de la Mère de Jésus ne nous surprend pas. Pouvait-elle, cette mère héroïque, ne pas être auprès de son divin Fils, pouvait-elle ne pas vouloir endurer dans son cœur les tortures que Jésus supportait dans son âme et dans son corps et ainsi participer à l'Œuvre de la Rédemption des hommes? Mais le courage des autres femmes n'était-il pas admirable, tandis que les Apôtres se cachaient, à l'exception d'un seul, saint Jean, le disciple bien-aimé?

Messieurs, est-ce donc que les hommes ont moins d'obligations envers Dieu que les femmes? Ne sont-ils pas, comme elles, ses créatures? N'ont-ils pas été, comme elles, l'objet de ses grâces et rachetés par le sang de Jésus-Christ? N'ont-ils pas, comme elles, le Ciel à gagner? La réponse à ces questions ne saurait être douteuse. Cessons donc, Messieurs, de rougir de notre foi, osons pratiquer hautement ses saintes obligations et soyons toujours prêts pour la défendre contre ceux qui l'attaquent.

(Bravos.)

Un dernier mot. — Dimanche prochain, nous unirons nos prières dans une grande et solennelle démonstration de foi et de piété. Cette prière commune, Dieu l'exaucera. Or, je désirerais vous suggérer une intention spéciale que tous vous adopterez de grand cœur; je voudrais vous recommander un intérêt supérieur qui est de nature à donner plus de ferveur à nos supplications. Mais, avant cela, laissez-moi vous raconter un petit fait.

Il y a environ huit jours, je me rendis dans une paroisse de mon diocèse pour y consacrer l'église. A cette occasion, je visitai un couvent récemment fondé par des religieuses exilées de France. Dans l'espace de quelques semaines, ces saintes femmes avaient trouvé le moyen d'ouvrir une école déjà prospère et d'ériger une chapelle où se réunissent chaque semaine des jeunes filles, membres de la congrégation de la Sainte Vierge. L'une des congréganistes profita de ma présence pour me demander la grâce de conserver le Très Saint-Sacrement dans la chapelle, afin que les réunions s'y fissent avec plus de piété.

Je répondis, comme vous le devinez, en accordant la faveur demandée, et j'ajoutai : « Ce n'est pas seulement pour vous, chères congréganistes, que je veux que Jésus réside désormais dans cette chapelle, mais surtout pour ces religieuses dont vous appréciez tant le dévouement. Il me paraît bien juste que ces pauvres victimes de la haine antireligieuse aient au milieu d'elles Celui pour l'amour duquel elles sont persécutées, afin qu'elles puissent chercher assistance et consolation auprès de son divin Cœur et pleurer devant lui toutes les larmes de leurs yeux, pour la patrie absente, mais toujours chère, et pour leurs cruels persécuteurs. »

Eh bien! Messieurs, ce que je veux vous demander, c'est de prier aussi, dimanche prochain, pour la France.

L'Église est une mère et en a, dans le plus haut degré, toutes les ten-

dresses. *(Acclamations.)* Lorsque, dans une famille, un enfant est malade, c'est à lui que va de préférence l'amour maternel, c'est pour lui que la mère s'épuise en soins tendres et dévoués. Aujourd'hui, dans la grande famille de l'Église, un enfant est malade, très malade; c'est la fille aînée, c'est la France. Il me semble donc qu'en vous conviant à prier pour la France, je ne suis que l'écho de l'Église, notre mère, qui, par ma voix, fait appel à votre charité en faveur de sa fille menacée d'être entraînée dans le suprême malheur : celui de perdre sa foi.

Ne croyez pas, prélats et fidèles de France qui assistez à cette assemblée, que mon langage soit inspiré par un sentiment de pitié qui puisse le moins du monde humilier ou froisser l'amour que vous portez à votre patrie. La France, nous l'aimons tous et nous l'admirons. Nous avons présents à l'esprit les hauts faits qui l'ont illustrée et qui lui ont valu d'être nommée le champion de Dieu : *Gesta Dei per Francos.* Si nous voulons prier pour elle, c'est parce que nous l'aimons d'une charité vraiment fraternelle, de la charité du Christ. Ah! qu'elle revienne, la France de Clovis, de Charlemagne et de saint Louis! Qu'elle revienne, la France des chevaliers chrétiens, défenseurs des faibles et des opprimés! Qu'elle revienne, la France des Croisés aux exploits héroïques? Qu'elle revienne, la France des missionnaires pour répandre l'Évangile au loin, la France des religieux et des religieuses pour élever la jeunesse et soulager les misères humaines! Qu'elle revienne, la France si noble, si généreuse, et qui ne l'est jamais tant que lorsqu'elle est chrétienne. *(Bravos.)*

Telle est, Messieurs, la recommandation que je désirais vous faire pour la grande et solennelle prière publique de dimanche prochain. Parmi les chers intérêts qui seront l'objet de vos ferventes supplications, n'oubliez pas la France : prions, prions pour la grande nation catholique, afin que Dieu lui donne la gloire et le mérite d'être encore pour bien des siècles le champion valeureux, l'honneur et la consolation de Notre Mère la Sainte Église. *(Longs applaudissements.)*

De longs et chaleureux applaudissements saluent les dernières paroles du pieux et éloquent Évêque de Liège.

Mgr Heylen le remercie avec effusion. Nous avons retrouvé, dit-il, un Mgr Doutreloux, et le magnifique discours que nous venons d'entendre, si plein de conviction religieuse et d'éloquence, fait revivre au milieu de nous l'illustre Évêque trop tôt ravi à l'Église et à l'Œuvre des Congrès Eucharistiques.

Sous la direction de son Pasteur, Liège continuera d'être la ville de l'Eucharistie. Pour moi, je ne cesserai pas de tourner mes yeux vers Liège : les deux églises de Liège et de Namur sont unies par une profonde affection, et je serai heureux de me renouveler au contact de toutes les vertus qui brillent à Liège, la ville du Très Saint-Sacrement.

Nous devions, continue Mgr Heylen, entendre à cette séance M. le Baron de Montpellier, Gouverneur de Namur, mais il vous prie, à cause d'une indisposition, de l'excuser. — Dom Laurent Janssens, qui devait aussi prendre la parole, se trouve également empêché. — Je donne maintenant la parole au R. P. Durand, de la Maison des Pères du Saint-Sacrement, à Bruxelles.

Le R. P. Durand. — Les enfants, dit-on, se faufilent partout. Les représentants des enfants sont un peu comme eux : c'est ce qui m'enhardit à paraître à cette tribune après de si illustres orateurs.

Avant tout, je tiens, comme Français, à dire à Sa Grandeur Mgr Rutten un cordial merci ! Merci d'avoir si bien parlé de ma patrie ! Merci d'avoir demandé pour elle des prières aux congressistes ! Cette attention, j'en suis certain, a été au cœur de tous les Français ici présents et en particulier de Nos Seigneurs les Évêques et Prélats de France. *(Applaud.)*.

Le R. P. Durand entre ensuite dans son sujet de prédilection. Ce sont les enfants : la nécessité de les habituer de bonne heure à connaître et à aimer Jésus dans le Saint-Sacrement, — les heureux fruits d'une telle éducation première. Il cite des traits étonnants de piété, de zèle, de dévouement chez les enfants ; — il montre comment partout, ils ont prié pour le Congrès de Namur, quels sacrifices ils

ont souvent offerts à Dieu. Il rappelle surtout la réunion des enfants demain à la Cathédrale.

Toute cette causerie du R. P. Durand est faite avec un entrain charmant et parsemée de détails qui provoquèrent maintes fois les rires et les applaudissements de l'assistance.

Mgr Heylen. — Le vœu du R. P. Durand sera entendu de toutes les mères ici présentes. Oui, tous les enfants de Namur seront réunis demain après-midi à la Cathédrale, et ils prieront pour le Congrès. *(Applaudissements.)*

La séance est levée à sept heures et quart, après la prière et l'invocation d'usage. Les congressistes se hâtent à flots pressés vers la Cathédrale, afin de trouver place pour le salut.

Troisième Assemblée générale

VENDREDI, 5 SEPTEMBRE

Dès quatre heures, on s'écrase littéralement à la porte d'entrée du Collège de la Paix.

L'affluence des congressistes devient toujours plus grande. Le vaste hall est de suite bondé, toutes les galeries entourant l'immense cour sont à leur tour remplies. Les commissaires — infatigables — déploient des prodiges d'activité et de prévenance.

Le spectacle de cette salle aux gigantesques proportions, où s'entend comme le remous calme, tranquille et harmonieux d'une immense mer humaine, — aux couleurs chatoyantes des tentures et des trophées ombrés par la lumière tamisée du jour, bientôt irradiés par les feux électriques, paraissant s'incliner devant l'estrade — trop petite, elle aussi! — où se resserrent les plus hautes notabilités religieuses et laïques de l'Église, — imprégnée de cette délicieuse atmosphère catholique tout embaumée de foi, d'espérance et d'amour, — évoquant le souvenir et comme une vision lointaine des réunions et des fêtes éternelles de la céleste Jérusalem, — ce spectacle, disons-nous, est d'une poésie sublime et d'une incomparable grandeur.

A cinq heures précises, Son Éminence le Cardinal Légat, accompagné de Mgr Heylen et d'un brillant cortège d'Évêques, de Prélats et de personnages distingués, monte sur l'estrade, acclamé par l'immense auditoire. On tombe à genoux, et la séance s'ouvre par la prière.

Mgr Heylen annonce que S. S. Léon XIII vient de répondre par un télégramme bien consolant à l'adresse qui Lui a été envoyée hier. — La lecture en est faite par M. l'Archiprêtre.

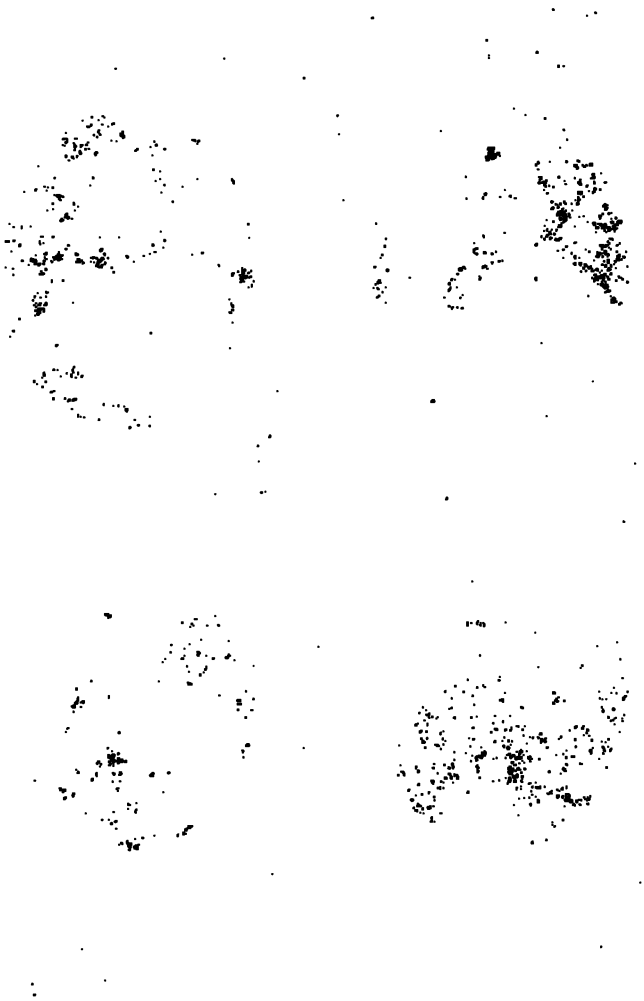

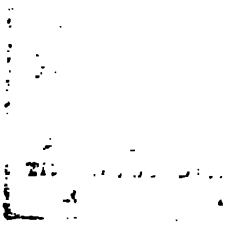

« Rome, 5 septembre.

» Cardinal Goossens, Archevêque de Malines,
» Légat Apostolique,

» Namur, Belgique.

» Le Saint-Père, agréant les hommages du Congrès » Eucharistique que Votre Éminence vient d'ouvrir, » renouvelle l'expression de sa sympathie pour ces » réunions appelées à propager la dévotion au Très » Saint-Sacrement; et par sa bénédiction apostolique, » Il attire les grâces et les faveurs du Ciel sur les » personnes et les travaux de tous ceux qui assistent » au Congrès de Namur. »

» M. Cardinal Rampolla. »

Ce télégramme qui a été écouté par toute l'assistance debout, est salué par une formidable acclamation de

Vive Léon XIII!

M. l'Archiprêtre fait ensuite diverses communications relatives à différentes cérémonies et réunions du Congrès. — Il annonce de nouvelles adhésions parvenues au Comité, entre autres celle de Mgr Korum, l'illustre évêque de Trèves, invitant le Congrès à tenir ses assises l'an prochain dans sa ville épiscopale. *(Applaudissements.)* — Un vœu nous est aussi arrivé d'Angleterre : c'est que le prochain Congrès ait lieu à *Londres. (Applaudissements.)* — Le travail de toutes les sections a été tellement intense, des vœux si importants et si nombreux ont été formulés, que je demande la permission de ne pas les lire, afin de gagner du temps, — et de les faire ratifier en bloc par les applaudissements de l'assemblée. D'ailleurs, ils figureront dans le Compte-rendu officiel du Congrès. *(Adhésion et applaudissements.)*

Mgr Heylen. — Notre temps est précieux. Nous avons dû hier supprimer deux rapports dont les auteurs ont bien voulu faire le sacrifice. — Cependant nous n'avons pas pu refuser aux instantes prières de Mgr Monchamp, Vicaire général de Liège, la faveur de laisser prendre la parole à M. le Doyen de Saint-Martin à Liège pour son rapport sur le culte de sainte Ève. Une raison spéciale m'a porté à faire cette exception : sainte Ève a été la continuatrice de sainte Julienne, à qui l'on doit l'institution de la Fête-Dieu.

(Applaudissements.)

Nous accordons donc exactement douze minutes à M. le Doyen de Saint-Martin.

Rapport de M. l'abbé Joseff, Curé-Doyen de Saint-Martin, à Liège

Au mois de mai de cette année, les journaux et les revues eucharistiques ont annoncé que la Sacrée Congrégation des Rites venait de reconnaître le culte rendu de temps immémorial à Ève de Saint-Martin, appelée Bienheureuse et Sainte.

Cette servante de Dieu est peu connue encore d'un grand nombre de chrétiens. Elle mérite de l'être cependant; et surtout de ceux qui ont à cœur de témoigner par leur présence à ce Congrès Eucharistique, leur dévotion au Très Saint-Sacrement. Ève, en effet, a joué, dans l'institution de la Fête-Dieu, un rôle important. C'est ce que j'aurai l'honneur de vous démontrer.

Ève est née à Liège dans les premières années du XIIIe siècle. Honorée de l'amitié de sainte Julienne de Cornillon, guidée par ses avis, soutenue par ses prières et ses exhortations, elle entra, jeune encore, dans la recluserie de Saint-Martin, à Liège. Elle y demeura environ quarante ans, et y mourut vers l'an 1266, jouissant dans la ville entière d'une grande réputation de sainteté.

Comme vous l'entendez, les dates que j'apporte manquent de précision absolue; les détails les plus précis que nous possédions de la vie de sainte Ève ont trait à sa participation à l'établissement de la Fête-Dieu.

L'histoire a mieux conservé les faits de la vie de sainte Julienne, dont la sainteté plus extraordinaire avait davantage excité l'attention; et de là peut-être cette espèce d'ombre dans laquelle est resté longtemps le rôle providentiel de sainte Ève.

Moi-même, avant 1882, j'avoue que je connaissais à peine la Bienheureuse Ève; mais appelé alors à remplacer, à la tête de la paroisse Saint-Martin, le pieux et vénéré doyen Cruls, j'ai profité de ses travaux, et après avoir consulté les archives et les ouvrages concernant les deux saintes, j'ai acquis la conviction que la pieuse recluse fut, entre les mains de la Providence, un instrument au moins aussi puissant que Julienne pour amener les chefs de l'Église à instituer une nouvelle solennité en l'honneur du Saint-Sacrement.

Cette conviction, je voudrais la faire partager par tous les membres du Congrès; je voudrais que tous les adorateurs de Notre Seigneur Jésus-Christ dans la Sainte Eucharistie invoquent sainte Julienne et sainte Ève avec le même respect et la même confiance reconnaissante.

Loin de moi d'abord la pensée de diminuer si peu que ce soit, la part considérable de sainte Julienne dans l'institution de la Fête-Dieu; et si quelqu'un se croyait en droit de ravir à notre sainte liégeoise ce beau rayon de son auréole, je serais le premier à protester. Mais ce n'est pas obscurcir sa gloire que de rendre à Ève celle qui lui revient, et de montrer l'importance de sa mission providentielle.

Julienne eut une vision célèbre, elle en parla à Ève, son amie, puis à Jean de Lausanne, chanoine de Saint-Martin, enfin à l'Évêque de Liège, Robert de Torote, qui institua la Fête-Dieu dans son diocèse.

Voilà les faits résumés, tels qu'ils sont généralement connus. Mais pour celui qui examine les détails, il s'y rencontre des choses tout d'abord étonnantes.

C'est en 1208, que Julienne, âgée de seize ans, vit pour la première fois le disque de la lune rayonnant de lumière, mais une tache noire y formait une échancrure.

Après deux années de prières, le Seigneur lui en découvrit la signifi-

cation, et lui ordonna de travailler à la réalisation de ce dessein grandiose. Sainte Julienne ne pouvait douter de la vérité de l'apparition : elle finira d'ailleurs par se rendre aux ordres divins. Mais, chose étrange, elle attendit vingt ans!... Vingt longues années, elle garda pour elle seule cette importante révélation, sans en parler à personne, pas même pour demander conseil.

Sans doute sa profonde humilité lui faisait craindre de se mettre en avant; mais il faut bien admettre qu'à cette humilité s'ajoutaient des difficultés inhérentes à son caractère et à son éducation.

Julienne, en effet, à part la sainteté, ne semble pas avoir eu les qualités requises pour mener à bien pareille entreprise. Le temps ne me permet pas de développer ici les preuves de cette affirmation, mais elle ressort clairement de l'étude de sa vie. Orpheline dès l'âge le plus tendre, et recueillie à Cornillon, elle n'avait jamais connu que le silence du cloître; sa timidité naturelle s'était augmentée d'une sainte aversion pour toute relation avec le dehors; sa belle intelligence était presqu'entièrement tournée vers la contemplation, se plaisait dans les méditations solitaires et la lecture des sermons de saint Bernard sur le cantique des cantiques; elle était peu communicative, concentrée en elle-même, comme le montre assez ce silence de vingt ans; très impressionnable, la vue d'un crucifix l'émouvait jusqu'à lui faire perdre connaissance; et ses ravissements étaient relativement fréquents; enfin de santé débile, faible et mortifiée au point de ne plus prendre qu'un léger repas le soir, elle menait une vie plus mystique que naturelle.

Rien d'étonnant à ce que Dieu s'adressât à une âme aussi élevée au-dessus de la terre pour lui communiquer ses desseins; rien d'étonnant non plus à ce que Julienne s'obstinât, malgré l'ordre de Dieu, à se croire incapable de l'exécuter.

Supposons-la seule, abandonnée à elle-même, sans l'amie de prédilection qu'était pour elle Ève de Saint-Martin, que serait-il arrivé? D'abord les vingt ans n'auraient peut-être pas suffi à la faire sortir de sa réserve, car à qui se serait-elle confiée? Puis, la confidence faite, comment serait-elle parvenue à mettre en branle le clergé liégeois, des évêques, des cardinaux et le Pape lui-même?

Le Tout-Puissant, me dira-t-on, n'a pas besoin du secours des hommes; et s'il a choisi sainte Julienne, c'est que sainte Julienne avait les moyens de remplir la mission divine. Rien n'est plus vrai; sainte Julienne avait

ce moyen, car elle avait auprès d'elle la Bienheureuse Ève, femme d'initiative et d'activité.

De même que pour produire un chef-d'œuvre, il faut l'intelligence de l'artiste pour le concevoir, et sa main habile pour l'exécuter; ainsi, dans l'institution de la Fête-Dieu, nous avons sainte Julienne qui a reçu de Dieu et donné aux hommes l'idée de la nouvelle solennité, et sainte Ève qui a beaucoup travaillé à la réalisation de cette idée.

Ève aurait donc reçu sa part, à un titre à peu près égal, de la mission de sainte Julienne. Les termes d'ailleurs dans lesquels le Seigneur parla a celle-ci semblent l'indiquer suffisamment.

Par deux fois, l'auteur contemporain (que M. Jos. Demarteau croit être Ève elle-même) les rapporte en ces termes :

« Il fallait de toute façon qu'elle (Julienne) prît l'initiative de l'établis-» sement de cette fête, et qu'ensuite d'humbles personnes en fussent » les promotrices. »

Ne dirait-on pas que Jésus-Christ a voulu tranquilliser sa servante, et l'assurer que tout le fardeau ne reposerait pas sur ses seules épaules.

Ce silence de vingt ans n'est pas le seul fait étrange de cette histoire. Julienne, enfin résolue à parler, ne va pas trouver son confesseur ou quelqu'autre prêtre sage et éclairé, mais une humble recluse, plus jeune qu'elle d'environ quinze ans, c'est à sa fille spirituelle que cette sainte instruite, intelligente, qui lit les Pères dans le texte latin, va demander conseil. Celle qui par humilité, par timidité, par amour de la retraite, redoute de contracter de nombreuses relations avec le dehors, s'adresse à une femme à laquelle une règle sévère interdit de sortir de sa cellule : l'une est inactive par caractère et par vertu, l'autre le sera par devoir. Vraiment l'institution de la Fête-Dieu ne peut avancer d'un pas par le fait de cette confidence, du moins à en juger selon les idées humaines. Pourquoi sainte Julienne a-t-elle pris ce parti? Y verrons-nous encore une inspiration divine ou simplement l'influence d'une vive amitié? Je ne sais; mais il faut reconnaître que si d'humbles personnes devaient être les promotrices de la fête, sainte Ève était bien choisie; et nous assisterons à ce spectacle admirable d'une recluse qui, du fond de sa petite cellule, travaille à faire triompher jusque dans Rome la cause du Saint-Sacrement.

Relevons encore en passant une curieuse coïncidence. Les personnages

qui ont joué un rôle principal dans l'institution de la Fête-Dieu disparaissent après un acte important concernant cette solennité, comme si leur mission providentielle était terminée.

Robert de Torote promulgue son décret en 1246 et meurt la même année; Urbain IV publie sa bulle célèbre *Transiturus*, en 1264, et meurt quelques semaines après; Julienne, secondée par Ève, travaille à promouvoir la Fête-Dieu d'abord à Liège; ce résultat obtenu, la persécution la force à quitter la ville, et, dès lors, on ne la voit plus intervenir en quoi que ce soit en vue d'obtenir l'exteusion de la fête nouvelle.

Il est bien acquis qu'à partir de 1248, année où Julienne part pour l'exil (Namur, Salzinnes, Fosses), c'est sur Ève seule que repose le soin d'achever l'œuvre commencée. Elle y était d'ailleurs préparée.

Née, semble-t-il, de parents fortunés, elle avait fréquenté le monde avant de s'enfermer dans la recluserie de Saint-Martin, et devait avoir conservé des relations et l'usage de la société; femme de sang-froid d'ailleurs autant que Julienne était impressionnable; active et entreprenante, comme on le verra tout à l'heure.

N'oublions pas de dire que son admirable sainteté, elle la doit en grande partie à sainte Julienne. C'est celle-ci qui l'encourage à entrer dans la recluserie; qui la ranime, la soutient, la guide dans ses tribulations intérieures; qui lui procure, par ses prières, cet ardent amour de l'Eucharistie, indispensable à une promotrice de la Fête-Dieu. Aussi n'est-il pas étonnant qu'Ève l'appelle toujours maîtresse. Et, à ce point de vue, on peut trouver dans la pieuse activité d'Ève, l'influence de Julienne.

Sainte Ève a d'abord puissamment aidé sainte Julienne à propager et à défendre dans le diocèse de Liège l'idée de la nouvelle solennité, puis elle continue seule l'œuvre commencée.

La difficulté incroyable qu'avait eue Julienne à confier à son amie de prédilection le secret divin, ne pouvait faire bien augurer de son activité dans la suite, surtout quand il faudrait entrer en relations avec les hauts dignitaires de l'Église. Eh bien, non. Bientôt sainte Julienne fait connaître ses visions à Jean de Lausanne; consulte avec lui plusieurs ecclésiastiques distingués, hommes de science et de vertu; et même fait composer, sous sa direction, l'office de la nouvelle fête.

C'est à la recluse, à n'en pas douter, qu'il faut attribuer ce changement.

Jean de Lausanne était l'un des membres les plus estimés du chapitre de Saint-Martin, et probablement le directeur spirituel de sainte Ève; c'est celle-ci qui engagea son amie à s'ouvrir à cet homme de Dieu. A son tour Jean de Lausanne mit sainte Julienne en rapport avec Hugues de Saint Cher et Jacques de Troyes qui, plus tard, l'un comme Cardinal, l'autre comme Souverain Pontife, devaient tant contribuer à l'extension de la Fête-Dieu.

Grâce à la recluse, le secret si longtemps gardé commençait donc à retentir dans l'Église; non seulement chez les théologiens, mais aussi chez les Évêques, auxquels il appartenait d'instituer la nouvelle fête.

C'est à Saint-Martin que le Prince-Évêque de Liège visite sainte Julienne réfugiée chez la recluse d'abord, puis chez Jean de Lausanne, lors des premiers troubles de Cornillon. C'est Ève encore qui veille, dirai-je, à ce que Julienne, par humilité, ne cache pas sous le boisseau la lumière que le Seigneur faisait briller en elle, et qui envoie le même jour à Cornillon, l'Évêque de Liège, et Gui, le savant Évêque de Cambrai.

En cette occasion, Julienne se plaignit à son amie :

« S'il m'était possible de vous haïr, recluse, lui dit-elle, et que je le » pusse faire sans pécher, je vous vouerais véritablement ma haine, car » si vous ne vous en étiez pas mêlée, mon nom n'eût pas même été pro- » noncé à la Cour des princes.... D'où vient donc qu'arrivent chez moi » des Évêques?... »

Ces paroles ne témoignent-elles pas à la fois et de l'humble réserve de Julienne, et du saint zèle de la recluse?

Enfin Robert de Torote institue la Fête-Dieu, mais il meurt peu après; et son décret serait resté lettre morte dans le diocèse entier, si sainte Ève n'avait, par ses pressantes instances, décidé les chanoines de Saint-Martin à célébrer la nouvelle solennité.

« Cette Ève menait une vie si angélique, et, par le mérite de cette vie, » exerçait sur les chanoines de Saint-Martin une si heureuse influence, » qu'elle les avait entraînés à célébrer cette solennité, malgré l'oppo- » sition aboyeuse de quantité d'adversaires. »

N'avais-je pas raison de dire, en commençant, que l'existence de la Fête-Dieu est due, en grande part, à la sainte Recluse?

Désormais la recluse de Saint-Martin sera seule, mais elle n'apportera pas moins d'ardeur à poursuivre le but commun.

L'histoire, malheureusement, ne nous a conservé que quelques détails.

En 1251, Hugues de Saint-Cher, cardinal et légat du Pape, vint à Saint-Martin et y prêcha sur la Fête-Dieu. Il serait étonnant qu'il n'eût pas visité la recluse, soit de son propre mouvement, soit à la demande de la sainte; et celle-ci ne sera pas restée étrangère au décret qui étendit la Fête-Dieu aux pays soumis à la juridiction du légat.

Trois ans plus tard, un autre cardinal, Pierre Capocci, lors d'un séjour à Liège, examina l'office de la fête, prit connaissance des décrets de Robert de Torote et de Hugues de Saint Cher. Conçoit-on que là se soit bornée son enquête, et qu'il n'ait pas voulu recueillir de la bouche d'Ève de Saint-Martin, le récit des révélations de son amie? A son tour, il institua la fête dans toute l'étendue de sa légation.

La nouvelle solennité comptait donc deux défenseurs dans le conseil du Souverain-Pontife; mais il lui manquait encore l'autorité que Rome seule peut donner.

Or la Providence disposait les événements d'une manière merveilleuse, et Jacques de Troyes, ancien archidiacre de Liège, devenait Pape sous le nom d'Urbain IV.

Des chroniques postérieures nous racontent que Henri de Gueldre, évêque de Liège, lui écrivit en vue d'obtenir l'extension de la Fête-Dieu à l'Église entière. Cette demande était peut-être due en partie à des motifs intéressés; mais l'intervention de sainte Ève n'est pas douteuse. Des auteurs, si pas contemporains, du moins très rapprochés l'affirment (Hocsem 1330). L'on a d'ailleurs peine à croire que le Prince-Évêque, dont la conduite n'était pas édifiante, et qui négligeait de faire célébrer la fête dans son propre diocèse, eût songé le premier à promouvoir de la sorte le culte de la divine Eucharistie.

Et le seul souvenir qu'Urbain IV aurait gardé de sainte Ève, suffirait-il pour expliquer l'envoi de l'office nouveau, de l'encyclique *Transiturus*, et d'un bref très élogieux à l'humble recluse de Saint-Martin?

Nous ne le pensons pas; et disons que, dans ce dernier et capital épisode de l'histoire de la Fête-Dieu, sainte Ève a joué un rôle considérable.

Ève de Saint-Martin a donc bien le droit, nous semble-t-il, de partager avec sainte Julienne la gloire d'être la promotrice de la Fête-Dieu.

Ève donne toujours à Julienne le nom de maîtresse, et certes, avec raison; mais l'élève a si bien compris toute la pensée de sa maîtresse et

apporté tant de zèle à l'accomplir, qu'au lieu de chercher dans les gloires de nos saintes des degrés différents, il serait plus juste de leur vouer à toutes deux le même amour et la même dévotion.

Il n'est pas étonnant dès lors que les catholiques liégeois aient ardemment désiré voir reconnaître par Rome, le culte que de temps immémorial ils rendent à leur célèbre recluse.

En 1895, Mgr Doutreloux, de pieuse et vénérée mémoire, instituait à Liège un tribunal sous la présidence de Mgr Rutten, alors Vicaire général, aujourd'hui notre Évêque bien-aimé. Ce premier procès fut clos le 9 décembre 1896, et son dossier communiqué à la Sacrée Congrégation des Rites pour obtenir confirmation de sa sentence.

Le 22 avril 1902, la Sacrée Congrégation approuva le culte rendu de temps immémorial à la recluse de saint Martin, nommée sainte et bienheureuse.

Notre Saint Père le Pape Léon XIII daigna confirmer ce décret le 1er mai suivant.

Liège se réjouit, et je vous convie à partager sa joie, Liège se réjouit, dis-je, de pouvoir bientôt célébrer avec éclat la fête de sainte Ève, recluse de saint Martin.

VŒUX

1° Qu'il plaise à Son Éminence le Cardinal Légat, Archevêque de Malines, et à Nos Seigneurs les Evêques présents au Congrès, d'adopter pour leurs diocèses, la messe et l'office de sainte Ève, dont la fête sera fixée au 18 juin ;

2° Que tous les adorateurs du Saint-Sacrement témoignent la même confiance et la même vénération aux deux promotrices de la Fête-Dieu : SAINTE JULIENNE DE CORNILLON et SAINTE ÈVE DE SAINT-MARTIN.

Ce rapport et ces vœux du pieux et savant orateur furent accueillis par les applaudissements unanimes de l'assemblée.

Mgr Heylen remercie l'orateur. Il espère voir s'élever dans la nouvelle église du Saint-Sacrement à Bomel, en même temps qu'un autel à saint Norbert et à sainte Julienne, un autel dédié à la bienheureuse Ève. *(Applaudissements.)*

La parole est donnée à M. Kurth, le savant professeur de l'Université de Liège. — *(Longue acclamation.)*

Discours de M. Kurth, professeur à l'Université de Liège

ÉMINENCE,

MESSEIGNEURS,

MESDAMES,

MESSIEURS,

Les Belges ont lu avec joie la lettre de Léon XIII à Mgr Heylen, déclarant que la Belgique est le berceau et le foyer du culte eucharistique. C'est la constatation solennelle d'une vérité que les siècles ont mise en lumière, et qui s'affirme encore avec éclat dans la vie religieuse d'aujourd'hui.

Lorsqu'au XIe siècle, Bérenger de Tours essaya d'ébranler la foi traditionnelle en la présence réelle, ce sont des Belges, ce sont les docteurs de l'école liégeoise qui ont défendu avec le plus de vigueur et d'éclat ce dogme sacré contre l'impie novateur, lui montrant qu'il mentait à l'enseignement qu'il avait reçu et qu'il contredisait ce que tous les âges chrétiens avaient professé.

C'est chez nous qu'est née la fête du Très Saint-Sacrement, dont je n'ai pas besoin de parler autrement, sinon pour rappeler que Namur partage avec Liège la gloire d'en avoir provoqué ou rendu possible la création.

Toutes nos fêtes civiles ont gravité autour du Saint-Sacrement, et

lorsque notre art national est né, c'est à la glorification de l'Agneau divin immolé sur l'autel qu'il a consacré son chef-d'œvre le plus immortel, magnifique pendant de la *Dispute du Saint-Sacrement*.

Lors de cette révolution perverse qui a arraché au Pasteur universel une grande partie de son troupeau, l'Eucharistie a eu parmi nous des témoins qui l'ont affirmée par leur sang. Les martyrs de Gorcum sont morts pour elle : « Oui, disait le bienheureux Van Poppel en montant sur l'échelle du gibet, je confesse, au moment de mourir, la foi que j'ai enseignée, et je donne volontiers ma vie pour attester la vérité de la présence de Notre Seigneur au Très Saint-Sacrement de l'autel. »

La Belgique moderne n'a pas dévié de cette glorieuse tradition. Aucun peuple ne nous dépasse en ferveur pour le culte eucharistique dans toutes ses manifestations, et nous avons le droit de dire que jamais, dans cette génération, ce culte n'a été entouré de l'éclat que lui ont donné nos processions de Liège, d'Anvers et de Bruxelles, que lui donnera après-demain la procession de Namur. « Il n'y a que la Belgique qui puisse offrir un pareil spectacle au monde! » disait le cardinal Vannutelli. Oui, la Belgique, qui est le berceau du culte eucharistique, entend en rester le foyer, et notre diocèse — je dis notre parce que c'est le mien — est fier d'être appelé à justifier une fois de plus les titres de notre patrie à ce glorieux privilège. *(Applaudissements.)*

Nous voici donc réunis pour affirmer de nouveau notre foi dans la présence réelle du Sauveur parmi nous sous les espèces eucharistiques, et pour lui rendre un nouveau témoignage à la face du ciel et de la terre. Nous le proclamons bien haut : c'est l'Eucharistie qui est la source de toute notre vie surnaturelle, l'éternelle fontaine de Jouvence où se rajeunit notre âme, et où ce que nous sommes de mortel se revêt d'immortalité. Oui, toute la somme des énergies morales et des vigueurs surhumaines qui constituent une civilisation catholique, c'est dans l'Eucharistie qu'elle a sa source, c'est dans l'Eucharistie qu'elle se retrempe et se renouvelle. Nous en sommes tous témoins : nous apportons au banquet eucharistique des âmes énervées et affaiblies; nous en revenons avec des volontés plus fermes et plus droites, avec des cœurs épurés et brûlants de la sainte passion du bien, avec une force d'action et de dévouement centuplée; nous en revenons réconciliés avec nous-mêmes et avec nos semblables, et nous versons dans la civilisation de

et notre temps a un autre idéal que l'idéal évangélique. Ce ne sont pas les vertus chrétiennes, c'est le riche déploiement des énergies individuelles et collectives dans l'ordre purement naturel, c'est la vigoureuse expansion de la société civile dans son domaine terrestre qui est la marque d'une vraie civilisation.

Eh bien, suivons sur ce terrain les contempteurs du christianisme.

La Belgique a-t-elle à se repentir de sa fidélité au Dieu de l'Eucharistie? On voudrait se le persuader dans certains milieux où la foi chrétienne est traitée de superstition, où les chrétiens sont appelés des fanatiques, des esprits étroits et bornés, où il est de doctrine que le catholicisme est un obstacle au progrès de la civilisation. Si vous consultez les faits, ils tiennent un tout autre langage, et ils vous diront que nous ne sommes pas loin, tout petits que nous sommes, d'être un grand peuple.

Qu'est-ce qui fait la grandeur d'une nation? Le chiffre de sa population? La nôtre est la plus dense du globe. Sa richesse? Nous sommes, c'est un de nos ministres qui l'a dit, la cinquième puissance économique du monde. Les libertés publiques? Les nôtres représentent le *maximum* de ce que comporte sous ce rapport la vie civilisée, et il est assez piquant de constater que les grincheux trouvent parfois que nous en avons trop!

Est-ce que par hasard nous serions incapables de manier ces institutions libres dont nous ont dotés nos ancêtres catholiques, et serait-ce dans la manière dont nous nous en servons qu'il faudrait trouver la preuve de notre infériorité? Mais il suffira de rappeler que la Belgique catholique a fait la revision la plus large qui ait jamais été faite d'une constitution, qu'elle a appelé à l'exercice de la vie politique toute la population mâle de la nation, et que, de cela non contente, elle a, par une législation spéciale, rendu la vie aux partis morts, les appelant à rentrer au Parlement pour contrôler ceux qui les ont ressuscités?

S'agit-il de la vie intellectuelle, scientifique et artistique? Nos savants et nos artistes marchent aux premiers rangs, et il sera permis, sur cette terre wallonne, de saluer dans la littérature flamande, depuis Hendrik Conscience jusqu'à Guido Gezelle, l'une des plus radieuses aurores qui aient brillé sur un peuple naissant. *(Applaudissements.)*

Parlerai-je du domaine de l'initiative privée, où nul ne peut nous disputer la palme, ou encore de l'expansion de la Belgique? Mais sans mentionner l'œuvre grandiose de notre Roi, qui, avec le concours d'une pléiade d'officiers et de missionnaires, transforme l'Afrique centrale en une grande Belgique, je crois que nul Belge n'a à rougir de sa patrie dans les Montagnes Rocheuses, où vit encore le souvenir béni du P. De Smet, ni à l'ombre de la Grande Muraille, où nos missionnaires de Scheut ont versé leur sang, ni au pied de l'Himalaya, où travaille la Société de Jésus, — ni devant le rocher de Molokaï, où les voyageurs de toute croyance saluent la sainte mémoire du P. Damien! *(Applaudissements.)*

Et, pour ne pas séparer les œuvres de la science de celles de la foi, je rappellerai que c'est un nom cher aux catholiques belges qui s'est inscrit récemment dans les solitudes glacées du pôle antarctique.

Je ne dis pas cela pour nous glorifier; pas même pour réagir dans une faible mesure contre la manie bien belge du dénigrement de soi-même, — le Belge étant, par définition, « l'homme qui dit du mal de son pays. » Mais je veux qu'aux détracteurs de notre religion, à ceux qui accusent la foi catholique de diminuer les nations, on puisse dire : Voilà le bilan d'une nation qui communie! *(Applaudissements.)*

N'y a-t-il pas d'ombre à ce tableau, pas de revers à cette médaille? Oui, il y a une ombre et un revers. Si la foi chrétienne a gagné en intensité chez les meilleurs, elle s'est affaiblie et a diminué parmi les multitudes. Si le nombre des communions est consolant, va croissant peut-être, le nombre des communiants n'a-t-il pas baissé? Le chiffre de ceux qui deviennent étrangers à toute pratique religieuse, non pas seulement dans les classes supérieures livrées à la *superbe de la vie*, mais parmi les masses ouvrières dont la religion fut de tout temps le meilleur réconfort, n'a-t-il pas grandi dans des proportions inquiétantes? N'est-ce pas par milliers qu'il faut compter les baptisés qui ne reparaissent plus au banc de communion, et qui chaque année sortent en bataillons compacts d'une Église où leurs pères ont trouvé la joie, la consolation et le bonheur? Et, parmi ceux qui s'en vont, combien y en a-t-il qui reviennent? Je pose cette question; je n'ai pas la compétence nécessaire pour la résoudre, mais voici ce que je vois.

Si vous jetez les yeux sur la carte géologique de notre pays, la première chose qui vous frappe, c'est une longue et opaque tache noire

qui le traverse de part en part, de la frontière sud-ouest à la frontière nord-est, et qui représente nos régions houillières, la grande source de notre industrie et de notre richesse. Si maintenant vous voulez tracer la carte de la Belgique religieuse et morale, vous voyez reparaître cette tache noire; elle occupe la même place, elle suit la même direction, de plus, elle est flanquée de satellites qui coïncident avec nos grandes villes. Ici la tache noire ne signifie plus la vie et la richesse, elle signifie la ruine et la mort; c'est le sillage de la nécrose, c'est la voie lactée de l'enfer. C'est un autre monde souterrain, qui ouvre tous les jours plus de cheminées fumantes sur tous les points du pays, et dont peut-être quelque jour l'explosion sera aussi redoutable que celle du volcan de la Martinique. Du sein .de ce monde désespéré, s'élève un cri de douleur accompagné de blasphèmes et d'imprécations. Ceux qui sont descendus dans cet enfer en reviennent pâles comme Dante Alighieri, et il ne faut pas s'étonner qu'ils parlent de temps en temps un langage nouveau et difficile à comprendre pour ceux qui n'ont point fait l'exploration des régions infernales. Là vit et grouille, loin de Jésus-Christ, privée de la lumière du Soleil de justice, l'immense masse ouvrière de notre pays, celle qui travaille et qui souffre, qui nous enrichit et qui peine, et pour laquelle

Heure viendra
Qui tout paîra.

Et que fait-elle, cette multitude dont Jésus avait pitié et qui est plus près de son cœur que les heureux de la terre? Elle prête l'oreille avec délices aux bouches immondes qui vomissent le blasphème sur le nom sacré du Sauveur, sur celui de l'auguste et très sainte Mère de Dieu, sur tout ce que Dieu a fait pour elle; elle fait écho avec enthousiasme à ces infamies, elle apprend aux lèvres innocentes de l'enfance à les redire avant de les comprendre.

O douleur des douleurs! Par quel malentendu tragique faut-il que le Dieu ouvrier, le Dieu qui a voulu naître et vivre pauvre, sans une pierre pour y reposer sa tête, que le Dieu qui a dit : « Malheur aux riches! » qui a fondé son Église avec les plus pauvres et les plus chétifs de tous les ouvriers, que ce Dieu doux et humble de cœur, dont le seul nom devrait être béni à genoux par tout ce qui souffre et qui pleure, que ce Dieu ne soit plus, pour l'ouvrier de la Belgique catholique, que le

Dieu des riches, le Dieu des châtelains et des millionnaires, le complice des exploiteurs? Voilà le spectacle qui trouble ma conscience jusque dans ses dernières profondeurs, et s'il est quelqu'un qu'il ne remplisse pas de douleur et de pitié, je lui dirai avec le poète : « Si vous ne pleurez pas, qu'est-ce donc qui fait couler vos larmes? » *(Applaudissements.)*

Et je le demande aux catholiques belges : En présence d'un si terrible spectacle, n'avons-nous pas un examen de conscience à faire? Sommes-nous sûrs de n'avoir pas notre part de responsabilité dans ce malheur? Ne devons-nous pas nous frapper la poitrine et dire : *meâ culpâ?* Certes, nous nous sommes toujours préoccupés de soulager par l'aumône les douleurs criantes de la faim et nous avons fait des sacrifices méritoires pour garder au pauvre le bienfait inappréciable de l'instruction religieuse. Certes encore, nous ne sommes pas les auteurs du funeste régime économique qui a triomphé dans le monde entier avec la Révolution française et qui, joint à l'irréligion des grands, a fait descendre le monde ouvrier dans la misère imméritée dont parle Léon XIII.

Mais ce régime de douleur et de mort, n'en avons-nous pas un peu trop facilement pris notre parti et ne nous sommes-nous pas résignés un peu trop vite aux inévitables conséquences qu'il devrait entraîner? N'avons-nous pas, par excès d'esprit conservateur, pris trop souvent sous notre patronage la grande ennemie que Léon XIII flétrit du nom d'*usura vorax?* Ne nous sommes-nous pas figuré que les intérêts de la religion étaient attachés au maintien d'un régime économique hier encore tout-puissant, et n'avons-nous pas fait rejaillir sur notre foi l'impopularité qu'il méritait à si juste titre? Et puis, n'avons-nous pas, comme Israël, persécuté les prophètes et imposé silence aux bouches importunes qui proclamaient la justice du royaume de Dieu? Voilà la question que je pose sans crainte ici, *in concilio justorum et congregatione.*

Et, sans attendre qu'il y soit répondu, je réclame pour moi-même, et pour ceux des catholiques qui savent ce que je sais et qui voient ce que je vois, le droit de dire au peuple ouvrier : « Oui, vous souffrez et vous avez souffert longtemps, portant le poids principal de l'iniquité sociale, réduits à *une condition presque servile* par l'excès du *laissez faire, laissez passer.* Vous avez des griefs nombreux contre une société qui vous a traités en marâtre, comme elle a traité l'Église catholique elle-même. Mais courage, ne cédez pas au désespoir, n'écoutez pas la voix

mensongère des faux prophètes qui vous poussent à maudire Dieu, de telle sorte que, dépouillés des biens de ce monde, vous le seriez encore de ceux de l'autre, — après avoir vendu comme Ésaü, pour un plat de lentilles, votre droit d'aînesse sur l'héritage de l'éternité! *(Applaudissements.)* Restez chrétiens; ce sont les chrétiens qui panseront vos plaies et qui redresseront vos griefs; ils vous aideront à redevenir une classe sociale libre, forte et respectée, qui débattra en toute indépendance les conditions du contrat de travail, qui ne dépendra plus de l'arbitraire de personne et qui n'obéira qu'au régime constitutionnel dans l'atelier! Vous pouvez compter sur les chrétiens; ils obéissent à la voix de ce Dieu qui est mort pour vous, et que vous bénirez comme ils le bénissent le jour où vous saurez, où vous serez convaincus par les faits qu'il n'y a de salut pour la classe ouvrière que dans la loi du Christ, pleinement appliquée et joyeusement obéie. » *(Applaudissements.)*

Voilà le langage que nous réclamons le droit de tenir aux ouvriers!

Voilà ce que leur disent aujourd'hui, joignant les actes aux paroles, nos admirables *aumôniers du travail*, l'ordre religieux nouveau qu'attendaient depuis longtemps ceux que préoccupent les problèmes sociaux, et qui est sorti, comme une fleur céleste, du grand cœur de l'évêque de Liège défunt, de celui dont le souvenir plane encore sur cette assemblée et restera éternellement vivant dans les Congrès Eucharistiques! *(Applaudissements.)*

Tel est donc le programme religieux du XXe siècle et telle me semble être la tâche principale des Congrès Eucharistiques : abattre la barrière élevée par l'impiété des uns et par l'aveuglement des autres entre Jésus-Christ et le monde ouvrier, et ramener au banc de communion les multitudes qui en ont désappris le chemin. Car le banc de communion, c'est par excellence le symbole de la réconciliation des classes et de la parfaite fraternité des âmes. De toutes les tables de festin que la civilisation moderne dresse au milieu de ce monde, c'est la seule où tous, sans exception, ont leur place, où la place des pauvres soit aussi large que celle des riches, et d'où tout le monde se lève rassasié divinement. *Edent pauperes et saturabuntur et laudabunt Dominum.* Le banc de communion, c'est le trône de l'égalité humaine et, si je puis ainsi parler, la préfiguration de la société de l'avenir, si celle-ci sait se conformer à la loi de la perfection et réaliser son idéal, qui est le

royaume de Dieu. Cette grande œuvre est réservée à la jeunesse catholique, qui représente ici le XXe siècle. Les hommes de ma génération n'en verront pas l'accomplissement; mais quand le jour viendra où le rêve sera entré dans le domaine de la réalité, venez, jeunes gens, le proclamer sur nos tombes : nos cendres tressailliront de joie et béniront Dieu! *(Longs applaudissements.)*

Mgr Heylen. — L'éloquent orateur que nous venons d'entendre s'est déclaré heureux d'appartenir au diocèse de Namur. Eh bien! l'Évêque de Namur félicite son diocésain de sa foi, de sa dévotion envers la Sainte Eucharistie et de l'impressionnante vigueur avec laquelle il sait la justifier devant l'incrédulité. Éminent historien, — nous le savons tous, — il ne sait pas seulement faire la lumière sur le passé, il descend aussi dans les profondeurs de l'histoire contemporaine et révèle la source des maux dont nous sommes témoins et victimes. Encore une fois, je le félicite et je le remercie. *(Applaudissements.)*

La parole est au R. P. Lémius.

D'unanimes et sympathiques acclamations accueillent le célèbre religieux, le puissant et claironnant orateur de Montmartre. Nous sommes heureux de reproduire son improvisation.

Discours du R. P. Lemius, ancien supérieur de Montmartre

MESSEIGNEURS,
RÉVÉRENDISSIMES PÈRES,
MESDAMES, MESSIEURS.

J'ose donc me présenter à cette immense Assemblée! J'ose bien, après tant de paroles éloquentes, hasarder la faiblesse de ma parole!

Il me faut accepter tout d'abord de comparaître comme témoin : après avoir contemplé un bon nombre de Congrès Eucharistiques, je rends témoignage et je promets de dire la vérité : — jamais, aucun Congrès Eucharistique n'a dépasse l'éclat que vous donnez à ce Congrès de Namur! Gloire à la catholique et vaillante Belgique! Gloire à Namur, la cité du Très Saint-Sacrement!

Comme membre du Comité permanent des Congrès Eucharistiques internationaux, il m'est doux d'offrir publiquement, pour la première fois, l'hommage de ce Comité au nouveau Président. Après la douleur que nous a causée la mort du saint Évêque de Liège, Mgr Doutreloux, — nous sommes heureux, Monseigneur de Namur, nous sommes fiers de vous contempler à notre tête. Vos mérites, votre science, votre piété vous ont désigné à nos pieux désirs et fait l'élu du Souverain Pontife. Avec vous, nous irons dans toute nation où se tiendront les futures Assemblées du Très Saint-Sacrement et partout nous montrerons le trésor que possède la cité Namuroise.

Je veux aussi saluer humblement et féliciter tous ceux qui ont préparé cet inoubliable Congrès. Qu'il me soit permis de nommer M. le Chanoine Houba, archiprêtre de la Cathédrale. Frappé, à l'ouverture même de ces réunions, dans ses plus chères affections, il a su puiser dans ce beau crucifix qui domine toutes nos réunions, image du prêtre éminent [1], son vrai père dans le sacerdoce, qui dort là-bas sur son lit

[1] Son oncle, le vénérable Doyen de Dinant, décédé la veille de l'ouverture du Congrès.

funèbre, — il a puisé, dis-je, le courage de conduire jusqu'au bout la tâche délicate confiée à son intelligence et à son dévouement.

Enfin, je n'ai pu refuser de parler au nom de Montmartre « l'œil et le cœur de la France; » de Montmartre dont il a été dit : « Jésus-Christ l'a choisi pour déverser les eaux de sa grâce non seulement sur Paris et la France, mais aussi sur le monde entier. »

Aussi bien, c'est aujourd'hui le premier vendredi du mois; comment laisser s'achever et ce Congrès et cette journée sans acclamer, à la suite de Léon XIII, le Sacré-Cœur de Jésus « en qui nous devons placer toutes nos espérances, duquel il faut solliciter et attendre le salut des hommes? »

*
* *

Messieurs, deux grands faits dominent en ces derniers siècles le culte de la divine Eucharistie.

Le premier, on n'a cessé de le rappeler, c'est celui qui fait la plus pure gloire de la Belgique, c'est la révélation des triomphes que le Ciel demande pour le Très Saint-Sacrement. C'est d'ici qu'est parti le signe divin, la volonté expresse du Sauveur qu'on célébrât dans le monde entier, avec une pompe jusqu'alors inconnue, la fête du corps de Jésus-Christ.

Mais, un jour, Notre Seigneur voulut compléter la vision de sainte Julienne.

C'était au moment où l'Hostie avait été si souvent profanée, le dogme Eucharistique sacrilègement nié par le protestantisme; au moment où une nouvelle hérésie serpentait dans l'Église, voilant l'amour de Jésus par la prédication exclusive de sa majesté redoutable, de sa sainteté écrasante, de sa majesté terriflante; au moment où l'on arrachait les fidèles de la Table Sainte sous prétexte de respect et d'honneur.

Hélas! c'était séparer les âmes de la source de vie et les placer dans l'indifférence.

Jésus ne put se contenir. Dans le mystère même de l'Eucharistie, il se révèle, il parle : montrant son cœur à la bienheureuse Marguerite-Marie, avec ses flammes dévorantes, avec sa passion d'amour, il dit : « J'ai soif d'être aimé dans le Très Saint-Sacrement. »

Mgr Heylen. — Je pardonne volontiers au R. P. Lémius l'humiliation qu'il m'a fait subir en m'attribuant des mérites que je n'ai pas. Ce sera le sujet de ma méditation de demain.

Comme lui, je demande que notre dévotion au Sacré-Cœur augmente tous les jours.

Dociles à sa parole, nous n'oublierons pas la France! Nous prierons pour elle ce soir, nous supplierons le Seigneur de mettre fin à sa longue épreuve. Oh! nous en avons la douce et ferme espérance, le Sacré-Cœur exaucera notre prière et montrera, comme il l'a promis, *sa puissance dans la magnificence de son amour. (Applaudissements.)*

La parole est à M. le baron de Broqueville, Membre de la Chambre des Représentants. *(Acclamations.)*

Ce fut un vrai régal que ce discours, au souffle si chrétien, à l'ardente conviction, au langage impeccable et châtié.

Discours de M. le Baron de Broqueville, Membre de la Chambre des Représentants

ÉMINENCE,

MESSEIGNEURS,

MESDAMES ET MESSIEURS,

Permettez-moi de commencer par une confession, si fâcheuse soit-elle : c'est la première fois que j'ai l'honneur d'assister à un Congrès Eucharistique et je m'accuse de n'en avoir jamais lu de *Compte-rendu*. Ce que je vois, ce que j'entends ici depuis mon arrivée m'imposent de cuisants regrets et par-dessus tout une confusion qui me rend l'aveu pénible.

Mais, craignant de vous heurter par un langage qui ne soit pas en harmonie avec ces fortes et nobles envolées, expression habituelle de la pensée dans vos glorieuses assises, je redoute de ne point communier avec vos âmes; de là cet avertissement auquel je confie le soin d'atténuer le mal que je prévois.

Une précieuse amitié m'amène à cette tribune, tribune redoutable, si je rapproche le néant de l'orateur de l'infinie grandeur du sujet.

Appartient-il vraiment à un simple soldat de parler de la chose de Dieu, *de re Dei*, devant ces princes de l'Église, pontifes de Dieu même, en face de ces ministres par lesquels chaque jour la divinité s'unit à notre humanité au point de nous rendre unis dans le Christ? Présomption insensée, assurément, si elle n'était un acte de foi et d'humilité!

Le saint Évêque de Namur m'a demandé cette seule chose : une parole chrétienne sur la divine Eucharistie. Pouvais-je refuser, moi qui dois à la bonté du dispensateur de toute grâce de ne le céder à personne dans le domaine de la foi? Non, ce n'était pas possible. J'obéis donc, en priant Dieu que la profondeur des convictions soit réellement la voie de vos cœurs et que l'amour supplée à l'insuffisance de la parole. *(Appl.)*

Il ne saurait entrer un instant dans ma pensée de présenter jamais un exposé théologique du sacrement par excellence.

A ceux qui subissent l'épreuve ou le châtiment du doute, je dirai : relisez les écrits d'un Chrysostôme, d'un Augustin, revivez la vie d'un Norbert, scrutez l'Ange de l'École auquel le Seigneur disait : « Vous avez bien écrit sur le Sacrement de mon Corps; » imposez-vous ces choses et vous conclurez avec l'un des génies les plus puissants du protestantisme [1] : « Le dogme de l'Eucharistie a été admis par l'antiquité chrétienne, sauf les Réformés; l'unanimité des Églises est telle sur ce point et si parfaitement établie, qu'il faut avouer la chose ou bien affirmer que jamais on ne pourra rien démontrer en ce genre de vérités, » et vous vous écrierez avec la Genèse : « O chair bien-aimée, vous êtes notre sœur, vous êtes l'os de mes os et la chair de ma chair. *Soror nostra es, os ex ossibus meis et caro de carne mea.* »

« Tous les jours, dit Albert Le Grand, nous voyons l'homme prendre

[1] Leibnitz.

l'échange journalier des dévouements mutuels, la persuasion que chacun est utile à tous et que les chefs sont les plus utiles de tous.

« Mais comment trouverait-on cette persuasion dans une armée dont l'état-major, pour toute occupation dîne en ville, étale ses épaulettes et touche double solde? » Et Taine ajoute : « Déjà avant l'écroulement final, la France est dissoute et elle est dissoute parce que les privilégiés ont oublié leur caractère d'hommes publics. » Ce serait aller trop loin que de demander à Taine de déterminer pourquoi ces privilégiés ont trahi le devoir, mais ne croirait-on pas que, pour tracer son tableau, l'illustre historien s'est inspiré des mœurs d'une part de la société moderne?

Elle aussi dîne trop en ville; elle aussi ignore l'échange des dévouements mutuels, parce que, elle aussi, à l'imitation de sa devancière, elle a prêté l'oreille aux descendants des Diderot et des d'Alembert; elle a savouré les Voltaire au petit pied.

Avec moins de talent sans doute, avec plus de passion peut-être, ces malheureux, défigurant la philosophie comme la science, ont instauré la domination du scepticisme sur les âmes et, artisans parfois inconscients, ils préparent l'écroulement de l'ordre social.

C'est en vain que les idéologues élèvent, de leurs mains fragiles, je ne sais quelle religion de l'humanité; ils n'arrêtent pas plus qu'ils n'édifient, car les fondements de leur œuvre reposent sur le sable mouvant des variations humaines. Héritiers directs des Jean-Jacques, les fondateurs de l'école, ils bercent le monde de formules creuses, de mots ampoulés, de folles chansons, tandis que de la brume névrosée de leurs rêves surgit soudain la silhouette lugubre des échafauds.

Aveugles sont ceux qui comptent sur de tels hommes pour galvaniser le corps social. Il n'y a qu'un moyen de ramener les privilégiés égarés à la conscience de leurs devoirs sociaux; le monde n'en a pas connu, il n'en connaîtra pas d'autre : les âmes doivent être conduites à Dieu afin que Dieu descende dans les âmes. *(Applaudissements.)*

De ce moment, éprouvés comme l'or dans le creuset, ceux que le monde appelle les heureux, parce qu'ils possèdent les biens matériels, les privilégiés de la richesse saisissent la mission grandiose dont les investit la main qui assigne l'ordre à l'univers. Par un miracle dont Dieu seul détient le secret, le travail, odieux hier, apparaît demain comme le levier par lequel la terre est portée aux sommets célestes. Les cœurs

retrempés en Dieu, imprégnés de Dieu se font tout à tous et les fruits sont des fruits d'honnêteté, de bonté, de générosité, les fruits du Christ.

Les fruits du Christ! Comment donc pourraient-ils germer en cette société ingrate, qui si fréquemment, hélas! abandonne à la femme le glorieux bénéfice du pain du Christ? Par quel lamentable aveuglement l'homme fuit-il ce tabernacle où la femme, elle, puise la force de dompter toutes les faiblesses?

A une époque de la vie où l'inexpérience épaissit encore le voile qui des choses ne dérobe que trop souvent les causes, je rencontrais parfois des femmes que je savais méconnues à leur foyer, outragées dans leur dignité, meurtries dans leur cœur, et toujours je les voyais remplir avec une égale fermeté la mission qui fait de la femme la reine du foyer; une calme dignité présidait à leur existence et celui par qui leur venait tout deuil était traité avec une douceur qui eût pu faire croire que de lui jaillissait toute joie. Il y avait là un secret de vertu qui me semblait dépasser la limite des forces humaines et qui, je l'avoue, mettait mon cerveau en pitoyable déroute.

Psychologue de la veille, j'eus la curiosité de scruter ces existences desquelles se dégageait pour moi un tel mystère. Avec une ardeur de néophyte j'exigeais le pourquoi. Ma recherche fut brève.

Chaque jour je voyais ces méconnues, ces outragées, ces meurtries prendre le chemin le l'église la plus proche et là, écrasant leur misère au pied des autels, elles faisaient passer Dieu dans leur cœur et rendaient un ange au foyer. *(Applaudissements.)*

Ah, Messieurs, ne laissons pas à la femme la supériorité de la vie chrétienne. Nous aussi, faisons sans cesse place à Dieu dans notre cœur, et rendons des apôtres à la société.

Nos amis venus de l'étranger seront peut-être quelque peu surpris d'entendre un langage qui, dans une bouche belge, pourrait sembler une condamnation de la Belgique. Nous sommes, je le sais, si bien cotés dans le monde catholique!

Dieu me garde de médire des miens; j'ai d'ailleurs un trop grand souci de la vérité pour méconnaître l'œuvre de mes compatriotes; mais je crains pour eux la sécurité trompeuse qui engendre le sommeil, je

redoute la griserie du succès; par-dessus tout je tremble à la pensée que nous puissions rapporter nos triomphes à nos seuls mérites.

Et ici, je demande la permission d'ouvrir une rapide parenthèse pour les catholiques de ce pays. Certes, la patrie belge a le bonheur de posséder depuis dix-huit ans une législature et un gouvernement catholiques ; depuis dix-huit ans elle jouit d'une prospérité matérielle peut-être sans précédent dans les annales des peuples; mais est-il vraiment sage d'attribuer de tels bienfaits à notre unique vaillance? Le penseur chrétien estime qu'il convient de remonter et plus haut et plus loin. *(Applaudissements.)*

Il y a de cela vingt-trois ans, à la suite d'un convent célèbre, les précurseurs belges des Waldeck-Rousseau et autres Combes décidèrent de creuser une fosse et d'y pousser un cadavre, cadavre qui, pesant sur le monde, barrait la route du progrès.

Dieu devait être banni de l'école, afin qu'il y eût des générations ignorantes du Christ.

Mais voici que soudain, guidé par des hommes, dont les uns rayonnent là-haut de la gloire de tant d'âmes sauvées, dont les autres vivent entourés de notre respectueuse affection, conduit par des chefs incomparables, le pays catholique se lève en un grandiose élan. Le riche donne beaucoup, le pauvre rend sa misère plus rude, l'instituteur sacrifie son avenir à Dieu. De la plaine de Flandre aux monts les plus reculés de la wallonie, le peuple, écho fidèle de la grande pensée, veille sur l'enfance en chantant: *Zij zullen haar niet hebben de schoone ziel van 't kind*; ils ne l'auront pas la belle âme de l'enfant, et une fois de plus le fils du charpentier s'occupe à préparer un cercueil : un cadavre y roule; ce n'est pas celui du catholicisme. *(Acclamations.)*

La souffrance et la lutte furent à l'aube des jours que nous traversons ; gardons pieusement cet enseignement en notre mémoire.

Je tiens de ceux qui peinèrent, souffrirent, donnèrent et se donnèrent, qu'en sonnant le tocsin du combat, en imposant à leur volonté la lutte sans merci, ils étaient dominés par ce seul et pur idéal : conserver aux âmes la communion divine. *(Bravos.)*

Une telle origine n'est-elle pas la justification de tous les succès? Ah, Belgique, ma patrie bien-aimée, garde toujours les cœurs au Seigneur, vas au Rédempteur, reçois Dieu, et la chaîne de tes jours est rivée au trône de l'Éternel! *(Applaudissements.)*

Je demande pardon à cette illustre assemblée de l'avoir entretenue de faits si nationaux, mais l'évocation du grand passé rend l'armée moins orgueilleuse d'elle-même en même temps qu'elle la forme aux luttes de demain, et n'est-ce pas pour tous une cause de réconfort que le spectacle des bénédictions réservées à qui veille sur les temples vivants du Très-Haut?

Mais ce serait faire œuvre vaine que de borner son action à l'apothéose de la Sainte Eucharistie, canal de la grâce et du salut pour chacun et pour tous. A quoi bon la foi sans la charité, mère des œuvres? Ne serait-ce pas le néant? Que dis-je, moins encore que le néant, car le don divin se transformerait en instrument de condamnation.

Au travail donc; rendons prospères les œuvres par lesquelles Dieu se fusionne aux âmes; assurons au céleste prolongement de l'Incarnation ce culte grandiose, image matérielle de notre adoration devant la divine présence, afin qu'en voyant notre ardeur à aller à Dieu, tous s'écrient : voyez donc comme ils l'aiment. *(Applaudissements.)*

Je ne pousserai pas la présomption jusqu'à indiquer à mes pairs les œuvres eucharistiques qu'il convient de développer surtout. Elles empruntent toutes à l'infinie majesté de leur objet une grandeur qui impose le respect du chrétien. Je demande cependant l'autorisation de faire une exception en faveur d'une œuvre dont les fruits m'ont frappé au delà de toute expression : j'entends nommer l'œuvre des retraites ouvrières. Léguées à la génération présente par le siècle qui expire, les retraites ouvrières déjà plongent hardiment leurs racines dans le sol belge; elles préparent à l'Eucharistie une miraculeuse floraison.

Dans le calme d'une retraite pleine d'enseignement, pieusement repliée sur elle-même, l'âme tout à la fois fruste et noble de l'ouvrier s'éclaire, se ressaisit, aspire à Dieu, le reçoit dans un transport de foi digne de sa virilité et, spectacle touchant, ce cœur, indifférent hier, se transforme aujourd'hui jusqu'à devenir apôtre à ses frères; et quel apôtre! *(Bravos.)*

Au-dessus de toutes les œuvres eucharistiques doit planer un esprit d'inébranlable docilité à l'Église, à ses ministres.

L'Eucharistie est en quelque sorte le gage d'union, le legs du Christ à l'Église, aussi nul n'est digne de l'un s'il ne sert fidèlement l'autre. Plus que jamais l'Église est en butte à toutes les attaques, à toutes les calomnies; il n'est pas jusqu'à cette science, sauvée par elle de la

barbarie, dont on ne croit pouvoir se forger une arme contre elle; comme si jamais le dogme eût eu à s'incliner devant une vérité scientifique positive!

Messieurs, de même que la mère appelle ses fils à l'heure du danger, de même l'Église se repose en la valeur de ses enfants; défendez-la en fils d'une telle mère; défendez-la, mais cependant ne tremblez jamais pour elle. Jaillie de la parole d'un Dieu, fécondée du sang des martyrs, l'Église connaît la tempête souvent, la souffrance toujours, la mort jamais. *(Bravos.)*

Qu'elle heurte sur l'océan des âges le front altier des Philippe le Bel, des Henri VIII, des Napoléon ou des Bismarck, jamais devant les passions de la terre, elle ne courbe le front divin. Et cependant la solitude morne et glacée des tombes enserre les superbes, leur fragile grandeur s'y abîme dans le néant des gloires humaines, tandis que, à travers les siècles, plus sereine, plus glorieuse, plus divine que jamais, l'Église poursuit la conquête des âmes.

Aujourd'hui comme hier, forte de la promesse de vie, elle entend, et ne s'en trouble point, les princes de la pensée protestante jeter par la bouche des Macaulay ce suprême hommage aux pieds du trône de Pierre :

« L'histoire de l'Église catholique romaine relie entre eux les grands âges de la civilisation humaine. Il ne subsiste aucune autre institution qui reporte l'esprit aux temps où la fumée des sacrifices s'élevait du Panthéon et où les tigres et les léopards bondissaient dans l'amphithéâtre de Flavien. Les maisons royales, les plus fières de leur origine, ne sont que d'hier lorsqu'on les compare à la succession des souverains pontifes. » Et plus loin : « l'Église catholique a vu le commencement de tous les gouvernements et de tous les établissements ecclésiastiques, qui existent aujourd'hui dans le monde et je ne suis pas convaincu qu'elle ne soit pas destinée à en voir la fin. »

» Elle était grande et respectée avant que les Francs eussent passé le Rhin, quand l'éloquence grecque fleurissait encore à Antioche, quand on adorait encore les idoles dans le temple de la Mecque et elle conservera peut-être encore toute sa vigueur première, lorsque je ne sais quel voyageur de la Nouvelle-Zélande viendra, au milieu d'une vaste solitude, se placer sur une arche brisée du Pont de Londres pour esquisser les ruines de Saint-Paul. » *(Applaudissements.)*

Messieurs, saluez l'immortelle et prestigieuse communauté des âmes; aimez, servez l'Église, épouse glorieuse du Christ. Elle vous demande d'élever à Dieu le monument impérissable de votre passage par les sentiers de la vie. Ce monument, c'est le salut de vos frères; c'est votre rédemption; il n'en est pas d'autre. Et, marquant le plan divin, l'épouse du Christ vous dit : « C'est en vain que votre esprit conçoit, que vos mains édifient, si de votre cœur vous ne faites la demeure du Seigneur. » Approchez donc du tabernacle, allez à Dieu, mangez le pain des anges, soyez les temples de l'époux divin. Catholiques, debout, et gloire à Dieu! *(Applaudissements.)*

Oui, debout, femmes chrétiennes, marchez au tabernacle pour l'ornement et l'honneur de vos foyers, pour la joie et le salut de tout ce qui vous est cher;

Debout, hommes chrétiens, marchez au tabernacle pour le lustre de vos familles, pour la virilité et la sanctification de votre œuvre, pour la gloire de la patrie;

Debout, saintes religieuses, marchez au tabernacle, pour appeler le ciel en aide à la terre, pour enseigner l'enfance, pour apporter le baume au cœur et au corps du faible et de l'infirme;

Debout, saints prêtres, moines, missionnaires, marchez au tabernacle, ah! de grâce, marchez, pour porter à l'Univers le présent de Dieu;

Debout, Fils et Filles de l'Église, marchez au tabernacle; oui, debout toutes et tous, marchez, marchez : pour le Ciel.

Adoremus in æternum sanctissimum Sacramentum.

(Longs applaudissements.)

Mgr Heylen. — En invitant M. le baron de Broqueville à paraître à la tribune de ce Congrès, j'étais sûr que vous auriez la joie d'entendre une parole profondément chrétienne. Depuis longtemps, je connais le baron de Broqueville. Je l'ai vu à l'œuvre dans cette Campine que nous avons habitée ensemble et que tous deux nous aimons. Je puis certifier qu'il traduit par ses actes, ses paroles de foi....

Je le remercie de son beau discours, qui nous fera aimer davantage encore la Sainte Eucharistie. *(Applaudissements.)*

Il est sept heures. La séance est clôturée par la prière et l'invocation d'usage. La *mer humaine* s'écoule et descend rapidement vers Saint-Aubain. On est édifié, content, heureux, on voudrait échanger ses impressions.... Mais il faut se hâter : le R. P. Étourneau prêche ce soir, la Cathédrale est déjà assiégée ; trouvera-t-on place?....

Quatrième Assemblée générale

Clôture du Congrès

SAMEDI, 6 SEPTEMBRE

Nous sommes au soir du troisième et dernier jour du Congrès. Nos belles, édifiantes et fructueuses réunions des sections et des assemblées générales vont finir.... Hélas! qu'ils ont vite passé, ces jours de paix suave, de joie sereine et d'abondantes bénédictions!... Il n'y a qu'au ciel que les fêtes ne doivent jamais finir!

L'enthousiasme n'a pas diminué. L'amour pour Jésus-Hostie est vainqueur et enfante des merveilles. L'affluence vers le Collège de la Paix est toujours aussi étonnante. Rien n'arrête : ni la pluie, ni les autres réunions et cérémonies de la journée, ni la fatigue.... De nouveau la vaste salle est trop étroite, ainsi que l'estrade impuissante à recevoir les illustrations qui arrivent sans cesse.

La séance est ouverte par la prière au Saint-Esprit et la louange du Saint-Sacrement.

Mgr Heylen annonce la réponse de S. M. le Roi, dont M. l'Archiprêtre fait la lecture.

Télégramme de Sa Majesté le Roi des Belges

« Le Roi des Belges est extrêmement sensible » aux sentiments que Son Éminence, Son Excellence » apostolique, Mgr Heylen, les Prélats et les quatre » mille catholiques présents au XIVe Congrès Eucha- » ristique de Namur ont bien voulu lui exprimer. Sa » Majesté leur adresse ses plus sincères remerciements. »

(Vives acclamations.)

M. l'Archiprêtre fait quelques communications, et, comme la veille, demande à l'assemblée de ratifier en bloc les résolutions et les vœux des Sections qui ont travaillé jusqu'à la dernière heure avec cordialité et entrain.

(Applaudissements.)

Mgr Heylen. — La parole est à Mgr t'Serclaes, Recteur du Collège Belge à Rome.

Discours de Mgr t'Serclaes, Recteur du Collège Belge, à Rome

ÉMINENCE,

MESSEIGNEURS,

MESDAMES,

MESSIEURS,

Invité à faire à cette assemblée un rapport sur l'œuvre de l'Adoration de l'Enfance telle qu'elle a été établie à Rome par des mains belges, je vous prie de faire complètement abstraction de la personne de celui qui a l'honneur de parler devant vous. — En ce moment, je n'ai pas d'autre prétention que de vous faire entendre une voix qui nous fut chère à tous, la voix du grand Évêque qui, pendant tant d'années, présida aux Congrès Eucharistiques et les remplit de l'onction de sa piété et de la pénétrante douceur de sa parole. C'est donc une voix d'outre-tombe; je dirai mieux, c'est une voix du Ciel que vous allez entendre. *Defunctus adhuc loquitur* : la voix du regretté Mgr Doutreloux va, malgré la mort, retentir à nos oreilles et s'élever en faveur d'une œuvre qui fut chère aux dernières années de son Épiscopat, et dont la pensée était présente à son cœur, au moment où ce cœur, si plein de la charité du Cœur de Jésus.

se brisa sous l'étreinte de la mort. Écoutons donc, avec le respect dû à cette grande mémoire, les paroles de celui dont la devise, si merveilleusement vérifiée par ses actes, était : *Charitas ædificat*, et puisse cette charité édificatrice se communiquer à nos âmes!

C'est au Congrès de Bruxelles, en 1898, que l'œuvre de l'Adoration de l'Enfance attira pour la première fois l'attention de nos grandes assemblées eucharistiques. Alors, sur l'invitation de Mgr Doutreloux, invitation qui était pour moi un ordre, je fis un rapport où j'exposais l'humble histoire de l'œuvre, sa nature et ses espérances. A la suite de ce rapport, Mgr l'Évêque de Liège m'adressa une lettre dont je lirai ici les principaux passages, malgré les paroles trop bienveillantes dont ce vénéré Père en Dieu usait à mon égard :

« Le zèle du culte envers le Très Saint-Sacrement, écrivait-il, a amené des essais partiels de l'œuvre de l'Adoration de l'Enfance dans plusieurs villes de Belgique, de France et d'Italie. Ils ont suffi à donner amplement la preuve que la pensée d'offrir à Notre Seigneur dans la Sainte Eucharistie les hommages de groupes paroissiaux, choisis parmi les enfants des différentes classes de la société, se distinguant par leur piété et les vertus de leur âge, est une pensée non seulement propre à plaire à notre divin Sauveur, si plein d'amour pour les enfants, mais d'une pratique facile, très salutaire pour les jeunes adorateurs et adoratrices et des plus édifiantes pour tous les fidèles; formés plus spécialement dès le jeune âge à la connaissance, à l'amour et au culte de la Sainte Eucharistie, ces enfants, arrivés à l'adolescence et à l'âge mûr, ne deviendront-ils pas dans leurs paroisses les exemples et les apôtres de la dévotion envers le Très Saint-Sacrement et, par là même, d'une vie chrétienne pleine de ferveur?

» Cette œuvre n'est encore que naissante, puisse-t-elle grandir rapidement! Mais où pourrait-elle mieux acquérir son développement que là où vous vous en êtes fait, Monseigneur, le protecteur généreux et dévoué, à Rome, sous l'œil du Vicaire de N. S. Jésus-Christ? C'est donc là aussi qu'il importe de lui prêter les secours dont elle a besoin pour vivre et grandir. Lorsqu'elle y aura acquis son organisation complète, sa beauté et sa fécondité lui attireront, je n'en doute pas, l'attention et la sympathie de tous ceux qui comprennent que, pain de la vie surnaturelle pour le temps et l'éternité, la Sainte Eucharistie est, par là-même et par excel-

lence, le pain de la régénération religieuse et sociale. Alors, l'œuvre prendra l'extension qui, comme nous aimons à le croire, lui est réservée par la divine Providence.

» Que saint Pascal Baylon, patron des Congrès Eucharistiques, que notre sainte Julienne de Cornillon et notre bienheureuse Ève de Saint-Martin daignent protéger et bénir les efforts, qu'en digne fils du diocèse de la Fête-Dieu, vous déployez, avec tant de zèle, pour sa prompte et large réalisation! »

En m'envoyant cette lettre, destinée à la publicité, Mgr Doutreloux, s'excusant du retard qu'il avait mis à l'expédier, ajoutait ces paroles significatives : « Si je n'ai pu y travailler plus tôt, j'ai pu prier pour que Notre Seigneur m'aide à la faire, et je dois dire que la facilité avec laquelle elle est sortie de ma plume ajoute à la douce confiance que j'ai en votre entreprise. »

Le 25 mars 1900, recommandant l'œuvre à la charité des fidèles, l'Évêque de Liège insistait de nouveau sur son caractère et sur les espérances qu'elle faisait naître.

« Cette œuvre, disait-il, a pour but de former des enfants de choix de l'un et de l'autre sexe, dès avant leur première communion, à la connaissance plus approfondie et à la pratique plus parfaite de la dévotion envers Notre Seigneur Jésus-Christ au Très Saint-Sacrement. — Très avantageuse aux enfants eux-mêmes, l'Adoration de l'Enfance est, par ses exercices publics, d'une grande et salutaire édification pour les fidèles. De plus, il est à peine besoin de réflexion pour mesurer l'immense bien qu'elle produirait à la longue dans les populations des paroisses des diocèses des pays où elle serait méthodiquement et uniformément organisée. »

A ces expressions si significatives de son estime, le regretté prélat ajoutait en ces termes le témoignage de sa propre expérience :

« Lors de notre récent voyage à Rome, nous avons été témoin d'une des cérémonies d'adoration de ces jeunes enfants, nous y avons même officié, nous en avons été vivement touché, profondément édifié : le souvenir que nous en conservons nous confirme dans la pensée que cette œuvre a un grand et fécond avenir, qu'elle est propre à aider considérablement à la restauration de la vie chrétienne dans les familles et dans les paroisses. »

Enfin, le 26 juillet 1901, alors qu'à son insu les ombres de la mort planaient déjà sur la tête du grand Évêque, ayant pris connaissance des précieux encouragements accordés à l'œuvre dans le centre même de la catholicité par les plus hautes autorités ecclésiastiques, il écrivait les lignes suivantes où brillent une joie surnaturelle et une ferme espérance dans l'avenir :

« Ces marques de sympathie, ces approbations accordées à l'œuvre de l'Adoration de l'Enfance, les vœux de succès et d'extension qui les accompagnent, nous réjouissent profondément et nous permettent de recommander plus chaleureusement encore que par le passé à la charité de nos diocésains une institution si appréciée au centre de la catholicité! Puisse-t-elle trouver des ressources qui lui permettent d'établir à Rome un centre important, et de rayonner ensuite dans d'autres villes des nations catholiques et en tout premier lieu de notre chère Belgique! Quel bien n'opérerait pas dans la société une formation toute spéciale d'un grand nombre d'enfants, tant par la doctrine que par une pratique assidue, à une connaissance plus approfondie, à un amour plus éclairé, plus et mieux exercé de la dévotion envers Notre Seigneur Jésus-Christ dans le Très Saint-Sacrement de l'autel, et quel agréable hommage offert à son divin Cœur! »

Ces espérances si chaleureusement exprimées, Mgr Doutreloux était décidé à travailler de sa haute influence à les réaliser. Le Congrès d'Angers allait lui en fournir l'occasion et deux jours avant de rendre son âme à Dieu, il faisait appeler un vénérable chanoine de son diocèse qu'il savait ami de l'œuvre, et conférait avec lui sur les moyens à employer pour arriver au but désiré.

Ce fut le dernier acte du saint Évêque en faveur de l'œuvre de l'Adoration de l'enfance, et, en le posant, cet homme puissant en paroles et en œuvres, *vir potens verbo et opere,* indiquait manifestement l'intention de vérifier encore une fois sa devise *Charitas ædificat,* en mettant personnellement la main à l'œuvre commencée.

Ce n'est pas ici le lieu d'exposer plus au long la nature de l'œuvre de l'Adoration de l'Enfance à ceux qui n'en auraient pas suffisamment saisi les traits dans les paroles de celui qui fut l'ange de l'église de Liège. De plus amples détails à ce sujet sont contenus dans mon rapport au Congrès de Bruxelles, et je me ferai un devoir de les exposer et de les commenter à toute âme désireuse d'en savoir davantage.

VŒU

Le Congrès Eucharistique de Namur émet le vœu que la piété et la charité des catholiques réalisent une des dernières pensées de feu Mgr Doutreloux, de sainte mémoire, en mettant l'œuvre de l'Adoration de l'Enfance, telle qu'elle existe à Rome, à même de se consolider et de s'étendre. *(Applaudissements.)*

Mgr Heylen remercie Mgr t'Serclaes de son beau rapport et applaudit au vœu qu'il vient de proposer. L'œuvre fonctionne à Rome sous les yeux même du Saint-Père. C'est un titre en plus de recommandation, et nous souhaitons que cette adoration par les enfants s'étende partout. *(Bravos.)*

Je donne maintenant la parole à M. Édouard Gérard, Président de la Société Générale des Étudiants, à Louvain.

(Applaudissements.)

Discours de M. Édouard Gérard, de Dinant, Président de la Société Générale des Étudiants de Louvain

ÉMINENCE,

MESSEIGNEURS,

MESDAMES,

MESSIEURS,

Si je n'avais entendu dire souvent que la jeunesse doit savoir se compromettre pour le bien, je me serais efforcé, sans doute, de justifier par de vains prétextes le grand, mais périlleux honneur que m'a fait Mgr Heylen, — je l'en remercie profondément, — en m'invitant à prendre la parole à cette tribune.

J'aurais invoqué sans doute, et mon inexpérience, et les hésitations et les craintes qui troublent les pensées et font trembler la voix d'un orateur encore novice.

Mais je me suis dit que c'était ou jamais, le moment de suivre le conseil tant de fois reçu, et l'on me concédera qu'il serait difficile de trouver plus *honorable compromission*.

Aussi bien, l'occasion était-elle unique et bien tentante de venir pendant ces solennelles assisses, vous dire, comment la Jeunesse catholique comprend son rôle dans les luttes religieuses et sociales du temps présent. Sa devise, mais elle est inscrite sur le drapeau de la Générale de Louvain : *Instaurare omnia in Christo;* elle l'est encore sur la manchette du journal de nos amis de Bruxelles, de « l'Universitaire catholique. » *La Jeunesse catholique, à elle de gagner, au Christ, le XXe siècle. (Applaudissements.)*

Et toutes, si différentes soient-elles dans leur expression, se résument en ces mots : Être sur cette terre les hommes du travail par Dieu et pour Dieu, de façon à réaliser la prédiction du chant angélique qui salua la naissance du Christ Rédempteur. « Gloire à Dieu au plus haut des Cieux et paix sur la terre aux hommes de bonne volonté. »

(Longs applaudissements.)

Et comment donc, Messieurs, la Jeunesse catholique aurait-elle pu comprendre autrement sa mission, elle qui, au jour de la Cène et au jour du sacrifice sanglant du Calvaire, avait reçu de Jésus, dans la personne de saint Jean, un témoignage suprême de sa divine prédilection.

Son rôle religieux et social, elle en fait deux parts bien distinctes : l'étude, les œuvres; rôle passif, rôle actif.

Et d'abord son rôle passif, l'étude, ce que j'appellerai, si vous le voulez, l'école du soldat, partie importante que celle-là et peut-être, hélas! la plus négligée, car, pour me servir d'une locution banale, mais bien en situation ici : « Tant vaudra le fondement, tant vaudra l'édifice. »

La Jeunesse catholique sait qu'on ne s'improvise pas en un jour capitaine, qu'on ne peut devenir maître excellent si l'on n'a été docile apprenti; c'est pourquoi elle comprend que dans les luttes présentes il ne lui appartient pas de prendre la direction des opérations; jamais, d'ailleurs, il ne lui est venu à l'esprit d'émettre aussi outrecuidante prétention, jamais elle n'a pensé pouvoir se substituer aux chefs respectés qui ont blanchi dans les luttes et former un État-Major. D'ailleurs, eût-elle été si infatuée d'elle-même, cela est arrivé parfois qu'elle ait cru pouvoir le faire, que son insuffisance lui eût bientôt ouvert les yeux et l'eût tirée de son égarement; car il lui manque pour passer à la direction bien des titres encore, et la science, et surtout l'expérience, cette merveilleuse éducatrice qui donne si bien et de façon si profitable ses leçons de prudence et de sagesse.

C'est en étudiant, en écoutant, en regardant, que la jeunesse catholique doit et veut se préparer à pouvoir remplacer honorablement les vétérans dans le bon combat pour Dieu, la patrie et la société, pour pouvoir recueillir habilement le fruit de leurs labeurs et en prenant la direction des luttes nouvelles, continuer à creuser le sillon fécond tracé par les aînés. *(Applaudissements.)*

Elle a pour cela les livres, les discours, les congrès, les cercles d'études, et sous ce rapport, j'avais pensé que l'instauration dans toutes les universités d'un cours sérieux d'apologétique, comme le proposait en section notre camarade Defourny, serait de nature à rendre aux étudiants catholiques d'inappréciables services.

Je le répète et tiens à insister spécialement sur ce point. Une préparation solide et complète est surtout nécessaire maintenant qu'avec une

mauvaise foi insigne, l'impiété explore toutes les branches du savoir humain pour renouveler sans trêve ses attaques contre le dogme et faire sombrer dans les affres du doute, la foi de ceux que leur ignorance ou leur crédulité livre à l'audace de leurs mensonges. *(Applaudissements.)*

C'est surtout dans la seconde partie de son rôle, dans les œuvres, que se constate la force des convictions de la Jeunesse catholique et la bienfaisante influence qu'elle peut exercer. S'il appartient aux aînés de dresser les plans, d'arrêter les projets, c'est aux jeunes qu'il incombe, en grande partie, de les réaliser en payant de leurs personnes et de leur temps.

Je puis affirmer hautement, sans crainte d'être démenti, que généralement sur ce point, la Jeunesse catholique belge n'a pas failli à sa mission et qu'elle songe moins que jamais à se dérober à ce devoir impérieux. *(Applaudissements.)*

Les œuvres, voilà le domaine propre de la jeunesse, car n'a-t-elle pas pour elle l'ardeur généreuse qui ne calcule pas, l'enthousiasme sincère qui réchauffe, et qui plus est, les illusions, les précieuses illusions qui empêchent de voir les vilains côtés des choses si décevants, si décourageants? N'a-t-elle pas aussi la gaieté, l'entrain et... des loisirs?

Aux faux prophètes qui, sous le couvert de fallacieuses et séduisantes doctrines, s'en vont partout faire une guerre sans merci aux croyances religieuses pour faire place à un sombre et décevant scepticisme; à ceux-là qui, sous prétexte de fraternité, s'en vont semer l'envie et la haine; à ceux-là qui, sous prétexte d'égalité, s'en vont détruisant la grande loi du respect dont Montalembert a dit qu'elle était la base de l'ordre social;

A ceux-là, qui s'en vont semant l'ivraie dans la grande moisson du bon Dieu, à ces exploiteurs éhontés de l'ignorance et de la crédulité des petits et des malheureux, la Jeunesse catholique opposera la doctrine du Christ, elle basera son action sur la divine loi de Charité. *(Applaudissements prolongés.)*

Elle ira vers ceux qui succombent sous le poids des misères imméritées dont parle Léon XIII, elle s'assiéra à leur foyer, et, avec les secours matériels, elle leur apportera le réconfort moral plus précieux encore; à ceux qui souffrent dans leur âme et dans leur corps, elle fera entrevoir un avenir meilleur, elle ouvrira leur cœur aux immortelles espérances; aux désespérés, aux fatigués de la vie, elle rendra le courage et leur

donnera une part de ses illusions; aux ignorants, elle fera connaître les suaves beautés des mystères de notre sainte Religion.

Tout cela ne va pas, sans doute, sans quelques lambeaux d'illusions, laissés aux ronces du chemin ; tout cela ne va pas sans amertume et sans souffrance ; mais n'est-ce pas la souffrance qui rend plus noble le travail, n'est-ce pas elle qui trempe le caractère, n'est-ce pas elle qui aguerrit et qui purifie? Et si, parfois, devant l'immensité de la tâche et qui pis est, devant la stérilité de ses efforts, l'on éprouve un découragement passager, l'on ne recule jamais parce que peu importe le succès si le devoir est là, et que, suivant la parole de l'Écriture, ceux qui auront semé dans les larmes récolteront dans l'allégresse. *(Longs applaudissements.)*

La voilà, la mission de la Jeunesse catholique. Qu'elle est grande! qu'elle est noble! qu'elle est belle!

Et, j'ose le dire à son honneur, sans forfanterie, la Jeunesse catholique, surtout dans notre catholique Belgique, a donné, à différentes reprises, des preuves si éclatantes de son ardeur à servir la cause du bien, que c'est à juste titre qu'elle fait concevoir pour l'avenir les plus consolantes espérances.

Quel est donc le terrain où son activité débordante n'ait pas encore trouvé à s'exercer? Partout où on l'a réclamée, on l'a toujours trouvée prête à faire généreusement son devoir. Il n'est pas de manifestation religieuse ou patriotique qui l'ait trouvée indifférente.

Plus que cela, elle a eu des initiatives heureuses qui ont rencontré chez les vétérans de la grande armée catholique le plus sympathique accueil.

Est-ce à dire qu'il ne reste plus rien à faire, et, pour me servir d'une expression vulgaire, que tout soit pour le mieux dans le meilleur des mondes?

Non. S'il en est beaucoup qui se dévouent et qui se sacrifient, il en est encore trop dans nos rangs, qui préfèrent le far-niente d'une coupable indifférence aux joies et, disons-le, aux amertumes d'une lutte incessante.

Qu'ils comparent cependant la noblesse et la grandeur de notre rôle à l'inanité des désirs et des actes de cette jeunesse railleuse et sceptique, toujours à la recherche de plaisirs nouveaux et de satisfactions nouvelles, et qui sacrifie à son égoïsme sensuel le meilleur de ses forces et de son activité.

Qu'ils fassent la comparaison, et, sans nul doute, ils rougiront de leur

indifférence et se placeront à nos côtés pour la défense de tout ce qui est beau et de tout ce qui est bien. *(Applaudissements.)*

***

Mais à quoi sont dues cette généreuse émulation, cette soif ardente d'action qui dévorent la jeunesse catholique, sinon aux bienfaits de l'enseignement libre et catholique? Et cela n'explique-t-il pas pourquoi la liberté d'enseignement, qui nous est si chère, se trouve être, dans tous les pays, le cauchemar des adversaires de notre foi? Et à ce propos, permettez-moi de vous narrer un fait récent, il a trait à l'heureuse pensée qu'avait eue Mgr Heylen, de réunir à Namur tous les étudiants des collèges catholiques du diocèse pour prier pour la réussite du Congrès Eucharistique.

Le défilé, par les rues de la ville, de plus de 3500 jeunes gens qui accouraient à l'appel de leur Évêque bien-aimé pour s'unir à lui dans une commune prière — magnifique manifestation de notre foi, attestant en même temps la force de l'enseignement libre dans notre diocèse — stupéfia à tel point les haineux sectaires qui rédigent une feuille locale que, n'osant nier la puissance démonstrative de cette manifestation chrétienne, cyniquement ils émirent l'espoir que tous ces jeunes gens ne resteraient pas les vaillants chrétiens qu'ils étaient à l'heure actuelle, et, qu'avec le temps, on pourrait compter dans leurs rangs bon nombre de renégats.

Et ce sont ces écrivassiers sans vergogne qui, le lendemain, dans le même journal, dénonceront à leurs lecteurs, l'Église éteignoir, l'Église qui annihile et abâtardit les intelligences, alors que par une singulière contradiction, fruit de la plus étrange logique, ils fondent leurs espérances sur la trahison, mieux que cela, ils prennent pour chefs des apostats! *(Double salve d'applaudissements.)*

Les malheureux, dans leur haine aveugle et impie, ne voient même pas qu'ils sont eux-mêmes les artisans de leur propre confusion.

Voilà ce qu'est, Messieurs, grâce à l'enseignement catholique, la Jeunesse catholique belge. Elle a compris ces paroles du poète :

« Eh bien, il est quelqu'un dans ce monde où nous sommes,
» Qui tout le jour aussi marche parmi les hommes,

» Servant et consolant à toute heure, en tout lieu,
» Un bon pasteur qui suit sa brebis égarée,
» Un pèlerin qui va de contrée en contrée.
» Ce passant, ce pasteur, ce pèlerin, c'est Dieu. »

Elle a voulu mettre en pratique cet exemple divin. Elle a voulu connaître les suaves douceurs et les pénibles sacrifices du renoncement chrétien, en s'oubliant soi-même pour se consacrer au bonheur du prochain. Elle a voulu connaître les joies viriles avec les rudes labeurs de l'apostolat. Par ces temps où le « struggle for life » fait oublier qu'il est une vie éternelle à gagner, elle a voulu substituer à la cruauté d'un froid égoïsme, la réconfortante et salutaire influence de l'altruisme chrétien, de la Charité. *(Applaudissements.)*

Seigneur Jésus, qui tous les jours encore au saint sacrifice de la messe, vous immolez pour le salut des hommes, jetez un regard bienveillant sur cette jeunesse, sur ceux qui n'ont qu'un désir, qu'une ambition, celui d'être comptés au nombre de vos plus dévoués et de vos plus fidèles serviteurs, qui veulent mériter par votre grâce, eux, les croisés des nouvelles croisades de paix et de charité, le titre de chevaliers servants du Christ, fils du Dieu vivant. *(Longs applaud.)*

Ils croient en vous, mais éclairez leur foi; ils vous aiment, vivifiez leur amour; ils espèrent en vous, ravivez leur espérance *(applaud.)* afin qu'ils puissent mieux encore travailler à la réalisation des paroles de l'hymne sacré :

Vexilla Regis prodeunt
Fulget crucis mysterium.

(Applaudissements.)

Que, vexillaires de l'étendard du Roi des rois, ils aient le bonheur de pouvoir un jour le planter partout, jusque dans les recoins les plus ignorés de leur chère petite patrie, annonçant aux populations chrétiennes, le triomphe du règne de Jésus-Christ, c'est-à-dire le triomphe de toute justice, le triomphe de la vraie fraternité, le triomphe de la féconde liberté, le triomphe, enfin, de la douce, de la bienfaisante, de la divine Charité. *(Ovation prolongée.)*

Hgr Heylen. — Nous félicitons vivement le jeune orateur qui s'est montré si franchement chrétien. Et après l'avoir entendu, je ne puis m'empêcher d'adresser mes meilleurs vœux de prospérité à cette grande et illustre Université de Louvain, qui est un des plus beaux titres de gloire pour les catholiques belges et leur meilleure espérance pour l'avenir.

(Vives acclamations.)

La parole est à M. Carton de Wiart, Membre de la Chambre des Représentants. *(Longs applaudissements.)*

Discours de M. Carton de Wiart, Membre de la Chambre des Représentants

ÉMINENCE,

MESSEIGNEURS,

MESSIEURS,

Celui qui s'arrête au seuil de nos cathédrales gothiques admire tout d'abord, sculptée dans la pierre du tympan, la représentation de quelqu'un de nos glorieux mystères et souvent du mystère Eucharistique.

Puis, dans les arcs des ogives qui encadrent ce sujet principal et lui font comme une auréole palpitante, il découvre tout un peuple de saints, de bienheureux, de héros, rangés de claveau en claveau, de voussure en voussure, suivant l'ordre hiérarchique que Dieu a établi dans son Église, ainsi qu'il est dit dans l'Épître aux Corinthiens : « Les Apôtres d'abord. Puis, les Prophètes. Puis, les Docteurs. Ensuite, ceux qui ont la vertu de faire des miracles. Puis, ceux qui ont la grâce de guérir les maladies. Enfin, ceux qui ont le pouvoir d'assister leurs frères, ou de gouverner, ou de parler diverses langues, ou de les interpréter. »

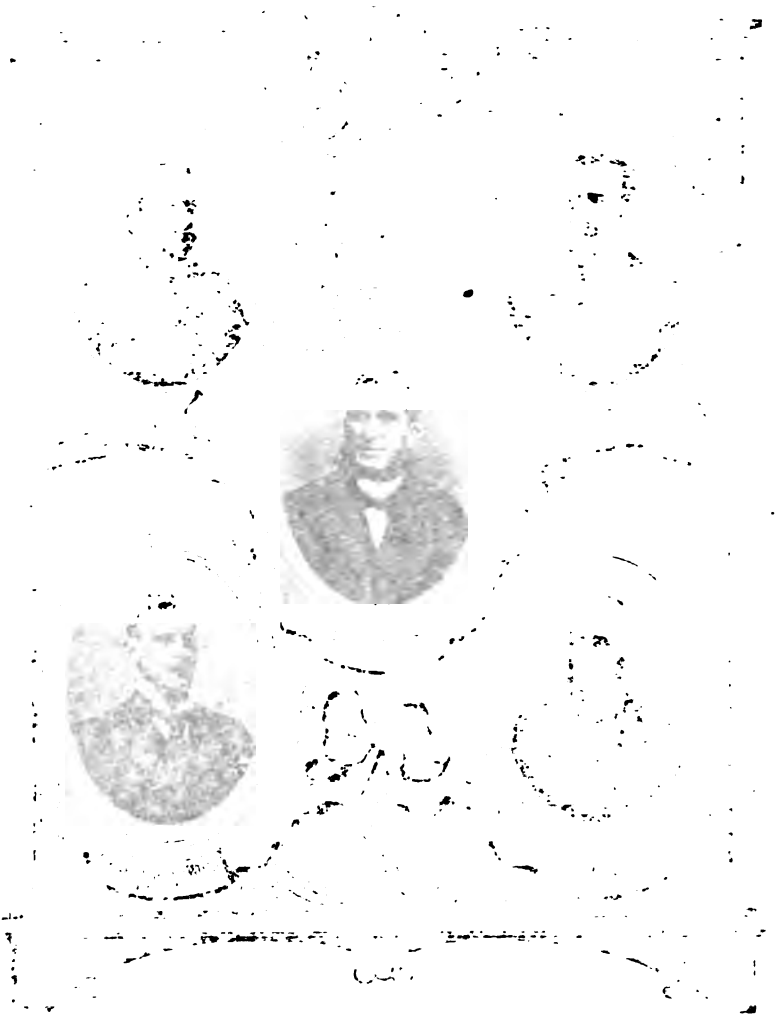

LES ORATEURS LAICS DU CONGRÈS.

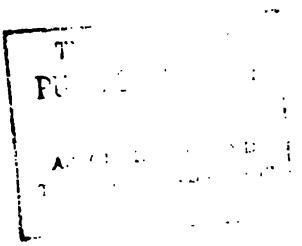

Et, s'il pénètre dans l'édifice, il voit ce pieux cortège, dont les théories se déroulent aux corniches des nefs, aux chapiteaux des colonnes et jusqu'aux cordons des voûtes, entraînant dans sa marche toute l'histoire et toute la vie de l'Humanité, et non seulement l'Humanité, mais le Ciel et le Purgatoire, la Terre et la Mer, les années, les mois et les semaines, les faunes et les végétations, et prolongeant cet universel hommage jusqu'au chœur et jusqu'au tabernacle, universel foyer d'amour.

Sans doute, les vieux tailleurs d'images, en englobant ainsi toute la nature créée dans l'ardente manifestation de leur foi, ont voulu nous faire comprendre que tous, quelque infime que soit leur personnalité, peuvent et doivent participer à la louange et à la prière, et que, dans cet éternel cantique, il n'est pas de voix, si faible, si humble, si misérable soit-elle, qui soit déplacée.

Et c'est pourquoi, dans un hommage comme celui-ci, nous n'avons pas, me paraît-il, à nous retrancher derrière notre indignité, nous n'avons pas à tenter cette impossible tâche de mesurer notre propre petitesse à la grandeur de l'objet de notre exaltation.

Et je ne m'excuserai pas, Messeigneurs, Messieurs, d'occuper ici, pendant quelques instants, cette place qu'une haute volonté m'assigne, et vous ne vous étonnerez pas de m'y voir.

*
* *

La voix dont je voudrais apporter ici un faible écho, c'est celle de la jeunesse, de cette jeunesse à laquelle j'appartiens encore un peu par mon âge et beaucoup par mes sympathies, de cette jeunesse que vous avez voulu associer, d'une manière toute spéciale et vraiment insigne, à l'honneur et aux bienfaits de ce Congrès Eucharistique.

Plus que personne, — et vous l'avez compris, — les jeunes gens ont l'impérieux besoin d'un ami tendre, mais fort, qui soit un consolateur et qui soit un modèle.

Ce consolateur, ce modèle, où le trouveront-ils, sinon auprès du Dieu de l'autel qui apaisera les souffrances de leurs âmes et qui leur enseignera, avec l'exemple du don de soi-même, tout le secret de la vie chrétienne et de la vie sociale? *(Très bien.)*

*
* *

La Jeunesse et son besoin de consolation.... Voilà des mots, n'est-ce pas, qui jurent de se trouver réunis.

Toute consolation suppose la douleur.

Et la jeunesse n'est-elle pas exclusive de la douleur? N'est-elle point, en quelque sorte, par définition, toute joie, toute fête, toute allégresse?

Parlez-nous des douleurs de la maturité et de la vieillesse.

Parlez-nous de ce père de famille qui peine pour les siens et qui, chaque jour, roule son rocher sur la pente de la misère pour le voir retomber, chaque jour, plus lourd, plus inexorable.

Parlez-nous de cette mère qui veille au chevet d'un enfant mourant, qui pleure l'absence, peut-être la turpitude des siens, qui demeure seule assise au coin d'un foyer où il n'y a plus que des cendres éteintes, soit que la mort ait soufflé sur la flamme, soit que la flamme n'y ait jamais brillé.

Parlez-nous de l'artiste éternellement déçu, refoulé par des générations nouvelles, doutant de lui-même, et qui voit la barque de sa fortune s'effacer à l'horizon sans avoir abordé nulle part et se perdre dans l'immensité, le nombre et l'oubli.

Parlez-nous de ces cœurs inquiets et solitaires, avides de se donner et que personne n'a voulu prendre, et qui, sous les apparences de la vie, ne sont plus que meurtrissures, car ils se sont dévorés eux-mêmes.

Parlez-nous de ces vieillards portant le deuil de leurs rêves stériles, de leurs amitiés trahies et qui abordent, seuls et accablés, au rivage de la mort.

Parlez-nous de ces infortunes, soit violentes et tragiques, soit modestes et voilées.

Celles-là ont soif d'une consolation.

Mais ne nous parlez pas des douleurs de la Jeunesse, de cette Jeunesse où tout est fleur, espoir et promesse, de cette Jeunesse qui est le printemps de la vie, comme le printemps est la Jeunesse de l'année....

Ah! ceux qui tiennent ce langage ont bien tort.

Ils ne connaissent pas, ils n'ont pas connu la Jeunesse, ou s'ils l'ont connue, ils l'ont oubliée.

Oui, la Jeunesse, elle aussi, a ses peines, ses angoisses, ses désespoirs — et qui sont les plus douloureux chez les natures les plus hautes.

Peut-être, aux jours d'enfance, tout n'était que sourire.

L'âme est, près de sa source, d'un cristal très clair, où se réflètent sans aucune ride les affections de famille, les saintes allégresses de la prière, l'émotion des belles œuvres classiques, les premiers rêves de gloire.

Quel est l'enfant généreux qui, en ouvrant sa fenêtre un beau matin, n'a voulu absorber la nature en une crise d'enthousiasme universel et n'a rêvé d'être un héros?

Mais voici que le fleuve de la vie, tantôt si pur, s'est précipité aux rapides, puis s'est troublé au limon des plaines.

Voici les premiers contacts avec la réalité du monde, où le jeune homme apporte plus de désir que de volonté, et où son tempérament impressionnable subit, à chaque heurt, des contre-coups sans proportion avec les causes qui le provoquent.

Les études qui se prolongent apparaissent fastidieuses à son impatience, mesquines à son ambition.

Il rejoint enfin la foule. Il croyait y marcher d'un pas libre et sûr. Non pas. Les pieds pris dans les rainures d'une civilisation aux précisions impérieuses, il faut qu'il demeure à son rang et ronge son frein sur place. La masse l'entraîne dans ses remous ou l'enchaîne de son inertie. Il faut qu'il suive la file pas à pas, seul au milieu de toutes ces indifférences et de tous ces égoïsmes que son âme passionnée s'exagère.

Le voici promu à la dignité d'une carrière nouvelle.

Il avait imaginé de grandes entreprises : Au lieu des croisades rêvées, c'est l'insipide monotonie de la besogne quotidienne. Au lieu des envolées superbes, c'est peut-être l'exil dans une petite ville ou un petit emploi, le tête-à-tête et le corps-à-corps avec tous les embarras, toutes les médiocrités d'une vie obscure et domestique.

Cette profession, dont il avait vu de loin les côtés brillants et fascinateurs, il n'y voit plus que tristesses cachées, expédients vulgaires, basses cupidités....

Il veut répondre aux puissants appels de ses aînés qui l'ont conjuré de ne point se désintéresser de la chose publique et d'aller au peuple.

Il y va, et chacun de ses pas soulève une poussière empoisonnée : intentions méconnues, sentiments travestis, actes dénigrés souvent par ceux mêmes auxquels il se dévoue.

L'amour, pour être parfait, devait aller jusqu'au don permanent de soi.

Réfléchissez-y. C'est toute la loi chrétienne.

D'autres, qui ne sont pas chrétiens, peuvent aimer leurs semblables, vouloir leur progrès matériel et même moral, leur prodiguer, dans leurs infortunes, les froides ressources de la philanthropie.

D'autres peuvent voir le mal caduc de notre époque, l'excès des égoïsmes, les abus de l'argent, ils peuvent protéger les faiblesses surchargées, chercher à harmoniser les inégalités naturelles.

Le chrétien seul va jusqu'au don de soi.

Je revenais, il y a peu de temps, accompagné d'un honnête paysan, du fond de la banlieue bruxelloise, et comme nous passions devant la maison de Scheut et que nous parlions des jeunes missionnaires qui s'y préparaient, tout simplement, à aller remplacer en Mongolie leurs frères qui venaient d'y être martyrisés, mon compagnon me dit : « Quand les ennemis du Christ feront cela pour leurs idées et qu'ils chercheront ainsi, sans bruit et sans éclat, par la parole, le travail et la prière, à éclairer de pauvres étrangers, n'y pouvant rien gagner que la mort, alors je dirai que leurs doctrines valent mieux que les nôtres. »

Mon compagnon disait vrai, et son langage me frappa.

A quoi se vérifie la valeur d'une doctrine?

Aux traductions qui en sont faites par ses adeptes.

En quoi ceux qui prônent un idéal nouveau, ont-ils, par leurs œuvres, éclipsé les apôtres de l'idéal chrétien?

Ce n'est pas assez vraiment que de se convier soi-même à des destinées nouvelles par de fastueuses paroles.

Une prophétie vague se construit à peu de frais. Mais l'œuvre reste la pierre de touche des idées.

Où sont les sacrifices que l'idéal altruiste a provoqués?

Où sont les saint Vincent-de-Paul et les Père Damien qu'il a suscités?

C'est que les incroyants ne soupçonnent pas ce don de soi, dont l'éternelle leçon est puisée aujourd'hui, par nos missionnaires, aux sources de l'Eucharistie comme elle l'était aux mêmes sources par nos martyrs au temps des catacombes, par nos chevaliers au temps des Godefroid et des saint Louis. *(Applaudissements.)*

tristement à l'abdication de nos rêves comme à la chute des feuilles d'automne éparpillées sur les chemins.

Non, c'est la générosité, c'est l'enthousiasme pour toute tâche humble ou haute qui est le devoir, c'est l'enthousiasme, cet état d'ivresse divine qui n'altère ni ne déshonore la raison, mais l'emporte au Ciel comme un aigle emporte un enfant de roi ; l'enthousiasme, c'est-à-dire au sens même, au sens strict de ce mot : Dieu dans le cœur. *(Applaud.)*

Muni d'un tel viatique, vous êtes retourné à la vie, quelle qu'elle soit, plus forts, plus courageux, plus joyeux, pour avoir souffert et pour avoir été consolé.

C'est que la Douleur, cette mystérieuse passante, impitoyable pour les cœurs sans foi et sans espoir, devient le salut et le réconfort pour les cœurs chrétiens.

« La punition de vivre sans Dieu, a dit Mgr Bougaud dans un livre justement célèbre, c'est de souffrir sans consolation. »

Pour ceux qui, ayant souffert, connaissent le Consolateur, la Douleur peut fendre leurs âmes, mais ce n'est pas pour les briser : c'est pour les élargir.

Elle peut les déformer un moment, mais c'est pour les reforger, plus parfaites et meilleures, sur l'enclume divine.

La Douleur obscurcissait votre âme de ses lourdes fumées. La consolation fait naître de ces fumées une flamme vive, claire et joyeuse.

*
* *

Mais ce n'est pas seulement la Consolation ineffable que la Jeunesse aura trouvée, dans ses jours d'amertume et d'angoisse, auprès du Dieu de l'autel.

Elle y aura trouvé aussi un exemple, une leçon qui est, je le répète, tout le secret de la vie chrétienne et de la vie sociale : le don de soi-même.

Il n'y a pas seulement, dans ce divin sacrement, l'amour. Il y a le sacrifice.

Car, c'est trop peu d'aimer, si l'on ne se donne point.

Et le jeudi saint, à la dernière Cène, et le vendredi saint, à la porte occidentale de Jérusalem, il fut démontré au monde que l'amour le plus sublime ne suffit pas s'il ne s'immole.

Travaille, vieux soleil, pour le pain et le vin,

Car sur la fleur des vins et sur la fleur des pains,
Fruit de la force humaine en tous lieux répartie,
Dieu moissonne et vendange et dispose à ses fins
La chair et le sang pour le calice et l'Hostie.

N'est-ce pas que ces beaux vers, échappés à la pauvre âme de Verlaine, disent bien le don de la nature s'associant dans le mystère de l'autel au don de Dieu lui-même? *(Applaudissements.)*

*
* *

Ainsi donc une consolation ineffable, une leçon sublime, voilà ce que la jeunesse trouve et ce qu'elle doit chercher dans l'Eucharistie.

Cette consolation, sachons y recourir. Cette leçon, sachons la méditer.

On peut faire aux jeunes d'aujourd'hui plus d'un reproche. On les accuse parfois d'être trop jeunes, et c'est là un reproche dont il ne faut point qu'ils se défendent, car il y aura toujours assez de vieux de tout âge pour faire contrepoids. *(Sourires.)* Mais on ne peut méconnaître que cette jeunesse apporte, à la vie agissante, de précieuses qualités que ses aînés n'ont pas toujours possédées à un égal degré.

Le respect humain, qui fut longtemps un mal à la mode, paraît en déclin. Et bientôt, peut-être, cette monstruosité psychologique pourra-t-elle être reléguée, comme d'autres espèces perdues, en quelque musée d'histoire naturelle.

L'apathie dont on accusait naguère une jeunesse fin de siècle fait place, d'autre part, à une évidente bonne volonté.

Tout le désir des jeunes est de mériter leur vie en la prodiguant utilement autour d'eux.

Vous venez, M. Gérard, d'évoquer à propos de la jeunesse, le souvenir de la chevalerie. Ces deux grandes idées s'associent si bien! Et je pensais, en vous entendant, à ce quatrain d'un très vieux poète :

Chevaliers en ce monde cy
Ne peuvent vivre sans soucy.
Ils doivent le peuple défendre
Et leur sang pour la foi épandre.

Mais il y a plus d'une sorte de chevalerie et les grands coups de lance ne sont pas nécessairement de rigueur. A défaut d'épée, nous avons la plume. A défaut de plume, la parole. A défaut de la parole, l'honneur de la vie, de la vie publique et de la vie privée. *(Applaudissements.)*

Dans la vie privée, enfants ou pères, ouvriers, artistes, travailleurs des carrières libérales, tâchons d'être les meilleurs.

Dans la vie publique, aimons et servons notre chère patrie belge, à qui Dieu a réservé l'insigne honneur d'être, au seuil de ce siècle nouveau, comme un témoignage de ce que doit et peut faire une nation catholique, maîtresse de ses destinées. appelée à résoudre tous les plus graves problèmes sociaux de notre temps. *(Applaudissements.)*

Et puisque la moindre prière vaut tous les discours, prions-le, ce Dieu de l'Eucharistie, de nous conserver, avec l'union des cœurs et des volontés, la claire vision des progrès nécessaires pour assurer le triomphe de cette double cause : la cause de l'Église et la cause du peuple.

Prions-le de fournir à nos cadres des jeunes combattants toujours plus nombreux, toujours plus éclairés.

Sur cette plage que sa bonté protège d'une manière si évidente, que chaque génération nouvelle, succédant à une autre génération comme une vague succède à une vague, y fasse déferler en une marée toujours montante, une jeunesse catholique toujours plus ardente, plus pure, plus fidele au triple idéal de foi, d'espérance et d'amour! *(Longs applaudis.)*

Mgr Heylen. — En entendant ces paroles si éloquentes, je me disais que le sympathique orateur, qui s'est dit « jeune, » le restera sûrement par l'ardeur de sa foi. Il aime en effet la Sainte Eucharistie, et l'Eucharistie, selon l'expression des Livres Saints : *Renovat juventutem meam. (Applaud.)* Je prie Dieu de lui conserver cette ardeur et cet enthousiasme et cette force de jeunesse, afin qu'il puisse longtemps encore s'adresser à la jeunesse de notre Belgique et l'enflammer pour la défense des droits de Dieu et de l'Église.

(Applaudissements.)

La parole est à Mgr Cartuyvels. *(Longue et brillante ovation.)*

Nous reproduisons avec bonheur le discours de Mgr Cartuyvels que l'immense assemblée écoute avec une religieuse et vive émotion. L'éminent orateur si aimé de la jeunesse et de la Belgique entière a retrouvé de magnifiques accents pour nous parler de Notre Seigneur Jésus-Christ. Il a parlé comme lui seul sait parler, avec une onction qui a fait couler bien des larmes.

Discours de Mgr Cartuyvels, doyen du Chapitre de Liège, ancien Vice-Recteur de l'Université de Louvain

ÉMINENCE,

MESSEIGNEURS,

MESSIEURS.

Appelé au redoutable honneur d'adresser quelques paroles d'édification à cette magnifique assemblée, après tant d'émotions religieuses, après tant d'enseignements solennels émanés des autorités les plus augustes;

Après les paroles magistrales de ces vétérans de nos arènes politiques que notre admiration, habituée à les suivre sur d'autres horizons, salue avec une émotion reconnaissante, comme des frères aînés dans la foi;

Après tant de discours vibrants d'une jeunesse d'élite, chère espérance de notre patrie, éprise de tout bien, fière de rendre gloire à Dieu, heureuse de lui dédier l'avenir;

Après avoir goûté à longs traits, sous tant de formes variées, le bonheur de l'unanimité dans les sentiments les plus profonds de l'âme :

Quelle fibre de vos cœurs pourrait vibrer encore d'une émotion nouvelle? Et, qu'est-il besoin qu'une parole affaiblie essaie de faire écho à tant de manifestations dignes des temps anciens, où le peuple entier faisait éclater dans une joie religieuse le bonheur de l'unanimité dans la foi?

En vérité, nos âmes illuminées des rayons de la vérité, ont fait ici moisson d'inoubliables souvenirs.

Quelle cité donna jamais à l'Eucharistie un témoignage aussi beau d'universel respect et de sainte émulation dans la ferveur?

Cette adoration du jour et de la nuit, où toutes les classes du peuple chrétien se rencontrent, fraternellement confondues, au pied des autels;

Cette messe pontificale de minuit qui ramène dans les cœurs les joies de Noël;

Ces assises solennelles, où tous les intérêts des âmes contemporaines ont été étudiés, prévus et proclamés dans le rayonnement de l'Eucharistie;

Ce défilé merveilleux d'œuvres et de manifestations pieuses, expression de la foi vivante du peuple chrétien;

Ces évêques de l'Orient et de l'Occident, ces abbés des antiques abbayes, vivant souvenir de saint Norbert, ces missionnaires des terres lointaines, venus pour rendre hommage au Christ et nous édifier de leur parole et plus encore de l'exemple de leur vie;

L'enfance, associée à cette glorification du mystère sacré, remplissant la vaste cathédrale des flots pressés de sa jeunesse, du murmure de sa prière, des grâces de son innocence;

La jeunesse chrétienne, inaugurant son entrée dans les assises solennelles du peuple chrétien, où sa place est désormais marquée, par des paroles généreuses, par des sollicitudes intelligentes, inattendues, et par des enthousiasmes sacrés qui engagent son avenir;

Les magistrats de la cité, apportant à ces fêtes religieuses plus encore que le concours édifiant de leur présence, et célébrant par des paroles émues et mémorables le bonheur de leur foi, la profondeur de leurs convictions religieuses;

Cette église nouvelle, dont les fondements s'inaugurent dans cette joie, à l'aurore d'un siècle, monument destiné à redire toujours la gloire de l'Eucharistie et à rappeler aux générations futures le plus grand acte de foi qui ait honoré cette cité catholique;

Ce triomphe inouï, préparé à la divine Eucharistie dans la contrée même où Robert de Torote, l'évêque de sainte Julienne, célébra pour la première fois, avant de mourir, le triomphe de la Fête-Dieu;

Ces autels assiégés par la prière, ces communions ferventes, cette auréole de bonheur illuminant les fronts comme les âmes, cette fraternité du peuple chrétien ravivée par la présence et l'adoration du même Dieu de charité, ne mettent-ils pas dans nos pensées toutes les bénédictions promises par les saints livres à la piété sincère? « Notre cœur n'est-il pas brûlant, tandis qu'il nous faisait entendre sa parole? »

« Qu'il est bon, qu'il est délicieux pour des frères qui s'aiment de se trouver réunis! »

A Dieu ne plaise que ces émotions saintes ne doivent durer qu'une heure, et que le charme de ces grandes journées soit sujet à s'évanouir avec le soir qui les verra finir! Il faut, avec une résolution virile, savoir fixer dans nos âmes l'impulsion fugitive. Il faut que le Congrès Eucharistique de Namur soit pour le sacerdoce, — soit pour les hommes d'œuvres, — soit pour la jeunesse, enthousiaste et facilement oublieuse, — soit pour la cité tout entière qui lui fit un si merveilleux accueil, *un renouveau de la piété chrétienne, une extension du culte eucharistique à la sainteté de la vie.*

Que Jésus-Christ, adoré dans le mystère des autels, soit désormais le pivot de notre vie chrétienne! Que les saints mystères, fréquentés ici dès l'aurore avec un recueillement digne des catacombes, soutiennent désormais pendant chaque journée la générosité de nos œuvres, la ferveur de nos vertus, le courage de nos dévouements!

Que l'hôte divin de nos tabernacles n'y reste plus solitaire; mais que chaque jour, fût-ce au déclin du soir, nous trouvions quelques instants pour lui porter nos hommages au pied des autels!

Que les voix graves des cloches, annonçant la prière, réveillent désormais dans nos cœurs le souvenir de Jésus, veillant dans le silence du saint lieu, les mains pleines de grâces que si peu, hélas! songent à lui demander!

Que les usages de nos pères ramènent aux solennités du dimanche l'assistance de la famille entière, heureuse et confondue dans une adoration commune, ciment divin des affections humaines!

Que la sainte communion, dignement préparée, reçue avec ferveur, entretienne dans nos âmes la générosité du sacrifice, le bonheur de la foi, l'effusion d'une charité inépuisable!

Que les cortèges sacrés n'empruntent pas seulement aux grâces de l'innocence, au prestige des arts, aux rues pavoisées, mais aux fières affirmations viriles, à l'unanimité des conditions sociales réunies par une même foi, le caractère d'une adoration sociale qui attire les bénédictions de Dieu sur le peuple entier!

Jeunes hommes, qui écoutiez avec transport tant de paroles généreuses, et qui vous-mêmes traciez ici avec tant de ferveur enthousiaste l'idéal chrétien qui doit élever votre vie et faire de vous les héritiers de la foi, des vertus, des dévouements catholiques, les ouvriers courageux de l'œuvre sociale; voulez-vous persévérer dans la voie rude et glorieuse, voulez-vous que ces nobles ardeurs ne soient pas un mirage passager qui tourne à des confusions définitives? Allez à Jésus dans le Sacrement de l'autel, appuyez à son cœur divin qui vous aime vos cœurs ardents et fragiles; et marchez, comme Élie, dans la force du pain sacré jusqu'à la montagne de Dieu!

O Maître adoré! toutes ces âmes sont vôtres; tous ces cœurs palpitent de l'amour sacré que vous avez allumé sur la terre; il n'en est nul ici qui ne vous appartienne, pour le temps et pour l'éternité.

Donnez au sacerdoce, nourri de votre chair sacrée, la flamme qui fait les apôtres, la charité inépuisable, l'héroïque fidélité; gardez la radieuse innocence des petits qui vous chantent; soutenez la fragilité qui vous adore, donnez à l'âge viril cette énergie, cette foi qui persévère; à la mère chrétienne, l'âme des Monique et des Blanche de Castille pour former le cœur de ses fils; à tous, ces grâces de lumière qui dirigent la vie vers le ciel.

Ah! que notre belle patrie, qui naguère, en face de l'apostasie organisée pour perdre les générations naissantes, vous donna cinq ans le témoignage éclatant d'une foi surhumaine; que notre patrie trouve à jamais la paix, la prospérité, la gloire dans la mesure de sa fidélité au mystère de vos autels! *(Longs applaudissements.)*

Mgr Heylen. — Une fois encore, Mgr Cartuyvels nous a fait entendre cette voix qui chantait si admirablement les gloires eucharistiques, il y a quatre ans, dans la chaire de Sainte-Gudule, au Congrès de Bruxelles. Le Congrès de

Namur ne pouvait avoir de plus beau couronnement. C'est toujours cette parole aussi jeune qu'il y a vingt ans, à la fois grave et joyeuse, austère et colorée, chaude et brillante. Qu'il me soit permis, au nom de tout cet immense auditoire, de remercier Mgr Cartuyvels pour le bien qu'il nous a fait. J'exprime le vœu que longtemps encore Mgr Cartuyvels nous adresse ces paroles enflammées qui nous inspirent un si profond respect et un si vif amour pour la Sainte Eucharistie.

(Vifs applaudissements.)

Mgr Heylen prononce ensuite un émouvant et admirable discours de clôture, vrai bouquet de ce splendide Congrès de Namur. Nous donnons en entier ce discours, fréquemment interrompu par les applaudissements de l'auditoire.

Discours de clôture de Mgr Heylen

ÉMINENCE,
EXCELLENCE,
MESSEIGNEURS,
MESDAMES,
MESSIEURS,

I. Nous voici arrivés à la fin de nos travaux que Dieu a bénis d'une manière visible. Il a été réellement au milieu de nous, il a été vraiment *nobiscum Deus*.

N'avez-vous pas senti sa présence à cette atmosphère de piété, de charité, d'édification, dans laquelle nous

avons pu nous mouvoir avec une joie, un bonheur indicible? N'avez-vous pas vu ce Dieu dans la personne de son Légat, nous bénissant, nous encourageant, nous aidant par ses prières et ses conseils?

En sentant cette présence, en éprouvant ses effets admirables, ne vous êtes-vous pas dit à vous-mêmes : *Quis ut Deus?* Qui est comme notre Dieu, pour accomplir des merveilles semblables? Quel autre que Lui pourrait réunir des Assemblées comme la nôtre, avec cette union des intelligences et des volontés, des esprits et des cœurs, avec cette conspiration unanime pour le même but, la glorification de Dieu dans le Sacrement de son amour? Quelle différence avec ce que nous connaissons des assemblées délibérantes, même les plus sages? C'est que Dieu a été avec nous. A Lui seul toute gloire, à Lui toute reconnaissance.

II. Au commencement de nos travaux, je vous rappelais le souvenir de la réunion à laquelle je me permis de donner le nom du premier Congrès Eucharistique. Puis-je, à la fin, ajouter quelques mots d'une autre réunion, célébrée elle aussi par notre divin Sauveur, et dans laquelle nous trouvons bien des traits de ressemblance avec notre Congrès Eucharistique?

Cette réunion, c'est celle de la dernière Cène, sanctifiée par la Sainte Eucharistie, par la prière et par les exhortations de Notre Seigneur lui-même.

Tout cela, nous l'avons eu pendant les jours bénis de ce Congrès.

Quand, la nuit du premier vendredi, j'offrais le Saint Sacrifice de la messe, quand je prenais moi-même la Sainte Communion, et que je la distribuais aux fidèles, il me semblait, et il vous semblait comme à moi, d'être présents à l'institution de la Sainte Eucharistie, Sacrement et Sacrifice à la fois, et il sortait de nos cœurs une

prière fervente, afin que nous, prêtres, nous offrions ce Sacrifice comme Notre Seigneur l'a offert lui-même, afin que tous, prêtres ou laïques, nous recevions toujours notre Dieu dans la grâce comme ses apôtres, ses fidèles amis, l'ont reçu pour la première fois.

La prière du divin Sauveur ne nous a pas manqué un seul instant du Congrès : elle montait au ciel de l'Hostie Sainte, exposée sur nos autels, de cette Hostie, sous les voiles de laquelle Jésus interpellait pour nous, et unissait ses prières aux hommages de l'adoration et de la supplication offerts par les pieux adorateurs qui entouraient sans cesse son trône auguste.

Les exhortations de notre bon Maître ont retenti à nos oreilles dans les sermons, les discours, les discussions qui ont été comme l'écho répétant les paroles que Jésus disait à Capharnaüm, et le soir de la dernière Cène.

Oui, j'ai raison de dire que Jésus a été avec nous, que notre Congrès a été l'image de la réunion suprême de Jésus avec ses disciples.

III. Que nous reste-t-il à faire?

Et hymno dicto, exierunt in monte Oliveti.

Il nous reste à chanter l'hymne de louange, le cantique d'action de grâces. Ce sera l'œuvre de demain : toute cette journée doit être une journée de glorification. La Communion, la Messe, la Procession seront la voix de Jésus, la voix du peuple, voix puissante, voix magnifique pour glorifier Celui qui a fait en nous de grandes choses.

Ensuite nous irons *in monte Oliveti;* nous retournerons *ad propria*, dans nos villes et nos villages, pour y travailler avec Jésus et pour Jésus. Nous irons nous dévouer, nous sacrifier, afin de mettre en pratique les résolutions et de réaliser les vœux de notre Congrès Eucharistique. Sachons-le bien, les sacrifices, les souffrances, les persécutions ne manquent jamais à ceux qui veulent faire

D'après Cliché Gilles-Ledoux.

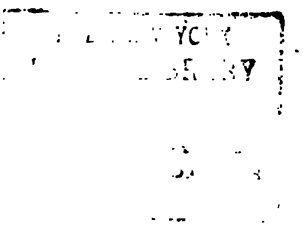

l'œuvre de Dieu. Elles ne seront pas les mêmes partout; elles seront plus violentes dans certaines contrées; mais partout elles seront notre partage.

N'importe; par elles nous arriverons à la glorification, comme Jésus est arrivé à la gloire, par sa passion douloureuse. Et bienheureuse la souffrance, si elle nous apporte le bonheur de voir la Sainte Eucharistie mieux connue, plus tendrement aimée, plus fidèlement servie.

C'est le bonheur que je vous souhaite en terminant. Pour qu'il nous soit accordé plus sûrement, je demande à l'Éminentissime Légat de vouloir nous bénir après que nous aurons répété le cri par lequel il ouvrait nos séances :

Loué soit Jésus-Christ!

Loué et remercié à chaque instant le très saint et divin Sacrement!

Son Éminence le Cardinal Légat se lève ensuite et à toute l'assistance agenouillée et profondément émue, donne la bénédiction pontificale.

Et puis, avant qu'on se relève, Mgr Heylen, d'un accent pénétré, ajoute ces derniers mots : « Avant de nous séparer, » laissez-moi vous demander d'adresser avec moi une prière » au Ciel, afin que nous ayons la grâce d'avoir demain un » temps favorable qui nous permette de faire la procession. » — Seigneur Jésus! accordez à votre peuple de vous rendre » le témoignage de foi et d'amour qu'il vous a préparé. » Et si vous voulez nous éprouver, nous nous soumettons, » Seigneur, à votre volonté, mais qu'il vous plaise que ce ne » soit pas demain! »

Avec Monseigneur, tous les congressistes récitent à voix haute un *Ave Maria*. Nous allions au Cœur de Jésus par sa Mère. Notre confiance sera exaucée : la Vierge Immaculée nous donnera demain le plus radieux soleil qu'on puisse rêver!

PREMIÈRE SECTION

De l'Enseignement eucharistique

Première séance, jeudi 4 septembre

La première séance s'est tenue à 11 h. 10, dans la chapelle du Collège de la Paix, sous la présidence de M. le chanoine Niclot, Président du Grand Séminaire, Vicaire général honoraire du diocèse de Namur.

Prennent place au bureau :

S. G. Mgr l'Évêque de Birmingham ;

Mgr Monchamps, Vicaire général de Liège, vice-président ;

M. le chanoine Blondiau, professeur au Grand Séminaire de Namur, secrétaire.

L'assemblée, à genoux, récite la prière *Veni Sancte Spiritus*.

à l'heure des périls. Avec cette nourriture, ils devenaient, dit saint Chrysostome, semblables à des lions, dont l'haleine est enflammée.

Si donc la foi est le commencement, la racine et le fondement de toute la justification, il est de toute nécessité de développer et de faire pénétrer partout l'enseignement eucharistique, qui est le grand moyen d'entretenir et d'aviver cette foi. »

M. le Président. — Comme conclusion au mémoire qu'on vient de lire, nous dirons : Il y a des catéchistes qui profitent de toutes les occasions pour inculquer aux enfants le dogme de la présence réelle. Il y a aussi des orateurs qui, chaque fois qu'ils prononcent le nom adorable de Jésus, rappellent que ce Dieu fait homme est toujours vivant dans nos Tabernacles. Cette pratique est excellente, et nous pourrions la recommander en émettant le vœu suivant, si vous en approuvez la rédaction.

VŒU

Le Congrès désire que les catéchistes et les prédicateurs profitent de toutes les occasions pour rappeler discrètement le dogme de la Présence réelle de Jésus-Christ au Très Saint-Sacrement de l'autel.

Le R. P. Lémius. — Pourquoi le mot « discrètement » dans le vœu? Cette restriction est-elle bien utile? Elle semble manifester une timidité à laquelle il serait bon de renoncer.

M. le Président. — Le rédacteur du vœu a voulu dire qu'il faut amener l'occasion de faire la mention dont il s'agit, que cette mention doit être faite opportunément.

Le R. P. Lémius. — Alors mieux vaudrait dire « adroitement. »

Voix diverses. — En effet.

M. le chanoine Van den Gheyn. — La recommandation contenue dans ce vœu ayant été faite dans maint Congrès précédent, il serait mieux de dire que nous renouvelons le vœu.

M. Mallar, curé-doyen de Fosses. — Le vœu paraît s'adresser

trop exclusivement aux prêtres. La recommandation dont il s'agit devrait être faite à tous les hommes d'œuvres.

M. le Président. — Nous pourrions, tenant compte de ces diverses observations, rédiger ainsi le vœu :

VŒU

Le Congrès renouvelle le vœu que les prêtres et les hommes d'œuvres profitent de toutes les occasions pour rappeler que Jésus-Christ est réellement présent dans la Sainte Eucharistie. *(Adopté.)*

M. le Président. — Messieurs, nous passons à l'art. 2 de notre programme : « Moyens les plus pratiques de propager cet enseignement eucharistique — soit oral, soit écrit — suivant le milieu auquel il s'adresse.

a) Pour l'enfance et la jeunesse (principalement par les catéchismes avant et après la première communion). »

Nous avons, sur cet article, un rapport, rédigé par M. l'abbé Vrithoff, curé de Custinne (Dinant). En l'absence de l'auteur, M. le Secrétaire va analyser ce travail et en donner quelques extraits [1].

M. le chanoine Blondiau, secrétaire. — Messieurs, le mémoire en question est intitulé : « La méthode eucharistique appliquée à l'enseignement religieux des enfants de la campagne. »

1. PRÉPARATION A CETTE MÉTHODE. — Pour habituer les enfants au souvenir de la présence réelle,

a) Catéchisme *à l'église,* si possible. Là, bien faire saisir aux enfants qu'il y a devant eux, dans le Tabernacle, un être réel, vivant, qui les aime et qu'ils doivent aimer. — Entrée respectueuse à l'église avec génuflexion soignée.

b) Visite au Saint-Sacrement, dirigée et expliquée par le prêtre.

[1] Voir ce rapport à la fin du compte-rendu de cette séance.

c) Les enfants, avant de sortir de l'église, demandent toujours la bénédiction de Jésus-Christ présent.

d) Ils accompagnent le Saint-Sacrement porté aux malades.

2. RÉALISATION DE LA MÉTHODE. — Après chaque leçon, en faire l'application à l'Eucharistie.

a) Pour l'étude des premiers fondements de la foi chrétienne.

α) Ce Dieu, qui a créé le ciel et la terre, avec tout ce qu'ils renferment, est ici présent. Il a créé, non seulement le soleil, les étoiles, les fleurs, ..., mais aussi et surtout le cœur des petits enfants. Tous les hymnes harmonieux de la terre montent vers le Ciel, mais la prière d'un enfant pieux monte plus haut que toutes ces voix.

β) Ce Dieu, qui s'est incarné et qui nous a rachetés, est ici présent; — à la messe, il s'immole comme sur la croix; — après la messe, il demeure encore dans le Tabernacle, toujours....

γ) Ce Dieu, qui récompense les bons en paradis et punit les méchants en enfer, est ici tout près de nous. Me récompensera-t-il un jour? Me punira-t-il?

b) On procédera de même dans l'étude des devoirs d'un bon chrétien. Par exemple, on apprendra les mots et le sens des prières, en les récitant et paraphrasant avec application à la Sainte-Eucharistie; on étudiera la signification des fêtes, en faisant de courtes visites au Saint-Sacrement, dans lesquelles on récitera l'hymne de la fête.

c) Viendra enfin l'explication plus ample des choses nécessaires au chrétien. Ainsi, c'est sous les yeux et avec l'aide du Dieu qui réside au Tabernacle que l'enfant apprendra à bien faire les actes des vertus théologales, à croire, à espérer et à aimer.

3. SANCTION DE CETTE MÉTHODE. — Les meilleurs élèves seront choisis pour être enfants de chœur, sacristains, compagnons plus rapprochés du Saint-Sacrement aux processions, etc.

M. l'abbé Bouquerel (Épernay). — Il me semble qu'il y a une lacune dans ce rapport, si bien fait pourtant. On y repré-

sente l'enfant comme passif dans l'enseignement eucharistique. On peut, je pense, lui donner plus d'activité ! Pour moi, j'amène les enfants devant le Saint-Sacrement et je leur fais réciter certaines invocations ; ils prennent part à certains exercices très courts. Leur attention est vraiment attirée vers le Saint-Sacrement.

M. le Secrétaire. — Il me semble que cette pratique est impliquée dans les recommandations du rapporteur.

M. l'abbé Temmermans. — Nous discuterions beaucoup plus utilement, si nous avions le texte du rapport sous les yeux. A chaque congrès, on renouvelle le vœu que les rapports soient imprimés et distribués aux membres avant les séances.

M. le Président. — Il faut bien tenir compte de la faiblesse humaine. Et puis, que d'obstacles à l'exécution de ce vœu ! Certains rapports, absolument nécessaires, arrivent trop tard ; d'autres sont trop volumineux pour être imprimés ; d'autres, quoique d'une réelle valeur en certaines parties, sont, par ailleurs, visiblement défectueux. Quoi qu'il en soit, les organisateurs des futurs congrès ne manqueront pas, j'en suis sûr, de chercher à faire droit à la réclamation qui vient d'être justement présentée.

M. le chanoine Lesquoy, curé-doyen de Marche. — Le meilleur local pour le catéchisme est-il l'église ? Je ne le pense pas, à cause de la grande légèreté des enfants.

M. le chanoine Van den Gheyn, de Gand. — Pour moi, j'estime qu'il ne faut donner la leçon de catéchisme à l'église que quand on ne peut la donner ailleurs. — En tous cas, l'attention mérite d'être appelée sur ce point, que, lorsque le catéchisme est enseigné à l'église, il est indispensable de terminer la leçon par une visite au Saint-Sacrement. J'ai vu souvent, en pays flamand, la leçon de catéchisme à peine finie, les enfants, naturellement turbulents et impatients, s'empresser de partir, à la débandade, sans avoir l'air de se douter que le Saint-Sacrement était là !

M. l'abbé Stienon, curé au diocèse de Liège. — On amène plus facilement les enfants du catéchisme à pratiquer la dévotion envers l'Eucharistie, quand la leçon est donnée à

l'église. La présence du Saint-Sacrement rend d'ailleurs plus facile le maintien de la discipline.

M. le chanoine Van den Gheyn. — Je ne le crois pas. Il est difficile de tenir en respect, où que se soit, pendant une heure, une troupe de cinquante, de cent enfants. Il faut tenir compte de la légèreté, de l'impétuosité du jeune âge. Je parle d'expérience.

M. le Président. — Ce que vous dites pourrait être invoqué aussi à propos de l'assistance à la messe.

M. le chanoine Van den Gheyn. — Ce n'est pas la même chose. D'abord, la messe ne dure pas aussi longtemps.

M. le Président. — Elle dure parfois une heure.

M. l'abbé Godard. — Nous sommes tous d'accord, je pense, pour dire qu'il ne faut pas donner de « punitions eucharistiques, » *(oui, oui!)* et qu'il faut se contenter de « récompenses eucharistiques, » selon l'expression du rapport.

Un assistant. — Que faut-il entendre par « récompenses eucharistiques? »

M. le Président. — Le rapporteur l'indique : porter un flambleau à la procession, servir la messe, etc.

Un assistant. — Il y aurait lieu de le dire aussi dans le vœu que nous émettrons.

M. l'abbé Crombet. — J'ai été étonné de ce que disait tantôt M. le chanoine Van den Gheyn. Ce qu'il a vu dans des églises de Flandre ne se passe jamais dans la mienne. Les enfants de l'école libre vont chaque jour à la messe, conduits par leurs maîtres. A la leçon de catéchisme, j'apporte une hostie non consacrée, pour exposer aux enfants le mystère de la transsubstantiation. Je leur montre aussi ce que sont les diverses parties de la messe. J'arrive ainsi à de fort bons résultats.

M. l'abbé Stiénon. — Il ne me paraît pas convenable d'apporter à la leçon de catéchisme une hostie, même non consacrée. *(Marques d'assentiment de divers côtés.)*

Un assistant. — Je partage l'avis de M. le chanoine Van den Gheyn, et je pense qu'il vaut mieux, quand on le peut, ne pas donner la leçon de catéchisme à l'église.

Un autre assistant. — Soit. Mais dans beaucoup de localités,

dans presque toutes les localités du diocèse de Namur, il n'y a pas à choisir : le seul local possible est l'église.

M. l'abbé Temmermans. — On devrait veiller à ce que les fidèles puissent toujours être installés assez confortablement à l'église. Ce moyen cesse d'apparaître petit, quand on envisage le but à atteindre, qui est de favoriser la fréquentation des offices.

M. le Président. — Le moment de clore cette séance étant arrivé, je propose de rédiger ainsi le vœu à émettre :

VŒU

L'enseignement du catéchisme sera eucharistique, en ce sens qu'on profitera de toutes les circonstances pour inculquer aux enfants le dogme de la présence réelle et qu'on fera suivre chaque leçon, autant que possible, d'une visite au Saint-Sacrement. *(Adopté.)*

Après la prière, la séance est levée à midi.

Rapport de M. l'abbé Vrithoff, curé de Custinne (Dinant)

La méthode eucharistique appliquée à l'enseignement religieux des enfants

Le mal. — Les prêtres des campagnes constatent avec tristesse que *les enfants, au village, reçoivent pendant un temps trop court et d'une manière trop superficielle, l'enseignement religieux.*

Le catéchisme préparatoire à la première communion dure généra-

lement un an ou deux, mais il est bien difficile d'obtenir à ce catéchisme la fréquentation assidue, en été surtout. L'église, comme l'école, est déserte de Pâques à novembre. Il n'est pas rare de voir des enfants de neuf à dix ans, préposés à la garde du bétail; ceux de douze ans et au-delà sont généralement employés chez eux ou en service dans les fermes.

Comment, pendant un laps de temps si restreint, donner aux enfants une instruction, disons mieux, une éducation religieuse solide et durable?

Comment leur faire aimer la pratique religieuse, tout en leur apprenant le dogme, et *en faire pour l'avenir des chrétiens sérieux*?

Le remède. — Si je ne me trompe, le moyen le plus efficace est la divine Eucharistie.

Paschal Baylon, que le Souverain Pontife a donné comme patron aux diverses associations établies en l'honneur du Saint-Sacrement, et *Germaine Cousin*, cette humble fille, béatifiée par Pie IX, furent aussi les enfants du pauvre, les enfants de la campagne. Tout jeunes, ils furent employés à la garde du bétail et aux travaux des champs, et, à défaut d'une instruction étendue, ils ont puisé, dans la Sainte Eucharistie, le secret de la sainteté.

Ces exemples font autorité en la matière. Ils nous montrent que nous devons, avant tout, inspirer à nos petits enfants l'amour du Saint-Sacrement, faire pivoter sur cet amour l'enseignement religieux; et la parole de Notre Seigneur Jésus-Christ reprend ici un caractère d'actualité frappant : « *Sinite parvulos venire ad me.* Laissez venir, faites venir à moi les petits enfants... je les instruirai moi-même. »

La méthode pour l'enseignement religieux au village doit donc être, si je puis ainsi dire, *la méthode eucharistique.*

I. — PRÉPARATION DES ENFANTS A CETTE MÉTHODE

Le catéchisme de préférence *se donnera à l'église*, du moins le plus souvent possible. Si les froids de l'hiver contraignent le prêtre à donner le catéchisme à l'école ou dans un autre local, il prendra soin que, de temps en temps, le dimanche surtout, avant ou après les vêpres, la réunion ait lieu à l'église.

Il faut avant tout, bien faire saisir aux enfants, d'une manière frappante,

qu'il y a là, devant eux, *dans l'Eucharistie, un être réel, vivant,* qui les aime et qu'ils doivent aimer.

Outre l'enseignement verbal, outre les recommandations fréquentes, il faut surtout ce que j'appellerai des leçons de choses.

1. Attacher beaucoup d'importance à ce que l'enfant n'*entre à l'église* qu'avec respect, à ce qu'il fasse bien la génuflexion. Si petit qu'il soit, il doit en connaître la signification.

2. Faire pratiquer aux enfants la *visite au Saint-Sacrement.* Faire soi-même dans le début, au nom des enfants et en s'adaptant à leur simplicité, une visite familière (voir *Un quart d'heure devant le Saint-Sacrement*, par l'auteur *des Paillettes d'or*, ou bien *l'Adoration de l'enfance*, petit livret édité par la maison Brépols et Dierckx Zoon, Turnhout). Leur apprendre les principaux actes qui composent la visite : adoration, amour, demande, résolution, etc. La faire faire tout haut par l'un d'eux.

3. Dire aux enfants de demander, avant *de sortir* de l'église, la bénédiction à Jésus-Christ présent.

4. *Faire accompagner* par les enfants le *Saint-Sacrement porté aux malades,* leur rappeler en quelques mots, avant le départ, quel grand honneur, quelle grande grâce c'est pour eux d'entourer la Sainte Eucharistie, comme les petits enfants entouraient Notre Seigneur pendant sa vie mortelle. Même, si le chemin est un peu long, on pourrait s'entretenir à haute voix avec Notre Seigneur, pieusement, simplement, pour obliger les enfants à prier et les convaincre de la vivante réalité de la Sainte Eucharistie. En un mot, les habituer à la pensée, au souvenir de la *présence réelle.*

Telle est la préparation de l'enseignement religieux par l'Eucharistie.

II. — RÉALISATION DE CETTE MÉTHODE

Une fois les enfants *bien saisis du dogme de la présence réelle,* tout l'enseignement religieux devra graviter autour du tabernacle, dans lequel il y a désormais, pour le cœur affectueux de l'enfant, un être vivant et aimé.

Les différentes parties du catéchisme, d'abord expliquées pour l'intelligence et retenues par la mémoire des enfants, vont être dramatisées, si je puis employer ce mot, rendues vivantes, saisies par le sentiment en face du Tabernacle.

On se mettra à genoux après la leçon et *l'application à l'Eucharistie commencera.*

Première partie : *Premiers fondements de la foi chrétienne.*

1. Ce Dieu, qui a créé le Ciel et la terre, et tout ce qu'ils renferment, est ici présent.

La deuxième personne de la Sainte Trinité, qui est créateur comme les deux autres personnes, est ici présente.

Il a créé non seulement le soleil, les étoiles, les fleurs, etc., mais aussi et surtout le cœur des petits enfants. Tous les hymnes harmonieux de la terre montent vers le ciel, mais la prière d'un enfant pieux monte plus haut que toutes ces voix.

2. Ce Dieu qui s'est incarné et qui nous a rachetés est ici présent ; — à la messe, il s'immole comme sur la croix ; — après la messe, il demeure encore dans le tabernacle, toujours....

3. Ce Dieu qui récompense les bons en paradis et qui punit les méchants en enfer est ici tout près de nous.

Me récompensera-t-il un jour? me punira-t-il?

Et ainsi de suite.

Voilà comment, aux pieds de Notre Seigneur, l'enfant apprendra les premiers fondements de la foi chrétienne.

Deuxième partie : *Des devoirs d'un bon chrétien.*

Aux pieds de Notre Seigneur, l'enfant apprendra encore les devoirs d'un bon chrétien, il apprendra à connaître le sens intime *des prières* (ces prières, après la leçon, seront récitées à genoux, lentement, avec paraphrase, devant le Saint-Sacrement et avec application à la Sainte Eucharistie).

Il apprendra surtout la manière de bien assister *à la Sainte Messe*, il comprendra la consécration, la communion ; il apprendra la pratique de la communion spirituelle, en attendant qu'il puisse faire la première communion sacramentelle.

Aux pieds de Jésus-Hostie, l'enfant saisira mieux le sens intime, la signification *des fêtes de l'année.* Les hymnes de ces fêtes, mises à la portée des enfants, serviront de courte visite après le catéchisme. Qu'y aurait-il de plus beau, dans cet ordre d'idées, que l'hymne du Saint Nom de Jésus et l'hymne de la fête du Sacré-Cœur?

Troisième partie : *Explication plus ample des vérités de la foi.*

En présence du tabernacle, sous les yeux et avec l'aide du Dieu qui y réside, l'enfant apprendra *les vertus théologales*, il apprendra à croire, à espérer, à aimer.

C'est là qu'il apprendra *les commandements* et la méthode de l'*examen de conscience*, qu'il faudra faire aussitôt après la leçon, sur le commandement qui a été expliqué.

C'est là qu'il sentira la valeur de la *grâce*. Il comprendra cette *grâce actuelle*, qui n'est que l'aide que lui prête ce tendre ami, ce frère, ce Dieu du tabernacle, pour qu'il ne pèche pas, etc.; cette grâce *sanctifiante* qui est l'amour de ce Dieu, résidant dans son cœur purifié du péché mortel, comme il réside dans le tabernacle.

C'est là aussi qu'il apprendra les *sacrements*, surtout *le sacrement d'Eucharistie*, et *qu'il se préparera sérieusement à la première communion.*

Toute la vie de l'enfant depuis l'âge de sept ou huit ans devrait être une préparation à cette grande action.

Pourquoi la première communion est-elle si vite oubliée? Pourquoi les enfants passent-ils instantanément des bancs de l'école, du catéchisme, dans la catégorie des traînards, des indifférents, des piliers de fond d'église?

La faute en est sans doute aux parents ignorants, matérialistes. Mais la faute n'en est-elle pas aussi un peu au prêtre, qui ne vise dans son enseignement catéchistique que le côté intellectuel; qui donne sa leçon de religion comme il donnerait une leçon d'arithmétique, bourrant la mémoire enfantine de mots et d'explications, et dédaignant le cœur des enfants, ce cœur qui ne demande qu'à aimer Dieu et qui deviendrait si facilement complice de l'intelligence pour le bien?

Oui, le cœur, avec lequel on ferait apprendre tant de choses aux enfants dépourvus, est laissé de côté.

L'élément mystique, pieux, sentimental, de la leçon de religion, est sacrifié, ou bien réduit à deux ou trois jours de retraite avant la première communion, retraite où l'imagination des enfants est surchauffée.

Tout cela ne peut amener les enfants à communier dignement et fréquemment, par conséquent, à rester bons.

Pour obtenir ce résultat, il faut que *l'âme de l'enfant soit imprégnée du sentiment religieux par un travail persévérant, par l'application* continuelle *de la méthode eucharistique.*

II. — SANCTION DE CETTE MÉTHODE

Il y a, à cet enseignement eucharistique, une sanction, plus conforme au caractère du prêtre, et plus efficace sur l'enfant.

Au lieu de gronderies et de pénitences, qu'il ne faudra employer qu'à l'extrémité, le catéchiste se servira de l'Eucharistie encore, pour la répression des abus : *les meilleurs* élèves seront choisis comme enfants de chœur, seront employés pour aider à orner l'église, besogne toujours agréable aux enfants; à la procession, ils rempliront des rôles proportionnés à leur mérite.

Ceux qui sont en défaut, seront mis à genoux devant Notre Seigneur, de la manière la moins humiliante possible, et l'examen de conscience, pendant la petite visite qui suivra, rappellera la faute du délinquant.

Conclusion. — Voilà ce que j'appelle la méthode eucharistique pour l'enseignement du catéchisme, méthode qui doit, je pense, venir en aide aux curés des campagnes et leur donner. *pendant le peu de temps qu'ils ont les enfants sous la main, le maximum de résultats.*

Si nos paroissiens étaient ainsi formés, si leurs cœurs, dès l'âge le plus tendre, étaient baignés dans l'amour de l'Eucharistie, la plupart resteraient fervents et ne deviendraient pas si froids, aussitôt après la première communion.

Dans nos villages, là où la piété, la pratique de la religion se borne généralement à un minimum qui confine à l'indifférence, où elle n'est en quelque sorte qu'un reste d'atavisme, l'esprit pratiquement religieux, la piété reviendrait par l'enfance; une nouvelle sève serait infusée.

Le jeune prêtre, à qui échoit naturellement, dans notre pays, l'administration de ces petites paroisses, ne sentirait pas son zèle tout ardent déprimé par l'impuissance des efforts, et sur le vieux tronc du christianisme au village, renaîtraient des bourgeons pleins de vie et surtout d'espérance!

Seconde séance, vendredi 8 septembre

La séance a lieu, à neuf heures, dans la salle académique du Collège de la Paix, sous la présidence de M. le Vicaire général NICLOT, assisté de Mgr MONCHAMPS, Vicaire général de Liège, vice-président, et de M. le chanoine BLONDIAU, secrétaire.

Au bureau prennent place également :

S. G. Mgr HEYLEN, Évêque de Namur; Mgr L'ÉVÊQUE DE BIRMINGHAM; divers prélats, parmi lesquels Mgr DE T'SERCLAES, président du Collège Belge de Rome.

La séance s'ouvre par la récitation de la prière.

M. le Président, s'adressant à Mgr Heylen. — Monseigneur, dans un document public, le Souverain Pontife Léon XIII a déclaré qu'il avait pour garant du succès de ce Congrès le profond respect de Votre Grandeur pour la Sainte Eucharistie. De ce profond respect, nous avons été maintes fois les témoins édifiés et émus. Vous voulez bien honorer de votre présence cette réunion de la 1re section : c'est pour nos modestes travaux plus qu'un encouragement, c'est l'assurance du succès. Aussi, cette nombreuse assemblée vous en exprime humblement sa gratitude, sans oublier, dans cette manifestation de ses sentiments, les Révérendissimes Évêques et Prélats qui ont bien voulu, en se rendant dans cette enceinte, nous donner de leur bienveillance un gage que nous tenons en très haut prix. *(Applaudissements.)*

Nous reprenons l'ordre du jour que nous n'avons pu épuiser hier, faute de temps. Nous sommes arrivés à l'art. 2, lit. *a)* de notre programme : « Moyens les plus pratiques de propager l'enseignement eucharistique — soit *oral*, soit *écrit*.

a) Pour l'enfance et la jeunesse (principalement par les catéchismes avant et après la première communion). »

La parole est à M. le chanoine Lecler, inspecteur diocésain principal des écoles primaires du Luxembourg.

M. le chanoine Lecler, inspecteur [1]. — L'enseignement eucharistique est forcément occasionnel dans les écoles primaires. C'est pourquoi je soumets les vœux suivants à la ratification de l'assemblée :

VŒUX

1° Que ceux qui sont chargés de l'enseignement du catéchisme dans les écoles primaires profitent de toutes les occasions pour exciter dans le cœur des enfants l'amour de l'Eucharistie;

2° Qu'ils groupent dans des revisions hebdomadaires ou mensuelles, selon l'opportunité ou la nécessité, tout ce qui a trait à l'Eucharistie;

3° Qu'ils expliquent souvent les cérémonies de la Messe et les différentes manières d'y assister;

4° Qu'ils s'attachent surtout à bien préparer les enfants à la première communion.

Mgr Heylen, Rme Évêque de Namur. — Je crois que l'œuvre des catéchismes, sur laquelle un rapport a été présenté hier à la section de la Jeunesse, répond aux vœux de M. le chanoine Lecler. Si l'on établissait partout cette œuvre, le but qu'il poursuit serait atteint.

M. le chanoine Lecler recommande l'usage d'auteurs spéciaux pour l'explication des cérémonies de la Messe. Les instituteurs laïcs n'auraient qu'à en user.

M. le Président. — Permettez-vous aux instituteurs de sortir, dans leurs explications, de la stricte interprétation du texte de ces auteurs spéciaux?

Mgr Heylen, Rme Évêque de Namur. — Ce sera toujours au prêtre à compléter et à perfectionner l'enseignement des instituteurs sur ce point.

[1] Voir son rapport à la fin du compte-rendu de cette séance.

M. le chanoine Van den Gheyn. — Je voudrais quelques explications sur le rôle attribué aux instituteurs. La question est grave. Il faudrait préciser, dans le vœu, si l'instituteur pourra sortir de l'explication du texte de l'auteur spécial. L'instituteur n'a pas toujours les connaissances théologiques suffisantes. Il faut, en tout cas, selon moi, un texte précis dont ne pourrait sortir l'instituteur.

M. le chanoine Leclef adhère à ces observations.

Un membre. — Il faudrait stipuler, dans le vœu, que l'instituteur devrait toujours avoir une délégation spéciale du curé pour pouvoir donner cet enseignement des cérémonies de la Messe. Ce serait une bonne garantie.

M. le chanoine Leclef. — On a toujours l'assurance générale de la capacité de l'instituteur, soumis à l'inspection diocésaine. Cela me paraît suffire.

M. Lonay, inspecteur honoraire des écoles primaires. — Il y a deux parties dans l'enseignement du catéchisme : la partie matérielle, purement explicative du texte, où l'instituteur peut rendre des services, et la partie théologique, à réserver au clergé.

Mais il faut reconnaître que, dans les écoles primaires, l'enseignement des cérémonies de la Messe n'est pas l'objet d'assez de soins.

Je fais remarquer aussi que, dans les écoles officielles, l'enseignement religieux n'est pas assez bien donné. Pourquoi la religion ne figure-t-elle pas au programme des conférences officielles, et pourquoi l'inspecteur diocésain n'assiste-t-il pas à ces conférences? Cela a certainement été concerté contre l'enseignement religieux. *(Applaudissements.)*

(Les vœux du rapporteur sont adoptés.)

M. le Président. — De M. l'abbé Pierard, professeur à l'École normale de Couvin, il nous est venu un rapport qui se termine par deux vœux. Le premier est que, dans chaque grand Séminaire, on établisse un cours théorique et pratique de méthodologie catéchistique.

Je me permettrai de faire remarquer que, au Séminaire de Namur, ce cours existe, très sérieusement organisé et

pour la théorie et pour la pratique. Et je pense qu'il en est de même dans les grands Séminaires des autres diocèses. En conséquence, la rédaction doit être modifiée; et même, il y a peut-être lieu d'abandonner ce vœu.

Mgr Heylen, R^me^ Évêque de Namur. — Je désire vivement que lorsque le Congrès émet des vœux qui, comme celui-ci, s'adressent aux Évêques, on évite de paraître s'immiscer dans les pouvoirs des Évêques et avoir l'air de leur dicter la manière dont ils doivent organiser l'enseignement dans leurs Séminaires. Je voudrais que l'expression des vœux émis laissât voir que l'on se souvient de cette parole des Livres Saints : *Posuit episcopos regere Ecclesiam Dei.*

(Applaudissements.)

M. le Président. — La rédaction suivante est soumise à l'approbation de l'assemblée :

VŒU

Le Congrès soumet humblement à NN. SS. les Évêques l'idée d'établir, pour autant que le Chef du diocèse le jugera possible et opportun, un cours théorique et pratique de méthodologie catéchistique dans les grands Séminaires où il n'existe pas. *(Adhésion.)*

L'auteur du rapport dit ensuite que, d'ordinaire, le catéchiste n'est pas assez outillé matériellement. Souvent, il n'a ni tableau noir, ni carte, ni tableaux d'histoire sainte, ce qui rendrait son enseignement intuitif, donc plus clair et plus attrayant et, par suite, plus fructueux. Quel moyen plus propre, pour faire aimer Jésus, que de mettre sous les yeux de l'enfance, au moyen de tableaux, les faits principaux de la vie et de la mort de ce même Jésus, dont tous les pas ont été autant d'actes d'amour pour les hommes? Jésus connu sera Jésus aimé, et Jésus aimé sera Jésus servi. Comme conclusion, le vœu suivant est proposé à l'assemblée :

VŒU

Donner à l'enseignement catéchistique en général, et en particulier à l'enseignement Eucharistique, un caractère intuitif, par l'usage de cartes et de tableaux.

(Adhésion.)

M. le Président. — L'ordre du jour nous amène à l'étude des moyens les plus pratiques de propager l'enseignement eucharistique pour la jeunesse. La parole est donnée à M. l'abbé Polet, curé à Noiseux (Marche).

M. Polet. — Un puissant moyen de faire connaître et aimer Notre Seigneur Jésus-Christ dans la Sainte Eucharistie serait de publier et de répandre à profusion un *Catéchisme eucharistique* pour adultes, contenant en abrégé la doctrine et les pratiques relatives au plus auguste de nos Sacrements. Composé dans un but de propagande et en vue de l'apostolat au foyer, ce catéchisme devrait être à la portée de toutes les intelligences, par la netteté de ses questions et la précision de ses réponses.

Les divisions devraient être claires et commandées par les fins sacramentelles et par les devoirs qui en découlent. Une pensée pieuse, un trait ou un exemple bien choisis devraient terminer chaque chapitre.

Il serait bon d'y donner un choix judicieux des principales erreurs, anciennes et actuelles, avec la réfutation de ces erreurs. Les objections vulgaires y seraient rencontrées et mises à néant.

Il pourrait contenir, en outre, les prières de la Sainte Messe, la manière de la servir et les actes qui précèdent et qui suivent la Sainte Communion.

L'exécution typographique en serait soignée. Il devrait être d'un format de poche, solidement cartonné ou relié, avec emblèmes eucharistiques sur les couvertures.

L'orateur, à la demande de M. le Président, lit l'essai

d'un chapitre intitulé : « Devoirs envers Jésus dans le Tabernacle. »

Le vœu suivant est adopté :

VŒU

Qu'il soit édité sans retard et répandu à profusion un catéchisme eucharistique de propagande pour adultes.

Mgr Heylen, Rme Évêque de Namur. — Je souhaite que le rapporteur, pour achever sa tâche, compose lui-même le catéchisme et le fasse approuver. *(Applaudissements.)*

M. le chanoine Lesquey, curé-doyen de Marche, présente un rapport [1] sur l'enseignement eucharistique après la première communion. Il formule, et l'assemblée approuve, un vœu général :

VŒU

Que l'enseignement eucharistique, donné à la jeunesse, ne soit ni spéculatif, ni aride; mais concret et parlant au cœur, à la manière de l'enseignement donné par Jésus aux foules.

L'orateur propose ensuite à l'approbation de la section le vœu spécial suivant :

VŒU

Il est à souhaiter que, là où la chose sera possible, on fasse reproduire, par écrit, aux enfants, le sermon qui leur aura été fait pendant la messe, dite spécialement pour eux, suivant le vœu adopté hier à la troisième section.

[1] Voir ce rapport à la fin du compte-rendu de cette séance.

M. le chanoine Van den Gheyn. — J'apporterai un souvenir personnel. Ce que recommande M. le Rapporteur a été essayé un jour à Saint-Liévin, à Gand. Le résultat a été presque nul, on s'est aperçu que les enfants avaient été distraits pendant le sermon, par la préoccupation du devoir qu'on leur avait annoncé. *(Applaudissements.)*

M. le chanoine Lesquey. — Une fois n'est pas coutume. Je crois que les enfants peuvent s'habituer à ces devoirs.

Mgr Heylen, R^me^ Évêque de Namur. — Dans ma paroisse natale, nous avions un instituteur modèle. Son enseignement devait être bon, puisque de cette paroisse, qui comptait 2500 âmes, il est sorti 26 prêtres, encore en vie actuellement. *(Applaudissements.)*

Voici donc ce que faisait notre instituteur. Il nous donnait à reproduire, pendant la semaine, l'Évangile lu et expliqué le dimanche en chaire par M. le curé. Or, pour nous mettre en état de bien faire ce devoir, nous lisions l'Évangile avant même que M. le curé le lût en chaire; après la messe, nous le relisions, nous le répétions en famille, au dîner, avec les parents, les frères et sœurs. Le lundi nous faisions notre devoir. Et le samedi, M. l'instituteur donnait un prix à l'élève qui avait le mieux réussi. La pensée du devoir à faire ne nous distrayait pas pendant le sermon; et ce devoir augmentait notre piété. Donc, là où la chose est possible, je crois que M. l'instituteur, d'accord avec M. le curé, ferait chose utile en suivant cet usage de ma paroisse. *(Applaud.)*

Le vœu formulé plus haut est donc adopté. Sont adoptés également les suivants :

VŒU

Il est à souhaiter que le prêtre fasse à haute voix les actes préparatoires à la sainte communion, l'action de grâces, les visites au Saint-Sacrement; — que l'on fasse de bonnes causeries eucharistiques dans les écoles dominicales et les patronages; — que l'on se serve

sobrement et selon les milieux, de certains stimulants : inscriptions de présence; récompenses et prix annuels; loteries; cantiques et chant des offices, par les enfants de la persévérance.

M. Dupagne, professeur à Namur. — Messeigneurs, Messieurs. De nos jours, où l'on fait tant de propagande pour le mal, il faut que les laïques se joignent aux prêtres pour grossir le nombre des apôtres.

Dans une classe, le professeur s'adresse, il est vrai, à un auditoire bien restreint, mais c'est un auditoire de choix, qu'il façonne à sa manière pendant une année; chacun de ses élèves jouira probablement un jour d'une grande influence dans la société, et il importe que cette influence soit mise au service du Christ.

Les Pères de la Compagnie de Jésus, fidèles au nom qu'ils portent, ont établi, depuis plusieurs années, une règle que je voudrais voir suivre dans chaque collège : dans toutes les classes, la vie de Notre Seigneur Jésus-Christ, par l'abbé Hurdebise, est devenue un manuel obligatoire. Ainsi, les élèves apprennent à connaître les paroles, les miracles, les institutions du Divin Maître. J'ai l'honneur de proposer à la ratification de l'assemblée les deux vœux suivants :

VŒUX

1° Les professeurs aimeront à parler fréquemment de Notre Seigneur devant leurs élèves. — 2° Dans toutes les classes de l'enseignement moyen on introduira, comme manuel obligatoire, une *Vie de Notre Seigneur*.

(Adopté.)

Je voudrais aussi voir répandre davantage la lecture des Évangiles. La parole de Dieu et la Sainte Eucharistie sont les deux trésors les plus précieux qui nous aient été confiés.

Des prêtres sages et pieux travaillent actuellement à répandre des traductions autorisées des Évangiles : j'applaudis à ce mouvement, et je voudrais voir ces saints Livres aux mains des jeunes gens dans les écoles, dans les cercles, dans les maisons ; je voudrais surtout les voir dans les mains des ouvriers. Je crois qu'ils les liraient volontiers ; ils y trouveraient un antidote souverainement efficace contre les mauvaises doctrines qui sont prêchées partout ; et c'est pour cela que j'ai l'honneur de proposer le vœu suivant :

VŒU

Sous la direction de NN. SS. les Évêques, on cherchera à propager la lecture des Évangiles.

Mgr de t'Serclaes, président du Collège belge, à Rome, appuie ce vœu. Rome, en effet, encourage ce mouvement, puisque récemment une édition populaire des Évangiles est sortie des presses du Vatican.

M. Dupagne. — Le professeur chrétien se dévouera, non seulement pour orner l'esprit de ces élèves, mais encore pour faire l'éducation de leur volonté ; il s'occupera même — avec beaucoup de prudence, sans doute — de leurs intérêts, quels qu'ils soient, et s'il remarque des signes probables de vocation sacerdotale, il aura un soin particulier de la jeune plante qui doit un jour orner la vigne du Seigneur ; surtout il ne laissera pas abandonner les humanités à un élève qui serait dans ces conditions. Mon dernier vœu serait donc celui-ci :

Les professeurs seront prudents pour ne pas attarder des vocations évidentes.

Mgr Heylen, Rme Évêque de Namur, demande si ce vœu n'est peut-être pas superflu.

M. le chanoine Van den Gheyn. — Ce vœu, selon moi, pourrait exposer les professeurs à des excès de zèle, ou être interprété comme un blâme pour les instituteurs professionnels.

M. le chanoine Lecquey. — La vérité est que trop souvent on dirige vers les études professionnelles des élèves qui ont la vocation sacerdotale. Et ce reproche ne s'adresse pas exclusivement aux professeurs laïques.... *(Applaudissements.)*

Un ecclésiastique français pense qu'il y a lieu de donner au vœu une forme plus générale. En France, dit-il, les ennemis de l'Église diminuent l'étude du latin, et cela en vue de nuire aux vocations sacerdotales. Le Congrès pourrait exprimer un vœu qui mettrait en garde contre cette tendance.

Le R. P. René, capucin. — Nous ne pouvons prendre position dans le débat brûlant des humanités anciennes et modernes. Cela est étranger aux études du Congrès.

Mgr Heylen, Rme Évêque de Namur. — Vu les observations faites à ce sujet dans tous les sens, il y a lieu de consulter l'assemblée sur la suppression du vœu.

M. le Président pose donc la question préalable. Celle-ci est écartée.

La rédaction suivante, proposée par Mgr de t'Serclaes, est adoptée :

VŒU

Il est à désirer que parents et professeurs se rendent compte de leur responsabilité par rapport aux vocations sacerdotales, dans la direction à donner aux études de leurs enfants ou élèves.

M. l'abbé Deves, aumônier de l'Institut des sourds-muets, à Bouge (Namur), lit un rapport [1] intéressant et instructif sur l'enseignement eucharistique donné aux élèves dans cet établissement. Le vœu suivant est adopté :

[1] Voir ce rapport inséré à la fin du compte-rendu de cette séance.

VŒU

Pour conserver aux sourds-muets leur instruction religieuse et les maintenir dans l'amour de Notre Seigneur Jésus-Christ, il est désirable que l'on crée des associations régionales de sourds-muets, avec local particulier, où ces infortunés viendraient se recréer, où on leur apprendrait les avantages de la mutualité et où surtout on leur procurerait le bienfait :

a) D'une retraite annuelle préparatoire à l'accomplissement du devoir pascal ;

b) De conférences religieuses données de temps à autre.

La séance est levée à 10 h. 1/2.

Rapport de M. le chanoine Leclerc, Inspecteur diocésain

L'enseignement eucharistique dans les écoles primaires

Il n'est guère possible de donner, dans les écoles primaires, un cours spécial et distinct sur la Sainte Eucharistie et d'y consacrer toutes les semaines, ou même tous les mois un certain nombre d'heures fixes : la suite des leçons du catéchisme ne le permet pas et d'ailleurs le temps fait généralement défaut; car, dans beaucoup d'écoles, on n'emploie qu'une demi-heure par jour à l'enseignement religieux. L'enseignement eucharistique sera donc forcément occasionnel, c'est-à-dire, que le maître devra profiter des occasions qui se présentent dans ses leçons, pour entretenir ses élèves de la Sainte Eucharistie, pour la leur faire connaître et aimer, pour leur inspirer des sentiments de respect et d'amour envers cet auguste sacrement et pour leur suggérer des pratiques pieuses propres à l'honorer. Soit que le cours du catéchisme l'amène à parler de cet auguste mystère, soit qu'une fête de l'année ecclésiastique, ou une cérémonie religieuse en rappelle plus spécialement le souvenir, il en profitera pour exposer la doctrine sur ce sujet, et pour recommander vivement le culte eucharistique.

C'est ce que font un bon nombre de maîtres chrétiens et surtout les membres des Congrégations religieuses. Tout en instruisant leurs élèves, ils s'efforcent de leur faire partager les sentiments d'amour et de reconnaissance, dont ils sont eux-mêmes animés.

Sous la direction du clergé paroissial et de l'Inspection diocésaine, non seulement ils expliquent les leçons du catéchisme relatives au Saint-Sacrement de l'autel, à la Sainte Messe et à la Sainte Communion, ils font aussi en temps opportun des leçons de revision qui ont pour but de rechercher dans le catéchisme et de mettre dans un ordre logique tout ce qui se rapporte à cette matière. Ces revisions ont le grand avantage de faire voir aux enfants toute la suite de la doctrine sur la Sainte

Eucharistie considérée comme sacrement, comme sacrifice et comme nourriture spirituelle. Souvent ces leçons de revision sont reproduites par écrit par les enfants, qui possèdent ainsi dans leur cahier un traité rédigé par eux-mêmes.

Toute leçon de religion comporte une ou plusieurs conclusions pratiques. Si l'on traite du Sacrement de l'autel, c'est le respect dû à ce Sacrement, c'est l'amour et la reconnaissance envers Notre Seigneur, qui en est l'auteur, c'est l'assistance aux offices, pendant lesquels le Saint-Sacrement est exposé, c'est la visite au Dieu eucharistique. Si l'on parle du Saint Sacrifice, c'est l'assistance à la messe et surtout à la Messe du dimanche, ce sont les dispositions et les sentiments dans lesquels il faut y assister. S'il s'agit de la sainte communion ou de la communion mensuelle en usage dans beaucoup de paroisses pour les enfants, c'est la manière et les dispositions d'une bonne communion, c'est la communion spirituelle. Ces conclusions, déduites par les maîtres, ou mieux encore trouvées par les enfants eux-mêmes, sont éminemment propres à promouvoir le culte eucharistique.

Il serait à désirer que les maîtres fussent à même d'expliquer les cérémonies de la sainte messe, ainsi que les différentes manières d'assister avec fruit au Saint Sacrifice. Des leçons données sur ce sujet intéressent beaucoup les enfants et les portent à remplir avec plus d'exactitude leur devoir dominical. Il ne manque pas de revues pédagogiques dans lesquelles cette matière est traitée avec tous les détails désirables.

Les maîtres devraient se souvenir aussi que la première communion bien faite exerce une heureuse influence sur la vie des enfants qui leur sont confiés et, par conséquent, prêter généreusement leur concours au clergé pour la préparation de ceux de leurs élèves qui sont admis à ce grand acte de la vie. Que de bien ils feraient en cette circonstance, s'ils voulaient suivre les indications de leurs pasteurs! Il y a des paroisses où cela se fait vraiment bien; malheureusement, elles sont trop peu nombreuses.

Tel est, en résumé, l'enseignement eucharistique qui est donné, d'une manière plus ou moins parfaite, par les maîtres chrétiens et particulièrement, comme nous l'avons dit, par les membres des congrégations religieuses.

Vous vous garderez bien d'aller leur exposer le mystère Eucharistique sous son aspect philosophique, par lequel il est une série de miracles, suspensifs des lois naturelles : c'est Jésus imperceptible à nos sens et présent sous d'autres apparences ; c'est le pain et le vin demeurant quant à leurs espèces, et dont la substance disparaît pour reparaître quand les apparences s'altèrent ; c'est un corps dont la présence est multipliée indéfiniment à la façon des esprits, un corps qui nourrit les âmes. J'en passe. Il faut accorder cela avec les propriétés des corps, avec leur essence, avec les lois métaphysiques : telle serait la science théologique du mystère Eucharistique.

L'enseignement de l'enfance doit avoir une tout autre allure. Ah! je le sais, nous sommes parfois les témoins ravis des clartés que Dieu donne à l'enfance sur ses mystères : il illumine les âmes pures et leur fait donner des réponses que ne trouveraient pas les sages. « Père, je vous rends grâces, disait Jésus, de ce que vous avez dérobé ces choses aux sages et aux prudents pour les révéler aux petits. »

Mais d'ordinaire, il n'en est pas ainsi : il faut se mettre à la portée de l'enfant, — et ici l'enfance se prolonge assez loin, — par des traits, des comparaisons, des figures, des dialogues improvisés, en un mot par les mille ressources de la pédagogie moderne, et il faut imiter l'enseignement que Jésus donnait aux foules par les proverbes et les paraboles. Car si Jésus nous a appris ce qu'il fallait enseigner au peuple et s'il l'enseigna lui-même, pourquoi ne serait-il pas aussi notre maître dans la manière de dire?

Jésus prenait occasion d'un événement quelconque de la vie quotidienne, de ce qui tombait sous les sens de ses auditeurs, pour les élever vers les choses du ciel : ainsi devons-nous faire avec l'enfant dont les yeux errent sans cesse sur tout ce qui l'entoure. Il arrive par là que les choses qui lui auraient fourni un sujet de distraction, concourent par la parole du prêtre à son instruction.

Jésus laissait entrevoir sans cesse, à travers ses enseignements, l'amour passionné qu'il portait à ses auditeurs. « Laisser venir à moi les petits enfants, s'écriait-il, le royaume des cieux est à eux. » Le moyen le plus sûr pour nous aussi d'arriver à l'intelligence de l'enfant, c'est de passer par son cœur. En vain lui expliquera-t-on les arcanes de la religion et de l'Eucharistie, si on ne parvient à la lui faire aimer. On trouve certains maîtres sans foi qui s'appliquent à l'enseignement du catéchisme tout

2. Il s'agit de le faire connaître à l'enfance et à la jeunesse, âge mobile dans ses impressions, peu apte aux spéculations philosophiques, enclin aux plaisirs. C'est pourquoi

3. On recherche les moyens pratiques d'inculquer cet enseignement à l'enfance et d'en pénétrer non seulement son esprit, mais son cœur. Cela étant, il faut réduire la science théologique sur l'Eucharistie à cet art pratique qui consiste à se mettre à la portée de l'enfant, à l'intéresser à ce qu'on lui enseigne et à le saisir tout entier : mémoire, intelligence et cœur. Voilà le problème.

II. — MÉTHODE D'ENSEIGNEMENT

Pour ne pas aller sur les brisées d'un confrère, je n'insisterai pas sur la préparation lente et minutieuse que doit subir l'enfant qui aspire au grand mystère : la première communion; et le prenant à ce point, je dirai qu'il faut s'efforcer de le maintenir à cette hauteur, sur ces sommets de la montagne de Dieu, d'où il est si exposé à descendre dans les petitesses de la vie quotidienne. Il faut, avant tout, qu'il garde une haute idée du mystère de nos autels et que, se livrant à d'autres études, il mette néanmoins la Sainte Communion au-dessus de tout.

C'est là une des causes de déchéance, un des obstacles insurmontables que nous rencontrons parfois : *Inimicus homo hæc fecit.* L'homme ennemi est venu pendant la nuit semer l'ivraie dans le champ du père de famille : on a murmuré à l'oreille de l'enfant ce mot fatal : *mômeries,* ou quelque autre semblable, et la bonne semence tombe désormais sur la grande route, elle ne pénètre plus, mais elle est foulée aux pieds des passants, ou elle est la proie des oiseaux du Ciel! C'est trop souvent l'histoire de ces enfants de nos écoles officielles. Leurs parents les avaient surveillés jusqu'à l'heure de la première communion; mais désormais ils sont laissés à eux-mêmes et les bêtes du désert passent par là, y semant la dévastation. Que de fois nous avons contemplé ces ruines d'un œil attristé, impuissants à les préserver, victimes qu'ils sont de l'aveuglement de leurs parents et de la corruption de leurs camarades.

Mais ayant fait la part du feu, il faut nous appliquer à conserver le reste, terre en général légère, de peu de consistance, semblable à ce que l'Evangile, dans la parabole du Semeur, nomme *petrosa.*

à rire et prend facilement l'exposé du catéchisme en dégoût. C'est en considérant cet adolescent des villes (j'excepte les enfants privilégiés dont les parents ne se séparent guère) qu'on se sent porté à formuler cette loi que l'intelligence et l'instruction religieuses sont en raison inverse des masses.

Ce que je viens de dire des prêtres, je l'applique à l'instruction donnée par les parents, par le maître, par le catéchiste volontaire. Au reste l'enseignement religieux, eucharistique, si vous le voulez, pour rester mieux dans la question, sera toujours une œuvre très précaire, s'il ne ne résulte pas du concours des trois puissances qui dominent l'enfant : le prêtre, le maître, les parents. L'axiôme des moralistes sera toujours vrai : *Bonum ex integra causa, malum ex quocumque defectu :* le bien exige le concours de toutes ses causes; le mal résulte du défaut d'une seule.

Laissant maintenant de côté, Messieurs, la personne du catéchiste qui doit faire avant tout, par son talent et sa piété, le succès de l'enseignement eucharistique auprès de l'enfance et de la jeunesse, venons-en au moyen pratique qui peuvent le favoriser, surtout dans ces milieux ingrats de nos villes petites et grandes.

Parlons d'abord du catéchisme de persévérance. Il dure d'ordinaire deux ans. Au village, il consiste souvent, pendant la première année, à suivre le catéchisme quotidien des premiers communiants : rien de mieux quand c'est possible. Dans nos villes, l'enfant du peuple dit souvent adieu à l'école au lendemain de la première communion, mais même s'il continue à la fréquenter, on ne pourra guère le tenir au catéchisme du prêtre que le dimanche, avant ou après les vêpres, et là est la grande difficulté. Le dimanche de nos villes présente à l'enfant des distractions qui l'entraînent loin de l'église et du foyer; nombreux sont les parents qui, contents du petit bagage religieux que leur fils a remporté de la première communion, se désintéressent de son instruction religieuse ultérieure, et alors le prêtre, pour avoir sous la main son petit monde, doit de son côté multiplier les attractions. Car on a beau dire, pour faire un civet, il faut un lièvre, et, pour pénétrer l'enfance des vérités de la religion, il faut d'abord l'avoir sur les bancs. On usera donc de divers moyens pratiques, tels que l'inscription des présences et des absences au tableau d'honneur placé au fond de l'église, les jetons de présence qui donnent droit à autant de billets d'une loterie qui se tire à la

fin de l'année, — les récompenses qui sont proposées pour les meilleures réponses, — les prix d'assiduité, — le chant des cantiques que l'on apprend aux persévérants pour des circonstances solennelles, — l'honneur de chanter les vêpres de la paroisse, avant ou après le catéchisme, réservé aux enfants de la persévérance, honneur parfois grandement prisé par les parents et les enfants : notons ici que l'on ne doit pas manquer, à chaque absence constatée, d'en avertir les parents de quelque manière.

Après le catéchisme de persévérance, un des puissants moyens de conserver aux enfants les connaissances religieuses, c'est, dans les paroisses où il y a plusieurs prêtres, la messe des enfants le dimanche. Grâce à cette institution, il est plus aisé de contrôler l'assistance des enfants à la messe; on peut aussi, à l'aide d'un livre de messe publié pour eux et qu'ils ont en mains, dont le prêtre et les enfants récitent les prières alternativement, on peut, dis-je, les former à une meilleure intelligence du Saint Sacrifice et à une piété plus vraie; par des instructions catéchétiques, mises à leur portée, on peut compléter l'enseignement donné au catéchisme et le graver dans leur mémoire en les obligeant à reproduire le sermon par manière de devoir. Quel meilleur enseignement eucharistique peut-on leur donner que celui qui consiste à leur expliquer alors les cérémonies de la messe et des saints offices, et, en général, la sainte liturgie? Si, en outre, leur livre de messe est conçu dans cet esprit, tout cela parlera également à leurs yeux et se gravera dans leur cœur.

Un autre moyen pratique de conserver à l'enfance et à la jeunesse des connaissances eucharistiques, c'est celui des communions faites en corps tous les mois, par exemple, le 1er vendredi. Le prêtre fait lui-même avec eux la préparation à la communion et l'action de grâces. Avec eux aussi, il peut faire la visite aux jours d'adoration que l'on rencontre dans l'année et tous les soirs, là où est établi la sainte habitude de la visite du soir à l'église.

Il faut mettre aussi au premier rang, les écoles dominicales et les patronages, qui sont des prolongements du catéchisme de persévérance et qui, par des causeries bien adaptées, faites à un certain moment également bien choisi, par les communions faites en corps, à l'encontre du respect humain, conservent les âmes des enfants dans la connaissance et l'amour de Notre Seigneur Jésus-Christ.

Ne dédaignons pas non plus les cantiques d'une mélodie franche et

séries de gravures, par la parole et la lecture sur les livres, aidée parfois d'un signe mimique quand les vérités deviennent trop abstraites, le prêtre parvient à donner à ces pauvres enfants des notions suffisantes et à les initier aux mystères de la religion. Les gestes qu'ils font dans les explications spontanées qu'ils donnent, lorsqu'ils sont à court de la parole, ne laissent aucun doute que la vérité a pénétré en eux aussi profondément que chez les entendants.

Si un Dieu présent partout et pourtant invisible frappe leur imagination d'une crainte respectueuse qu'ils expriment si naïvement, un Dieu fait homme et mort sur une croix qu'ils ont sous les yeux, attire bien autrement leur cœur. Mais la vérité qui a le plus de charme pour eux est sans contredit la Sainte Eucharistie. Quand, aux premières lueurs de leur raison, on leur parle de Jésus présent dans la Sainte Hostie qu'ils aperçoivent dans le grand ostensoir, on voit si bien se refléter sur leurs traits un mélange d'étonnement profond et d'amour reconnaissant pour ce mystère incompréhensible. L'enfant sourd-muet arrive à s'ouvrir un nouvel horizon, lorsqu'il parvient à comprendre que Dieu est là réellement dans la blanche hostie qu'il a sous les yeux; sa vie et ses études ont un nouveau but, et cent fois il adressera la même question : quand moi aussi pourrai-je faire ma première communion?

Nous pouvons dire que la principale dévotion du sourd-muet et de beaucoup la première, est la dévotion au Saint-Sacrement. C'est principalement du sourd-muet, toujours concentré en lui-même et lancé sans guide dans le monde où il boit constamment le mauvais exemple par les yeux, que nous devons dire que, tant qu'il restera fidèle à la communion, il demeurera bon. L'expérience le prouve et ils l'ont bien compris. ces directeurs de sociétés de sourds-muets qui, chaque année, font donner les exercices d'une retraite aux membres de leurs associations comme préparation à la communion pascale.

II. — LA PREMIÈRE COMMUNION

La grande préoccupation du jeune sourd-muet est de faire sa première communion. Sans doute, il travaille à s'instruire dans les sciences pratiques, mais il réservera toujours sa grande application dans le but de se rendre capable de s'asseoir à la table sainte; toutefois, on conçoit qu'avec les difficultés qu'il aura à vaincre, cet heureux jour sera force-

ment retardé pour lui et il devra suivre les leçons de catéchisme au moins trois ou quatre années.

Dans notre établissement, lorsque la première communion est décidée, tous les enfants, même ceux qui ont fait leur première communion les années précédentes, suivent les exercices d'une retraite de préparation pendant quatre ou cinq jours. Cette retraite est donnée, chaque année, par M. l'abbé Rieffel, ce prêtre si dévoué aux sourds-muets. Son langage mimé, son zèle, son ardeur ont bientôt gagné tous les cœurs et captivé toutes les intelligences. Ayant une longue expérience des sourds-muets, il excelle dans la manière de leur apprendre dans le plus grand détail tout ce qu'ils doivent faire pour recevoir avec fruit le Dieu de l'Eucharistie.

Il tient tous ses retraitants suspendus à ses mains et le plus profond recueillement s'établit dans tous les exercices. Aussi pouvons-nous dire que la première communion se fait avec autant d'ordre et de piété que dans les maisons les plus pieuses; et souvent les parents sont émus jusqu'aux larmes, en entendant leurs enfants réciter à haute voix les actes avant et après la communion.

Généralement, ils conservent le plus précieux souvenir de cet heureux jour, et ils aiment à en parler lorsqu'après avoir quitté l'établissement, ils reviennent visiter leurs anciens maîtres et leurs dévouées maîtresses et principalement la vénérable fondatrice, qui sent alors son cœur rayonner de bonheur à la pensée du bien qu'elle a pu faire à ses chers enfants. C'est dans ces entretiens qu'elle parvient à réveiller une piété qui commençait à sommeiller.

III. — LES COMMUNIONS MENSUELLES

Après la première communion, les enfants conservent la bonne habitude de communier tous les premiers dimanches du mois et aux grandes fêtes de l'année. Cependant, tout est laissé à l'initiative des élèves. Rien n'est inscrit au programme. La liberté la plus complète est laissée aux enfants. Nous désirons que tout se fasse de la manière la plus spontanée. Nous croyons que cet élan de dévotion qu'ils retrouvent en eux-mêmes est la plus sérieuse garantie de persévérance pour l'avenir. Sans doute, l'enfant est encouragé, mais il se sent parfaitement libre, et cependant, chaque mois, tous les communiants se retrouvent ensemble à la table sainte. C'est ainsi qu'ils se forment insensiblement à la fréquentation des Sacrements et à la piété qui leur sera nécessaire dans le monde.

IV. — LA MESSE QUOTIDIENNE

L'assistance à la messe de chaque jour est obligatoire. Chaque division demeure sous la surveillance du professeur ou de la maîtresse de la classe, qui ne perdent jamais de vue les élèves qui sont confiés à leurs soins. Pendant une grande partie du Saint Sacrifice, la prière est faite de vive voix, prière que chaque élève doit répéter en la lisant sur les lèvres de qui préside l'exercice.

Nous avons cru que c'était le moyen le plus pratique pour soutenir l'attention surtout des moins âgés.

V. — L'ADORATION PERPÉTUELLE

L'adoration perpétuelle du Saint-Sacrement se célèbre (8 décembre) avec la plus grande solennité, avec la messe de communion générale le matin, la messe solennelle, les vêpres et le salut le soir. Entre les offices, les heures d'adoration sont partagées entre les différentes classes et toujours présidées par le maître ou la maîtresse de la classe, qui fait prier ses élèves à haute voix comme pendant la sainte messe. Les heures de nuit doivent être réservées aux religieuses et aux maîtresses. En outre, pendant l'année, les enfants ont la faculté de venir prier devant le Saint-Sacrement durant le temps des récréations pendant quelques minutes. Cette faveur, pour des raisons d'aménagement intérieur, a dû être suspendue momentanément; nous appelons de tous nos vœux le moment où elle pourra être reprise, enfin nous ajouterons qu'en été la prière du soir se fait devant le Saint-Sacrement.

VI. — LES PROCESSIONS

Les élèves de notre établissement participent à deux processions chaque année; à la procession du Saint-Sacrement à la paroisse, et à la procession de la fête du Sacré-Cœur à l'Institut.

La procession de la paroisse que les enfants accompagnent dans tout son itinéraire en récitant le chapelet à haute voix, traverse toute la propriété de l'établissement et vient donner le salut du Saint-Sacrement dans notre chapelle. Notre petit sanctuaire, pour ce jour-là, a revêtu ses plus beaux ornements et les allées de nos jardins sont décorées avec tout le soin que nous permettent nos ressources.

La procession qui se fait à la fête du Sacré-Cœur est une de nos plus belles solennités. Elle parcourt en tous les sens les jardins de l'Institut. Elle est surtout remarquable par l'ordre, la piété et le recueillement de nos enfants, qui ne cessent de prier à haute voix à la grande édification des personnes qui accompagnent le Saint-Sacrement.

VII. — LES SALUTS ET LES BÉNÉDICTIONS DU SAINT-SACREMENT

Monseigneur l'évêque de Namur a bien voulu nous accorder la précieuse faveur de pouvoir donner de nombreux saluts du Saint-Sacrement, pendant le carême, les mois de mai, de juin, d'octobre, aux fêtes de Notre Seigneur Jésus-Christ de la Sainte Vierge, les premiers vendredis du mois et tous les vendredis de l'année, les jours de 40 heures, à toutes les solennités de l'ordre de saint Dominique, patron des religieuses qui se dévouent à l'éducation de nos chers enfants.

Dans toutes ces manifestations de la piété eucharistique et pour des enfants qui vivent par les yeux, nous attachons la plus grande importance à l'ornementation de l'autel où le Saint-Sacrement est exposé. Nous tenons surtout à ce qu'un nombreux et imposant luminaire brille autour de l'hostie sainte, afin de rappeler à ces enfants les sentiments d'admiration, de respect et de vénération qu'ils doivent entretenir dans leur cœur pour le Dieu caché de l'Eucharistie.

En terminant ce simple exposé de notre dévotion au Saint-Sacrement, nous osons exprimer un vœu :

VŒU

Afin de conserver aux sourds-muets leurs sentiments de fidélité à la religion et de piété envers Notre Seigneur Jésus-Christ dans la Sainte Eucharistie, notre plus cher désir serait de voir se créer par région et présidées par un groupe de personnes dévouées, des associations de sourds-muets, où ces infortunés pourraient venir se récréer, s'initier aux bienfaits de la mutualité et où, chaque année, il serait donné, comme à la société des sourds-muets de Liège, une retraite préparatoire à la communion pascale.

Troisième séance, samedi 6 septembre

Présidence de M. le chanoine NICLOT, Vicaire général. Au bureau prennent place : Mgr MONCHAMPS, Vicaire général de Liège, vice-président, et M. le chanoine BLONDIAU, secrétaire, ainsi que Mgr WALRAVENS, Évêque de Tournai; Mgr L'ÉVÊQUE DE BIRMINGHAM; Mgr VAN DEN BRANDEN DE REETH, archevêque de Tyr *in partibus*, et plusieurs autres prélats.

La séance s'ouvre, à neuf heures, par la récitation de la prière.

M. Gosset, curé à Auvelais (Namur), fait rapport [1] sur l'enseignement eucharistique, soit oral, soit écrit, pour l'âge mûr, principalement dans les centres industriels.

Les vœux suivants sont formulés et adoptés :

VŒUX

1. Que le Clergé annonce, explique et solennise, avec le plus de pompe et d'éclat possible, les fêtes du Saint-Sacrement, les grandes époques de communion et les cérémonies eucharistiques;

2. Que les laïcs pieux profitent des réunions des comités et des sociétés à but religieux, économique ou social, pour éclairer le peuple sur ses devoirs envers N. S. dans la Sainte Eucharistie;

3. Que le repos dominical soit édicté par une législation internationale, pour faciliter à l'ouvrier de la grande industrie l'accès de l'église, où il conservera l'instruction religieuse acquise dans son enfance.

[1] Voir ce rapport à la fin du compte-rendu de cette séance.

Quand M. le rapporteur parle de la propagande par les brochures, les traités, les éphémérides, traitant de la divine Eucharistie, **Mgr Walravens**, Évêque de Tournai, fait observer que, dans certaines parties industrielles de son diocèse, les ouvriers les plus mauvais font le pacte de ne pas recevoir chez eux de journal chrétien.

En est-il ainsi dans vos régions, demande Sa Grandeur; et, dans l'affirmative, quel serait, selon vous, le moyen pratique de faire accepter le bon journal à ces ouvriers?

M. Gosset. — Dans nos régions, les ouvriers acceptent tous le journal, quel qu'il soit. Quant à ceux dont parle Sa Grandeur, je crois que le moyen à employer serait de faire glisser le journal régulièrement sous la porte de ces endurcis : la curiosité seule suffira à le leur faire lire. *(Rires et appl.)*

Le quatrième vœu est adopté dans les termes suivants :

VŒU

Que les brochures pieuses, annales religieuses, revues eucharistiques soient recueillies dans les familles aisées par un comité de zélateurs et de zélatrices, et envoyées à l'ouvrier, par la poste ou autrement.

Relativement au *Bulletin paroissial*, recommandé par le rapporteur, **M. le Président** dit que ce Bulletin est aujourd'hui très facile à éditer, grâce aux perfectionnements des machines à écrire et à imprimer. Le R. P. Watrigant, S. J., raconte, dans les *Études religieuses*, n° du 20 juin 1897, qu'un prêtre du diocèse de Moulins, voulant enseigner la bonne doctrine à ses paroissiens, dont un grand nombre ne venaient plus à l'église, acheta une petite presse typographique, et se mit à publier et à distribuer, chaque mois, un petit bulletin de quatre pages : deux pages étaient consacrées à l'historique de la paroisse, sous ce titre : « Autrefois; » deux étaient réservées à la partie pratique : « Aujourd'hui. » Le succès a couronné ces efforts.

Un curé insiste pour que le prix de cette publication soit abaissé et pour qu'elle renferme des articles de fond.

Est adopté le cinquième vœu suivant :

VŒU

Qu'un Bulletin paroissial mensuel soit rédigé et adressé aux familles; de même, à la fin de l'année, un Almanach paroissial. Ce bulletin et cet almanach pourront être les mêmes pour toute une région, sauf le titre et les articles propres à chaque paroisse.

Le R. P. François recommande l'Œuvre des Écoles d'Orient. « L'Orient a été le théâtre de l'immolation du Verbe incarné et le lieu de l'institution de l'Eucharistie. Il est profondément triste de constater que la terre eucharistique est un des pays du globe les plus dépourvus du *pain de vie* qu'elle a donné au monde. Vous qui vivez dans un pays où vos regards découvrent partout à l'horizon la flèche ou la tour qui indiquent au chrétien le séjour eucharistique de son Dieu, vous n'imaginez pas le sentiment de vide immense qui envahit l'âme du missionnaire, le serrement de cœur qui l'oppresse lorsque, voyageant en Orient et en Scandinavie, il voit partout les temples de l'erreur et n'aperçoit presque nulle part un édifice catholique, traversant des provinces entières déshéritées de la présence réelle. C'est un désert habité, plus effrayant de solitude que les steppes de Russie, les sables du Sahara, ou les savanes de l'Amérique; c'est le veuvage le plus lugubre dans la désolation la plus inconsolable. Vous n'imaginez pas son douloureux saisissement lorsque, entré par faveur dans le Cénacle, transformé en harem, il se voit obligé de se dérober à la surveillance du Turc pour pouvoir s'agenouiller furtivement et réciter à la hâte une strophe du *Pange, lingua* sur le sol deux fois saint où le Verbe incarné opéra sa seconde Incarnation dans

l'institution de l'Eucharistie; et lorsque, dans ces immensités de désolation, il se prend à penser aux pompes de la Fête-Dieu dans son pays natal, les larmes le gagnent et le suffoquent. »

Le rapporteur propose à la ratification de la première section le premier vœu suivant :

VŒU

Que l'Œuvre des Écoles d'Orient soit établie dans tous les diocèses, à l'instar de la Propagation de la Foi et de la Sainte Enfance, dans la mesure et de la façon que NN. SS. les Évêques jugeront dans leur sagesse. »

Mgr Waltravens, Évêque de Tournai, demande que ce vœu soit écarté et représenté à l'assemblée des Évêques, qui pourront ainsi en délibérer. *(Adopté.)*

Le R. P. René, capucin. — Je voudrais savoir quel genre de contrôle existe sur l'œuvre que recommande le rapporteur.

Le R. P. François. — La brochure imprimée, que je fais distribuer aux membre du Congrès, donnera au R. P. René tous les éclaircissements désirables.

Les vœux suivants sont adoptés :

VŒUX

1. Que la presse chrétienne de tous les pays prenne à cœur la réunion des églises;

2. Que tous les catholiques lui prêtent leur concours le plus entier, moral et pécuniaire ;

3. Que des Associations de prières soient établies partout pour la réunion des Églises; et que NN. SS. les Évêques soient priés d'accorder des indulgences à ces prières;

Quant à l'appareil à projections, il est bon que le Congrès sache que M. l'abbé Van de Vivere, de Bruxelles, ici présent, prête ses appareils et ses clichés gratis et fournit tous les renseignements désirables à ceux qui les lui demandent. Il a fondé dans ce but l'Œuvre si utile de l'enseignement catéchistique par les projections lumineuses. Il voulait distribuer aux membres du Congrès des brochures explicatives, et malheureusement son imprimeur ne les a pas terminées.

Donnant moi-même des projections lumineuses sur les Missions d'Afrique, je sais combien ce mode d'enseignement intéresse enfants et grandes personnes, et que beaucoup de prêtres voudraient faire les frais d'un appareil. Ceux-ci seront heureux, sans aucun doute, de ces diverses communications. Dans les petits locaux, une petite lampe à alcool avec bec Auer suffira parfaitement avec une lanterne ordinaire à projections. La dépense ne sera que de quelques sous!

Je proposerais donc d'ajouter au vœu ci-dessus énoncé :

VŒU

Le Congrès loue le dessein du P. Vincent, des Salésiens, à Liège, de faire des images eucharistiques populaires, dans le genre de celles d'Épinal. Il recommande aussi à tous l'Œuvre, éminemment utile, de l'enseignement eucharistique par les projections de M. l'abbé Van de Vivere, à Bruxelles. *(Applaudissements.)*

M. l'abbé Gosset, curé à Auvelais. — Il doit être entendu que ces projections n'auront pas lieu dans les églises.

M. le Président. — Sans aucun doute.

Le R. P. Bailly parle de l'enseignement eucharistique par le journal, et il exprime le vœu :

VŒU

Que les journalistes chrétiens s'inspirent devant le Tabernacle et se fassent apôtres de la dévotion à la Sainte Eucharistie. *(Applaudissements.)*

Le R. P. Durand a fait parvenir au bureau un rapport de M. l'abbé L. F. G., prêtre belge, sur la méthode de Don Bosco pour la préparation des enfants à la première communion.

Don Bosco amenait les enfants à la confession fréquente, parfois même quotidienne, persuadé qu'ils y trouvaient le plus sûr préservatif contre le vice qui épie l'innocence, le moyen le plus efficace de se former une conscience chrétienne et, par conséquent, la meilleure préparation à la première communion.

M. le Secrétaire Blondiau propose le vœu suivant, approuvé par Mgr Walravens, évêque de Tournai :

VŒU

Que, du moins dans les derniers temps qui précèdent la première communion, on confesse plus souvent les enfants. *(Adopté.)*

M. le Président. — Messieurs, je m'acquitte d'un devoir bien agréable en présentant respectueusement l'hommage de notre profonde reconnaissance à NN. SS. les R^mes^ Évêques et Prélats, ici présents, qui ont bien voulu nous apporter le précieux concours de leur science et de leur autorité. A vous aussi, Messieurs les Congressistes, merci pour l'intérêt et la bienveillance avec lesquels vous avez suivi nos débats.

La section clôture ses travaux par la prière, à 10 h. 15.

Rapport de M. l'abbé Gosset, curé d'Auvelais

Voici l'objet de notre rapport :

L'enseignement eucharistique, soit oral, soit écrit, pour l'âge mûr, principalement dans les centres industriels.

I. — ORAL

Tout ce qui a été dit sur cet enseignement et sur les moyens de le propager dans les campagnes et dans les villes, peut s'appliquer, dans la plupart des cas, aux populations industrielles.

Citons en particulier l'enseignement donné.

A. — PAR LE PRÊTRE

1. *Dans les églises* a) *au prône du dimanche :* le clergé y traitera souvent du dogme Eucharistique, de la sainte messe, de la sainte communion. C'est au prêtre que Notre Seigneur a confié sa personne adorable, c'est au prêtre, avant tout, qu'il appartient de le faire connaître pour le faire aimer.

b) *Dans les annonces qui précèdent le prône*, avant les grandes fêtes, les grandes époques de communion et les cérémonies Eucharistiques, telles que Processions, Adoration, premières Communions, Pâques, Toussaint, Fête des morts, Noël, Jeudi-Saint, Fête patronale, premier vendredi ou premier dimanche du mois. Ces annonces ont, à nos yeux, une importance capitale pour la diffusion de l'enseignement eucharistique.

2. *Dans les associations pieuses*, où le ministère du prêtre l'appelle à prendre souvent la parole. Citons les Confréries du Très Saint-Sacrement, les Fraternités du Tiers-Ordre, l'Association de la Sainte Famille ou des mères chrétiennes, les confréries de Sainte-Barbe ou de Saint-François-Xavier, les Ligues des retraitants, les conférences de

Saint-Vincent-de-Paul, celles du vestiaire ou des Dames qui s'occupent des enfants pauvres, les comités divers de zélateurs ou de zélatrices de toutes ces œuvres. Le Prêtre a souvent l'occasion d'y parler; et il pourra former, dans les associations religieuses, des Apôtres du Très Saint-Sacrement qui, par leurs bonnes paroles et leurs exemples édifiants, éclaireront leurs frères au sujet de la Sainte Eucharistie et sur leurs devoirs de respect, de reconnaissance et d'amour envers l'auguste Mystère de nos autels.

3. *Dans les comités de toutes les œuvres économiques ou sociales, et dans les réunions périodiques ou solennelles* de ces sociétés, le prêtre et le laïc catholique (celui-ci avec plus de succès peut-être, s'il a également au cœur l'amour de J.-C.) pourront éclairer l'intelligence de celui qui leur confie la gestion de ses intérêts matériels. Nommons les cercles ouvriers, les mutualités ouvrières, les sociétés d'épargne ou de retraite, les cercles d'études sociales, les sociétés d'agrément, dramatiques, gymnastiques et autres, dont le prêtre est souvent le directeur ou l'aumônier.

4. *Dans les visites à domicile*, surtout à l'occasion de l'administration des sacrements aux infirmes et aux malades. Tout y convie le prêtre à éclairer les familles et les voisins sur la Sainte Eucharistie, sur le respect, la vénération et l'amour que l'on doit à Notre Seigneur dans le Saint-Sacrement. Le prêtre choisira son heure, si possible, pour être sûr de rencontrer l'ouvrier dans sa demeure.

B. — PAR LES LAÏCS.

Les pieux laïcs peuvent aussi éclairer leurs frères dans la plupart des sociétés que nous venons de nommer. Chacun le sait : les hommes peuvent beaucoup sur les hommes, les femmes sur les femmes, les épouses sur leurs époux, les enfants sur leurs parents, les ouvriers sur leurs compagnons de travail.

Nul n'ignore que *l'Apostolat laïque* est un des plus féconds, parce qu'il rencontre moins d'obstacles sur son chemin, moins de suspicions à écarter, moins de préjugés à combattre et à dissiper.

A la louange de nos laïcs religieux, l'on a constaté qu'un grand pas a été fait dans cette voie de l'apostolat, depuis la tenue de nos assises eucharistiques. Ils prêchent de parole et d'exemple.

A ces laïcs ardents et dévoués qu'il nous soit permis de présenter, en passant, l'hommage de notre respectueuse admiration!

Dans une *conférence publique*, donnée à cinq ou six cents ouvriers de la *Basse-Sambre Namuroise* par un député du Parlement belge, on eut l'occasion d'applaudir les paroles suivantes de l'éloquent orateur : « Mes amis, le temps pascal approche; tous nous allons bientôt faire nos pâques. Demandons à Notre Seigneur Jésus-Christ, que nous recevrons dans la sainte communion, de rester toujours de fervents chrétiens, des hommes dévoués à la cause catholique. »

La moitié peut-être des auditeurs fréquentait peu l'Église et ne pensait guère à remplir le devoir pascal. Une phrase incidente, bien placée au cours d'une harangue politique, les éclairait sur ce devoir et leur enseignait en même temps le dogme eucharistique.

Pour réaliser le désir du Congrès, nous émettons sur ce premier point les vœux suivants :

VŒUX

1. Que, dans les régions industrielles, le clergé annonce, explique et solennise avec le plus de pompe et d'éclat possibles, les fêtes du Très Saint-Sacrement, les grandes époques de communions et de cérémonies eucharistiques;

2. Que les laïcs pieux profitent des réunions des comités et des sociétés religieuses, économiques ou sociales, pour éclairer le peuple sur ses devoirs envers Notre Seigneur Jésus-Christ dans la Sainte Eucharistie;

3. Que le repos dominical soit édicté par une législation internationale, afin de faciliter à l'ouvrier de la grande industrie l'accès de l'église, où il conservera l'instruction religieuse acquise dans son enfance. (Vœu indirect.)

II. — ENSEIGNEMENT ÉCRIT.

Mais, comme dans les centres industriels, beaucoup, surtout parmi les hommes, s'abstiennent de toute pratique religieuse, ne fréquentent plus l'église, n'ont plus l'occasion d'entendre la voix du prêtre, sauf à de rares intervalles, et ne participent plus aux sociétés qu'il patronne, il faut rechercher d'autres moyens d'instruire les populations, adaptés à la difficulté des temps et aux besoins des âmes.

Le commerçant des villes est attaché à son comptoir; l'homme des champs garde la maison tout l'hiver et une partie du printemps; mais le travailleur de l'usine, de l'atelier ou de la mine est rivé à la machine ou confiné sous terre chaque jour, souvent même le dimanche. Absent toute la journée, constamment occupé à un travail intense et absorbant, il est peu susceptible d'être visité ou instruit. Il est difficile d'arriver jusqu'à lui et de l'éclairer directement sur ses devoirs. On doit donc recourir à des moyens extraordinaires. Et si l'on ne peut se faire entendre par l'ouvrier de la grande industrie, on doit essayer de se faire lire par lui.

Pour atteindre ce but :

1. On propagera *les brochures, les tracts, les éphémérides* traitant de la divine Eucharistie, de la Sainte Messe, des Pâques, de la Sainte Communion. Tout le monde, le pauvre surtout, aime à prendre connaissance du papier qu'on lui envoie par la poste et où son nom est inscrit en toutes lettres. Les petites vies des saints, les miracles historiques du Saint-Sacrement, les faits saillants ou les merveilles de l'Eucharistie captiveront son attention et toucheront son cœur.

La foi ne manque pas dans les centres industriels; mais l'ignorance, les préjugés et surtout les préoccupations matérielles y dominent : *et dormiunt multi.*

Une lecture courte et bonne, attrayante et *ad captum populi*, réveillera la foi endormie du travailleur. Une lecture longue, fastidieuse, dogmatique ne lui sourirait pas.

2. On enverra en *seconde lecture les revues périodiques* sur les mêmes sujets : les messagers, petits et grands, ou annales du Très Saint-Sacrement, les semaines religieuses, les bulletins du Sacré-Cœur,

les causeries du dimanche, etc., qui remplaceront avantageusement les images, les emblèmes qu'on distribue souvent avec trop de profusion.

Dans une grande paroisse industrielle, on distribue en récompense trimestrielle aux enfants des écoles, des revues, annales et brochures pieuses, qui sont recueillies régulièrement dans les familles aisées par des dames zélatrices. Ces revues sont lues avec fruit dans les familles ; elles entretiennent l'esprit chrétien au foyer. L'ouvrier sait qu'il fait plaisir à son enfant en lisant la brochure reçue à l'école.

3. *La bonne presse* peut beaucoup pour la diffusion de l'enseignement eucharistique. Pourquoi le clergé et les laïques ne profitent-ils pas davantage encore de la *Chronique religieuse* d'un bon journal pour y relater la magnificence d'une procession, l'annonce et le succès d'une mission, quelques aperçus sommaires d'une éloquente prédication, des appels aux Pâques, aux fêtes de sainte Barbe et de saint Éloi, les bienfaits des retraites ouvrières, fermées ou paroissiales, la solennisation d'une fête ouvrière avec communion générale, exposition du Très Saint-Sacrement, etc. ?

Les journaux à deux centimes, tels que le *Pays Wallon*, pour la région de Charleroi, sont facilement reçus au foyer de l'ouvrier industriel. Le travailleur aime son journal. Le soir, en rentrant, avant de souper, souvent même avant de se débarbouiller, il saisit sa gazette et la lit en entier. Et s'il a assisté le dimanche à une belle conférence, il aime encore à lire le lundi que l'orateur a bien parlé et qu'on s'y est bien amusé.

4. *Dans le règlement d'ordre intérieur* d'une mutualité ouvrière, comprenant quatre cents membres, dont plusieurs ne brillent pas par leur assiduité à l'église et aux sacrements, on peut lire ce qui suit :

Art. 32.... « Les sociétaires doivent s'encourager mutuellement à l'accomplissement de leurs devoirs religieux et sociaux, vivre honnêtement, remplir leurs obligations religieuses, telles que : assister à la messe du dimanche sauf empêchement légitime, faire leurs Pâques, assister aux saluts de sainte Barbe et mourir en bons chrétiens. »

Chaque membre a son livret dans lequel ces paroles sont inscrites et lors de l'assemblée trimestrielle qui précède les Pâques, l'on a soin de donner lecture de l'art 32.

Voilà un moyen efficace de rappeler au travailleur une obligation essentielle de sa foi et de son principal devoir au sujet de la Sainte Eucharistie.

5. Dans quelques paroisses industrielles, les enfants doivent reproduire sur un cahier spécial *les sermons du dimanche.*

Les parents doivent aider leurs enfants dans ce travail qui est au-dessus de leur âge et de leurs capacités, et ils y apposent leur signature.

Ainsi, l'on s'entretient en famille des instructions religieuses. Le père est invité à lire le devoir; et s'il ne fréquente pas l'Église, il s'instruit indirectement de sa religion. Inutile d'ajouter que le travail est utile à toute la famille et que des voisins même sont parfois appelés au secours des enfants en détresse.

6. On a beaucoup parlé en ces dernières années du *Bulletin paroissial.* On en a fait l'essai dans les diocèses de Reims, de Liège et Malines (particulièrement à l'église Saint-Nicolas à Nivelles). Ce bulletin mensuel, ou bi-mensuel, ou hebdomadaire, est envoyé à tous les pères de famille. Il renseigne tout ce qui peut intéresser les paroissiens, leur église et leur clocher; il annonce les fêtes et les cérémonies religieuses, l'heure des offices et des confessions, les jours de communion, les baptêmes, les mariages et les morts, etc. On y reproduit l'historique de la paroisse et les vieilles traditions locales. On y glisse adroitement quelques traits touchants, quelques récits de faits miraculeux, etc. Dans les centres ouvriers, le Bulletin ou le Mois paroissial constitue un excellent moyen de donner au peuple, avec les renseignements sur tout ce qui touche aux intérêts religieux de la paroisse, l'instruction eucharistique dont il a tant besoin. Et l'on comprend surtout l'importance capitale du Bulletin à l'approche des Pâques, alors que le prêtre fait un pressant appel à la Sainte Communion; avant la première Communion, qui touche le cœur des pères en raison directe du culte qu'il vouent à leurs enfants (ceux-ci sont nombreux dans les familles ouvrières); à la veille de l'adoration ou des processions, dont l'éclat plaît partout, mais nulle part autant que dans les centres industriels; avant les fêtes de la Toussaint et des morts, qui réveillent les tristes souvenirs et rappellent la douce mémoire des parents qui ne sont plus: avant la fête patronale ou celle de sainte Barbe, tant solennisée par le monde ouvrier des mines et des carrières.

A la fin de l'année, l'*Almanach paroissial* vient compléter l'œuvre du Bulletin.

Les laïques pieux peuvent s'associer à l'action du prêtre et contribuer efficacement à la propagation de l'enseignement eucharistique par le Bulletin et l'Almanach.

Mettant une borne à un sujet qui me paraît sans limite, je propose au Congrès d'émettre les vœux suivants :

VŒUX

1. Que les brochures pieuses, annales religieuses et revues eucharistiques soient recueillies dans les familles aisées par un comité de zélateurs et zélatrices, et remises au foyer de l'ouvrier par la poste ou autrement ;

2. Qu'un Bulletin paroissial mensuel soit envoyé dans toutes les familles ; ainsi qu'un almanach paroissial à la fin de l'année. Ce Bulletin et cet Almanach peuvent être les mêmes pour plusieurs paroisses industrielles d'une même région, excepté dans les dernières pages. Les laïques uniront leurs efforts à ceux du clergé pour propager ces publications dans les milieux ouvriers.

Rapport envoyé par Mlle Jeanne Bigard, fondatrice et directrice de l'Œuvre de Saint-Pierre

Œuvre de Saint-Pierre en faveur du Clergé indigène des Missions

J'ai la confiance que quelques détails sur la fondation de l'Œuvre de Saint-Pierre et sur les résultats obtenus par cette Œuvre seront accueillis avec intérêt par les membres du Congrès Eucharistique.

L'association de Saint-Pierre est, en effet, une œuvre vraiment eucharistique, puisque son but, reconnu et approuvé par le Saint-Siège, par la Propagande et par un grand nombre de Cardinaux et d'Évêques, est de

multiplier, par le double moyen de la prière et de l'aumône, les prêtres indigènes dans les pays de mission, Or, le prêtre est, avant tout, le ministre de la Sainte Eucharistie : c'est à lui, qu'il soit Européen, ou Japonais, ou Africain, ou Indien, que Jésus-Christ a dit, au banquet de la dernière Cène, en la personne des Apôtres : « Faites ceci en mémoire de moi; » c'est-à-dire, renouvelez partout et toujours, dans la suite des âges et sur tous les points du globe, cette consécration du pain et du vin en mon corps et en mon sang; cette offrande du Sacrifice qui, seul, peut apaiser la justice de Dieu, parce que c'est le Sacrifice d'un Dieu qui s'offre lui-même, avec ses mérites infinis, pour le salut des hommes.

C'est en 1889 que, par une disposition de la divine Providence dont je ne pourrai jamais assez remercier le Ciel, je me suis consacrée, avec ma mère, à promouvoir la formation du Clergé indigène en mission. Déjà, nous étions en relations très étendues avec les missionnaires. A cette époque, Mgr Cousin, Évêque de Nagasaki, au Japon, nous révéla sa profonde douleur d'être obligé, faute de ressources, à toutes les rentrées de son séminaire, de refuser un nombre considérable d'excellentes vocations parmi les indigènes du pays.

Cette lettre fut un trait de lumière pour nos âmes. Sur l'heure, nous nous déterminâmes à devenir les mères adoptives de ces pieux jeunes gens.

Bientôt, nous reçûmes d'autres lettres d'Évêques missionnaires, nous attestant que partout en mission, la même pénurie entravait l'œuvre, cependant si nécessaire, si fondamentale, de la formation d'un Clergé indigène.

Après avoir tout donné, nous nous fîmes quêteuses. La charité catholique répondit à notre appel. Quelques dames adoptèrent des séminaristes pour le temps de leur éducation sacerdotale; d'autres allèrent plus loin, et bientôt des bourses perpétuelles furent fondées par notre Œuvre naissante, non seulement en faveur de nos fils aînés du Japon, mais encore dans différentes missions d'Extrême-Orient et même en Afrique.

Quelle joie fût la nôtre, lorsque le premier d'entre nos adoptés monta au saint Autel! Un prêtre de plus, pensions-nous, c'est le Saint Sacrifice offert plus fréquemment, c'est la mission de Jésus-Christ renouvelée sur un point du globe; ce sont des instructions données aux païens, ou aux chrétiens encore faibles dans la foi; ce sont les derniers Sacrements administrés plus facilement aux malades; c'est surtout l'assistance à la

sainte Messe, la participation à la Sainte Eucharistie mise à la portée d'un groupe de fidèles. Certes, si l'on doit se réjouir, dans nos pays catholiques, quand l'un de nos frères reçoit l'onction sacerdotale, combien plus a-t-on sujet de le faire quand cet événement se produit dans les pays infidèles, dans ces contrées où le nombre des prêtres est si disproportionné à l'étendue du pays, au chiffre de la population! Nos missionnaires ne ménagent pas leurs forces, je le sais; ils se prodiguent pour courir après la brebis égarée; mais que peut faire un prêtre placé tout seul à la tête d'un district qui, bien souvent, représente en superficie l'un de nos diocèses, qui est dépourvu de moyens de communication, de routes praticables, où souvent marécages, montagnes et forêts se rencontrent, comme autant d'obstacles, sous les pas des hommes apostoliques? Le missionnaire parcourra son district une fois, deux fois dans l'année, ce sera beaucoup. Arrivé dans une localité, il rassemble à la hâte les chrétiens, les catéchumènes, prêche, confesse, baptise, célèbre une ou deux fois la messe, distribue la sainte Communion; puis, repart bientôt pour une autre station qui ne sera pas plus favorisée. Combien de fois les lettres des missionnaires ne nous ont-elles pas retracé ce tableau, consolant si l'on songe à l'admirable ardeur avec laquelle les chrétiens profitent de ces jours bénis où ils possèdent le prêtre, et, avec le prêtre, la présence du Dieu qu'ils adorent; — navrant, si l'on vient à réfléchir à l'abandon spirituel dans lequel vivent et meurent la plupart de ces enfants de l'Église. Voir le prêtre une ou deux fois l'an, assister tout au plus quatre ou cinq fois de temps en temps au saint Sacrifice, passer sa vie et souvent la terminer sans Sacrements, sans Viatique!... Jamais de Saluts du Saint-Sacrement, avec ces chants si pieux ni ces illuminations si éclatantes! Jamais ces expositions et ces adorations du Très Saint-Sacrement, sources de grâces pour une ville, pour une paroisse! Jamais ces processions, où le catholique aime à attester sa foi en ménageant un triomphe public au Dieu de nos autels! Jamais la présence réelle permanente de Notre Seigneur au saint Tabernacle! Y avons-nous suffisamment réfléchi, nous, les enfants gâtés de la Providence, qui vivons à l'ombre d'une église et au milieu de l'abondance des biens spirituels?....

Oh! ne soyons pas surpris si ces néophytes (je veux dire quelques-uns d'entre eux), conservent certaines pratiques de superstition ou d'idolâtrie; ne nous scandalisons pas trop si parfois la torture vient à bout de la constance de l'un d'eux. C'était l'Eucharistie qui soutenait le

courage des premiers chrétiens; c'est l'Eucharistie qui manque à nos frères des missions. Pour qu'ils aient la Sainte Eucharistie, aidons à la formation de leur Clergé indigène.

Nous ne pouvons pas espérer, en effet, voir se multiplier les missionnaires européens en proportion du nombre et de l'étendue des missions. Chaque jour, grâce à Dieu, de nouveaux horizons s'ouvrent à l'apostolat; chaque jour, de nouvelles missions sont fondées.

« Mais que seraient les plus belles missions, sans un Clergé indigène » fortement constitué et solidement établi? m'écrivait Mgr Cousin, évêque » de Nagasaki, dès 1895; un météore brillant qui passe, sans laisser de » trace. L'histoire de l'ancienne Église du Japon en est une terrible » preuve. Le missionnaire va porter l'Évangile à ceux qui ne le con- » naissent pas. A mesure qu'il fait des chrétiens, il doit pourvoir à leur » instruction complète et leur fournir les moyens de pratiquer la religion » qu'il leur a apportée. Il faut donc qu'il reste au milieu d'eux et renonce » à aller de l'avant, à moins qu'il ne puisse confier à d'autres le soin » des chrétientés naissantes. C'est là précisément le rôle du Clergé » indigène et c'est à lui qu'il faut avoir recours pour exercer, d'une » manière suivie et constante, le ministère au milieu de populations » dont il connaît, mieux que nous, tous les besoins, les aspirations, » les qualités et les défauts.

» Il est d'ailleurs impossible de compter sur des vocations assez nom- » breuses dans les pays catholiques pour remplir tous les cadres, pour » fournir à toutes les exigences du ministère paroissial dans les missions.

» Je regarde donc l'Œuvre du Clergé indigène comme indispensable; » elle trouve sa raison d'être dans les instructions du Saint-Siège et » de la Propagande, qui prêchent si souvent aux Évêques des missions » l'obligation de travailler à la création d'un Clergé indigène.

» Je remercie le Bon Dieu de vous avoir inspiré le dessein de nous » venir en aide pour atteindre ce but. »

Tous les Évêques missionnaires dont les séminaires ont été soutenus par l'Œuvre de Saint-Pierre m'ont envoyé la même appréciation et les mêmes actions de grâces. Quoique leur témoignage ait une importance qui n'échappera à personne, l'Œuvre que j'ai fondée en faveur du Clergé indigène s'appuie sur un fondement encore plus solide.

Le 24 juin 1895, alors que nous et nos associés travaillions depuis déjà *cinq ans* à la formation du Clergé indigène en mission, N. T. S. P.

le Pape Léon XIII publia une Encyclique spéciale (Encyclique *de Collegiis clericorum in Indiis Orientalibus instituendis*), dans laquelle Sa Sainteté rappelle, avec l'autorité du Vicaire de Jésus-Christ, les grands principes sur lesquels repose l'institution d'un Clergé indigène; en voici quelques extraits :

La nécessité pour « la conservation de la foi catholique qu'on s'applique » à former un clergé pris parmi les *indigènes*, préparé aux charges » sacerdotales, qui non seulement vienne en aide aux prêtres étrangers, » mais qui puisse lui-même gérer les intérêts du christianisme.... »

« L'apostolat du prêtre indigène sera de beaucoup plus fructueux, par » la connaissance qu'il a de la langue, des institutions, des mœurs, du » caractère de sa race, et même des superstitions et des abominations » du paganisme. »

« Le prêtre indigène peut plus facilement échapper aux coups de la » persécution que l'européen. »

« Les Apôtres eux-mêmes, après avoir enseigné les principes chrétiens » à la multitude, choisirent quelques hommes, qu'ils élevèrent au » sacerdoce et jusqu'à l'épiscopat. »

« Les Pontifes romains n'ont pas manqué de suivre leur exemple, car » ils ordonnèrent aux hommes apostoliques de faire tous leurs efforts, » dans les lieux où l'assemblée des chrétiens était assez nombreuse, pour » recruter le clergé parmi les indigènes, etc.... »

Cette Encyclique du Vicaire de Jésus-Christ, c'était la sanction inattendue et providentielle de notre Association. Vivifiée par la parole pontificale, elle prit saint Pierre, prince des Apôtres, pour son Patron, et ne craignit pas d'ouvrir largement ses portes à tous les catholiques, aux pauvres comme aux riches, en fixant sa cotisation à la modique somme d'*un franc par an*, tout en conservant le titre de *bienfaiteurs* à ceux de ses membres qui paient annuellement l'entretien d'un séminariste, et de *fondateurs* à ceux qui versent une somme suffisante pour la fondation d'une bourse perpétuelle. — Puis, par une suite de circonstances où nous aimons à reconnaître la main de la Providence divine, le Seigneur permit que nous fissions connaître nos efforts et nos premiers résultats au Pape lui-même. Le Souverain Pontife ne dédaigna pas de donner une marque formelle de son approbation aux humbles chrétiennes qui avaient voulu devenir les mères adoptives des futurs prêtres de Jésus-Christ; et, par une faveur insigne, accorda à l'Œuvre de Saint-Pierre

la première approbation qu'elle ait jamais reçue et la plus haute sanction qu'elle pût ambitionner, en m'envoyant par écrit sa bénédiction, donnée « avec toute l'affection de son cœur aux fondatrices de l'Œuvre de Saint-Pierre et à tous ceux qui y avaient travaillé et y travailleraient dans l'avenir. » — C'était le 12 juillet 1895. — Le mois suivant, une Indulgence partielle était accordée à perpétuité aux membres de l'Œuvre par la Sacrée Congrégation des Indulgences, et je recevais, en même temps, une lettre de Rome, m'invitant à formuler une demande d'Indulgences plénières. — Une belle série d'Indulgences plénières fut en effet concédée, dès le 16 novembre suivant, aux associés de l'Œuvre avec la mention : à perpétuité. — Enfin au début de 1896, la Sacrée Congrégation de la Propagande me fit l'honneur de m'adresser une Lettre d'Approbation, qui fut bientôt suivie des encouragements unanimes des Cardinaux et de l'Épiscopat. La Propagande continue à me donner très fréquemment des marques de son estime toute particulière pour l'Œuvre de Saint-Pierre, dont elle a daigné me nommer directrice; elle me permet de lui faire parvenir chaque année le compte-rendu des résultats obtenus.

Voici un aperçu de ces résultats, dûs à la bénédiction divine. (Ils ont été publiés dans la *Semaine religieuse de Paris*, n° du 22 mars 1902.)

« Depuis sa fondation (1889) jusqu'au 31 décembre 1901, l'Œuvre de » Saint-Pierre a fondé quarante-cinq bourses perpétuelles dans les Sémi- » naires indigènes, à savoir :

» 4 bourses au séminaire de Nagasaki, Japon;
» 1 bourse au séminaire de Hakodaté, Japon;
» 22 bourses au séminaire pontifical de Kandy, Indes;
» 2 bourses au séminaire de Mysore, Indes;
» 2 bourses au noviciat Indien, Trichinopoly;
» 2 bourses au séminaire de Loango, Congo français, Afrique;
» 4 bourses au séminaire de Pondichéry, Indes;
» 1 bourse au séminaire de Jaffna, Ceylan;
» 1 bourse au séminaire de Mandchourie;
» 4 bourses au séminaire de Saïgon, Cochinchine;
» 1 bourse au séminaire de Cochinchine orientale;
» 1 bourse au séminaire du Tonkin occidental;
» 1 bourse au séminaire grec melkite de Sainte-Anne, à Jérusalem.

DEUXIÈME SECTION

Piété et Culte eucharistique

Première séance, jeudi 4 septembre

La séance est ouverte à 3 h. 30.

M. le chanoine CHARLIER, Vicaire général, préside, assisté de MM. le chanoine HENRY et le chanoine VAN DEN GHEYN, vice-présidents; MM. le chanoine LECLER et l'abbé LE GRAND, secrétaires.

Mgr GEUDENS, abbé de Barling (Manchester), et le R. P. Marie-Bernard, de l'Ordre de Citeaux, sont également au Bureau.

M. le Président. — Messieurs, je répondrai certainement à votre attente en appelant la protection de Dieu, dès leur début, sur nos modestes travaux. Qu'Il daigne les bénir et leur faire porter du fruit!

Nous sommes venus au Congrès dans une pensée de

M. le Doyen de Saint-Hubert lit la deuxième partie de son rapport.

M. le Doyen, après avoir constaté la grande plaie de la désertion par les adultes de la messe dominicale, signale deux sortes de moyens, les uns *indirects*, les autres *directs*.

Les premiers consistent à supprimer les causes qui éloignent les fidèles de la Sainte Messe, entre autres la vie de plaisirs, le travail du dimanche, et, pour certaines localités, les ventes publiques, les transactions devant notaire, à certaines époques les chasses et les traques.

Comme moyens directs, le rapporteur préconise la multiplication des messes, l'éclat à donner aux cérémonies religieuses, l'heure fixe des offices, la mesure dans leur durée, l'explication souvent répétée des rites de la Sainte Messe, la gratuité des chaises, l'assignation de places spéciales aux diverses catégories des fidèles, etc.

Outre ces moyens qui s'exercent surtout à l'intérieur des églises, il signale la visite du prêtre à domicile, l'apostolat des hommes d'œuvres, des femmes, des enfants du catéchisme, la diffusion de tracts appropriés.

M. le Président. — Nous avons reçu, comme je l'ai dit tantôt, sur l'objet en discussion, outre le rapport de M. le Doyen de Saint-Hubert, des notes de plusieurs membres.

Je vais me permettre, pour éclairer la discussion, de signaler les trois ordres de moyens qu'indiquent, pour assurer la fréquentation de la messe par les adultes, les diverses communications que nous avons reçues et qui, sauf les détails, s'accordent assez bien.

Ces moyens sont :

1. Instruire soigneusement les fidèles, dès leur enfance, du mystère de l'Eucharistie et de leurs devoirs relativement à la Sainte Messe;

2. S'efforcer, par tous les moyens possibles, de rendre facile l'accomplissement des préceptes, notamment en combattant les causes principales de l'abandon de la messe;

3. Appliquer en l'espèce le principe si fécond de la division du travail d'apostolat.

Je propose à votre adhésion, Messieurs, les vœux suivants, dont M. le Secrétaire va vous donner lecture et qui sont la conclusion de ces rapports et notes.

VŒUX

1. Voir établir, de l'approbation de l'autorité diocésaine, seule compétente, le binage dans toutes les paroisses; — faire célébrer la Sainte Messe dans les chapelles auxiliaires d'usines, patronages, etc.;

2. Soigner d'une façon toute spéciale la splendeur des offices et la bonne exécution du chant;

3. Que toutes les œuvres catholiques s'inspirent de cette pensée : répandre la doctrine de la messe par des tracts et tout autre moyen efficace de propagande, bulletin paroissial, etc. *(Ces trois vœux sont adoptés.)*

M. l'abbé Bouquerel (d'Épinay-France), donne des renseignements sur la Ligue de la Sainte Messe et les tracts qu'il a composés à ce sujet [1].

M. Capelle, de Gesves. — Pour être pratique, on devrait nommer une commission permanente qui choisirait les tracts à répandre et en dirigerait la diffusion.

M. le Président. — Le Comité du Congrès se propose précisément de prendre l'initiative de la formation d'une commission, qui mettrait au concours la rédaction de tracts de ce genre, et prendrait des mesures pour en assurer la diffusion. Il est donc entré d'avance dans les vues de M. Capelle.

M. le curé de Vrérolles. — J'ai pris l'habitude de faire, à la messe, réciter à haute voix les prières liturgiques par un enfant qui se prépare à la première communion. Les autres répondent. L'émulation s'en mêlant, chaque enfant désire

[1] Voir ce rapport à la fin du compte-rendu de cette séance.

être appelé à l'honneur de réciter les prières. Les enfants apprennent ainsi facilement à suivre avec intelligence et dévotion les cérémonies de la messe. Naturellement, cela n'est possible que là où il y a une messe pour les enfants.

M. le Président. — Toujours dans le but de favoriser l'assistance à la Sainte Messe, je propose à votre adhésion le vœu suivant :

VŒU

Trouver le moyen de pratiquer la gratuité des chaises, à la messe du dimanche, en faveur des pauvres, sans les humilier.

M. le chanoine Lecler, secrétaire. — A la Cathédrale de Namur, M. l'Archiprêtre accorde le privilège de la gratuité des chaises à divers fidèles qui la demandent. Pourquoi ne pas suivre cet exemple? *(Le vœu est adopté.)*

M. le Président. — J'invite Mgr Monchamp à nous donner des détails sur la Ligue qu'il a fondée à Liège, pour assurer la sanctification du dimanche.

Mgr Monchamp, vicaire général. — J'ai adressé au Congrès un rapport sur ce sujet. Je ne sais s'il a été pris en considération par le Comité.

M. le Président. — Certainement.

Mgr Monchamp. — Dès lors, il figurera au compte-rendu et il est inutile que je prenne votre temps à vous exposer de vive voix ce que vous pourrez y lire. M. le Président voudra bien faire connaître mes conclusions. Si la Section ne jugeait pas devoir les adopter, l'examen pourrait en revenir devant un prochain Congrès.

M. le Président. — Cette réponse de Mgr Monchamp à mon invitation fait honneur à son humilité. A sa demande, je me borne donc à lire ses conclusions, son rapport devant paraître in-extenso dans le compte-rendu :

VŒU

Considérant la connexion étroite entre le culte eucharistique et l'observation du dimanche;

Considérant les avantages spirituels et temporels de celle-ci, et tout ce qu'elle a de glorieux pour Dieu;

Considérant que le repos dominical pris isolément est une observation seulement partielle de la loi divine et non exempte de dangers;

Le Congrès Eucharistique de Namur émet le vœu :

Que, dans les paroisses, quelques personnes dévouées, sous la conduite de l'autorité ecclésiastique, s'entendent pour agir sur les associations existantes, pour demander à leurs dirigeants de leur donner comme objectif la propagande en faveur de la sanctification du dimanche et des fêtes de précepte, notamment par la cessation des achats ces jours-là, dans la mesure du possible.

(Adopté.)

M. l'abbé Bouquerel. — On semble séparer le repos dominical de la sanctification du dimanche. Il est dangereux d'obtenir le repos si on n'est pas certain d'obtenir la sanctification. Je comprends qu'on crée un mouvement en faveur du repos dominical pour motif d'hygiène. Mais je voudrais qu'à côté de ce mouvement, il en surgît un autre qui, dans le repos dominical, eût surtout en vue la sanctification du dimanche.

Mgr Monchamp. — Nous sommes tous d'accord à ce sujet.

M. le Président. — La création d'une œuvre de la sanctification du dimanche a fait l'objet des efforts d'une dame namuroise, madame Struman-Picard. Mais, je regrette de devoir le dire, ses efforts n'ont peut-être pas trouvé, du moins jusqu'ici, tout l'appui qu'ils méritent auprès du clergé. Je souhaite que l'œuvre que le diocèse de Liège doit à Mgr Monchamp s'étende bientôt à celui de Namur.

II. — PRATIQUE DU DEVOIR PASCAL

M. le curé de Saint-Loup, à Namur, résume le rapport qu'i a envoyé au Comité sur ce sujet [1].

Après des réflexions, aussi originales que pratiques, sur l nécessité pour les curés de se rendre compte des défection du devoir pascal et de leurs causes, le rapporteur aborde toute une série de moyens propres à ramener les fidèles à l pratique de la communion pascale.

Il préconise avant tout une instruction solide, complète, fréquemment répétée au cours de l'année, plus fréquemment encore pendant le Carême, concernant cette grave obligation. Cette instruction se donne par tous les moyens, publics, privés, oraux, écrits, etc.

Puis, il fait appel aux moyens surnaturels dont il fait ressortir la particulière efficacité.

Il signale la nécessité d'un apostolat varié, exercé par le clergé, par des laïques zélés, par les patrons, les membres des sociétés charitables, etc.

Enfin, il énumère quelques industries de zèle local et personnel appliquées par le pasteur, suivant les temps et circonstances.

M. le Président. — Dans les grandes villes, les pasteurs ne sont pas toujours exactement renseignés sur le nombre des personnes qui font leur devoir pascal. On se crée facilement des illusions à cet égard; peut-être même, sans trop s'en rendre compte, ne cherche-t-on pas à faire la lumière, parce qu'on craint de découvrir combien est étendu le mal de l'abandon du devoir pascal.

Monsieur le rapporteur, vous l'aurez remarqué, a insisté sur ce point.

Vu l'heure avancée, nous continuerons demain l'examen de cette question.

La séance est levée à cinq heures.

[1] Voir ce rapport à la fin du compte-rendu de cette séance.

Rapport de M. le Doyen de Saint-Hubert

Laissant de côté les considérations théologiques sur le mérite infini de la Sainte Messe et sur l'obligation d'y assister; laissant de côté les considérations plus ou moins platoniques sur la désertion de la Sainte Messe, non seulement dans les villes, mais aussi dans nos paroisses de campagne, j'aborde immédiatement le sujet du présent rapport : « Moyens de former à la piété et d'attirer au Saint-Sacrement l'enfance, la jeunesse et l'âge mûr par l'assistance à la messe d'obligation. »

I. — L'ENFANCE

Pour les enfants de nos écoles catholiques, la difficulté est mince. Dès que les maîtres et maîtresses comprennent leurs devoirs, accompagnent leurs élèves, tiennent note des absences, donnent, à la fin de l'année, des récompenses aux plus fidèles, nous obtenons facilement la présence des élèves, non seulement à la messe du dimanche, mais aussi à la messe quotidienne.

Pour les élèves des écoles officielles, il n'en est pas de même, excepté pour les aspirants à la première communion, que nous pouvons mettre, à peu près, sur la même ligne que les écoles catholiques. Mais les autres? Hélas! Nous avons peu de moyens de les attirer.

Nous pouvons, dans la visite des classes à l'heure de la leçon de religion, insister sur la nécessiter d'assister à la Sainte Messe du dimanche, donner quelques récompenses aux plus fidèles, insister auprès des maîtres et maîtresses, parfois, et puis .... c'est tout.

On dit que les messes spéciales pour les enfants font du bien là où elles peuvent être établies.

Les Congrès de Liège et de Bruxelles se sont occupés de cette question de la Messe spéciale pour enfants, et ont insisté sur le vœu « qu'un manuel destiné à former les enfants à l'assistance intelligente à la Sainte Messe, soit composé et répandu dans les écoles avec l'approbation de l'Ordinaire. »

Ce manuel a été composé, depuis, par feu M. Cartuyvels, curé de Sainte-

dimanche, mais qu'il se croirait perdu (sic) s'il ne faisait pas chaque année son pelerinage à Saint-Hubert. Comme je lui témoignais mon étonnement, et lui adressais des reproches sur la negligence du devoir dominical, il me fit cette reponse : « Monsieur, cela ne se fait pas chez nous, et puis je ne comprends rien à toutes ces manières-là. » La première partie de cette reponse m'effraya : la seconde provoqua chez moi un examen de conscience, et la résolution d'expliquer plus souvent en détail, les ceremonies de la Sainte Messe.

3° Gratuité des chaises pour les pauvres : mais il faudrait trouver un moyen pratique d'exercer cette gratuité sans humilier les pauvres.

6° Conserver ou etablir, quand la chose est possible, la séparation des sexes avec les places spéciales pour chaque âge. Le contrôle est beaucoup plus facile et le respect humain a moins d'empire.

7° Chauffer les eglises quand les ressources de la fabrique le permettent.

Outre ces moyens directs, que j'appellerai volontiers interieurs, parce qu'ils trouvent leur emploi dans le sanctuaire lui-même, il en est d'autres que l'on pourrait appeler exterieurs.

1° Visites du prêtre à domicile pour rappeler les indifférents des deux sexes à l'accomplissement de leur devoir. Dans certaines paroisses, ce moyen peut avoir une grande efficacité, la surtout où l'esprit chrétien n'est pas tout-à-fait eteint, la où les preventions contre le prêtre ne rendent pas sa visite plus nuisible qu'utile.

Dans les milieux socialistes, ou la soutane est devenue un épouvantail, les confreres de Saint-Vincent-de-Paul remplaceront très avantageusement le prêtre et trouveront un vaste champ ouvert à leur zèle.

2° Apostolat des femmes. Je ne perdrai pas mon temps à démontrer quelle grande influence la femme, demeuree chretienne, peut exercer sur son mari et sur ses jeunes gens. Le prêtre et ses puissants auxiliaires, les confreres de Saint-Vincent-de-Paul, pourraient utiliser cette influence.

3° Apostolat des enfants du catéchisme, des écoles catholiques.

4° Diffusion des tracts relatifs à la sanctification du dimanche, à l'assistance à la Sainte Messe.

5° Distribution de bons livres de prières en recompense aux enfants, comme prix, dans les écoles catholiques.

Rapport de M. Cawet, curé de Saint-Loup, à Namur

Assistance à la messe du dimanche dans les villes.

I. — CAUSES PRINCIPALES DE L'ABANDON DE LA MESSE DU DIMANCHE

Chercher ces causes, c'est procéder logiquement pour trouver les moyens de réaction.

Or, quelles sont-elles?

Voici les principales :

I. — *Travail forcé du dimanche.* — Le régime de la grande industrie, à capital anonyme et irresponsable surtout, a été le premier agent de ce que Mgr D'Hulst appelait « la laïcisation » du jour du Seigneur. Obligés d'être à l'usine ou à l'atelier, le dimanche comme les autres jours, les ouvriers se sont vus placés entre l'abandon d'une situation, du pain quotidien peut-être, et l'abandon de la messe....

II. — *L'indifférence religieuse.* — Elle a été grande, la révolution morale du XVIIIe siècle, et maintenant encore nous en ressentons les malheureux effets. La guerre incessante livrée aux choses surnaturelles et aux pratiques religieuses a fait et continue à faire de nombreux apostats du devoir chrétien.

III. — *L'ignorance.* — On est tout étonné de rencontrer parfois, dans les classes populaires des villes, une certaine bonne foi chez ceux qui manquent souvent la sainte messe. Ils s'imaginent facilement que, s'il y a obligation d'y assister, c'est bien quand on le peut aisément, sans gêne d'aucune sorte. Dès lors une large porte est ouverte à tous les prétextes. Tel manque la messe parce qu'il est légèrement indisposé; tel autre, parce qu'il ne s'est pas éveillé pour l'heure à laquelle il pensait se rendre à l'église; un troisième, parce que sa femme ne lui a pas préparé son habit, etc. Tous ces prétextes, d'ailleurs, sont servis à toute réquisition, comme si, à n'en pas douter, ils constituaient d'insurmontables obstacles.

IV. — *Le respect humain.* — Dans certains milieux, à la caserne par exemple, pour certaines classes, notamment les employés des chemins de fer, l'assiduité à la messe du dimanche est du fanatisme. On veut encore bien de cette pratique à la première communion d'un enfant, à la Toussaint, à Pâques, mais c'est un « extra, » un luxe qui doit être réservé pour certaines fêtes. Combien de peureux, chrétiens au fond, qui subissent cette influence du milieu de l'entourage!

V. — *La fièvre des excursions et des voyages.* — Il n'est pas rare que des membres de sociétés catholiques n'entendent pas la messe d'obligation, pour faire un voyage fantaisiste au long cours, pour prendre un train matinal. Ce mal s'étend d'autant plus que les excursions sont de bon ton, à la mode, et qu'elles sont presque toujours fixées le dimanche.

VI. — *La vie de plaisirs.* — Pendant tout l'été, nos villes deviennent des centres d'attractions à cause des fêtes qu'elles organisent. Ces organisations se complètent le dimanche matin seulement; il faut des bras et des mains en abondance. Où trouver le temps pour assister au saint sacrifice? — Autre ordre d'idées : les grands propriétaires invitent à des battues, à des traques pour chasser le gibier. Ils sont servis par de nombreux valets de circonstance qui souvent doivent manquer la messe [1].

VII. — *L'appât du gain.* — Le commerce a suivi l'industrie dans ses exigences; mais il est devenu plus coupable qu'elle, parce qu'avec des raisons moins graves, une plus grande facilité de chômage, il continue la décadence du « dimanche de Dieu » en exigeant précisément *pour la matinée*, la présence des employés.

II. — MOYENS DE FAVORISER L'ASSISTANCE A LA SAINTE MESSE

Il y a des moyens généraux; il y en a qui s'appliquent particulièrement à la jeunesse; il y en a qui s'adressent plutôt aux adultes.

ART. 1er : *Moyens généraux.* — I. — Faire avancer l'idée de l'obligation du repos dominical, jusqu'à ce que la loi civile l'ait consacrée.

II. — En attendant, favoriser les commerçants et les ouvriers qui ferment leurs magasins ou leurs ateliers le dimanche.

[1] La pêche, là où il y a un fleuve ou une rivière, voilà encore un danger pour la messe....

III. — Restaurer la foi par les mêmes moyens qui l'ont établie en des temps plus mauvais, c'est-à-dire par l'apostolat. Il faut multiplier les apôtres du dimanche, c'est-à-dire les laïcs et les prêtres qui, en toute occasion, dans les maisons, dans les rues, prôneront l'obligation, la nécessité, les avantages de l'assistance à la messe.

IV. — Inscrire, autant que possible, dans les statuts des sociétés que l'on fonde, le devoir de la sanctification du dimanche.

V. — Attirer à la messe :

a) Par la beauté des cérémonies;

b) Par l'exécution de morceaux d'ensemble;

c) Par une prédication soignée;

d) Par la propreté et la décoration des églises;

e) Par l'annonce de cérémonies plus grandioses (usage des cloches, des affiches, des circulaires, etc.);

f) Par la ponctualité (commencer à l'heure précise, éviter les lenteurs et les retards).

VI. — Obtenir des comités d'administration qu'ils fixent les excursions réglementaires aux jours fériés (lundis de Pâques, de Pentecôte, etc.).

ART. 2 : *Moyens applicables à l'enfance et à la jeunesse.* — I. — Rappeler souvent dans les catéchismes l'obligation d'assister à la messe chaque dimanche, et la gravité de cette obligation.

II. — Établir, là où c'est possible et convenable, des messes d'enfants, avec méthode spéciale d'assistance.

III. — Faire l'appel ou donner des jetons de présence, avec, comme sanction, l'avertissement des parents, et des récompenses mensuelles ou trimestrielles.

IV. — Amener les enfants et les jeunes gens à entrer dans les patronages, confréries, congrégations ou autres sociétés, dans lesquelles ils seront comme entraînés à la messe (surveillance des commissaires des patronages, bons points, etc.).

V. — Faire participer le plus possible d'enfants et de petits jeunes gens aux cérémonies plus solennelles.

ART. 3 : *Moyens applicables aux adultes.* — I. — Chapelles et messes d'usine.

II. — Messes professionnelles ou messes d'hommes, avec chant de l'ordinaire par toute l'assemblée (c'est ce qui se pratique en l'église Saint-Sébastien, à Nancy, où l'on peut compter chaque dimanche 600 hommes).

III. — Retraites ouvrières pour former un noyau d'apôtres parmi les ouvriers eux-mêmes.

IV. — Obtenir des sociétés de Saint-Vincent-de-Paul le payement des chaises pour les familles visitées; et, des personnes riches, des fondations pour la gratuité des chaises.

V. — Se servir des enfants comme de messagers le samedi, pour rappeler aux parents que le lendemain, c'est le grand jour..., qu'on va à la messe....

VI. — Favoriser, par les aumônes, les familles qui remplissent bien l'obligation du dimanche.

VII. — Visites pastorales pour stimuler le zèle des épouses, féliciter ou faire de paternels reproches.

Rapport de Monseigneur Monchamp, Vicaire général de Liège

Rapport sur la Ligue du Dimanche pour le repos et la sanctification des dimanches et des fêtes

1. Vous ne vous étonnerez pas, Messieurs, si, dans ce Congrès Eucharistique, je viens quelques instants vous entretenir de la sanctification des dimanches et des fêtes. Le grand acte du culte eucharistique, c'est la Sainte Messe : or, que le dimanche soit sanctifié, et l'assistance hebdomadaire à la messe est obtenue :

Les dimanches messe entendras
Et les fêtes pareillement.

Et si l'on parvenait à réaliser l'idéal catholique montré par les Pères du Concile de Trente, si nous arrivions au mode le plus parfait de l'assistance au Saint Sacrifice, nous aurions la communion dominicale!

Même la suspension du travail, ce qu'on appelle le repos dominical, est en étroite relation avec le culte Eucharistique, puisqu'elle est la condition de l'assistance à la messe et aux autres offices liturgiques.

2. Cette connexion intime entre l'observation du dimanche et le culte du Saint-Sacrement, suffirait à elle seule pour exciter notre zèle à promouvoir l'accomplissement du troisième commandement de Dieu, et des premier et quatrième commandements de l'Église.

Mais que de raisons viennent s'ajouter à celle-là! On a trop souvent fait ressortir les utilités du dimanche au point de vue hygiénique, intellectuel, familial et social, pour que je doive faire autre chose que les rappeler d'un seul mot.

Je préfère insister (très brièvement cependant) sur quelques considérations d'une autre nature, trop souvent laissées dans l'ombre, à cause, je le crains, d'une sorte de naturalisme pratique. L'observation du dimanche, d'après les vues de son divin Instituteur, est une assimilation de l'humanité avec son Créateur. Qu'est-ce, en effet, que cette activité de l'homme s'exerçant sur la matière l'espace de six jours, puis se suspendant le septième, pour devenir plus intime et plus contemplative, si ce n'est une image de l'activité divine travaillant sur le monde, pour l'amener par étapes à devenir notre royaume, puis se repliant en quelque sorte sur elle-même, ne produisant plus d'espèces nouvelles.

Vous le voyez, Messieurs, le dimanche observé après la semaine de labeur, c'est l'homme qui complète, par le travail et le repos, sa ressemblance avec Dieu, qui se rappelle à lui-même et aux autres la vie intérieure et intime de l'Être infiniment parfait à qui il doit son existence. Multiplions donc les observateurs du saint jour, et nous élèverons à notre Dieu tout un peuple de vivantes statues, et nous rapprocherons nos frères de la perfection souveraine : *Estote ergo vos perfecti sicut et Pater vester cœlestis perfectus est* (Matth. V, 48).

Le dimanche est autre chose encore qu'une image du passé et du présent divins; c'est une annonce de notre grand et éternel avenir. Comme s'exprime le *Catéchisme romain*, le dimanche est le signe du sabbat céleste. La vie d'ici-bas est toujours laborieuse; même durant les heures de trêve où cesse le travail industriel ou agricole, nous restons des hommes de peine, et la prière elle-même souvent demande un combat et un effort. Et toutefois, le contraste entre les jours ouvrables et le dimanche, entre ces heures, où courbé sur son ouvrage, le travailleur gagne

son pain à la sueur de son front, et celles, où agenouillé dans le sanctuaire, il adore son Sauveur et chante ses miséricordes, n'est-ce pas le présage et les arrhes de ce dimanche sans fin du paradis, de cet éternel repos où nous jouirons pleinement dans la contemplation de l'infinie Beauté? Écoutons saint Paul parlant aux Hébreux (IV, 9, 10, 11) : « Le peuple de Dieu attend son sabbat : *itaque relinquitur sabbatismus populo Dei;* car une fois que nous serons entrés dans le repos de Dieu, alors nos labeurs cesseront, comme Dieu jadis a cessé son œuvre : *qui enim ingressus est in requiem ejus, etiam ipse requievit ab operibus suis, sicut a suis Deus.* Mais si le dimanche est l'image du paradis, quelque imparfaite que soit cette image, elle doit en reproduire les linéaments et par conséquent aussi les félicités. Voulons-nous donc donner à nos frères comme un avant-goût de ce qui les attend par delà l'existence terrestre, travaillons à populariser parmi eux l'observation du dimanche; hâtons-nous donc de les faire entrer dans ce repos d'ici-bas, en attendant le repos d'en haut : *festinemus ergo ingredi in illam requiem.*

Je viens à une dernière considération, la plus importante à mon sens. La sanctification du dimanche à première vue n'emporte que l'accomplissement d'une seule loi, et il reste encore beaucoup à faire pour avoir accompli toutes les obligations d'homme et de chrétien. C'est très vrai, mais la pratique de l'observance dominicale est d'une fécondité merveilleuse. Les fidèles qui se rendent ce jour-là dans nos églises s'y retrouvent tous aux pieds des autels, ils s'y unissent dans la prière, les uns aux autres et avec la Victime Sainte, ils y entendent la parole de Dieu qui leur rappelle leurs devoirs, les exhorte et les encourage. Et ils sortent du temple réconfortés, consolés, éclairés, disposés à lutter et armés pour la victoire. Chaque septième jour ils sont comme remontés spirituellement. N'est-ce pas ce que l'expérience confirme? Ne constatons nous pas, par exemple, que l'affaiblissement et le relâchement de la moralité, que l'ignorance des vérités de notre sainte foi, marchent de pair avec la négligence de l'observation du dimanche? Je le dis hardiment, demandez que l'on vienne régulièrement à la messe dominicale, et vous obtiendrez bientôt un renouveau complet de vie chrétienne.

4. Vous l'avez remarqué, Messieurs, il s'est agi jusqu'ici non pas seulement du repos, mais de la sanctification du septième jour. On parle presque toujours du repos et beaucoup moins de sanctification. Et cependant, la suspension du travail, quand elle est séparée de l'assistance à la

messe, a ses inconvénients et ses dangers d'ordre économique, social et moral. Elle permet l'oisiveté, les folles dépenses, les jouissances malsaines; elle peut aussi bien relâcher davantage encore les liens familiaux que les resserrer; elle pourrait, si l'on n'y prend garde, multiplier les transgressions des principes de droit naturel, dont cependant l'obligation est la plus étroite.

Il y a donc lieu d'examiner ce qui est à faire en vue de promouvoir la sanctification proprement dite des dimanches et des fêtes; j'entends par là, avant tout, l'assistance aux messes, et, si cela est possible, celle aux autres offices religieux.

Évidemment, on ne peut ici compter sur la loi : si elle se fait, la loi donnera la liberté du dimanche, c'est-a-dire le choix entre sa sanctification et sa violation, entre le bien et le mal, entre la fréquentation de l'église et du cabaret. On ne peut, dans l'état social actuel, vouloir davantage. A nous, chrétiens, d'amener nos frères en Jésus-Christ au bon emploi de leur temps, à nous de les détourner d'un repos qui, pour parler avec l'Encyclique *Rerum novarum*, serait une inerte oisiveté, *inertis otii usura*, fautrice de la prodigalité et d'autres vices, *fautrix vitiorum et et ad effusiones pecuniarum adjutrix*.

5. En ceci comme en bien d'autres choses, c'est dans l'association des efforts qu'est le gage du succès. Eh quoi, encore une association, s'écrieront quelques-uns, effrayés du nombre toujours grandissant des œuvres! Mais oui, Messieurs, c'est une association que je vous propose, mais qui se différencie de la plupart des autres, en ce qu'elle ne réclame qu'un très petit nombre de membres, et ne leur demande qu'une action très simple, très facile, et cependant très efficace.

Nous avons eu en Belgique des essais des sociétés en vue de la sanctification du dimanche. Les premiers datent du Congrès de Malines, et ils n'ont pas abouti, précisément parce que les cadres étaient trop grands et les objectifs trop étendus.

Instruits par ces expériences, nous avons tâché à Liège d'éviter ce double écueil, dans la constitution d'une petite association à laquelle nous avons donné le titre de *Ligue du Dimanche*. Son objet est de promouvoir le repos et la sanctification des dimanches et des fêtes, mais son objectif immédiat est uniquement de populariser l'abstention des achats ces jours-là, en vue de procurer à tous, acheteurs et vendeurs, la facilité de l'accomplissement du précepte ecclésiastique. C'est peu en

apparence, c'est beaucoup en réalité, si l'on remarque que la pratique recommandée est toujours présentée en connexion avec l'idée de sanctification. Toute l'action de l'œuvre est ainsi transformée en une sorte de croisade en faveur du troisième commandement, à laquelle participent tous les adhérents : par la multiplication des achats en semaine et par leur diminution le dimanche. Cette diminution, se produisant à toutes les heures, habitue tout naturellement les esprits à l'idée d'une fermeture qui ne se bornerait plus à quelques heures de la soirée, mais qui comprendrait aussi au moins une partie de la matinée, et pourrait même devenir totale.

Les négociants ne font pas mauvais accueil à cette propagande : car nous avons soin de dire aux adhérents qu'ils ne quittent pas leurs fournisseurs, mais se rendent chez eux les jours ouvrables. Les employés, les demoiselles de magasin sont enchantés de nos efforts; même ceux qui ont abandonné les pratiques religieuses y applaudissent de grand cœur, et l'on peut espérer que cette sympathie sera pour eux un acheminement vers le retour au grand devoir de la sanctification du jour du Seigneur.

6. Nous venons de dire que l'association ne réclame qu'un très petit nombre de membres : quelques dames dévouées, profondément convaincues de l'importance de l'œuvre, sous la direction de l'autorité ecclésiastique locale, y suffisent. Cela peut sembler invraisemblable à première vue, puisqu'il s'agit de recueillir et de maintenir de nombreuses adhésions. Mais voici notre secret. Au lieu de constituer une vaste association toujours difficile à former et à diriger, nous profitons des sociétés existantes si multipliées de nos jours, et nous demandons à leurs dirigeants d'ajouter à leurs objectifs celui de la sanctification du dimanche, à promouvoir par la cessation, ce jour-là, des achats dans toute la mesure possible.

La première association à laquelle nous nous sommes adressés a été l'Église elle-même. Le clergé, par le confessionnal et la chaire, par le catéchisme paroissial et scolaire, par ses rapports quotidiens avec les fidèles, possède une force immense applicable à notre œuvre. Nul mieux que lui n'en comprend l'importance, nul plus que lui n'est enflammé du zèle de la maison de Dieu. Il se fait d'ailleurs un devoir de ne rien négliger pour y attirer les fidèles par la beauté, la piété des offices divins, par la régularité, le soin et la juste durée de ses prédications.

Depuis la fondation de notre Ligue (1899) tous les prêtres liégeois, tant du clergé régulier que du clergé séculier, ont insisté davantage sur la sanctification du dimanche, soit par des instructions spéciales, soit par des rappels. Dans toutes les églises, des écriteaux ont été suspendus auprès des bénitiers portant en grands caractères les trois commandements relatifs aux dimanches et aux fêtes, et recommandant d'éviter les achats ces jours-là. Dans chacune des vingt paroisses, un prédicateur extraordinaire est venu, aux deux messes principales, recommander la pratique de l'œuvre. Mais c'est principalement sur les catéchismes que nous avons fondé les plus grandes espérances; grâce à Dieu, il est peu d'enfants qui soient soustraits par des parents aveugles et inconsciemment cruels à l'enseignement religieux, tant à l'école qu'à l'église. Étant donné la malléabilité des intelligences et des cœurs d'enfants, il n'est pas de lieu plus propice pour travailler sûrement à la formation de l'esprit chrétien. Sans doute, ce n'est guère que jeter la semence, et il faudra du temps pour la voir lever en moissons jaunissantes. Mais qu'importe, les résultats sont sûrs, quand même les moissonneurs seraient d'autres que les semeurs. Or, quoi de plus aisé pour le catéchiste faisant réciter la leçon du troisième commandement, que d'enseigner la pratique dont il s'agit surtout ici. Le catéchisme demande : Que faut-il faire pour sanctifier le dimanche? Et il répond : Pour sanctifier le dimanche, il faut s'abstenir d'œuvres serviles et s'appliquer à des œuvres de religion. Il poursuit : Qu'entend-on par œuvres serviles? On entend par œuvres serviles le travail des mains, par lequel on gagne ordinairement sa vie, *le commerce* et les procédures. Si donc le commerce est un empêchement à la sanctification du dimanche, pourra répondre le catéchiste, est-il à conseiller de faire ses achats ce jour-là sans raison suffisante? La réponse certes ne dépasse pas la portée des jeunes intelligences, et l'on n'a plus qu'à leur faire remarquer discrètement la tolérance introduite dans nos contrées par la coutume, et ce qu'elle a je dirais volontiers d'inhumain vis-à-vis des frères chrétiens, qu'elle assujettit et qu'elle écarte de Dieu et des choses divines. Un vieux curé m'a confié qu'il avait été honteux de n'avoir jamais songé jusque-là à associer les enfants à un apostolat, dont ils comprennent très vite la portée et auquel ils aiment de suite de prendre part.

Voilà donc notre principal adjuvant : l'Église. Nous cherchions un puissant organisme social pour promouvoir le respect du jour du

Seigneur ; nous l'avions sous la main, ne demandant qu'à fonctionner, et il s'y est employé avec ardeur.

Nous n'avons pas négligé les autres œuvres : elles sont légion, à Liège ; les principales sont les Ligues des Femmes chrétiennes, les Associations des mères chrétiennes, la Sainte Famille, les Patronages et les Congrégations. Nous avons tâché de persuader aux personnes dévouées qui les dirigent qu'elles avaient une mission splendide. Ici encore la tâche n'était pas difficile, et en agissant sur un très petit nombre, on est arrivé à produire l'effet désiré sur une foule considérable.

A cette action par la parole, nous avons joint l'action par l'écrit : nous avons répandu des tracts s'adressant aux classes bourgeoises comme aux classes ouvrières, sous la forme de brochures, de feuilles volantes format livre de prières, nous n'avons pas même négligé la propagande en wallon, nous rappelant la note de l'apôtre (Rom. I, 14) : *Græcis ac barbaris, sapientibus et insipientibus debitor sum.* La presse quotidienne ne nous a pas fait défaut : chaque semaine, le samedi, on lit en lettres grasses à la première page de nos journaux la recommandation : Faites vos achats les jours ouvrables, n'achetez pas le dimanche !

7. Et qu'avez-vous obtenu par tout cela, nous demandera-t-on. Oh ! messieurs, si vous espérez des résultats visibles, palpables, je crains bien que votre espoir ne soit déçu. Mais si vous vous contentez de résultats considérables et certains, quoique malaisément mesurables, j'ose dire qu'ils ont été obtenus. Est-il possible qu'une prédication aussi instante, aussi étendue, aussi profonde, soit restée inféconde ? Dieu n'est-il pas avec ceux qui travaillent pour lui et pour les âmes ? La parole du prêtre qui enseigne les choses divines n'est-elle pas vivante et efficace, *vivus est enim sermo Dei et efficax* : ne pénètre-t-elle pas mieux qu'un glaive à deux tranchants : *penetrabilior omni gladio ancipiti (Hebr.* IV, 12)? Nous espérons arriver à réaliser notre objectif immédiat, la cessation au moins partielle du commerce ; mais en tout cas nous sommes sûrs qu'à des dizaines de milliers de Liégeois et de Liégeoises nous avons rappelé la grande loi du jour du Seigneur, que nous avons fait naître dans bien des cœurs une résolution apostolique, celle de contribuer à susciter autour de soi des adorateurs à Dieu et à Jésus-Christ son Fils, que beaucoup, sortant de cet égoïsme relatif qui fait qu'on ne pense qu'à son propre salut, ont dans la conduite ordinaire de la vie, dans leurs achats, obéi à une inspiration charitable, et qu'en fin

de compte, le dimanche a été gardé plus et mieux et par un plus grand nombre. N'est-ce pas beaucoup?

8. Au livre de Néhémie, il est raconté que les enfants d'Israël achetaient les jours de sabbat du poisson et toutes sortes de marchandises. Le prophète en fit des reproches aux grands de Juda et leur dit : « Quelle est cette mauvaise action que vous faites, et pourquoi profanez-vous le jour du sabbat? N'est-ce pas ainsi qu'ont agi nos pères? Et alors notre Dieu a fait tomber tous ces maux sur nous et sur cette ville. Et vous attirez encore sa colère sur Israël en violant le sabbat. » Et il interdit l'accès de la ville aux marchands, et ordonna aux lévites de venir garder les portes et de sanctifier le jour du sabbat. Après avoir pris ces mesures, Néhémie élève vers Dieu une prière : « Souvenez-vous de moi, mon Dieu, pour ces choses, et pardonnez-moi selon la multitude de vos miséricordes. »

Messieurs, si de nos jours la loi est moins rigoureuse, la perfection chrétienne demande cependant que, par la cessation des achats le dimanche, nous facilitions à nous-mêmes et à nos frères la sanctification du jour du Seigneur, qui leur apportera l'adoucissement de la vie et la consolidation de l'esprit chrétien. Prêtres et laïcs, travaillons à faire refleurir autour de nous l'observation dominicale, et avec Néhémie nous dirons pleins de confiance : *Et pro hoc ergo memento mei, Deus meus, et parce mihi secundum multitudinem miserationum tuarum* (Néhém. XIII, 22).

VŒU

Considérant la connexion étroite entre le culte eucharistique et l'observation du dimanche;

Considérant les avantages spirituels et temporels de celle-ci et tout ce qu'elle a de glorieux pour Dieu;

Considérant que le repos dominical pris isolément est une observation seulement partielle de la loi divine et non exempte de dangers;

Le Congrès Eucharistique de Namur émet le vœu que, dans les paroisses, quelques personnes dévouées, sous la conduite de l'autorité ecclésiastique, s'entendent pour

agir sur les associations existantes, pour demander à leurs dirigeants de leur donner comme objectif la propagande en faveur de la sanctification du dimanche et des fêtes de précepte, notamment par la cessation des achats, ces jours-là, dans la mesure du possible.

Rapport de M. l'abbé Bouquerel

La Ligue de la Sainte Messe

La Ligue de la Sainte Messe n'est point une association; elle ne demande ni cotisation, ni inscription, c'est une *croisade d'apostolat.*

Les catholiques sont chaleureusement invités à se servir de tous les moyens possibles d'influence, d'instruction, de persuasion, pour *faire connaître* le Saint Sacrifice de la Messe sous son vrai jour, pour *ramener* à l'église ceux qui n'y vont plus, pour obtenir des chrétiens pratiquants qu'ils y assistent plus souvent et *plus religieusement.*

C'était en 1898. Un comité d'action fut fondé à Flers, dans l'Orne, pour travailler aux élections législatives. Je fus chargé de réclamer des prières.

J'eus la pensée de demander des assistances à la messe et, pour ce faire, je répandis environ 20.000 petits billets d'invitation à assister à la messe, à la place des électeurs qui n'y vont pas, afin de prier plus efficacement Notre Seigneur de les éclairer, et de leur donner le courage de voter selon leur conscience.

Depuis lors, cette idée d'une vaste campagne en faveur de l'assistance à la messe ne m'a plus quitté. Toutefois, je ne m'en suis occupé d'une façon décisive qu'en 1901.

Lors du grand pèlerinage des hommes à Lourdes, je fis distribuer

40.000 tracts intitulés : *Pèlerins de Lourdes, ramenez la France à la messe.*

Ce tract est devenu : *Catholiques, ramenez la France à la messe,* qui se distribue toujours.

Peu de temps après, j'en fis un autre, exprimant les mêmes idées, mais avec le titre : *La messe et le salut de la France.* Il a été répandu à profusion au moment des dernières élections.

A la suite du Congrès d'Angers, je commençai la publication d'une petite feuille mensuelle intitulée : *La Clochette.* C'est un journal en miniature. Il tire en ce moment à 4.500 exemplaires.

Un concours a été ouvert au sein de l'Association de la Jeunesse française, pour la composition d'une brochure sur le Saint Sacrifice de la Messe. Trois prix sont offerts (300, 100 et 50 fr.).

Un autre concours, dont Mgr Ricard, évêque d'Angoulême, a bien voulu accepter la présidence, a été offert aux prêtres pour la composition d'un ouvrage pratique sur la Sainte Messe. Sa Grandeur en a tracé Elle-même le programme. Ce concours a été annoncé par la plupart des journaux et revues catholiques; un grand nombre de prêtres y travaillent en ce moment. Le concours sera clos avec l'année courante. Prix : 500 fr., 300 fr., 200 fr.

Une généreuse bienfaitrice, qui désire rester dans l'ombre, a fait les frais de ces deux concours.

Au fur et à mesure du besoin, j'ai fait paraître plusieurs autres tracts qui continuent de se répandre. Ce fut d'abord une toute petite feuille, intitulée : *La Sainte Messe,* que j'ai adressée un peu partout gratuitement.

Une personne très versée dans la pratique des œuvres m'avait dit : « Semez à tous les vents une petite feuille, toute petite, et la récolte sera abondante. » Ma petite feuille a suscité un grand nombre de zélateurs et de zélatrices de la Sainte Messe.

Je leur ai offert un tract intitulé : *Revenez à la messe!* C'est une pressante invitation, sous forme de lettre, adressée aux catholiques négligents.

Un curé zélé m'en a payé pour tous les confrères de son canton, qui les ont distribués à leurs meilleurs paroissiens, hélas! Car, dans cette contrée, les meilleurs ne vont pas à la messe.

Ont paru successivement : *Les zélatrices, L'apôtre de la Sainte*

Messe, Petite méthode pour entendre la messe avec fruit; une image très simple et très bon marché, représentant Jésus-Christ tenant, d'une main, un calice surmonté d'une hostie et, de l'autre, nous montrant son Cœur avec cette légende : *Ceci est mon corps — Ceci est le calice de mon sang — Voici ce Cœur qui a tant aimé les hommes.*

C'est l'union des deux grandes dévotions nécessaires : la messe et le Sacré-Cœur, ou mieux : le Cœur de Jésus à la messe.

Vient de paraître un nouveau tract intitulé : *La messe quotidienne.* La messe quotidienne n'est-elle pas le but qu'il faut viser pour les âmes pieuses et dévouées? Elles viennent à la messe quotidienne puiser les grâces nécessaires pour devenir des apôtres de la messe, et ramener au Saint Sacrifice ceux qui n'y vont plus.

La Ligue fait appel à toutes les bonnes volontés. Voici comment :

Les ligueurs devront :

1° Faire tous leurs efforts pour amener les pouvoirs publics, les grandes compagnies, les grands patrons, à garantir, autant que possible, à leurs fonctionnaires, employés, ouvriers, le repos intégral du dimanche, pour qu'il leur soit possible d'entendre la messe;

2° Engager tous ceux qui exercent une influence à user de cette influence pour amener ceux qui dépendent d'eux, par des moyens de persuasion, à assister tous les dimanches à la messe;

3° Exhorter les catholiques qui, pour un motif sérieux, auront manqué la messe d'obligation, à remplacer cette messe par l'assistance à une messe de dévotion dans le cours de la semaine;

4° Demander aux personnes qui ont des loisirs, d'assister à la messe, soit le dimanche, soit en semaine, pour consoler le Cœur de Jésus de l'absence d'un catholique qui n'aura pas rempli son obligation;

5° Les prêtres, les missionnaires, les professeurs mettront partout en honneur, dans leurs prédications, dans leurs œuvres, dans leurs institutions, l'assistance à la messe;

6° Un appel sera fait à tous les ordres religieux et à toutes les congrégations, pour supplier leurs membres qui assistent tous les jours à la messe, d'avoir, au moins chaque semaine, une intention formelle en l'honneur du Cœur de Jésus, pour remplacer les pécheurs qui ne vont plus à la messe.

Il y aurait beaucoup à dire sur l'influence sociale de la Ligue; mais ces considérations seraient ici hors du cadre d'un simple rapport.

Contentons-nous de cette simple réflexion : il n'y a de salut qu'en Jésus-Christ. Or, d'après le plan divin, Jésus sauve à la messe.

La messe est le réservoir ordinaire des grâces du Calvaire.

Disons-le, redisons-le; la société ne peut être sauvée que par la messe. Or, la Sainte Messe est négligée, ignorée. Il faut donc, non point seulement un foyer d'action, un centre de doctrine, mais mille moteurs disséminés partout, pour réveiller les indifférents et les ramener au pied des autels.

Je propose donc au Congrès le vœu suivant :

VŒU

Que toutes les œuvres catholiques s'inspirent de cette pensée : Répandre la doctrine de la messe de manière à ramener au Saint Sacrifice ceux qui n'y vont plus, et à presser ceux qui y vont d'y assister plus souvent et plus pieusement.

Séance du vendredi, 8 septembre

La séance est ouverte à 10 h. 1/2, sous la présidence de M. le chanoine CHARLIER, Vicaire général.

Mgr HEYLEN, Évêque de Namur; Mgr KOPPES, Évêque de Luxembourg; Mgr MAC SHERRY, Évêque de Port-Élisabeth; Mgr GEUDENS, abbé de Barling (Manchester), Mgr CRETS, Abbé d'Averbode; Mgr HERSTRAETEN, Abbé de Postel; Mgr DECKERS, Abbé de Tongerloo, honorent la réunion de leur présence.

M. le Président remercie Mgr l'Évêque de Namur et les autres Prélats de vouloir honorer la séance de leur présence. Il les assure des sentiments de respect et d'attachement de l'assistance.

On reprend l'examen du second point du programme, commencé la veille : *la Pratique du devoir pascal.*

M. le Curé de Saint-Loup, à Namur, rappelle à grands traits le rapport dont il a donné lecture à la séance de jeudi.

M. l'abbé Bouquerel. — Il est excellent de demander aux journaux de publier des articles en faveur du devoir pascal. Mais certains d'entre eux, quelque bons fussent-ils, pourraient difficilement le faire : ces articles seraient regardés par la clientèle de ces journaux comme des hors-d'œuvre.

A mon avis, ces articles trouveraient tout naturellement leur place dans le bulletin paroissial, dont les journaux peuvent entreprendre la publication. Il y en a des exemples en France.

M. le Doyen de Bertrix. — Le rapport recommande les visites du curé à domicile, pour amener les hommes à pratiquer le devoir pascal. Mais souvent, on ne trouve pas les hommes quand on fait des visites de cette espèce. Dans ce cas, on peut déposer au domicile de l'absent, ou lui faire tenir

par un membre de sa famille, un petit mot écrit remplaçant la parole qu'on lui aurait dite. Cette pratique a de très bons résultats.

M. le Président donne lecture d'un extrait d'un rapport [1] de M. Tichon, curé de Ham-sur-Sambre. Il s'agit d'une industrie de zèle local qui mérite d'être signalée.

Insistant sur la nécessité d'amener le plus d'adultes possible aux messes du dimanche pendant le carême, il déclare avoir employé avec succès le moyen suivant :

A la fête de sainte Barbe, une collecte se fait à l'église et même à domicile, dont le montant est employé à la célébration de messes en l'honneur de la sainte Patronne des mineurs. Ces messes, payées par les ouvriers, et dites à leur intention, sont célébrées pendant le carême, le plus utilement le dimanche, par une des messes basses. Malgré une désuétude trop fréquente chez eux des choses religieuses, les mineurs tiennent à honorer sainte Barbe, et se font un devoir d'assister à ces messes spéciales. Ils y entendent des sermons préparatoires au devoir pascal. *(Approbation.)*

Je propose à votre adhésion les vœux par lesquels M. le Curé de Saint-Loup conclut son rapport :

VŒUX

1. Voir établir dans les villes et les centres populeux une retraite pascale avec sermons spéciaux pour les hommes ;

2. Voir la presse catholique, dans toutes ses manifestations — journal, tract, bulletin paroissial, feuilles quadragésimales signées par le curé, — devenir un puissant moyen de propagande en faveur de la confession et de la communion pascales. *(Adopté.)*

[1] Voir ce rapport à la fin du compte-rendu de cette séance.

M. le Président. — Au nom du Bureau, j'ajoute un vœu d'une portée plus générale, que je soumets également à l'assemblée :

VŒU

Dans le but de perpétuer et de propager les fruits des travaux et discussions de la deuxième section du Congrès, concernant la pratique des devoirs essentiels eucharistiques, le Bureau souhaite qu'il soit rédigé une sorte de *petit Pastoral*, à l'usage des curés, qui contiendrait un large résumé des dits travaux et discussions sur ce sujet capital. *(La réunion adhère à ce vœu.)*

III. — ASSISTANCE AUX OFFICES DU DIMANCHE.

Le R. P. dom Paul, de l'abbaye de Maredsous, présente un rapport[1] sur l'assistance aux Vêpres du dimanche. *(Applaud.)*

Constatant la désertion presque générale, hélas! de cet office liturgique, le R. Père s'attache à montrer quelles conséquences funestes en résultent pour la foi religieuse et présentement pour la sanctification du dimanche. Il cite à ce propos des paroles remarquables de l'éminent évêque d'Angers, Mgr Freppel. — Il expose ensuite les fruits salutaires que procure dans une paroisse la fréquentation habituelle des Vêpres. Il passe ensuite aux moyens propres à faire revivre dans nos paroisses cette excellente pratique : faire connaître l'importance, la beauté de ces prières liturgiques, si prônées par les Pères et les Maîtres spirituels; intéresser au chant la masse des fidèles; choisir une heure convenable pour les Vêpres; s'adresser aux fidèles influents et en faire des apôtres; voir rétablir dans tous les collèges et pensionnats la célébration des Vêpres.

[1] Voir ce rapport à la fin du compte-rendu de cette séance.

M. le Président. — Je vous remercie, mon révérend Père, de votre excellent rapport. En vous entendant, nous nous disions que, si vous n'aviez pas embrassé la vie du cloître, vous auriez été un parfait curé de paroisse. *(On rit.)*

Le R. P. dom Paul. — C'est qu'en effet je l'ai été, pendant douze ans, en Flandre.

M. Masson, curé de Vierves. — Il serait bon aussi de tâcher d'obtenir des personnes revêtues de l'autorité, qui sont à la tête des cercles, qu'elles n'organisent pas de jeux, de fêtes, aux heures des Vêpres.

Le R. P. dom Paul. — Il faudrait insister au confessionnal en faveur de l'assistance aux Vêpres.

M. le Curé de Saint-Martin, à Liège. — Dans le pays de Liège, le peuple ne veut plus entendre parler des Vêpres. Et en présence de leur désertion, Mgr Doutreloux les a supprimées pour les remplacer par un salut, auquel il y a toujours de l'assistance.

Le R. P. dom Paul. — Ce n'est pas un progrès.

M. le Curé de Saint-Martin. — Certes.

Le R. P. dom Paul. — C'est une concession arrachée à la miséricorde maternelle de l'Église, en présence de la diminution de la foi. Peut-être que, si MM. les Curés s'obstinaient davantage à maintenir les Vêpres, et à tâcher d'y attirer les fidèles, ils finiraient par arriver à un résultat.

M. le Curé de Saint-Pierre, à Huy. — J'ai maintenu les Vêpres, et j'ai fini par voir se doubler le nombre des grandes personnes qui y assistaient. De 75, il a monté au bout de peu de temps, à 150.

VŒU

Que les pasteurs s'efforcent par tous les moyens dont ils disposeront de conserver où elle existe, et de restaurer où elle a disparu, la pieuse habitude de sanctifier le dimanche par l'assistance aux Vêpres.

(Adopté.)

IV. — MESSE QUOTIDIENNE, MESSE RÉPARATRICE.

Mgr Gendens, abbé de Barling (Manchester), présente un rapport sur l'*Archiconfrérie de la Messe réparatrice* [1], établie dans l'église du « Corpus Chriti, » à Manchester. *(Applaudissements.)*

Ce rapport donne quelques renseignements historiques sur l'origine de l'Œuvre en Angleterre, et fait connaître son état actuel. Chacun sait le mouvement consolant qui se manifeste en Angleterre vers le retour à l'Église romaine. La Sainte Messe sera le grand moyen de salut de la nation anglaise. Le Rapporteur exprime en terminant le vœu que le Congrès Eucharistique tienne ses séances à Londres, en 1903. *(Applaudissements.)*

M. le Président. — Ces applaudissements vous prouvent, Monseigneur, que vous avez trouvé le chemin des cœurs, et que, pour être un peu intéressé, votre rapport n'en était pas moins intéressant. — Sans vouloir empiéter sur les droits du Comité des Congrès, je crois pouvoir dire que nous applaudissons à l'idée de tenir l'an prochain, à Londres, les assises du Congrès. *(Vifs applaudissements.)*

Mgr Heylen, Évêque de Namur. — Je ne crois pas commettre d'indiscrétion en disant que le Comité, réuni ce matin, s'est rallié à cette idée. La question est de savoir si on aura le temps de préparer le Congrès de Londres pour l'an prochain. Souhaitons que oui, et que l'Angleterre puisse être sauvée par l'Eucharistie. *(Nouveaux applaudissements.)*

M. le Président. — Un mot encore. La Confrérie de la Messe Réparatrice existe depuis une dizaine d'années à Namur. Elle compte presque autant d'adhérents qu'à Manchester : 8000 ! *(Applaudissements.)*

Je vous propose le vœu suivant :

[1] Voir ce rapport à la fin du compte-rendu de cette séance.

VŒU

Voir établir dans toutes les paroisses la pratique si touchante et si apostolique de la Messe réparatrice.

V. — COMMUNION FRÉQUENTE, COMMUNION HEBDOMADAIRE DANS LES COLLÈGES.

M. l'abbé Tillière, aumônier de l'établissement de Saint-Berthuin, à Malonne, donne lecture du rapport [1] qu'il a présenté sur cet objet.

Ce travail, fort complet, expose d'abord la doctrine de l'Église sur la communion fréquente. Ce point est hors de discussion, tant est unanime l'accord des divers organes de la doctrine catholique. Il est souverainement recommandable de communier fréquemment.

Pratiquement, comment et dans quelle mesure établir la communion fréquente?

Le rapporteur énumère de nombreux moyens propres à cet effet. Il souhaiterait la diffusion de la communion hebdomadaire.

Suivent les objections qu'on oppose d'ordinaire à cette pratique de la fréquente communion. Il y est répondu avec succès; et le rapport se termine par un vœu en faveur de la communion hebdomadaire.

M. le chanoine Van den Gheyn, directeur de l'institut Saint-Liévin, à Gand. — Nous devons évidemment souhaiter que nos jeunes gens fréquentent le plus possible la Sainte Table; nous devons les y engager. Mais il arrive souvent que les jeunes gens qui communient tous les huit jours, même plus souvent, perdent tout à fait cette bonne habitude après leur sortie du collège. J'espérais que M. le Rapporteur nous suggérerait quelque bon moyen d'obtenir de nos élèves

[1] Voir ce rapport à la fin du compte-rendu de cette séance.

qu'ils restent fidèles à la communion hebdomadaire. Que devons-nous dire à nos élèves, nous, supérieurs des collèges catholiques, pour arriver à ce résultat? Nous ne pouvons cependant pas déclarer que l'on n'est pas sauvé, si on ne communie pas tous les huit jours. N'y aurait-il pas quelqu'un dans l'assemblée pour nous donner un bon conseil à cet égard?

M. l'abbé Tillière. — Un certain nombre d'élèves qui ont pris l'habitude de communier tous les huit jours persévèrent. Si peu que ce puisse être, c'est quelque chose. Je pense, au surplus, qu'il est beaucoup plus difficile d'obtenir cette pratique d'hommes qui ne l'ont pas eue dans leur enfance. On a donc tout à gagner, si l'on s'efforce d'habituer les jeunes gens à communier hebdomadairement.

Le R. P. Durand, des PP. du Saint-Sacrement. — Il faut, dès qu'ils ont fait leur première communion, engager les enfants à communier une fois la semaine. Il est utile de leur recommander certaines pratiques, comme les six communions consécutives en l'honneur de saint Louis de Gonzague. C'est, si on veut bien me passer cette expression, un petit piège à leur tendre.

M. l'abbé Timmermans, d'Héverlé. — M. le chanoine Van den Gheyn enseigne la grammaire à ses élèves. Combien plus tard la sauront encore? Il continue cependant, et continuera à l'enseigner.

Je m'occupe, à l'asile d'Héverlé, de 1200 enfants, des petites filles. L'an dernier, avec 600 ou 650 enfants en âge de communier, j'ai obtenu 125,000 communions. Si une partie seulement est sauvée, si de la foule des communiantes de l'an dernier, vingt seulement se consacrent au Seigneur, faudra-t-il se plaindre?

Encore une réflexion. On a parlé de communions générales dans les collèges. Cette pratique n'est peut-être pas sans inconvénient. Certains élèves se croient obligés de prendre part à la communion générale, et le font sans les dispositions requises.

M. l'abbé Crousse, directeur du collège Saint-Joseph, à Virton.

— Au collège Saint-Joseph, la communion ne se fait pas à jour fixe. Il n'y a pas de communion générale. Mais nous avons chaque jour une dizaine d'élèves qui vont spontanément à la Sainte Table. Je donne aux élèves la plus grande facilité pour voir leur confesseur.

Un Abbé français. — Je voudrais que l'on énonçât dans le vœu que l'on permettra la communion fréquente à un certain nombre d'enfants privilégiés.

M. le Président. — Cette idée se trouve impliquée dans le vœu de M. l'abbé Tillière, qui dit : « L'usage de la communion *au moins* hebdomadaire. » *(Adhésion.)*

Le vœu proposé comme conclusion du rapport de M. Tillière, est adopté. Voici le texte de ce vœu.

VŒU

Que l'usage de la communion, au moins hebdomadaire, soit introduit dans toutes les maisons d'éducation.

La séance est levée à midi.

Rapport de M. J. Cawet, curé de Saint-Loup, à Namur

Quelques moyens pratiques de veiller et de ramener à l'observation du devoir pascal

Pour faire opposition à un mal qui attaque fortement déjà et menace de plus en plus, hélas! nos populations, surtout dans les villes et les centres industriels, il importe, il est urgent de recourir aux moyens les plus propres à maintenir l'accomplissement du devoir pascal et à y ramener. Mon dessein est d'en signaler plusieurs; ils ne seront peut-être pas applicables partout; les uns concernent plus spécialement le clergé; les autres, les laïcs; tous au moins, je l'espère, dépouillés et complétés au cours de la discussion, deviendront pratiques.

I. — CONNAISSANCE DES DÉFECTIONS DU DEVOIR, LEURS CAUSES

Avant tout, semble-t-il, il faut chercher à connaître le plus exactement possible le nombre et les noms de ceux qui, dans chaque paroisse, ne remplissent plus le devoir pascal, et consigner le résultat dans le *liber status animarum* [1]. MM. les Doyens ne doivent-ils pas, d'ailleurs, communiquer ces renseignements à l'Évêché?

Pour plusieurs, n'y a-t-il pas encore répugnance à être regardé par le curé comme mauvais paroissiens? Au surplus, que de fois n'arrive-t-il pas, particulièrement dans les paroisses populeuses, que le pasteur est égaré par ses sentiments de paternité spirituelle! Il ne peut croire qu'il y a, parmi ses enfants, tant de prodigues; et il faut souvent la

[1] Pour cela, on pourrait inscrire, après chaque distribution de communions, dresser à l'avance, pour faciliter la besogne, la liste des douteux, mettre au guet soit un vicaire, soit un laïc sérieux qui connaît bien la paroisse.

N. B. Autrefois, dans plusieurs paroisses de la Basse-Sambre, ceux qui venaient de faire leurs Pâques se faisaient inscrire, en sortant de l'église, auprès du clerc-chantre.

brutalité des chiffres pour le désillusionner. Que de prêtres, après s'être livrés au travail signalé, ont constaté que le nombre des absents au Banquet Pascal était supérieur à celui qu'ils s'étaient imaginé, ou qui leur avait été renseigné par un prédécesseur d'ailleurs de bonne foi! Or, pour s'occuper de la guérison de quelqu'un, ne faut-il pas savoir d'abord qu'il est malade? — Il convient aussi de bien connaître les causes de la maladie, pour trouver et appliquer le vrai remède. A cet effet, on s'informera auprès des personnes droites et discrètes, ou, à l'occasion et avec tact, auprès des intéressés eux-mêmes, des raisons qui les ont amenés à abandonner la Sainte Table. — Au surplus, on ne saurait trop tenir l'œil sur les personnes qui, pendant le temps pascal, ne seraient pas en état de communier à l'église. C'est dans cette catégorie, en effet, que l'indifférence trouve le plus de recrues. Il importe donc de revoir ces personnes au plus tôt. Sans cela, elles laisseraient passer la Trinité..., et elles remettraient facilement à l'année suivante l'accomplissement du devoir [1].

II. — INSTRUCTION DES FIDÈLES

Il faudrait, dit Valuy dans le *Directoire du prêtre*, donner une mission ou une grande retraite au plus tard tout les cinq ans. Combien, hélas! qui ne se confessent qu'à ces époques extraordinaires! Peut-être trouvera-t-on cette idée exagérée? En tout cas, il est certain qu'à chaque mission et à chaque retraite sérieuse, on constate des « retours à Dieu. » Il est donc généralement inadmissible qu'au mépris des prescriptions diocésaines, on prive les ouailles trop longtemps de l'occasion qu'elles attendent de mettre une bonne fois ordre à leurs affaires spirituelles. — Bien plus, un carême solidement préparé, dans les campagnes, une retraite pascale, avec des instructions spéciales pour hommes, au moins le mercredi, le jeudi et le vendredi de la Semaine Sainte, dans les villes, ne sont-ce pas là des moyens de première efficacité? Ils sont employés avec succès à Paris; pourquoi pas ailleurs? — Ces exercices, toutefois, je le reconnais, ne peuvent pleinement réussir que là où l'on inculque dans

[1] Sont particulièrement à surveiller : les ouvriers qui travaillent en dehors de la paroisse, les épouses qui attendent la bénédiction de leur union.

les esprits une haute idée du devoir pascal et une grande horreur pour la désertion de ce devoir. Comment se fait ce travail presque quotidien?

A. — En insistant fortement sur ce point essentiel dès le catéchisme de première communion.

B. — En y revenant souvent en chaire, au confessionnal.

C. — En en parlant dans les circonstances solennelles, telles que la préparation au mariage, la rénovation des vœux du baptême, etc.

D. — En rappelant les peines de l'Église portées contre ceux qui ne communient plus à Pâques, et en montrant que ceux-ci ne sont nullement justifiés par la non-application de ces peines.

E. — En faisant ressortir qu'en méprisant la loi ecclésiastique, on quitte l'armée des fidèles pour grossir les rangs des ennemis de Dieu.

Comment ne pas dire un mot ici d'un autre moyen d'instruction? La presse ne doit-elle pas être au service de toutes les bonnes causes? Il serait à souhaiter, me semble-t-il, que les journaux catholiques eussent plus souvent des articles doctrinaux sur la confession et la communion. Car, on l'a dit maintes fois : exposer le dogme, c'est la meilleure manière de réfuter les objections; et vous savez combien souvent celles-ci peuplent les colonnes de la mauvaise presse. Pour beaucoup d'hommes encore, ce qui est imprimé a une valeur particulière, et nombreux sont ceux qui jugent par leur journal. — En attendant la réalisation de ce souhait, me serait-il permis de prôner, pour en avoir fait l'essai, l'envoi, au début de la Semaine Sainte, de tracts de propagande, ou de circulaires signées par le curé pour rappeler la grande obligation du devoir pascal et la manière de s'en acquitter? Il y a tant de dévoyés qui n'entendent presque jamais un sermon, une parole d'édification, et pour lesquels néanmoins une idée peut être toute une révélation!

III. — MOYENS SURNATURELS

Ce n'est pas le lieu ni le moment de redire l'efficacité de la prière, les résultats obtenus par la dévotion au Sacré-Cœur, dans la question qui nous occupe, etc.

Affirmons seulement qu'on ne saurait trop prier et faire prier pour la conversion des pécheurs. Pourquoi n'amènerait-on pas des personnes à faire le « vœu héroïque » pour ceux qui seraient dégoûtés « du pain de

Rapport de M. Tichon, curé de Ham-sur-Sambre

Moyens pratiques de ramener au devoir pascal les enfants, les jeunes gens et les adultes

I. — MOYENS GÉNÉRAUX

Il est triste de le constater. Beaucoup de chrétiens vivent maintenant dans l'indifférence religieuse et ne remplissent plus leur devoir pascal. Cet état de mort spirituelle, dans lequel se complaisent tant d'hommes qui ont reçu le baptême, est produit par diverses causes qu'il est bon d'énumérer, si l'on veut trouver les remèdes qui peuvent rendre à la vie chrétienne tant d'âmes dévoyées.

En général, on peut imputer aux causes suivantes le triste état d'irréligion qui règne dans le monde :

Enseignement irréligieux ou neutre. — Mauvais journaux, mauvais livres, théâtres. — Affiliation à des sociétés irréligieuses : franc-maçonnerie, unions coopératives, syndicats, etc., libéraux et socialistes. — Mauvais exemples et hostilité envers l'église des patrons et chefs d'industrie. — Abandon de l'assistance à la messe du dimanche. — Multiplicité des attractions et des amusements qui écartent, le dimanche, le peuple de l'église : trains de plaisirs, expositions, concours, cavalcades, etc., etc.

Pour combattre ces causes d'irréligion, il y a les moyens qu'on peut appeler généraux, qui sont mis partout en œuvre en Belgique et qui enrayent plus ou moins la propagation du mal. Il suffit de les indiquer :

Enseignement religieux à tous les degrés. — Fondation de sociétés chrétiennes : confréries, mutuelles, patronages, syndicats, coopératives, etc. — Organisation de la presse catholique. — Organisation des messes le dimanche, de manière à procurer l'assistance de la messe aux fidèles qui vont en voyage ou se proposent de participer aux fêtes ou réjouissances dont il a été parlé plus haut. — Nomination, comme patrons ou chefs d'industrie, de chrétiens qui donnent le bon exemple à leurs ouvriers. — Retraites pour les patrons, retraites pour les ouvriers, etc., etc.

II. — MOYENS SPÉCIAUX

Mais à côté de ces moyens généraux, il y en a des particuliers pour l'objet qui nous occupe.

A. POUR LES ENFANTS.

Préparation éloignée. — Pour engager les enfants à satisfaire au devoir pascal, il y a ce qu'on appelle la préparation éloignée, c'est-à-dire qu'il faut bien les instruire et leur donner une haute idée de la Sainte Eucharistie avant la première communion. Leur montrer, d'une manière pour ainsi dire intuitive, que tout dans l'église se rapporte à ce sacrement : le prêtre — les ornements du prêtre — la Sainte Messe — l'autel ou calvaire — la lampe du Saint-Sacrement — la table sainte — le confessionnal où l'âme se purifie pour se joindre à son Dieu. Cette préparation est de nature à frapper le cœur et l'imagination de l'enfant et à lui faire désirer la sainte communion.

Préparation prochaine. — A l'approche du temps pascal, dans les catéchismes de persévérance, le prêtre insistera d'une manière particulière sur le grand devoir de la communion pascale. Tout enfant qui fréquente le catéchisme de persévérance fera certainement ses pâques.

Le grand point, c'est donc que les enfants assistent au catéchisme de persévérance. Pour cela, un moyen fort salutaire est de les encourager par une récompense. Voici un de ces moyens qu'on peut varier de plusieurs manières. Chaque enfant qui fréquente le catéchisme reçoit un jeton qui représente un billet de loterie. Tous les mois ou tous les deux mois, une petite loterie est organisée, et les enfants, grâce à leurs jetons ou billets, prennent part gratuitement au tirage de la loterie. Plus ils ont de billets, plus ils ont chance de gagner, plus ils sont encouragés à assister au catéchisme.

Un autre moyen est d'établir un tableau placé au fond de l'église, et sur lequel on inscrit les présences et les absences. Les parents peuvent se rendre compte par eux-mêmes de la fréquentation des catéchismes. Ce moyen offre cependant parfois des inconvénients à cause de l'hostilité des parents envers leur curé. L'affichage des absences de leurs enfants ne peut qu'exciter cette hostilité et provoquer des récriminations.

Un troisième moyen est d'engager les instituteurs et institutrices à parler souvent aux enfants du sacrement d'Eucharistie, et à leur rappeler leur devoir à l'approche du temps pascal.

B. POUR LES JEUNES GENS.

Il en est des patronages établis pour jeunes gens comme des catéchismes de persévérance établis pour les enfants. En règle générale, les jeunes gens fréquentant les patronages font leurs pâques. On les a sous la main pour leur recommander l'accomplissement de ce devoir. Le point important est donc que les jeunes gens fréquentent les patronages. On emploie pour stimuler cette fréquentation, les moyens indiqués plus haut pour la fréquentation des catéchismes.

Quant aux jeunes gens ne fréquentant pas les patronages, s'ils appartiennent à des familles encore chrétiennes, un avertissement à eux-mêmes ou à leurs parents suffira pour les engager à accomplir le devoir pascal.

Si ces jeunes gens appartiennent à des familles indifférentes ou hostiles au point de vue religieux, on saisira l'occasion, soit dans les rencontres en dehors de la maison, soit dans les visites à domicile, de les rappeler à leur devoir. On emploiera, si c'est possible, l'intervention de la mère de famille.

Si le prêtre ne peut lui-même faire cette visite ou profiter d'une rencontre, il les fera faire par un ami de ces jeunes gens. Il est bon, dans les patronages, de choisir cinq à six jeunes gens intelligents, dévoués, à qui on confiera la mission de dire un mot à ceux de leur âge qui ne fréquentent pas le patronage, afin d'amener ceux-ci à se confesser et à communier au moins à Pâques. C'est là un excellent moyen qui donne toujours un bon résultat.

C. POUR LES ADULTES.

Pour ceux qui sont affiliés à une œuvre de préservation sociale comme confréries, mutuelles, etc. la chose est encore facile, et il suffit ordinairement de rappeler la nécessité de faire ses pâques pour qu'on réussisse dans cette entreprise. Un excellent moyen est de leur faire rappeler ce devoir par un laïc qui occupe une charge dans la société (président, secrétaire, commissaire) et qui inspire le plus de confiance aux membres de la société.

Pour ceux qui ne font partie d'aucune société chrétienne, l'entreprise est plus difficile.

Si ces adultes viennent encore à la messe, les sermons du carême sur la confession et la communion seront d'un grand secours. La préparation des sermons du carême est donc d'une importance immense au point de vue de l'accomplissement du devoir pascal.

Un grand point, c'est d'amener le plus d'adultes possible aux messes du dimanche pendant le carême. Voici un moyen employé dans les paroisses industrielles. Le jour de la Sainte-Barbe, au mois de décembre, on fait une collecte à l'église et même à domicile, afin de recueillir de l'argent pour la célébration de messes en l'honneur de sainte Barbe. En carême, on annonce ces messes payées par les ouvriers et dites à leur intention. On choisit ordinairement une des messes basses du dimanche. Comme beaucoup d'ouvriers, même indifférents et ne fréquentant plus guère l'église, ont conservé une certaine dévotion à sainte Barbe, ils se font une obligation d'assister à ces messes spéciales. Ainsi, ils peuvent entendre les sermons sur le devoir pascal et sont engagés à remplir ce devoir.

Les visites à domicile, soit par le curé, soit par le vicaire, sont aussi d'un grand secours, à l'approche de la fête de Pâques.

Les visites discrètes, organisées par quelques laïcs dévoués et choisis pour cela au sein des associations chrétiennes, obtiennent aussi de très bons résultats.

Dans les visites d'écoles, à l'approche des Pâques, engager les enfants à rappeler *eux-mêmes* à leurs parents la nécessité du devoir pascal. Les faire prier à cette intention, à l'école, à la messe quotidienne, dans leurs maisons.

Faire les mêmes recommandations dans les patronages, catéchismes, congrégations.

Instituer une neuvaine publique de prières qui sont récitées à la messe quotidienne, pendant les neuf jours qui précèdent l'arrivée des confesseurs étrangers. Là où ces neuvaines sont établies, on remarque qu'elles sont bien suivies et qu'elles obtiennent un bon résultat.

Au confessionnal, engager les femmes, les jeunes filles à insister auprès de leurs maris, de leurs pères, de leurs frères, pour qu'ils accomplissent le devoir pascal. Les pénitentes, à la demande de leur confesseur, deviennent chez elles des apôtres du devoir pascal.

Avoir soin de mettre les confessions à des heures où les adultes puissent facilement venir à l'église. Les exigences de l'industrie veulent que parfois, pendant le temps pascal, l'église soit ouverte chaque jour à quatre heures ou quatre heures et demie; que le jour où les confesseurs étrangers viennent dans la paroisse, ceux-ci restent à l'église jusque dix heures du soir. Faute de ce soin, plusieurs ouvriers sont dans l'impossibilité de se confesser, ou mettent en avant ce prétexte pour ne pas faire leurs Pâques.

Rapport du R. P. Dom Paul Damman, de l'abbaye de Maredsous

Assistance à l'office des Vêpres, les dimanches et jours de fête

I. — Cet office est presque complètement déserté dans les villes et agglomérations populeuses; il tend à être abandonné dans nos villages, au détriment de la foi et de l'esprit chrétien.

La foi s'en va, dit-on, la foi vraie, solide, telle que les ancêtres la comprenaient et la pratiquaient.

Ce n'est que trop vrai. Voyez comment le grand nombre des chrétiens qui tiennent encore à ce titre observent le précepte de sanctifier le dimanche. Pour eux, la sanctification de ce jour se réduit à l'assistance à la Sainte Messe et, de préférence à une messe basse. Et ces vingt-cinq ou trente minutes de présence à l'église paraissent suffire pour faire face à tous les besoins de leur âme. Le dimanche n'est plus, pour la grande partie des chrétiens, le jour du Seigneur que le moins possible.

Que faut-il donc en plus pour se conformer aux lois de Dieu et de l'Église? « Souviens-toi de sanctifier le jour du Sabbat. » « Les fêtes tu sanctifieras qui te sont de commandement. »

La Sainte Église recommande, entre autres, l'assistance aux Vêpres qui, après le Saint Sacrifice de la Messe, occupent le premier rang dans la liturgie dominicale. C'est dans la participation à la prière publique qu'on apprend à prier avec tous et pour tous.

Oserait-on prétendre qu'on ne s'expose pas à plus d'une faute lorsque, de parti pris et habituellement, on néglige les Vêpres?

Et les conséquences fâcheuses qui résultent de la désertion des Vêpres? « Là où ce *grand* exercice religieux est abandonné, l'on voit s'introduire immédiatement, à la place de la prière publique, les jeux et plaisirs défendus.... Bien loin de contribuer à la sanctification des âmes, la

seconde partie du dimanche, restée vide de tout acte et de tout sentiment religieux, devient, au contraire, pour beaucoup, une occasion de mal et une source de profanations. » (Mgr FREPPEL.)

II. — Les Vêpres intéressent au plus haut degré la vie de famille parce qu'elles éloignent des réunions mondaines du dimanche, resserrent les liens de la famille et attirent sur elles les bénédictions de Dieu.

L'assistance aux Vêpres favorise donc l'esprit de famille.

Quand on ne se contente que de la messe basse, voire de la grand'messe, que devient le foyer de la famille? On ne sait que faire à la maison, on s'ennuie. Le mari s'en va... au cabaret. La mère, enchaînée au logis par les occupations, fait bien souvent sentir sa mauvaise humeur. Les enfants, jeunes gens et jeunes filles, ne supportent plus l'atmosphère domestique, ils s'en vont au dehors chercher des plaisirs, et quels plaisirs!

Que faire pour remédier à cet état, pour restaurer, raviver la vie chrétienne dans la famille? Il faut faire reprendre le chemin de l'Église pour assister aux Vêpres.

Quels moyens?

1° C'est la mission de ceux qui ont charge d'âmes de faire ressortir l'importance, la beauté de la prière liturgique. Ne pourraient-ils pas, de temps à autre, dans leurs instructions, expliquer le sens des psaumes qui se chantent à Vêpres? Saint Chrysostome, saint Basile, saint Ambroise, saint Augustin en montrent les grands avantages.... Je ne doute pas qu'une explication claire de ces psaumes n'engage le peuple chrétien à les réciter avec piété et confiance.

2° Ne pourrait-on pas faire chanter le peuple ou, du moins, un groupe d'enfants, de jeunes gens ou de jeunes filles exercées? On dit que le vrai chant liturgique doit être avant tout le chant des masses. Certes, les objections ne font pas défaut, mais les prétextes spécieux ne sont-ils pas cause de l'apathie religieuse des paroissiens.

3° Bien choisir l'heure pour la célébration de cet office.

Et le salut? N'attache-t-on pas une importance plus grande à cet exercice de piété? Erreur.

Ne pourrait-on pas, dans les villes, chanter, vers le soir, les Vêpres suivies de l'exposition du Très Saint-Sacrement, pendant le chant de l'antienne à la Sainte Vierge, et couronnées par la bénédiction?

4° Il est à souhaiter que cet office soit chanté dans tous nos collèges et pensionnats.

5° C'est surtout à la classe dirigeante qu'il faut s'adresser. Lorsqu'on a de l'influence, il faut s'en servir comme d'un moyen d'apostolat, sinon on est indigne de la conserver.

Que les curés, que les bons chrétiens fassent leurs efforts pour conserver cette belle pratique et la faire revivre. Le moment est opportun, il ne faut pas attendre.

Rapport sur l'Archiconfrérie de la Messe réparatrice

établie dans l'église du Corpus Christi, à Manchester

ÉMINENCE,

MESSEIGNEURS,

En présentant ce rapport sur l'Archiconfrérie de la Sainte Messe Réparatrice, canoniquement établie dans l'église du Corpus Christi, à Manchester, pour la Grande Bretagne et l'Irlande, je n'ai pas l'intention de vous proposer certaines considérations sur l'esprit et la pratique de cette bonne œuvre en général, ni de vous parler de l'excellence des fins et des fruits de la Sainte Messe offerte en esprit de réparation.

Le temps mis à ma disposition étant très court, qu'il me suffise de vous donner en quelques lignes l'historique de l'Archiconfrérie en Angleterre et de vous dire quelques mots sur son opportunité dans ce pays.

HISTORIQUE. — Voici quelques dates. — L'Association de la Messe Réparatrice fut érigée en Confrérie dans l'église des chanoinesses norbertines de Bonlieu, le 27 avril 1886, c'est-à-dire presque quatre ans après la mort de sœur Rose.

Par Bref du 24 août 1886, elle fut érigée en Archiconfrérie, avec privilège d'affiliation, mais pour la France seulement.

Le 8 octobre 1886, donc, de la même année, elle fut érigée can quement par Sa Grandeur Mgr Édouard Bagshawe, évêque de Nottingh dans l'église du Saint-Sacrement et de Saint-Norbert des chanoi Prémontrés à Crowle, dans le comté de Lincoln.

Trois ans après, Son Éminence le Cardinal Vaughan, alors évêqu Salford, appela les chanoines Prémontrés à Manchester pour y fon une autre maison de leur Ordre en Angleterre et pour y organiser nouvelle mission. Ce fut la veille de Noël 1889 que la mission Corpus Christi fut fondée et que la première messe fut célébrée dans bâtiment transformé en oratoire.

Le Directeur de la Confrérie de la Messe Réparatrice de Crov nommé supérieur de la nouvelle fondation, n'eut rien tant à cœur de voir la même Confrérie établie dans le nouvel oratoire du Cor Christi. Son Éminence le Cardinal Vaughan s'empressa d'accéder à désir et d'ériger la Confrérie le 16 janvier 1890, donc trois semai après la fondation de la Mission.

Sur l'approbation de Sa Grandeur Mgr Bilsborrow, évêque de Sali et successeur de Son Éminence le Cardinal Vaughan, le Saint-Siège, Bref du 5 mars 1893, daigna l'ériger en Archiconfrérie, mais seulem pour l'Angleterre.

Deux ans après, le haut patronage et le concours de Son Éminenc Cardinal Logue, archevêque d'Armugh et primat de toute l'Irlande, e Sa Grâce Angus Macdonald, archevêque d'Edimbourg, ayant été acqu la bonne œuvre, le Saint-Siège, par bref du 30 juillet 1895, éte l'action de l'Archiconfrérie sur l'Irlande et l'Écosse.

Noms inscrits. — L'Archiconfrérie compte à présent au delà 10,000 membres inscrits, appartenant à toutes les classes de la soci Les religieuses, ces saintes et dévouées épouses de Notre Seigneur d le Sacrement de son amour, occupent, par le nombre de leurs inscripti une place distinguée dans le Registre de l'Archiconfrérie. La fi Irlande a donné plus de noms que l'Angleterre et l'Écosse ensemble.

Approbations et recommandations. — Un grand nombre d'évêq anglais, écossais et irlandais ont parlé ou écrit en faveur de notre ci œuvre et l'ont recommandée aux fidèles de leurs diocèses. Il me se trop long de donner même de courts extraits des lettres qu'ils ont vc m'écrire, lettres qui portent l'empreinte de leur zèle pour l'augu sacrifice de la Sainte Messe, mais qui en même temps manifesten

poignante douleur qu'ils éprouvent en voyant l'excellence de la Messe si peu comprise, la Messe du dimanche si souvent négligée.

Notre vénérable et vénéré évêque de Salford, par ses touchantes lettres, par ses paroles toutes paternelles, m'a souvent encouragé à promouvoir, à étendre cette œuvre de zèle et de réparation.

Sa Grandeur regrette que l'état de sa santé ne lui permette pas de venir à Namur et de prendre part au Congrès Eucharistique, mais Elle m'a conféré l'honneur de l'y représenter et d'y interpréter tout ce qu'Elle aurait voulu y dire à la louange de la Sainte Eucharistie en général et de l'auguste Sacrifice de la Messe en particulier.

Son Éminence le cardinal Vaughan, qui peut être nommé l'apôtre de la Sainte Eucharistie, l'avocat de la Sainte Messe, n'a écrit pas moins de trois opuscules, tous rédigés en forme populaire, pour étendre le culte de la Sainte Eucharistie, pour faire connaître les trésors de la Sainte Messe. C'est à Elle qu'est due l'érection canonique de notre Confrérie à Corpus Christi.

Aux paroles Son Éminence a joint l'action. Voici un fait qui nous concerne : Au Congrès Eucharistique d'Anvers, dans un discours très applaudi sur la conversion de l'Angleterre, Son Éminence disait : « Dernièrement, sur mes pressantes invitations, les Pères Norbertins de Tongerloo sont venus à Manchester pour y établir une grande confrérie du Saint-Sacrement et pour propager surtout la dévotion à la Sainte Messe. » Son Éminence fit plus ; Elle daigna approuver et recommander la résolution, faite dès le premier jour de la fondation, de bâtir une église votive en l'honneur du Saint-Sacrement et en réparation des outrages commis contre la sainte Messe et la Présence réelle depuis la Réforme jusqu'à nos jours en Angleterre.

Plusieurs prêtres, tant réguliers que séculiers, se sont constitués les promoteurs de la Messe Réparatrice. Ils savent que la négligence de la Messe du dimanche est le côté le plus lamentable de leurs paroisses. Aussi sont-ils consolés de voir les heureux résultats que l'Archiconfrérie y a déjà opérés.

Conversion de l'Angleterre. — Trois grands péchés marquent surtout l'apostasie du peuple anglais : la rébellion contre le Saint-Siège, le blasphème contre la Sainte Eucharistie, les outrages contre la Sainte Vierge. Qui mesurera les profondeurs de cette apostasie? L'Église est l'épouse de Jésus, le Pape est le vicaire de Jésus, l'Eucharistie est Jésus

lui-même dans le Sacrement de son Amour, la Messe est le Sacrifice du Calvaire renouvelé sur nos autels. Et que dire de la Sainte Vierge? Elle est la Mère de Jésus, la trésorière et la distributrice des grâces de Jésus. Or la conversion demande un retour du mal au bien. La rébellion doit se transformer en obéissance, le blasphème en louange, l'outrage en vénération.

Certes, nous pouvons déjà nous réjouir d'un certain retour vers le Saint-Siège, vers la Sainte Messe, vers le vrai culte de la Mère de Dieu. Ce retour, quoique encore incomplet, nous donne l'espoir bien fondé que les conversions, déjà si nombreuses, se multiplieront en Angleterre. Le nombre de conversions va croissant d'année en année. Pour des milliers la Messe n'est plus le blasphème, n'est plus la fable, comme le Saint Sacrifice de la Messe était désigné. Des centaines de pasteurs ritualistes, des milliers d'anglicans, dans leurs croyances, sont près de la vérité catholique....

Comment hâter ce retour tant désiré de l'Angleterre à la foi catholique? Sans doute l'Angleterre est coupable d'énormes péchés, mais la miséricorde de Dieu est sans bornes. C'est le Sang de Jésus, ce Sang qui a coulé sur le Mont Calvaire et qui est offert, qui est appliqué dans la Sainte Messe, dans ce « mystère de foi, » qui calmera la colère divine, qui plaidera pour la rémission des péchés. La Sainte Messe est donc le grand moyen d'obtenir la conversion de l'Angleterre. De cette considération il suit qu'il est de notre devoir d'encourager nos fidèles à entendre la Sainte Messe pas seulement le dimanche mais aussi pendant la semaine, à l'offrir en esprit de réparation pour la coupable omission de la Messe du dimanche et ainsi à rendre à Dieu toute la gloire qui lui est due. Or, c'est précisément dans cet acte de réparation par la Sainte Messe que consiste l'esprit de l'Archiconfrérie de la Messe Réparatrice qui par là a sa place bien marquée dans l'œuvre de la conversion de l'Angleterre.

Puis il faut un grand mouvement, un mouvement général pour proclamer bien haut l'excellence de la Sainte Eucharistie, les trésors de la Sainte Messe. Il serait donc à désirer que le Congrès Eucharistique ait l'année prochaine ses séances à Londres dans la nouvelle Basilique de Westminster. Avec la grâce de Dieu ses résultats n'en peuvent être qu'excellents, j'ose dire qu'ils le seront au-dessus de toute attente pas seulement pour les Catholiques mais aussi pour les Protestants de l'Angleterre et de ses nombreuses colonies.

J'ai l'honneur de proposer les vœux suivants :

VŒUX

1. Que tous — évêques, prêtres, religieux, laïques — travaillent à l'extension de l'Archiconfrérie de la Messe Réparatrice dans la Grande Bretagne et l'Irlande;

2. L'Archiconfrérie ayant son siège dans l'oratoire des Chanoines Prémontrés du Corpus Christi, que tous, par leurs prières et par leurs oboles, hâtent la construction de l'église votive du Saint-Sacrement à Manchester;

3. Que le Congrès Eucharistique tienne ses séances à Londres en 1903.

Fr. M. GEUDENS, Abbé BARLING,
Directeur de l'Archiconfrérie de la Messe Réparatrice pour la Grande Bretagne et l'Irlande.

Notes.

C'est le 15 novembre 1892 que Mgr Decrolière, Rme Évêque de Namur, a accordé l'érection et érigé canoniquement en l'église Cathédrale, à la paroisse de Saint-Jean-l'Évangéliste, la Confrérie de la Sainte Messe réparatrice, et le 10 décembre de la même année qu'a été faite l'affiliation à l'Archiconfrérie établie en l'église abbatiale de l'Abbaye de Tongerloo, obtenue et signée par Mgr Heylen, alors Prélat de la dite Abbaye.

Le recrutement des associés se fit rapidement. D'abord, à Namur, parmi le clergé, les communautés religieuses, les âmes pieuses. En moins de deux ans, plus de 3000 personnes se sont fait inscrire dans cette ligue de réparation.

En l'an 1900, tous les élèves en théologie du Grand Séminaire ont demandé l'affiliation.

Au dehors, dans presque toutes les paroisses du diocèse, des prêtres et de ferventes zélatrices ne cessent de recruter des associés. A l'heure actuelle, le chiffre total des inscriptions est de 8824. Une seule zélatrice a recueilli au moins 1200 noms dont plus d'un tiers parmi les prêtres et les communautés religieuses d'un autre diocèse.

Rapport de M. Tillière, aumônier, à Malonne

De la communion, au moins hebdomadaire, dans les maisons d'éducation

I. — DOCTRINE

La communion fréquente est conforme à la volonté de Notre Seigneur Jésus-Christ, aux vœux de l'Église et aux besoins des âmes.

1° Écriture sainte : paroles de Notre Seigneur et de saint Paul.

2° Saints Pères : SS. Ignace d'Antioche, Basile, Cyrille d'Alexandrie, Thomas d'Aquin, etc.

3° Conciles, en particulier le concile de Trente.

4° Souverains Pontifes, surtout Léon XIII dans l'Encyclique *Mirœ caritatis.*

5° Catéchisme romain.

6° Exemple des Saints.

7° Raison théologique.

II. — PRATIQUE

Il faut donc favoriser la communion fréquente :

1° En choisissant les jours de dimanche et de fête, quand les jeunes gens sont proprement habillés, — quand les offices sont plus multipliés pour servir d'action de grâces, — quand le règlement plus facile entretient mieux la joie de l'âme.

2° En invitant à communier aux jours de fête patronale, aux anniversaires de naissance, de première communion, de décès des parents.

3° En introduisant des dévotions suivies, comme les sept dimanches en l'honneur de saint Joseph, les six dimanches en l'honneur de saint Louis. — Je réserve la question des premiers vendredis du mois et des mardis de saint Antoine, parce que les dévotions de la semaine ne sont pas toujours compatibles avec le règlement.

4° En indiquant souvent une intention spéciale qui fixe l'attention et stimule la piété. Si les jeunes gens sont plus sensibles aux intérêts personnels, ils sont cependant bientôt très heureux de s'associer aux grandes œuvres de l'Église et de la patrie.

5° En facilitant les confessions, pour lesquelles nous souhaitons :

a) Qu'elles soient régulières ;

b) Qu'elles soient libres, par la présence de confesseurs étrangers, au moins une fois par mois ;

c) Qu'elles soient brèves, un quart d'heure pour tout.

6° En accélérant la distribution de la Sainte Communion, afin d'éviter tout ennui. Pour cela deux prêtres pourraient donner à la fois la Sainte Communion dans les communautés un peu nombreuses.

7° En relevant la cérémonie de la Communion par quelque chant eucharistique ou un morceau d'orgue pieux et doux.

III. — OBJECTIONS

Nous n'en effleurerons que quelques-unes :

1° Crainte du sacrilège. — L'expérience prouve que, plus on se confesse, mieux on se confesse. Donc autant vaudrait dire qu'il faut diminuer le nombre des repas réguliers, afin de diminuer le danger de l'indigestion.

2° Crainte de la familiarité et de la routine. — C'est au directeur spirituel à ouvrir l'œil et à prévenir les abus par ses conseils et ses exemples.

3° Crainte de l'entraînement. — Quel mal y a-t-il de s'exciter mutuellement au bien? Un acte très bon en lui-même ne perd pas de sa valeur parce qu'il s'y glisserait un détail moins parfait.

4° Danger des confessions rapides et brèves. — Nous croyons que la confession peut n'être que la confession, sans devenir une direction différente pour chacun. La direction spirituelle doit être donnée à tous du haut de la chaire ; si l'un ou l'autre a besoin d'une direction particulière, elle peut lui être donnée en dehors des heures régulières de confession. On peut donc confesser vite et bien, sans nuire à aucun intérêt légitime.

5° Danger des réactions de l'avenir : on ne continuera pas!

a) Nous croyons que plus on s'est habitué à bien faire, plus on y est porté et plus on aura le besoin de continuer.

b) Le bien fait reste fait ; les mérites acquis restent acquis ; les victoires remportées restent remportées : c'est beaucoup. Et d'ailleurs si les jeunes gens passent saintement leurs années de pension, c'est la meilleure garantie d'une vie sainte pour l'avenir, quand d'ailleurs les luttes sont moins âpres.

c) S'il faut supprimer toutes les pratiques qu'on ne continuera pas plus tard, que restera-t-il du règlement?

Continuera-t-on à prier en commun, matin et soir, avant et après les repas, avant et après les exercices? — Continuera-t-on à assister chaque matin à la messe? — Continuera-t-on à écouter la méditation journalière? — Continuera-t-on à fréquenter souvent les offices? — Assurément non, et pourtant nul ne songe à supprimer ces salutaires usages que la vie du collège, plus que la vie du monde, facilite et permet. Il en est de même des sacrements.

VŒU

Émet le vœu que l'usage de la communion au moins hebdomadaire soit introduit dans toutes les maisons d'éducation.

Rapport du R. P. Rousseau, ex-Provincial des Frères-Prêcheurs

MESSIEURS,

Mon intention est moins de vous présenter un rapport que de vous soumettre quelques considérations d'une portée toute pratique. Assurément, il n'est personne parmi vous qui ne les aura faites déjà, à part soi; je voudrais simplement les énoncer avec précision, et vous demander ensuite d'appuyer le vœu qui en sera le corollaire.

Le programme de ce Congrès assigne la communion fréquente comme l'un des grands moyens de développer en nous la piété eucharistique. Dans sa dernière et toute récente Encyclique [1], Léon XIII, de son côté, exhorte vivement le clergé et les chrétiens de marque « à entraîner les âmes à se retremper aux sources salutaires de l'Eucharistie. » Jésus-Christ, assure le Saint-Père, y trouverait « la promotion de sa gloire eucharistique; » les fidèles « l'accroissement de toutes les vertus; » la société elle-même « sa guérison et le vrai progrès. »

La communion qui produira d'aussi nobles et désirables effets ne peut être évidemment, Messieurs, que la communion fréquente : celle qui se prépare et se consomme dans la foi et la piété, et que la piété et la foi rendent ensuite féconde en grâces, en énergies divines, — source unique des vertus surnaturelles et des œuvres saintes, de la sanctification et du salut.

Plus de doute possible à ce sujet, après les paroles du Saint Concile de Trente [2], que cite et confirme à nouveau la récente Encyclique pontificale : « Que les fidèles croient et vénèrent les mystères sacrés du Corps et du Sang du Christ, avec une foi si constante et si ferme, avec une dévotion, une piété, un respect tels qu'ils puissent fréquemment recevoir ce pain supersubstantiel, et que celui-ci soit vraiment pour eux la santé perpétuelle de l'esprit et du cœur; que, fortifiés par cet aliment divin, ils puissent, au terme de ce misérable voyage terrestre, parvenir à la céleste Patrie. »

Vous l'entendez, Messieurs, la foi et la piété — conséquemment, tous les actes surnaturels qu'elles inspirent : l'adoration et le respect; le repentir, la confiance et l'amour; l'ardent désir et la vive reconnaissance — doivent remplir l'âme du fidèle qui communie. Avant la communion, ces actes forment une digne préparation; pendant la communion, ils consomment l'intime union de l'âme avec Jésus-Hostie: après la communion, ils deviennent l'infaillible moyen de puiser en abondance les eaux vives de la grâce aux sources du Sauveur.

Rien de mieux assurément que tous ces actes sortent de l'âme comme quelque chose d'elle-même, sous l'intime et puissante impulsion de l'Esprit-Saint. Nous ne sentons rien aussi profondément, nous n'expri-

[1] Du 28 mai 1902.

[2] Sess. XIII, *de Eucharistia*, c. VIII.

mons rien aussi énergiquement que les émotions spontanées et personnelles, où l'on ne retrouve d'autre influence que l'influence immédiate de Dieu. Nos sentiments sont alors vécus : ils ont une énergie, une intensité incomparables. En l'occurrence, ils constituent en nous cette ferveur sensible qui livre tout notre être à Celui qui se donne tout entier à nous.

Oh! que la prière nous est alors facile et abondante! Nous n'avons qu'à ouvrir la bouche de notre cœur, pour qu'elle en sorte brûlante. Nous sommes riches de sentiments de foi et de piété. Inutile de les mendier ailleurs. On ne pourrait, du reste, nous donner que ce que nous possédons déjà, moins l'ardeur qui embrase et l'onction qui attendrit.

Mais avons-nous toujours cette abondance et cette ferveur, à la sainte communion? C'est un fait d'expérience : non!

Parmi les âmes pures, dignes de recevoir le pain des anges, il en est qui — si je puis ainsi dire — sont jeunes encore. Elles n'ont pas grandi jusqu'à la taille de l'homme parfait. Faibles sont leurs lumières; et leurs sentiments n'ont pas encore ces fortes ailes qui portent facilement jusqu'en Dieu. Connaissant peu et aimant avec timidité, elles n'ont pas grand'chose à dire au Bien-aimé de l'Eucharistie : le trésor de leurs tendresses est bien vite épuisé. Se borner à leurs propres dons est trop peu pour leurs désirs. Qui les enrichira, afin qu'elles puissent donner davantage?

Et les grandes âmes — ces aigles à la puissante envergure, qui s'élèvent jusque dans le ciel de l'Eucharistie et contemplent Jésus-Hostie dans toutes les splendeurs de la Foi, — ces colombes mystiques aux tendresses infinies, — ne les voyons-nous pas délaissées parfois, en apparence du moins, par l'Esprit de lumière et d'amour? Ne les voyons-nous pas retomber sur elles-mêmes, obscures et froides, muettes et anéanties? Plus simplement et plus clairement : les âmes les plus avancées ne subissent-elles pas l'épreuve des ténèbres et de l'insensibilité, où toute lumière disparaît, où toute ferveur s'évanouit? Personne ne le niera. Qui leur donnera alors, au moins quelque lueur, au moins quelque sentiment?

Dans l'un et dans l'autre cas, ces âmes ne peuvent qu'emprunter ailleurs ce qu'elles ne trouvent pas dans leur propre fonds : elles ont le droit de s'approprier, par assimilation, les grandes pensées et les pieux sentiments d'autrui. Ces emprunts sont une compensation que

Dieu réserve à l'insuffisance des âmes novices et aux mystérieuses aridités des âmes plus parfaites.

Cette ressource providentielle, tous les manuels de piété devraient la fournir, dans une certaine mesure. N'ont-ils pas des prières qui ont trait à la sainte communion, soit comme préparation, soit comme action de grâces? Mais, hélas! s'il en est de belles, de riches, de fécondes, il en est aussi — il faut bien en convenir — de pauvres, d'insuffisantes, de nulles. Seules cependant, celles-là conviennent; seules, elles peuvent venir efficacement en aide à notre indigence spirituelle. J'estime qu'une âme en détresse ferait mieux d'offrir humblement à Dieu sa propre misère que d'emprunter à son intention des prières insuffisantes.

Ce qu'il faudrait donc, ce qui me paraît souverainement désirable, c'est un recueil spécial, où les communiants trouveraient un trésor de saintes prières. Les saints et les docteurs de l'Église le fourniraient sans peine.

Ah! les saints et les docteurs! eux du moins ont tiré de leur intelligence les pures irradiations de la foi, et de leur cœur les saintes ardeurs de la piété. Pensées chrétiennes, sublimes et vraies ..., sentiments divins, tout pénétrés du saint amour ... telles sont leurs prières au Dieu de l'Eucharistie : elles deviendraient les nôtres, si nous pouvions les avoir à loisir sous les yeux, au fond de l'âme et sur les lèvres.

Pour que vous puissiez apprécier de quel secours nous seraient ces prières, permettez-moi, Messieurs, de vous donner l'une d'elles, ne fût-ce que dans une traduction sans apprêt et sans littérature : c'est l'*Adoro te* de l'angélique docteur saint Thomas d'Aquin.

ADORO TE.

Je vous adore dévotement, Divinité cachée,
Oui, vraiment cachée sous les figures eucharistiques :
Mon cœur s'abîme devant vous dans la dépendance,
Parce qu'en vous contemplant il succombe sous l'éclat de votre gloire.

La vue, le goût, le toucher ne donnent sur vous qu'un témoignage trompeur :
Mais, grâce à l'ouïe, le croyant possède la certitude de la foi :
Je crois donc tout ce qu'a dit le Fils de Dieu;
Rien de plus vrai que la parole de la Vérité même!

Sur la croix, seule la divinité du Christ était cachée;
Mais ici le voile recouvre en même temps son humanité,
Je crois néanmoins à la présence de l'une et de l'autre natures;
En le proclamant, je vous demande, Seigneur, ce que demandait le larron
[pénitent.
Je ne vois pas vos plaies, comme Thomas les a vues;
Et cependant, je vous reconnais pour mon Dieu :
Faites que toujours davantage, je croie en vous,
Qu'en vous j'espère, que je vous aime!

O mémorial de la mort de mon Seigneur,
Pain vivant qui donnez la vie à l'homme,
Donnez à mon âme de ne vivre que de vous
Et de trouver en vous, à jamais, ses ineffables délices!

Pélican plein de tendresse, Seigneur Jésus,
Purifiez-moi de mes souillures dans votre sang,
Dans ce sang divin dont une seule goutte suffit
Pour effacer tous les péchés du monde entier.

O Jésus, que je contemple maintenant à travers un voile,
Étanchez, je vous prie, la soif qui me dévore :
Que je vous voie enfin à découvert, face à face,
Et trouve la béatitude dans la vision de votre gloire!

Est-il possible, Messieurs, de réciter hymne pareille, attentivement, de tout cœur, en se l'appropriant, sans que l'âme s'unisse pleinement à Jésus-Hostie, dans la foi et dans l'amour? La réponse est sur vos lèvres : je l'y cueille et je dis pour vous : non!

En conséquence, j'ai l'honneur de renouveler, et de présenter comme vœu, la conclusion des considérations qui vous ont été présentées tout à l'heure :

VŒU

Qu'il soit fait un Recueil spécial, où les communiants trouveront un riche trésor de prières qui aient trait à la Sainte Eucharistie et soient uniquement empruntées aux saints et aux docteurs de l'Église.

Troisième séance, samedi 6 septembre

La séance est ouverte à neuf heures, sous la présidence de M. le chanoine CHARLIER, président.

VI. — CULTE

M. le Président. — Nous avons reçu une série de travaux historiques relatifs aux personnages qui ont contribué à l'instauration de la Fête-Dieu.

L'un d'eux conclut à ce que la fête de sainte Julienne devienne obligatoire.

Le R. P. Jarlan, de la Congrégation du T. Saint-Sacrement. — Je propose que le Congrès soumette à la Sacrée Congrégation des Rites le vœu que le culte de sainte Julienne et de sainte Ève soit étendu à l'Église universelle et que la fête de saint Norbert soit élevée au rite double majeur.

M. le chanoine Van den Gheyn. — A la section sacerdotale, Mgr Heylen a déclaré qu'il ferait les efforts nécessaires pour assurer l'universalisation de la fête de sainte Julienne. Le vœu proposé ne devient-il pas dès lors inutile?

M. le chanoine Fierens, de l'Ordre de Prémontré. — Le Chapitre des Prémontrés a, cette année, pris une résolution dans le même sens.

La réunion adopte.

Le R. P. Iweins, Prieur des Dominicains de Louvain [1], insiste pour que, conformément à la conclusion de la note qu'il a envoyée au Congrès, l'on demande la béatification du vénérable Hugues de Saint-Cher et du pape Urbain IV.

M. le chanoine Leclef, secrétaire. — Voici le texte du vœu formulé par le R. P. Iweins.

[1] Voir ce rapport à la fin du compte-rendu de cette séance.

VŒU

Plaise au Congrès d'élever la voix pour obtenir que l'Église place sur les autels les grands serviteurs de Dieu, le vénérable Hugues de Saint-Cher et le pape Urbain IV.

M. le Président signale un ouvrage patronné par Mgr Monchamp, vicaire général de Liège, qui réfute une thèse récente, d'après laquelle Liège n'aurait pas eu l'honneur de célébrer, la première, la fête du Très Saint-Sacrement.

M. l'abbé Jossier, curé de Saint-Urbain, à Troyes (France). — Je demande à faire remarquer à nos amis de la Belgique que la réfutation en question a été composée par un prêtre français qui n'a pas voulu que fût ravi à votre pays, Messieurs, un honneur qui lui est légitimement dû.

Le vœu formulé par le R. P. Iweins est adopté.

En ce moment, Mgr Van den Branden de Reeth fait son entrée dans la salle.

M. le Président lui souhaite la bienvenue.

M. l'abbé Jossier, curé de Saint-Urbain, à Troyes. — Gardien du berceau d'Urbain IV, je tiens à vous remercier au nom de notre Évêque, qui m'a chargé de le représenter ici, et au nom du diocèse de Troyes, du vœu que vous venez d'acclamer. La cause de la béatification du pape Urbain IV a été introduite par le diocèse de Troyes. Elle suit son cours et je ne doute pas qu'avec l'appui du Congrès de Namur, elle aboutisse prochainement, à la grande satisfaction des amis de la Sainte Eucharistie.

M. le Président. — Nous nous associons de tout cœur à ce souhait. *(Applaudissements.)*

VII. — VISITES AU TRÈS SAINT-SACREMENT

M. le Président. — Le R. P. Van Durme, de la Congrégation du T. S.-Sacrement, nous a envoyé un rapport [1] sur l'œuvre

[1] Voir ce rapport à la fin du compte-rendu de cette séance.

de la visite quotidienne du Très Saint-Sacrement. Il va vous résumer son travail.

Le R. P. Van Durme. — L'œuvre de la visite quotidienne a pour objet de ranimer dans toutes les classes de la société la foi en la présence réelle au Saint-Sacrement et de consoler le Cœur adorable de Jésus des outrages qui lui sont infligés dans l'Eucharistie. L'œuvre est simple, à la portée de chacun. Il suffit de s'inscrire et de s'engager à faire chaque jour une visite, dans n'importe quelle église, à n'importe quelle heure, la visite ne fût-elle que de quelques instants. Outre cette première section, l'œuvre comporte une section des enfants de Marie, qui s'engagent *en plus* à faire une communion par mois; également une troisième section, des petits enfants, qui s'engagent à réciter chaque jour une petite prière, en vue d'obtenir une bonne première communion.

L'œuvre a été enrichie de nombreuses indulgences; elle s'est merveilleusement développée. Suivent quelques moyens propres à faciliter l'établissement de cette belle œuvre.

VŒU

Que l'Œuvre de la Visite quotidienne au Saint-Sacrement soit répandue activement dans toutes les classes de la société.

M. le chanoine Van den Gheyn. — Quelle est la portée de l'engagement que demande le R. P. Van Durme?

Le R. P. Van Durme. — Il s'agit d'un engagement qui n'oblige pas sous peine de péché évidemment.

M. le chanoine Van den Gheyn. — Il est donc sans sanction. Dès lors, c'est un engagement qui semble n'être pas sérieux. Il s'agirait de trouver dans la formule du vœu proposé un terme plus exact, plus conforme à la portée de l'engagement demandé. Je soumets l'observation au R. P. Van Durme; il trouvera, je n'en doute pas, moyen d'en tenir compte.

M. le Président. — Il s'agit, après tout, d'un détail que nous

pouvons laisser aux directeurs de l'association le soin de régler.

Le vœu est adopté tel qu'il a été formulé par le R. P. Van Durme.

M. Lefebvre, curé de Javingue-Sevry (Namur), présente un rapport[1] sur les visites au Très Saint-Sacrement. *(Applaud.)*.

Dans ce rapport qui se distingue par son ton de piété et sa note pratique, M. le Curé, après avoir établi la nécessité et les avantages de la visite quotidienne, particulièrement dans les églises rurales, propose de greffer l'œuvre sur une autre œuvre paroissiale déjà existante, comme Garde d'honneur, Tiers-Ordre, etc. A chaque associé, on ne demande qu'une visite par semaine à un jour et à une heure fixés d'avance. Des réunions mensuelles entretiendront la ferveur.

M. le Président félicite le rapporteur et fait connaître qu'il est arrivé au Bureau une communication de M. le Curé de Saint-Vincent, à Liège, sur la visite hebdomadaire au Saint-Sacrement. Ainsi que dans l'œuvre précédente, il est demandé une seule visite par semaine au Saint-Sacrement, mais à quel jour et à quelle heure que ce soit. L'œuvre est donc encore simplifiée. — Elle a produit des résultats bien consolants.

Mgr de t'Serclaes, président du Collège belge, à Rome. — Concernant certains moyens préconisés dans le rapport de M. Lefebvre, je fais observer qu'il n'est pas permis au curé d'introduire, de sa propre autorité, une prescription relative à la visite hebdomadaire du Saint-Sacrement dans le règlement du Tiers-Ordre ou d'une autre association du même genre. Il faut une autorisation de l'Évêque pour apporter une modification quelconque au règlement.

M. l'abbé Lamerand. — En tout cas, on peut demander aux membres des associations dont il s'agit de suivre une prescription de cette espèce qu'ils se donneront librement eux-mêmes et qu'il ne sera pas nécessaire d'introduire dans les statuts.

Il donne ensuite des détails sur le fonctionnement de l'œuvre de la visite quotidienne dans la région de Lille.

[1] Voir ce rapport à la fin du compte-rendu de cette séance.

VIII. — ADORATION MENSUELLE

M. le Président. — Nous arrivons à la question de l'adoration mensuelle. — Le R. P. Durand, des PP. du Saint-Sacrement, est prié de nous résumer son rapport [1] sur l'œuvre de l'Heure Sainte.

Après avoir rappelé l'origine de cette pieuse pratique, le R. Père expose qu'il est *au fond* facile d'établir cette œuvre, si l'on peut disposer de quelques hommes de bonne volonté; il donne en preuve ce qui vient de se passer à Bruxelles dans la chapelle des Pères du Saint-Sacrement où la pratique de l'Heure Sainte s'est établie sans difficulté et a, dès le début, rallié bon nombre d'adorateurs.

Le rapporteur répond aux objections qui pourraient être présentées contre l'heure tardive des réunions, etc. Il fait connaître des détails intéressants sur l'organisation de l'œuvre de Bruxelles.

M. le chanoine Van den Gheyn. — L'œuvre de l'adoration mensuelle pour hommes existe aussi à Gand. Quelles sont les villes où existent encore des œuvres semblables? Quel est le nombre des adorateurs qu'elles réunissent? Nous n'avons pas d'indication précise à cet égard. Ne serait-il pas bon que le questionnaire du prochain Congrès contînt une demande de renseignements à ce sujet? *(Applaudissements.)*

M. l'abbé de Bréon, curé de St-Germain-l'Auxerrois, à Paris. — Je fais partie du Comité général des congrès : je ne manquerai pas de lui transmettre le désir qui vient d'être exprimé.

M. le Président. — Voici le vœu qui conclut le rapport du R. P. Durand :

VŒU

Que partout où faire se pourra l'on travaille à établir l'œuvre de l'*Heure Sainte* pour les hommes, consistant à faire en commun une heure d'adoration réparatrice de neuf à dix heures du soir.

[1] Voir ce rapport à la fin du compte-rendu de cette séance.

sants, les merveilleux résultats obtenus, pour les enfants eux-mêmes, et pour les membres de leurs familles, par l'œuvre de la visite quotidienne des enfants au Très Saint-Sacrement.

Il donne ensuite les conditions de l'admission dans cette Œuvre et les pratiques recommandées. Il termine en donnant quelques conseils propres à faciliter la création de cette Œuvre dans les paroisses.

Le vœu suivant est soumis à l'Assemblée et adopté.

VŒU

1. Que les enfants soient formés de très bonne heure à la piété envers le Très Saint-Sacrement; 2. que partout où faire se pourra on établisse l'Œuvre de la *Visite quotidienne* pour les enfants.

M. Lonay, Inspecteur émérite de l'enseignement primaire. — Je suis chargé par l'une des Conférences de Saint-Vincent-de-Paul de Namur, de présenter un vœu. C'est que le prix des chaises, à l'église, sera exigé seulement pendant les messes, les vêpres et le salut, non aux heures d'adoration.

Dans le même ordre d'idées, il est souhaitable que la perception du paiement des chaises ne puisse jamais se faire pendant l'intervalle qui va de la consécration à la communion. C'est alors le principal moment de l'adoration pendant lequel il est fâcheux que les assistants soient distraits.

M. l'abbé Gossier. — En France, la loi oblige toutes les fabriques d'églises à veiller à ce qu'il y ait dans l'église une place convenable et non payante pour les indigents qui assistent aux offices.

M. de Boninge, de Lille. — La solution du problème, nous l'avons peut-être trouvée à Lille. Elle est dans le discernement de la chaisière, à qui, semble-t-il, on peut demander cette aptitude professionnelle. C'est à elle à ne pas demander

le paiement de la chaise aux personnes qui lui semblent peu en état de faire cette dépense, quelque petite qu'elle soit.

M. le chanoine Lecler, secrétaire. — En principe, nous sommes tous d'accord qu'il vaudrait mieux ne pas taxer les fidèles pour les chaises qu'ils occupent. Mais, en pratique, l'application de cette mesure se heurte à une grosse difficulté. Il faut aux fabriques qui ne sont souvent que trop pauvres, des ressources pour pourvoir à l'entretien indispensable de l'église, aux stricts besoins du culte. Ces ressources, la taxe sur les chaises en produit une partie. Par quoi remplacer cet élément de revenu indispensable, si on supprime le payement des chaises?

M. Lonay. — Nous ne demandons pas qu'on le supprime; mais seulement que la perception soit interrompue pendant le moment le plus sacré de la messe.

M. le chanoine Lecler, secrétaire. — D'accord.

M. de Boninge. — J'ai vu, à la cathédrale d'Anvers, de magnifiques bancs sculptés qui sont placés vers le haut de l'église et réservés aux pauvres, qui y sont admis gratuitement. Voilà un exemple à imiter partout. Il faut éviter de parquer les pauvres à l'église, de les reléguer dans le fond, ou dans un coin, à la manière de réprouvés. Ils ont droit, tout comme les fidèles d'une classe supérieure, à occuper dans l'église une place d'où ils verront le déploiement des cérémonies liturgiques et sauront, par conséquent, mieux les comprendre. — Je fais, quant à moi, la guerre aux privilèges de place, aux chaises réservées et bourrées.

Un vœu dans le sens des observations de M. Lonay est adopté.

M. le Président remercie les membres de leur participation aux travaux de la section et déclare ceux-ci clos.

La séance est levée à 10 heures 45.

Rapport de M. de Pelerin

La Chaîne de Communions

A de rares exceptions près, le foyer familial et le foyer paroissial sont de plus en plus également abandonnés. Les traditions de la vie de famille et de clocher ne sont plus de notre âge; il y a même aujourd'hui des *sans-patrie*.

Père, mère, fils ou fille, qui avez au cœur le culte du foyer, voulez-vous en redonner la vie, l'esprit et l'amour aux membres de votre famille, unissez-les en aussi grand nombre que possible par une chaîne de Communions dont ils seront les anneaux. L'Eucharistie est par excellence le Sacrement de l'amour et de l'union.

La chose vous paraît difficile; elle ne l'est pas et, pour vous notamment elle ne le sera pas, car vous avez le droit et même le devoir de redire après saint Paul : *Je puis tout en Celui qui me fortifie.*

Soyez tout d'abord vous-même le premier anneau de la chaîne. Vous le serez en choisissant le quantième du mois, le premier par exemple, où chaque mois vous ferez la Communion et la ferez pour votre famille en action de grâces, en réparation et en supplication. L'action de grâce est un devoir et le gage de nouvelles faveurs; la réparation est une dette que vous ne pouvez solder qu'avec les mérites infiniment réparateurs de Notre Seigneur, et dont la libération vous préserve des calamités et des épreuves par lesquelles la justice de Dieu punit toujours en ce monde les corps sociaux qui l'ont offensé. Or, la famille est le premier d'entre eux, et quel est celle qui n'a rien à réparer? La supplication est un besoin et la garantie de l'obtention pour le suppliant et pour les siens de toutes les grâces qui leur sont nécessaires.

Cherchez ensuite un communiant pour le 2, un autre pour le 3 et ainsi de suite jusqu'au 30 ou plus exactement jusqu'au 31; c'est-à-

dire jusqu'à ce que vous ayez trouvé 31 membres de votre famille qui vous aient promis de communier, chaque mois, pour elle et à vos mêmes intentions, le quantième du mois qu'ils auront une fois choisi.

Ne me dites pas : ma famille est restreinte, je n'arriverai jamais à un tel résultat.

Si la malle des Indes vous annonçait demain qu'un de vos parents vient de mourir à Bombay, laissant une fortune de dix millions à partager entre tous ses parents jusques et y compris ceux du douzième degré, vous seriez surpris de l'instantanéité avec laquelle vous surgiraient de toute part des cousins dont vous ignoriez même l'existence. Cherchez donc et vous trouverez.

Lorsque votre chaîne sera complète, vous aurez été au labeur, vous serez à l'honneur. Elle deviendra dans vos mains la plus belle des couronnes dont vous entourerez le Cœur sacré de Jésus, à la place de la couronne d'épines avec laquelle Il apparut à la bienheureuse Marguerite-Marie. Ce jour-là, vous pourrez regarder l'avenir sans crainte, car où règne l'Eucharistie, il n'y a qu'un cœur et qu'une âme.

Ce qui peut être fait pour la famille peut se faire plus facilement encore pour la paroisse. Ames pieuses qui prendrez à cœur de former des chaînes de Communions paroissiales, vous arriverez promptement en effet au nombre de 31 ; mais vous n'en continuerez pas moins à provoquer et recevoir de nouvelles adhésions, vous rappelant qu'une chaîne est d'autant plus forte que les anneaux en sont doubles ou triples.

L'impulsion une fois donnée ne s'arrêtera pas; aux chaînes de Communions familiales et paroissiales succéderont, s'il plaît à Dieu, des chaînes de Communions sociales unissant entre eux plus étroitement que jamais les membres de nos divers corps sociaux et associations. L'adoration diocésaine perpétuelle n'unit-elle pas déjà le plus grand nombre des diocèses par autant de chaînes d'adorateurs dont les anneaux sont les paroisses du diocèse? — Et la Société de Saint-Vincent-de-Paul, depuis plusieurs années déjà, n'unit-elle pas les cinq parties du monde, par une même chaîne de messes vraiment internationale, dont les 365 anneaux sont formés par les conférences qui chaque jour font célébrer sur les points du globe les plus éloignés les uns des autres le saint sacrifice pour les familles pauvres qu'elles secourent et les membres qui les visitent?

Rapport présenté par M. le chanoine Coppin

DIRECTEUR DE LA GARDE D'HONNEUR POUR LE DIOCÈSE DE TOURNAI

La Garde d'Honneur du Sacré-Cœur de Jésus et son nouveau centre général en Belgique

MESDAMES,

Vous connaissez la Garde d'Honneur du Sacré-Cœur de Jésus : c'est une forme spéciale de la dévotion au Très Saint-Sacrement et au Sacré-Cœur. Son but, en effet, est « de rendre un culte perpétuel et ininterrompu de gloire, d'amour et de réparation au Sacré-Cœur de Jésus, présent et vivant dans la Sainte Eucharistie. » Son but encore est de réunir, chaque jour et à toutes les heures du jour, autour du Cœur blessé de Jésus, des âmes généreuses, fidèles et dévouées qui le dédommagent, par leurs adorations et leur amour, de l'oubli et des outrages qu'il reçoit dans son Saint-Sacrement en retour de ses bienfaits.

« Je veux former autour de mon Cœur, disait N. S. Jésus-Christ à la bienheureuse Marguerite-Marie, une couronne de douze étoiles composées de mes plus chers et fidèles serviteurs. »

Enrichie par S. S. Pie IX de toutes les indulgences concédées à l'Archiconfrérie romaine du Sacré-Cœur, et d'indulgences spéciales, la Garde d'Honneur fut élevée elle-même à la dignité d'Archiconfrérie, en 1878, par S. S. Léon XIII.

Le nombre de ses centres canoniques ne saurait aujourd'hui s'énumérer. Elle compte notamment quinze Archiconfréries nationales, rayonnant sur la France, la Belgique, l'Italie, la Hollande, le Pérou, la Bolivie, le Canada, l'Allemagne, l'Espagne, les États-Unis, la Suisse, le Mexique, le Brésil, l'Angleterre, etc. Pie IX et Léon XIII et plus de 600 Prélats sont inscrits sur ses registres.

Pie IX revendiquait « comme une de ses plus douces gloires, son titre de Premier Garde d'Honneur du Cœur de Jésus! »

Léon XIII, à son tour, a dit à Mgr l'Évêque de Belley : « Je suis Garde d'Honneur; on m'envoie mon billet tous les mois, et je fais ma garde tous les jours. »

Pendant de nombreuses années, Mlle Marie Roussel de Tournai remplit les fonctions de 1re Zélatrice de la Garde d'Honneur en Belgique, avec un zèle et un dévouement au-dessus de tout éloge. Elle ne vivait que pour son Œuvre chérie; elle en était sans cesse occupée. A sa mort, survenue en 1899, le Centre général fut transféré au Monastère des Filles du Cœur de Jésus à Anvers.

On ne pouvait faire un meilleur choix. La vénérée Fondatrice de cet institut jeune encore mais déjà florissant, la Mère Marie de Jésus, était particulièrement dévouée à la Garde d'Honneur. A leur tour, les Filles du Cœur de Jésus se sont toujours montrées de si vaillantes zélatrices de cette chère Œuvre qu'on pourrait les appeler les *Petites Filles de la Garde d'Honneur*.

La société compte déjà cinq maisons : à Rome, à Turin, à Marseille, à Anvers, à Schwytz en Suisse; et bientôt la bonne ville de Namur aura le bonheur de posséder aussi un couvent de ces ferventes religieuses, qui deviendra également un centre d'heureuse propagande pour la Garde d'Honneur.

Les Filles du Cœur de Jésus se proposent de faire au Cœur adorable de notre divin Sauveur, Prêtre et Victime dans le Très Saint-Sacrement de l'autel, une perpétuelle réparation, pour les horribles outrages de l'impiété contemporaine, et spécialement pour ceux qui blessent aux fibres intimes son Cœur sacré.

A Anvers, elles sont les gardiennes de la Basilique du Sacré-Cœur, où Notre divin Sauveur, continuellement exposé dans son Sacrement d'amour, attire à Lui tous les cœurs et y répand à profusion ses grâces de choix.

Tous les jours, et souvent encore la nuit, les Filles du Cœur de Jésus sont en adoration devant le Saint-Sacrement exposé; conformément à l'esprit de l'Institut, elles ont pour pratique de s'immoler sans cesse en union aux souffrances de Jésus, en union surtout aux douleurs intimes de son Cœur.

Leur vie, vous le voyez, est essentiellement eucharistique. Leur patronne et leur modèle est Marie, la Vierge-Prêtre, *Virgo sacerdos*, comme l'appelait déjà saint Jean Damascène; leurs vertus sont toutes cachées et réparatrices, comme celles de la grande Victime de l'autel; leur fonction spéciale est l'oblation du Précieux Sang. Et ainsi, elles se rattachent par un lien fraternel, intime et permanent à la Garde d'Honneur du Sacré-Cœur de Jésus, dont elles sont issues et dont elles remplissent l'office le plus sublime et le plus méritoire : celui de victimes.

Vous apprendrez avec bonheur, Mesdames, que, grâce au travail incessant et aux démarches multiples de ses nouvelles zélatrices en Belgique, la Garde d'Honneur se répand de plus en plus et devient toujours plus florissantes, dans les communautés religieuses et les pensionnats, dans les séminaires et les collèges, dans les écoles et les patronages, et même dans les paroisses rurales.

Cette année même, on a eu la grande consolation d'offrir au Cœur de Jésus et de déposer sur son autel, au jour de sa fête, la gerbe splendide de *19.000 nouveaux associés!*

Quel magnifique résultat! et quel précieux encouragement!

Dom Vincent, prêtre de Dom Bosco à Liège, a envoyé une liste cosmopolite ne comptant pas moins de *2.000 adultes*.

Puissent ces nouveaux Gardes d'Honneur former autour du Cœur de Jésus un rempart d'amour, qui arrête le blasphème de l'impie et l'audace des ennemis de notre sainte Religion!

Au commencement du mois de juin, la Garde d'Honneur a été solennellement rétablie au grand Séminaire de Tournai : c'est de très bon augure pour tout le diocèse. Les prêtres ne doivent-ils pas être les premiers zélateurs et constituer le corps d'élite de cette Garde glorieuse du divin Roi? Ne sont-ils pas les gardiens du Tabernacle et les dispensateurs des grâces renfermées dans le Saint-Sacrement?

Prêtres et séminaristes aiment à s'approcher le plus possible du Cœur sacré de Jésus, afin de le consoler et d'en recevoir les secours abondants dont ils sentent si vivement le besoin pour exercer présentement le ministère sacerdotal.

Au petit Séminaire de Floreffe, afin d'assurer la prospérité de l'Œuvre, chaque mois, après les exercices mensuels en l'honneur du Sacré-Cœur,

le directeur de l'Association fait, à haute voix, un petit examen sur la manière dont les élèves se sont acquittés de leurs devoirs de Garde d'Honneur.

Les plus consolants résultats sont aussi obtenus dans nos collèges. Voici le rapport du collège Notre-Dame, à Anvers, dirigé par les Pères Jésuites :

« Tous les Gardes d'Honneur s'efforcent de servir de modèles à leurs condisciples, par leur piété, leur travail et leur bonne conduite. Tous assistent chaque mois, avec grande ferveur, aux réunions du premier vendredi : exhortation, exposition du Très Saint-Sacrement, acte de consécration, etc. La plupart tiennent à cœur de faire, avec le plus de générosité possible, l'Heure de garde de tous les jours; quelques-uns font spontanément une heure de garde supplémentaire, à certains jours même, comme aux jours de carnaval, plusieurs heures. Inutile de dire que la communion fréquente est en grand honneur parmi ces enfants privilégiés du Cœur de Jésus, et qu'ils y puisent abondamment les forces nécessaires pour rester bons et pieux. »

La Garde d'Honneur produit de merveilleux fruits de salut et de sanctification dans les communautés religieuses et les pensionnats, et, en général, dans les maisons d'éducation, écoles et patronages dirigés par des religieuses. Elle fleurit même dans plusieurs écoles et patronages de garçons.

La sanctification de l'Heure de garde, le soin que l'on apporte à mieux s'acquitter de tous ses devoirs, l'attention que l'on prend pour éviter les moindres fautes, conserver le recueillement et se rappeler plus souvent la présence réelle de Jésus-Christ au Saint-Sacrement, tout cela est bien propre, en effet, à exercer la plus salutaire influence sur la journée entière et à assurer le progrès spirituel.

La Supérieure générale des Dames de l'Instruction chrétienne de Dooresele (Gand) a eu la consolation d'offrir au Cœur de Jésus un contingent de 1994 nouveaux Associés. C'est assez dire combien la Garde d'Honneur est florissante dans les différentes maisons de leur Institut. Superbe aussi la moisson recueillie dans les maisons si nombreuses des Sœurs de Notre-Dame de Namur!

La Supérieure des Sœurs de Charité de Termonde écrit de son côté : « La Garde d'Honneur prospère dans notre établissement dont la devise est : *Que le Cœur de Jésus règne!* »

membres dont un grand nombre s'approchent de la Sainte Table les premiers vendredis du mois, pour expier et réparer les injures commises contre Jésus-Christ dans le Saint-Sacrement. Ces pieux fidèles qui se sont rendu familière cette aimable dévotion envers le Sacré-Cœur ne passent aucun jour, aucune heure qu'ils ne la pratiquent. Soit qu'ils aillent à la Sainte Communion, qu'ils assistent à la Messe ou qu'ils visitent le Saint-Sacrement, soit qu'ils prient ou qu'ils fassent quelque autre bonne œuvre, ils ont le Cœur de Jésus présent à l'esprit. Ils s'unissent à Lui, à ses intentions, à ses désirs, à ses dispositions. Ils prient par Lui, adorent par Lui, ils aiment par Lui, ils remercient par Lui; c'est par Lui qu'ils vont au Père Éternel; ils l'offrent sans cesse à sa justice et à sa miséricorde pour trouver accès et grâce auprès du trône de sa Majesté. Enfin c'est par Lui qu'ils tâchent de rendre agréable à ses yeux tout ce qu'ils font et tout ce qu'ils souffrent pour sa gloire. »

Je voudrais encore, Mesdames, signaler à votre pieuse attention et à votre zèle apostolique le *Cadran de la Miséricorde :*

« Mon divin Sauveur m'a assuré que, par la dévotion à son Sacre-» Cœur, il voulait arracher du sentier de la perdition un grand nombre » d'âmes que Satan croyait déjà tenir. »

Ces paroles de la bienheureuse Marguerite-Marie ont provoqué, au sein de la Garde d'Honneur, une véritable croisade en faveur des pauvres pécheurs; elle a pour étendard le *Cadran de la Miséricorde.*

On nomme ainsi un Cadran spécial destiné à recevoir les noms des pauvres âmes égarées, en faveur desquelles un Garde d'honneur s'engage à faire chaque jour une heure de garde *supplémentaire* appelée l'Heure de la Miséricorde.

Le premier de ces Cadrans fut érigé le 16 juin 1882 à la Visitation de Bourg, mais dans la clôture et sous le regard permanent de Filles de Saint François-de-Sales. Il est surmonté de l'invocation : *Mon Jésus, miséricorde!* que chaque religieuse récite le plus souvent possible en faveur des *inscrits*. Des lampes brûlent perpétuellement devant ce Cadran.

De nombreuses conversions affirment l'efficacité de ce nouvel apostolat confié par le Cœur de Jésus à ses Gardes d'Honneur.

Plus de nonante conversions ont été signalées cette année au centre

général d'Anvers. Plusieurs sont vraiment consolantes et encourageantes. On peut les lire dans le *Rapport annuel de la Garde d'Honneur 1901-1902.*

Avant de terminer ce rapport, j'aime, Mesdames, à vous signaler les *solennités religieuses* qui ont lieu chaque année, au mois de juin, en la *Basilique du Sacré-Cœur* à Anvers.

Tous les rangs de la société, tous les âges y accourent, afin d'offrir au Cœur de Celui qui a tant aimé les hommes, les hommages les plus empressés; de nombreuses associations viennent aussi présenter leurs ferventes requêtes au Roi des cœurs.

Dans ce concert de supplications et de louanges, la Garde d'Honneur a une place de choix, car le Sanctuaire du Sacré-Cœur est son point de ralliement; il est comme le *Sanctuaire de la grande famille des Gardes d'Honneur!*

L'année dernière pour la première fois, le 20 juin, eut lieu le pèlerinage de la Garde d'Honneur à la Basilique du Sacré-Cœur à Anvers. Cette année, il fut fixé au 9 juin. Quelles journées consolantes pour le Cœur adorable de notre divin Roi!

Quel beau spectacle de voir ainsi chaque ville de notre chère patrie envoyer un groupe plus ou moins nombreux de Gardes d'Honneur, ayant à sa tête un fervent zélateur, une ardente zélatrice, pour se consacrer au Cœur de Jésus dans son Sanctuaire privilégié, et puiser des grâces qui renouvellent leur zèle et leur ardeur.

Un dernier renseignement, Mesdames, et je termine :

Afin de rendre la Garde d'Honneur plus populaire en Belgique, nous sommes heureux de porter à la connaissance des associés que le Bulletin du Sacré-Cœur, édité à Tournai, publiera désormais les articles qui concernent l'Archiconfrérie. Nous recommandons cette revue aux Centres qui ne sont pas abonnés au Bulletin de la Garde d'Honneur publié à Bourg (France). Les demandes de numéros spécimens peuvent se faire soit à Tournai, bureau du Bulletin du Sacré-Cœur, 3, rue Tête d'Argent, soit au Monastère des Filles du Cœur de Jésus, 12, Avenue de Mérode, à Anvers. Le prix de l'abonnement est de 1 fr. 20 par an. Le même service nous sera rendu par le « Bode van het H. Hart » pour les Centres flamands. Nous leur recommandons cette revue mensuelle publiée par les RR. PP. Jésuites, à Oostacker. On peut adresser la demande de numéros

spécimens ou d'abonnement au R. P. Loosen, rédacteur; ou au Monastère des Filles du Cœur de Jésus. Le prix de l'abonnement est de 2 fr. par an.

VŒUX

1° Que la Garde d'Honneur, si propre à répandre la dévotion au Saint-Sacrement et au Sacré-Cœur de Jésus, fleurisse de plus en plus dans les communautés religieuses et les séminaires, dans les collèges et les pensionnats, dans les écoles et les patronages, et aussi dans les paroisses;

2° Que le *Cadran de la Miséricorde*, si efficace pour la conversion des pécheurs, soit toujours annexé au *Cadran de la Garde d'Honneur*.

Rapport du R. P. Van Durme de la Congrégation du Très Saint-Sacrement

L'Œuvre de la Visite quotidienne du Très Saint-Sacrement

Le *but* de cette Œuvre est de ranimer dans toutes les classes de la société la foi en la présence réelle de Notre Seigneur Jésus-Christ au Très Saint-Sacrement et de multiplier en son honneur, dans les paroisses, les témoignages d'amour de ses enfants.

Par cette visite de chaque jour, l'Œuvre se propose également de consoler le Cœur adorable de Jésus-Christ outragé partout de blasphèmes, de sacrilèges et de profanation. N'est-il pas juste d'ailleurs et de toute convenance qu'à la visite permanente que nous fait Notre Seigneur

Jésus-Christ, nous répondions par de continuelles visites, lesquelles nous sont si avantageuses?

Les *conditions d'admission* sont tout à fait simples et à la portée de presque tout le monde.

Les fidèles de tout âge peuvent faire partie de cette Œuvre.

On ne leur demande qu'une seule chose : se faire *inscrire* et s'*engager* à faire chaque jour une visite au Très Saint-Sacrement.

Cette visite de chaque jour peut être faite dans n'importe quelle église ou chapelle où se trouve le Très Saint-Sacrement.

Chacun est parfaitement libre de choisir le moment et les prières qui lui conviennent.

Une seule minute passée devant le Très Saint-Sacrement suffit pour remplir l'obligation de l'Œuvre.

Telle est l'Œuvre de la Visite quotidienne dans toute sa simplicité. Cependant, pour la rendre plus vivante et plus féconde, nous l'avons divisée en trois sections.

La première se compose de tous les fidèles qui s'engagent à faire la visite de chaque jour.

La deuxième section se compose des *Enfants de Marie* de toutes les Congrégations déjà existantes et qui s'engagent à faire, en plus de la Visite quotidienne, une communion par mois au jour indiqué par l'organe de l'Œuvre qui est : *Le Petit Messager du Très Saint-Sacrement* [1]. Nous avons voulu, par ce moyen, grouper d'une manière spéciale, autour du Très Saint-Sacrement, l'élite des jeunes filles pieuses et leur faire entendre que la plus honorable et la plus aimable manière de visiter Notre Seigneur, c'est de le recevoir dans son cœur.

La troisième section se compose des *petits enfants* qui s'engagent, outre la visite quotidienne, à réciter chaque jour trois *Ave Maria* avec l'invocation : *Notre Dame du Très Saint-Sacrement, mère et modèle des adorateurs, priez pour nous qui avons recours à vous* [2] et obtenez-nous la grâce de faire une bonne première communion.

Quelles premières communions angéliques n'obtiendrait-on pas si l'on habituait beaucoup de jeunes enfants à réciter chaque jour cette petite prière au pied du Tabernacle.

[1] Paraît en français, flamand, allemand, anglais et italien.

[2] Cette invocation est enrichie de 100 jours d'indulgences pour toute la Belgique.

quotidienne du Saint-Sacrement devienne une *œuvre paroissiale*, en un mot, *organiser* dans les paroisses où la chose est possible, la visite au Très Saint-Sacrement de façon qu'aux différentes heures du jour, Jésus-Christ soit visité dans son Sacrement d'amour.

C'est là le vœu que je me permets d'émettre et sur lequel, Messieurs, j'attire votre attention.

AVANTAGES. — Je ne veux pas m'arrêter aux *avantages* spirituels que peut procurer à une paroisse la pratique de la visite quotidienne au Très Saint-Sacrement. Ces avantages sont nombreux; je n'en signale que deux.

Le premier sera d'*habituer une paroisse à la pensée de la présence réelle* de Jésus-Christ dans l'Eucharistie. Car, n'est-il pas vrai, Messieurs, trop souvent nous devons déplorer le peu de foi à la présence réelle de Jésus-Christ au Saint-Sacrement. Nos populations ne sont pas assez pénétrées de cette foi à la présence divine dans l'Eucharistie; elles ne sont pas assez, je dirai, habituées à cette pensée de la présence réelle de leur Dieu au milieu d'elles. C'est un peu ce qui explique cette facilité avec laquelle on abandonne les offices religieux, ce peu de gêne de beaucoup de chrétiens pour y assister. Faut-il s'en étonner, Messieurs? La croit-on facilement habitée une maison dont les portes sont toujours fermées? Une demeure où jamais on ne voit entrer aucun visiteur? Mais si dans une paroisse on établit, on organise l'œuvre de la visite quotidienne, aussitôt la foi à l'Eucharistie sera plus vive et grandira dans les âmes. On verra l'église ouverte et aux différentes heures du jour des fidèles y entrer et en sortir. Ce sera là, Messieurs, un exemple perpétuel qui semblera dire à tous : là, dans votre église, il y a quelqu'un qui habite et que vous devez visiter.

Il est un *autre avantage* que nous procurons aux âmes par la visite au Saint-Sacrement. C'est celui de donner aux chrétiens l'inestimable bonheur de se trouver, à certaines heures de leur vie, seuls au pied du tabernacle et de s'entretenir dans le silence avec Jésus-Christ. N'est-il pas vrai, et j'en appelle ici à votre propre expérience, qu'une visite au Saint-Sacrement fait quelquefois plus de bien à notre âme que la meilleure lecture, le sermon le mieux écouté et les plus beaux offices? Croyez-vous qu'un pécheur puisse se trouver souvent seul au pied du tabernacle sans se convertir? Dans la solitude et le silence de l'église, Jésus, du fond de sa prison d'amour, dira à l'âme qui Le visite des choses qu'elle n'entendra pas au milieu des offices publics, ni dans la

prière en famille, *in silentio et quiete proficit anima devota*. Le chrétien dans le monde a si rarement l'occasion de prier son Dieu dans la solitude et le recueillement; et je le crois, Messieurs, c'est faire beaucoup pour les âmes que d'introduire dans leurs habitudes de piété chrétienne la visite au Très Saint-Sacrement.

Il y a quelque temps, un vénérable confrère me racontait le fait suivant. « Il avait à son catéchisme un enfant peu docile, presque sans piété, et dont l'intelligence s'ouvrait peu aux vérités religieuses. Le jour de la première communion approchait et l'enfant ne faisait aucun progrès. En désespoir de cause, Monsieur le curé fait promettre à l'enfant de faire deux fois par jour une visite au Saint-Sacrement. L'enfant y fut fidèle et, quelque temps après, ses parents avouaient à leur pasteur que leur fils était transformé. La piété l'avait rendu docile et pieux et avait ouvert son intelligence. Ce fait vous surprend, mais ne prouve-t-il pas une fois de plus que la lumière et la force viennent du tabernacle? et ne semble-t-il pas nous dire que, dans la formation et l'instruction religieuse de l'enfance, nous ne comptons peut-être pas assez sur les moyens spirituels?

PRATIQUE. — Mais j'ai hâte d'arriver à la partie pratique de la question. Comment organiser la visite quotidienne au Saint-Sacrement? Jésus visité aux différentes heures du jour! est-ce possible? surtout à la campagne. Plus d'une objection semble s'élever.

Il faut d'abord faire de la pratique de la visite quotidienne une *œuvre paroissiale*, ayant quelques statuts particuliers et ses réunions au moins mensuelles. Cette question des réunions est importante; toute œuvre pieuse, en effet, n'ayant pas de réunion, est destinée à tomber.

Mais, dira-t-on, il y a déjà tant d'œuvres dans nos paroisses, congrégations, confréries, tiers-ordre et autres. Eh quoi! Messieurs, nous aurions des œuvres pour toutes les dévotions, et nous n'en aurions pas pour la première de toutes, pour celle vers laquelle toutes les autres doivent converger, je veux dire la dévotion à Jésus-Eucharistie? Au reste, Messieurs, il existe encore bien des paroisses où il n'est aucune œuvre pieuse ayant des réunions mensuelles. Dans ces paroisses, la pratique de la visite quotidienne peut s'établir. On peut fonder une confrérie du Saint-Sacrement, du Sacré-Cœur ou bien une Garde d'Honneur, une œuvre quelconque ayant pour statut principal la visite au Saint-Sacrement. Quant aux paroisses où il existe déjà d'autres confréries

que l'on ne veut pas multiplier, pourquoi, Messieurs, ne pas *greffer* l'œuvre de la visite quotidienne au Saint-Sacrement sur une œuvre déjà existante? Croyez-vous que les membres composant nos associations pieuses refuseraient à Jésus-Christ l'honneur d'une courte visite, et cela, une fois par semaine? Je ne le pense pas; dans les plus mauvaises paroisses même, il y a un noyau, un groupe d'âmes d'élite qui seraient heureuses de témoigner à Jésus-Christ cette marque d'amour et de dévouement. Quand je dis l'œuvre de la visite quotidienne, j'entends simplement que *l'église soit visitée tous les jours plusieurs fois*, mais non par les mêmes personnes. Je ne demanderais aux membres de l'œuvre qu'une visite une fois par semaine. C'est peu, dira-t-on, une visite hebdomadaire! C'est peu, certes; et pourtant, c'est beaucoup, si l'on y est fidèle. Remarquez, Messieurs, qu'en supposant douze heures de jour, il faudrait seulement quatre-vingt-quatre personnes faisant une visite hebdomadaire, pour que, pendant la semaine, Jésus-Christ soit visité à toute heure de la journée. Quel résultat! quelle consolation! si nous pouvions nous rendre ce témoignage que Jésus-Christ, dans nos paroisses, est visité continuellement. Pour en arriver là, il faut que *chaque membre de l'œuvre ait un jour et une heure fixée pour sa visite* au Saint-Sacrement. On dira peut-être : il faut laisser plus de latitude à la piété. S'il n'y a pas une heure fixe, il sera bien difficile de constater la fidélité des membres, et, me semble-t-il, on omettra beaucoup plus facilement sa visite au Saint-Sacrement. Sans doute, des empêchements se présenteront, mais alors, on aura soin de suppléer par une visite faite à un autre moment.

L'organisation de la visite quotidienne *n'est pas possible dans toutes les paroisses*. Dans certaines localités, on ne pourrait prudemment laisser l'église ouverte; dans d'autres, la visite au Saint-Sacrement serait difficile à cause de la distance de l'église. Il existe cependant, Messieurs, bon nombre d'églises situées au centre de la population; là, l'œuvre pourrait s'établir et réussir parfaitement avec un peu de zèle, et les vols sacrilèges ne seraient nullement à craindre. Si les voleurs savaient que nos églises sont ouvertes, qu'aux différentes heures du jour quelque personne peut y entrer, ils n'auraient pas si beau jeu pour accomplir leurs exploits sacrilèges; et c'est précisément à cause de cette solitude de nos églises que les vols s'y pratiquent si facilement. A ce danger du reste, Messieurs, il peut y avoir un remède. Ne pourrait-on

s, au delà de la porte d'entrée de nos églises, *construire une grille uvant se fermer à clef* et qui permette ainsi de pouvoir faire sa visite Saint-Sacrement sans entrer dans l'intérieur de l'église. Certaines lises sont déjà ainsi construites. Dans les nouvelles constructions, on ıt penser à ce détail.

Pour terminer, Messieurs, je me permettrai de vous dire ce que le ɔur de Jésus a pu obtenir dans une paroisse de deux cent septante mmuniants. Depuis deux ans, il existe dans cette localité une Garde lonneur comprenant 52 membres; outre les statuts généraux de la rde d'Honneur, on y ajoute quelques statuts particuliers et, parmi ıx-ci, une visite hebdomadaire au Saint-Sacrement. Monseigneur tre révérendissime Évêque a bien voulu approuver l'œuvre et les tuts. Le statut principal est donc celui d'une visite au Saint-Sacrement te une fois par semaine au jour et à l'heure fixés et inscrits sur le ɔleau de la Garde d'Honneur. Jésus est visité sept ou huit fois par ır. On a demandé une courte visite et, souvent, le visiteur la prolonge.

y est très fidèle en hiver, un peu moins en été. Cette pratique nultiplié les communions dans la paroisse où elle est établie.

Conclusion. — Soyons donc les apôtres de la visite au Saint-rement, apôtres *prudents et zélés*. Soyons prudents : dans les oisses où l'œuvre est impossible ou dangereuse à établir, n'exposons ; la Sainte Eucharistie aux irrévérences et aux sacrilèges. Mais tout soyons zélés. L'immortel Léon XIII dans sa dernière Encyclique ıs y invite encore. « C'est pourquoi, dit-il, il faut poursuivre de s en plus activement les œuvres commencées et rétablir, si elles ıt tombées, les anciennes institutions, telles que les visites aux ins tabernacles *piæ ad divina tabernacula salutationes*, et enfin, reprendre tout ce que la prudence et la piété peuvent conseiller ıs ce but. » Que les difficultés ne nous rebutent pas. Donc, Messieurs, aut que la voix du blasphème, si retentissante dans notre malheureux cle, soit étouffée par la voix de l'adoration et de la réparation.

.e Cœur de Jésus nous aidera; il s'agit d'accomplir un de ses plus ɔrs désirs. Jésus-Christ visité plus souvent, c'est Jésus-Christ plus ınu et plus aimé, c'est Jésus-Christ reçu plus souvent. C'est, en un ıt, le règne de l'Eucharistie qui grandit dans les âmes.

Rapport du R. P. Durand de la Congrégation du Très Saint-Sacrement

Œuvre de l'Heure Sainte

L'Œuvre de l'Heure Sainte considérée en elle-même n'a pas besoin de recommandation particulière, vu qu'elle se recommande d'elle-même, ayant pour instituteur le divin Instituteur de la Religion elle-même.

En effet, cette dévotion a sa première origine dans la prière que Jésus fit à Gethsémani, à la veille de sa mort, dans la nuit du jeudi au vendredi-saint, où il tomba en agonie. Elle répond à ces paroles du Sauveur : « Veillez et priez avec moi, » et à ces autres : « Quoi ! vous n'avez pu veiller une heure avec moi. »

Elle fut instituée par ce bon Maître, lorsqu'après avoir demandé à la bienheureuse Marguerite-Marie de suppléer à l'ingratitude des hommes autant qu'elle en pouvait être capable, il lui dit expressément : « Toutes » les nuits du jeudi au vendredi, je te ferai participer à cette mortelle » tristesse que j'ai bien voulu souffrir au jardin des olives. Et, pour » m'accompagner dans cette humble prière que je présentai alors à » mon Père, tu te lèveras entre onze heures et minuit et tu te » prosterneras la face contre terre, tant pour apaiser la divine colère » en demandant miséricorde pour les pécheurs, que pour adoucir en » quelque façon l'amertume que je sentais de l'abandon de mes apôtres, » qui m'obligea à leur reprocher de n'avoir pu veiller une heure » avec moi. »

Il s'ensuit que l'acte de piété proprement dit qui constitue l'Heure Sainte consiste à consacrer une heure à la prière, de onze heures à minuit, dans la nuit du jeudi au vendredi. Elle a pour but de consoler Notre Seigneur des ingratitudes humaines, de réparer pour les pécheurs et d'obtenir en particulier la conversion des agonisants.

Une telle pratique de dévotion doit être bien chère à notre divin

Maître, et c'est pourquoi elle est si importante, car ce qu'il y a de plus important au monde c'est de contenter Dieu, de venger ses droits et de mériter ses complaisances.

L'exercice de l'Heure Sainte peut se pratiquer au moins en esprit, partout où l'on se trouve et cela durant une heure de la nuit. Il suffit alors de penser vivement aux souffrances intimes de Notre Seigneur au temps de son agonie et de s'y associer du fond de son cœur; mais nulle part il n'est plus opportun, nulle part il n'accomplit mieux son œuvre de réparation qu'au pied de l'autel, en face du tabernacle où Jésus, après l'agonie de souffrance de Gethsémani, endure l'agonie d'humiliation de l'Eucharistie qu'il supportera jusqu'à la fin des siècles. C'est pourquoi, ici plus que partout ailleurs, son Cœur daigne avoir besoin de notre amour et de nos consolations.

Ce principe posé, il est facile d'établir une Œuvre d'hommes, de braves et généreux chrétiens, qui consentent à venir ensemble passer une heure, au commencement de la nuit, une fois par mois, aux pieds de Notre Seigneur, pour Le consoler de l'oubli, du mépris, des crimes de tant d'autres et pour mériter les plus amples bénédictions.

Il me reste à vous dire un mot du fonctionnement de l'Œuvre et de ses avantages précieux.

L'Œuvre de l'Heure Sainte est très simplement organisée. De même que ces Messieurs sont venus dans notre Association parce que nous les avons appelés, ainsi reviennent-ils parce que nous les rappelons. Nous les rappelons chaque mois en leur envoyant une petite carte personnelle, sur laquelle sont inscrits leurs nom et prénoms, leur adresse et leur numéro d'ordre. Ils doivent rapporter cette carte et la déposer dans une corbeille, mise à l'entrée de l'église, lorsqu'ils viennent à l'heure d'adoration. C'est ainsi que nous pouvons contrôler leur assiduité plus ou moins grande. S'il arrivait que tel ou tel membre ne vienne jamais ou ne vienne que trop rarement, il lui serait demandé compte de cette négligence, et si les raisons n'étaient point bonnes, il serait naturellement mis hors cadres.

Quant aux avantages de l'Heure Sainte considérée en elle-même, ils sont immenses. Il faudrait tout un discours pour en parler convenablement. Je me contenterai de les énumérer [1].

[1] Il faut lire sur cette question les magnifiques développements donnés par le

Ces avantages, ils consistent dans les fruits de l'agonie de Notre Seigneur Jésus-Christ qu'il ne tient qu'à nous de recueillir.

C'est d'abord la contrition parfaite, profonde, universelle, basée sur l'amour. Puis la grâce de la prière parfaite, généreuse, persévérante; la grâce de la résignation dans les épreuves; et encore la grâce de la fidélité pour ne pas le trahir, comme Judas, et pour ne pas l'abandonner dans la solitude de ses tabernacles, comme les apôtres à Gethsémani. Enfin le zèle à prier pour la conversion des pécheurs et surtout des agonisants.

D'un autre côté, si nous considérons l'Œuvre telle que nous l'avons réalisée, c'est la meilleure préparation à la communion du premier vendredi de chaque mois; de plus, c'est un acheminement à la belle Œuvre de l'Adoration nocturne lorsqu'il y a l'espoir de l'établir et et une compensation précieuse lorsqu'on n'a pas cet espoir.

En conséquence de ces considérations, nous proposons à la 2me Section des Œuvres du Congrès Eucharistique le vœu suivant :

VŒU

Que partout où faire se pourra l'on travaille à établir l'Œuvre de l'Heure Sainte pour les hommes, consistant à faire en commun une heure d'adoration réparatrice de 9 à 10 heures du soir.

R. P. Tesnière dans son ouvrage si savant et si pieux sur le *Cœur de Jésus*. Tome IIe, à la fin.

Rapport de M. le Comte Henri d'Yanville

MESSIEURS,

Délégué par le Conseil de l'Œuvre de l'Adoration nocturne de Paris pour représenter notre œuvre au quatorzième Congrès Eucharistique, je viens vous parler, non de l'Adoration nocturne telle qu'elle se fait à Paris, mais de l'Adoration nocturne telle que nous voudrions qu'elle se fît dans le monde entier.

Je ne vous parlerai pas de notre œuvre, parce qu'on a donné des rapports très détaillés, tant sur son historique que sur son fonctionnement, dans les treize premiers Congrès. Je prie les personnes qui désireraient la connaître dans tous ses détails, de lire ces différents rapports ou d'acheter les deux volumes qui ont été édités sur l'Adoration nocturne de Paris, et qui se vendent, le premier chez Poussielgue, 15, rue Cassette, et le second, 6, rue Furstemberg.

Notre œuvre date de 1848: elle a donc vu naître l'œuvre des Congrès Eucharistiques avec laquelle elle a vécu jusqu'ici, dans une union très intime, puisqu'elle est au premier rang des œuvres eucharistiques, et parce que les fondateurs de l'œuvre des Congrès étaient pour la plupart de fervents adorateurs nocturnes.

L'adoration nocturne n'est pas seulement une dévotion utile, elle est la dévotion qui répond le plus complètement aux désirs du Cœur de Notre Seigneur, et cela pour deux raisons : la première, c'est qu'au moment où, le soir, nous abandonnons les tabernacles pour rentrer dans nos foyers, Notre Seigneur Jésus-Christ ne remonte pas auprès de son père pour y attendre que la célébration de la première messe, ramène à l'église le lendemain, le prêtre et les premiers fidèles. Or, de même que notre Dieu reste sur l'Autel toute la nuit pour continuer à nous bénir et à nous exaucer, nous devons, la nuit comme le jour, Lui porter le tribut de nos adorations et de nos prières. La seconde raison, c'est qu'au moment où la nuit arrive, le démon semble redoubler d'efforts pour tenter les hommes. C'est l'heure où il allume la débauche, cette

grande pourvoyeuse de la Justice Divine et, pendant que la main de Dieu se lève lentement pour frapper les coupables, il est nécessaire que les adorateurs nocturnes expient au même moment les fautes qui se commettent. De même que Moïse obtenait la victoire pour son peuple d'Israël, tant qu'il tenait ses bras suppliants levés vers le Dieu des armées, de même nos adorateurs nocturnes obtiennent, les bras en croix, du Dieu des Tabernacles, que sa bonté, sa clémence et sa miséricorde l'emportent sur son implacable justice.

Puisque l'Adoration Nocturne répond à un besoin si évident de la misère des hommes et de l'amour de Dieu, comment se fait-il qu'elle n'existe pas dans les églises du monde entier? La raison en est bien simple : Satan, sachant qu'il a, dans l'Adoration Nocturne, un ennemi contre lequel il ne peut pas lutter, met tout en œuvre pour en empêcher le développement et, pour y arriver, il ne cesse d'insinuer ses perfides conseils : aux hommes les plus pieux, aux prêtres les plus zélés, aux évêques les plus saints, qui n'ont en vue que la plus grande gloire de Dieu. Aux hommes qui sentent en eux le besoin de venir, la nuit, monter une garde d'honneur aux pieds de Jésus-Hostie, il présente comme trop pénible le double sacrifice d'échanger un lit confortable contre le petit matelas installé sur le parquet des sacristies, et d'être réveillé subitement, au milieu de la nuit, par le cher confrère qui vient vous prévenir que votre heure de veille va sonner. Certainement il y a là deux moments très pénibles, mais comme on en est récompensé, quand, agenouillé devant le Saint-Sacrement, Jésus-Hostie vous remercie si tendrement de venir ainsi lui tenir compagnie! On regrette alors que le sacrifice n'ait pas été encore plus grand pour mériter la reconnaissance du Sauveur, et tout bas on lui dit : Oh! mon divin Rédempteur, je m'étais promis de venir une fois chaque année, passer la nuit auprès de vous.... j'y viendrai tous les mois!

Aux prêtres zélés qui brûlent du désir d'organiser l'adoration nocturne dans leurs paroisses, le démon représente les difficultés et les impossibilités de le faire : « Il y a trop peu d'hommes dans la commune et de plus, comme ces hommes ne viennent pas même à la messe du dimanche, ils viendront encore bien moins à l'adoration nocturne. »

N'écoutez pas ces mauvais conseils qui vous font résoudre une question surnaturelle par des raisonnements humains! Oui, théoriquement le démon a raison, mais il a absolument tort dans la pratique :

partout où des âmes d'apôtres ont obtenu de leur curé d'organiser une nuit d'adoration malgré ces craintes en apparences justifiées, la tentative a réussi au delà de toute espérance, même dans des communes de deux cents habitants dont les hommes n'allaient jamais à la messe. Chaque fois, on a constaté ce miracle de voir l'église gardée toute la nuit par la presque totalité des hommes, et après chaque heure d'adoration, de vieux pécheurs quitter l'autel, les larmes aux yeux, et venir tomber à genoux au confessionnal, écrasés sous le poids de leurs fautes et de leur repentir.

La source de ces miracles nocturnes se trouve dans la générosité du cœur de Jésus qui, débordant sans cesse d'amour, inonde plus complètement de ses grâces l'âme de ses amis moins nombreux à cette heure, pour l'adorer et le supplier.

Aux évêques les plus saints, n'ayant en vue que le salut des hommes, le démon montre la grandeur de Dieu, l'infini de ses perfections que seuls peuvent adorer dignement des religieux préparés et sanctifiés par la pratique de la règle et des vertus monastiques. Il persuade que des ouvriers fatigués par une longue et pénible journée de travail, sont incapables de fournir une adoration ininterrompue par le sommeil; il représente les dangers que courent les hommes dans les sorties nocturnes, où l'ivresse et la débauche peuvent les entraîner entre leurs maisons et l'église.

A la première objection, sortie de l'enfer, je répondrai qu'au nombre des infinies perfections du Verbe incarné, se trouve l'humilité. Or l'humilité de son Cœur eucharistique, après nous avoir demandé de venir chaque jour nous asseoir à la table sainte, ne peut nous refuser de passer une nuit par mois à le remercier de nous avoir fait si souvent ses convives.

A la seconde objection, je répondrai que ce sont précisément les ouvriers qui, dans notre chère œuvre de Paris, sont les plus zélés : à la distribution des heures d'adoration, il est, pour ainsi dire, impossible de les empêcher de choisir les heures les plus pénibles, celles du milieu de la nuit. La crainte que ces braves gens ne s'endorment au milieu de leurs prières semble fondée au point de vue purement humain, mais cette crainte s'évanouit pour tout chrétien qui, comme moi, a eu l'honneur de monter la garde en compagnie d'un ouvrier et qui a senti dans son cœur la honte de ne pas trouver un seul élan d'amour vers

Jésus-Hostie, alors que son voisin, dans une adoration ininterrompue, causait cœur à cœur avec l'Ami fidèle qui, autrefois sur la terre, lui, comme lui, un modeste artisan.

Les ouvriers sont des passionnés de l'Adoration nocturne, et l'un d'eux m'en donnait cette raison : la nuit est le seul moment où, notre travail étant terminé, il nous soit donné de pouvoir librement parler avec Dieu.

Enfin, à la troisième objection qui représente l'Adoration nocturne comme une occasion de péché, j'avouerai que, sans nier la réalité de ces occasions, ni la possibilité des fautes qu'elles pourraient entraîner, j'affirme qu'un ivrogne et un débauché n'iront pas de préférence s'adonner à leur vice dans la nuit qu'ils auront choisie pour demander pardon à Dieu. Alors même que ce malheur se serait déjà produit, il ne doit pas entraîner le malheur beaucoup plus grand de priver les adorateurs nocturnes des grâces qui exalteront leur perfection s'ils sont justes, qui les ramèneront à Dieu s'ils sont coupables.

Nous avons prouvé combien l'Adoration nocturne est utile et que le démon voudrait nous faire croire qu'elle est irréalisable; nous allons démontrer que rien n'est plus facile à organiser, aussi bien dans les plus grandes villes que dans les plus humbles campagnes.

Dans les villes, notre œuvre de Paris, des centaines d'œuvres similaires, répandues en France et en Espagne principalement, mais aussi dans les cinq parties du monde, jusque dans l'Inde et dans la Chine, en sont la preuve irrécusable. Pour assurer l'adoration nocturne ininterrompue, d'un bout de l'année à l'autre, nous ne sommes, à Paris, que cent trente membres sur lesquels on puisse solidement compter. C'est peu, mais c'est suffisant. Dieu ne veut pas que l'œuvre soit trop prospère; mais il veille, depuis plus de cinquante années, à ce qu'elle le soit assez pour que chaque adorateur n'ait qu'une nuit à faire chaque mois.

Grâce à l'élan que ce petit bataillon sacré donne dans les paroisses, un grand nombre d'hommes ne faisant pas partie de l'œuvre tiennent à honneur de se joindre à nous, à l'époque de l'Adoration perpétuelle, pour assurer la représentation de la paroisse aux pieds de Notre Seigneur pendant la nuit entière.

Au fur et à mesure que les besoins augmentent ou diminuent, providentiellement le nombre de nos membres augmente ou diminue dans la même proportion, à tel point que, cent trente aujourd'hui, nous avons été jusqu'à trois cents.

Pour pouvoir assurer l'Adoration nocturne dans les villages, il suffit de trouver quatorze hommes de bonne volonté; or, où ne peut-on pas, avec l'aide de Dieu, trouver quatorze hommes de bonne volonté?

Il ne me reste plus, Messieurs, qu'à vous demander d'émettre un vœu en faveur de l'Adoration nocturne. Mais auparavant, pour vous gagner à cette belle cause, permettez-moi de m'adresser à votre intérêt personnel, à votre soumission au Saint-Siège, enfin à votre fidélité envers Dieu.

A votre intérêt personnel, en vous disant que vous recueillerez là, plus que partout ailleurs, les secrets de l'amour de Dieu, et que, si vous faites partie de l'œuvre de Paris, vous participerez aux mérites que gagnent les Capucins, par leurs jeûnes, leurs disciplines, leurs mortifications et toutes leurs vertus.

A votre soumission au Saint-Siège, en vous rappelant la prédilection de Pie IX pour notre œuvre et vous disant que Léon XIII, dans sa réponse au compte-rendu du précédent Congrès Eucharistique, parla uniquement de l'œuvre de l'Adoration nocturne, prouvant ainsi qu'il la plaçait au premier rang des œuvres eucharistiques. Plus tard, au moment de son jubilé et du troisième centenaire de la bulle *Graves et diuturnæ*, Sa Sainteté écrivit au cardinal Richard, pour le supplier d'obtenir des évêques français l'installation de l'Adoration perpétuelle dans leurs diocèses. Enfin, vous savez ce que contient la dernière Encyclique sur ce sujet.

A votre fidélité envers Dieu, en vous demandant de relire les révélations à la bienheureuse Marguerite-Marie Alacoque, où Notre Seigneur prie, supplie les hommes de venir, la nuit, adorer son Sacré-Cœur.

Vous ne resterez pas sourds à ma voix et vous renouvellerez, Messieurs, le vœu émis au dixième Congrès Eucharistique, dont voici le texte original :

VŒU

Le quatorzième Congrès Eucharistique renouvelle le vœu émis par le dixième Congrès, tenu à Paray-le-Monial, en 1898, à savoir que, dans chaque chef-lieu du diocèse, des Comités soient formés pour chercher à organiser l'Adoration perpétuelle de jour, là où elle n'existe pas

encore, et à organiser, autant que NN. SS. les Évêques le jugeront possible, une nuit d'adoration, de façon que le Saint-Sacrement soit adoré la nuit et le jour, sans interruption, d'un bout de l'année à l'autre.

Abrégé du rapport du R. P. Durand, de la Congrégation du Très Saint-Sacrement

Les œuvres eucharistiques d'enfants

Au cours de nos pieuses séances, nous cherchons ensemble en de fraternelles discussions les moyens les plus actifs de promouvoir le règne universel de notre adorable Sauveur. Permettez-moi de signaler à votre pieuse attention un de ces moyens qui me paraît des plus aimables, des plus faciles et des plus puissants. C'est celui qui consiste à mettre en contact fréquent le Cœur de Jésus et le cœur des petits enfants, le Roi des anges du paradis et nos petits anges de la terre.

Dans les congrès précédents, j'ai déjà parlé de quelques œuvres fort intéressantes, particulièrement de l'*Adoration de l'Enfance* et de l'*Association internationale des enfants de la première communion*. Aujourd'hui, je vous ferai connaître l'œuvre de la *Visite quotidienne*, à l'usage des enfants, même des plus petits.

Monseigneur de la Bouillerie, qui fut le second Président du Comité permanent de l'Œuvre des Congrès Eucharistiques et qu'on a si bien nommé le chantre de l'Eucharistie, faisait ainsi parler le Cœur de Jésus au cœur de ses prêtres : *Laissez venir à moi les petits enfants; l'âme de l'enfant est un sol facile où tout ce qui est divin germe et s'épanouit aisément; si vous voulez plus tard recueillir beaucoup, cultivez d'abord ces jeunes fleurs; et si vous désirez voir un jour*

tout un peuple de fervents chrétiens environner la table eucharistique. groupez d'abord autour de mon tabernacle ces petits anges; faites venir à moi les petits enfants [1].

Ces paroles, que je ne crains pas d'appeler divines, renferment tout un programme de régénération chrétienne et sociale et je voudrais qu'on pût les lire en lettres d'or sur la porte de tous les tabernacles; je voudrais pouvoir les graver en traits de feu sur le cœur de tous les prêtres, de tous les parents chrétiens, de tous les maîtres et de toutes les maîtresses d'école. Si l'on travaillait de suite à réaliser ce programme, on ne tarderait pas à voir bientôt une efflorescence d'œuvres eucharistiques, telle qu'on n'en vit jamais de semblable. Ce serait le triomphe de l'Église et la ruine de la révolution; car, a dit un profond penseur : *La révolution sera vaincue le jour où toutes choses seront remises à leur place. Dieu en haut et l'homme en bas* [2].

Mais, en attendant que les petits enfants deviennent grands, c'est-à-dire des hommes, des adorateurs en esprit et en vérité, des chrétiens généreux vivant d'une vie toute divine, grâce à la communion fréquente, que de grâces spirituelles ou temporelles, que de providentiels secours étonnants au milieu des tempêtes sociales ne pourrions-nous pas obtenir, grâce à la prière de ces petits [illegible] du tabernacle!

Exploitons donc enfin la toute-puissante [illegible] verrons des merveilles.

Il me semble, Messieurs, [illegible] il est important, pour le présent aussi bien que pour l'avenir, [illegible] des Œuvres eucharistiques même pour les petits enfants, [illegible] pourquoi je vous recommande en toute confiance [illegible] quotidienne à leur usage.

Permettez-moi, en finissant, de vous en dire en quelques mots les conditions et les pratiques.

[1] Mgr de la Bouillerie : *L'Eucharistie et la vie chrétienne.*
[2] Xavier de Maistre.

ŒUVRE DE LA VISITE QUOTIDIENNE POUR LES ENFANTS

I. — CONDITIONS D'ADMISSION

1° Faire inscrire les noms et prénoms au centre de l'Œuvre [1].

2° Conduire les enfants une fois chaque jour dans une église où se trouve le Très Saint-Sacrement, soit individuellement, soit par groupes. — Une minute passée a l'église peut suffire pour que le but de l'œuvre soit atteint et que l'on jouisse de ses avantages.

3° Les jeunes adorateurs sont vivement engagés à dire chaque jour trois *Ave Maria* et l'invocation suivante : Notre-Dame du Très Saint-Sacrement, Mère et modèle des adorateurs, priez pour nous qui avons recours à vous, et obtenez-nous la grâce de faire une bonne première communion. — Ainsi seront-ils dominés de bonne heure par la grande pensée de la première communion et mériteront-ils d'accomplir dans les meilleures conditions ce grand acte de la vie chrétienne; ainsi apprendront-ils à ne jamais séparer dans leur piété la dévotion à la Très Sainte Vierge de la dévotion au Très Saint-Sacrement.

II. — CONSEILS PRATIQUES

Une visite quotidienne au Très Saint-Sacrement faite par chaque enfant associé, voilà donc la pratique suffisante pour faire partie de l'Œuvre.

Mais les enfants seront-ils laissés à eux-mêmes pour accomplir ce pieux devoir? Non, en général. D'abord, quand ils sont encore trop jeunes, il faudra bien les porter ou les conduire. Ensuite, pour les enfants de sept à dix ou douze ans, M. le curé ou M. le vicaire chargé de l'Œuvre (ou M. l'aumônier dans les pensionnats) leur donnera les conseils nécessaires pour les faire venir soit isolément, soit par groupes, à la sortie des classes ou du catéchisme, à telle ou telle heure de la journée.

Enfin, pour donner de la vie à cette Œuvre et la rendre plus fructueuse, il sera très utile qu'au moins le jeudi il y ait une courte réunion de tous les jeunes associés durant laquelle on les ferait prier et chanter, on leur

[1] R. P. Directeur, 205, Chaussée de Wavre, Bruxelles.

raconterait quelques miracles du Très Saint-Sacrement, on leur apprendrait à communier spirituellement, à faire la génuflexion, à bien se tenir à l'Église, etc. Qu'il y ait aussi, dans l'année, deux ou trois grandes réunions plus solennelles, avec distribution de médailles, d'images ou de petits tracts eucharistiques. Ce seront autant de moyens précieux pour attacher les jeunes enfants au culte et à l'amour pratique du Très Saint-Sacrement.

Maintenant qu'il me soit permis de proposer le vœu suivant au Congrès de Namur ;

La deuxième section du Congrès (Piété et Culte eucharistique) émet les vœux suivants :

VŒUX

1° Que les enfants soient formés de très bonne heure à la piété envers le Très Saint-Sacrement ;

2° Que partout où faire se pourra, on établisse l'Œuvre de la Visite quotidienne pour les enfants.

Rapport du R. P. Henri-Marie Iweins, des Frères Prêcheurs

Parmi les honneurs rendus à la Sainte Eucharistie, depuis le jour de son institution, je n'en sache de plus glorieux et de plus grands que ceux dont la Fête-Dieu a été le signal.

Cette fête groupe tous les fidèles autour de l'ostensoir aux rayons d'or. En ce jour de triomphe et de gloire, l'Église n'a qu'une voix pour chanter les magnificences du plus auguste de nos Sacrements.

Permettez-moi, Messieurs, d'esquisser brièvement devant vous cette belle page de notre histoire nationale, en me plaçant à un point de vue spécial ; je voudrais vous montrer la part prise par le cardinal Hugues de Saint-Cher dans l'institution de cette fête et demander au Congrès Eucharistique d'unir sa voix à celle de l'ordre de saint Dominique pour obtenir sans retard la béatification d'un saint personnage qui a joué dans l'histoire de l'établissement de cette solennité un rôle très important.

I

« Dieu aime à faire de grandes choses par de faibles moyens, afin d'aider les hommes à être justes en Lui renvoyant la gloire de ses œuvres. »

Cette réflexion si vraie d'un illustre évêque de Namur, Mgr Deschamps, trouve une application frappante dans l'histoire de l'institution de la Fête-Dieu.

Dieu choisit une humble religieuse du Mont-Cornillon pour être le principal instrument de cette grande œuvre. Julienne n'avait que seize ans, quand Notre Seigneur la favorisa d'apparitions miraculeuses, et lui fit connaître qu'elle devait travailler à établir une fête nouvelle destinée à rappeler au monde chrétien l'institution du Sacrement de l'Eucharistie.

Pour coopérer aux desseins de Dieu, elle eut à vaincre les répugnances de son humilité et les sages lenteurs d'un de ses supérieurs.

Dans cette longue lutte qui ne dura pas moins de vingt ans, Dieu lui ménagea plus d'un appui.

La première personne à laquelle Julienne ouvrit son cœur, fut la sainte Ève, recluse au Mont-Saint-Martin. Cette âme d'élite l'encouragea et lui promit le secours de ses prières.

Jean de Lausanne, chanoine de la collégiale de Saint-Martin à Liège, qu'une histoire contemporaine appelle *vir magnæ sanctitatis*, fut le premier théologien auquel Julienne confia son secret et ses espérances : il répondit qu'il consulterait des hommes éclairés, et s'adressa à l'archidiacre de Saint-Lambert, Jacques Pantaléon. Il y avait à cette époque au couvent des Dominicains de Liège, trois docteurs qui jouissaient d'un grand renom de science et de vertu : les Pères Gilles, Jean et Gérard. L'archidiacre recourut à leur expérience et à leurs lumières ; il les chargea d'examiner les visions de Julienne. Ils n'hésitèrent pas à les approuver.

Malgré l'approbation unanime de ces personnages distingués, un grand nombre traitaient Julienne de visionnaire. Et l'évêque de Liège de plus en plus indécis n'osait se prononcer.

C'est dans ces dispositions que le T. R. P. Hugues de Saint-Cher, Provincial des Dominicains, trouva les esprits, quand il vint visiter à Liège ses religieux. De part et d'autre on résolut de soumettre la question au jugement d'un homme dont le caractère et le savoir s'imposaient également.

Le Provincial eut de longs entretiens avec la bienheureuse Julienne, se rendit compte de l'esprit qui l'animait, entendit les objections des adversaires et conclut dans le même sens que les trois théologiens de son ordre.

Il en conféra avec l'évêque de Liège, dissipa tous ses doutes, répondit à toutes les objections et obtint de lui la publication immédiate d'un mandement instituant la Fête-Dieu.

Sur ces entrefaites, l'évêque de Liège mourut. On mit, hélas! bien peu d'empressement à entrer dans les vues de l'évêque. L'église de Saint-Martin fut la seule du diocèse où ses ordres furent exécutés.

Julienne saluait avec de grands transports de joie l'aurore de la Fête-Dieu, quand les troubles politiques et religieux la forcèrent de quitter non seulement la ville, mais le pays de Liège, pour aller enfin se réfugier à Fosses, où elle mourut saintement.

Au moment où l'humble cistercienne prenait le chemin de l'exil, et où tout semblait remis en question, un Prince de l'Église, légat du Saint-Siège, l'ancien Provincial des Dominicains, qui avait si soigneusement examiné cette affaire, le cardinal Hugues de Saint-Cher fut amené à Liège d'une façon providentielle.

Il arrivait précédé d'une grande réputation de science et de vertu. A Paris il était intervenu dans une discussion célèbre sur la pluralité des bénéfices et avait été envoyé par Grégoire IX comme légat pour travailler au retour de l'Église grecque à l'union avec l'Église romaine; il s'était fait admirer au concile œcuménique de Lyon par la profondeur de son savoir; il avait composé ou plutôt dirigé la composition d'un ouvrage colossal : *la concordance de la Bible*.

Le clergé fit au cardinal-légat une réception solennelle. On lui parla de la Fête-Dieu, instituée sur ses instances par l'Évêque et qui n'était solennisée jusqu'alors que dans une seule église : celle de Saint-Martin.

Pour encourager les chanoines de cette antique collégiale, il fit annoncer au peuple qu'il y célébrerait lui-même la Fête-Dieu.

Au jour fixé, la basilique était remplie d'une foule immense. La cérémonie fut splendide. Le Cardinal la suspendit un instant, et revêtu de ses habits pontificaux, il adressa à cet auditoire un discours magistral qui nous a été conservé. L'orateur parla avec tant d'éloquence de la beauté de cette fête qu'un chanoine de Saint-Martin fit don à la collégiale de tout ce qu'il possédait, afin que la fête y fût toujours célébrée

avec un grand éclat. Peu de jours après, le Cardinal envoyait à tous les archevêques, évêques, au clergé et aux fidèles des contrées soumises à sa légation un mandement qui respire la plus douce piété. Il ordonna que désormais la Fête-Dieu serait solennisée dans tous les pays sur lesquels s'étendait sa juridiction, et il accorda des indulgences à la célébration de cette fête, qu'il fixa au jeudi après l'octave de la Pentecôte.

La solennité avait fait un pas immense. Mais ce n'était pas le dernier. Il en restait un bien grand à faire : son extension à l'Église universelle.

Dieu, qui est admirable dans toutes ses voies, avait amené à ce moment-là même, sous le nom d'Urbain IV, sur le trône pontifical, celui qui peu d'années auparavant était archidiacre de Liège et qui avait examiné et approuvé si complètement les visions de Julienne.

Le Pape non seulement confirma les décisions de son légat, mais il étendit à sa demande la Fête-Dieu à l'Église universelle et ordonna de la célébrer au jour fixé par son légat.

On raconte que le Pape appela auprès de lui deux hommes célèbres par leur génie et leur sainteté, saint Bonaventure et saint Thomas d'Aquin et qu'il leur confia la tâche de composer un office pour chanter la plus belle des fêtes de l'Église.

Au jour fixé par le Souverain Pontife, les deux religieux se rendent près de lui. « Commencez, frère Thomas, » dit le Pape. Le Frère Prêcheur dit d'une voie émue l'office qu'il a composé. La Pape en admire la beauté et saint Bonaventure verse de douces larmes en entendant cette lecture. Lorsque le docteur Angélique eut fini de lire son travail, le Pape se tourne vers le docteur Séraphique : « A votre tour, frère Bonaventure. » L'humble fils de saint François se jetant aux pieds du Pape, lui dit : « Très Saint Père, pendant que j'écoutais frère Thomas, j'ai cru entendre le Saint-Esprit parler par sa bouche. Jamais je n'oserais comparer mon travail au sien. » Et lui montrant les fragments de son manuscrit : « Voici, Très Saint Père, tout ce qui reste de mon travail. » Urbain IV loua l'humilité de Bonaventure non moins que le génie de Thomas.

Urbain IV approuva l'office composé par saint Thomas en l'honneur du Saint-Sacrement. Un Pape a pu dire que les hymnes en sont incomparablement belles et presque divines. Le poète du *Bréviaire parisien*, le célèbre Santeuil, témoignait pour une seule des strophes de l'hymne des Laudes, une telle admiration, qu'il aurait, disait-il, donné volontiers

pour elle toutes ses compositions liturgiques. Le premier de nos liturgistes modernes, Dom Guéranger, affirme que saint Thomas, le plus parfait des scholastiques du XIIIe siècle, se montre, dans ses offices, le plus sublime des poètes.

Voilà, Messieurs, le résumé de l'établissement de la Fête-Dieu. Monument admirable entre tous, élevé à la gloire du Dieu de l'Eucharistie! Voilà surtout la part prise par Hugues de Saint-Cher à l'institution de cette incomparable solennité.

Le monument est complet, il a bravé les siècles et resplendit dans l'Église avec un éclat vraiment divin.

Je voudrais vous dire quelques mots des ouvriers que Dieu choisi pour l'élever, vous montrer comment le Ciel les a glorifiés devant les hommes et devant Dieu, demander au Congrès Eucharistique de contribuer à la glorification d'un de ceux qui, nous venons de le voir, a été un des principaux instruments de cette fête.

II

Le plus grand personnage de l'histoire de l'institution de la Fête-Dieu est assurément le Bienheureuse Julienne de Mont-Cornillon. Rien ne lui a manqué pour en faire une vraie sainte : ni la vertu, ni la souffrance, ni le miracle.

Poursuivie par des ennemis acharnés, elle se réfugia tour à tour à Salzinnes, aux portes de Namur, et à Fosses, où elle devait trouver le repos de l'éternité.

Le diocèse de Namur devait avoir la gloire de posséder son tombeau. Ce tombeau fut un autel.

Depuis ce jour, sainte Julienne n'a cessé d'être honorée dans notre pays; mais ce n'était qu'un culte national, et l'Église ne lui avait pas donné la suprême sanction de son autorité. Chose étonnante, ce ne fut qu'en 1746 que le diocèse de Liège obtint l'autorisation de célébrer liturgiquement sa fête. Plus de deux cents diocèses, un grand nombre d'ordres religieux célèbrent la fête de la Bienheureuse Julienne.

La Bienheureuse Ève, la recluse de Saint-Martin, la première confidente de la Bienheureuse Julienne, a attendu plus longtemps encore la gloire des autels.

Ce n'est que dans le courant de cette année (1902) que le Saint-Siège a reconnu officiellement le culte que Liège lui rend de temps immémorial.

Ne vous semble-t-il pas, Messieurs, qu'il serait juste que ces deux bienheureuses, Julienne et Ève, soient placées sur tous les autels du monde catholique par l'extension de leur culte à l'Église universelle?

Permettez-moi, Messieurs, de vous prier d'appuyer de votre autorité la demande de Béatification de Hugues de Saint-Cher, l'illustre Cardinal dominicain qui a célébré le premier, avec tant de solennité, la Fête-Dieu dans l'église de Saint-Martin et a étendu la célébration de cette fête à toutes les contrées soumises à sa juridiction comme légat du Pape.

Si le temps qui m'est donné pour vous adresser la parole me le permettait, je vous exposerais les titres que l'ordre de Saint-Dominique fait valoir auprès de la Congrégation des Rites pour obtenir la béatification de ce saint personnage. Laissez-moi les résumer brièvement.

Le vénérable a été chargé, par son Ordre et par le Saint-Siège, des affaires les plus difficiles et les plus délicates, qu'il a traitées avec une sagesse et une prudence vraiment admirables.

Il a brillé par son humilité, a employé tous les moyens qui étaient à sa disposition pour ne pas être élu général de l'Ordre. Il a refusé la pourpre cardinalice malgré les instances du roi de France, jusqu'au jour où le Pape l'a forcé par la menace des foudres de l'Église d'accepter cet honneur. « Je préférerais, disait-il souvent, rester tout couvert de lèpre dans mon propre couvent que d'être cardinal. »

Il a mené au milieu des honneurs une vie vraiment religieuse, toute recueillie en Dieu. Il a pratiqué, dans toute sa rigueur, les austérités de la règle qu'il avait embrassée et y a ajouté de grandes mortifications. Il a travaillé avec une incroyable ardeur pour la gloire et la défense de l'Église par de nombreux écrits.

Ne vous semble-t-il pas, Messieurs, que le vénérable Hugues de Saint-Cher mérite les honneurs que l'Église est sur le point de lui décerner? Dieu a manifesté la sainteté de son serviteur en préservant son corps de la corruption du tombeau : lors de la translation de sa dépouille mortelle d'Orviette à Lyon, plusieurs années après sa mort, son corps fut trouvé intact. C'était un premier miracle qui fut suivi de plusieurs autres.

Aussi, depuis six siècles, sa mémoire est-elle en vénération dans l'ordre des Frères-Prêcheurs. Tous ses hagiographes le rangent parmi

les bienheureux : un grand nombre de peintres, parmi lesquels nous ne citerons que Fra Angelico, le représentent avec des rayons autour de la tête.

L'Église cependant n'a pas encore dit le dernier mot, qui doit terminer le procès de sa béatification. Permettez-moi de vous demander, Messieurs, de prier le Saint-Siège de le dire sans retard.

Le postulateur général des causes de canonisation de l'ordre de Saint-Dominique vient de nous écrire. Tout fait espérer qu'il sera donné à l'ordre de Saint-Dominique de célébrer bientôt la fête de ce religieux.

Plaise au Congrès de faire un vœu pour que l'Église place sur les autels ce grand serviteur de Dieu.

Ce n'est peut-être pas sans un dessein secret de la Providence qu'au mois d'avril 1846, la basilique du Mont-Saint-Martin, à Liège, a vu Mgr Pecci, alors nonce du Pape à Bruxelles, et maintenant Pape glorieusement régnant sous le nom de Léon XIII, s'agenouiller et prier longtemps au lieu même où le vénérable Hugues de Saint-Cher célébra le premier la solennité de la Fête-Dieu.

L'ardent amour de Léon XIII pour le Très Saint-Sacrement, l'intérêt paternel qu'il a porté au Congrès Eucharistique, dont il encourage si puissamment la réunion, la bienveillance toute spéciale dont il honore notre patrie bien-aimée et notre évêque de Namur, tout cela nous porte à croire que le vœu que nous vous prions de formuler sera bientôt réalisé.

Plaise donc au Congrès Eucharistique de Namur d'élever la voix pour glorifier de plus en plus, devant le ciel et la terre, celui qui a travaillé avec tant de zèle et aussi de succès à rendre au Dieu de l'Eucharistie de nouveaux et de si grands honneurs, en prenant une si grande part à l'institution de cette triomphante solennité!

Rapport du R. P. Nimal, Rédemptoriste

Sainte Julienne et son séjour à Namur

Il m'a été donné de publier, dans les *Grandes Saintes du Pays de Liège* [1], la Vie de sainte Julienne d'après l'auteur contemporain.

La page, dont vous me permettez la lecture, sur la retraite de la sainte à Namur, est d'une saisissante actualité, au moment où le Congrès Eucharistique tient ses solennelles assises dans la cité de saint Aubain.

Persécutée, chassée du Mont-Cornillon, fugitive avec trois de ses compagnes, Julienne chercha un refuge d'abord à Robermont, puis à Val-Benoît, de là à Val-Notre-Dame, près de Huy, trois monastères de Cisterciennes.

Toujours poursuivie par la haine de ses persécuteurs la pourchassant d'un asile à l'autre, Julienne comprit que sa présence allait devenir un danger pour celles qui l'avaient accueillie. Se souvenant du précepte de l'Évangile : S'ils vous persécutent dans une cité, fuyez dans une autre, elle dit à ses compagnes : « Allons à Namur, car on y reçoit ordinairement bien les exilés. » Les quatre pauvres femmes entreprirent donc cette route longue, difficile et périlleuse.

Arrivées à Namur, Julienne et ses compagnes ne virent personne s'empresser à les recevoir. On les regardait comme des religieuses errantes, inspirant la défiance. A la fin, une pauvre communauté de béguines leur donna l'hospitalité, mais elles y eurent à endurer un grand dénûment. — Cependant, elles souffraient leurs maux avec cou-

[1] *Vies de quelques-unes de nos grandes Saintes au Pays de Liège*, par H. Nimal, Rédemptoriste. — Sainte Marie d'Oignies ; sainte Christine l'Admirable ; sainte Ivette de Huy ; sainte Zurtgarde ; sainte Julienne de Cornillon. — Volume in-12 de X-324 pp. avec un choix de gravures (H. Dessain, éditeur, Liège ; Veuve Magnin et fils, Paris). — Prix : 1 fr. 50.

rage héroïque dans l'espoir des récompenses célestes, s'exhortant mutuellement à la patience de Celui qui a tant souffert pour nous.

Himana, sœur de Conrad, archevêque de Cologne, et abbesse de Salzinnes, apprit la détresse où se trouvaient ces pauvres exilées et s'intéressa à leur sort. Elle en écrivit à Jean, archidiacre de Liège, homme charitable et pieux, qui n'ignorait pas les disgrâces des quatre sœurs expatriées. Ayant appris que Julienne était à Namur, sans habitation fixe, il s'empressa de lui offrir une maison qui lui appartenait, près de l'église de Saint-Aubain.

Julienne accepta l'offre avec reconnaissance. Elle demeura quelques années dans cette maison avec ses sœurs, vivant très pauvrement, mais goûtant un plaisir extrême de la proximité de l'église où elles allaient se dédommager de leurs peines aux pieds de Jésus-Christ, et devant deux précieuses reliques déposées dans cette église, l'une du bois de la vraie croix et l'autre du précieux sang du Sauveur.

L'archidiacre Jean, compatissant aux malheurs et aux disgrâces de ces saintes filles, bâtit un hôpital à Namur, et, pour leur procurer une demeure propre et convenable, il leur céda le terrain entre l'hôpital et l'église Saint-Symphorien.

Julienne y fit construire quelques cellules avec le secours de personnes pieuses et charitables. Cet établissement lui était avantageux, eu égard à celui qu'elles avaient auparavant; mais n'ayant aucun revenu, la petite communauté demeurait toujours dans la misère. Himana, indignée de ce que des religieuses, qui avaient laissé leurs biens à leur monastère, fussent réduites à un tel état de pauvreté, s'interposa en leur faveur et leur obtint une pension annuelle. Sur le conseil d'hommes religieux et prudents, en particulier du vénérable Gui, évêque de Cambrai, pour ne donner aucune prise à la critique et ne pas paraître chercher l'indépendance, elles se soumirent à l'obéissance de l'abbesse de Salzinnes, leur bienfaitrice.

Cependant, deux des compagnes de Julienne, Agnès et Ozile, moururent à Namur et furent enterrées à Salzinnes. Par la sainteté de leur vie, elles s'étaient montrées les vraies filles de Julienne et avaient partagé jusqu'à la fin ses tribulations et ses angoisses.

Isabelle de Huy, restée seule avec Julienne, fut fort affligée de la perte de ses deux sœurs. Connaissant l'affection sincère de l'abbesse de Salzinnes pour la prieure de Cornillon, elle engagea celle-ci à se

retirer dans ce monastère. Elle représenta que n'étant plus que deux, une communauté régulière siérait mieux à leur état; elles avançaient d'ailleurs en âge, la faiblesse de leur complexion et leurs infirmités habituelles demandaient des attentions et des soins qu'elles trouveraient à Salzinnes. Julienne, prévoyant la tempête dont cette abbaye était menacée, ne goûta pas d'abord ces conseils. Néanmoins, Isabelle la pressa tant, qu'elle ne put résister. L'abbesse les reçut comme des anges du ciel, espérant retirer grand profit de leurs entretiens.

Placée dans un appartement large et spacieux, Julienne, qui haïssait la vanité et la grandeur, pria l'abbesse de la loger plus étroitement et lui dit qu'une cellule près de l'église suffirait à elle et à sa compagne. Mais, croyant ne pouvoir en faire trop pour des filles si méritantes, Himana voulut qu'elles gardassent l'appartement où elle les avait installées.

La vénérable abbesse de Salzinnes aimait à rapporter de nombreuses prédictions faites par la sainte. En voici une, entre autres.

Julienne, s'entretenant un jour avec elle de sainte Ursule et de ses compagnes dont on n'avait encore pu déterrer les reliques à Cologne, prédit qu'Himana et Adélaïde de Sainte-Walburge, sa sœur, contribueraient beaucoup à les honorer, ce qui arriva en effet, lorsque, quelque temps après, les deux sœurs obtinrent de faire fouiller le champ où ces saintes avaient été martyrisées et où l'on en trouva plusieurs corps.

L'impératrice, épouse de Baudouin II, empereur de Constantinople, étant venue fixer sa résidence à Namur, dont elle était comtesse, se lia d'une étroite amitié avec Himana. Celle-ci l'avertit un jour qu'il y avait, vis-à-vis de son abbaye, une maison où le maître et une troupe de gens sans mœurs, comme lui, s'abandonnaient à toutes sortes de vices et répandaient le scandale dans la contrée. Il n'en fallut pas davantage à la comtesse pour ordonner que cette maison fût rasée de fond en comble : ses ordres reçurent immédiatement leur exécution. Le maître de cette maison, outré de cet affront, entra avec ses complices dans Namur, excitant, par les clameurs, le peuple à la révolte. La sédition prit bientôt un aspect inquiétant. On en voulait au monastère de Salzinnes et à son abbesse, dont la comtesse, disait-on, suivait en tout les conseils.

Julienne, voyant le danger dont on était menacé, engageait Himana à éviter les rapports avec la souveraine; mais la chose n'était guère possible, celle-ci recherchant avidement la société de l'abbesse. La

prieure de Cornillon, accablée de douleur, déplorait les maux dont l'abbaye allait être inondée. On s'en aperçut à la pâleur de son visage; comme on lui en demandait la raison, elle répondit : « Pour moi, quand je considère les calamités qui menacent la ville de Namur, il faudrait que je fusse la fille du monde la plus ingrate, si je ne m'affligeais à la vue de tant de personnes de tout état, de toute condition, de tout âge et de tout sexe qui vont être réduites à la dernière misère. Nous en avons reçu, durant notre exil, trop de témoignages de bienveillance et de charité pour ne pas plaindre leur sort. Mais, comme les bienfaits les plus signalés nous sont venus de l'abbaye de Salzinnes, serait-il possible que sa désertion future, sa ruine et sa solitude ne me perçassent pas le cœur? Comment pourrais-je voir d'un œil sec la tristesse qu'un semblable désastre causera à la vertueuse abbesse, elle qui n'a pas mérité ce châtiment? Plût à Dieu qu'elle eût vécu en d'autres temps! Elle est douée de dispositions si heureuses que, si elle avait joui de la paix, elle se serait élevée à une union très intime avec Dieu et à la contemplation la plus sublime. »

Jour et nuit, elle répandait des supplications et des larmes devant le Seigneur, afin que, dans le désastre de la maison, il épargnât du moins les personnes d'Himana et de ses religieuses. Elle demandait à Dieu de faire tomber sur elle-même tous les coups de sa justice. Il n'est pas étonnant qu'elle s'offrit en victime pour ses amis, elle qui eût donné sa vie pour le salut de ses persécuteurs.

Cependant, une prédiction, faite depuis longtemps par la sainte, devait s'accomplir.

Au milieu de toutes leurs traverses, ses trois compagnes, craignant de la voir mourir la première, lui exprimaient un jour leurs appréhensions de rester seules, orphelines, au milieu d'une terre étrangère : mais Julienne les rassura : « Cessez de craindre, mes chères sœurs, leur dit-elle, vous me précéderez toutes dans la tombe et je mourrai la dernière. » C'est ce qui arriva.

La dernière survivante de ses compagnes, Isabelle, son amie fidèle et le modèle de toutes les vertus, vint elle-même à mourir à Salzinnes. On l'enterra auprès d'Agnès et d'Azile sans laisser voir à Julienne aucun des préparatifs en usage dans ces occasions, pour ne pas augmenter sa tristesse. Mais, après les funérailles, l'abbesse, étant venue près d'elle pour la consoler, la trouva tout en pleurs, et, lui ayant

témoigné sa surprise de lui voir verser tant de larmes : « Ce n'est pas sur elle que je pleure, répondit Julienne, mais sur moi-même. » Elle avait l'assurance du bonheur éternel de la défunte.

A la mort des personnes chères, elle avait coutume d'offrir de nombreux suffrages pour le repos de leur âme : elle ne le fit pas pour Isabelle. L'abbesse s'en aperçut quinze jours après; elle lui exprima son étonnement de ne lui avoir vu réclamer aucune prière pour la défunte. « Il me souvient de cette parole d'un saint, répondit Julienne en souriant : Ce serait faire injure à un saint de prier pour lui. »

Julienne s'affectionna d'autant plus au monastère de Salzinnes, qu'il possédait les restes de ses trois compagnes, outre les nombreuses reliques qui s'y trouvaient. C'est pourquoi elle déplorait la ruine imminente de ce monastère.

Restée seule à Salzinnes du monastère de Cornillon, la vénérable prieure en fit venir Ermentrude, religieuse de grand mérite, qui ne l'abandonna qu'à la mort.

Cependant, la maison de Salzinnes était menacée de plus en plus : on voulait la livrer aux flammes. Les religieuses se virent dans la nécessité d'abandonner le monastère pour échapper à la fureur des insurgés. Julienne fut tellement affectée de ce départ, qu'elle pensa en mourir.

Himana voulut la consoler en lui disant que l'orage serait bientôt passé et qu'elles viendraient reprendre leur ancien domicile comme auparavant. Mais la sainte lui fit connaître que cet espoir était douteux, et qu'elles ne s'y retrouveraient peut-être jamais; ce qui arriva.

Himana voulut mettre en sûreté Julienne et Ermentrude : elle les conduisit elle-même à Fosses où elle leur procura un asile chez un chanoine, chantre de l'église collégiale, qui les reçut avec joie et s'empressa de les obliger avec la plus grande charité. Il eut d'autant plus d'égards pour elles, qu'il avait appris leurs malheurs et la haute réputation de sainteté dont elles jouissaient.

La sœur de ce chanoine, par amour pour la retraite, avait embrassé la vie de recluse, et il lui avait bâti une cellule près de l'église; sa sœur étant morte, il songeait à faire disparaître cette cellule. Il l'offrit à Julienne, qui en fut d'autant plus charmée, qu'elle sut que la sœur du chanoine y était entrée le jour même où Ève, sa chère amie, avait pris possession de la sienne à Saint-Martin. On y fit les réparations nécessaires et Julienne y entra avec Ermentrude.

Après tant de calamités, de peines et de persécutions, ce fut dans ce réduit, dont la tranquillité donnait le calme à son âme, que Julienne sentit approcher le terme de ses jours. Elle fut attaquée d'une langueur qui fut longue et dont elle connut qu'elle ne guérirait pas. Elle désirait vivement s'entretenir, avant sa mort, avec le chanoine de Lausanne : elle le fit prier de la venir trouver. Elle s'informait tous les jours s'il n'arriverait pas bientôt; mais, soit qu'il ne la crût pas si près de sa fin, soit que les troubles dont le pays était désolé rendissent les chemins peu sûrs, aucune visite ne lui vint de Liège.

La sainte avait prédit à une de ses compagnes que, lorsqu'elle approcherait de sa fin, elle n'aurait pas le bonheur de voir des personnes de confiance; elle eût désiré, sans doute, pouvoir leur communiquer des choses tenues cachées toute sa vie, même à ses sœurs, et que sa timidité l'empêchait de déclarer à d'autres qu'à ceux en qui, depuis longtemps, elle avait placé sa confiance.

A la fin, ne voyant arriver personne de Liège, elle appela Ermentrude, et lui parla de sa mort prochaine et de quelques affaires la concernant. Mais, à cette première ouverture, Ermentrude fondit en larmes. « Vos larmes me troublent, lui dit Julienne, cessez d'en répandre, consolez-vous en Notre Seigneur, et je ne vous ferai aucune confidence. »

Elle demanda un notaire, mais on ne put lui en trouver. On lui amena un jeune homme pour transcrire ses dernières volontés. En le voyant, elle déclara ne pouvoir confier à un tel secrétaire les choses qu'elle avait à consigner. Dieu le permettant ainsi, elle emporta dans la tombe les secrets dont elle voulait faire la révélation.

Les forces corporelles diminuaient tous les jours à vue d'œil, mais celles de l'âme semblaient augmenter à mesure qu'elle approchait du moment où elle allait jouir de la gloire dont toutes les grâces particulières n'avaient pu lui donner qu'un avant goût. Elle répétait sans cesse : « Seigneur, quand me délivrerez-vous de ce corps? Quand serai-je tirée de cette vallée de larmes? Quand viendrai-je et apparaîtrai-je devant votre face? » Ceux qui étaient présents et qui voyaient son désir l'encourageaient en lui disant que bientôt elle mourrait. Mais le mot mourir l'offensant, si elle avait pu s'offenser, elle répondait : « Non, je ne mourrai pas, mais je vivrai, » montrant par là son assurance de jouir bientôt de la vie éternelle.

La maladie empira pendant le carême; cependant la sainte ne cessa

de réciter, chaque jour, les heures canoniales, dans l'intention de s'unir plus étroitement à Dieu. La fête de Pâques étant venue, elle se prépara, tout épuisée de forces qu'elle était, pour aller à l'église. Elle y entendit, sans donner la moindre marque d'infirmité, matines et laudes, après lesquelles elle reçut, des mains du chantre de la collégiale de Fosses, l'auguste Sacrement des autels, en forme de viatique. Toute moribonde qu'elle fût, elle regarda comme indigne de la Majesté suprême de se faire apporter son Dieu, croyant qu'il était du devoir d'une servante fidèle de traîner son corps, quoique à moitié expirant, jusqu'au pied des autels pour le recevoir et l'adorer.

Que se passa-t-il entre Jésus-Christ et son Épouse? Il est plus facile de l'imaginer que de le décrire. Julienne, malgré son extrême faiblesse, resta presque toute la journée en adoration devant le Très Saint-Sacrement, s'associant aux prières de l'Église, célébrant dans son cœur, par des hymnes et des cantiques, le grand mystère de la Résurrection. Le jour était à son déclin, lorsque ses compagnes l'arrachèrent aux étreintes du Dieu eucharistique et la ramenèrent dans sa cellule. Elle demanda l'extrême-onction. Elle reçut ce dernier sacrement avec une joie si sensible qu'elle en versa des larmes : le prêtre qui le lui administrait ne revenait pas de son admiration, en voyant l'ardeur de ses sentiments et la piété avec laquelle elle unissait ses prières à chacune des onctions saintes.

L'abbesse de Salzinnes, instruite du danger où était la mourante, accourut pour la voir et observait avec attention l'instant où elle entrerait dans la bienheureuse éternité. C'était le mercredi après l'octave de Pâques; la mort paraissait imminente : l'abbesse voulut passer la nuit auprès d'elle, mais elle la pria d'aller se reposer, l'assurant qu'on l'avertirait et qu'elle ne mourrait pas ce jour-là. Le jeudi, elle pria Ermentrude de lui réciter l'office, qu'elle suivit de cœur et d'esprit.

Enfin, arriva le jour où allait luire pour son âme le soleil de la bienheureuse éternité.

Le vendredi, Himana vint encore la voir de bon matin avec quelques-unes de ses religieuses; le chantre de Fosses et d'autres personnes étaient aussi présents. La sainte n'était plus en état de communier. Himana lui demanda si, avant de mourir, elle ne serait pas désireuse de voir et d'adorer au moins le Très Saint-Sacrement. Cette proposition alarma son humilité. « Oh! non, répondit-elle : ce serait de la témérité

de ma part : il ne convient pas que le Roi de majesté soit apporté à une vile et chétive créature comme moi. » Himana insista : « Il est juste et raisonnable que vous adoriez une dernière fois le Seigneur. — Il n'est pas nécessaire, répondit Julienne, que je voie encore en cette vie Celui que je vais contempler dans l'éternité. » Mais, sur l'observation d'une religieuse, qu'elle devait obéir à la Supérieure, Julienne se soumit. Le chantre ayant apporté le Saint-Sacrement, dès qu'elle entendit la clochette, elle fit effort pour se lever et se mit sur son séant : elle fixa les yeux sur l'hostie que le prêtre lui montrait en l'exhortant à l'adorer : « Voici, ma sœur, votre Dieu et Sauveur qui a daigné naître et mourir pour vous ; prions-le qu'il chasse loin de vous l'ennemi et vous conduise à la vie éternelle. — Que mon Dieu me soit favorable et à madame l'abbesse, » dit-elle, faisant connaître par ces derniers mots combien elle était reconnaissante à celle-ci de ses bienfaits. Puis, penchant un peu la tête, elle s'endormit dans le Seigneur. C'était le 5 avril 1258, à la neuvième heure du jour, un vendredi, jour et heure où le divin Sauveur expira sur la croix. Il était bien juste que cette fidèle amante et imitatrice de Jésus crucifié unît ainsi son suprême sacrifice à celui de son divin Époux. Elle avait atteint la 66me année de son âge.

L'abbesse de Salzinnes aurait désiré avoir à son abbaye les précieux restes de sa sainte amie et le lui avait demandé avant sa mort. Julienne, prévoyant la ruine prochaine de Salzinnes, préféra l'abbaye de Villers et elle en avait fait appeler le moine Gobert, pour lui rendre les derniers devoirs. Gobert avait été un puissant chevalier dans le siècle, fameux par ses richesses et ses exploits, issu d'une des plus nobles familles de France : mais, fidèle à la vocation divine, il s'était acquis plus de noblesse encore par la fuite du monde, plus de richesse et de gloire dans le mépris des choses terrestres, plus de puissance dans les combats contre l'ennemi du salut. Devenu moine à Villers, il s'était lié d'une étroite amitié avec Julienne, dont il admirait la haute vertu. Il vint aussitôt à l'appel de la sainte. Sur ces entrefaites, les funérailles avaient été célébrées le samedi dans l'église collégiale de Saint-Feuillen à Fosses. Le corps de Julienne fut transporté à l'abbaye de Villers sur un char préparé à cet effet. L'abbesse Himana, Ermentrude et plusieurs autres religieuses accompagnèrent le convoi par amitié et par vénération pour la défunte.

Les religieux de Villers déposèrent le corps dans leur église, et, suivant

l'usage, passèrent toute la nuit en prières devant les dépouilles funèbres. Le lendemain, dimanche, on célébra les funérailles solennelles.

Il arriva, sans doute par la permission de Dieu, qu'un prêtre qui n'avait point été invité à cette cérémonie, monta en chaire et fit un éloquent discours sur le Très Saint Sacrement de l'Eucharistie, que la défunte avait révéré toute sa vie d'un culte spécial. La cérémonie terminée, le corps fut déposé avec les autres corps saints du monastère.

Ces restes précieux furent religieusement conservés à Villers jusqu'à la Révolution française.

Que sont-ils devenus?

On a vainement, en ces dernières années, fait des fouilles à Villers dans l'espoir d'y retrouver la sépulture de sainte Julienne, comme on trouva, en 1895, celle du duc Henri II et de sa seconde femme, Sophie de Thuringe, fille de la grande sainte Élisabeth de Hongrie.

Le corps de la sainte, élevé de terre peu après sa mort, si tant est qu'il fut jamais mis en terre, se trouvait, avant la Révolution, dans le monument de la chapelle Saint-Bernard, où l'abbé Henrion de Gembloux transféra, en 1599, les dix corps saints vénérés à Villers depuis le XIIIe siècle.

Les recherches sur ce qu'était devenu ce mausolée de marbre noir, mentionné dans un inventaire du 5 vendémiaire an V, sont restées jusqu'ici infructueuses [1]. Elles peuvent être utilement poursuivies.

En 1898, un prêtre m'écrivait : « M. Niels, curé de Marbisoux, puis curé de Lillois, aujourd'hui décédé, m'a affirmé que cinq coffrets, renfermant, entre autres, les reliques de sainte Julienne, avaient reposé longtemps sur le grenier du presbytère de Villers, mais qu'ils avaient disparu durant la vacance de la cure, et qu'on avait vainement fait des recherches pour les retrouver. »

Le fait ne me paraissait pas invraisemblable.

Nous avons nous-même découvert, sur divers greniers, une grande partie des reliques de l'ancienne abbaye de Saint-Trond.

Plusieurs cas analogues pourraient être cités.

Toutefois, les renseignements reçus du vénérable curé actuel de Villers-la-Ville, M. Pierson, rendent la supposition peu probable.

[1] M. SCHUERMANS, *Les Reliques de la B. Julienne de Cornillon*, Nivelles, 1899, donne des détails sur ces recherches.

Celui-ci émet une opinion mieux fondée.

Les moines de Villers, si souvent troublés dans leur sainte retraite, devaient s'être ménagé des cachettes pour mettre en lieu sûr les objets de prix dans les moments critiques.

Lors de la Révolution, ils ont quitté leur monastère avec l'espoir et l'intention d'y revenir. On ne retrouve nulle trace de plusieurs pièces de valeur ornant leur église. Ne les auront-ils pas déposées dans quelqu'une de ces cachettes, avec les saintes reliques, leur plus précieux trésor? Rodenbach, *L'abbaye de Villers*, p. 80, rapporte que le dernier abbé, interrogé où se trouvait le trésor de Villers, répondit ne connaître dans ces ruines *d'autre trésor que les reliques des bienheureux*. Nous ne savons à quel point ce détail est authentique. C'est à ceux qui ont la charge des ruines de Villers à poursuivre les investigations dans ce sens.

Tout ceci en vue de la direction des recherches futures.

Il semble rester peu d'espoir de recouvrer jamais ce précieux trésor.

Qui sait, cependant, si la Providence ne nous réserve pas cette faveur inespérée pour une nouvelle glorification de la grande glorificatrice de la divine Eucharistie?

Où en est le culte de sainte Julienne?

C'est l'honneur de notre illustre cardinal Deschamps d'avoir, avec un zèle infatigable, à la tête de l'épiscopat belge, et appuyé par la supplique de notre bien-aimée Reine, Marie-Henriette, poursuivi la cause de la vierge liégeoise, promotrice de la Fête-Dieu. Grâce à ces démarches incessantes, Julienne jouit aujourd'hui de la béatification équipollente et d'un culte moralement universel. Les actes relatifs à cet objet se trouvent au tome XIII des œuvres complètes de Mgr Deschamps. On y voit la liste des évêques qui, dans l'Église entière, ont demandé l'extension du culte à leur diocèse. Cette liste se sera encore bien allongée depuis.

Le moment n'est-il pas venu d'obtenir la canonisation équipollente? L'heureuse et extraordinaire circonstance du jubilé de Sa Sainteté, le Pape des Congrès Eucharistiques, le Pape qui aime les Belges, ne serait-elle pas des plus favorables?

On dispute si un nouveau procès est nécessaire pour cela. Sa Sainteté ne pourrait-elle pas, par un acte de sa suprême autorité, rendre l'office de sainte Julienne obligatoire pour l'Église universelle?

Je termine donc en émettant le vœu :

VŒU

Voir l'éminent Président des Congrès Eucharistiques, le successeur de Mgr Deschamps sur le siège de Saint-Aubain, prendre cette cause en mains et obtenir la canonisation de la bienheureuse Julienne, son inscription au martyrologe et sa proclamation comme patronne, avec saint Paschal Baylon, de nos Congrès Eucharistiques.

TROISIÈME SECTION

Associations et Œuvres eucharistiques

Cette troisième section devait étudier et discuter un programme très important, très actuel et très étendu. Aussi fut-elle suivie par un nombre extraordinaire de congressistes et avec un remarquable entrain. Les hommes d'œuvres, prêtres et laïques, se pressaient dans la salle, avides de s'instruire afin de travailler toujours plus efficacement à faire connaître et aimer N. S. Jésus-Christ dans le Très Saint-Sacrement.

Nous donnerons tout d'abord un aperçu général de chacune des trois séances. Cette vue d'ensemble sera suivie des rapports qui ont été lus ou résumés.

Séance de jeudi, 4 septembre

La séance est ouverte à trois heures et demie. Prennent place au bureau : M. le chanoine LESQUOY, doyen de Marche, président; M. MALLAR, doyen de Fosses; M. l'abbé COUTURIAUX, inspecteur diocésain des œuvres sociales; M. le chanoine DOUTRELUNGUE, directeur des œuvres sociales du diocèse de Tournai.

M. le chanoine Lesquoy ouvre la séance par la prière.

Il définit ensuite l'objet des travaux de la troisième section et le but à atteindre. La Belgique, dit-il, se distingue par l'esprit d'association. Les Belges aiment à s'unir : c'est leur devise et c'est leur force. La religion nous fait également une loi de cette union qui trouve son principe et sa vie dans la charité. Nous devons donc nous associer aux œuvres d'association religieuse, œuvres utiles et fécondes toujours, spécialement nécessaires aujourd'hui.

Les travaux de notre section se diviseront en trois parties : les œuvres eucharistiques, les œuvres paroissiales et les œuvres sociales.

La parole est à M. le chanoine Van den Gheyn.

M. le chanoine Van den Gheyn, de Gand, donne lecture d'un remarquable rapport sur les *Confréries du Très Saint-Sacrement*. Ce rapport est très applaudi [1].

M. le chanoine Van den Gheyn conclut par les vœux suivants :

VŒUX

1. Que les règlements des confréries dans une même ville soient mis en accord;

2. Que le zèle des membres soit soutenu par des mesures spéciales;

3. Que dans chaque paroisse soit institué un conseil d'hommes dévoués au culte eucharistique pour soutenir la confrérie locale du Très Saint-Sacrement;

4. Qu'il y ait une fédération entre les diverses confréries d'une même ville ou d'une même région, comme on l'a fait pour les conférences de Saint-Vincent de Paul.

L'orateur appuie ces vœux par des exemples qui en montrent l'excellence.

M. le chanoine Lesquoy le félicite du caractère pratique de son rapport.

M. Delannoy, doyen de Lessines. — J'ajoute un vœu : c'est que chaque confrérie ait une réunion paroissiale une fois ou deux par an pour discuter les intérêts de la confrérie et développer la dévotion du Saint-Sacrement dans la paroisse.

M. le chanoine Coppin, de Tournai, lit un rapport très documenté et très applaudi sur « les associations du Saint-Sacrement exclusivement réservées aux hommes. »

Il termine par différents vœux qu'on lira à la fin du rapport [1].

M. l'abbé Lemaire, curé de Saint-Jean-Baptiste, à Namur, corrobore le rapport précédent par une très belle notice sur les *Adorateurs du Saint-Sacrement,* confrérie établie dans son église et ininterrompue depuis plus de trois siècles [2]. *(Applaudissements.)*

M. le Président. — Nous venons d'entendre de très importants rapports. Avant de passer à d'autres matières, on pourrait discuter les vœux émis.

Le Rév. Père René, capucin (Bruxelles). — Je me permets de faire une motion : le programme de notre section est fort chargé. Je propose donc que les rapporteurs présentent seulement leurs conclusions.

[1] Ce rapport est reproduit.

[2] Lire plus loin ce rapport aux annexes.

bonté, sa miséricorde, son amour pour nous, et pour toutes ses autres perfections infinies qui le rendent aimable au-dessus de toutes choses.

Si nous avons cru devoir insister sur le caractère spécial de la dévotion eucharistique, c'est pour en tirer cette conclusion qu'il faudra, pour la rendre populaire, c'est-à-dire pour la faire goûter par les fidèles peu instruits, il faudra, dis-je, recourir à des moyens qui parlent à l'imagination et au cœur, il faudra, en d'autres termes, rehausser le culte du Saint-Sacrement par des manifestations extérieures qui frappent les sens et par des enseignements et par des exhortations répétées capables d'embraser les âmes de tous les croyants.

C'est pourquoi je suis d'avis qu'il vaut mieux, dans ce Congrès, rechercher les moyens pratiques de développer ou de relever les confréries du Saint-Sacrement, plutôt que de s'étendre sur leur utilité, qui n'est contestée par personne.

Or, pour obtenir dans une paroisse une confrérie florissante, il ne suffit pas de s'adresser à une classe spéciale d'individus et, pour recruter des confrères, il me paraît de toute évidence qu'il faut, avant tout, faire appel à la piété plutôt qu'à l'argent.

Ce principe personne ne le discutera, tant il paraît évident; mais si nous passons à la pratique, nous verrons une fois de plus se vérifier l'adage : *differt praxis a speculatione.*

Une confrérie, dira-t-on de prime abord, a besoin de se créer des ressources, car elle supporte, si pas entièrement, du moins en partie, dans beaucoup de paroisses, les frais de l'Adoration perpétuelle. C'est encore la confrérie du Très Saint-Sacrement qui généralement paie la messe chantée du jeudi, etc. D'où naît l'absolue nécessité d'exiger des confrères une rétribution annuelle.

Dans la ville de Gand, où chaque paroisse, à peu d'exceptions près, compte sa confrérie du Saint-Sacrement, la taxe varie de paroisse à paroisse, d'où naît cette singulière anomalie qu'un changement de domicile entraîne pour le confrère une augmentation de frais, s'il veut faire partie de la confrérie dans sa paroisse nouvelle.

Cette taxe d'ailleurs, parfois assez élevée (5 francs), est l'exclusion formelle de toute une catégorie de personnes, et non des moins ferventes.

Nous en arrivons donc à cette conclusion toute logique que la cotisation devrait être uniforme, et si on la juge absolument indispensable, ramenée à un prix qui soit accessible à toutes les bourses.

Quant aux conséquences financières qui pourraient résulter de cette modification, ce serait aux fabriques d'églises à y obvier et à dégrever les confréries des charges trop lourdes qui pèsent sur elles.

La question d'argent étant donc écartée, le doyen ou le directeur des confréries verrait son zèle stimulé à l'idée que, dans le choix des recrues à faire, il aura moins à s'occuper de la fortune des nouveaux membres que de leur ferveur envers la Sainte Eucharistie.

Cette ferveur, d'ailleurs, aurait besoin d'être alimentée et soutenue. Et ici j'aurais à signaler une autre lacune. Quel moyen emploie-t-on généralement pour entretenir le zèle des confréries? De temps en temps, dans les confréries les mieux établies, on leur envoie un billet annonçant quelque fête plus solennelle, où on réclame leur assistance avec une insistance plus accentuée, comme par exemple à l'Adoration perpétuelle, au Jeudi-Saint, à la procession du Très Saint-Sacrement. Mais à part cette invitation inutile pour les fervents, inefficace pour les tièdes, je ne sache pas qu'on dépense d'autres efforts pour ramener les retardataires aux obligations de leur charge.

Y a-t-il le moindre contrôle établi d'une façon sérieuse pour vérifier si les confrères remplissent fidèlement leur devoir? Et si je parle d'un contrôle à établir, je ne veux pas précisément préconiser des mesures vexatoires dont on devrait user contre les récalcitrants. Mais un directeur de confrérie a tout intérêt à connaître exactement la situation de l'œuvre qui lui est confiée et de savoir autrement que par une évaluation approximative si les membres portés sur le registre existent de fait ou sur le papier seulement.

Pourquoi ne pourrait-on pas user ici du procédé en vigueur dans d'autres associations : le billet de rappel? Cet avertissement adressé en temps utile à ceux qui se montrent négligents et oublieux, pourrait ranimer leur zèle, et leur inspirer de bonnes résolutions. Voici donc ma seconde conclusion : c'est qu'entre les confrères et le directeur existent des relations assez suivies, de manière à éviter le relâchement parmi ceux qui ont accepté de constituer la garde d'honneur autour du divin tabernacle.

Mais quel que soit le zèle que puisse en cette matière déployer un jeune et ardent directeur de confrérie, il se sentira impuissant à soutenir cette tâche s'il est abandonné à ses propres forces et s'il se voit tout seul à faire cette rude besogne. C'est pourquoi il est indispensable

qu'il soit secondé par de fervents auxiliaires. Il faudrait donc que la confrérie du Très Saint-Sacrement, outre son directeur et son doyen, compte un conseil composé de plusieurs membres, comme la chose est parfaitement établie dans les congrégations de la Très Sainte Vierge.

Cette idée, je l'ai admirablement entendu développer au Congrès Eucharistique de Tourcoing, et je n'ai qu'à la répéter ici.

Toutes les mesures que nous avons préconisées, soit pour recruter de nouveaux membres, soit pour maintenir la piété des anciens, trouveront leur facile application si l'on parvient à former dans chaque paroisse un noyau d'hommes actifs et sincèrement dévoués au culte eucharistique qui savent que l'on compte sur eux pour le développement et la prospérité de la confrérie du Très Saint-Sacrement.

Le conseil ainsi formé aurait à se réunir de temps en temps pour discuter les meilleurs moyens de propagande et d'action. Établie sur de pareilles bases, comment la confrérie pourrait-elle déchoir?

Enfin, et c'est ma dernière conclusion, les confréries établies dans les différentes villes d'un même doyenné, et surtout celles établies dans une même ville, devraient avoir un lien d'union entre elles, de façon à mieux sentir leur solidarité et leur commune origine. L'idée n'est pas neuve, puisque nous la voyons parfaitement comprise et admirablement réalisée par les conférences de la société de Saint-Vincent-de-Paul. Les réunions générales qui, à certaines époques, mettent en présence les confrères de Saint-Vincent-de-Paul non seulement de la même ville, mais de différentes localités, leur fait apprécier la force de l'œuvre, en même temps qu'elles resserrent les liens de charité chrétienne qui doivent les unir entre eux.

Pourquoi les confrères du Très Saint-Sacrement n'imiteraient-ils pas cet exemple?

Pourquoi chaque année ne pas convoquer les différentes confréries du Très Saint-Sacrement d'un même doyenné à une solennité eucharistique qui aurait le double avantage d'affermir la ferveur des confrères et d'édifier les fidèles?

Il y a une année, à l'occasion d'un centenaire de la confrérie du Très Saint-Sacrement de sa paroisse, le doyen de Wetteren eut l'heureuse idée de célébrer cet heureux jubilé par une procession solennelle à laquelle il convia non seulement ses paroissiens, mais tous les confrères du Très Saint-Sacrement des paroisses du doyenné. Le résultat obtenu dépassa toutes les espérances, et dans les rues de Wetteren décorées avec une

touchante et parfaite unanimité se déroula un magnifique cortège où le Très Saint-Sacrement, porté par Sa Grandeur Mgr l'Évêque de Gand, était escorté par plus de 1500 confrères.

Je n'insiste pas sur l'heureuse impression produite sur tous les assistants à la vue de ces hommes portant leurs flambeaux, et proclamant ainsi à la face du ciel et de la terre leur foi sincère envers la divine Eucharistie, mais je me prends à regretter que ce spectacle qu'en Belgique avec un peu de peine il nous serait si aisé de renouveler si souvent et partout, il nous est trop rarement donné de pouvoir le contempler.

C'est à nos confrères du Très Saint-Sacrement que ce rôle échoit en partage, et de même que nous voyons accourir la foule à nos sanctuaires bénis où la Vierge Marie distribue ses célestes faveurs, de même nous verrions éclater cette même foi envers Jésus-Eucharistie, si nous pouvions sagement organiser des pèlerinages au tabernacle de notre divin Sauveur.

Rapport présenté par M. le chanoine Coppin, de Tournai

Association du Très Saint-Sacrement exclusivement réservée aux hommes

Mon intention n'est pas de faire ressortir l'excellence et la prodigieuse efficacité des Confréries du Saint-Sacrement *en général*. Vous n'ignorez pas que, bien composées, habilement organisées, dirigées de près et avec soin, elles sont un moyen de premier ordre pour faire fleurir la dévotion au Très Saint-Sacrement; en même temps, elles offrent un précieux secours pour donner au culte divin plus d'éclat, et pour entourer de toute la pompe convenable la célébration des fêtes, les processions, les saluts, etc.

Je voudrais vous faire envisager ces Confréries sous un *aspect tout spécial* et dans leur rapport avec les besoins spirituels de notre époque. Elles servent, en effet, merveilleusement à grouper les hommes, à les

unir ensemble religieusement, à les mettre en relations plus fréquentes avec le clergé, à leur faire aimer l'église où ils ont un rôle, les cérémonies et les fêtes auxquelles ils prennent part. Elles les rendent ainsi plus assidus à la messe et aux offices le dimanche, les ramènent à la pratique des Sacrements, les y entretiennent et les engagent à s'en approcher plus souvent quand déjà ils ont le bonheur de satisfaire au devoir pascal.

Je vais donc vous entretenir d'une *Association du Très Saint-Sacrement exclusivement réservée aux hommes*. Conçue et soigneusement organisée par le Rév. Père Lechien S. J., le grand apôtre des œuvres sociales et des retraites ouvrières, et approuvée par Sa Grandeur Mgr Walravens, cette Association s'est répandue rapidement en quelques années, et elle se trouve actuellement érigée en 59 paroisses du Hainaut, du Brabant wallon et de la province de Namur, où elle produit de grands fruits de salut, de persévérance chrétienne et de rénovation sociale.

Je ne me fais pas illusion sur la délicatesse du sujet à traiter. Peu connue jusqu'ici, cette forme nouvelle d'Association du Très Saint-Sacrement a été accueillie à ses débuts, comme l'Œuvre des Retraites, par les objections des timides et le sceptique sourire des découragés.

La question des associations de piété pour hommes et jeunes gens est *à priori* un épouvantail pour les hommes d'œuvres, je le comprends aisément.

Il n'y a rien pour la nature dans cette catégorie d'œuvres, rien pour les yeux, rien pour la galerie, rien pour la publicité. Il faut commencer dans l'ombre et le silence; il faut s'imposer un surcroît de besogne; il faut débuter avec le petit nombre; il faut compter sur la grâce et sur un travail ignoré, bien plus que sur les moyens extérieurs. Dès lors, quoi d'étonnant que la nature se rebiffe et que l'on se forge mille objections pour se soustraire au devoir qui s'impose, et pour se faire illusion sur l'utilité des associations pieuses. Il est bien plus attrayant, en effet, de faire grand, de travailler au grand jour et aux applaudissements de la presse, que de s'enfermer avec un noyau d'hommes de prières.

Je prétends donc établir tout d'abord la *nécessité* d'une association de piété pour hommes et jeunes gens dans chaque paroisse : que cette association s'appelle *Tiers-Ordre, Sainte-Famille, Apostolat de la*

prière, Ligue du Cœur de Jésus, Congrégation de la Sainte Vierge ou *Confrérie du Saint-Sacrement.*

On peut prendre l'une ou l'autre. Le tout est d'avoir un règlement sérieux, quelle que soit l'association adoptée. Deux écueils sont à éviter quant au règlement. C'est ou bien :

a) De rendre la porte tellement étroite que l'accès en soit inabordable.

b) De l'ouvrir tellement large que la masse puisse s'y porter, mais sans fruit. L'Association du Très Saint-Sacrement, dont je veux parler, échappe à ce double écueil.

En affirmant que les associations de piété pour hommes s'imposent aujourd'hui, je ne veux pas exclure les œuvres économiques qui ont leur raison d'être et leur grande utilité, mais elles ne doivent servir que de *moyens* pour arriver aux premières.

*
* *

Vous comprendrez l'importance et toute la portée de l'Association du Très Saint-Sacrement dans une paroisse, si vous voulez bien réfléchir que presque partout, dans les campagnes, les bourgs et les petites villes, c'est le respect humain qui est le principal obstacle à la pratique religieuse chez les hommes. La tyrannie du respect humain est vraiment effroyable.

Beaucoup d'hommes ne s'approchent pas fréquemment des Sacrements, et négligent même leurs devoirs religieux parce qu'ils craignent de se distinguer, de se faire noter. Comment donc leur faire vaincre le respect humain? En les réunissant, en les groupant, en les mettant ensemble, en leur donnant, si je puis ainsi parler, contre le respect humain, la protection du nombre. Ensemble, ils viendront aux prédications, ils assisteront aux offices, ils prendront part aux processions, ils feront fréquemment la communion générale.

Vous reconnaissez comme moi la nécessité absolue de la communion fréquente pour assurer la persévérance de nos jeunes gens. Étant donnés la situation actuelle, les moyens de communication, la condition des ouvriers au sein des usines, l'extension de la presse, la vie de plaisirs, les attractions, fêtes, excursions, etc., toutes conditions qui tendent à se

réaliser même au sein des paroisses rurales, je prétends qu'il est impossible à notre jeunesse actuelle, de quinze à vingt-deux ans, de vivre habituellement dans l'état de grâce, si elle se contente d'une, tout au plus de deux communions par an.

Dans la plupart de nos paroisses, ces jeunes gens se voyant retomber toujours, ne continueront pas à s'approcher des Sacrements malgré leurs rechutes : ils finiront par se contenter de la communion pascale ; d'autres s'en abstiendront tout à fait. C'est un fait d'expérience journalière. Il n'y a pas un prêtre vivant dans le ministère qui puisse le contredire.

J'en conclus qu'il faut, coûte que coûte, trouver un moyen de ramener notre jeunesse à la Table Sainte.

Et quand je dis *jeunesse*, j'entends cette période de six à sept ans qui s'écoule entre quinze et vingt-deux ans. Car si l'on a persévéré jusqu'à cet âge, la vie chrétienne est assurée pour toujours. C'est donc une période de six à sept ans qui décide de tout l'avenir des paroisses.

Mais comment amener la jeunesse, comment amener les hommes à communier plus souvent? Vous devrez reconnaître avec moi qu'en dehors du groupement, de l'association, c'est aujourd'hui, pour la plupart de nos jeunes gens, impossible. Il s'en trouvera bien l'un ou l'autre appartenant à une meilleure famille : ce ne sera jamais qu'une rare exception. Quant à la masse, on la verra, dès l'âge de quatorze, quinze, seize ans, s'éloigner de la Table Sainte.

En vain fera-t-on, du haut de la chaire, les appels les plus chaleureux : en dehors du temps de Pâques et de l'Adoration, nos jeunes gens ne communient pas, aussi longtemps qu'ils doivent le faire isolément. C'est là plus que partout ailleurs, que le respect humain exerce sa funeste influence.

D'autre part, là où il y a un groupement de piété, les jeunes gens n'hésitent pas à prendre part aux Communions réglementaires.

Nous en concluons que l'Association de piété s'impose, parce qu'elle est le moyen par excellence d'amener les hommes à la Communion plus fréquente.

*
* *

J'entends votre objection : Le milieu dans lequel nous nous trouvons est bien trop mauvais pour oser convier nos hommes et nos jeunes gens à entrer dans une Association du Très Saint-Sacrement.

Mais c'est précisément parce que le milieu est *indifférent* et *mauvais* qu'il faut travailler là, plus que partout ailleurs, plus qu'en pays flamand, à assurer aux *bons* une arche qui les préserve du déluge d'impiété qui les envahit de toutes parts. Sous prétexte que la paroisse est mauvaise, on abandonnerait donc à eux-mêmes *les bons et les indifférents*, au risque de tout perdre et de voir ceux-ci s'en aller les uns après les autres à la masse de perdition. Quant aux *mauvais*, l'expérience a suffisamment prouvé, depuis quinze ans, qu'on ne les ramène guère. En tout cas, s'ils peuvent être ramenés, ce sera, tout autant si pas davantage, par l'édification et l'influence des bons, groupés en asssociations de piété, que par toutes les œuvres d'économie, de plaisir, pièces, soirées, etc., par lesquelles on prétend les ramener et par lesquelles *seules*, en dehors d'œuvres surnaturelles, on prétend les ramener.

Il faut bien cependant les attirer, me direz-vous.

— Les attirer à quoi?

— A une soirée? à une caisse de secours? à une réunion du dimanche soir pour s'amuser?...

— Je vous le demande : Pour combien de temps les attirerez-vous par là? Nous serons toujours, sous ce rapport, en infériorité vis-à-vis du monde qui a bien d'autres attractions à leur offrir.

— Mais mon cercle, ma société de secours, mon patronage est religieux. Je veux par là les attirer à la religion.

— Très bien! s'il en était réellement ainsi, si la base de toutes ces œuvres était franchement religieuse et s'il s'y trouvait toujours un noyau sincèrement religieux. Mais, hélas! la religion n'est le plus souvent en tout cela qu'une pure étiquette.

Là où l'on parvient à attirer la jeunesse à force de jeux, de récompenses, d'excursions, etc., le plus souvent on s'arrête en chemin; on perd de vue la fin pour s'arrêter à ce qui n'est qu'un moyen.

Et où peut-on aboutir par cette voie? au fiasco le plus complet, parce que l'on a négligé d'établir, à côté de ces cercles, de ces œuvres économiques, une association de piété pour y faire entrer au moins les meilleurs.

D'autre part, je vous citerais des paroisses, Quiévrain par exemple, qui sont allées droit au but et qui, sans cercle, sans autres œuvres économiques préalables, ont créé, en deux ans, des associations de

piété qui portent des fruits salutaires. L'année dernière, M. le Curé de Quiévrain conduisait à la retraite de Fayt-lez-Manage cinquante-cinq jeunes gens de sa paroisse, et cette année ses retraitants n'étaient pas moins nombreux.

Pour conclure la réponse à votre objection, je vous dirai donc : gardez votre patronage, votre cercle, votre mutuelle, votre société de gymnastique, etc.... Formez de nouvelles œuvres économiques au besoin. Mais, par elles-mêmes, elles ne seront jamais que des corps sans âme. Ajoutez-y donc une âme, c'est-à-dire l'association religieuse que vous établirez à côté.

*
* *

Venons-en à l'organisation pratique de l'Association du Très Saint-Sacrement. La simple lecture des Statuts, que je joins comme annexe à mon Rapport, suffira pour vous en donner une idée claire et complète.

Le but de l'Association est de grouper les chrétiens d'élite de la paroisse, de former un état-major d'âmes généreuses, décidées à faire régner partout Notre Seigneur Jésus-Christ. Chevaliers du Christ, ils s'engagent solennellement à donner l'exemple de l'assiduité à la messe du dimanche, de la communion générale aux jours réglementaires ; aux pieds de leur divin Roi, ils promettent d'être sa garde d'honneur, sa fidèle escorte aux jours des manifestations publiques de la foi, les dévoués auxiliaires de leurs pasteurs, les apôtres du bien et de l'ordre dans les familles, les usines et les ateliers !

Mais je n'ai personne, me direz-vous, pour former semblable Association.

— Avez-vous essayé? travaillez-vous au moins à préparer les éléments constitutifs de l'Œuvre? par exemple, en envoyant vos hommes et vos jeunes gens, par petits groupes, à la retraite de Fayt.

Notre Seigneur n'avait non plus personne au début de sa carrière apostolique. Il a commencé par réunir quelques hommes pauvres et grossiers, et pendant trois ans il a travaillé à les instruire et à les former.

Il n'est pas nécessaire que vous ayez de suite le nombre, la qualité, le succès apparent. Votre successeur achèvera votre œuvre !

Aux termes du Règlement, les membres de l'Association doivent être disposés à faire la retraite.

On m'objectera peut-être que cette obligation est excessive. Ne doit-on pas reconnaître cependant que, vu le relâchement qui tôt ou tard finit par s'emparer même des bons, il faut que l'Association ait à sa disposition un moyen pratique de retremper les âmes! La retraite renouvelée de temps en temps sera ce moyen salutaire.

Il suffit maintenant d'exposer les moyens pratiques employés avec succès dans un grand nombre de paroisses, pour montrer que l'Association du Très Saint-Sacrement est possible partout.

Ce serait se faire illusion que de s'imaginer qu'on peut établir sérieusement cette Association sans en avoir préparé les membres au préalable.

Ainsi a procédé le divin Maître : Il a préparé son Œuvre. Avant d'instituer son Cénacle, qui fut l'Association de piété par excellence, il fait d'abord un choix sérieux (après avoir prié toute une nuit). Il ne s'en tient pas là : Il travaille ces éléments grossiers, incultes, pendant trois ans tout entiers.

Ainsi ont agi les Curés sages et zélés, qui ont voulu établir sur une base solide cette Œuvre dans leurs paroisses. Ils ont fait un choix judicieux de ceux sur qui ils croyaient pouvoir compter pour devenir les pivots de leur future Association; ils les ont envoyés se retremper au sein de la Maison de Retraites; puis, à leur retour, ils les ont réunis périodiquement dans des réunions intimes, sous le nom de *Ligue des Retraitants*, en attendant qu'ils fussent assez nombreux pour les produire en public dans une Association définitive.

Pour donner aux membres inscrits une haute idée de l'Association et en même temps pour les prémunir contre le respect humain, il convient de donner à l'érection canonique toute la solennité possible. A cette occasion, un Père de la maison de Fayt est invité à venir donner une petite récollection qui commence le samedi soir. Le dimanche après-midi, pendant le salut solennel d'inauguration, les membres vont signer au registre, disposé sur l'autel, leur adhésion aux statuts de l'Association.

Après l'institution canonique, le travail du Prêtre Directeur peut se résumer en ceci : qu'il mette tous ses soins à bien former son *Conseil* ou *Comité*. Tel sera le Conseil, telle sera l'Association.

En conséquence, qu'il s'applique à inculquer à chacun de ses conseillers l'esprit de piété et l'amour de la Sainte Eucharistie; qu'il réunisse

son Conseil une fois au moins par mois. Si ces réunions du Conseil ne se font pas régulièrement et sérieusement, l'Œuvre, si brillante qu'elle paraisse, ne tiendra pas.

Le Directeur amènera ses conseillers à agir eux-mêmes, à visiter les retardataires : qu'ils soient obligés de rendre compte de leurs démarches lors de la réunion mensuelle.

Tout le succès dépend donc, vous le voyez, du zèle, de la constance et de l'énergique persévérance du Directeur.

Ce n'est pas tout, en effet, de prendre la peine d'établir l'Association, de l'organiser : il y faut des soins constants, il faut suivre l'Œuvre, y veiller, ne jamais la perdre de vue; sans cesse exciter, ranimer, encourager, remédier aux relâchements, perfectionner. C'est là l'épreuve et l'exercice du vrai zèle qui seul réussit, du zèle appliqué, persévérant, tenace, lequel ne se contente pas de commencer les choses, mais les continue, les achève, les maintient, et, au besoin, les répare et les refait. Le succès n'est qu'à ce prix. Mais quand le succès, c'est le salut des âmes, quand c'est la régénération de toute une paroisse, des hommes surtout qui sont les chefs de familles et de qui tout dépend pour le bien comme pour le mal dans un pays, pourrait-on acheter trop cher un tel résultat?

*
* *

Pour apprécier les fruits heureux de salut et de régénération sociale produits par l'Association du Très Saint-Sacrement, il faudrait mettre sous vos yeux tous les témoignages des différents Directeurs dans les milieux les plus divers et les plus difficiles.

Entendez ici le curé d'une grande paroisse vous dire sa joie de posséder une de ces Associations, fondée en 1900 par quelques retraitants qu'il avait envoyés à Fayt :

« Autrefois, je ne savais faire entrer dans l'église, les quelques hommes » qui consentaient à entendre la Messe sous le portail. Aujourd'hui, je » vois chaque dimanche un groupe d'une centaine d'hommes, chapelet » ou livre à la main, prier sans respect humain et avec dévotion au » milieu de l'église.

» Avant les retraites ouvrières, j'avais à peine vingt hommes qui » faisaient leurs Pâques ! Maintenant (21 octobre 1901) je compte cinquante » hommes à la communion chaque mois.

» Autrefois, je n'avais que mon père et un autre brave homme pour » porter un flambeau. Aujourd'hui, il y a quatre-vingts flambeaux chaque » mois à la procession (autour de l'église), et, heureuse nécessité! je suis » obligé d'en acheter de nouveaux. Tous ces retraitants m'aident puis- » samment dans la direction de mes œuvres : cercle, société de musique, » chant, dramatique, etc. »

Quel pasteur n'envierait le bonheur d'être entouré, lui aussi, d'un groupe compact d'hommes dévoués? quel patron ne voudrait compter parmi ses ouvriers des hommes d'ordre, respectueux, en tout fidèles à leurs chefs?

Quelle âme généreuse ne voudrait contribuer à favoriser de toute manière l'Œuvre féconde qui, en un temps relativement court, donne un renouveau de piété dans les paroisses les plus désolées par l'indifférence?

Quel chrétien ne chercherait à élever partout de ces digues puissantes que ne franchira jamais le flot montant de l'impiété contemporaine?

VŒUX

1. Que l'*Association du Très Saint-Sacrement, exclusivement réservée aux hommes,* soit érigée dans le plus grand nombre de paroisses possible; que dans chaque paroisse il y ait, au moins en germe, une Association de piété pour hommes et jeunes gens. Qu'à cette fin, on envoie périodiquement un groupe, si minime qu'il soit, à la Maison de Retraites.

2. Que là où il existe des Associations de piété, par exemple, une de ces anciennes Confréries du Très Saint-Sacrement, si nombreuses en Belgique au XVIe siècle, on travaille à les adapter aux exigences de l'époque actuelle :

a) En y faisant une sélection pour les hommes seulement; — *b)* En envoyant les membres les plus influents en retraite; — *c)* En groupant après la retraite, avec les retraitants, les autres membres les plus dévoués, pour en faire une section d'élite qui, sans nuire à l'ancienne Confrérie, pourrait porter le titre de *Garde d'honneur du Très Saint-Sacrement.*

Paroisse de .....

Association du T. S.-Sacrement réservée exclusivement aux hommes

—

STATUTS

Art. I. TITRE. Une association d'hommes est érigiée en la paroisse de ..... sous le titre d'*Association du Très Saint-Sacrement.*

Art. II. BUT. Développer parmi les hommes le culte public dû à Notre Seigneur Jésus-Christ présent dans le Très Saint-Sacrement de l'Autel, et former ainsi, au sein de chaque paroisse, un groupe de chrétiens d'élite, profondément pieux et par là capables de seconder le prêtre dans son laborieux ministère.

Art. III. MEMBRES. Pour être membre effectif, il faut :

a) Être âgé de 15 ans au moins;

b) Avoir fait la retraite ou être disposé à la faire;

c) Être agréé par le Conseil;

d) Remplir les obligations des membres.

Art. IV. OBLIGATIONS. Les membres s'engagent à remplir les conditions suivantes :

1° *Réunions.* Il y a, chaque mois, le dernier dimanche ou le premier, à 11 heures, une double réunion.

A) *Réunion d'Apostolat.* Elle se tient dans un local particulier : la cure, l'école, le cercle, la sacristie.

Le programme de cette réunion pourrait être celui qui est proposé à la *Ligue des Retraitants :*

a) Pater et Ave à réciter par le prêtre directeur;

b) Lecture : cinq minutes, par un membre laïc, dans un livre de piété, par exemple le *Pensez-y bien ;*

c) Procès-verbal de la réunion précédente, à lire par le secrétaire;

d) Revue du mois; rapport de chacun sur les moyens mis en œuvre. chacun dans son quartier;

e) Rapport écrit sur une œuvre spéciale à promouvoir : écoles, presse. processions, pèlerinages, œuvre des retraites, associations diverses de la paroisse;

f) Réflexions pratiques suggérées par le prêtre directeur;

g) Acte de consécration au Sacré-Cœur;

h) Versement des cotisations mensuelles : 15, 20 ou 25 centimes.

B) ***Réunion religieuse.*** Celle-ci a lieu à l'issue de la réunion d'apostolat. Elle se tient de préférence dans une chapelle privée ou dans le chœur de l'église paroissiale.

Si elle a lieu dans le même local que la réunion d'apostolat, on s'y agenouillera en se tournant vers le Très Saint-Sacrement.

Le programme de cette réunion pourra être celui-ci :

a) Récitation commune d'une dizaine de chapelet;

b) Récitation commune d'une partie de l'Office du T. S.-Sacrement : Prime, Tierce, etc. (en français), pages 6 et 7 [1];

c) Hymne *Pange Lingua* en français, page 13;

d) *De Profundis* en français, p. 17, pour les associés défunts;

e) Acte de consécration à Notre Seigneur, page 19;

N. B. Le Préfet récitera ces prières en alternant avec les membres.

2° ***Communions.*** Les associés feront la sainte Communion en groupe, pendant la messe si possible, à certaines fêtes déterminées [2].

N. B. Cette messe sera solennisée par quelques chants.

3° ***Fête de l'Adoration perpétuelle.*** Le jour de l'Adoration, les associés sont invités à faire chacun à leur tour une demi-heure d'adoration dans le chœur.

4° ***Processions.*** Aux processions, ils accompagneront le Très Saint-Sacrement, en corps, avec un flambeau.

5° ***Cotisations.*** L'Association du Très Saint-Sacrement et la Ligue des Retraitants, ont une caisse commune et un Trésorier commun.

Les membres de l'Association qui ne seraient par membres de la Ligue des Retraitants verseront, comme ceux-ci, une cotisation mensuelle.

Cette cotisation sera perçue, chaque mois, par le Trésorier à la fin de la réunion *d'apostolat.*

N. B. Cette caisse, tous frais de l'Association du Très Saint-Sacrement défalqués, servira à couvrir les frais de retraite des membres effectifs.

[1] ***Office du Très Saint-Sacrement,*** avec chants et prières diverses, 40 pages, latin-français. Franco 0,05, cartonné 0,10. — Pour se procurer cet Office, s'adresser au R. P. Supérieur de la Maison de Fayt-lez-Manage.

[2] La plupart des associations existantes ont adopté les jours suivants : Pâques, Pentecôte, Assomption, Toussaint, Noël, Adoration.

A chacun des exercices ci-dessus indiqués, les associés auront été convoqués soit par circulaire, soit de vive voix par le conseiller de leur quartier respectif.

Art. V. ORGANISATION. L'Association est administrée par le curé de la paroisse ou son délégué, en qualité de Directeur; il est assisté d'un Préfet et de Conseillers, parmi lesquels on choisit un Secrétaire et un Trésorier.

Assemblée du Conseil. Le Conseil s'assemblera chaque mois. Cette assemblée mensuelle est une des conditions essentielles de stabilité de l'Œuvre.

N. B. — Elle aura lieu à la cure, ou au cercle, ou à l'école, ou à la sacristie, etc., l'un des jours qui précèdent la réunion générale mensuelle, ou, le même jour, une heure avant cette réunion.

Elle aura lieu pour la paroisse de ..... à ..... à ..... heures.

Renouvellement du Conseil. Le Conseil sera renouvelé par tiers, chaque année à la réunion de décembre, par l'assemblée générale, d'après une liste de candidats proposée par les membres non rééligibles du Conseil.

Art. VI. RECRUTEMENT. Il se fera, au début, sous forme d'inscription au carnet de la Ligue des Retraitants, par l'entremise d'un paroissien dévoué, désigné par M. le curé; plus tard par l'apostolat des conseillers, dans leur quartier respectif.

Les paroissiens qui se seront rendus en Retraite seront reçus, le soir même de leur retour, au local de l'Association, par les membres du Conseil convoqués à cette fin. Ils seront inscrits dès ce jour comme membres aspirants et invités à assister, en cette qualité, à la réunion mensuelle suivante.

Art. VII. ADMISSION. 1° Nul n'est admis aux réunions comme aspirant, à moins qu'il n'ait été préalablement présenté au Directeur.

2° L'aspirant sera admis définitivement après une probation de trois mois au moins.

3° On choisira, comme jours de réception solennelle, l'un des jours de communion générale de l'Association.

Cette réception se fera au salut solennel. Les associés y occuperont la place qu'ils avaient le matin à la messe de communion. Les récipiendaires seront dans le chœur. Après l'acte de consécration, récité par le

Préfet ou par l'un d'entre eux, on entonnera le *Magnificat* pendant lequel ils se rendront à l'autel pour y inscrire leur nom au registre de l'Association.

Art. VIII. Modifications. Les présents statuts ne pourront être modifiés que par décision de l'assemblée générale, sous réserve de l'approbation épiscopale.

Les statuts définitivement arrêtés et modifiés, eu égard à la situation spéciale de la paroisse, on pourra recourir à l'autorité épiscopale, afin d'en demander l'approbation et d'obtenir l'érection en Confrérie.

Rapport de M. l'abbé Lemaire, curé de Saint-Jean-Baptiste

Le Culte eucharistique à Namur

J'ai l'honneur d'être, à Namur, le curé de la paroisse de Saint-Jean-Baptiste dont l'église est depuis l'an de grâce 1560 le siège d'une confrérie du Saint-Sacrement, et est restée, au cours de plus de trois siècles et reste encore le foyer par excellence de la dévotion locale envers la divine Eucharistie. A ce titre, j'estime : 1° que les intérêts de la gloire du Dieu de nos autels m'imposent de vous rapporter à grands traits l'histoire de *notre passé;* 2° que la modestie ne nous défend pas d'exposer quelque peu notre situation *présente* et 3° que notre commun amour pour la Divine Hostie vous fera agréer de tout votre cœur le vœu que nous formulerons en vue de *l'avenir*.

Je ne vous rappellerai pas que Namur a eu le privilège de voir sur son territoire la promotrice de la Fête-Dieu. Sainte Julienne de Cornillon, fuyant la persécution, trouva à Salzinnes (alors paroisse Saint-Jean-Baptiste) un asile pour sa personne, une protectrice à son œuvre, et c'est dans le pays de Namur, à Fosses, qu'elle termina sa carrière. Si Liège se réjouit de posséder son berceau, Nam[illegible]

de garder sa tombe. De plus, sur l'ordre de Monseigneur Robert de Torote, l'office du Saint-Sacrement fut récité publiquement et la messe en fut dite pour la première fois à Fosses en 1246. Ce ne fut qu'un an plus tard que ces offices furent célébrés solennellement à Liège.

L'église de Saint-Jean-Baptiste, — d'incontestables documents le prouvent — existait déjà en 1270 et nous savons le nom du curé qui la desservait en 1331. Nous savons que, de temps immémorial, on y chantait tous les jeudis la messe en l'honneur du Très Saint-Sacrement; nous possédons un testament authentique de 1484 léguant une somme considérable affectée à cette destination; de nombreuses donations et fondations pieuses furent faites au cours des temps, en vue de donner à cette solennité hebdomadaire un éclat toujours croissant. Il fut tout naturel que cette église, à la fois si antique et si particulièrement eucharistique, pour ainsi dire, devînt le siège d'une confrérie du Saint-Sacrement dès que cette forme nouvelle de la piété des fidèles prit naissance au sein du catholicisme, en réponse aux attentats anti-eucharistiques du protestantisme. Cette auguste confrérie avait été établie à Rome dès le commencement du XVIe siècle. A cette époque, notre pays était rempli de troubles et de désordres excités par les prédications des protestants. La foi de plusieurs avait été ébranlée; les églises, en divers lieux, avaient été profanées; des horreurs avaient été commises contre le Très Saint-Sacrement; des blasphèmes inouïs avaient été, en très grand nombre, proférés contre la présence réelle de Jésus-Christ dans l'Eucharistie. Tous ces désordres avaient fait gémir les vrais catholiques. On sentait la nécessité de réparer par des hommages nouveaux *des injures inconnues autrefois de l'Église chrétienne.*

La ville de Namur eut la gloire de se mettre à la tête du mouvement de réparation dans le pays. Les magistrats de la ville [1] demandèrent et obtinrent du Souverain Pontife Pie IV, par un bref en date du 16 juillet 1560 [2], l'érection dans l'église de Saint-Jean-Baptiste d'une confrérie du Très Saint-Sacrement (de l'autel), à laquelle il accordait les mêmes grâces, indulgences et privilèges qu'à celle de Sainte-Marie *sur Minerve*, à Rome.

[1] Le décret porte positivement : Ad instantiam Scabinorum et universitatis oppidi Namurcensis, Leodiensis diœcesis. C'est-à-dire : d'après les instances des Échevins et des habitants de la ville de Namur, au diocèse de Liège.

[2] La confrérie du Saint-Sacrement à Liège ne fut affiliée à celle de Rome qu'en 1575.

Robert de Berghs, évêque de Liège [1], par son décret du 29 août 1560, en permit la publication et lui donna ainsi le sceau de son autorité. D'après le bref du Pape et le décret de l'évêque de Liège, le but de la confrérie est de rendre à Jésus-Christ dans son Saint-Sacrement les hommages qui lui sont dus comme au vrai Fils de Dieu, Sauveur des hommes, et de réparer par de dignes adorations les injures qui lui sont faites. Cette sainte institution fut inaugurée le troisième dimanche de septembre 1560 [2] avec la plus grande solennité; un autel particulier de l'église de Saint-Jean-Baptiste devint l'autel de la confrérie; la ville tout entière vit s'augmenter de plus en plus la dévotion envers la Sainte Eucharistie, et les fidèles en retirèrent des fruits de foi et de salut toujours plus abondants [3].

Deux siècles plus tard la confrérie du Saint-Sacrement eut son complément dans une autre institution. Les associés observaient fidèlement les statuts de leur vieille confrérie, mais ce n'était pas assez pour leur dévotion envers le Dieu des tabernacles. Il fallait que Jésus-Christ fût vénéré à chaque instant du jour et que, perpétuellement et sans interruption, il y eût des adorateurs devant les saints autels. C'était l'adoration perpétuelle [4], autre manifestation touchante du culte et de l'amour du plus grand des Sacrements. Cette fois, ce fut l'évêque de Namur lui-même, Paul-Godefroid de Francdouaire, qui demanda à Rome l'établissement de cette institution si sainte. Voici la teneur du bref qu'il obtint du Pape Clément XII : « Notre vénérable frère Paul Godefroid, évêque de Namur, nous a exposé que, pour augmenter le culte et la dévotion des fidèles envers le Très Saint-Sacrement de l'Eucharistie, il avait établi pour tout son diocèse, dans l'église paroissiale de Saint-Jean-Baptiste, à Namur, une confrérie de l'adoration perpétuelle de la Très Sainte-Eucharistie et nous prie de l'unir à une confrérie semblable érigée dans la célèbre Collégiale de Saint-Martin, à Liège. Nous rendant à ses prières, par le pouvoir que nous tenons de Dieu, et nous confiant dans la miséricorde de Dieu tout-puissant et

1 L'évêché de Namur fut érigé vers la fin de cette année 1560; mais le premier évêque, Antoine Havet, ne fut sacré qu'en 1562.

2 C'est au troisième dimanche de septembre que se célèbre à Saint-Jean l'institution de la confrérie du Saint-Sacrement.

3 « Souvenir du jubilé de 300 ans, célébré en 1860. »

4 Elle était établie à Liège dès 1764.

l'autorité des saints apôtres Pierre et Paul, nous approuvons la confrérie déjà établie par notre vénérable frère Paul-Godefroid de l'adoration perpétuelle pour la ville et le diocèse de Namur et pour tous *ceux qui voudraient s'y faire inscrire* et nous l'unissons selon la demande. »

En outre, de notre propre mouvement, nous l'unissons à l'autre confrérie du Très Saint-Sacrement érigée dans l'église paroissiale de Saint-Jean-Baptiste, en l'an 1560, et agrégée à celle de Rome, et nous lui accordons toutes les indulgences dont jouissent les autres confréries du Très Saint-Sacrement....

Donné à Rome, le 10 octobre 1768, la onzième de notre Pontificat. »

L'évêque publia ensuite un mandement pour exhorter les fidèles à pratiquer cette belle dévotion, et il décréta : « Nous permettons qu'on expose une fois par an le Saint-Sacrement dans toutes les églises soit séculières soit régulières de notre diocèse. Afin de donner quelqu'ordre à ce saint exercice de piété, nous avons assigné un jour à chaque église pour cette exposition. Par ce moyen, il y aura tous les jours de l'année dans le diocèse des âmes saintes occupées à rendre leurs hommages à Jésus-Christ.

Donné à Namur, le 16 octobre 1768.

Voilà, d'après des documents authentiques, comment les confréries du Très Saint-Sacrement et de l'Adoration perpétuelle furent établies dans le diocèse de Namur. L'union de ces deux associations si saintes et si vénérables eut pour résultat d'augmenter considérablement dans tout le diocèse et surtout dans la ville de Namur, la dévotion envers Jésus-Christ dans la Sainte Eucharistie.

Les curés qui ont gouverné l'église de Saint-Jean-Baptiste, appelée à juste titre l'église du Saint-Sacrement, n'ont jamais laissé passer aucun anniversaire séculaire ou semi-séculaire de la confrérie sans demander pour leur paroisse et pour la ville de Namur tout entière, le bienfait inestimable du Jubilé.

Depuis l'année 1560, jusqu'en l'an 1860, les jubilés obtenus de la Cour de Rome ont été célébrés avec la plus grande solennité à chaque époque de 50 ou de 100 ans. Les Namurois furent toujours inspirés par des sentiments profondément chrétiens à l'époque de chaque jubilé de la confrérie du Très Saint-Sacrement, mais on peut dire qu'ils se sont surpassés pour celui que l'on a célébré en 1860. Ces fêtes jubilaires splendides sont encore présentes à la mémoire des vieux namurois.

Rarement vit-on autant de piété, d'entrain, de dévouement. On peut dire que la ville de Namur s'unissant à la paroisse de Saint-Jean-Baptiste a fait en cette occasion l'acte de foi le plus solennel et, le plus éclatant sur la présence réelle de Jésus-Christ au Très Saint-Sacrement.

Monsieur le chanoine Descamps, de vénérée mémoire, voulut couronner et compléter les œuvres que lui avait léguées la piété de ses devanciers. C'était en 1866 : son cœur de prêtre et de pasteur s'était ému en voyant la solitude régner parfois dans les temples à l'heure des expositions solennelles. Dans cet oubli inconvenant, ainsi qu'il l'appelait, sa foi découvrait un manque de respect et d'amour pour le Dieu des tabernacles. La pensée lui vint de créer une association d'hommes pour l'adoration du Saint-Sacrement dans les églises paroissiales, les jours d'exposition. Son appel fut entendu. Des adhésions nombreuses, parties de tous les rangs de la société lui parvinrent, un règlement sage fut soumis à l'approbation du premier pasteur du diocèse et, le 6 janvier 1867, juste un siècle après l'institution de l'adoration perpétuelle, Monseigneur Deschamps, le zélé promoteur du culte de sainte Julienne, accordait cette approbation à l'œuvre, « heureux, disait-il, de voir donner ainsi aux autres paroisses, et surtout aux autres villes du diocèse de Namur, le grand exemple d'hommes associés par la foi pour l'adoration de l'auguste Eucharistie. »

Un dernier complément de nos institutions eucharistiques relie notre vieux passé à notre histoire récente : c'est la confrérie du Cœur Eucharistique de Jésus, établie en 1891. Notre Seigneur témoigne son amour infini dans le Saint-Sacrement, il fait ses délices d'être perpétuellement avec les enfants des hommes. Rien de plus juste que ceux-ci, en retour, lui offrent l'hommage de leur gratitude. De plus, chaque jour, des crimes et des mystères d'iniquités insultent sa divine majesté et provoquent les châtiments de sa justice, il est donc nécessaire que la réparation s'élève chaque jour vers son trône pour contrebalancer l'outrage. Cette pensée avait donné naissance à l'adoration perpétuelle, cette même pensée donna ensuite naissance à la confrérie du Cœur Eucharistique de Jésus.

Le but de cette confrérie est d'exciter dans les âmes un amour plus ardent pour le Sacré Cœur vivant dans la Sainte Eucharistie. A cet effet, les membres s'unissent dans une association de prières dans un culte spécial à rendre au Dieu de nos tabernacles : ils doivent, autant qu'ils

le peuvent, prêcher partout d'exemple par le respect pour le Saint-Sacrement. Presque tous les membres font la communion réparatrice : ils sont divisés par séries composées de 31 personnes qui s'engagent à faire chacune une communion réparatrice par mois, à date fixe. Les intentions des communions sont : 1° la réparation ; 2° les besoins de l'Église ; 3° les intentions de la personne qui communie ; 4° les intentions particulières de tous les membres de la série. Actuellement, chaque jour de l'année il est offert au Cœur de Jésus au moins 30 communions pour le consoler des outrages qu'il subit dans le Saint-Sacrement. Le magnifique mouvement qui porta, dès le commencement, les fidèles à s'enrôler dans l'association des adorateurs et dans la confrérie du Cœur Eucharistique de Jésus est loin de se ralentir ; chaque jour nous apporte de nouvelles adhésions ; le chiffre des adorateurs s'élève à 250 et il y a un bon millier de membres de la confrérie du Cœur Eucharistique de Jésus. Le troisième dimanche de chaque mois, ces fidèles adorateurs remplissent la petite église de Saint-Jean et attestent mieux que ne peuvent le faire les paroles, combien le ciel a secondé le zèle et récompensé les efforts de Monsieur le Chanoine Descamps.

Depuis l'année 1560, le 3me dimanche de chaque mois est spécialement consacré au culte du Très Saint-Sacrement. Depuis l'institution de l'adoration perpétuelle dans le diocèse de Namur, en 1767, chaque année, le 3me dimanche du mois d'octobre, on célèbre à Saint-Jean-Baptiste l'anniversaire de la confrérie par une octave solennelle, et une messe est célébrée avec exposition du Saint-Sacrement chaque jour de l'année, à 9 heures ou à 11 heures : c'est la messe dite de l'adoration perpétuelle.

Le grand exemple d'édification que Monseigneur Dechamps attendait de l'armée d'élite formée par mon vénéré prédécesseur, les adorateurs l'ont donné et le donnent encore aujourd'hui. La ville de Namur en est témoin : aux jours des 28 adorations publiques qui se succèdent pendant l'année, l'association des adorateurs députe, à chaque heure, des gardes d'honneur pour entourer le trône du divin Sauveur. Par la ferveur de leurs prières et la continuité de leur adoration, ils rachètent l'indifférence de tant de chrétiens coupables ou du moins oublieux. Quand le Fils de Dieu daigne parcourir nos rues, les adorateurs, soit en groupe, soit disséminés dans les diverses congrégations dont ils sont membres, assurent au Roi du ciel une escorte honorable, même imposante. Aussi c'est un devoir pour moi d'accorder un souvenir

reconnaissant à la mémoire de mon prédécesseur, de ce grand promoteur du culte du Saint-Sacrement dans notre ville. Pendant quarante-cinq ans, Monsieur le chanoine Descamps a dirigé la paroisse de Saint-Jean-Baptiste. Son éloge n'est plus à faire, il est dans toutes les bouches qui se plaisent à citer encore ses actes de zèle, de dévouement, de piété et les œuvres de son immense charité; avec tout l'élan d'une âme enthousiaste, il s'efforça de rendre son antique splendeur au culte eucharistique dans l'église Saint-Jean-Baptiste. Comme il était heureux de présider, chaque mois, la réunion des adorateurs, comme il savait réchauffer leur zèle au contact de sa parole enflammée! L'élan donné à leur piété fait encore du 3me dimanche du mois un jour de triomphe pour le Saint-Sacrement. Quelle solennité est capable de remuer plus profondément les cœurs, de pénétrer plus intimement les âmes de la vérité et du sentiment de la présence réelle de Notre-Seigneur au Très Saint-Sacrement, que cette armée d'élite adorant avec une foi sensible le Dieu des Tabernacles, lui adressant de pressantes supplications pour leurs confrères défunts, priant pour les associés malades! Quoi de plus touchant que cette procession d'hommes de tout âge, de toutes conditions, accompagnant le Roi des cœurs, Jésus-Christ dans sa marche triomphale à travers les rangs serrés des fidèles prosternés; que cette bénédiction donnée au milieu de mille feux à la foule agenouillée? Un souffle de foi et d'amour semble soulever toutes les âmes. les chants pleins de piété font résonner les voûtes de l'antique église de l'hymne de l'adoration et de la reconnaissance au Dieu de l'Eucharistie, et les fidèles, encouragés par le bon exemple et par la prière mutuelle, sortent de cette réunion, le cœur mieux préparé pour soutenir les bons combats de la vie chrétienne. Les Namurois s'inspireront de tous ces souvenirs pour rendre, au prochain, au Dieu de l'Eucharistie des hommages dignes de leur foi. Ils auront a cœur de contribuer généreusement à la glorification de la Sainte Eucharistie par une manifestation éclatante de leur foi, et prouveront ainsi que, malgré les efforts de l'hérésie et de l'impiété, Namur est restée fidèle au culte du Très Saint-Sacrement. Aujourd'hui, comme aux plus beaux de son histoire, le Christ est roi, le Christ y règne, le Christ y commande en roi : *Christus rex est, Christus regnat, Christus imperat!*

L'évocation de notre passé, l'exposé de notre vitalité enhardissent à émettre les vœux suivants.

Sacré-Cœur. C'est là l'œuvre du clergé à qui, dans les temps actuels de lutte et d'orage, incombe, plus que jamais, une mission incessante d'édification et de dévouement.

Le Père René. — Je demande que la troisième section émette le vœu suivant :

VŒU

Que les membres étudient les moyens les plus pratiques de sanctifier et de célébrer le mois du Sacré-Cœur comme le mois de Marie.

M. le Président. — La parole est à M. l'avocat Leclercq.

M. Leclercq, avocat à Bruxelles [1], lit un rapport sur la consécration du XXe siècle au Sacré-Cœur de Jésus. Il rappelle le vœu émis au Congrès Eucharistique de Bruxelles en 1898, et l'imposante manifestation du 1er vendredi du XXe siècle dans l'église collégiale des SS. Michel et Gudule.

M. Prüm, Membre de la Chambre du Grand-Duché de Luxembourg. *(Applaudissements.)* — Dans le mois de juin, se célèbrent les deux belles fêtes du Saint-Sacrement (Fête-Dieu) et du Sacré-Cœur. Il sera facile de rattacher la sanctification de tout le mois à ces deux grandes fêtes si populaires. Le clergé belge, zélé et dévoué entre tous, arrivera sans aucun doute à ce résultat. *(Applaudissements.)*

M. le Président. — Les conclusions du rapport sur la célébration du mois du Sacré-Cœur sont donc adoptées. *(Appl.)*

M. le Président. — La parole est au R. P. Victor.

Le R. P. Victor, de l'Ordre des Frères Mineurs, présente un rapport sur le Tiers-Ordre [2], et conclut par un vœu tout spécial en faveur de l'extension du Tiers-Ordre de saint François d'Assise.

Le R. P. Fournier, de l'abbaye des Bénédictins de Maredsous, reconnaît que le Pape a tout particulièrement recommandé

1 Voir ce rapport à la fin du compte-rendu de cette séance.
2 Idem.

le Tiers-Ordre de saint François. Mais le Pape a également favorisé les Tiers-Ordres créés au sein d'autres grandes familles religieuses. Le P. Fournier cite les Tiers-Ordres du Carmel, de saint Benoît, des Prémontrés, de saint Dominique, tous florissants et enrichis de précieuses indulgences. Je viens de prononcer le nom de saint Dominique; ce grand Saint et saint François n'ont-ils pas toujours vécu en bon accord comme de vrais frères? *(Applaudissements.)*

Le R. P. René. — C'est très vrai. Mais il reste incontestable que le Souverain Pontife a montré dans le Tiers-Ordre de saint François un des grands moyens de sauver le monde, un des remèdes les plus efficaces aux maux actuels. Quand le Pape aura donné la primauté à l'un ou l'autre Tiers-Ordre, nous, Franciscains, nous nous effacerons. Mais nous ne pouvons pas le faire auparavant, car nous irions ainsi à l'encontre du désir du Saint-Père lui-même. *(Rires et appl.)*

M. le Président. — L'accord est très facile à établir entre tous ceux dont les cœurs sont unis et aspirent au même but. Je propose au texte du vœu cette adjonction :

Qu'à côté du Tiers-Ordre de saint François d'Assise les autres Tiers-Ordres continuent à prospérer et à produire les plus grands fruits de sanctification. *(Applaud.)*

Le R. P. René insiste sur l'exemple que devraient surtout donner les classes dirigeantes en s'affiliant aux différents Tiers-Ordres. Ces classes entreraient ainsi dans les vues du Souverain Pontife, en se rencontrant par le Tiers-Ordre avec les classes populaires.

M. le Doyen de Lessines applaudit aux résultats obtenus par les confréries du Tiers-Ordre, et explique comment ces associations se développeraient et produiraient des fruits plus consolants encore, si les congrès régionaux du Tiers-Ordre étaient organisés d'une manière plus stable et plus pratique.

L'assemblée ratifie par ses applaudissements les *desiderata* du P. René et du révérend Doyen de Lessines.

M. Stinglhamber, Conseiller à la Cour d'appel de Bruxelles, présente un rapport sur les Conférences de Saint-Vincent-de-Paul et leur action eucharistique [1]. L'orateur, très applaudi, émet le vœu :

VŒU

Que les Conférences usent de toute leur influence pour amener les familles secourues à l'accomplissement de tous leurs devoirs envers le Très Saint-Sacrement.

Une discussion s'élève sur le *contrôle* à établir. C'est ce mot qu'il faut éviter, dit un assistant.

Cependant, répond **M. le Président**, il est important de s'assurer si les familles visitées s'approchent de la Sainte Table.

M. Vran, de Lille. *(Applaudissements.)* — N'employons pas ce mot « contrôle. » Nous devons éviter tout ce qui pourrait froisser nos familles secourues. On pourrait dire que les Conférences veilleront, par tous les moyens qu'elles jugeront convenables, à ce que leurs *visités* accomplissent spécialement leurs devoirs envers Jésus-Christ par la Ste Communion.

Je voudrais aussi voir adopter le vœu :

VŒU

Que les Conférences de Saint-Vincent-de-Paul soient établies dans toutes les paroisses.

M. Stinglhamber. — Ce vœu se réalise de plus en plus dans notre Belgique, où l'Épiscopat favorise et recommande instamment la création, dans les différentes paroisses, de ces Conférences appelées à faire tant de bien. *(Applaud.)*

M. Lange, architecte à Namur, entretient l'assemblée d'une heureuse initiative prise par la Conférence de Saint-Loup, à Namur [2]. Chaque mois, les hommes et jeunes gens des

[1] Voir ce rapport à la fin du compte-rendu de cette séance.
[2] Idem.

familles visitées se réunissent avec les visiteurs, pour entendre des recommandations spéciales et une instruction religieuse.

Nous avons constaté, dit M. Lange, les résultats sérieux de cette initiative, surtout pour l'assistance à la messe et l'accomplissement du devoir pascal. *(Applaudissements.)*

M. le Baron del Marmol dit ce qu'on fait, sous ce rapport également, dans la Conférence de Salzinnes.

Suit un rapport très intéressant de **M. Edgar Gobbers**, élève de Malonne, sur la Conférence de Saint-Vincent-de-Paul établie dans le célèbre établissement de Saint-Berthuin, à Malonne [1].

L'assemblée applaudit ce rapport, ainsi que **M. le Baron del Marmol**, sur les Conférences de même genre existant au Collège de Bellevue, à Dinant, et au Collège de la Paix, à Namur.

M. le Président. — Voici les différents vœux que nous proposons :

VŒUX

1. Que dans toutes les paroisses s'établisse une Conférence de Saint-Vincent-de-Paul ;

2° Que les membres visiteurs s'attachent à procurer le bien spirituel des familles visitées surtout en les amenant, par les moyens les mieux appropriés, à la messe du dimanche et à la communion pascale ;

3° Que, suivant l'initiative des Conférences de Bruxelles, les visiteurs inscrivent au premier rang de leurs pauvres visités Notre Seigneur Jésus-Christ lui-même dans le Saint-Sacrement, et qu'un membre soit chargé de faire cette visite, à un jour donné de la semaine, au nom de tous ses confrères ;

4. Que dans toutes les Conférences soient établies des réunions générales — mensuelles, si possible — d'hommes,

[1] Voir ce rapport à la fin du compte-rendu de ce rapport.

visiteurs et visités, le soir, ayant pour but l'instruction religieuse des uns et la sanctification de tous, sous la direction du curé de la paroisse, — surtout à l'approche du temps pascal ;

5. Que, dans tous les collèges, soient fondées des Conférences de Saint-Vincent-de-Paul.

Tous ces vœux sont ratifiés par les applaudissements unanimes de l'assemblée.

M. Chassay, de Bruxelles, fait un rapport très applaudi sur les retraites ouvrières.

M. le Président le félicite et le remercie.

Le R. P. Sevrin, S. J., directeur de l'œuvre des Retraites à Fayt [1], n'ajoute qu'un mot, vu l'heure avancée, sur la nécessité et l'excellence de ces retraites ouvrières.

Les vœux suivants sont adoptés :

VŒUX

1. Que dans chaque paroisse, on travaille à obtenir des groupes de fidèles fervents, parmi les hommes et surtout parmi les jeunes gens, par le moyen des retraites fermées ;

2° Que, par la récollection mensuelle, sous la direction du curé de la paroisse, on maintienne ces groupes et on les consolide dans l'esprit de la retraite ;

3° Que partout, et spécialement dans les régions industrielles, se multiplient des auxiliaires dévoués de l'œuvre des Retraites ouvrières.

Cette séance, si bien remplie, est terminée à 4 h. 45 par la prière.

---

[1] Voir ce rapport à la fin du compte-rendu de cette séance.

Rapport de Mr Coppin, curé de Saint-Servais (Namur)

Ce Rapport forme une belle brochure de 25 pages in-8°, en vente chez M. Delvaux *(Ami de l'Ordre)*, à Namur.

Nous en donnons ici le résumé et les passages principaux.

L'auteur rappelle les paroles de S. S. Léon XIII (Encyclique du 25 mai 1899), disant au monde que le Cœur Sacré de Jésus sera le salut de la société, le *Labarum* des nouvelles victoires de l'Église.

Parmi les pratiques de dévotion envers le Sacré-Cœur, il faut distinguer :

I. Les confréries du Sacré-Cœur.

II. Le mois du Sacré-Cœur.

III. Le premier vendredi du mois sanctifié par la sainte Communion.

I.

Les confréries du Sacré-Cœur sont nombreuses. Les plus répandues sont l'*Apostolat de la prière* et la *Garde d'Honneur*.

L'Apostolat de la prière a pour organe le *Messager du Sacré-Cœur*, revue mensuelle excellemment rédigée.

Il y a aussi les *Œuvres de Montmartre*, c'est-à-dire l'archiconfrérie de prières et de pénitence en l'honneur du Sacré-Cœur — les adorateurs et les adoratrices du Sacré-Cœur ; — les apôtres ou zélateurs du Sacré-Cœur.

II.

Le mois de Juin est consacré au Cœur de Jésus, et dans ce mois il y a la fête solennelle de ce Cœur divin, fixée au vendredi qui suit l'Octave du Saint-Sacrement.

Dans toutes les paroisses, le mois du Sacré-Cœur devrait être solennisé à l'instar du mois de Marie, et la fête du Sacré-Cœur célébrée avec une grande solennité et surtout par des communions nombreuses. C'est le désir de Jésus lui-même.

Avec du zèle et de la persévérance, on arrivera certainement à de magnifiques résultats.

III.

Le premier vendredi du mois est la pratique principale et la plus féconde en résultats. — L'auteur y consacre quatre paragraphes :

1° Origine divine de cette pratique;

2° Promesses divines qui s'y attachent;

3° Mode d'établissement de cette pratique dans les paroisses;

4° Merveilleux effets obtenus par cette pratique.

Voici comment il les développe :

I. — ORIGINE DIVINE DE CETTE PRATIQUE

« Je demande, disait Jésus à la Bienheureuse Marguerite-Marie, que le premier vendredi de chaque mois soit consacré à honorer mon Cœur, et que ce jour, les fidèles s'approchent de la Sainte Table. »

Quoi de plus clair?

Les dévotions et les pratiques abondent dans l'Église; mais y en a-t-il beaucoup qui aient une origine comme celle de la pratique qui nous occupe en ce moment?

Quand donc nous disons aux fidèles : « Voici venir le premier vendredi. Venez tous honorer le Sacré-Cœur par la sainte Communion. C'est Jésus lui-même qui vous le demande,... » non seulement nous n'exagérons pas, mais personne ne peut douter de la vérité absolue de cette affirmation. Après les vérités contenues dans l'Évangile et la Tradition, il serait difficile, nous paraît-il, de trouver un fait plus digne de foi que les révélations du Fils de Dieu à la Bienheureuse Marguerite-Marie, et les colloques mystérieux entre l'Hôte divin du Tabernacle et sa fidèle servante.

Quand cette pratique n'aurait aucun autre titre pour conquérir l'adhésion des âmes, il serait plus que suffisant.

II. — PROMESSES DIVINES QUI S'Y ATTACHENT

Jésus n'a pas seulement dit : « Je demande qu'on communie le premier vendredi du mois, » il a ajouté des promesses magnifiques en faveur de ceux qui répondent à son appel.

Le R. P. Van den Bosch, S. J., vient de publier un livre intitulé :

Les Douze promesses du Sacré-Cœur. Je sais telle paroisse du diocèse de Namur où l'on a répandu, dans le peuple, ce volume pieux et intéressant. Les faits ont prouvé que la lecture de ce livre a développé considérablement, dans cette paroisse, l'amour du Sacré-Cœur.

On dira : Mais ces promesses sont faites en faveur de tous ceux qui pratiquent, d'une manière quelconque, la dévotion au Sacré-Cœur.

Je le veux bien. Mais nous trompons-nous en disant que Notre Seigneur ne désire rien tant que de trouver dans une âme la dévotion eucharistique, ou plutôt de voir cette âme venir à lui par la sainte Communion?

Quand il apparaissait à la Bienheureuse Marguerite-Marie, que lui disait-il surtout et avant tout?

« Voilà ce Cœur qui a tant aimé les hommes, et il ne reçoit de la plupart que de l'indifférence (au Saint-Sacrement). Tu iras; tu leur révèleras les secrets de mon Cœur, et tu leur demanderas de communier le premier vendredi de chaque mois. » N'a-t-il pas demandé, ainsi, la sainte Communion comme le meilleur gage de notre amour? Et il n'aurait pas attaché *surtout* à cet acte agréable entre tous à son divin Cœur, l'accomplissement de ses promesses?

Et quand il a réclamé de l'amour des hommes une fête en l'honneur de son Cœur divin, qu'a-t-il demandé de nous? N'est-ce pas encore la sainte Communion?

Et quand il fait cette douzième promesse qu'on a appelée, à juste titre, la grande promesse — promesse qui a paru tellement extraordinaire qu'on en a longtemps contesté, bien qu'à tort, l'authenticité — à quel acte pieux, à quelle pratique l'attachait-il?

Écoutez, il va nous le dire lui-même :

« Je te promets, dans l'excès de la miséricorde de mon Cœur, que son amour tout-puissant accordera à tous ceux qui communieront les premiers vendredis, neuf fois de suite, la grâce de la persévérance finale. Ils ne mourront point dans ma disgrâce, ni sans recevoir les sacrements. Et mon divin Cœur se rendra leur asile assuré à cette heure dernière. »

Par cette parole tombée de ses lèvres divines, Jésus n'a-t-il pas assez clairement fait entendre que la dévotion au Sacré-Cœur est intimement liée à la dévotion à l'Eucharistie, et que la meilleure manière de témoigner notre amour à son divin Cœur est bien, comme je l'ai dit, de communier, — notamment aux jours que lui-même a bien voulu nous indiquer?

Nous avons donc raison d'affirmer, et nous affirmons, avec tous les

amis du Sacré-Cœur, que les promesses dont nous parlons se réaliseront spécialement en faveur de ceux qui communieront le premier vendredi du mois.

Ces promesses, vous les connaissez, Messieurs, j'en suis convaincu; cependant, je ne sais résister au désir de les rappeler, en passant, à l'honorable assemblée qui veut bien m'écouter avec tant de bienveillance.

« Je leur donnerai, disait Jésus, — parlant de ceux qui témoignent de leur dévotion au Sacré-Cœur, — toutes les grâces nécessaires à leur état.

» Je ferai régner la paix dans leur famille.

» Je les consolerai dans toutes leurs peines.

» Je serai leur refuge assuré pendant la vie et surtout à la mort.

» Je répandrai d'abondantes bénédictions sur toutes leurs entreprises.

» Les pécheurs trouveront dans mon Cœur la source et l'océan infini de la miséricorde.

» Les âmes tièdes deviendront ferventes.

» Les âmes ferventes s'élèveront à une haute perfection.

» Je bénirai même les maisons où l'image de mon Cœur sera exposée et honorée.

» Je donnerai à ceux qui travaillent à la sanctification des âmes le talent de toucher les cœurs les plus endurcis.

» Les personnes qui propageront cette dévotion auront leur nom écrit dans mon Cœur, et il n'en sera jamais effacé. »

Enfin, Notre Seigneur termine cette magnifique série d'étonnantes promesses, par celle, plus étonnante, que nous rappelions tout à l'heure, et qui assure la persévérance finale à la neuvaine de communions faites le premier vendredi du mois, nous voulons dire la sainte communion faite *neuf premiers vendredis consécutifs.*

Quoi de plus admirable? Quoi de plus touchant? Quoi de plus convaincant aussi? Y a-t-il une âme au monde, ayant la foi et connaissant ces riches promesses, qui ne se rende à l'appel du Cœur de Jésus, et ne se décide à embrasser cette dévote pratique du premier vendredi?

Bienheureuses les paroisses où cette dévotion est connue, où elle est prospère surtout!

Ne devrait-elle pas l'être partout?

Puisse le Congrès qui nous réunit aujourd'hui, être le point de départ de l'établissement de cette pratique si salutaire dans toutes les paroisses

où elle n'a pas existé jusqu'ici ! Puissent tous nos frères dans le sacerdoce, dans le ministère sacré, comprendre que là est le salut assuré de leurs paroisses.

L'essentiel est de commencer?

Commençons donc, si nous ne l'avons fait, et ayons confiance. Le Cœur de Jésus bénira sûrement l'entreprise. C'est Lui qui nous la demande et c'est pour Lui que nous la faisons.

Mais comment commencer?

III. — MODE D'ÉTABLISSEMENT DE CETTE PRATIQUE

Pas n'est besoin de dire que tout homme apostolique qui entreprend une œuvre de zèle doit, avant tout, demander au Ciel de la bénir. Dans tout ce qui touche au domaine surnaturel, en effet, il faut, avant tout, la grâce. Sans elle, il pourra y avoir un succès apparent, il n'y aura pas de succès réel.

On a donc prié d'abord; une prière fervente et confiante est montée vers le Ciel toujours attentif aux supplications de la terre, quand la gloire de Dieu et le bien des âmes y sont intéressés. Il ne reste plus qu'à aller de l'avant, comptant sur Dieu.

Que l'on profite, par exemple, d'une mission donnée dans la paroisse : on peut diriger les exercices dans ce sens. A la fin de la mission, on établira l'Apostolat de la prière, ou tout simplement la Confrérie du premier vendredi — au minimum, le premier vendredi.

Je connais des paroisses où l'on a commencé de la sorte, c'est-à-dire, à l'occasion d'une mission qui avait remué les âmes. Après la mission, presque tous les paroissiens adultes faisaient la sainte communion le premier vendredi de chaque mois.

Dans d'autres paroisses, on a profité de la première communion pour inaugurer l'Œuvre. On a inscrit les jeunes communiants dans une sorte de Confrérie du premier vendredi, avec promesse, par eux, de faire la neuvaine de communions demandée par Notre Seigneur Lui-même.

Ces enfants, qui appartiennent au catéchisme de persévérance, sont facilement fidèles, le catéchiste aidant, à la communion mensuelle, pendant la neuvaine, et même pendant l'année ou les deux années du catéchisme de persévérance. Quelques âmes pieuses — où n'y en a-t-il pas? — se joignent à ces enfants et le premier vendredi est fondé.

communier à l'occasion du premier vendredi, il ne vaut pas la peine de se gêner pour si peu. — Prenons ce que nous pouvons avoir. Ayons soin des âmes qui viennent. Encourageons-les à persévérer. Leur exemple et la vue du zèle que nous déploierons en leur faveur amèneront d'autres âmes; sans compter que Dieu ne manquera pas de bénir et de féconder un travail qui se présente avec si peu d'attrait.

Au surplus, personne de nous n'ignore que généralement — Dieu le permettant ainsi — nos succès sont en raison directe des efforts que nous avons faits, et de la peine que nous nous sommes imposée pour les obtenir.

Dans certaines paroisses, on a établi un groupe de zélateurs et de zélatrices. Ces zélateurs et ces zélatrices se chargent de porter, chaque mois, à domicile, une sorte de convocation imprimée pour le premier vendredi, à tous ceux qui font partie de la confrérie ou de la ligue du Sacré-Cœur. La chose se pratique ainsi à Saint-Joseph (Namur). C'est excellent à notre avis, surtout si les zélateurs ne se contentent pas de remettre la convocation à qui de droit, mais savent insister pour que tous répondent à l'appel.

Comme moyens d'entretenir et de développer la pratique du premier vendredi dans les paroisses, qu'on nous permette de signaler encore :

La messe chantée en l'honneur du Sacré-Cœur, ce jour-là; le salut, au soir du même jour, avec une instruction, une lecture ayant trait à l'objet de cet exercice, les litanies du Sacré-Cœur, la consécration au Sacré-Cœur, que sais-je, quelque chose qui donne une note, un cachet spécial à ce salut. Que, ce jour-là, la statue du Sacré-Cœur soit ornée et illuminée.

Et même, pourquoi n'aurait-on pas un tronc où les paroissiens pourraient déposer, pendant le mois précédent, des intentions à recommander au Sacré-Cœur, intentions qu'on publierait à la messe ou au salut du haut de la chaire.

Nous savons que la chose se pratique dans certaines paroisses et, certes, avec fruit.

Enfin, il est hors de doute qu'on assurerait le succès du premier vendredi, si l'on pouvait obtenir, en faveur de cette pratique, le concours des Œuvres paroissiales. On fonde aujourd'hui une foule d'Œuvres, et l'on a raison de le faire. Il y a des Congrégations en grand nombre, des Confréries de toutes sortes, des Patronages, des Cercles, le Tiers-Ordre,

les Œuvres sociales. Chacun de ces groupes organisés, ou peu s'en faut, a son règlement. Dans un certain nombre de ces règlements, dans la plupart peut-être, est inscrite — obligatoire ou conseillée — la communion mensuelle. Pourquoi ne fixerait-on pas cette communion au premier vendredi, quand la chose est possible?

Qu'on ne dise pas que, pour avoir plus facilement ce monde des Œuvres, le monde du travail, les paroissiens en général, on les invitera plutôt à venir le dimanche.

Beaucoup de curés font ainsi. J'ose dire qu'ils ont tort d'agir de la sorte.

D'abord, ils ne tiennent pas assez compte du désir de Notre Seigneur qui a demandé, d'une manière si expresse, la communion du premier vendredi et non du premier dimanche. Ensuite, la principale promesse — la grande — est faite en faveur du premier vendredi, et non du premier dimanche.

Je concilierais les choses en disant aux paroissiens : Que ceux qui ne peuvent absolument venir le vendredi, viennent le dimanche. De cette façon, j'aurais, chaque mois, un plus grand nombre de communions; cela va de soi.

Un autre avantage précieux, c'est que j'arriverais, assez facilement, avec mon système, à obtenir d'un bon nombre de personnes qui auront communié le vendredi, qu'elles communient une seconde fois le dimanche. Ce serait peut-être, pour ces personnes, le point de départ de la communion fréquente.

Messieurs, je vous demande pardon d'avoir insisté un peu longuement sur ce point; il m'a paru de la plus haute importance.

IV. — DES MERVEILLEUX EFFETS DE CETTE PRATIQUE

Pour terminer mon rapport, il me reste à dire un mot des merveilleux effets que cette dévotion ou pratique du premier vendredi a produits dans les populations où elle a été introduite et entretenue, grâce au zèle du clergé paroissial.

Il aurait suffi que je fisse appel à mes souvenirs. Je pourrais, en puisant à cette seule source, vous dire, à propos du sujet qui nous occupe, des choses vraiment étonnantes.

Je n'ai pas voulu me contenter de ces souvenirs; la chose aurait pu paraître trop personnelle.

Dès que je sus que l'honneur m'était fait de traiter, à l'occasion de ces assises eucharistiques, de la dévotion pratique au Sacré-Cœur, j'en écrivis à mes amis du clergé diocésain, et leur demandai de me faire connaître, en toute simplicité, ce qu'il en était, dans leurs paroisses, de cette excellente dévotion.

Ce sont les renseignements que ces chers et bien-aimés confrères ont bien voulu me donner que je désire consigner ici, en les résumant, pour l'édification de l'honorable assemblée. J'y joindrai quelques souvenirs personnels.

En faisant ces communications, je tairai le nom des paroisses dont il s'agit. Je craindrais, en faisant autrement, de désobliger les confrères en cause.

Dans une des plus mauvaises paroisses de la province de Luxembourg, une paroisse de quelques centaines d'habitants seulement, un nouveau curé arrive. Ses paroissiens peu dévots connaissent peu le Sacré-Cœur. Le zélé pasteur en parle; il le fait connaître; il traite, en chaire, des promesses faites à la Bienheureuse Marguerite-Marie; et bientôt il établit le premier vendredi. Le succès ne se fit pas longtemps attendre. D'abord, il n'obtint qu'un petit nombre de communions; mais ce nombre ne tarda pas à augmenter. Il m'écrivait la semaine dernière : « En 1897, j'avais 1950 communions par an. Depuis l'établissement du premier vendredi j'arrive à 3,200. »

Un autre curé d'une paroisse moindre encore, au point de vue numérique, m'écrivait :

« Je voulais établir le premier vendredi. J'en ai parlé en chaire. J'ai fondé une sorte de ligue du Sacré-Cœur. J'ai été de maison en maison recruter des membres pour ma ligue. Un bon nombre de paroissiens se sont enrôlés. Aujourd'hui, sur 134 communiants, j'obtiens, chaque premier vendredi, 40 communions au moins. »

N'est-ce pas admirable, Messieurs?

Voici, pourtant, quelque chose de plus beau et de plus édifiant. Ce sont des renseignements qui m'ont été donnés par un doyen de mes amis. Ce pieux doyen a été curé dans diverses paroisses. Partout, il a établi la dévotion au Sacré-Cœur et le premier vendredi.

« Dans ma première paroisse, dit-il, je suis resté trois ans. C'était au

temps de la terrible lutte scolaire que chacun sait, et qui n'était nullement faite pour le succès d'aucune dévotion. J'ai établi des confessions la veille du premier vendredi. Le succès, en très peu de temps, a dépassé mes espérances. Le feu sacré semblait envahir les âmes et les attirer à l'Eucharistie.

» Dans une autre paroisse rurale, où j'étais en 1883, continue-t-il, je parlai, en arrivant, du premier vendredi. Pour donner toute liberté et toute facilité à mes paroissiens, j'ai appelé pour confesser avec moi, la veille du premier vendredi, un confrère du voisinage. Il confessa seulement pendant la matinée. J'arrivai d'emblée à 125 communions. Bientôt, j'en avais 200 le vendredi matin, et ma paroisse ne comptait que 500 communiants. En quelques années, grâce au premier vendredi, le nombre annuel de mes communions s'est accru de 1,200.

» Et non seulement les communions devinrent plus nombreuses, mais la dévotion au Très Saint-Sacrement s'accrut : la visite quotidienne du Très Saint-Sacrement ayant été établie, j'ai vu, à certaines époques de l'année, jusqu'à 80 personnes accomplissant cet acte de piété eucharistique.

» Ma conviction, ajoute-t-il, c'est qu'avec de la détermination, du zèle, de la ténacité, on réussira partout, surtout si l'on appelle un confesseur étranger, la veille du premier vendredi. Je dirai plus : la dévotion au Sacré-Cœur est, à mon avis, celle qui, en mettant le feu sacré dans les âmes, concourt le mieux à rendre plus nombreuses les communions dans une paroisse.

» C'est absolument à tort que certains curés craignent que le premier vendredi ne nuise aux fêtes, au point de vue des communions. Si, par exception, la chose arrivait, on ne tarderait pas à constater que c'est plutôt le contraire qui a lieu en l'occurrence. »

Je ne finirais pas si je voulais vous dire, Messieurs, les merveilles opérées par la dévotion au Sacré-Cœur et le premier vendredi, rien que dans les paroisses du diocèse de Namur, merveilles qui sont venues à ma connaissance.

Je dirai cependant que j'ai vu naître, et même aidé à faire naître la dévotion au Sacré-Cœur et la pratique du premier vendredi, dans deux paroisses populeuses de la Basse-Sambre.

Dans l'une, on a obtenu rapidement jusqu'à 400 communions le premier vendredi de chaque mois ; et dans l'autre, 300.

Et remarquez bien, Messieurs, que ce résultat s'est maintenu de longues années.

Dans une autre paroisse plus proche de Namur et plus populeuse, mais peu religieuse, un nouveau curé arrivait — je tairai son nom. — Peu de temps après, venait le premier vendredi. Le dimanche précédent, l'intrépide curé monte en chaire et dit à ses paroissiens — qui avaient peu entendu parler du Sacré-Cœur jusque-là — : « Je ne vous ai rien demandé jusqu'ici; je veux aujourd'hui faire appel à vos bonnes dispositions et vous demander une faveur. Vous ne voudrez pas me la refuser. C'est vendredi prochain le premier vendredi du mois, jour consacré au Sacré-Cœur, et où Notre Seigneur désire que les fidèles communient. Je demande que vous me donniez ce jour-là 200 communions. Dimanche prochain, je vous dirai si je les ai obtenues. » Le jeudi, veille du premier vendredi, dès les premières heures de l'après-midi, les confesseurs — curé et vicaires — sont au poste pour entendre les confessions. Le lendemain, 130 paroissiens communiaient en l'honneur du Sacré-Cœur.

C'était un magnifique début.

Le dimanche suivant, comme il l'avait annoncé, le zélé pasteur disait à ses paroissiens : « Je vous avais demandé 200 communions, vous m'en avez donné 130. C'est bien; je vous en remercie; mais je vous en demanderai 200 jusqu'à ce que je les obtienne. »

Il n'y a pas longtemps de cela. Maintenant, ce n'est pas 200 communions qu'il obtient le premier vendredi, mais 300 et plus.

L'année dernière, grâce surtout au premier vendredi et à la dévotion au Sacré-Cœur, il a distribué à ses paroissiens 5,000 communions de plus que l'année précédente.

Messieurs, rien n'est éloquent comme des chiffres. En voilà, et certes, ces chiffres sont des arguments puissants, irréfutables, en faveur du but que nous avons poursuivi dans ce rapport : l'exaltation de la dévotion pratique au Sacré-Cœur de Jésus et surtout du premier vendredi.

L'histoire raconte, Messieurs, qu'à la fin du XIe siècle, Pierre l'Ermite, revenu de Jérusalem, se présente aux vaillants évêques et aux preux chevaliers réunis au Concile de Clermont. Il leur décrit, en termes émus, les maux qui affligent les chrétiens de la Terre-Sainte et termine en s'écriant : « Allons à Jérusalem. » Ce cri de son cœur apostolique, il va de province en province le redire aux princes et à toute la race des guerriers de ce temps chevaleresque.

Ce fut l'origine des Croisades.

Il s'agissait de sauver le berceau de l'Église de la profanation, et de délivrer un nombre, en somme restreint, de chrétiens de la tyrannie musulmane.

Aujourd'hui, il s'agit du salut de l'Église universelle persécutée de toutes parts; il s'agit d'arracher le monde chrétien au joug de l'indifférence sceptique et injurieuse à l'amour du Christ; de l'impiété rationaliste et voltairienne; de la Franc-Maçonnerie hypocrite, démoralisante et athée; il s'agit, ni plus ni moins, que d'empêcher la société de redevenir païenne.

En face des périls qui nous menacent de toutes parts, qu'il nous soit permis, après le Pape et avec le Pape, de crier au monde anxieux, presque désorienté : « Allons au Sacré-Cœur. » Que sa bannière tutélaire se déploie de plus en plus, et couvre de son ombre protectrice la société menacée des pires cataclysmes! Que les hérauts du Christianisme rédempteur aillent partout, répétant la parole du Pontife vénéré : « Voici le nouveau *Labarum* qui nous conduira à la victoire. Voici notre signe de ralliement, notre espérance suprême, notre appui tout-puissant. Sans lui, le monde serait perdu; avec lui, le monde sera sauvé. » « C'est le dernier effort de mon amour, disait Jésus à la Bienheureuse Marguerite-Marie, pour sauver encore une fois le monde. »

La victoire est certaine : c'est encore Jésus Lui-même qui l'a dit : « Je régnerai malgré Satan et ses suppôts, et Satan sera confus. »

Allons donc au Sacré-Cœur; hâtons-nous d'y aller.

Ce sera, en même temps, la victoire et le salut.

J'ai l'honneur, pour finir, de proposer à l'honorable assemblée les deux vœux suivants, qui sont comme la conclusion logique et nécessaire de la partie la plus pratique de mon rapport.

VŒUX

1° Que désormais, dans toutes les paroisses, le mois du Sacré-Cœur soit établi et solennisé à l'instar du mois de Marie;

2° Que, dans toutes les paroisses où la chose n'a pas existé jusqu'ici, le premier vendredi soit établi et mis en honneur.

Rapport de M. Leclercq, avocat à Bruxelles

Le XXe siècle au Sacré-Cœur

On m'a chargé de rappeler un vœu, qui fut discuté au Congrès Eucharistique de Bruxelles en 1898, et de dire quelques mots de l'imposante cérémonie qui, dans le même ordre d'idées, fut organisée dans l'église collégiale des SS. Michel et Gudule, le premier vendredi du XXe siècle.

A la seconde section de ce précédent Congrès, section présidée par Mgr Cartuyvels, en présence de Mgr Doutreloux, de douce mémoire, du R. P. Tesnière, de l'Évêque de Cahors, qui, avec d'autres encore, prirent part à la discussion, le vœu suivant fut proposé et rencontra une adhésion quasi-unanime :

« Le XIe Congrès international des Œuvres eucharistiques émet le » vœu que le vingtième siècle soit spécialement consacré au Sacré- » Cœur de Jésus. »

Rien d'étonnant! *Omnia et in omnibus Christus* : N'est-ce pas la devise toujours vibrante dans nos cœurs et dont ce vœu n'était que l'un des multiples échos?

Comment ce vœu fut-il en partie exécuté?

A d'autres, il appartiendra de faire connaître ce qui fut fait dans leurs villes à l'occasion de la venue du nouveau siècle, et comment l'esprit de zèle et de piété s'est ingénié çà et là à découvrir et à produire des manifestations en rapport avec l'ardent désir des âmes.

Bruxellois, je ne parlerai que de Bruxelles dont on médit parfois, mais qui, capable de tant de bien, sait le réaliser à l'occasion. Celle-ci s'est présentée les premiers jours de l'année 1901, le premier vendredi du siècle.

C'était le soir, à huit heures, les murailles de la cathédrale étaient trop resserrées pour contenir la foule innombrable d'hommes qui

accouraient de toutes les parties de la capitale, pour participer à une cérémonie grandiose, improvisée en quelques jours, sublime et éclatante, celle de la consécration du siècle naissant au Sacré-Cœur de Jésus.

Les femmes se réuniront en un autre lieu : ici, il n'y a que des hommes de tout âge et de toute condition, ministres et artisans, sénateurs et ouvriers, hommes de loi et commerçants, jeunes gens et vieillards, tous n'ont qu'un cœur et qu'une âme.

Et que viennent-ils faire ?

Ils viennent braver le respect humain et professer l'affirmation de leur foi, en prenant part à une procession extraordinaire et à un acte solennel de consécration.

Sacré-Cœur de Jésus, vous avez tant fait pour votre chère Belgique! Ce petit coin de terre, qui sans doute n'est pas exempt de souffrances (puisqu'il n'est pas le Ciel), apparaît comme tellement privilégié sur la carte du monde, qu'il est bien juste que de là aussi jaillissent vers Vous les meilleurs hommages et les plus pures inspirations.

Voici le renouveau du siècle, et nous, placés entre le déclin de l'autre et l'aurore de celui-ci, nous confessons humblement et virilement, à la face de tous, que Vous êtes la source de tous biens et que tout Vous appartient. Nous voulons que durant les cent années qui vont passer, votre Règne arrive d'une manière toute spéciale....

Je ne sais plus quelle formule fut lue, — l'auditoire est si vaste, — mais elle dut exprimer ce sentiment.... Puis la procession se mit en marche avec lenteur, sous les voûtes immenses, et presque tous prirent place dans ce royal cortège de l'Homme-Dieu.

Toute gloire était rendue et l'amour était satisfait.

1. La première remarque est à l'honneur de notre pays et des lois qui le régissent : la liberté du Bien y est respectée et pratiquée. On n'y fait la guerre ni aux croyances religieuses, ni aux hommes qui se montrent chrétiens. Les femmes qui prient et qui se dévouent aux orphelins et aux pauvres, n'y sont l'objet d'aucune mesure de proscription. Le domicile et la propriété y sont respectés. Les méchants eux-mêmes peuvent y vivre en paix, pourvu qu'ils demeurent pacifiques. Aussi Belges, nous aimons notre Belgique.

2. La seconde, c'est qu'il importe de profiter de cette Liberté pour nous efforcer, tout en ne blessant personne, de faire du bien partout autour de nous, et partant que nous, Catholiques belges, nous avons bien

fait, pour que nos actes soient bons et efficaces, de les offrir, plus que jamais pendant ce XXe siècle, à Jésus, qui a tant aimé les hommes, au Cœur de Jésus.

Et, de là, ce vœu que je vous propose, comme suite à celui qui fut admis au Congrès de 1898, à Bruxelles :

VŒU

Le Congrès de Namur engage les Chrétiens à persévérer dans leur énergique volonté de consacrer spécialement le XXe siècle au Cœur de Jésus, et à multiplier en son honneur les actes publics d'adoration par les *jeunes gens* et les *hommes*.

Rapport du R. P. Victor, de l'Ordre des Frères Mineurs

Le Tiers-Ordre de Saint-François et la Sainte Eucharistie

Parmi les moyens d'attirer au culte du Très Saint-Sacrement la jeunesse et l'âge mûr, il en est un qui n'a peut-être pas été assez remarqué, bien qu'il tienne une place d'honneur.

C'est le Tiers-Ordre de Saint-François.

Vous ne l'ignorez pas, Messieurs, le Tiers-Ordre n'est ni une confrérie, ni une dévotion, ni une œuvre. Il est une forme de vie chrétienne, établie en faveur de tous ceux qui vivent au milieu du monde. Il consiste tout entier en ceci : Attirer les hommes à l'*amour de Jésus-Christ*, à l'*amour de l'Église*, à la *pratique des vertus chrétiennes* [1].

Le Tiers-Ordre est un ordre véritable et proprement dit [2], un ordre

[1] Léon XIII, encyclique *Humanum genus*.

[2] Benoît XIII, constitution *Paternæ sedis*.

en dehors du cloître, un ordre distinct de toute autre association. Il a pour but de faire de vrais chrétiens, par les prescriptions positives de sa Règle : messe quotidienne, communion mensuelle, observation des commandements de Dieu et de l'Église, etc., et par les prohibitions salutaires qui éloignent les âmes du mal et du vice, des théâtres et des réunions déshonnêtes, du luxe et de l'ambition [1].

Ce seul nom d'*ordre,* qui lui a été confirmé par les papes depuis son origine, ne révèle-t-il pas l'idée d'un état plus parfait, et partant plus apte à former à la vie chrétienne, que celui des simples associations, congrégations ou confréries qui, d'ailleurs, sont exclusives, ou dans la catégorie de *leurs membres, ou dans le but* qu'elles poursuivent?

Institué et disposé pour la multitude, selon l'expression de Léon XIII, le Tiers-Ordre, lui, convient à tous : aux grands et aux petits, aux personnes mariées et aux personnes libres, aux hommes et aux jeunes gens.

Il n'est besoin que de jeter un coup d'œil sur son histoire, pour se convaincre de sa puissance à faire revivre l'esprit chrétien dans toutes les classes de la société. A peine était-il connu, que d'innombrables phalanges d'hommes, de femmes, parmi lesquels beaucoup étaient revêtus des plus hautes dignités, des rois, des empereurs, demandèrent à s'y enrôler et acceptèrent le règlement de vie formulé par les statuts. Aussitôt on vit renaître et grandir d'une manière vraiment admirable, la piété, l'étude de la religion, le respect de l'autorité, la pratique et l'amour de la chasteté [2], et notamment la dévotion à la Sainte Eucharistie.

L'histoire de cette institution franciscaine est une *des plus belles pages* qu'on puisse lire, ajoute un illustre orateur. Elle a produit des saints sur tous les degrés de la vie humaine, depuis le trône jusqu'à l'escabeau, avec une telle abondance que le désert et le cloître pourraient s'en montrer jaloux. Le Tiers-Ordre a donné à l'Église et au Ciel nonante-trois saints ou bienheureux honorés d'un culte public; quarante-cinq martyrs, et plus de deux cents chrétiens ou chrétiennes auxquels l'Église a permis d'attribuer le titre de bienheureux.

Six siècles se sont écoulés depuis sa fondation, et l'œuvre de Saint-François n'a rien perdu de toute sa puissante aptitude à faire pénétrer la vie chrétienne dans tous les milieux.

[1] Léon XIII, allocution du 18 décembre 1884.

[2] Discours du cardinal Pecci, aujourd'hui Léon XIII, le 26 novembre 1875.

L'Évangile qui lui sert de base est et sera, jusqu'à la fin des temps, la règle de vie et le code immuable du vrai disciple de Jésus-Christ. Le Souverain Pontife, aujourd'hui glorieusement régnant, l'a si bien compris que, depuis vingt-cinq ans, il n'a cessé de s'en faire l'ardent propagateur auprès des évêques, des prêtres et des fidèles du monde entier, déclarant suivre en cela une inspiration d'en haut [1].

Mais si le Tiers-Ordre est le moyen par excellence de former à la vie chrétienne la jeunesse et l'âge mûr, n'est-il pas aussi, par une conséquence toute naturelle, le moyen entre tous de les attirer au culte du Très Saint-Sacrement?

Que d'hommes, aujourd'hui, que de jeunes gens, hélas! n'ont que de l'indifférence, de la froideur, du mépris j'allais dire, pour l'auguste Prisonnier de nos tabernacles!

D'où vient cela? N'est-ce pas parce qu'ils *ne sont plus chrétiens* que de nom? Il y a aujourd'hui beaucoup de catholiques et trop peu de vrais chrétiens, disait naguère notre vénéré Pontife Léon XIII.

Voulez-vous, Messieurs, ramener ces hommes et ces jeunes gens aux devoirs *essentiels envers Notre Seigneur* dans la Sainte Eucharistie: l'assistance à la messe d'obligation et l'accomplissement du devoir pascal? Faites-en de vrais chrétiens en les enrôlant dans la milice du Tiers-Ordre. Le tertiaire s'engage formellement à garder les commandements de Dieu, et à se soumettre aux prescriptions de l'Église.

Il y a plus. Que d'hommes, que de jeunes gens seraient d'excellents chrétiens, s'ils n'étaient retenus par le respect humain, le grand ennemi de la vie chrétienne. Cet ennemi-là, nous le savons, n'est qu'un épouvantail; n'importe, il se rencontre partout: aux abords du confessionnal, de la Table sainte, et même de l'Église. Et, chose étrange, c'est aux hommes surtout et aux jeunes gens qu'il fait peur. Grâce à lui, elles sont légion ces paroisses où la table du Seigneur n'a de convives que trois ou quatre fois l'an: à Pâques, à la Toussaint, aux fêtes de l'Adoration et du Patron. Pas un homme, pas un jeune homme qui ose se décider à rompre avec « l'usage antique et solennel! » Que dira-t-on, que pensera-t-on de moi? mais je passerai pour un hypocrite, un dévot tout au moins. Tel sera le raisonnement de ce chrétien qui, sans la communion plus

[1] Allocution du 18 décembre 1884.

fréquente, court grand risque de porter jusqu'à la mort le joug de ce tyran imaginaire, mais cruellement néfaste. Comment, Messieurs, terrasser ce prétendu géant? Comment vérifier de plus en plus notre devise nationale : L'union fait la force?

Mais par le Tiers-Ordre de Saint-François. N'est-ce pas lui qui groupe, unit les bonnes volontés, et pousse à la réception mensuelle d'abord, plus fréquente ensuite, de l'adorable Eucharistie? Qu'il fleurisse donc de plus en plus, ce cher Tiers-Ordre de Saint-François, s'écriait naguère S. E. le cardinal-archevêque de Malines, qu'il couvre d'un réseau de *Fraternités* le monde entier, et les hommes ne seront plus isolés. Unis entre eux par les liens d'une étroite charité, ils deviendront des forts par la communion fréquente qui ne tardera pas à faire leurs délices. Elles sont nombreuses les paroisses où le Tiers-Ordre, bien établi et bien compris, a écrasé l'hydre du respect humain. Laissez-moi vous en citer une entre mille.

Le fléau du respect humain désolait ma paroisse, comme il en désole tant d'autres, disait un vénérable curé de campagne, au premier congrès du Tiers-Ordre tenu à Bruxelles. Beaucoup de mes paroissiens tremblaient, lorsque je leur insinuais de communier un jour ouvrable. La peur d'être notés comme dévots ou dévotes leur donnait une sueur froide, et mes hommes si entreprenants et si audacieux se trouvaient, sous ce rapport, à la tête des trembleurs.

A peine la Fraternité du Tiers-Ordre fut-elle établie, que tout changea de face. Autrefois, on montrait au doigt celui qui osait faire la communion un autre jour que le dimanche; maintenant, au contraire, celui qui communie pendant la semaine jouit d'une véritable considération, et son exemple est un stimulant pour les autres. Jadis le chiffre des communions annuelles n'était que de 4880 sur 550 fidèles en âge de communier; aujourd'hui, il s'élève à 6900, ce qui fait une majoration de plus de 2000.

Vous le voyez, Messieurs, le respect humain a reçu, dans ma paroisse, un coup mortel dont il ne se relèvera plus, grâce au Tiers-Ordre. Ma Fraternité a fait, de mes hommes timides et pusillanimes, des tertiaires courageux et intrépides [1]. Ainsi parlait au premier Congrès national des Tertiaires, Monsieur Bauwen, chanoine prémontré et curé de Schoot.

[1] Actes du 1er Congrès national.

Le respect humain, voilà, je le répète, le grand ennemi de la vie chrétienne et, par conséquent, le grand obstacle à la communion fréquente chez les hommes et les jeunes gens. Le Tiers-Ordre lève et renverse cet obstacle, nous venons de le montrer.

Quant à l'assistance quotidienne au saint sacrifice de la Messe, qui ne sait que l'indifférence proprement dite en éloigne les chrétiens, bien plus encore que le lâche respect humain? Quel est celui d'entre vous, Messieurs, dont le cœur n'a saigné en voyant la messe abandonnée pendant la semaine par la presque totalité des fidèles? Le prêtre, seul à l'autel avec un ou deux servants, quelques enfants, un petit groupe de personnes pieuses : voilà, à peu près, toute l'assistance présente à nos saints mystères! N'est-ce pas désolant? Nous pouvons en dire autant de l'assistance aux Vêpres et au Salut dans bien des paroisses.

Voulez-vous, Messieurs, ramener les multitudes au pied des saints autels? Établissez le Tiers-Ordre qui impose à ses membres l'obligation d'entendre la messe chaque jour, si faire se peut. Qu'il est beau le spectacle que donnent à Dieu, aux anges et aux hommes, ces heureuses paroisses où le zèle éclairé du pasteur a fait éclore une Fraternité du Tiers-Ordre! Je pourrais vous citer telle ou telle des plus petites, où 50, 60 grandes personnes et plus, hommes et femmes, assistent dévotement à la messe chaque jour. Je pourrais vous en nommer une, aux environs de Liège, assez importante celle-là, où Monsieur le curé s'était vu obligé de suspendre les offices de l'après-midi, faute d'assistants. A peine le Tiers-Ordre y est-il établi que les offices s'y font régulièrement, et l'assistance devient de plus en plus nombreuse.

Il était donc bien inspiré, le saint curé d'Ars, quand il disait qu'on ne saurait trop propager la belle institution de saint François d'Assise. C'est elle qui, en ruinant le respect humain, impose à ses adhérents toutes les œuvres capables d'entretenir l'esprit chrétien dans une paroisse : fréquentation des sacrements, assistance quotidienne à la sainte messe, assistance aux offices, aux processions, etc., etc. C'est elle encore qui, établie sur ses véritables bases, alimente la piété, seconde puissamment le zèle des pasteurs, et féconde toutes les œuvres de foi et de charité [1].

Oui, Messieurs, le Tiers-Ordre bien organisé féconde toutes les œuvres de foi et de charité. Ainsi le pensait le vénéré fondateur de nos Congrès

[1] Monseigneur de Ségur.

Eucharistiques. Le fait suivant, rapporté par le pieux auteur de la brochure : *Le prêtre et le Tiers-Ordre*, en est la preuve.

Un bon curé avait pris possession d'une nouvelle paroisse; toutes les œuvres y périclitaient. *Loin de se décourager*, il commence par instituer le Tiers-Ordre et en forme une Fraternité. Il place ensuite les Frères et les Sœurs à la tête des autres congrégations languissantes et anémiées, et bientôt il les voit revivre et refleurir à sa grande satisfaction. Que le Pape a raison, répétait souvent ce pieux ecclésiastique, que le Pape a raison de nous tant recommander le Tiers-Ordre!

Oh! oui, Messieurs, le Vicaire de Jésus-Christ a mille fois raison de recommander le Tiers-Ordre de saint François aux évêques, aux prêtres et aux simples fidèles : il est la vie chrétienne bien entendue, un ordre véritable et proprement dit, c'est-à-dire une école de perfection, la mort du respect humain, un corps de volontaires où le clergé trouve tout formés des aides précieux, et les œuvres de tout genre leurs plus intrépides apôtres : en un mot, il est le moyen par excellence d'attirer les hommes et les jeunes gens à l'amour et au culte de notre Dieu présent au milieu de nous, dans la divine Eucharistie.

Il faut donc mettre un grand zèle à le propager et à l'affermir, dirai-je avec notre saint Père le Pape, et ne négliger aucune occasion de dire et de redire aux fidèles de s'approcher de plus en plus de Dieu par la pratique de la vie franciscaine.... Que tous les pasteurs des âmes, dit Léon XIII, les prédicateurs et les confesseurs, tant du *clergé séculier que de quelque ordre régulier que ce soit*, s'entendent pour exciter les fidèles, principalement les hommes, et surtout les jeunes gens, à se faire inscrire dans le Tiers-Ordre de saint François, et à en fréquenter les pieuses assemblées.... Aucune œuvre ne peut nous être plus agréable que celle de la propagation de la milice du Tiers-Ordre.... Travailler à répandre le Tiers-Ordre, c'est accomplir l'œuvre même de Jésus-Christ, l'œuvre même de Dieu [1]; c'est ramener la société chrétienne à l'Eucharistie; c'est rétablir, par la communion fréquente et l'assistance quotidienne à la messe, la dévotion au Très Saint-Sacrement de l'autel, qui fut, vous ne l'ignorez pas, Messieurs, la dévotion souveraine des premiers âges de foi, et qui demeure la dévotion fondamentale du christianisme.

[1] Allocution du 28 et du 30 octobre 1882.

Rapport de M. Stinglhamber, Conseiller à la Cour d'appel de Bruxelles

La Société de Saint-Vincent-de-Paul poursuit la sanctification de ses membres par le moyen de la charité. Comment, dès lors, pourrait-elle être indifférente au culte de l'Eucharistie, ce sacrement qui contient la source même de l'amour divin, le Cœur de Notre Seigneur?

La charité dont nous voulons imprégner les cœurs de nos confrères, ce n'est pas ce sentiment banal, purement humain, que les lois appellent *bienfaisance*, que la science moderne décore du nom barbare d'*altruisme*. Non, la charité, c'est l'amour surnaturel du prochain, dont l'amour du Christ pour la créature est le type et le modèle.

Nous voulons aimer le pauvre en Dieu et pour Dieu. En Dieu, car nous voulons ne voir en lui qu'un frère en Jésus-Christ, et un frère qui a été l'objet de la prédilection de Notre Seigneur. Pour Dieu, parce qu'il nous a commandé de l'aimer, qu'il nous a promis de mesurer son amour pour nous à l'amour que nous aurons témoigné au pauvre, parce qu'il nous a dit : le pauvre, c'est moi, et tout ce que vous lui aurez fait, c'est à moi-même que vous l'aurez fait.

Pour aimer le pauvre comme Dieu veut que nous l'aimions, il faut donc aimer Dieu, et pour aimer Dieu comme il veut être aimé, il faut aller à la source du véritable amour, au Cœur même de Notre Seigneur, à ce Cœur qui brûle de se communiquer aux hommes et qui seul, par son divin contact, peut allumer dans les nôtres le feu de cet amour surnaturel dont Dieu veut être aimé, et dont il veut que nous aimions les pauvres.

Or, où irions-nous chercher ce Cœur adorable, sinon dans l'Eucharistie où il réside réellement, où il ne cesse de battre et de saigner pour nous? Voilà pourquoi le vrai disciple de saint Vincent de Paul sera toujours un fervent adorateur de l'Eucharistie; il aura constamment présente à l'esprit cette parole de son saint patron : *Les grâces de la communion sont les arrhes de la vie éternelle. Qui communie bien, fait tout bien.* Il ne se contentera pas de boire lui-même à cette source de vie, mais il sera jaloux d'en approcher les lèvres du pauvre,

de mettre son cœur près du Cœur de Notre Seigneur, et en cela il fera de la vraie charité, celle qui ne s'arrête pas aux besoins du corps, mais s'intéresse aux misères de l'âme. Il pleurera de voir les sacrements si peu fréquentés dans nos grandes villes, et n'aura pas de plus grand souci que de faire observer par le pauvre ses devoirs religieux.

Nos conférences ont bien compris quelle mission leur incombe à cet égard. Elles estiment avec raison qu'elles n'auront rien fait pour le pauvre, si elles ne l'ont pas amené à observer la loi de Dieu et les préceptes de l'Église. Toutes les œuvres qui ont pour but unique l'amélioration de la condition matérielle du peuple ne sont-elles pas, au point de vue purement humain, vaines et même dangereuses? Ne vont-elles pas nécessairement éveiller dans le cœur de l'indigent des convoitises, des appétits nouveaux, que la religion seule pourra contenir par ce sentiment du devoir, cet esprit de sacrifice, sans lesquels la vie sociale est impossible? Aussi nos conférences n'ont-elles rien de plus à cœur que d'inspirer au pauvre la crainte et l'amour de Dieu, par l'observation de ses devoirs religieux et la fréquentation des sacrements.

L'assistance à la messe le dimanche et la communion pascale, voilà les deux grands devoirs essentiels, trop souvent négligés, et qu'il faut à tout prix que nous fassions observer, si nous voulons pratiquer la vraie charité, sauver les âmes.

Mais ici je rencontre certaines objections : quelques confrères, les uns très épris de liberté, d'autres planant dans des sphères élevées dont ils ont le tort de ne jamais descendre, d'autres enfin obéissant à des scrupules exagérés bien que respectables, pensent que tout moyen qui ressemble à de la contrainte doit être écarté. Pour eux, il faut se contenter d'avis, de conseils : « Ne mettez pas, disent-ils, le pauvre entre son intérêt et sa conscience, sous peine d'en faire un hypocrite, et même de lui faire commettre des sacrilèges. »

Cette considération, inspirée par un sentiment très louable, ne tient pas compte de la réalité des faits. Ne nous payons pas de mots, voyons les choses comme elles sont. Parmi les pauvres que nous visitons, celui qui demeure éloigné des sacrements par impiété, par manque de foi, ou par la volonté arrêtée de ne pas renoncer à certains péchés, constitue une exception que le visiteur reconnaîtra sans peine, et qu'il devra traiter d'une manière particulière. Il ne s'agira pas dans

ce cas de pousser à l'observation de pratiques dédaignées, mais bien d'obtenir une conversion; c'est l'esprit qu'il faudra convaincre par la persuasion; mieux encore, le cœur qu'il faudra toucher par des marques d'affection, surtout la grâce qu'il faudra faire descendre d'en haut par la prière.

La plupart des pauvres qui négligent leurs devoirs, presque tous, allais-je dire, le font par ignorance, par paresse, parce qu'étant (les malheureux!) toujours aux prises avec les nécessités matérielles de l'existence, leurs pensées s'enferment dans le cercle étroit de la vie animale, et leurs regards ne vont plus au Ciel.

Est-ce qu'auprès de ceux-là, une certaine pression morale, prudemment exercée, n'est pas légitime? Ce sont des croyants; beaucoup, qui ne vont pas à la messe le dimanche, ne manquent pas d'y assister le mardi en l'honneur de saint Antoine, et, après avoir négligé de faire leurs Pâques, vont en pèlerinage pendant le mois de Marie. Ce sont des enfants, et de plus ce sont nos enfants, puisque Dieu nous les a confiés. Ne devons-nous pas agir avec eux en vrais pères, et, par conséquent, user des moyens que Dieu nous commande d'employer à l'égard de nos enfants?

Remarquons-le d'ailleurs : nous ne sommes pas ici en présence de ces pratiques de dévotion qui relèvent des conseils évangéliques, mais en présence d'un devoir strict, d'un ordre qui oblige sous peine de péché mortel; *il faut* aller à la messe le dimanche, *il faut* faire ses Pâques sous peine de se perdre éternellement. On ne joue pas avec de pareils devoirs.

Et que risque-t-on en en pressant l'observation?

Pour l'assistance à la messe, rien, car, d'une part, il n'y a point de faute à y assister malgré soi; d'autre part, nul ne sait ce que la grâce peut opérer dans une âme mise en présence du divin sacrifice.

Pour la communion pascale, on pourrait risquer d'une part, il est vrai, si les craintes que je combats étaient fondées et en mettant les choses au pis, de provoquer involontairement une rare communion mauvaise, tandis que d'autre part, on est à peu près certain de laisser dans le péché le grand nombre de ceux que l'on aura négligé de ramener à l'église.

Quelle branche de cette alternative vaut-il mieux choisir?

Qui n'aimerait mieux ne pas devoir se reprocher ce manque de

zèle si fécond en conséquences funestes, au risque d'avoir été la cause involontaire et irresponsable de la faute d'autrui?

N'hésitons donc pas à entourer d'une certaine sanction la pratique des devoirs essentiels du chrétien. Nous en avons le droit puisque, liés seulement envers notre conscience, nous sommes libres de distribuer, comme il nous plaît et à qui il nous plaît, un argent sorti de notre bourse, ou qui nous a été remis librement et à bon escient. Nous en avons le devoir, parce que Dieu ne nous confie pas seulement des corps à soulager, mais des âmes à sauver.

Pénétrées de ces vérités, presque toutes nos conférences des grandes villes ont organisé, dans la mesure du possible, un contrôle de l'assistance à la messe le dimanche; les systèmes sont variés : tantôt c'est un jeton de présence, tantôt c'est un bon de chaise numéroté, tantôt c'est la présence même de membres de la conférence, tantôt c'est une de nos dévouées Filles de la Charité, qui s'astreint à être présente à toutes les messes dans la matinée, et y donne rendez-vous aux pauvres qu'elle visite elle-même, et à ceux que visite la conférence.

Pour assurer l'observation de la communion pascale, beaucoup de conférences organisent, avec l'aide du clergé paroissial, des exercices préparatoires, des instructions ou sermons, auxquels souvent les pauvres sont conviés au moyen de cartes d'invitation, personnelles si c'est possible, et c'est le mieux; ces invitations sont fort appréciées dans le peuple, dans maintes paroisses on se les dispute. Elles s'étendent fréquemment à d'autres pauvres qu'aux nôtres, les Dames de la Miséricorde et les Filles de la Charité agissant de concert avec nous. On obtient ainsi un auditoire plus nombreux, et l'attrait des exercices religieux en est augmenté. Un contrôle des présences est facile à établir, grâce aux cartes d'invitation, et il est, dans certains lieux, sanctionné par des récompenses; mais je dois dire que les avantages de cette dernière mesure sont *fort discutés;* on se demande s'il n'est pas préférable d'informer les membres de la conférence, qui, dans leurs visites, pourront s'enquérir des motifs d'absence, faire des représentations s'il y a lieu, agir en un mot selon les circonstances, et en s'inspirant de leur affection pour leurs protégés.

Vient enfin le jour de la Communion pascale; tantôt on ferme absolument les yeux sur la présence des pauvres, laissant à leur conscience le soin de dicter leur conduite; tantôt l'entrée à l'église est contrôlée,

mais rien que l'entrée à l'église, et le système paraît préférable au premier qui engendre beaucoup de déceptions; quelquefois nos confrères, se joignant à leurs protégés et leur donnant un exemple édifiant, communient avec eux.

Dans certaines conférences, un déjeuner réunit les pauvres et leurs visiteurs dans une touchante confraternité. Et je me hâte de dire que, jamais et nulle part, un abus quelconque ne nous a été signalé, autre que celui qui résulte de ce que des pauvres qui ne le méritaient pas, réussissaient parfois, sans avoir rempli leurs devoirs, à jouir des récompenses promises aux méritants, cela est inévitable et n'offre pas grand danger.

Les résultats de ces sages mesures ont été excellents; partout où elles ont été appliquées, nos confrères ont vu le nombre de communions augmenter, et ils ont été souvent les heureux témoins de sérieuses conversions.

***

La visite au Saint-Sacrement est une des formes du culte Eucharistique les plus agréables au divin Maître; il aime à être traité en ami, et il a épanché dans le cœur de sa confidente Marguerite-Marie le désir dont il brûle d'être visité dans son Saint-Sacrement.

Plusieurs de nos conférences ont adopté cette pratique :

En vertu d'un vote solennel, pris en séance et consigné au procès-verbal, Notre Seigneur est inscrit en tête des pauvres que la conférence visite, et, à chaque séance, un confrère est chargé, au nom de tous, de faire pendant la semaine cette auguste visite dans une église de son choix, et au moment qui lui convient. Il reçoit à cet effet une petite feuille, sur laquelle se trouve imprimé le vote de la conférence. On y inscrit son nom et les intentions particulières que l'on désire lui recommander. Véritable ambassadeur de la conférence, il est ainsi muni de ses lettres de créance.

Les conférences qui ont adopté cette pratique, à l'exemple de certaines conférences de France, s'y sont fortement attachées et n'ont pas tardé à éprouver les heureux effets de cet acte de piété. Des faveurs divines, exceptionnelles, ont fait progresser leurs œuvres. Ne craignons pas d'être pieux dans nos conférences, ce sont celles où l'on prie bien qui sont les plus prospères.

Tel est, Messieurs, un court aperçu de ce que la Société de Saint-Vincent-de-Paul fait en faveur du culte de l'Eucharistie. Ce culte, comme l'amour de Dieu, est le moins exclusif que l'on puisse imaginer; il se plie à toutes les situations, il fait circuler dans toutes les œuvres qui s'y ordonnent une sève qu'aucun effort humain ne pourrait suppléer, une vie divine qui centuple leur force, et leur fait produire bien au delà de ce que l'espérance humaine pourrait concevoir.

Puisse ce culte se propager parmi nous, et toutes les œuvres se grouper autour de l'Hostie Sainte pour se réchauffer sous ses bienfaisants rayons!

Rapport de M. Lange, architecte à Namur

La Société de Saint-Vincent-de-Paul a pour but, avant tout, la sanctification de ses membres par la visite des pauvres; mais aucune œuvre de charité ne doit lui être étrangère.

Partant de cette règle, nous pensons que la meilleure œuvre de charité à exercer à l'égard de nos pauvres, c'est de sauver leur âme. Nous devons ramener les hommes à la Foi, leur parler souvent de leurs devoirs, de leurs faiblesses, leur faire connaître Jésus-Christ pour le leur faire mieux aimer.

Or, nos conférences n'ont-elles pas trop souvent le tort de se transformer en bureaux de secours? Il faut bien le reconnaître, il en est trop souvent ainsi; et on s'étonne alors qu'on favorise des familles d'incroyants, ne fréquentant jamais l'église et ne remplissant aucun de leurs devoirs religieux!

Il y a, à notre avis, deux grandes causes de ce mal : 1° la difficulté de rencontrer le chef de la famille visitée; il travaille le jour, il est absent; il a peiné, toute la nuit il se repose. Il n'y a que là où le travail se fait en chambre que nos membres rencontrent les hommes; 2° nous n'osons pas toujours lui parler de sa religion, de ses devoirs, de Jésus-Christ; nous n'avons pas tous la même franchise devant nos

pauvres, devant des hommes plus âgés que nous, peut-être; les uns osent, les autres n'osent pas.

Et alors nos pauvres ne sont pas soignés également au point de vue religieux, alors qu'ils le sont toujours au point de vue matériel.

A chacune de ces deux causes, il fallait apporter un remède. D'un côté, il fallait réunir les hommes pour les voir et les connaître; d'un autre côté, leur donner à tous la même instruction religieuse.

On nous objectera qu'ils ont le sermon du dimanche à l'église de leur paroisse!

A la campagne, oui! quand ils restent à la messe; mais à la ville, ne les voit-on pas déserter les églises où l'on prêche, et assister à la messe, quand ils y vont, dans une église où l'on ne prêche pas?

L'idée nous vint d'essayer ces deux remèdes, et nous fîmes part de nos intentions aux membres de la Conférence Saint-Loup à Namur, dont nous avons l'honneur d'être le président.

L'adhésion de ses membres fut unanime, et il fut décidé, séance tenante, que nos pauvres se réuniraient avec nous une fois tous les mois. Il en fut ainsi, et le mois suivant la première réunion se tenait dans notre local ordinaire.

L'ordre de ces assemblées est fort simple. Nous commençons notre réunion particulière à l'heure habituelle, puis nous introduisons nos protégés. L'appel est fait, lecture est donnée de la dernière réunion, et leurs noms figurent au procès-verbal. Monsieur le Curé de la paroisse a bien voulu accepter de leur faire une petite instruction religieuse; la parole est ensuite donnée à celui qui aurait une communication à faire à ses collègues, visités ou visiteurs, et la séance se termine par la prière.

Qu'il est bon de se retrouver ainsi sous l'œil de Dieu, avec son Pasteur, et de prier ensemble! Qu'il fait bon redire ensemble au Seigneur : « Vous connaissez les misères spirituelles et temporelles des familles que nous tâchons de soulager, vous connaissez les nôtres aussi : ayez pitié de tous, et que tous ressentent les effets de votre miséricorde infinie. Nous vous supplions de donner un jour place dans votre royaume aux familles de nos pauvres, à nos parents, à nos amis, à nos confrères et à nous-mêmes. »

Depuis un an, à peu près, nous tenons ces réunions générales, et chaque fois nous avons pu compter une moyenne de vingt-trois présents sur vingt-huit hommes visités. Ceux qui sont empêchés ont soin, pour

la plupart du moins, de se faire excuser. Ils nous ont tous exprimé le plaisir que leur causaient ces réunions; aussi leur assiduité est-elle exemplaire. Nous comptons, du reste, à la fin de l'année, leur donner un secours spécial en rapport avec le nombre de leurs présences; mais nous sommes persuadés que cette perspective de secours n'est pas la cause de leur assiduité. Nous avons leur confiance, et ils viennent facilement vers nous.

Peut-on retirer quelque bien de ces réunions? Sans aucun doute, et notre Conférence peut en donner des preuves. Chaque premier dimanche du mois se chante à l'église Saint-Loup un salut avec procession : presque tous nos hommes s'y trouvent et portent un flambeau.

Depuis plusieurs années nous voulions organiser la communion pascale en commun, et le dimanche de Pâques nous nous retrouvions à l'église paroissiale; mais presque tous nos hommes faisaient défaut. Nous avons fait cet essai, quatre années de suite, sans plus de succès.

Nous leur avons proposé la même chose cette année, et nous avons eu la joie de voir avec nous à la Table Sainte, le jour de Pâques, vingt-deux de nos visités. Nous savons que les autres, empêchés, ont rempli leurs devoirs un autre jour.

A quoi faut-il attribuer ce consolant résultat, sinon à nos réunions générales, et aux sermons de leur dévoué Pasteur sur la confession et la communion obligatoires?

Monseigneur Heylen, notre Révérendissime Évêque, a bien voulu dans une assemblée générale des Conférences de Namur, approuver l'initiative prise par notre conférence, et inviter les autres à suivre son exemple.

Obéissant à leur Évêque bien-aimé, les membres des autres conférences ont décidé de faire l'essai, et les réunions qui ont eu lieu jusqu'à ce jour ont été couronnées de succès.

Certaines conférences ne tiennent ces réunions qu'en hiver; d'autres ne les font pas tous les mois, mais à des époques qu'elles jugent propices.

Retenons surtout que toutes ont essayé et que toutes ont réussi.

La Conférence Saint-Loup, qu'il nous soit pardonné de la citer si souvent, a décidé de continuer ces réunions mensuelles et de les tenir en été comme en hiver. Elle a jugé que ce n'était pas trop de douze instructions religieuses par an, pour ses chers protégés, et elle tient absolument à ce que ces instructions soient religieuses et qu'elles ne se

transforment pas en conférences sociales ou politiques. Nos réunions d'été ont tout aussi bien réussi que celles d'hiver.

En présence du succès obtenu à Namur par ces réunions, et du bien accompli ou à accomplir par elles, nous n'hésitons pas à proposer aux membres du Congrès Eucharistique de Namur l'adoption des vœux suivants :

VŒU

Voir établir, le soir, au sein de toutes les Conférences de la Société de Saint-Vincent-de-Paul, des réunions générales d'hommes, visités et visiteurs, ayant pour but l'instruction religieuse des uns et la sanctification de tous. Voir établir ces réunions selon les conditions spéciales de chaque conférence, tout en exprimant l'espoir de les voir se tenir au moins tous les mois.

Rapport de M. Edgard Gobbers

Sur les opérations de la Conférence de Saint-Vincent-de-Paul de l'Établissement Saint-Berthuin, à Malonne.
Quelques considérations sur le rôle de la jeunesse.

L'Établissement Saint-Berthuin de Malonne veut encore apporter une pierre à l'édifice du culte eucharistique : au nom de sa jeunesse catholique, j'ai l'honneur de déposer un rapport sur la société de Saint-Vincent-de-Paul, et d'exposer quelque peu le rôle de la jeunesse dans la grande œuvre de l'extension du culte du Très Saint-Sacrement de l'autel.

Instruire, former des caractères virils et chrétiens, telle est la tâche ardue et souvent ingrate, à laquelle s'astreignent journellement nos vénérés maîtres. Mais leur expérience a bien vite compris que, si des exhortations et des instructions produisent de grands effets, ils seraient singulièrement multipliés, en mettant la jeunesse dans un contact direct avec ses frères les pauvres, et en lui faisant toucher du doigt les innombrables plaies qui rongent la société.

Ce projet devait trouver une réalisation heureuse chez les Frères des écoles chrétiennes.

Sous la direction du C. F. Maixentis, une conférence de Saint-Vincent-de-Paul fut organisée et affiliée au comité central de Namur.

Elle comprend un directeur, un bureau composé d'un président, de deux vice-présidents, d'un secrétaire et d'un trésorier; des membres délégués de chaque classe représentent leurs condisciples dans les réunions hebdomadaires, et tous les élèves font partie de la société à titre de membres actifs, et versent leurs aumônes dans la trésorerie générale.

Comme dans toute société naissante, les débuts furent modestes, mais grâce au dévouement de ses membres, les progrès furent rapides. D'environ 500 francs distribués la première année, nous en sommes venus, en 1901-1902, à pouvoir verser, dans les 50 familles secourues, la somme de 2400 francs (Compte rendu de 1901-1902). Chaque semaine, trente élèves font la tournée dans le village sous la conduite des membres du bureau et d'un professeur de l'établissement.

Mais, s'inspirant des statuts et de l'esprit du règlement général, l'on attache plus d'importance à l'aumône spirituelle qu'aux secours matériels; aussi chaque élève adresse une parole consolante à son malheureux prochain, s'informe de la fréquentation régulière des sacrements, et de l'accomplissement consciencieux de tous les devoirs qu'impose notre sainte religion.

Et ici, nous touchons aux opérations de la conférence concernant l'auguste Eucharistie. Il faut le reconnaître : elles ne présentent pas un caractère particulier, c'est-à-dire distinct des autres; tout marche de pair, tout tend au même but : ramener les âmes égarées, affermir les croyants dans la pratique de leur Foi, guider les jeunes.

Ceux dont les membres se contractent convulsifs sous les étreintes de la souffrance sont consolés; on verse un baume bienfaisant dans les cœurs meurtris, on relève des caractères abattus par le poids de la

misère en parlant de l'infinie bonté de Jésus-Hostie, de ses souffrances sur la croix et dans le Sacrement de son amour, en faisant approcher les malheureux de la Sainte Table, et les faisant participer ainsi au banquet divin qui guérit, console et fortifie. Ainsi, on ramène les brebis égarées au bercail, en joignant au bienfait matériel une parole encourageante, on la met sur le chemin de l'église et de l'éternité bienheureuse. On fait faire les Pâques en parlant de cette grande obligation de la conscience chrétienne, et des douceurs surnaturelles d'une conscience en paix; on redresse devant les yeux d'un pauvre égaré le tableau du jour de sa première communion, on repasse avec lui les étapes de cet acte grandiose, et il en est peu qui ne reviennent s'asseoir devant le tabernacle, et implorer de Jésus pardon et force pour l'avenir.

Les faibles et les jeunes sont engagés à la communion fréquente, à l'assistance régulière des offices religieux, et à la participation aux exercices des confréries.

On guide les enfants, on s'assure de leur présence au catéchisme de persévérance ou de première communion, et, en quelques mots, on dépeint l'immense bonheur du communiant et l'importance de cet acte, pour stimuler leur zèle et encourager les moins assidus.

Œuvre méritoire et grandiose, sous la bannière de laquelle les chers Frères nous ont enrôlés! Et il fallait bien cette jeunesse pour la réussite des opérations de la société. La jeunesse est ardente et compatissante.

Assez longtemps on nous a laissés, prétextant un manque de culture intellectuelle, d'expérience, ou une exaltation trop fougueuse. Merci aux chefs qui nous ont donné la place que nous ambitionnions : une des premières dans la grande armée du Christ.

La jeunesse est capable de grandes choses, elle ne se laisse pas facilement arrêter par un obstacle, elle met son ardeur conquérante au service de la raison plus mûre et plus froide des aînés : à elle les luttes actives, la grande arme de la propagande, la parole enflammée, entraînante, le courage naissant qui fait fouler aux pieds le grand ennemi de notre temps : le respect humain!

Grâce à leur pureté et à leur vigueur d'un front de vingt ans, les jeunes sont forts et peuvent réaliser de vastes projets.

A eux d'escorter le Christ dans les rues, de déployer la bannière du bien en face de l'impiété et du sarcasme; à eux de parler aux autres, et d'exciter dans le cœur de tous un désir ardent de travail et de lutte.

Multiplions donc les institutions qui ouvrent un champ libre à l'activité de la jeunesse, et où elle puisse forger ses armes pour les prochains combats; multiplions surtout les conférences de Saint-Vincent-de-Paul, car au sein de ces sociétés le jeune homme apprend à soulager les misères, à consoler le pauvre et le malheureux.

Alors la jeunesse sera féconde, elle aura fait beaucoup pour sa foi et son Dieu, et elle aura une large part dans l'établissement du règne universel de Jésus-Eucharistie.

Rapport du R. P. Severin, S. J.

Les Retraites ouvrières

Le but de ce rapport est d'offrir au Congrès Eucharistique de Namur l'occasion d'émettre le vœu : que l'Œuvre des Retraites ouvrières voie se multiplier partout les dévoués auxiliaires de cette œuvre, que la Providence appelle à soutenir et à vivifier toutes les œuvres.

J'aime tout d'abord à le proclamer, l'Œuvre des Retraites doit au dernier Congrès Eucharistique de Bruxelles d'avoir pris un vigoureux essor, et c'est avec une bien légitime espérance que l'on peut attendre aussi du Congrès de Namur une nouvelle impulsion.

Pour vous permettre, Messieurs, de porter sur la question des Retraites ouvrières un jugement éclairé, et de vous former une conviction, je me contente de vous présenter le bilan de la maison Notre-Dame du Travail, à Fayt-Manage; bilan déjà assez considérable, puisqu'il comprend onze années d'exercice.

Voici en effet que la maison Notre-Dame du Travail vient d'achever sa onzième année d'existence!

Le 14 août 1891, 26 ouvriers venus de Mons, Boussu, Gougnies et Chassart, commençaient la première retraite fermée, sous les auspices

de la glorieuse Mère de Dieu. Quelques jours auparavant, le 21 juillet, une lettre épiscopale, toute débordante de joie et d'espérance, avait annoncé au clergé du Hainaut la fondation d'une maison de Retraites à Fayt-lez-Manage, sous la direction des Pères de la Compagnie de Jésus. S'inspirant des paroles du Livre des Machabées, qui nous raconte que, lors de la furieuse persécution d'Antiochus, une foule de courageux Israélites s'enfoncèrent dans la solitude du désert, pour y chercher la justice et l'inébranlable fidélité à la foi de leurs pères, *Tunc descenderunt multi in desertum quærentes judicium et justitiam* (Mach. I, C. II-26), l'éminent Évêque de Tournai, Mgr du Rousseaux, saluait avec bonheur le retour de ces temps héroïques. « A côté d'un monde pro-» fessionnel et païen qui descend et se corrompt, il voyait, disait-il, » un monde professionnel qui se relève et devient chrétien. L'Esprit » Rénovateur faisait son œuvre avec puissance et douceur. Bientôt on » allait voir se former au Cénacle de la retraite, pour les paroisses, » pour les œuvres, pour le monde du travail surtout, un état-major » d'âmes généreuses, décidées à faire régner partout Notre Seigneur » Jésus-Christ. »

Cette œuvre, que saluaient à son berceau les belles espérances de ses fondateurs, a-t-elle tenu ses promesses?

On est en droit de l'affirmer : elle a triomphé de tous les obstacles qui s'opposaient à son développement, elle apparaît aujourd'hui pleine de vitalité, et, avec une vive reconnaissance envers Dieu et envers ses généreux bienfaiteurs, elle peut déjà montrer les fruits magnifiques qu'elle a obtenus, même dans le sol ingrat de nos contrées industrielles.

*
* *

Tout d'abord, elle est parvenue à grouper autour d'elle un grand nombre d'adhérents. Le tableau comparatif de ses onze années (que nous plaçons sous vos yeux), témoigne d'une progression constante dans le nombre des retraitants :

En	1891	(août-décembre)	il y eut	18	retraites et 215	retraitants.
»	1892	(janvier-décembre)	»	30	» 521	»
»	1893	»	»	23	» 449	»
»	1894	»	»	17	» 332	»
»	1895	»	»	18	» 336	»
»	1896	»	»	15	» 439	»
»	1897	»	»	29	» 784	»
»	1898	»	»	33	» 902	»
»	1899	»	»	38	» 1083	»
»	1900	»	»	41	» 1472	»
»	1901	»	»	45	» 1712	»
»	1902	(janvier-juillet)	»	21	» 1108	»
				328		9353

Si le mouvement est resté à peu près stationnaire pour les trois années 1894-1895-1896, cet arrêt s'explique par les diverses modifications faites aux bâtiments pour les aménager et les agrandir, de manière à loger jusque 70 retraitants à la fois.

Ce total de 328 retraites et de 9353 retraitants, ouvriers pour la plupart, mais aussi patrons, industriels, avocats, prêtres, a déjà son éloquence. Toutefois, ne nous est-il pas permis de dire que ce n'est là qu'un nombre partiel de ceux qui sont redevables à Fayt du grand bienfait de la Retraite? Si l'idée d'aller consacrer aux graves intérêts de l'éternité quelques jours de recueillement se vulgarise partout aujourd'hui dans la classe ouvrière; si, depuis la fondation de Notre-Dame du Travail, quatre autres maisons [1] ont été créées sur divers points de la Belgique : à Gand d'abord en 1894, à Arlon en 1896, à Lierre en 1899, et enfin à Liège-Xhovémont en 1901; si chaque année des milliers d'hommes affluent dans ces *sanatoriums des âmes* [2] pour y refaire

[1] Nous ne parlons que des maisons de retraites pour ouvriers. Tronchiennes donne depuis 1865 des retraites collectives et isolées, mais aux Messieurs seulement. Il y a 7 retraites par année, à epoque fixe, qui reçoivent 5 à 600 retraitants.

Des maisons de retraite pour *ouvrières* viennent d'être fondées successivement à Bruxelles, chez les Dames du Cénacle, à Watermael, à Tournai, à Namur, à Anvers, à Liège et à Gand, et toutes sont en pleine prospérité. En 2 ans, la maison Saint-François-Xavier à Namur a reçu plus de 2500 retraitantes.

[2] En moins de 3 ans, Lierre a reçu plus de 6000 retraitants; Liège-Xhovemont dépasse le chiffre de 1500 pour sa première année.

leurs forces et retremper leur foi, n'est-ce pas parce que les hardis essais tentés à Fayt, dans les conditions les plus difficiles, ont démontré à l'évidence la possibilité du succès d'une telle entreprise? N'est-ce pas parce que des retraitants de toutes les provinces wallonnes et flamandes, venus une première fois à Fayt, sont allés partout redire le bonheur goûté dans ce pieux séjour, que des cœurs magnanimes, pleins de sollicitude pour le salut des travailleurs, encouragés et pressés par le zèle éclairé de nos vaillants Évêques, ont cherché à multiplier les Thébaïdes modernes, ces paradis d'ici-bas?

A n'en pas douter, l'extension rapide de cette Œuvre, cet entraînement de toutes les classes de la société vers la solitude, ne s'explique que par l'action de Dieu *qui veut parler au cœur* de l'homme, et faire surgir de nouvelles générations de chrétiens et d'apôtres. Le doigt de Dieu est là! *Digitus Dei est hic!* Mais, c'est bien Fayt qui aura la gloire d'avoir été choisi pour recevoir et faire germer le petit grain de sénevé, devenu aujourd'hui, par la volonté divine, l'arbre vigoureux, étendant ses rameaux bienfaisants sur la Belgique entière!

Le premier espoir du pieux Évêque de Tournai est donc réalisé : *descenderunt multi in desertum*, ils s'en vinrent nombreux dans la solitude!

*
* *

Cette foule d'hommes y trouvent-ils ce qu'ils cherchent : La rénovation et le progrès de l'âme? *Quærentes judicium et justitiam.*

Oui, sans aucun doute.

Chaque retraitant pourrait en témoigner, s'il racontait son histoire intime! Combien d'âmes blessées à mort, dans les douloureux combats de la vie, ont trouvé leur entière guérison dans l'Hôtellerie du bon Samaritain, où l'huile et le baume sont versés à flots! Combien de cœurs chancelants ont été raffermis! Combien d'esprits indifférents, d'hostiles même, ont été vivement éclairés sur les graves erreurs de leur conduite, et subjugués par la grâce, qui exerce sa toute-puissante action sur des âmes travaillées par le recueillement, la réflexion, la prière et la parole apostolique!

Un exemple tout récent nous fait toucher du doigt cette merveilleuse efficacité!

En mars dernier, arrivait à Fayt un libre-penseur d'une cinquantaine

d'années, spirite, n'ayant plus rempli ses devoirs religieux depuis son enfance. Inquiet, troublé, il cherchait la vérité. Une simple invitation à la retraite, lue dans *le Pays Wallon*, le décide à user de ce moyen. Dès le second jour, il raconte à tous son bonheur de voir la vérité surgir lumineuse à ses yeux. Il se confesse, le lendemain il communie, la joie déborde, il a retrouvé *son Dieu*.... Au mois de juin il revient encore une fois en retraite « *pour achever sa conversion*, dit-il. » — Depuis lors, il se livre avec ardeur à l'étude approfondie de la Religion; sans nul souci du qu'en dira-t-on, il va chaque jour à la sainte messe, quoiqu'il s'y trouve le seul homme de toute l'assistance; il arrive bien avant l'heure du sacrifice pour faire une sérieuse méditation; il s'approche souvent de la Sainte Table, et sa reconnaissance pour son Dieu, il la manifeste en cherchant à Lui gagner des prosélytes parmi ses anciens compagnons d'incrédulité !

***

Si intéressants que soient tous ces résultats *individuels*, plus magnifiques encore sont les résultats *sociaux* qui en découlent tout naturellement.

Redevenu meilleur, le retraitant désire faire partager son bonheur à ses amis, il veut faire du bien, il veut exercer son zèle, et si plusieurs ont au cœur les mêmes aspirations, vous avez là, tout préparés, les éléments d'une *Association de piété*, et « *voilà*, disait Mgr Walravens, *créé dans sa forme la plus féconde, l'apostolat de l'ouvrier par l'ouvrier* » (Mandement de Carême 1900).

C'est tout spontanément que les retraitants d'une même localité se réunissent en *une ligue*, qui groupe leurs bonnes volontés en un faisceau compact, et leur facilite la persévérance. Ensemble, on s'approche des sacrements, le respect humain est foulé aux pieds; une fois le mois, on se réunit pour s'encourager à être fidèle aux résolutions de la retraite, et pour faire la lecture d'un livre de piété; sous la direction et les conseils du curé, on avise aux moyens de promouvoir le bien de la paroisse. Déjà les *Ligues des Retraitants* se comptent par centaines, elles existent dans la plupart des villes et villages qui ont eu quelques retraitants. Quand la ligue a recruté un certain nombre d'adhérents, elle élargit son programme, et devient soit une Congrégation de la Sainte Vierge, soit une Association de Saint-François-Xavier ou bien une Confrérie du Très

Saint-Sacrement. Elle est alors vraiment le foyer de la vie chrétienne dans la paroisse ; c'est *l'état-major d'âmes généreuses décidées à faire régner Notre Seigneur Jésus-Christ*, l'idéal que rêvait l'apostolique Évêque de Tournai. Chevaliers du Christ, ils s'engagent solennellement devant la paroisse, à donner l'exemple de l'assiduité à la messe du dimanche, de la communion générale bi-mensuelle ou mensuelle; aux pieds de leur divin Roi, ils promettent d'être sa garde d'honneur, sa fidèle escorte aux jours des manifestations publiques de la foi, les dévoués auxiliaires de leurs pasteurs, les apôtres du bien et de l'ordre dans les familles, les usines et les ateliers!

***

Déjà plus de 70 associations de ce genre ont été établies par nos soins

Entendez ici le curé d'une grande paroisse, sise aux frontières de la France (Quiévrain), nous dire sa joie de posséder une de ces Associations. fondée en 1900 par les quelques retraitants qu'il avait envoyés à Fayt :

« Autrefois, je ne savais faire entrer dans l'église les quelques hommes qui consentaient à entendre la messe sous le portail. Aujourd'hui, je vois chaque dimanche un groupe d'une centaine d'hommes, chapelet ou livre à la main, prier sans respect humain et avec dévotion au milieu de l'église.

» Avant les retraites ouvrières, j'avais à peine vingt hommes qui faisaient leurs Pâques! Maintenant (21 octobre 1901) je compte cinquante hommes à la communion chaque mois.

» Autrefois, je n'avais que mon père et un autre brave homme pour porter un flambeau. Aujourd'hui, il y a quatre-vingt flambeaux, chaque mois, à la procession (autour de l'église) et, heureuse nécessité! je suis obligé d'en acheter des nouveaux. Tous ces retraitants m'aident puissamment dans la direction de mes œuvres : cercle, société de musique, chant, dramatique, etc. »

Quel pasteur n'envierait le bonheur d'être entouré, lui aussi, d'un groupe compact d'hommes dévoués! quel patron ne voudrait compter parmi ses ouvriers des hommes d'ordre, respectueux, en tout fidèles à leurs chefs!

Quelle âme généreuse ne voudrait contribuer à favoriser, de toute manière, l'Œuvre féconde qui, en un temps relativement court, donne un renouveau de piété dans les paroisses les plus désolées par l'indifférence!

Quel chrétien ne chercherait à élever partout de ces digues puissantes que ne franchira jamais le flot montant de l'impiété contemporaine!

Au nom de Notre Seigneur Jésus-Christ mieux connu, plus loyalement servi, Honneur et affectueuse Reconnaissance à vous, généreux amis et bienfaiteurs, prêtres, industriels, patrons, chrétiennes dévouées, ouvriers, qui avez secondé de votre influence, de votre zèle et de vos largesses, l'Œuvre bénie des Retraites!

L'Histoire religieuse de notre pays le proclamera un jour à votre gloire :

Quand, à la fin du XIXe siècle, l'Enfer déchaîna une terrible tempête d'impiété qui menaça de briser le vaisseau de la patrie sur l'écueil du socialisme, un cri de détresse fut poussé : *Seigneur, sauvez-nous, nous périssons!* Dieu répondit, en nous montrant de son doigt divin les deux Œuvres fécondes auxquelles tous les hommes de cœur devaient se dévouer : *l'Œuvre de l'Enseignement chrétien* et *l'Œuvre des Retraites, son auxiliaire et son complément obligé;* l'effort de la tempête fut brisé, et la Belgique, catholique et libre, continua sa marche glorieuse sur des eaux calmes et tranquilles! *Et cessavit ventus et facta est tranquillitas magna!* (MARC, IV. 39).

Comme conclusion, je propose au Congrès d'émettre le vœu :

VŒU

Que la belle Œuvre des Retraites Ouvrières voie se multiplier partout de dévoués auxiliaires.

Séance de samedi, 6 septembre

La séance est ouverte à dix heures par la prière, sous la présidence de Monsieur le chanoine LESQUOY, révérend doyen de Marche.

Prennent place au bureau : Mgr HEYLEN, Évêque de Namur; Mgr WALRAVENS, Évêque de Tournai; Mgr VAN DEN BRANDEN DE REETH, Archevêque de Tyr, Mgr l'Évêque de Birmingham, M. le Comte MOORE, Député du Parlement Britannique, membre du Comité permanent des Congrès Eucharistiques.

La réunion est très nombreuse : plusieurs centaines de congressistes se pressent dans la salle.

M. le Président. — L'ordre du jour de la séance d'hier n'a pu être épuisé : deux rapports restent encore à entendre. — Vous me permettrez cependant de donner tout d'abord la parole à M. Prüm, Bourgmestre de Clairvaux, Député catholique du Grand-Duché de Luxembourg. *(Longue ovation.)*

M. Prüm remercie l'assemblée pour son chaleureux accueil. Croyez bien, dit-il, que j'y suis très sensible, et que c'est de tout cœur que je vous apporte, à vous, catholiques belges, le salut de vos frères luxembourgeois. *(Applaudissements.)*

Mais les moments sont précieux, et j'aborde de suite le rapport [1] que j'ai l'honneur de vous soumettre.

L'orateur intéresse vivement l'assemblée, en racontant la vie et les exemples de deux apôtres fervents de la communion fréquente et de l'assistance quotidienne à la sainte messe, vivant au XVIIe siècle, Michel-Henri Busch, né à Arlon, connu sous le nom du *bon Henri*, et Gaston-Jean-Baptiste de Renty. Leur procès de canonisation fut introduit en cour de Rome, mais arrêté par les troubles de la Révolution française.

[1] Voir ce rapport à la fin du compte-rendu de cette séance.

Mgr Heylen, Évêque de Namur. — Je remercie de tout cœur M. Prüm, et je serai votre interprête à tous en félicitant le vaillant défenseur de la religion catholique dans le Grand-Duché de Luxembourg. Il m'a été donné de faire sa connaissance lors de la fête de la Guerre des Paysans. Sa présence aujourd'hui parmi nous aura créé un nouveau lien d'affection entre nos provinces voisines. Puissent les efforts de ce courageux fils de l'Église continuer à être couronnés de succès. *(Applaudissements.)*

M. le Président. — Il n'y a pas d'opposition au vœu que vient de nous proposer l'éloquent M. Prüm; nous le déclarons donc adopté. *(Applaudissements.)*

La parole est à M. le Comte Moore, ancien Député irlandais. *(Applaudissements.)*

M. le Comte Moore fait un rapport [1] sur la marine marchande, et préconise différents moyens destinés à augmenter la dévotion eucharistique chez les marins. *(Applaudissements.)*

M. le Président. — Je remercie M. le Comte Moore pour son beau rapport qui est d'autant plus intéressant pour nous qu'il est question de créer en Belgique une marine marchande. En la personne de M. le Comte Moore, nous sommes heureux de saluer la catholique Irlande. *(Accl. prolongées.)*

Les conclusions et le vœu de M. le Comte Moore sont adoptés.

M. Georges Fallon, avocat, de Namur, lit un rapport [2] sur les *Patronages*. Il émet le vœu :

VŒU

De voir se répandre de plus en plus l'Œuvre des Patronages, et que leurs membres s'approchent en groupes de la Sainte Table le premier dimanche de chaque mois, et assistent aussi en groupes aux processions et aux exercices religieux.

1 Voir ce rapport à la fin du compte-rendu de cette séance.
2 Idem.

M. le Président insiste sur l'importance de l'Œuvre des Patronages, œuvre non seulement importante, mais nécessaire; il propose à l'assemblée de ratifier les vœux émis par M. l'avocat Fallon. *(Applaudissements.)*

M. le chanoine Deuterlaugne, inspecteur diocésain à Tournai, a fait un rapport [1] sur l'Adoration du Saint-Sacrement et les Œuvres ouvrières. Il conclut par le vœu de voir une chapelle annexée aux locaux d'œuvres ouvrières.

Le P. René estime qu'il pourrait y avoir quelque danger à voir accepter ce vœu sans réserve. La chapelle ne doit pas être substituée à l'église paroissiale.

M. le chanoine Deuterlaugne a prévu cette objection. Aussi son rapport indique que les cérémonies principales doivent toujours avoir lieu dans l'église paroissiale.

Ainsi entendu, le vœu est adopté.

M. Legrand [2], industriel à Vilvorde; **M. Liesens** [3], industriel à Tamines; **M. Bené**, de Charleroi, présentent des observations très intéressantes sur cette même question de la chapelle de l'usine, et de l'association du Très Saint-Sacrement parmi les ouvriers des usines.

Leurs conclusions confirmant le vœu précédent sont applaudies.

Le P. René. — Je propose d'ajouter le vœu suivant :

VŒU

Que les patrons et directeurs donnent le bon exemple et se mettent à la tête de ces associations, comme le fait M. Liesens pour la confrérie établie dans son usine.

(Applaudissements.)

Mgr Van den Branden propose que les patrons et les chefs de famille fassent célébrer la sainte messe, à certaines circonstances, pour les domestiques, ouvriers, fermiers, défunts.

(Applaudissements.)

[1] Voir son rapport à la fin du compte-rendu de cette séance.
[2] Idem.
[3] Idem.

M. Vermeulen, de Mianoye, insiste sur la célébration de la messe le dimanche, dans les usines, afin que les ouvriers retenus à l'usine ou à l'atelier par le travail, puissent cependant assister à la messe et remplir ainsi le grand devoir du dimanche.

Prenons garde, dit le **P. René**, de paraître par là favoriser le travail du dimanche. Mais plutôt redoublons d'efforts pour obtenir le repos obligatoire du dimanche. *(Vifs appl.)*

Si le travail ne peut absolument être suspendu, qu'on recoure au service de deux équipes. Il y aura peut-être un surcroît de dépenses, mais Dieu saura dédommager ses serviteurs. *(Applaudissements.)*

M. Vermeulen. — Sans doute, le P. René a raison, et j'abonde dans son sens. Mais enfin, en attendant ce qui est désirable, le repos complet du dimanche, n'oublions pas qu'il faut, autant que possible, faciliter aux ouvriers l'assistance à la sainte messe, même quand ils doivent travailler le dimanche.

M. le Président. — J'estime qu'on pourrait adopter la conclusion suivante : ne pas généraliser le cas exceptionnel soulevé par M. Vermeulen. Dans les cas où le travail ne peut pas cesser le dimanche, que le directeur de l'usine s'adresse à l'Ordinaire du diocèse pour obtenir une solution et une direction. *(Applaudissements.)*

M. Adriaenssens, aumônier militaire à Namur [1], présente un intéressant rapport sur l'œuvre des *Conscrits*.

M. l'abbé Simon, aumônier militaire en France, signale différentes mesures établies en Bretagne pour les jeunes soldats : retraites de départ, groupements de famille à la caserne, retraites de retour.

M. Paul Naire, de Lille, dit ce qui se fait au départ des étudiants militaires de l'Université de Lille. Il insiste sur les groupements et la vie d'ensemble, au régiment, des jeunes gens d'une même région.

M. le Président insiste sur l'importance de l'œuvre des

[1] Voir ce rapport à la fin du compte-rendu de cette séance.

conscrits et il engage tous les congressistes à s'y intéresser. Il rappelle ce qui se réalise déjà dans le Limbourg, où les retraites pour les jeunes miliciens de la province produisent de si grands fruits.

M. l'abbé Couturiaux, inspecteur des Œuvres sociales [1], lit un rapport très documenté sur les Œuvres sociales dans le Luxembourg. Il émet le vœu de voir se fonder, dans les paroisses rurales, les œuvres sociales sous la direction du clergé et avec l'aide des paroissiens notables, œuvres vivifiées de l'esprit chrétien par les réunions mensuelles et les retraites annuelles.

Ce vœu est accueilli par les applaudissements de l'assemblée.

M. le notaire Scheyven, de Bruxelles, parle de l'œuvre de l'administration des malades dans la paroisse de Sainte-Gudule, à Bruxelles. Il en fait ressortir la beauté et les grands résultats.

Il émet le vœu que, dans chaque paroisse, soit fondée une garde d'honneur du Saint-Sacrement en vue des administrations publiques des malades aux quatre grandes fêtes de l'année, et même, autant que possible, dans les administrations d'urgence.

Le rapport et le vœu de M. le notaire Scheyven sont fortement applaudis [2].

On entend ensuite **M. le comte de Villermont**, préconisant les groupements professionnels à la campagne. Il émet les vœux : de voir s'établir, partout où c'est possible, la prière en commun dans les associations, — de voir traiter dans nos publications les questions fondamentales de la religion, — d'entourer d'attentions spéciales les familles en deuil, et de prier pour les membres défunts.

M. le Président félicite M. le comte de Villermont qui donne un si grand exemple de dévouement à toutes les œuvres.

(Applaudissements.)

1 Voir ce rapport à la fin du compte-rendu de cette séance.
2 Idem.

Voici maintenant un intéressant rapport de **M. l'abbé Sorée,** professeur au Séminaire de Floreffe, sur l'œuvre des vieux timbres.

M. le Président. — M. l'abbé Sorée [1] désire que l'œuvre des vieux timbres se développe pour aider les missions. Tous nous sommes dévoués aux missions. Nous ferons donc tous nos efforts pour que ce vœu se réalise. *(Applaudissements.)*

M. Louis Colback, de Saint-Hubert, émet le vœu que, dans les paroisses, les hommes dévoués soutiennent les œuvres et les dirigent surtout vers l'adoration du Très Saint-Sacrement.

M. le Président mentionne quelques rapports, notamment de **M. E. Dassy,** sur l'œuvre de Saint-Paul ou de la presse catholique, — de **M. Van Ros,** sur les œuvres ouvrières de Salzinnes, — de **M. Lamort,** sur l'adoration quotidienne ou mensuelle du Saint-Sacrement, et l'accès des églises facilité pendant la journée aux fidèles.

L'assemblée ratifie les conclusions de ces différents rapports. La séance est levée à midi et demi.

Comme on le voit par ce rapide coup d'œil d'ensemble, les séances de la troisième section ont été bien remplies, et elle a bien justifié sa dénomination : « Section des œuvres. »

[1] Voir ce rapport à la fin du compte-rendu de cette séance.

Discours de M. Prüm,
Député du Grand-Duché de Luxembourg

J'accepte ces acclamations, en souvenir des liens indissolubles qu'une origine commune et dix siècles de commune histoire ont établis entre ma chère petite patrie et la vôtre, ainsi qu'en témoignage de l'ardente sympathie et de l'amour vraiment fraternel que les catholiques luxembourgeois ont toujours éprouvés pour leurs frères aînés de Belgique. ***(Applaudissements.)***

Une voix plus autorisée que la mienne était appelée à développer devant cette assemblée la proposition que j'aurai l'honneur de soumettre au Congrès. **C'est Mgr Haal, le distingué prévôt du chapitre de la cathédrale de Luxembourg qui avait assumé cette tâche. Malheureusement, mon vénérable compatriote et ami a dû quitter Namur ce matin, et il a bien voulu me demander de le remplacer.**

MESSEIGNEURS,

MES RÉVÉRENDISSIMES PÈRES ABBÉS,

MESSIEURS,

C'est honorer la Sainte Eucharistie encore que s'employer à faire connaître et à promouvoir le culte des Bienheureux qui l'ont le mieux adorée.

Aussi ce Congrès de Namur a-t-il déjà adopté un vœu concernant la célébration liturgique de la fête du glorieux patriarche saint Norbert, le défenseur intrépide du dogme de la présence réelle.

L'assemblée générale d'hier soir a applaudi le lumineux rapport de M. le doyen de Saint-Martin de Liége sur la part qui a été prise à l'établissement de la Fête-Dieu par la bienheureuse Ève, et a exprimé le vœu de voir le Saint-Siège apostolique approuver le culte public de la célèbre recluse de Saint-Martin.

Je reste donc dans les bonnes traditions, et je crois répondre au but de

ce Congrès, en cherchant par ma proposition à remettre en mémoire la vie et les exemples de deux vénérables serviteurs de Dieu qui, au XVIIe siècle déjà, ont été les apôtres très fervents de *l'assistance quotidienne à la Sainte Messe et de la communion très fréquente, et qui*, par le moyen *de pieuses associations ouvrières et de patronages chrétiens*, ont, avec le plus grand succès, combattu l'influence des doctrines subversives et réformé complètement les mœurs du monde ouvrier de leur temps.

Je veux parler du saint artisan *Michel-Henri Busch*, plus connu sous le nom de *bon Henri*, et du célèbre *Gaston-Jean-Baptiste de Renty*, homme d'œuvre par excellence et parfait chrétien.

Un jour, au sortir du banquet eucharistique, ces deux hommes, l'un gentilhomme riche, et l'autre simple ouvrier cordonnier, se sont rencontrés au chevet de pauvres malades; leurs cœurs aussitôt se sont unis de la plus sainte amitié.

Dans le but de travailler plus efficacement au bien-être moral et matériel des ouvriers, ils ont contracté ensemble une alliance que la mort seule a pu rompre.

Par leur bel exemple et leur ardente parole, ils ont ramené au divin Sauveur des milliers et des milliers d'âmes; ils ont reconduit vers le Banquet Eucharistique ceux qui depuis longtemps en avaient oublié le chemin, et les ont ensuite abrités dans de pieuses associations.

A l'époque de la révolution française, toutes ces œuvres subsistaient encore dans un état florissant, et elles s'étaient même étendues à presque tous les pays catholiques de l'Europe.

Le procès de béatification du bon Henri et de Gaston Jean-Baptiste de Renty paraît avoir été introduit en cours de Rome et arrêté par les troubles de la révolution.

Ne semble-t-il pas, Messieurs, que, par ces temps de dissensions sociales, où tant de voix prêchent les haines de classe, il est opportun de rappeler l'exemple de ce noble patricien et de cet humble ouvrier, unis dans les sentiments de l'amitié la plus affectueuse pour travailler au bien-être des humbles et des petits? *(Applaudissements.)*

N'est-ce pas à ce Congrès de Namur qu'il appartient de remettre en mémoire le souvenir de ces vénérables serviteurs de Dieu, dont l'un, par sa naissance, appartient à ce diocèse de Namur et au pays de Luxembourg, et l'autre, presque autant à la Belgique qu'à la France?

Pour me conformer au désir exprimé par notre vénéré président, de voir les divers orateurs s'efforcer à être le plus brefs possible afin de permettre à tous les orateurs inscrits de prendre la parole, je n'entrerai dans aucun détail concernant la vie des deux vénérables serviteurs de Dieu, je me contenterai de déposer sur le bureau une courte note biographique, et je me permets de soumettre à l'assemblée le vœu suivant :

VŒU

Le Congrès émet le vœu de voir introduire en cour de Rome le procès de canonisation des serviteurs de Dieu, Henri-Michel Busch et Gaston-Jean-Baptiste de Renty, et il espère que bientôt ces deux grands bienfaiteurs des ouvriers pourront être proposés non seulement comme modèles, mais aussi comme patrons, à toutes les œuvres et associations ouvrières. *(Applaudissements prolongés.)*

Sur la proposition de Mgr Heylen, évêque de Namur, ce vœu a été adopté par acclamations.

NOTES BIOGRAPHIQUES

sur Michel-Henri Busch et Gaston-Jean-Baptiste de Renty

(D'après le livre de feu M. l'abbé François Michaelis)

Henri-Michel Busch est né à Arlon, en 1598, de parents pauvres. Le père exerçait la profession de tisserand.

Dès ses plus tendres années, Henri manifesta les dispositions que Dieu avait mises dans son âme et qui furent le principe de sa sanctification. Plus avancé en âge, il fut mis en apprentissage chez un cordonnier. Loin de négliger, dans cette position, les exercices de piété auxquels il s'était habitué depuis sa plus tendre enfance, il sut au contraire les allier avec les exigences de sa condition d'apprenti.

Tous les jours, il assistait à la Sainte Messe ou la servait avec le plus

profond recueillement : « Pendant cette sainte action, dit un de ses premiers biographes, l'aimable adolescent avait l'aspect d'un saint. Sa figure était rayonnante d'une joie céleste, en même temps que son cœur brûlait d'amour pour le divin Rédempteur présent dans l'Eucharistie. »

Par les ouvriers qui revenaient de l'étranger, Henri apprit que, dans la classe des travailleurs des grandes villes, régnait à cette époque une ignorance presque complète des principes de la religion. Il en était résulté une impiété et un dévergondage de mœurs incroyables, entretenus surtout par la société du campagnonnage, dont la doctrine secrète était *purement communiste*. Des milliers d'ouvriers se jetaient corps et âme, en aveugle, dans cette société à laquelle ils se liaient par des serments blasphématoires. Inspiré de Dieu, Henri reconnut aussitôt sa vocation de combattre cette société infâme dont le centre était à Paris, mais dont les ramifications s'étendaient partout, et dont les doctrines impies et subversives avaient de très nombreux adeptes dans le monde du travail, et surtout dans le métier de la cordonnerie. Il résolut donc de quitter sa ville natale pour travailler plus efficacement au salut des âmes.

Henri venait de perdre ses parents ; il avait dix-sept ans. Les années de son apprentissage étaient finies ; il avait subi l'épreuve qui lui valait le titre de compagnon dans le métier des cordonniers, et avait reçu du prévôt ses lettres patentes. Il commença sa mission providentielle à Luxembourg, où il s'établit après son départ d'Arlon, et où il continua la pieuse vie qu'il avait menée pendant son apprentissage. Il se levait régulièrement tous les jours à trois heures, et vaquait à la prière et à la méditation, assistait à de saintes messes jusqu'à l'heure précise où il devait se trouver à l'atelier. Après la cessation du travail, Henri consacrait la soirée aux œuvres de charité et d'apostolat parmi les apprentis et les compagnons de son métier. Il allait les trouver dans les cabarets, les maisons de jeux, et les mansardes où ils demeuraient ; il liait conversation avec eux pour s'introduire peu à peu dans l'intimité de leur âme. L'amour de Dieu qui l'enflammait, se manifestait dans ses paroles, par lesquelles il faisait participer ses auditeurs au feu divin qui le consumait. Découvrait-il que la conscience de l'un d'eux fût en mauvais état, ou qu'il était affilié à la secte impie du compagnonnage, il ne se donnait pas de repos avant qu'il ne l'eût amené à faire une confession générale et à abjurer ses erreurs.

Dieu bénit visiblement les efforts du bon Henri pour le bien, pendant

les trois années qu'il resta à Luxembourg. La corporation des cordonniers vit refleurir dans son sein l'ancienne ferveur. D'autres corporations suivirent l'exemple des cordonniers, et le compagnonnage fut anéanti à Luxembourg jusque dans ses racines. Les patrons, éclairés sur le but véritable de cette secte impie, à la suite des révélations que les conversions opérées par l'apostolat du bon Henri avaient provoquées, ne voulurent plus recevoir dans leurs ateliers des ouvriers affiliés à cette société.

L'éloge du bon Henri était dans toutes les bouches. Son humilité s'en offusqua. Il résolut de quitter la capitale de son pays natal où tous le considéraient comme un saint et le réformateur des ouvriers. Sa mission, d'ailleurs, y était finie, et il reconnut clairement la volonté de Dieu qui l'appelait à combattre l'ennemi de la religion et de la société sur un champ d'action beaucoup plus vaste. Henri quitta Luxembourg en 1616 pour se rendre à Metz, et de là à Paris.

Dès son arrivée dans cette dernière ville, le pieux artisan avait trouvé un emploi dans un atelier de cordonnerie, situé non loin de l'hôpital Saint-Gervais. Alors commença pour lui cette vie active, toute de dévouement et de charité, qu'il mena jusqu'à sa mort.

Levachet, curé de Saint-Gervais, le confesseur et le premier biographe du bon Henri, nous a fait la description de la misère morale des ouvriers de cette époque à Paris. Tout était conspué à l'atelier : Dieu, la religion, la morale, la vertu, le prêtre, la société. — La haine à outrance contre les patrons, la jalousie entre camarades, l'ivrognerie avec sa compagne habituelle la débauche, enfin le blasphème permanent contre tout ce qui est sacré : tels étaient les démons qui régnaient en maîtres dans la classe ouvrière.

Ce spectacle navrant fit une pénible impression sur le bon Henri. A la vue de cette immense misère, il fut animé d'un nouveau zèle; en même temps, il cherchait à fortifier en lui-même l'esprit de piété par la fidélité à la grâce divine et aux ordres que Dieu lui donnait par la bouche de son confesseur, l'abbé Levachet, curé de Saint-Gervais.

Fortifié par la prière et *par la sainte communion* qu'il recevait presque tous les jours, il se soumettait aux plus rudes épreuves et aux plus dures privations pour sauver les brebis égarées.

Au même temps où, en Espagne, un saint Jean de Dieu allait chercher dans les étables, les rues et sur les places publiques, les malades pauvres

et délaissés, les chargeait sur ses épaules et les portait aux hôpitaux, le bon Henri prenait soin, avec une sollicitude extrême, des ouvriers sans travail et de tous les nécessiteux, partout où il les rencontrait. Toujours à la recherche des brebis égarées, il se rendait dans les ateliers, dans les réduits des pauvres, dans les mansardes dont on pouvait à peine soupçonner l'existence.

Lorsqu'il trouvait des malheureux, des ouvriers découragés, ou des misérables adonnés à tous les vices, il leur parlait avec une bonté toute fraternelle et cherchait à se les attacher. Il les pressait contre sa poitrine pour réchauffer leur cœur si froid contre le sien brûlant d'amour pour Dieu et pour les hommes.

Il soulageait leurs misères tant spirituelles que temporelles, instruisait les ignorants, consolait les affligés, encourageait les désespérés, procurait de l'ouvrage à ceux qui en manquaient, leur achetait de son argent les ustensiles dont ils avaient besoin pour exercer leur métier, recueillait des aumônes pour ceux que des circonstances imprévues avaient plongés dans la misère, ou que la maladie et les infirmités avaient rendus incapables de travailler. — Pour suffire à toutes les œuvres de charité, il s'imposait les plus grandes privations et redoublait d'activité au travail. L'argent ainsi gagné ou économisé, il le distribuait aussitôt aux plus nécessiteux, et surtout aux malades. Bref, il se faisait tout à tous pour les gagner tous à Jésus-Christ.

Les travaux et les fatigues de la semaine ne suffisaient pas au cœur généreux du bon Henri. Les dimanches et les jours de fête, il réunissait les ouvriers, soit dans un atelier, soit dans un autre lieu désigné d'avance. Il leur faisait, selon leurs besoins, les exhortations les plus touchantes, et se concertait avec eux sur les moyens à employer pour avancer l'œuvre de la moralisation des ouvriers à Paris.

« Si l'on devait écrire, dit Levachet, tout ce qu'il fit à Paris pour assister le prochain et pour propager le règne de Jésus-Christ, on remplirait des volumes entiers. Il suffit de dire qu'à Luxembourg, à Metz et à Paris, il répandit le parfum de ses vertus et la bonne odeur du Christ. Les hommes virent ces bonnes œuvres, qui, comme un soleil éclatant, répandaient la chaleur et la lumière, et ils glorifiaient Dieu qui est au Ciel. »

Le plus grand mal qui du temps de Henri infectait la classe des ouvriers était sans contredit *le compagnonnage*. Sous des dehors de

pitié et de philanthropie, les membres de cette société s'adonnaient à des vices infâmes, et se rendaient secrètement coupables de blasphèmes et de sacrilèges révoltants. — Dans les réunions, on tournait en ridicule les cérémonies les plus vénérables de la religion, spécialement celles de la *sainte messe*.

Le compagnonnage existait non seulement à Paris, mais il avait des ramifications dans toutes les villes un peu importantes. — Ses cabales, ses menées sourdes, ses intrigues tendaient uniquement à faire du mal et à dominer.

Les maîtres d'atelier et les patrons eurent le plus à souffrir du compagnonnage. La société, dont la doctrine secrète n'était autre que *le communisme*, organisait des grèves et boycottait les maîtres qui avaient déplu à la société ou à un de ses membres. Lorsqu'en effet un patron causait le moindre désagrément à un ouvrier, si celui-ci voulait en prendre vengeance, il le quittait : Tous les autres compagnons devaient aussitôt suivre son exemple. Si l'un d'eux refusait à se soumettre à l'ordre donné, il s'exposait à être secrètement maltraité et même à être tué. Le mal que cette société du compagnonnage causait aux patrons et aux ouvriers est incalculable.

Le bon Henri, avec un courage plus qu'humain, entreprit de combattre la secte. A l'association impie, il fallait opposer *l'association pieuse*. Henri le comprit. Depuis longtemps, il avait organisé de pieuses réunions d'ouvriers. Elles avaient lieu à des jours déterminés, dans une des grandes salles de l'hôpital de Saint-Gervais qu'on avait mise à leur disposition.

On s'occupait dans ces réunions d'exercices de piété et de lectures pieuses, et l'on discutait les moyens d'aider efficacement les ouvriers sans travail, et ceux qui étaient malades ou infirmes, et de ramener les égarés à la pratique du bien.

Parmi ceux qui assistaient régulièrement à ces réunions, Henri en choisit sept des plus fervents et professant les mêmes principes que lui. Il leur découvrit son plan et n'eut pas de peine à le faire adopter. Ils exerçaient tous, comme le bon Henri, le métier de cordonnier. D'un commun accord, ils se réunirent pour mettre ensemble leurs ressources et le gain de leurs travaux.

Les membres de la petite communauté se mirent à l'œuvre sous la direction de leur chef. Avec un zèle infatigable, ils recherchaient les ouvriers de leur métier qui étaient membres de la secte. Dès qu'un

ouvrier était formellement reconnu comme compagnon, Henri chargeait un membre de la communauté de travailler à sa conversion.

Il serait difficile de dire le nombre des conversions opérées de cette manière. L'auteur de la vie du bon Henri les estime à plusieurs milliers pour les premières années. Non seulement les maîtres d'ateliers et les patrons, mais aussi les ouvriers, en ressentirent bientôt les heureuses influences, car la cruelle tyrannie que la société secrète du compagnonnage avait exercée sur le monde du travail, cessa bientôt d'elle-même.

Tous ces résultats ne purent être obtenus sans déchaîner contre le saint artisan les tempêtes de la persécution. Cependant, au moment où les suppôts de Satan lui rendirent la vie très pénible, Dieu vint d'une manière visible au secours de son fidèle serviteur, en lui adjoignant un saint personnage qui le seconda dans toutes ses entreprises. Ce fut le *baron Gaston-Jean-Baptiste de Renty*, qui devint le plus ardent auxiliaire du bon Henri dans l'œuvre de moralisation des ouvriers.

Au martyrologe français, de Renty porte le nom de Bienheureux. Il peut en effet être proposé comme un modèle accompli à tous ceux qui, favorisés des biens de la fortune, s'occupent du bien-être de la classe ouvrière.

C'est en 1641, à l'hôpital Saint-Gervais qu'eut lieu la première rencontre des deux serviteurs de Dieu. L'humble artisan et le riche seigneur contractèrent dès lors une amitié dont l'amour de Dieu et du prochain fut le lien. Elle resta indissoluble jusqu'à la mort. Dieu bénit visiblement l'union intime de ces deux âmes, et accorda le succès à leurs entreprises.

De Renty commença par décider le bon Henri, malgré toutes les résistances que son humilité y opposait, à se faire recevoir maître cordonnier. Celui-ci reçut ses lettres de bourgeoisie et un diplôme de maître-cordonnier, le 20 mai 1643. Le baron en supporta tous les frais et, de plus, il fit l'acquisition pour le nouveau maître d'une maison spacieuse, située non loin de l'église Saint-Gervais.

C'est cette maison qui devint le centre de toutes les œuvres de religion, de charité et de moralisation, que les deux amis entreprirent dans la suite pour le bien des ouvriers.

Devenu maître d'atelier, le bon Henri acquit des droits incontestables dans la corporation ou jurande de son métier, ainsi que dans la confrérie des cordonniers. Il usa de ces droits pour faire disparaître divers abus qui s'étaient introduits, tant dans la jurande que dans la confrérie.

Les sept auxiliaires que le bon Henri s'était choisis précédemment pour triompher du compagnonnage, continuaient à demeurer avec le nouveau maître, sans autre intention que celle de s'animer réciproquement à la pratique des vertus.

Le baron de Renty conseilla au bon Henri de fonder, avec ses sept compagnons, une société d'ouvriers de sa profession qui, en gagnant leur vie du travail de leurs mains, serviraient Dieu dans la pratique des vertus chrétiennes et des œuvres de charité.

C'est le jour de la Purification (1645) que cette œuvre fut définitivement fondée, et reçut une première approbation du curé de la paroisse Saint-Paul. Le but de Henri, dans cette fondation, fut de réunir en communauté un certain nombre d'ouvriers choisis, adonnés au travail et à la piété, qui serviraient de modèles à la classe ouvrière, et qui, sans sortir du monde, sans vœux spéciaux, sans costume attirant les regards, pratiqueraient en commun les vertus chrétiennes. Dans l'intention des fondateurs, l'institut était destiné à devenir comme une école où les jeunes gens, qui désireraient apprendre le métier, viendraient puiser, avec les connaissances voulues, l'esprit de piété, d'ordre et de travail.

Le bon Henri nourrissait secrètement l'espoir que ses disciples pourraient un jour se rendre utiles aux missions des pays étrangers, en s'adjoignant aux missionnaires pour les aider dans leurs travaux. Il donna à l'institut comme patrons les saints martyrs Crépin et Crespinien, qui, eux aussi, tout en exerçant leur métier, s'étaient dévoués à la propagation de la foi.

Le baron de Renty s'employa avec beaucoup de zèle à protéger et à étendre l'institut naissant, il lui procura à Paris trois communautés en lui léguant trois propriétés immobilières de grande valeur.

L'archevêque de Paris, Jean-François de Gondi, approuva les règles composées par le bon Henri, et donna à l'institut comme directeur spirituel un prêtre d'une science et d'une vertu éprouvées.

Bientôt se formaient, sur le modèle des frères cordonniers et sous la direction du bon Henri, des établissements d'autres métiers, notamment de frères tailleurs, et cela non seulement à Paris, mais dans un grand nombre de villes de France

C'est la révolution française qui a supprimé ces admirables communautés des disciples du bon Henri, confisqué et vendu leurs biens pour quelques assignats. Plusieurs frères ont péri sur l'échafaud pour la défense de la foi et de leur institut.

Le baron de Renty est mort en odeur de sainteté en 1649. — Neuf ans plus tard, en 1658, sur le bruit des miracles opérés, l'évêque de Soissons fit ouvrir le tombeau, et le corps du vertueux gentilhomme fut trouvé aussi frais et aussi entier que s'il venait de mourir.

La mort du bon Henri arriva le 9 juin 1666. Son corps fut enterré au cimetière de Saint-Gervais, et la tombe fut tenue en vénération jusqu'à la disparition du cimetière.

La chambre où mourut le bon Henri fut convertie en oratoire, et le souvenir des grandes vertus de ce modèle et bienfaiteur des ouvriers est resté en grande vénération, jusqu'à la révolution française, du moins parmi les ouvriers de Paris et du monde entier.

Rapport de M. le Comte Moore, ancien Député irlandais, membre du Comité permanent

---

Les Matelots de la marine marchande et la Sainte Eucharistie

Est-il besoin de justifier ma conduite en osant introduire la cause du Matelot devant un Congrès Eucharistique? Je ne le pense pas.

N'est-ce pas à un groupe de marins que cette grande doctrine fut prêchée, pour la première fois, sur les bords du lac de Génézareth? N'est-ce pas une réunion d'humbles pêcheurs qui, les premiers, reçurent la Sainte Eucharistie dans le Cénacle de Jérusalem, le soir de son institution?

Mais, pour économiser le temps, je vais, sans autre préambule, m'efforcer d'exposer nettement devant vous les besoins et les difficultés du matelot, et ce que nous sommes appelés à faire en sa faveur.

Il faut au matelot une grâce toute spéciale, à cause des dangers auxquels sa vie est sans cesse exposée. Par le caractère même de son état, il est appelé à se rendre d'un pays dans un autre, d'où s'ensuivent deux conséquences : premièrement, qu'il est exposé à beaucoup de

tentations terribles auxquelles d'autres, ayant une demeure fixe, ne sont pas exposés, et deuxièmement, que l'*œuvre du marin pour réussir, pour se préparer au dehors, pour être en un mot vraiment efficace, doit être internationale. Que faudrait-il donc faire pour le matelot?*

Il faudrait lui procurer ces secours, pour mener une vie meilleure, dont nous jouissons nous-mêmes, et pour cela, il faudrait nous efforcer de le suivre de port en port, au moyen d'une organisation qui puisse les lui offrir.

Une pareille œuvre ne peut être entreprise, ni surtout ne peut être menée à bonne fin, qu'avec la bénédiction des Évêques de l'Église catholique. A eux nous devons obéissance, et leur approbation doit être la base de notre action future.

1° Si les Évêques voulaient bien désigner quelque prêtre dans chaque port de mer considérable, qui s'intéresserait au bien des matelots, ce serait déjà un grand pas de fait.

Ce serait alors le tour des laïcs d'intervenir, et 2° de fournir des salles de lecture ou des lieux de réunion, et, si cela se peut, des « Homes » pour les matelots, dans tous les principaux ports, sous une administration catholique, d'entente avec le clergé de la paroisse ou avec l'aumônier des marins, là où un tel aurait été nommé par l'Évêque. Enfin 3° il faudrait veiller à ce que ces salles de lecture soient abondamment pourvues de bons livres catholiques. Dans ces « Homes » ou salles de lecture, les marins se ressouviendraient de Dieu, de la mort, de l'au delà, comme aussi de leurs devoirs envers Dieu et envers le prochain, ils y seraient doucement et continuellement attirés vers l'église et la pratique de la Religion, en un mot, vers ce soleil qui répand la vie et la chaleur dans l'église de Dieu, la divine Eucharistie.

Ainsi, ils auraient du moins un rendez-vous commun, sinon un logis à l'abri de tout ce qui peut porter à l'ivrognerie et à l'immoralité. Tout le monde connaît le caractère du matelot, d'après le dicton populaire : « Il travaille comme un cheval et dépense comme un âne. »

A peine arrivé au port, il n'est que trop souvent entraîné dans des maisons mal famées, pour y être enivré et volé ; et quand on a soutiré de ses poches tout son argent si péniblement gagné, le voilà sur le pavé sans le sou, n'ayant pour tout bagage que les habits qu'il porte sur le dos.

En France, on a fait des efforts sérieux pour combattre cet état de

choses. C'est ainsi qu'en Bretagne, dans la vaillante Bretagne catholique, on a, sur le bord de la mer, créé des lieux de rendez-vous pour la population maritime. A Bordeaux, il y a une fête annuelle bien touchante, lorsque les grands vaisseaux de pêche français reviennent de Terre-Neuve et des côtes du Labrador.

Les capitaines se disputent l'honneur d'avoir la Messe du dimanche chacun sur son propre navire, et les braves pêcheurs se réunissent autour de l'autel, chantant avec entrain de pieux cantiques en cette vieille langue gaëlique, qu'avec l'ancienne foi ils ont conservée, en dépit de la persécution et de la mort même.

Mais je crains que nous autres, catholiques, nous n'ayons raison de rougir en voyant les efforts faits par nos amis protestants, qui envoient des *navires-églises* avec missionnaires dans ces stations de pêche éloignées de la mer Arctique, et osent se vanter, je ne saurais dire avec quel degré de vérité, que la moitié de leur congrégation se compose de catholiques.

Ils ont, je crois, dix navires en tout attachés au service de la flotte, soit comme chapelles, soit comme hôpitaux ou salles de lecture. Les pêcheurs anglais sont au nombre d'environ cinq mille.

Malheureusement, on me dit que le gouvernement actuel de France essaye d'empêcher les missions catholiques d'accompagner la flotte à son départ de Bretagne. Or, il n'est guère possible de se figurer une vie plus pleine de dangers que celle de ces pauvres marins. Au milieu du froid glacial de l'océan Arctique, la taverne flottante et le lieu de débauche offrent à ces malheureux, dans leur triste isolement, des attraits presque irrésistibles.

A cette œuvre anglaise en faveur des pêcheurs du Nord, il faut ajouter des souscriptions provenant de différentes sources protestantes, et qui s'élèvent à plusieurs millions de francs par an. De plus, toute une armée de missionnaires et de prédicants travaillent, tout le long de la côte de nos pays, dans la Méditerranée, et on peut le dire, dans le monde entier.

Pour ne citer qu'un exemple de leur énergie, je puis affirmer que dans le port de Cork, dans la catholique Irlande, ils ont, en une seule année, distribué des bibles protestantes, traduites en chaque langue, à cent trente-deux Français, cent cinquante-quatre Italiens, trente-huit Polonais, cent soixante-huit Portugais et vingt-six Espagnols. Même en France, ils se sont mis sérieusement à l'ouvrage; une seule de ces sociétés a un institut pour les marins à Dunkerque, un aumônier et des

aumôniers d'honneur à Boulogne et à Dieppe, et ils ont établi un *Sailors' Home* (Cercle de marins), à Marseille. Dans ce port, d'après ce que j'ai entendu dire, il n'existe pas d'institution semblable, sous une direction catholique. Je ne voudrais point blesser les susceptibilités d'aucune nation; si j'ai parlé trop ouvertement, j'en demande pardon.

Un mot maintenant des humbles efforts faits sous ce rapport en Angleterre. Je ne viens pas ici pour les vanter, mais pour profiter des expériences de ceux que j'espère rencontrer ici. Il existe un petit comité, qui a déjà fait un travail substantiel et précieux, en distribuant des livres catholiques parmi la population maritime. C'est la partie de l'œuvre la plus féconde et la mieux organisée. Il y a aussi un *Seamens Home* (Cercle de marins) sous une administration catholique à Londres; il est ouvert aux hommes de tous les pays et de toutes les religions. Mais le port de Londres est bien grand, les distances sont considérables, et, si je ne me trompe, aucune mesure n'a été prise en faveur des matelots employés sur les grands paquebots à l'ancre, dans les royales *Victoria* et *Albert Docks*. Dans d'autres vastes ports anglais, en particulier à Liverpool et à Middlesboro, un grand bien a été fait. Mais c'est surtout dans la petite ville de Marypot, dans le Cumberland, qu'on a déployé le plus d'activité. Là, les matelots étrangers, pour la plupart espagnols, reçoivent, dès leur arrivée au port, une carte polyglotte leur indiquant l'emplacement de l'église, les heures des messes, du cercle catholique. J'ai avec moi des exemplaires des dialogues polyglottes en six langues pour faciliter l'œuvre des marins catholiques, publiés par la bonne presse anglaise (*Catholic truth Society of England*). Mais je regrette beaucoup qu'il y ait jusqu'ici une lacune terrible à Cardiff, port le plus important du pays de Galles, et lieu de recrutement des équipages où tous les matelots de n'importe quel pays se rencontrent. A New-York, il existe une magnifique institution pour les matelots, et ils sont nombreux, ceux qui conservent un souvenir reconnaissant de son action salutaire. A Montréal, les Pères Jésuites ont une mission pour les marins admirablement organisée : pendant les mois d'été, quand le port n'est pas encombré de glace, quelque dix-neuf mille matelots trouvent secours et consolation auprès de ces ouvriers dévoués de la foi.

Tout récemment, le comité de Londres a ouvert une salle de lecture à Port-Saïd, non pas par un motif mesquin d'intérêt personnel, ni pour favoriser les revendications d'une puissance quelconque, mais unique-

ment pour grouper ensemble les matelots qui ont à cœur le service du bon Dieu, quelle que soit la nation ou la religion à laquelle ils appartiennent. Cet établissement est sous le patronage des Pères Franciscains qui desservent la paroisse, et avec le gracieux concours des directeurs du canal de Suez, dont la charité est bien connue; tout nous permet d'espérer que l'œuvre se suffira bientôt à elle-même, ou du moins ne sera plus à charge à ses fondateurs. Il y aurait encore à parler de tout ce qui se fait actuellement dans ce but à Gênes, à Brindisi, où l'évêque a député un de ses chanoines qui parle plusieurs langues, pour veiller aux intérêts des matelots. Il faudrait aussi dire un mot de Rio-Janeiro et de bien d'autres endroits. Mais ces efforts sont, après tout, plus ou moins sporadiques.

Ce qu'il nous faut, c'est une assistance loyale, une franche sympathie, entre les différentes branches de l'œuvre dans tous les pays. Les grandes nations peuvent avoir des intérêts rivaux et, par la nature des choses, elles seront parfois sur le point de faire appel aux armes pour vider leurs différends. Mais assurément, nous autres catholiques, nous pourrons toujours trouver moyen de séparer les intérêts des âmes de cette soif barbare d'argent et de conquête.

Serait-il permis d'espérer que ces nobles et nombreuses phalanges d'ouvriers, les conférences de Saint-Vincent-de-Paul, prêteront à cette œuvre l'appui de leur concours et la force de leur puissante organisation?

Il y a quelques années, feu l'Évêque de Portsmouth, homme d'un caractère noble et d'une charité remarquable, envoya une lettre-circulaire en latin à tous les évêques du monde, ayant dans leur diocèse un port de mer, les engageant à s'unir dans l'action! Ne serait-il pas possible de nous enrôler pour former une grande association internationale, qui aurait des correspondants autorisés dans chaque port, disposés à entrer en relations avec ceux des autres pays, pour se communiquer toutes les informations utiles, telles que les noms des confesseurs dans les différentes langues, et des prêtres délégués par les évêques pour remplir les fonctions d'aumônier dans chaque port; ou encore l'existence d'hôpitaux où la religion des matelots catholiques sera respectée, les cercles de marins, les salles de lectures et de rendez-vous, sous une administration catholique. Ces correspondants pourraient également se charger d'envoyer dans les ports étrangers une collection de livres catholiques en leur propre langue, destinés à l'usage de leurs compatriotes. En retour, chaque

correspondant recevrait un envoi semblable pour les marins qui fréquentent son port.

Au moins, qu'on nous accorde que, dans toutes les églises à proximité des docks et ports, on place, dans un endroit en vue, une liste des confesseurs en différentes langues. Cela s'est toujours fait à Liverpool et à Marseille; une pareille liste se trouvait toujours sous la main, dans l'Ordo du clergé.

En dépit de la lutte acharnée et de la violente persécution que traverse la France en ce moment, nous saluons en elle la mère d'héroïques missionnaires qui ignorent ce qu'est la défaite; c'est en elle encore qu'il faut chercher le foyer de la vie monastique. Nous savons jusqu'à quel point ses nobles fils, ses vierges intrépides, peuvent pousser l'héroïsme du sacrifice, et nous n'ignorons pas non plus avec quelle générosité elle prodigue ses aumônes. Si la France catholique se met à la tête du mouvement, la Belgique, petit pays, mais si riche en énergie et admirablement organisé, marchera gaillardement à sa suite; et il nous est permis d'espérer qu'une croisade, ainsi commencée, ne sera pas sans imitateurs dans nos climats plus flegmatiques.

Souvenez-vous de ce pauvre voyageur sur la route entre Jérusalem et Jéricho. Combien y en eut-il, même parmi ceux dont le devoir était de lui venir en aide, qui passèrent leur chemin sans se soucier de lui! Laisserons-nous donc aussi cette belle et noble œuvre au Samaritain?

Je n'abuserai pas plus longtemps de votre patience.

Je recommande le patronage du marin à l'auguste représentant du Saint-Siège, le Cardinal-Légat, aux évêques et aux dignitaires ecclésiastiques ici présents, comme aussi aux pieux laïques, toujours prêts à marcher sur les traces de leurs pasteurs. En conclusion, je demande encore une fois pardon, si j'ai froissé les susceptibilités nationales d'aucun de mes auditeurs.

VŒU

Le Congrès désire voir l'Œuvre du marin organisée en telle manière qu'on trouvera, en chaque pays, tous les moyens possibles pour attirer les marins à la Sainte Eucharistie.

Rapport de M. Georges Fallon, avocat à Namur

« C'est à l'époque de la première communion; c'est quelques mois » après que l'enfant s'est préparé au plus grand acte de la vie, qu'il est » admis au Patronage. Jusque-là, il a pu échapper aux influences délé- » tères qui l'environnent : il est encore un enfant et il est possible » d'en faire un homme religieux. » Boddaert, Congrès de Malines, septembre 1867.

Depuis l'époque de sa première communion, jusqu'à l'âge de sa complète formation physique et morale, l'adolescent vit la période décisive de son existence; c'est alors qu'il prépare sa vie et qu'il la fait ce qu'elle sera. Ouvrier laborieux ou volontaire sans-travail, citoyen honnête ou fauteur de désordre, homme religieux ou athée, que sera-t-il plus tard? Son adolescence en décidera.

Il importe donc de veiller sur l'enfant pendant cette période critique, et c'est la raison d'être de l'Œuvre des patronages de jeunes gens.

Soustraits aux dangers de la rue, aux fréquentations pernicieuses et aux scandales provoquants des quartiers pauvres, les apprentis viendront désormais se récréer honnêtement au patronage les jours de repos, s'habitueront à la pratique régulière de leurs devoirs de chrétiens, et s'instruiront des préceptes de leur religion.

Je ne veux point m'étendre ici sur l'organisation détaillée de l'Œuvre; mais, qu'il s'agisse de Patronages paroissiaux ou de « patronages de Saint-Vincent-de-Paul, » Congrès de Malines, 1867, sections : p. 401, c'est toujours par l'attrait de distractions, de jeux, d'excursions et de fêtes qu'on attire et qu'on garde les enfants au patronage; c'est toujours dans le but de former des chrétiens que les maîtres se dévouent aux apprentis; et le patronage est toujours, dans son principe, dans son organisation, dans son but, une œuvre essentiellement religieuse et catholique.

C'est par la prière que s'ouvre et se clôture chacune des réunions. Tous les dimanches, la séance de l'après-midi comporte une leçon de catéchisme donnée aux apprentis, et une conférence religieuse faite dans chacune des sections, par le prêtre, aumônier de l'œuvre. Ce dernier

a pour mission de veiller spécialement à tout ce qui concerne la moralité et la piété des apprentis. — Les leçons de catéchisme et les conférences religieuses jouent un rôle considérable dans l'économie de l'Œuvre; car, il ne suffit pas d'obliger les jeunes gens à s'acquitter fidèlement des pratiques pieuses imposées par l'Église; il faut encore imprégner leurs esprits d'idées chrétiennes et leur faire connaître, et par la même, aimer leur religion! Dans plusieurs patronages, un journal destiné aux apprentis va, jusqu'au sein de leurs familles, continuer à leur parler un langage chrétien, et réveiller ou entretenir en eux, pendant la semaine, les impressions religieuses qu'ils ont ressenties au patronage.

Les offices du dimanche sont suivis en commun, et c'est un spectacle réconfortant que de voir, groupés au centre de l'église, unis dans une même Foi et dans une même prière, tous ces jeunes gens, apprentis et maîtres, remplir publiquement, sans ombre de respect humain, les prescriptions de la loi chrétienne!

Cependant, catéchismes, instructions religieuses, conseils et encouragements des maîtres, offices dominicaux fidèlement suivis, ne suffiraient pas, croyons-nous, à fortifier les âmes de ces adolescents, à les maintenir dans la voie étroite du devoir, à les empêcher de butter aux cailloux de la route! Ce qu'il leur faut encore et surtout, c'est le Pain qui fait les forts, c'est le Vin qui fait germer les Vierges!

Le premier dimanche de chaque mois, tous les apprentis sont invités à s'approcher de la Table Sainte avec leurs maîtres. Il en est de même aux grandes fêtes de l'année. Sauf la communion pascale, toutes ces communions sont libres, et les apprentis qui ne s'y rendraient pas n'encourraient aucune pénalité et n'auraient pas à donner la justification de leur absence. Cependant, au cas où pareille abstention se renouvellerait trop fréquemment dans le chef d'un même apprenti, l'aumônier ou l'un des maîtres ne manquerait pas d'intervenir prudemment par un encouragement ou par un conseil.

La question se pose maintenant de savoir s'il faut récompenser ceux qui s'approchent régulièrement de la Sainte Table.

Amener les apprentis au Banquet Divin par l'attrait d'un important avantage matériel semble un système imprudent, et nous croyons qu'il n'est suivi par aucun patronage. Cependant, il est bon de donner à ceux qui s'approchent des Sacrements avec assiduité, un encouragement ou tout au moins une marque d'approbation.

Au patronage Saint-Louis de Gonzague à Namur, nous avons adopté à ce sujet le système suivi par la plupart des autres patronages de Saint-Vincent-de-Paul. Chacun des apprentis pouvant gagner chaque mois, par son assiduité et sa bonne conduite, environ soixante points qui lui servent de monnaie d'achat à des ventes organisées semestriellement, nous accordons trois points en plus à ceux qui, le premier dimanche du mois, assistent à la messe de Communion, même sans s'approcher de la Sainte Table. Cet encouragement est si minime qu'il n'en peut résulter, croyons-nous, aucun inconvénient, et, d'autre part, il constitue à la fois une marque d'approbation et un moyen de contrôle.

La pratique de ce système a donné d'excellents résultats et, dans ce patronage Saint-Louis de Gonzague, par exemple, à chacune des communions mensuelles, plus de 150 apprentis sur 200 qui le fréquentent actuellement, participent au festin sacré, et, sur les trois années d'existence de ce patronage, on constate avec joie un total de plus de 3500 communions!

L'importance du groupe de ceux qui communient n'est pas sans influence sur un pareil résultat : le nombre crée une sorte d'émulation et chasse le respect humain; c'est pour un même motif d'ailleurs qu'il est absolument nécessaire au succès d'un patronage qu'il puisse réunir un fort grand nombre d'apprentis qui, sous la direction des maîtres, s'attirent et s'entraînent les uns les autres dans la voie du bien!

Avec l'âge, l'assiduité des apprentis à s'approcher des Sacrements ne diminue pas d'une manière sensible, et, tout au moins, pas un d'entre eux, peut-on l'affirmer, ne s'abstient des pratiques essentielles de la vie chrétienne. Ils ont dix-huit, dix-neuf ou vingt ans! Habitués pendant toute leur jeunesse à s'acquitter, au grand jour et sans peur, de leurs devoirs religieux, fortifiés par la réception fréquente du viatique suprême, on peut, sans crainte, les voir s'avancer dans le chemin de la vie! Ce qu'ils auront été pendant leur jeunesse, ils le resteront, avec la grâce de Dieu, dans la maturité de leur âge!

Voilà, Messieurs, le but et quelques-uns des résultats acquis par l'œuvre des patronages de jeunes gens. Je la crois éminemment utile à la conservation de l'esprit de Foi parmi la classe ouvrière. Qu'il me soit donc permis, en terminant, d'émettre le vœu de la voir se répandre et prospérer de plus en plus pour le plus grand bien de nos frères et pour la plus grande gloire du Dieu Eucharistique!

Rapport de M. le chanoine Douterlungne, Inspecteur diocésain à Tournai

L'installation de chapelles dans les locaux d'œuvres ouvrières

Les Œuvres ouvrières doivent être chrétiennes, si l'on veut qu'elles produisent dans sa plénitude l'effet d'apaisement social et de relèvement intégral qu'on en attend : l'influence de la religion les rend, si je puis ainsi parler, œuvres sociales à la seconde puissance.

Sans doute, il est des circonstances où la prudence conseille de ne pas donner à l'action religieuse tout le développement qu'elle devrait prendre. Mais nous serons, je pense, d'accord sur cette formule pratique : nos œuvres, et spécialement nos cercles ouvriers et nos patronages, doivent être aussi chrétiennes que possible.

Permettez-moi, Messieurs, de préconiser devant vous un moyen d'assurer à nos œuvres l'esprit religieux : dans les locaux de cercles et de patronages, je voudrais voir une chapelle. Qu'elle soit modeste, je le veux bien ; que l'on se contente d'une salle à l'étage où l'on a installé un autel avec quelques images et quelques oriflammes, je me déclare satisfait. Réserver une salle quelconque, pourvu qu'elle serve exclusivement à la prière, que l'accès n'en soit pas difficile, et qu'elle soit assez décente pour recevoir durant quelques heures la visite de l'Hôte divin des Tabernacles, c'est tout ce que je demande. Faites plus et mieux si vous le pouvez.

A quoi servira la chapelle ?

D'abord elle sera pour tous, associés et étrangers, la profession de foi collective de l'œuvre, et l'affirmation de son caractère chrétien. Donner dans les locaux d'un cercle une place au bon Dieu et à la prière, n'est-ce pas proclamer dans un langage bien clair, que le bon Dieu et la prière ont aussi leurs places dans les préoccupations de l'œuvre, que les intérêts religieux et moraux ne se séparent pas des intérêts économiques,

que le plaisir pas plus que l'intérêt ne doivent pas faire oublier les devoirs religieux? La chapelle devient ainsi un enseignement et un programme.

Mais ce serait peu que cette prédication muette. La chapelle favorisera l'instruction chrétienne d'une façon plus active : c'est là que se feront les instructions et les conférences religieuses adressées le dimanche à l'ensemble des membres, les exhortations pieuses destinées aux tertiaires, aux congréganistes, aux confrères du Saint-Sacrement, c'est là que se donneront les retraites et les récollections.

La chapelle sera surtout le lieu de la prière. Le dimanche soir, et en général les jours de réunion plénière des membres, on y viendra chanter des cantiques, entendre l'instruction ou la lecture, réciter ensemble les prières du soir ou d'autres prières. Dans la semaine ou dans la matinée du dimanche, les congréganistes s'y réuniront pour leurs pieux exercices. Et durant les heures d'ouverture de l'œuvre, pourquoi la chapelle ne serait-elle pas aussi ouverte aux membres, afin qu'ils y viennent isolément faire le Chemin de la Croix, réciter le chapelet, se réconforter par une lecture pieuse, et, si le Saint-Sacrement est au tabernacle, par une visite au Maître souverain de l'œuvre qui les abrite?

Voilà, Messieurs, à quoi servira la chapelle. Ces services me paraissent bien suffisants pour en justifier l'installation. N'y a-t-il pas dans vos locaux des salles dont l'usage est moins fréquent, votre salle de fêtes, par exemple, — dont je ne conteste aucunement d'ailleurs la nécessité.

Les objections ne manquent pas :

Première objection. — *Nous avons*, me direz-vous, *dans notre salle de réunion un grand crucifix, un autel, une statue. Au moment de la prière, on se tourne de ce côté-là, c'est plus simple.*

R. : C'est plus simple, j'en conviens, car cela supprime un déplacement toujours ennuyeux. Mais dites-moi s'il est pratique, s'il est possible même, de transformer instantanément une salle bruyante et enfumée en oratoire pour la prière ou seulement en auditoire pour une conférence religieuse un peu prolongée. Quel recueillement obtenir d'hommes ou de jeunes gens ayant sous leurs yeux leurs jeux et leur verre de bière? Que de fois ne sera-t-on pas contraint d'écourter ou de supprimer l'exercice religieux? Et si dans beaucoup de cercles, il n'y a d'autre exercice religieux qu'une courte prière accompagnée d'une exhortation trop rapide pour mériter le nom d'instruction, cette situation

n'est-elle pas due à l'impossibilité où l'on se sent de faire mieux au milieu d'une salle d'estaminet?

SECONDE OBJECTION. — *Nous avons l'église paroissiale à notre disposition.*

R. : Le *Patronage Saint-Nicolas* à Liège est contigu à l'église, et l'on s'y rend facilement en corps. Rien de mieux, au moins pour les exercices communs.

Mais ce cas est exceptionnel, et je ne connais, pour ma part, aucun cercle ni même aucun patronage dont les membres se rendent à l'église pour l'instruction et la prière.

Pour les exercices communs, il ne peut être question de se servir de l'église paroissiale.

Pour les réunions des associations de piété, telles que le Tiers-Ordre, la Confrérie du Saint-Sacrement et la Congrégation de la Sainte Vierge, une chapelle privée est généralement préférable. On y vient plus facilement et plus librement; on s'y retrouve en famille, tandis que le petit groupe se sentira comme perdu dans la vaste nef de l'église paroissiale. Aussi est-ce l'ambition, très compréhensible, de toute congrégation de posséder sa chapelle.

La place de celle-ci est au milieu des locaux des œuvres que les tertiaires et les congréganistes doivent aimer et fréquenter, et où ils doivent exercer leur apostolat. L'association de piété est le levain qui doit faire fermenter toute la masse de l'œuvre; elle doit avoir son siège au milieu d'elle, c'est une condition de l'efficacité et de la continuité de son action.

TROISIÈME OBJECTION. — *Vous allez faire déserter l'église paroissiale.*

R. : Nous ne faisons à la chapelle que des exercices qui ne se feraient pas à l'église paroissiale. On n'y dit pas la messe (sauf exceptionnellement et en semaine seulement); le salut ou l'exercice qui remplace les prières dites dans la salle des jeux ne nuit pas plus à la fréquentation des vêpres que l'exercice qu'il remplace. Les cérémonies principales : grande fête annuelle, communions générales, solennités extraordinaires, se feront à l'église paroissiale, où elles révèlent, d'ailleurs, un cachet de solennité qu'elles n'auraient point dans la petite chapelle.

Les œuvres sont supposées placées sous la direction du curé de la paroisse ou d'un prêtre délégué par lui. Comment, dès lors, pourrait-on redouter une concurrence ou une coïncidence qui nuirait aux offices paroissiaux?

Au contraire, la chapelle du cercle ou du patronage, en donnant à la piété des hommes et de la jeunesse un stimulant qui leur ferait défaut sans elle, en les habituant à la prière et en perfectionnant leur instruction religieuse, les invitera à fréquenter l'église paroissiale plus assidûment qu'ils ne le faisaient.

Je vous entends. Vous voudriez donner à vos paroissiens le beau spectacle d'un groupe d'hommes ou de jeunes gens disciplinés, chantant en chœur, édifiant par leur tenue et leur respect. Pourquoi, dites-vous, s'enfermer dans une chapelle, alors qu'on ferait tant de bien en se montrant au grand jour? — Vous avez raison de désirer pour votre paroisse cette salutaire prédication de l'exemple. Rien n'est plus efficace pour vaincre le respect humain et entraîner les hésitants! Mais commencez donc par former ce groupe d'hommes pieux, et permettez-moi un conseil : ne risquez pas une exécution au public avant un nombre suffisant de répétitions; je veux dire, habituez-les à se montrer pieux, à se réunir pour prier et chanter ensemble dans une chapelle où vous les aurez et vous les formerez plus facilement qu'à l'église.

QUATRIÈME OBJECTION. — *Pour que la chapelle produisît son utilité, il faudrait y conserver le Saint-Sacrement. Or, les inconvénients sont considérables : absence de respect à cause du voisinage des salles de jeu et de la pauvreté de la chapelle, difficulté de transporter ou de renouveler les saintes espèces, et d'autres inconvénients encore.*

R. : La difficulté est-elle si grande d'apporter le Saint-Sacrement à la chapelle dans la journée du dimanche et de le reporter dans la matinée du lundi ou du mardi? Cette cérémonie peut se faire avec le concours de quelques membres portant flambeau, elle sera l'occasion d'un acte de piété et d'un salutaire exemple pour la paroisse. Nous avouons ne pas partager les scrupules de ceux qui pensent que le Dieu de l'Eucharistie n'est pas à sa place dans un cercle ou un patronage. Grâce à la présence de Notre Seigneur, il s'y fera beaucoup d'actes de religion et de vertu qui autrement ne se feraient pas. D'autre part, les précautions imposées par les règles liturgiques peuvent être parfaitement observées. N'est-ce pas assez pour y appeler le prisonnier volontaire de nos tabernacles?

CINQUIÈME OBJECTION. — *Ce qui nous arrête, c'est la question d'argent. Une chapelle coûte cher, et nos œuvres sont pauvres.*

R. : Assurément, il ne faut pas s'endetter, même pour l'honneur du

Saint-Sacrement. Toutefois, gardons-nous d'exagérer. Il ne s'agit pas d'élever une construction fastueuse qui coûterait dix mille francs ou plus encore. Si vous êtes en train de bâtir, étudiez votre plan et, moyennant une augmentation de quatre ou cinq mille francs, vous aurez une chapelle suffisante pour abriter les deux cents membres de votre œuvre, chiffre déjà fort élevé. Si vous avez déjà votre local, étudiez encore soigneusement votre plan, retournez-le en tout sens, calculez, mesurez, priez surtout, et vous finirez par trouver l'emplacement de votre future chapelle.

Encore faudra-t-il se procurer les quelques milliers de francs nécessaires pour la transformation projetée. Je n'hésite pas à vous répondre : Ayez confiance dans la charité catholique. Il s'agit d'une œuvre surnaturelle, il s'agit de ce qui doit donner à votre œuvre son caractère religieux et la garantie de son efficacité. Vous avez trouvé quatre ou cinq fois davantage pour procurer à vos sociétaires des amusements honnêtes et une salle de fête. Jésus, au Saint-Sacrement, vous fera trouver la somme nécessaire pour l'œuvre entreprise le plus directement pour sa glorification.

Telles sont, me semble-t-il, Messieurs, les objections principales que l'on peut faire à l'installation de chapelles dans les œuvres ouvrières. Toutes ces objections tombent devant l'expérience, toutes les difficultés s'effacent devant les résultats obtenus par les directeurs d'œuvres qui possèdent leur chapelle. J'en compte huit dans le diocèse de Tournai. Tous vous diraient, s'ils étaient ici en ce moment, que leurs congrégations n'auraient ni le même développement, ni la même vie, ni surtout la même action sur l'esprit général du cercle et du patronage, si elles n'avaient leur siège au sein de l'œuvre qu'elles doivent diriger et régénérer. L'exemple des *Gesellenvereine* qui ont, avec nos patronages, plus d'un point de ressemblance et qui tous ont une chapelle pour leurs membres, n'est-il pas concluant?

Puissions-nous donc voir nos œuvres ouvrières, dont le zèle, avec le temps, deviendra celui des corporations d'autrefois, avoir comme celles-ci leur chapelle privée et leur autel dans l'église paroissiale! Ce sera pour elles la garantie de la fidélité aux principes chrétiens, en même temps que du succès de leurs efforts sur le terrain de la réconciliation sociale.

Le rapporteur émet les vœux suivants :

VŒUX

1. Qu'une chapelle privée soit annexée aux locaux des œuvres sociales, et spécialement des associations de jeunes gens et de jeunes filles, pour la célébration plus facile, plus fréquente et plus décente des exercices religieux, si utiles dans les œuvres;

2. Que les solennités principales des associations se fassent cependant de préférence dans l'église paroissiale.

Rapport de M. Legrand, industriel à Vilvorde

Un patron chrétien qui jouit en France d'une grande notoriété, Léon Harmel, a dit que, dans l'organisation habituelle de l'usine, l'ouvrier ne peut que difficilement sauver son âme, l'hostilité contre la Religion, le respect humain, l'immoralité inhérente aux grandes agglomérations et, souvent, les règlements du travail eux-mêmes le mettant, la plupart du temps, en grand danger de se perdre, et il en conclut qu'il y a pour le patron une grave obligation de charité d'aider l'ouvrier à se sauver en mettant à sa portée les moyens de salut fournis par la Religion. Au premier rang de ces moyens, il place la bienfaisante action de la chapelle d'usine.

Nous voudrions, Messieurs, ajouter à cette parole autorisée le témoignage de notre propre expérience, persuadés que nous sommes que si nous avons pu réaliser à Vilvorde, au sein d'une population peu favorable à l'action religieuse, quelque bien moral, nous le devons, pour la plus grande part, à notre chapelle, établie depuis six ans auprès des ateliers, dans la maison de nos religieuses.

C'est, en effet, peut-on dire, du jour où Notre Seigneur a pris domicile dans l'usine pour y résider constamment, que l'action chrétienne s'y est développée chaque année davantage. N'est-ce pas là réellement un incomparable bienfait?

Voici, en quelques mots, le rôle de notre chapelle :

La Sainte Messe y est célébrée tous les jours de la semaine. Les sœurs et nos petites orphelines y assistent, ainsi que le Directeur de la fabrique et sa famille.

Le premier vendredi du mois, la messe y est dite pour l'Apostolat de la Prière, dont fait partie presque tout le personnel de l'usine, et le soir, un salut y est chanté en l'honneur du Sacré-Cœur, auquel assistent librement les membres de la Confrérie de Notre-Dame du Travail. Ce jour-là, la chapelle est toujours pleine.

Au mois de novembre, une messe de *Requiem* est célébrée dans notre chapelle pour les ouvrières et ouvriers défunts.

Le troisième vendredi du mois, les ouvriers faisant partie de la Confrérie se réunissent à la chapelle après le goûter et avant la reprise du travail. Une courte instruction leur y est prêchée par un Père de la Compagnie de Jésus, comme préparation à la communion mensuelle qui a lieu le dimanche suivant, à l'église paroissiale.

Depuis deux ans, notre très vénéré Cardinal-Archevêque a accordé à notre modeste chapelle l'insigne faveur de l'Adoration diocésaine. C'est la journée du 4 juillet qui nous est attribuée pour l'exposition du Très Saint-Sacrement. Nos ouvriers et ouvrières en sont informés par une affiche spéciale quelques jours à l'avance, et nombreux sont ceux qui, librement, se font inscrire pour une demi-heure ou un quart d'heure d'adoration.

Indiquons une dernière institution : la retraite annuelle. Depuis quelques années, les retraites spirituelles sont offertes aux ouvrières, et toutes en profitent avec empressement et en toute liberté, du reste. Tous les exercices se donnent à la chapelle, quatre jours durant, avant et après les heures d'atelier, à peu près dans l'ordre suivant : à cinq heures et demie, messe suivie de la première instruction ; à onze heures et demie, deuxième instruction ; à six heures et demie, troisième instruction et salut ; puis, le lendemain, a lieu la communion générale, couronnement de la retraite ; enfin, un déjeuner réunit gaiement dans une salle de l'usine toutes celles qui ont pris part à la retraite.

Un des résultats très consolants de ces institutions de piété et de l'atmosphère chrétienne qui s'en dégage, c'est de temps en temps l'entrée en religion d'une de nos ouvrières. Depuis six ans, nous avons pu compter douze vocations religieuses, soit en moyenne deux par année.

Comme je l'ai dit plus haut, la plupart des institutions de piété dont je viens de parler ont suivi l'établissement de la chapelle dans notre usine.

Je conclus, Messieurs, en formulant le vœu :

VŒU

Que, partout où la chose est possible, les patrons chrétiens établissent une chapelle à l'intérieur de leur usine ou à proximité de leurs ateliers, pour le plus grand bien de la famille ouvrière qui leur est confiée.

(Applaudissements.)

Rapport de M. Mathieu Liesens, industriel à Tamines

MESSIEURS,

Si, dans ces assises solennelles, j'ose prendre la parole, ce n'est certes pas pour vous exposer quelque théorie nouvelle; j'estime que si, dans la grande lutte sociale, chacun ne peut apporter une collaboration importante, chaque chrétien doit au moins y donner toute sa bonne volonté, d'un autre côté, ayant été en contact constant, pendant quinze années, avec une partie très intéressante de la classe ouvrière, celle des houilleurs, et cela, dans les trois grands bassins miniers belges de Liège, de Charleroi et du Borinage, j'ai pensé qu'il ne serait pas inutile de communiquer l'impression de quelqu'un ayant toujours eu le désir chrétien de faire le bien.

Après avoir coopéré à la création de différentes sociétés ouvrières, après avoir continué à m'en préoccuper, j'estime que nos œuvres sociales doivent avant tout s'appuyer sur une base religieuse.

Certes, au point de vue économique, de même que du côté moral, les catholiques n'ont rien négligé. — Les créations magnifiques et nombreuses d'écoles, de mutualités, de caisses de retraite et d'épargne, d'habitations

ouvrières, de syndicats, etc. — défendent à nos adversaires de nous adresser le moindre reproche.

Mais nous attachons une grande importance au caractère religieux, et cela, pour trois motifs :

1° Les œuvres neutres, dépourvues d'idéal vrai, ne pourraient lutter avec avantage contre le faux idéal que le socialisme fait miroiter aux yeux des travailleurs.

Pour s'y opposer, nous aurons un idéal vrai, idéal chrétien, le véritable esprit de fraternité, de charité et de justice;

2° Les œuvres neutres n'ont aucune compensation à promettre pour réparer les inégalités de l'existence.

Malgré tous les progrès et tous les efforts, l'ouvrier qui travaille et qui souffre se trouvera toujours dans une situation d'infériorité.

Alors, nous aurons la satisfaction de lui montrer le Ciel. — Le Ciel, c'est son patrimoine, c'est un héritage grandiose qu'avec un peu de volonté il obtiendra sûrement. — Cette certitude d'une récompense éternelle sera pour le travailleur une compensation superbe, pleine de consolations et d'encouragements;

3° La base religieuse donne les ressources de stabilité si indispensable aux œuvres sociales et ouvrières.

En effet : *a)* L'ouvrier qui aura le courage d'afficher franchement ses convictions religieuses sera, d'une façon générale, un membre sérieux et de bonne volonté.

b) Les promoteurs et les protecteurs trouveront dans la Religion un stimulant constant et efficace. La Religion leur inculque naturellement la charité, et, d'un autre côté, leur enseigne leurs devoirs envers la classe ouvrière et leur responsabilité devant Dieu.

c) Cet esprit de justice, de charité, de désintéressement pour l'œuvre en favorisera la prospérité matérielle.

Pour établir, pour développer ce caractère religieux, les moyens sont nombreux peut-être ; je laisse à de plus compétents le soin de les exposer.

Je signalerai cependant un moyen dont j'ai pu constater l'efficacité, et qui rentre directement dans le cadre du présent Congrès. C'est « l'Association du Saint-Sacrement. »

C'est ce qui a été fait au sein du cercle ouvrier chrétien Saint-Joseph à Tamines.

L'Association comprend actuellement cinquante membres. Elle se

réunit tous les premiers dimanches du mois. Ce jour, les membres assistent aux vêpres, escortent le Saint-Sacrement avec flambeau à une procession autour de l'église, après quoi ils se rendent à une courte séance au cours de laquelle M. le Curé fait une instruction.

Les membres communient en groupe quatre fois par an, accompagnent le Saint-Sacrement aux deux grandes processions.

Pour retremper les sentiments religieux, les membres se rendent chaque année en retraite à la maison de Fayt.

C'est même grâce à un premier noyau de retraitants que l'Association du Saint-Sacrement a été constituée.

Par les réunions mensuelles, les ouvriers ont l'occasion de s'encourager à rester fidèles aux résolutions de ces retraites qui produisent les meilleurs résultats.

Et maintenant, voici les heureux effets de cette Association :

1° La procession et la Sainte Communion tuent le respect humain qui est le grand mal;

2° Il est certain que les actes d'adoration et de communion vivifient, entraînent vers un idéal, et donnent des forces et des consolations. — Or, beaucoup d'ouvriers ne communient pas parce qu'ils supposent qu'ils seront seuls. — Un brave ouvrier borain, qui assistait régulièrement aux offices de l'Église, interrogé par un de ses amis, prêtre-missionnaire, pour quelle raison il ne communiait jamais, donnait cette réponse : Que voulez-vous, mon père, on est toujours seul!...

La communion en groupe a donc ce grand avantage de procurer le bon exemple et l'entraînement.

3° Les instructions mensuelles et régulières du Curé, données dans un local spécial, et les retraites produisent la meilleure influence sur les ouvriers dont certains deviennent de véritables apôtres.

Comme conclusion :

VŒU

J'exprime le vœu que l'on vise à établir toute œuvre sociale sur une base franchement religieuse, et que, pour développer ce caractère, on établisse, au sein des cercles ouvriers, une association du Très Saint-Sacrement.

Rapport de M. Adriaensens, aumônier militaire à Namur

MONSEIGNEUR,

MESSIEURS,

Grâce à Dieu, nos populations, tant wallonnes que flamandes, sont encore profondément religieuses. A l'âge où nos jeunes gens sont appelés sous les drapeaux, tous, peut-on dire, remplissent régulièrement leurs devoirs de chrétiens, un grand nombre même ont été jusque-là fidèles à la communion mensuelle.

D'où vient, qu'une fois incorporés, plusieurs semblent avoir oublié toute pratique religieuse? Je me propose dans cette étude de rechercher les causes de ces défections et d'indiquer les moyens d'y porter remède.

Souvent l'on entend dire : A l'armée il n'est pas possible de remplir ses devoirs religieux. Lorsqu'un jeune homme les a négligés tout le temps qu'il a passé sous les drapeaux, il s'excuse auprès de ses parents et de son curé, en alléguant que les exigences du service ne permettaient pas de vivre chrétiennement, que même ses chefs l'empêchaient de faire ses devoirs.

Tout cela est faux, Messieurs. D'après les règlements militaires, on doit laisser à tout soldat le temps d'entendre la messe et de recevoir les sacrements. C'est pourquoi les dimanches et les jours de fête, il n'y a ni exercices ni corvées, les hommes chargés d'un service nécessaire ont droit, dans la matinée, à deux heures de liberté. Ceux qui ces jours-là veulent recevoir les sacrements, peuvent quitter la caserne avant l'heure réglementaire. Au temps pascal, les jours où les hommes pourront remplir leurs devoirs sont inscrits aux ordres de service, les soldats sont libres alors de grand matin jusque midi. Pour fixer ces jours, l'aumônier s'entend avec les chefs du corps; je dois rendre hommage à la parfaite obligeance de ces Messieurs.

Voici une recrue; le pauvre garçon n'a jamais quitté le foyer paternel, il a vécu avec les siens auxquels il est profondément attaché, il ne connaît personne dans son régiment, il a peur de s'adresser à ses

nouveaux compagnons. Rêvant de son village et de sa famille, retenant à peine ses larmes, il se tient seul dans un coin de la cour ou dans la chambre. Survient un autre, jeune recrue aussi, mais il est plus éveillé; il a travaillé dans les grands centres, il a vu le monde et suivi ses mauvais instincts; ses parents, il les a déjà oubliés, il se souviendra d'eux quand il faudra leur extorquer de l'argent. « Ah! l'ami, dit-il, vous restez là tout seul? Vous ne connaissez personne au régiment? Moi non plus, je ne connais personne; soyons camarades et sortons ensemble. » Le brave jeune homme est heureux d'avoir trouvé un compagnon, il suit son nouvel ami. On devrait aller à la messe, mais l'ami ne connaît pas cela et notre brave soldat n'ose pas en parler, on pourrait rire de lui. Les dimanches suivent et se ressemblent; le fils de la famille chrétienne s'habitue à la vie de païen, il a oublié le chemin de l'église, mais il en connaît un autre, le chemin des mauvais lieux.

Et quel remède à ces maux?

Il me semble vous entendre dire, Messieurs : Le cercle militaire, la messe militaire. Et vous avez raison. Le jeune homme qui fréquente régulièrement le cercle militaire et assiste fidèlement à la messe, est un jeune homme sauvé. Mais comment amener nos recrues au cercle et à la messe? La première éducation chrétienne et les exhortations des parents ne suffisent pas ici. Je pense que tous mes collègues seront d'accord pour affirmer que les jeunes gens de nos plus chrétiennes contrées, les campinois par exemple, sont les plus difficiles à attirer et à retenir au cercle. Cela ne doit pas nous étonner; ces jeunes gens n'ont jamais connu la lutte, à la première occasion ils tombent victimes du respect humain.

Une nouvelle œuvre s'impose : *l'œuvre des conscrits* ou *la préparation de la jeunesse à la vie militaire;* œuvre de préservation qui prémunirait les fils de nos familles chrétiennes contre les dangers de la ville. Je dis *dangers de la ville* et non pas *dangers de la caserne*, le grand danger n'est pas dans la caserne, mais dans la ville; j'aimerais mille fois mieux envoyer un fils à l'armée que de l'envoyer habiter la ville comme apprenti; la discipline militaire peut encore, dans une certaine mesure, préserver nos jeunes gens.

Permettez-moi, Messieurs, de vous dire en peu de mots comment je conçois l'œuvre que je voudrais voir établir dans le pays entier. En voici le but :

1° Prémunir le conscrit contre les dangers de la vie militaire, avant qu'il entre au service;

2° Lui fournir des amis honnêtes pour le temps qu'il passera à l'armée.

Pour arriver au premier résultat, il y aurait lieu, me semble-t-il, de procéder comme suit :

Après le tirage au sort, qui a lieu en janvier ou février, on réunira de temps en temps les conscrits d'une commune ou de plusieurs communes voisines. On ne fera appel qu'à ceux qui sont restés de bons chrétiens, afin d'écarter les mauvais éléments. On leur fera comprendre combien il importe de rester de bons chrétiens. On leur fera voir la lâcheté du respect humain, insistant sur ce point que presque tous nos soldats ont été élevés chrétiennement et qu'ils ont le désir de rester chrétiens, qu'en remplissant leurs devoirs ils affermiront les faibles, qui seront heureux de suivre leur exemple, qu'ainsi ils auront grand mérite devant Dieu et devant les hommes. On leur rappellera l'exemple de saint Maurice qui, en confessant courageusement la foi, fut cause que toute la légion thébaine resta fidèle à Dieu jusqu'à la mort du martyre. On leur parlera aussi des dangers que présente le séjour des villes; on leur dira ce que valent ces créatures qui accostent nos soldats dans les rues, on leur fera connaître ce que c'est qu'une maison de tolérance, une salle de danse, un café borgne, et quels dangers on y court et pour l'âme et pour le corps.

Qu'on n'objecte pas qu'ainsi on pourrait scandaliser des innocents.

Un jeune homme de vingt ans, qui s'est toujours laissé diriger par ses parents, mais qui devra dorénavant se passer de cette direction, doit connaître les dangers qu'il va rencontrer, il vaut mieux qu'il les apprenne d'une bouche respectée que par une funeste expérience.

Un autre moyen, qu'on pourrait peut-être employer avec beaucoup de succès, serait d'envoyer les conscrits les plus intelligents, ceux qui sont appelés à avoir une grande influence sur leurs compagnons, pour quelques jours dans une maison de retraite d'où ils sortiraient transformés en vrais apôtres.

J'ai dit en second lieu qu'il fallait procurer au conscrit de bons compagnons, pour le temps qu'il passera à l'armée.

C'est à cela que tendent les quelques idées que j'aurai l'honneur d'émettre encore.

Au mois de juin les recrues sont incorporées, c'est-à-dire désignées

pour tel ou tel corps, et elles rentrent dans leurs foyers jusqu'au mois d'octobre, époque où elles prennent place dans les rangs.

Après l'incorporation de juin, on organisera des excursions pour lesquelles le dimanche semble le jour indiqué. Tous les conscrits chrétiens d'un ou de plusieurs cantons se rencontreront dans une même localité; ils assisteront au salut; si possible, on leur fera un court sermon, on organisera une petite fête. Les hommes désignés pour la même garnison et surtout pour le même régiment lieront amitié, ils ne seront plus isolés dans la caserne, ils auront des compagnons sûrs, ils trouveront les uns dans les autres un appui et même une surveillance. Avant leur départ, les recrues promettront de rester fidèles aux pratiques religieuses de leur enfance.

Voilà, Messieurs, quelques idées que je me permets de soumettre à votre appréciation; je pense que, si on les mettait en pratique, il en résulterait un grand bien pour la préservation des enfants du peuple et en même temps pour la religion et pour la patrie.

Rapport de M. le chanoine Couturiaux, Inspecteur diocésain

Diverses œuvres sociales, économiques, dans les campagnes

Jésus-Christ, pour gagner les âmes, a guéri les corps, nourri les affamés dans le désert et rempli le filet des pêcheurs. Le *misereor super turbam* est tombé un jour de ses lèvres révélant son ardent amour des foules. Et n'a-t-on pas résumé sa vie par ces mots : *Pertransiit benefaciendo et sanando omnes?*

Il a voulu être du peuple, *egenus factus est cum esset dives;* lui, Fils de Dieu et Dieu lui-même, il a passé aux yeux du monde pour le fils d'un artisan et il a consumé une grande partie de sa vie dans le travail de ses mains.

Il semble avoir oublié l'universalité de sa mission pour s'incliner spécialement vers les déshérités de ce monde, il les invite avec amour à venir à lui : « Venez à moi, dit-il, vous tous qui souffrez, et je vous soulagerai. » Il veut, non seulement qu'ils soient heureux en cette vie, mais qu'ils soient soulagés en celle-ci ; que la vraie fraternité règne sur la terre. Aussi le peuple se savait aimé par ce Fils du charpentier et il l'aimait ; enthousiasmé et ravi, il le suivait dans le désert, au bord des lacs, au sommet des montagnes et s'écriait : « Jamais homme n'a parlé comme cet homme ! »

*
* *

Et l'*Église*, à l'exemple de son divin Fondateur, voulut passer en faisant le bien, elle eut des soins jaloux pour les besoins matériels du peuple.

On la bénit, à juste titre, de l'émancipation des esclaves ; de la réhabilitation de la femme et de l'enfant ; de son opposition à l'usure ; de ses trêves de Dieu qui donnaient au peuple le temps de respirer et d'ensemencer ses terres ; des écoles qu'elle adjoignit à ses abbayes et à ses églises ; de ses innombrables œuvres de bienfaisance qui assuraient des secours aux malheureux, en leur épargnant même l'humiliation de tendre la main ; des anciennes corporations qui étaient une protection pour les travailleurs, etc.

Ses moines répandaient partout la civilisation, défrichant les bois, assainissant les marais, initiant les populations à l'agriculture et aux métiers, ouvrant des routes, jetant des ponts, fondant des villes, donnant ainsi au monde païen, qui les entourait et les regardait avec étonnement, un spectacle nouveau, « le premier exemple du travail accompli par des mains libres, » a dit Michelet.

L'Église prit la défense des petits, elle unit les diverses classes sociales dans la charité chrétienne.

Elle éleva un magnifique édifice chrétien, avec la vie communale, corporative, provinciale, nationale, avec la grande république chrétienne qui englobait toutes les nations sous la direction du Vicaire de Jésus-Christ.

*
* *

Et le monde chrétien suivait ainsi sa marche ascendante vers le progrès même matériel, quand l'*Église rencontra* sur son chemin *des*

obstacles qui l'empêchèrent, en partie et pour un temps, d'accomplir ses vues si hautes et si nobles.

A partir de Philippe le Bel, les rois et les empereurs, appuyés sur les légistes, tendirent au pouvoir absolu et à la ruine du pouvoir ecclésiastique ; ils diminuèrent les libertés populaires, et arrêtèrent le développement des corporations qui furent définitivement supprimées par les constituants de 89.

D'autre part, la renaissance païenne, le protestantisme, le philosophisme, la révolution française, le libéralisme, le laïcisme et le socialisme achevèrent la désorganisation de la société et jetèrent dans les couches populaires le trouble et la perturbation.

*
* *

La déclaration gallicane de 1682 : « Le prêtre ne s'occupe à l'église et hors de l'église que de choses religieuses, » limitait l'action de l'Église aux intérêts spirituels du peuple.

L'erreur libérale vise aussi à éloigner le clergé de la vie publique et à le calfeutrer dans la sacristie.

« Et les ministres du Christ, dit Mgr Ireland, avaient pris leurs quartiers d'hiver dans les sacristies et les sanctuaires. »

Le concile du Vatican a bien marqué la genèse de cette erreur qu'il fait remonter au protestantisme : « Après la prétendue Réforme, dit-il dans la constitution *Dei Filius*, on a vu naître et se développer cette doctrine naturaliste qui travaille à exclure le Christ de la vie sociale et des mœurs publiques, pour y établir le règne de la nature et de la seule raison. »

« L'Église, disait-on, ne doit s'occuper que des âmes. » Napoléon Ier n'était qu'un écho de ces idées, lorsqu'il s'écriait avec dépit : « L'Église s'empare des âmes et ne me laisse que les corps ! » Il trouvait insuffisante la part qu'on lui abandonnait, mais cette part, il la voulait tout entière et la croyait toute sienne. On l'aurait fort étonné, si on lui avait affirmé que l'Église est fort loin d'être dépourvue d'autorité et de responsabilité en ce qui concerne les corps.

On dit habituellement que les prêtres ont charge d'âmes. Mais l'âme ne va jamais sans un corps, et, sur cette terre, ils concourent tous deux à tous les actes humains ; aussi, celui qui a la responsabilité des âmes a,

par le fait même et dans une très large mesure, quoique indirectement, la responsabilité des corps.

De plus, l'homme a été créé individuel et social, il faut donc que tout ce qui est humain devienne chrétien, la société comme les individus.

***

Bien des choses étaient à réformer, à reprendre, à ramener à l'Église, au Souverain Pontife, au Christ. Mais dans ce renouvellement, auquel les ministres de Jésus-Christ doivent avoir une grande part, c'est la *vie sociale et économique* qui réclame les premiers efforts.

C'est là que le mal est le plus sensible. L'Église y a rendu de grands services dans le passé et elle est appelée à en rendre de plus grands encore.

On ne peut nier l'existence en ce moment d'un mouvement démocratique universel, et il n'est pas de cause qui saisisse l'esprit humain avec autant de véhémence que la question sociale.

La question sociale a pour objet principal l'organisation du travail et la répartition de ses produits. Elle a pour cause le malaise d'un grand nombre de travailleurs, et elle se formule dans leurs plaintes parfois justifiées.

***

Déjà en 1886, Mgr Belin, évêque de Namur, adressait une circulaire à son clergé pour stimuler son zèle dans l'étude de la question sociale, et son dévouement au sort des classes laborieuses. « Nous ne pouvons oublier, disait-il, que l'Église catholique, à toutes les époques de l'histoire, a revendiqué, comme un des objets les plus chers de sa mission divine, le soin des petits et des pauvres et l'amélioration de leur condition matérielle et morale. »

Et le 15 mai 1891, Léon XIII fit paraître la célèbre *Encyclique sur la condition des ouvriers*. C'est là une date importante, une des plus importantes de l'histoire de l'Église depuis plusieurs siècles. Que l'on mette l'encyclique *Rerum novarum* en pratique, et le catholicisme ne tardera pas à devenir l'objet des complaisances de l'humanité entière. Cela est aujourd'hui évident pour tous les hommes instruits, à quelque opinion qu'ils appartiennent.

Le Souverain Pontife y montre l'absolue nécessité des corporations chrétiennes : « Les ouvriers chrétiens, dit-il, n'ont plus qu'à choisir entre ces deux partis : ou de donner leur nom à des sociétés dont la religion a tout à craindre, ou de s'organiser eux-mêmes et de joindre leurs forces pour pouvoir secouer hardiment un joug si injuste et si intolérable. Qu'il faille opter pour ce dernier parti, y a-t-il des hommes ayant vraiment à cœur d'arracher le souverain bien de l'humanité à un péril imminent qui puissent avoir là-dessus le moindre doute? »

Il engage tous les catholiques et spécialement les prêtres à s'occuper des œuvres sociales : « Que chacun se mette à la tâche qui lui incombe, de peur qu'en différant le remède, on ne rende incurable un mal déjà si grave.... Que les ministres sacrés déploient toutes les forces de leur âme et toutes les industries de leur zèle ! »

Pouvait-il faire un plus pressant appel au dévouement, et comment, après cela, pourrait-on se croiser les bras et ne rien faire dans la voie indiquée?

Le Pape détermine ensuite le double but des associations : « On doit prendre pour règle universelle et constante de tellement organiser et gouverner les corporations, qu'elles fournissent à chacun de leurs membres les moyens aptes à lui faire atteindre, par la voie la plus commode et la plus courte, le but qu'il se propose et qui consiste dans l'accroissement le plus grand possible des biens du corps, de l'esprit, de la fortune.

« Mais il est évident qu'il faut viser avant tout à l'objet principal, qui est le perfectionnement moral et religieux ; c'est surtout cette fin qui doit régler toute l'économie de ces sociétés ; autrement, elles dégénéreraient bien vite et tomberaient, ou peu s'en faut, au rang des sociétés où la religion ne tient aucune place. »

*
* *

Dans la Belgique entière, la voix de Léon XIII fut entendue. — Nous allons le constater surtout pour le Luxembourg qui nous est mieux connu, mais nous établirons la comparaison, — d'après la dernière statistique officielle en notre possession, — de cette province avec l'ensemble des autres provinces belges.

On ne parlait guère, en 1891, d'œuvres sociales dans le Luxembourg,

Les syndicats luxembourgeois existaient depuis deux ans, lorsqu'à la fin de 1894 furent fondées par deux prêtres, aux deux extrémités de la province, sans entente préalable et presque simultanément, les *laiteries* d'Ortho et de Virton.

Le cultivateur ardennais ne tirait pour ainsi dire aucun profit de son lait; le beurre qu'il fabriquait ne pouvait se conserver; il se vendait à vil prix et contre marchandises.

Il fut en 1895 publié sur la coopérative Orthoise, dans le journal catholique de la province, plusieurs articles qui firent sensation. En présence des bilans qui parurent bien détaillés tombèrent les dernières hésitations.

Aujourd'hui on compterait sur les doigts de la main les hameaux de la province dépourvus de turbines ou non reliés à une laiterie centrale. Le rapide développement de cette institution montre bien qu'elle venait à son heure.

Cette œuvre des laiteries est actuellement entrée partout dans les mœurs, et nul n'ignore que c'est avant tout au clergé, à son esprit d'initiative et à son dévouement incessant et désintéressé, que le peuple luxembourgeois doit ce magnifique succès.

Qu'on réfléchisse maintenant à ce que seraient devenues maintes de nos paroisses, si l'on y avait laissé les ennemis de l'Église prendre l'initiative de ces utiles institutions, et profiter de l'influence acquise pour propager les idées malsaines.

Tableau comparatif au 31 décembre 1900

	Nombre de laiteries	Nombre de membres	Nombre de vaches	Montant de la vente du beurre en 1900
Luxembourg	76	22.965	45.810	5.326.840
Autres provinces	318	17.741	59.168	15.180.077

*
* *

Une troisième œuvre dont l'extension fut aussi rapide que celle des laiteries, ce sont les *sociétés de retraites*. Mgr Decrolière, successeur

de Mgr Bélin, dans une circulaire du 27 décembre 1898, les avait fortement recommandées au clergé luxembourgeois, et il avait confié à trois ecclésiastiques le soin de donner des conférences, à l'effet de provoquer une diffusion générale de ces institutions éminemment utiles. La province n'en comptait alors que vingt-deux, mais la propagande fut si intense que dès 1899, on voit 219 mutualités luxembourgeoises participer aux subsides des pouvoirs publics, et la province tenir dès lors sous ce rapport le premier rang en Belgique, relativement à la population.

Dans la plupart des sociétés de retraite, le curé de la paroisse est président. Le conseil d'administration est toujours bien composé au début, et un article des statuts stipule que « le renouvellement des membres a lieu par moitié tous les deux ans, sur présentation d'une liste double de candidats arrêtée par l'ancien conseil. » Cette clause assure à perpétuité une bonne direction à nos mutualités.

Nos sociétés de retraite n'ont généralement que trois ou quatre versements annuels. Ainsi, on peut prendre comme secrétaire-trésorier un jeune homme ayant fait de bonnes études primaires. Il remplit gratuitement sa mission ou une légère indemnité lui est donnée.

Le minimum de versement est 3 francs par an, et il n'y a d'autre maximum que celui qui exclurait des subsides des pouvoirs publics. On ne peut verser que par francs entiers. Cette manière de procéder, dans une province pauvre pourtant, ne nuit en rien à l'institution. Pour le constater, il suffit de dire qu'en 1900, chaque société comptait en moyenne 60 membres, et qu'il a été versé plus de 10 francs par livret l'un parmi l'autre.

Tableau comparatif au 31 décembre 1900

	Nombre de livrets de retraite	Total des versements en 1900	Nombre de sociétés	
			de retraite	de secours mutuels
Luxembourg	19.338	201.179	350	51
Autres provinces	281.871	4.919.877	3.405	1.873

*
* *

Depuis un an, les hommes d'œuvres sont surtout occupés dans le Luxembourg à établir l'*Assurance mutuelle contre la mortalité du bétail*. Déjà cinquante sociétés sont constituées, et tout fait prévoir qu'il ne faudra pas longtemps pour que chaque commune rurale soit dotée de la sienne. C'est là une œuvre de prévoyance de premier ordre, qui rendra de grands services à nos cultivateurs et qui donnera une grande influence aux catholiques qui l'organisent et s'y dévouent.

*
* *

J'aurai fini l'énumération des œuvres sociales luxembourgeoises en citant simplement nos 36 *Caisses Raiffeisen*, nos *Ligues de tempérance* qui se multiplient, nos 6 *Foyers d'habitations ouvrières* très prospères, nos *Écoles ménagères*, nos *Patronages*, etc.

Tableau comparatif au 31 décembre 1900

	Assurances reconnues du bétail	Caisses Raiffeisen
Luxembourg	11	31
Autres provinces	527	233

*
* *

Les associations paroissiales se sont, de différents côtés, unies en *Ligues cantonales*. Citons celles de Florenville, de Sibret, de Bouillon, d'Arlon, de Wellin. « Chaque séance annuelle, dit M. le docteur Jacques, de Florenville, est une manifestation grandiose et réconfortante, où nous nous rendons en cortège, précédés de nos étendards et de nos sociétés de musique. Nous y faisons la revue de nos travaux de l'année, nous y discutons nos intérêts régionaux, et nous ne nous séparons

qu'en nous promettant de nous retrouver en nombreuse compagnie l'année suivante. » Les réunions des ligues cantonales s'ouvrent toujours par une grand'messe ou un salut solennel avec sermon de circonstance.

La *Ligue luxembourgeoise*, fédération des Unions professionnelles de la province, a organisé la Caisse centrale du crédit, la Caisse de réassurance du bétail, une Coopérative d'achat et de vente.

La *Fédération chrétienne des mutualités luxembourgeoises*, qui compte actuellement 161 sociétés de retraite et de secours mutuels affiliées et 95 membres honoraires, a tenu à Marche, le 19 juin dernier, sa première assemblée générale annuelle, sous la présidence de Mgr Heylen, si dévoué aux œuvres sociales; M. le Baron de Favereau, ministre des Affaires étrangères, nos sénateurs, représentants et conseillers provinciaux témoignaient par leur présence l'intérêt qu'ils prennent aux œuvres de prévoyance.

Tel est le chemin parcouru dans le Luxembourg depuis que Léon XIII exhorta les prêtres et les catholiques à aller au peuple, et le travail social a été aussi très intense dans les autres provinces belges.

*
* *

Et le 18 janvier de l'année dernière, le Pape des ouvriers, dans l'Encyclique *Graves de Communi*, constatait l'œuvre déjà accomplie : « Dans l'ordre pratique, dit-il, un zèle doué d'une énergique persévérance réussit à créer et à développer utilement quantité d'institutions populaires. Telles sont les caisses de crédit rural, les sociétés de secours mutuels et de prévoyance, les corporations ouvrières, d'autres associations du même genre. »

Il insiste pour qu'on déploie plus de zèle encore : « Il importe que cette action grandisse et s'étende, qu'elle puisse compter sur des dévouements plus nombreux et disposer de plus de ressources. Il faut surtout faire appel au concours bienveillant de ceux auxquels la naissance, la fortune, le talent et l'éducation assurent dans la société une influence prépondérante.

» Oui, la situation le réclame, le réclame à grands cris : il nous faut des cœurs entreprenants et des forces unies.... Le salut de la société est en jeu autant que celui de la religion. Sauver le prestige de l'une et de l'autre est une tâche sacrée pour tous les gens de bien. »

Il convie surtout les prêtres à aller au peuple : « Dans toute cette action, si intimement liée au bien de l'Église et du peuple chrétien, quelle part de travail n'incombe pas à ceux qui sont investis de fonctions sacrées, et que ne peuvent-ils pas par les mille ressources de leur doctrine, de leur prudence et de leur charité? Il convient d'aller au peuple, de se mêler utilement à lui, suivant l'exigence des circontances et des temps. »

Enfin il répond à certaines objections : « Tenons pour acquis que cette application des catholiques à soulager et à relever le peuple est en complète harmonie avec l'esprit de l'Église et répond à merveille aux exemples qu'elle n'a cessé de donner. Qu'on ne redoute pas l'extension et la puissance de cette action, sociale par son objet et chrétienne par son esprit, aussi longtemps du moins qu'elle se conserve pure. Qu'on ne craigne pas de voir dépérir ou disparaître, absorbées dans des créations nouvelles, les institutions florissantes qui forment un héritage antique de la piété et de la prévoyance de nos aïeux! Fruits d'un même élan de religion et de charité, œuvres anciennes et œuvres nouvelles n'ont rien de contraire dans leurs éléments. »

*
* *

Tous ceux, prêtres et laïcs, qui ont organisé les œuvres sociales, qui les ont fait prospérer, qui y ont dépensé leur or, leur temps, leur dévouement, ont suivi la direction du Pape et des Évêques; ils se sont efforcés de réaliser le programme commun d'action arrêté à Malines, le 5 mars 1896, par le comité central que l'épiscopat belge avait convoqué à cet effet, et ils n'ont rien entrepris dans cet ordre de choses qu'avec une entière soumission à l'Autorité diocésaine.

Ils ont marché sur les traces des fondateurs des antiques corporations chrétiennes dont nos ancêtres éprouvèrent longtemps la bienfaisante influence; ils ont imité entre autres ce saint curé lorrain, Pierre Fourier qui, voici plusieurs siècles déjà, dans la paroisse de Mattanicourt, établissait les premières institutions économiques, et que Léon XIII a voulu élever sur les autels.

*
* *

Il n'est pas douteux qu'ils aient, par ces institutions diverses, amélioré la condition matérielle du peuple des campagnes, et ce résultat n'est pas à dédaigner : il est l'objet immédiat que tout homme d'œuvres a en vue.

Mais par le fait même, en se mêlant au peuple, en se trouvant constamment à ses réunions, en se dévouant à ses intérêts, en l'organisant dans les corporations, les prêtres et les catholiques gagnent de plus en plus son cœur, ils l'attachent à la cause de l'ordre et de l'Église.

Et si, en même temps que l'extension du suffrage votée par les Chambres belges, n'était venue l'action sociale intense de ces dernières années, croit-on donc qu'à chaque consultation du corps électoral, le gouvernement catholique eût été fortifié? M. Émile Cauderlier, libéral bien connu, le constatait encore récemment dans la *Chronique*, un journal de son bord : « Jusqu'il y a dix ans, dit-il, le clergé tenait les campagnes par la foi, par leur fidélité obstinée à un culte et à des pratiques qui remplissent leurs pensées et suffisent à tous leurs besoins d'idéal. Désormais, il les tient encore par l'intérêt matériel. Le bloc est plus solidement cimenté que jamais. Le curé préside à la fois aux progrès de l'aisance et au salut spirituel de ses ouailles. Qu'on s'étonne après cela que le bloc soit intangible. Non seulement il l'est, mais il s'accroit encore. De 1900 à 1902, les cléricaux gagnent 95000 voix, alors que l'accroissement normal de la population ne devrait augmenter leur nombre que de 7000. Ce sont des faits. Inutile de se les dissimuler. »

Cette conséquence de l'organisation corporative peut être constatée dans un Congrès Eucharistique. Personne n'ignore, en effet, que si, comme en d'autres pays, nous avions en Belgique un gouvernement franc-maçon, ce serait la persécution religieuse, des entraves apportées aux pratiques chrétiennes, à la fréquentation des écoles catholiques, aux vocations sacerdotales, etc.

On aurait à constater après un certain temps une diminution dans le nombre de messes, de communions reçues, d'églises édifiées.

A-t-on jamais restauré ou construit autant de temples qu'en ces dernières années? Je pourrais nommer une pauvre paroisse ardennaise de moins de 1200 habitants et où les additionnels communaux ont atteint 200 %, qui, en moins de dix ans, aura bâti deux églises paroissiales, une chapelle vicariale, un presbytère, aménagé deux cimetières, etc.

Les vocations sacerdotales et religieuses ont-elles jamais été aussi nombreuses que maintenant?

Qu'est-ce que cela prouve? Qu'il y a plus d'aisance dans les familles, qu'il y a plus de foi aussi, car ces deux choses sont indispensables aux deux faits que nous venons de signaler.

Et Jésus-Hostie n'est-il pas plus offert sur nos autels quand augmente le nombre de ministres sacrés? N'est-il pas plus et mieux honoré quand ses temples se multiplient, qu'ils sont plus beaux, qu'ils sont surtout suffisamment spacieux pour contenir tout le peuple fidèle?

Certes, on ne voit pas immédiatement partout des effets religieux très palpables des œuvres sociales. Se figure-t-on que les anciens moines transformaient du jour au lendemain les mœurs des habitants au milieu desquels ils venaient s'établir? Et nos missionnaires du Congo, de Mongolie et d'ailleurs, ne doivent-ils pas travailler longtemps parfois avant d'être un peu consolés dans leurs travaux? Notre Seigneur lui-même a-t-il vu tous ceux à qui il fit du bien se convertir à la grâce?

Un grand tort est de vouloir toujours des résultats immédiats et d'oublier que le christianisme a mis trois siècles à triompher du monde romain. On perd de vue la parole du Maître : *Alius est qui seminat, alius qui metat* (JOAN. IV, 37). Et de là, viennent certains découragements.

On doit être heureux déjà d'enrayer le mal, de conserver ce qui est bon encore, mais le prêtre qui s'occupe d'œuvres avec dévouement, patience et prudence, le fait parce qu'il est dévoré du zèle de la gloire de Dieu et du salut des âmes. Autant et souvent plus que tout autre, il sera assidu au confessionnal, il préparera avec soin catéchismes et prédications, visitera les malades, en un mot emploiera tous les moyens de faire du bien à son peuple, mais il y joindra l'organisation sociale.

Aux œuvres anciennes, il ajoutera les œuvres nouvelles, les œuvres économiques, les œuvres de prévoyance, les corporations diverses. Il parlera à son peuple à l'église et au dehors et quelle influence n'acquerra-t-il pas en lui faisant du bien, en le groupant, en le syndiquant! Il aura besoin d'une patience inlassable, d'un dévouement sans bornes, d'une complète abnégation. Il n'obligera personne à entrer dans ces organismes divers, il sera plein de bienveillance pour ceux qui demeureraient en dehors, mais on y viendra, on y entrera précisément à cause de cela. La glace fondra, la reconnaissance naîtra ; le peuple sera l'ami du prêtre et de l'Église quand le prêtre se sera fait l'ami du peuple.

Et alors quelle influence n'aura pas le prêtre pour l'extirpation des abus et des scandales, pour la pieuse assistance aux offices, pour la fréquentation des sacrements!

Je pourrais énumérer maintes paroisses où les hommes entrent mieux dans l'église, où ils viennent plus nombreux aux vêpres et aux saluts,

où ils s'approchent plus souvent des sacrements depuis que les œuvres sociales y sont établies.

Citons quelques faits qui se sont passés dans la paroisse dont il est question plus haut. Combien de curés pourraient en donner d'autres!

Toutes nos œuvres ont un caractère nettement confessionnel. Les statuts portent que, pour en faire partie, il faut appartenir à la religion catholique et en remplir les devoirs. Il arrive parfois pourtant qu'on laisse entrer l'un ou l'autre membre non pratiquant, mais assez bien disposé.

Dans cette paroisse, un père de famille avait longtemps hésité avant de demander son admission dans la coopérative laitière. Il devait pour cela s'adresser au curé. Depuis vingt ans, depuis la loi de malheur, il n'accomplissait plus le devoir pascal, mais il avait continué d'assister à la messe du dimanche. Le curé l'inscrivit au nombre des membres, sans observation; mais, quand Pâques revint, il alla trouver le nouveau coopérateur et il eut la consolation de le voir rentrer au bercail.

Le curé précédent, très dévoué et très zélé, avait fait un grand bien à la paroisse pendant les quatre ans et demi qu'il y demeura. Le nombre de communions avait augmenté sur le passé, une troisième séance de confessions et de communions avait été établie avec succès; la mission de 1887 avait bien réussi, et pourtant chacune des années 1888, 1889 et 1890 vit diminuer le nombre des saintes hosties distribuées aux fêtes.

Le successeur, dès son arrivée fin 1890, établit un patronage de jeunes gens et, dans la suite, un syndicat d'achat, une laiterie coopérative, une société de retraite et il aurait continué dans cette voie s'il n'eût été déplacé.

Quels furent les résultats de cette action sociale unie à tous les autres moyens d'action?

Chaque année, de 1891 à 1900, on put constater une augmentation de cent cinquante communions sur l'année précédente. Les neuf dixièmes des hommes s'approchaient des sacrements au moins quatre fois par an.

Les nombreuses réunions générales ou des divers conseils se tenaient le dimanche après les vêpres. Précédemment, à cause des nombreuses sections et des éloignements, il y avait peu de monde à cet office. On vint aux vêpres en plus grand nombre, parce que, à la sortie, on devait assister à une réunion présidée par Monsieur le Curé, et ainsi le Saint-Sacrement de nos autels recevait à ses pieds des adorateurs qu'il n'eût point vus sans l'institution des œuvres sociales.

Aux deux processions annuelles, les associés se serraient toujours de plus en plus nombreux autour de leur bannière corporative, et la célébration de la fête du patron des œuvres, saint Isidore, entrait de plus en plus dans les mœurs. Les membres assistaient à la grand'messe célébrée pour eux et leurs familles, ils écoutaient attentivement le sermon donné par un prêtre voisin ou étranger.

Au mois de janvier 1900, le Père Cus écrit au curé de cette paroisse qu'une retraite fermée va s'ouvrir dans huit jours à Arlon, et qu'il reste bon nombre de chambres vides. Le curé se mit en campagne, et le lendemain il annonce au Révérend Père que vingt-sept de ses paroissiens sont à sa disposition et qu'un plus grand nombre partira, s'il le désire. Et il faut noter que ces jeunes gens, fils de petits cultivateurs, payèrent eux-mêmes leurs frais de voyage, et remirent pour la plupart la pièce de cinq francs afin d'indemniser en partie les Pères de leurs débours. Le curé aurait-il eu cette action sur la jeunesse sans les œuvres sociales? Sans elles, les jeunes gens se fussent-ils si bien conservés?

Et pendant que ces retraitants étaient à Arlon, leur pasteur reçut son changement.

S'il était resté, il aurait formé avec eux une confrérie ou une congrégation vraiment vivante et pieuse; il serait parvenu à les amener à la communion mensuelle, et il aurait entretenu son œuvre nouvelle par de fréquentes réunions et par l'envoi, chaque année, à Arlon d'un groupe assez compact.

Que de faits intéressants et variés, vraiment consolants au point de vue eucharistique, ne connaîtrait-on pas si un questionnaire en ce sens était envoyé aux prêtres belges qui se sont occupés sérieusement, activement et pratiquement d'œuvres sociales!

*
* *

N'est-elle pas en voie de se réaliser, cette parole de Léon XIII, dans sa belle Encyclique *Præclaræ gratitudinis*, du 20 juin 1894 : « Nous voyons là-bas, dans le lointain de l'avenir, se dérouler un nouvel ordre de choses, et nous ne connaissons rien de plus doux que la contemplation des immenses bienfaits qui en seraient le résultat naturel. L'esprit peut à peine concevoir le souffle puissant qui saisirait soudain toutes les nations, et les emporterait vers les sommets de toutes grandeurs et de toute

prospérité, alors que la paix et la tranquillité seraient bien assises, que les lettres seraient favorisées, que, parmi les agriculteurs, les ouvriers, les industriels il se fondrait, sur les bases chrétiennes que nous avons indiquées, de nouvelles associations capables de réprimer l'usure et d'élargir le champ des utiles travaux. »

« L'Église ne triomphera, a dit Pie IX, que lorsqu'elle se trouvera en face du peuple. Lorsque l'Église et le peuple se rencontreront, ce sera l'aurore de beaux siècles. »

Elle est venue, l'heure dont l'illustre Pontife semblait avoir la vision prophétique et, si nous le voulons, avec la grâce de Dieu, le XXe siècle assistera au triomphe de l'Église par le peuple.

Chers confrères dans le sacerdoce, allez au peuple; allez au peuple, vous tous à qui la naissance, la fortune, le talent, l'éducation assurent dans la société une influence prépondérante; améliorez sa situation au moyen des institutions économiques, gagnez son cœur en lui apprenant à se servir de ces instruments du progrès social, et alors vous ferez de lui ce que vous voudrez, vous ouvrirez facilement son âme aux grandes vérités, vous l'amènerez palpitant d'amour au pied du tabernacle, aux pieds de Jésus-Christ, à qui soient honneur et gloire et maintenant et dans les siècles des siècles.

Terminons en exprimant les vœux suivants :

VŒUX

1° Que, dans chaque paroisse rurale, le clergé fonde des œuvres sociales; qu'il en prenne la haute direction, tout en se faisant aider par des paroissiens dévoués; qu'il donne et conserve à ces œuvres un caractère vraiment chrétien;

2° Que toute association paroissiale tienne une réunion mensuelle commençant et finissant par une courte prière, réunion rendue aussi intéressante et aussi utile que possible;

3° Que chaque année le curé s'efforce d'envoyer une élite des associés aux retraites fermées, et qu'il fonde

parmi eux une association pieuse d'hommes : congrégation ou confrérie du Saint-Sacrement afin d'arriver ainsi à la communion mensuelle. *(Applaudissements.)*

Rapport de M. le notaire Scheyven, de Bruxelles

Je viens, ainsi que j'ai eu l'honneur de le faire précédemment au Congrès Eucharistique de Bruxelles et au Congrès de Nivelles, vous présenter rapport sur une œuvre modeste, mais qui donne de grands fruits, l'œuvre de l'administration publique des malades, telle qu'elle est organisée, à Bruxelles, dans la paroisse des SS. Michel et Gudule.

« Créée il y a dix ans, et développée sous les auspices de nos chers anciens doyens, Mgr Jacobs et Mgr Van Aertselaer, notre œuvre marche de cette belle allure que donne une grande idée.

» Nous avions été frappés de ce fait, qu'alors que les grands et les puissants de la terre trouvent toujours la foule de clients et d'amis pour leur faire cortège dans les rues de nos villes, le Roi des rois s'en allait, à travers nos cités, apporter ses suprêmes consolations à ses pauvres et à ses malades, accompagné seulement de ses prêtres et de quatre bedauds.

» Il faut que nous soyons là, catholiques, pour faire escorte au Dieu de bonté!

» Et nous y sommes, à ce poste d'honneur! — Notre organisation est fort simple : un des vicaires constitue à lui seul notre comité; quatre fois par an, un peu avant chaque grande fête, il nous adresse un mot de rappel, et nous nous trouvons — de quinze à vingt en moyenne, — à l'heure dite, sept heures du matin, à la sacristie de la collégiale.

» Notre œuvre est féconde, car il faut savoir, pour le peuple « extérioriser, » si je puis m'exprimer ainsi, la Religion; et c'est une grande chose pour lui — pour le confirmer dans ses croyances ou l'y ramener — que de voir dans ces sombres ruelles et ces tristes impasses que nous traversons, ce négociant bien connu de la place, cet avocat en renom, cet industriel, ce magistrat, voire même ce notaire, faire cortège au bon

Dieu, tête nue et le flambeau à la main, sans craindre le respect humain, ni non plus la bise froide et la brume matinale.

» Et le voyageur qui va prendre le train, l'artisan qui s'en va à son dur labeur quotidien; la ménagère qui vaque, dans l'impasse, aux soins de son ménage; les enfants et les jeunes gens qui vont à l'école ou au collège; le simple passant, songent au grand acte de Rédemption et de Vie qui se passe là, dans cette pauvre chambre, que commande un méchant escalier, en nous voyant faire la garde à la porte du logis du malade ou du moribond; beaucoup ont une prière aux lèvres et dans le cœur; pour tous, ce spectacle est le bienfaisant éclair, projeté, dans le brouhaha des affaires et de la tâche quotidienne, sur les profondeurs de l'éternité.

» Et pour nous autres, gardes d'honneur, une journée commencée sous de tels auspices ne peut manquer d'être une journée bénie : on se sent heureux, heureux de ce rayonnement intime que donne l'accomplissement d'une bonne action; et Dieu bénira, de sa meilleure bénédiction, nos familles et nos carrières, et, comme me l'écrivait Mgr Van Aertselaer, lorsqu'il lui fut donné d'assister, la première fois comme doyen, à la fête de Noël 1898, à l'administration publique des malades de sa paroisse, il n'oubliera certes pas, à l'heure suprême, ceux qui ont tenu à honneur de lui faire escorte lorsqu'il allait visiter ses pauvres et ses malades.

» Une des choses qui m'aient le plus profondément remué dans ma vie a été, certes, l'administration publique, en juillet dernier, du cher doyen que nous pleurons aujourd'hui; le premier vicaire avait avisé le conseil de fabrique et un grand nombre de paroissiens de cette administration, et une centaine de messieurs répondirent à son appel en accompagnant le Saint-Sacrement, de la collégiale au doyenné. Ce spectacle était vraiment grandiose; il a puissamment ému la capitale; et il restera martelé dans nos cœurs et dans nos mémoires comme une sauvegarde dans nos jours de tiédeur ou de détresse morale, comme une féconde prédication.

» Et pour Mgr Van Aertselaer, ce concours spontané de tout son clergé, de tant de paroissiens et d'amis, a été un puissant réconfort dans cette dure et clairvoyante agonie, supportée avec une admirable résignation : il n'y avait que cette mort qui pût ajouter à sa couronne! »

A la suite de ce rapport, le Congrès, à l'unanimité, a adopté les vœux suivants, formulés par le rapporteur, M. le notaire Scheyven :

VŒUX

1. Que, dans chaque paroisse, il soit institué, à l'exemple donné par la paroisse des SS. Michel et Gudule, une administration publique des malades, précédant les quatre grandes fêtes de l'année;

2. Que, lorsqu'une administration publique des malades ne présente pas urgence, elle soit fixée avant ou après la fermeture des bureaux ou ateliers, et que les gardes d'honneur soient conviés à y assister (Les gardes d'honneur resteront à la porte de la maison du malade, pour ne pas impressionner ou gêner celui-ci);

3. Que, pour faire entrer dans nos mœurs et traditions cette grande pratique chrétienne, la question de l'organisation, dans chaque paroisse, d'une œuvre de l'administration des malades soit mise à l'ordre du jour des prochaines conférences mensuelles de MM. les Curés.

Rapport de M. l'abbé Sorée, professeur au Petit Séminaire de Floreffe

MESSIEURS,

Les élèves du Petit Séminaire de Floreffe appellent parfois du nom de chiffonnier ceux qui s'occupent de l'œuvre des vieux timbres et des vieux journaux. Vous vous demandez peut-être ce que vient faire le rapport d'un chiffonnier parmi les travaux si sérieux d'un Congrès Eucharistique. La réponse à cette question est, je pense, dans l'inscrip-

tion au programme du présent Congrès d'un chapitre particulier, relatif aux missions catholiques. Que seraient, en effet, les missions, les œuvres des missions elles-mêmes, sans l'Eucharistie?

Les lettres de nos missionnaires nous fournissent sur ce point des renseignements fort intéressants. Une journée sans messe est pour eux un jour de deuil, une journée sans soleil. Aussi, leur premier soin en prenant possession au poste d'honneur où l'obéissance les envoie, est-il d'y construire la demeure, souvent trop modeste, du Dieu des tabernacles, et c'est là, aux pieds des saints autels, que tous les matins, dans leurs méditations et au Saint-Sacrifice, ils puisent les forces qui leur sont nécessaires pour leur rude et pénible ministère.

Vous entrevoyez déjà par là, Messieurs, quelle œuvre de charité nous accomplissons envers nos missionnaires et, en même temps, quel hommage nous rendons à l'hôte divin des tabernacles lorsque, par notre modeste industrie, recueillant patiemment ces petits bouts de papiers, ces mille petits riens, nous contribuons à la construction, à l'ameublement et à l'entretien des églises aux pays des missions.

La Belgique qui, en ces vingt dernières années surtout, a vu tant de ses enfants s'exiler volontairement pour porter jusqu'aux extrémités du monde la bonne semence de l'Évangile, continue à s'intéresser à eux et s'applique chaque jour à créer de nouveaux moyens de leur procurer des ressources.

Parmi ces moyens, le plus précieux par les résultats consolants qu'il a procurés et, en même temps, le plus à la portée de tous, c'est l'œuvre des vieux timbres.

Le mouvement partit de Saint-Trond, où l'œuvre Saint-Jean Berchmans a produit des résultats vraiment surprenants qui excitèrent bientôt des imitateurs.

A quelque temps de là, les « Amis des Missions » fondaient au Grand Séminaire de Namur, grâce à l'initiative de M. l'abbé Petit, alors séminariste, une société qui subsiste encore aujourd'hui. Ils trouvèrent dans M. le chanoine Wilmotte, le dévoué directeur de la *Semaine religieuse*, un zélé coopérateur. La *Semaine* elle-même, cette grande pourvoyeuse de toutes les œuvres de charité, ouvrit bientôt des souscriptions pour la construction de fermes-chapelles, souscriptions auxquelles les fidèles Namurois firent excellent accueil.

La jeunesse de nos établissements diocésains ne pouvait rester long-

temps indifférente à ce courant de sympathie pour les missions catholiques qui s'accentuait de jour en jour davantage. Il appartenait cependant à la vieille abbaye de Floreffe d'être en quelque sorte le centre de ce mouvement. Le glorieux défenseur de l'Eucharistie, saint Norbert, n'a-t-il pas vécu dans ses murs et n'y a-t-il pas laissé la suave odeur de son dévouement?

Ses continuateurs d'aujourd'hui, enfants généreux et pleins d'enthousiasme pour la bonne cause, sont devenus des constructeurs d'églises, des défenseurs de la Sainte-Eucharistie, qu'ils voudraient voir conservée, au pays des missions, dans une chapelle et un tabernacle décents.

M. l'abbé Petit décrit ainsi l'origine de l'œuvre dont lui-même, alors qu'il était surveillant au Séminaire, fut le fondateur et le zélé directeur. « L'origine de l'œuvre? m'écrivait-il il y a quelques semaines; elle est née du cœur. C'était au lendemain de la mort de Mgr Decrolière, ce grand ami de la maison. Sur sa demande, il était venu dormir son dernier sommeil à l'ombre de la croix que domine l'église du Séminaire.... Mais les enfants ont parfois des idées singulières et étonnantes. L'un d'eux me soumit un jour l'idée d'ériger une chapelle en l'honneur de Mgr Decrolière. Et cette chapelle, pourquoi ne la construirait-on pas en pays étranger, chez des missionnaires belges? On lui donnerait le nom de Floreffe-Saint-Jean-Baptiste.

» Mais où trouver de l'argent? On décida de recueillir tous les objets qui n'ont plus d'utilité : timbres, livres, journaux, etc. Sans doute, il faudrait du temps, beaucoup de temps; mais l'avenir appartient à la jeunesse. Des circulaires furent lancées un peu partout; les envois affluèrent, si bien que, lorsqu'à la fin de l'année les chiffonniers du Bon Dieu firent leur bilan, ils avaient en caisse quatre mille neuf cent soixante-huit francs, en chiffres ronds cinq mille francs. L'élan était donné; l'année suivante rapporta 5400 francs. »

L'exemple de Floreffe fut bientôt suivi dans les autres établissements diocésains et, actuellement, l'œuvre est établie au séminaire de Bastogne et aux collèges de Dinant et de Virton.

Mais les élèves de nos séminaires et collèges n'apportent pas seulement à l'œuvre le concours de leurs deniers et de leur dévouement, ils y apportent aussi celui de leurs prières. L'apostolat de la prière, particulièrement par la sainte Communion, est un de leurs grands moyens de travailler à la conversion des infidèles. C'est ainsi que, nées pour étendre

le culte eucharistique, les œuvres des missions se soutiennent et se fortifient par la Sainte Eucharistie.

Aussi, espérons-nous que ce mouvement en faveur des missions se propagera davantage encore, et que bientôt il n'y aura plus une seule maison d'éducation, soit pour filles soit pour jeunes gens, qui n'ait son œuvre des missions.

Il ne suffit cependant pas d'établir des œuvres, il faut les faire vivre, les soutenir. La principale condition de succès est, je pense, d'y intéresser le plus d'élèves possible. L'émulation, vous le savez, est le grand ressort des œuvres estudiantines. Aussi, toute société restreinte à un professeur avec deux ou trois élèves, est nécessairement vouée à une mort prochaine. La jeunesse ne demande qu'à se dévouer, mais il faudra parfois exciter son émulation. L'enthousiasme pour un idéal est le secret de sa force; mais cet enthousiasme il faudra le soutenir en leur parlant souvent du dévouement de nos missionnaires, en faisant ressortir devant eux la grandeur de leur ministère et les nombreuses ressources qu'il réclame.

J'ai été moi-même plus d'une fois surpris de l'efficacité de ce petit stratagème. C'est ainsi qu'un de nos élèves, sans avoir fait part de son projet à personne, se met à faire une collecte pour les missions dans les principales maisons de sa paroisse et m'en rapporte le montant après les vacances. Un autre, sans connaître les notions les plus élémentaires de la peinture, se met à colorier des cartes-vues pour pouvoir les vendre à double prix et ainsi augmenter le budget des missions.

On objecte parfois, contre l'établissement de l'œuvre dans une maison d'éducation, que son fonctionnement amènerait infailliblement un relâchement dans la discipline.

Que certains abus puissent se glisser dans les meilleures choses, c'est un fait d'expérience journalière que je ne contredis aucunement. Il faut cependant se garder d'exagération. D'ailleurs, s'il était vrai que la discipline dût en souffrir quelque peu, je pense que cela serait largement compensé par l'esprit de zèle et de charité que l'œuvre développera nécessairement dans le cœur de l'enfant, zèle et charité qui sont à la base de toute formation non seulement sacerdotale mais aussi purement chrétienne.

On dit parfois que l'œuvre des Missions est inutile, puisque dans tous nos pensionnats et collèges sont instituées la Propagation de la Foi et

la Sainte Enfance, œuvres approuvées par l'Église et enrichies de nombreuses indulgences. Je ferai remarquer que l'œuvre peut très bien exister à côté des deux autres, et que celles-ci, loin d'avoir à souffrir de la présence de l'œuvre, verront plutôt leurs ressources augmenter. L'œuvre des Missions a, ce me semble, cet avantage sur les œuvres de la Propagation de la Foi et de la Sainte Enfance, qu'elle répond davantage aux aptitudes de la jeunesse. Plus la jeunesse prend de part à la direction et au maniement d'une entreprise, plus elle se dévouera. Or, l'œuvre des Missions est une œuvre à elle. Nos jeunes gens aiment aussi à faire profiter de leur travail tel missionnaire qu'ils connaissent, ou ceux de leurs condisciples partis pour la Chine ou le Congo; leur zèle est ainsi excité. L'œuvre des Missions doit donc, pour être prospère, garder son indépendance dans chaque établissement. Est-ce à dire qu'un rapprochement entre œuvres similaires serait nuisible? Je ne le pense pas.

L'œuvre Saint-Michel, établie au Grand Séminaire de Malines, vient de prendre l'initiative d'un groupement de toutes les œuvres des Missions pour la Belgique. La lettre circulaire annonçant ce projet était accompagné d'un avant-projet de statuts qui pourraient donner lieu à certaines observations.

Mais l'idée maîtresse me semble excellente. Par cette association, où l'on aviserait aux moyens de propagande et où l'on statuerait sur les objets à convertir en monnaies, on exciterait une certaine émulation et l'on s'épargnerait beaucoup de travaux.

Je fais des vœux pour que cette initiative ne reste pas stérile, et qu'elle nous amène de nouvelles ressources pour faire aimer de plus en plus Jésus Eucharistique au pays des missions. (*Applaud. prolongés.*)

Au Compte-rendu des travaux de la troisième Section, se rattache une réunion très importante des Conférences de Saint-Vincent-de-Paul. Les pages qui suivent en donnent le très fidèle résumé.

ASSEMBLÉE

DES CONFÉRENCES DE SAINT-VINCENT-DE-PAUL

Les Conférences de Saint-Vincent-de-Paul puisent dans l'amour de Jésus-Christ, présent sur nos autels, le zèle charitable qui les anime. Elles s'efforcent de réaliser le précepte du divin Maître : qu'il faut aimer le prochain pour l'amour de Dieu. Dans le pauvre, elles voient, avec leur fondateur Ozanam, un membre souffrant de ce Christ qui est réellement dans la Sainte Eucharistie. C'était donc chose naturelle de voir les confrères de Saint-Vincent-de-Paul présents au Congrès Eucharistique de Namur se réunir en une assemblée spéciale.

Elle se tint le 6 septembre, à deux heures, dans la grande salle des fêtes du Collège Notre-Dame de la Paix, sous la présidence de Sa Grandeur Mgr Heylen.

Après la prière et la lecture de piété, **M. le baron del Marmol,** président du Conseil central de Namur, prend la parole. Il présente à l'assemblée MM. Calon, vice-président du Conseil général, représentant M. Pagès, président du Conseil général, retenu en France, et M. le baron de Livois, également vice-président du Conseil général. Il nous a semblé utile, dit-il, de convoquer cette réunion; d'abord pour affirmer le lien intime qui unit notre œuvre au culte eucharistique; ensuite parce que les assemblées de ce genre sont toujours un encouragement pour les confrères. M. del Marmol signale ensuite quelques-unes des nombreuses œuvres fondées et soutenues par la société de Saint-Vincent-de-Paul, il les recommande à condition qu'elles ne portent pas préjudice à l'œuvre fondamentale de la visite des pauvres à domicile.

M. Calon, vice-président du Conseil général de Paris, remercie Mgr Heylen du témoignage de bienveillance que Sa Grandeur veut bien donner à la société en présidant cette réunion. Il associe à Mgr Heylen, Sa Grandeur Mgr Rutten,

évêque de Liège, dont la présence est aussi pour la société un honneur et un encouragement. M. Calon donne ensuite des détails sur l'organisation des Conférences à Paris. Il en existe 235 dont 95 paroissiales. Autour de ces Conférences et sous leur patronage, se sont fondés : 12 Patronages, comprenant 3616 enfants, 28 Comités de mariages qui ont fait célébrer 2791 mariages civils et religieux, des Associations de la Sainte Famille, rassemblant chaque semaine 6227 personnes, et dont le but principal est d'amener les membres à une messe spécialement célébrée pour eux, et d'assurer l'accomplissement du devoir pascal. Ces Saintes Familles organisent une loterie hebdomadaire dont les lots consistent en articles de ménage. Trente fourneaux qui distribuent 1.000.000 de portions. Toutes ces œuvres relèvent du Conseil particulier de Saint-Vincent-de-Paul de Paris qui nomme leurs présidents.

La plupart des Conférences organisent un pèlerinage annuel de leurs pauvres au Sanctuaire de Montmartre, réunissent en un déjeûner les enfants qui font leur première communion.

Les Conférences de Paris ne s'occupent pas de la diffusion des journaux, et M. Calon estime qu'elles font bien de s'abstenir de ce mode d'action.

M. Calon rend hommage à la vitalité des Conférences en Belgique et à celui qui a présidé avec tant de dévouement le Conseil supérieur de Belgique, M. Penaranda de Franchimont.

M. Stinghlamber, président du Conseil supérieur de Belgique, indique brièvement la situation des Conférences de Bruxelles. Bruxelles compte 38 Conférences, comprenant 875 membres actifs et visitant 1774 familles. L'an dernier, elles ont distribué 107.600 fr. Les collectes faites aux réunions ont produit 37.000 fr.

Partout, le curé de la paroisse ou l'un des vicaires fait partie de la Conférence.

La plupart des Conférences organisent des fêtes intimes : Saint-Nicolas, arbres de Noël, dîners de première communion ;

s'occupent de l'affiliation des pauvres aux mutualités, à la caisse de retraite, de l'amélioration des logements, de la fréquentation des écoles catholiques.

Les Conférences de Bruxelles ont créé 13 patronages abritant 2400 enfants : on y donne le catéchisme de première communion et le catéchisme de persévérance; il y existe des bibliothèques, des caisses d'épargne, une école Saint-Luc. Du patronage, les jeunes gens passent au cercle.

Les Conférences de Bruxelles se sont beaucoup occupées de l'assistance des pauvres à la sainte messe et de l'accomplissement du devoir pascal. Elles envoient des retraitants à la maison de Fayt-lez-Manage.

M. le baron del Marmol signale les principales œuvres religieuses morales et matérielles soutenues par la Société de Saint-Vincent-de-Paul, à Namur.

M. Reisch, de Namur, appelle l'attention sur l'œuvre du Coin de Terre qui distribue actuellement à Namur 172 jardins aux indigents.

M. Herman Lemaire, de Spa, voudrait voir étudier avec soin, par les Conférences, les moyens à employer pour assurer l'assistance à la messe et l'accomplissement du devoir pascal. Il préconise la visite des pauvres le dimanche matin, comme moyen de contrôle de l'assistance à la messe, et les allocutions sur le devoir pascal qui devraient être données, trois semaines avant Pâques, dans les cercles ouvriers, patronages, etc.

A la demande de M. del Marmol, **M. Lange**, de Namur, fait connaître les réunions d'hommes dont la Conférence Saint-Loup, à Namur, a pris l'initiative, et qui se tiennent dans presque toutes les Conférences de Namur. Une fois par mois, après la réunion habituelle de la Conférence, les hommes des familles visitées sont convoqués, M. le curé de la paroisse leur adresse une allocution. Parfois on fait une petite lecture. Puis visiteurs et visités fument ensemble un cigare et s'entretiennent familièrement. L'assiduité à ces réunions est très grande. Elles apprennent au pauvre ce

qu'est réellement une Conférence de Saint-Vincent-de-Paul, donnent aux visiteurs l'occasion de mieux connaître les hommes des familles secourues que l'on rencontre rarement chez eux, rapprochent visités et visiteurs dans une véritable intimité, enfin mettent le curé en présence d'un groupe d'ouvriers capables de devenir peu à peu les apôtres de la classe ouvrière dans la paroisse.

Monseigneur Heylen exprime sa joie de cette réunion, destinée à rendre plus étroits les liens qui unissent l'œuvre de Saint-Vincent-de-Paul au culte de la Sainte Eucharistie. Sa Grandeur salue avec bonheur le nouveau Président du Conseil supérieur de Belgique, M. Stinglhamber, membre du comité permanent des Congrès Eucharistiques : c'est encore un trait d'union entre l'œuvre des Congrès Eucharistiques et la Société de Saint-Vincent-de-Paul.

Les Conférences doivent tendre de plus en plus à rapprocher les pauvres du Dieu de l'Eucharistie, en les amenant à assister régulièrement à la sainte messe, à faire la sainte communion, à participer aux adorations et aux processions. Pour travailler efficacement dans ce but, les membres des Conférences doivent avant tout donner l'exemple de la piété envers la Sainte Eucharistie.

Monseigneur récite la prière et bénit l'assemblée.

Puisse cette bénédiction être pour la Société de Saint-Vincent-de-Paul un gage de nouveaux progrès dans l'œuvre multiple de la sanctification du dimanche et du soulagement des pauvres!

QUATRIÈME SECTION

Section sacerdotale

Cette section tint ses séances dans l'église du Collège des PP. Jésuites. Les congressites, prêtres et religieux, furent extraordinairement nombreux.

La première séance eut lieu le *jeudi, à deux heures*. — Voici la composition du Bureau :

Président : M. le chanoine Forget, professeur à l'Université catholique de Louvain.

Vice-Présidents : M. l'abbé Depierreux, curé-doyen de Neufchâteau; — M. l'abbé Callewaert, professeur au Grand Séminaire de Bruges.

Secrétaires : M. le chanoine Hizette, professeur au Grand Séminaire de Namur; M. l'abbé Cawet, curé de Saint-Loup, à Namur.

Prennent place au Bureau : Mgr Heylen, Évêque de Namur; Mgr Van den Bossche; le Révérendissime Abbé de Marteau-Feuillen, cistercien.

Il conclut par le vœu :

VŒU

De faire converger vers le centre divin de l'Eucharistie toutes les dévotions et toutes les pratiques de piété et de faciliter aux fidèles la sainte Communion, spécialement par la coutume, déjà si répandue dans le clergé, de se trouver une demi-heure avant la messe pour faciliter les confessions.

Dom Laurent Janssens, de l'abbaye de Maredsous, professeur de théologie au collège Saint-Anselme, à Rome, fait applaudir les vœux suivants :

VŒUX

1. Que les hymnes liturgiques en l'honneur du Très Saint-Sacrement soient expliqués et même appris de mémoire dans les collèges catholiques;

2. Que la jeunesse des deux sexes soit initiée au chant des psaumes et du commun de la messe, afin qu'elle puisse être plus capable de participer, comme jadis, aux cérémonies liturgiques;

3. L'Eucharistie étant le soleil divin autour duquel rayonnent tous les arts, qu'un goût sévèrement religieux préside à toutes les productions artistiques qui ont pour but de rehausser le culte du Très Saint-Sacrement;

4. Que la B^se^ Julienne de Mont-Cornillon, zélatrice insigne du culte eucharistique, reçoive bientôt les honneurs suprêmes de la canonisation.

A ce vœu, **Mgr Heylen** propose de joindre le suivant :

VŒU

Que l'office de saint Norbert, apôtre insigne de la Sainte Eucharistie, soit élevé au rit de ***double majeur***.

Séance de vendredi, 5 septembre

Elle a lieu à deux heures. — Mgr HEYLEN prend place au bureau.

Un vœu très important est tout d'abord soumis à la section qui le ratifie par des applaudissements unanimes. Le voici :

VŒU

Que, sous la direction de NN. SS. les Évêques, soient organisés des Congrès Eucharistiques régionaux, afin que les idées émises et les résolutions du Congrès Eucharistique international reçoivent une plus grande diffusion et une application plus efficace.

Le Rév. Père Chauvin, de la Congrégation du Très Saint-Sacrement, à Bruxelles, présente un rapport sur l'œuvre des Prêtres adorateurs [1]. Il dit l'origine de l'œuvre, ses progrès constants et consolants. Elle compte aujourd'hui (en 1902) *cinquante-deux mille* membres. — Cette œuvre, si consolante pour le Cœur de Jésus, apporte aux prêtres de précieux avantages pendant leur vie et après leur mort. Elle a été encouragée et bénie par la Sainte Église qui l'a enrichie d'indulgences et de privilèges. Le Rév. Père indique les obligations de l'Œuvre, comment elle est accessible à tous les prêtres, comment doit se faire l'Adoration, et il conclut par le vœu :

VŒU

Que l'œuvre des Prêtres adorateurs s'étende de plus en plus; que le prêtre fasse, chaque semaine, l'heure d'ado-

[1] Belle brochurette de 16 pages, au Bureau des Œuvres eucharistiques, Bruxelles, 205, chaussée de Wavre.

ration à heure fixe, en y invitant le plus possible les paroissiens.

M. l'abbé Adr. Simon, aumônier militaire à Aurillac (France), fait une communication sur la *visite spirituelle*. Elle consiste, dit-il, à adorer de loin Notre Seigneur Jésus-Christ présent dans nos églises. La visite spirituelle peut se faire partout, au logis, à l'atelier, dans les champs, et à toute heure du jour et de la nuit. Pour la rendre plus sensible, plus méritoire, plus édifiante, on se tourne vers le sanctuaire voisin, on se découvre respectueusement et, fléchissant le genou, s'il est possible, on adore quelques instants Jésus-Hostie.

Toute impression chrétienne : la cloche qui tinte, le prêtre qui passe, la vue du temple, peut être l'occasion de cet hommage, facile pour les fidèles et consolant pour le Cœur si bon de notre divin Sauveur et Maître.

L'usage de se tourner vers le temple n'est pas particulier aux chrétiens. Nous le trouvons chez les juifs, les mahométans, les païens.

La visite spirituelle est aussi dans l'ordre des inspirations naturelles : le voyageur fatigué de la route se repose en regardant sa demeure, le matelot se tourne avec joie vers le port, l'exilé vers la patrie, le fils vers son père, l'ami vers son ami.... Ainsi, le vrai croyant regarde avec bonheur l'église où vacille la lampe du sanctuaire près de Jésus-Eucharistie, son Ami, son Père, son Dieu.

Loin de nuire à la visite réelle que les âmes pieuses aiment à rendre au Saint-Sacrement, elle en inspire au contraire le désir, et, pour un grand nombre de personnes empêchées de se rendre à l'église, la supplée. Il n'y a pas de distance pour les âmes! — C'est du moins la pensée de l'Eucharistie, rendue ainsi plus présente, plus bénie!

La visite spirituelle doit être surtout recommandée aux travailleurs, aux infirmes et aux malades. C'est là pour eux une source précieuse d'encouragements et de consolations. Elle devrait toujours terminer encore nos prières du matin et du soir.

Sainte Thérèse comparait la communion spirituelle à un vase d'argent, par opposition à la communion sacramentelle, qui était d'or. La même analogie peut être établie entre la visite spirituelle et la visite effective.

M. l'abbé Simon conclut par le vœu suivant :

VŒU

Considérant les réels et précieux avantages de la visite spirituelle et son efficacité pour l'extension du culte eucharistique, le Congrès la recommande vivement aux fidèles à l'instar de la communion spirituelle, et émet le vœu que cette pratique, par les soins de Messieurs les pasteurs des paroisses et des prêtres qui ont la charge des âmes, se généralise parmi les chrétiens pour la plus grande gloire de Dieu.

Le R. P. Houze, S. J., fait un rapport sur l'importante question de la *communion fréquente*. Il expose quelle est la communion *fréquente*, celle qui se fait plusieurs fois la semaine ou même tous les jours. En théorie et spéculativement, elle est désirable pour tous les chrétiens et mérite absolument d'être louée. C'est la doctrine de l'Église, que le savant rapporteur prouve par une grande abondance de textes. — Il rappelle les règles pratiques tracées par saint Alphonse de Liguori et suivies généralement par tous les théologiens, et qui arrivent à cette conclusion : « L'usage fréquent, et même quotidien, de la communion fut toujours approuvé par l'Église et par tous les Pères, qui, chaque fois qu'ils virent se refroidir l'usage de la communion quotidienne, firent toute diligence pour la relever. »

Voici le vœu proposé et admis :

VŒU

Que les fidèles soient solidement instruits sur la manière de se préparer à la Sainte Communion par la

vertu de pénitence sans recourir au *sacrement* de Pénitence, quand ce recours n'est ni nécessaire ni plus utile, et qu'ils soient engagés à communier fréquemment.

M. l'abbé Seyve, aumônier à Contenson (Diocèse de Lyon), entretient l'assemblée d'un sujet malheureusement trop actuel et d'une exceptionnelle gravité : la falsification ou l'altération des farines servant à confectionner le pain d'autel. On est en présence d'un nouveau danger qu'on pourrait appeler l'*hérésie des fraudeurs de farine*. — Cette question fut traitée au Congrès Eucharistique de Lourdes. L'éminent Cardinal Parocchi et les autorités les plus considérables ont signalé ce danger.

Pour y opposer un remède efficace, M. l'abbé Seyve indique les *moulins eucharistiques*.

Les vœux suivants ont été adoptés :

VŒUX

1. Le Congrès renouvelle le vœu du Congrès Eucharistique de Lourdes, invitant tous les évêques à créer dans leurs diocèses, partout où cela se pourrait, des moulins confectionnant, sous la surveillance d'un prêtre, la farine pour les pains d'autel; et là où cette création serait impossible, à recourir, pour leur provision de farine eucharistique, aux moulins déjà existants dans d'autres diocèses.

2. Émet le vœu que, dans les visites canoniques des paroisses, information soit prise de l'origine des pains d'autel et de la farine dont on se sert à cet effet, et que mention en soit faite dans le procès-verbal. (Un des moyens pratiques demandés par le cardinal Parocchi dans sa lettre du 30 août 1901.)

3. Que la plus grande publicité soit donnée à cette lettre du S. Office, notamment par son insertion dans les Semaines religieuses des diocèses.

Vœu proposé par un professeur de théologie de Louvain :

4. Qu'il soit créé une commission *spéciale* et *compétente* dans chaque diocèse, sous l'autorité immédiate de l'Ordinaire, pour faire analyser les farines et pain d'autel et exclure tout produit jugé douteux.

Hors séance, M. l'abbé Seyve a donné à plusieurs congressistes des explications techniques sur cette œuvre des moulins eucharistiques.

Le Rév. Père René, capucin (Bruxelles), communique une série de réflexions et d'observations bien pratiques relativement à la fête de l'Adoration perpétuelle du Très Saint-Sacrement dans les paroisses. — Il signale l'importance de cette fête qui, bien préparée et bien célébrée, sera, pour chaque paroisse, comme un renouveau annuel de foi et de piété.

L'Adoration doit être bien préparée : il y a la préparation *éloignée*, au moyen d'instructions données en temps opportun par le clergé paroissial. — Il y a la préparation *prochaine*, par au moins un triduum de sermons extraordinaires, — par le concours de confesseurs étrangers.... Ne pas oublier les malades et les infirmes en cette circonstance.

Et puis, il faut, avec l'aide des confrères voisins, solenniser le jour de l'Adoration, et lui donner tout l'éclat, toute la magnificence possible, en faire la *grande* fête de l'année dans la paroisse.

La séance est terminée par la prière, à quatre heures.

Séance de samedi, 6 septembre

La séance est ouverte à onze heures. — Toujours très nombreuse assistance. Prennent place au bureau : NN. SS. les Évêques de Tournai, de Tyr, de Birmingham et le célèbre bénédictin Dom POTIER.

M. l'abbé Grosfils, curé de Leffe-Dinant, dans un rapport très intéressant, traite de la *sacristie*. — **M. l'abbé Malchair**, curé de Fronville, communique aussi une étude très détaillée sur cette matière.

M. l'abbé Grosfils établit la *nécessité* d'une sacristie. Il y a encore tant d'églises qui en sont dépourvues! Et quand *deux* sacristies sont possibles, qu'on les établisse, car deux sacristies sont très utiles. Et quand on ne peut en avoir qu'une, qu'elle soit, si possible, surmontée d'un étage où l'on remisera les objets d'un usage moins fréquent.

Le rapporteur entre dans les détails de l'aménagement, de l'entretien, de la propreté de la sacristie; il passe en revue les articles principaux du mobilier, surtout les *armoires*. Différentes observations sont faites à ce sujet.

Le vœu suivant est adopté :

VŒU

Qu'il ne soit plus édifié d'église sans qu'on ait, au préalable, prévu et décidé la construction au moins d'une sacristie suffisante et convenable.

M. l'abbé Claude, professeur au Séminaire de Bastogne, fait un rapport sur le *chant grégorien* et la *musique religieuse*.

Il dit l'importance du chant ecclésiastique, ce qu'il est, ce qu'il faut entendre par musique religieuse ou sacrée.

Il signale les lacunes, les défauts et même les plaies qui existent quant à la célébration des offices et quant à l'exécution du chant ecclésiastique, à cause de l'invasion d'une musique purement profane dans les cérémonies religieuses. Comme remède, il propose les deux moyens suivants, qui sont adoptés comme les vœux du Congrès :

VŒUX

1° Que des Sociétés de Saint-Grégoire soient établies autant que possible dans toutes les paroisses;

2° Que toutes ces Sociétés grégoriennes soient fédérées sous le contrôle et la direction d'un comité diocésain.

Le R. P. Bernard, moine cistercien de l'Abbaye du Val-Dieu, fait connaître un harmonium spécialement combiné pour l'accompagnement du chant grégorien, c'est l'*harmonium diatonique,* dont l'inventeur, qui est le Père Bernard lui-même, explique le système et l'usage dans une brochure spéciale. Une discussion intéressante s'établit entre connaisseurs sur cet instrument. Devant cette divergence d'opinions, le Congrès ne formule aucun vœu.

Le R. P. Iweins, prieur des Frères Prêcheurs à Louvain, présente un rapport sur le Vén. Hugues de Saint-Cher, cardinal dominicain. Il montre la part active prise par ce saint religieux dans l'institution de la Fête-Dieu, et il conclut par le vœu suivant :

VŒU

Plaise au Congrès Eucharistique de Namur d'élever la voix pour obtenir la béatification du grand serviteur de Dieu, le Vén. Hugues de Saint-Cher, qui a travaillé avec tant de zèle et de succès à l'institution de la solennité du Saint-Sacrement.

Plusieurs rapports ne peuvent être ni lus ni discutés. L'heure était écoulée, et M. le Président clôture la séance en remerciant et en félicitant les congressistes et les rapporteurs de leur zèle pour tout ce qui touche au culte et à la gloire du Dieu de l'Eucharistie.

CINQUIÈME SECTION

Section de la Jeunesse

Première séance, jeudi 4 septembre

Sous la présidence d'honneur de Mgr Cartuyvels, Doyen du Chapitre du Liège, ancien vice-Recteur de l'Université de Louvain, et la présidence de M. Édouard Gérard, Président de la *Société générale des Étudiants de Louvain*, la séance est ouverte à 11 h. 1/4.

Elle est honorée de la présence de NN. SS. Heylen, Évêque de Namur; Mac Sherry, Évêque titulaire de Justinianopolis, Vicaire apostolique à Port-Élisabeth (Sud-Africain); le Révérendissime F.-M. Geudens, C. R. P., Abbé de Barlings (Manchester).

Mgr Cartuyvels. — La section de la Jeunesse est d'institution nouvelle dans les Congrès Eucharistiques. A ces Congrès, on voit beaucoup de fronts blanchis. Mais la jeunesse ne se mesure pas par les années ; la jeunesse du cœur est éternelle. *(Applaudissements.)*

Sollicité par Mgr l'Évêque de Namur d'accepter la présidence d'honneur de cette section, je n'ai pu résister à ses aimables instances, et j'ai cédé à la tentation de me retrouver avec les jeunes gens au milieu desquels j'ai passé toute ma vie. *(Applaudissements.)*

Tout à l'heure, à l'assemblée générale qui a ouvert le Congrès, en entendant l'allocution si vivante et si pittoresque de Mgr l'Évêque de Covington qui vous a décrit le caractère généreux des catholiques américains, je me faisais cette réflexion à votre propos, je me disais : « Les jeunes gens de nos universités, ce sont les américains de la Belgique! » *(Vifs applaudissements.)* Il y a pourtant entre eux une différence : nos jeunes étudiants ne peuvent, hélas! pas mettre aussi fréquemment la main à leur poche que les Américains. *(Rires.)* Mais leur générosité n'est pas moindre : ils sont prodigues de dévouement chevaleresque. *(Applaud.)*

Il est beau de voir la jeunesse se réunir comme aujourd'hui pour affirmer sa foi et pour prendre les résolutions nécessaires en vue de l'affermir.

Je viens ici, non pour instruire, mais pour m'instruire ; je voudrais vous encourager, mais la grâce de Dieu y suffira, unie à ces trésors de zèle et d'enthousiasme que possède la jeunesse et qui sont inépuisables! *(Vifs applaudissements.)*

M. le Président. — C'est pour moi un devoir bien doux de remercier Mgr Heylen et les nombreux Prélats qui veulent bien rehausser de leur présence l'éclat de notre première réunion.

L'espoir que Mgr de Namur a fondé sur la participation au Congrès Eucharistique de la jeunesse catholique ne sera pas déçu. Le programme de nos travaux et le nombreux auditoire qui se presse dans cette salle en sont la preuve convaincante.

Mais, Messeigneurs, Messieurs, laissez-moi remercier sur-

tout notre cher Président d'honneur, Mgr Cartuyvels. Le vénérable et vaillant Prélat, auquel tous nous avons voué une affection toute filiale, n'a pas hésité lorsqu'on lui a demandé de nous sacrifier quelques jours d'un repos que les médecins lui imposent. Ne s'agissait-il pas des étudiants, de jeunes gens, de ceux à qui il a consacré trente années d'un labeur incessant, d'un paternel dévouement?

Au nom de tous, Monseigneur, je vous remercie de cette nouvelle preuve d'attachement et de sympathie; elle est pour nous, veuillez le croire, un précieux encouragement.

(Longs applaudissements.)

La parole est à M. Pierre Gérard pour la lecture de son rapport sur les Sodalités et les Congrégations.

M. Pierre Gérard (Louvain) donne communication de son rapport [1]. Ce rapport et les vœux y annexés sont applaudis.

M. le Président. — La parole est donnée à M. le baron de Trannoy.

M. le baron de Trannoy lit son rapport sur l'*œuvre des catéchismes*. Il est fréquemment applaudi [2].

Mgr Cartuyvels. — Je remercie, au nom de l'assemblée, le rapporteur que vous venez d'applaudir. Nous sommes dans le siècle de la question sociale, l'œuvre des catéchismes est par excellence une œuvre de réconciliation sociale. Le rapport de M. de Trannoy a touché tout le monde. Il portera ses fruits. Vous vous en apercevrez aux prochains Congrès. Et je m'en félicite pour les futurs fondateurs des œuvres de catéchisme, car nos livres saints le disent : « Celui qui sauve une seule âme sauve la sienne propre. » *(Applaudissements.)*

M. le Président. — A la suite du rapport de M. de Trannoy, je propose à l'assemblée le vœu suivant :

VŒU

Qu'il soit créé dans toutes les grandes villes une œuvre des catéchismes fonctionnant sur le modèle de celle de

[1] Voir ce rapport à la fin du compte-rendu de cette séance.
[2] Idem.

Bruxelles, de février à fin mai, et assurant pour chaque classe trois demi-heures d'enseignement catéchistique par semaine.

Ce vœu est adopté à l'unanimité.

M. le Président. — La parole est à M. l'abbé Bentein.

M. l'abbé Bentein, président général des sodalités du diocèse de Liège, fait un rapport sur *les sodalités de vacances* [1].

De chaleureux applaudissements saluent ce rapport.

M. le chanoine Fierens, prémontré de l'abbaye de Tongerloo, fait observer que la première œuvre de patronage de vacances a été fondée, non à Liège, mais à Anvers, en 1890, quoique sur un modèle un peu différent de celle décrite par le rapporteur. Son titre était : Garde d'honneur de N.-D. du Sacré-Cœur.

M. l'abbé Bentein. — C'est vrai; mais c'est précisément par suite de la différence que vous signalez que j'ai indiqué Liège, et non Anvers, comme lieu de fondation de l'œuvre.

Mgr Heylen. — J'ajouterai un autre détail : l'œuvre existait déjà à Étalle (diocèse de Namur), lorsque la Garde d'honneur de N.-D. du Sacré-Cœur fut fondée à Anvers. Elle y est très prospère.

M. l'abbé Bentein. — Les résultats du patronage que j'ai décrit ne sont pas moins brillants : ainsi, cette année, cinq de nos élèves sont entrés en philosophie préparatoire à l'état ecclésiastique. *(Applaudissements.)*

M. l'abbé Janssens donne les détails suivants sur l'organisation de la « Garde d'Honneur de N.-D. du Sacré-Cœur, à Anvers, » dont a parlé M. le chanoine Fierens.

« Grouper et réunir pendant les vacances les élèves qui sont animés d'un véritable esprit de piété, afin de les conserver dans ces heureuses dispositions et de les prémunir contre la dissipation, le laisser-aller et la séduction du mauvais exemple, tel est le but de l'association érigée à Anvers

[1] Voir ce rapport à la fin du compte-rendu de cette séance.

sous le titre de : « Garde d'Honneur de Notre-Dame du Sacré-Cœur. »

» La Garde d'Honneur admet comme membres tous les élèves de bonne conduite, passant leurs vacances à Anvers, quel que soit l'établissement où ils font leurs études : séminaire ou collège, internat ou externat, collège diocésain ou maison religieuse (enseignement officiel).

» La Garde d'Honneur de N.-D. du Sacré-Cœur commença très modestement en 1883. Approuvée et encouragée successivement par les Supérieurs tant réguliers que séculiers des divers établissements intéressés, elle reçut, en 1890, la haute approbation de Son Éminence le Cardinal-Archevêque de Malines qui daigna appeler la petite association une *œuvre providentielle*. Son Éminence exhortait tous les jeunes gens à faire partie d'une œuvre où ils sont sûrs de trouver *un aliment pour la piété, un encouragement pour la vertu et un remède efficace contre les dangers et les entraînements du monde.*

» Tel est l'esprit de l'Association. Voici à grands traits son organisation :

» La direction de l'œuvre est confiée à un prêtre, appartenant à l'enseignement. Il convient qu'il habite Anvers pendant les vacances.

» Le directeur est assisté d'un conseil dont les membres sont pris parmi les élèves des diverses maisons représentées, proportionnellement à l'importance numérique de chacune d'elles au sein de l'Association.

» Les conseillers sont chargés, dans leurs collèges respectifs, du recrutement des membres.

» Ce recrutement se fait généralement à l'approche des vacances sous la direction discrète, non impérative ni officielle, des maîtres qui désigneront volontiers les élèves auxquels on peut s'adresser avec quelque chance de succès.

» Ce mode de recrutement laisse l'adhésion des membres parfaitement libre et spontanée. Il a aussi l'avantage de pouvoir se faire avec la discrétion voulue, pour éviter le bruit et l'éclat qui seraient plutôt nuisibles et de nature à susciter des oppositions.

» Le succès de l'œuvre dépend donc en grande partie de l'activité et de la prudence des conseillers, ainsi que de leur bonne influence sur leurs condisciples. Il appartient aux maîtres qui veulent bien s'intéresser à l'Association, de contrôler, et au directeur de stimuler ou de modérer, selon les circonstances, l'action des zélateurs.

» Pendant la durée des vacances, chaque semaine, — le samedi, en une chapelle publique de la ville, — les membres se réunissent pour assister à la Messe et à l'instruction que leur fait le directeur ; cette instruction doit être courte, très simple et appropriée aux circonstances.

» L'association célèbre aussi certaines fêtes : les premiers vendredis du mois qui tombent pendant les vacances ; la fête de saint Jean Berchmans ; les solennités en l'honneur de la Sainte Vierge. A l'occasion de ces fêtes, les membres sont invités à une communion générale. Ces jours-là, la Messe est ordinairement célébrée et l'allocution faite soit par le supérieur d'une des maisons représentées, soit par un professeur de ces mêmes maisons, ou par un autre prêtre qui s'intéresse activement au succès de l'Association.

» Aucune de ces réunions n'a lieu le dimanche. On conserve ainsi à l'œuvre son caractère de surérogation, en même temps qu'on laisse aux membres toute latitude pour assister le dimanche, avec leurs parents, aux offices paroissiaux.

» Toutes les réunions sont exclusivement religieuses.

» Ainsi conçue et organisée, l'Association n'a cessé de se consolider et de s'accroître avec l'appui unanime de tous les chefs des établissements qui sont dans le cas de compter des élèves dans son sein. »

M. l'abbé Janssens ajoute que des œuvres similaires existent, très prospères, dans d'autres villes : notamment à Bruxelles (trois), à Malines, à Louvain et à Courtrai.

M. le Président félicite le rapporteur et les membres qui ont pris part à la discussion.

M. le baron de Trannoy. — Je tiens à signaler, d'une manière spéciale, les groupements d'étudiants en vacances, créés à

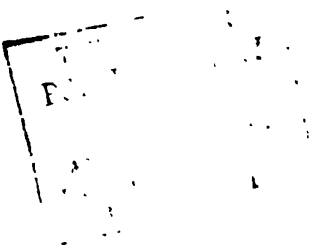

Tongerloo par l'initiative de Mgr Heylen, lorsqu'il était encore prélat de cette abbaye. *(Applaudissements.)*

Le but des groupements de Tongerloo est d'occuper les jeunes gens pendant les vacances, et de tourner leur activité et leur zèle au bénéfice des missions. Ils procurent ainsi, chaque année, des milliers de francs aux missions des chanoines Prémontrés. *(Applaudissements.)*

M. le Président soumet à l'approbation de l'assemblée les vœux de M. l'abbé Bentein. Ils sont adoptés.

La séance est levée à midi et quart.

Rapport de M. Pierre Gérard, de Louvain

MESSEIGNEURS,
RÉVÉRENDS PÈRES,
MESSIEURS,

En ce temps, on lutte ou on meurt. Le courage est l'âme du combat. Or, le courage chrétien s'acquiert par la prière. La prière en commun est la meilleure de toutes. Un des meilleurs moyens de prier en commun, c'est de s'assembler à jour fixe, dans un endroit déterminé. Que les soldats du bien s'assemblent donc et prient, ils formeront ce qu'on appelle, au sens spécial qui nous occupe, des congrégations.

D'où apparaissent toute l'excellence et l'efficacité pratique de ces pieuses institutions.

Utiles aux divers âges, parce qu'on a besoin à chaque pas des secours du Ciel, elles le sont particulièrement à la jeunesse impétueuse qui jetterait son âme dans l'abîme pour cueillir une fleur sur ses bords. La Vierge veille avec tendresse sur le sommeil de ses enfants. Le démon du Midi est tenu en respect par cette auxiliatrice et cette gardienne puissante. L'Université de Louvain l'a jugé ainsi, puisqu'elle a placé, dès

le XVIe siècle, ses générations d'étudiants sous la protection de Marie. Elle a demandé au Christ, par la voix de sa sainte Mère, de bénir leurs travaux et de réjouir leur jeunesse, de leur donner le vrai bonheur en leur inspirant la vraie force, qui est faite de paix et d'amour.

Sous l'œil de l'Étoile du matin, ils s'en sont allés, pleins de joie, confesser leur Dieu et servir leurs frères. A l'ombre de la Tour d'ivoire, ils ont traversé, sans faiblesse, les plaines de la vie; puis, connaissant la Porte du ciel, *janua cœli*, ceux qui ont défendu la foi sont allés saluer la Reine des confesseurs qui les attendait, souriante, dans le paradis.... Le salut de milliers et de milliers d'âmes, telle est la moisson éternelle de notre sodalité universitaire.

Ce n'est pas le lieu de décrire ici le pèlerinage annuel à Notre-Dame de Montaigu, ni cette procession enthousiaste où l'élite de la jeunesse belge, partie aux approches de la nuit pour le sanctuaire étoilé, promène dans les campagnes flamandes, sous la paix protectrice des astres, les élans naïfs de sa foi, les ardeurs frustes de sa croyance.

Mais qu'il nous soit, du moins, permis de nous arrêter un instant à l'une des grandes dates historiques de notre sodalité. En 1885, elle célébra solennellement le 300e anniversaire de sa fondation. Elle se rappelait les noms illustres des Ferdinand III et des Juste-Lipse qui, par un tendre amour filial, l'avaient associée toujours à leur gloire. Et elle voyait, en ces heures de fête, de tous les coins de nos provinces, accourir vers elle ses anciens enfants, heureux de venir lui dire, par la bouche de ses orateurs : « Merci, ma chère Mère.... »

A en croire ceux qui les vécurent, les inoubliables journées que celles-là ! Le P. Félix, encore splendide de sa vieille gloire de Notre-Dame, y donna plusieurs conférences sur la divinité de Jésus et sur le progrès par le christianisme. Ce fut, paraît-il, son dernier triomphe. Au banquet final, au moment des toasts, Mgr l'Évêque de Tournai, Mgr Pieraerts, le cher Mgr Cartuyvels, le R. P. Castelein, le regretté docteur Lefebvre, M. Guillaume Verspeyen, le rédacteur du *Bien Public*, tressant, dans le lilas des phrases, des couronnes à la Vierge sainte, célébrèrent la reconnaisance et l'allégresse de l'assemblée. Si les souvenirs ont une couleur, comme les symbolistes le prétendent, on emporta de ces discours des impressions blanches.

Depuis lors, la congrégation de Louvain n'a pas cessé de prospérer. Elle compte actuellement cinq cent soixante-deux membres. Ceux-là

qui n'ont pas entendu, pour ne plus l'oublier jamais, la chevaleresque parole du R. P. De Vos, ont écouté les conférences savantes du R. P. Paquet sur les Sacrements, les utiles et charmantes causeries du R. P. Thibaut sur l'Index. Puissent-ils en avoir emporté plus de dévouement à l'Église, plus d'attachement à ses préceptes, plus d'amour pour Dieu, plus de charité pour les hommes! Oui, Messieurs, plus de charité, et surtout les uns pour les autres. On appelle aussi les congrégations des sodalités. Sodalité veut dire compagnonnage. Il est à désirer que les congréganistes soient des compagnons, au sens historique de ce mot. Les compagnons du moyen-âge s'aimaient et s'aidaient. Ils avaient l'un pour l'autre une estime fraternelle. Chacun d'eux se constituait gardien de leur honneur commun. Il est à souhaiter que les congréganistes suivent cette ligne de conduite dans la vie civile. — Il est aussi à souhaiter qu'ils se mettent tous en état de répondre aux ennemis de l'Église. Congrégation veut dire assemblée du troupeau. Si les congréganistes sont doux comme des moutons, il faut toutefois qu'ils aient des dents pour tenir en respect les loups. Ils s'armeront donc d'une érudition vigoureuse et saine contre les impies de tous bords, et défendront l'honneur de Dieu par la parole et par la plume, épées des nouveaux chevaliers.

Qu'ils prennent cette résolution-là dès la première jeunesse, — c'est le plus généreux des âges, — sur les bancs du collège et de l'*Alma Mater*. Qu'ils se fassent inscrire, à Louvain, dans les cercles scientifiques, et qu'ils assistent régulièrement aux réunions bi-mensuelles des sodalités universitaires : ils y apprendront certainement beaucoup de vérités utiles sur le christianisme et sur eux-mêmes. Au lendemain des études, qu'ils s'inscrivent encore dans la congrégation de leur ville ou de leur village. Qu'ils participent sans respect humain aux manifestations extérieures du culte. Chrétiens, qu'une ombre de la croix se projette sur leurs moindres actes. Qu'ils donnent ainsi l'exemple d'une piété tout apostolique aux gens du peuple qui les entoure et les regarde vivre. A la campagne surtout, où la défiance est en éveil, où la malveillance a des yeux perçants. la vie du riche est un théâtre pour le pauvre monde : il faut éviter qu'elle lui offre des spectacles de Folies-Bergères.... Le peuple observe de son seuil l'attitude des heureux acteurs; leurs moindres gestes doivent être beaux, puisqu'on les retient, puisqu'on les imite, puisqu'ils sont une école de mœurs, un véritable apprentissage de bonne ou de mauvaise conduite.

Les congreganistes des hautes classes se distingueront donc spécialement par la droiture de l'âme, la bonté du cœur et l'élégance parfaite de la vie morale.

Des dangers sociaux nous menacent, mais Dieu veille et la Vierge protège. Ils voient les efforts, ils voient les couronnes. La pluie d'orage tombe sur la terre, et déjà la verdure des prés est plus éclatante. Que notre foi s'affermisse donc et que notre espoir soit inébranlable! La société moderne sera sans doute sauvée par les tertiaires de Saint-François et par les congréganistes de Marie.

VŒUX

1° Voir développer partout, dans les villes et dans les villages, l'œuvre si féconde des congrégations;

2° Pour ce qui concerne spécialement les sodalités estudiantines, investir d'une fonction nouvelle le secrétaire du R. P. Directeur : le charger de résumer, après la réunion, dans un procès-verbal substantiel, la conférence qu'on y a faite, quand elle a porté sur un point d'histoire religieuse ou sur une question d'apologétique. L'ensemble de ces procès-verbaux serait annexé, sous forme de rapport, à l'*Annuaire* de la congrégation, distribué à tous les membres à la fin de l'année. On y recourrait comme à un guide d'études agréable et sûr, comme à un arsenal d'arguments victorieux contre les objections à la mode.

Rapport de M. le Baron de Trannoy, de Bruxelles

MESSIEURS,

On ne discute pas, aux Congrès Eucharistiques, l'utilité d'œuvres d'enseignement religieux. Si l'on a pu dire, avec raison, que les œuvres scolaires sont les premières de toutes les œuvres, l'enseignement du catéchisme est certainement l'œuvre par excellence.

La loi de 1895 sur l'instruction primaire a rendu l'enseignement de la religion obligatoire, en principe, dans toutes les écoles primaires du pays; mais, en fait, à Bruxelles et dans plusieurs grandes villes et communes, l'enseignement est demeuré neutre, au mépris de la loi.

Au clergé paroissial incombe la tâche d'inculquer aux enfants qui se préparent à la première communion les rudiments des vérités religieuses.

C'est une charge écrasante. Et le clergé, malgré tout le zèle qui l'anime, ne pourrait y suffire si des communautés religieuses et des catéchistes laïcs ne l'assistaient.

Dans ce but s'est créée à Bruxelles l'œuvre des catéchistes de jeunes gens, sur laquelle j'ai l'honneur de présenter ce rapport.

Nous servons de répétiteurs, l'après-midi, aux enfants que les vicaires ont eus à leurs catéchismes du matin.

L'œuvre [1] est dirigée par un comité qui se compose d'un aumônier, actuellement M. l'abbé Rémès, curé de Saint-Nicolas, d'un président, le dévoué M. Jambers, du directeur de l'œuvre dans chacune des paroisses où elle est érigée.

Le président est la cheville de l'œuvre. C'est lui qui recrute le personnel, désigne deux catéchistes par classe, l'un effectif, l'autre suppléant; veille avec l'aumônier à la discipline dans les classes et à l'orthodoxie dans l'enseignement.

Cela n'entrave d'ailleurs que fort peu l'indépendance des professeurs et et la liberté des méthodes, — s'il est permis d'emprunter à la langue universitaire une expression un peu pompeuse.

Les cours se donnent deux ou trois fois par semaine, pendant trois quarts d'heure, au moment de la sortie des écoles communales. Chacun dirige à sa façon son petit monde, en suivant le programme indiqué par le clergé paroissial. Des bons points récompensent l'assiduité, l'application, la conduite des élèves. Les parents sont avertis en cas d'absence, ou si la conduite et l'application de l'élève laissent beaucoup à désirer. Enfin une distribution annuelle de prix, agrémentée de morceaux dramatiques et littéraires, récompense chacun selon ses mérites.

L'œuvre des catéchismes de jeunes gens est affiliée à l'archi-association des catéchismes, établie chez les Dames de l'Adoration Perpétuelle.

[1] Voir le rapport de M. E. Jambers, président de l'œuvre, au Congrès des Œuvres catholiques de l'arrondissement de Bruxelles (1901, 6me section).

Ces Dames ont bien voulu fournir à l'œuvre naissante un premier abri en mettant à notre disposition sept classes. Elles aussi se chargent généreusement de couvrir les frais, en allouant chaque année un franc par élève pour l'achat de récompenses.

La voilà exposée, notre œuvre, dans tout le détail de son organisation si simple.

Un rapport sur les catéchismes avait sa place marquée à la section de ce Congrès qui s'occupe spécialement de l'enseignement eucharistique; j'ai préféré cependant le présenter à la section des œuvres de jeunesse : ce cadre, ce milieu, me paraissait mieux convenir à l'œuvre des catéchismes de première communion dont s'occupent, à Bruxelles, les jeunes gens.

OEuvre de jeunes gens, oui, excellente même; œuvre eucharistique aussi, mais bien imparfaite, si l'on envisage d'une part la grandeur de l'objet, et d'autre part les faibles moyens de ceux qui le poursuivent; œuvre pourtant bénie de Dieu, puisqu'Il a permis qu'elle allât sans cesse se développant depuis sa fondation, et qu'elle comptât aujourd'hui, au lieu de la douzaine de jeunes gens groupés, en mars 1897, par M. l'abbé Van Goubergen, cinquante-quatre professeurs, donnant le catéchisme à plus de six cents enfants!

L'œuvre n'a rien qui puisse effrayer les initiatives que je voudrais voir germer dans cet auditoire; ses débuts furent modestes et faciles : aucune grave question à débattre, pas de gros point d'interrogation, presque pas de question de finances, — mais simplement quelques jeunes gens, presque tous étudiants, membres de la société générale bruxelloise des étudiants catholiques, se réunissant et s'efforçant, chacun, dans un local quelconque, de faire comprendre et retenir à une douzaine d'enfants les vérités fondamentales de la Foi, résumées dans le catéchisme : telle fut l'œuvre à son origine, telle elle est encore aujourd'hui, répandue dans six des plus populeuses paroisses de l'agglomération bruxelloise.

En pensant que le berceau de l'œuvre fut la paroisse des SS. Michel et Gudule, je ne puis m'empêcher d'adresser un hommage ému de reconnaissance et d'affection filiale à celui qui jamais ne nous ménagea les conseils d'une sagesse éclairée ni les encouragements d'un grand cœur, à Mgr Van Aertselaer, le vénéré doyen de Bruxelles, enlevé à cinquante-deux ans, victime de son dévouement à la jeunesse, d'un dévouement qui ne pécha que pour n'avoir point connu de bornes.

L'œuvre existe depuis bientôt six ans, et je ne sache pas que nulle part elle ait été imitée; j'en cherche vainement la raison. Des instituts populaires, des écoles d'adultes, des cours d'extension universitaire ont été créés un peu partout. Pourquoi l'enseignement du catéchisme, si grandement nécessaire aux enfants du peuple, a-t-il été négligé par les jeunes gens?

Ne vous imaginez pas qu'il faille, pour être professeur de catéchisme, avoir conquis ses grades en théologie; non, il suffit, pour être un professeur très passable, de revoir quelque peu attentivement les cours de religion donnés dans les collèges, de posséder un petit catéchisme et une histoire sainte, et puis, d'y aller de toute son âme.

Essayez; je me porte garant qu'il n'en est pas un parmi vous qui, s'il le veut et demande la grâce de Dieu, ne puisse faire un catéchiste fort convenable.

N'avons-nous pas, tous, à notre âge, une vie, au fond à peu près semblable? Nous passons en ville les mois d'hiver; l'été, nous préparons des examens, nous voyageons pour nous reposer. Durant les mois d'hiver nous ferions volontiers une petite place aux œuvres, en leur accordant deux heures par semaine, par exemple; ce n'est pas trop, j'imagine; les œuvres ne manquent pas pour ceux qui cherchent à s'y dévouer; mais il n'est pas toujours aisé d'en trouver qui s'accommodent de dévouements passagers, que l'on puisse entreprendre et abandonner, à quelques semaines d'intervalle, sans avoir à se reprocher de manquement au poste; il n'est peut-être qu'une seule œuvre où l'on puisse, en quelques semaines, jouir visiblement du fruit de ses efforts, c'est l'œuvre des catéchismes.

Les cours s'ouvrent vers la mi-février et durent jusqu'à la fin de mai; l'on s'y rend deux ou trois fois par semaine pendant trois quarts d'heure. En quelques semaines, le catéchiste aura expliqué à ses douze petits disciples les sublimes enseignements de la doctrine catholique; il aura eu la joie intime de voir grandir et s'éclairer leur Foi en le divin mystère de la Présence Réelle; il les mènera enfin jusqu'au pied de la Table Sainte.

Messieurs, nous sommes fiers de cette participation active à la plus sublime des missions sacerdotales, tout en reconnaissant humblement que nous n'en sommes que de bien indignes instruments.

Nous sentons surtout qu'en nous retrempant avec ces enfants aux sources vives de la Foi, nous faisons grand bien à nous-mêmes.

Nous sommes obligés, si nous voulons être sincères, de mettre en pratique la doctrine que nous leur enseignons et la morale que nous leur prêchons.

Ainsi, ces leçons de catéchisme, utiles directement à ceux auxquels elles s'adressent, le sont, bien incontestablement autant, à nous, jeunes gens, qui les donnons.

Nous sentons que nous nous acquittons envers Dieu d'une dette : nous avons pu, nous, nous acheter une éducation chrétienne; l'enfant du pauvre ne le peut pas; notre devoir est de lui en donner une.

Nous espérons que Dieu nous demandera de celle que nous avons reçue un compte moins sévère, si nous la partageons avec les petits. C'est là ce qu'il y a d'encourageant dans la petite œuvre que nos faibles forces ont entreprise. La satisfaction que nous en retirons est celle d'un devoir accompli.

Messieurs, encore un mot! Lorsque vous quitterez ce Congrès, que vous regagnerez vos villes, je voudrais que vous allassiez frapper à la porte du presbytère. Vous direz à peu près ceci : « Monsieur le Curé, j'ai entendu parler au Congrès Eucharistique de l'œuvre des catéchismes de jeunes gens, organisée à Bruxelles; cette œuvre m'a paru compatible avec mes occupations, grandement utile pour les enfants que j'instruirais et pour moi-même. Donnez-moi un coin de sacristie et douze élèves, parmi les plus arriérés. Je me ferai catéchiste. »

Celui qui tiendra ce langage aura fondé l'œuvre dans sa ville; une fois qu'il l'aura entreprise, il ne pourra l'abandonner, et d'autres de ses amis se joindront à lui, et ils n'abandonneront pas non plus l'œuvre commencée. Ils ressentiront une jouissance intime et profonde. Et ils n'auront pas démérité aux yeux de Celui qui a dit : « Laissez venir à moi les petits enfants. »

Comme conclusion de ce Rapport, je soumets à vos délibérations le vœu suivant :

VŒU

Le Congrès émet le vœu de voir l'œuvre des catéchismes s'étendre à toutes les paroisses où le clergé jugera utile qu'elle soit établie.

Rapport de M. l'abbé Bentein

L'œuvre des Sodalités d'étudiants en vacances est née à Liège en 1896, lors des fêtes jubilaires de saint Lambert. Monseigneur Monchamp, aujourd'hui vicaire-général de Monseigneur l'Évêque de Liège, alors professeur au Grand Séminaire, conçut, à cette occasion, le projet de réunir en une association pieuse les élèves faisant des études moyennes dans les différents établissements, et passant leurs vacances à Liège.

Une idée avait frappé le fondateur : les jeunes gens, à l'âge des études moyennes, c'est-à-dire entre douze et vingt ans, sont exposés à bien des dangers pendant les vacances et, laissés à eux seuls, ils se relâchent souvent au point de vue de la piété et de la vertu. Les grouper sous la direction d'un bon prêtre, leur rappeler, chaque semaine, dans une instruction leurs devoirs envers Dieu, les intérêts de leur âme, les exhorter à la fidélité à la prière, à la fréquentation des Sacrements, c'était là un moyen non pas d'empêcher toute chute, mais d'en prévenir un grand nombre et de sauver certaines âmes qui, sans cela, auraient fait naufrage.

L'essai de cette association fut fait aux vacances de Noël 1896. On commença avec un petit noyau de bons éléments. Bientôt l'œuvre prospéra. Elle compte à Liège, depuis trois ans, environ cent quarante membres recrutés dans tous les Établissements d'études moyennes. Chaque samedi a lieu une réunion, sous forme de Congrégation, à la chapelle de l'Institut Saint-Paul. On y chante un salut, et le directeur y fait chaque fois une instruction d'un quart d'heure. Chaque samedi, de quatre-vingt à cent élèves sont présents. Aux vacances de Pâques a lieu une communion générale, et deux communions générales aux grandes vacances. A chacune des trois vacances de l'année, les membres font ensemble un pèlerinage à Notre-Dame de Chèvremont.

L'association a pris pour titre : « Garde d'honneur du Très Saint-Sacrement, » et elle justifie ce titre en assistant régulièrement aux clôtures des Prières des XL Heures qui ont lieu pendant les vacances.

Mais pour attirer les jeunes gens, il ne suffit pas toujours de leur présenter les exercices de piété. Il faut aussi des exercices récréatifs.

D'ailleurs, dans une grande ville, les jeunes gens qui se traînent en désœuvrés dans nos rues, ne respirent-ils par un air malsain au point de vue moral comme au point de vue physique? Combien il est plus vivifiant pour l'âme comme pour le corps de parcourir gaîment la campagne, et de se lancer en groupe au grand air!

Le fondateur de l'œuvre des Sodalités de vacances avait compris ce besoin. Dès le début, on organisa à Liège deux excursions par semaine, sous la direction du directeur-prêtre assisté de quelques abbés étudiants en théologie, membres d'honneur de l'association. Dès le début aussi, ces excursions furent suivies avec entrain par un assez grand nombre de membres. Ces excursions se font presque complètement à pied; elles sont d'une demi-journée ou d'une journée entière. La bourse des élèves d'études moyennes étant d'ordinaire peu fournie, toutes les excursions se font d'une façon très économique, chaque étudiant emportant avec lui ses provisions pour tout le temps de la promenade.

Comme toute réunion de jeunes gens, ces excursions en commun peuvent présenter des dangers moraux et exigent une surveillance active et continuelle. Aussi la présence du directeur-prêtre à n'importe quelle excursion ou réunion est-elle considérée, dans l'association, comme une condition absolument requise. Ce directeur-prêtre doit diriger ses jeunes gens avec bonté sans doute pour ne pas les éloigner, mais en même temps avec la plus grande vigilance, pour prévenir le mal et, au besoin pour écarter les membres qui pourraient nuire aux autres.

De plus, pour conserver à tout exercice le cachet principal de l'œuvre, à chaque excursion a lieu un exercice de piété en commun qui attire ainsi les bénédictions de Dieu sur cette récréation. Cet exercice de piété consiste soit en un salut chanté par le groupe des excursionnistes dans une église de campagne, soit en une prière faite en commun dans le courant de la promenade.

Il serait certes naïf de prétendre que la direction de ces Sodalités de vacances ne rencontre aucune difficulté. L'inconstance, la légèreté des jeunes gens, à cet âge des études moyennes, exigent de la part du directeur, du dévouement et de la patience, mais les résultats très satisfaisants obtenus jusqu'ici sont de nature à encourager ce dévouement.

Une grande partie de nos membres nous sont restés fidèles pendant plusieurs années, et leur piété ainsi que leur vertu pendant les vacances nous ont donné sujet à édification. Le résultat a été très bon pour les

quatre classes inférieures des Humanités anciennes et modernes. Quant aux deux classes supérieures, bien que le résultat ne soit pas aussi brillant, à cause des nombreux amusements qui tentent dans nos villes les élèves arrivés à l'âge de seize ou dix-sept ans, à cause aussi d'un certain esprit d'indépendance qui s'insinue à cet âge, nous avons cependant lieu d'être satisfaits : de très bons éléments nous restent fidèles, et nous avons la consolation de les voir se distinguer par leur piété, leur vertu et leur travail. Après leurs études moyennes, nous pouvons les déverser dans les différents patronages pour y prêter leur concours comme étudiants-maîtres de patronage.

L'Œuvre des Sodalités de vacances n'a pas borné son action à la ville de Liège. Dès 1898, des associations, en tout semblables à celle de Liège, s'établirent dans d'autres endroits du diocèse. En 1901, on comptait quatorze sodalités affiliées en vigueur dans les localités suivantes : Dison, Dolhain, Glons, Grivegnée, Herve, Hollogne-sur-Geer, Huy, Montzen, Saint-Trond, Spa, Tilleur, Verviers, Visé et Waremme. Ces associations ont déjà donné d'excellents résultats. Aujourd'hui, d'autres sont en formation, et l'on peut espérer que bientôt l'œuvre fonctionnera dans toutes les localités importantes du diocèse.

Des associations similaires existent dans le diocèse de Malines, notamment à Bruxelles, Anvers, Malines et Louvain.

Nous formons les vœux suivants :

VŒUX

1° Que, dans chaque diocèse de Belgique, s'établisse l'œuvre des Sodalités de vacances pour les élèves de l'enseignement moyen;

2° Que les directeurs d'Établissements d'études moyennes recommandent l'association à leurs élèves;

3° Que les parents et les membres du clergé favorisent l'association en y envoyant les jeunes gens de bonne conduite.

Séance de vendredi matin

La séance est ouverte à neuf heures, sous la présidence de M. Éd. Gérard.

Prennent place au bureau : NN. SS. les Évêques de Birmingham et de Verdun, Mgr Péchenard, recteur des facultés catholiques de Paris, Mgr de t'Serclaes, président du collège ecclésiastique belge à Rome, le Révérendissime Abbé de Frigolet, de l'ordre des Prémontrés, M. Woeste, ministre d'État, membre de la Chambre des Représentants, etc.

M. Éd. Gérard. — Notre séance d'hier a obtenu un tel succès qu'il a dépassé de beaucoup les prévisions des plus optimistes d'entre nous.

Aujourd'hui, c'est avec un légitime orgueil que j'ai vu prendre place au bureau NN. SS. les Évêques et les Révérendissimes Prélats (dont il cite les noms) ainsi que le leader de la droite parlementaire, l'éminent homme d'État, mais surtout le grand chrétien qu'est M. Woeste. *(Vifs applaud.)*

Soyez-en persuadés, Messeigneurs, M. le ministre, nous comprenons tout le prix de ce nouveau témoignage de votre constante sympathie, et nous ferons tout ce qui sera en notre pouvoir pour mériter la continuation de vos bienveillants et précieux encouragements. *(Applaudissements.)*

Nous avions espéré posséder également notre ami le baron Henry Dard, président du cercle des facultés catholiques de Lille, député du Pas-de-Calais. Malheureusement, j'ai reçu de lui ce matin une lettre par laquelle il m'informe qu'il ne peut, à son grand regret, nous arriver. *(Applaudissements.)*

Nous regrettons vivement l'absence de notre vaillant ami Dard qui, à peine sorti de l'Université, a su faire triompher la liberté de conscience, en conquérant de haute lutte son siège de député contre un ministériel antireligieux et sectaire.

Je propose l'envoi d'un télégramme de regret à notre ami le baron Dard. *(Applaudissements.)*

La parole est à M. Maurice Cambier.

M. Maurice Cambier (Louvain) lit son rapport très applaudi sur l'*Œuvre des Missions catholiques* [1].

Un R. P. capucin, missionnaire aux Indes. Je voudrais que les missions catholiques des Indes ne fussent pas exclues des subsides de l'œuvre que nous décrit le rapporteur.

M. Cambier. — Je suis de l'avis du révérend missionnaire qui vient de parler. Je forme des vœux — mon rapport l'indique — pour que l'organisation de l'œuvre des missions catholiques soit étendue, et lui permette ainsi de secourir d'autres missions; seulement, ce n'est pas encore possible maintenant.

M. Deal (Lille). Il faut aux missionnaires non seulement de l'argent, mais des hommes, des colons. Bien des jeunes gens, en France et en Belgique, pourraient trouver à se caser convenablement et à se faire une carrière dans les pays de missions. Il serait désirable qu'on organisât un bureau de renseignements au centre de l'œuvre des missions catholiques, pour les colons.

M. Éd. Gérard. — Malheureusement, c'est irréalisable en pratique.

M. Deal. — Cela existe pourtant à Paris.

Mgr Cartuyvels. — Avec quel succès?

M. Deal. — Je ne saurais le dire exactement. Mais l'œuvre fonctionne.

Mgr Cartuyvels. — Il me semble que ce bureau se rattacherait plutôt et plus naturellement, aux œuvres d'émigration, telle que, en Belgique, l'*Œuvre de Saint-Raphaël*. Souvenons-nous que l'œuvre des missions catholiques est une œuvre naissante. Il faut craindre de la surcharger d'un patronage économique. *(Applaudissements.)*

Un R. P. missionnaire français. — Pourquoi limiter votre œuvre à un seul pays? Vous devriez l'étendre à toutes les nations, quitte à établir dans chacune d'elles une organisation qui serait autonome pour la distribution des secours.

[1] Voir ce rapport à la fin du compte-rendu de cette séance.

Mgr Carnoy. — Votre vœu est pris en considération et votre rapport sera inséré aux actes du Congrès [1].

M. Éd. Gérard, président, annonce que, vu l'abondance des matières à discuter, une séance supplémentaire aura lieu vendredi après-midi.

La séance est levée à midi.

Rapport de M. Maurice Cambier

La jeunesse, particulièrement la jeunesse universitaire, a en elle-même d'inappréciables ressources.

C'est pour elle, semble-t-il, qu'Ozanam a écrit : « Nous sommes forts parce que nous sommes jeunes. »

Cette force, elle pénètre et envahit les mille sentiers de l'activité sociale, politique et religieuse.

Pourtant, que de petits coins encore inexplorés où son intervention serait des plus heureuses et des plus profitables! Quel bien, par exemple, pourrait faire la jeunesse estudiantine, comme telle, c'est-à-dire formant un groupe régulièrement organisé, dans l'œuvre des missions catholiques!

Mais j'en entends qui s'écrient : « Que viendra faire la jeunesse dans l'œuvre des missions? » Ma réponse est catégorique :

L'intervention de la jeunesse dans cette œuvre est naturelle.

L'œuvre des missions a, en elle-même, tout ce qu'il faut pour passionner les jeunes; c'est une œuvre de dévouement et d'enthousiasme. Qui le niera? Ah! il en faut du dévouement et de l'enthousiasme pour faire ce que font les missionnaires. Ah! il faut de l'élévation dans les idées et une noblesse toute chevaleresque dans les sentiments pour répéter avec saint Thomas « qu'on ne trouve une nourriture délectable que si l'on renonce aux vanités de la vie, » et pour renoncer aux vanités de la

[1] Voir ce rapport à la fin du compte-rendu de cette séance.

vie, jusqu'à tout abandonner *ad majorem Dei gloriam!* A la gloire de Celui qui, suivant la magnifique expression du Dante, est « la splendeur éternelle qui se refuse aux expressions des mortels, cette lumière qui ne s'éteindra pas, cet architecte sublime en face duquel tout ce qui se conçoit n'est plus rien. »

Enthousiasme et dévouement, toute l'œuvre des missionnaires est là; et ces sentiments, où trouveront-ils écho plus puissant que dans des cœurs de vingt ans?

Je dis plus : cette intervention n'est pas seulement naturelle; elle s'impose. Avez-vous déjà assisté à un départ de missionnaires? Au moment où le vaisseau lève l'ancre et prend sa course vers les régions lointaines, où ils vont planter la croix et semer l'Évangile, levez les yeux vers ceux qui s'en vont : ne sont-ils pas complètement vos frères, Belges comme vous, catholiques comme vous, la plupart, jeunes comme vous; et n'ont-ils pas droit, pour cette raison, à toute votre attention et à toute votre énergie?

La jeunesse doit intervenir dans l'œuvre des missions; fort bien.

De quelle utilité peut-elle lui être?

La jeunesse estudiantine peut apporter aux missions catholiques le triple tribut de sa propagande, de son appui pécuniaire, de son appui moral.

Propagande, par les relations : Quel moyen de répandre une idée plus rapidement, plus universellement et plus sûrement dans un pays que par le canal d'une propagande estudiandine. Les centres universitaires sont pareils à des fleuves d'où (aux heures des retours en famille) s'échappent des milliers de ruisseaux bienfaisants qui serpentent, sillonnent et inondent le pays.

Propagande, par la parole et par la presse. Si vous saviez combien les missionnaires souffrent de voir leur œuvre injustement blâmée par les discours et les journaux. « Leur cœur est navré, écrit avec émotion le P. Van Tricht, et leur âme angoissée, quand ils entendent dans l'écho qui leur en vient les discours d'ici : quand ils voient de quel cœur léger on joue l'avenir de ces âmes pour lesquelles ils ont donné leur vie, et l'impatience les prend de songer que leur sort est entre les mains d'aventuriers de l'écritoire et de la plume. Mais défendez-nous donc, s'écrient-ils! »

Oh! Messieurs, c'est à nous, jeunes, de les défendre.

Appui pécuniaire qui découle de cette propagande et est le but final pratique de tous les efforts.

Appui moral. C'est une indicible consolation pour les missionnaires de se sentir soutenu par toute la jeunesse catholique de leur pays. Je garderai toujours présente à l'esprit cette phrase qui m'a fortement ému d'une lettre qu'écrivait un missionnaire du Congo à un de ses anciens élèves :

« Merci pour votre bonne lettre, disait-il; elle m'a fait du bien. Vous ne sauriez croire combien nous sommes heureux, dans l'exil, de recevoir des encouragements affectueux de ceux qui sont la jeunesse, c'est-à-dire l'espoir de notre patrie! Nous avons des larmes aux yeux — larmes consolantes, larmes de joie, à la pensée bienfaisante que des jeunes gens d'élite, disent en parlant de notre œuvre : « C'est bien ce qu'ils font là! »

Messieurs, c'est cette consolation que je vous demande de leur procurer!

Je me résume, messieurs, en établissant ma première conclusion.

« La jeunesse universitaire catholique doit se grouper pour donner à l'œuvre des missions le triple appoint de sa propagande (par les relations, la parole et la presse) de son appui pécuniaire, de son appui moral. »

Je crois l'avoir suffisamment démontré.

Ces idées émises abstraitement ont reçu déjà, en partie, une réalisation concrète.

Il y a cinq ans, à Louvain, quelques étudiants, bellement inspirés, fondaient l'œuvre universitaire des missions catholiques au Congo, sous la présidence d'honneur de Mgr le Recteur Magnifique.

L'œuvre, depuis sa fondation, se soutient et prospère.

Son but pratique : fournir aux missionnaires le plus de ressources pécuniaires possible.

Les moyens d'action : 1° organisations de fêtes, conférences, séances dramatiques et musicales; le produit de ces fêtes diverses constitue l'une des plus claires ressources de l'œuvre; 2° revue mensuelle, publiant des lettres de missionnaires, avec gravures, donnant la situation financière de l'œuvre et rendant compte des réunions de son comité. Le surplus du produit des abonnements sur les frais d'impression de la revue, constitue le second appoint pécuniaire de l'œuvre; 3° dons annuels ou extraordinaires d'âmes généreuses.

L'emploi de ses ressources : chaque année l'œuvre distribue à toutes les missions du Congo, sans distinction d'ordres religieux — aux missionnaires de Scheut, Pères blancs, Jésuites, Prémontrés, sœurs de Charité, et j'en oublie — le montant de ses recettes, proportionnellement au nombre des missionnaires que comptent ces différents ordres.

Nous nous trouvons donc, Messieurs, en présence d'une œuvre solidement organisée, ayant tous les rouages nécessaires pour donner un fonctionnement régulier et pleinement satisfaisant. Je vous ai parlé de cette œuvre uniquement pour servir de base à ma seconde conclusion. Tantôt, je vous disais : « La jeunesse doit se grouper. »

Il me reste à vous montrer comment j'entends qu'elle se groupe.

Deux voies différentes se présentent :

I. Fonder dans chaque centre universitaire une œuvre des missions similaire à celle de Louvain, mais indépendante l'une vis-à-vis de l'autre. Nous rejetons ce système.

II. Fonder dans chaque centre universitaire une œuvre, avec organisation régulière, mais ne formant qu'une branche d'une œuvre-mère sous la direction d'un comité central.

Ce système est préférable : *a)* Les sections distinctes amèneraient fatalement une concurrence qui, poussée à l'excès, nuirait à l'œuvre et surtout aux bons rapports de ses membres. Donc, résultat exécrable.

b) Étant plus nombreux et plus unis, on fera œuvre meilleure et plus profitable : l'organisation sera plus sérieuse; on se sentira plus fort, plus zélé, plus soutenu.

Mais n'est-il pas superflu de vous démontrer la nécessité de l'union dans les petites comme dans les grandes entreprises?

N'avez-vous plus souvenance de cette vieille fable qu'on récitait à Rome — et que nous apprîmes aussi, pour notre malheur — du faisceau et des verges?

Plus près de nous, dans les horizons moins lointains de nos souvenances historiques, nous voyons encore les ombres indécises de Louis XI et Catherine de Médicis nous proclamer la même vérité par leur astucieux : *divide et impera.*

Et levant les yeux sur notre drapeau tricolore, nous y lisons en lettres d'or, glorieux et triomphant, l'identique principe que « l'Union fait la force. » Ce serait d'ailleurs, Messieurs, un lien de plus, unissant les jeunes catholiques de nos différentes universités; un lien de plus,

cimentant entre eux cette toujours salutaire cohésion, si nécessaire en les temps agités que nous traversons.

Ah! Messieurs, je vous le demande, que peut faire sur la mer houleuse de ce monde, où les efforts ont besoin de s'unir pour ne plus sombrer, que peut faire un frêle esquif monté par quelques rameurs, même les plus vigoureux et les plus intrépides?

Mais, si nous opposons aux flots écumeux de l'impiété qui gronde, un navire solidement charpenté et lancé fièrement sur l'onde, nous pourrons jeter un regard de mépris sur tous les monstres marins qui s'acharneront contre lui, fussent-ils même des « requins! »

Nous verrons sans crainte approcher le point noir des tempêtes: les chaloupes seront prêtes, les voiles serrées; les mousses sauront leur devoir, le pilote tiendra ferme le gouvernail; et nous tous, massés sur le pont autour du capitaine, nous lancerons vers le soleil rédempteur nos glorieux chants estudiantins, qui s'en iront en écho cascadant, de vague en vague — fiers à jamais

De l'avoir ramassé dans la boue
Ce sobriquet, par la haine inventé,
Dont on voudrait nous flageller la joue,
Nous, calottins de l'Université!

Ces paroles, des plus applaudies, ont suscité un vif enthousiasme.

Rapport de M. V. Brifaut

MESSIEURS,

Peut-être en est-il parmi vous qui se sont étonnés de voir inscrire au programme d'un Congrès d'Œuvres Eucharistiques, un rapport sur une œuvre créée pour l'extension des Missions catholiques du continent africain. J'espère qu'un moment d'attention suffira à les convaincre que l'association, que je vais avoir l'honneur de leur rappeler ou de leur

faire connaître, se présente bien à eux avec le caractère d'œuvre eucharistique. Elle est aussi une œuvre de jeunesse et une œuvre nationale.

N'est-elle pas eucharistique, cette œuvre qui n'a d'autre but que de créer, dans les pays livrés encore aux horreurs du fétichisme le plus grossier, des sanctuaires innombrables où les noires populations de l'Afrique, conquises aux lumières de l'Évangile, viendront rendre gloire, adoration et amour au Très Saint-Sacrement de l'autel ?

Son origine, son organisation, et tout le développement qu'elle a pris au cours de ces dernières années, en font également une œuvre de jeunesse.

C'est au mois de novembre 1897, que quelques étudiants de l'Université catholique, désireux de collaborer dans une certaine mesure à l'évangélisation de l'Afrique, créèrent l'Œuvre des Missions catholiques de l'État indépendant du Congo. Ils sollicitèrent et obtinrent pour leur jeune association, la solennelle approbation de l'Épiscopat belge et des Évêques du Congo, et le Recteur de l'université de Louvain en accepta la présidence d'honneur.

Comme l'exposait la circulaire qu'ils lancèrent, sous la date du 20 mars 1898, les fondateurs de la nouvelle œuvre se proposaient principalement de créer en Belgique, par tous les moyens, un vaste mouvement de sympathie et d'intérêt pour les Missions catholiques belges du Congo et, accessoirement, de réunir des ressources, en espèces ou en nature, à répartir entre les divers ordres de missionnaires. L'organisation qu'ils adoptèrent était en rapport avec ce double but. Le milieu de jeunesse où l'œuvre était née et où elle devait grandir, se prêtait mieux que tout autre à la campagne de propagande qu'elle allait entreprendre.

Son Comité directeur étant recruté parmi les étudiants, devait renouveler ses membres d'année en année et s'infuser constamment un sang nouveau, tout en utilisant les éléments anciens que les circonstances lui enlevaient périodiquement, pour en faire, sous le titre de membres d'honneur et de membres correspondants, d'actifs agents de ses idées dans leurs milieux respectifs.

Cette composition, essentiellement jeune et variable, présentait, il est vrai, à côté de grands avantages, d'indiscutables et sérieux dangers pour la conservation de l'œuvre. C'est pour y remédier que furent établies trois règles, garanties certaines de stabilité.

D'après la première de ces règles, le président et le trésorier du Comité directeur ne peuvent pas être des étudiants. Ces importantes fonctions ne pouvaient, en effet, être abandonnées, par le hasard d'une élection, à de tout jeunes gens n'ayant ni les connaissances, ni l'expérience nécessaires pour s'en acquitter avec compétence et succès. En fait, les circonstances ont encore renforcé l'efficacité de l'article 14 des statuts : depuis 1898, la présidence a toujours conservé le même titulaire, M. le chevalier Charles de Wijels, et la charge de trésorier a été remplie par deux éminents ecclésiastiques, professeurs de l'Université de Louvain, M. le chanoine Hemeryck d'abord, M. le chanoine van Battel ensuite, trois personnes au dévouement et à l'activité desquelles vous me permettrez de rendre ici un hommage public.

Les deux autres garanties de continuité résident dans la publicité donnée aux travaux de l'œuvre par son bulletin mensuel, et dans l'assemblée générale. Celle-ci se compose des membres d'honneur, des membres correspondants, et des membres du Comité directeur. Tout membre d'honneur peut en réclamer la réunion, à la fin de chaque année, pour examiner les résultats de l'exercice près de se clore et arrêter la marche à suivre durant l'année nouvelle.

Si l'œuvre des missions se recommande à vous, Messieurs, comme œuvre eucharistique et comme œuvre de jeunesse, elle mérite aussi vos sympathies comme œuvre nationale.

Ce n'est pas, en effet, au cercle étroit d'une paroisse ou d'une ville qu'elle s'adresse, mais à la Belgique tout entière. Depuis 1898, nous avons multiplié nos conférences, nos fêtes, nos appels à la charité à travers tout le pays. Ce même caractère de nationalité se retrouve aussi bien dans le but de l'œuvre que dans son champ d'action, puisqu'elle tend à soutenir exclusivement les missionnaires belges d'une contrée qui, à beaucoup de titres, se présente à nos yeux comme l'extension coloniale de notre petit pays.

Contrairement à beaucoup d'associations analogues, l'œuvre des missions catholiques au Congo ne s'occupe pas de l'une ou de l'autre congrégation de missionnaires de préférence aux autres. C'est au profit de toutes ensemble et de chacune en particulier que s'exerce sa propagande, et que se manifeste sa générosité dans la répartition de ses ressources annuelles. Jusqu'ici, cette répartition s'est faite d'après une double base : la majeure partie des fonds recueillis était donnée aux

ordres religieux, au prorata du nombre de leurs missionnaires, prêtres, frères ou religieuses, résidant sur le sol congolais. Le restant servait à reconnaître et à récompenser la collaboration que certains missionnaires, par leurs photographies, voulaient bien accorder au bulletin de l'œuvre.

Ce bulletin est assurément un des points essentiels de notre organisation, et peut-être le principal instrument de notre action. Très modeste au début et ne paraissant que tous les trois mois, il s'est peu à peu développé. C'est à l'heure actuelle, sous le titre de *Mouvement Antiesclavagiste Belge*, qu'il a pris à la suite d'un accord avec la Société Antiesclavagiste de Belgique, une publication mensuelle éditée avec une certaine recherche artistique, pour satisfaire au goût du jour, et se mettre à la hauteur des autres revues du même genre qui se publient actuellement en Belgique. En plus des lettres de missionnaires, elle contient nombre d'articles de sciences géographiques et autres, et vise à tenir ses lecteurs au courant de tout ce qui concerne les progrès de la civilisation dans le Congo Belge.

Après ce rapide exposé de l'organisation de notre œuvre il vous plaira, j'en suis sûr, Messieurs, de connaître ses résultats.

Quelques chiffres suffiront pour cela. L'œuvre a réuni, au cours de ces dernières années : 4.258 fr. en 1898, 13.403 fr. en 1899, 16.300 fr. en 1900 et 15.000 fr. en 1901. Elle a distribué aux missions du Congo respectivement chacune de ces quatre années : 3.000, 4200 fr., 5000 fr. et 7.000 fr.

Ces chiffres, comme résultat d'une œuvre d'étudiants, se passent de commentaires. Force m'est bien d'avouer cependant qu'ils ont provoqué les critiques de quelques personnes, et le découragement de quelques-uns d'entre nos collaborateurs, eu égard à la grandeur de la tâche et aux brillantes espérances qu'ils caressaient au début.

Notre avis, Messieurs, est qu'il ne faut se montrer ni trop optimiste, ni trop pessimiste. Il ne faut surtout pas se montrer injuste. Ce serait l'être gravement que de prétendre réduire les résultats de notre entreprise uniquement aux chiffres des ressources matérielles, que je viens de vous signaler. A côté de ces fruits de nos efforts qui peuvent s'évaluer en francs et centimes, il en est d'autres beaucoup plus importants qui, s'ils ne se mesurent pas par les mêmes procédés, n'en sont pas moins indiscutables, et suffiraient à eux seuls à démontrer l'utilité de l'œuvre

veillante attention. J'espère, en tout cas, avoir excité ou accru votre intérêt pour la cause, souvent trop mal comprise et trop négligée, des Missions catholiques. L'Œuvre des Missions catholiques au Congo que j'ai l'honneur de représenter ici, aura, cette fois encore, réalisé son but de propagande, si vous sortez de cette assemblée convaincus que nous devons aux Missions catholiques notre travail, notre zèle, notre féconde charité, non seulement comme Belges, mais aussi comme catholiques individuels.

Belges, nous jouissons, depuis le jour glorieux de notre indépendance, d'une prospérité et d'une paix qui n'ont guère de précédents dans l'histoire des peuples, comme durée et comme intensité. Croyez-vous donc qu'il ne s'impose pas à nous, cet impérieux devoir de reconnaître ces bienfaits de la Providence, de l'en remercier, de lui en témoigner notre reconnaissance, non pas seulement par nos prières d'actions de grâces, mais surtout par des actes de foi virile et d'actif prosélytisme?

Catholiques, rachetés dans le sang du Christ au jour de notre baptême, bénéficiaires, de préférence à tant de millions d'âmes, d'une éducation profondément religieuse, pour chacun de nous existe, par l'inestimable faveur de la Rédemption, l'obligation absolue de travailler au salut de nos frères.

A aucun de vous, Messieurs, je ne ferai l'injure de croire qu'il méconnaisse l'importance de ces obligations, et qu'il néglige, dans le centre d'actions où Dieu l'a placé, de coopérer énergiquement à la diffusion du règne évangélique; mais ce qui trop souvent est l'objet d'oubli ou de négligence, c'est la conviction que tout catholique belge devrait avoir du rôle qu'il peut et doit jouer dans cette mission nationale que la Providence a confiée à notre prospère et vaillante patrie. Souffrez donc qu'on vous la rappelle aujourd'hui, et songeons tous au pied du Très Saint-Sacrement, pour lequel ce solennel Congrès eucharistique doit augmenter notre foi et notre amour, jusqu'à quel point nous avons écouté jusqu'ici l'appel du Christ nous conviant à l'apostolat.

Il n'entre pas dans la vocation de tous ceux qui marchent dans les voies du Seigneur de chausser les sandales de l'Apôtre, de s'en aller par delà les mers conquérir des âmes à Jésus-Christ, en affrontant le martyre en Chine ou les rigueurs du climat de l'Afrique, mais chacun de nous, sans sortir de la carrière que le Ciel lui a départie, sans nuire aux devoirs de l'état qui lui est propre, peut travailler efficacement à

répandre l'Évangile et à faire régner, dans un nombre toujours plus grand d'âmes, l'amour de la Très Sainte Eucharistie.

Je voudrais vous faire entendre ici les appels souvent touchants et douloureux que nous adressent presque journellement nos compatriotes missionnaires. Ils ne cessent de songer à la patrie absente; ils prêtent l'oreille au moindre bruit qui leur vient d'elle, et leur courage grandit et leurs forces parfois près de s'éteindre se décuplent, lorsqu'un nouvel appui semble s'annoncer pour eux. Que de fois ne nous l'ont-ils pas redite cette confiance qu'ils ont dans l'efficacité de la propagande des jeunes en faveur de leur œuvre sublime!

Vous ne resterez pas sourds à leur voix! Vous ne tromperez pas cette invincible espérance qui repose sur vous! Vous ne faillirez surtout pas à cette vocation qui semble appeler, en ce siècle, notre cher pays, plus que tout autre, à l'évangélisation des peuples barbares!

Puisse cet appel, que vous adresse le Comité Directeur de l'Œuvre des Missions catholiques au Congo et dont il m'a chargé d'être l'interprète, n'être perdu ni pour vous, ni pour l'Œuvre éminemment sainte et belle que j'ai l'honneur de rappeler à votre attention et à vos sympathies!

Rapport de M. Janssens, de Louvain

MESSIEURS,

Je revois encore le spectacle qui demeure dans ma mémoire comme un souvenir heureux. Il y aura de cela bientôt un an. Quelques jeunes hommes étaient agenouillés, de ci de là, dans l'élégante et jolie chapelle du séminaire Léon XIII, à Louvain. Mgr Mercier, le maître savant et aimé que vous avez tous connu dans vos années universitaires, s'avança vers l'autel. Un des nôtres le rejoignit et fit retentir la sonnette. La messe commençait. A l'évangile, le professeur vénéré qui disparaissait à ce moment sous le prêtre, se tourna vers nous et nous parla dans un langage très simple. Il nous disait : « Vous allez travailler, étudier, parler. L'œuvre réussira-t-elle? Non, si en la créant, vous cherchez

exclusivement votre propre honneur et votre gloire personnelle. Oui, si votre concours est désintéressé et si, au lieu de vous chercher vous-mêmes, vous cherchez Dieu dans tous vos actes. *Soli Deo honor et gloria!* »

Après la communion du prêtre, tous, sans exception, reçurent le corps et le sang de Celui en l'honneur de qui on nous conviait de fonder cette œuvre nouvelle, de Celui à la gloire de qui ces assises solennelles et merveilleuses des Congrès Eucharistiques se tiennent annuellement sur quelque point du globe.

Cette œuvre quelle était-elle? C'était l'Extension universitaire de l'Institut supérieur de Philosophie, appelé aussi École Saint-Thomas-d'Aquin de l'Université catholique de Louvain. C'est d'elle que j'aurai l'honneur de vous entretenir aujourd'hui.

Qu'est-ce qu'une Extension universitaire? Ce mot, quelque peu barbare, désigne une œuvre, on le devine, d'origine britannique. C'est en Angleterre, aux Universités d'Oxford et de Cambridge, que naquirent les premières « University extensions. » Elles étaient appelées à se répandre dans toute l'Europe et aux États-Unis d'Amérique. C'est aussi d'Angleterre que nous vint cette autre œuvre qui offre certains points de ressemblance avec les Extensions : les Universités ou Instituts populaires. Il faut pourtant se garder de les confondre, comme on le fait souvent. Les Universités ou Instituts populaires, appelés dans leur pays d'origine : « settlements, » sont des œuvres s'efforçant de faire l'éducation civique et morale du peuple, à qui semblent assignées, dans nos démocraties, des destinées politiques de plus en plus importantes. Leur caractère extérieur est qu'elles se trouvent installées dans un local fixe, au sein d'un quartier populaire.

L'Extension universitaire diffère notablement de ces œuvres. Elle vise moins à l'éducation qu'à l'instruction. Les préoccupations politiques lui sont généralement étrangères. Elle s'adresse non pas au peuple seul, mais à toutes les classes sociales, désireuses et capables d'aborder les problèmes scientifiques et philosophiques. Loin d'être fixée dans un local invariablement le même, il lui est essentiel de transporter chaque jour ses assises dans un autre endroit, et d'envoyer périodiquement, dans les diverses villes d'un pays, ses conférenciers itinéraux.

On le voit, il y a peu de chose qui soit commun aux Universités populaires et aux Extensions universitaires, si ce n'est ce but général : la

diffusion du savoir. Mais les moyens mis en œuvre pour atteindre ce but diffèrent complètement.

Les Extensions universitaires, dont nous venons de fixer les traits essentiels, virent le jour, disions-nous, en Angleterre. Mais là, elles naquirent pourvues de caractères particuliers qu'elles tenaient de leur lieu d'origine et qu'elles dépouillèrent, dans la suite, en s'acclimatant dans d'autres pays. Dans la Grande-Bretagne, les Extensions universitaires, lorsqu'elles furent fondées, répondaient à une nécessité publique : elles devaient suppléer à l'insuffisance des établissements d'enseignement primaire et moyen. Aussi sont-elles devenues de véritables écoles. On y fait faire des devoirs aux élèves. On y passe des examens. On y délivre des diplômes qui peuvent même dispenser des études moyennes dans un collège et ouvrir à leur détenteur les portes des universités. Le succès des Extensions universitaires anglaises fut et demeure considérable. Aussi, dans divers pays, tenta-t-on de les introduire. Mais, partout où on l'importa, l'Extension se dépouilla des caractères qu'elle devait à ses origines et aux réussites qui avaient provoqué son apparition. Elle ne garda que ce caractère fondamental : la diffusion scientifique par des cours et des conférences. D'autre part, chaque pays où elle fait racine lui donne quelque chose du sol nourricier; chaque milieu social où elle se développe lui communique certains caractères réflétant certaines de ses idées, de ses mœurs et de ses institutions. Ainsi, en Belgique, l'Extension universitaire n'ayant pas à pourvoir aux besoins qui sont, en Angleterre, la raison d'être de sa création, ne s'efforce nullement de faire concurrence à l'enseignement primaire ou moyen. Elle a rejeté tout ce qui lui donnait l'aspect d'une classe d'école ou de collège : les interrogatoires et les devoirs écrits, les examens et les diplômes. Elle s'efforce plutôt de répandre dans toutes les classes sociales, des éléments de l'enseignement supérieur. Elle a pris la forme de conférences groupées en une série concernant un même objet d'études et formant un cours.

Bref, l'Extension universitaire belge tâche à étendre et à prolonger l'Université. Elle étend son enseignement à toutes les classes et à toutes les situations sociales, et elle prolonge son influence bienfaisante sur ses anciens élèves, lorsque ceux-ci ont déjà quitté ses auditoires et ses amphithéâtres. Mais, il va de soi qu'une telle action, pour être efficace, exige de la part des professeurs de l'Extension, non point la vulgarisa-

tion de l'enseignement scientifique, mais sa simplification aussi grande qu'il est possible. Elle exige aussi, pour attirer l'attention, qu'ils bornent cet enseignement simplifié et clarifié aux questions qui peuvent présenter le plus d'intérêt.

Tel est donc le caractère de l'Extension en Belgique : l'Université étendue, continuée, simplifiée et se limitant aux questions susceptibles d'attirer la vive attention de ses auditoires. Cette œuvre, telle que je la décris, a-t-elle déjà obtenu du succès en Belgique? Ou bien vivote-t-elle, comme une importation étrangère rebelle à toute acclimatation?

A ces questions, les faits se chargent de répondre. L'Extension universitaire a réussi admirablement en Belgique.

Il ne servirait donc à rien de venir objecter *a priori* que ces œuvres, d'origine et de nature exotiques, doivent résister à toute adaptation dans notre pays. A ces contradicteurs, nous répondrions en leur montrant les résultats de l'expérience, comme ce philosophe grec qui réfutait les sophismes éléatiques soutenant l'impossibilité du mouvement, en se mettant en marche.

Des Extensions universitaires sont nées en Belgique, elles y prospèrent et s'y développent chaque année.

Je nommerai les Extensions universitaires anversoises dont le grand succès est venu à la connaissance de tous. Je citerai l'Extension de l'Université libre et l'Extension de l'Université nouvelle de Bruxelles. Ces deux œuvres sont prospères, surtout la première dont le développement est vraiment fort remarquable.

Dès l'année de sa fondation, 1894-5, l'Extension de l'Université libre possédait déjà « 11 comités locaux avec 19 cours suivis par 3250 auditeurs; pendant l'année 1899-1900 le nombre des comités locaux s'est élevé à 25, celui des cours à 40 et celui des auditeurs à 6000. En outre, 7 conférences préparatoires à l'ouverture des cours ont été faites [1]. » Et le distingué rapporteur à qui j'emprunte cette citation ajoute que, cette même année, l'Extension de l'Université libre, non contente de ses succès en Belgique, se disposait à franchir la frontière et à faire des cours à Luxembourg.

Depuis, l'Extension de l'Université de Bruxelles n'a cessé de pro-

[1] L. Leclère, professeur à l'Université libre, « L'Extension universitaire en Belgique, » voir *Revue internationale de l'Enseignement*, Paris, 1900.

gresser. Aussi, souvent, dans les rangs catholiques, on a pu entendre émettre des vœux ardents pour la création d'une Extension universitaire. Pourquoi donc le succès ne viendrait-il pas à nos efforts aussi bien et mieux qu'à nos adversaires? N'y a-t-il pas un grand danger dans ce développement d'une Extension issue d'une Université anticatholique.

Les vœux étaient nombreux de voir naître une Extension universitaire catholique. Vœux stériles! car après s'être affligé des victoires de nos adversaires, et après avoir gémi sur la paresse du voisin, chacun reprenait sa vie coutumière, sans songer à sortir soi-même de son apathie ni à agir personnellement.

Et cependant, pour de nombreuses raisons, la fondation d'une Extension universitaire catholique était, non point seulement utile, mais même nécessaire.

L'Extension de l'Université libre de Bruxelles se dit neutre, en ce sens qu'elle prétend laisser de côté les questions religieuses. Respectueuse de la conscience de chacun, elle ne veut attaquer ni défendre le *credo* dogmatique de personne. Elle ignore le problème religieux.

Dois-je faire observer que la neutralité, rêvée par les fondateurs de l'Extension de l'Université de Bruxelles, est inévitablement illusoire? Aussi bien, elle est une impossibilité. Les professeurs extensionnistes doivent nécessairement, à peine de laisser de côté des questions nombreuses et très importantes, se prononcer sur certains problèmes scientifiques et philosophiques, connexes au dogme ou à la morale catholiques. Il faut qu'ils se prononcent dans un sens ou dans un autre. Du coup, ils sortent de la neutralité qu'ils s'étaient assignée.

Remarquez bien, je vous prie, Messieurs, qu'en ce moment je n'incrimine point la réponse que les professeurs de l'Extension donneront à ces questions qui se posent devant leur esprit. Je ne présage nullement le sens dans lequel elle pourra se faire. Je n'examine pas le point de savoir si elle sera conforme ou contradictoire aux enseignements de l'Église. J'établis simplement que, lorsqu'on fait œuvre scientifique, il faut, quelque désir que l'on ait de demeurer neutre, que l'on aborde et que l'on résolve certains problèmes en connexion avec la question religieuse, et que l'on sorte ainsi de la réserve et de la neutralité.

Mais il est certain que nous pouvons aller plus loin que cette première critique et soutenir, avec franchise, que l'enseignement de l'Extension bruxelloise, dans son ensemble, doit nous être suspect. Il est certain

qu'une extension émanée d'une maison d'enseignement supérieur basée sur le libre examen, dont aucun professeur n'est des nôtres, mais dont plusieurs ont joué et jouent un rôle important dans les partis hostiles à l'Église, il est certain que cette extension ne peut garder, devant les problèmes liés à la question religieuse, qui se posent nécessairement dans son enseignement, l'attitude impartiale et la prudence respectueuse à laquelle la Religion a droit pour tout ce qui la concerne.

Aussi, dénions-nous à l'enseignement de l'Extension universitaire de Bruxelles le titre de neutralité religieuse qu'elle revendique. En effet, une réponse est inévitable à certaines questions liées aux enseignements du Christ et de son Église et, en donnant cette réponse, il est incontestable que des professeurs incroyants ou même indifférents ne sont pas dans les conditions requises pour rechercher sans passion et avec sûreté le vrai.

En présence du succès de l'Extension de l'Université libre, il était légitime que l'on s'émût et que l'on s'efforçât de fonder une Extension universitaire catholique.

C'est ce qui fut fait, il n'y a pas un an.

Sous l'impulsion de Mgr Mercier, dont on peut dire que cette œuvre est fille de son esprit et de son cœur, l'Extension universitaire de l'Institut supérieur de Philosophie fut fondée à l'Université de Louvain. Son président est Monsieur Simon Deploige, professeur à la même Université. D'un accord commun, les membres de l'Extension résolurent de se placer sous le patronage de saint Thomas d'Aquin.

Le choix de ce patron vous indiquera clairement, Messieurs, le but et l'esprit de l'œuvre. Elle n'est nullement un cercle de conférenciers politiques. Ses professeurs n'ont point, non plus, l'intention de faire des sermons ni même des conférences sur le dogme ou l'apologétique. L'Extension universitaire de Louvain est une œuvre exclusivement scientifique. A coup sûr, ses membres sont croyants. Mais leur désir est de se présenter devant leurs auditoires avec une entière loyauté et une impartialité fort stricte. N'ayant, en aucune façon, la prétention de supplanter le prêtre dans sa mission d'annoncer la Bonne Nouvelle, ils traitent des sujets de littérature, de sciences naturelles, de philosophie, etc. .... Ils invoquent, à l'appui des thèses qu'ils soutiennent, non des arguments d'autorité, mais des arguments rationnels ou expérimentaux. Et lorsqu'il leur arrive de rencontrer une question ayant quelque

rapport au symbole de la foi catholique, ils demandent à la seule raison de leurs auditeurs si l'on peut affirmer qu'entre une vérité définie comme article de foi et une vérité scientifique rigoureusement établie, il existe quelque contradiction. Telle est la méthode des professeurs de l'Extension universitaire : l'emploi, comme moyen de connaissance, des sens et de la raison, et comme disposition de la volonté, la recherche de l'impartialité rigoureuse.

Quant aux essais qu'elle a tentés jusqu'ici, faut-il dire que le succès les a pleinement couronnés?

Des conférences ont été faites dans deux centres : Nivelles et Bruges. Les conférenciers et les sujets étaient : M. Maurice Defourny, agréé de philosophie; deux cours sur « La Méthode subjective dans la sociologie du XIXe siècle » : A. Comte, H. Spencer, K. Marx, F. Lafargue. — M. Albert Michotte, docteur en philosophie et candidat en sciences, deux cours sur « La vie de la cellule, » étude biologique, M. E. Janssens, docteur en droit et licencié en philosophie : deux cours sur F. Coppée, J.-K. Huysmans, F. Brunetière et P. Bourget.

Le nombre des auditeurs, par soirée, fut de soixante à quatre-vingt. Ce succès nous valut, en grand nombre, des sympathies flatteuses venant de hautes personnalités du pays. Il nous valut aussi plusieurs offres de fonder, dans diverses villes du pays, de nouveaux comités locaux. Aussi est-ce avec une pleine confiance et avec une assurance entière que l'Extension universitaire de l'École Saint-Thomas commencera la nouvelle année académique.

Messieurs, après vous avoir fait connaître l'œuvre, pas n'est besoin, me semble-t-il, de vous engager à nous donner vos sympathies et à nous soutenir de votre concours. Votre décision est prise : vous seconderez, autant qu'il est en votre pouvoir, l'Extension universitaire de Louvain. Vous vous efforcerez de fonder, dans votre ville, un Comité local de l'Extension universitaire louvaniste. Notre œuvre, en effet, est constituée de comités locaux reliés au Comité central de Louvain. Un comité local se compose de membres protecteurs et de membres effectifs. Les membres protecteurs, Messieurs ou Dames, sont au nombre de douze au moins, et versent annuellement chacun une cotisation de dix ou vingt francs. Les membres effectifs, parmi lesquels sont choisis le président, le secrétaire et le trésorier du comité local, s'occupent du travail d'organisation. Ils trouvent un local pour les conférences, les annoncent

au public par la voie de la presse et par la voie d'affiches ou de circulaires. Ils renseignent le comité central sur le public auquel les professeurs et les conférenciers devront s'adresser, sur la date où les cours et les conférences seront faits le plus avantageusement, et sur les sujets qu'il convient de traiter.

Chaque année, au début de l'année académique, le comité central envoie, sur demande, aux comités locaux, une liste des cours et des conférences que les professeurs sont prêts à donner.

Le comité local perçoit un droit d'entrée, généralement minime, soit pour une conférence, soit pour une série de conférences.

Enfin, le comité local alloue aux conférenciers une rémunération de vingt francs par conférence; il les indemnise en outre de leurs frais de voyage et de séjour. D'autre part, les conférenciers remettent gratuitement à leurs auditeurs un résumé ou syllabus de leur cours.

Telle est, en quelques mots, l'organisation de l'Extension universitaire de l'Institut supérieur de Philosophie. L'expérience nous a fait reconnaître que c'est uniquement en suivant ces quelques règles que votre œuvre peut fonctionner avec succès et avec fruit.

Je suis convaincu, Messieurs, que vous les appliquerez bientôt et que vous créerez, dans la ville où chacun de vous exerce de l'influence, un comité local. De la part de nos professeurs, vous rencontrerez le dévouement et l'ardeur sans lesquels toute entreprise est stérile et éphémère. Nous sommes persuadés de trouver chez vous des sentiments non moins généreux. Aussi, en vous adressant cet appel, j'ai la certitude d'être non point une voix inutile criant dans le désert où rien ne germe, mais une parole, grâce à vous, féconde et faisant naître, dans un sol fertile, des fleurs et des fruits.

Rapport de M. Tenret

Le Culte Eucharistique à l'Université de Louvain.

MESSEIGNEURS,

MESSIEURS,

Confondu et troublé par l'imposante majesté d'aussi augustes présences, ce n'est pas sans un sentiment de légitime appréhension que j'élève la voix dans un tel auditoire. Toutefois, de précieuses pensées m'enhardissent : c'est d'abord cette puissante perspective que c'est pour le service du Divin Martyr que j'aborde cette tribune, et de me savoir conquise d'avance la bienveillance que toujours mendient les premiers essais.

Convié à faire l'exposé de l'état des Œuvres Eucharistiques de l'Université de Louvain, il n'entre pas dans mon rapport d'analyser les nombreux motifs qui incessamment ramènent à la source bienfaisante de l'Eucharistie, l'âme de la jeunesse chrétienne; esquisser les divers organismes dont les Universitaires disposent pour adorer le Roi des rois; donner un aperçu de l'Œuvre de l'Adoration Eucharistique, berceau de toutes les autres; insinuer quelques moyens pratiques d'extension du Culte Eucharistique : voilà à quoi j'ai dessein de restreindre mon sujet.

***

Si c'est chose impossible de s'arrêter à un âge où l'amour du divin Crucifié s'épanouit dans le cœur des enfants de l'Alma Mater, il est permis cependant de saluer dans l'an 1889 l'aurore du jour où, par une impulsion glorieuse, la dévotion Eucharistique allait revêtir un caractère public.

C'est pour nous, actuellement Étudiants de Louvain, un honneur de

par une carte de convocation, la demi-heure qu'il a choisie. Cette carte, qui est remise par les membres à l'entrée de l'église, sert en même temps à constater la présence à l'Adoration.

Il y a en plus, chaque année, deux réunions solennelles avec salut et allocution sur le mystère d'amour, afin de faire connaître les trésors infinis du divin Cœur de Jésus.

La première réunion a lieu dans les premiers jours de l'année académique. Chaque membre adorateur présent au salut reçoit le rapport annuel de l'Œuvre, imprimé dans les deux langues et fait par M. le Secrétaire. Ce compte-rendu est lu au Conseil présidé par Mgr le Recteur magnifique, le jour de l'inauguration.

Le mardi du carnaval, les membres adorateurs se réunissent de nouveau afin de faire, dans un même élan, amende honorable au Cœur Sacré de Jésus, pour les injures qui lui sont faites pendant ces jours.

Les membres de l'Adoration Eucharistique accompagnent également le Très Saint-Sacrement dans les administrations paroissiales de l'église Saint-Pierre, et ils sont invités à porter le dais à la procession qui a lieu dans l'octave de la Fête-Dieu.

Mais ce n'est pas seulement Louvain qui recueille les fruits de cette Œuvre si louable de l'Adoration Eucharistique, notre pays tout entier y a une grande part.

De ces sentiments de foi les Universitaires n'abandonnent pas l'admirable pratique à leur sortie de l'Alma Mater. Ce titre de membre de l'Adoration Eucharistique, ils le conservent à jamais, aussi se font-ils un devoir de visiter le Très Saint-Sacrement dans les églises où il est exposé, surtout les jours de l'Adoration perpétuelle et de la prière des Quarante Heures.

Dans les localités où ils se trouvent, ils favorisent les Œuvres Eucharistiques qui y existent, et là où il n'en existe pas, ils aident puissamment à les y introduire.

Ainsi apparaît nettement le but que poursuit l'Adoration Eucharistique des Étudiants de l'Alma Mater, qui est d'étendre et de développer de plus en plus le Culte Eucharistique aux quatre coins de notre chère Patrie.

Mais là ne se bornent pas les organismes dont disposent les Universitaires pour honorer le Roi des rois; il y a encore la communion du premier vendredi du mois, en l'honneur du Sacré-Cœur, organisée par

la Sodalité des Étudiants dans l'église des Jésuites, depuis de longues années. L'Université a en plus ses sermons de Carême, préparatoires à la communion pascale, les sermons de retraite, les conférences de l'Avent.

A côté de ces démonstrations officielles, il y a l'assistance quotidienne à la messe de beaucoup d'étudiants dans les chapelles des Pédagogies et les diverses églises de la ville ... les communions fréquentes ... les visites au Très Saint-Sacrement....

Mais il ne suffit pas d'avoir des Œuvres, il faut l'élan pour en assurer l'immortelle existence et la prospérité. Cet élan, hélas! il tend à faire défaut à l'Université de Louvain.

L'Adoration Eucharistique ne compte plus actuellement que trois cents membres; la facilité du retour journalier en famille de bon nombre d'étudiants peut être citée comme une des causes, mais elle n'est certainement pas la seule!

L'escorte qui accompagne la Divine Hostie dans les administrations des malades et à la procession de la Fête-Dieu, voit ses rangs s'éclaircir d'année en année.

Les communions mensuelles, quoique fréquentes, pourraient l'être davantage!

Et pourtant la foi ne se meurt pas à l'Université de Louvain, témoin, Messieurs, le spectacle admirable de cette masse énorme d'étudiants qui assistent régulièrement aux conférences du Carême et de l'Avent, dans l'église Saint-Michel; témoins encore ces rangs compacts d'étudiants faisant solennellement, dans le courant de cette année, les processions du Jubilé à travers les rues de la ville.

Non, Messieurs, la Foi ne s'éteint pas, l'amour du Christ n'a pas quitté le cœur de l'Étudiant de Louvain, mais ce qui fait défaut, c'est cet esprit d'initiative, qui rend l'amour plus expressif et force les cœurs aux actes extérieurs qui traduisent si éloquemment les sentiments profondément religieux dont ils sont les heureux receleurs.

Voilà, Messieurs, où nous en sommes actuellement. Est-ce assez? ... Je ne le pense pas.

Est-il besoin d'innover d'autres organismes pour exalter le Culte Eucharistique dans notre Université de Louvain? Je ne le crois pas non plus. Il m'est avis que ceux qui existent à l'heure présente suffisent, et que le seul élan que l'avenir nous réclame, est la concentration de nos efforts pour promouvoir ce qui existe.

Ne laissons pas davantage sommeiller nos cœurs!

Ne laissons pas s'engourdir notre amour pour Celui qui a tant de droits à nos adorations!

Tous à l'œuvre pour la grande cause du divin Crucifié!

Ah! fasse le Ciel que le vœu que je me permets de formuler devant cette noble assemblée, de voir toute la jeunesse catholique estudiantine se lever pour porter le tribut de ses hommages au pied du Tabernacle Divin, trouve écho dans le cœur de tous les chers Universitaires, pour y susciter l'enthousiasme et raviver le dévouement qu'il recèle!

Le Travail Eucharistique s'impose à la jeunesse, surtout à la jeunesse intellectuelle! Il s'impose à notre chère Alma Mater, comme le moyen le plus certain et le plus précieux de conserver, de défendre la foi et les mœurs de ses fils! Partageons-nous donc ce beau et grand travail; acceptons volontiers la part de labeur proportionnée à la grandeur de nos énergies; unissons nos efforts, et nous tirerons ainsi du tombeau de l'oubli, de l'indifférence, du mépris de tant de mortels pour exalter sa gloire, le plus digne des Rois; nous ferons de la sorte triompher dans tous les cœurs Celui qui est continuellement présent parmi nous, dans le sacrement de son amour.

Nul doute, qu'à cet appel pressant qui leur est adressé dans ce XIVe Congrès des OEuvres Eucharistiques, nos frères Universitaires ne répondent par un généreux élan, et fassent don complet de leur enthousiasme juvénil au Pasteur des peuples pour promouvoir les OEuvres qui doivent exalter son Culte.

La tâche est là, Messieurs, il nous faut la remplir de notre mieux; mais pour atteindre ce but, quels moyens tenterons-nous? Telle est la dernière question qu'il convient d'agiter en ce moment.

***

Trop heureux si les vues pratiques que je vais me permettre d'insinuer trouvent la ratification de votre sage expérience et de votre profond discernement, et si, aux vœux que je vais avoir l'honneur de formuler dans ce Congrès, s'associe l'écho de votre judicieuse délibération.

Parmi les œuvres précitées et dont l'heureuse propagation serait si désirable, il en est qui intéressent l'élite de l'Université, d'autres s'adressent à la généralité des Étudiants, d'autres enfin réclament le zèle unanime.

Et tout d'abord, Messieurs, qui donnera à cette belle et grande Œuvre Eucharistique l'impulsion puissante qu'elle nécessite ?

Où chercherons-nous ces gardes vaillants dont le noble exemple entrainera au pied du saint Tabernacle trop souvent délaissé, pour les enflammer de l'amour de l'Eucharistie, la foule des jeunes chrétiens moins fervents?

De quelle bouche sortira cet appel qui retentira dans les rangs universitaires et dira partout combien il est doux de rêver un peu du Ciel, sous le charme divin de l'Hostie rayonnante?

Qui donc saura accroître le concours des Adorateurs du Très-Haut, en détaillant les nombreux et inestimables bienfaits que Dieu se complaît à répandre sur tous ceux qui le visitent souvent?

Ah! n'est-ce pas dans ce noyau aussi solide que précieux de la jeunesse d'élite que nous rencontrerons ces hommes dont la piété, le désintéressement, la générosité, l'action sont dans un merveilleux parallélisme?

C'est dans ce milieu choisi que s'éliront les membres qui composeront le Comité de l'Adoration eucharistique.

Organisateurs dévoués, ils seront aussi les apôtres du recrutement.

A eux incombera la lourde tâche de grandir encore les rangs des serviteurs du Dieu Sauveur. Ils iront, pleins d'une suave cordialité, au jeune universitaire, et la sympathie qui soulignera leurs pensées profondément chrétiennes aura vite fait du nouvel arrivé une jeune et fervente recrue de notre Association.

Et puisque la question du recrutement de nouveaux membres vient d'être soulevée, il est tout naturel d'insinuer ici les moyens qui nous paraissent être les plus pratiques et les plus favorables, pour jeter dans nos rangs de jeunes adeptes dont la ferveur saura primer le nombre.

Les meilleurs terrains d'enrôlement, à notre humble avis, sont : *les Conférences de Saint-Vincent-de-Paul, les Congrégations, la Sodalité des étudiants, les Sociétés d'Œuvres sociales.*

Là, pourra s'exercer librement la propagande individuelle, et d'un trafic heureux, l'une et l'autre de ces œuvres bénéficiera du fruit qui aura couronné les efforts antérieurement faits par chacune d'elles, en se divulguant réciproquement des noms jusque-là inconnus.

L'appui bienveillant, la parole persuasive des Présidents des diverses pédagogies seraient également un adjuvant précieux.

Dès les premiers jours de l'année académique, ne pourraient-ils pas, après avoir fait un exposé sommaire du but et des fruits de l'Adoration eucharistique, recueillir les noms de ceux qui désirent s'inscrire dans notre Association? A cet effet, et pour parer à de grandes difficultés, un exemplaire du bulletin qui, envoyé régulièrement aux membres, leur rappelle l'adoration mensuelle, pourrait être délivré à chacun des nouveaux installés dans ces collèges; cette carte, outre qu'elle ferait connaître le nom des nouvelles recrues, nous apprendrait le moment précis où celles-ci espèrent faire leur demi-heure d'adoration.

Mais le rôle de l'élite estudiantine ne se borne pas là; promoteurs dévoués, hommes d'action admirables, nous saluerons encore en eux des Adorateurs fidèles de l'Eucharistie, dont le noble exemple sera une puissante prédication pour l'escorte nouvelle du Très Saint-Sacrement.

Heureux et fiers de se retrouver dans le saint Sanctuaire, ils viendront, sinon fréquemment, du moins le premier mercredi de chaque mois, offrir au Très-Haut l'hommage de leurs adorations, témoigner leur gratitude pour les victoires remportées, et, en implorant protection pour l'avenir, ils prieront le Seigneur de soutenir leurs énergies.

Ils comprendront bien vite, ces Adorateurs zélés, combien doux sont les moments où on laisse l'âme exhaler ses prières; combien grandes sont les grâces obtenues; combien nombreux sont les crimes qui trouvent réparation dans ces élans de la charité chrétienne.

Ils ne seront pas longtemps sans apprécier que, nulle part mieux qu'au pied de l'Hostie immortelle et glorieuse, on ne berce l'âme, épuisée par le découragement, de ces pensées divines qui, avec la fraîcheur de ses aspirations, lui rendent l'ardeur qui semblait l'avoir abandonnée.

Et, lorsque Notre Seigneur quittera son temple pour se rendre dans l'humble foyer de quelque malade pour lui donner une dernière expression de sa tendresse ici-bas, permettrons-nous que le Bon Maître aille seul au chevet des infirmes? Laisserons-nous sans escorte le Saint-Viatique? Non, Messieurs, l'élite universitaire sera de nouveau là, pour donner un caractère de juste solennité à cette sortie du Tout-Puissant, hélas! si obscure dans tant de cités!

La garde d'honneur du Dieu de l'Eucharistie sera au poste! Et à ce moment où la Divine Hostie descendra dans le cœur du pauvre moribond, y versant avec une suprême consolation, une dernière espérance, alors surtout s'élèveront nos prières vers le trône du Très-Haut pour lui

demander de bénir et de fortifier cette âme pour le terrible passage du temps à l'éternité.

J'ai dit le rôle de la jeunesse d'élite, je le résume ainsi : *Promouvoir le Culte Eucharistique en faisant connaître l'Œuvre de l'Adoration dans les rangs universitaires afin d'y recruter des membres. — Être des adorateurs fidèles de la Divine Eucharistie. — Faire cortège au Saint-Sacrement dans les administrations des malades.*

Plaise à Dieu que ce noyau de jeunes chrétiens se solidifie de plus en plus à l'Université de Louvain, et le succès des Œuvres Eucharistiques est assuré à l'Alma Mater.

A côté des deux organismes précités, se placent l'assistance quotidienne à la messe et la communion du premier vendredi du mois, qu'il est utile également de promouvoir à l'Université de Louvain.

Ce sera le rôle du grand nombre; aussi, qu'il nous soit permis de convier à cette tâche la généralité des Étudiants.

Point n'est besoin de détailler ici les fruits nombreux qui nécessairement, peut-on dire, découlent de l'accomplissement de ces deux grandes pratiques du véritable soldat du Christ. Puisse cette parole de l'immortel Ozanam, profondément méditée, animer les âmes un peu tièdes de nos frères Universitaires, et les amener à trahir par ces manifestations extérieures leurs sentiments de foi, d'amour envers le Dieu des autels : *Je commence par perdre chaque matin une demi-heure,* disait-il, *et c'est elle qui m'aide à gagner toutes les autres.*

Sans vouloir m'arrêter davantage à cette puissante manifestation de foi, je suis heureux de soumettre à la clarté de votre jugement les moyens pratiques qui pourraient être tentés dans le but de promouvoir cet acte de piété : *L'assistance régulière à la messe.*

Dans ce cas encore, l'appel des Présidents des divers Collèges Universitaires nous paraît être extrêmement précieux; en implorant à nouveau l'appui de leur grande influence, nous demanderons qu'ils insistent vivement auprès de leurs chers étudiants, afin de rendre quotidienne l'assistance à la sainte messe, dans les chapelles annexées aux pédagogies qu'ils dirigent.

Et puisque l'exemple est une si éloquente prédication, puisque l'initiative d'un seul suffit parfois pour entraîner des légions, le Comité de l'Association Eucharistique ne pourrait-il pas avoir des représentants dans les diverses paroisses de la ville, pour engager à la messe quoti-

dienne les étudiants ayant leurs quartiers dans ces paroisses? ... ou bien le clergé? ... et si je ne craignais d'outrer mes exigences, je solliciterais également dans ce sens l'entraînement beaucoup plus puissant encore, l'initiative plus précieuse de MM. les professeurs, tant laïques que prêtres, habitant à proximité de ces paroisses.

Fidèles désormais à cette visite journalière faite au Cœur Sacré de Jésus, les Étudiants de Louvain feront plus. Cette visite, elle sera de temps à autre une rencontre plus intime; ce pain de vie, promis par le Christ à tous ceux que la fatigue enserre, que les efforts de la lutte ont brisés, que le péché torture de cruelles angoisses, ils le recevront fréquemment dans leur cœur, d'où s'exhaleront sans cesse ces suaves effluves d'amour et de respect pour Celui qui désire si vivement les adorations des enfants des hommes.

Ils saisiront dans la *communion du premier vendredi du mois* l'occasion sans égale d'une démonstration collective de réparation, pour les outrages que Notre Seigneur reçoit incessamment dans le sacrement de son amour.

Et, à cet effet, un appel pressant est adressé aux membres du Comité de l'Adoration Eucharistique, afin qu'ils secondent de leur zèle puissant les efforts du Conseil de la Sodalité des Étudiants; et ainsi pourra s'étendre encore à Louvain cette pratique louable, dont nous trouvons l'heureuse préconisation dans les statuts de cette dernière Association.

Et maintenant, Messieurs, je ne puis clore cet exposé sans solliciter pour la divine Hostie un peu de zèle unanime, et sans fixer en passant à la Jeunesse universitaire tout entière l'élan généreux que nous attendons d'elle pour étendre à Louvain le culte de l'Eucharistie.

Ce rôle, ce sera l'organisation de la cohorte sacrée qui accompagnera, le jeudi de la Fête-Dieu, à travers les rues de la ville, le Maître suprême du Ciel et de la terre, voilé dans le Saint-Sacrement.

Cet élan, il se manifestera par une réponse enthousiaste et unanime à cette sublime invitation que nous fait le Christ, réellement présent dans l'ostensoir, à l'accompagner.

Ne nous berçons pas d'illusions; reconnaissons-le humblement, si grande qu'ait été jusques à présent la participation des Étudiants à la procession du Saint-Sacrement, le concours de la jeunesse universitaire fut loin d'être général, et fut même loin d'atteindre le degré où l'on avait placé ses espérances.

Il serait à désirer que les Étudiants prissent part, en plus grand nombre, à cette manifestation publique de foi et d'amour envers l'Eucharistie.

Mais comment s'y prendre pour accroître ce concours; pour grandir la haie d'honneur du Dieu Sauveur; pour étouffer la tiédeur, la pusillanimité de certains et les jeter dans nos rangs?

Deux solutions se présentent à nous; c'est d'abord l'intervention de l'Université elle-même, et ensuite, l'appel des sociétés estudiantines.

Certes, la sollicitation des Comités de la sodalité des Étudiants et de l'Adoration Eucharistique (où nous sommes heureux de dire qu'il est aisé de recruter chaque année les porteurs du dais qui doit abriter Notre Seigneur), est un puissant appel à la piété commune, mais il est loin d'être suffisant.

Qu'on nous dise : « Les sociétés particulières sont averties par un vicaire de la paroisse Saint-Pierre chargé de l'organisation de la procession et cela peut suffire; » nous répondons que ces sociétés sont laissées chacune à leur initiative, et que l'expérience nous montre le contingent très restreint que chacune d'elles groupe chaque année derrière le porte-drapeau.

Aussi, afin de rendre cette démonstration plus universelle et plus imposante, nous nous permettons de formuler les vœux suivants que nous vous prions de bien vouloir ratifier :

VŒUX

1° Que bientôt la participation des Étudiants à la procession de la Fête-Dieu, soit organisée officiellement par l'Université;

2° Que les sociétés provinciales estudiantines en fassent mention dans leurs statuts, comme d'une de leurs manifestations officielles.

Tout au moins, que la Nouvelle Générale le fasse.

***

Travaillons de concert, Messieurs, et puisse la concentration de nos efforts exalter à l'Alma Mater le culte si grand de la Divine Eucharistie.

Assurée de cet enthousiasme juvénil, forte de la générosité de cette légion de jeunes chrétiens, l'Université catholique de Louvain conservera l'un de ses plus beaux titres de gloire, en ne cessant de former pour notre chère Belgique des cœurs épanouis à l'amour du Dieu Eucharistique, et des esprits rivés aux croyances religieuses puisées à l'École bien-aimée du Christ, où s'affirme si hautement et si fièrement la Foi.

Rapport de M. Van Eesbeek

MESSIEURS,

Le palais du Vatican, si fécond cependant en scènes émouvantes, fut ces derniers mois, le théâtre d'une manifestation particulièrement touchante. Aux pieds du Souverain Pontife se pressait une députation de jeunes Croates. Émus de cette émotion surnaturelle qui saisit tous ceux qui s'approchent du Vicaire du Christ, de cette majesté presque divine, ils contemplaient avec vénération ce vieillard auguste. Dès que la voix paternelle du Pontife suprême les invita à se relever, ils lui offrirent leurs présents. D'abord s'approcha lentement et presque craintivement un groupe de jeunes filles, vêtues de blanc, offrant au Saint-Père un grand et beau cœur d'or contenant la somme des prières et des communions offertes à ses intentions; des jeunes gens en costume national s'avancèrent à leur tour et déposèrent entre les mains du noble prisonnier du Vatican, un album contenant la signature de 160,000 jeunes gens, tribut d'hommage offert au divin Cœur de Jésus; vint ensuite le plus jeune d'entre eux, un enfant Dalmate. Rougissant, il se dirigea vers le Père des fidèles et lui offrit la somme de 5000 francs pour le denier de saint Pierre, fruit d'une quête faite parmi les enfants de Dalmatie. Devant ces témoignages si simples, si spontanés et si vrais de ces jeunes cœurs, le Grand Pape sentit son âme débordée d'amour, et, soudainement il pressa sur sa poitrine l'enfant, qui, immobile, se tenait devant lui, le regardant en silence, et, nouveau Jésus, il embrassa longuement ce nouveau Jean. Vous dire si les larmes

coulaient abondantes serait superflu; aussi tous les témoins de ce fait en conserveront un souvenir impérissable. Mais était-ce la seule curiosité qui amenait cette jeunesse aux pieds du successeur de Pierre? Oh non! Quelques mois auparavant, l'idée d'une consécration générale et, à un moment donné, de toute la jeunesse Croate au divin Cœur avait été lancée; et c'est pour consoler le sublime captif de Saint-Pierre. le propagateur infatigable du culte du Sacré-Cœur, en lui annonçant la parfaite réalisation et le succès complet de ce projet, que ces nobles enfants quittèrent leur patrie pour la Ville éternelle. La lecture de cette scène attachante et des fêtes célébrées en l'honneur de cette consécration m'a poussé à venir vous proposer, à vous la jeunesse d'élite de ma patrie, tout ce qui s'est réalisé en Croatie, c'est-à-dire : Une consécration générale, à un moment donné, de toute la jeunesse belge au divin Cœur de Jésus.

Reconnaître qu'il n'y a que peu de temps que le monde entier, que notre pays en particulier s'est consacré solennellement à ce Cœur adorable, ne souffre certes aucune difficulté. Je sais encore qu'à cette occasion on s'est efforcé d'amener aux pieds de nos autels le plus grand nombre d'enfants possible. Mais je me hâte de le dire, ce mouvement ne fut pas uniforme, et chaque ville, chaque village resta enfermé dans l'horizon étroit qui borne sa vue. Quelque chose de grand, capable d'enthousiasmer la jeunesse, capable de lui faire garder un souvenir tout à la fois doux et immortel de cet engagement, capable surtout d'enflammer son cœur pour le Roi de vos âmes, a-t-il été fait alors? Je ne crains pas de répondre : non! Je me hâte cependant de rectifier ma négation pour l'un ou l'autre établissement, pour l'une ou l'autre commune. Mais on doit cependant en revenir à ceci : les jeunes gens, pour n'avoir pas été négligés, n'ont cependant pas eu dans ces cérémonies les fêtes qui conviennent à leur âge! J'en tire cette conclusion : la jeunesse belge n'a pu profiter de toutes les grâces que ce jour béni devait lui apporter.

Est-il besoin de vous dire qu'aucune époque ne semble plus propice pour accomplir cet acte d'amour et de réparation. Ah! jetez donc les yeux autour de vous, et voyez ce qui se passe dans le monde. Le divin Maître cherche des cœurs aimants, et là où il devrait rencontrer le plus d'amour, il ne voit surgir que mépris, haine et persécution. Qu'est-ce donc que ce petit nombre d'adorateurs fidèles qui toujours

se tiennent aux pieds de ses autels en comparaison de l'innombrable multitude de ceux qui se détournent de Lui? Voyez donc comme Satan a beau jeu! Entendez-vous ces sarcasmes monter jusqu'au trône du Christ : « Eh bien! toi qui as vaincu le monde, regarde-le et compte, si tu le peux, mes adulateurs. Vois les pays qui t'aimaient le plus, ils sont devenus ma proie! Sans doute, dans les pays d'outre-mer, tes missionnaires cherchent à me détrôner, mais ils ne triomphent pas encore. Plus d'une génération sentira encore le poids de l'anathème. L'Europe, malgré les efforts de ton clergé, j'en deviens de plus en plus le maître. Les pays du Nord restent presque tous sous la puissance de ma griffe. Les pays du Sud, les uns emprisonnent ton vicaire et spolient tes religieux, les autres les persécutent après les avoir calomniés sans relâche, et il n'y a pas jusqu'à ta France chérie qui, aujourd'hui, te chasse comme un chien! Ah! quelle victoire! Où est-elle ta victoire. Christ? Et même parmi ceux qui se nomment chrétiens, montre-moi ceux qui méritent ce nom? » Eh bien! Messieurs, ces sarcasmes que, dans sa joie infernale, l'ange déchu adresse certainement au Christ, croyez-vous qu'ils soient trop exagérés? Sans doute, la victoire restera au divin Crucifié, sa parole est vérité éternelle et il ne faut pas être pessimiste. Mais comment ne pas craindre pour l'avenir, lorsque nous voyons dans notre Belgique s'élever, à côté de notre jeunesse chrétienne et catholique, une jeunesse incrédule et impie, une jeunesse déjà corrompue avant d'avoir quitté les bancs du collège ou de l'école, une jeunesse enfin pour qui les mots de religion et de vertu ne sont plus qu'un objet de dérision et de mépris. Grâces en soient rendues au Tout-Puissant! Non, ce venin mortel de l'école sans Dieu n'a pas encore infecté nos campagnes; mais dans nos villes. Oh! dans nos villes combien de jeunes âmes empoisonnées par l'enseignement anti-chrétien? Car l'enseignement neutre n'est rien moins qu'un enseignement immoral. Eh bien donc! il faut que notre jeunesse apprenne le chemin de l'Église, apprenne à connaître le Cœur si doux, si bon, si aimable de Jésus, l'Ami des enfants et des jeunes gens. Je ne dirai pas que. par le moyen d'une consécration générale, vous agissez directement sur les enfants élevés en dehors de la doctrine chrétienne. Non! mais ce qui sera fait, c'est que vous aurez renouvelé dans les âmes des autres la flamme languissante de l'amour divin; c'est qu'ils se sentiront attirés invinciblement vers ce Dieu ravisseur des cœurs; c'est qu'ils

goûteront auprès de Lui l'amertume répugnante des plaisirs mauvais et la douceur céleste des joies permises. D'ailleurs, ne faut-il pas sans cesse raviver dans la jeunesse la piété prête à s'éteindre, par des cérémonies nouvelles? L'enfance, la jeunesse, vous ne le savez que trop, a essentiellement besoin de se sentir aiguillonner, et rien de tel que de préparer son âme à des solennités religieuses accompagnées de saintes récréations, c'est-à-dire accompagnées d'une petite fête où l'esprit et le corps trouvent aussi leurs agréments et leurs satisfactions, les uns et les autres d'ailleurs légitimes.

Concilier la fête exclusivement religieuse avec la fête que je me permettrai de nommer civile n'est pas un problème insoluble. Seulement, il s'agit, cela se conçoit, de bien choisir ses heures pour l'une et pour l'autre. D'ailleurs les comités locaux, si Dieu permet que cette proposition soit appréciée, n'auront qu'à prendre conseil des circonstances de lieux et de temps. Mais avant d'en arriver là, il s'agirait de préparer le terrain. Or, avec les moyens dont nous disposons actuellement, rien de plus simple que de faire un appel à tous les supérieurs des collèges catholiques, épiscopaux, religieux ou laïcs; à tous les directeurs des instituts et des écoles primaires, à tout le clergé, à tous les hommes d'œuvres, surtout à ceux des patronages, afin qu'à un moment, le branle étant donné, les comités puissent doucement se former; comités actifs au premier chef puisqu'ils devraient étudier avec patience et longanimité les moyens les plus propres et la date la plus convenable pour ce grand acte religieux. Tous ces comités enverraient leurs rapports circonstanciés à un comité central qui n'aurait qu'à siéger dans la ville d'où est parti le mouvement. Ce comité, d'ailleurs, n'aurait d'autre attribution que de veiller à ce que la consécration se fasse sur tout le territoire belge à un même jour. Quant aux façons de pourvoir aux cérémonies religieuses, aux réjouissances juvéniles, il ne pourrait en aucune façon s'immiscer dans les décisions des comités locaux. Enfin, un moyen certain encore, et qui porterait un grand fruit, serait de lancer à travers le pays des brochures et des tracts, traitant du projet, tracts qui, lus par la jeunesse, auraient bientôt fait de conquérir de nombreuses adhésions. Le temps me manquera pour entrer dans tous les détails, mais je veux cependant essayer d'être aussi complet que possible. Pour donner à cette consécration toute sa valeur, pourquoi ne pas la faire précéder d'une neuvaine ou d'un triduum solennel? pourquoi ne la ferait-on pas avec tout l'éclat

possible : ornementation de l'église, musique à grand orchestre même, sermon extraordinaire, que sais-je encore? Ne pourrait-on pas y intéresser les jeunes gens eux-mêmes en les engageant à donner leur petite obole, si insignifiante qu'elle puisse être, tout comme les enfants de Dalmatie, afin de faire un magnifique présent au grand ami des Belges, le vénéré Pontife Léon XIII? Faites les signer dans un album *ad hoc*, ou sur des feuilles qui y seront casées, tout en leur faisant remarquer que cet album remis au Pape serait sa consolation tout comme il serait indubitablement celle du Christ lui-même. Ah! vous ne saurez croire quelle générosité, quel dévouement vous ferez naître en eux si vous parvenez à leur faire comprendre qu'ils y ont tout à gagner et rien à perdre. De plus, dès qu'ils auront donné leur légère offrande, croyez-moi, vous les verrez fidèles au poste. Enfin pour la fête non religieuse. Eh! serions-nous embarrassés pour si peu? Quoi donc? Nous ne saurions pas leur faire préparer un delicieux petit banquet, une charmante excursion, une séance académique, une soirée théâtrale. Ah! malheureux que nous sommes! Notre Seigneur l'avait bien dit : « Les fils du siècle sont plus prudents entre eux (pour faire le mal) que les fils de la lumière (pour faire le bien). » Mais non! j'en ai la douce confiance, les enfants, les jeunes gens eux-mêmes seront encore en cela vos plus précieux auxiliaires.

Ai-je besoin de vous rappeler, messieurs, les magnifiques promesses faites par Notre Seigneur à la Bienheureuse Marguerite-Marie Alacoque? Dites-moi, si vous le pouvez, les bénédictions dont chacun serait comblé en ce jour béni? Vous, pauvre enfant, assailli par des tentations sous lesquelles vous craignez à chaque instant de succomber, ne craignez plus, le Cœur de Jésus, la force des faibles, à qui vous avez donné la suprême marque d'amour, Jésus vous fortifiera; vous, malheureux, qui retombez sans cesse dans des fautes habituelles, espérez, le Cœur de Jésus, le refuge des pécheurs, à qui vous serez revenu avec le regret sincère de vos fautes, vous inspirera les moyens à prendre pour sortir de l'ornière où vous vous traînez; vous qui, à l'aurore de la vie, versez déjà des pleurs amers, infortuné dont le cœur saigne, réjouissez-vous, le Cœur de Jésus, la consolation des affligés, séchera vos larmes et les transformera en sourires de bonheur. Écoutez donc ce qu'il vous dit : « Venez à moi, vous tous qui souffrez et qui êtes accablés et je vous soulagerai. » Mais par-dessus tout il y a cette consolante promesse : nos noms seront inscrits dans le plus fidèle des cœurs et, au jour terrible de la reddition

des comptes, la paix du Christ descendra dans nos âmes et nous mourrons comme des prédestinés. Enfin, ces actes d'admiration, de reconnaissance, d'amour et de prière que nous aurons déposés aux pieds de Jésus toujours vivant pour nous dans son inappréciable Sacrement, Sacrement hélas! trop souvent méconnu; ces actes, dis-je, ne seront-ils pas une bénédiction pour notre chère patrie? Nous, Belges, ne devons-nous pas une marque spéciale d'amour à ce Dieu libéral et bon qui permet que notre gouvernement soit, pour ainsi dire, le seul qui, de nos jours, console un peu son Cœur outragé et bafoué. D'autre part, il a promis que là où son image serait exposée et honorée, il accorderait des grâces particulières. Or, nous ferons plus qu'honorer son image, nous l'adorerons dans sa personne, exposée sous le voile mystérieux de son Eucharistie. Oh oui! nous aurons consolé le divin Maître, et lui qui ne se laisse jamais vaincre en générosité nous comblera de bienfaits au-delà de toute expression. Enfin, il y a ce fait, c'est que consacrés à Jésus, fortifiés par sa grâce, nous serons plus fidèles à remplir nos devoirs, l'Église trouvera en nous des enfants dignes d'elle, obéissants et soumis à ses décrets, l'aimant d'un amour sincère et ardent et prêts à la défendre au péril même de nos jours.

MESSIEURS,

Dans ses courses apostoliques à travers la Judée, Jésus fut accosté par un jeune homme riche. Ce jeune juif venait demander au divin Maître ce qu'il devait faire pour mériter la vie éternelle. Comme il se trouvait qu'il accomplissait déjà ce qui était requis, il insista davantage et reçut la réponse : « Allez, vendez tout ce que vous avez et distribuez votre patrimoine aux pauvres, puis venez et suivez-moi. » Vous aussi, venant à ce Congrès, vous êtes venus à la rencontre du divin Prédicateur et, bien qu'invisible ici, c'est sa voix pourtant qui partout retentit à nos oreilles. Eh bien! vous lui avez posé la question : « Maître, que voulez-vous que je fasse? » Vous venez, par la faible traduction de ma parole, d'entendre sa réponse. Ah! ferez-vous comme le jeune homme de l'Évangile? détournerez-vous la tête? Quitterez-vous Namur sans avoir pris cette résolution de concourir à l'extension du règne du Roi éternel des siècles dans notre Belgique bien-aimée? Oh non! vous ne ferez pas cela. Non! j'ose croire que vous approuverez ma proposition, non parce qu'elle émane

de moi, mais parce que je crois qu'elle est bien conforme aux désirs du Cœur si suave de Jésus. Ah! qu'il y en ait parmi vous qui se décident à la mettre en exécution. Puisque le divin Maître ne me permet que de vous présenter le projet et non d'y concourir d'une manière efficace, vu qu'il m'envoie travailler dans les missions des Indes, j'ai la ferme espérance que des cœurs généreux s'empareront de cette idée, et qu'au loin, sur la terre de mon apostolat, j'entendrai les échos joyeux de cette consécration, à un moment donné, de toute la jeunesse belge au Roi des Rois, afin qu'il règne sur eux dans les siècles éternels.

Séance supplémentaire de vendredi après-midi

Présidence d'honneur de Mgr PÉCHENARD, recteur des Facultés catholiques de Paris.

Cette séance supplémentaire est ouverte à deux heures et demie. M. le Président récite la prière.

Mgr Péchenard adresse une allocution éloquente aux étudiants et aux jeunes gens présents. Les étudiants belges, dit-il, sont les modèles de leurs condisciples de France. C'est du nord, pour ceux-ci, que vient la lumière! *(Applaudissements.)*

Je suis heureux d'accepter la présidence de cette séance, heureux d'affirmer ainsi la solidarité des étudiants catholiques français et belges. *(Applaudissements.)*

M. Gérard, président effectif. — Je remercie Mgr Péchenard pour ses bonnes paroles. Nous sommes nous-mêmes infiniment heureux d'avoir comme président de cette séance le savant recteur des Facultés catholiques de Paris. Sa présence encourage nos travaux. Qu'il reçoive ici notre cordial merci! *(Applaudissements.)*

M. E. Dubois (Bruxelles) donne lecture de son rapport sur la *propagande antialcoolique*. Fréquemment applaudi, M. Dubois termine par le vœu suivant :

VŒU

Que l'enseignement antialcoolique soit organisé dans toutes les écoles libres; et que, parmi les étudiants, soient fondés des cercles antialcooliques exclusivement catholiques.

Mgr Péchenard. — Je félicite l'orateur surtout de son ton de conviction si sincère. Je souhaite que le vœu du rapporteur soit adopté. *(Applaudissements.)*

M. Éd. Gérard. — J'appuie vivement le vœu du rapporteur contre l'abus des boissons qui règne trop souvent dans les milieux universitaires. C'est en prêchant nous-mêmes d'exemple que nous devons arriver à réaliser les conclusions du rapporteur! *(Applaudissements.)*

Le vœu de M. E. Dubois est adopté.

M. le chanoine Fierens, prémontré de Tongerloo, lit son rapport sur l'*usage de la prière liturgique* [1].

M. M. Lohest (Liège) fait un rapport sur les *patronages*. Il a surtout en vue les patronages dus à l'initiative laïque. A ces patronages, il faut une autorité supérieure et dirigeante, et non une autorité ecclésiastique. Il ne faut pas non plus laisser aux étudiants les préoccupations financières. Ce n'est guère de leur compétence.

Mgr Péchenard. — A Paris, nos étudiants fréquentent au moins une bonne douzaine de patronages. Leur concours est très utile. Mais, chez nous, ils n'ont pas la préoccupation des frais et de l'administration du patronage auquel ils donnent leur aide personnelle. Leur collaboration est simplement un appui et un concours subordonné à l'action de la direction qui demeure exclusivement sacerdotale.

Dans cette œuvre des patronages, il faut moins voir, d'après nous, les résultats réels acquis que le complément de formation morale individuelle que cette œuvre apporte aux étudiants. C'est pourquoi nous limitons leur collaboration aux œuvres à un simple concours sans responsabilité financière ni administrative.

M. Lohest. — Je crois, Monseigneur, que nous sommes d'accord sur ce point.

M. l'abbé Donnean. — En ce cas, votre premier vœu, tendant à l'enlèvement de la direction des patronages au clergé, n'a plus de raison d'être.

Mgr Péchenard. — Tenez compte cependant que nous ne discutons pas ici des patronages à tous les points de vue. Il

[1] Voir ce rapport à la fin du compte-rendu de cette séance.

y a dans les patronages, d'une part les patronnants, d'autre part les patronnés. Nous ne parlons pas ici de ce qui concerne les intérêts de ces derniers. Nous envisageons seulement l'œuvre au point de vue des efforts qu'elle a sur les patronnés.

Nous plaçant à ce point de vue, nous pouvons laisser de côté ce qui concerne la direction des patronages. Il y a donc simple malentendu entre le rapporteur et M. l'abbé Donneau. On éviterait ce malentendu en modifiant un peu le texte du vœu.

J'ajouterai encore un petit renseignement sur les patronages parisiens. A Paris, nous avons aussi régulièrement des réunions périodiques pour ceux de nos étudiants qui collaborent aux patronages. Nous appelons cela « la journée des patronages. » C'est une sorte de petit congrès, qui nous donne d'excellents résultats.

M. Gérard appuie le vœu que les étudiants soient laissés en dehors de l'administration des patronages.

M. l'abbé Roland, curé de Genappes. — Je suis curé d'une grosse paroisse industrielle, où il y a énormément de bien à faire; il ne me manque que deux auxiliaires. Ah! si les étudiants faisaient quelques sacrifices et quelques efforts, comme cela nous aiderait!... J'en ai connu qui avaient compris cette tâche sociale : l'un d'entre eux, avocat, mort jeune, a fait un bien immense dans nos régions! *(Applaud.)* Je forme donc le vœu :

VŒU

Que les étudiants en vacances aillent un peu moins aux fêtes, aux parties de plaisir, aux réjouissances, et consacrent une plus grande partie de leurs loisirs à l'œuvre des patronages.

Le vœu de M. le curé Roland est adopté et la séance est levée, à 3 h. 45, après récitation de la prière en commun.

Rapport présenté par M. le chanoine Fierens, de l'abbaye de Tongerloo

MESSIEURS,

Grâce à l'infatigable activité des savants Pères Bénédictins, on parle un peu partout, depuis quelques années, d'études liturgiques. Au courant même de ce présent Congrès Eucharistique, le Rév. Père Dom Laurent Janssens déposait, à la section sacerdotale, plusieurs vœux excellents qui se rapportent à cette matière, tandis qu'un de ses confrères vient de faire la même chose à la réunion de la seconde section de ce matin.

De mon côté, Messieurs, je voudrais traiter le même sujet, — certes, avec moins de savoir et d'expérience que les fils illustres de saint Benoît, mais non pas avec moins d'ardeur ni moins de conviction. Toutefois, je vais limiter mes considérations à la seule jeunesse studieuse des classes dirigeantes de la société : c'est que je suis persuadé que, pour ramener le peuple chrétien tout entier à la plénitude de la vie liturgique, il faut commencer par la ranimer dans ceux qui sont à même d'exercer leur influence et sur l'avenir de par leur âge, et sur les masses de par leur position sociale. Tels sont, avant tout, les étudiants de nos écoles supérieures, de nos séminaires et de nos universités.

Hélas! il faut bien l'avouer, nous ne sommes que trop étrangers à la vie de l'Église. L'année ecclésiastique, aussi bien que l'année naturelle, possède des saisons et des phases différentes. Nos corps frissonnent aux frimas de l'automne et tressaillent aux premiers feux du printemps : pourquoi ne sentons-nous pas se refléter dans nos âmes les tristesses du carême et les allégresses de la résurrection? Autrefois, dit le savant abbé de Solesmes, le cycle liturgique était la joie des peuples, la lumière des doctes, le livre des humbles. Pourquoi n'en est-il plus ainsi aujourd'hui?

Quand nous allons à la messe, nous prenons avec nous un méchant petit bouquin, un livre de prières quelconque; et tandis que nous feuilletons ce travail, le plus souvent avec un secret ennui et le désir de voir l'office se finir bientôt, le prêtre récite à l'autel des prières magnifiques.

qui jaillissent du cœur de l'Église comme d'une source inépuisable de vérité et exposent au Seigneur nos besoins de chaque jour. Je le demande avec le Rév. Père Dom Cabrol : n'est-il pas triste de voir les fidèles se détourner des trésors de doctrine, de piété, de poésie même qui se trouvent dans la liturgie, pour aller étancher leur soif à des citernes à moitié vides ou remplies d'une eau fade et trouble? La prière de l'Église, c'est la prière la plus vraie et la plus efficace. D'ailleurs, le prêtre ne prie pas pour lui seul, il prie au nom de nous tous et pour le bien de nous tous. Pourquoi ne dirions-nous pas la même prière que lui?

On parle souvent de la splendeur des cérémonies religieuses, et cependant, en fait de splendeurs, nous ne connaissons que bien peu de choses. L'or des dalmatiques et des chasubles, les douces nuées de l'encens, la voix harmonieuse des chantres, les accents mélodieux des orgues : voilà ce qui nous ravit. Messieurs, telle n'est pas la véritable beauté de la liturgie. Il faut voir le sens intime, historique et mystique des cérémonies : chaque pierre de l'autel, chaque geste du prêtre, chaque partie de l'office a sa raison d'être, son histoire, sa signification. Pour la plupart des chrétiens, tout cela est un mystère. On crierait à l'anachronisme, disait un jour gaîment un bénédictin de Maredsous, si on parlait d'un canon au temps des croisades, et on croirait volontiers que saint Pierre a entonné le *Credo* au milieu du cénacle.

Beaucoup de prêtres se plaignent de la décadence de la vie chrétienne, non seulement auprès du peuple, mais encore et surtout auprès des classes qui dirigent la société. Certes, les causes de cette décadence sont multiples; mais serait-ce risqué de prétendre que l'ignorance de la liturgie est une des causes principales? Pour rester chrétien fervent au milieu des agitations fiévreuses du siècle, on doit être pénétré de foi et de charité; la religion et la piété doivent être une partie de notre être, que dis-je? elles doivent transformer notre être tout entier. Mais si nous ne comprenons rien aux prières et aux cérémonies de l'Église, si l'assistance à la Messe ne fait que charmer nos yeux sans nourrir notre âme, je le demande, Messieurs, où puiserons-nous l'esprit chrétien? Car enfin, nous vivons au milieu d'innombrables occupations temporelles, et c'est à peine si nous avons quelques heures par semaine à consacrer à des exercices de piété. Dès lors, quoi d'étonnant si les devoirs de chrétien se réduisent dans l'esprit de plusieurs à quelques pratiques froides et indifférentes? Quoi d'étonnant si nos convictions

religieuses deviennent une gêne plutôt qu'une consolation, une charge plutôt qu'un soutien?

Au contraire — c'est Dom Cabrol qui parle — le chrétien qui comprend la vie de prière qui est la vie de l'Église, fera les plus rapides progrès dans une piété saine et forte; chaque jour lui révélera quelque vérité nouvelle, chaque fête sera une lumière pour son intelligence et le fera avancer d'un pas dans la voie de la sainteté.

Oui, Messieurs, par l'usage des prières liturgiques vos âmes auront comme l'intuition des choses de Dieu; sous le souffle de l'Esprit-Saint vous sentirez se développer en vous toutes les vertus chrétiennes, et chacune de vos actions sera une lumière qui luira devant les hommes et leur fera glorifier le Père qui est dans les cieux. C'est bien là d'ailleurs le double devoir que tout chrétien doit remplir ici-bas : se sanctifier lui-même, et collaborer à la sanctification des autres par l'éclat de ses exemples et la bonne odeur de ses vertus.

« Quand nous considérons les temps antiques, disait en 1898 l'abbé H. Terriest, un des plus éminents prêtres flamands, aux étudiants de de l'Université de Louvain, quand nous considérons les temps antiques et la vieille Rome païenne, nous sommes portés à croire que cette société en décadence s'est vue christianiser par les enseignements des apôtres et les miracles de Dieu. C'étaient deux agents importants; mais il y en avait un troisième. Au milieu de cette société languissante, les gentils se trouvaient saisis d'admiration, en voyant tout ce qu'ils connaissaient d'hommes équitables, au cœur bon, à l'âme noble et droite, au caractère énergique, se glorifier d'être chrétiens. Partout et toujours, le chrétien l'emportait sur les autres par ses qualités et ses vertus. Il devrait en être ainsi de nos jours. » — Si l'usage de la prière liturgique peut nous donner aujourd'hui ces mêmes qualités et ces mêmes vertus de l'antiquité, par le fait même elle nous fera les apôtres du Christ, et il en sera des chrétiens au temps des rationalistes comme il était au temps des gentils : sans s'en douter, ils mettront le monde aux pieds du Rédempteur.

Si vous le voulez bien, Messieurs, je tâcherai de vous indiquer quelques moyens, qui pourraient, avec l'aide de Dieu, vous mettre à même de comprendre et d'utiliser les prières liturgiques.

Le plus pratique, c'est de se servir des livres qu'emploie le prêtre lui-même, spécialement du Missel et du Bréviaire; les Paroissiens les mieux

soignés ne pourraient que désavantageusement les remplacer. Il n'est pas nécessaire cependant de prier en latin : au jugement d'hommes compétents, il existe des traductions excellentes, approuvées par les évêques et pourvues de notes liturgiques. Dom Cabrol indique le *Missel des fidèles* du Père van Calen, édité à Tournai en 1882, et le *Bréviaire romain*, imprimé à Lons-le-Saulnier en 1895. — Certains esprits forts trouveront que ce sont des niaiseries de se rendre à l'église un Missel sous le bras; ils se croient plus élégants en allant à l'église comme on va au théâtre et ils assistent à la messe, debout, les bras croisés ou bien reposant le menton sur le pommeau de leur canne. Nous les laisserons vaquer à leurs singulières dévotions, Messieurs; peut-être que nos niaiseries les amèneront un jour à plus de piété et plus de respect.

Cependant, pour savourer toutes les beautés des prières liturgiques, il est bon d'avoir un guide éclairé, qui nous donne quelques notions élémentaires sur leur signification et leur histoire; la réflexion personnelle ne pourra qu'y gagner. Il existe surtout deux ouvrages qui méritent une attention spéciale. Le premier est à la portée de toutes les bourses et de toutes les intelligences : c'est le *Livre de la prière antique* du R. P. Dom Ferdinand Cabrol, prieur du couvent bénédictin de Farnborough en Angleterre; il étudie la prière chrétienne sous toutes ses formes et se termine par un bel eucologe. Le second est l'*Année liturgique* de l'illustre Dom Guéranger, continué par le R. P. Dom Lucien Fromage de Solesmes : il suit jour par jour le cycle de l'année ecclésiastique, et expose brillamment le caractère de chaque époque et de chaque fête. L'ouvrage ne comprend pas moins de seize volumes et devient par là même assez coûteux; mais qu'est-ce qui empêcherait un groupe d'amis de l'acheter en commun et de l'utiliser ainsi d'une manière plus facile?

Messieurs, je n'ai pas de vœux à vous proposer; proposer des vœux, c'est, en général, faire une œuvre stérile; ce n'est pas la stérilité qui convient à la jeunesse, mais l'activité et le travail. S'il n'y a rien d'utile dans les considérations qui précèdent, j'ai la confiance que vous me pardonnerez de vous avoir ravi quelques minutes que vous auriez pu employer à des fins plus précieuses; au contraire, s'il s'y trouve quelque chose d'utile, vous ne manquerez pas de le remarquer, et il suffira de l'enthousiasme et de la générosité de vos cœurs de vingt ans pour le mettre en pratique à la plus grande gloire du Christ et au bien de vos âmes.

Séance de samedi matin

Assemblée très nombreuse : on y compte environ six cents congressistes.

La séance est ouverte à onze heures sous la présidence de Mgr CARTUYVELS et de M. Éd. GÉRARD, entourés de Mgr PÉCHENARD et de M. le professeur KURTH.

Le **Rév. Père François** entretient l'assemblée des écoles d'Orient.

M. Sacré (Bruxelles) fait un rapport sur l'œuvre des conférenciers populaires [1]. Il émet les vœux :

VŒUX

1° Que l'œuvre des conférences populaires soit instituée dans chaque cercle d'étudiants;

2° Que les directeurs catholiques en favorisent l'exercice en invitant les jeunes conférenciers à prendre la parole dans les cercles ou œuvres qu'ils dirigent. *(Appl.)*

M. Éd. Gérard. — Ces vœux sont adoptés. *(Applaudissem.)*

M. Capelle (Louvain) fait un rapport sur la formation des jeunes gardes catholiques. Le vœu suivant est formulé :

VŒU

Que la jeunesse universitaire s'occupe activement de l'organisation des jeunes gardes, et qu'on y crée des sections d'études et des conférences apologétiques.

(Applaudissements.)

M. Van Reebeek (Turnhout). — Les sections oratoires et les sections sociales des jeunes gardes devraient, selon moi,

1 Voir ce rapport à la fin du compte-rendu de cette séance.

être dirigées par un prêtre qui servirait de guide dans les discussions. Celles-ci portent, en effet, quelquefois sur des points connexes à la théologie où il est prudent de ne pas s'avancer seuls.

M. Sacré. — L'aumônier attaché à tout groupe de jeunes gardes peut assumer cet office.

M. Van Eesbeek. — J'ignorais qu'un aumônier fût ordinairement attaché aux jeunes gardes, je retire donc mon observation.

Le vœu de M. Capellen est adopté.

M. Éd. Gérard. — M. Delmer, président de la Fédération des jeunes gardes, m'écrit pour s'excuser de ce que la Fédération n'ait pas envoyé de délégué à la section de la jeunesse. Voici la raison de cette abstention : la Fédération ignorait que l'on pût traiter, dans la section de la jeunesse, des questions du genre de celles que vient de traiter M. Capellen.

M. G. Cousot (Namur) présente un rapport sur les Conférences de Saint-Vincent-de-Paul [1].

M. Thibaut (Liège) donne lecture d'un rapport sur la propagande par la presse [2].

M. Wailliez (Mons) [3]. — Ne pourrait-on fonder un cercle pour la seconde lecture des journaux? A Mons, nous en avons fondé un qui a répandu plus de 2500 journaux. *(Applaudis:)*

M. Maurice Defourny, docteur en philosophie et lettres (Louvain), donne lecture d'un rapport sur la nécessité de créer un enseignement de théologie dogmatique accessible aux laïques et en particulier aux jeunes gens des universités.

Mgr Cartuyvels. — Je proteste contre les affirmations du rapporteur au projet de l'inexistence de l'enseignement du dogme dans les universités catholiques. Dans toutes ces universités, il y a un cours d'apologétique approfondi; on y met à la disposition des étudiants des ouvrages spéciaux de haute valeur. Je puis ici invoquer des souvenirs personnels; j'ai

[1] Voir ce rapport à la fin du compte-rendu de cette séance.
[2] Idem.
[3] Idem.

repris à Louvain, étant vice-recteur, le cours d'apologétique; on y donnait toutes les notions que le rapporteur regrette de n'avoir pas trouvées dans l'enseignement des universités.

Ses observations prouvent donc son zèle et ses bons sentiments, mais manquent de fondement positif.

Mgr Péchenard. — Je fais miennes les observations de mon honoré collègue sur ce point. A Paris, depuis que les Facultés catholiques sont fondées, il est donné un cours approfondi d'apologétique. Actuellement, il est confié à deux Pères Jésuites, d'une réputation établie.

M. Defourny. — Mes observations se rapportent beaucoup moins aux universités catholiques telles que Louvain et Paris, qu'aux autres universités non officiellement catholiques. Dans les villes où se trouvent ces universités, il est regrettable que les étudiants catholiques manquent de cours supérieur d'apologétique.

Mgr Cartuyvels. — Le vœu restreint dans cette limite peut être opportun. Mais instituer de ces cours dans les villes où existent des universités, est une chose difficile. Il faut d'abord quelqu'un pour le donner : et ce n'est pas si facile à trouver. Il faut ensuite et surtout des auditeurs. Partout où ces cours ont été fondés, ils ont péri faute d'auditeurs.

M. Sacré. — A Bruxelles, ce cours existe à l'institut Saint-Louis. Mais il est exclusivement destiné aux élèves de l'Institut. C'est une lacune. Pourquoi le cours ne serait-il pas rendu accessible aux autres jeunes gens?

D'autre part, pourquoi limiterait-on l'auditoire aux seuls universitaires? Pourquoi n'y admettrait-on pas les laïques?

Mgr Cartuyvels. — Avant tout, il faudrait avoir des auditeurs. Le rapporteur devrait en indiquer les moyens : alors son rapport serait complet.

M. Brifaut. — Puisque maintenant la discussion a établi que l'enseignement de la religion catholique est insuffisant dans les villes où existent des universités officielles, il y aurait lieu de formuler le vœu que tous les parents catholiques, en Belgique, envoient leurs fils à la seule Université où le cours

approfondi de religion est donné, c'est-à-dire à l'université de Louvain. *(Rires et applaudissements.)*

Le vœu de M. Wailliez concernant l'œuvre des journaux en seconde lecture est mis aux voix et adopté.

M. Éd. Gérard, président. — La section a épuisé son programme après quatre séances de rapports et maintes discussions fructueuses. Avant de prononcer la clôture définitive de nos travaux, je tiens, Messieurs les rapporteurs et vous tous, Messieurs, qui avez pris part à nos délibérations, je tiens à vous remercier bien sincèrement et à vous féliciter du dévouement et du zèle que vous avez prodigués pour le succès de nos réunions. Nous devons, Messieurs, un témoignage de gratitude tout spécial à NN. SS. les Évêques, aux révérendissimes prélats et aux personnalités éminentes qui ont tenu à nous manifester le sympathique intérêt qu'ils nous portent en rehaussant de leur présence l'éclat de nos assemblées.

Travaillant sous leurs yeux, forts de leurs encouragements, nous ne pouvions que mieux manifester la noble émulation qui existe entre nous quand il s'agit de servir la cause du vrai et du bien. *(Applaudissements.)*

Je crois être aussi votre interprête à tous en proposant à vos applaudissements le nom de notre vénéré président d'honneur, Mgr Cartuyvels *(ovation)*, auquel j'associerai celui de l'éminent recteur de l'Université catholique de Paris, Mgr Péchenard, qui nous a fait l'honneur d'assister à toutes nos réunions. *(Longs applaudissements.)*

Encore un mot. Vous savez le sort que généralement subissent les vœux émis dans les congrès. Permettez-moi donc de former le souhait que les vœux que nous avons votés au milieu d'un si bel enthousiasme, reçoivent à brève échéance leur complète réalisation. *(Applaudissements.)*

La section clôture ses travaux par la prière.

La séance est levée à midi et demi.

Rapport de M. Sacré

Œuvre des Conférences populaires instituée au sein de la Société Générale Bruxelloise des Étudiants Catholiques

Messieurs,

C'est en s'inspirant du rôle considérable que la parole doit jouer dans nos luttes religieuses et politiques que quelques jeunes gens, aidés par le regretté Mgr Van Aertselaer, ont fondé l'œuvre des conférences populaires.

Son premier but est d'*instruire et moraliser la jeunesse ouvrière.*

Pour le réaliser, il est nécessaire d'avoir sur son auditoire une action suivie pour que celle-ci soit efficace : c'est ce qu'il ne faut pas perdre de vue, et c'est ce à quoi les fondateurs n'avaient pas songé. Autrefois, en effet, les conférences se donnaient dans tous les patronages de Bruxelles. Ce champ d'action était trop vaste; les visites, dans les divers patronages, étaient forcément trop espacées et, ne sachant avoir sur nos auditeurs une action continue, notre influence ne pouvait être bien grande. Devant cet état de choses nous avons modifié notre organisation : nous avons transporté l'œuvre à notre école d'adultes. Là, les jeunes gens sont sous notre direction, nous avons un auditoire sur lequel nous pouvons exercer une action suivie et par conséquent efficace. Là aussi, nous pouvons mettre de la régularité dans les conférences, en ce sens qu'elles peuvent se donner à jour fixe et non à date indéterminée, au gré des sollicitations comme cela se pratiquait autrefois. — Devant ces adultes, nous abordons des questions d'ordre pratique : l'épargne, l'alcoolisme, les caisses de retraite; nous nous efforçons de leur donner une direction pour leur existence, de leur inspirer le goût du travail et du devoir. Quelquefois aussi, nos causeries ont pour objet des choses de vulgarisation scientifique, à la fois intéressantes et instructives. Nous n'avons eu qu'à nous louer de cette transformation et, en vous exposant

l'écueil auquel nous nous sommes heurtés et ce que nous avons fait pour l'éviter, j'ai voulu faire ressortir l'utilité du conseil que je me permets de donner aux cercles d'étudiants qui voudraient fonder chez eux une pareille institution — et j'espère qu'ils seront nombreux — à savoir qu'ils doivent chercher à avoir un auditoire où ils puissent donner des conférences de façon régulière.

Toutefois, nous n'abandonnons pas entièrement les patronages, car nous nous rendons avec complaisance là où l'on nous demande une conférence.

*
* *

Le second but nous est plus personnel, nous cherchons à *former les étudiants universitaires à l'art de la parole*, et cela, en leur fournissant un public d'une intellectualité assez inférieure et en les affranchissant ainsi de la timidité du début. Ils ne sont pas astreints à donner un travail irréprochable qui doive subir les traits de la critique. Cette considération les enhardit, et ils peuvent plus facilement de cette façon se former à l'art de la parole. Ce que nous cherchons à faire, c'est d'inspirer aux jeunes orateurs la confiance en eux-mêmes, nous souvenant ainsi des paroles du poète :

La conscience de soi force la destinée.

Est-il besoin, Messieurs, de vous faire comprendre combien il est nécessaire pour notre jeunesse universitaire d'apprendre à s'énoncer avec facilité? C'est avec infiniment de raison que l'on a pu dire « que le don de la parole est le plus beau présent que Dieu puisse faire à l'intelligence de l'homme. » Quelle puissance d'action n'a pas à sa disposition celui qui détient ce don si précieux! Or, l'étudiant n'appartient-il pas à la classe dirigeante de la société, c'est-à-dire à celle qui est désignée pour orienter l'humanité, et ne faut-il pas qu'il soit bien à même de jouer le rôle auquel son éducation le destine?

On n'y songe pas assez : pour beaucoup qui sentent en eux le zèle de l'action, il manque la préparation. Ce fait a frappé nos coreligionnaires d'Outre-Rhin dont l'esprit réfléchi et persévérant nous a déjà donné de si utiles exemples. Ces jours derniers, à Mannheim, se fondait la ligue

Windhorst pour l'éducation politique de la jeunesse catholique. Cette institution a pour but de former les futurs parlementaires du centre Allemand.

Les Anglais, du reste, avaient déjà devancé nos amis dans cette voie. A Oxford, la vie scolaire est organisée pour donner de futurs directeurs à la société. Tous les jeudis soir, au « Cercle de l'Union, » les étudiants se réunissent et organisent un parlement qui rappelle de point en point les séances de Westminster. Un président élu dirige les débats ; les bancs sont installés comme à la Chambre des députés et pourvus de tout ce qu'il faut pour émettre les votes et les recueillir. Les murs sont garnis des portraits des anciens présidents; parmi ceux-ci se remarquent la figure de Gladstone et celle du cardinal Manning.

Ce qui nous manque en Belgique, c'est cette orientation, ce séminaire de la vie publique. Les éducateurs de la jeunesse devraient prendre l'initiative de pareilles institutions. Ils ont, eux, une si belle mission! N'est-ce pas, Messieurs, par l'intelligence que l'homme domine la création, qu'il se rapproche de Dieu; n'est-ce pas dans son cœur que se réfugie la flamme sainte de l'enthousiasme qui vivifie les conceptions de la pensée et leur donne un corps? Eh bien! vous avez, Messieurs les éducateurs, la noble mission, que dis-je, la sublime mission de pétrir les intelligences, de former les cœurs, de leur montrer la voie de leur idéal et pour nous, chrétiens, cet idéal n'est-il pas Dieu lui-même, la bonté, la beauté et la vérité éternelles?... Ce que vous devez faire de tous ces jeunes gens confiés à votre sollicitude, ce sont des utilités sociales, des hommes d'action, des apôtres qui cherchent à amener nos populations au pied de la croix.

L'œuvre des conférences n'a pas évidemment des visées aussi vastes. Ce n'est plutôt que l'embryon d'une organisation : aussitôt qu'un homme d'œuvre voudra réaliser le rêve que j'évoquais tout à l'heure, il trouvera le terrain où pourra s'exercer son action. En attendant, cet apprentissage de la parole constitue déjà une certaine préparation qui a son utilité; aussi, j'ose espérer que chaque groupe universitaire aura à cœur d'instituer chez lui un cercle de conférenciers.

Les quelques considérations que je viens de faire valoir auront suffi, j'aime à le croire, à en indiquer toute l'importance.

Rapport de M. Georges Cousot

MESSEIGNEURS,

MESSIEURS,

Aller au peuple pour lutter par l'aumône contre l'indigence et le dénûment, par les conseils contre l'ignorance, l'imprévoyance et les misères morales;

Aller au peuple pour apaiser, dans de fraternelles rencontres, les ressentiments de l'envie et faire tomber les hostilités entretenues par les haines;

Aller au peuple pour lui apporter les lumières de la foi et dissiper les obscurités de l'erreur :

Tel est le résumé de la loi de charité!

Et par les sociétés de Saint-Vincent-de-Paul, nous pouvons tous remplir cette mission que nous imposent notre titre de chrétien et notre situation sociale.

Certes, à tous les âges, la charité est salutaire à celui qui la pratique. Mais combien plus dans la jeunesse!

Au début de notre vie, avant de connaître l'adversité, nous irons chercher dans la chaumière, dans la mansarde où l'on pleure, où l'on souffre, où les jours amènent tous leurs misères, nous irons chercher des *leçons* et des *exemples :* des leçons de soumission dans les épreuves fatales et des exemples de résignation.

Ce n'est point dans les joies et le bonheur qu'on puise des enseignements.... C'est dans l'épreuve, dans le malheur; et nous, à qui la Providence a épargné les rudes chemins..., c'est dans le spectacle des misères de nos frères que nous irons apprendre ce qu'est parfois « le calvaire de la vie! »

« Nous autres, disait Ozanam, nous sommes trop jeunes pour intervenir dans la lutte sociale, resterons-nous donc inertes au milieu du monde qui souffre et qui gémit?

» Non! Il nous est ouvert une voie préparatoire; avant de faire le

bien public, nous pourrons essayer le bien de quelques-uns; avant de régénérer la France spirituelle, nous pourrons soulager quelques-uns de ses pauvres. »

Suivre ces conseils du fondateur des sociétés de Saint-Vincent-de-Paul, voilà le devoir de tous les étudiants catholiques qui ont au cœur des sentiments religieux et qui ont dans l'âme l'amour du Christ, qui est le Dieu de charité : *Deus est caritas.*

*
* *

Assistance matérielle et morale. — La misère avec ses dures privations, avec ses labeurs ingrats, l'absence de foi avec ses désespoirs, avec ses vices, avec ses haines : tels sont les maux dont souffre le peuple!

Des études ont été faites en Belgique et en France sur les budgets économiques des classes ouvrières et, de ces enquêtes, il résulte que les ressources d'une famille normale de cinq personnes varient de 1100 à 1200 francs, alors que c'est 1600 francs qu'il faudrait!

Pour subvenir à tous les besoins, quelle insuffisance!

Sans pitié pour le pauvre, des sceptiques au cœur haineux et jaloux ont encore voulu lui enlever sa religion et sa foi, ces deux forces qui le soutenaient dans ses peines, qui lui rendaient moins lourde sa charge pesante, moins dur son labeur.

A nous, Messieurs, de rendre aux pauvres un peu de bien-être, de satisfaction, d'aisance.

A nous, catholiques, de rendre à nos frères leurs espérances et leur Dieu.

A nous, étudiants, avec tout le dévouement et l'entrain de nos vingt ans, de visiter ceux qui ont besoin de nos conseils et de nos secours.

Des secours larges, généreux, recueillis partout par d'incessantes démarches et qui permettront d'équilibrer les budgets de familles nécessiteuses. Les portes des foyers s'ouvriront aisément à ceux qui apportent l'aumône. Ils apaiseront la faim et la soif, et les cœurs se rencontreront.

Des conseils utiles, donnés amicalement, car l'ouvrier, par suite de son manque d'éducation, est imprévoyant et désordonné.

On lui donnera une direction sage et intelligente; on lui servira de guide dans les occasions difficiles; on le soutiendra, on le consolera dans les heures de tristesse et d'abattement.

*
* *

ALCOOLISME. — Messieurs, il est à notre époque une plaie sociale, dont souffre surtout la classe ouvrière; plaie horrible, désastreuse, qui rend l'homme brutal et grossier : l'*Alcoolisme!*

Catastrophes, ruines, déchéances physique et morale, désespoirs, crimes qu'entraîne l'abus des boissons fortes, voilà ce que le sociétaire des Conférences de Saint-Vincent-de-Paul doit mettre sous les yeux du peuple.

Convertir à la tempérance un homme, c'est rendre un service inappréciable à sa famille, à la société; c'est faire un acte de charité qui, là-haut, sera largement récompensé.

A la femme vaillante, si souvent délaissée, nous dirons les bienfaits de l'épargne, les jouissances de la prévoyance, la nécessité de l'économie domestique et des soins du ménage pour retenir l'homme au foyer et l'arracher au cabaret.

*
* *

L'œuvre de bienfaisance d'Ozanam est le centre de toutes les œuvres, dans la pensée même de son fondateur :

ŒUVRES RELIGIEUSES. — Patronages, écoles d'adultes, instruction religieuse, catéchisme, en un mot tout ce que le dévouement et la charité peuvent inspirer pour le salut du peuple.

Enrôler les enfants pauvres, les ouvriers, les ouvrières dans ces œuvres secondaires, c'est élever leurs cœurs, c'est agrandir leurs âmes, c'est améliorer leur sort.

*
* *

BONNE PRESSE. — Au torrent d'erreurs qui nous envahit, nous opposerons, par la propagation de la Bonne Presse, une barrière protectrice. Les sociétés de Saint-Vincent-de-Paul, en entrant dans cette voie, resteront fidèles à la pensée de leur fondateur.

Trop souvent, le livre et le journal sont des armes de ruine religieuse et d'abaissement moral. Les journaux de la libre-pensée, du libéralisme, du socialisme, sont tellement répandus qu'ils pénètrent dans toutes les demeures, avec toutes les séductions de la passion et du vice, avec tous les entraînements à la révolte et à la haine.

Éloignons-les; et que l'ouvrier, le soir, au retour de son travail, trouve un livre intéressant, une lecture chrétienne, un journal consacré à la défense du droit et de la vérité!

C'est une heureuse et louable entreprise, déjà réalisée dans plusieurs Conférences, d'avoir, dans chaque société de Saint-Vincent-de-Paul, une bibliothèque à l'usage des familles pauvres et de porter, le jour de visite, dans chaque foyer, quelques bons livres.

***

INSTITUTIONS DE MUTUALITÉ ET DE PRÉVOYANCE. — Messieurs, nous resterons fidèles à notre vocation de charité et à notre mission de dévouement, en éclairant le peuple sur les lois bienfaisantes et protectrices : caisses de retraite, assurances sur la vie, pensions de vieillesse, mutualité.

C'est là un point qui me semble important de nos jours, où le législateur fait tous ses efforts pour tirer l'ouvrier de la misère. Et trop souvent l'ouvrier, dans son ignorance, dans son imprévoyance, dans son inertie, ne sait en profiter.

Poussons-le à prévoir l'accident, la maladie, la vieillesse, causes de ruine fatale si elles arrivent dans des foyers sans ressources et sans économie.

De toutes manières, se dévouer à la cause ouvrière, voilà le devoir de la jeunesse catholique. Et les sociétés de Saint-Vincent-de-Paul sont, sans contredit, le grand moyen de remplir cette mission charitable et méritoire pour le Ciel.

Laissez-moi, Messieurs, déposer deux vœux qui me paraissent particulièrement actuels :

VŒUX

1° La fondation de bibliothèques à l'usage des familles pauvres au sein de chaque Conférence;

2° L'information des ouvriers par leurs visiteurs sur l'utilité des œuvres de prévoyance et de mutualité.

Disciples de saint Vincent-de-Paul, nous pourrons, par l'exercice de la sainte charité, donner la solution chrétienne au problème social.

A l'esprit d'égoïsme, nous opposerons l'esprit de sacrifice et nous ne voudrons pas que la société soit une exploitation au profit des plus forts, mais une consécration de la parole divine et de la foi évangélique!

Il y a beaucoup d'hommes qui ne rèvent que jouissances, plaisirs, luxe insensé.

Il y en a beaucoup plus d'autres qui vivent dans le dénûment, privés de toutes les joies et qui veulent *prendre* ce qu'on leur refuse.

Entre ces deux classes, une lutte se prépare, et cette lutte menace d'être terrible : d'un côté, la puissance de l'or; de l'autre, la puissance du désespoir.

Entre ces armées ennemies, il faudrait nous précipiter, sinon pour empêcher, au moins pour amortir le choc.

Notre âge, notre condition sociale nous rendent facile ce rôle de médiateurs que nous impose notre titre de chrétien.

Voilà, Messieurs, l'*utilité sociale* de nos sociétés de Saint-Vincent-de-Paul.

A tous, au nom de la Charité et de la Religion, je fais appel :

Aux bourses généreuses, pour aider de leurs dons la grande œuvre de bienfaisance catholique.

Aux cœurs ardents, aux hommes dévoués, pour porter dans les foyers ouvriers leur amour pour le pauvre et leur générosité.

A tous les étudiants, pour qu'ils s'enrôlent dans les phalanges de la Charité et qu'ils fassent éclore partout, dans tous les centres du pays, de nouvelles Conférences, sources de dévouement et de religion.

C'est le vœu, je n'en doute pas, de toute l'assemblée, de tous ceux qui s'intéressent à l'ouvrier, de tous ceux qui aiment leur Dieu et leur Patrie!

Rapport de M. Armand Thibaut

MONSEIGNEUR,

MESSIEURS,

Tout homme venant en ce monde prêcher la vérité et la justice, doit, pour propager et faire germer son idée, se servir d'un semeur.

L'utile ouvrier qui parcourt l'univers, en répandant sans cesse autour de lui la graine féconde, a de tous temps été l'auxiliaire inéluctable de quiconque veut récolter une riche moisson. Vous avez déjà vu, sur les ciels gris d'automne, se profiler l'active silhouette de cet infatigable artisan : il s'en va, regardant toujours le but à atteindre ; et, sans se préoccuper des pierres qu'il rencontre, sans se lasser jamais, il jette dans l'haleine du vent l'espérance des récoltes futures.

Eh bien, Messieurs, à quoi puis-je comparer la presse si ce n'est à ce semeur symbolique dont dépend la richesse des campagnes?

La presse, qui apporte à toutes les distances et à toute heure du jour des raisonnements nouveaux au sein des populations attardées, qui, sans relâche, bat en brèche les vieilles routines et les ancestrales utopies, qui annonce aux quatre coins du monde les progrès de la civilisation et en dirige l'essor, qui se fait le champion d'une idée et l'incruste en quelque sorte dans le cerveau de milliers de lecteurs. La presse, merveilleux collaborateur sans lequel une puissance intellectuelle n'existe pas, la presse, dis-je, n'est-elle point aujourd'hui l'auxiliaire le plus puissant de ceux qui se disent, à tort ou à raison, les éducateurs du peuple?

L'immense publicité qui lui permet d'étendre son champ d'action partout à la fois, lui a conquis une influence prépondérante qu'il n'est plus possible de combattre. Que l'on ait à en déplorer les effets ou bien à se féliciter de ses résultats, le journal est trop entré dans l'organisme de la société pour en enrayer la marche vers la conquête universelle.

Il reste, à ceux qui veulent répandre autour d'eux le levain d'une parole moralisatrice, à se servir de la presse comme d'un compagnon de travail aussi utile qu'inséparable.

Actuellement le journaliste est l'âme d'un parti, comme son journal en

est le clairon. C'est lui qui sonne la charge et rappelle les cœurs tièdes au sentiment du devoir; gardien jaloux du drapeau, souvent grisé du souvenir vibrant des victoires, il est encore l'apôtre de la charité et de la paix. Il ne se souvient pas d'avoir goûté un instant de repos, et quand, aux soirs de bataille, il compte les étendards pris à l'ennemi, sa seule pensée est tout entière aux triomphes futurs!

Mais, pour que son œuvre soit durable, pour que le journaliste se sente une énergie sans cesse renouvelée, pour que rien ne le rebute et ne le décourage, il faut qu'il ait appris son métier à l'école du dévouement, de la persévérance et de la discipline. Il faut aussi qu'il puisse compter sur tous ceux qui partagent ses idées, qu'il soit aidé par eux sur tous les terrains où leur influence peut se manifester et porter des fruits. Je n'ai pas à développer ici les qualités nécessaires au journaliste, pas plus que les conditions dans lesquelles doit se trouver un journal pour remplir utilement sa mission. Je voudrais seulement dire quelques mots de l'aide apportée par l'ensemble des catholiques à ces pontonniers d'avant-garde qui marquent la route à suivre et préparent le chemin.

. . . . . .

Tout le monde sait que la fondation d'un journal et l'extension de son champ d'influence sont œuvres aussi coûteuses qu'ardues. Le rouage compliqué dont s'embarrasse un grand quotidien moderne est un fardeau trop lourd pour celui qui veut dès l'abord voler de ses propres ailes. Le prix de revient du journal étant très onéreux, il est évident que, seule, l'immense publicité due à une réputation solidement établie, peut balancer les grosses sommes que coûtent annuellement les agences de renseignements, le reportage, la presse et la rédaction. Ou bien alors, il faut que la générosité des bailleurs de fonds suffise les premières années aux frais généraux.

Néanmoins, l'abonnement n'étant plus à notre époque ce qu'il était il y a cinquante ans; le prix de vente d'un journal politique baissant au fur et à mesure que grandissent les besoins de la propagande, il arrive un moment où les recettes ne compensent plus les dépenses. On est bien forcé de combler les déficits, et plutôt que de voir tomber, faute d'argent, un précieux auxiliaire, les bourses s'ouvrent largement et l'œuvre reprend un nouvel essor.

Si l'on songe aux quelques centimes que coûte un journal acheté dans une gare, on doit se demander comment il est possible de donner pour

si peu de chose une telle pâture intellectuelle et une semblable abondance de nouvelles arrivées le jour même de toutes les parties du monde.

D'autre part l'abonnement, réduit à quelques francs par suite de la concurrence acharnée des adversaires, ne rapporte presque rien à l'administration d'un journal. Remarquez que, pour tous ceux qui ont le souci de l'influence politique et sociale, cette réduction est d'une nécessité absolue.

L'indifférent qui, dans nos villages, s'abonne par routine à n'importe quelle feuille, ne considère que le prix dans le choix de son quotidien. Puisque, chez lui, c'est là le seul point vulnérable, il faut le prendre par son côté faible, et le mettre à même de recevoir un journal à bon marché qui soit en même temps un apôtre des idées chrétiennes. Or, ces indifférents sont légion. Personne n'ignore que ce que l'on appelle l'élément flottant entre en ligne de compte pour une grande proportion dans le succès des luttes politiques. C'est lui par conséquent dont il faut se faire un allié par l'infiltration continuelle des idées : travail lent sans doute, mais presque toujours efficace.

Qu'on ne s'étonne donc pas des frais considérables entraînés par la fondation d'un journal.

Ce n'est que sur la masse que l'on peut espérer un refait et cette extension, bien souvent insuffisante, n'est du reste pas l'œuvre d'un jour.

Aussi ne saurait-on trop recommander à ceux qui sont pénétrés d'un idéal social et tendent par tous les moyens à le voir confirmer, de contribuer à l'œuvre si féconde de la bonne presse par une généreuse collaboration pécuniaire.

C'est là une condition *sine quâ non* de la vie d'un journal, et nous sommes tous en droit d'espérer qu'il n'y a pas dans nos rangs un seul catholique capable de refuser à cet utile auxiliaire le secours de son argent.

Je m'étonne, Messieurs, d'insister tant sur une pareille recommandation. Nous avons bien prouvé, dans cette ère de difficultés et de persécution, que ceux qu'on appelle « les cléricaux » ont la bourse aussi large que le cœur, ce qui n'est pas une mince comparaison.

. . . . . .

En second lieu, l'aide assurément la plus pénible et la plus méritante est celle de la collaboration proprement dite. C'est le point essentiel du succès. Un journal bien rédigé et qui n'est pas en peine de trouver des

articles, a déjà de grandes chances de réussir. Comme vous le savez, une des charges les plus pesantes du journalisme est le reportage. N'y aurait-il pas moyen de trouver, à peu près dans chaque ville, des correspondants assidus dont le dévouement allégerait singulièrement le fardeau de la presse?

Peut-être obtiendrait-on de bons résultats, si les offres de service étaient plus fréquentes. Malheureusement, personne n'ose franchement faire la démarche qui mettrait tout le monde à l'aise. D'autre part, sous prétexte qu'un précédent article n'a pu être accueilli, l'envoi ne se renouvelle plus, et le journalisme perd une collaboration qui eût pu devenir précieuse. Je sais bien que les journaux, de leur côté, n'encouragent guère les nouvelles expériences; ils aiment mieux les vieilles méthodes. Ce n'est pas une raison cependant pour se rebuter dès le premier essai, et abandonner l'espoir d'être un jour utile à sa religion et à son parti.

. . . . . .

Une œuvre spéciale et qui mérite quelque attention est celle de la presse universitaire.

Son but est de rallier autour d'un même drapeau cette brillante jeunesse catholique qui ne demande qu'à travailler au triomphe des idées chrétiennes. Malheureusement, le résultat obtenu n'est pas toujours conforme à l'idéal espéré.

Trop souvent, les journaux d'étudiants ne font qu'envenimer certaines désunions dont le point initial est d'ailleurs futile. Si le journal est dans les mains d'un rédacteur sensé et prudent, il ne peut que faire le bien et remplir un véritable apostolat; quand, au contraire, il est dirigé par un jeune homme dont le caractère violent n'a pas appris, au cours des années, à se tempérer et à sacrifier parfois ses rancunes personnelles à l'union et à la solidarité de la jeunesse, le journal est alors un brandon de discorde qu'il faut supprimer.

J'ai eu l'occasion de constater que le second cas est aussi fréquent que le premier, ce qui donne singulièrement à réfléchir à ceux qui patronnent l'extension de la presse universitaire.

Il n'est pas mauvais que les jeunes générations se préparent, dès la sortie du collège, aux luttes qu'elles auront à soutenir plus tard. Encore ne faut-il pas que cet apprentissage sème, entre les éléments d'un même parti, une discorde que la vivacité toute naturelle à cet âge rend âpre et difficile à guérir.

Ces observations faites, je suis le premier à reconnaître que non seulement la presse estudiantine est une œuvre utile, mais même une œuvre nécessaire. « Il faut raviver sans cesse les jeunes ardeurs, » disait naguère un grand homme d'État, et c'est aux talents éclosés à peine par la vingtième année qu'est réservé l'honneur de faire parcourir, dans nos veines à tous, ce généreux frisson d'enthousiasme, précurseur infaillible des grandes victoires.

A côté de ces collaborations importantes qu'il n'est pas donné à tout le monde d'entreprendre, il en est d'autres qui, si minimes qu'elles puissent paraître, n'en sont pas moins très appréciables sur l'ensemble. On ne fait pas assez attention, en général, aux « petits moyens. » Mais si chaque catholique se faisait une règle stricte de les observer toujours, on arriverait à un résultat dépassant de beaucoup les plus belles espérances.

Pourquoi se fait-il que tant des nôtres, au mépris de toute espèce de bon sens, et même contrairement à leurs premiers devoirs, s'abonnent à des journaux qui font publiquement profession de détruire ce que nous édifions, de haïr ce que nous honorons, et qui sont en un mot les adversaires déclarés de tous nos principes aussi bien politiques que religieux?

On ne comprend pas mieux cette habitude plus mauvaise encore d'acheter de préférence les mauvais journaux dans les gares et dans tous les endroits publics ou s'opère leur vente.

Nul n'ignore cependant que l'aide apportée à l'un au détriment de l'autre constitue une très sensible différence, quand de semblables faits se reproduisent partout. C'est à croire qu'il est de bon ton aujourd'hui de se promener sur les quais enfumés des stations, tenant à la main et bien en vue un journal fanatique d'irréligion ou attentatoire à la morale.

Remarquez, Messieurs, que cette inconséquence n'a pas été observée chez des indifférents, dont l'excuse serait précisément dans le fait qu'ils ne sont pas de vrais catholiques, mais, au contraire, chez des convaincus pour qui la seule pensée de favoriser l'athéisme semblerait une énormité, et qui n'hésitent pas à y contribuer activement par leur insouciance et leur légèreté.

Si vous en essayez l'observation devant quelqu'un d'entre eux, il vous répondra, en haussant les épaules, que ce n'est pas la peine de se fâcher pour si peu de chose. On pourrait lui faire constater que le fait de

supprimer à son propre budget quelques centimes ne constitue assurément pas un grand préjudice. Mais si cent mille personnes se permettaient à son égard la même indélicatesse, soyez certain qu'il ne trouverait plus cette expérience aussi intéressante.

Eh bien, n'est-ce pas la même chose qui se passe chaque jour au détriment de la presse catholique?

Mais ce n'est pas tout, Messieurs, et il nous reste à étudier un dernier moyen de propagande dont l'utilité incontestable devrait nous engager à y porter plus de zèle. C'est l'extension de la bonne presse dans les classes inférieures.

On a déjà beaucoup travaillé cette partie du champ moral livré à nos conquêtes. On n'a pas assez fait encore! Constituer des sociétés ou favoriser celles qui ont déjà entamé la lutte pour la diffusion de la presse; visiter les travailleurs, faciliter les demandes d'abonnements, leur conseiller l'inscription par groupe qui est une des formes les plus persuasives de ce genre de propagande, tels sont, dans leurs grandes ligues, les moyens favorables au développement moral et religieux de la classe pauvre.

Il ne faut pas ménager ses peines et savoir entreprendre courageusement cette besogne si difficile et si modeste. Mais c'est chez ces âmes neuves, que la vérité séduit par-dessus tout, le meilleur moyen d'augmenter le règne de Jésus-Christ!...

J'ai fini, Messieurs. Je m'en voudrais cependant de terminer ce rapport sans vous avoir parlé de la personne même du journaliste, de l'artisan passionné et laborieux de toutes nos conquêtes morales.

Dans cette vie si remplie de travail et si peu récompensée ici-bas, il y a tant de déboires, tant de désillusions, tant d'amertume malgré les enivrements du triomphe, que le moins que nous puissions donner aux combattants de la bonne presse, c'est une admiration et un respect profonds.

Il arrive parfois que, dans l'énervement de la bataille, oubliant les leçons de charité de notre divin Maître, et les appels à la concorde de tous ceux qui veulent l'union dans l'action, le journaliste dépasse la mesure et décoche à l'un de ses compagnons d'armes un trait trop acéré. Pour un instant d'erreur, la masse ne se souvient plus d'un long passé de travail et d'abnégation; le héros d'hier n'est plus aujourd'hui qu'un vil pamphlétaire à la merci de toutes les rancunes et que personne n'ose soutenir.

Est-ce là notre reconnaissance?

Et moi je vous dis, Messieurs, que, malgré le but plus élevé que nous visons, l'estime des hommes n'est pas moins désirable.

N'est-ce pas le premier des encouragements à donner à la presse catholique, que l'inaltérable affection consacrée à ceux qui s'en sont faits les champions. Sans doute, il faut déplorer ces luttes intestines si contraires au triomphe de nos idées; mais il ne faut pas rendre le mal irréparable en montrant une intransigeance qui n'est plus de notre temps.

Quoi qu'il arrive et quelque acharnées qu'aient été les discussions, il ne faut pas perdre de vue que nous travaillons tous au même but; l'union des intelligences et des volontés dans un labeur commun peut seule conserver à la glorieuse mission de la bonne presse le succès qu'en attend le monde catholique.

Rapport de M. Alfred Wailliez (Mons)

La presse en seconde lecture

MONSEIGNEUR,

MESSIEURS,

Après le rapport si documenté qu'a présenté Monsieur Thibaut, je me permets de relever et de développer une idée émise par le rapporteur : je veux parler de la diffusion de la presse par la seconde lecture.

L'importance de cette question n'est pas discutable : nul n'ignore que les opinions de l'homme sont le reflet des idées qu'il a trouvées dans son journal. La presse anti-religieuse l'a tellement bien compris que tous les moyens ont été mis en œuvre pour sa diffusion : distributions gratuites, abonnements aux affiliés de coopératives, etc....

Il y a là un mal à enrayer. Pourquoi, nous, les jeunes, ne nous y opposerions-nous pas? Si, au commencement, nous remarquons que les conversions sont rares, il n'y a pas encore lieu de désespérer. Qui n'entend qu'une cloche n'entend qu'un son. A la fin il en restera quelque chose dans l'esprit du lecteur. Et puis, cette œuvre est si simple, son organisation si facile! Voyez plutôt :

A Mons, à l'école supérieure commerciale et consulaire, au sein de la Générale s'est formée la section de propagande par la presse. Tous les soirs, quelques étudiants réunis envoient à des familles déterminées les journaux déjà lus qu'on a recueillis chez les étudiants. Les frais très minimes sont couverts, partie par un subside alloué par la Générale, partie par les cotisations de quelques membres honoraires qui veulent bien nous seconder de leurs deniers, le reste par les cotisations des membres de ce Comité. Pour vous donner une idée des frais qu'entraîne pareille œuvre, je vous donnerai un exemple bien simple.

Je suppose un envoi quotidien de 20 journaux : 20 timbres à un centimes; ce qui nous fait par an 73 francs. Vous me direz peut-être qu'est-ce que 20 journaux? Répétez cela à Louvain, à Gand, à Gembloux, à Anvers, à Liège, cela nous donnera un envoi de 120 journaux ce qui correspond annuellement au nombre de près de 50.000. J'ai bien dit *cinquante mille.*

Comme vous le voyez, c'est du dévouement qu'il faut le plus.

Un inconvénient surgit pour les universités où les étudiants ne sont pas groupés : la récolte des journaux serait trop difficile et trop laborieuse. Prenons alors un autre système. Que chacun en particulier, sitôt son journal lu, y mette un timbre et écrive une adresse. A ce propos, je ferai remarquer que pour l'envoi point n'est besoin de bande : le journal étant bien plié, c'est tout. Qui dira que la dépense de un centime est trop forte, et que ses occupations ne lui permettent pas de prendre une minute pour plier un journal et y mettre l'adresse?

Quant aux vacances, le moyen le plus pratique serait de faire adresser le journal directement de l'imprimerie. Ceci pour l'étudiant abonné à l'année. Si l'étudiant prend son journal à la semaine ou au jour le jour, qu'il prenne un abonnement de trois mois en donnant l'adresse à laquelle il le destine.

Voilà, je crois, examinée sous toutes ses faces cette œuvre que je voudrais voir pratiquée chez tous les étudiants catholiques.

Mettons-nous donc en campagne pour ramener aux idées religieuses les brebis égarées par les fausses doctrines. Ici aussi il s'agit d'âmes, d'âmes bien chères au Cœur de Jésus. Et puisque aujourd'hui nous nous réunissons pour exalter Son Nom et célébrer son triomphe, n'épargnons rien qui puisse contribuer à grossir nos rangs.

Nous pourrons dire alors avec d'autant plus de raison : *Christus vincit, Christus regnat, Christus imperat.*

SIXIÈME SECTION

Réunion des Dames

Séance de Jeudi, 4 septembre

Au Couvent des Religieuses Ursulines se sont tenues les réunions de la sixième section. Les bonnes Sœurs s'étaient empressées de mettre leur belle salle à la disposition du Congrès, et, avec la charité et l'amabilité parfaites qui les caractérisent, elles se faisaient les humbles et dévouées commissaires de la société d'élite qui affluait dans leur Établissement.

Les dames chrétiennes avaient répondu avec un admirable entrain à l'appel du Congrès, et la salle de réunion, quoique bien vaste, se trouva malheureusement trop petite pour la circonstance.

La section est dirigée par le Rév. Abbé de Frigolet, Dom Godefroid Madelaine, de l'Ordre des Prémontrés. A ses côtés se trouve le R. P. Houze, S. J.

Au bureau, nous remarquons : Mme la Princesse Pauline D'ARENBERG, présidente; Mme Édouard WASSEIGE, vice-présidente; Mlle Pauline WAUTELET et Mlle Émilie JEANMART, secrétaires; Mme Ernest MÉLOT; Mlle Marie MÉLOT.

La séance est ouverte par la prière.

Le Rme Dom Godefroid Madelaine, dans un langage d'une rare élévation, exalte la beauté, la grandeur, et précise le caractère de la dévotion eucharistique; il fait ressortir le rôle de la femme qui, dans la famille et la société, doit propager, par son influence et ses exemples, cette dévotion essentielle et fondamentale.

L'allocution de l'éloquent religieux produit sur l'assistance une profonde impression.

Le R. P. Durand lit un rapport sur la part que doivent prendre les enfants dans les Congrès Eucharistiques [1]. Ce rapport, dit avec feu, savamment rédigé, émaillé de mille traits charmants, émeut visiblement l'assemblée, qui applaudit de tout cœur le vœu suivant :

VŒU

Que, par leurs mères, les enfants soient initiés, dès le bas âge, à la connaissance et à l'amour de la Sainte Eucharistie, et habitués à la visite quotidienne du Très Saint-Sacrement.

Mlle Émilie Jeanmart présente un rapport sur l'*Œuvre des retraites fermées pour ouvrières* [2]. Mlle Jeanmart a fondé cette belle œuvre à Namur et la dirige avec un zèle et un dévouement sans bornes. Son rapport est un récit vivant et bien consolant des résultats merveilleux obtenus depuis la fondation de l'œuvre; aussi est-il chaleureusement applaudi.

S. G. Mgr Heylen entre dans la salle et prend place au

1 Voir ce rapport à la fin du compte-rendu de cette section.
2 Idem.

bureau. Il félicite hautement Mlle Jeanmart. J'approuve, continue Sa Grandeur, et je recommande instamment cette œuvre des retraites. C'est une œuvre éminemment utile, même nécessaire, toute de régénération religieuse, destinée à faire de plus en plus connaître et aimer le Cœur Eucharistique de Jésus. J'ai pu en constater maintes fois les admirables effets et elle est appelée à faire plus de bien encore. Aussi je désire vivement qu'elle se développe et se répande partout.

L'assemblée s'associe aux paroles de Mgr Heylen et acclame les vœux suivants.

VŒUX

1. Le vœu de voir se fonder dans les doyennés, où l'œuvre n'existe pas encore, des sous-comités de propagande, tant pour stimuler le zèle des femmes et des jeunes filles chrétiennes que pour amener en retraite un plus grand nombre d'ouvrières;

2. Le vœu de voir s'établir des récollections mensuelles dans toutes les paroisses d'où sont venues des retraitantes.

Le R. P. Houze lit ensuite un rapport [1] des plus intéressants sur les *Œuvres de zèle* dirigées par les Dames du Cénacle, et les fruits consolants obtenus spécialement par le Cénacle de Bruxelles.

L'assistance applaudit le rapport et le vœu formulé par le R. P. Houze : « Que l'on prie beaucoup, qu'on prie surtout » devant le Saint-Sacrement, et par Marie, la Mère de Jésus » et notre Mère. »

Avant de clore cette belle séance, le **R^me^ Dom Madelaine** exhorte à la visite du Saint-Sacrement, spécialement en esprit de réparation et d'expiation, et pour attirer de plus en plus les bénédictions du Ciel sur les travaux si heureusement commencés du Congrès.

[1] Voir ce rapport à la fin du compte-rendu de cette section.

Séance de vendredi, 25 septembre

La séance a lieu, comme hier, dans la grande salle des religieuses Ursulines. L'assistance est très nombreuse : il y a plus de 300 dames présentes.

Le bureau est le même que la veille.

A trois heures, le R^me^ Abbé de Frigolet ouvre la séance par la prière.

M. l'abbé Quirini, rév. curé de Saint-Jacques-sur-Caudenberg, à Bruxelles, lit un rapport sur l'œuvre des catéchismes paroissiaux [1]. Il dit les merveilles réalisées à Bruxelles, où 8000 enfants fréquentent les catéchismes donnés par des Dames d'un inlassable dévouement. *(Applaudissements.)*

M. le curé Quirini émet le vœu suivant, très acclamé :

VŒU

Que s'étende dans toutes les villes et les centres populeux, l'œuvre des catéchismes, telle qu'elle est établie à Bruxelles.

Le R. P. Lémius, des Oblats de Montmartre, parle en termes très pieux et très éloquents de la dévotion au Sacré-Cœur de Jésus. Il émet le vœu que toutes les œuvres soient placées sous la protection de ce Cœur divin qui vit dans le Saint-Sacrement de l'Eucharistie. Il demande des prières pour sa chère France si terriblement éprouvée, et salue avec une reconnaissante émotion la noble Belgique, si catholique et si hospitalière, et qui donne à toutes les nations de si beaux exemples de foi et de charité.

Les paroles de l'orateur sont couvertes d'applaudissements.

[1] Voir ce rapport à la fin du compte-rendu de cette section.

On entend ensuite un rapport de **M. l'abbé Corneille**, révérend curé de Saint-Joseph, à Namur, sur les œuvres des Dames de Sainte-Julienne, Apostolines du Saint-Sacrement. Ce rapport entre dans des détails très intéressants, et montre comment les Dames de Sainte-Julienne se dévouent surtout à l'adoration du Saint-Sacrement, aux catéchismes de préparation à la première communion et de persévérance, à l'œuvre des patronages, etc.

Il émet les vœux suivants :

VŒUX

1° Que les enfants soient affiliés, le plus nombreux possible, à la Garde d'Honneur;

2° Que les maîtresses de catéchisme cherchent à amener, chez les Dames de Sainte-Julienne, les enfants qui ne vont pas à l'église; qu'une messe spéciale soit dite dans leur chapelle pour les enfants de 7 à 9 ans; les enfants de 9 ans et au-dessus seraient conduits à la messe paroissiale.

Au rapport applaudi de M. le curé de Saint-Joseph a succédé un autre rapport aussi très intéressant et très pratique, présenté par Mlle del Marmol, sur l'œuvre de la sainte Messe et de la Sainte Communion dans les patronages de jeunes filles [1].

Melle del Marmol s'occupe activement de cette œuvre et obtient dans son patronage des résultats bien consolants. Elle fait applaudir le vœu que les enfants des patronages aient, dans la mesure du possible, une place spéciale à l'église, avec la gratuité des chaises, qu'on les intéresse aux chants liturgiques, et que les communions mensuelles générales soient solennisées.

M. le chanoine Van den Gheyn, de Gand, entretient l'Assem-

[1] Voir ce rapport à la fin du compte-rendu de cette section.

blée de l'*Œuvre* si belle *des églises pauvres*, œuvre qu'il dirige avec tant de zèle à Gand [1]. Il en fait ressortir l'utilité et la nécessité et les résultats merveilleux obtenus jusqu'aujourd'hui.

Le R. P. Houze, directeur de la même œuvre à Namur, ajoute quelques mots à l'éloquent discours de M. le chanoine Van den Gheyn, il félicite les dames pieuses et charitables et les exhorte à se dévouer de plus en plus à cette œuvre si pieuse dont le but direct est de glorifier le Très Saint-Sacrement.

M. le chanoine Coppin, de Tournai, présente un magnifique rapport sur la *Garde d'honneur du Sacré-Cœur de Jésus.* Il fait ressortir tout le bien obtenu par cette œuvre et émet le vœu : « Que la Garde d'honneur fleurisse de plus en plus » dans les communautés religieuses, dans les séminaires, » les collèges et pensionnats, dans les patronages et dans » les paroisses. »

Le R. P. Van Durme, de la Congrégation du Saint-Sacrement, présente le vœu suivant, à la suite de son beau rapport [2] sur la *Visite quotidienne du Saint-Sacrement :*

VŒU

La sixième section du Congrès de Namur, considérant les magnifiques résultats de la visite quotidienne au Très Saint-Sacrement au triple point de vue de la gloire de Dieu, du développement de la piété dans les paroisses, du bien des âmes et de la société tout entière, émet le vœu que l'œuvre de la visite quotidienne soit répandue activement dans toutes les classes de la société.

Mlle Ém. Jeanmart entretient l'assemblée d'une belle œuvre dont elle est la cheville ouvrière à Namur, l'*Œuvre des mariniers*. Cette œuvre, visiblement bénie, obtient les résultats les plus consolants dans cette classe si intéressante des mariniers.

1 Voir son rapport à la fin du compte-rendu de cette section.
2 Idem.

Mlle Jeanmart émet le vœu :

VŒU

Que l'œuvre des mariniers s'établisse dans toutes les stations navales de Belgique, et qu'on s'occupe surtout de la première communion des petits mariniers.

Enfin **le R^me^ Abbé de Frigolet**, après avoir fait ressortir les avantages, voire même la nécessité de la *messe réparatrice*, clôture la séance par quelques mots de félicitation aux dames qui ont pris une part si pieuse et si active au Congrès, il les encourage à se dévouer toujours et partout, dans les familles et dans les paroisses, à toutes les œuvres qui ont pour but la glorification du Très Saint-Sacrement.

connaître en détail quelques-uns de ces actes de piété et de dévouement ; en voici deux ou trois, d'élèves du même pensionnat : *Pour le succès du Congrès Eucharistique, j'ai mangé des carottes que je n'aime pas, des choux et autres légumes dont je ne connais pas le nom. — Dimanche, je me suis privée de bonbons pour les pauvres. — Pour imiter l'humilité de Notre Seigneur, j'ai accepté avec joie 14 observations.*

Beaucoup d'autres maisons d'éducation en Belgique ont rivalisé avec celle dont je viens de parler, dans le zèle à offrir des prières et des sacrifices pour le succès de nos solennités eucharistiques.

De France, j'ai reçu des lettres charmantes d'un pensionnat du Nord qui a été saisi d'une ferveur extraordinaire, dès qu'il s'est agi de travailler par des œuvres de piété à la préparation du Congrès. Toutes ont fait et feront encore une visite chaque jour au Très Saint-Sacrement avec au moins un sacrifice à cette intention. L'une d'elles écrit : *J'ai fait ma génuflexion avec grand esprit de foi, en regardant le tabernacle ;* et encore : *Je tâche de n'être pas curieuse à l'église.* — Une autre : *Je promets de mener souvent mon petit frère à l'église pour qu'il reçoive la bénédiction de Jésus.* — Une troisième dit : *Je ferai des sacrifices à l'église en ne regardant pas en l'air ;* et encore : *Je me ferai petit apôtre de la Sainte Eucharistie en faisant penser à mes compagnes d'aller saluer Jésus à la chapelle.*

Allons plus loin, en Afrique, à Tunis, et cueillons en passant, au milieu de beaucoup d'autres, cette belle fleur d'amour : *J'avais soif et je n'ai pas bu!* Et je lis en note de la part de la maîtresse : *42 degrés à l'ombre et en plein sirocco!* — N'est-ce pas héroïque, et comment voulez-vous que Notre Seigneur ne bénisse pas ces enfants et les œuvres qu'elles recommandent?

De plus loin encore, d'Angora, en Arménie, je reçois une lettre qui s'achève en cette exclamation : *Vive l'Eucharistie! Vive le Congrès de Namur!* — Elle est signée par 16 petits enfants dont les principaux actes ont consisté à servir la messe sans tourner la tête ; or, pour de jeunes orientaux, c'est fort difficile, presqu'autant que de ne pas parler pour de petites européennes. — J'apprends aussi que les fidèles d'une paroisse de cette ville d'Angora ne cessent de prier pour le succès du Congrès. Honneur et merci à ces braves chrétiens d'Orient, victimes d'une atroce misère et d'une persécution plus atroce encore. Vivent les Arméniens!

Pour le Congrès de Namur, on prie beaucoup plus loin encore; aux des Orientales et jusqu'au fond de l'Annam. Du fameux collège de ichinopoly, au Maduré, j'apprends que les élèves ont offert des ntaines de communions, de chemins de croix, de chapelets, etc.

Mais revenons en Europe, tout en restant dans la Turquie. Voilà que je ens de recevoir des bords de la mer Noire et du Danube un témoignage traordinaire de piété et de dévouement, de la part de pauvres petits tholiques bulgares. Ces chers enfants, qui auraient grand besoin d'être courus eux-mêmes, se sont privés du nécessaire pour envoyer cinq arks, prix d'un beau cierge qui devra brûler en leur nom devant le ès Saint-Sacrement, le vendredi 5 septembre, jour de la réunion géné-le des enfants à Namur.

Applaudissons de loin et de tout cœur à la générosité de ces jeunes lgares. Battons aussi du cœur et des mains en l'honneur de leur curé, re Michel Mirow, curé de Tospolari, qui regrette tant de n'être pas à mur ces jours-ci. Laissez-moi vous citer un passage de sa lettre si nouvante :

« Comme j'aurais été heureux d'assister à ce saint Congrès de Namur li va réjouir le ciel et faire trembler l'enfer! Mais puisque les cir-nstances ne me permettent pas d'y aller, j'y serai d'esprit et de cœur; s aujourd'hui j'ai célébré une messe solennelle uniquement pour le ngrès Eucharistique de Namur. »

Et il ajoute : « Cher Père et ami, les enfants bulgares de ma paroisse us prient du fond de leur cœur de dire un mot à vos chers petits lges, afin qu'ils supplient avec toute la ferveur de leur âme Notre igneur dans la Sainte Eucharistie, pour la conversion de nos frères parés, les petits et les grands schismatiques, et que ce bon et miséri-rdieux Jésus les ramène au plus tôt au giron de l'Église catholique. »

Il termine par ce cri du cœur : « Bénis soient à jamais par le bon sus les chers petits catholiques du monde entier! »

Eh bien! Mesdames, vous me permettrez de répondre en votre nom l'apôtre des Bulgares que non seulement les petits enfants belges, mais ssi tous les grands belges catholiques, prieront volontiers pour la nversion des petits et grands bulgares schismatiques.

II. — PENDANT LE CONGRÈS

Et maintenant que font les enfants pendant le Congrès? Ils continuent de prier, ils prient plus et mieux que jamais et offrent encore des sacrifices. Allez, de dix heures à midi, vers la paroisse de Saint-Jean-Baptiste où le Saint-Sacrement est exposé ces jours-ci pour attirer les bénédictions du Ciel sur le Congrès, vous verrez en ce quartier une animation particulière, causée surtout par les allées et venues de nombreux petits enfants. Où vont ces petits anges? Ils vont par groupes spéciaux, ou bien accompagnés de leurs parents, adorer le Roi des Anges, de demi-heure en demi-heure. Et si des orateurs font de beaux rapports, entraînent au bien leurs auditeurs et se font applaudir, ce sont les petits enfants qui leur méritent ces grâces à tous.

Mais c'est demain surtout qu'ils vont se montrer et que, réunis par milliers, chantant et priant de tout leur cœur, ils vont faire une douce violence au Cœur de Jésus pour en obtenir des grâces de choix pour le Congrès. C'est demain la réunion générale des petits Namurois, à la cathédrale, à trois heures de l'après-midi.

J'invite toutes les mamans ici présentes, ayant de jeunes enfants, à leur rappeler cet exercice extraordinaire et au besoin à les conduire elles-mêmes. Je n'ose pas inviter toutes les grandes personnes à assister à ce spectacle touchant, parce qu'il n'y aurait plus de place pour les enfants. S'il ne tient qu'à moi, je ne permettrai à aucune dame d'entrer à la cathédrale, à ce moment, qu'à la condition d'avoir au moins un enfant à la main.

Mais à cette même heure, en des centaines de paroisses de Belgique et de l'Étranger, des milliers d'enfants vont aussi se prosterner au pied de l'autel, s'unir à leurs petits frères de Namur et adorer avec eux ce Grand Ami des petits enfants qui veut être partout, parce qu'il y a partout des petits enfants.

Comment donc encore une fois ce Congrès ne serait-il pas béni?

Les Carmélites disent : *Nous ne sommes pas les lèvres qui prêchent, ni la plume qui écrit, ni la main qui porte l'épée; mais nos prières soutiennent la main, inspirent les lèvres et dirigent la plume.* » Les petits enfants, n'est-il pas vrai, peuvent en dire autant. Voilà pourquoi le Congrès commence si bien et s'annonce plein d'espérances; voilà pourquoi nous aurons du beau temps dimanche

prochain et un soleil radieux qui nous permettra de faire rayonner magnifiquement le divin soleil de l'Eucharistie.

III. — APRÈS LE CONGRÈS

Et *après* le Congrès que feront les enfants qui auront si bien travaillé *avant* et *pendant?* — Je vous avoue franchement et naïvement que je n'en sais absolument rien. Et pourtant je vous ai promis de vous le faire savoir.

Mais je ne sais rien pour le moment, voici pourquoi : c'est que je ne sais pas ce que ferez vous-mêmes. Or, dans cette affaire, tout dépend de vous, Mesdames, et la réponse à cette question : *Que feront les enfants après le Congrès?* c'est à vous à la faire pratiquement. Sachez-le bien, mes vénérés Confrères dans le Sacerdoce, et vous, mères de famille qui m'écoutez, *les enfants feront et seront tout ce que vous voudrez.* Il ne tient qu'à vous d'en faire dès maintenant de petits anges adorateurs, et d'obtenir par leur puissante intercession que les vœux du Congrès se réalisent et que le règne du Christ eucharistique arrive enfin. Il ne tient qu'à vous de nous préparer pour l'avenir une génération de braves chrétiens et de vaillantes chrétiennes. Il ne tient qu'à vous de faire germer dans ces âmes qui vous sont confiées, le dévouement à toutes les nobles causes, et de travailler ainsi et plus promptement qu'on ne saurait le croire au triomphe de l'Église et au relèvement de nos patries respectives.

Donc, à tout prix, élevons les enfants, dès l'âge le plus tendre, dans la pensée et l'amour pratique de Jésus présent et vivant dans la Sainte Eucharistie, dans l'esprit de prière et de sacrifice, dans le désir sans cesse activé de s'unir pieusement et bienheureusement pour la première fois à Jésus-Hostie; que la première communion soit le pivot central de l'éducation chrétienne des enfants. Qu'ils sachent, qu'on leur apprenne au plus tôt, où habite et les attend pour les bénir ce petit Jésus dont on leur parle tant, ce bon Sauveur qui a eu autrefois, qui garde encore et aura toujours pour eux des tendresses particulières. Qu'on les associe tous à l'Œuvre de la *Visite quotidienne au Très Saint-Sacrement* [1]!

[1] Direction : Chaussée de Wavre, 205, Bruxelles.

Au radicalisme de l'impiété maçonnique qui voudrait fermer, surtout aux enfants, les portes de nos églises, opposons le radicalisme d'un zèle ardent qui pousse de plus en plus ces chers petits dans les bras et sur le cœur de leur céleste Ami, et c'est ainsi que nous sauverons les enfants d'un massacre plus cruel que celui dont parle l'Évangile, et que, grâce aux enfants, la société moderne sera sauvée elle-même.

On raconte que l'illustre marin d'Albuquerque, au sein d'une tempête horrible qui menaçait d'engloutir son vaisseau et tous les passagers, vit sur le pont du navire un enfant endormi dans les bras de sa mère. Il le prend entre ses mains et l'élevant vers le ciel, il fait cette prière : « O mon Dieu! nous ne sommes que de misérables pécheurs et nous » méritons mille fois la mort, mais ce petit innocent, que vous a-t-il » fait? Seigneur, pitié pour cet enfant, et à cause de lui, sauvez-nous! » Et aussitôt l'orage se calma, et bientôt le vaisseau entrait au port, sans la moindre avarie. A l'heure présente, nous sommes effrayés des commotions sociales qui agitent le monde moderne; nous nous sentons à la veille de catastrophes effroyables. Eh bien! il y a un moyen assuré de calmer les flots courroucés de la révolution : parents chrétiens, prenez vos petits enfants dans vos bras et venez crier au pied des autels : Mon Jésus, pitié, miséricorde au nom de ces petits innocents! Et je vous promets qu'une grande tranquillité se fera, et que la victoire et le salut ne se feront pas attendre.

Rapport de Mlle Jeanmart

Œuvre des retraites fermées pour les ouvrières

« Je ne crois pas que cette œuvre puisse produire du bien; » telles sont, Mesdames, les paroles encourageantes dont fut accueillie, dès le principe, cette Œuvre des Retraites de jeunes filles; Œuvre aujourd'hui si prospère qu'on l'a jugée digne d'attirer votre attention au milieu des travaux si importants de ce Congrès eucharistique. Et ce pessimisme

d'appréciation, nous l'avons rencontré non seulement chez ceux-là qui se tenaient systématiquement à l'écart de l'Œuvre nouvelle; nous l'avons même trouvé chez des personnes, venues, par curiosité, pour observer les Retraitantes. Il est vrai de dire que, devant le spectacle d'édification donné par ces jeunes filles, on a légèrement modifié son jugement. La piété des retraitantes, leur recueillement, indiquaient un travail de la grâce, visible, presque tangible. On s'est mis à dire : « Je ne crois pas que l'Œuvre produise jamais des fruits durables! Ce sera un feu de paille! » Ce fut, dès lors, la persévérance qui recueillit tout le bénéfice de l'incrédulité.

Des raisons? on en avait peu, parfois même on n'en avait point : c'était affaire d'impression; le dirai-je : on n'avait que des préjugés. Mais précisément, parce que les préjugés sont, pour l'ordinaire, plus profondément tenaces que les objections réelles, il nous semble utile de les détruire; et si le bon Dieu, secondant nos efforts, veut faire la lumière dans les esprits, et la faire éblouissante, nous n'aurons qu'à nous réjouir des difficultés du passé, puisque les convertis, s'il nous en vient, ont généralement plus d'enthousiasme que les fervents de la première heure!

Quelles que soient les objections, ne vous semble-t-il pas, Mesdames, qu'il est facile de les réfuter en leur opposant l'argument d'autorité?

Voici nos Évêques : dès le début, ils sont partisans de l'Œuvre; ils le disent, ils le prouvent par des déclarations publiques; et, sans sortir de notre cher Diocèse, que conclure de l'empressement de notre vénéré Pasteur à venir fréquemment clôturer les Exercices, et quel témoignage d'estime que ce sermon de charité que toutes, l'an passé, il nous fut donné d'entendre de sa bouche! Plus haut que la voix des Évêques, c'est la voix du Pontife Souverain : dans une lettre au Général de la Compagnie de Jésus, il dit toute sa joie de voir ainsi appeler aux Exercices de St Ignace les petits, les humbles : dans sa pensée, c'est là une œuvre de régénération sociale! et surtout de régénération religieuse! Quoi d'étonnant? Si le zèle et la sainteté des Prêtres et des Religieux s'avive dans la Retraite; si vraiment la ferveur des chrétiens et des chrétiennes de la haute société s'y entretient ou s'y réveille, pourquoi les mêmes effets ne se produiraient-ils pas dans l'âme des ouvrières et des jeunes filles de la petite bourgeoisie? Qui donc prétendra que les moyens de salut et de sanctification doivent être divers pour les classes diverses?

Et si telle est l'opinion de ceux-là que le Saint-Esprit a choisis pour

nous montrer les chemins à suivre, est-ce de la prudence de fermer l'oreille à leurs avis et de se faire une opinion différente de la leur?

Mais si le sentiment des Pasteurs suffit à renverser les objections ou à faire taire les répugnances, il ne sera pas inopportun d'ajouter ici quelques réflexions démontrant, à l'évidence, l'extrême utilité de notre Œuvre.

Consultez MM. les Curés; demandez-leur ce qu'ils pensent des missions prêchées dans leurs paroisses, à des intervalles de temps plus ou moins réguliers. Ils seront unanimes : Les missions, disent-ils, produisent d'excellents fruits, et leur influence slutaire se fait parfois sentir pendant de longues années! Et cependant, que d'obstacles à la réussite de ces missions : le respect humain interdisant à beaucoup jusqu'à l'accès de l'église; la rage des impies s'acharnant à détruire l'effet de la parole divine; les embarras de famille mettant obstacle à l'assiduité aux sermons; le manque de temps pour réfléchir aux vérités proposées : sans compter les difficultés d'une prédication faite à un auditoire très mêlé, et ne permettant parfois d'aborder les sujets que dans leur généralité! Et toutefois, je le répète, personne ne songera à jeter le doute sur l'utilité, même sur la nécessité de ces prédications extraordinaires.

Prenez les retraites maintenant! Que deviennent ces obstacles? Disparus! Et n'y eût-il que l'avantage de pouvoir dire aux jeunes filles des choses les concernant spécialement, pratiques aussi pour tous les jours de leur vie, n'en serait-ce pas assez pour démontrer que cette logique est à tout le moins étrange, qui tend à affirmer que la prédication des mêmes vérités faite dans des conditions infiniment plus favorables, serait de moindre utilité, ou même serait complètement superflue.

Ne sentez-vous pas, Mesdames, toute la témérité d'une telle opinion? Notre Seigneur n'a-t-il pas dit : « Quand deux personnes seront réunies en mon Nom, elles me trouveront au milieu d'elles? » Or, n'est-ce pas la condition des Retraitantes? A moins, comme la chose s'est produite, qu'on ne les prétende venues à la retraite par intérêt, ou par le désir d'être bien traitées pendant quatre jours au point de vue matériel! En fût-il même ainsi, il n'y aurait pas de quoi s'effrayer! Notre Seigneur, Lui aussi, a nourri des auditeurs, avec une certaine recherche même, puisque loin de se contenter de pain, il y joignit du poisson, surtout avec abondance : témoin les sept paniers de reste.

Je sais bien que les esprits pointus me diront : « Il n'y a point de

parité, et le but premier des Juifs était d'entendre la parole du divin Maître. » Mais encore une fois, si cela est un moyen d'atteindre les âmes, qui donc pourra s'en plaindre?

Ajoutez à cette présence de Jésus, garant de bénédictions efficaces, ajoutez, dis-je, sa prédication! Car, c'est bien sa parole, n'est-ce pas, que l'on y prêche? Et qui ne sait que cette parole prêchée est le moyen institué par Notre Seigneur pour faire passer dans les âmes les grâces du salut? Et si même on se rejetait sur l'intelligence plutôt restreinte de certaines catégories de retraitantes, nous aurions toujours le droit de répondre : « La parole de l'Évangile apporte avec elle la lumière! » Et certes, elles avaient compris Jésus, les foules que les auteurs sacrés nous représentent si bien enthousiasmées qu'elles Le voulaient pour Roi! Et puis, compterait-on pour rien l'expérience du prédicateur, dont tout l'effort aura comme but de mettre à la portée des jeunes filles des vérités qui, d'ailleurs, n'ont rien de trop relevé, pas même pour l'enfance! Et ne pensez-vous pas qu'elles avaient bien compris, bien retenu, bien réfléchi, ces ouvrières d'usine s'obstinant à fréquenter les réunions de la récollection nouvelle, malgré les instances, les violences même d'ouvriers intéressés à leur faire abandonner les résolutions prises en retraite?

Me sera-t-il permis de conclure, Mesdames? Je le ferai en toute franchise : nier l'efficacité de la parole divine, c'est nier aussi l'efficacité de la grâce!

Mais appelons en témoignage les retraitantes elles-mêmes.

Voici leurs paroles telles que nous les avons glanées dans une correspondance toute spontanée et que nous tenons à la disposition des personnes que la chose intéresserait. C'est par dizaines que les lettres nous arrivent. On nous dispensera de compter combien de fois le Couvent des Dames de Sainte-Julienne est désigné sous le nom de « Sainte Maison; » une mention spéciale cependant à la jeune fille qui l'appelle « Un beau Paradis! »

Elles ont quitté cette maison, « heureuses » nous disent-elles toutes; « rayonnantes » écrit une dame intéressée à l'œuvre; « enthousiastes, » nous affirment des Prêtres! Rien ne surpasse leur bonheur, si ce n'est peut-être le désir cent fois exprimé « de revenir le plus tôt possible » à des exercices qu'elles s'accordent à trouver « trop courts. » « Pendant le voyage de retour, elles continuent les exercices de la Retraite. »

« Notre pensée reste à Namur, » affirme une jeune fille, et cela, dix mois après la Retraite! Quoi d'étonnant? « Mon cœur, dit une autre, déborde de joie! Mon Dieu m'a si bien parlé! » Une autre : « Que c'est bon d'avoir appris à vivre dans la grâce de Dieu. » Une autre : « Mes émotions ont surpassé celles de ma première communion. » Une autre encore : « C'est là que j'ai trouvé mon chemin. » Et leur joie est touchante des transformations réalisées en leurs âmes! Écoutez : « Une dame m'a envoyée à la retraite, elle se montre ravie de mon changement. » Une autre : « Je veux que l'on dise : comme ma ... est changée! » Cette joie, elles la garderont jalousement. On nous signale d'un village « qu'on les a vues se rendant à la messe de semaine chantant, en traversant les champs, les cantiques de retraite. »

Voyez leurs résolutions maintenant : « J'aurai de grands combats à soutenir, mais je prierai beaucoup. » Et ceci n'est-il pas beau : « Je suis restée fidèle : lorsque j'avais envie de retomber, vite je relisais mon cahier de résolutions. »

Que de choses dans ces aveux naïfs! Comme je comprends cette autre écrivant : « Je sacrifierais volontiers ma vie, rien que pour remercier Dieu. » Et ceci me remet en mémoire une enfant : au premier jour de la retraite, c'était le mécontentement de se voir ainsi renfermée: publiquement, elle le manifestait. Elle alla, se calmant, jusqu'au jour où, sortant du confessionnal, il lui échappa de dire : « Oh! Mademoiselle! vous me donneriez cent mille francs pour n'être pas venue, je n'en voudrais pas. »

Puis quelle paix, quelle sérénité dans ces âmes. « Je voudrais mourir comme je suis. » Au retour, un accident survient dont les conséquences auraient pu être d'une extrême gravité : un cri se fait entendre à nous. rapporté par une dame saintement dévouée à l'œuvre : « J'aime autant mourir! J'ai fait une bonne retraite! »

Que vous en semble, Mesdames? Toutes ces paroles ne sont-elles pas profondément révélatrices, et n'entrevoyez-vous pas un travail de la grâce que l'on pourrait appeler merveilleux?

L'illustre Windthorst disait un jour : « Je ne suis jamais si heureux que quand j'aperçois des femmes dans mes auditoires, je me dis : chacune d'elles sera un apôtre. » Et nos retraitantes ont été des apôtres. C'est leur résolution ; « nous serons des modèles et des apôtres dans notre milieu » déclare plus d'une d'entre elles au nom de ses compagnes.

Apôtres dans la famille : les mères en sont fières. Écoutez : « Je suis enchantée de ma fille ; j'espère que ma seconde fera sa retraite l'an prochain. » Apôtres auprès des jeunes gens : dans une commune où 60 jeunes filles ont suivi la retraite, l'une d'elles s'étant montrée légère, le dimanche suivant l'entrée du patronage lui fut interdite ; par qui ? Par les jeunes gens. « Votre place n'est plus là, » lui disaient-ils ! Les portes ne lui furent rouvertes qu'après une seconde retraite : à deux genoux, en larmes, elle avait demandé cette grâce !

Apôtres dans leurs paroisses. De partout on nous signale des congrégations ou renforcées, ou fondées, des patronages mis en train, des coutumes toutes dangereuses pour la vertu supprimées par leur influence. Dans un village, un lundi de Pâques, vers les huit heures du soir, les jeunes gens morfondus quittent la salle où devait se donner un bal : aucune jeune fille ne s'est présentée ; les retraitantes ont décidé leurs compagnes à ne pas s'y rendre !

Écoutez les prêtres : « Vos retraitantes ! elles sont en vénération. » « Que je suis heureux et surpris de leur changement ! » « Elles donnent le bon exemple, parlant avec bonheur, partout, des bons jours de la retraite. » « Elles font bonne impression, et les autres jeunes filles se disputent l'honneur d'assister à la prochaine retraite. » « Je suis touché de leur piété, de leur générosité envers le bon Dieu. » « Je ne me doutais pas qu'il suffit de quatre jours pour faire de semblables miracles. » Et enfin : « J'ai travaillé en vain pendant quinze ans à obtenir le dixième de ce que deux retraites ont produit dans ma paroisse. »

Qu'ajouter à cela ? Une seule chose : c'est que les retraites fermées sont l'un des moyens de propagande les plus énergiques pour le culte de la Sainte Eucharistie ! N'y eût-il que la communion de clôture faite dans d'extraordinaires conditions de pureté d'âme, c'en serait assez déjà pour affirmer que le Cœur Eucharistique de Jésus y ressent des émotions de joie très rares ! Oh ! cette communion, que de larmes elle a fait couler ! Une dame écrit : « On m'a parlé avec émotion de la communion générale. » Abordez une retraitante, parlez-lui de cette heure-là, elle vous dira qu'elle est inoubliable ; et pourquoi ? Voici peut-être l'explication trouvée dans l'exclamation d'une fille : « Jamais je n'ai compris la communion comme aujourd'hui ! »

Cette dévotion à l'Eucharistie, elles la manifesteront à la messe du dimanche. « Plusieurs personnes, nous écrit une correspondante, disent

qu'on remarque très bien à l'église les jeunes filles qui ont suivi la retraite. » La messe de semaine est en honneur chez celles qui ont le loisir de l'entendre; aux jours de procession « sans respect humain, avec même une certaine fierté, on les verra escorter le Saint-Sacrement, revêtues de leurs insignes de congréganistes; » et cela dans des paroisses où une telle manifestation requiert non seulement du courage, mais même « de l'héroïsme. »

Mais voici mieux encore : la communion mensuelle s'établit presque partout, même là où « communier deux fois l'an passait pour bigoterie. » Le premier vendredi ou le premier dimanche du mois sont choisis de préférence : ici les retraitantes sont au nombre de soixante-cinq, pas une qui ne réponde à l'invitation de s'approcher de la Sainte-Table; là, elles sont quarante, à peine constate-t-on un déchet de quatre ou cinq; ailleurs elles sont trente-six, trentre-quatre se montrent très fidèles, et les deux autres, retenues peut-être par leurs occupations, sont cependant plus assidues à venir communier!

Quelle éloquence dans ces chiffres qu'il nous serait facile de multiplier! Et quelle réponse à ceux qui disaient « ce ne sera qu'un feu de paille! » Non, ce n'a pas été un feu de paille partout où nos enfants ont trouvé un prêtre s'occupant d'elles, entretenant leur ferveur, et ici, quels magnifiques exemples de dévouement il nous faudrait louer dans les vénérés curés de paroisse! Et quels chaleureux remercîments nous adressons à ces Dames, à ces Demoiselles dont le zèle, si actif quand il s'est agi du recrutement des retraitantes, s'est montré magnifique dans l'organisation des récollections mensuelles!

Mais écoutez encore ceci d'une enfant : « Non, ce n'est pas moi que l'on reprendra encore à faire de mauvaises confessions! » C'est en récréation, devant toutes les retraitantes que furent dites ces paroles! Elles nous ont ouvert des horizons nouveaux sur l'utilité de l'œuvre!

Mais laissons ce sujet à la fois douloureux et consolant : constatons que nos jeunes filles ont des raffinements de délicatesse dans leur culte eucharistique. Quel spectacle, par exemple, de les voir dans une paroisse, se réunir tous les jeudis afin de nettoyer l'église, et de préparer ainsi à Notre-Seigneur une demeure plus digne de Lui! Et, naturellement, Mesdames, le zèle apostolique se manifeste ici encore. Qui d'entre nous se pourrait féliciter d'avoir accompli en sa vie ce que l'une d'entre elles a su faire! « Elle a ramené à l'église quatre personnes qui depuis dix

et douze ans n'avaient plus rempli leurs devoirs; par ses soins, une jeune fille de quinze ans s'est décidée à faire sa première communion; » et lorsque ces détails nous parvenaient, on ajoutait « que le dimanche suivant un jeune homme de vingt-sept ans allait aussi communier pour la première fois, et que, dans l'ardeur de son zèle, elle travaillait à en gagner plusieurs autres.

Je m'arrête, Mesdames, aussi bien ces faits accumulés parlent assez haut en faveur de notre œuvre. Mais permettez-moi, en terminant, de citer les paroles trouvées il y a peu de temps dans un journal d'opinion protestante. Après avoir constaté la nécessité de rétablir la confession, l'auteur de l'article se disait : « Puisque l'on a fondé des hôpitaux pour les maladies du corps, il serait tout aussi indispensable d'en fonder pour les maladies de l'âme, à une époque surtout où celles-ci se sont multipliées et aggravées; puis il concluait en ces termes : « Il nous faut une maison qui soit la maison du Saint-Esprit, avec une saine doctrine, une vie pure, un ordre parfait; une maison de prière, un confessionnal ouvert à tous ceux qui sont malades. »

Cette maison, Mesdames, grâces à Dieu, elle est fondée : c'est notre chère maison de retraite! Je vous le demande : quelle plus belle action pourriez-vous faire que de vous y dévouer personnellement et de vous y intéresser? Et ne vous semble-t-il pas aussi que la moindre aumône faite en sa faveur est une aumône faite aux âmes qui s'y viennent sanctifier, faite à l'Église, à qui elle donne des enfants soumises et dévouées; faite à la Patrie, à qui elle prépare des mères sérieuses et profondément chrétiennes, faite surtout à Notre-Seigneur, puisqu'à des foules de jeunes filles l'œuvre sait inspirer une dévotion tendre, éclairée, soutenue à ce Divin Sacrement d'Eucharistie où, mieux que dans les autres, se manifeste l'amour infini du Cœur de Jésus.

Pendant la première année d'exercice, 26 retraites ont été données à 1006 jeunes filles venues de 107 paroisses. Pendant la seconde année, 41 retraites ont été données à 1498 jeunes filles venues de 166 paroisses.

72 Dames et Demoiselles ont personnellement surveillé ces différentes retraites.

L'œuvre actuellement est en vigueur dans 24 doyennés.

Rapport du R. P. Houze, S. J.

L'Institut de Notre-Dame du Cénacle, sans être de création récente, puisqu'il a déjà plus de trois quarts de siècle d'existence, n'est guère connu en Belgique. Il naquit en France, dans les âpres montagnes du Vivarais, à la Louvesse, près du tombeau de saint François Régis.

Son fondateur, le Père Terme, zélé missionnaire, mourut, l'œuvre à peine ébauchée, au même âge que saint François Régis, après le même temps d'un laborieux travail dans les montagnes jadis évangélisées par le saint.

Sa fondatrice, la vénérée Mère Thérèse Couderc, initiée par le Père Terme à la vie religieuse et guidée par lui dans ses débuts, trouva à la Louvesse une retraite pour vaquer à la prière, et répandre de ce centre béni les effluves discrètes d'un humble apostolat.

Il sembla que le Cénacle où Marie, Mère de Jésus, se retira, après l'Ascension, avec les Apôtres de son divin Fils, dans l'attente de l'Esprit-Saint, était l'idéal à proposer aux quelques personnes de bonne volonté groupées autour de la Mère Thérèse, dans une même aspiration de zèle et de piété. *Erant perseverantes unanimiter in oratione cum mulieribus et Maria Matre Jesu* (Act. I, 14). C'est en méditant sur les sentiments qui devaient animer cette première réunion de l'Église de Jésus-Christ, sur les occupations capables d'exercer leur activité, c'est en se rappelant que le Cénacle fut la salle à jamais mémorable où fut institué le plus auguste des sacrements, que fut conçu le plan de l'œuvre apostolique de la nouvelle Société, et l'empreinte spéciale qu'elle donnerait à ses membres. Sous les auspices de Marie, ses filles seraient des adoratrices du Très Saint-Sacrement des autels. Le Dieu eucharistique, caché sous les anéantissements des espèces sacramentelles, serait le type de leur perfection personnelle, et le foyer auquel s'alimenterait la flamme de leur dévouement pour la sanctification du prochain.

Ce programme magnifique reçut, avec le temps, les plus hautes approbations pontificales, mais après avoir été marqué, comme toutes les œuvres de Dieu, du sceau de la croix. Un écrivain distingué, dont on ne sait s'il faut apprécier davantage le talent que la probité, a raconté l'his-

toire des origines de l'Institut, de ses épreuves et de l'épanouissement qui le suivit [1]. Il n'est point malaisé d'y découvrir le doigt de Dieu et l'on finit par s'écrier : Le Seigneur est admirable dans ses voies, et la société de Notre-Dame de la Retraite au Cénacle est vraiment l'œuvre de sa droite!

Le Cénacle ne tarda pas à prendre un rapide essor. Durant ces quarante dernières années, on le voit se répandre non seulement en France, mais en Italie, en Angleterre, aux États-Unis d'Amérique, en Suisse; et depuis cinq ans, grâce à la haute protection de Son Éminence le Cardinal Archevêque de Malines, il s'est solidement établi dans un des faubourgs les plus populeux de la capitale de notre pays. Ce qui fait la force religieuse de l'Institut, sa puissance d'expansion et la fécondité de son apostolat, c'est l'adoration permanente du Très Saint Sacrement. Cette adoration se fait alternativement dans chaque maison de la Société, le jour devant le Très Saint-Sacrement exposé, la nuit devant le Tabernacle. Plusieurs maisons ont, de plus, la faveur de l'exposition quotidienne, en particulier celle du noviciat, récemment fondée dans la province de Namur. En outre, les filles de la Mère Thérèse ont obtenu de s'associer à la prière publique et officielle; avec l'Église et pour l'Église, elles récitent le grand office. Qui fréquente leurs chapelles y peut trouver, et sa part au bénéfice de ces supplications constantes, et cette prédication indirecte de la liturgie, prédication si efficace qui, de tout temps, mais de nos jours surtout, opère des merveilles de conversion.

La prière, la louange divine, le culte eucharistique sont donc, dans le Cénacle moderne, comme dans celui de la primitive Église, le fond de la vie intime et deviennent le levier et le but des œuvres extérieures dans ses deux formes principales : les exercices spirituels ou retraites qui tendent directement à rendre la réception du sacrement de l'Eucharistie plus fréquente et plus éclairée; l'enseignement de la doctrine chrétienne aux enfants se préparant à la première communion, aux personnes qui désirent apprendre les vérités de la religion ou se disposer à la réception des sacrements, à celles qui se préparent à entrer dans le sein de l'Église catholique, ou qui cherchent à se fortifier dans la foi et dans la piété après leur retour à Dieu.

L'œuvre des retraites, des retraites fermées surtout, qui soustraient

[1] G. Longhaye, S. J. *La Société de N.-D. du Cénacle : origines et fondateurs*. Paris, 1898.

l'âme pendant quelques jours au contact du monde, obtient partout des résultats si merveilleux que les hommes d'œuvres n'hésitent plus aujourd'hui à la considérer comme un des moyens les plus efficaces de rénovation religieuse et sociale. Eh bien! faut-il le dire à l'honneur du zèle clairvoyant de la fondatrice, l'exercice de ce ministère est inscrit au frontispice des constitutions de l'Institut. C'est sa fin, sa raison sociale, comme on dit de nos jours. Son organisation, la discipline et la formation de ses membres, l'aménagement, même matériel, des bâtiments, la manière de composer, dans chaque maison, la bibliothèque mise à la dispositions des personnes du dehors, tout a pour but d'aider à la plus grande efficacité de cet apostolat. Retraites pour les divers âges et pour toutes les conditions sociales; retraites ouvertes ou fermées, suivant la capacité, le bon vouloir et les loisirs du sujet; retraites particulières ou collectives; retraites d'une semaine ou retraites d'un jour sous forme de récollections mensuelles; retraites provoquées par quelque grave événement tels que la première communion, le mariage, le choix d'un état de vie; que d'adaptations variées et décisives pour éclairer, soutenir, fortifier et relever les âmes! C'est toujours au prêtre qu'est dévolue la direction de ces exercices spirituels; la tâche des religieuses consiste à lui prêter un concours discret, proportionné à leur condition tout à la fois humble et sacrée.

Dès les premiers jours de son existence, le Cénacle de Bruxelles a ouvert ses portes à toutes les classes de la société : aux dames et aux jeunes filles du monde, aux institutrices, aux ouvrières, à d'autres catégories encore. L'œuvre des retraites a commencé aussitôt, avec un plein succès; aussi l'espace fit-il bientôt défaut dans l'immeuble où l'on s'était d'abord fixé, et il fallut songer à en élargir les murs. On fit mieux. La charité est industrieuse et ne souffre pas de retard. Au prix des plus grands sacrifices, on éleva un vaste corps de logis, entièrement séparé de l'ancien, et parfaitement approprié aux œuvres ouvrières. Dieu, qui ne se laisse point vaincre en générosité, bénit, bien au delà des espérances conçues, cette entreprise quelque peu audacieuse. Les nouvelles constructions, achevées depuis deux ans, ont déjà abrité 78 retraites gratuites. Des jeunes filles, des mères de famille y accourent, non seulement de Bruxelles, mais en plus grand nombre encore de toute la province et de plus loin, jusqu'à la frontière française. L'histoire du recrutement des retraitantes formerait une des pages les plus intéres-

santes des annales de la charité chrétienne dans notre chère patrie, et dévoilerait un coin du plan délicat de la Providence qui pourvoit miraculeusement, on peut le dire, aux nécessités matérielles, qui guide et conduit les âmes à son gré. Au Cénacle, c'est elle seule qui inspire et qui groupe; une retraite en amène une autre, et ce procédé, aimé de la Mère Thérèse qui l'a légué à ses filles, est le seul moyen dont elles usent pour étendre leur apostolat. Si, au cours de la retraite, l'action de la grâce varie à l'infini dans les âmes, elle produit chez toutes ce fruit de joie et de paix qui se lit sur les physionomies au milieu de douces larmes, quand sonne l'heure du départ. Aussi, on ne se dit pas adieu, mais au revoir, à l'année prochaine ... et les retraitantes s'en vont porter dans leurs familles et leurs paroisses, cet apostolat du bon exemple, qui n'est pas le moins efficace. Elles y deviennent les auxiliaires zélées et intelligentes des prêtres dévoués qui, le plus souvent, ont été le moyen choisi par Dieu lui-même pour les amener au Cénacle, la consolation des saintes religieuses éducatrices de leur jeunesse, le modèle et l'appui de leurs jeunes compagnes.... Après la retraite, combien de Congrégations de la Sainte Vierge se sont fondées ou renouvelées, combien de patronages ont repris une nouvelle vigueur, combien de communions mensuelles générales se sont organisées! Pour assurer la persévérance des retraitantes et solliciter d'autres jeunes filles à profiter de ce bienfait spirituel, on a fondé au Cénacle et dans diverses paroisses éloignées de la ville, l'œuvre des récollections. Et c'est merveille de voir comment cette jeunesse légère et si attachée à ses divertissements du dimanche, n'hésite pas à en sacrifier plusieurs heures pour suivre avec assiduité et dévotion les salutaires exercices de la récollection du mois. Elles comprennent d'ailleurs si bien que la fréquente communion est l'aliment de leur ferveur et assure le développement de la vie chrétienne dans leurs âmes! Avec quelle ingéniosité, avec quel esprit de renoncement elles disputent à leur repos et aux exigences de leur travail d'atelier, soit le soir, soit le matin, quelques rares instants de liberté qu'elles consacrent à recevoir l'absolution sacramentelle et à s'approcher dignement de la Sainte Table.

Le grand mal de l'âme chrétienne, à tout âge et dans toutes les conditions, est l'ignorance, au moins relative, des vérités de la religion; et l'on y remédie, l'histoire de l'Église et l'expérience en font foi, bien moins par la prédication que par l'enseignement méthodique. Au Cénacle,

cet enseignement est organisé à tous les degrés, mais on s'efforce surtout de bien s'acquitter de cette tâche vis-à-vis des enfants du peuple qui sont parvenus à l'âge de la première communion. On donne ainsi régulièrement, chaque semaine, trois cours de catéchisme aux garçons des écoles officielles de la paroisse de Saint-Gilles, pour les préparer à ce grand acte de la vie. Le dimanche et aux fêtes de précepte, une messe spéciale les réunit, au nombre d'environ trois cents, dans la chapelle du Cénacle; on tâche ainsi de leur inculquer l'obligation d'assister à la messe ces jours-là. Cette année, pendant les derniers jours qui précédèrent leur première communion, cent trente garçons ont fait une sorte de retraite au Cénacle en y passant tout le temps laissé libre par les classes. Cet essai ayant été couronné de succès, on se propose bien de le tenter encore à l'avenir.

Telles sont les prémices du zèle dépensé à Bruxelles par la Société des religieuses de Notre-Dame du Cénacle. Catéchistes par vocation, admirablement outillées et formées pour le ministère des retraites, elles s'appliquent à faire de leur maison un centre de vie chrétienne et un foyer d'où rayonne une généreuse ardeur apostolique. On a tout lieu de croire que leurs efforts ne seront point stériles; et il est même aisé de prévoir qu'elles occuperont une place marquée parmi ces ouvrières modestes et infatigables, qui travaillent avec une force et une douceur conquérantes à la régénération religieuse et sociale de notre cher pays.

Rapport de M. l'abbé Quirini

Œuvre générale des Catéchismes établie chez les Dames de l'Adoration perpétuelle, à Bruxelles

MESSIEURS,

Ignoti nulla cupido. On n'aime que ce que l'on connaît. — Cette règle de toutes les affections terrestres est également celle de l'amour surnaturel qui attire les cœurs vers Notre Seigneur Jésus-Christ.

Il faut connaître Jésus-Christ avant de pouvoir l'aimer, et il est naturel que notre amour pour Lui soit proportionnel à la connaissance que nous aurons acquise de ses perfections et de ses bienfaits.

Aussi, le premier devoir de l'apôtre est-il d'apprendre, à tous ceux qui les ignorent, les dogmes et les préceptes de la Foi chrétienne. C'est l'ordre formel de Jésus : « Allez, enseignez toutes les nations. »

Sans doute, cette mission il l'a imposée aux apôtres et à leurs successeurs jusqu'à la fin des temps. C'est donc aux prêtres qu'il incombe d'élever le flambeau de la sainte Doctrine devant toutes les générations, comme c'est leur rôle aussi d'entretenir la vigueur morale des fidèles par le ministère des Sacrements. Mais, s'ils suffisent généralement à cette dernière tâche, combien, malgré tout leur zèle, au moins dans les grands centres, leurs efforts demeurent au-dessous des besoins de leur bercail!

C'est ici que la moisson à faire est immense et le nombre des moissonneurs restreint. Plusieurs causes ont contribué à rendre plus sensible, dans le cours du dernier siècle, cette pénurie des ouvriers sacrés : la densité croissante, au sein des grandes villes, de la population des paroisses; — l'exclusion systématique d'abord, — plus tard, le rôle effacé de l'enseignement religieux dans les écoles officielles; — l'affaiblissement de l'esprit religieux au sein des familles (ils deviennent si rares, de nos jours, les parents qui se font les auxiliaires du clergé pour l'instruction chrétienne de leurs enfants); — enfin, la rage sans cesse croissante de ceux qui ont juré d'étouffer dans son germe, c'est-à-dire, dans l'âme de la jeunesse, la connaissance de Notre Seigneur Jésus-Christ et de sa divine morale.

Toutes ces causes auraient fini par éteindre la Foi sur la terre si la Providence, qui ne laisse jamais son Église au besoin, n'avait suscité ces vaillantes phalanges de fidèles qui sont venues offrir, au clergé des paroisses, le généreux concours de leur science et de leur dévouement.

Je veux parler de la grande œuvre des catéchismes.

Ce serait tomber dans des redites fastidieuses que de vous rappeler ici les origines de cette croisade contre l'irréligion dont le zélé Père Boone, en 1851, se fit le saint Bernard. Mais ce qu'on peut remémorer, c'est le souvenir, tout frais encore, de ce solennel jubilé cinquantenaire que l'Œuvre générale des Catéchismes de Salazar a célébré le 13 mars 1901, et qui a étalé, à nos yeux éblouis, le bilan de ses travaux et de ses triomphes.

J'ai assumé la mission de vous exposer, en raccourci, le tableau de son œuvre. L'Œuvre générale des Catéchismes a son siège, vous ne l'ignorez pas, chez les Dames adoratrices du Très Saint-Sacrement, à Salazar, dans la paroisse Saint-Jacques-sur-Caudenberg, à Bruxelles.

C'est là que fut son berceau. N'était-il pas naturel, du reste, que les âmes, qui s'occupent avec tant de zèle à orner les temples matériels, se soient préoccupées, les premières, de préparer aussi à Jésus des temples spirituels.

Le nombre des maîtresses (Dames séculières et religieuses de l'Adoration perpétuelle) est aujourd'hui de 261.

Leur comité général a pour présidente Madame la comtesse Eugène d'Oultremont, dont le lucide rapport au dernier Comité régional de Bruxelles me fournit les éléments statistiques de mon travail.

Non moins soucieuses de leur propre intérêt spirituel que des progrès de leurs élèves, ces dames, outre leurs conférences mensuelles, aiment à suivre, pendant la saison d'hiver, un cours supérieur de Religion donné surtout au point de vue apologétique et didactique, convaincues qu'elles sont que celui qui enseigne doit, autant que possible, élargir ses propres horizons, et qu'il ne suffit pas de savoir une doctrine pour la faire goûter aux enfants : le professorat est un art auquel il faut s'initier.

Quel est le fruit de tant d'efforts?

Dix-neuf paroisses, affiliées à l'Œuvre générale des Catéchismes de Salazar, fournissent un contingent de 8152 élèves, dont 6395 filles et 1757 garçons, qui reçoivent l'instruction religieuse plusieurs fois la semaine.

Depuis son origine, l'œuvre a préparé à la première communion le nombre incroyable de 100,000 enfants.

La préparation à la première communion n'est d'ailleurs qu'une partie de la mission assumée par nos dévoués collaborateurs et collaboratrices.

Dans les différents catéchismes, les élèves se divisent en quatre catégories :

1° Les commençants qui sont admis dès l'âge de 5 ans;

2° Les aspirants à la première communion qui sont préparés strictement selon les prescriptions diocésaines;

3° Les aspirants à la confirmation préparés, durant deux ou trois semaines, par des leçons quotidiennes et par un jour de retraite;

4° Les classes de persévérance du dimanche pour les jeunes filles; aucune limite d'âge n'est assignée pour en faire partie.

Les élèves ont à leur disposition une bonne bibliothèque.

Pour les trois premières sections, il y a, tous les ans, des distributions agrémentées d'exercices de littérature et de musique, comme dans les grandes maisons d'éducation.

Afin d'encourager la fréquentation des catéchismes de persévérance, on a organisé, dans ces dernières années, la célébration des jubilés. On fête les jeunes filles restées fidèles, après la première communion, au cours de religion pendant 25 ans, 12 ans et 6 ans.

Depuis 1895, date du premier jubilé des persévérantes, 617 jeunes filles ont mérité cet honneur, et leur nombre va croissant chaque année. N'est-ce pas le plus éloquent éloge de l'institution, due à l'initiative et au zèle industrieux de Mgr Jacobs, le vénéré doyen émérite de Bruxelles, dont un mal impitoyable a su briser la constitution sans avoir aucune prise sur son ardent amour des âmes et son inépuisable charité.

C'est encore Mgr Jacobs qui fut l'inspirateur de l'extension de l'Œuvre des Catéchismes dont je vais parler.

Dans le principe, nos dévouées collaboratrices s'occupaient à la fois des filles et des garçons. Mais ce dernier élément n'ayant pas tardé de croître en nombre et en turbulence, on reconnut la nécessité de les soumettre à un régime moins maternel.

C'est alors que quelques membres de la Société générale des Étudiants catholiques de Bruxelles nous apportèrent leur généreux concours.

A ce premier groupe, se sont adjoints des hommes du monde des diverses classes sociales.

Ils forment un comité distinct, avec son directeur spirituel, son président et ses directeurs laïcs.

Ces messieurs sont actuellement au nombre de 45. Si cette section est numériquement inférieure à celle des filles, cela s'explique par ces deux raisons : qu'elle date d'une époque relativement récente, et qu'elle n'a pas le couronnement d'un cours de persévérance, parce que, après la confirmation, les jeunes garçons passent au patronage.

Ces deux sections rivalisent d'ailleurs de zèle et de succès, accomplissant leur mission avec une discrétion si grande qu'il ne s'est jamais produit le moindre dissentiment entre eux et le clergé des paroisses, dont ils ont pour principe de se faire les dociles auxiliaires.

Il est important de mettre ici en évidence le caractère spécial de l'Œuvre générale des Catéchismes; ce qui la distingue de tous les cours

privés de religion et des œuvres qui, tout en s'appliquant à étendre le règne de Dieu, ne s'occupent que subsidiairement de façonner l'âme des enfants à la foi et à la morale chrétienne.

Encore qu'elle soit établie dans la maison de l'Adoration perpétuelle et que les religieuses adoratrices s'y dévouent dans une large mesure, elle se distingue, par son but et ses moyens d'exécution, de l'œuvre des églises pauvres et de l'adoration perpétuelle.

Sa mission immédiate et exclusive est d'aider le clergé des paroisses dans la charge d'apprendre aux petits à connaître et à servir Dieu.

Elle est régie par un comité laïque présidé par le doyen de Sainte-Gudule. Chaque groupe paroissial est nommé par le Comité central avec l'agrément du curé de la paroisse. — Les directrices de chaque groupe font à leur tour partie du comité central, assurant ainsi l'unité de l'œuvre.

Le Comité central réunit entre ses mains les ressources matérielles et les distribue aux comités paroissiaux, au prorata du nombre d'enfants fréquentant les cours.

Chaque comité paroissial comprend toutes les classes, depuis les petits enfants jusqu'aux persévérants. — Partout où c'est possible, les garçons et les filles suivent des cours séparés.

Les maîtresses de catéchisme sont chargées de conduire les enfants à la messe du dimanche et de les y surveiller. — Elles prêtent également leur assistance aux retraites préparatoires à la première communion.

C'est grâce à cette sage constitution, qui rassemble tous les dévouements et toutes les ressources aux mains d'un comité central en rapport constant avec tous les éléments de l'administration, que l'Œuvre générale des Catéchismes a pris de si beaux développements et produit de si abondants fruits de salut. Aussi faut-il souhaiter que tout le monde la comprenne et lui apporte son sympathique concours.

On parle beaucoup de trusts aujourd'hui : En matière économique, je les redoute, mais dans la lutte contre le vice, il faut être centralisateur. Nous ne pouvons pas diviser nos forces, — nous ne pouvons pas nous faire concurrence, — nous devons mettre en commun tout ce que nous avons de lumière dans l'esprit, de charité dans le cœur, d'or dans nos ceintures, — nous devons marcher sous un seul et même drapeau, si nous voulons tenir tête aux hordes malheureusement trop compactes de l'erreur et de l'immoralité.

L'Église a consacré cette suprématie de l'Œuvre générale des Caté-

chismes par les honneurs et les faveurs qu'Elle lui a prodigués. — Le 20 avril 1894, S. S. Léon XIII érigea l'œuvre en archiconfrérie pour la Belgique.

Pie IX lui avait déjà octroyé de précieuses indulgences.

Le Cardinal-Archevêque de Malines lui prodigue, en toutes circonstances, les marques du plus vif intérêt, et les curés bénissent à l'unisson les âmes généreuses qui leur prêtent une aide si importante dans l'accomplissement de leur mission. Me faisant leur interprète, je ne puis mieux exprimer notre estime et notre reconnaissance, à tous ces nobles collaborateurs qui nous sont d'un si puissant concours dans notre mission apostolique, qu'en rappelant ces éloquentes paroles de Mgr Van Aertselaer, le regretté doyen de Bruxelles et le président de l'Œuvre des Catéchismes, que la mort vient de ravir à son bercail et à notre affection. Leur travail, disait-il dans son rapport, n'est pas un travail de puissant, mais subit et fugitif enthousiasme; il ne se sent pas vaniteusement soutenu par les admirations du monde; il n'apporte à celles qui se dévouent ni dignités, ni honneurs, c'est le travail obscur et fatigant qui, dans la monotonie du cercle sans cesse renaissant des semaines et des années, découragerait les âmes vulgaires, que ces dames et — je les nomme avec une fière affection — ces jeunes gens accomplissent sans bruit (le bien n'en fait pas), loin des yeux du monde, sous le regard caressant et doux de ce Jésus, notre Maître, que leurs âmes, profondément chrétiennes, sont heureuses de si bien comprendre et de si bien imiter.

Si méritoire déjà, ce travail s'ennoblit encore par la plus complète et la plus exquise des charités.

Chrétiennement généreuses, ces Dames apportent à leur œuvre leur or, tout leur esprit, tout leur cœur. Leur or, pour les récompenses si largement accordées à toute bonne volonté; tout leur esprit, dans le laborieux enseignement qui met à la portée de ces jeunes âmes les vérités élevées de notre Foi; et tout leur cœur : car elles aiment les enfants, à l'exemple du divin Maître, et les enfants le sentent et y répondent : et nul d'entre eux ne quitte le catéchisme sans en emporter ou une énergique résolution pour les heures mauvaises, ou un salutaire remords pour le jour des défaillances.

Que leur exemple soit fécond, que leur zèle soit saintement contagieux; que leur œuvre étende de plus en plus sa salutaire et bienfaisante influence pour le bien de la famille, de l'Église et de la société!

Rapport de M. l'abbé Corneille, curé de Saint-Joseph, à Namur

Sur l'Institut des Dames de Sainte-Julienne, Apostolines du Très Saint-Sacrement

Plusieurs fois déjà, nous avons entendu parler des œuvres de cet Institut dans nos Congrès Eucharistiques. Rien d'étonnant, puisque ces œuvres convergent toutes vers Jésus-Hostie comme vers leur unique centre.

Nous ne répéterons donc pas ce qui déjà a été dit sur les origines de l'Institut des Dames de Sainte-Julienne, ni sur le courage humble et persévérant de sa vénérée fondatrice, madame Fanny de l'Eucharistie, ni sur ce qu'elle eut à souffrir pour défendre le grain de sénevé que Dieu avait confié à sa grande âme, en lui ordonnant, par l'autorité ecclésiastique, de le planter dans le jardin de l'Église. Oh! si ce grain de sénevé n'eût pas été l'œuvre de la divine Providence, il eût bientôt été ravi par l'ennemi de tout bien! Mais les anges de Dieu le gardaient et veillaient attentivement sur lui. Aujourd'hui il est devenu un arbre, où les oiseaux du Ciel trouvent un abri. Contemplons-le pendant quelques instants et voyons ce que le Seigneur a réalisé par lui. Ainsi que nous l'avons vu dans plusieurs rapports et dernièrement encore dans celui du Congrès de Bruxelles, l'Institut des Dames de Sainte-Julienne a une double fin spéciale : tout d'abord, comme institut contemplatif, l'union intime avec Notre Seigneur Jésus-Christ dans la Sainte Eucharistie et l'adoration du Très Saint-Sacrement, en esprit de réparation et de prières pour la Sainte Église; comme Institut de vie active, le dévouement aux œuvres de zèle qui sont propres, soit à glorifier directement Jésus-Christ dans l'Eucharistie, soit à préparer les âmes à participer avec fruit à la sainte communion, le céleste aliment de la vie chrétienne.

La première en rang est : *l'œuvre des adorateurs et le culte du Très Saint-Sacrement.* Ranimer et étendre le culte intérieur ainsi que le

culte extérieur de l'adorable Eucharistie, surtout à l'occasion des expositions, des processions du Très Saint-Sacrement et de l'administration des malades, tel est l'objet de cette Œuvre.

A cette fin, le Très Saint-Sacrement est exposé, pendant toute la journée, dans la chapelle publique de la maison-mère et des maisons secondaires, pour autant que les ressources le permettent, tous les jeudis de l'année, le premier vendredi de chaque mois, et à un grand nombre de fêtes déterminées. Il est également exposé tous les jours de l'année pendant trois heures.

Les Apostolines du Très Saint-Sacrement ne négligent rien pour que de nombreux fidèles soient toujours en adoration devant Notre Seigneur Jésus-Christ exposé dans le Sacrement de son amour.

Qu'il nous soit permis d'ajouter ici un mot à propos de la garde d'honneur du Saint Enfant Jésus, fondée à Anvers en 1890, et dans les autres maisons de l'Institut l'année suivante. Cette pieuse association a été primitivement établie pour les enfants, depuis leur naissance jusqu'à l'âge de douze ans. Mais, plus tard, les grandes personnes firent valoir leurs droits, et la garde d'honneur fut érigée canoniquement en deux sections dans la chapelle de Sainte-Julienne, à Anvers. Son Éminence le Cardinal Goossens poussa la bonté jusqu'à venir inaugurer lui-même la section des grandes personnes et s'inscrivit en tête de la liste des associés.

Le but de cette association est de rendre au Fils de Dieu, devenu petit enfant pour notre amour, un hommage d'adoration et de réparation; de se mettre sous sa toute puissante protection, et d'imiter les vertus dont Il nous donne l'exemple dans sa sainte enfance, particulièrement son humilité, son obéissance et sa charité. Deux publications mensuelles ayant pour titre *Le Messager de la Garde d'honneur du Saint Enfant Jésus* sont adjointes à cette pieuse association. Leur but est d'entretenir dans le cœur des enfants et des grandes personnes la dévotion au divin enfant Jésus, de les instruire et de les récréer par des histoires édifiantes.

La seconde Œuvre dont les Dames de Sainte-Julienne s'occupent est : *l'Œuvre des Retraites*. La pieuse fondatrice en avait compris toute l'importance, car cette Œuvre fut toujours l'objet de sa sollicitude. En mars 1856, eut lieu la première retraite préparatoire à la première communion; au mois de septembre de la même année, s'ouvrit la retraite annuelle des jeunes filles d'atelier; en juillet 1857, celle des Dames du

est d'instruire les enfants et de les préparer à faire leur première Communion, comme aussi d'engager les parents et tous les voyageurs à assister à la Sainte Messe le dimanche et à s'approcher des sacrements.

Il nous reste à dire où sont établies toutes ces œuvres que nous venons d'énumérer. C'est tout d'abord à Bruxelles, où la Maison-Mère a été fondée, avec l'Institut, en 1855; en second lieu, à la Maison d'Anvers, fondée en 1890; puis à celle de Namur, fondée en 1891, après l'avoir été une première fois en 1867 par Mgr Dechamps, alors évêque de Namur. Vient enfin la Maison de Malines fondée en 1899. Son Éminence le Cardinal Goossens, archevêque de Malines, désirant remédier à l'ignorance religieuse des enfants pauvres de sa ville archiépiscopale, pria la Révérende Mère Alix de l'Enfant Jésus — ravie il y a quelques semaines à l'affection de ses filles, — de lui donner des religieuses. Elle fut heureuse de répondre au désir de Son Éminence en fondant à Malines une maison de son Institut. Là, comme partout ailleurs, la Divine Providence se plût à bénir les commencements très modestes de cette maison. Les catéchismes y sont prospères, à la grande satisfaction de Son Éminence, dont le cœur paternel s'intéresse aux plus petits du troupeau confié à ses soins, comme aussi des curés qui possèdent ces catéchismes dans leurs paroisses.

La maison du Noviciat fondée en 1888, à Cortil-Noirmont, près de Gembloux, n'est certainement pas un centre d'œuvres. Cependant elle n'est pas sans exercer une influence salutaire. Les novices, tout en se formant dans la solitude et le recueillement à la vie religieuse, se préparent aussi à la vie d'Apostolat qui est le but auquel elles aspirent. Un catéchisme est donc organisé pour les enfants et les jeunes filles de Cortil et des villages environnants, dans lequel on suit le même règlement que dans les catéchismes nombreux des grandes villes.

Que le Dieu de l'Eucharistie daigne soutenir le zèle des filles de Sainte-Julienne, et leur accorder, comme à leur sainte Patronne, le bonheur d'étendre le règne de Jésus-Hostie!

Tel fut toujours l'ardent désir de Madame Fanny de l'Eucharistie, tel est le seul but auquel aspire le cœur de toutes les Apostolines du Très Saint-Sacrement!

Rapport de Mlle Louise del Marmol

La Sainte Messe et la Sainte Communion dans les patronages de jeunes filles

Il serait aujourd'hui superflu de faire l'apologie de l'œuvre des Patronages de jeunes filles. Établie dans nos villes depuis un certain nombre d'années déjà, on peut dire qu'elle a fait ses preuves et acquis les sympathies de tous ceux qui s'intéressent à la préservation et au relèvement de la jeunesse ouvrière.

Notre but n'est donc pas de la faire connaître ni de la faire aimer. Mais il nous a semblé qu'il serait opportun, en cette occasion solennelle, d'attirer l'attention des personnes qui lui sont dévouées sur deux moyens très efficaces pour lui faire produire les fruits qu'elles en attendent.

Ces moyens sont : l'assistance à la messe du dimanche et la Sainte Communion ; et vous verrez de suite combien ils établissent de relations entre l'œuvre des Patronages et la Sainte Eucharistie, dont le culte et l'exaltation doivent occuper nos pensées et inspirer nos travaux pendant ce Congrès.

Ces relations, du reste, sont bien nécessaires ; elles sont, à notre sens, la condition essentielle de vitalité pour cette œuvre, car, pour les âmes qu'elle cherche à sauver, Jésus-Christ seul sera, comme il l'a dit lui-même, « La résurrection et la vie. »

Il pourra sembler étrange, au premier abord, de nous voir insister sur l'assistance à la messe du dimanche, tant cette obligation est élémentaire dans la pratique de notre religion et dans le programme d'un Patronage.

Aussi, n'est-ce pas tant de sa nécessité que nous désirons vous entretenir, que des moyens à prendre pour persuader de cette nécessité les jeunes filles qui nous sont confiées.

Il ne doit pas nous suffire, en effet, de les amener à la messe tant qu'elles sont sous notre surveillance, mais il faudrait qu'en y assistant

dans leur adolescence, elles comprennent tellement la grandeur de ce divin Sacrifice, elles en goûtent si fort la beauté, elles en apprécient tant les fruits, que, plus tard, ni les préoccupations de la vie matérielle, ni la contagion de l'exemple, ni l'influence, peut-être, d'un mari impie, ne parviennent à leur en faire perdre la sainte habitude. Car l'expérience ne le prouve que trop, quand la mère de famille ne va plus à la messe, l'esprit chrétien déserte bientôt le foyer. Et cela se comprend. Comment une mère inspirerait-elle à ses enfants le respect d'une religion dont elle méprise les obligations et finit même par perdre la notion, au milieu des soins matériels qui lui incombent, si, jamais, elle ne vient retremper sa foi au pied des saints autels et dans les enseignements de la parole de Dieu.

Mais comment arriver à ancrer dans l'âme de la jeune fille un inébranlable attachement à la pratique de ce devoir?

Tout d'abord, il faut évidemment témoigner souvent l'importance qu'on y attache, s'enquérant avec soin si elle y assiste régulièrement, revenant fréquemment dans les instructions sur ce sujet, punissant les absences avec une sévérité dont on doit rarement user dans ces œuvres.

Mais surtout, il faut veiller à ce que, dès leur enfance, les patronnées ne prennent pas en dégoût les offices de l'Église. Une première chose à faire en ce sens sera de leur procurer des livres simples, explicatifs et qui fixent leur attention.

Mais il est nécessaire, surtout, de s'entendre avec le clergé paroissial pour mettre en pratique certaines industries qui sont très efficaces.

Là où l'on peut établir des messes spéciales pour la jeunesse, il est aisé de les rendre attrayantes. Mais c'est un idéal qu'on ne peut réaliser que dans les grandes paroisses et à l'aide de circonstances que l'on ne rencontre pas partout. D'ordinaire, les patronages assistent à la grand'messe, et c'est dans ces conditions que nous nous permettons de signaler trois moyens qui nous semblent bien capables d'atteindre le but que nous cherchons.

1° La jeunesse aime à chanter. Dans quelques églises, on a commencé à rétablir l'antique coutume qui consistait à inviter les fidèles à prendre part aux chants liturgiques. A Liège, cela se pratique dans plusieurs paroisses, et ce sont les Patronages qui, y étant exercés d'avance, entraînent la masse du public.

Il serait bien à souhaiter que cet usage se généralise. Il est certai-

nement sympathique à l'élément populaire et extrêmement attrayant pour la jeunesse.

2° Une question à laquelle il faut attacher la plus grande importance est celle de la place que les Patronages doivent occuper à l'église. Que l'on ait soin de ne pas les reléguer dans les bas-côtés, de telle sorte que les enfants ne puissent ni voir le prêtre à l'autel ni l'entendre en chaire. Il est impossible, dans ces conditions, que l'attention se soutienne et que la dévotion s'éveille. L'ennui, au contraire, aura vite engendré les distractions et le dégoût.

3° La gratuité des chaises, ou le placement de bancs réservés aux Patronages, est également un point qui doit attirer sérieusement l'attention.

On a beau dire que cette redevance est minime; c'est vrai en soi. Mais quand les familles sont nombreuses, et, pour peu que l'un ou l'autre membre veuille assister à plusieurs offices ou à la messe quotidienne, la dépense, si minime soit-elle, se fait sentir dans un ménage d'ouvriers. Nous connaissons des parents dont la foi chancelante s'offusque de cette coutume, et qui, s'ils ne vont pas jusqu'à refuser à leurs enfants le sou nécessaire à la messe du dimanche, s'opposent, pour cette raison, à ce qu'ils viennent aux vêpres, au salut, ou à la messe de la semaine.

***

Ainsi que nous l'avons dit au début, nous voudrions dans la seconde partie de cette étude, traiter de la réception de Sainte Communion. Après avoir, pendant plusieurs années, étudié les moyens de préserver la jeunesse de la contagion du mal, nous avons acquis la ferme conviction que, s'il en est plusieurs qui peuvent être utilement employés, il n'en est qu'un seul qui soit assez efficace pour faire triompher la jeune fille, lorsqu'elle est aux prises, dans les ateliers et les fabriques, avec l'incrédulité, le respect humain et l'entraînement des plaisirs : c'est la Sainte Communion. Et vraiment, cela est logique.

Voyez; de nos jours, presque partout dans la classe ouvrière, l'enfant, sitôt après sa première communion, entre en lutte pour garder sa foi! La voici, toute fillette encore, à l'atelier, à l'usine. Autour d'elle, jeunes gens, jeunes filles, hommes et femmes raillent la religion, calomnient le clergé, blasphèment les choses les plus sacrées et se moquent de sa foi naïve.

Au foyer, hélas! que de fois n'entend-t-elle pas les mêmes impiétés, ou, tout au moins, ne voit-elle pas régner l'indifférence, la négligence des devoirs religieux!

Comment son esprit, peu formé encore, effleurerait-il cette contagion sans en être contaminé? Et sa foi pourrait-elle résister à de pareils exemples? Humainement c'est impossible, et, continuât-elle quelque temps encore à fréquenter le patronage, l'influence des directrices sera rapidement contre-balancée par celle du milieu délétère dans lequel elle se trouve presque continuellement. Mais, ce qui est impossible à l'homme, est possible à Dieu. Il est le maître des cœurs, et Lui seul peut éclairer l'intelligence et fortifier l'âme de façon à la rendre invulnérable. Pour cela, il faut qu'elle vienne à Lui, cette âme, il faut que Jésus-Christ, descendant en elle, lui fasse sentir et goûter la vérité et lui donne d'éprouver ce sentiment mystérieux qui supplée à la faiblesse des sens. Et, ainsi que le fait observer le R. P. Coubé dans son beau livre sur la *Communion hebdomadaire* [1], c'est justement parce que, dans la jeunesse, l'esprit est léger et l'impression peu stable, que l'enfant devra répéter souvent cette divine expérience. La lutte sera peut-être longue, avec des alternatives de triomphes et de chutes, mais si elle revient toujours au banquet sacré, sa foi s'affermira de plus en plus, et il y a de grandes raisons d'espérer qu'elle finira par régner définitivement dans son âme.

L'adolescence est aussi l'âge où les plaisirs entraînent, où les passions s'éveillent. Est-il nécessaire de faire observer combien, à l'heure actuelle, les dispositions naturelles trouvent de nombreuses occasions de se développer? Nos villes ne sont-elles pas devenues, le dimanche surtout, des foyers de plaisirs empoisonnés pour la femme populaire?

Qui lui donnera le courage de résister à ce flot qui l'envahit?

La musique l'appelle à la fête, les autres s'en vont rieuses, en brillantes toilettes, raillant la « dévote, » le désir s'éveille au fond du cœur, la semaine a été rude, on a bien gagné de s'amuser un peu!

Le Patronage est là .... Mais jamais, c'est incontestable, jamais le Patronage ne pourra, par les plaisirs qu'il procure, assouvir la soif de jouissances qui altère cette jeunesse. Il faut le rendre agréable, joyeux autant que possible; mais pas d'illusions, nos jeux, nos promenades,

[1] Appendice n° 2, page 179.

nos fêtes n'auront pas, *seuls*, le pouvoir de retenir les jeunes filles sur la route de l'abîme.

De même, conseils, encouragements, punitions, tout cela fait du bien, tout cela doit être mis en œuvre, mais ne suffit pas.

Il faut à l'âme de nos jeunes filles, une nourriture forte qui les rende invincibles, il leur faut s'abreuver de ce vin qui fait germer les vierges, il leur faut au cœur un amour profond, ardent pour Jésus-Christ. Que l'on se garde bien de les pousser à la sentimentalité et à cette sorte de romantisme pieux qui affaiblit l'âme autant qu'il l'exalte, parce qu'il cherche dans les Sacrements sa jouissance personnelle. Mais, il faut éviter autant cet étroit rigorisme qui voudrait priver la jeunesse de toute joie. Dieu, qui a mis en son cœur cette soif de bonheur, se charge de l'assouvir, pourvu qu'avant tout on cherche à faire sa volonté! C'est ce que nous devons faire comprendre à nos enfants, qui presque toutes pèchent, non par mauvaise volonté, mais par faiblesse.

Qu'elles aillent porter cette volonté bonne, mais chancelante, à la Table Sainte, et Notre Seigneur, Lui, la fortifiera. Il leur fera goûter des joies pures qui, pour elles, ôteront toute saveur aux plaisirs que le monde leur offre; Il leur donnera pour se vaincre un courage que rien ne pourra briser.

Permettez-moi d'extraire d'une ravissante histoire rapportée dans le *Petit Messager du Cœur de Marie* du mois de juin dernier, une page qui montre bien l'action de Jésus-Hostie dans une âme d'enfant :

« Il y a quelques années, — c'est un père Jésuite qui parle, — je prêchais une station de Carême dans une paroisse de Paris. Un dimanche, je me rendis au confessionnal vers midi, un peu avant la messe. Une jeune fille, de simple et modeste apparence, se présente au confessionnal. Dans le désir d'aider davantage l'âme que Dieu m'envoyait, je lui adressai une première question sur son état de vie.

» Mon Père, me répondit-elle, je suis balayeuse de rues le matin, et le soir, je gagne un peu d'argent en faisant de grossiers raccommodages.

» Elle n'ajouta rien de plus. Les vrais pauvres et les vrais saints sont sobres de paroles. Du reste, je croyais en savoir assez, et j'engageai ma pénitente à commencer sa confession. Or, il me fut donné, en l'écoutant, de pénétrer dans le sanctuaire d'une âme aussi humble que pure, se jugeant à la lumière divine, qui trouve des taches dans les anges.

» Profondément ému en considérant les grandes choses que Dieu

avait dû faire dans cette âme privilégiée, sachant aussi quels dangers entouraient ce trésor de grâces et d'angélique pureté, je dis à la jeune fille : Par quels moyens, mon enfant, vous gardez-vous fidèle à Dieu, étant sans cesse avec des gens sans foi ni loi, qui ont la haine de Dieu au cœur et le blasphème sur les lèvres?

» Je communie tous les dimanches, me répondit-elle simplement.

» De plus en plus surpris, j'insistai de nouveau et lui dis :

» Mais ce que vous entendez, ce que vous voyez au milieu des balayeurs de rues, ne fait-il aucune impression sur votre âme?

» Et toujours avec la même simplicité, cette enfant me répondit :

» Mon Père, je ne vois rien, je n'entends rien. Je vis dans mon cœur avec Jésus; là, il n'y a place que pour ma communion. Jésus vient ce matin, Jésus viendra dimanche prochain; c'est ma seule pensée, mon cher dimanche m'absorbe tout entière! »

Cette histoire authentique se passe de commentaires et nous pouvons en conclure que l'action du Sauveur dans les âmes surpasse toutes les conceptions humaines.

Le général de Sonis disait [1] : « En dehors de la Sainte Eucharistie, il n'y a que des alternatives de courage et de faiblesse. Je crois que la vraie force, la force indomptable est le partage des chrétiens chez qui Jésus-Christ est en permanence. »

Conduisons donc nos enfants, qui ont tant besoin d'un courage persévérant, à Celui qui a dit : « Venez tous à moi, vous qui êtes fatigués, qui êtes chargés! » — « Sans moi, vous ne pouvez rien. » Et croyons bien que, sans son action divine dans les âmes, quand même nous nous épuiserions pour elles jusqu'au bout de nos forces, jamais nous ne pourrons les sauver. Car, « si le Seigneur Lui-même ne bâtit l'édifice, c'est en vain que travaillent ceux qui veulent l'élever. »

Mais comment ferons-nous pour attirer ces enfants à cette source de vie? Voici ce qu'il nous semble opportun de faire remarquer à ce sujet :

1° Dans presque tous les patronages existe la communion générale mensuelle. Tenons essentiellement à cette pratique, et sachons faire comprendre aux jeunes filles que, sans être d'obligation, cette communion du mois est une sorte de limite en dehors de laquelle il leur est presque impossible de conserver l'esprit chrétien.

[1] Cité par M. l'abbé Coubé, dans la revue *O Salutaris Hostia*, page 5, n° 1.

Il est bon de solenniser un peu ces communions par des prières faites à haute voix, une exhortation du prêtre, des chants, etc. L'Église a établi le culte extérieur pour que nos sens, frappés et touchés, portent leurs impressions jusqu'à nos âmes et, s'il ne faut pas faire consister la piété en ces manifestations visibles, il est utile, cependant, de les employer comme des moyens que Dieu a mis à notre disposition, surtout quand il s'agit d'attirer la jeunesse.

2° Que nos efforts tendent à amener un certain nombre de jeunes filles à la communion hebdomadaire. Certes, il ne faut pas s'ingérer en ceci et prendre un rôle qui n'appartient qu'au prêtre. Mais nous pouvons exciter le désir de la communion dans ces âmes, et les porter à demander a leur confesseur une autorisation que, presque toujours, il sera heureux d'avoir l'occasion de leur donner.

En y allant avec douceur et discrétion, mais aussi avec un zèle sincère et éclairé, nous pouvons faire beaucoup en ce sens. Ne négligeons pas, pour y arriver, la diffusion de petites brochures sur la communion fréquente; celles de Mgr de Ségur sont réellement précieuses.

3° Enfin, ne donnons pas dans ce préjugé qui écarte les enfants de la Sainte Table jusqu'à l'âge de 15 ou 16 ans. Soyons persuadées que si nos jeunes filles n'ont pas pris le goût de la Sainte Eucharistie avant cet âge, il sera presque toujours trop tard pour le leur inspirer. N'oublions pas que le mal attaque ces enfants toutes jeunes, et ne leur faisons pas attendre le remède jusqu'à ce que leur âme soit devenue incapable d'en apprécier les effets. N'avez-vous pas remarqué que, lorsqu'elles ont bu déjà à la source empoisonnée des plaisirs mauvais, elles perdent, en quelque sorte, le sens des choses spirituelles et divines?

Profitons donc des bonnes impressions de la première communion pour les attirer à la Sainte Table; veillons à ce qu'elles s'y préparent sérieusement, et ne comptons pas nos peines quand il s'agit de les y disposer.

La grande voix de notre Pontife Léon XIII vient de se faire entendre, sanctionnant, pour ainsi dire, tous les efforts qui ont été faits dans ces dernières années pour amener tous les chrétiens à Jésus-Hostie, et montrant dans l'Eucharistie la force et le salut.

Que ce soit pour nous un encouragement à travailler en ce sens dans la sphère d'action où Dieu nous a placées.

La retraite annuelle et la communion fréquente, voilà les deux grands

Eh bien, Mesdames, excusez-moi si je dois passer sous silence aujourd'hui tout ce que vos mains habiles ont tissé ou brodé pour les tabernacles de Jésus. Je veux appliquer à votre charité envers le Pauvre par excellence le précepte que nous impose le divin Maître pour la charité que nous exerçons vis-à-vis du prochain : « La main droite doit ignorer ce que donne la main gauche. »

Je veux donc uniquement vous entretenir pendant quelques moments du but essentiel de notre association, afin d'en faire mieux saisir la portée et d'expliquer par là même pourquoi, dans nos Congrès Eucharistiques, l'œuvre des églises pauvres a acquis droit de cité.

Vous les connaissez pour les avoir rencontrées parfois dans nos grandes villes, ces religieuses vêtues de deuil, dont le costume répondant au goût de notre époque, j'allais presque dire à la mode du jour, indique une institution plutôt récente. On les nomme les Dames de l'Adoration perpétuelle.

Si vous pénétrez dans une de leurs chapelles, vous y trouverez exposé le Très Saint-Sacrement pendant une très grande partie de la journée, et une religieuse, derrière la clôture, en adoration devant le divin Époux.

Pas n'est besoin d'un long examen des règles de cet Institut pour comprendre aussitôt que c'est le culte de la Sainte Eucharistie qui en a inspiré la fondation, qui en dirige l'esprit, qui en a marqué le but.

Mais, pénétrant dans le cloître où vivent, modestes et retirées, ces humbles servantes de Jésus-Hostie, vous les trouverez soit dans les ouvroirs travaillant à la confection de quelque chape ou de quelque chasuble, soit dans des classes préparant les enfants à leur première communion, soit dans des salles présidant aux retraites de nos ouvrières. Mais, quelles que soient la multiplicité et la diversité de leurs travaux, vous demeurerez convaincu que le but essentiel et primordial de l'Institut est celui que se proposait celle qui devait en être la fondatrice : « un dévouement sans bornes envers le Très Saint-Sacrement. »

Pour le réaliser et l'atteindre, il fallait, outre la communion très fréquente, « chercher à arriver à une sainte union et familiarité avec Notre Seigneur, » et à cet effet « faire ses délices de demeurer près du tabernacle et d'y faire tous les exercices spirituels. »

Si nous avons cru devoir insister sur l'origine et le but de l'Institut des Dames de l'Adoration perpétuelle, c'est pour vous permettre de juger en même temps de l'esprit qui doit animer notre association dont elle est

Rapport de M. le chanoine Van den Gheyn

L'association de l'Adoration perpétuelle et des églises pauvres

Ce n'est pas sans un certain embarras que je me hasarde à parler devant vous, Mesdames de l'association de l'Adoration perpétuelle et des églises pauvres. Et la raison en est bien simple. Car il me paraît que sur cette œuvre tout a été dit, tout a été écrit. Il suffit, pour s'en convaincre, de feuilleter un livre, paru en 1898, intitulé : *Les voies de Dieu.*

Cet ouvrage, dont on ne saurait assez recommander la lecture à ceux qui désirent connaître à fond l'association dont il s'agit, porte en sous-titre : *Un jubilé eucharistique dans l'église expiatoire du Très Saint-Sacrement des Miracles, à Bruxelles, 1848-1898.*

D'ailleurs, il suffirait encore, pour avoir une idée très exacte de l'œuvre dont j'ai à vous entretenir, de relire le très court, mais non moins substantiel rapport du R. P. Van Langermeersch au Congrès Eucharistique de Bruxelles.

La statistique des dons qui s'arrête à l'année jubilaire 1898 et qui s'élevait alors au chiffre de 7,456,424 fr., pour être parfaite, devrait se compléter du relevé des envois adressés aux églises pauvres de Belgique comme aux missions, pendant les quatre dernières années.

Ma tâche paraît donc facile, et semble se réduire à peu de chose. Or, c'est précisément ce qui m'effraie, c'est que dans l'esprit de plusieurs l'œuvre, désignée communément sous le nom d'œuvre des églises pauvres, se réduit à la confection d'ornements ou à l'achat des vases sacrés dont nos églises, en si grand nombre dans certaines parties de la Belgique, ont un si pressant besoin. C'est dans ce sens qu'on semble avoir compris ma communication faite au Congrès d'Angers, puisque le rapporteur la résume en ces termes : « M. le chanoine Van den Gheyn nous expose le fonctionnement de l'œuvre des tabernacles en faveur des églises pauvres de Belgique, et le progrès qu'elle fait réaliser aux Adorations publiques du Très Saint-Sacrement. »

Saint-Sacrement exposé. Jésus, le roi des siècles, habite dans nos tabernacles fermés, et il y attend avec une égale impatience et la même bonté ses fidèles vassaux.

Par conséquent, notre association n'a pas à se recruter uniquement chez les dames ; elle s'adresse aux hommes avec la même insistance, et elle réclame ses membres, aussi bien chez les laïcs que chez le clergé.

De là, cette autre conséquence, que notre œuvre ne connaît pas cette distinction, si souvent admise, des membres honoraires et des membres actifs.

Si, comme on le croit à tort, notre Association cherchait avant tout à doter ses ateliers d'habiles ouvrières qui puissent déployer leur juvénile ardeur à la confection de riches et de nombreux ornements sacerdotaux, on pourrait admettre que l'âge chez les unes, les soins du ménage chez d'autres devraient entraîner une retraite de vieillesse ou une démission forcée. Mais tel n'est pas le cas : le cri amoureux de Jésus qui s'échappe de sa prison volontaire : *Venite ad me omnes*, venez tous à moi, s'adresse à tous les âges et à toutes les conditions; et bien rares sont ceux qui pourraient en vérité s'excuser auprès de lui de n'avoir pas une heure par mois à lui consacrer, pour lui exposer ses besoins et recevoir en retour de célestes faveurs!

Et puisque nous nous trouvons sur le terrain de la logique, arrivons aussitôt à cette autre déduction : si les églises pauvres protégées par notre Œuvre ont la stricte obligation d'établir chez elles l'Association dont elles ont réclamé les secours, pourquoi les paroisses plus favorisées hésiteraient-elles à répondre à notre appel, puisqu'elles trouveraient là le moyen le plus efficace d'étendre le culte du Très Saint-Sacrement?

Nous n'avons pas à craindre ici de marcher sur les brisées d'autrui ni de porter atteinte aux œuvres établies. Il suffit, pour rendre participants les fidèles d'une paroisse aux privilèges et aux indulgences en nombre si considérable accordés par le Souverain Pontife, d'inscrire leurs noms, d'exposer une fois par mois pendant une heure le Très Saint-Sacrement, soit pendant les offices du matin, soit pendant les offices du soir, et de faire une quête au profit de l'Association.

Voilà, telle qu'il faut la concevoir, l'Œuvre de l'Adoration perpétuelle, que je recommande à la bienveillante attention des congressistes. Est-il besoin d'en faire ressortir l'importance et d'en faire apprécier le prix? Faut-il en dire les avantages et en préciser les merveilleux fruits?

« Un jour vécu dans votre tabernacle, clamait le roi-prophète, vaut mieux que mille jours passés sous la tente du pécheur. » Que dire alors de l'heure passée chaque mois en présence du Divin Maître, devant cette arche nouvelle où il est toujours prêt à sceller avec chacun de nous une perpétuelle alliance? Et, par conséquent, l'œuvre qui ménage pareille joie à ses membres n'a-t-elle pas le droit d'être appuyée et propagée, et par conséquent, pourrait-on hésiter à l'introduire là où elle n'existe pas encore?

Je vous parlais tout à l'heure de la quête à faire au profit de l'Association, ou, si vous préférez, de la cotisation des membres.

Outre qu'elle n'a rien en soi qui puisse détourner n'importe qui de faire partie de l'œuvre, puisqu'elle se plie aux ressources de chacun, elle sera facilement prélevée, car elle trouve sa raison d'être dans la pauvreté de Jésus-Hostie, et dans le désir que tout chrétien doit éprouver à le soulager, chacun selon ses moyens.

En voulez-vous la preuve? Il y a trois ans à peine, une pauvresse vivant d'aumônes se présentait au couvent des Dames de l'Adoration de Gand. Elle venait offrir à la supérieure trois francs pour l'Œuvre des églises pauvres. A l'étonnement exprimé de voir une telle fortune en de si pauvres mains, la pieuse mendiante répondit : « J'ai trouvé dans ma mansarde quelques menus objets qui étaient pour moi un véritable superflu. Je les ai vendus, et c'est le produit de la vente que je vous prie d'accepter, car je veux, moi aussi, venir en aide à la misère de Jésus dans son divin Sacrement. »

Tel est tout le secret de vos offrandes, telle doit être l'unique raison de votre contribution chaque année payée à celui qui est le Roi des rois.

Nous vous convions à lui présenter vos hommages là où votre Foi vous enseigne qu'il est présent avec sa divinité et son humanité. Pour parler à vos sens qui doivent raffermir vos croyances, on s'efforce de vous montrer l'Hostie Sainte dans le rayonnement de sa gloire, entourée de l'éclat que réclame sa toute-puissante majesté. Mais, vous le savez, là-bas dans ce village que vous connaissez, où votre position sociale vous permet peut-être d'étaler le faste de votre luxe, vous savez que Jésus habite pauvre et dénué, qu'il ne refuse pas de descendre sur l'autel et d'y demeurer sous les haillons de la misère. Vous savez que, pour parler à l'imagination de ce peuple croyant, il est nécessaire que le Saint-Sacrifice s'opère avec la décence que réclame la sublimité du

mystère, vous savez de quel métal, vil parfois, se composent les vases sacrés dans lesquels est renfermé le corps du Sauveur, bien que l'or le plus fin ne soit pas digne de le contenir, et alors vous l'entendez retentir dans le secret de vos consciences chrétiennes, cette parole de nos livres inspirés : *Celui qui possède les richesses de ce monde, et qui, en voyant le dénûment de son frère, fermerait ses entrailles, comment pourrait-il posséder en lui-même la charité du Christ?* Or, ce frère, c'est aussi Jésus, puisque lui-même il a daigné prendre ce nom. Sa pauvreté vous est connue, sa charité, que chaque mois vous allez puiser aux pieds de son tabernacle, à la source même de son amour, vous inspirera les moyens de la soulager.

Vous comprendrez, vous surtout, Mesdames, que l'aumône qui se traduit par quelque don en argent, ne suffit pas pour satisfaire à votre dévotion. Vous voudrez donner quelque chose de vous-mêmes : votre temps et votre art.

Vous jugerez que vous avez mieux à faire pour occuper vos loisirs, que de vous ingénier à suivre dans vos ouvrages manuels les caprices de la mode qui exige aujourd'hui ce qu'elle dédaignera demain, et de consacrer tout votre temps à produire ces mille colifichets qui ne servent généralement à rien.

Vous préférerez traduire vos pensées en des travaux plus utiles, et vous aimerez à vous dévouer sans mesure au culte de l'Eucharistie, en lui consacrant les ressources de vos talents.

Et pendant que vos yeux s'arrêteront sur le canevas où vos doigts agiles ont achevé la croix d'une chasuble, ou sur le métier où vous avez tissé quelque artistique dentelle destinée à l'aube du prêtre, votre cœur s'élèvera vers Jésus.

Mais vous le voyez, c'est la charité du Christ qui animera, qui sanctifiera vos travaux; c'est elle qui vous réconfortera au milieu de vos ennuis et de vos défaillances, c'est elle encore qui soutiendra votre zèle, et vous aidera à persévérer jusqu'au bout.

Mais cette charité, vous ne l'aurez active et patiente, qu'à la condition de la faire accroître sans cesse par l'heure fervente de l'Adoration mensuelle.

Je pourrais, pour mieux encore faire apprécier notre Association, vous parler des œuvres subsidiaires qu'elle a engendrées, car, par les fruits qu'il porte, l'arbre est jugé; et je devrais en ce cas vous faire rapport sur

l'OEuvre des missions, des bibliothèques rurales, des catéchismes, des retraites ouvrières, des processions, etc.

Mais je préfère m'arrêter, dans l'espoir de vous avoir convaincues qu'une OEuvre qui compte actuellement en Belgique au delà de 200.000 associés, et qui dépense toute sa vitalité à rassembler au moins chaque mois tous ses membres devant l'Hôte divin de nos tabernacles, a contribué pour quelque part à étendre le règne eucharistique de Jésus sur la terre.

Rapport du R. P. Van Durme, de la Congrégation du Très Saint-Sacrement

Œuvre de la Visite quotidienne du Très Saint-Sacrement

L'œuvre de la Visite quotidienne du Très Saint-Sacrement a été fondée à Bruxelles, avec l'approbation de Son Éminence le Cardinal Goossens, Archevêque de Malines, le 6 avril 1901.

Cette œuvre répond à une pensée du Père Eymard, fondateur de la congrégation du Très Saint-Sacrement, qui désire voir se grouper autour de la Divine Eucharistie les chrétiens du monde entier.

Le *but* de cette œuvre est de ranimer, dans toutes les classes de la société, la foi en la présence réelle de Notre Seigneur Jésus-Christ au Très Saint-Sacrement, et de multiplier en son honneur, dans les paroisses, les témoignages d'amour de ses enfants.

Par cette visite de chaque jour, l'œuvre se propose également de consoler le Cœur adorable de Jésus-Christ, outragé par tant de blasphèmes, de sacrilèges et de profanations. N'est-il pas juste d'ailleurs et de toute convenance qu'à la visite permanente que nous fait Notre Seigneur Jésus-Christ, nous répondions par de continuelles visites, lesquelles nous sont si avantageuses?

Les conditions d'admission sont tout à fait simples, et à la portée de presque tout le monde.

Les fidèles de tout âge peuvent faire partie de cette œuvre.

On ne leur demande qu'une seule chose : se faire *inscrire* et s'*engager* à faire chaque jour une visite au Très Saint-Sacrement.

Cette visite de chaque jour peut être faite dans n'importe quelle église ou chapelle, où se trouve le Très Saint-Sacrement.

Chacun est parfaitement libre de choisir le moment et les prières qui lui conviennent.

Une seule minute passée devant le Très Saint-Sacrement suffit pour remplir l'obligation de l'œuvre.

Telle est l'œuvre de la Visite quotidienne dans toute sa simplicité. Cependant, pour la rendre plus vivante et plus féconde, nous l'avons divisée en trois sections :

La première se compose de tous les fidèles qui s'engagent à faire la visite chaque jour.

La deuxième section se compose *des Enfants de Marie*, de toutes les congrégations déjà existantes, et qui s'engagent à faire en plus de la visite quotidienne une communion par mois, au jour indiqué par l'organe de l'œuvre qui est : *Le Petit Messsager du Très Saint-Sacrement* [1].

Nous avons voulu, par ce moyen, grouper d'une manière spéciale, autour du Très Saint-Sacrement, l'élite des jeunes filles pieuses, et leur faire entendre que la plus honorable et la plus aimable manière de visiter Notre Seigneur, c'est de le recevoir dans son cœur.

La troisième section se compose *des petits enfants* qui s'engagent, outre la visite quotidienne, à réciter chaque jour *trois Ave Maria* avec l'invocation : *Notre Dame du Très Saint-Sacrement, mère et modèle des adorateurs, priez pour nous qui avons recours à vous* [2], *et obtenez-nous la grâce de faire une bonne première communion.*

Quelles premières communions angéliques n'obtiendrait-on pas, si l'on habituait de jeunes enfants à réciter chaque jour cette petite prière au pied du Tabernacle!

Notre Saint Père le Pape a accordé à cette œuvre de précieuses indulgences, plusieurs indulgences plénières et une indulgence de 300 jours pour chaque visite au Très Saint-Sacrement.

L'œuvre de la visite quotidienne, commencée il y a à peine un an, a reçu bon accueil partout.

[1] Paraît en français, flamand, allemand, anglais et italien.

[2] Cette invocation est enrichie de 100 jours d'indulgences pour toute la Belgique.

Presque tous les Évêques de Belgique et de Hollande en ont encouragé la propagande dans leurs diocèses.

De nombreux pensionnats, des communautés religieuses se sont empressés de se faire inscrire.

Déjà l'œuvre compte plus de 8.000 membres.

Je dois dire que nous ne cherchons pas le nombre. Nous demandons des membres sérieux, qui s'engagent après réflexion.

Vous nous demandez, sans doute, les moyens que nous employons pour obtenir de bons résultats, c'est-à-dire non pas seulement pour agrandir le chiffre de nos inscriptions, mais pour avoir des inscriptions sérieuses.

D'abord, nous avons formé à Bruxelles, centre général de l'œuvre, un comité de dames qui, par leur position et leurs relations sociales, sont en mesure de travailler efficacement à la diffusion de l'œuvre.

Elles sont chargées de trouver des zélatrices qui, de leur côté, s'engagent à chercher des associés dans leur entourage.

Nous exigeons des zélatrices qu'elles expliquent parfaitement le but de l'œuvre et ce qu'elle demande; de plus, nous donnons à chaque nouveau membre et *gratuitement* une notice détaillée sur l'organisme de l'association.

Enfin, pour assurer la fidélité des associés, nous donnons chaque mois dans l'organe de l'œuvre *Le Petit Messager du Très Saint-Sacrement*, un compte rendu des progres de l'association.

N'est-ce pas là, Mesdames, une œuvre digne d'attirer l'attention du Congrès Eucharistique de Namur?

Ne croyez-vous pas que la répandre partout serait le moyen le plus excellent et le plus facile de faire disparaître *le vide de nos églises*?

Combien souvent nous sommes attristés de voir si peu de monde aux offices même du dimanche!

Quelle en est la cause? C'est que la foi diminue, et alors conséquemment on déserte l'Église.

La visite de chaque jour réveillera cette foi endormie, et bientôt l'Église sera aimée, parce que l'âme comprendra qu'elle est la demeure du Divin Sauveur.

Plusieurs Congrès Eucharistiques se sont déjà occupés de cette œuvre.

En Italie surtout, où la visite de chaque jour au Très Saint-Sacrement est pratiquée par un grand nombre de chrétiens.

L'épiscopat de la haute Italie tout entier, par une *lettre collective* en date du 6 janvier 1900, recommande l'œuvre de la Visite quotidienne.

Le Congrès de Pavie, en septembre 1894; le Congrès du troisième ordre de saint François à la même époque,

Le Congrès d'Orvieto et celui de Trente, en septembre 1896, ont chaudement recommandé cette œuvre.

Le Congrès Eucharistique de Namur ne peut rester en arrière, et nous avons la confiance absolue qu'il approuvera le vœu suivant :

VŒU

La sixième section (des œuvres eucharistiques), considérant les résultats précieux de l'*Œuvre de la Visite quotidienne du Très Saint-Sacrement*, au triple point de vue de la gloire de Dieu, du développement de la piété dans les paroisses et du bien des âmes et de la société tout entière, émet le vœu que l'Œuvre de la Visite quotidienne soit répandue activement dans toutes les classes de la société [1].

Rapport de Mlle Jeanmart

Sur l'Œuvre religieuse des Mariniers

La coutume a désigné sous la dénomination quelque peu prétentieuse de « Mariniers » les bateliers qui, en Belgique comme en France, font le commerce de la navigation fluviale. Étant donné les conditions d'instabilité de cette population que, sans jeu de mots, on nous per-

[1] Envoyer les adhésions avec noms, *prénoms* et adresses, au R. P. Directeur de la Visite quotidienne, 205, chaussée de Wavre, Bruxelles.

mettra d'appeler « flottante, » rien d'étonnant si les devoirs religieux y sont fréquemment oubliés, parfois même totalement délaissés!

L'*Œuvre des Mariniers* s'est imposé comme but de remédier à cette situation : confession, communion pascale, 1re communion; elle embrasse tout cela, au prix de quels efforts? Dieu le sait; avec quel succès? Ce rapport le démontrera.

L'œuvre avait pris naissance à Gand, et dès le principe les résultats en furent consolants. Son fondateur, le R. P. De Becker, désirait vivement la voir s'établir à Namur, station navale fort importante, où passent et repassent annuellement des centaines de bateaux faisant le trafic entre nos bassins houillers, l'Est de la France et le Haut-Rhin.

Avant même l'érection de l'œuvre, l'Évêque de Namur avait hautement approuvé le projet du R. P. De Becker; l'autorisation par lui donnée d'inscrire dans l'Association de la Sainte-Famille les mariniers de passage à Namur, fut la première preuve de cette approbation.

En novembre 1897, le R. P. Severin, du Collège de la Paix, fut instamment sollicité de s'occuper de ces délaissés. Il pria, communiqua ses idées ....

La Providence offrit bientôt l'occasion de commencer l'œuvre désirée.

C'était le 6 décembre 1898. Deux enfants de Marie, passant près du vieux pont de Salzinnes, furent douloureusement émues du contraste qui se présentait à leurs yeux! Sur le boulevard longeant la Sambre, de joyeuses bandes d'enfants privilégiés marchaient au son des tambours et des trompettes apportés par saint Nicolas. — Par la cabine d'un bateau, quatre blondines passaient tristement la tête!.... Tristement, oui, car ces mignonnes, elles aussi, avaient vu la joie de la jeune garde montante.

On leur sourit gentiment de loin : « Saint Nicolas est-il venu? » leur dit-on. — La réponse, il fallait s'y attendre, fut négative, mais elle donna lieu à une inspiration providentielle.

Quelques sous restent au fond des porte-monnaie. Le bazar est tout proche....

On y court, on en sort avec chacune son petit paquet; munies de la bénédiction du Père Severin, on s'en retourne au bateau.

Mais pour y aborder, il fallait passer sur une planche bien étroite..., et, fâcheux contre-temps, la péniche, ce jour-là, était loin du bord!

Comment hésiter cependant? Il y avait là de petits cœurs désolés, et peut-être aussi, des âmes à réconforter!

Heureusement, les bons anges se mettent de la partie car, subitement, on se sent le pied devenir marin, et l'on traverse bravement cette planche qu'une douce illusion d'ailleurs semble élargir et raffermir tout à la fois!

Avec quelle joie et avec quelles douces larmes, mère et enfants accueillent les visiteuses! On lie conversation!

L'entrevue est longue et les confidences vont leur train!... Au bout de cette heure mille fois bénie, une douloureuse conviction s'est faite : l'instruction religieuse, comme l'instruction classique, est à peu près nulle dans la marine. Par contre, les croyances superstitieuses y sont fort en honneur!

Mais par où commencer une œuvre de régénération qui s'impose? Les visiteuses se disent que le meilleur moyen c'est de ramener ces délaissés aux pieds du Divin Maître; et sur le point de quitter le bateau, elles font cette promesse quelque peu osée : « Dimanche, dans la chapelle des Dames de Sainte-Julienne, non loin des forts de Salzinnes, une messe sera dite spécialement pour les mariniers. »

Le dimanche suivant, le R. P. Severin était à l'autel dans leur chapelle; la marinière y assistait avec ses quatre enfants et une compagne par elle amenée.

L'*Œuvre des Mariniers* était fondée.

Quinze jours plus tard, l'assistance compte dix personnes, hommes et femmes.

En janvier 1899, à cause des premières glaces, le chômage de la navigation s'étant forcément produit, on organise les catéchismes : sept enfants les suivent régulièrement.

Un jeune garçon de 16 ans se prépare à la 1re communion, et d'une façon très édifiante.

La cérémonie eut un certain éclat; aussi attira-t-elle bon nombre de mariniers; presque tous n'avaient plus assisté à la messe depuis bien des années!

A la cérémonie des vœux du baptême, le prédicateur raconte le trait d'un jeune collégien de Rouen : Au jour de sa 1re communion, il avait fait un serment, celui de porter sa cravate de 1re communion jusqu'à son premier péché mortel.

A 20 ans, une balle allemande l'étendait mortellement blessé sur le champ de bataille du Mans. Avant de mourrir, songeant à sa mère,

il voulut la consoler. Il lui renvoya cette cravate : « Mère, lui faisait-il dire, elle n'a pas d'autre tache que celle de mon sang versé pour Dieu et pour la patrie ! »

L'âme du jeune marinier fut profondément remuée. Le salut fini, timidement, il demanda de pouvoir garder la blanche cravate dont est orné son cierge, avec promesse de la conserver jusqu'à sa première souillure.

Dix mois plus tard, repassant par Namur, il s'empressait de venir communier et de nous raconter, tout joyeux, que son âme était encore aussi pure qu'au jour de sa 1re communion !...

Quelques semaines après, deux sœurs de dix-huit et de dix-neuf ans faisaient aussi la leur dans des dispositions d'extraordinaire piété.

Tels furent les résultats consolants, encourageants surtout, en faisant présager d'autres non moins sérieux. Le zèle et l'ardeur en reçurent un accroissement nouveau, et le succès fut loin de se démentir; la visite des bateaux, faite toutes les semaines, amenait à la messe du dimanche un auditoire toujours croissant; les affiliations à la Sainte Famille devenaient plus nombreuses, et surtout, les mariages se régularisaient.

Chaque fois que l'occasion s'en présentait, petits et grands étaient instruits, préparés à la première communion et à la confirmation. Petits et grands, dis-je, car les premières communions de dix-huit à trente-huit ans, et les confirmations de dix-huit à soixante-deux ans n'ont pas été les plus rares.

L'œuvre prit une plus grande extension quand, vers le mois de mai 1899, on dut transférer son siège dans la chapelle des Carmélites; assez proche de la Sambre et de la Meuse, d'un accès facile, cette chapelle permit en outre d'y recevoir un plus grand nombre de mariniers.

A son arrivée à Namur, Mgr Heylen voulut bien encourager l'œuvre naissante et promettre de donner le sacrement de confirmation chaque fois qu'on le lui demanderait, fut-ce même plusieurs fois par mois. Sa bonté, depuis lors, a été loin de se démentir.

Le 25 janvier 1900, le pavillon national flottait sur les bateaux amarrés le long des quais, et par les tristes jours de chômage, un souffle de joie passait sur la flottille.

C'était, pour de nombreux mariniers, jour de première communion et de confirmation.

Le matin, ils allèrent assister au Saint Sacrifice dans la chapelle des

Carmélites. S. G. Mgr Heylen, dont la bonté est toujours pleine de délicates attentions, daigna distribuer lui-même la sainte communion, et confirmer 27 d'entre eux. Qu'il était touchant de voir les bateliers s'incliner avec une simplicité d'enfant, sous la main de l'Évêque qui les marquait du signe de la croix et du chrême du salut!

Le soir, nouvelle réunion pour la rénovation des vœux du baptême et le *Te Deum* d'actions de grâces! Ces belles cérémonies avaient été préparées avec soin par un triduum de saluts et de sermons prêchés par le R. P. Severin, aumônier de l'œuvre.

La veille, plus de cinquante mariniers s'étaient confessés, retrouvant aux pieds du prêtre le bonheur de la réconciliation avec Dieu.

Et ne semble-t-il pas que Notre Seigneur bénit d'une façon toute spéciale cette classe d'hommes dont il distingua la profession en y choisissant ses premiers apôtres?

« Que je suis heureux, disait l'un, il y a trente-huit ans que je ne m'étais confessé! » Un autre : « J'en avais plus pesant au cœur que le mat de mon bateau! » — « Mes enfants ne feront pas comme moi, disait un troisième : à partir d'aujourd'hui je leur apprendrai à connaître le chemin de l'église. Si mes parents m'y avaient conduit lorsque j'étais petit, j'aurais moins fréquenté le cabaret et rendu ma femme plus heureuse! »

Dans leur joie naïve, que de douces et consolantes choses ils révélaient!

Et défiants d'eux-mêmes, combien nous ont dit : « Quand je repasserai, vous viendrez me chercher, n'est-ce pas, car je veux refaire mes pâques tous les ans. »

Et de fait, s'il est difficile peut-être de les décider à s'agenouiller une première fois aux pieds du Christ en la personne du prêtre, il en est beaucoup qui, facilement, s'y retrouvent l'année suivante et rentrent ainsi dans l'habitude des pratiques chrétiennes.

Quelles sont les nécessités de cette œuvre?

Étant donnée l'absence habituelle de contact des mariniers avec ceux qu'ils appellent « les gens de terre, » l'intelligence, chez eux, n'est point ou que peu développée.

Sur 100, 10 à peine savent lire et écrire; d'où préjudice souvent grave pour eux au point de vue matériel, grave surtout au point de vue religieux.

Les enfants, en général, arrivent à l'âge de la première communion ignorant qu'il n'y a qu'un seul Dieu, qu'il est un paradis et un enfer. Les prières, ils les savent ou peu, ou mal, et le plus souvent pas du tout.

Et pour les préparer à recevoir Notre Seigneur on a rarement plus de huit à dix jours!!! S'ils savaient lire, combien la préparation à la réception des sacrements serait plus facile et plus complète!

Un remède peut être apporté à ce lamentable état de choses : mettre, comme ils disent « leurs enfants à terre. »

Si ce moyen est excellent au point de vue des connaissances intellectuelles à acquérir, il est dangereux et parfois funeste pour la vertu des enfants. Appartenant à une classe de gens habituellement très moraux à cause de leurs rudes labeurs, et sans autre contact que celui de la famille, l'enfant abandonné à terre abuse généralement, et vite, de sa liberté. Les exemples sont là, cités cent fois par les pauvres parents eux-mêmes!

Le vrai remède serait de mettre les petits mariniers en pension. — A partir de l'âge de sept ou huit ans, ils deviennent gênants au bateau; les dangers matériels y sont fréquents et de plus, ils sont gravement exposés à comprendre et à retenir ce qu'ils voient et entendent autour d'eux.

Ici encore, il faudrait distinguer : l'expérience est là, prouvant à l'évidence que nos fillettes, placées dans des maisons d'éducation où elles sont en rapport avec des enfants dont la vie, plus tard, ne sera point la leur, reviennent au bateau comme en exil, y trouvent la vie rude, et se refusent souvent à reprendre les travaux variés qui incombent à toute femme ou fille de marinier.

Un pensionnat spécial pour les enfants de la batellerie s'impose.

Il est ardemment désiré par les mariniers eux-mêmes, et Sa Grandeur Mgr Heylen, qui en reconnaît l'utilité, applaudirait à sa fondation.

Par sa position au confluent de la Sambre et de la Meuse, Namur est tout désigné pour voir s'y créer l'œuvre nouvelle.

De plus, les bateliers en stationnement, ne fût-ce que pour quelques jours, y trouveraient toujours une classe ouverte à leurs chers enfants.

On n'en peut pas douter : l'avenir religieux, moral et même matériel de la marine est dans la réalisation de ce projet; il n'est pas moins nécessaire au point de vue social.

Quelles sont les démarches que cette œuvre nécessite?

Tous les samedis et veilles des fêtes d'obligation, les zélatrices vont visiter les bateaux : leur but principal est de chercher les enfants en âge de faire la première communion pour les y préparer. L'accueil, en

général, est bienveillant : témoigner aux parents du dévouement pour les leurs excite la confiance. On en profite pour s'assurer que l'union est régulière. — Des médailles miraculeuses sont distribuées à tous, et c'est avec une foi réelle qu'ils les mettent au cou, promettant de ne les point quitter. — Ceux qui le désirent sont inscrits dans la Sainte Famille; ils reçoivent, outre un billet d'affiliation, un tableau devant lequel il leur est demandé de prier tous ensemble chaque soir. — Pour rappeler la messe du lendemain, un billet d'invitation est laissé à chaque bateau. — On a enfin l'imposition du scapulaire.

Le dimanche, à huit heures et demie, on se retrouve à la chapelle. Une pancarte affichée à l'entrée indique que cette messe n'est accessible qu'aux mariniers. Ils osent s'y présenter en costume de travail, ou du moins sans toilette, ce qui les met à l'aise. Pendant la messe une instruction spéciale, qui leur rappelle leurs devoirs, est écoutée avec un religieux respect et une grande attention. Après la messe, le R. P. Aumônier impose le scapulaire de Notre-Dame du Mont-Carmel, dont il exalte la salutaire efficacité pour l'âme et pour les corps.

Quand un nouveau-né doit être baptisé, on le baptise. En raison des difficultés de leur existence, les enfants sont souvent âgés de quelques mois lorsqu'ils reçoivent le baptême. — Si le marinier demande à ce que son bateau soit béni, le Père y va avec empressement.

Lors du chômage de la navigation (deux ou trois fois en hiver, une fois en été), on tâche de mettre ordre aux unions irrégulières. — Les enfants sont instruits et préparés à la première communion, et Mgr l'Évêque daigne venir les confirmer. Plus d'une fois il eut à ses pieds, pour recevoir le saint-chrême, des pères et mères de famille se mêlant à leurs enfants.

On le voit à ces divers détails, cette œuvre s'établit facilement et se maintient aisément, pourvu qu'on s'en occupe avec persévérance et d'une façon très régulière. Comme les familles sont sans contact ordinaire avec d'autres, elles échappent à mille dangers et, si la prière y est en honneur, elles se conservent dans une grande pureté de mœurs.

CINQUIÈME PARTIE

CLOTURE & PROCESSION

LE JOUR DE CLOTURE & LA PROCESSION

§ 1.

La matinée du dimanche

DIMANCHE, *7 septembre!* Cette date restera historique en Belgique! A plusieurs années d'intervalle, le *dimanche, 7 septembre,* a prouvé d'une manière éclatante combien la Belgique est et veut être *catholique,* et comment elle associe la foi et la liberté. — Ce compte-rendu n'est pas une œuvre de polémique, il est essentiellement un *chant eucharistique.* Aussi ne faisons-nous que simple mémoire du premier 7 septembre, dont l'issue tragique a montré aux catholiques Belges qu'ils devaient à tout prix défendre leur religion, s'ils voulaient conserver leur liberté.

Le *dimanche, 7 septembre 1902,* fut à Namur un jour réellement merveilleux. Il faudrait une plume presque séraphique pour le raconter et le décrire. — Daigne N. S. Jésus-Christ, le Dieu vivant de l'Eucharistie, inspirer et bénir ces pages, afin qu'elles ne soient pas trop imparfaites, trop froides et trop en dessous de l'incomparable manifestation de foi et de piété dont la ville de Namur fut le théâtre en ce jour glorieux !

Nous avons mentionné plus haut la prière redite à haute voix, le samedi soir, à la fin de la dernière assemblée générale, par Mgr Heylen et toute l'assistance afin d'obtenir de Dieu les rayons de son soleil ou du moins la cessation de la pluie pour la PROCESSION du lendemain. Cette prière, si pleine de foi, humble et confiante, fut complètement exaucée. Les nuages menaçants de la nuit et même du dimanche matin se dissipèrent tout à coup, et un beau soleil, chaud et doux à la fois, vint éclairer la plus belle *Procession Eucharistique* qui fut jamais à Namur !

Malgré les incertitudes du temps, malgré même les averses des jours précédents, les Namurois ne s'étaient nullement découragés ou ralentis dans l'ornementation de la ville. Au contraire, les travaux étaient poussés partout avec une fiévreuse activité.

Dès l'ouverture des assises Eucharistiques, les nombreux congressistes accourus de partout avaient été frappés de la décoration qui s'organisait dans toutes les rues. Une noble émulation s'était emparée des habitants, un courant d'enthousiasme circulait de maison en maison, de quartier en quartier, de rue en rue, emportant la ville entière. On acheva tous les préparatifs durant la semaine du Congrès : les maisons se couvraient à l'envi de guirlandes, de drapeaux, de bannières, d'oriflammes, de fleurs, d'inscriptions, de trophées, de tentures, — aux riches dessins, aux couleurs variées, — et le dimanche dans la matinée, pour la Procession, la parure de la ville était complète, magnifique, resplendissante, immense et riche couronne tressée par la foi et l'amour en l'honneur de Jésus-Hostie.

LIBRARY
AND
FOUNDATIONS

L'ornementation de la ville était vraiment générale. Rares, rarissimes étaient les maisons non décorées ou non pavoisées, même dans les rues où ne devait point passer la Procession. Pour toute la ville de Namur, on a compté, dit-on, 26 ou 27 maisons « noires ! »

En différents quartiers se dressaient de superbes arcs de triomphe, vraies portes monumentales, de style, enrichies de guirlandes et de trophées. — Bref, personne n'avait rien épargné, et le résultat fut merveilleux.

Dès les premières heures de la matinée, on achève les préparatifs, on répare les quelques avaries causées par les averses de la veille, et l'on s'empresse vers les églises pour remplir le grand devoir du dimanche. Très nombreuses dans chaque sanctuaire sont les communions, surtout à la Cathédrale, où était fixée à 7 heures une communion générale d'hommes. S. G. Mgr Heylen offre le Saint Sacrifice, et distribue, avec S. G. Mgr Rutten, le pain eucharistique à des centaines d'hommes qui s'approchent de la Sainte Table dans l'ordre le plus parfait, sous la pieuse et intelligente direction de MM. les commissaires.

La messe solennelle de clôture est célébrée à la Cathédrale à 10 heures. Dès 9 heures 1/2 se forme le cortège, composé des élèves du Grand Séminaire, de membres du clergé, de MM. les chanoines, se rendant à l'Évêché, d'où il ramène processionnellement, au milieu de la foule déjà rassemblée sur la place, S. Ém. le Cardinal Légat, suivi des Évêques, des Prélats et d'un grand nombre de prêtres et de religieux.

S. Ém. le Cardinal Légat chante pontificalement la messe d'actions de grâces. Les Évêques, les Prélats et autres dignitaires ecclésiastiques remplissent le chœur, tandis que les trois nefs du vaste édifice regorgent de pieux fidèles. Spectacle imposant ! C'est l'Église de la terre déployant toute sa pompe et s'unissant à l'Église du ciel pour exalter et remercier le Dieu du Ciel et le Dieu du Tabernacle. La messe est chantée en plain-chant par l'excellente Schola du Grand Séminaire.

Cependant, depuis les premières heures du jour, la circulation devenait sans cesse plus intense dans les rues de la ville. De tous les environs, de toutes les parties de la Belgique, des pays étrangers, les trains se succédant sans interruption versent dans la ville des foules énormes [1]. Les rues sont bientôt bondées : avant la procession, on veut jouir déjà du coup d'œil féérique de l'ornementation; c'est comme un large fleuve humain qui monte et descend avec un flux et reflux paisible et joyeux, bruyant et harmonieux.... On admire, on s'extasie, on acclame, on est heureux. Et dans cette immense multitude (on estime qu'il y eut plus de 100,000 étrangers ce jour-là à Namur), en même temps que l'animation et l'entrain, quelle dignité, quel ordre, quelle tenue irréprochable! Et dans le firmament toujours plus serein, le soleil ajoutait à la joie et donnait des tons plus vifs et plus chauds à la décoration des rues et des maisons. Et maintenant tout est prêt, l'Hosanna chante dans tous les cœurs, la procession peut se déployer : venez, ô Jésus de l'Eucharistie, parcourez en triomphe les rues de notre cité, venez bénir vos fidèles impatients de vous adresser leurs hommages d'adoration, de reconnaissance et d'amour!

[1] Le 7 septembre, on a recueilli, à la gare de Namur, près de 50.000 coupons, — sans compter les abonnements généraux et ceux de 15 jours. — En quelques heures ont été expédiés 53 trains réguliers et 69 trains spéciaux de voyageurs; et cela, sans le moindre heurt ni le moindre désarroi, avec une aisance, une régularité, une sûreté qui ont attiré les plus grands éloges au personnel si dévoué et si intelligent de la gare de Namur.

Si l'on tient compte des milliers de congressistes arrivés depuis le mercredi 3 septembre, du nombre des voyageurs amenés par les différentes lignes des chemins de fer vicinaux qui toutes avaient organisé plusieurs trains spéciaux, ou venus par tant d'autres moyens de locomotion, on pourra se faire une idée de la foule qui se trouvait à Namur en cette journée mémorable.

§ 2

La Procession

Comment la dépeindre? Comment la chanter? Comment décrire ce cortège majestueux de plus de 30.000 hommes qui, durant quatre heures, s'est déroulé dans les rues de Namur, avec une émouvante piété et une indicible splendeur? Il faut avoir vu de telles manifestations, y avoir participé; et qu'il est difficile à la langue humaine de les dignement raconter!

L'armée des commissaires est en activité dès le grand matin. Bien stylée et bien dirigée, elle se multiplie avec un infatigable dévouement. A la gare, dans les rues, sur les boulevards, les commissaires accueillent, escortent et placent les groupes paroissiaux arrivant de toutes parts avec leurs drapeaux, oriflammes ou étendards. Tout a été prévu, rien n'est livré au hasard, chaque groupe a son lieu de réunion et son numéro d'ordre dans le cortège. Des milliers et des milliers d'hommes sont échelonnés sur les boulevards jusque Salzinnes, sans la moindre confusion, prêts au premier signal.

Sous la direction très active de M. le chanoine Descy, professeur au Grand Séminaire de Namur, la Commission spéciale, chargée d'organiser la Procession, avait travaillé depuis plus de deux mois avec une inlassable ténacité à l'organisation aussi parfaite que possible de cette grande cérémonie. Le résultat a récompensé ses efforts et ses fatigues, efforts et fatigues acceptés avec tant de joie quand il s'agit du Saint-Sacrement!

Cependant la messe pontificale est terminée à la Cathédrale. Le carillon sonne onze heures et demie : c'est l'heure indiquée pour la mise en marche de la Procession, et sans le moindre retard le cortège commence son défilé. Voici son itinéraire :

Rue Verte, rue Grandgagnage, rue de Bruxelles, rue

Godefroid, place de la Station, rues Mathieu, de Fer, Émile Cuvelier, Pepin, J.-B. Brabant, Saint-Nicolas, place Lilon, rues de Gravière, Bas-de-la-Place, place d'Armes *(où se donnera la bénédiction du Saint-Sacrement)*, rues de l'Ange, de la Croix, du Collège, place Saint-Aubain, *où sera donnée à la foule massée une dernière bénédiction.*

Un détachement de trente-quatre gendarmes à cheval ouvre la marche, suivi de la musique du premier régiment des Lanciers. L'étendard du Roi des rois s'élève et s'avance : c'est la *croix*. Oh! comme ils se vérifient, dans cette marche triomphale, ces mots que chante l'Église de la terre et qu'acclame l'Église des cieux :

Vexilla Regis prodeunt,
Fulget crucis mysterium!

Puis viennent les innombrables groupes paroissiaux de la ville, du diocèse et de tout le pays.

Il nous est bien agréable de pouvoir ici retracer et comme faire revivre la série presque interminable de ces groupes si imposants et si pieux.

FORMATION DU CORTÈGE

Peloton de gendarmes à cheval.
Musique du 1er Régiment des Lanciers.
1. Croix.

1er GROUPE

Lieu de réunion : *Place du Palais de Justice.*

2. Fanfares.
3. Patronage Saint-Loup.
   Id. Notre-Dame.

Patronage Saint-Louis accompagné de sa fanfare.
Id. Saint-Nicolas.
Id. Salzinnes.
Id. Saint-Servais.
Id. La Plante.

IIe GROUPE

Lieu de réunion : *Rue du Chenil, place Saint-Aubain, rue Saint-Aubain jusqu'à la rue de l'Évêché.*

4. Ciney (harmonie, chorale).
5. Florennes (musique).
6. Dinant (musique).
   Châsse de saint Perpète.
7. Couvin.

IIIe GROUPE

Lieu de réunion : *De la rue de l'Évêché au Vieux Pont de Salzinnes.*

8. Gembloux (harmonie).
9. Andenne.
   Châsse de sainte Begge.

IVe GROUPE

Lieu de réunion : *Du Vieux Pont de Salzinnes par l'avenue de Salzinnes jusqu'à la rue de l'Indépendance.*

10. Philippeville.
11. Fosses (harmonie).
    Châsse de saint Feuillen.
12. Archiprêtré de Namur : communes rurales.

Ve GROUPE

Lieu de réunion : *De la rue de l'Indépendance à la place Wiertz.*

13. Walcourt (harmonie).
14. Gedinne.
15. Jambes (doyenné).
    Fanfares de Malonne.
    Châsse de saint Berthuin.
    Fanfares d'Assesse.

VIe GROUPE

Lieu de réunion : *Place Wiertz.*

16. Havelange.
17. Leuze.

VIIe GROUPE

Lieu de réunion : *Boulevard de la Sambre, du Vieux Pont de Salzinnes à la porte de l'Arsenal.*

18. Beauraing.
19. Rochefort.
20. Bertrix (harmonie).
21. Arlon.
22. Bastogne.

VIIIe GROUPE

Lieu de réunion : *Boulevard de la Sambre de la porte de l'Arsenal jusqu'au Boulevard Frère-Orban.*

23. Bouillon (harmonie).
24. Durbuy.
25. Érezée.

26. Houffalize.
27. Laroche.
28. Marche (harmonie, chorale).
    Châsse de saint Remacle.
    Stavelot.
    Messancy.
29. Nassogne.
30. Neufchâteau.
31. Saint-Hubert (harmonie).

IXe GROUPE

Lieu de réunion : *Le long de la Sambre et de la haie du parc jusqu'au Nouveau Pont de Salzinnes.*

32. Étalle et Fauvillers.
33. Florenville.
34. Virton (harmonie).
35. Nives.
36. Wellin.
37. Vielsalm.

Xe GROUPE

Lieu de réunion : *Boulevard d'Omalius, du Nouveau Pont de Salzinnes à la place Wiertz.*

38. Étudiants catholiques de Bruxelles.
    Id. id. Liège.
    Id. id. Gand.
    Id. id. Gembloux.
    Id. id. Louvain.
39. Châtelet.
40. Délégation des Saintes-Familles, Bruxelles.
41. Id. id. Liège.
42. Id. id. Tournai.
43. Id. id. Mons.

44. Jodoigne.
45. Gilly.
46. Tongres.
47. Huy (harmonie).
48. Binche.

XIe GROUPE

Lieu de réunion : *Boulevard d'Omalius, du Nouveau Pont de Salzinnes à la place d'Omalius.*

49. Lodelinsart.
50. Avennes.
51. Nivelles.
52. Bruxelles-ville.
53. Dampremy.
54. Turnhout.
55. Malines.
56. Verviers.
57. Boom.
58. Liège-ville.
59. Tournai.
60. Gand.
61. Association des Journalistes Catholiques de Belgique.
62. Tiers-Ordre de Saint-François.

XIIe GROUPE

Lieu de réunion : *Place Léopold.*

63. Syndicat général des Voyageurs, Employés, Négociants et Patrons.
64. Fédération des mutualités chrétiennes.
65. Seraing.
66. Délégation du Grand-Duché.

XIIIe GROUPE

Lieu de réunion : *Boulevard Frère-Orban.*

67. Paroisses de la ville de Namur.
   a) Fanfares de Salzinnes.
   b) Statue de Notre-Dame des Remparts.
   c) Reliquaire de saint Blaise.
   d) Concordia.
   e) Statue de saint Aubain.
   f) Émulation.
   g) Reliquaire de la Sainte Couronne.
   h) Cercle Ouvrier (Harmonie).
   i) Reliquaire de la Sainte Croix.
   j) Alliance des Présidents.
   k) Congrégations des Pères Jésuites.
   l) Adorateurs du Saint-Sacrement.
68. Députation des maîtres de chapelle du Saint-Sacrement de différentes églises d'Anvers.
69. Clergé.

Congrégations religieuses :

Frères de la Charité.
Frères Maristes.
Frères des Écoles chrétiennes.
Pères blancs d'Afrique.
Prêtres du Saint-Sacrement.
Augustins de l'Assomption.
Oblats de Marie.
Rédemptoristes.
Jésuites.
Barnabites.
Pères Servites de Marie.
Missionnaires du Sacré-Cœur.
Carmes.
Pères Capucins.
Pères Conventuels.

Pères Franciscains.
Dominicains.
Cisterciens.
Bénédictins.
Prémontrés.
Chanoines de Latran.
Clergé séculier.
Schola du Grand Séminaire.
Membres des chapitres étrangers.
Chapitre de Saint-Aubain.
Les Révérendissimes Abbés Cisterciens
de Val-Dieu,
de Bornhem,
de Pont-Colbert.
Les Révérendissimes Abbés Bénédictins
de Steenbrugge,
de Termonde,
de Ligugé,
de Saint-Mandé,
du Mont-César (Louvain).
Le Révérendissime Dom Hildebrand, Primat de l'Ordre de Saint Benoît.
Les Révérendissimes Abbés Prémontrés
de Parck,
de Tongerloo,
d'Averbode.
Le Révérend Procureur général des Chanoines de Latran.

Nos Seigneurs les Évêques de :

Birmingham, Verdun, Luxembourg, Arras, Angers, Justinianopolis, de la Martinique, les Vicaires Apostoliques du district Oriental du Cap de Bonne-Espérance, du Haut-Nil.

NN. SS. les Évêques de Belgique.
S. G. Mgr Van den Branden, archevêque de Tyr.
S. G. Mgr Isaac Hagian, archevêque de Sébaste (Arménie).

S. G. Mgr Van den Bosch, archevêque de Pario.
S. G. Mgr Riordan, archevêque de San Francisco.
S. G. Mgr Heylen, Évêque de Namur, président du Comité permanent des Congrès Eucharistiques.

Le Saint-Sacrement porté par Son Excellence Mgr Granito di Belmonte, Nonce, ensuite par Son Éminence le Cardinal Goossens, Primat de Belgique.

XIVe GROUPE

Lieu de réunion : *A la suite du Saint-Sacrement au sortir de la Cathédrale.*

70. Notabilités ecclésiastiques, Ministres, Sénateurs, Représentants, etc.
Membres du Comité permanent des Congrès Eucharistiques.
Membres du Comité organisateur du Congrès Eucharistique de Namur.
Dames de l'Association de l'Adoration perpétuelle et de l'Œuvre des églises pauvres.
Un peloton de gendarmes.

*
* *

Sur toute l'étendue du cortège se déploient d'innombrables drapeaux aux formes et aux couleurs les plus variées ; il en est d'une magnificence vraiment royale et d'un rare cachet artistique. Une légère brise fait onduler leurs plis gracieux : tous ils proclament les conquêtes pacifiques et les victoires du Divin Rédempteur !

Et ces conquêtes et ces victoires sont redites d'une manière plus expressive encore. Écoutez : voix humaines et voix des instruments alternent ou se marient ; harmonies,

fanfares et sociétés chorales répandent sur tout le parcours des flots sonores, des accents joyeux, des hymnes d'amour et de reconnaissance, repris par les vibrantes envolées des cloches et répercutés par la grande voix du canon qui, du haut de la citadelle, les lance à tous les échos et les élève jusqu'aux cieux !

Certains groupes se dessinaient d'une façon plus frappante soit par leur nombre, soit par leur caractère. Mentionnons au passage, — car on ne peut pas tout citer, — l'*Association des Journalistes catholiques* participant en corps au cortège : ils sont tous les jours à la tâche et au rude labeur, qu'ils soient aujourd'hui à la fête et à l'honneur ! — Voici les Maîtres de la Chapelle du Très Saint-Sacrement des églises de Saint-Amand, de Saint-André, de Saint-Paul et de Saint-Jacques d'Anvers, si remarquables dans leur ample et magnifique costume. Saluons la fière et vaillante jeunesse catholique des différentes Universités avec ses étendards d'un si vif éclat et d'un caractère si esthétique. Citons encore les délégations des Saintes Familles, les Congrégations du Saint-Sacrement de Bruxelles, de Liège, de Tournai, etc. Mais quelle est cette délégation nombreuse, grave, recueillie et si fervente ? Ce sont nos frères Luxembourgeois, accourus du fond du Grand-Duché pour assister à nos fêtes eucharistiques.

Dans le cortège, de belles châsses font scintiller leurs ors et leurs pierreries, monuments ciselés par la foi et le génie de nos aïeux.

Ah ! ces vaillants évangélisateurs de notre chère patrie, dont nous conservons et vénérons les saintes reliques, comme ils semblent aujourd'hui revivre, s'unir à nous pour louer et bénir Jésus-Hostie qu'ils ont appris à nos ancêtres à connaître et à aimer !

Réjouissez-vous, saints apôtres et patrons de la Belgique ! Vos prières, vos prédications et vos exemples sont tombés sur un sol fécond et généreux ! Voyez comme ils sont fidèles, les fils de ceux que vous avez évangélisés ! Quelle piété en effet dans tous ces groupes de pèlerins ! Quelle tenue, quelle attitude ! C'est un acte de foi, c'est une affirmation franche

et expressive de nos sentiments et de nos croyances. Ce n'est pas une manifestation purement extérieure, une simple parade, si brillante soit-elle. Non, non, écoutez : la prière monte de tous les rangs du cortège : prêtres et fidèles s'unissent pour réciter à voix haute le chapelet entremêlé d'hymnes liturgiques ou de pieux cantiques.

Entre deux haies profondes de spectateurs, la Procession, immense concert de foi et de piété, s'avance, encadrée par les escadrons — en grande tenue — des Pompiers de la ville, de la Police et de la Gendarmerie. La foule est saisie par cette grande scène religieuse. Et quelle foule !

Il y a sur le parcours une multitude innombrable occupant tout l'espace libre des rues, s'accrochant aux fenêtres, aux balcons, grimpant sur les toits. Et partout, c'est le respect, la sympathie, l'admiration, sans qu'aucun incident vienne troubler l'ordre et jeter la moindre ombre sur cette unique et merveilleuse manifestation de foi. La foule s'associait à la Procession et mêlait ses hommages et ses adorations en l'honneur du Très Saint-Sacrement.

Et dans quel féerique décor la Procession développait ses interminables anneaux ! Le firmament était splendide, l'atmosphère pure et douce, le ciel chantait vraiment la gloire de Dieu; les rues paraissent comme de superbes allées chatoyantes d'une forêt de bannières, d'oriflammes, de draperies, de guirlandes et de fleurs, remplie d'une foule immense débordant de joie et d'enthousiasme, saluant avec respect les groupes pieux qui se succèdent sans interruption, comme les bataillons richement parés d'une magnifique armée.... Oui, c'est beau, c'est grand ! On ne cesse de le redire et de remercier Dieu qui éclaire de son plus radieux soleil ce spectacle digne des parvis éternels !

Mais voici la dernière partie du cortège; elle revêt un caractère de majesté qu'on ne saurait rendre. Des valves de la cathédrale sortent les différentes délégations des ordres religieux d'hommes. Graves, recueillis, s'avançant en double rang, drapés dans leurs costumes si variés, amples et flottants, simples et sévères, moines noirs, moines bruns, moines blancs,

forment une belle et imposante phalange, heureux de s'associer au triomphe de Celui à qui ils ont consacré exclusivement leur vie....

Les religieux sont suivis immédiatement du clergé séculier, s'échelonnant aussi en double ligne. Ce sont les prêtres de la ville et de tout le diocèse, en surplis — deux immenses ailes blanches se déployant dans les rues en l'honneur du Très Saint-Sacrement. — En tête et au milieu du clergé séculier s'avance la *Schola* du Grand Séminaire de Namur, vaillante société chorale, infatigable, trouvant dans sa foi et son amour le secret de ses beaux chants liturgiques.

Et puis, entre ce magnifique cadre du clergé régulier et du clergé séculier où se remarquent tous les chanoines de Saint-Aubain et plusieurs membres des chapitres des autres diocèses de Belgique, voici les Prélats et les Évêques! Ils portent le grand costume épiscopal, la mitre et la crosse, la chape, aux reflets et aux scintillements d'or, soulevée et soutenue de chaque côté par un prêtre ou un chanoine et développant ainsi toute sa splendeur. — Sur leur passage, l'admiration et le respect pénètrent jusqu'à l'intime de l'âme, et se traduisent par des exclamations contenues. C'est comme une révélation sensible de l'Église enseignante, dépositaire et gardienne infaillible des mystères divins.

Mgr Heylen précède immédiatement Son Éminence le Cardinal Légat. Le pieux Évêque de Namur, l'infatigable Président du Congrès Eucharistique, se réjouit de ce triomphe complet décerné au Dieu-Sauveur par sa ville épiscopale, par son diocèse, par la Belgique entière.

Quant au Cardinal-Archevêque de Malines, drapé majestueusement dans son grand manteau rouge, il laisse, lui aussi, déborder la pieuse émotion de son cœur. Le vénéré Primat de Belgique est saintement fier de ces hommages universels rendus par notre chère patrie à Notre Seigneur Jésus-Christ. Il sait ce que pèsent, devant la justice et la miséricorde de Dieu, de telles démonstrations de foi et de piété.

Enfin, à la suite de ce cortège de plus de 30.000 hommes,

à la suite de ces religieux, de ces prêtres, de ces prélats et de ces Pontifes, paraît le Roi des rois, le Dieu vivant de l'Eucharistie, Notre Seigneur Jésus-Christ, caché sous la blanche hostie renfermée dans l'ostensoir d'or, et porté sous le dais par Son Excellence Mgr Granito di Belmonte, Nonce du Pape. Quatre gendarmes, en grande tenue, sabre au clair, sont aux quatre coins du dais.

Derrière le dais suit un groupe imposant de hautes notabilités ecclésiastiques, civiles et militaires. Citons rapidement Mgr Delogne, Mgr Remy, vicaires généraux de Namur, Mgr Declerck, Mgr Lauwerys, vicaires généraux de Malines, Mgr Monchamps, vicaire général de Liège, Mgr t'Serclaes, président du Collège Belge, à Rome, Mgr Hebbelynck, recteur magnifique de l'Université de Louvain, Mgr Pechenard, recteur de l'Université catholique de Paris, Mgr Simon, aumônier de la cour, Mgr Mercier, président du Séminaire Léon XIII, à Louvain, Mgr Lefebvre, professeur à l'Université de Louvain, Mgr Solvyns, Mgr Lesur, M. le Baron de Favereau, ministre des affaires étrangères, M. le Marquis de Beauffort, sénateur, M. le Baron de Montpellier, gouverneur de la province de Namur, M. le Sénateur Mélot, bourgmestre de Namur, M. le Comte de Briey, gouverneur du Luxembourg; tous les Sénateurs et Représentants catholiques des provinces de Namur et du Luxembourg, les députés permanents et conseillers provinciaux; des Sénateurs et Représentants venus de tous les points de la Belgique, les conseillers communaux catholiques de Namur, les magistrats, un groupe superbe d'officiers en grande tenue avec M. l'Aumônier militaire, les membres du Comité permanent des Congrès Eucharistiques, un groupe nombreux de dames portant en sautoir un ruban rouge avec la médaille de l'Adoration perpétuelle.

Un peloton de gendarmes à cheval ferme le cortège que suit une foule considérable et recueillie.

Une première bénédiction devait être donnée à la place d'Armes qui, dès 1 1/2 h., est noire de monde.

Un autel très simple, mais d'un goût parfait, garni de

fleurs et de plantes ornementales, a été dressé en face du kiosque. A 3 h. 10, Son Excellence le Nonce de Belgique, portant toujours le Saint-Sacrement, arrive au pied de l'autel. Les Prélats et les Évêques s'agenouillent aux deux côtés sur des prie-Dieu; près d'eux, les chanoines et la Schola du Grand Séminaire. Le *Tantum ergo* est chanté, les sonneries de clairons retentissent, le canon tonne au loin : sur toute la place règne soudain un silence complet, solennel, la foule immense s'incline et se prosterne, tandis que Jésus-Hostie la bénit par les mains de son Pontife.... Puis cette multitude émue se relève, et de tous les cœurs et de toutes les lèvres, avec une irrésistible puissance, monte vers Jésus le beau et populaire cantique :

Loué soit à tout instant
Jésus au Saint-Sacrement!

Oh! oui! c'était bien la louange, l'action de grâces, en même temps que l'adoration, la réparation pleine d'amour, la reconnaissance la plus profonde! C'était le Dieu caché de l'Eucharistie qui déchirait pour ainsi dire les voiles et se révélait à nos âmes!...

Après la bénédiction, Son Eminence le Cardinal Légat prend place sous le dais et porte le Très Saint-Sacrement. La procession reprend sa marche triomphale et se dirige — aux accents ininterrompus de la prière et des chants liturgiques, sous de véritables voûtes de guirlandes, de bannières, de chronogrammes, de drapeaux et de fleurs inondés de flots de joyeuse lumière — vers la place de la Cathédrale.

Il est 3 h. 40. Le parcours est terminé. Il s'est effectué tout entier avec un ordre merveilleux, il va se couronner par une scène plus merveilleuse encore, d'une inoubliable émotion, qu'on peut avoir vue et goûtée, mais qu'on ne peut jamais bien décrire.

En arrivant sur la place Saint-Aubain, les différents

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY
ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS

groupes de la Procession se serrent les uns contre les autres, sans confusion, toujours guidés par les commissaires; les innombrables drapeaux et étendards s'installent sur les marches et le perron de la Cathédrale : c'est une vraie forêt mouvementée, diaprée, étincelante, brillant des couleurs les plus riches et les plus variées, splendidement encadrée par les édifices et, au loin, par les talus verdoyants de la citadelle; bientôt le dais paraît, S. Ém. le Cardinal Légat, portant le Saint-Sacrement, monte sur le haut du perron, de nouveau les sonneries de clairons retentissent, accompagnées de la grande voix du canon, un silence solennel plane sur l'immense foule qui s'incline profondément, ne pouvant pas tomber à genoux, car les rangs sont trop pressés; le Saint-Sacrement s'élève : c'est Jésus, c'est le Dieu Rédempteur, c'est le Roi de la terre et des cieux, qui bénit avec un amour infini et ses pontifes, et ses prêtres, et ses religieux, et ses fidèles, et la ville, et le diocèse, et la Belgique tout entière.

Oui, c'est un moment sublime, c'est une scène qui fait songer aux fêtes infiniment belles que l'Église triomphante célèbre, avec les phalanges angéliques, dans la céleste patrie en l'honneur de Celui qui vainc, qui règne et gouverne à jamais!

La Procession est terminée. Le clergé rentre à la Cathédrale, escortant les Évêques et S. Ém. le Cardinal. La foule veut se précipiter à leur suite dans l'édifice, mais les portes se referment aussitôt : mesure de prudence nécessaire pour éviter les accidents qu'aurait pu occasionner la poussée formidable d'une aussi énorme multitude.

Les groupes se dispersent alors, et la foule s'écoule lentement, tranquillement, dans les différentes rues de la ville, heureuse d'avoir accompli un grand devoir et d'avoir pris part à des fêtes qui laisseront pour la vie des impressions inoubliables.

***

Ah! tous ceux qui, depuis des mois, avaient travaillé au succès des Assises Eucharistiques et de la Procession; — tous ceux qui s'étaient prodigués, sans compter leurs fatigues, durant ces jours bénis du Congrès; — tous ces vaillants organisateurs, ces chefs de groupes, ces deux cents commissaires, ces corps dévoués de la gendarmerie, de la police et des pompiers de la ville : nous ne leur adresserons point les félicitations et les remerciements qu'ils ont si bien mérités! Dieu les connaît tous, et Il ne se laisse jamais vaincre en générosité! Et déjà ils ont goûté la plus douce des récompenses : celle d'un succès splendide, et surtout la joie du magnifique triomphe du Très Saint-Sacrement.

§ 3.

Après la Procession

Après la Procession Sa Grandeur Mgr Heylen réunit, au Grand Séminaire, Son Éminence le Cardinal Légat, Son Excellence le Nonce Apostolique, les Évêques et les Prélats, M. le Baron de Montpellier, Gouverneur de Namur, M. le Comte de Briey, Gouverneur du Luxembourg, les Sénateurs et les Représentants catholiques des deux provinces, les orateurs sacrés du Congrès et les membres du Comité permanent des Œuvres Eucharistiques.

Vers la fin du banquet, Sa Grandeur Mgr Heylen a exprimé en termes aussi pieux qu'élevés les sentiments qui débordaient de son cœur ému. Nous sommes heureux de reproduire le toast de l'illustre Évêque de Namur :

Toast de Mgr Heylen, Évêque de Namur

ÉMINENCE,

EXCELLENCE,

MESSEIGNEURS,

MESSIEURS,

Après nos manifestations de foi et d'amour, qui rappellent les adorations décrites par saint Jean dans l'Apocalyse, ne devrais-je pas garder le silence qui suit les cantiques de nos frères du ciel? *Et factum est silentium in cælo.* Et néanmoins je dois parler : la reconnaissance m'en fait un devoir.

Gloire et reconnaissance à Dieu, qui nous a inondés de consolations et de grâces pendant ces jours bénis, qui nous a accordé le bonheur de voir le triomphe royal de la Sainte Eucharistie!

Reconnaissance à Notre Très Saint-Père, le Souverain Pontife Léon XIII. Non content de nous bénir de loin, de nous envoyer par écrit ses enseignements et ses encouragements, il a voulu être au milieu de nous : il nous a parlé par la bouche de son Légat, il nous a édifiés par ses exemples, il nous a encouragés par son affection, il nous a bénis par son ministère.

Nous admirions, nous vénérions, nous aimions déjà de tout cœur le grand Léon XIII; si possible, nous l'admirons, nous l'aimons encore davantage. Comment ne pas le faire, en voyant ce Pontife, toujours jeune malgré son âge avancé, toujours enseignant avec son intelligence angélique, toujours gouvernant avec sa force divine?

Sa vie tient du miracle, mais il me semble que j'en connais le secret. Sa dernière Encyclique l'a révélé : ce

secret, c'est l'Eucharistie. N'est-ce pas dans l'Eucharistie qu'il puise sa jeunesse toujours nouvelle? *Renovat sicut aquilæ, juventutem ejus.* N'est-ce pas de l'Eucharistie que lui vient la lumière qui lui fait écrire des pages semblables à celles de l'Ange de l'école, dignes de recevoir l'éloge divin : *Bene de me scripsisti, Leo?* N'est-ce pas dans l'Eucharistie qu'il trouve la force de tenir tête à tous les ennemis de Dieu et de l'Église, et de confondre leurs folles espérances?

Ah! que la Sainte Eucharistie reste encore longtemps sa jeunesse, sa lumière et sa force, qu'il ait la joie de voir souvent des triomphes de la Sainte Eucharistie, comme celui du Congrès de Namur; qu'il ait le bonheur de la voir connaître, aimer, servir par tous les fidèles enfants de la Sainte Église!

Reconnaissance à l'Éminent Légat, notre bien aimé Cardinal-Archevêque de Malines.

Éminence, vous êtes venu présider notre Congrès au nom, à la place et en vertu de l'autorité du Très Saint-Père. Vous nous avez apporté ses enseignements, montré ses exemples. Pour le faire, vous n'avez qu'à laisser parler votre cœur, qu'à suivre l'impulsion de votre piété envers la Sainte Eucharistie, car, comme le Saint-Père, vous la vénérez, vous l'aimez, vous voyez en elle le salut des individus et de la société.

Je n'apporterai pas de preuves. Toute votre carrière épiscopale parle avec assez d'éloquence. Anvers, Bruxelles, Hoogstraeten, avec leurs manifestations grandioses, dues surtout à votre zèle et à votre amour de l'Eucharistie, proclament bien haut les sentiments intimes de votre cœur. Les recommandations que vous donnez en souvenir aux nouveaux prêtres, le jour de leur ordination, montrent combien vous désirez voir aimer l'Eucharistie par ces prêtres, et la faire aimer aux fidèles par le zèle de leur ministère apostolique.

Jamais nous n'oublierons les exemples que Votre Éminence nous a donnés, les paroles qu'Elle nous a adressées pendant

ce Congrès. Nous prions le Dieu de l'Eucharistie qu'Il conserve longtemps le Légat du Saint-Père, avec cette vigueur de corps et d'âme qu'Il lui a conservée jusqu'ici, pour le bien de l'Église et de la patrie, pour le bonheur et le soutien des évêques, des prêtres et des fidèles, pour l'extension de plus en plus grande du culte de la Très Sainte Eucharistie.

Reconnaissance à Léopold II, au Roi bien-aimé qui, par la grâce de Dieu, préside aux destinées de notre chère Belgique. Nous le vénérons, nous l'aimons, parce que, dans sa royauté, nous voyons un reflet de la royauté de Notre Seigneur, le Dieu-Roi de l'Eucharistie. Nous le vénérons, nous l'aimons, parce que nous lui devons des bienfaits incalculables.

N'est-ce pas à lui et à son gouvernement que nous devons cette liberté, grâce à laquelle nous avons pu accueillir dans notre ville l'élite des nations voisines, et décerner à Notre Seigneur ce triomphe public et royal qui doit réjouir le cœur de notre Roi, comme il réjouit nos cœurs?

N'est-ce pas à lui que nous devons de voir protéger nos missionnaires dans notre Congo belge, d'y voir construire des églises, d'y voir connaître et aimer la Sainte Eucharistie?

Oui, nous aimons notre Roi, et nous prions Dieu qu'Il répande ses bénédictions les plus abondantes sur lui et sur toute la Famille royale.

Sint filii ejus sicut novellæ olivarum in circuitu mensæ ejus; et videat filios filiorum suorum, pacem super Belgium!

A Léon XIII, le Pontife de l'Eucharistie!

A l'éminent Légat, le Cardinal [illegible]

A Léopold II et à toute la [illegible]

Ces paroles, [illegible] dissements, furent [illegible] d'enthousiasme.

Son Eminence Mgr [illegible] avec cette éloquence [illegible] toujours.

Réponse de Son Ém. Mgr Goossens, Cardinal Légat

EXCELLENCE,

MESSEIGNEURS,

MESSIEURS,

Je remercie avec effusion Mgr l'Évêque de Namur pour les paroles pleines de cœur qu'il vient de m'adresser.

Au début même de ces solennelles assises, m'acquittant de la très haute mission dont S. S. Léon XIII a daigné m'honorer, je vins apporter, avec la bénédiction du Pasteur suprême, ses précieux enseignements et ses pressants appels.

Pour tous, la parole pontificale a été une direction sûre et un efficace stimulant, et le XIVe Congrès Eucharistique marquera avec honneur dans la série des glorieux succès remportés par la foi et la piété catholique.

Par la richesse de son programme, par la variété de ses travaux, par la fécondité de ses résolutions, par l'empressement des foules aux pieds des autels et à la Table Sainte, par l'abondance et l'éclat de la parole sacrée, par cette sorte d'enthousiasme religieux qui, saisissant les âmes, n'a cessé de croître de la première à la dernière heure pour s'épanouir en une grandiose glorification des divins Mystères, oui, le Congrès de Namur a égalé, s'il n'a surpassé, les plus belles manifestations du sentiment catholique sur la terre de Belgique.

Non nobis, Domine, non nobis, sed Nomini tuo da gloriam!

Cet aveu de l'impuissance humaine, certes, il est aujourd'hui plus que jamais en situation.

Mais l'aurai-je méconnu ou oublié, si je dis honneur et merci à tous ceux qui ont apporté leur concours à l'œuvre de Dieu, qui ont multiplié leurs efforts pour en assurer le succès? Je l'entends, vos cœurs me le crient irrésistiblement : merci surtout à l'Évêque de Namur, qui a été

l'âme de ces magnifiques solennités, et qui réalise si parfaitement le modèle de l'Évêque dont parle saint Paul : *Operarium inconfusibilem recte tractantem verbum veritatis.*

Merci encore à la chère Église de Namur, si ferme, si fidèle en sa dévotion séculaire à l'Eucharistie; merci enfin à la cité namuroise, dont l'hospitalité large, généreuse, vraiment fraternelle, laissera dans nos cœurs un impérissable souvenir. Ah! elle a bien mérité pour ses enfants la bénédiction qui tomba des lèvres de Jésus sur l'heureux Zachée : *Hodie huic domui salus a Deo facta est.* Oui, ces journées sont pour toi, chère cité, un gage d'espérance, de salut, une promesse de vie et d'immortalité!

***

Au lendemain des Assises Eucharistiques, Mgr Heylen exprimait toute sa joie par la lettre suivante :

Aux habitants de la ville de Namur

NOS TRÈS CHERS FRÈRES,

Nous nous sentons pressés d'épancher devant vous les sentiments dont notre âme est remplie, au lendemain des fêtes eucharistiques célébrées en notre ville épiscopale.

Bien des fois déjà, il nous a été donné d'admirer votre piété, votre cœur, la docilité avec laquelle vous répondez aux appels de votre Évêque. Mais, en ces jours, dans ce triomphe décerné au Dieu de l'Eucharistie, vous vous êtes surpassés vous-mêmes. Oui, Nos Très Chers Frères, les manifestations de votre foi, si nombreuses, si éclatantes pourtant au cours des siècles passés, s'effacent en quelque sorte et semblent ne plus compter en présence de l'élan spontané, de l'ardeur enthousiaste, de l'unanimité qui ont marqué les solennités du Congrès.

Certes, nous sommes heureux de vous remercier et de vous féliciter pour le zèle et les efforts que vous avez dépensés dans la préparation de ces grandes assises, — pour

l'hospitalité généreuse et digne que vous avez donnée aux milliers d'étrangers accourus dans vos murs, — pour la magnificence qui a présidé à la décoration de vos églises, à l'ornementation de vos demeures et de vos rues.

Mais ce qui, plus que tout cela, vous a mérité notre reconnaissance, tout en inondant de joie et de consolation notre âme de Pasteur, c'est votre assiduité à la prière, votre empressement à venir entendre la parole sacrée et à vous nourrir du pain de vie; c'est la multiplication de vos actes d'adoration; c'est l'attitude recueillie et pleine de respect d'une foule immense, c'est l'hosanna triomphal chanté à la gloire du Divin Sacrement; c'est le groupement, autour du mystérieux triomphateur de toutes les conditions sociales et de tous les âges, démonstration publique de l'intime concorde établie entre les hommes par le Sacrement que S. Augustin appelle si bien « signe de l'unité et lien de la charité. »

Ah! nous pouvons dire avec saint Paul, qu'en ces journées mémorables, notre chère ville de Namur a présenté un spectacle d'édification et de joie à la terre et aux cieux, aux hommes et aux anges.

N'en doutez pas, nos très chers frères, de tels hommages rendus à Jésus-Christ ne resteront pas sans récompense. La parole du Fils de Dieu est formelle : « Il glorifiera devant son Père céleste les courageux serviteurs qui ont confessé et glorifié son nom devant les hommes. »

Au cours de sa vie mortelle, il a passé semant les bienfaits; se pourrait-il qu'aujourd'hui il passe au milieu de nous sans répandre à flots ses plus riches bénédictions, sans faire affluer avec abondance dans les âmes la vie divine dont il est l'aliment substantiel, sans y faire germer et fleurir ces divines vertus dont il est la source inépuisable.

Vivez dans cette invincible espérance, Nos Très Chers Frères, et recevez ici la bénédiction que vous donne d'un cœur ému et reconnaissant votre Évêque et votre Père.

† THOMAS-LOUIS,
ÉVÊQUE DE NAMUR.

ÉPILOGUE

Notre tâche est remplie. Elle a été entreprise et continuée avec joie et amour, et nous la terminons néanmoins avec ce sentiment de tristesse qu'on éprouve en disant adieu à un ami saintement aimé, avec surtout la tristesse de n'avoir pas été à la hauteur du devoir imposé!

En écrivant ces dernières lignes, nous quittons définitivement ces inoubliables journées eucharistiques que nous avons revécues.... Ah! sans doute, elles ne s'effaceront jamais de notre mémoire et resteront pour tous ceux qui les ont goûtées un des plus beaux souvenirs d'ici-bas, et comme un suave prélude des fêtes de l'éternelle Patrie.

Le *Congrès de Namur* sera à jamais une des perles les plus splendides de l'écrin eucharistique, et une des pages les plus brillantes du Diocèse et de la Belgique. Dans la série déjà longue et si riche des Congrès Eucharistiques, il occupera une place de choix, sans qu'une seule ombre puisse en diminuer ou en ternir la pureté et la splendeur.

La foi et l'amour, la piété et l'enthousiasme, la réparation et l'expiation, la reconnaissance et la générosité, l'ordre et l'harmonie, la prière et le travail, la paix et la charité, l'union des esprits et des cœurs, les flammes les plus vives, les plus pures, les plus saintes de l'âme humaine : tout s'est entrelacé en une couronne de fleurs brillantes et suaves déposées devant le Tabernacle, offertes à Jésus dans l'Eucharistie.

Elles se sont vérifiées une fois de plus, ces paroles consolantes de l'auguste et saint Vieillard du Vatican, du Souverain Pontife Léon XIII : « Le peuple belge doit être » au premier rang, quand il s'agit d'exalter le culte de la » Sainte Eucharistie. » Ah! certes, elle l'a bien prouvé, notre chère Belgique; après Liège, Anvers et Bruxelles, elle l'a bien prouvé, durant les trois jours du Congrès de Namur, et surtout à cette incomparable *Procession du 7 septembre :* elle est et veut rester le premier pays du monde par l'ardeur de sa foi et par la constance de son dévouement à Notre Seigneur Jésus-Christ.

Cette gloire, elle entend la conserver toujours : nous l'avons reçue de nos aïeux, et nous la transmettrons à nos descendants comme un legs d'une inestimable valeur, comme un trésor précieux et sacré.

O Jésus! Dieu vivant du Tabernacle! Dieu infini de l'Eucharistie! ô Jésus! Roi immortel des siècles! Maître suprême du temps et de l'éternité! Soyez à jamais béni et adoré!

Que, jusqu'au dernier jour, dans tous les cœurs et sur toutes les lèvres, d'une frontière à l'autre de notre chère patrie, retentisse avec un invincible et victorieux amour le cantique qui résume notre foi et notre espérance :

Loué soit à tout instant,
JÉSUS *au Saint-Sacrement!*

RAPPORTS NON LUS

Étude sur l'Encyclique « Miræ Caritatis »

par M. l'abbé Deplerreux, curé-doyen de Neufchâteau

MESSIEURS,

C'était au début du pontificat de l'immortel Léon XIII. L'Université romaine donnait une séance de discussion académique à laquelle le Souverain Pontife avait voulu assister. Naturellement, on avait mis en ligne, pour cette joute pacifique, les étudiants les plus distingués. On remarquait dans leurs rangs un jeune religieux belge, dont la modestie égalait le talent. Sa thèse fit sensation. Le Pape lui-même voulut le féliciter et, depuis lors, il ne le perdit plus de vue. Aujourd'hui, le jeune religieux d'alors est assis sur le siège épiscopal de Namur, où il a succédé, après un intervalle de dix-sept ans, à l'éminent Cardinal qui préside, avec tant de sagesse, aux destinées religieuses de la Belgique; et, coïncidence remarquable, c'est au moment où il prend la présidence des Congrès Eucharistiques que le grand Pontife, son Mécène et son Père, donne son encyclique *Miræ Caritatis*, dans laquelle il encourage l'œuvre de nos Congrès par sa plus chaleureuse approbation.

Il m'appartenait de rappeler cette coïncidence au moment où j'ai l'honneur périlleux de vous présenter une modeste étude sur cette encyclique mémorable. J'ose évoquer ce souvenir pour me concilier votre bienveillance. J'en ai bien besoin, Messieurs, car vous ne pouvez attendre de moi qu'une exposition aride et trop succincte, dans laquelle, suivant pas à pas le Souverain Pontife, j'établirai que l'Eucharistie est un remède universel et en même temps spécifique aux maux qui accablent la société.

Je compte le faire en vous montrant, aidé des lumières de l'Encyclique : 1° que la Sainte Eucharistie seule peut ranimer la vie chrétienne dans la société; 2° qu'elle est un principe de vigueur pour les vertus fondamentales du christianisme, la Foi, l'Espérance et la Charité; 3° qu'elle est le foyer de la piété, l'âme de l'Église et le centre du culte social.

I.

Quel est, Messieurs, le grand malheur de nos sociétés contemporaines? C'est l'affaiblissement de la vie chrétienne. La religion ne les pénétrant plus de sa sève vivifiante, elles sont livrées à toutes les influences néfastes qui conspirent contre leur bonheur. Elles sont angoissées et agitées comme un malade en proie à la fièvre, dit le Souverain Pontife. Dans le corps humain, la fièvre est causée par la lutte des agents de mort contre le principe vital. Elle est caractérisée par un malaise qui indique une rupture d'équilibre en faveur de ces ennemis redoutables de notre vie. Il n'y a pas à se faire illusion : la fièvre travaille notre société. Les principes pervers qui conspirent contre son bonheur y créent une agitation maladive. En haut, les hommes d'État qui président aux destinées des nations ont perdu de vue leur mission de combat contre les influences pernicieuses. La plupart d'entre eux, dit le Souverain Pontife, estiment avec orgueil qu'ils ont, en quelque sorte, infusé au siècle une vie nouvelle et prospère, parce qu'ils le poussent avec ardeur dans la voie du progrès matériel. Pour beaucoup, la religion n'est qu'un facteur secondaire dont il faut à peine tenir compte. Les classes dirigeantes, dans bien des pays, suivent cet exemple funeste. Ou bien elles s'endorment dans une fausse sécurité et ferment volontairement les yeux pour ne pas voir les signes précurseurs de l'orage; ou bien, si elles sont troublées quelquefois par de vagues terreurs, elles cherchent dans la vie de plaisir l'étourdissement et l'oubli. Parmi leurs membres, à part quelques chrétiens fervents qui forment une infime minorité, les uns considèrent la religion comme une influence malfaisante; les autres, s'ils l'acceptent comme un moyen de moraliser les masses, n'en prennent pour eux que ce qu'il faut pour garder une bienséance qui leur paraît de bon ton. En bas, les foules se dépravent, s'égarent et se corrompent; la perversion morale, activée par mille inventions séductrices, favorise

la perversion des intelligences; les plus stupides préjugés se propagent, les haines les moins raisonnables grandissent et se fortifient : qu'une étincelle vienne mettre le feu à ces passions si inflammables, et l'incendie éclairera des scènes d'horreur comme en ont vu nos pères.

Quel est le remède à ce malaise social? Le Souverain Pontife l'indique au début de son encyclique. Rendez la vie chrétienne à l'individu, vous l'aurez rendue à la société. Dieu, reprenant par cette vie possession des âmes, reprendra par là même possession de la société, redevenue chrétienne et chrétiennement gouvernée. En effet, toute âme est un affluent du grand fleuve de la vie sociale. Les âmes vertueuses y versent les eaux pures de la vertu; les âmes vicieuses y apportent les eaux troublées du vice. Multipliez les premières : que le fleuve s'alimente à ces sources limpides, il réfléchira l'azur du ciel dans la transparence de ses eaux; et s'il ramasse, par hasard, dans son cours, quelques souillures qui le troublent, il se renouvellera et se purifiera lui-même dans l'inaltérable pureté qui lui vient de ses sources.

Rendre la vie chrétienne aux âmes, c'est donc le salut de la société. Mais cette vie chrétienne ne peut être vigoureuse que par la vie divine de la grâce. Voilà ce qui fait la grandeur de l'homme et doit être le noble but de ses aspirations. Sans doute, il est grand par son intelligence, reflet de la lumière divine, sceau imprimé par la main de Dieu sur l'argile dont il est pétri : *Signatum est super nos lumen vultus tui, Domine.* Mais il est une grandeur plus sublime : c'est la grandeur surnaturelle que Dieu lui donne par la grâce, pour le rendre digne de mériter la gloire; c'est cette participation à la nature divine, cette qualité vitale nouvelle, ce je ne sais quoi de divin qui l'enveloppe, la pénètre, et lui donne de réfléchir, comme un globe de cristal enflammé par le soleil, toutes les splendeurs de la lumière divine : *In eamden imaginem transformamur de claritate in claritatem?*

Or, Messieurs, quel est l'aliment de cette vie divine? Quelle est la divine nourriture qui la soutient, la répare et l'accroît? Écoutez : « Si vous ne mangez la chair du Fils de l'Homme, et si vous ne buvez son sang, vous n'aurez pas la vie en vous. — Qui mange ma chair et boit mon sang, demeure en moi et je demeure en lui. — Qui me mange, vit par moi comme je vis par mon Père. » — Ah! je la comprends, cette parole du Sauveur! Par le bienfait de son Incarnation et par les sources multiples qui dérivent de sa croix, il communique aux âmes la vie sur-

naturelle ; mais, pour entretenir cette vie, la réparer et l'accroître, il faut une sorte d'incarnation personnelle qui mette notre âme en contact direct avec son humanité sainte, pour y puiser, selon la pensée de saint Augustin, comme un enfant au sein de sa mère, ce lait divin dont la vertu nous pénètre, s'empare de notre vie, en dirige le cours vers sa sainte vie, conforme nos tendances et nos mœurs à ses tendances et à ses mœurs divines, et opère le prodige célébré par l'apôtre : « Il semble que je vis, mais ce n'est pas moi qui vis : c'est le Christ qui vit en moi. »

Vous l'entendez : ce n'est pas la nourriture qui se change en nous, dit saint Augustin, c'est nous qui nous transformons en elle ; ce n'est pas la vie du Sauveur qui passe dans notre vie, c'est la nôtre qui passe dans la sienne. Nous ne cessons pas d'être, nous demeurons dans le Christ et le Christ demeure en nous, car c'est lui qui vit et qui fait vivre.

Admirable influence de la Sainte Eucharistie sur la vie de la grâce : par elle, cette vie se répare, s'accroît et prend vigueur. Sans elle, cette vie s'affaiblit et décline.

Donc, Messieurs, pour reprendre l'argumentation du Souverain Pontife, puisque la société est malade par l'affaiblissement de la vie chrétienne ; puisque la vie chrétienne de la société dépend de la vie chrétienne des individus ; puisque la vie chrétienne des individus ne peut être vigoureuse que par la vie divine de la grâce ; puisque la vie divine de la grâce, si noble et si digne des aspirations de l'homme, se répare, s'accroît et se fortifie par l'Eucharistie et dépérit sans elle, la preuve est faite : l'Eucharistie est le grand remède social.

Je ne m'étonne plus dès lors que le Souverain Pontife appelle les âmes à la table de vie ; que les prêtres, marchant sur ses traces, concentrent leurs exhortations et leurs efforts sur la pratique capitale de la Sainte Communion ; que les éducateurs dignes de ce nom y voient un moyen d'éducation d'une merveilleuse efficacité ; que les parents chrétiens prêchent à cet égard de parole et d'exemple ; je ne m'étonne pas que le vénéré président du Congrès ait préludé à ces assises solennelles par une fête mémorable, à laquelle était convoquée toute la jeunesse studieuse du diocèse, laissant ainsi dans l'âme de ces enfants et de ces jeunes gens un souvenir eucharistique qui ne s'effacera jamais ! Chacun de ces ouvriers de la restauration sociale, Pape, Évêque, prêtres, éducateurs, parents chrétiens, mérite bien non seulement de l'Église mais encore de la société.

II.

La perte de la vie divine de la grâce entraîne l'affaiblissement des vertus fondamentales du christianisme, la foi, l'espérance et la charité. L'amour de Dieu s'effondre avec la vie divine, et si la foi, l'espérance et l'amour du prochain peuvent encore subsister sans elle, ces vertus languissent comme ces plantes privées d'air et de lumière qui ne trahissent plus la vie que par un feuillage chétif et décoloré. C'est la vie divine seule qui peut donner la vigueur à ces vertus fondamentales. On comprend donc que l'Eucharistie exerce sur elles une influence médiate par le moyen de la vie divine qu'elle entretient dans les âmes. Mais elle a en outre une action immédiate que le Souverain Pontife établit dans la seconde partie de son encyclique.

« Qui ne le voit, qui ne le proclame, qui ne s'en désole à l'heure présente, s'écrie Mgr Pie? L'erreur lève son front avec une audace sans exemple, elle ne garde plus de mesure : toutes les vérités sont attaquées, niées, outragées, les vérités de l'ordre de la raison, comme celles de l'ordre de la foi, les vérités qui intéressent l'existence de la société humaine, comme celles qui se rapportent à la révélation et à l'Église. » A cette négation totale, le chrétien doit opposer une affirmation totale. Or cette affirmation totale est renfermée dans la foi à l'Eucharistie ; et il me sera facile de vous montrer que cette foi exerce par là même sur toutes les croyances du chrétien une influence capitale.

Une fois que l'homme, porté par la grâce et appuyé sur l'affirmation du Sauveur, a donné son adhésion au mystère de l'Eucharistie : une fois qu'il a répondu à l'appel divin par cette protestation que saint Pierre opposait à la défaillance de ses frères : « Seigneur, à qui irions-nous? vous avez les paroles de la vie éternelle, » il a fait un acte de foi à l'amour divin dans sa manifestation la plus sublime, à la puissance divine dans son œuvre la plus prodigieuse : car le dernier terme de l'amour, c'est l'union jusqu'à l'unité ; le comble de la puissance, c'est ce faisceau de miracles qui constitue, dans son ensemble, la plus étonnante dérogation aux lois naturelles. Or l'amour est le pourquoi de tous les mystères de la Rédemption, *sic Deus dilexit mundum ;* la puissance en est le comment. Quand donc l'homme embrasse, par un acte de foi, tout ce qu'il y a de plus sublime dans les manifestations de l'amour et de la puissance de Dieu, il a la clef de tous les mystères. La foi à l'Eucha-

ristie est la sainte montagne d'où l'œil découvre d'immenses horizons. Désormais l'âme est élevée au-dessus de ces misérables hésitations qui sont une injure aux perfections divines. J'en appelle à toutes les âmes qui comptent dans leur souvenir des communions ferventes : première communion, communions de retraite, communions de missions, communions de cœurs purs et toujours préparés. J'en appelle à mes vénérés confrères dans le sacerdoce : leur écueil est rarement la tentation contre la foi; l'usage quotidien de la sainte communion leur donne à cet égard une sorte d'invulnérabilité; et si jamais la Providence permettait le retour des persécutions sanglantes, c'est par milliers qu'on trouverait dans leurs rangs les nouveaux martyrs de Gorcum, fiers de donner à leur foi le témoignage de leur sang.

Je ne veux pas laisser dans l'ombre un autre point de vue indiqué par le Souverain Pontife; c'est que l'Eucharistie est la continuation et l'extension de l'incarnation; elle est le mystère par lequel le Rédempteur, centre et résumé vivant de tous les mystères, s'incarne en quelque sorte dans chaque communiant. Par là même elle rappelle d'une manière sensible tous ces mystères, en fait l'application personnelle à chaque chrétien en particulier les lui présente comme des bienfaits individuels, particuliers, personnels, les lui rend toujours présents à l'esprit et actuels par le cœur, et en maintient le souvenir toujours récent, la foi toujours vivante, la reconnaissance toujours profonde et affectueuse. — Par contre, la négation du dogme de l'Eucharistie est la principale cause de la ruine des croyances chez les chrétiens que l'hérésie a séparés de l'Église. Pour eux, les mystères du christianisme, cessant d'être rendus toujours présents et toujours actuels par l'Eucharistie, ne sont plus que des bienfaits communs qui n'excitent qu'une bien faible reconnaissance; ils ne sont que des généralités vagues, des abstractions purement rationnelles, dont aucune pratique sensible, aucun symbole réel ne réveille l'idée, n'excite l'amour; ils ne sont que des événements éloignés sur lesquels dix-neuf siècles ont passé, et dont chaque jour amoindrit l'importance et efface le souvenir. De là, la foi s'affaiblissant toujours davantage et les vérités diminuant à vue d'œil chez ces infortunés fils des hommes, *veritates imminutæ sunt a filiis hominum;* de là, l'incrédulité, le scepticisme ou au moins l'indifférence et la froideur glaciale où les vrais protestants sont enfin tombés aujourd'hui au sujet de tous les autres mystères, de toutes les autres vérités du christianisme.

D'après Cliché Gilles-Ledoux.

Peut-être nous sera-t-il donné un jour, Messieurs, de mettre sous les yeux de ces chrétiens égarés le témoignage vivant de notre foi. Si la pensée de notre Évêque se réalise, la procession d'un Congrès Eucharistique déploiera un jour ses pompes sous les regards étonnés d'un peuple depuis longtemps travaillé par la grâce et déjà blanchissant pour la moisson. Ah! j'en suis sûr! le spectacle de ces hommes de foi, venus de tous les points de l'univers, remuera profondément bien des âmes de bonne volonté, que leurs sympathies secrètes portent vers la religion catholique, et qui n'attendent que le moment de rompre avec un culte sans chaleur et sans vie. — Entretemps, Messieurs, préludez à la réalisation de ce projet grandiose par votre participation pieuse aux processions eucharistiques. Que l'ardeur de votre foi et de votre amour, symbolisée par le flambeau allumé et se réflétant sur votre visage, arrache à l'indifférent lui-même cet aveu : Voilà des hommes de foi; on dirait vraiment qu'ils voient ce qu'ils croient, qu'ils possèdent ce qu'ils espèrent, et qu'ils embrassent ce qu'ils aiment.

Telle est l'influence directe de la Sainte Eucharistie sur la foi du chrétien. Le Souverain Pontife met ensuite en lumière l'action indirecte qu'elle exerce sur la foi par l'éloignement de l'obstacle le plus fort et le plus universel. Vous le connaissez : c'est la dépravation du cœur.

Laissez-moi vous mettre sous les yeux l'histoire vécue de la plupart des apostasies. La page est d'un écrivain illustre par son talent, plus illustre encore par l'énergie avec laquelle il organise la résistance à la persécution. « Je fus élevé chrétiennement, et après ma première communion, j'ai accompli mes devoirs religieux pendant plusieurs années avec une naïve ferveur. Ce furent, je le dis franchement, la crise de l'adolescence et la honte de certains aveux qui me firent renoncer à mes habitudes de piété. Bien des hommes qui sont dans ce cas conviendraient, s'ils étaient sincères, que ce qui les éloigna d'abord de la religion ce fut la règle sévère qu'elle impose à tous au point de vue des sens, et qu'ils n'ont demandé que plus tard, à la raison et à la science, des arguments métaphysiques qui leur permettaient de ne plus se gêner. » Pour moi, du moins, les choses se passèrent ainsi. Je cessai de pratiquer par mauvaise vergogne, et tout le mal vint de cette première faute contre l'humilité qui m'apparaît décidément comme la plus nécessaire de toutes les vertus.

» Ce pas franchi, je ne devais pas manquer de lire en chemin bien des

livres, d'entendre bien des paroles, et de voir bien des exemples destinés à me convaincre que rien n'est plus légitime chez l'homme que d'obéir à son orgueil et à sa sensualité; et je devins très vite à peu près indifférent à toute préoccupation religieuse. Mon cas, on le voit, est très banal. Ce fut la vulgaire désertion du soldat las de la discipline. » Fr. Coppée, *La bonne souffrance*, Préface.

Voilà bien la cause ordinaire de la ruine de la foi. Voulez-vous le remède? Cherchez-le dans la Sainte Eucharistie. Elle exerce, en effet, une double action sur l'homme, pour le maintenir, malgré l'insurrection des passions, dans l'austère discipline du devoir. D'abord elle enflamme les âmes de l'amour divin, qui consume les affections déréglées dans ses saintes ardeurs. Ensuite elle donne au communiant, par le contact avec la chair virginale du Sauveur, non seulement une force de résistance, mais une sorte d'immunité. Elle tempère les ardeurs maladives de l'âme, émousse et à la longue amortit l'aiguillon de la chair, éteint les feux de la convoitise et même élève l'homme jusqu'à la pureté des anges.

Ames saintes du cloître, religieux et religieuses qui avez gravi la sainte montagne des conseils évangéliques, prêtres entourés d'écueils, jeunes gens et jeunes filles qui marchez au milieu de la fournaise sans ressentir les atteintes de ses flammes, comme les jeunes hébreux de Babylone, lis au milieu des épines, où est donc le secret de votre immunité? N'est-il pas dans le froment des élus, dans le vin qui fait germer les vierges?

Le Souverain Pontife a signalé l'affaiblissement de la foi comme le grand mal du siècle. La conséquence est la ruine de l'espérance chrétienne. L'homme, déshabitué de lever les yeux vers le Ciel, se confine dans le cercle étroit des préoccupations terrestres. Il se laisse séduire, dit la Sainte Écriture, par la fascination des bagatelles et cherche son bonheur dans leur fragile possession. — De là, l'indifférence religieuse, la vie de plaisir, le découragement dans la douleur et le désespoir dans la mort : autant de maladies contemporaines qui ruinent l'espérance chrétienne. — Le doux Sauveur, qui, en quittant la terre ne nous a pas laissés orphelins, a voulu être lui-même notre secours par sa présence sacramentelle, contre tous ces dangers; oubli du Ciel, séductions de la terre, amertumes de la vie, terreurs de la mort. Non, celui-là ne peut être indifférent qui, dans l'extase d'une communion

fervente, entrevoit dans son cœur un coin du ciel, et se livre à cette étreinte d'amour où son Dieu lui donne une vision et un avant-goût de l'éternelle félicité. Non, celui-là ne peut être homme de plaisir, qui entend sortir du tabernacle et du fond de son cœur cette invitation à la pénitence et au sacrifice : « Faites ceci en mémoire de moi, en mémoire de mes souffrances et de ma mort. » Non, celui-là ne peut être découragé, qui entend cette parole consolante : « Venez à moi, vous qui êtes accablé sous le fardeau des labeurs et des peines et je vous soulagerai. » Non, le chrétien mourant ne peut être désespéré dans la mort, quand il sème sur les ruines de son corps ce germe d'immortalité qui fera un jour tressaillir ses ossements humiliés : *Et exultabunt ossa humiliata.*

Communiez donc, Messieurs, quand la torpeur de l'indifférence menace de vous envahir; communiez quand la vie de plaisirs évoque sous vos yeux le mirage trompeur de ses joies fascinatrices! communiez dans les heures de tristesse; communiez en union avec le pauvre malade à qui vous êtes unis par les liens du sang ou de l'amitié; accompagnez le médecin céleste qui va le visiter sur son lit de douleur, pour lui rendre la vie ou l'aider à mourir; et si la maladie vous abat vous-même, appelez au plus tôt le doux Consolateur qui vous apportera des promesses de vie et d'immortalité.

De même que les plantes malsaines poussent sur un sol jonché de décombres, ainsi l'égoïsme croît sur les ruines de la foi et de l'espérance. L'homme n'aimant plus Dieu, n'aime plus ses frères, ou plutôt il ne reconnaît plus de frères : car il a renié la paternité divine. Il ne voit que lui-même, ses intérêts, ses passions. Tout le problème est pour lui dans la recherche de la plus grande somme de bonheur dans l'espace étroit de ses jours comptés. Vous connaissez cette course au bonheur; chacun s'élance, se précipite, affolé, haletant, heurtant les uns, renversant les autres et foulant ceux qui tombent. Les déshérités veulent leur part de bonheur et prétendent établir une égalité qui serait le malheur de tous; les privilégiés luttent pour garder ou augmenter leur lot, et ne se soucient pas d'adoucir ce qu'il y a de pénible dans les inégalités nécessaires. — La loi qui régit notre société n'est plus la loi de fraternité chrétienne, qui se traduisait aux premiers siècles de l'Église par la bienveillance dans les rapports et les sentiments, par la consolation mutuelle dans les peines et par l'échange des services dans les heures difficiles, selon cette parole de l'Apôtre : « Aidez-vous l'un l'autre à porter vos fardeaux et

se nourrissant du même Dieu que lui. Ici enfin, pour
le dernier point de vue indiqué par le Souverain Pontife,
une charité qui dépasse les limites de ce monde et s'étend
. frères de l'Église souffrante et de l'Église triomphante. C'est
el et par l'autel que les trois églises se rencontrent, se promettent
. se donnent mutuellement secours et s'embrassent dans l'unité du même esprit et du même amour.

Courage donc, Messieurs. Enlaçons toutes les classes dans ce lien de charité : *O Vinculum charitatis!* Prêchez d'exemple en vous mêlant à ces agapes fraternelles. Aidez l'ouvrier de vos ressources pour lui permettre de se retremper dans ces admirables retraites ouvrières, où il prendra le goût de la ferveur eucharistique.

Rétablissez dans vos familles les anniversaires de naissance, de fête patronale, de deuil funèbre; et par la Sainte Eucharistie, réalisez sous votre toit l'union fraternelle de la terre, du purgatoire et du ciel.

III.

L'heure m'accuse, Messieurs, et j'ai hâte de finir. Je serai bref dans l'exposition de la dernière partie de l'Encyclique où le Souverain Pontife nous montre, dans l'Eucharistie, le foyer de la piété, l'âme de l'Église et le centre du culte social.

Elle est le foyer de la piété. La méditation, l'adoration et la réception de la Sainte Eucharistie sont le centre de toute vraie dévotion. C'est dans ce résumé vivant des mystères de l'Incarnation et de la Rédemption que toutes les pratiques de piété doivent avoir leur point de départ et leur aboutissement. Pour ce motif, Mgr Gerbet l'appelle le dogme générateur de la piété catholique. N'en doutez pas : si notre doux Sauveur nous invite par ces aimables paroles : « Venez à moi; » s'il nous promet le reconfort, c'est dans l'Eucharistie qu'il nous donne rendez-vous et accomplit sa promesse.

Elle est l'âme de l'Église, parce qu'elle est son grand moyen de sanctification des âmes. C'est vers elle que convergent les pouvoirs et les grâces de la tribu sacerdotale à tous les degrés. Prêtre et Eucharistie en effet, ce sont là deux termes qui s'appellent et se supposent. L'un ne va pas sans l'autre; et si le prêtre doit être un ouvrier de la restauration sociale, il ne le peut que par l'Eucharistie. C'est la rosée féconde qui fait

germer sur le sol de l'Église toutes les vertus privées et sociales. Vous le savez par l'expérience de tous les jours : l'humble foi, la piété sincère, la délicatesse de conscience, l'esprit de prière, l'amour de pureté, la fidélité conjugale à toute épreuve, l'incorruptible probité, la résignation dans les peines, la patience dans la douleur, le courage dans l'adversité, la modestie dans la grandeur, le désintéressement dans la richesse, la générosité du pardon, le zèle de la religion, l'amour de la justice, le dévouement de la charité, l'accomplissement scrupuleux de tous les devoirs, en un mot la pratique de toutes les vertus de l'Évangile, ne se trouve plus ou moins solide, plus ou moins parfaite que parmi ceux qui communient souvent avec les dispositions que ce grand acte demande. On peut affirmer que c'est dans l'Eucharistie que se trouve le secret de leur vertu.

C'est aussi par l'Eucharistie que le front de l'Église s'auréole de toutes les gloires : gloire de l'apostolat, gloire du martyre, gloire de la virginité, gloire de la vertu héroïque des confesseurs, gloire du pouvoir surnaturel des thaumaturges, gloire des prodiges d'amour dans les âmes mystiques. O sainte Église de Dieu, que ne devez-vous pas à la présence réelle de l'Homme-Dieu dans les tabernacles de vos temples et dans les tabernacles vivants des cœurs de vos enfants!

Faut-il s'étonner, Messieurs, que l'Église, par tous ses organes, depuis le Souverain Pontife jusqu'à l'humble curé de campagne, vous invite à la communion fréquente? Retenez cet appel, je dirai cette supplication qu'elle vous adresse par la voix du Concile de Trente et du Souverain Pontife. Emportez ce souvenir comme le fruit béni de ce Congrès Eucharistique. Joignez-y la ferme résolution d'entourer le saint sacrifice de la messe de vos respects pratiques : car il est le centre du culte social.

La société doit à Dieu un culte, aussi bien que les individus.

Le sacrifice de la messe lui permet de traiter avec son souverain Maître sur le pied de l'égalité, et de lui offrir un culte infini d'adoration, d'action de grâces, d'expiation et d'impétration.

Culte d'adoration infinie. Celui qui s'abaisse est infini comme la Majesté devant laquelle il s'abaisse. L'hommage rendu égale la dignité de Celui auquel il s'adresse. Admirable réparation de l'oubli de Dieu et de l'esprit de révolte qui caractérisent nos sociétés contemporaines!

Culte de reconnaissance infinie. Celui qui remercie est infini comme

celui qui donne. L'action de grâces égale le bienfait. Compensation sublime de l'ingratitude sociale!

Culte d'expiation infinie. La dignité de celui qui répare l'offense est infinie comme la Majesté de celui qui l'a reçue. Le paiement égale la dette. Satisfaction surabondante à la justice divine, prête à châtier une société chargée de crimes!

Culte d'impétration infinie. La voix qui demande des grâces est infinie comme la main qui les distribue. La valeur de la prière est égale au prix de la faveur demandée. Infaillible moyen d'obtenir les secours de Dieu, en faveur d'un siècle accablé de maux!

Oserai-je en terminant formuler un vœu qui me paraît conforme aux conclusions de l'Encyclique? Puisque le Souverain Pontife désire qu'on rétablisse ou qu'on ranime les confréries eucharistiques, ne serait-il pas possible d'établir, sous les auspices de l'Épiscopat, une vaste confrérie à plusieurs degrés? Le premier comprendrait les fidèles qui ajouteraient à l'accomplissement du devoir pascal une ou plusieurs communions dans l'année, outre l'Adoration du Saint-Sacrement, à des époques déterminées et peu nombreuses. Au second seraient admis les chrétiens qui s'engageraient à la communion mensuelle, à l'assistance intermittente à la sainte messe et à l'Adoration hebdomadaire, par l'assistance aux offices non obligatoires du dimanche.

Le troisième serait réservé aux âmes qui joindraient à des communions plus fréquentes l'assistance quotidienne au saint sacrifice. Le travail du clergé tendrait à faire monter les fidèles jusqu'au degré supérieur.

Je m'arrête, Messieurs, et je m'excuse d'avoir si mal rendu la pensée du Grand Pontife. Si je suis fier de l'honneur qui m'est fait, je suis confus de mon insuffisance. A ce magnifique bouquet eucharistique, composé par les mains de notre vénéré Président, de tant de fleurs rares cueillies dans les plus brillants parterres, je n'ai pu apporter qu'une humble fleur des champs, poussée d'aventure dans un site agreste et éclose au hasard sous le soleil du Bon Dieu.

Rapport du Fr. Marie-Bernard Maréchal, abbé de Sainte-Marie du Pont Colbert, O. C.

MESSIEURS,

Nous croirions manquer à ce que nous devons à l'Œuvre que la divine Providence nous a confiée, et aussi à ce que nous devons au Congrès Eucharistique, si nous ne venions vous demander une place, sur le Catalogue des œuvres dont vous avez à vous occuper, pour le monastère d'Adoration que nous avons fondé, il y a dix ans, à Versailles, en France [1].

Permettez-nous de vous faire un exposé très succinct de sa constitution et de son but.

Ce Monastère est une œuvre vouée à l'adoration perpétuelle du Très Saint-Sacrement exposé.

Pour l'exposition et l'adoration, on y suit les Règles liturgiques tracées par la Sainte Église romaine. On s'y inspire aussi du Directoire et des Constitutions du T. R. P. Eymard, de pieuse mémoire, fondateur de la Société du Très Saint-Sacrement.

Le caractère original de cette œuvre consiste en ceci :

1° Que l'Ostensoir ne rayonne pas dans les villes, ni dans les églises où s'exerce le zèle de l'apostolat, mais dans le silence et la solitude du désert monastique.

2° Que les Adorateurs, voués au service du Très Saint-Sacrement, sont des moines formés à l'école de saint Benoît, sous l'égide de saint Bernard, c'est-à-dire des Moines du saint Ordre de Cîteaux.

Par la fondation de ce Monastère, nous nous sommes proposé un double but :

D'une part, ouvrir au moine, par l'adoration du Très Saint-Sacrement de jour et de nuit, une source féconde de courage et de pur amour,

[1] L'an dernier, sous le coup de la persécution, nous l'avons transféré en Belgique, à Marteau-Feuillen sous Yvoir, avec l'autorisation du Saint-Siège et grâce à la bienveillance de Sa Grandeur Monseigneur l'Évêque de Namur.

afin de l'aider à entreprendre et à poursuivre les durs labeurs de la vie de solitude, de silence, de travail, de pénitence et de prière à laquelle il est voué par état.

D'autre part, donner à Notre Seigneur Jésus-Christ vraiment, réellement et substantiellement présent sous le voile sacramentel, des adorateurs en esprit et en vérité, « tels que le Père en cherche, » nous dit le saint Évangile; tels que saint Benoît a su en former, depuis quinze siècles, par sa Règle, *la Règle sainte*, comme en témoignent les cinquante mille saints qu'elle a placés sur les autels de la Sainte Église.

Ce monastère répond donc à l'attrait des âmes qui, sous l'empire de la grâce divine, désirent servir et adorer Notre Seigneur Jésus-Christ en son divin Sacrement dans le silence, une solitude absolue et dans l'exercice des vertus monastiques.

Rapport de M. l'abbé Dauvain, Vicaire général honoraire de Bordeaux

Sur la dévotion au Cœur eucharistique de Jésus

Quand les persécutions sanglantes eurent cessé dans les siècles qui précédèrent et formèrent la civilisation chrétienne, c'est-à-dire jusqu'à la fin du XIIIe siècle, la croix et les autres instruments de la Passion, les lieux saints, les plaies du Sauveur, tout ce qui a un rapport plus marqué avec le mystère de la Rédemption, eut une part prépondérante dans la théologie, la liturgie, les arts, les lettres, le culte. Saint Louis communiait quatre ou cinq fois par an.

Le doux mystère de nos autels, depuis lors et de plus en plus, prend une place privilégiée et cette part lui appartient, puisque l'Eucharistie c'est Dieu lui-même.

Depuis deux siècles, un mouvement considérable s'épanouit vers le Cœur sacré de Jésus, vers le mystère plus particulièrement suave et délicat de son cœur, de son amour.

Pie IX, dans la seconde moitié de son règne, Léon XIII, depuis son exaltation, et avec eux deux cents évêques, ont donné au Cœur eucharistique de Jésus des témoignages qui sanctionnent le mouvement créé par le Saint-Esprit dans son église, dans les âmes pieuses, vers cette dévotion plus exclusivement délicate et suave, vers le Cœur eucharistique de Jésus.

L'action de la grâce pénétrant de plus en plus dans l'intime des âmes, que l'éducation chrétienne rend plus fines et plus accessibles aux nuances, le culte, dans son objet et dans sa manifestation, s'élève en se précisant, s'idéalise en se fortifiant, se détermine en s'éclairant. L'Église catholique, fidèle à sa mission, malgré quelques défaillances locales et passagères, réalise de plus en plus la sainteté sur la terre. Gardons-nous, pour le plaisir plus facile et souvent mauvais de la critique, de dire ou de laisser dire que l'Église catholique, notre Mère, par impuissance ou par indocilité à sa mission, laisse compromettre les gloires dont son Époux divin a orné son front, les notes, les caractères qu'il a voulus pour la faire reconnaître; les notes, les caractères dont nous avons eu besoin au traité de l'Église, pour la discerner des autres sociétés plongées dans l'erreur. Elle est sainte, d'une sainteté de plus en plus éclatante, et cet éclat est de plus en plus nécessaire, parce que de plus en plus s'élargit pour les fidèles le champ d'examen et de comparaison. Au milieu des rapidités fulgurantes du temps et de l'espace, au milieu des éblouissements de la science, il faut que le Christ soit vainqueur, triomphant et maître, et il faut que l'on voie que cette domination est l'œuvre de l'Église. Frères catholiques des autres nations, laissez-nous pour aujourd'hui encore cette joie (nous avons tant de douleurs), laissez-nous redire ici, dans cette portion privilégiée du monde que nous avons aidée à se faire indépendante il y a septante-deux ans, dans cette Belgique qui avait vu sous son ciel l'ange du culte eucharistique, laissez-nous redire encore, à nous qui avons eu l'ange du culte du Sacré-Cœur et les apôtres du Cœur eucharistique : *Vivit Christus qui diligit Francos.* Laissez-moi vous redire, Messieurs, la parole même du glorieux combattant dont je suis ici le mandataire délégué avec mission spéciale, laissez-moi vous redire la parole du cardinal-archevêque de Bordeaux dans le diplôme de mon mandat à ce Congrès : *Vivat cor vivum Jesus in viventi Eucharistia.*

Réunis pour affirmer et faire rayonner notre foi ardente et convaincue

en la présence réelle de Notre Seigneur Jésus-Christ au Très Saint-Sacrement, nous ne pouvons méconnaître l'attrait qui sollicite nos âmes, les âmes des fidèles, vers le culte du Cœur sacré du Maître et Seigneur Jésus. Je voudrais présenter à ce Congrès Eucharistique quelques observations qui nous aideraient à comprendre que non seulement ces dévotions ne doivent pas se nuire, mais qu'au contraire elles se soutiennent et se complètent, disons le mot : s'identifient dans la pratique.

1° Le Cœur de Jésus est eucharistique, parce que c'est lui qui nous a donné et nous donne l'Eucharistie.

2° Le Cœur de Jésus est eucharistique, parce qu'il nous est donné par l'Eucharistie et uniquement par l'Eucharistie. D'où nous conclurons que la dévotion au Cœur eucharistique soutient et développe la dévotion au Très Saint-Sacrement; et que, réciproquement, la dévotion au Cœur eucharistique soutient et développe la dévotion au Sacré-Cœur.

I. Le Cœur de Jésus est eucharistique, parce qu'il nous a donné et nous donne l'Eucharistie.

C'est le Cœur de Jésus qui nous a donné et nous donne le Très Saint-Sacrement. Ah! sans doute, dans ce mystère la sagesse de Dieu a disposé toutes choses selon les règles de la plus attentive prudence! Ah! sans doute, sa puissance se déploie ici avec une magnificence qui nulle part n'a été surpassée, si ce n'est peut-être dans le mystère de la maternité divine; dans le mystère de l'Incarnation! Ah! sans doute, le prophète l'avait proclamé, ce divin mystère est le chef-d'œuvre de la sagesse, de la puissance et de tous les attributs de Dieu : *memoriam fecit mirabilium suorum;* mais surtout, il est le chef-d'œuvre de l'amour. Le divin Cœur de Jésus a été avant tout, par-dessus tout, le grand agent eucharistique. C'est surtout parce qu'il a aimé les siens, c'est surtout parce qu'il les a aimés jusqu'aux limites extrêmes, *in finem*, qu'il a voulu instituer le divin Sacrement.

Proclamer eucharistique le Cœur de Jésus, c'est proclamer le plus intense et le plus impérieux besoin de son amour. Dire que son cœur est eucharistique, c'est désigner celui des ressorts de sa tendresse qui, mieux que les autres, met en mouvement, en sympathie, en collaboration sa divinité et son humanité pour se dépenser en combinant leur activité et produire cette œuvre suprême de leur amour sur la terre.

Ne craignons pas de dire que le Cœur de Jésus est eucharistique dans les trois formes que revêt pour nous ce sacrement d'amour : la présence

réelle, le sacrifice de la messe et la communion. Ne craignons pas de dire que c'est parce qu'il a été eucharistique que ce divin Cœur nous a gratifiés de ce triple bienfait. Eucharistique, c'est l'attribut culminant et total de son cœur.

Un regard d'amour et de respect sur chacun de ses bienfaits, de ces mystères, suffira pour nous en convaincre.

1° Le Cœur de Jésus est eucharistique, parce que c'est à lui que nous devons le bienfait de la présence réelle.

L'amour veut être présent à celui qu'il aime. Il veut que celui qu'il aime lui soit présent. Il veut voir et être vu, entendre et être entendu. C'est surtout par amour que Jésus a voulu rester au milieu de nous. C'est surtout par son amour qu'il nous veut présents à Lui, et Lui à nous. Lui et nous personnellement et non par procuration. Sa sagesse il la délègue pour nous instruire par d'autres; sa puissance, il la délègue pour nous gouverner par d'autres. Ces deux attributs, il les a concentrés dans un homme : le pape qui dira la vérité comme Lui; qui, comme Lui, commandera, gouvernera, jugera, tous et chacun dans la voie qui conduit aux destinées éternelles. Mais son amour, il ne le délègue pas : il veut l'exercer par Lui-même. C'est Lui qui veut aimer et être aimé. Lui, Lui-même! C'est Lui qui veut être présent! Lui, son cœur; et il le faut eucharistique. Son Vicaire, le Souverain Pontife, peut dire comme Lui : Je suis la voie, la vérité, la vie; — par la doctrine, par l'autorité, par les Sacrements; il ne peut dire : Je suis l'amour. Jésus ne confie pas son amour, il ne confie pas son cœur, il le donne, et il le fait eucharistique, pour être lui-même présent à chacun, pour que chaque fidèle lui soit présent. L'amour exige la présence de l'aimant et de l'aimé; c'est Lui qui sera personnellement présent à chacun de nous qui Lui sera personnellement présent.

Sans doute, même des amours, il en crée, pour nous, avec une magnificence qui étonne et une variété qui éblouit. Il a même créé pour nous, dans le cœur de sa propre mère, un amour qui est vraiment maternel pour chacun de nous, et cet amour ressemble à celui que sa mère a pour lui-même. On peut même dire que Marie nous aime d'un amour non pas égal, mais identique à celui qu'elle porte à Jésus; d'un amour qui est de même nature : c'est la charité. Mais cet amour de Marie pour nous, n'est pas celui de Jésus pour nous. Son amour à Lui pour nous lui est personnel, il est de Lui à nous; il veut qu'il soit de nous à Lui, non par

délégation ou par mandat, mais personnellement, par sa présence réelle, par son Eucharistie. Le besoin de son cœur, réalisant cette présence, nous le qualifions du mot eucharistique; nous ne le comprendrons pas, nous ne le désignerons pas si nous hésitons à l'appeler ce qu'il est : Cœur eucharistique; nous n'avons pas d'autre mot pour désigner la forme de son activité qui le fait présent sur nos autels. C'est uniquement par son Cœur eucharistique que sa sagesse et sa puissance résolvent le problème de sa présence réelle, réalisent la volonté de son amour. Pour faire ressortir la primauté qui revient au Cœur de Jésus dans ce mystère de la présence réelle, nous ne voulons pas considérer la part qui revient à la sagesse, ni celle qui revient à la puissance, et nous disons volontiers que l'œuvre tout entière revient à l'amour, au cœur. Avec Pie IX, avec Léon XIII, nous aimons à dire et nous y gagnons deux cents jours d'indulgence : « Cœur Eucharistique de Jésus, qui brûlez d'amour pour » nous, embrasez nos cœurs d'amour pour vous! »

Tout dans cette divine présence appartient au Cœur, c'est Lui qui est roi, c'est Lui qui commande; la sagesse, la puissance et les autres attributs de Dieu ne sont que serviteurs. Lui seul peut revendiquer la plénitude du mystère et dire : « C'est mon cœur qui est, dans le sens complet du mot : Eucharistique. » Nous autres, hommes, nous devons appeler la Sagesse et la Prudence à la préséance dans nos conseils. En Dieu, la précaution est inutile. A l'amour donc! Au Cœur eucharistique merci pour la présence réelle, consolation de notre exil!

2° A lui encore, au Cœur eucharistique merci pour la messe, pour l'immolation qui continue l'auguste sacrifice de la croix! A lui tout notre merci. A lui nous devons toute notre action de grâces pour ce deuxième aspect du bienfait eucharistique.

Demanderons-nous à la Sagesse de Dieu de s'immoler pour nous? Nous n'y penserons même pas : la Sagesse humaine ne voit ici que folie. Aurons-nous l'audace de demander à la Toute-Puissance de s'immoler pour nous. Épouvantés devant cette pensée, nous fuirons sans attendre la réponse. Où, quand, comment avons-nous eu les sages et les puissants s'immoler pour les faibles et les ignorants? Où, quand, comment? Cela n'est pas et cela ne peut être. Un agent raisonnable ne peut dans son acte se proposer une fin inférieure à lui-même. La sagesse antique a été systématiquement et invariablement égoïste. La puissance l'a été toujours aussi et souvent avec atrocité. L'amour humain souvent, l'amitié quel-

quefois ont été généreux jusqu'au prodige. Jamais la sagesse, jamais la puissance sans l'amour n'ont été généreux jusqu'au sacrifice, jusqu'à l'immolation. L'immolation! nous n'y pouvons penser sans une amère ironie, sans un frisson d'horreur. Quand la sagesse, quand surtout la puissance ont touché à l'immolation, ce n'est pas elles qui ont été les victimes : elles n'ont été que les bourreaux.

On ne peut se sacrifier que pour un être supérieur ou au moins égal à soi. Jésus ne peut s'immoler pour nous qu'après nous avoir aimés, après nous avoir faits ses égaux : *Amor pares invenit aut facit.* C'est donc le Cœur de Jésus, l'amour de Jésus qui a pris l'initiative du sacrifice pour nous.

Le principe des sacrifices de la crèche, de la circoncision, de la purification, de l'exil, de la vie ouvrière, de l'apostolat, de Gethsemani, de la flagellation, de la couronne d'épines, de la croix, c'est l'amour de Jésus, c'est le cœur de Jésus. Il a vécu d'amour, il a souffert d'amour, et surtout, il est mort d'amour. C'est l'enseignement de saint Augustin que l'Église a sanctionné en le plaçant au bréviaire : *vigilanti verbo usus est evangelista ut non diceret : latus ejus percussit aut vulneravit aut quid aliud, sed aperuit.*

A l'office des Laudes de la fête du Sacré-Cœur, l'Église veut encore nous faire entendre cette même vérité.

Cor....
Te vulneratum caritas
Ictu patenti voluit,
Amoris invisibilis
Ut veneremur vulnera.

C'est presque la traduction de la parole de S. Bernard, *carnale vulnus, vulnus spirituale ostendit.* C'est cette même doctrine que S. François de Sales formule en des termes empreints de la forme de son génie :

« Lorsqu'il meurt quelque grand prince d'une mort inopinée, l'on a » coutume d'ouvrir son corps pour savoir de quelle maladie il est mort. » Notre Seigneur étant mort, mais d'une mort d'amour sur l'arbre de la » croix, il voulut que son côté fût ouvert pour nous faire voir qu'il était » véritablement mort, et que sa mort ne provenait point d'autre maladie » que du grand amour qu'il avait pour nous. »

C'est encore le Cœur seul de Jésus, c'est son Cœur eucharistique qui nous donnera l'explication du sacrifice de la croix renouvelé tous les jours sur nos autels. Cherchons, nous ne trouverons pas un mot plus net et plus précis que le mot Cœur eucharistique pour exprimer la cause, le sens, la réalité, le but, les effets de la Sainte Messe. Pas un mot n'est plus propre à soutenir et à développer en nous la dévotion au mystère de la messe. Cœur eucharistique, c'est pour le sacrifice de nos autels la traduction du mot de saint Paul parlant du sacrifice de la croix : *Dilexit me et tradidit semetipsum pro me.* La messe se concentre dans le Cœur eucharistique de Jésus. C'est là que s'offre, s'immole et se consomme la divine victime; c'est là qu'elle est mystiquement immolée par le prêtre, selon l'ordre de Melchisédech, qui n'est autre encore que le cœur eucharistique.

3° Nous ne trouverons pas non plus un autre mot, un mot aussi décisif que le mot Cœur eucharistique pour formuler la doctrine de la divine communion, pour soutenir et développer en nous la dévotion à la sainte communion. Jésus a dit : « Le pain que je donnerai, c'est ma chair. Ma » chair est vraiment une nourriture et mon sang est vraiment un breu- » vage. Celui qui mange ma chair et boit mon sang aura la vie en lui. »

D'où procède cette parole déconcertante? Quelle est, en Jésus, l'énergie eucharistique qui, ayant réalisé la présence réelle, ayant accompli le sacrifice, aspire à la communion? Ici encore est-ce la sagesse, la sainteté, la grandeur, la puissance? Vous n'y pensez pas. Non, c'est le Cœur de Jésus qui veut la communion, c'est lui surtout qui est eucharistique : la sagesse en ceci ne voit que des difficultés, la sainteté ne voit que des oppositions, la grandeur ne voit que des abîmes de séparation. Jésus présent dans nos églises consacrées, sur nos autels ornés de fleurs et de lumières, dans la soie aux doux reflets, dans le lin immaculé, dans l'or pur : la sagesse dira : c'est assez; la sainteté dira : je ne puis me prêter à d'autres contacts; la grandeur dira : je ne puis descendre plus bas. L'amour dira : moi, j'ai besoin d'amour, j'ai besoin d'union, j'ai besoin de communion, j'ai besoin du cœur de l'homme : *desiderio desideravi hoc pascha manducare vobiscum.* C'est le Cœur de Jésus qui a ces désirs. Lui est résolument eucharistique, lui le premier, et ici encore il entraînera la sagesse, la prudence, la sainteté et la grandeur vers le pain de nos autels, et il les fera eucharistiques.

Les anges en se voilant de leurs ailes descendent des hauteurs des

cieux pour assister au divin sacrifice de la messe, pour proclamer le souverain domaine de Dieu et redire le cantique de leurs incessantes adorations aux parvis éternels : *Sanctus, Sanctus, Sanctus*. Mais ils ne comprendront plus quand ils verront l'agneau immolé devant son Père, descendant dans une poitrine humaine. Lui qui avait préparé pendant quatre mille ans le sein d'une Vierge dont il n'avait point eu horreur parce qu'il l'avait fait immaculé, le voilà qui veut s'unir dans la communion avec tous les malheureux enfants d'Adam perdus dans des abîmes de misères et de hontes. Non, les anges ne comprendront plus le mystère s'ils ne savent l'amour de Jésus pour nous, s'ils ne savent pas que c'est son cœur qui est eucharistique. Et nous, pauvres hommes, comprenant moins encore, nous nous acheminerons vers la communion en pensant que, si c'est par son cœur que Jésus est eucharistique, nous ne pourrons le rencontrer qu'en nous faisant nous-mêmes un cœur eucharistique pour chanter mieux que les anges : *Misericordia ejus super omnia opera ejus*. Le Cœur de Jésus est eucharistique parce que c'est lui surtout, lui seul, qui nous donne la communion, la messe, la présence réelle.

La dévotion au Cœur eucharistique de Jésus soutient et développe la dévotion au Très Saint-Sacrement. Voyons que cette même dévotion soutient et développe la dévotion au Sacré-Cœur.

Le Cœur de Jésus est eucharistique, parce que c'est lui qui nous a donné le Très Saint-Sacrement.

II. Le Cœur de Jésus est eucharistique, parce que c'est l'Eucharistie qui nous donne le Sacré-Cœur.

Rien n'est plus certain dans le dogme catholique. Malgré l'évidence, il n'est pas inutile d'insister. Pour nous, chrétiens de l'Église militante, le Sacré-Cœur est là! Les symboles, les statues, les médailles, les tableaux, les images sont précieux pour aider notre dévotion; mais nous ne pouvons les rechercher qu'avec circonspection, les choisir qu'avec prudence. Ces images ne sont pas la vivante réalité que notre foi recherche. Dans l'Eucharistie au contraire, nous pouvons, nous devons adorer la réalité du Sacré-Cœur. Dans le Cœur eucharistique nous pouvons trouver, nous trouvons ce que veut notre foi, notre adoration, notre confiance, notre amour; la réalité vivante qui nous voit, nous entend et nous parle.

Le Cœur eucharistique dans la présence réelle, la messe, la communion, nous offre la vie que nous cherchons, que nous voulons dans le Sacré-

D'après Cliché Piron.

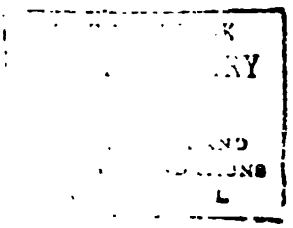

Cœur pour répondre à notre propre vie, à nos besoins, à nos douleurs, à nos craintes, à nos espérances.

1° Le Cœur de Jésus est eucharistique parce que c'est à l'Eucharistie que nous devons le bienfait de la présence réelle de ce divin Cœur, selon la suave invocation que Notre Saint-Père le Pape, le 19 juin 1886, a enrichie de cent jours d'indulgence :

« Cœur Eucharistique de Jésus, doux compagnon de notre exil, » donnez la paix à l'Église, donnez le salut à la France ! »

Sans doute la dévotion au Cœur Eucharistique de Jésus s'adresse à la personne adorable de Notre Seigneur Jésus-Christ dans son état sacramentel, où il est présent tout entier avec son corps, son sang, son âme et sa divinité, mais dans l'auguste Sacrement, elle a spécialement en vue son divin Cœur.

Elle considère comme objet spirituel l'amour spécial que ce Cœur adorable nous témoigne dans le Très Saint-Sacrement, et comme objet sensible ce divin Cœur lui-même véritablement présent, sous la forme sacramentelle, dans la Sainte Eucharistie.

Le don prouve le cœur; c'est ici surtout que cette vérité éclate. Le don ici, l'Eucharistie, contient le cœur, offre le cœur qui donne. Nous disions tout à l'heure, c'est le cœur qui a donné la présence réelle, nous disons ici : c'est le cœur qui est donné dans cette même présence réelle.

Dans notre quart-d'heure ou dans notre heure d'adoration quotidienne nous ne pouvons vraiment, sans une inconcevable légèreté, ne pas unir dans nos hommages ces deux réalités non séparées, inséparables, nous devrions dire confondues dans l'unité, et que nous nommons le Cœur Eucharistique de Jésus.

Jouissant ici bas de l'ineffable don de l'Eucharistie, ne convient-il pas, n'est-il pas nécessaire : 1° de rendre honneur au Cœur qui a fait un tel don et que le don renferme; 2° de lui rendre cet honneur au lieu même où il réside à cette fin; 3° de le lui rendre avec plus d'amour, parce qu'il a daigné choisir ou plutôt accepter de son prêtre, cette résidence dans les conditions de temps, de lieu, de circonstance où actuellement nous vivons avec Lui et Lui avec nous. »

C'est en ces termes que notre confrérie du Cœur Eucharistique de Jésus expose l'objet de cette dévotion et sa raison d'être, justifiant ainsi son nom. Ce nom, elle le tire du Très Sacré-Cœur de Jésus et de la Très

Sainte Eucharistie qu'elle unit dans un même amour. Ce nom lui convient, elle l'aime parce qu'il désigne nettement l'état sacramentel du Cœur de Jésus, objet de son culte.

2° Et cet objet du culte, pendant l'adoration devant la présence réelle de Jésus, doit encore être celui de notre attention pendant le Saint-Sacrifice de la Messe où est offert avec la divine victime, dans une indivisible union, le Cœur de Jésus que nous pouvons, que nous devons nommer là encore le Cœur Eucharistique.

La messe est le sacrifice du corps et du sang de Notre Seigneur Jésus-Christ offert sur l'autel sous les apparences du pain et du vin pour représenter et continuer le sacrifice de la croix. A l'autel et à la croix c'est le même sacrifice, parce que c'est le même prêtre, la même victime, la même immolation, bien que non sanglante. A ce triple point de vue, dans le sacrifice de la messe c'est encore le Cœur de Jésus qui est le centre du mystère : de lui, procède le désir qui conçoit et prépare ; de lui, la volonté qui réalise; de lui, les effets produits. A la croix comme à l'autel, plus encore que la sagesse, plus que la sainteté, plus que la puissance, c'est le Cœur de Jésus qui est le prêtre; c'est le Cœur qui immole, c'est le Cœur qui est le sacrificateur; c'est le Cœur qui est eucharistique. C'est lui qui veut rendre grâces et qui rend grâces au Père; c'est lui qui veut sauver les fidèles de l'Église militante; c'est lui qui veut soulager et soulage les âmes du purgatoire; c'est lui qui veut réjouir et réjouit les âmes de l'Église triomphante. Le sacrifice non sanglant mais réel se centralise là dans le Cœur Eucharistique de Jésus : ce cœur est le prêtre. Il est la victime. Les plaies des mains et des pieds sont là, rappelant la mort dans la gloire ou dans l'anéantissement sacramentel; mais c'est le cœur surtout qui est immolé, c'est lui qui est la vraie victime; c'est le cœur surtout qui est eucharistique. Sans lui, sans l'amour dont il est le symbole, le sacrifice de la messe ne se conçoit plus.

3° Le Sacré-Cœur est encore eucharistique parce qu'il nous est donné dans le troisième aspect du bienfait eucharistique : la communion. C'est lui, surtout le cœur qui nous est donné là. C'est surtout lui, c'est lui toujours, le cœur qui, dans la communion, est principalement eucharistique.

C'est surtout parce qu'il aime que Jésus se donne en nourriture, et c'est surtout parce qu'il veut être aimé, qu'il veut être donné, veut être mangé. Celui-là ne comprend rien au mystère de la communion, qui ne

comprend pas que le cœur donné et reçu est l'essence même de la communion. C'est par le cœur surtout que se font la communion et l'union. Là, c'est surtout le Cœur de Jésus qui est eucharistique : c'est surtout notre cœur qui doit être eucharistique. Et comme (loi générale, règle nécessaire) c'est le principal qui absorbe l'accessoire, l'essentiel qui absorbe l'accidentel, le résultat de cette union, de la communion, ce n'est pas deux êtres unis, pourrait-on dire, c'est un seul qui demeure : ce n'est pas nous, c'est Lui : ce n'est pas notre cœur, c'est le sien, son Cœur Eucharistique. Nous sommes divinisés en quelque sorte : nous sommes Lui, *Non ego mutabor in te, sed tu mutaberis in me.*

Je prends la respectueuse confiance de proposer aux acclamations du Congrès Eucharistique de Namur, ce vivat qui, en 1899, a retenti incomparablement plus et mieux que tous les autres dans les gorges de Lourdes, répétant mille fois les mille clameurs des congressistes devant la grotte, ou plutôt devant la basilique : Vive le Cœur Eucharistique!

Ce cri du cœur, je l'emprunte de nouveau au diplôme d'honneur qu'a daigné me conférer le pieux et grand Cardinal-Archevêque de Bordeaux, en me choisissant comme délégué de sa foi et de son amour à ce Congrès, spécialement pour cette thèse dont il m'a chargé : *Vivat cor vivum Jesu in viventi Eucharistia.* Vive le Cœur Eucharistique!

Rapport de M. l'abbé Coppin, curé de Spy (Namur)

Œuvre de la Réparation

Plus la guerre à Dieu et à l'Église redouble d'intensité, plus l'Œuvre de la *Réparation* paraît nécessaire et opportune. — L'immortel Pie IX ne la donnait-il pas comme un signe d'espérance quand il disait : *La Réparation est une œuvre divine destinée à sauver le monde!*

Mais d'où partira la vraie, l'efficace réparation, capable d'apaiser la colère de Dieu et d'attirer les miséricordes sur le monde? Elle ne peut venir que du Cœur de Celui qui a été chargé *de restaurer toutes choses.*

De fait, dans le secret des Tabernacles, Jésus continue l'œuvre réparatrice du Calvaire. — *Il est la victime toujours immolée pour les péchés du peuple et notre médiateur auprès de Dieu.*

Mais quoique sa divine intervention soit d'une valeur infinie et capable par *elle seule* de satisfaire aux exigences de la justice éternelle, Il veut néanmoins notre coopération pour qu'elle ait son entière efficacité. C'est ainsi qu'Il ne cesse d'attirer à Lui les âmes et de les provoquer à la *Réparation.*

Dans ces temps surtout, au milieu de l'apostasie d'un si grand nombre et du déchaînement de crimes qui bouleversent la société, un mouvement bien marqué pousse les âmes fidèles à réparer ces désordres.

Les unes, ce sont les âmes d'élite, au cœur rempli d'un ardent amour pour Dieu, se livrent, dans le silence et l'austérité des cloîtres, à l'expiation des péchés et des crimes du monde. C'est d'abord par la pratique de la pénitence, des veilles et des mortifications de tous genres; c'est ensuite, par l'exercice pour ainsi dire ininterrompu de la prière au pied des autels où réside l'Agneau sans cesse immolé pour le salut des hommes.

Par cette prière incessante à l'ombre du Sanctuaire, elles ont en vue spécialement de réparer les outrages faits à Notre Seigneur dans l'Eucharistie.

D'autre part, nous voyons dans la société, dans toutes les paroisses, quantité d'âmes qui sentent le besoin de la réparation, surtout envers la Sainte Eucharistie. Elles viennent vers le Dieu de nos autels, non seulement pour solliciter des grâces et pour implorer la miséricorde divine pour leurs frères égarés, mais aussi et surtout pour consoler et dédommager par leur amour le Dieu de l'Eucharistie, si méconnu, si outragé, si indignement persécuté.

C'est le secret de tant d'œuvres nouvelles, et tout particulièrement des *Messes* et des *Communions réparatrices.*

I. — DE LA MESSE RÉPARATRICE

Pour peu qu'on réfléchisse, comme facilement on en comprend toute l'importance et l'efficacité! Son origine est divine, ou mieux encore, *elle est la continuation de l'œuvre d'un Dieu.* C'est, en effet, l'œuvre

opérée par le divin Sauveur lorsque, s'offrant en victime de propitiation pour le salut du monde, Il a consommé sur le calvaire le grand sacrifice réparateur.

Rien donc de plus efficace que ce sacrifice renouvelé chaque jour sur nos autels, pour rendre à Dieu la gloire qui lui est due et que tant d'impies ou d'indifférents lui refusent aujourd'hui.

L'âme fidèle voudra donc en profiter pour glorifier Dieu comme elle le doit, en s'associant aux louanges que lui rend son divin Fils par ce sacrifice eucharistique; et voyant combien d'hommes, en ces temps malheureux, l'abandonnent et le méprisent, l'amour qui l'anime la portera à y prendre part davantage en dédommagement de ces abstentions si cruelles pour le cœur de Dieu.

II. — DE LA COMMUNION RÉPARATRICE

Après la Sainte Messe réparatrice, rien de plus excellent que les Communions faites dans un même esprit de réparation.

Deus charitas est! Dieu est amour! Chacune de ses œuvres en témoigne. Mais l'Eucharistie en est comme le foyer ardent et la manifestation par excellence. Or, ce don inappréciable, s'il n'est pas toujours méprisé, est cependant si peu connu, si peu compris, et aimé d'un si petit nombre d'âmes!

C'est cet amour outragé ou méconnu qui arrache au bon Maître ces plaintes pleines de tristesse que nous rapporte la Bienheureuse Marguerite-Marie. Entre tous les crimes qui souillent la terre, il signale les péchés contre la Sainte Eucharistie. Pour ces péchés, Il demande une réparation, et la réparation qu'Il indique, c'est précisément la Communion réparatrice à laquelle il assure des meilleures bénédictions! N'est-ce pas en dire toute l'excellence?

Heureuse Communion, qui consolez le cœur de Jésus de l'abandon dont Il se plaint, et qui en même temps apaisez le courroux de Dieu, en satisfaisant à sa Justice, que n'êtes-vous mieux comprise et plus aimée!

Ces Œuvres de Réparation, bien comprises et bien pratiquées, glorifient donc Dieu de la manière la plus parfaite et lui donnent les satisfactions que réclame sa Justice.

De plus, elles sont éminemment salutaires :

Pour ceux qui les pratiquent avec fidélité et ferveur elles sont, c'est

Jésus-Christ lui-même qui le dit, une source abondante de bénédictions et de grâces de salut.

Pour les paroisses, elles y ramèneront bientôt l'esprit de piété, la pratique fréquente des sacrements, et l'assistance presque quotidienne à la Sainte Messe. — Rien qu'à l'annonce, fréquemment répétée du haut de la chaire sacrée, de ces Communions et de ces Messes réparatrices, le peuple comprendra bientôt l'importance et de la Communion et de la Sainte Messe. — Et si, comme nous le dirons, on sait donner à ces exercices de Réparation un peu de solennité, on verra bientôt grandir le nombre des membres de ces pieuses et salutaires associations.

Quant à la société, aujourd'hui, plus que jamais si coupable, toute pleine d'iniquités et de blasphèmes, de haine et de mépris de Dieu aussi bien que de ses lois, si quelque chose peut la sauver des vengeances divines qui la menacent, ce ne sera que le paratonnere béni de la Réparation Eucharistique.

A tous les points de vue donc, nous devons convenir que la Réparation par la Sainte Messe et la Communion est une Œuvre excellente, d'une très grande importance, et digne d'être propagée partout avec le plus grand zèle.

Et qu'on ne dise pas qu'il y aurait difficulté à réaliser cette Œuvre de la Réparation par les moyens que nous avons préconisés.

Après avoir prié pour le succès de cette sainte entreprise, on pourrait montrer en quelques instructions, d'un côté les bienfaits de l'Eucharistie, l'amour que Notre Seigneur nous y témoigne ; d'autre part, l'ingratitude des hommes qui la méconnaissent ou l'outragent. Pour peu qu'on y mette l'accent de la conviction et de l'amour, le peuple conclura bientôt qu'il faut à ce Dieu si bon une Réparation, et que cette Réparation doit se faire surtout par la Communion et par l'assistance à la Sainte Messe.

Cet élan, on le suscitera très utilement et du reste plus aisément au sein des congrégations, dont beaucoup de membres, si on le juge à propos, pourront devenir d'excellents zélateurs de l'Œuvre.

Mais que faudra-t-il faire pour en assurer le maintien et le succès?

Il faut en rendre les *exercices faciles.* Ici, je signale tout d'abord une difficulté réelle par rapport à la Sainte Messe prescrite par les statuts de la Confrérie de la Messe Réparatrice. — D'après ces statuts, on devrait assister à deux messes le dimanche.

Sans doute, suppléer à ce qui manque au culte de Dieu par une seconde

messe le jour qui est consacré au Seigneur, est chose excellente et désirable et paraît plus conforme à l'esprit primitif de l'institution. Mais, ainsi entendue, l'œuvre ne pourra jamais avoir qu'une extension bien restreinte.

Dans les campagnes, par exemple, là surtout où il n'y a que deux messes, il n'est pas possible d'avoir un succès sérieux si l'on demande que cette Messe réparatrice soit une seconde messe entendue le dimanche. Il me paraît donc mieux que cette messe ait lieu un jour de la semaine. De cette façon, en effet, l'Œuvre acquerra aisément beaucoup plus de membres, et de plus nous restaurerons, par là, petit à petit, cette sainte habitude d'autrefois d'inaugurer la journée par l'assistance à la Sainte Messe.

Je rends donc les adhésions faciles en acceptant les messes de semaine.

De plus, pour éloigner tout prétexte d'abstention, il est important qu'au moins *une fois par semaine* il y ait une Messe célébrée *de bonne heure*.

Que cette Messe ait lieu chaque semaine le même jour, autant que possible. — Là où il y a plusieurs prêtres, la chose est facile. — Où il n'y en a qu'un, qu'il évite d'accepter les messes de quarantaine ou d'année pour ce jour-là. Il n'y aurait donc que les messes d'enterrement, — messes d'ailleurs rares dans les paroisses peu populeuses, — qui pourraient empêcher la Messe réparatrice. — Qu'en ce cas, les paroissiens sachent que celle-ci a toujours lieu le lendemain.

Il est bon, chacun le conçoit, de donner à cette messe un peu de solennité, par exemple, dans la sonnerie des cloches; par quelques chants de réparation, très simples pour que tout le monde puisse y prendre part; par quelques prières de circonstance récitées par l'assistance entière. De cette façon, on entretiendra facilement dans les esprits la pensée de la réparation, tout en aidant à l'exprimer d'une manière bien expresse.

Il serait à désirer en même temps, nous semble-t-il, que le Saint Sacrifice de la Messe fût réellement offert à l'auguste Trinité en réparation des outrages qu'elle reçoit chaque jour de la part des hommes. — Dans chaque paroisse, on trouvera aisément plusieurs personnes de piété qui feront, l'un ou l'autre jour au moins, la légère dépense requise à cet effet.

La première condition de succès, c'est donc de donner aux membres la facilité d'accomplir leurs obligations et de les entourer de tout l'attrait possible.

cœur de sainte Gertrude. Inutile de vous dire, Messieurs, que c'est aussi l'*idée jésuitique*.

Au-dessus de toutes ces approbations se place celle que Sa Sainteté Léon XIII daigna nous adresser le 10 janvier 1900. Elle constitue un document de la plus haute importance pour la spiritualité chrétienne en général et pour la doctrine eucharistique en particulier. Le Très Saint Père terminait ainsi : *Très cher Fils, nous encourageons hautement votre dessein et votre zèle, et nous souhaitons de tout cœur qu'un très grand nombre de catholiques prennent l'habitude de recevoir chaque semaine le sacrement de l'autel.*

L'idée de la communion hebdomadaire étant ainsi approuvée, comme l'âme et le but d'un apostolat spécial et nouveau, nouveau du moins dans sa forme, fallait-il se contenter de la laisser se répandre d'elle-même par la lecture d'un livre qui en exposait les avantages et la nécessité? Il m'a semblé que cela ne suffirait pas. Quand on veut sérieusement faire pénétrer une pensée dans le cerveau, le cœur, les mœurs de ses contemporains, on ne doit pas négliger la force énorme, conquérante, qu'est l'association. Il fut donc résolu que l'idée de la communion hebdomadaire s'incarnerait dans une association. Mais fallait-il une association nouvelle? Il ne manque pas d'Œuvres pieuses qui demandent à leurs adhérents de communier souvent ou du moins une fois par mois, la Communion réparatrice, l'Apostolat de la prière, le Tiers-Ordre franciscain, etc.... Ne pouvait-on confier à l'une d'elles le soin de propager l'idée de la pratique de la communion hebdomadaire? Après mûre réflexion, il nous a semblé que non, et qu'il était je ne dis pas utile, mais absolument indispensable de fonder une œuvre nouvelle. En effet, aucune de ces œuvres n'a pour *but principal* de porter les fidèles à s'approcher souvent de la Sainte Table. Elles ont toutes un autre but, but éminemment saint et magnifique, et qui, dans leur pensée, domine et éclipse tous les autres. La communion fréquente, si elles s'en préoccupent, n'est pour elles qu'un but secondaire, c'est-à-dire, logiquement, un moyen par rapport à leur but essentiel. Abandonner leur but essentiel pour prendre le nôtre, pour assigner au nôtre la première place, elles ne le pouvaient pas sans se suicider, et nous ne pouvions demander à ces œuvres florissantes et si utiles de se suicider pour nous faire vivre. D'autre part, placer la communion fréquente au second rang, la proposer comme un accessoire d'une œuvre déjà

existante, c'était la tuer dans son germe. C'était ne rien créer, mais continuer ce qui se faisait déjà. L'attention des fidèles n'eût pas été éveillée. Il fallait donc une œuvre spéciale, distincte de toutes les autres, *entièrement et uniquement* vouée à la diffusion de la fréquente communion, et il fut décidé qu'elle prendrait le nom de Ligue de la communion hebdomadaire et du Sacré-Cœur.

Les statuts en furent composés. Projet et statuts furent soumis au Cardinal de Paris, vers la fin de l'année 1900, un an environ après le Congrès de Lourdes et l'apparition du volume de la communion hebdomadaire. Ils reçurent de Son Éminence l'approbation la plus bienveillante, le 23 novembre 1900.

II.

Les statuts approuvés par le Cardinal de Paris établissent que les membres de la Ligue se divisent en deux catégories ou degrés. Ceux du premier degré promettent de communier au moins une fois par mois, et ceux du second au moins une fois par semaine.

On le voit, le second degré (degré hebdomadaire) répond seul pleinement au but et au nom de la Ligue de la Communion hebdomadaire. Mais nous avons tenu essentiellement à créer un second degré pour ceux qui ne sont pas encore décidés à recevoir le Corps du Christ tous les huit jours, mais qui peuvent se rapprocher de cette pieuse pratique et qu'il y a espoir d'y amener. Il suffit parfois de fort peu de chose pour cela : la plupart du temps, si l'on hésite à franchir ce pas, c'est parce qu'on est mal éclairé, c'est parce qu'on a des préjugés ou des scrupules plus ou moins jansénistes, ou en vertu d'une paresse et d'une inertie qu'un bon exemple ou un bon conseil pourrait vaincre facilement. Combien de fois, en effet, avons-nous vu de nos volontaires qui, après s'être approchés pendant quelque temps de la Sainte Table une ou deux fois par mois, puisaient, dans le contact de leurs confrères plus fervents et dans les instructions qu'ils entendaient aux réunions de la Ligue, l'idée et la résolution de monter plus haut et, un beau jour, nous annonçaient tout joyeux qu'ils voulaient communier tous les huit jours! Le premier degré est donc, on le voit, la pépinière où se préparent et se recrutent les volontaires du second.

Nous demandons ensuite à nos adhérents de se faire les apôtres de la

communion fréquente, de s'efforcer, avec tact et discrétion, mais aussi avec zèle, d'amener leurs amis à recevoir plus souvent le pain de vie, ou, ce qui revient au même, à s'enrôler dans notre Ligue. Grâce à Dieu, nous avons rencontré des zélateurs admirables tout embrasés d'amour pour Notre Seigneur, et qui n'ont pas de plus grande joie que de faire entrer de nouveaux convives dans la salle du festin eucharistique. Ils ont compris le *Compelle intrare* de l'Évangile.

Enfin, les statuts demandent aux membres de porter sur eux, *extérieurement ou non*, comme il leur plaira, une médaille représentant d'un côté, la communion de saint Jean par Notre Seigneur, et de l'autre l'image du Sacré Cœur avec ce mot qui est un rappel et une invitation : *Communion hebdomadaire*. Cette troisième condition n'est pas obligatoire, mais il est bien peu de nos Ligueurs qui s'en dispensent et qui ne soient heureux et fiers de porter sur eux ce signe de leur vasselage et de leur fidélité envers le Cœur du Divin Maître.

Ajoutons que ces trois conditions, la communion mensuelle ou hebdomadaire, le prosélytisme eucharistique et le port de la médaille n'obligent pas sous peine de péché véniel. Elles sont la matière, non d'un vœu, mais d'une simple résolution.

La Ligue invite environ quatre fois l'an ses membres à se réunir pour communier ensemble et entendre une exhortation eucharistique. Ces réunions ont lieu à tour de rôle dans les différentes églises d'une même ville, afin de porter partout la bonne odeur de Jésus-Christ avec le spectacle édifiant d'une communion générale. C'est du moins ce qu'a organisé à Paris le directeur-général de l'œuvre, et l'accueil qu'il a reçu de MM. les curés qui l'ont successivement invité, montre combien ce spectacle leur semble utile pour le bien de leur paroisse. Il justifie la parole que lui avait dite le Cardinal de Paris : « Vous aurez pour vous les curés, parce que votre œuvre, à la différence de plusieurs autres, est essentiellement paroissiale. »

Les directeurs locaux ont le droit d'apporter à la forme, au nombre, au programme de ces réunions, les modifications qu'ils jugent les plus utiles pour leur groupe.

Un certain nombre de curés qui ont adhéré à la Ligue et qui en sont les directeurs naturels dans leur paroisse, ont même désigné une messe de communion mensuelle a laquelle ils invitent les ouailles qui font partie de la Ligue.

On le voit, le fonctionnement de notre œuvre se prête à toutes les modifications que réclament les lieux et les circonstances. Il peut varier à l'infini. Nous avons voulu que l'organisation extérieure fût laissée à l'initiative des directeurs locaux.

L'essentiel, qui ne doit pas varier, c'est l'esprit de la Ligue, c'est-à-dire le zèle pour la pratique de la communion fréquente et fervente.

Il suit de là que *cette œuvre est la plus simple de toutes les œuvres et qu'elle est compatible avec toutes les autres*. Il suffit, pour en faire partie, de communier au moins une fois par mois, *quelle que soit l'intention pour laquelle on le fait*. Bien des personnes nous disent : « Je communierai pour les intentions de la Ligue. » Ce n'est pas là ce que nous demandons. Communiez pour qui vous voudrez. Que votre communion soit réparatrice ou non, pour les âmes du purgatoire ou la conversion des pécheurs, pour l'Église ou notre pays, peu nous importe, nous n'avons pas à le savoir : dès que vous communiez, cela suffit. Un Tertiaire de Saint François qui ne ferait que la communion mensuelle à laquelle il s'est engagé en entrant dans le Tiers-Ordre peut, sans rien y ajouter, faire partie du premier degré de notre Ligue.

Par l'ordonnance du Cardinal de Paris indiquée plus haut, et par l'approbation des Statuts que nous venons de développer, la Ligue était fondée en droit le 23 novembre 1900. Elle ne tarda pas à l'être en fait.

Dès l'abord, nous avions résolu de créer deux sections complètement séparées et indépendantes, mais marchant parallèlement et suivant les mêmes Statuts, les hommes et les femmes. C'est un fait d'expérience que les hommes viennent avec plus d'entrain et en plus grand nombre aux réunions qui leur sont spéciales. Mais, n'ayant pas le temps de mener de front l'organisation de ces deux sections à la fois, nous commençâmes par celle des hommes. C'était attaquer en face le plus déplorable des préjugés de notre temps, celui qui fait regarder la communion fréquente comme une dévotion bonne pour les femmes et les enfants et qui convient peu au sexe fort. Nous avions déjà consacré le troisième discours de Lourdes tout entier à la réfutation de ce sophisme. Mais la création d'une Ligue de la Communion hebdomadaire pour les hommes devait offrir un argument bien plus décisif. Les hommes répondirent. Ce fut le 25 novembre 1900, à Montmartre, au sanctuaire du Cœur de Jésus, que l'idée de la Ligue leur fut exposée pour la première fois dans une église. Aujourd'hui, après un an et demi, ils sont enrôlés

au nombre de 2350, dont 1430 à Paris et 920 en province. Les quatre églises où ils se sont réunis l'an dernier pour la Communion générale sont : Notre-Dame-des-Victoires, le 3 février, Saint-Joseph, le 28 avril, Montmartre, le 16 juin, Saint-François-Xavier, le 17 novembre. Cette année les a vus rassemblés à Saint-Eustache, le 12 janvier, à la Madeleine, le 2 mars, à Saint-Jean-Baptiste de Grenelle, le 13 avril.

J'ai dit plus haut que nous avions commencé par les hommes. Quelques personnes nous conseillaient de nous en tenir là, disant que les femmes communiaient déjà bien assez. Nous n'avons pas cru devoir obtempérer à ce conseil, et la raison dont on l'appuyait nous a paru détestable.

En effet, si les femmes s'approchent déjà en grand nombre de la Sainte Table, il est certain d'abord qu'elles pourraient le faire avec plus de respect et de ferveur. Pourquoi notre Ligue ne chercherait-elle pas à leur inspirer ces sentiments? Ce n'est pas une statistique de nombreuses communions que nous avons en vue. Nous voudrions faire aimer et recevoir dignement Notre Seigneur par les femmes comme par les hommes. La Ligue offrira à celles qui en ont besoin un stimulant pour leur ferveur par ses réunions, ses sermons, ses publications. En second lieu, à côté des femmes qui communient souvent, combien de milliers et de millions qui ne communient que rarement ou point du tout! Pour celles-là, du moins, si on peut les atteindre, la Ligue s'impose. Mais comment les atteindre, si on ne leur envoie des messagères pour les inviter à venir prendre part, elles aussi, pauvres déshéritées, au repas divin? Ces messagères, ces apôtres seront celles qui communient déjà. Elles seront le noyau primitif autour duquel les autres se grouperont. Loin d'être inutiles à l'œuvre, elles en seront l'âme.

Enfin, une pensée qui n'a pas été étrangère à la fondation de la Ligue des Communiantes, c'est la prévision qu'elles nous aideraient puissamment à augmenter la Ligue des hommes par leurs parents, frères, maris et enfants. Et nous n'avons pas été déçu dans cet espoir. Nous avons trouvé parmi elles les apôtres les plus dévoués à la gloire et à l'amour de la Sainte Eucharistie.

Voilà pourquoi, au bout d'un an de fonctionnement de la section des hommes, nous avons fondé la section pour femmes. C'est dans une réunion tenue à la salle de Géographie, le 6 février 1902, que nous avons fait appel à leur foi. Elles ont répondu avec entrain.

Aujourd'hui, elles sont 9.975 en France, dont 2.220 à Paris et 7.755 en

province, portant ainsi le nombre total des membres de toute la Ligue au chiffre respectable de 12.325, hommes et femmes.

Nous avons jugé bon, pour les raisons données plus haut, d'avoir des réunions séparées pour les deux sections de la Ligue. Ainsi, tandis que nous avons eu cette année trois communions générales des hommes, auxquelles les femmes n'ont pas été invitées, réciproquement, les femmes ont eu deux communions générales pour lesquelles ces Messieurs n'ont pas reçu de convocation, le 9 mars, à Notre-Dame-des-Victoires, et le 20 avril, à Saint-Joseph.

Néanmoins, pour les pèlerinages dont la mobilisation et la préparation constituent un travail long, pénible et parfois coûteux, nous ne pouvons pas maintenir cette séparation des deux parties de la Ligue. Ainsi, cette année, nous avons pu emmener, ligueurs et ligueuses, réunis en très grand nombre, le 6 juin, fête du Sacré-Cœur, à Paray-le-Monial, le 15 juin, à Montmartre, et le 6 juillet, à Nanterre, au tombeau de Sainte Geneviève. A Montmartre, j'ai eu la joie de commenter, devant 6.000 auditeurs, la récente Encyclique *Miræ Caritatis*, qui, en recommandant si énergiquement la communion fréquente, est venue apporter à notre Ligue un encouragement et une immense consolation.

L'an dernier, l'Œuvre naissante n'avait pas besoin d'un organe. Cette année, en raison du développement qu'elle prend, il a paru nécessaire de lui en donner un. Nous ne pouvions songer à demander à une revue déjà existante l'hospitalité de ses pages.

Malgré toute la générosité de leurs directeurs, ces revues ne nous auraient pas laissé l'indépendance nécessaire, ni l'espace suffisant pour développer les idées et la chronique de notre Œuvre. Elles auraient dû ou se sacrifier ou nous sacrifier. Nous ne pouvions tolérer ni l'un ni l'autre. La discrétion d'une part et l'intérêt de la Ligue qui nous était confiée de l'autre, exigeaient donc un organe distinct; et voilà pourquoi nous avons fondé, au mois de janvier de cette année, le bulletin mensuel de la communion hebdomadaire, intitulé : *O Salutaris Hostia*, mot qui est pour nous à la fois une prière et un programme. Il exprime que, à nos yeux, répandre la Sainte Communion, c'est travailler au salut des âmes et de la société.

Grâce à sa revue, à l'adjonction de la section des femmes, à la bénédiction des évêques et à la bonté du Sacré-Cœur, notre Ligue se déve-

loppe rapidement. Nous espérons qu'elle réalisera un jour la prévision d'un illustre cardinal dont je veux citer les paroles en finissant, parce qu'elles sont infiniment consolantes pour notre Œuvre et qu'elles lui ouvrent des perspectives immenses d'apostolat :

« J'ai dans l'idée que cette Ligue fera autant pour la foi et la piété que l'œuvre des Conférences de Saint-Vincent-de-Paul a fait pour la charité, et qu'elle sera un jour au moins aussi répandue dans le monde entier. »

Rapport de M. Augustin Vassal

Les Eucharistiques de Mossen (M. l'Abbé) Jacinte Verdaguer

L'Espagne pleure la perte du plus grand de ses poètes, Mossen (M. l'Abbé) Jacinte Verdaguer que la mort lui a ravi, il y a deux mois à peine.

L'illustre auteur de l'Atlantide avait une réputation mondiale. Ses écrits sont à jamais immortels. Il a sa place marquée à côté d'Homère, de Virgile et du Dante.

D'autres diront ses mérites et ses gloires littéraires.

Le poète des grandioses épopées a été le plus sublime des poètes mystiques.

Parmi les œuvres du prêtre-poète brille le Songe de saint Jean, légende du Sacré-Cœur de Jésus, où sont rappelés les grands faits évangéliques, l'Eucharistie et le Calvaire.

De même que Fra Angelico peignait à genoux ses Christ et ses Madones, Jacinte Verdaguer a dû composer ses poèmes Eucharistiques, ses Eucharistiques, comme il les appelle, au pied du tabernacle, dans le flamboiement divin de la radieuse Hostie.

Comme l'aimant attire le fer, l'Eucharistie attirait le prêtre-poète. Il voudrait être prisonnier avec le divin Prisonnier :

« De la prison du Tabernacle
Je voudrais être prisonnier.
Votre amour serait ma chaine
Et vous seriez mon doux geôlier. »

Possesseur privilégié du premier manuscrit des Eucharistiques de l'illustre poète, nous voulons offrir, comme prémices au Congrès, un des plus riches joyaux de ce magnifique écrin, la Messe de saint Jean.

Ce sera une gloire pour le Congrès de Namur d'avoir révélé les Eucharistiques de Verdaguer à la piété chrétienne qui en fera ses délices.

LA MESSE DE SAINT JEAN.

Les ombres fuient devant la lumière qui arrive,
La fraîche haleine de l'aurore
Fait balancer les épis dans les sillons
Et les raisins qui se colorent sur la treille.
Si matin que se lève la belle aube,
Elle voit déjà Saint Jean l'Évangéliste
A genoux sur la terre,
Et dans une prière fervente levant les bras.
Vers son Jésus aimé qui de là-haut
Va descendre, dans quelques instants,
Dans le plus ineffable des mystères.

La chapelle est une petite chambre,
La plus grande de la maison de la Vierge,
Par ses mains balayée et embellie.
Dans le fond se trouve une table moyenne
Faite par Saint Joseph dans son atelier
De Nazareth : la Vierge se souvient
De celle de ses planches

Marie en extase
Les contemple aussi une à une
Dans sa douleur pleurant ici par côté,
Hélas! comme hier sur la cime du Calvaire.

Mais le Calvaire est uni au Cénacle,
O Mère de la Victime, venez-y.
— Mère des deux, venez-y, dit l'Apôtre —
Et levant avec ses doigts le Pain Eucharistique
Lui dit : *Ecce Agnus Dei,*
Puis le dépose sur ses lèvres très pures.
Et le Verbe divin, pour la seconde fois
Se loge dans les entrailles de sa Mère
Qui est au dehors son meilleur Tabernacle.

Les Anges qui volaient autour de l'autel mystique
Élargissent leur cercle
Jusqu'autour de leur Reine adorée.
Là, harpes du ciel et violes
Lui font entendre leur plus doux cantique,
Celui qu'Elle, un jour, chanta dans l'Étable,
En berçant le petit Enfant sur ses genoux.

Un des acolytes chante :
Panem de cœlo præstitisti eis :
L'autre lui répondant chante avec harmonie :
Omne delectamentum in se habentem.

APPENDICE

CONGRÈS EUCHARISTIQUE DIOCÉSAIN D'ARLON

CONGRÈS EUCHARISTIQUE DIOCÉSAIN

TENU A ARLON

DU 8 AU 11 JUIN 1903

Il sera agréable, croyons-nous, aux lecteurs de ce *Compte rendu* et à tous les amis des Congrès Eucharistiques, de trouver, à la fin de ce volume, un court résumé du *Congrès diocésain d'Arlon,* qui est venu se greffer en quelque sorte sur le *Congrès international de Namur.*

Et tout d'abord, on relira utilement, avec S. G. Mgr Heylen lui-même, les vœux émis au Congrès de Namur. Dans une lettre du 20 septembre 1902, l'illustre Évêque formulait, comme suit, ces différents vœux, résumant ainsi le Congrès qui venait de finir, et écrivant déjà comme la préface du *Congrès Eucharistique d'Arlon.*

Voici l'extrait de la Lettre épiscopale qui se rapporte à notre sujet :

Le Congrès de Namur laissera des fruits durables dans la population chrétienne de Notre diocèse, si nous nous appliquons à mettre en pratique les résolutions qui ont été prises et à réaliser les vœux qui ont été émis pendant le Congrès Eucharistique.

Ces vœux, Nous venons vous les communiquer dans leur partie essentielle et pratique. Nous exprimons le désir que vos pasteurs vous les rappellent de temps à autre et vous stimulent à les réaliser dans votre conduite.

Vous en entendrez la lecture avec profit : car ils sont les fruits des délibérations et les preuves de la piété des congressistes.

I. Enseignement eucharistique. — Le Congrès a émis le vœu :

Que tous, prédicateurs et membres du clergé en général, chrétiens zélés, membres des sociétés de Saint-Vincent-de-Paul, hommes d'œuvres, profitent de toute occasion pour rappeler et inculquer le dogme de la présence réelle de N. S. Jésus-Christ dans la Sainte Eucharistie ;

Que les mères de famille forment de très bonne heure leurs petits enfants à la dévotion au Saint-Sacrement et les amènent à la visite quotidienne ;

Que ceux qui sont chargés de l'enseignement du catéchisme profitent de toutes les occasions pour exciter dans le cœur des enfants l'amour de l'Eucharistie ; qu'ils leur expliquent souvent les cérémonies de la messe et les manières d'y assister ; qu'ils s'attachent surtout à les bien préparer à la première communion ;

Que partout où c'est nécessaire, il se forme une œuvre de catéchistes volontaires, pour aider le clergé paroissial à instruire les enfants abandonnés.

II. Devoirs essentiels envers la Sainte Eucharistie. — Le Congrès a émis le vœu :

Que toutes les œuvres catholiques s'inspirent de cette pensée : faire connaître l'obligation de la messe du dimanche,

par la diffusion de tracts et par tous autres moyens, en vue de ramener au Saint-Sacrifice ceux qui n'y vont plus, et d'obtenir des autres une assistance régulière;

Que les patrons et industriels se mettent à la tête de ce mouvement, et recherchent les moyens de favoriser l'accomplissement du devoir pascal;

Que l'on établisse, dans les villes, et dans les centres populeux surtout, une retraite pascale, avec des sermons spéciaux pour les hommes;

Que la presse catholique, dans toutes ses manifestations (journaux, tracts, bulletins paroissiaux, feuilles quadragésimales signées par le Curé) devienne un moyen de propagande en faveur de la confession et de la communion pascales, par des articles fréquents, clairs et bien choisis.

III. Piété et culte eucharistiques. — Le Congrès a émis le vœu :

Que les prêtres, surtout les curés et les directeurs des établissements, fassent tous leurs efforts pour restaurer les Vêpres, en exposant aux fidèles la convenance de cet office liturgique et son utilité incontestable en tant que prière sociale;

Que l'on travaille à l'extension de l'Archiconfrérie de la Messe réparatrice;

Que l'usage de la Communion, au moins hebdomadaire, soit introduit dans toutes les maisons d'éducation, en évitant ce qui ressemblerait à de la réglementation;

Que l'on travaille à répandre dans toutes les classes de la société la visite quotidienne au Saint-Sacrement, et qu'à cette fin, on laisse autant que possible l'église ouverte pendant la journée;

Que l'on organise dans les paroisses, de l'avis de NN. SS. les Évêques, l'adoration nocturne à l'occasion de la fête de l'adoration perpétuelle, de façon que le Saint-Sacrement soit adoré toute l'année, sans interruption;

Que l'on établisse si possible, dans les paroisses et les maisons d'éducation, l'adoration mensuelle et l'heure sainte;

Que la jeunesse s'attache à promouvoir les œuvres d'adoration, la communion du premier vendredi du mois et hebdomadaire, la visite au Saint-Sacrement, la participation aux processions.

IV. Associations et œuvres. — Le Congrès a émis le vœu :

Que l'on propage les confréries du Très Saint-Sacrement, et que l'on institue dans chaque paroisse un conseil d'hommes dévoués au Culte Eucharistique pour soutenir le zèle des membres;

Que l'on célèbre partout le mois du Sacré-Cœur à l'instar du mois de Marie;

Que l'on développe de plus en plus la dévotion au Cœur Eucharistique de Jésus;

Que la participation des laïcs aux Tiers-Ordres soit plus nombreuse;

Que l'on développe les congrégations des jeunes gens, en veillant à ce que les congréganistes pratiquent la fraternité chrétienne et se mettent en état de répondre aux ennemis de l'Église;

Que l'on répande l'œuvre des patronages; que la direction sacerdotale y soit secondée par le travail des laïques et notamment des étudiants en vacances; que l'on amène souvent et en groupe les enfants à la Sainte Table et aux offices religieux;

Que l'on voie se multiplier les retraites ouvrières, tant pour hommes que pour femmes; qu'on en facilite notamment l'accès aux ouvriers; qu'à cette fin, on fonde, dans les doyennés où l'Œuvre des retraites fermées n'existe pas encore, des sous-comités de propagande, pour stimuler le zèle des retraitants et pour en amener de nouveaux; que l'on établisse des récollections mensuelles dans les paroisses qui ont fourni des retraitants;

Que, sous la direction de NN. SS. les Évêques, on cherche à propager la lecture du Saint Évangile;

Que les parents et professeurs ne perdent pas de vue,

dans la direction des études de leurs enfants, les devoirs qui pourraient leur incomber par rapport aux vocations sacerdotales;

Qu'il sorte du Congrès une organisation stable, exclusivement catholique, en vue d'enrayer les excès de la boisson.

*
* *

Le 8 septembre 1902, Mgr Heylen manifesta le désir de réunir à ARLON, en 1903, un *Congrès régional*, qui serait comme un examen de conscience sur les vœux et les résolutions du Congrès Eucharistique de Namur.

Le R. P. de Wouters, recteur du Noviciat de la Compagnie de Jésus à Arlon, offrit avec joie l'église du Sacré-Cœur et les locaux du *Patronage Saint-François-Xavier*. Le Congrès fut fixé au 8 juin, avec Procession générale de clôture le jour de la Fête-Dieu, le 11 juin.

Le 30 mars 1902, une Assemblée générale des catholiques d'Arlon se réunit dans la grande salle du *Patronage Saint-François-Xavier*, présidée par Mgr Heylen, ayant à ses côtés M. le Comte de Briey, Gouverneur de la Province de Luxembourg, le clergé de la ville, les Supérieurs du Petit Séminaire de Bastogne et du Collège de Virton, plusieurs doyens et curés de la province et une centaine de Messieurs formant l'élite des catholiques d'Arlon.

S. G. Mgr Heylen rappela l'admirable *Congrès de Namur*, la part brillante qu'y prit le Luxembourg. Le Congrès d'Arlon sera comme le corollaire pratique de celui de Namur; on y examinera ce qui a été fait, et ce qu'il faudra faire pour la plus grande gloire de l'Eucharistie et le plus grand bien des âmes.

Dans la première réunion furent institués les différents comités : le comité général et les sous-comités des Travaux, de Propagande, des Finances et des Fêtes.

M. l'abbé Knepper, doyen d'Arlon et Président du Comité général, remercia, en termes très élevés, S. G. Mgr l'Évêque

de Namur et M. le Gouverneur du Luxembourg, et promit le concours de tous pour assurer une pleine réussite au Congrès d'Arlon.

Les comités se mirent vaillamment à l'œuvre, et, comme nous le verrons, leurs efforts furent couronnés par un grand succès.

Le programme du Congrès d'Arlon était l'examen des vœux principaux émis au Congrès Eucharistique de Namur.

***

Le lundi, 8 juin, eut lieu l'ouverture du Congrès. — S. G. Mgr Heylen est reçu solennellement à la gare d'Arlon, et conduit processionnellement au milieu d'un brillant et très nombreux cortège, à la belle et vaste église — bientôt remplie — des RR. PP. Jésuites.

Mgr Heylen chante le salut d'ouverture. Dans le chœur se trouvent Mgr Korum, Évêque de Trèves, Mgr Van den Branden de Reeth, Archevêque de Tyr, plusieurs chanoines, un nombreux clergé. — Au jubé, l'excellente maîtrise du Noviciat dont les chants ont été exécutés d'une façon si remarquable aux trois saluts du Congrès.

Le R. P. Thibaut S. J., monte en chaire. Son éloge, comme orateur, n'est plus à faire. L'espace nous manque pour reproduire en entier son magnifique discours, d'une doctrine très élevée, d'un style très pur et très poétique.

L'orateur rappelle la veillée de la haine et la veillée de l'amour sur le Golgotha. Autour du tabernacle, la haine et l'amour se heurtent continuellement en un formidable duel. C'est une preuve toujours vivante de la divinité de l'Eucharistie.

L'histoire à la main, le Révérend Père développe, en larges envolées, cette double affirmation. Il montre la haine présente, au jour de la promesse eucharistique, au jour de l'institution, dans l'église primitive, durant les siècles de persécution. L'Eucharistie sort des catacombes ; la haine ne désarme pas ; voici la lamentable litanie des hérésies

anti-eucharistiques : les Docètes, les Manichéens, Bérenger, les Albigeois, les Vaudois, la grande explosion protestante, le Jansénisme; parallèlement à ce torrent des hérésies, le déchaînement de la profanation et du sacrilège....

Et de nos jours, la haine n'a point désarmé : elle a ses journaux, ses théâtres, ses assemblées, ses parodies sacrilèges, ses pratiques infernales, sa mystique diabolique.

Mais tous ces attentats sont autant de formes de l'involontaire *Credo* arraché à l'enfer lui-même en la réalité du mystère des autels.

L'orateur étreint ici les blasphémateurs de l'Eucharistie dans un raisonnement sans réplique et conclut victorieusement : « Je crois en l'Eucharistie, je l'aime, je l'adore, précisément parce qu'on l'attaque, parce que je la vois perpétuellement ébranlée et perpétuellement debout, parce que la persistance de l'Hostie dans la persistance de la haine est, comme l'indéfectibilité de l'Église, la preuve de sa divinité. »

Dans la seconde partie, l'orateur applique à l'Eucharistie le mot de Pascal : « L'hostie a voulu être aimée, elle l'a été; elle est divine. » — Il montre comment l'humanité a été transformée par la sainte Eucharistie, sa foi, son amour, comment cet amour a créé la civilisation chrétienne, la piété eucharistique, l'art eucharistique, l'apostolat eucharistique, le martyre eucharistique. Donc cette conclusion s'impose : la haine et l'amour qui, depuis dix-huit siècles, montent une garde incessante autour du tabernacle, l'une pour le maudire, l'autre pour l'adorer, sont toutes deux à leur manière, un acte de foi en la divinité de l'Eucharistie.

Mardi 9 Juin

La sainte Messe est célébrée à sept heures dans l'église du Congrès par Sa Grandeur Mgr Heylen; dans l'église de Saint-Donat par Sa Grandeur Mgr Korum, Évêque de Trèves; dans l'église de Saint-Martin par Sa Grandeur Mgr Van den Branden de Reeth, Archevêque de Tyr.

A six heures, salut solennel dans l'église du Sacré-Cœur; Mgr Heylen officie pontificalement; dans le chœur, Mgr Van den Branden de Reeth, Mgr Korum, les RRmes Abbés mitrés de Leffe, de Herck-la-Ville et de Steenbrugghe.

Les notabilités du Clergé et les membres des Comités du Congrès occupent la partie inférieure du chœur; on y distingue M. le comte de Briey, Gouverneur de la province, et MM. les Sénateurs et Représentants du Luxembourg; l'église est comble, plus de 200 prêtres et religieux se trouvent dans les tribunes.

Sa Grandeur Mgr Korum monte en chaire à six heures et demie. Il parle de l'Eucharistie, de la table sainte que le Christ a dressée pour ses fidèles. Il nous traite en rois puisqu'il nous donne une nourriture royale.

L'orateur sacré explique comment le chrétien doit recevoir le pain des forts et comment, l'ayant reçu, il doit devenir l'infatigable paladin du Christ. L'Eucharistie, rappelle-t-il à ses auditeurs, est un véritable aliment, le pain de vie. Sans cesse le Christ revient sur cette idée, « mangez mon corps, buvez mon sang. »

Le sien, puisqu'il s'offre à nous en nourriture et qu'il s'unit à nous. Ce n'est plus nous qui vivons quand nous avons reçu l'Eucharistie; c'est le Christ même qui vit en nous. Mais nous ne sommes tout à fait disposés à le recevoir que lorsque nous avons tout à fait compris notre indignité; compris que nous sommes de pauvres pécheurs, que nous sommes dans la nuit ayant contre nous le monde et nos sens, et que notre seule lumière c'est l'Eucharistie.

Il serait téméraire et impossible, d'ailleurs, de suivre Mgr Korum dans les développements qu'il apporte à l'idée directrice de son discours. Il devient superbe quand il expose avec un admirable accent que le chrétien qui a reçu l'Eucharistie doit mourir à lui-même pour vivre en apôtre, en paladin du Christ dans sa famille et au dehors. Ah! si tous ceux qui communient devenaient ces paladins du Christ, comme la Société serait vite changée!

Il nous faut vivre pour Dieu, — nous consacrer tous à l'Église. C'est une extase de bonheur que de souffrir pour le Christ. Il y a tant à faire en faveur de l'Église. Trop de gens intelligents sont souverainement ignorants en ce qui concerne les choses de leur foi, la science de leur salut. Nous ne devrions pas tolérer qu'on attaque, qu'on bafoue, qu'on diffame, qu'on traîne chaque jour aux gémonies notre Mère.

Prenons la résolution, ce soir du Congrès, de la venger de ces outrages.

A celui qui combattra, le Seigneur a préparé une table qui le soutiendra dans son pèlerinage et le rendra vainqueur. Et puisque nous avons reçu de telles marques de tendresse, ce serait une lâcheté pour nous que de ne pas y répondre.

La bénédiction du Saint-Sacrement fut donnée par Mgr l'Évêque, et un superbe cantique termina la cérémonie.

A huit heures, un salut solennel fut chanté en l'église de Saint-Donat par Sa Grandeur Mgr Korum. Sa Grandeur Mgr Heylen assistait dans le chœur.

Le sermon a été prêché en allemand par Monsieur le chanoine Lech, archiprêtre de Notre-Dame de Luxembourg.

A minuit, Sa Grandeur Mgr Heylen célébra une messe solennelle, avec communion des fidèles, en l'église de Saint-Martin; Sa Grandeur était assistée par M. le chanoine Henry, doyen du Chapitre, et M. le chanoine Georges, secrétaire de l'Évêché.

Mercredi 10 juin

A sept heures, la sainte messe est célébrée dans l'église du Congrès par Sa Grandeur Mgr Van den Branden de Reeth; dans l'église de Saint-Donat, par Sa Grandeur Mgr Korum; dans l'église de Saint-Martin, par le Rme Abbé de Steenbrugghe, de l'ordre des Bénédictins.

A six heures, le salut solennel est chanté par Sa Grandeur Mgr Heylen; Sa Grandeur Mgr Van den Branden de Reeth et Sa Grandeur Mgr Koppes, Évêque de Luxembourg, assistent dans le chœur, ainsi que les RRmes Abbés mitrés de Leffe, Herck-la-Ville, Averborde, Tongerloo; comme la veille, les notabilités religieuses et civiles prennent place dans la partie inférieure du chœur, une foule pieuse et recueillie remplit l'église et les tribunes, les prêtres et les religieux sont fort nombreux.

Avant la bénédiction du Saint-Sacrement, M. le chanoine Houba, archiprêtre de la Cathédrale de Namur, monte en chaire et fait entendre à l'assemblée profondément attentive un pieux et éloquent discours dont nous ne pouvons donner qu'une analyse fort incomplète. L'orateur parle du Tabernacle eucharistique et surtout du Tabernacle paroissial.

C'est la demeure de Notre Seigneur Jésus-Christ. C'est la réalisation de la promesse du Sauveur : Je ne vous abandonnerai pas et je ne vous laisserai pas orphelins. Partout où vous demeurerez, je me choisirai une demeure au milieu de vous, dans les villes, dans les campagnes, sous tous les pays, sous tous les soleils.

Par le Tabernacle eucharistique, Jésus satisfait l'amour infini de son cœur et répond à un des besoins les plus mystérieux de l'humanité.

Malgré tout, l'humanité est tourmentée du désir de se rapprocher de la Divinité.... Ce besoin se retrouve à tous les âges, dans toutes les civilisations comme dans toutes les

barbaries. Dans le cœur de l'homme est une aspiration qui l'emporte vers l'Infini.

Jésus comble ce désir par le Tabernacle eucharistique, Il est partout et toujours avec nous, *Nobiscum Deus*.

Dans le Tabernacle, Il continue sa mission de Sauveur.

Il nous appelle : si nous entendions sa voix, ce serait le salut. — Nous avons besoin de foi, d'espérance, de charité, d'union, de pureté; des plaies profondes dévorent la famille, la société : tous les remèdes sont dans le Tabernacle. C'est en vain qu'on les cherche en dehors de Jésus-Christ. Un Dieu seul a pu créer et racheter le monde, un Dieu seul peut encore le sauver.

Mais le malheur, c'est qu'on ne sait pas, qu'on ne veut pas comprendre l'économie divine et humaine du Tabernacle eucharistique qui, dans chaque paroisse, dans chaque sanctuaire, est le centre d'où tout rayonne et où tout converge.

Il faut que, dans toutes les paroisses, on comprenne mieux le don infini de Dieu, qu'on arrête le vide que l'impiété s'efforce de faire autour du Tabernacle, et qu'on revienne, dans toutes les classes de la société, d'une manière plus complète, à la sanctification du dimanche, à l'assistance à la sainte messe, à la communion fréquente. Il faut que Jésus-Christ reprenne sa place tout entière et dans nos cœurs, et dans la famille, et dans la vie sociale. Ce sera le salut, car l'Eucharistie est toujours *Salutaris Hostia*.

A SAINT-DONAT.

Le soir, à 8 heures et demie, Sa Grandeur Mgr Heylen a chanté le salut solennel en l'église de Saint-Donat.

Sa Grandeur Mgr Koppes, évêque de Luxembourg, a paraphrasé le texte « Prenez et mangez. » Après s'être félicité d'avoir le bonheur de prêcher ce soir, il nous parle éloquemment du sacrement de l'amour de Notre Seigneur qu'il nous représente comme notre trésor et le plus solide fondement de la religion et de la vérité chrétiennes.

***

Pendant toute la durée du Congrès, depuis le mardi matin jusqu'au mercredi soir, le Saint-Sacrement a été exposé à l'église de Saint-Martin : de fervents et nombreux adorateurs n'ont cessé de se succéder dans l'église.

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

Première Assemblée générale

MARDI 9 JUIN, A 9 1/2 HEURES

La salle du Patronage Saint-François-Xavier ne peut contenir la foule des congressistes. On y distingue un grand nombre de prêtres du diocèse de Namur et en particulier de la province de Luxembourg; nombreux sont aussi les prêtres du diocèse de Luxembourg.

La scène, tendue de velours grenat, est ornée de plantes qui entourent une statue du Sacré-Cœur toute dorée. Sa Grandeur Mgr Heylen occupe le fauteuil de la présidence. Il a à ses côtés Mgr Van den Branden de Reeth, Archevêque de Tyr, Mgr Korum, Évêque de Trèves, M. le comte de Briey, Gouverneur de la Province, Président d'honneur du Congrès; M. l'abbé Knepper, doyen d'Arlon, Président; les Vice-Présidents : MM. le chanoine Lecler, l'abbé Hurt,

Curé de Saint-Martin, MICHAELIS, Président de l'Association catholique, LEFÈVRE, Président du Tribunal. On remarque au bureau : le R. P. Dom MADELAINE, Abbé de Frigolet, actuellement à Leffe; MM. les chanoines HENRY, Doyen du Chapitre de Namur, et HOUBA, Archiprêtre; MM. les sénateurs baron ORBAN DE XIVRY et baron DE PITTEURS-NIEGAERTS, M. PRUM, Député à la Chambre du Luxembourg, M. KURTH, Professeur à l'Université de Liège; le Rév. P. DE WOUTERS, Secrétaire du Congrès.

Mgr Heylen, après la prière récitée par toute l'assemblée avec un profond recueillement, prend la parole. Voici le résumé de son discours :

Loué soit le Très Saint-Sacrement : tel fut le cri par lequel nous terminions le Congrès de Namur, le cri par lequel nous saluions la Procession solennelle du 7 septembre, tel, espérons-le, sera le cri qui retentira souvent au cours de ces assises eucharistiques d'Arlon. Gloire, louange à ce Dieu qui nous a bénis l'an dernier au Congrès de Namur, qui lui a fait produire bien des fruits et qui nous permet encore de nous réunir aujourd'hui.

Faire connaître et aimer le Christ dans l'Eucharistie : tel fut toujours le but de nos Congrès, tel sera le but du Congrès d'Arlon.

Sa Grandeur salue longuement et avec émotion Mgr Korum, l'infatigable champion de l'Église en Allemagne, Mgr Van den Branden de Reeth, qui ordonna l'Évêque de Namur et que l'on trouve toujours dévoué de cœur et d'âme à toutes les bonnes œuvres. Je salue, ajoute Sa Grandeur, les prêtres du Seigneur, venus si nombreux pour trouver un nouvel élément de ferveur; je salue les Religieux, ces heureux habitants des monastères et qui trouvent la paix et le bonheur dans la prière et la solitude auprès du Saint Tabernacle. Je salue et je remercie les Révérends Pères de la Compagnie de Jésus, et en particulier le R. P. Recteur d'Arlon qui ouvre si généreusement son église et ses locaux au Congrès; je salue les religieux exilés de France, qui ont trouvé un abri, dans l'exil, il est vrai, mais auprès de Jésus au Saint Tabernacle;

je salue les laïcs, hommes d'œuvres et de piété : ils sont venus parce qu'ils savent que leurs œuvres seraient stériles si la Sainte Eucharistie ne les animait d'une vraie vie chrétienne.

Dans ce Congrès d'Arlon, notre but est de rester fidèles aux résolutions prises à Namur. Mieux connaître et faire connaître la Sainte Eucharistie, la servir, la faire aimer, sera l'objectif de nos travaux.

Toutes les œuvres ont besoin de l'Eucharistie. Elles ne seront fructueuses que si elles tendent à rendre plus chrétiens ceux auxquels nous nous intéressons.

Essayons donc de faire pénétrer plus avant l'esprit chrétien dans les œuvres. Craignons non seulement les œuvres hostiles, mais surtout les œuvres neutres.

Demandons à Dieu la grâce de faire produire des fruits nombreux à nos travaux.

Monseigneur fait ensuite acclamer les noms du Souverain Pontife et de S. M. Léopold II.

De chaleureux applaudissements répondent à cette double invitation. Lorsque le silence s'est rétabli, Mgr Heylen prie le R. P. de Wouters de donner lecture des télégrammes qui seront immédiatement envoyés au Souverain Pontife et au Roi des Belges :

TÉLÉGRAMME AU SAINT-PÈRE

SAINTETÉ LÉON XIII,

Rome.

Les membres du Congrès Eucharistique diocésain, réunis à Arlon sous la présidence de l'Évêque de Namur, offrent au Souverain Pontife, leur Père bien-aimé, l'hommage de leur attachement filial et de leur soumission entière. Ils implorent humblement sa bénédiction paternelle afin qu'ils puissent, selon l'enseignement du Saint-Père, glorifier et faire glorifier la divine Eucharistie.

Le Président,

† THOMAS-LOUIS,

ÉVÊQUE DE NAMUR.

TÉLÉGRAMME AU ROI

A Sa Majesté le Roi Léopold II,

Bruxelles.

Les membres du Congrès Eucharistique diocésain, réunis à Arlon sous la présidence de l'Évêque de Namur, offrent à Sa Majesté le Roi l'hommage de leur inaltérable attachement. Ils prient Dieu pour le bonheur de leur Roi, de la Famille Royale et de toute la Belgique.

Le Président,

† THOMAS-LOUIS,

Évêque de Namur.

Mgr Heylen donne la parole à M. l'abbé Knepper, doyen d'Arlon et Président du Comité local du Congrès.

M. le doyen Knepper remercie avec émotion **Mgr Heylen, Mgr l'Archevêque de Tyr, Mgr Korum, l'illustre apôtre de** l'Allemagne catholique, M. le comte de Briey, Gouverneur de la province, et souhaite à tous, prêtres et laïques, la bienvenue au nom de la ville d'Arlon.

Il montre comment, de tout temps, Arlon a été fidèle à la dévotion envers le Saint-Sacrement. Il rappelle les différentes institutions et confréries existant depuis plusieurs siècles à Arlon, notamment la Confrérie du Sacré-Cœur, qui y fut érigée par les Pères Capucins, une des premières du monde entier, — la Confrérie de Saint-Donat, très célèbre, encore chère aujourd'hui à tous les Arlonais qui, dans l'antique sanctuaire de la montagne d'Arlon, suivent avec ferveur l'octave de Saint-Donat solennisée par l'exposition du Saint-Sacrement et de très nombreuses communions.

Si, pendant quelques années, la piété des habitants d'Arlon a paru se refroidir, une heureuse réaction s'est opérée, et il y a un retour marqué vers la Religion. Le Congrès accentuera ce retour et sera pour la ville d'Arlon, pour la pro-

vince et pour tout le diocèse, une source abondante de bénédictions.

Souvent interrompu par de vifs applaudissements, l'instructif discours de M. le Doyen fut accueilli par une vraie acclamation. Après l'avoir félicité, Mgr Heylen donne la parole à M. Michaëlis, président de l'Association catholique de l'arrondissement d'Arlon.

M. Michaëlis se joint à M. le Doyen d'Arlon pour exprimer à Monseigneur sa profonde gratitude.

Il se propose de rechercher ce que demande le courage chrétien en face de l'Eucharistie.

L'Eucharistie réclame de nous un culte public, un culte social, un culte individuel, triple culte que nous ne pouvons pas scinder.... Rappelons-nous ce défi d'un incrédule : « Que tous les chrétiens de *nom* soient des chrétiens de *fait*, et il n'y aura plus de question sociale. »

L'orateur fait alors un examen de conscience et, entrant dans les détails de la vie pratique, il demande si nous rendons à Jésus-Christ le culte public qui lui est dû, et si nous affirmons toujours notre foi en Lui par la parole, par la plume et surtout par l'action. N'y a-t-il pas souvent trop de capitulations devant le respect humain?

Et dans nos œuvres sociales, mettons-nous Jésus-Christ, la pierre angulaire, à la base, avec, comme couronnement, l'Eucharistie?

La crise est beaucoup plus dans les âmes que dans l'ordre économique et social. Qui guérira les âmes? Jésus-Christ seul.

Et notre vie privée, est-elle en harmonie avec nos croyances? L'orateur s'adresse surtout aux hommes d'œuvres et aux jeunes gens, les engageant à être de vrais apôtres de l'Eucharistie, de preux chevaliers du Sacré-Cœur.

Aux cris de haine de la Libre-Pensée répondons par une immense clameur d'amour : Nous voulons que Jésus-Christ règne sur nous! Qu'Il règne dans la société! Qu'Il règne dans nos œuvres! Qu'Il règne dans nos intelligences et dans nos cœurs! *(Longs applaudissements.)*

Après avoir remercié et félicité M. Michaëlis, Mgr Heylen donne la parole au Rme Père Godefroid Madelaine, ci-devant Abbé de Frigolet, de l'ordre des Prémontrés, actuellement Abbé de Leffe-lez-Dinant dont il relève les ruines.

Le Rme Abbé de Leffe adresse à l'assemblée un très beau discours, d'un style très pur et très délicat. Il a choisi pour thème *la Belgique et le Saint-Sacrement.*

La Belgique nous apparaît, dit-il, comme une terre privilégiée. La nature et l'histoire ont fait beaucoup pour elle; la religion fit plus encore.

Si j'entreprenais de dire les gloires religieuses de votre pays, ce n'est pas un discours qu'il faudrait, c'est tout un livre, et quel beau livre! *Gesta Dei per Belgas!*

L'orateur esquisse, à grands traits, les rapports de la Belgique avec le Très Saint-Sacrement. Il rappelle les miracles eucharistiques dont se glorifie la Belgique, — le triomphe du Saint-Sacrement, par saint Norbert, à Anvers, — sainte Julienne et l'Église de Liège, — les martyrs de Gorcum, — les Congrès Eucharistiques, nés en France, mais qui se sont surtout développés en Belgique. Il rend un hommage ému à l'Épiscopat de Belgique, au clergé et aux catholiques, il célèbre la liberté dont jouissent si heureusement les Belges. « La Grèce, dit-il, ne fut jamais qu'un petit pays. Et pourtant elle est restée, à travers les âges, la terre classique des lettres et des arts. Et ce n'était là qu'une gloire profane. La vôtre, Messieurs, est d'un ordre plus élevé. Vous resterez la plus catholique des nations européennes, et vous serez le plus heureux et le plus glorieux des peuples. »

Inutile d'ajouter que le discours du Rme Abbé de Leffe fut souvent interrompu par de vifs applaudissements.

Mgr Heylen remercie le Rme Abbé : Oui, ajoute Sa Grandeur, tous, Belges, Français, exilés ou jouissant de la liberté, nous nous appliquerons à faire triompher la Sainte Eucharistie.

S'adressant alors à Mgr Korum, le président du Congrès lui demande de vouloir bien nous édifier et nous encourager de sa parole toujours si chaude et si apostolique.

Mgr Korum accède au désir de Mgr Heylen, Sa Grandeur se lève et aussitôt la salle éclate en vigoureux applaudissements; l'orateur se livre alors à une magnifique improvisation dont nous ne pouvons que donner une analyse.

Veuillez, dit-il, agréer tout d'abord un cordial merci pour vos applaudissements. Je ne pourrais vous dire des choses plus agréables que celles qui vous ont été dites.

Toutefois, un orateur m'a ému profondément parce que il a fait aussi mon examen de conscience. C'est vrai, nous sommes, nous, hommes, très souvent des lâches et des pleutres.

Comment nous, qui voyons si souvent le Dieu Eucharistique se donner à nous, pouvons-nous manquer de générosité, oublier que la bonté de Dieu nous impose des devoirs? Nous, qui voulons diriger les hommes, comment ne comprenons-nous pas un traître mot à la politique de Dieu? Si nous savions faire triompher nos devoirs comme les femmes savent faire triompher les leurs, il n'y aurait plus tant de retardataires. L'orateur rappelle un épisode du roman de Saint-Grall. Les preux savaient ce qu'était la Messe : nous, leurs héritiers, nous ne songeons pas si souvent à ces mystères.

Sa Grandeur Mgr Korum parle alors avec une éloquence entraînante du courage viril, de la décision que doivent avoir les chrétiens dans la pratique de leur foi; non, dit-il, on n'est pas un homme lorsqu'on ne sait poursuivre un but élevé, surnaturel, et s'imposer tous les sacrifices pour atteindre le résultat désiré.

L'orateur termine en citant l'exemple du rabbin Harrat qui parcourait le monde pour trouver un homme et qui le découvrit enfin dans un chrétien convaincu, persécuté et ruiné en témoignage de sa foi, et qui avait tout méprisé, tout abandonné pour avoir du moins une croix sur sa tombe! Celui-là, conclut Monseigneur, était un homme!

En remerciant l'orateur, Mgr Heylen, aux applaudissements de l'assemblée, félicite Sa Grandeur de nous avoir fait mieux comprendre encore par sa vie que par son éloquent discours, ce qu'est *un homme*.

Mgr Heylen récite la prière et l'assemblée se sépare à midi.

prouve comment cette Association est éminemment utile, nécessaire même, il en indique les rouages et l'économie sociale au point de vue du parti catholique et de la religion.

Avec une rare éloquence, il montre les dangers de la situation actuelle, il rend hommage à ces vaillants catholiques des générations précédentes qui ont fait et conservé notre chrétienne Belgique. Mais sont survenues des attaques sournoises, hypocrites d'un parti nouveau.... Et on a été quelque peu surpris....

L'Épiscopat fixa la doctrine, c'est-à-dire les devoirs et les droits de chacun d'après l'Encyclique *Rerum novarum*. Ce fut l'union. Et ces règles d'union, l'Association de la jeunesse catholique veut les suivre en s'intéressant à toutes les œuvres, donc aussi à la politique, car, suivant le mot de M. Jules Malou : « La politique doit être pour les catholiques » belges la première de toutes les œuvres. »

M. Auguste Mélot démasque le parti socialiste, qui s'est démasqué lui-même en prêchant l'impiété et l'athéisme. Ce sera, dit-il, son châtiment, parce que ce sera son ineffaçable ridicule d'être atteint à son tour de la maladie qu'il a tant raillée autrefois, de cet insatiable appétit de prêtres qu'on pourrait appeler la boulimie du sectaire.

A la jeunesse catholique il appartiendra de recommencer contre cet anticléricalisme renaissant une lutte que nos aînés ont conduite avec tant de courage et de succès; à elle, il appartiendra de lui porter les derniers coups.

L'association de la jeunesse catholique aura sa part utile, espérons-le, dans ce combat. Elle s'y jettera avec enthousiasme et avec feu.

Nous, catholiques, nous devons conserver à notre pays la religion qui fit sa gloire. Dans cette lutte de tous les jours, nous ne devons repousser aucune forme nouvelle de dévouement, n'en décourager aucune. Notre devoir, c'est d'approprier notre tactique aux nécessités du moment.

Les dernières paroles du discours de M. Mélot, qui souvent avait été interrompu par de vifs applaudissements, furent accueillies par une longue acclamation.

Cette belle séance fut terminée par la prière à 5 h. 3/4.

gouverneurs, vous me pardonnerez, Messeigneurs, Mesdames, Messieurs, d'évoquer la mémoire de celui qui les relie l'un à l'autre dans notre histoire provinciale, et qui fut pour moi plus qu'un proche, un frère.

» Lui aussi était un fervent du culte eucharistique, chaque matin, l'église Saint-Martin le voyait se prosterner devant le Dieu des autels, et fréquemment, il s'approchait de la Sainte Table; et cependant, insondable mystère des décrets divins! le dernier sacrifice que son Dieu lui demanda, après qu'avec une entière générosité, le Gouverneur, mortellement atteint, lui eut fait celui de ses affections les plus chères et de sa vie, ce dernier sacrifice fut celui de le priver de la réception de la Sainte Eucharistie dont la présence sur le théâtre du drame fortifia cependant les derniers moments du martyr pardonnant, comme son Divin Maître, à celui qui venait de l'arracher à la vie. » *(Émotion prolongée.)*

L'orateur salue les progrès nouveaux qui se développeront de plus en plus dans le Luxembourg avec l'aide de Dieu, et par la fédération de toutes les forces chrétiennes. Il fait un magnifique appel à l'union des âmes qui doit découler de l'Église catholique, et il termine par cette belle prière :

« Conduisez-nous, Seigneur, à la Vie en nous pénétrant toujours davantage de votre Divinité. Unissez tous nos cœurs afin qu'ils ne fassent qu'un avec vous, en vous et par vous, dans l'unité indivisible d'une même Foi, dans la communauté des immortelles espérances et dans l'ardeur infinie d'une seule et même charité. »

Après les acclamations prolongées qui ont suivi ce beau discours, la parole est adressée à M. Prüm, Bourgmestre de Clervaux et Député à la Chambre de Luxembourg.

Arlon salue en lui un compatriote.

M. Prüm est ce qu'on peut appeler un *maître homme*, penseur sérieusement chrétien et brillant orateur. Son remarquable discours devrait être reproduit *in extenso* [1]. Nous ne pouvons que le résumer.

[1] Ce discours forme une jolie brochurette de 30 pages. *Luxembourg, Imprimerie de la Société Saint-Paul.*

Le R. P. Lémius, Supérieur des prêtres du Sacré-Cœur de Montmartre, actuellement à Dinant, prend la parole.

Prêtre français, dit-il, je devrais écouter et me taire. On entend ici des voix d'hommes publics qui semblent des voix du sanctuaire. La Belgique catholique est un objet d'édification pour les peuples voisins, et surtout pour les Français, frappés par la persécution et affligés par tous les scandales. Demain, ce sont des femmes, des religieuses qui seront frappées. Oui, je devrais me taire dans l'angoisse et dans le deuil.

Il célèbre l'hospitalité accordée par les deux provinces du diocèse aux proscrits de France. Il rend des hommages de reconnaissance à Mgr Heylen, qui a été vraiment le père des proscrits. *(Vifs applaudissements.)*

L'éloquent orateur parle de l'amour du Sacré-Cœur, qui sauvera le monde. Il faut envers le Sacré-Cœur de Jésus eucharistique un culte national. C'est le suprême triomphe de l'amour de Dieu sur le cœur des hommes. Le grand pape Léon XIII a approuvé et encouragé cette dévotion. La bienheureuse Marguerite-Marie, avec un accent solennel, a dit que le Sacré-Cœur veut entrer avec pompe dans les palais des princes et des rois. Il n'a connu que la crèche, il est entré les mains liées et bafoué dans le palais des grands au temps de sa passion : il veut aujourd'hui y entrer dans l'auréole de sa gloire. C'est le Dieu de puissance et d'amour qui demande qu'on lui ouvre les portes.

La bienheureuse a vu les obstacles que susciterait le démon pour empêcher cet avénement du Christ, mais Jésus a le pouvoir de triompher de tous ses adversaires. Il régnera et personne ne pourra lui barrer la route.

Il l'a dit : Le ciel et la terre passeront, mes paroles ne passeront pas. Oui, nous pouvons le dire : nous verrons le triomphe du Sacré-Cœur. L'Église partage ce sentiment. Elle proclame, par son chef, par son épiscopat, que le monde sera sauvé par le Cœur de Jésus. Léon XIII déclare que Jésus-Christ veut régner par son Cœur.

Ce seront des conversions de schismatiques, ce sera la

paix sociale, nationale et internationale, grâce au Cœur de Jésus.

Comment une nation rendra-t-elle hommage au Sacré-Cœur? Par la consécration nationale.

La ville de Marseille, au temps de la peste, fut sauvée par la consécration publique de la ville au Sacré-Cœur.

La peste cessa, puis reparut. Alors les échevins allèrent consacrer la cité au Sacré-Cœur, et la peste disparut définitivement. Ce fait prouve que ceux qui détiennent l'autorité proclament aussi la consécration au Sacré-Cœur.

Le labarum de Constantin est le signe de salut pour les peuples. Le nouveau labarum est le Sacré-Cœur de Jésus, sur lequel se dresse la croix et qui brille d'un magnifique éclat au milieu des flammes.

Mgr Heylen, après avoir remercié le R. P. Lémius de son enthousiaste discours, donne la parole à M. Kurth, Professeur à l'Université de Liège.

M. Kurth est un enfant d'Arlon, il est longuement acclamé. Nous donnons l'analyse de son discours qu'il a su rendre si pieusement convaincu et humoristique.

Je ne suis pas sans éprouver un certain embarras. Je ne me sens pas de force à faire mon examen de conscience, ni celui des hommes qui m'écoutent, ni celui des femmes pour ne pas me créer des embarras avec les grandes puissances. *(Rires.)*

J'ai peur d'être exposé — comme je prends souvent la parole aux Congrès Eucharistiques — à me répéter.

Mais je tiens comme arlonais de naissance à remercier Monseigneur du grand honneur qu'il fait à ma ville; je tiens ensuite à exposer des idées qui me sont chères et familières.

Qui aurait jamais pu penser, il y a quarante ans, qu'au début du XXe siècle, semblable spectacle se manifesterait à Arlon? Et ce qui aurait pu sembler un rêve est une triomphante réalité. Jamais on n'a réalisé ici semblable union pour honorer le Seigneur.

Il convient aussi de remercier ceux qui, quoique indifférents, nous ont aidés à rendre un solennel hommage au

Seigneur : puissent-ils en récompense de ce verre d'eau, donné à Dieu, être réunis un jour avec nous dans la même communion catholique.

Je voudrais vous parler de la liturgie. La liturgie est la voix la plus forte qui retentisse au monde : c'est l'expression la plus parfaite et la plus accomplie de la beauté sur la terre. Tous ont répondu à sa voix pour former autour du Christ cette expression sublime de l'art humain.

Ce sont des œuvres que la religion seule peut inscrire à son actif. Le théâtre même sort du culte, où il prenait place entre l'office de Noël et celui de Pâques.

Où est l'art des laïcisateurs? Celui de crocheter des portes et de faire gagner à l'armée française des victoires sur des cornettes religieuses. Parlerai-je de l'art de la verrerie, de celui de l'émail?

Cette beauté, je la trouve surtout dans la place que prend la liturgie dans l'humanité. Elle se célèbre partout. Comme l'Église, elle est universelle. Partout on voit la main du prêtre élevant l'hostie sacrée. L'orateur lit un extrait d'une de ses œuvres, *Le Livre d'or du Pontifical*, sur l'ubiquité, l'universalité de la liturgie. Elle est éternelle, dit-il; elle est née avec le genre humain, elle ne finira pas avec lui. Le Saint Sacrifice de la Messe n'est-il pas l'acte le plus ancien, le plus magnifique qui soit? La liturgie est éternellement jeune, éternellement féconde. La liturgie catholique est un arbre qui produit toujours des fleurs avec des fruits. Ce spectacle est un des plus grands que puisse montrer l'histoire. Tous les ans, apparaissent des actes nouveaux. Elle compte autant de fleurs parfumées qu'il y a de saints et de martyrs. Pour les peuples chrétiens, elle a toujours été la source des émotions les plus grandes, les plus pures.

Un célèbre historien, rationaliste, mais ayant de grandes notions du passé, a dit : « Noël et Pâques ont toujours été les plus grandes joies de l'espèce humaine. » Et cela n'a pas diminué. Voyons l'influence que la liturgie exerce sur les protestants anglais qui reviennent, ce n'est pas à nier, à l'Église catholique.

La liturgie est la formule de notre histoire, de notre foi, de nos inspirations.

C'est un des plus puissants moyens d'enseignement et de salut social. C'est l'aliment le plus effectif de la piété catholique. Est-ce que nous prions comme cela? Ici réapparaît notre fameux examen de conscience. Est-ce que les fidèles continuent à participer à l'acte liturgique? Combien vont aux saints offices avec un missel ou un paroissien romain? Combien savent s'en servir et se tenir au courant du merveilleux cycle de l'année liturgique? Je n'ose pas répondre. Combien n'est pas funeste cette abstention à ceux qui ne vont à l'église que par convenance ou un reste du foi.

Ils sont vite perdus : indifférents d'abord, ils deviennent vite hostiles. La déperdition de la foi est un grand résultat de l'ignorance liturgique. Ils n'ont plus de sens de la liturgie et bientôt de la religion elle-même.

Ce n'est pas chose indifférente d'assister aux offices comme un acteur modeste, disant avec le prêtre les prières du Saint Sacrifice.

L'orateur termine en parlant des beautés incomparables qu'on trouve dans les psaumes des vêpres du dimanche, beautés qu'en vain on recherche ailleurs. *(Longs applaud.)*

La parole est donnée à M. Georges Legrand.

M. Legrand est bien connu : c'est un penseur savant et chrétien doublé d'un littérateur fin et délicat.

En étudiant l'humanité, dit-il, un double grand fait éclate aux yeux : l'identité universelle de la nature humaine dans ses caractères fondamentaux, — et la solidarité des intérêts particuliers.

Donc les hommes devraient vivre en parfaite entente.... Et cependant, nous voyons les hommes, les classes, les peuples, les races, se heurter et s'entre-déchirer! Le péché originel peut seul élucider cette contradiction.

C'est que l'homme déchu est animé d'un appétit formidable de jouissance et de domination qui le jette perpétuellement en guerre contre ses semblables. Voyez l'esclavage dans l'antiquité grecque et romaine.

C'est Jésus-Christ qui, seul, a pu ramener parmi les hommes une nouvelle fraternité et le sentiment de chrétienne égalité entre les différentes classes sociales.

Et il faut dire la même chose des races diverses qui peuplent les continents. C'est le christianisme qui crée la fraternité des peuples.

Aujourd'hui, des hommes rêvent de passer sur la société le niveau d'une égalité absolue. Utopie vieille comme le monde! Nous sommes naturellement inégaux. Nous ne sommes égaux que lorsque nous nous comparons à Dieu.

Unissons-nous à notre Dieu dans la Sainte Eucharistie, et nous sentirons se fondre les inégalités qui nous séparent et mourir les germes de discorde qui menacent sans cesse de nous diviser.

L'Eucharistie est la source où doit continuellement s'alimenter et se purifier l'esprit d'union qui seul peut nous sauver d'une catastrophe sociale.

Car la question sociale est une question morale, c'est-à-dire une question de dévouement plutôt que de science économique, et partant elle est une question religieuse, car nous n'admettons pas la séparation que nos adversaires prétendent creuser entre la morale et la religion.

Or l'Eucharistie est le centre de la religion catholique; donc tous les chrétiens qui veulent travailler efficacement à la solution de la question sociale doivent communier plus et mieux, et se pénétrer des enseignements de justice et de charité que contient la Sainte Eucharistie.

Le tabernacle où réside Jésus-Christ, voilà le secret du zèle qui anime tous les apôtres de la charité catholique.

L'orateur extrait des vieux chants de la Germanie un fragment d'épopée, et il termine par ces belles paroles :

Nous sommes à un moment critique, et parfois l'on croirait que les classes ennemies vont se jeter les unes sur les autres dans une lutte sans merci. Des hommes se lèvent et crient : « Malheureux! pourquoi vous entredéchirer, vous qui portez une âme semblable dans une même chair? »

Leur voix se perd dans le grondement des haines. Pour

faire tomber ces haines, le souvenir de la communauté de sang ne suffit pas. Y croient-ils, à la communauté de sang, ces hommes aveuglés par la fureur? Et s'ils y croient, en quoi leur importe-t-elle?

Il faut que nous nous précipitions entre eux, chrétiens, et que nous leur montrions le sang de Jésus-Christ dans lequel ils ont été tous rachetés, de Jésus-Christ qui les attend, ensemble, au banquet divin de la réconciliation, à la Table Sainte! *(Longs applaudissements.)*

Monseigneur remercie l'orateur et formule un acte de reconnaissance à Dieu pour les grâces reçues en ces jours bénis du Congrès eucharistique. Nous répondrons à ces bénédictions par un redoublement d'ardeur et de zèle pour la diffusion de la dévotion envers la Sainte Eucharistie. Que notre diocèse soit vraiment le diocèse du Saint-Sacrement.

Mgr l'Évêque adresse ensuite une fervente prière afin que Dieu accorde une belle journée jeudi, pour la marche triomphale du Saint-Sacrement dans les rues de la ville d'Arlon.

Toute l'assistance, à genoux, récite l'*Ave Maria*.

Il est six heures, on se rend à l'église pour le Salut.

SECTIONS

Section sacerdotale

Séance de mardi 9 juin 1903

Cette première réunion s'est tenue dans la bibliothèque de la maison Saint-François-Xavier à 2 heures. M. l'abbé Depierreux, doyen de Neufchâteau, préside; au bureau se trouvent M. l'abbé Legrand, doyen d'Étalle, vice-président; M. l'abbé Letain, curé à Buzenol, secrétaire.

M. le Président ouvre la séance par une courte allocution, dans laquelle il rappelle le but du Congrès, et insiste sur l'utilité d'examiner ce qu'il y a de pratique pour chaque paroisse.

M. Coppin, curé à Saint-Servais, fait un rapport sur la dévotion au Sacré-Cœur. Pour la propager, il conseille d'établir partout des confréries, l'apostolat de la prière, les

gardes d'honneur, etc. et de consoler de cette façon le Cœur du divin Maître. Pourquoi ne pourrait-on pas charger les enfants de faire l'apostolat dans leur famille? L'orateur parle également du mois et de la fête du Sacré-Cœur et des moyens à employer pour les célébrer comme le mois de la Sainte Vierge; les moyens pour augmenter le nombre des communions le premier vendredi du mois sont nombreux et pratiques.

M. le Président félicite le rapporteur des progrès qu'il a pu réaliser.

M. Cawet, curé de Saint-Loup, rappelle le vœu émis au Congrès Eucharistique de Namur, par rapport à la presse catholique comme moyen de propagande en faveur de la confession et de la communion pascales. Il s'attache plus spécialement aux « bulletins paroissiaux » et aux feuilles signées par les curés. Les articles doivent être bien choisis et rédigés par le curé; ils ne seront pas trop longs et intéresseront sur le mouvement paroissial; ils seront distribués gratuitement, autant que possible, par des personnes sympathiques.

M. Daine, curé de Saint-Médard, communique un rapport sur l'Adoration nocturne du Saint-Sacrement, et en particulier, sur l'Adoration perpétuelle. En 1833, Mgr Barett, en vertu des facultés apostoliques accordées aux Évêques de Belgique, rétablit la confrérie du Saint-Sacrement. « Les fidèles, dit-il, pourront, pendant la nuit, faire l'heure d'adoration dans leurs maisons, se prosternant de cœur au pied de Jésus-Christ.... » Ces prescriptions furent insensiblement dépassées, et aujourd'hui, dans la plupart des paroisses du diocèse, l'adoration du Saint-Sacrement, le jour de l'Adoration perpétuelle, se fait aux heures de la nuit comme aux heures du jour. Déjà le Congrès Eucharistique de Namur émettait le vœu de voir cette situation consacrée par l'autorité ecclésiastique. Notre Seigneur lui-même semble l'avoir demandé au jardin des Olives, et ces heures de la nuit sont si propices à la prière.

En ce moment, Mgr Heylen fait son entrée et prend place au bureau. *(Applaudissements.)*

Le rapporteur expose les moyens d'établir ou de maintenir l'heure d'adoration nocturne. Ne craignons pas les difficultés qui pourraient se présenter. Prions et ayons confiance; d'ailleurs, il ne faut pas les exagérer; elles sont plutôt apparentes que réelles.

M. le Président est d'avis que tous les vœux ne sont pas pratiques partout.

Mgr Heylen dit que chaque curé doit examiner ce qui est possible dans sa paroisse; il conseille de dire à haute voix le chapelet et d'autres prières.

M. l'abbé Couturiaux, directeur des Œuvres sociales du diocèse de Namur, désire que les mutualités catholiques soient amenées à faire de l'apostolat en faveur de la fréquentation de la messe et de l'accomplissement du devoir pascal. Il s'appuye sur les paroles de S. S. Léon XIII et sur celles de Mgr du Rousseaux, pour ne pas exiger partout et toujours l'accomplissement des devoirs essentiels du chrétien de la part de ceux qui viennent se mettre sous la protection des hommes d'œuvres. Pour arriver au but désiré, les membres dirigeants doivent être des chrétiens pratiquants; ensuite on peut admettre des membres plutôt indifférents ou ignorants qu'hostiles, mais de manière qu'ils forment la minorité. Ainsi l'œuvre sociale, si elle est vraiment chrétienne, contribuera à leur conversion. Elle sera vraiment chrétienne si :

a) On commence et finit les réunions par une courte prière;

b) On envoie annuellement quelques membres à la retraite fermée;

c) On célèbre solennellement la fête du patron des œuvres sociales de la paroisse;

d) On invite les membres à assister en corps avec leur étendard aux processions. Etc.

De cette façon, l'œuvre sociale soutient, dans la fréquentation des offices et des sacrements, ceux qui s'y rencontrent. C'est surtout du clergé que dépend cet apostolat; c'est à lui qu'il appartient avant tout de se dévouer et de stimuler les autres par son exemple et son ardeur.

M. le Président parle de sa congrégation d'ouvriers, et conseille de ne pas faire l'appel pour contrôler les absences, mais d'user d'autres industries.

M. Lemaire, doyen de Gedinne, signale quelques causes qui font que l'adoration mensuelle et l'heure sainte ne sont pas florissantes partout; ainsi, quelques directeurs ont une trop grande défiance d'eux-mêmes; d'autres se défient des bonnes dispositions de leurs subordonnés; d'autres encore se voient arrêtés par le manque d'une exécution pratique. M. le Doyen indique comment il faut s'y prendre pour organiser l'adoration mensuelle. — L'heure sainte rencontre peut-être plus de difficultés, et cependant par cette dévotion on témoignerait à Notre Seigneur des sentiments de vraie et sincère reconnaissance.

Le **R. P. Durand**, prêtre du Saint-Sacrement, aimerait de voir que l'on fasse l'adoration mensuelle en dehors des vêpres.

Mgr Heylen approuve cette idée; mais, dit-il, faisons d'abord ce qu'il y a de plus pratique chez nous; ce qu'il nous faut surtout, ce sont des adorateurs le jour de l'adoration, et amener les paroissiens aux offices; si on peut faire plus, faisons-le avec le plus grand zèle pour la gloire de Dieu et la sanctification des paroisses.

Séance de mercredi 10 juin

M. DEPIERREUX, doyen de Neufchâteau, préside, assisté de M. LEGRAND, doyen d'Étalle, de M. le chanoine LECLERC, de M. LETAIN, curé de Buzenol, secrétaire.

M. le Président ouvre la séance en invitant les membres à discuter les rapports au point de vue pratique.

Le **R. P. Van Durne**, de la Congrégation du Très Saint-Sacrement, **M. Passau**, curé de Halanzy, **M. Adnet**, curé de

Paliseul, font chacun un rapport sur la visite quotidienne au Très Saint-Sacrement.

M. Jacob, curé de Ruette, qui a organisé dans sa paroisse l'œuvre de la Visite, est invité par M. le Président à exposer le fonctionnement de cette œuvre à titre d'exemple.

L'engagement, dit le rapporteur, a été pris publiquement à la suite d'un sermon de mission sur la présence réelle de Notre Seigneur Jésus-Christ au Saint-Sacrement et l'obligation des fidèles de le visiter souvent.

La visite se fait chaque jour, à l'entrée du soir, lorsque l'on sonne l'*Angelus*.

Moyens. — Pas d'autres que l'invitation et l'exhortation souvent réitérées dans des instructions fréquentes sur l'amour que notre divin Sauveur nous témoigne dans l'Eucharistie, et sur les avantages spirituels et même temporels à retirer de cette visite quotidienne.

Cependant, parfois une petite récompense est accordée aux enfants qui ne manquent jamais. Je fais des enfants de petits apôtres auprès de leurs parents, frères et sœurs. Ils gagnent toujours quelque chose dans la famille.

Exercices. — La visite commence par les actes qui sont les quatre fins de l'Eucharistie : adoration, remerciement, amende honorable et impétration. On récite le chapelet en méditant les mystères du rosaire; à chaque dizaine est indiquée une intention particulière, toujours en rappelant l'une ou l'autre pensée sur l'Eucharistie. On termine la visite par quelques prières à la Sainte Vierge et quelques invocations au Cœur de Jésus.

Assistance. — Du côté des paroissiens, en été, il est fort difficile d'obtenir un grand nombre de fidèles, et cela se comprend dans les campagnes. Cependant, on ne cesse pas la visite et il y a encore un certain nombre de grandes personnes et surtout d'enfants. En hiver, l'assistance est nombreuse.

Résultats. — La piété envers le Saint-Sacrement est plus grande, le respect à l'église est plus marqué, et surtout les communions beaucoup plus fréquentes. Enfin, cette œuvre

de piété soutient l'association de l'Adoration mensuelle en faveur des églises pauvres.

Le **R. P. Durand** engage à faire faire la visite quotidienne aux enfants, même aux plus petits, sur les bras de leur mère, pour attirer les bénédictions de Dieu sur leurs parents, et pour les préparer à une bonne première communion.

M. le chanoine Crousse, directeur du Collège Saint-Joseph à Virton, examine ce vœu émis au Congrès de Namur : que l'adoration soit pratiquée dans les maisons d'éducation; qu'on y encourage la communion au moins hebdomadaire; il conseille la communion même quotidienne et s'appuie sur des textes de l'Encyclique de Léon XIII.

M. le Président fait observer qu'il ne nous est pas donné de changer les vœux du Congrès.

M. Lefèvre, professeur au Collège Saint-Joseph, étant absent, **M. le chanoine Crousse** dépose son rapport sur l'Éducation eucharistique.

M. Kézer, curé de Compogne, lit un rapport sur les moyens à prendre pour développer dans les paroisses le culte et l'amour de la Sainte Eucharistie. Donnons le plus d'apparat possible dans les circonstances qui ont un rapport plus intime avec Notre Seigneur au Saint-Sacrement, tels que les jours de première communion; les grandes processions; en portant le Saint-Sacrement aux malades. Il conseille la distribution des brochures qui ont trait au Saint-Sacrement. Que le prêtre donne l'exemple de la gravité du respect religieux dans les fonctions ecclésiastiques; les fidèles en sont très édifiés. Il termine en émettant le vœu que le XXe siècle sera le siècle de l'Eucharistie.

Le **R. P. Vincent,** des Salésiens de Liège, rapporte que leurs enfants, étudiants ou ouvriers, communient deux ou trois fois par semaine; il en est de même dans les autres maisons de la Belgique; on donne cependant liberté pleine et entière, mais les encouragements ne manquent pas.

Mgr van den Branden de Reeth, archevêque de Tyr, cite quelques exemples de respect envers le Saint-Sacrement et convie MM. les curés à les suivre.

Le **R. Prieur de Condé** parle de la messe réparatrice. Modeste dans son commencement, cette œuvre doit son importance aux soins et au dévouement de Sa Grandeur Mgr Heylen. Il engage les prédicateurs à faire connaître encore davantage l'œuvre de la Messe réparatrice; que les zélateurs s'efforcent de trouver dans chacune des paroisses voisines de la leur un zélateur qui y fasse connaître l'œuvre et lui gagne des adhérents.

Le **Père Grendt**, mariste de Differt, recommande la lecture de la Vie de Marie Eustelle, l'ange de l'Eucharistie.

M. Grosfils, curé de Leffe, parle des moyens d'encouragement de la vocation au sacerdoce. Ces moyens sont la prière pour obtenir des prêtres nombreux et fervents, et l'aumône demandée au grand nombre.

M. le Président appuie les idées de l'œuvre elle-même, et le vœu pour sa réussite est acclamé.

Par une lettre au clergé du diocèse de Namur, en date du 28 juillet, Mgr Heylen établit dans son diocèse l'Œuvre du sacerdoce et en nomme directeur M. Grosfils, curé de Leffe.

Section des Œuvres

Séance de mardi 9 juin

Au bureau, nous remarquons :

M. le chanoine LESQUOY, doyen de Marche, président; M. CHARPENTIER, doyen de Virton, vice-président.

La réunion est honorée de la présence de Mgr Heylen et de M. le comte DE BRIEY, Gouverneur de la Province.

Le R. P. Barnabé, Frère-Mineur, présente un rapport sur saint Pascal Baylon, donné officiellement par Léon XIII comme Patron aux Œuvres eucharistiques. Après avoir cité un passage du Bref de Sa Sainteté, où il est question du grand amour de ce Saint pour l'Eucharistie, l'orateur émet les vœux suivants, vœux inspirés par la reconnaissance que nous devons témoigner au patron de l'Œuvre eucharistique :

1° Que l'on répande parmi les fidèles le livre de la vie de saint Pascal. L'enfance et la jeunesse y rencontreront des exemples à leur portée; les gens du monde apprendront comment il est possible de réserver une parcelle de leur temps au Dieu qui se donne à nous dans le Sacrement de son amour; les prêtres et les religieux se sentiront puissamment stimulés à aimer et à faire aimer la Sainte Eucharistie.

Le vœu est admis à l'unanimité.

2° Que l'on place la statue de saint Pascal dans les églises et les chapelles où siège une œuvre quelconque en l'honneur du Saint-Sacrement. L'image des saints est une vraie prédication; elle nous excite et nous fait de salutaires reproches; dans les séminaires surtout elle encouragerait les aspirants au sacerdoce à se rendre de plus en plus dignes de leur sublime vocation et à se dévouer complètement à la Sainte Eucharistie.

3° Que là où est le centre d'une association eucharistique, on célèbre une messe solennelle à la fête de saint Pascal, et que ce jour il y ait communion générale.

4° Qu'avant Pâques on fasse prier les enfants pour obtenir par l'intercession de saint Pascal que tous les fidèles s'approchent de la Sainte Table avec ferveur.

Après avoir entendu des avis différents, l'assemblée approuve le vœu de l'érection de la statue de saint Pascal dans les centres eucharistiques et dans les séminaires.

M. Kipgen, curé à Aubange, donne lecture d'un rapport sur l'assistance à la messe quotidienne. Pour la généralité des paroisses, la messe quotidienne est bien suivie; dans les paroisses rurales, l'assistance est grande surtout pendant l'hiver et tant que dure la morte saison; les enfants principalement y assistent tous les jours en été comme en hiver. Cependant, bien des pasteurs se plaignent d'une diminution sensible; c'est le cas dans les villes, dans les paroisses ouvrières ou industrielles. La ferveur des paroisses rurales doit être attribuée au zèle du clergé actuel et de ses vénérés prédécesseurs; à la diffusion des livres populaires traitant de la messe; à l'attachement profond et sincère des populations à leurs habitudes religieuses, à leur esprit de foi pratique. Dans d'autres milieux, l'indifférence de plusieurs, l'hostilité contre la religion et l'éducation trop molle de la jeunesse sont les causes principales de la désertion de la messe. Pour y remédier, le prêtre doit : 1° donner des instructions claires, simples et fréquentes sur la valeur et les cérémonies de la sainte messe; suggérer la résolution d'y assister tous les jours aux enfants de la première communion, et y revenir aux catéchismes de persévérance; 2° propager le culte des morts et spécialement l'assistance chrétienne aux funérailles; 3° répandre des livres sérieux de piété et de prières; 4° célébrer la messe à une heure fixe et convenable pour les paroissiens.

M. le Doyen de Marche ajoute plusieurs moyens ayant pour but de ramener les populations à la messe quotidienne.

M. Lamort, de Vielsalm, constate que l'assistance à la messe du dimanche est encore généralement bien suivie, mais qu'elle commence cependant à être entamée dans les paroisses populeuses et industrielles. La cause doit être attribuée parfois à certaine nécessité de ne pas interrompre le travail, mais surtout à l'affaiblissement de l'esprit de foi tant chez les ouvriers que chez les patrons et les chefs d'industrie. Le milieu dans lequel vivent beaucoup d'ouvriers ne tarde pas à exercer sa mauvaise influence. Quels sont les remèdes? C'est l'enfance qu'il faut tout d'abord élever solidement dans les devoirs religieux, dans l'amour de Jésus-Christ qui crée la fidélité au devoir et lui donne la force de résister aux mauvaises séductions qui l'entourent. Un autre remède non moins efficace se trouve dans la multiplication des patronages où les jeunes ouvriers viennent raviver leurs connaissances religieuses et ranimer la foi de leur enfance. Plusieurs autres moyens, comme : donner une place réservée aux hommes, ne pas faire payer les chaises à certaines messes, favoriser la création des sociétés grégoriennes, sont très aptes à attirer le peuple à la messe. Que les patrons, eux aussi, comprennent mieux leur responsabilité, qu'ils encouragent les ouvriers et leur donnent le loisir de remplir leurs devoirs religieux. Il faut que tous, prêtres et laïcs, redoublent de zèle et d'efforts généreux.

M. Charpentier, doyen de Virton, parle de ce qui a été fait depuis le Congrès de Namur en faveur de l'assistance aux vêpres. Il est triste de le dire, le résultat a été plutôt négatif : les intérêts matériels priment les intérêts spirituels ; les plaisirs multipliés partout, organisés tous les dimanches, annoncés par tous les journaux, vident vraiment les paroisses. Pour remédier à cet état déplorable, il faut réveiller et développer deux sentiments encore bien vivaces dans le cœur de nos populations rurales : l'amour de leurs enfants et le culte de leurs morts. Faire chanter les psaumes par les enfants et, après les vêpres, organiser une visite pieuse au cimetière. En outre, dans les instructions, il serait bon d'insister sur la

convenance, l'utilité et la presque nécessité de cet office, au point de vue religieux, familial, moral et social.

M. Lippert résume un rapport de **M. le chanoine Lesquey**, doyen de Marche, sur l'avantage de la lecture du Saint Évangile. Cette lecture nous fait bien connaître et ainsi aimer davantage l'Hôte divin de nos tabernacles qui est délaissé surtout parce qu'Il est ignoré.

On émet le vœu de répandre les Évangiles et de les mettre à la portée du peuple avec un texte d'explication.

M. Coppin, curé de Saint-Servais, parle des associations religieuses d'hommes. Leur opportunité est incontestable, car la société traverse une crise, à laquelle il faut appliquer le remède qui est l'association religieuse d'hommes, comme celle de Saint-François-Xavier. Il faut réunir les masses, éclairer le peuple, détruire les préjugés, ce qui se fera par des conférences données aux réunions. Établir ces groupements n'est pas si difficile : faites appel à tous les hommes, ils viendront. Pour les maintenir et les développer, il ne faut pas trop demander. Sans doute une certaine organisation est nécessaire; que les réunions ne soient pas trop fréquentes, mais attrayantes; qu'on organise quelques fêtes, qu'il y ait une bibliothèque; qu'une messe soit célébrée pour chaque membre défunt. Que ces associations se réunissent à l'église; que pour admettre un membre on exige seulement l'accomplissement des devoirs essentiels du chrétien, etc.... Que dans toutes les paroisses industrielles on s'efforce de grouper les ouvriers chrétiens dans une association du Saint-Sacrement : avec de la patience, du zèle et un généreux dévouement, on arrivera, même dans les paroisses difficiles, à des résultats consolants.

M. l'abbé Adriaenssens, aumônier militaire de Namur, dit quelques mots sur les cercles militaires; il en montre l'utilité, même la nécessité, et les heureux fruits qu'ils produisent chez les soldats qui les fréquentent.

Séance de mercredi 10 juin

Assistance très nombreuse.

Les membres des conférences de Saint-Vincent-de-Paul de la province de Luxembourg ont été spécialement invités à cette réunion qui remplace pour eux la réunion générale annuelle.

M. Bribosia, secrétaire du Conseil central, fait un très beau rapport sur l'Œuvre de Saint-Vincent-de-Paul. Il dit le lien intime qui doit unir le Dieu de l'Eucharistie aux Sociétés de Saint-Vincent-de-Paul. C'est dans l'Eucharistie que celles-ci trouvent la force d'accomplir leur mission, et c'est aussi dans l'Eucharistie que les pauvres trouvent le secret de supporter leurs souffrances.

Que de misères on rencontre! Que d'excitations à l'envie et à la haine!...

Le salut est au tabernacle. Comme le dit si bien le comte de Mun, « le pauvre voit cet homme attaché à la croix le regarder d'un air de compassion, il aperçoit sur sa tête une couronne d'épines, il voit couler sur son visage un sang pareil à celui qui s'est échappé de ses mains meurtries par le travail, il voit autour de ses reins un lambeau plus misérable que les haillons qui le couvrent lui-même. Alors, il se tourne vers nous et il nous demande « qui donc est cet homme? C'est ton Dieu qui a souffert pour toi, ton Dieu qui t'a racheté de l'esclavage et qui t'attend pour te donner un bonheur éternel, si tu veux sur la terre souffrir un peu pour l'amour de Lui. »

Donc, que les visiteurs de Saint-Vincent-de-Paul se réunissent avec les familles de leurs pauvres à la Table Sainte, surtout aux quatre grandes fêtes indiquées dans les statuts.

Faisons, continue M. Bribosia, comme cette conférence modèle de Salm-Château qui, composée presqu'exclusivement

d'ouvriers, annonce des communions fréquentes, l'adoration nocturne du Jeudi-Saint suivie par tous les membres sans exception, l'adoration du 1er jeudi de chaque mois suivie par un grand nombre et le chemin de la croix hebdomadaire.

C'est celle de nos conférences du Luxembourg qui, on peut le dire, possède le mieux le véritable esprit de Saint-Vincent-de-Paul, et elle compte 59 membres actifs....

Qu'est-ce donc qui la maintient si haut, sinon cette foi, cette adoration de Jésus dans le Saint-Sacrement où ses membres vont puiser le véritable amour du pauvre et la vraie charité.

Que ce Congrès soit un renouveau pour la vie spirituelle de notre œuvre.

Ayons une foi vive, un culte tout spécial pour la Sainte Eucharistie. Communiquons cette foi, propageons ce culte chez nos pauvres, si vraiment nous les aimons, et mettons une fois de plus nos conférences sous la protection toute spéciale du Tabernacle.

M. Michaëlis insiste sur l'assistance à la messe et sur la communion aux quatre jours de fête où se tiennent les grandes assemblées des conférences de Saint-Vincent-de-Paul. Il exprime également le désir de voir les membres des conférences assister, chaque année, à une retraite fermée en tâchant de déterminer d'autres membres à la suivre.

Le Rév. Père Dahon, de la Congrégation du Sacré-Cœur, à Clairefontaine, présente trois rapports, le premier sur la messe réparatrice. De cette œuvre, la sœur Rose, sœur converse de l'ordre de Prémontré, eut la première idée en voyant le vide des églises pendant le Saint Sacrifice de la messe. La pieuse sœur engagea d'abord ses compagnes, puis quelques personnes amies, à entendre une messe en plus pour que Notre Seigneur soit moins attristé en voyant moins de vides dans sa maison. L'œuvre était fondée et elle se développa rapidement. Son but est de témoigner à Jésus-Christ notre amour et d'éloigner de nous les châtiments de la justice divine.

Le vœu de voir s'étendre de plus en plus l'œuvre de la Messe réparatrice obtient les suffrages de tous.

Le deuxième rapport traite du mois du Sacré-Cœur. Ne pourrait-on pas célébrer le mois de juin à l'instar du mois de la Sainte Vierge, ou faire au moins quelque chose, si on ne peut pas tous les jours chanter le salut?

Le troisième rapport, où le Rév. Père engage à répandre la dévotion au Cœur eucharistique de Jésus, soulève de nombreuses observations. Quelques-uns opinent pour l'établissement de cette dévotion; mais plusieurs membres de l'assemblée estiment que le peuple ne saisira pas bien le sens de ces mots qui constituent une dénomination nouvelle d'une dévotion qui n'est pas nouvelle, et ils préfèrent qu'on parle simplement au peuple de l'amour de Notre Seigneur au Saint-Sacrement.

Le Rév. Père Carlier lit, en partie, un rapport sur les retraites ouvrières. Les ouvriers agricoles suivent assez assidûment les retraites. C'est donc la population industrielle qu'il s'agit d'y amener. Le Rév. Père propose un moyen efficace pour combattre le grand obstacle qu'est la dépense. C'est de créer des sociétés d'ouvriers et d'amener ceux-ci à une cotisation obligatoire.

L'assemblée exprime le vœu que le Rév. Père Carlier veuille faire une brochure sur la question et l'envoyer à MM. les doyens et curés. Ceux-ci, après l'avoir étudiée, pourront discuter et déterminer ce qu'il sera possible de faire.

M. Houba, curé de Houmont, expose l'utilité des patronages. L'enfant, après sa première communion, ne vient que rarement ou pour trop peu de temps au catéchisme de persévérance; il a cependant besoin de secours contre les passions naissantes; il le trouvera dans le patronage, œuvre reconnue partout utile et même nécessaire. Pour créer les patronages et surtout pour les maintenir, il faut commencer par un petit nombre d'enfants, mais ces enfants-là doivent être bien formés, et donner des preuves de dévouement puisé dans l'esprit chrétien. Avec un tel fondement, on pourra faire quelque chose de durable. Quant au règlement, le plus court est le meilleur; quelques articles renfermant les points essentiels suffisent. Des jeunes gens formés de la sorte, on

obtient facilement qu'ils s'approchent en corps de la Sainte Table aux jours de fêtes et le premier dimanche du mois, et qu'ils deviennent de vrais chrétiens.

Le vœu de créer dans les paroisses des patronages de jeunes gens et d'hommes faits est adopté.

M. Dontaine, inspecteur principal à Arlon, expose son rapport sur l'alcoolisme. Que de maux l'alcool produit au point de vue moral, économique, psychologique et religieux! Beaucoup a été fait pour repousser cet ennemi, mais dans cette lutte contre l'alcoolisme, il y a des lacunes et des défauts, il ne suffit pas de faire de la morale utilitaire et neutre en employant des arguments scientifiques; l'enseignement de l'antialcoolisme doit surtout être basé sur le sentiment de la dignité de l'homme, créature raisonnable de Dieu, et sur le devoir chrétien.

Les vœux du rapport sont adoptés.

Section de la Jeunesse

Première séance de mercredi 10 juin

Les jeunes gens ne sont pas venus très nombreux à cette première réunion, même quelques vieillards se trouvent un peu intimidés parmi les présents.

Président : M. le chanoine CHARLIER, Vicaire général; Vice-Président : M. le baron de MOFFART; Secrétaire : M. Arsène GRIBOMONT.

Prennent place à la table d'honneur : Mgr HEYLEN, Révérendissime Évêque de Namur; le Rme Abbé Prieur de Maredsous; le Rév. Père DE WOUTERS, recteur des Rév. Pères Jésuites; M. le doyen de Bertrix, M. le doyen de Saint-Martin.

Dans l'assemblée on remarque : M. le comte de Limburg; M. Mathias Lefèvre, le sympathique président du Conseil provincial du Luxembourg; M. l'archiprêtre Houba.

M. le président ouvre la séance par une allocution dans laquelle il présente ses hommages à Monseigneur, et remercie cette assemblée où se voient sans doute des barbes déjà grisonnantes, mais où tous les cœurs sont jeunes.

M. Lucas présente un rapport sur la fondation des sociétés grégoriennes. La musique sacrée est aussi éloquente, parfois plus éloquente même que la parole; mais, hélas! surtout dans les villages, on l'exécute d'une façon lamentable. L'amélioration du chant grégorien est d'une nécessité incontestable; à cette fin, il faut organiser un chœur spécial : dans toute paroisse, il y a des voix, premiers éléments de l'œuvre; qu'on les convoque et qu'on les exerce; ces hommes prendront plaisir à assister aux offices et exerceront autour d'eux une salutaire influence. Il serait aussi très pratique

de profiter des sections dramatiques et des patronages établis dans nos paroisses; ainsi tous les villages posséderaient bientôt des chœurs capables d'exécuter le plain-chant.

Vœux : fonder partout dans les paroisses des sociétés de chant grégorien et profiter des groupements et organisations existant déjà.

M. le curé de Suxy fait part à l'assemblée qu'il a créé dans son village une société grégorienne, et dit qu'un petit noyau est préférable à un trop grand nombre où il y a trop à renouveler chaque année; il faut commencer par apprendre le plain-chant qui forme mieux la voix.

M. Habran, étudiant au séminaire de Bastogne, donne un rapport sur les sodalités d'étudiants en vacances.

L'utilité de ces sodalités est incontestable; elles favorisent la réunion fréquente des jeunes gens du même collège, quelque peu isolés durant les vacances.

Il fait l'historique d'une sodalité de ce genre établie à Étalle et il montre les excellents résultats obtenus grâce à cette congrégation de piété et d'agrément, à la fois.

En passant, il exprime la profonde gratitude des membres de cette sodalité à M. le doyen d'Étalle, qui a tout fait pour sa création et son excellent fonctionnement. Il émet le vœu : 1° de voir s'étendre dans tout le diocèse des sodalités d'étudiants en vacances; 2° que leurs règlements soient avant tout fortement imprégnés de l'esprit de piété et de religion; 3° que l'on examine plus tard, lorsque le nombre de sodalités sera suffisant, l'opportunité de la fondation d'une fédération provinciale, analogue à celle qui existe dans la province de Liège.

Ce rapport a mérité l'approbation et l'éloge de Monseigneur.

M. Gobbers, aspirant-professeur à Malonne, préconise plusieurs moyens pour favoriser la communion hebdomadaire dans les Collèges épiscopaux. Les éducateurs s'attachent à faciliter à leurs élèves l'accès du tribunal de pénitence par l'arrivée de confesseurs étrangers; dans les instructions

ils insistent sur le désir du divin Maître de se donner aux âmes purifiées; la dévotion des sept Dimanches en l'honneur de saint Joseph, patron de la Belgique, et des six Dimanches en l'honneur de saint Louis de Gonzague, patron de la jeunesse, provoque également la Communion hebdomadaire; mais qu'on évite toujours ce qui pourrait ressembler à de la réglementation.

M. Pignolet, de Malonne, nous parle de la conférence de Saint-Vincent-de-Paul à Malonne. L'excellence de cette œuvre est incontestable; chaque année, on distribue aux pauvres jusqu'à 2500 francs; on vient à leur secours au point de vue matériel et moral; les jeunes gens qui en font partie reçoivent une formation sociale qu'ils continuent à leur sortie du collège.

Vœux : 1° Création de conférences Saint-Vincent-de-Paul dans les internats; 2° permettre les visites à domicile au plus grand nombre d'élèves possible.

M. Glouden lit un rapport sur l'œuvre des Séminaires. Son origine, sa constitution intime forment le cadre de son rapport. Cette œuvre fut créée en 1882, sous le gouvernement libéral, afin d'arracher les âmes des petits enfants à la lèpre anticléricale. La pacification religieuse ayant été amenée en Belgique par les lois réparatrices du gouvernement catholique, l'œuvre, établie sous le nom de Patronage de Saint-Joseph, changea d'orientation et se proposa désormais comme but de venir en aide aux jeunes gens que Dieu appelle au saint ministère. Les fonds du Patronage sont réunis par deux moyens ordinaires : 1° la cotisation trimestrielle des élèves; 2° les séances de charité, données au profit de l'œuvre. La société est administrée par un président, un vice-président, un secrétaire et un conseiller; les membres effectifs sont chargés de recueillir les cotisations; on s'assemble au moins une fois par mois, etc. Les jeunes gens s'y initient à la vie active et laborieuse, exercent leur zèle et ne sont point arrêtés par les difficultés.

Vœu émis : voir les catholiques favoriser cette œuvre de charité et de jeunesse.

M. le Président appuie de tout son cœur cette belle et noble initiative.

M. Huart, avocat à Namur, démontre avec une communicative éloquence la nécessité des patronages pour jeunes ouvriers. Il n'est pas possible que l'enfant de l'ouvrier, qui n'a sous les yeux que des exemples pervers, livré à lui-même à partir de sa première communion, puisse échapper à la contagion du mal et demeurer chrétien, honnête et bon. Il faut donc le prendre à cet âge tendre, 12 ans, l'attirer dans des cercles et patronages pour poursuivre et achever son éducation religieuse et catholique.

En finissant, M. Huart sollicite l'intervention du clergé, l'institution d'une congrégation au sein du patronage; la fréquentation de la messe du dimanche et de la communion et l'œuvre des retraites fermées.

Ce rapport donne lieu à un échange de vue très intéressant : **M. le Président** montre comment le patronage peut relever l'esprit de famille; **M. Michaëlis** expose le but de cette œuvre : venir en aide aux parents qui se trouvent dans l'impossibilité d'élever leurs enfants à cause du travail; le **Rév. Père Lemius** exprime le vœu de voir célébrer la fête du patronage à l'église avec assistance des parents.

Deuxième séance de mercredi 10 juin

Sous la présidence de M. le Vicaire général CHARLIER. Cette fois, c'est une véritable assemblée de jeunes gens. Des élèves des collèges de Malonne, de Virton, de Carlsbourg et de Bastogne, ainsi que des étudiants de l'École des arts et métiers sont présents.

Premier rapport. — Après quelques mots de bienvenue de M. le Vicaire général, **Camille Lefèvre**, d'Arlon, lit son rapport sur la Congrégation de la Sainte Vierge fondée à Arlon,

en faveur des élèves de l'Athénée qui appartiennent à des familles chrétiennes.

Le rétablissement de la Congrégation des Messieurs donna lieu de fonder une Congrégation pour jeunes gens. Différentes démarches furent faites auprès des familles chrétiennes, et la première réunion eut lieu le dimanche 14 février 1892. Les premiers membres furent bien peu nombreux : cinq; mais, bientôt, on put songer à s'organiser et on demanda et obtint l'affiliation à la congrégation primaire de Rome. L'année suivante, une bibliothèque spéciale fut créée à l'usage des membres. L'œuvre se développa de plus en plus, et actuellement elle compte 48 membres. Son but est de développer dans la jeunesse l'amour pour le Très Saint-Sacrement sous les auspices de Marie. La communion hebdomadaire et l'assistance quotidienne à la messe sont entrées dans les habitudes de plusieurs, ainsi que d'autres pratiques de dévotion. Le bon Dieu a visiblement béni le zèle et la confiance du Rév. Père Bouchard, premier directeur et fondateur.

Deuxième rapport. — Cercles d'études sociales au sein des Jeunes Gardes catholiques. — Présenté par M. Jacqmin, de Bastogne.

M. Jacqmin convie les jeunes gens catholiques à étudier les questions sociales et surtout à se bien pénétrer des notions d'apologétique, si nécessaires de nos jours, afin de pouvoir défendre victorieusement leur foi. Pour arriver à cette fin, il préconise la création de cercles d'études sociales d'apologétique, et de conférences sous le contrôle du clergé paroissial.

M. Aloys Michaëlis demande que les jeunes gens, membres de ces cercles d'études sociales, soient armés spécialement pour prendre la parole aux meetings libres-penseurs contradictoires, dans lesquels on attaque odieusement l'Église et son clergé.

M. l'abbé Pire, le directeur des aumôniers du travail de Virton, désire que l'on soit prudent dans l'enseignement des études apologétiques et surtout dans la participation à ces meetings.

M. Poncelet, conseiller provincial, cherche à concilier les deux opinions en présence.

M. Arsène Gribomont, avocat à Neufchâteau, combat les idées exprimées par M. Aloys Michaëlis.

Troisième rapport. — Participation des jeunes gens aux processions. — Présenté par M. Hallet, curé de Villers-devant-Orval.

M. le curé Hallet parle de l'organisation des processions et de la manière d'utiliser les jeunes gens dans ces processions.

Il émet le vœu de voir les jeunes gens de toutes les paroisses invités à assister à toutes les processions.

Ce vœu trouve sa raison d'être dans la convenance de manifester extérieurement sa religion intérieure.

Quatrième rapport. — Sociétés intermédiaires entre les patronages et les cercles politiques; rapport présenté par **M. Namèche**, avocat à Gembloux.

C'est à l'âge critique de la jeunesse, de 18 à 25 ans, à l'âge décisif où se forment l'intelligence et le cœur, où s'ancrent et se chevillent dans les âmes les opinions et les idées, c'est à cet âge surtout qu'il faut enrôler la jeunesse dans les cercles que l'on pourrait appeler des cercles de préservation et de perfectionnement.

Ce rapport remarquable touche à une question des plus importantes de l'organisation catholique, question de la solution de laquelle dépend en somme l'avenir de notre parti.

En passant, M. Namèche reprend la thèse défendue un peu auparavant par M. Aloys Michaëlis, et la développe avec talent, conviction et succès.

Le rapporteur trouve que la base des groupements auxquels il fait allusion doit être la religion.

Ce rapport sans doute eût donné lieu à une discussion des plus chaudes, si l'heure de la clôture n'avait sonné.

Après quelques paroles de remerciements et quelques conseils de prudence et de désintéressement donnés par M. le Président, la séance est levée.

Section des Dames

Réunion de mardi 9 juin

La première réunion de la Section des Dames a lieu le mardi 9 juin, à deux heures de l'après-midi, au pensionnat des Religieuses de Notre-Dame. Elle est présidée par le R^me^ Dom Madelaine, de l'ordre des Prémontrés, abbé de Frigolet et actuellement abbé de Leffe, près Dinant. Deux cents dames sont présentes, parmi lesquelles Mme la Comtesse de Briey, Mlle la Comtesse de Briey, Mmes Jacques Michaëlis, Doucet, Rœder, Cappoen et Mlle Jeanmart, de Namur.

Après la prière, le R^me^ Abbé ouvre la séance par une exhortation aux Dames sur le texte de l'Écriture « qu'il ne faut point négliger son âme. » Qu'elles mettent donc la prière et l'oraison au-dessus de tout. A ce prix seulement elles pourront compter sur le surcroît promis par Dieu pour le reste, et se trouver en état de porter sans trouble les soucis et les tribulations de la vie. *Sollicita **non** turbata*, telle doit être la devise de la femme chrétienne.

Ensuite commence la lecture des rapports.

Le R^me^ Abbé donne lecture d'un premier rapport du R. P. Bocquet sur « l'influence de la mère et de l'épouse chrétienne dans la famille, pour y faire connaître et aimer Notre Seigneur. »

L'auteur établit par plusieurs textes des Écritures que cette influence doit être avant tout une influence de vertus domestiques. La femme n'a point principalement de rôle doctrinal. Quant aux moyens pratiques de faire connaître Notre Seigneur et de le faire aimer d'un amour vrai et

efficace, le Rév. Père en indique deux principaux : les lectures et les influences. La mère de famille doit donner à ses enfants le goût et l'habitude des saintes et des saines lectures, et les détourner à tout prix de ces lectures qui ont pour effet de tuer dans les âmes l'amour des choses chrétiennes, comme sont les lectures de romans. Le foyer étant le milieu où l'enfant est appelé à grandir, la mère doit veiller aussi à en écarter toute influence malsaine : exemples de vie frivole, habitudes de censure et de médisance, surtout si elles s'attaquent à ce que l'enfant doit le plus apprendre à respecter : l'Église, les prêtres, la parole de Dieu, les cérémonies saintes, etc. Il faut bannir du foyer tout tableau léger ou indécent, y substituer à une ornementation trop souvent profane, pour ne pas dire païenne, une ornementation franchement chrétienne.

Il est un dernier point sur lequel le Rév. Père insiste en finissant : c'est l'obligation de la résidence pour la mère de famille, obligation si endommagée de nos jours par les habitudes coureuses de la vie contemporaine.

Le Rév. Père cite à ce propos un passage d'un discours du célèbre Windhorst au Congrès catholique d'Aix-la-Chapelle : « Quand la mère de famille trouve préférable d'aller » s'amuser hors de chez elle, de fréquenter les bals, les » théâtres, etc., d'abandonner ses enfants aux domestiques, » oh! alors il ne faut pas s'étonner que plus tard les fils » tournent mal et que les filles suivent des voies qui ne » peuvent que nous déplaire et nous attrister. La femme » mariée s'appelle mère de famille : elle doit donc rester » dans la famille, faire prier ses enfants, surveiller leur » instruction.... De nos jours il est plus que jamais néces- » saire d'attacher une grande importance à cette éducation » de la famille, à l'éducation faite par la mère de famille. » J'ai la ferme conviction que tous les efforts du libéralisme » pour corrompre la jeunesse échoueront contre l'amour » tendre et dévoué des mères allemandes. » (*Bien public* de Gand, 17 mai 1903.)

Après cette lecture, Mgr Van den Branden de Reeth,

archevêque de Tyr, fait son entrée et prend place au fauteuil.

Mlle Jeanmart, de Namur, lit un second rapport sur l'œuvre des « Retraites fermées pour jeunes filles, établie à Namur en mars 1900, en la Maison de Saint-François-Xavier. »

Nous renvoyons ici au rapport lu au Congrès de Namur. — Ajoutons que depuis ce Congrès l'œuvre des Retraites s'est magnifiquement développée, à tel point que, depuis l'origine de cette œuvre, 108 retraites ont été données, auxquelles ont participé 4030 jeunes filles.

L'œuvre compte actuellement plus de cent zélatrices, et elle est organisée dans presque tous les doyennés du diocèse.

Le troisième rapport est celui de **M. l'abbé Schleich**, curé d'Izel. Il a pour objet le développement des œuvres de piété Eucharistique : assistance à la Messe les dimanches et fêtes d'obligation, et aussi à la messe quotidienne, autant que faire se peut, — la communion fréquente, — les visites au Saint-Sacrement, — les saluts, visites et saluts auxquels il faut habituer les enfants, — l'œuvre des Églises pauvres, si riche en bénédictions.

Le rapporteur termine en montrant comment la dévotion essentielle envers la Sainte Eucharistie doit prédominer sur toutes les autres dévotions.

Réunion de mercredi 10 juin

La réunion, à deux heures, est présidée par le Rme abbé de Leffe.

Sa Grandeur Mgr Heylen honore l'assemblée de sa présence.

Mme Jacques Michaëlis donne lecture d'une courte notice sur une œuvre de peu de bruit et de très grand mérite, l'œuvre des « Dames de la Miséricorde. »

Cette œuvre fut fondée à Arlon, il y a dix ans. Les Dames visiteuses, uniquement recrutées dans la Congrégation de Notre-Dame des Sept Douleurs et dans celle de la Sainte Vierge, s'assemblent chaque semaine pour s'encourager mutuellement dans le bien et se renseigner au sujet des miséreux; le premier vendredi du mois, cette réunion est présidée par leur Directeur et suivie, dans la chapelle de l'hospice, de la bénédiction du Saint-Sacrement. De là, elles se dispersent deux à deux dans tous les quartiers de la ville, s'en allant de réduits en réduits, s'asseoir au pied des grabats, au chevet de la souffrance et porter, avec quelques secours matériels, la consolation et l'espérance. Aux personnes souffrantes ou impotentes, elles parlent de résignation et d'abandon à la volonté divine; elles préparent à la visite du prêtre les malades gravement atteints; à tous, elles prêchent la réception de Jésus-Hostie qui, aujourd'hui comme au temps de sa vie publique sur la terre, désire et attend qu'on l'appelle pour guérir, consoler, fortifier ceux qui souffrent et faciliter aux mourants le passage de ce monde à l'éternité. — La mission de ces dames charitables ne s'arrête pas exclusivement aux malades; autour de ceux-ci, il y a parfois une nombreuse famille : ce sont donc tantôt des situations à faire régulariser, des malheureux à moraliser, à exhorter à la pratique de leurs devoirs, surtout vers le temps pascal; tantôt des enfants à envoyer au catéchisme pour les préparer au plus grand acte de la vie, et qu'on enrôle avec bonheur dans l'Association internationale de la Première Communion.

Cette œuvre des *Dames de la Miséricorde* a donc un vaste champ d'action. Comme le Christ, nous jetons un appel au divin Maître de la moisson pour qu'Il envoie un grand nombre d'ouvrières qui travaillent directement à l'évangélisation, et suscite dans le cœur de tous les bons chrétiens de généreux élans de charité pour soutenir et étendre nos moyens de propagande pour le bien.

Mlle la B^ne^ de Montpellier de Vedrin, secrétaire du Comité de l'œuvre de la *Visite quotidienne du Saint-Sacrement* de Namur, a écrit sur cette œuvre un lumineux rapport.

Elle prend l'œuvre telle qu'elle était à Namur il y a moins d'un an : issue d'un simple vœu émis par le Congrès à la suite d'un rapport semblable à celui qu'elle nous fait aujourd'hui; et elle nous en montre l'organisation et l'extraordinaire développement depuis cette époque : il y a déjà 4.500 associés dans la province de Namur.

L'intervention de la pieuse zélatrice a immédiatement porté fruit, puisqu'un comité analogue à celui de Namur s'est formé pour la province de Luxembourg sous la présidence de Mme la comtesse Camille de Briey.

Le rapport se termine par les vœux suivants :

1. Que Messieurs les Curés laissent leurs églises ouvertes, sinon toute la journée, du moins quelques heures, afin de permettre aux associés de faire chaque jour leur visite.

— Ce vœu, du reste, a été sanctionné par le Congrès de Namur.

2. Que les Religieux, les Religieuses, les Maîtres et Maîtresses d'école engagent les enfants à faire une *petite* visite au Très Saint-Sacrement à la sortir de la classe; — ce qui se pratique déjà avec grande édification dans plusieurs villages.

Suit un rapport de Mlle Walens, secrétaire de la Congrégation des Demoiselles d'Arlon, sur l'Œuvre dont elle fait partie.

Fondée en 1854, à la suite d'une mission générale, par M. l'abbé Thill, doyen de Saint-Martin, comme association de *charité* et de *piété*, cette Congrégation a le privilège d'être la doyenne d'âge des œuvres similaires établies à Arlon. Elle a son centre à l'église de Saint-Martin.

Après la création de la Conférence de Saint-Vincent-de-Paul et de l'Œuvre des Dames de la Miséricorde, la Congrégation des Demoiselles s'est restreinte et consacrée à habiller les enfants pauvres. Elle est maintenant à même d'équiper complètement tous les enfants de la première communion des deux paroisses qui lui en font la demande. Elle habille en outre chaque année, vers Noël, une centaine de plus jeunes enfants, tant des écoles libres que des écoles communales de la ville.

Les réunions se font au pensionnat des Sœurs de Notre-Dame. Chaque semaine il y a prières en commun, salut et instruction par le prêtre, directeur de la Congrégation. La Congrégation tire de ces instructions surtout un très grand profit pour la sanctification de ses membres. C'est là qu'on les forme à la pratique des vertus chrétiennes qui distinguent la congréganiste. La Congrégation a la consolation de n'avoir connu aucune défaillance grave parmi ses membres et d'en avoir vu plusieurs sortir de son sein pour l'état religieux.

De *dix-sept membres* qu'elle comptait, il y a cinquante ans, la Congrégation des Demoiselles d'Arlon en compte aujourd'hui *quatre-vingt-dix*. On ne peut certainement que bénir ces associations d'excellentes jeunes filles qui ont le privilège d'être le sel de la terre là où elles parviennent à se fonder et à vivre.

Mlle Rowart, directrice de l'École moyenne, a rédigé un rapport sur l'Œuvre de l'Adoration perpétuelle et des Églises pauvres dont elle est présidente. Mlle Rowart fait l'historique de la création de l'Œuvre des Églises pauvres à Arlon, en 1897, par l'initiative de M. l'abbé Schiltz, doyen de Saint-Martin, et par la générosité de Mme la baronne Orban de Xivry qui fut, de concert avec M. le gouverneur Orban de Xivry, la providence de tant de bonnes œuvres, à Arlon. Une des premières démarches de Mme la comtesse de Briey, à son arrivée dans notre ville, a été de se faire inscrire au nombre des travailleuses habituelles de l'Œuvre.

Outre les travaux en commun, il y a les travaux à domicile faits par ces dames, et qui ne sont pas les moins fructueux. Toutefois, l'âme de l'Œuvre, c'est l'heure d'adoration mensuelle avec salut spécial, pour laquelle la zélée secrétaire dépose un *vœu* tendant à en établir la parfaite régularité dans l'Œuvre. Un second vœu est qu'il s'établisse dans les principaux centres de la province, comme Marche, Neufchâteau, Bastogne, etc., des succursales dont le comité d'Arlon formerait le comité central.

Le zèle de la beauté de la maison de Dieu tient de si

près à l'amour de Celui qui en est l'hôte, qu'on ne saurait assez recommander cette Œuvre des églises pauvres aux dames chrétiennes auxquelles la Providence a départi des ressources et des loisirs.

Mme Jacques Michaëlis clôt la série des rapports par un compte rendu de l'Œuvre de la Congrégation des Dames enfants de Marie dont elle est présidente. Cette Œuvre est destinée, par son institution même, à être le centre de toutes les autres. La Très Sainte Vierge a été le modèle de la femme à tous les âges de la vie, et c'est à son influence que l'Église est redevable de ce type incomparable de piété, de modestie, de pureté et de dévouement qu'est la femme chrétienne, création propre du christianisme et en même temps sa richesse et sa parure.

La Congrégation des Dames enfants de Marie d'Arlon fonctionne comme toutes les congrégations. Chaque semaine, on voit ces dames se rendre au pensionnat Notre-Dame, centre de tant de bonnes œuvres à Arlon, pour y prier en commun et surtout pour y entendre la parole de Dieu qui leur est dispensée actuellement par le R. P. de Wouters, recteur de la Maison Saint-François-Xavier et directeur de l'Œuvre. Cinq ou six fois l'an, ces réunions hebdomadaires sont remplacées par une messe de communion générale; c'est à peu près tout ce que l'œil peut voir de cette œuvre dont la modestie semble être la règle de prédilection. Il y a aussi chaque année une retraite à laquelle participent nombre de dames qui ne sont point affiliées.

Pour terminer la séance, le Rme Abbé Dom Madelaine résume les vœux exprimés. Son dernier vœu à lui, c'est celui de la communion fréquente et même journalière. C'est là que le dévouement chrétien s'alimente et se renouvelle, et communique aux œuvres une merveilleuse vitalité.

PROCESSION DE CLOTURE

Dès la première annonce d'un Congrès Eucharistique, la pensée d'une Procession grandiose et solennelle s'empara de la population d'Arlon et manifesta l'esprit de foi et de respect profond envers le Très Saint-Sacrement.

Tous les quartiers, toutes les rues voulaient prendre part à l'hommage public que l'on allait rendre au Dieu des Tabernacles. Et bientôt on rivalisa de zèle pour l'ornementation des places et des rues. De gigantesques arcs de triomphe furent préparés et disposés aux endroits les plus en vue : et rien ne fut ménagé pour que l'ornemention soit générale.

L'assemblée générale du mercredi soir s'était terminée par une prière, dite par Sa Grandeur Mgr Heylen et répétée avec confiance par plus de mille personnes; la soirée fut tourmentée par une pluie violente, toutefois on ne perdait pas confiance.

Le jeudi matin, la journée s'annonce superbe : un brillant soleil tempéré par une brise fraîche. Dès le matin, il règne en ville une animation extraordinaire. On met la dernière main à la décoration des maisons. L'aspect d'Arlon est réellement enchanteur : c'est une vraie transfiguration de la ville.

Nous revoyons ici ce que Namur avait admiré aux inoubliables journées de septembre. Il y a la même unanimité dans les apprêts en l'honneur du Saint-Sacrement. C'est une Procession vraiment triomphale qui se prépare en ce jour de la Fête-Dieu.

Les rues et les places disparaissent littéralement sous les drapeaux, les oriflammes, les guirlandes de buis et de fleurs.

Les huit arcs de triomphe, élevés avenue Tesch, rue de Luxembourg et dans les principaux carrefours; la théorie des mâts ornés se profilant à l'infini; les draperies claires, les étoffes de luxe courant d'une muraille à l'autre, relevées çà et là d'un trophée de drapeaux, d'écussons religieux ou de guirlandes fleuries; les brillants étendards aux couleurs nationales et pontificales claquant à la brise, — tout contribuait à donner à la ville joliette un aspect des plus séduisants.

Une mention spéciale revient aux rues populaires qui avoisinent la vieille Place, appelée la Grand'Place. Il y a là des maisons ouvrières dont la décoration est vraiment touchante. La place elle-même, qui a été décorée par les braves commerçants, présente un coup d'œil très pittoresque. De longues guirlandes partent des extrémités de la circonférence pour venir se souder à un arc de triomphe central : c'est d'un effet original et gracieux.

Au pied du Christ qui domine cette place populaire se dresse un reposoir où sera donnée la première bénédiction du Saint-Sacrement.

Le second reposoir a été élevé sur la place Léopold, la vraie Grand'Place de la ville; il est adossé au perron du palais de justice, qui, lui aussi, est pavoisé et orné. Ce reposoir est grandiose et d'un réel bon goût. La place Léopold est décorée à profusion; le palais provincial a été richement orné par

notre habile décorateur M. Ernest Sonvaux. — M. le Comte de Briey, gouverneur du Luxembourg et président d'honneur du Congrès, a fait grandement les choses.

Très remarquée aussi la décoration du palais de Justice, le reposoir étant admirablement dessiné dans le style et le goût de ce monument, et parfaitement proportionné.

Parlerons-nous des maisons particulières qui n'ont ni arboré, ni décoré? Non, car elles sont fort peu nombreuses et ne font que confirmer la règle, — et la règle ici est la participation générale de la bonne population arlonaise à la grande solennité qui doit clôturer et couronner le Congrès Eucharistique diocésain.

Beaucoup de libéraux et même des juifs avaient arboré, du moins le drapeau national, en témoignage de la sympathie qu'ils éprouvaient pour leurs concitoyens catholiques, et du respect qu'ils avaient pour leurs convictions.

*
* *

Dès huit heures, les fidèles commencent à arriver de toutes parts; nous apercevons, débouchant des campagnes, des groupes paroissiaux venant des environs et du Grand-Duché. Ils font leur entrée processionnellement, bannière déployée, chantant ou priant à haute voix. Les Luxembourgeois ne connaissent pas le respect humain, et, sans ostentation, ils manifestent leurs fortes et inébranlables convictions.

Grâce au zèle aussi intelligent que bienveillant de l'administration des chemins de fer, à partir de neuf heures, de nombreux trains déversent à la gare des flots de monde; ce sont les délégations des ordres religieux, des étudiants des divers collèges, des différents doyennés. Tout le diocèse est largement représenté. Le contingent namurois est considérable. Quand il s'agit de participer aux grandes solennités religieuses, les distances ne comptent pas pour les fidèles adorateurs du Saint-Sacrement. Les adorateurs namurois, précédés de leur drapeau, sont conduits par leur dévoué

directeur, M. l'abbé Lemaire, curé de Saint-Jean-Baptiste. Les membres de la Fraternité du Tiers-Ordre de Salzinnes sont venus également avec leur bannière, ainsi que le patronage du Cercle ouvrier, conduit par M. le notaire Hamoir.

L'animation dans les rues de la ville ne cesse de s'accentuer; l'affluence de monde est énorme. Partout résonnent les joyeux pas redoublés des musiques qui doivent participer à la Procession.

Des commissaires attendent à la gare les différents groupes et les conduisent à la place qu'ils devaient occuper pour la formation du cortège; au delà de l'église du Sacré-Cœur, route de Luxembourg et route de Longwy. Toutes ces dispositions furent prises par le Comité des Fêtes et par M. Ignace Michaëlis, chef des commissaires, avec l'ordre le plus parfait.

Ces commissaires, au nombre de soixante-dix, et parmi lesquels nous avons trouvé en première ligne notre obligeant compatriote de Namur, M. Fernand Bribosia, chef de cabinet de M. le Gouverneur, sont dirigés par M. Ignace Michaëlis. Une mention spéciale revient aussi à M. l'abbé Peiffer, aumônier des Frères Maristes, qui a fait preuve d'une infatigable activité.

Mgr Heylen avait dit, à 6 1/2 h., dans l'église du Sacré-Cœur, la messe de communion générale, avant et pendant laquelle un grand nombre de fidèles se sont approchés de la Sainte Table et ont reçu la communion de la main de notre dévoué Prélat.

A 10 heures eut lieu, dans cette belle église, la messe pontificale, célébrée par Sa Grandeur Mgr Koppes, évêque de Luxembourg, avec assistance de Sa Grandeur Mgr Heylen et des Révérendissimes Abbés mitrés de Leffe, Herck-la-Ville, Averbode, Tongerloo et Steenbrugghe; plusieurs chanoines sont aussi dans le chœur, admirablement disposé pour donner place à ce grand nombre de dignitaires ecclésiastiques.

Dans la partie inférieure du chœur ont pris place M. le comte de Briey, gouverneur de la province; MM. les sénateurs baron Orban de Xivry et baron de Pitteurs; MM. les représentants F. Dohet, Delvaux et comte de Limburg-

Stirum; les Vice-Présidents du Congrès, MM. Lefèvre et Michaëlis; plusieurs membres de la Députation permanente et du Conseil provincial et les principaux catholiques de la ville.

Mgr Koppes a pour diacres d'honneur deux chanoines de la cathédrale de Luxembourg, professeurs au séminaire, les autres officiants sont des chanoines de la cathédrale de Namur; des séminaristes de Namur sont acolytes.

Le chœur, composé de scolastiques et de novices de la Compagnie de Jésus, exécute avec une correction parfaite la messe de Witt; l'Introït, l'Offertoire, etc., sont donnés en plain-chant avec une précision remarquable; on a particulièrement admiré le *Lauda Sion,* chant de foi et d'amour.

La messe se termine à 11 heures, et aussitôt le cortège de la Procession se met en marche, défilant devant le portail de l'église : les participants sont divisés en douze groupes.

L'escorte militaire est commandée par M. le major Delhaize et par M. le commandant Caffoen; ces Messieurs et tous les Officiers du 10e de ligne et la Musique militaire ont donné tous leurs soins au bon ordre et à la parfaite dignité du cortège.

Le premier groupe comprend les gendarmes à cheval, la musique du 10e de ligne, la croix et les acolytes, les communiants de cette année, la bannière de Saint-Donat et la statue de saint Bernard.

Le second : les groupes d'Andenne, de Bastogne (avec musique), de Beauraing, Bertrix, Bouillon et Ciney.

Le troisième : les groupes de Couvin, Dinant, Durbuy, Érezée, Étalle, Fauvillers, Martelange, avec musique.

Le quatrième : Florennes, Florenville, Fosses, Gedinne, Gembloux, Havelange.

Le cinquième : Houffalize, Jambes, Laroche, Leuze, Marche (avec musique), Messancy, Athus (avec musique), Aubange (avec musique).

Le sixième : Les adorateurs du Saint-Sacrement de Namur, le Tiers-Ordre de Saint-François de Salzinnes, Nassogne, Neufchâteau, Nives, Philippeville.

Le septième : Rochefort, Saint-Hubert (avec musique), la Jeune Garde catholique de Saint-Hubert, Vielsalm, Virton (avec musique), Walcourt, Wellin.

Le huitième : les communes rurales du doyenné d'Arlon.

Le neuvième : L'extrême frontière du Grand-Duché.

Le dixième : Les communes du Grand-Duché avec trois magnifiques chorales.

Ce groupe est un de ceux qui ont le plus frappé l'attention. En effet, tous ces grands-ducaux marchent avec un tel ensemble, martèlent leurs prières avec une telle foi qu'on ne peut s'empêcher d'en être ému.

A la tête de ce groupe, remarqué le vaillant député Prüm, le leader de la droite parlementaire : il était venu avec une délégation de Clervaux et de Trois-Vierges composée de plus de cent hommes.

Le onzième : Luxembourg-ville représentée par le Pensionnat épiscopal, le Luxemburger Gezellenverein, la sodalité et la congrégation de la Sainte-Famille.

Le douzième : Les délégations des établissements religieux du diocèse ; les établissements de Malonne, Virton, Namur, et la Luxembourgeoise de Louvain figurent dans ce groupe remarquable.

Le treizième : Arlon-ville. Toutes les œuvres et les sociétés d'Arlon y figurent avec leurs bannières.

Une chorale de plus de 70 exécutants est dirigée par le R. P. Heidet, de la Maison Saint-François-Xavier ; elle est composée de scolastiques et novices de la Compagnie de Jésus, de jeunes religieux et d'élèves des FF. Maristes. Le mélange des voix d'hommes avec celle des jeunes altos et sopranos produit un effet saisissant ; le Psaume *Misericordias Domini* est donné d'une façon vraiment empoignante ; des prêtres sont émus jusqu'aux larmes.

S'avancent ensuite les représentants des communautés religieuses. Viennent dans l'ordre : les Frères de la Doctrine chrétienne, les Frères Maristes, les Frères des Écoles chrétiennes, les Élèves du grand Séminaire de Luxembourg, les Aumôniers du travail, les Assomptionnistes, les RR. Pères

Blancs d'Alger, les RR. Pères Oblats de Marie, les RR. Pères Maristes, les RR. Pères Missionnaires du Sacré-Cœur, les RR. Pères Rédemptoristes, les RR. Pères Jésuites, les RR. Pères Carmes-Déchaussés, les RR. Pères Mineurs-Récollets, les RR. Pères Mineurs-Capucins, les RR. Pères Dominicains, les RR. Pères Cisterciens, les RR. Pères Bénédictins, les RR. Pères Prémontrés, les RR. Chanoines réguliers, le clergé séculier, les Révérendissimes Prélats abbés mitrés, puis enfin Monseigneur Koppes, Révérendissime Évêque de Luxembourg, Monseigneur Heylen, Révérendissime Évêque de Namur, portant alternativement le Très Saint-Sacrement.

Le dais, un dais magnifique, emprunté à l'église de Bertrix, est porté par des scolastiques français de la Compagnie de Jésus; il est escorté, entouré, suivi par plus de 150 Messieurs en habit de cérémonie et portant des flambeaux : ce sont les catholiques les plus en vue, non seulement d'Arlon, mais de la province et de Namur. Une importante délégation de dames suivait; le cortège était fermé par cinq gendarmes à cheval. Une foule énorme, recueillie cependant, le suivait.

Le bruit du canon, dont les coups répétés partaient des hauteurs de Saint-Donat, les harmonies nombreuses, les chants pieux, les accents liturgiques de la chorale remplissaient l'air, la ville entière était comme envahie par cette admirable manifestation de foi et de piété, et donnait la pensée d'une immense cathédrale dont les nefs ornées étaient parcourues par un cortège religieux.

Pendant 4 heures, douze mille hommes défilèrent ainsi par les différentes rues de la ville.

C'est un spectacle qu'il faut voir; c'est bien là un cortège royal digne de faire escorte au grand Dieu de l'Eucharistie, maître du ciel et de la terre.

Sur tout le parcours, la foule observe une attitude respectueuse et très sympathique. Le recueillement général dit assez l'impression produite par ce spectacle nouveau et merveilleux.

Et pas un incident : les zélés commissaires, sous l'intelligente direction de M. Ign. Michaëlis, se multiplient et parviennent à conserver un ordre parfait dans les groupes.

Après la bénédiction donnée au reposoir de la Grand'Place. Mgr Heylen prend place sous le dais et porte le Saint-Sacrement.

Depuis midi, des nuages assombrissent le ciel, et vers 1 h., quelques gouttes de pluie tombent, mais ce n'est qu'une fausse alerte, et cela n'occasionne pas le moindre trouble dans le splendide cortège.

Le soleil ne tarde pas à reparaître, et il projette ses mille feux lorsque, vers 2 h., Mgr l'Évêque gravit les marches du reposoir de la place Léopold.

A ce moment, le spectacle est prestigieux. L'autel où repose l'ostensoir brille au milieu d'un parterre d'arbustes et de fleurs.

Sur les marches s'étagent deux rangées de jeunes fillettes en blanc, représentant les chérubins aux ailes diaphanes.

Au pied de l'autel gigantesque la légion sacrée des prêtres et des religieux, les soldats qui forment la garde d'honneur, puis la foule immense qui couvre la Place et déborde dans les rues voisines.

Après le chant du *Tantum ergo*, Monseigneur élève l'Hostie et, lentement, majestueusement, bénit la foule et la cité.

Toutes les têtes s'inclinent profondément, tandis que les trompettes sonnent aux champs et que la troupe et les pompiers arlonais présentent les armes.

Dans le cadre splendide que forment d'une part le palais de justice et son reposoir, d'autre part le palais du Gouverneur royalement orné, les habitations de la rue Léopold disparaissant sous les oriflammes et, au fond, les grands arbres du parc : aucun spectacle ne pourrait avoir plus d'éclat et plus de grandeur. Tous les cœurs sont profondément remués et bien des yeux se mouillent de douces larmes.

Le cortège reprend ensuite le chemin qui doit le ramener à la belle et hospitalière maison des Pères Jésuites, où le Saint-Sacrement ne rentre que vers 4 heures. La cérémonie

se termine par le chant du *Te Deum*, l'hymne d'actions de grâces, une dernière bénédiction est donnée dans la cour du patronage Saint-François-Xavier; les deux cents bannières qui précédaient le Saint-Sacrement se sont groupées cette fois et entourent le reposoir comme d'une auréole aux multiples couleurs, chatoyant au soleil; une dernière fois l'Hostie s'élève, dans un recueillement profond tous s'inclinent, émus de bonheur et de confiance.

***

Fête inoubliable pour tous ceux qui ont eu le bonheur d'y assister. Grande a été l'impression qu'elle a produite sur les indifférents et même sur les sectaires, qui ont peine à rester insensibles en présence de la pompe émouvante, presque surnaturelle, des grandes Processions eucharistiques.

Et tandis que nous quittions comme à regret cette bonne ville d'Arlon, encore tout embaumée des parfums de l'encens et des bénédictions du Dieu-Hostie, il nous semblait que nous avions assisté à la magnifique aurore d'une ère nouvelle dans l'histoire religieuse de notre vieille terre luxembourgeoise, ère de sanctification et de bonheur puisés dans le pain de vie et de force qu'est la divine Eucharistie.

***

Le ciel avait repris sa sérénité, une belle soirée d'été termina ce beau jour, et la population arlonaise se retrouva vers 9 heures du soir, aux alentours de l'église du Sacré-Cœur pour assister au feu d'artifice.

Cette foule était encore sous une impression religieuse, les bravos étaient sans cri, sans tumulte, on sentait qu'une joie douce et tranquille s'était emparée de tous les cœurs.

Ainsi se terminait dans un sentiment profond et pour la plus grande gloire de Jésus Eucharistie ce que Mgr Heylen appelait mercredi matin les « assises catholiques de l'Ardenne catholique. »

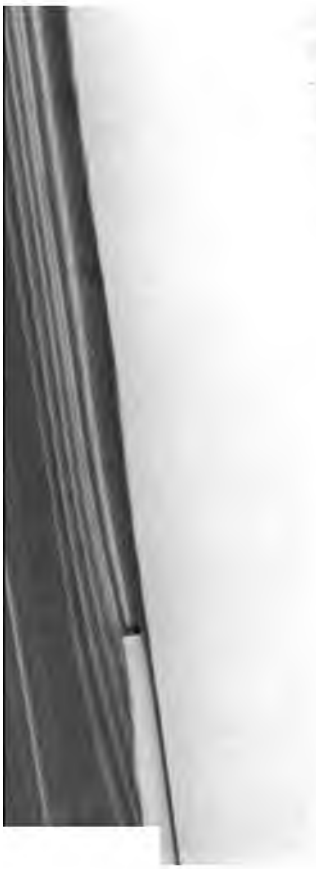

ÉPILOGUE

Au *Congrès d'Arlon* s'est réalisé la conception de S. G. Mgr Heylen : les discours prononcés aux assemblées générales, les propositions faites dans les sections, les vœux émis ont eu un caractère essentiellement pratique, actuel et répondant aux nécessités du diocèse.

L'éminent Évêque a voulu que le fruit de ce Congrès soit durable : deux documents émanant de son initiative personnelle nous ont déjà été donnés.

Le premier concerne la ville d'Arlon, il a pour but de perpétuer en cette ville le souvenir du Congrès, et d'y assurer non seulement la persévérance, mais encore le progrès dans la dévotion envers la Sainte Eucharistie.

Le second concerne la lettre épiscopale, n° 44, du 28 juillet 1903, qui établit dans le diocèse l'*Œuvre du Sacerdoce* et en nomme premier directeur M. l'abbé Grosfils, curé de Leffe.

Nous donnons ci-après la lettre adressée par Sa Grandeur à la ville d'Arlon. Monseigneur l'Évêque l'écrivit de sa

main le jour même de la Procession, et voulut qu'elle fût contresignée par le Secrétaire du Congrès : les catholiques d'Arlon sauront apprécier la pieuse et généreuse inspiration de leur Pasteur :

Au Clergé et aux Fidèles de notre bonne ville d'Arlon

Arlon, 11 juin 1903.

NOS TRÈS CHERS FRÈRES,

Nous ne voulons pas vous quitter sans vous dire la joie que Nous avons éprouvée pendant les jours du Congrès Eucharistique, et la reconnaissance que nous devons à Dieu et à vos populations chrétiennes.

Notre cœur a été inondé de joie, parce que Nous avons vu Notre Seigneur glorifié, adoré, aimé dans le Sacrement de son amour.

Nous avons vu les foules se presser autour des autels, afin de former une garde d'honneur auprès du Dieu eucharistique, se presser au banc de communion, afin de se nourrir de son Corps et de son Sang adorables. Nous avons vu ces foules écouter avec avidité les orateurs, prêtres ou laïques parlant du Dieu des tabernacles, Nous les avons entendues applaudir à leurs paroles enflammées, et ratifier les résolutions les plus nobles et les plus courageuses.

Nous avons admiré avec larmes la Procession triomphale, se déroulant par vos rues radieuses, au milieu d'une foule édifiante par ses prières et son recueillement.

Gloire à Dieu dans la Sainte Eucharistie! Puisse-t-il être toujours glorifié et aimé de la sorte!

Reconnaissance à vous tous, habitants d'Arlon, qui avez contribué avec tant d'ardeur et d'élan, à la réussite de ces solennités mémorables!

Vous avez décoré splendidement vos maisons et vos rues;

vous avez accueilli les congressistes avec une sympathie toute chrétienne; vous vous êtes joints à eux, pour visiter, acclamer et recevoir le Dieu des autels. Vous avez montré qu'Arlon veut être et rester une ville chrétienne, dévouée à son Dieu et son Eucharistie.

Votre Évêque vous remercie avec effusion, et il demande à Dieu qu'Il daigne vous bénir en conservant les heureux fruits de ces jours de grâces et de salut.

Il voudrait en perpétuer le souvenir pour vous et pour vos enfants, et élever un monument au Congrès, non par l'or ou la pierre, mais par la foi et la piété des cœurs.

A cette fin, après avoir demandé l'avis du clergé séculier et régulier de la ville, et de l'assentiment unanime de tous, Nous avons décrété et Nous décrétons ce qui suit :

1° La fête et l'octave du Très Saint-Sacrement seront, chaque année, célébrées solennellement dans toutes les églises de la ville.

2° Cette solennité se clôturera par la fête du Sacré-Cœur de Jésus, le vendredi après l'octave. Ce jour, le clergé de la ville chantera une messe solennelle en l'église du Sacré-Cœur, qui a été le siège du Congrès Eucharistique; un Père prêchera le sermon, après lequel, devant le Saint-Sacrement exposé, le doyen d'Arlon renouvellera à haute voix la consécration de la ville au Sacré-Cœur de Jésus. S'il plaît à Dieu, Nous ferons Nous-même cette cérémonie l'année 1904.

3° Nous engageons tous les fidèles à communier pendant l'octave et particulièrement le jour de la fête du Sacré-Cœur.

Sera Notre présente Lettre lue dans toutes les églises et chapelles d'Arlon, le dimanche 14 juin.

Donné à Arlon, sous Notre seing et le contre-seing de Notre Secrétaire, le 11 juin 1903, fête du Très Saint-Sacrement.

† THOMAS-LOUIS,
Évêque de Namur.

Par mandement :
Le P. de Wouters, S. J.,
Secrétaire du Congrès.

Le 10 juin 1904, fête du Sacré-Cœur, les catholiques d'Arlon seront donc invités à une cérémonie religieuse qui renouvellera les saintes émotions du Congrès; après la messe pontificale célébrée par Monseigneur l'Évêque, la ville d'Arlon se consacrera solennellement au Sacré-Cœur; et chaque année, à pareil jour, cette consécration sera publiquement répétée.

Daigne le Sacré-Cœur de Jésus continuer l'œuvre de la sanctification des âmes dans la capitale du Luxembourg!

Loué soit JÉSUS-CHRIST
dans le Très Saint-Sacrement de l'Autel!

TABLE DES MATIÈRES

PAGES.

Avant-propos 7
Liste des souscripteurs 13

PREMIÈRE PARTIE. — Préliminaires du Congrès

Formation des comités 131
Mandement épiscopal annonçant le Congrès 141
Bref de Sa Sainteté LÉON XIII 148
Adhésions des Évêques 151
Adhésions des Révérendissimes Abbés 152
Archevêques et Évêques présents au Congrès 153
Lettre du Saint-Père instituant Son Éminence le Cardinal GOOSSENS, Légat *a Latere* 154
Travaux des comités 157
Programme du Congrès 165
Horaire du Congrès 168
La prière et le Congrès 171
Réunion des étudiants, le 16 juillet 1902 172
Pèlerinage des *Associés du Saint-Sacrement*, de Bruxelles . . . 177
Les enfants et le Congrès 181

DEUXIÈME PARTIE. — Cérémonies religieuses du Congrès

La veille du Congrès 189
Entrée de Son Éminence le Cardinal Légat 190
Le salut d'ouverture 197
Sermon du R. P. DE VOS 199
Salut du jeudi 211
Sermon de S. G. Mgr RUMEAU 212
Salut du vendredi 225
Sermon du R. P. ÉTOURNEAU 226
Salut du samedi 244
Sermon du R. P. LÉON 245
Les manifestations de piété durant le Congrès :
I. A la Cathédrale 269
II. A l'église de Saint-Jean-Baptiste 271
III. A l'église de Saint-Loup 275
IV. A l'église de Saint-Joseph 276
V. A l'église de Notre-Dame 278
VI. A l'église de Saint-Nicolas 279

TROISIÈME PARTIE. — Assemblées générales 283

Première Assemblée générale 284
Discours de S. Em. le Cardinal Légat 286
Discours de Mgr Heylen 291
Télégramme à S. S. Léon XIII. 296
Télégramme à S. M. le Roi. 297
Lettre de S. Em. le Cardinal Langénieux . . . . . »
Lettre du Prince de Loewenstein 298
Lettre de M. Brunetière 299
Discours de M. Ernest Mélot, Sénateur. 300
Discours de S. Exc. Mgr Granito di Belmonte 309
Discours de Mgr Mars. 313
Deuxième Assemblée générale 318
Discours de M. Woeste 319
Discours de Mgr Rutten 324
Troisième Assemblée générale 336
Discours de M. Joseff, doyen de Saint-Martin, à Liège 338
Discours de M. Kurth 346
Discours du R. P. Lemius 356
Discours de M. le baron de Broqueville 360
Quatrième Assemblée générale 371
Discours de Mgr t' Serclaes 372
Discours de M. Edouard Gerard 378
Discours de M. Carton de Wiart 384
Discours de Mgr Cartuyvels 394
Discours de Mgr Heylen 398

QUATRIÈME PARTIE. — Travaux des Sections

Première section. — Enseignement Eucharistique 405

Première séance : Procès-verbal . . . . . »
Rapport sur l'enseignement eucharistique 406
Rapport de M. l'abbé Vrithoff : L'éducation eucharistique des enfants 413
Deuxième séance : Procès-verbal 419
Rapport de M. le chanoine Lecler : L'enseignement eucharistique dans les écoles primaires 430
Rapport de M. le chanoine Lesquoy : L'enseignement eucharistique après la première communion. 432
Rapport de M. l'abbé Devos : Le culte eucharistique à l'Institut des sourds-muets 439
Troisième séance : Procès-verbal 444

Rapport de M. l'abbé Gosset : L'enseignement eucharistique pour l'âge mûr 452
Rapport de Mlle Jeanne Bigard : L'Œuvre de Saint-Pierre et les missions 458

Deuxième section. — Piété et culte Eucharistique 467

Première séance : Procès-verbal . . . . . »
Rapport de M. le doyen Sosson : Assistance à la Messe dominicale. 475
Rapport de M. l'abbé Cawet : Même sujet 479
Rapport de Mgr Monchamp : La Ligue du dimanche 482
Rapport de M. l'abbé Bouquerel : La Ligue de la sainte Messe . 490
Deuxième séance : Procès-verbal 494
Rapport de M. l'abbé Cawet : Le devoir pascal 502
Rapport de M. l'abbé Tichon : Le devoir pascal 507
Rapport du R. P. Dom Paul Damman : L'assistance aux Vêpres . 511
Rapport de Mgr Geudens, abbé de Barling : Archiconfrérie de la Messe réparatrice 513
Rapport de M. l'abbé Tillière : De la communion dans les maisons d'éducation 518
Rapport du R. P. Rousseau : La fervente communion 520
Troisième séance : Procès-verbal 525
Rapport de M. de Pelerin : La chaîne de communion. 534
Rapport de M. le chanoine Coppin : La Garde d'honneur. . . . 536
Rapport du R. P. Van Durme : La visite quotidienne du Saint-Sacrement 544
Rapport de M. l'abbé Lefebvre : La visite du Saint-Sacrement dans les paroisses rurales 547
Rapport du R. P. Durand : L'Heure sainte 552
Rapport de M. le comte d'Yanville : L'Adoration nocturne. . . 555
Rapport du R. P. Durand : Les Œuvres eucharistiques d'enfants. 560
Rapport du R. P. Iweins : Le Cardinal Hugues de Saint-Cher . . 563
Rapport du R. P. Nimal : Sainte Julienne en son séjour à Namur . 570

Troisième section. — Associations et Œuvres eucharistiques 581

Première séance : Procès-verbal 582
Rapport de M. le chanoine Van den Gheyn : Les confréries du Saint-Sacrement 585
Rapport de M. le chanoine Coppin : Les associations du Saint-Sacrement pour hommes 589
Rapport de M. l'abbé Lemaire : Le culte Eucharistique à Namur. 603
Deuxième séance : Procès-verbal 609
Rapport de M. le curé Coppin : La dévotion au Sacré-Cœur . . . 615

Rapport de M. l'avocat Leclercq : Le XXe siècle au Sacré-Cœur. 628
Rapport du R. P. Victor, Frère Mineur : Le Tiers-Ordre et la Sainte Eucharistie 630
Rapport de M. Stinglhamber : La société de St-Vincent-de-Paul. 636
Rapport de M. Lange : Les conférences de Saint-Vincent-de-Paul. 641
Rapport de M. E. Gobbers : L'Œuvre de Saint-Vincent-de-Paul à Malonne 644
Rapport du R. P. Severin S. J. : Les retraites ouvrières 647
Troisième séance : Procès-verbal 654
Rapport de M. Prüm, député : Michel-Henri Busch et Gaston Renty 660
Rapport de M. le comte Moore : La marine et la Sainte Eucharistie 669
Rapport de M. l'avocat G. Fallon : Les patronages 675
Rapport de M. le chanoine Douterlungne : La chapelle et les œuvres 678
Rapport de M. Legrand, industriel : La chapelle d'usine. . . . 683
Rapport de M. Liessens, industriel : L'association du Saint-Sacrement et l'usine. 685
Rapport de M. Adriaenssens, aumônier militaire : L'Œuvre des conscrits 688
Rapport de M. le chanoine Couturiaux : Les Œuvres dans les campagnes 691
Rapport de M. le notaire Scheyven : L'administration publique des malades 708
Rapport de M. l'abbé Sorée : L'Œuvre des vieux timbres. . . . 710
Assemblée générale des conférences de Saint-Vincent-de-Paul. . 715

Quatrième section. — Section Sacerdotale . . 719

Première séance : Procès-verbal 720
Deuxième séance : Procès-verbal 723
Troisième séance : Procès-verbal 728

Cinquième section. — Section de la Jeunesse . 731

Première séance : Procès-verbal 731
Rapport de M. Pierre Gérard : Les congrégations 739
Rapport de M. le Baron de Trannoy : L'Œuvre des catéchismes . 740
Rapport de M. l'abbé Bentein : Les sodalités de vacances . . . 745
Deuxième séance : Procès-verbal 748
Rapport de M. Maurice Cambier : L'Œuvre des missions. . . . 752
Rapport de M. V. Brifaut : Les missions du Congo 756
Rapport de M. Janssens : L'extension universitaire. 763
Rapport de M. Tenret : Le culte Eucharistique à Louvain . . . 772
Rapport de M. Van Eesbeek : La Jeunesse belge et le Sacré-Cœur 782
Troisième séance : Procès-verbal 789

Rapport de M. le chanoine FIERENS : Les prières liturgiques. . . 791
Quatrième séance : Procès-verbal 796
Rapport de M. SACRÉ : Les conférences populaires 800
Rapport de M. G. COUSOT : Les sociétés de Saint-Vincent-de-Paul . 803
Rapport de M. Armand THIBAUT : La presse catholique 808
Rapport de M. Alfred WAILLEZ : La presse en seconde lecture. . 814

Sixième section. — Réunion des Dames

Première réunion : Procès-verbal 817
Deuxième réunion : Procès-verbal. 820
Allocution du P. DURAND : Les enfants et les Congrès Eucharistiques 824
Rapport de Mlle JEANMART : Œuvre des retraites pour ouvrières . 830
Rapport du R. P. HOUZE S. J. : L'Institut de Notre-Dame du Cénacle 838
Rapport de M. l'abbé QUIRINI : L'Œuvre des catéchismes à Bruxelles 842
Rapport de M. l'abbé CORNEILLE : L'Institut des Dames de Sainte-Julienne 848
Rapport de Mlle Louise DEL MARMOL : L'Eucharistie et les patronages de jeunes filles 853
Rapport de M. le chanoine VAN DEN GHEYN : L'Œuvre des églises pauvres 861
Rapport du R. P. VAN DURME : La visite quotidienne du Saint-Sacrement 867
Rapport de Mlle E. JEANMART : L'Œuvre des mariniers 870

CINQUIÈME PARTIE

Le jour de la clôture 880
La Procession 883
Banquet de clôture. 898
Toast de Mgr HEYLEN 899
Réponse de Son Éminence le Cardinal Légat 902
Lettre de Mgr HEYLEN aux habitants de Namur 903
Épilogue 905

RAPPORTS NON LUS

Étude de M. le doyen DUPIERREUX : Encyclique *Miræ caritatis* . 908
Rapport du R. Fr. M. B. MARÉCHAL : Le monastère d'adoration . 920
Rapport de M. l'abbé DAUVAIN : Le Cœur Eucharistique de Jésus . 921
Rapport de M. l'abbé COPPIN : L'Œuvre de réparation. 931
Rapport du R. P. COUBÉ S. J. : La ligue de la communion hebdomadaire 937
Rapport de M. VASSAL : Les Eucharistiques de Jacinte Verdaguer . 946

APPENDICE. — Congrès Eucharistique diocésain d'Arlon 952

Lettre de Mgr Heylen sur les vœux du Congrès de Namur . . . 954
Salut d'ouverture du Congrès d'Arlon : Le R. P. Thibaut . . . 956
Deuxième salut : Mgr Korum 960
Troisième salut : M. l'archiprêtre Houba 962
Première Assemblée générale 965
Deuxième Assemblée générale. 972
Troisième Assemblée générale. 976
Sections. — *Section sacerdotale :* Procès-verbal 984
Section des Œuvres : Procès-verbal 992
Section de la Jeunesse : Procès-verbal 1000
Section des Dames : Procès-verbal 1006
Procession de clôture. 1013
Épilogue. 1023

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

OCT 4 W 1926